

R. P. R.



**BIBLIOTECA CENTRALĂ  
UNIVERSITARĂ  
DIN  
BUCUREȘTI**

Cota 79030

Nr. Inventar 111.140 Anul 1956

Secția depeșit Nr. 51



ŒUVRES COMPLÈTES  
DE  
VOLTAIRE

50

CORRESPONDANCE

XVIII

ANNÉES 1776-1778. — Nos 9751-10372

BIBLIOGRAPHIE



ANCIENNE MAISON J. CLAYE  
PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN  
7. RUE SAINT-BENOIT



79030

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC

NOTICES, PRÉFACES, VARIANTES, TABLE ANALYTIQUE

LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS ET DES NOTES NOUVELLES

Conforme pour le texte à l'édition de BEUCHOT

ENRICHIE DES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES

ET MISE AU COURANT

DES TRAVAUX QUI ONT PARU JUSQU'A CE JOUR

PRÉCÉDÉE DE LA

VIE DE VOLTAIRE

PAR CONDORCET

ET D'AUTRES ÉTUDES BIOGRAPHIQUES

Ornée d'un portrait en pied d'après la statue du foyer de la Comédie française

CORRESPONDANCE

XVIII

(ANNÉES 1776-1778. — Nos 9751-10372)

BIBLIOGRAPHIE



PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1882

051140



Nous avons eu depuis les testaments du duc de Lorraine, de Colbert, de Louvois, d'Albéroni, du maréchal de Belle-Isle, de Mandrin :

Parmi tant de héros je n'ose me placer <sup>1</sup>;

mais vous savez que l'avocat Marchand a fait mon testament, dans lequel il a eu la discrétion de ne pas même insérer un legs pour lui.

Vous avez vu les lettres de la reine Christine, de Ninon, de M<sup>me</sup> de Pompadour, de M<sup>lle</sup> du Tron à son amant le révérend Père de La Chaise, confesseur de Louis XIV. Voici donc aujourd'hui les *Lettres du pape Ganganelli* <sup>2</sup>. Elles sont en français, quoiqu'il n'ait jamais écrit en cette langue. Il faut que Ganganelli ait eu incognito le don des langues dans le cours de sa vie. Ces lettres sont entièrement dans le goût français. Les expressions, les tours, les pensées, les mots à la mode, tout est français. Elles ont été imprimées en France; l'éditeur est un Français né auprès de Tours, qui a pris un nom en *i*, et qui a déjà publié des ouvrages français sous des noms supposés.

Si cet éditeur avait traduit de véritables lettres du pape Clément XIV en français, il aurait déposé les originaux dans quelque bibliothèque publique. On est en droit de lui dire ce qu'on dit autrefois à l'abbé Nodot <sup>3</sup> : « Montrez-nous votre manuscrit de Pétrone trouvé à Belgrade, ou consentez à n'être cru de personne. Il est aussi faux que vous ayez entre les mains la véritable satire de Pétrone qu'il est faux que cette ancienne satire fût l'ouvrage d'un consul et le tableau de la conduite de Néron. Cessez de vouloir tromper les savants; on ne trompe que le peuple. »

Quand on donna la comédie de *l'Écossaise*, sous le nom de Guillaume Vadé et de Jérôme Carré, le public sentit tout d'un coup la plaisanterie, et n'exigea pas des preuves juridiques; mais quand on compromet le nom d'un pape dont la cendre est encore chaude, il faut se mettre au-dessus de tout soupçon : il faut montrer à tout le sacré collège des lettres signées *Ganganelli*; il faut les déposer dans la bibliothèque du Vatican, avec les attestations de tous ceux qui auront reconnu l'écriture; sans quoi on

1. *Britannicus*, acte I, scène II.

2. Les *Lettres intéressantes du pape Clément XIV, traduites de l'italien et du latin*, 1775, trois volumes in-12, ont été composées en français par Louis-Antoine Caraccioli, né à Paris en 1721, mort en 1803.

3. Voyez tome XIV, page 111.



est reconnu par toute l'Europe pour un homme qui a osé prendre le nom d'un pape, afin de vendre un livre: *reus est quia filium Dei se fecit* <sup>1</sup>.

Pour moi, j'avoue que, quand on me montrerait ces mêmes lettres munies d'attestations, je ne les croirais pas plus de Ganganelli que je ne crois les *Lettres de Pilate à Tibère* écrites en effet par Pilate.

Et pourquoi suis-je si incrédule sur ces lettres? C'est que je les ai lues, c'est que j'ai reconnu la supposition à chaque page. J'ai été assez intimement lié avec le Vénitien Algarotti pour savoir qu'il n'eut jamais la moindre correspondance ni avec le cordelier Ganganelli, ni avec le consultant Ganganelli, ni avec le cardinal Ganganelli, ni avec le pape Ganganelli. Les petits conseils donnés amicalement à cet Algarotti et à moi n'ont jamais été donnés par ce bon moine, devenu bon pape.

Il est impossible que Ganganelli ait écrit à M. Stuart, Écossais: « Mon cher monsieur, je suis sincèrement attaché à la nation anglaise. J'ai une passion décidée pour vos grands poètes. »

Que dites-vous d'un Italien qui avoue à un homme d'Écosse « qu'il a une passion décidée pour les vers anglais », et qui ne sait pas un mot d'anglais?

L'éditeur va plus loin; il fait dire à son savant Ganganelli: « Je fais quelquefois des visites nocturnes à Newton; dans ce temps où toute la nature est endormie, je veille pour le lire et pour l'admirer. Personne ne réunit comme lui la science et la simplicité; c'est le caractère du génie, qui ne connaît ni la bouffissure ni l'ostentation. »

Vous voyez comment l'éditeur se met à la place de son pape, et quelle étrange louange il donne à Newton. Il feint de l'avoir lu, et il en parle comme d'un savant bénédictin, profond dans l'histoire, et qui cependant est modeste. Voilà un plaisant éloge du plus grand mathématicien qui ait jamais été, et de celui qui a disséqué la lumière.

Dans cette même lettre il prend Berkeley, évêque de Cloyne, pour un de ceux qui ont écrit contre la religion chrétienne<sup>2</sup>; il le met dans le rang de Spinoza et de Bayle. Il ne sait pas que Berkeley a été un des plus profonds écrivains qui aient défendu le christianisme. Il ne sait pas que Spinoza n'en a jamais parlé,

1. Jean, XIX, 7.

2. La même faute avait été commise par Desfontaines et relevée par Voltaire; voyez tome XXII, page 385.

et que Bayle n'a fait aucun ouvrage nommément sur un sujet si respectable.

L'éditeur, dans une lettre à un abbé Lamy, fait dire à son prêtre-nom Ganganelli que « l'âme est la plus grande merveille de l'univers, selon les paroles du Dante ». Un pape ou un cordelier pourrait à toute force citer le Dante, afin de paraître homme de lettres ; mais il n'y a pas un vers de cet étrange poëte, le Dante, qui dise ce qu'on lui attribue ici.

Dans une autre lettre à une dame vénitienne, Ganganelli s'amuse à réfuter Locke, c'est-à-dire que monsieur l'éditeur, très-supérieur à Locke, se donne le plaisir de le censurer sous le nom d'un pape.

Dans une lettre au cardinal Quirini, monsieur l'éditeur s'exprime ainsi : « Votre Éminence, qui aime beaucoup les Français, leur aura sûrement pardonné leurs gentilleses, quoique ce soit au détriment de la dignité. Il n'y a pas de mal que, dans tous les siècles pris collectivement, il y ait des étincelles, des flammes, des lis, des bluets, des pluies, des rosées, des fleuves, des ruisseaux. Cela peint parfaitement la nature ; et, pour bien juger de l'univers et des temps, il faut réunir les différents points de vue et n'en faire qu'un seul optique. »

De bonne foi, croyez-vous que le pape ait écrit ce fatras en français contre les Français ?

N'est-il pas plaisant que, dans la lettre cent onzième, Ganganelli, devenu récemment cardinal, dise : « Nous ne sommes pas cardinaux pour en imposer par notre faste, mais pour être colonnes du saint-siège. Tout, jusqu'à notre habit rouge, nous rappelle que, jusqu'à l'effusion de notre sang, nous devons tout employer pour venir au secours de la religion. Quand je vois le cardinal de Tournon voler aux extrémités du monde pour y faire prêcher la vérité sans aucune altération, ce magnifique exemple m'enflamme, et je suis prêt à tout entreprendre. »

Ne semble-t-il point, par ce passage, qu'un cardinal de Tournon quitta les délices de Rome, en 1706, pour aller prêcher l'empereur de la Chine et pour être martyrisé ? Le fait est qu'un prêtre savoyard, nommé Maillard<sup>1</sup>, élevé à Rome dans le collège de la Propagande, fut envoyé à la Chine, en 1706, par le pape Clément XI, pour rendre compte à la congrégation de cette Propagande de la dispute des jacobins et des jésuites sur deux mots de la langue chinoise. Maillard prit le nom de Tournon. Il eut

1. Voyez tome XV, page 79.



bientôt des lettres de vicaire apostolique en Chine. Dès qu'il fut vicaire-apôtre, il crut savoir mieux le chinois que l'empereur Kang-hi.

Il manda au pape Clément XI que l'empereur et les jésuites étaient des hérétiques. L'empereur se contenta de le faire conduire en prison à Macao. On a écrit que les jésuites l'empoisonnèrent. Mais, avant que le poison eût opéré, il eut, dit-on, le crédit d'obtenir une barrette du pape. Les Chinois ne savent guère ce que c'est qu'une barrette. Maillard mourut dès que sa barrette fut arrivée. Voilà l'histoire fidèle de cette facétie. L'éditeur suppose que Ganganelli était assez ignorant pour n'en rien savoir.

Enfin, celui qui emprunte le nom du pape Ganganelli pousse son zèle jusqu'à dire, dans sa lettre cinquante-huitième, à un bailli de la république de Saint-Martin : « Je ne vous enverrai plus le livre que vous vouliez avoir. C'est une production tout à fait informe, mal traduite du français, et qui pullule d'erreurs contre la morale et contre le dogme. On n'y parle que d'humanité : car c'est aujourd'hui le beau mot qu'on a finement substitué à celui de charité, parce que l'humanité n'est qu'une vertu païenne. La philosophie moderne ne veut plus de ce qui tient à la religion chrétienne. »

Vous remarquerez soigneusement que si notre pape craint le mot d'humanité, le roi très-chrétien s'en sert hardiment dans son édit du 12 avril 1776, par lequel il fait distribuer gratis des remèdes à tous les malades de son royaume; l'édit commence ainsi : « Sa Majesté voulant désormais, pour le besoin de l'humanité, etc. »

Monsieur l'éditeur peut être inhumain sur le papier tant qu'il voudra; mais il permettra que nos rois et nos ministres soient humains. Il est clair qu'il s'est étrangement mépris; et c'est ce qui arrive à tous ces messieurs qui donnent ainsi leurs productions sous des noms respectables. C'est l'écueil où ont échoué tous les faiseurs de testaments. C'est surtout à quoi on reconnut Boisguilbert, qui osa imprimer sa *Dixme royale* sous le nom du maréchal de Vauban. Tels furent les auteurs des *Mémoires* de Verdac, de Montbrun, de Pontis, et de tant d'autres.

Je crois le faux Ganganelli démasqué. Il s'est fait pape; je l'ai déposé. S'il veut m'excommunier, il est bien le maître.

9752. — A M. TURGOT.

A Ferney, 3 mai.

M. de Trudaine, votre digne ami, monseigneur, m'a fait voir un édit sur les vins qui vaut bien celui du 14 septembre<sup>1</sup> sur les blés. Ces deux pièces, véritablement éloqu岸tes, puisque la raison et le bien public y parlent à chaque ligne, n'ont qu'à se joindre à l'édit de la caisse de Poissy, et la France est sûre de faire bonne chère. Les aloyaux, que les Anglais appellent *rost beef*, valent bien la poule au pot. Je crois bien que le parlement de Bordeaux sera un peu fâché, mais le parlement de Toulouse sera fort aise.

M. de Trudaine est témoin des transports de joie que vous avez causés dans tous les pays qui nous environnent. Nous voyons naître le siècle d'or ; mais il est bien ridicule qu'il y ait tant de gens du siècle de fer dans Paris. On m'assure, pour ma consolation, que vous pouvez compter sur la fermeté de Sésostris<sup>2</sup> ; c'était là mon plus grand souci.

Je n'ose vous supplier de me confirmer cette heureuse anecdote, dont dépend la destinée de toute une nation ; mais je vous avoue que je voudrais bien, avant de mourir, être sûr de mon fait, et pouvoir vous excepter du nombre des grands hommes dont Horace a dit<sup>3</sup> :

Diram qui contudit hydram,

Comperit invidiam supremo fine domari.

Quant à notre sel, monseigneur, je ne vous en importunerai plus, puisque je vois que vous n'oubliez rien.

Quant à la dame Lobreau<sup>4</sup>, il est clair que son argent est tout aussi bon que celui des épiciers qui veulent donner la comédie sans avoir d'acteurs.

*Quisque suam exerceat artem*<sup>5</sup>.

Pour votre part, il est

*Quum tot sustineas et tanta negocia solus*<sup>6</sup>.

1. C'est-à-dire celui du 13 septembre 1774, à l'occasion duquel Voltaire publia un *Petit Écrit* : voyez tome XXIX, page 343.

2. Louis XVI ; voyez tome X, page 68.

3. Livre II, épître 1, vers 10 et 12.

4. Directrice du théâtre de Lyon.

5. Horace, livre I, épître XIV, vers dernier.

6. Horace, livre II, épître 1, vers 1.



Vous voyez que je passe ma vie entre vos ouvrages et ceux d'Horace ; je ne peux mieux finir ma carrière.

M<sup>me</sup> Denis est pénétrée de l'honneur de votre souvenir, et nous le sommes tous de vos extrêmes bontés.

9753. — A M. LE BARON DE FAUGÈRES,

OFFICIER DE MARINE.

3 mai.

Vous proposez, monsieur, qu'autour de la statue élevée à Montpellier, à Louis XIV après sa mort<sup>1</sup>, on dresse des monuments aux grands hommes qui ont illustré son siècle en tout genre. Ce projet est d'autant plus beau que, depuis quelques années, il semble qu'on ait formé parmi nous une cabale pour rabaisser tout ce qui a fait la gloire de ces temps mémorables. On s'est lassé des chefs-d'œuvre du siècle passé. On s'efforce de rendre Louis XIV petit, et on lui reproche surtout d'avoir voulu être grand. La nation, en général, donne la préférence à Henri IV, et l'exclusion à tous les autres rois ; je n'examine pas si c'est justice ou inconstance, si notre raison perfectionnée connaît mieux le vrai mérite aujourd'hui qu'autrefois ; je remarque seulement que, du temps de Henri IV, elle ne connaissait point du tout le mérite, elle ne le sentait point.

On ne me connaît pas, disait ce bon prince au duc de Sully, on me regrettera. En effet, monsieur, ne dissimulons rien : il était haï et peu respecté. Le fanatisme, qui le persécuta dès son berceau, conspira cent fois contre sa vie, et la lui arracha enfin, au milieu de ses grands officiers, par la main d'un ancien moine feuillant, devenu fou, enragé de la rage de la Ligue. Nous lui faisons aujourd'hui amende honorable ; nous le préférons à tous les rois, quoique nous conservions encore, et pour longtemps, une grande partie des préjugés qui ont concouru à l'assassinat de ce héros.

Mais si Henri IV fut grand, son siècle ne le fut en aucun genre. Je ne parlerai pas ici de cette foule de crimes et d'infamies dont la superstition et la discorde souillèrent la France. Je m'arrête aux arts dont vous voulez éterniser la gloire. Ils étaient ou ignorés

1. L'inscription mise au bas de la statue de Louis XIV à Montpellier n'était pas en français, comme on pourrait le croire d'après les expressions employées par Voltaire, soit ici, soit ailleurs (tome IV, page 191 et XIV, 515), mais en latin. La voici : LUDOVICO MAGNO COMITIA OCCITANLE INCOLUMI VOVERE . EX OCVLIS SUBLATO, POSUERE ANNO CIO ID CCXVIII. Elle était en six lignes.

ou très-mal exercés, à commencer par celui de la guerre. On la faisait depuis quarante ans, et il n'y eut pas un seul homme qui laissa la réputation d'un général habile, pas un que la postérité ait mis à côté d'un prince de Parme, d'un prince d'Orange. Pour la marine, monsieur, vous qui vous y êtes distingué, vous savez qu'elle n'existait pas alors. Les arts de la paix, qui font le charme de la société, qui embellissent les villes, qui éclairent l'esprit, qui adoucissent les mœurs, tout cela nous fut étranger, tout cela n'est né que dans l'âge qui vit naître et mourir Louis XIV.

J'ai peine à concevoir l'acharnement avec lequel on poursuit aujourd'hui la mémoire du grand Colbert<sup>1</sup>, qui contribua tant à faire fleurir tous ces arts, et surtout la marine, qui est un des principaux objets de votre grand dessein. Vous savez, monsieur, qu'il créa cette marine si longtemps formidable. La France, deux ans avant sa mort, avait cent quatre-vingts vaisseaux de guerre et trente galères. Les manufactures, le commerce, les compagnies de négoce, dans l'Orient et dans l'Occident, tout fut son ouvrage. On peut lui être supérieur, mais on ne pourra jamais l'éclipser.

Il en sera de même dans les arts de l'esprit, comme en éloquence, en poésie, en philosophie, et dans les arts où l'esprit conduit la main, comme en architecture, en peinture, en sculpture, en mécanique. Les hommes qui embellirent le siècle de Louis XIV par tous ces talents ne seront jamais oubliés, quel que soit le mérite de leurs successeurs. Les premiers qui marchent dans une carrière restent toujours à la tête des autres dans la postérité. Il n'y a de gloire que pour les inventeurs, a dit Newton dans sa querelle avec Leibnitz ; et il avait raison. Il faut regarder comme inventeur un Pascal, qui forma en effet un genre d'éloquence nouveau ; un Pellisson, qui défendit Fouquet du même style dont Cicéron avait défendu le roi Déjotarus devant César ; un Corneille, qui fut parmi nous le créateur de la tragédie, même en copiant *le Cid* espagnol ; un Molière, qui inventa réellement et perfectionna la comédie ; et si Descartes ne s'était pas écarté, dans ses inventions, de son guide, la géométrie ; si Malebranche avait su s'arrêter dans son vol, quels hommes ils auraient été !

Tout le monde convient que ce grand siècle passé fut celui du génie ; mais, après les hommes qu'on regarde comme inventeurs, viennent souvent, je ne dis pas des disciples formés dans l'école de leurs maîtres, ce qui serait louable, mais des singes

1. Voyez la note, tome VIII, page 181.



qui s'efforcent de gâter l'ouvrage de ces maîtres inimitables. Ainsi, après que Newton a découvert la nature de la lumière, arrive un Castel, qui veut enchérir, et qui propose un clavecin oculaire.

A peine a-t-on découvert, avec le microscope, un nouveau monde en petit, que voilà un Needham qui imagine avoir fait une république d'anguilles, lesquelles accouchent sur-le-champ d'autres anguilles, le tout dans une goutte de bouillon ou dans une goutte d'eau qui a bouilli avec du blé ergoté. Les animaux, les végétaux, sont produits sans germe, et, pour comble de ridicule, cela est appelé le sublime de l'histoire naturelle.

Sitôt que de vrais philosophes eurent calculé l'action du soleil et de la lune sur le flux et le reflux des mers, des romanciers, au-dessous de Cyrano de Bergerac, écrivent l'histoire des temps où ces mers couvraient les Alpes et le Caucase, et où l'univers n'était habité que par des poissons. Ils nous découvrent ensuite la grande époque dans laquelle les marsouins, nos aïeux, devinrent hommes, et comment leur queue fourchue se changea en cuisses et en jambes. C'est là le grand service que Telliamed<sup>1</sup> a rendu depuis peu au genre humain. Ainsi, monsieur, dans tous les arts, dans toutes les professions, les charlatans succèdent aux bons maîtres; et fasse le ciel que nous n'ayons jamais de charlatans plus funestes!

Puisse votre projet être exécuté! puissent tous les génies qui ont décoré le siècle de Louis XIV reparaître dans la placé de Montpellier, autour de la statue de ce roi, et inspirer aux siècles à venir une émulation éternelle! etc.

9754. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC<sup>2</sup>.

3 mai.

Le vieux malade, qui n'est plus bon à rien dans ce monde, y tient encore, mon cher marquis, par le tendre intérêt qu'il prend à tout ce qui vous regarde. Il se souvient très-bien d'avoir fait sa cour autrefois à la mère de madame votre belle-fille. Il se souvient que cette mère était très-aimable. Vous me paraissez heureux dans tout ce qui vous entoure. Les Anglais que vous m'avez adressés étaient enchantés de votre habitation, de la vie que

1. Voyez tome XXI, pages 186, 331; XXVII, 185.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

vous menez, et surtout de votre personne. J'aurais bien dû me faire un de vos vassaux, plutôt que de choisir ma retraite entre les neiges des Alpes et celles du mont Jura. Je ne conçois pas la ridicule et dangereuse folie de tant de nos Français de tous les étages, depuis les princes jusqu'aux moines, qui sont venus en foule chercher la santé entre nos précipices et nos montagnes, chez des médecins des urines. Quelques-uns sont morts. J'ai tenu bon, parce que je ne sors jamais de ma chambre pendant l'hiver. Je me suis occupé, les étés, à bâtir une espèce de villa assez jolie, qui se flattait de vous recevoir avec M. de Beaumont.

Nous avons actuellement M. de Trudaine; il est protecteur de la ville, et il a ordonné qu'on la pavât.

9755. — A MESSIEURS LES FERMIERS GÉNÉRAUX 1.

A Ferney, 3 mai.

Messieurs, la noblesse de votre procédé envers moi m'enhardit à vous faire des propositions sur des objets plus importants. Il s'agit de votre intérêt avec les habitants qui bordent le pays de Gex du côté du Jura, le long de la petite rivière nommée Valsérine. Les habitants de ce terrain, depuis le petit canton de Lellex jusqu'au Rhône, offrent de vous payer une indemnité telle que vous la jugerez convenable, si vous voulez bien comprendre cette petite langue de terre dans le pays de Gex. Il semble, en effet, qu'en gardant le pont de Bellegarde on serait à l'abri de toute contrebande. C'est à vous, messieurs, qui sans doute connaissez parfaitement le local, à décider si cet arrangement est convenable ou non.

L'autre prière que nos états ont à vous faire est de vouloir bien nous dire combien de sel vous pouvez ordonner qu'on nous fournisse et de quelle qualité, combien de sel de Peccais et combien de sel rouge.

Si vous voulez bien me confier vos intentions, je les communiquerai à nos états, qui partageront ma reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, messieurs, votre, etc.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.



9756. — A M. DE VAINES

3 mai.

Puisque vous daignez, monsieur, admettre dans votre bibliothèque des facéties chinoises<sup>1</sup>, indiennes et tartares, j'ai l'honneur de vous en envoyer un exemplaire ; mais je viens de lire une brochure qui me dégoûte de toutes les autres. C'est un édit sur la liberté du commerce des vins. Il fait un beau pendant avec l'édit du 14 de septembre<sup>2</sup> en faveur des blés.

Je conçois qu'il y ait des gens tout étonnés de voir des traités de politique et de morale avec la formule *Car tel est notre bon plaisir*, mais je ne conçois pas que des gens qui ont de la barbe au menton s'effarouchent des vérités qu'on leur démontre. Il me semble que je vois les médecins du temps de Molière soutenir des thèses contre la circulation du sang. Il est impossible que le parti de ceux qui ferment les yeux à la lumière se soutienne longtemps. Toutes les nouvelles vérités sont d'abord mal reçues chez nous. On est fâché d'être obligé de retourner à l'école, quand on se croit docteur,

Et quæ

Imberbes didicere, senes perdenda fateri<sup>3</sup>.

Enfin, monsieur, ces vins me paraissent avoir une sève et une force toute nouvelle. Je conseille à *Messieurs*<sup>4</sup> d'en boire largement, au lieu d'en dire du mal. Ces bons vins de M. Turgot sont capables de me ranimer. Mon malheur est de n'avoir pas longtemps à en boire.

9757. — A M. LAUS DE BOISSY,

SUR SA RÉCEPTION A L'ACADÉMIE DES ARCADES DE ROME.

A Ferney, 6 mai.

Si j'ai l'honneur, monsieur, d'être votre confrère à Rome, je ne serais pas moins flatté de l'être à Paris : j'ambitionne encore un titre plus flatteur, celui de votre ami ; vos lettres m'en ont inspiré le désir autant que vos ouvrages ont de droit à mon

1. *Lettres chinoises, indiennes et tartares*; voyez tome XXIX, page 451.

2. Voyez page 6.

3. Horace, livre II, épître 1, vers 84-85.

4. Nom que l'on donnait aux conseillers au parlement.

estime ; il est vrai que mon âge, mes maladies, et ma retraite, ne me permettent guère de cultiver une liaison si flatteuse ; mais souffrez que je cherche, dans l'expression de mes sentiments pour vous, une consolation qui m'est nécessaire. Je crois apercevoir dans tout ce que vous écrivez quel est le charme de votre société. J'ai reçu un peu tard le présent charmant dont vous m'honorez : il n'y aurait qu'un Anacréon qui pût mériter une telle galanterie : il aurait chanté vos couplets, je puis à peine les lire, et je n'ai d'Anacréon que la vieillesse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments que je vous dois, votre, etc.

9758. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Ferney, 7 mai <sup>1</sup>.

Mais vraiment vous parlez à un malade de quatre-vingt-trois ans comme s'il était de votre espèce, comme s'il était toujours jeune, comme s'il vivait dans le grand monde, comme s'il pouvait vous amuser dans vos moments perdus, comme si la mort, cette compagne si hideuse, ne l'avait pas déjà entraîné à moitié dans son tombeau ; enfin comme si ce n'était pas de là qu'il vous écrit. Pensez-vous, d'ailleurs, que je sois grand maître des postes ? J'avais envoyé, par M. de Sartines, à M. le comte d'Argental les insipides rogatons <sup>2</sup> dont vous me parlez, et M. d'Argental ne les a point reçus. On ne sait plus ni à quel ministre on peut s'adresser pour faire passer un livre, ni à quel saint il faut se vouer pour le faire. Trouvez-moi une adresse sûre, et je vous ferai tenir tout ce que vous me demanderez ; mais je ne vous enverrai rien de mieux que votre épitaphe de l'ami Fréron.

Savez-vous que j'ai reçu une lettre très-tendre d'une dame qui est sûrement parente de Fréron, si elle n'est pas sa veuve ? Elle m'avoue que ce pauvre diable est mort banqueroutier, et elle me conjure de marier sa fille, par la raison, dit-elle, que j'ai marié la petite-fille de Corneille ; elle me propose le curé de la Madeleine pour l'entremetteur de cette affaire ; ces curés se fourrent partout. J'ai répondu que si Fréron a fait *le Cid* et *Cinna*, je marierai sa fille sans difficulté <sup>3</sup>.

1. Beuchot a daté ces fragments du 7 mars au lieu du 7 mai.

2. Les *Lettres chinoises*, etc.

3. Il y a ici dans Beuchot deux alinéas qui sont dans la lettre à Thibouville du 28 novembre 1774.



M. d'Argental s'est bien donné de garde de m'avouer les dégoûts que le *tripot* vous a donnés à tous deux : c'est un ministre qui ne veut pas révéler la turpitude de sa cour. Vous êtes plus confiant, mon cher Baron, et je n'y suis que plus sensible.....

Envoyez-moi un cœur différent du mien, si vous ne voulez plus être aimé, car j'aurai cette passion pour tout le temps qu'il me restera de vie.

Mes maladies me condamnent à vivre absolument dans la solitude ; mais si quelque voyageur passe vers ma caverne en allant à Paris, je vous enverrai par lui beaucoup de sottises. Pour M<sup>me</sup> Denis, elle ne vous enverra rien, car elle n'écrit à personne. Personne ne vous est plus attaché que moi, monsieur le marquis ; c'est un bonheur que je sens, et auquel je me livre.

9759. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 11 mai.

Mon cher ange, je reçois votre lettre du 2 mai ; elle est bien consolante ; tout ce qui part de vous porte ce caractère ; mais je suis bien ébaubi que vous n'avez pas reçu un paquet qui vous a certainement été envoyé par M. de Sartines. Je ne sais que répondre à M. de Thibouville, qui m'a demandé un paquet semblable. Vous ne sauriez croire à combien de difficultés tout cela est sujet. Il y a quelque génie malin qui persécute les absents, et qui intercepte leur correspondance. Je suis bien fâché d'apprendre que M. d'Ogny, le protecteur de notre colonie, soit le proche parent de M. de Juvigny<sup>1</sup>, que je n'ai jamais vu, et qui s'acharne contre moi d'une manière si bizarre. M. de La Harpe m'avait averti en dernier lieu de l'imposture dont vous avez la bonté de me parler. Je lui ai envoyé un billet<sup>2</sup> signé de ma main, dans lequel j'atteste le roi de Prusse lui-même sur la fausseté de cette imputation. J'ignore si M. de La Harpe aura pu faire insérer cette protestation dans les papiers publics : car il me semble que, depuis quelque temps, il est permis de calomnier dans les gazettes, et qu'il n'est pas permis de se justifier. Je vois surtout que les absents ont tort, et que les battus payent toujours l'amende.

Après les tentatives discrètes, mais assez fortes, auprès du roi

1. Voyez tome XLIX, page 587, et plus loin page 29.

2. Lettre 9739.

de Prusse en faveur de Lekain, il n'y a pas moyen de faire de nouveaux efforts. Il ne m'a rien répondu sur cet article ; il se fâche quand on lui propose, pour la seconde fois, des choses qui ne sont pas de son goût. Il faut prendre les rois comme ils sont. Ce qu'il y a de pis pour Lekain, c'est qu'il prétend avoir sujet de se plaindre de ses camarades encore plus que des rois.

On dit que M<sup>lle</sup> Dumesnil s'est enfin retirée ; mais qui pourra la remplacer ? *Se vo, chi sta? Se sto, chi va?*

Il faut, mon cher ange, que je vous parle d'autre chose. On me mande que le roi a rayé lui-même le chevalier de Boufflers du nombre des colonels<sup>1</sup> ; je ne puis le croire. Quel fondement y aurait-il à cette historiette ? On fait mille contes dans Paris, et je ne crois que ce que vous me dites.

Le gros abbé<sup>2</sup> et sa sœur<sup>3</sup> sont infiniment sensibles à votre souvenir ; et moi, je me mets plus que jamais à l'ombre de vos ailes. Je suis désespéré d'en être si loin.

9760. — A M. MOULTOU<sup>4</sup>.

Ferney, 12 mai.

Je vous renvoie, mon cher philosophe, la lettre de votre grand vicaire. J'y joins un imprimé que vous serez peut-être bien aise de garder. J'en ai reçu un exemplaire de la part de l'avocat. Cette pièce me paraît ce qu'on pouvait faire de mieux en faveur de la loi naturelle contre la loi arbitraire du despotisme. Il me paraît que les choses sont bien changées depuis l'horrible aventure des Calas ; l'excès du fanatisme a servi enfin à faire triompher la raison. On aura beau appeler d'un jugement si juste ; les hommes vertueux et instruits qui composent le conseil casseraient plutôt les lois barbares qui subsistent encore.

Je suis bien étonné qu'un homme qui paraît plein d'esprit et de goût ait pu se tromper à ces misérables lettres, imputées au bon pape Ganganelli. Chaque ligne en décèle le faussaire. On sait assez que c'est un nommé Caraccioli, né Français, qui a pris un nom italien. C'est lui qui avait fait, il y a quelques années, l'histoire de M<sup>me</sup> de Pompadour. Il vit depuis longtemps de ses mensonges littéraires. Ces sottises trompent quelque temps les

1. C'est aussi ce que dit Grimm dans une note de sa *Correspondance*, avril 1776.

2. Mignot.

3. M<sup>me</sup> Denis.

4. Éditeur, A. Coquerel.



étrangers et les provinciaux ; mais elles tombent bientôt dans l'éternel oubli qu'elles méritent. Je ne suis point du tout de l'avis de votre vicaire général, quelque respect que j'aie pour son esprit et pour sa science. On ne veut point du tout détruire ce que vous savez <sup>1</sup> ; ce qui est fondé sur beaucoup d'argent et sur beaucoup d'honneurs est fondé sur le roc. On prétend seulement adoucir l'esprit de ceux qui jouissent de ces honneurs et de cet argent. On a commencé ce grand ouvrage, et on espère qu'il s'achèvera de lui-même.

Je vous embrasse tendrement, mon cher philosophe.

9761. — A M. DE VAINES <sup>2</sup>.

Ferney, 13 mai.

Nous voici donc, monsieur, dans le temps où les édits deviennent des monuments de bienfaisance et de raison qui iront à la postérité. Celui des vins surtout vaut mieux que toutes les chansons à boire que la nation chantait autrefois, et qu'elle ne chante plus.

Nous avons possédé quelques jours M. de Trudaine, lui sixième ; il a été reçu comme un des bienfaiteurs de notre province ; c'est le plus affable et le meilleur des hommes.

Je me flatte qu'aujourd'hui M. de La Harpe est de l'Académie. Il faut bien qu'à la fin justice soit faite. Pourquoi faut-il que je sois hors d'état de faire le voyage ? j'aurais la consolation de lui donner ma voix ; j'aurais surtout celle de vous dérober quelqu'un de vos moments, de vous parler de M. Turgot, et de vous ouvrir mon cœur, qui est plein de lui et de vous.

*Le vieux Malade.*

9762. — A MADAME LA COMTESSE DE VIDAMPIERRE.

15 mai.

Madame, j'ai peur d'avoir perdu votre adresse, mais je ne perdrai jamais le souvenir des bontés dont vous m'honorez, et des nobles sentiments que j'ai admirés dans votre lettre.

1. L'Église catholique.

2. Ce billet, que MM. de Cayrol et François ont daté du 23 mai, doit être du 13. (G. A.)

Je ne suis point inquiet de l'affaire de M. Delisle<sup>1</sup>, puisque vous le protégez. Vous êtes d'un sang<sup>2</sup> à qui les belles-lettres et la philosophie auront une obligation éternelle. J'ai un neveu, d'Hornoy, conseiller au parlement, qui prend le parti de M. Delisle comme moi-même, et qui sera à vos ordres. Il paraît que le temps des Anytus est passé. Vous contribuerez plus que personne, madame, à faire régner la raison, car on me dit que vous l'ornez de toutes les grâces qui assurent son triomphe. Les hommes ne sont gouvernés que par l'opinion, et cette opinion dépend du petit nombre de personnes qui vous ressemblent. C'est par leurs charmes et par la force de leur esprit que le public est dirigé, sans même qu'il s'en aperçoive. Je maintiens qu'il suffit de trois ou quatre dames comme vous, pour rendre une nation meilleure et plus aimable. Je sens combien votre lettre aurait de pouvoir sur moi, si on pouvait se réformer à mon âge.

Je suis, avec un profond respect, etc.

9763. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 mai.

Voici, madame, une aventure toute faite pour ceux qui croiraient aux présages. L'hôtel La Tour-du-Pin est tombé tout entier à Ferney. Racle s'était avisé de faire une cave en sous-œuvre, prétendant soutenir la maison avec des étais : il s'est trompé ; la maison s'est écroulée en un moment ; il a démoli le peu qui restait, et il n'y a pas actuellement le moindre vestige de maison. Si j'étais superstitieux, je prendrais cet accident pour un avertissement du ciel. Ce serait un signe évident que vous avez abandonné entièrement le vieillard de Ferney comme ses mesures ; ce malheur ne me serait pas arrivé si vous aviez daigné continuer à m'écrire. La maison est tombée comme moi dans votre disgrâce. Je suis malheureux de toutes les façons ; tout est en décadence chez moi. L'horreur d'une vieillesse accablée de maladies est bien pire que la chute d'une maison ; mais tout cela, joint au profond oubli dont vous m'honorez, constitue l'état le plus misérable où un pauvre homme puisse se trouver.

Je n'ai ri en su de la perte de cette maison, qui est très-consi-

1. Delisle de Sales.

2. Je ne connais pas la généalogie de M<sup>me</sup> de Vidampierre. (B.)



dérable, qu'après le départ de M. de Trudaine. Il a passé à Ferney quelques jours avec M<sup>me</sup> de Trudaine et M<sup>me</sup> d'Invau. Il ne sait pas encore que cette grande maison est tombée, et que le reste est dédaigné par vous. Je ne lui en dirai rien dans mes lettres; il semblerait que je demanderais du secours au ministère, et assurément je suis bien loin de faire une telle indiscretion.

Au reste, cet accident n'est pas le seul qui me soit arrivé; il avait été précédé, il y a quelques mois, de la chute d'une maisonnette voisine. Me voilà au milieu des débris de toute espèce. J'y comprends les miens de quatre-vingt-deux ans et demi. Voilà par où il faut que tout finisse. Je souhaite au héros de Chanteloup<sup>1</sup> plus de bonheur dans ses palais. Son âme sera toujours plus inébranlable qu'eux. Je cours à *bride abattue* au dernier moment de ma vie. Je mourrai dans la rage de penser qu'il m'a cru capable d'oublier ses bontés. Cette idée désespérante me poursuit jour et nuit. Je voudrais qu'il sût qu'il n'y a personne en France plus tendrement attaché que moi à sa personne. Je l'ai toujours révééré, et j'ose dire aimé autant que j'ai détesté la vénalité des charges<sup>2</sup> en tout genre.

J'ignore plus que jamais ce qu'on fait et ce qu'on dit à Paris: j'ignore surtout quelles sont vos marches; si vous allez en Bourgogne voir monsieur votre frère cette année, si vous daignerez vous souvenir de Ferney, si vous viendrez pleurer ou rire avec moi sur les ruines du château de la Tour-du-Pin. Tout ce que je sais bien, c'est que je me regarderai comme un de vos sujets, et que je vous serai toujours fidèle, soit que vous me continuiez vos bontés, soit que vous m'accabliez de votre disgrâce. Soyez papillon, soyez aigle, je serai toujours l'admirateur de vos ailes brillantes.

*Le triste Hibou de Ferney.*

9764. — A M. DE VAINES.

15 mai.

Ah! mon Dieu, monsieur, quelle funeste nouvelle j'apprends<sup>3</sup>! La France aurait été trop heureuse. Que deviendrons-nous? restez-vous en place? auriez-vous le temps de me rassurer par un

1. Le duc de Choiseul.

2. Voyez une note sur la lettre 9785.

3. La retraite de M. Turgot du ministère, le 11 mai 1776.



mot? puis-je m'adresser à vous pour faire passer ce billet<sup>1</sup>? Je suis atterré et désespéré.

9765. — A M. MARIN<sup>2</sup>.

17 mai.

Vous voyez, monsieur, qu'il y a une Providence; non-seulement j'ai enterré dans la même année La Beaumelle et Catherin Fréron, mais j'ai reçu une invitation de me trouver aux obsèques de Catherin. Une femme, qui est ou sa veuve ou sa proche parente, m'a écrit une lettre anonyme assez bien faite pour me prier, non-seulement de pardonner au défunt, mais encore de marier sa fille, attendu que j'ai marié la petite-fille de Corneille. J'ai répondu que si Catherin Fréron est l'auteur du *Cid* et de *Cinna*, je doterai sa fille sans difficulté.

Il n'y a pourtant pas d'apparence que j'aie à Paris pour faire la noce : je suis trop vieux et trop malade; mais je donnerai ma procuration à M. l'abbé Sabatier. Si je pouvais faire le voyage, ce serait pour vous embrasser. J'aimerais bien mieux souper avec vous que de marier M<sup>lle</sup> Fréron.

9766. — A FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

18 mai.

Monseigneur, je vous avoue que je suis bien étonné. J'avais cru jusqu'ici que Votre Altesse sérénissime se bornait à estimer, à protéger ceux qui donnent d'utiles conseils aux princes. Je viens de lire un petit écrit<sup>3</sup> dans lequel un prince souverain les instruit de leurs devoirs avec autant de noblesse d'âme qu'il les remplit. Celui qui disait autrefois que pour former un bon gouvernement il fallait que les philosophes fussent souverains ou que les souverains fussent philosophes avait bien raison. Vous voilà philosophe, et si je n'étais pas si vieux, je viendrais me mettre aux pieds de votre philosophie sérénissime. Les seigneurs Cattes vos prédécesseurs, ceux qui battirent Varus, ceux qui bravèrent si longtemps Charlemagne, n'auraient jamais écrit ce que je viens de lire. Le siècle où nous sommes sera célèbre par ce pro-

1. Je ne sais s'il s'agit de la lettre précédente (B).

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. *Pensées diverses sur les princes* (par le landgrave de Hesse-Cassel), Lausanne, 1776, in-8° de dix-neuf pages; voyez les lettres 9773 et 9790.



grès des connaissances morales qui ont parlé aux hommes du haut des trônes, et qui ont inspiré des ministres.

Votre Altesse sérénissime sait peut-être déjà que la France vient de perdre les secours de deux ministres philosophes qui pratiquaient toutes les leçons qu'on trouve dans ce petit écrit qui m'a tant surpris. L'un est M. Turgot, qui, en moins de deux ans, avait gagné les suffrages de toute l'Europe; l'autre est M. de Lamoignon, digne héritier d'un nom cher à la France. Ils se sont démis du ministère le même jour, et on pleure leur retraite.

Je ne sais point encore dans mes déserts quel philosophe prendra leur place, et aura la charité de nous gouverner. La sagesse d'aujourd'hui apprend non-seulement à faire du bien, mais à voir d'un œil égal les places où l'on peut faire ce bien, et le repos dans lequel on ne cultive la vertu qu'avec ses amis.

Je ne doute pas, monseigneur, que vous n'adoucisiez le poids du gouvernement par les douceurs de l'amitié. Heureux les peuples qui vous sont soumis! heureux les hommes privilégiés qui vous approchent!

Je suis avec un profond respect, monseigneur, de Votre Altesse sérénissime, etc.

9767. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 21 mai.

Sire, vous allez être étonné en jetant les yeux sur la petite brochure<sup>1</sup> que j'envoie à Votre Majesté : devineriez-vous qu'elle est de monsieur le landgrave de Hesse? Son génie s'est déployé depuis qu'il est devenu votre neveu, et qu'il a lu vos ouvrages. Je ne sais pas positivement s'il avoue ce petit livre, mais je sais certainement qu'il est de lui; c'est un tableau qu'on reconnaîtra aisément pour être d'un peintre de votre école. Vous avez fait naître un nouveau siècle, vous avez formé des hommes et des princes. Dans combien de genres votre nom n'étonnera-t-il pas la postérité!

Nous avons grand besoin que Votre Majesté philosophique règne longtemps; nous avons chez les Welches deux ministres philosophes<sup>2</sup>; les voilà tous deux à la fois exclus du ministère, et qui sait si les scènes des La Barre et des d'Étallonde ne se

1. *Pensées diverses sur les princes*; voyez la lettre précédente.

2. Turgot et Malesherbes.

renouvelleront pas dans notre malheureux pays? La Raison commence à se faire un parti si nombreux que ses ennemis se mettent sous les armes, et on sait combien ces armes sont dangereuses. Il faudra que cette malheureuse Raison vienne se réfugier dans vos États avec ses disciples, comme les protestants vinrent chercher un asile chez le roi votre grand-père. Depuis que je suis au monde, je n'ai vu cette Raison que persécutée; je la laisserai sans doute dans le même état; mais je me consolerai en me flattant qu'elle a un appui inébranlable dans le héros qui a dit :

Mais, quoique admirateur d'Alexandre et d'Alcide,  
*J'eusse aimé mieux pourtant les vertus d'Aristide* <sup>1</sup>.

Je me mets aux pieds de l'Alcide et de l'Aristide de nos jours.

9768. — A M. DE LA HARPE.

22 mai.

Mon cher ami, il n'y avait que votre promotion au fauteuil <sup>2</sup> qui pût me consoler de la perte que tous les vrais philosophes et tous les bons citoyens viennent de faire.

Vous avez, mon cher confrère, une place que vous rendrez plus considérable qu'elle ne l'est par elle-même : tant vaut l'homme, tant vaut l'Académie. Les deux bras de votre fauteuil seront ornés de *Menzicof* et des *Barmécides*. Vous avez enterré Fréron, vous étoufferez les autres insectes dans leur naissance. C'est à présent qu'il y a plaisir à être des Quarante. Votre prose est aussi bonne que vos vers. Je fais un petit recueil de toutes les feuilles que vous avez daigné insérer dans le *Mercure*, et je jette tout le reste au feu. C'est ainsi que je traite tous les journaux; sans cela on aurait une bibliothèque immense de livres inutiles.

Je crois qu'on fait actuellement à Lausanne un recueil de tout ce qu'on a pu rassembler de vos ouvrages <sup>3</sup>. Ce sera un livre qui me sera cher, et que je lirai bien souvent.

Je n'ai point eu encore le courage de faire venir le fatras de

1. Vers du roi de Prusse dans son *Épître à mon esprit*, vers 223-24.

2. La Harpe, élu à l'Académie française à la place de Colardeau, n'y prit séance que le 20 juin.

3. L'édition des *OEuvres de M. de La Harpe*, Yverdon, 1777, est en trois volumes in-8°.



ce Gilles nommé Piron<sup>1</sup> : on ne peut à mon âge souffrir les plaisanteries de la Foire. Je vous sais bon gré de n'être jamais descendu à la plaisanterie bouffonne. Vous avez toujours été fait pour le noble et pour l'élégant ; c'est votre caractère. La bouffonnerie l'aurait dégradé.

Nous avons besoin d'un homme tel que vous. Votre nomination fera taire la racaille des petits auteurs ; ils doivent être confondus et rentrer dans le néant.

Si vous voyez M. de Vaines, je vous supplie, mon cher confrère, de lui dire combien je m'intéresse à lui, et à quel point je suis affligé. Que dit M. d'Alembert ? où est M. de Condorcet ? aurez-vous le temps de répondre à ces questions ? Vous allez travailler à votre discours de réception, et vous vous doutez bien que je l'attends avec quelque impatience.

Je vous embrasse bien tendrement, mon très-cher confrère, et ce n'est pas pour longtemps, car je n'en peux plus. Je crois qu'à la fin je me meurs :

*Supremum... quod te alloquor hoc est.*

(VIRG., *Eneid.*, lib. VI, v. 466.)

9769. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 mai.

Mon cher ange, je suis pénétré de la bonté que vous avez eue de m'écrire dans les tristes circonstances où je me trouve. Je ne serai jamais bien consolé ; mais votre amitié me rend ma douleur plus supportable.

Il m'est impossible de songer actuellement à ces petits changements que vous me proposez ; cela demande une tête libre, et la mienne est bien loin de l'être. Je suis menacé de voir détruire tout ce que j'avais créé ; et, pour comble, en perdant le fruit de toutes mes peines, j'ai encore le ridicule d'avoir paru jouir d'un triomphe passager. Deux beaux colosses, à l'ombre desquels je me croyais en sûreté, tombent et m'écrasent par leur chute. Tous mes chagrins sont augmentés par l'impossibilité où je suis de vous ouvrir mon cœur de si loin. Je peux seulement vous dire que je ne suis pas tout à fait à plaindre, puisque vous m'aimez toujours.

Mon gros neveu et sa sœur ne voient qu'une très-petite partie

1. Voyez lettres 9738 et 9741.

de mes tribulations, et ils goûtent en paix la consolation d'être dans votre souvenir.

J'ai mandé à M. de Thibouville<sup>1</sup> que je n'avais pas pu trouver dans toute la Suisse un seul de ces chiffons<sup>2</sup> qu'il voulait avoir. Il y en avait fort peu, et ce peu est tout dissipé. Je ne savais point qu'il eût une sœur. Il faut que je sois bien provincial ou bien étranger, et malheureusement l'un et l'autre à la fois. Si vous avez la bonté de m'écrire, mettez-moi au fait. Il m'appartient d'écrire aux cœurs affligés. Je me trouve avec eux dans mon élément.

Mais, mon cher ange, je crains de vous excéder par ma douloureuse lettre. J'apprends que La Harpe est encore plus maltraité que moi par l'éditeur de Piron. J'ai reçu une lettre bien singulière d'un homme qui signe *le marquis de Morsans*, et qui éclate en menaces contre La Harpe. J'ai tout lieu de soupçonner que cette lettre est de ce M. de Juvigny. Le moindre mal qu'on puisse faire, quand on reçoit de telles lettres, est de n'en faire aucun usage. Il semble que les épines que j'ai trouvées toujours dans ma carrière piquent à présent La Harpe : c'est le sort de quiconque a des talents. Pardon, mon cher ange, de vous entretenir de tant de misères ; une autre fois je vous parlerai d'un joli théâtre qu'on bâtit dans ma colonie, et où Lekain ne jouera pas devant le roi de Prusse. On me fait espérer que M<sup>lle</sup> Sainval sera de la troupe.

Conservez-moi votre amitié, mon cher ange : c'est la seule chose que j'attende de Paris.

9770. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

29 mai.

J'ose me servir de ma faible main pour remercier enfin mon charmant papillon de s'être ressouvenu de son hibou. Vous êtes vraiment, madame, papillon-philosophe. Je vous rends votre titre, que vous méritez si bien. Ce n'est pas que je me flatte de vous voir voltiger dans nos déserts, et reposer vos belles ailes dans un pays dont vous avez été la protectrice et l'ornement.

Votre hibou sera toujours bien respectueusement, bien tendrement, bien tristement attaché à son brillant papillon ; mais

1. Cette lettre manque.

2. Les *Lettres chinoises, indiennes, tartares*, etc. ; voyez tome XXIX, page 451.



je pérís dans mon corps et dans mon âme. La retraite des deux aigles qui me protégeaient est un coup qui m'accable.

C'est pour rire apparemment que vous parlez de donner de l'argent à Racle. Je crois vous avoir mandé<sup>1</sup> que la maison était tombée parce que Racle avait oublié de la soutenir par des étais lorsqu'il y creusait une cave en sous-œuvre. Il rebâtit à présent cette maison pour un négociant. Elle n'est plus faite pour loger les grâces et l'esprit. De plus, elle était offusquée par deux bâtimens voisins qu'on vient de construire. Pourquoi imaginiez-vous de loger là, quand vous viendriez honorer nos chaumières de votre présence? Pourquoi fuir notre château, tout chétif qu'il est? Songez-vous bien qu'il aurait fallu attendre deux ans avant que votre maison fût meublée, et qu'elle aurait coûté plus de quatre-vingt-mille francs avant que vous eussiez pu y coucher?

Ne pouvant écrire longtemps de ma main, je donne la plume à l'ami Wagnière : car ma faiblesse devient de jour en jour, et d'heure en heure, si insupportable que je ne puis rien faire de tout ce que les autres hommes font. Le désastre qui nous est arrivé, en nous ôtant les deux appuis sur lesquels nous nous reposions<sup>2</sup>, nous a frappés au milieu des plaisirs, comme un coup de tonnerre dans les beaux jours. Saint-Géran<sup>3</sup> bâtissait une salle de théâtre et ses appartenances tout auprès de la place que vous aviez choisie; M. de Trudaine venait de prendre des arrangements pour qu'on pavât notre hameau, devenu ville; M<sup>me</sup> d'Invauc et M. de Trudaine ne songeaient qu'à se réjouir; M. Delille nous récitait de beaux morceaux de sa traduction de *l'Énéide*<sup>4</sup>, lorsque tout à coup nous apprîmes que notre beau rêve était fini. C'est ainsi que les espérances sont toujours trompées d'un bout du monde à l'autre.

J'avais toujours cru que M. de Fargès était intendant du commerce<sup>5</sup>. J'en croyais *l'Almanach royal*, le seul livre, dit-on<sup>6</sup>, qui contienne des vérités; mais si *l'Almanach royal* m'a trompé, à qui faudra-t-il jamais croire? Au reste, je ne pense pas que je doive prendre ce moment pour fatiguer ni les intendans du com-

1. Lettre 9763.

2. Turgot et Malesherbes.

3. Directeur d'une troupe de comédiens (voyez lettre 9784); il est mort le 3 juin 1825, à quatre-vingt-sept ans.

4. La traduction de *l'Énéide*, par l'abbé Delille, a paru pour la première fois en 1804.

5. Dans *l'Almanach royal* de 1775, Fargès est placé à la suite des intendans du commerce; il est parmi eux dans *l'Almanach* de 1776.

6. C'était Fontenelle qui disait cela.

merce, ni les intendants des finances, de mes requêtes en faveur de la colonie. J'ai toujours remarqué que les prières des Rogations n'étaient bonnes à rien, quand l'année était mauvaise. Le meilleur parti est de souffrir sans se plaindre. A quoi servirait-il d'avoir vécu quatre-vingt-deux ans, comme j'ai fait, si je n'avais pas appris à me résigner? C'est ce que je souhaite à un de vos amis, jeune homme de quatre-vingts ans<sup>1</sup>, qui n'a, je crois, de bon parti à prendre que d'être véritablement philosophe. Cette philosophie, dont on a dit tant de mal, est pourtant l'unique consolation, pour les esprits bien faits, dans les malheurs de cette vie. Il n'y a que votre absence, papillon respectable et aimable, dont la philosophie ne peut consoler.

9771. — A M. CHRISTIN.

30 mai.

Vous jugez bien, mon cher ami, de la désolation où nous sommes. Vous êtes dans un faubourg de l'enfer, et moi dans l'autre. J'avais déjà parlé à M. de Trudaine de cette mainmorte gothe, visigothe et vandale. Il pensait absolument comme nous, et il répondait de deux ministres aussi philosophes que lui, et amoureux comme lui du bien public. Il avait fait un petit voyage à Lyon pour y consommer l'affaire des jurandes et des corvées, et pour établir la liberté dans toutes les provinces voisines, lorsque tout d'un coup un courrier extraordinaire lui apporta la fatale nouvelle<sup>2</sup>. Il revint sur-le-champ à la petite maison où il avait laissé madame sa femme, entre Genève et Ferney. Il repartit au bout de deux jours pour Paris, et nous laissa dans le désespoir. Le reste de ma vie, mon cher ami, ne sera plus que de l'amertume; et, s'il est pour moi quelque consolation, elle ne peut être que dans votre amitié.

9772. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE<sup>3</sup>.

31 mai.

Votre prétendu *Pierre Jean* est dans son lit, tout près d'aller trouver cette sœur aimable dont vous me dites tant de bien, et qui cause vos justes regrets. Je suis tellement mort au monde

1. Le maréchal de Richelieu.

2. La retraite de Turgot.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.



depuis longtemps que j'ignorais qu'il y eût un autre vous-même dans un couvent. J'entre dans tous vos sentiments; je voudrais pouvoir vous consoler, ou du moins vous amuser.

Je vous trouve bien hardi d'envoyer par la poste cette moitié de rondeau qui est à la louange de tant de gens<sup>1</sup>. Le sujet de ce rondeau m'intéresse plus que personne. J'ai bien peur d'y perdre le repos de ma vie.

Je plains d'Alembert pour le moment; mais je crois que sa philosophie le consolera. Vous êtes plus sensible, et par conséquent plus à plaindre.

Je vous jure que je ne sais où trouver des *chinoises*<sup>2</sup>, et je vous jure qu'elles ne méritent pas d'être trouvées. Mes chagrins se joignent aux vôtres.

Je vous embrasse bien tendrement, mon très-cher marquis.

9773. — DE FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

Wabern, le 1<sup>er</sup> juin.

Monsieur, vous flattez singulièrement mon amour-propre par l'approbation obligeante que vous voulez bien donner aux *Pensées diverses sur les princes*. Je la dois, cette approbation, à votre amitié pour moi, qui m'est si chère, et non au mérite de l'ouvrage. Je n'ai fait qu'y tracer les sentiments de mon cœur, joints à un peu d'expérience. Que ne suis-je à portée, mon cher ami, de vous voir souvent, pour puiser dans votre conversation les principes difficiles de l'art de conduire les hommes, et de leur faire envisager que tout ce que l'on fait est pour leur propre bien!

Plus je connais M. de Luchet, et plus je l'estime. Quel charme dans la conversation! quelles idées nettes! il s'exprime avec la plus grande facilité et précision. Je l'ai fait directeur de mes spectacles, et l'on dirait qu'il est fait exprès pour cette place.

La France perd beaucoup dans les deux ministres qui ont donné leur démission. Ils étaient philosophes, et cela est rare. Il me semble que l'on fait mal, à moins d'une nécessité absolue, de changer souvent de ministres. L'on perd trop à l'apprentissage. Les regards des politiques sont tournés vers l'Amérique. J'y ai aussi envoyé douze mille hommes qui contribueront, à ce que j'espère, à faire rentrer les rebelles dans leur devoir. Le pays est beau, mais le trajet par mer est fort long.

Conservez-moi toujours votre amitié, étant pour le reste de ma vie avec l'estime la plus sincère, monsieur, votre, etc.

FRÉDÉRIC.

1. Turgot, Malesherbes.

2. Les *Lettres chinoises*.

9774. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET <sup>1</sup>.

5 juin 1776.

Je vous supplie, mon vrai philosophe, de me dire *quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur*; je ne sais que *quomodo* et *quando* <sup>2</sup>. Vous et moi, nous sommes bien affligés, et une de mes douleurs est de mourir sans vous voir.

Écrivez-moi, je vous en conjure, par votre digne ami M. de Vaines.

Le vieux malade de F..... V.

9775. — A M. DE VAINES <sup>3</sup>.

5 juin.

Je suis presque consolé, monsieur; on vous rend justice, et vous pouvez dire : *Uno avulso, non deficit alter*. Il y a quelque temps que je pris la liberté d'écrire à monsieur le grand chancelier d'Angleterre pour un procès assez considérable qu'un homme de ma colonie est obligé de poursuivre à Londres. Je fus très étonné de recevoir deux lettres consécutives de M. le grand chancelier, contre-signées Turgot. Je demandai à M. Dupont l'éclaircissement de cette aventure. Je n'ai point eu de réponse. Oserai-je vous supplier de vouloir bien en faire souvenir M. Dupont, si vous le voyez.

Je suis enchanté que vous conserviez votre place, et que M. Turgot conserve sa philosophie. Il a eu la bonté de m'écrire une lettre dans laquelle j'ai reconnu toute sa belle âme. Le triomphe de M. de La Harpe contribue aussi beaucoup à ma consolation; mais je m'afflige avec M. d'Alembert, et je crains que M. le marquis de Condorcet ne soit trop en colère. On m'assure que votre esprit conciliant vous a attiré tous les cœurs, comme votre probité a subjugué tous les esprits. Mon cœur et mon esprit se mêlent dans la foule.

Je ne sais où est M. de Condorcet; mais permettez-moi de mettre ce petit billet dans votre paquet.

Conservez-moi vos bontés; elles sont chères au vieux malade de Ferney.

1. *OEuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup>; Paris, 1847.

2. Ce que Voltaire désire savoir, ce sont les circonstances du renvoi de Turgot, qui quitta le ministère le 11 mai 1776 et fut remplacé par M. de Clugny.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.



9776. — A M. L'ABBÉ SPALLANZANI<sup>1</sup>.

A Ferney, 6 juin.

Votre lettre, du 31 de mai, ranime mes anciens goûts et mes anciennes espérances. J'avais renoncé à l'honneur de rendre des têtes à des colimaçons. J'avais la modestie de croire que je n'étais point du tout propre à faire des miracles. Je me souvenais pourtant très-bien d'avoir vu revenir des têtes aux limaces incoques que j'avais décapitées ; mais de bons naturalistes avaient bien rabattu ma vanité, en me persuadant que je n'étais qu'un maladroit, et que je n'avais coupé que des visages dont la peau revient aisément. Mais puisque vous m'assurez que vous avez coupé de vraies têtes, et qu'elles sont revenues, *io ripiglio la mia confidenza*, et je recommence à croire la nature capable de tout.

Ce que vous m'apprenez d'animaux morts depuis longtemps, ressuscités par vous, est assurément un plus grand miracle. Vous passez pour le meilleur observateur de l'Europe. Toutes vos expériences ont été faites avec la plus grande sagacité. Quand un homme tel que vous nous annonce qu'il a ressuscité des morts, il faut l'en croire.

Je ne sais ce que c'est que le *rotifera* et le *tardigrado*, ni comment nos naturalistes nomment ces petits animaux aquatiques ; vous les faites réellement mourir en les mettant à sec, et vous les faites revivre longtemps après, en les replongeant dans leur élément.

Après avoir fait, monsieur, des expériences si prodigieuses, vous descendez jusqu'à me demander mon sentiment sur les âmes du *rotifero* et du *tardigrado* : que devient leur âme ? est-elle immatérielle, renaît-elle ? en reprennent-ils une autre ?

Je suis en peine, monsieur, de toute âme et de la mienne ; mais il y a longtemps que je suis persuadé de la puissance immense et inconnue de l'auteur de la nature. J'ai toujours cru qu'il pouvait donner la faculté d'avoir du sentiment, des idées,

1. Lazare Spallanzani, né à Scandiano en 1729, mort à Paris en 1799, avait écrit à Voltaire une lettre où il lui adressait quelques questions au sujet des rotifères et des tardigrades ; voyez page 47 des *Éloges historiques*, par Alibert, 1806, in-8°. — La lettre de Spallanzani, de Pavie, 31 mai, a été signalée dans un catalogue d'autographes avec cette mention : « Superbe lettre scientifique où il remercie Voltaire d'avoir fait bon accueil à ses chétives productions. »

de la mémoire, à tel être qu'il daignera choisir; qu'il peut ôter ces facultés et les faire renaître, et que nous avons souvent pris pour une substance ce qui est en effet une faculté de cette substance. L'attraction, la gravitation, est une qualité, une faculté. Il y a dans le genre animal et dans le végétal mille ressorts pareils, dont l'énergie est sensible, et dont la cause sera ignorée à jamais.

Si le *rotifero* et le *tardigrado*, morts et pourris, reviennent en vie, reprennent leur mouvement, leurs sensations, engendrent, mangent et digèrent, on ne saura pas plus comment la nature leur a rendu tout cela qu'on ne saura comment la nature le leur avait donné; et l'un n'est pas plus incompréhensible que l'autre. J'avoue que je serais curieux de savoir pourquoi le grand Être, l'auteur de tout, qui nous fait vivre et mourir, n'accorde la faculté de ressusciter qu'au *rotifero* et au *tardigrado*. Les baleines doivent être bien jalouses de ces petits poissons d'eau douce.

Si quelqu'un a droit, monsieur, d'expliquer ce mystère, c'est vous. Il est bon aussi de savoir si ces petits animaux, qui ressuscitent plusieurs fois, ne meurent pas enfin tout de bon, et sur combien de résurrections ils peuvent compter.

C'est apparemment d'eux que les Grecs apprirent autrefois la résurrection d'Atalide, de Pélops, d'Hippolyte, d'Alceste, de Pirithoüs. C'est dommage que le secret en soit perdu. Je crois que c'est M. Bonnet, grand observateur, qui a prétendu que nous ressusciterions avec notre devant, mais sans derrière. C'est là le fin du fin, etc.

9777. — DE M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

Ce mercredi, 1776.

Je ne vous ai point écrit, mon cher et illustre maître, depuis l'événement fatal <sup>2</sup> qui a ôté à tous les honnêtes gens l'espérance et le courage. J'ai attendu que ma colère fût un peu passée, et qu'il ne me restât plus que de l'affliction. Cet événement a changé pour moi toute la nature. Je n'ai plus le même plaisir à regarder ces belles campagnes où il eût fait naître le bonheur. Le spectacle de la gaieté du peuple me serre le cœur : ils dansent comme s'ils n'avaient rien perdu. Les loups dont vous avez délivré le pays de Gex <sup>3</sup> vont s'élancer sur le reste de la France, et deux ans d'abstinence ont changé en rage la soif qu'ils avaient du sang du peuple. Croyez-

1. *OEuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup>; Paris, 1847.

2. Le renvoi de Turgot, qui avait eu lieu le 11 mai 1776.

3. Les commis des fermes.



vous qu'ils ont osé demander qu'il ne fût pas permis d'écrire contre eux; cette vile postérité des laquais, des catins, des traitants du dernier siècle, prétend être respectée, et qu'elle le sera? Ils veulent nous mettre un bâillon, de peur que les cris que la douleur nous arrache ne troublent leur repos. Voilà où nous sommes tombés, mon cher et illustre maître, et de bien haut!

Voilà donc enfin La Harpe de l'Académie! J'en ai été bien aise pour lui. Quant à la littérature, je la crois perdue avec tout le reste. Vous ne sauriez croire quel ressort et quelle activité deux ans d'oppression ont donnés à la canaille, et comme elle va profiter de la liberté qu'elle a recouvrée. On ne fera point de mal positif, on ne persécutera point; mais on laissera tous ces fripons subalternes voler, nuire et persécuter à leur gré.

Je tâcherai d'avoir une occasion de vous écrire librement; mais vous savez qu'il y a un certain Rigoley<sup>1</sup>, parent d'un autre Rigoley, et que ce Rigoley est le chef en titre d'un bureau d'espionnage, et de l'espionnage de la plus vile espèce. Or cet homme montre, non pas nos lettres, il ne l'oserait, mais des extraits de nos lettres, non pas au roi, qui est trompé, et que certainement M. Rigoley ne veut pas détromper, mais à toutes les personnes puissantes. Les secrets de toutes les familles, de toutes les amitiés, étaient livrés par lui, il y a quatre ans, à M<sup>me</sup> Du Barry et à sa séquelle. Je ne sais à qui il les livre à présent.

Adieu, mon cher et illustre maître, nous avons fait un beau rêve, mais il a été trop court. Je vais me remettre à la géométrie et à la philosophie. Il est bien froid de ne plus travailler que pour la gloriole, quand on s'est flatté pendant quelque temps de travailler pour le bien public.

9778. — A MADAME LA COMTESSE DE TURPIN<sup>2</sup>.

A Ferney, 6 juin.

Madame, vous et moi avons perdu un ami : je le suivrai bientôt; l'état où je suis m'en avertit à chaque moment. Vous rendez un grand service à sa mémoire, et en même temps au public, en faisant connaître ses ouvrages, et en joignant votre esprit au sien. Pour moi, accablé d'années, de maladies cruelles et d'ennemis plus cruels encore, j'aurais voulu, du fond de ma

1. Rigoley d'Ogny, intendant des postes, dont il a déjà été question page 13, frère de ce Rigoley de Juvigny, avocat de Dijon, qui avait colporté le libelle de Travenol, violon de l'Opéra, contre Voltaire. Ce Rigoley a fait présent au public de l'édition en sept volumes des œuvres complètes de Piron, son compatriote, qu'il appelle *le plus grand poète du siècle*, pour humilier Voltaire. Voltaire parle de Rigoley d'Ogny comme d'un homme à qui « sa colonie a les plus grandes obligations » (lettre à d'Argental, 19 avril 1776).

2. M<sup>me</sup> de Turpin, fille du maréchal de Lovendhal, s'occupait de l'édition des *Ouvres complètes de M. l'abbé de Voisenon*, 1781, cinq volumes in-8°.

retraite et du bord de mon tombeau, épargner à jamais au public tous mes écrits aussi malheureux que moi, et toutes les correspondances des personnes qui valaient mieux que moi en tous genres. La véritable gloire appartient au petit nombre d'hommes qui ont ressemblé à monsieur votre père; ceux qui ne ressemblent qu'à moi doivent être ignorés.

Parmi ceux qui se sont dévoués aux lettres, votre ami s'était distingué par un mérite personnel qui le mettait à l'abri de toutes les horreurs dont j'ai été la victime. Je me suis cru obligé, dans ma dernière maladie, de brûler la plus grande partie de toutes mes correspondances, et d'arracher au moins quelque pâture à la haine et à la malignité. Si j'ai été assez heureux pour conserver quelques-uns de ces légers écrits de M. l'abbé de Voisenon, qui faisaient le charme de la société, je ne manquerai pas de vous les restituer, madame; tout ce qui est du domaine des grâces vous appartient; c'est une grande consolation pour moi de pouvoir obéir à quelques-uns de vos ordres.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

9779. — A MADemoiselle AdÉLAÏDE DE NAR....

Au château de Ferney, 7 juin.

Un vieillard, accablé d'années et de maladies, a reçu deux lettres signées d'une demoiselle de dix-huit ans, accompagnées d'une pièce de vers qui ferait beaucoup d'honneur à un homme de lettres dans la maturité de son âge et de son talent. Ce vieillard n'a pu, jusqu'à présent, marquer son étonnement et sa respectueuse reconnaissance. Il profite d'un moment de relâche que ses douleurs lui laissent, pour féliciter les parents de cette jeune demoiselle d'avoir une fille si au-dessus de son âge. Il lui présente son respect, et sa juste douleur de ne pouvoir lui faire une réponse digne d'elle.

9780. — A M. D'ALEMBERT.

10 juin.

C'est pour le coup, mon cher ami, que la philosophie vous a été bien nécessaire. Je n'ai appris que tard, et par d'autres que par vous, la perte que vous avez faite<sup>1</sup>. Voilà toute votre vie

1. M<sup>lle</sup> de L'Espinasse était morte le 23 mai 1776.



changée. Il sera bien difficile que vous vous accoutumiez à une telle privation. On dit que le logement que vous habitez peut-être déjà est triste. Je crains pour votre santé. Le courage sert à combattre, mais il ne sert pas toujours à rendre heureux.

Je ne vous parle point, dans votre perte particulière, de la perte générale que nous avons faite d'un ministre<sup>1</sup> digne de vous aimer, et qui n'était pas assez connu chez les Welches de Paris. Ce sont à la fois deux grands malheurs, auxquels j'espère que vous résisterez.

Je n'ai point de nouvelles de M. de Condorcet. On le dit non-seulement affligé, mais en colère. Lorsque vous aurez arrangé toutes vos affaires et fini votre déménagement; lorsque vous aurez un moment de loisir, mandez-moi, je vous prie, s'il y a quelque chose à craindre pour cette malheureuse philosophie, qui est toujours menacée. Ah! que nous avons à souffrir de la nature, de la fortune, des méchants et des sots! Je quitterai bientôt ce malheureux monde, et ce sera avec le regret de n'avoir pu vivre avec vous. Ménagez votre existence le plus longtemps que vous pourrez. Vous êtes aimé et considéré; c'est la plus grande des ressources. Il est vrai qu'elle ne tient pas lieu d'une amie intime; mais elle est au-dessus de tout le reste.

Adieu, mon vrai philosophe; souvenez-vous quelquefois d'un pauvre vieillard mourant qui vous est aussi tendrement dévoué qu'aucun de vos amis de Paris.

9781. — A M. DE VAINES<sup>2</sup>.

10 juin.

Les gens qui aiment la vertu et l'esprit, monsieur, se consolent quand ils apprennent quelles attentions on a eues pour vous, et on reprend de nouvelles espérances. On dit que tous les édits rendus et tous les arrangements pris par M. Turgot subsisteront. Si cela est, il est donc clair qu'il avait fait le bien du royaume. Vous devez avoir trop d'occupations pour que je vous importune par une longue lettre, et que je vous fasse des questions. Je me borne à vous dire combien je m'intéresse à votre sort et combien je suis sensible à votre amitié.

Je crois que je puis sans indiscretion recommander les in-

1. Turgot, renvoyé le 11 mai.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

cluses à vos bontés, d'autant plus qu'assurément il n'y a rien dans ces incluses qui puisse compromettre personne. Conservez, monsieur, les sentiments dont vous avez flatté le vieux malade.

9782. — A M. DE LA HARPE.

10 juin.

Mon très-cher confrère, quand les préparatifs de votre réception pourront vous donner un peu plus de loisir, je vous prierai de m'apprendre si, dans la victoire que vous avez remportée, M. Gaillard a été pour vous. Je vous prierai surtout de me dire où est l'intrépide philosophe M. de Condorcet. Est-il à Paris? n'est-il pas occupé à consoler M. d'Alembert? Ni eux ni moi ne nous consolerons jamais d'avoir vu naître et périr l'âge d'or que M. Turgot nous préparait.

J'ignore encore ce que va devenir mon pauvre petit pays de Gex, et ce Ferney, dont j'avais fait un séjour charmant. Je ne vois plus que la mort devant moi, depuis que M. Turgot est hors de place. Je ne conçois pas comment on a pu le renvoyer. Ce coup de foudre m'est tombé sur la cervelle et sur le cœur.

Oui vraiment, M. de Trudaine nous faisait l'honneur d'être à Ferney, et daignait se proposer de l'embellir, lorsqu'un courrier lui apporta la fatale nouvelle. M<sup>me</sup> de Trudaine et M<sup>me</sup> d'Invau avaient amené notre Virgile<sup>1</sup>; et je ne dirai pas

Virgilium vidi tantum<sup>2</sup>,

car je l'ai entendu, et avec très-grand plaisir. Ses vers ressemblent aux vôtres. Voilà l'Académie qui se fortifie. Il faut que M. de Condorcet y entre, et vous serez bien plus forts. Il faudra que les Clément aillent se cacher.

Est-il vrai que l'abbé de La Porte est tuteur des enfants de Fréron? Pour ce qui concerne la charge de folliculaire, on dit que cette dignité passe de droit au fils aîné de maître Aliboron. Je m'intéresse un peu plus à la justice qu'on rend à M. de Vaines, en lui conservant sa place. Il passe pour un homme d'un grand mérite, et il sent le mérite des autres. Il vous aime véritablement. Je le crois très-lié avec M. de Condorcet. *Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es.* Mais, puisque l'on conserve l'homme

1. L'abbé Delille.

2. Ovide, *Tristes*, livre IV, élégie x, vers 51.



qui était le conseil de M. Turgot, on approuve donc les conseils qu'il a donnés. C'est encore là une des énigmes dont je ne puis deviner le mot. Je ne conçois rien à toute cette aventure.

Jouissez en paix de votre gloire, mon cher ami, vous et votre *Menzicof*, et vos *Barmécides*. Soutenez l'honneur des lettres, et faites trembler les sots pervers qui osent être jaloux de vous.

Je suppose que notre cher secrétaire perpétuel<sup>1</sup> est actuellement transplanté au Louvre. Je vais lui écrire. Je vous embrasse, je vous serre entre mes deux faibles bras. V.

9783. — A M. LAUJON<sup>2</sup>.

A Ferney, 11 juin.

Un vieillard de quatre-vingt-trois ans, monsieur, reçut ces jours passés, presque en même temps, un amusement charmant<sup>3</sup> dont il est fort indigne et des reproches de M. le comte de La Touraille, d'avoir tardé trop longtemps à vous remercier. Je suis obligé de vous dire que le ballot dans lequel ce joli présent était enfermé n'arriva dans ma retraite qu'avant-hier. C'est un malheur qui arrive souvent aux pauvres gens qui vivent loin de la capitale. Mon malheur est d'autant plus grand que je suis éloigné de vous pour jamais; et c'est ce qui redouble les obligations que je vous ai d'avoir bien voulu songer à moi, au milieu des plaisirs et de tous les agréments dont vous jouissez. Quoique je sois plus près des *De profundis* que de l'*Allegro*, je sens cependant tout le prix de la grâce que vous me faites. Je suis aussi sensible à de jolies chansons que si je pouvais les chanter. Dans quelque genre que vous exerciez, monsieur, vos talents aimables, vous êtes toujours sûr de plaire. Je suis très-fâché du retardement qui m'a privé si longtemps de vos bontés et qui m'a empêché de vous en remercier.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments, toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc.

*Le vieux Malade de Ferney.*

1. D'Alembert.

2. Pierre Laujon, né à Paris le 13 janvier 1727, nommé en 1807 à l'Institut (Académie française), à la place de Portalis, et mort le 14 juillet 1811.

3. *Les A-Propos de société, ou Chansons de M. L\*\*\** (Laujon), 1776, trois volumes in-8°.

9784. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 juin.

Mon cher ange, vous avez en moi un correspondant bien peu digne de vous. Vous êtes sage et tranquille, et je ne puis parvenir à l'être. J'ai eu beau chercher la retraite, je me trouve, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, secoué par des dissipations qui sont de véritables fatigues, et qui me forcent à vous importuner vous-même. Il n'est pas juste que vous pâtissiez des frivolités de ma jeunesse; cependant il faut que je vous propose de daigner partager un peu mes faiblesses.

Un directeur de troupe, nommé Saint-Géran<sup>1</sup>, fort protégé par M<sup>me</sup> de Saint-Julien et par M. le marquis de Gouvernet son frère, achève actuellement, dans ma colonie, le plus joli théâtre de province. Il demande Lekain pour consacrer cette église immédiatement après le jubilé. Il se flatte que Lekain viendra passer chez nous tout le mois de juillet, si M. le maréchal de Duras lui en donne la permission. C'est une grâce, mon cher ange, qui ne peut être obtenue que par vous. Voyez si vous pouvez vous en charger.

On m'assure que le plaisir d'entendre Lekain pourra diminuer les souffrances dont mes maladies continuelles m'accablent. Je vous devrai, non pas ma santé, car je ne puis espérer à mon âge ce que je n'ai jamais eu de ma vie, mais du moins quelques heures plus tolérables; et il me sera bien doux de vous en avoir l'obligation. Mes colons disent qu'il suffit d'eux pour remplir le spectacle; mais ils se trompent: il me faut Genève, et il n'y a que Lekain qui puisse l'attirer. Il gagnera plus auprès d'une république qu'auprès du roi de Prusse. J'arrangerai volontiers avec Lekain ce que vous m'avez proposé pour *Sémiramis* et pour *Tan-crède*.

Ce que je vous ai mandé<sup>2</sup> des *Lettres chinoises* est très-vrai. On ne sait, au bout de quinze jours, ce que deviennent toutes ces petites brochures; cela s'en va dans les provinces et en Allemagne, et on n'en entend plus parler. Je vous avoue que je voudrais souvent qu'on n'eût jamais parlé de moi, et que j'eusse pu prendre pour ma devise: *Qui bene latuit, bene vixit*<sup>3</sup>; mais on ne peut se soustraire à sa destinée.

1. Voyez pages 23 et 44.

2. Lettre 9769.

3. Ovide, *Tristes*, livre III, élégie IV, vers 25.



Je suis toujours inquiet de cette énorme collection dont Panckouke a eu l'imprudencce de se charger. Toute ma ressource est dans l'espérance qu'il n'en vendra pas un seul exemplaire. S'il arrivait un malheur, je sentirais vivement la perte de deux ministres qui pensaient comme vous, et qui ont quitté leur place bien mal à propos pour les pauvres philosophes. Mon âme n'est point en paix. Je voudrais bien savoir dans quel état est celle de M. le maréchal de Richelieu : elle doit être ulcérée et bouleversée. Il m'avait mandé qu'il comptait publier un résumé de toute son affaire ; mais, si ce résumé est fait par le même avocat qu'il avait choisi, il vaudrait mieux, à mon avis, ne rien écrire. Le public ne pardonne l'ennui en aucun genre.

Je ne puis finir ma lettre sans vous dire un mot de l'idée qui était venue à M. de Thibouville de faire jouer *Olympie*. Peut-être que les deux demoiselles Sainval pourraient représenter la mère et la fille ; et je fais réflexion qu'en ce cas je devrais demander que cette pièce ne fût reprise qu'au temps de Fontainebleau, supposé qu'il y ait un Fontainebleau, car je ne voudrais pas perdre mon Lekain pour le mois de juillet. Il n'y a que vous au monde, mon cher ange, à qui j'ose parler de toutes ces futilités. Vous me les pardonnez ; vous êtes ma consolation dans tous les temps et dans toutes mes rêveries. Tous mes chagrins semblent presque s'évanouir, quand je songe que vous daignez m'aimer.

9785. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

2 juin.

Notre belle bienfaitrice, ce n'est pas moi assurément qui suis le patron du village ; c'est bien vous qui êtes la vraie patronne de la colonie. Vous comblez notre architecte de vos bienfaits. Je présume qu'il vous aura mise au fait de l'état brillant et un peu équivoque de notre fondation. Il vous aura dit, sans doute, que votre autre protégé Saint-Géran est devenu un de nos citoyens, et que tous deux achèvent de bâtir et d'embellir un très-joli théâtre sur lequel on donnera des spectacles dans quinze jours ; Saint-Géran même se flattait de faire venir Lekain et M<sup>lle</sup> Sainval. Il comptait demander votre protection et celle de M. d'Argental, pour faire venir de Paris ces deux personnes, qui auraient donné tant de gloire à notre pays ; mais j'ai bien peur que de si grandes espérances ne s'évanouissent.

Pendant que nous bâtissons un cirque comme les anciens

Romains, nous relevons le palais Dauphin, qui était tombé, comme vous savez ; et il appartient à deux de vos vassaux qui sont sous les ordres de M. le marquis de Gouvernet votre frère ; ce sont de gros négociants de Mâcon.

Tout cela est un peu romanesque. Il y avait à Lausanne une voyageuse qui passait, chez les gens qui aiment les grandes aventures, pour être la veuve du czarowitz<sup>1</sup> assassiné par son père Pierre I<sup>er</sup>, héros du Nord et parricide. Cette dame, quelque temps après, n'avait été que comtesse, au lieu d'être impératrice ; ensuite on l'a intitulée présidente. A la fin, elle est venue chez nous simple conseillère : elle est veuve d'un conseiller de Rouen, nommé Fauvelles d'Hacqueville, et l'ami Racle lui bâtit une maison presque à côté du château. A peine a-t-elle conclu son marché qu'elle est partie pour l'Angleterre ou pour la Russie, après nous avoir donné parole de revenir dès que la maison serait prête. Nous avons actuellement dix-huit bâtiments commencés. Cela ressemble aux *Mille et une Nuits* ; et ce qui pourrait paraître encore plus fabuleux, c'est que le vieillard, qui s'est épuisé dans toutes ces facéties, n'a pas demandé le moindre secours au gouvernement pour l'établissement d'une colonie qui fait un commerce de cinq ou six cent mille francs par an, et qui fait entrer de l'argent dans le royaume. Il a imploré seulement les bontés de M. de Trudaine, pour faire paver dans Ferney deux grandes routes dont la colonie est traversée. M. de Trudaine nous a déjà accordé une partie de cette grâce, et a donné ses ordres pour le reste. Vous savez qu'il était à Ferney lorsque la fatale nouvelle arriva.

Il y a eu de grands changements dans ce monde, depuis que je suis retiré entre le mont Jura et les Alpes. Je porte toujours dans mon cœur le ver rongeur qui me déchire depuis l'aventure du grand Barmécide<sup>2</sup>. Je ne me console point de l'injustice que ce grand homme m'a faite en me croyant ingrat. C'est un crime affreux dont je suis incapable. J'ai toujours pensé que les places de l'aréopage ne devaient pas être vénales ; je l'ai dit cent fois, et je le redis encore plus que jamais. Cela n'a rien de commun avec la générosité de Barmécide. Je ne pouvais certainement deviner dans mes cavernes que le nouveau chef<sup>3</sup> d'un aréopage de passage avait le malheur d'être brouillé avec le plus magna-

1. Voyez tome XL, page 544, et XLI, 55.

2. Le duc de Choiseul.

3. Turgot.



nime de tous les hommes<sup>1</sup>. En un mot, je n'ai jamais discontinué de brûler mon encens au temple de Barmécide le bienfaisant. Vous savez quelle a été ma douleur lorsque j'ai su qu'il me soupçonnait de l'avoir oublié. J'ai écrit quelquefois à M<sup>me</sup> Barmécide pour me justifier ; et, si j'étais près de mourir, j'écrirais encore.

Je vous avertis, notre chère protectrice, que je ne cesserai jamais de me plaindre à vous. Je vous demanderai toujours en grâce de bien faire voir quelle est mon innocence. Je vous importune souvent sur cet objet ; mais les passions malheureuses sont plaintives, et je vous conjure de dire à cet homme sublime qu'il a fait un infortuné. J'aurais encore quatre pages à écrire, mais je me tais.

9786. — DE M. LE MARQUIS DE CONDORCET ?.

12 juin 1776.

Mon cher et illustre maître, M. Panckoucke me met à portée de vous écrire la vérité tout entière.

Vous connaissez le comte de Maurepas, sa faiblesse, sa frivolité, et sa jalousie contre tous les talents supérieurs.

C'était par une impulsion étrangère qu'il s'était déterminé à faire M. Turgot contrôleur général. Le caractère, la vertu, les grandes vues de M. Turgot l'étourdissaient et l'humiliaient. Tout alla cependant assez bien jusqu'au temps des émeutes<sup>3</sup>. Mais alors l'activité et la force d'âme que déploya M. Turgot fit, avec l'indifférence et la nullité du premier ministre, un contraste que celui-ci ne put digérer. On fit cette chanson contre lui :

Monsieur le comte, on vous demande :  
Si vous ne mettez le holà,  
Le peuple se révoltera.  
— Dites au peuple qu'il attende ;  
Il faut que j'aïlle à l'Opéra.

Il y avait été réellement le jour de l'émeute, et l'on savait que M. Turgot avait passé trois nuits de suite. M. Le Noir<sup>4</sup>, espèce de valet aux gages de tous les ministères, plaisait assez à M. de Maurepas ; M. Turgot le fit renvoyer par le roi, sans en avoir prévenu l'autre. Le parlement, qui voulait augmenter les soulèvements en faisant semblant de les calmer, fut réduit au silence. On n'avait su combien cet acte était nécessaire qu'à onze heures du soir. M. Turgot partit pour Versailles ; il réveilla le roi. Le con-

1. Le duc de Choiseul.

2. *OEuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup> ; Paris, 1847.

3. La révolte des blés en 1775.

4. Lieutenant de police.

seil fut assemblé pendant la nuit, le lit de justice résolu, les affiches d'un arrêt séditioneux couvertes avant le jour. M. de Maurepas, étonné, effrayé, avait laissé faire; mais il lui resta contre M. Turgot une jalousie d'autant plus grande qu'incapable de sentir l'âme de M. Turgot, il le regarda comme un rival dangereux. Le garde des sceaux<sup>1</sup> s'aperçut de ce sentiment, et eut soin de le nourrir. Il devait la dignité de chef de la magistrature à son talent pour jouer les Crispins, et au mérite d'avoir fait rire M<sup>me</sup> de Maurepas et ses femmes en jouant des parades à Pont-Chartrain. Livré toute sa vie à la crapule, il joignait le ton le plus bas à l'âme la plus vile. Dans les temps où l'on payait les parlements, il avait reçu quatre cent mille francs pour payer ses dettes. Malheureusement il avait assez d'esprit pour sentir combien M. Turgot devait le mépriser, et qu'il ne pourrait, tant qu'il serait en place, ni se faire donner de l'argent ni en prendre. Les édits de M. Turgot étaient dressés, il fallut les communiquer à M. de Maurepas, au garde des sceaux, et à M. de Malesherbes. Le garde des sceaux, après avoir d'abord combattu celui des jurandes, sut, par ses émissaires, que l'édit des corvées était celui qui offensait le plus les parlements. Plus de la moitié des membres de ce corps, sortis ou de la finance ou de la valetaille du siècle dernier, tenait fortement aux privilèges de la noblesse. Le garde des sceaux dirigea en conséquence ses efforts contre l'édit des corvées. Il donna au roi un mémoire digne des charniers Saints-Innocents. M. Turgot eut la bonté d'y répondre en détail. Le roi lut tout cela, il parut convaincu. Dès lors le garde des sceaux n'osa plus s'opposer directement; il se contenta de soulever en secret les parlements. Il fit dire au roi, par M. de Maurepas, que M. Turgot était un ennemi de la religion et de l'autorité royale, et qu'il allait bouleverser l'État.

On chargea Seguier de faire des réquisitoires, tantôt contre un livre *sur les Droits féodaux*<sup>2</sup>, et tantôt contre un Dictionnaire théologique, ensuite contre un monarque accompli. On insinua adroitement que M. Turgot voulait anéantir les privilèges de la noblesse, et que depuis son ministère l'impiété et la sédition marchaient tête levée. Il n'eut pas de peine à faire sentir au roi l'absurdité du parlement. Mais M. de Maurepas montrait de son côté les parlements révoltés, la noblesse dans l'inquiétude, les financiers prêts à faire banqueroute. Le roi, peu éclairé, n'ayant aucun principe fixe, porté naturellement à la défiance, penchant que M. de Maurepas augmentait en lui disant du mal de tous les gens honnêtes, était ébranlé.

M. de Malesherbes eut alors l'imprudence de confier à M. de Maurepas le dessein qu'il avait de se retirer. Né avec beaucoup d'esprit, de facilité pour les sciences, et d'éloquence naturelle, il a, soit par goût, soit par défaut de rectitude dans l'esprit, un penchant pour les idées bizarres et paradoxales; il trouve dans son esprit des raisons sans nombre pour défendre le pour et le contre, et n'en trouve jamais aucune pour se décider. Particulier, il avait employé son éloquence à prouver aux rois et aux ministres qu'il fallait

1. Maupeou.

2. Par M. de Boncerf.



s'occuper du bien de la nation; devenu ministre, il l'employait à prouver que le bien est impossible.

Quelques dégoûts qu'il a éprouvés; la perte de sa considération dans le public, causée parce qu'on ne voyait sortir de son département ni lois utiles, ni réformes d'abus; la perte de sa considération dans la magistrature, qui lui reprochait d'avoir été de l'avis du lit de justice; la tournure de son esprit, absolument opposé à celui d'administration, et qui lui rendait sa place insupportable, tout cela le détermina à quitter. M. de Maurepas, qui n'aurait osé attaquer M. Turgot et lui, voulut profiter de sa retraite pour perdre le restaurateur de la nation et l'ami du peuple. Il s'y prit avec adresse. Il savait qu'une réforme dans la dépense de la maison du roi était nécessaire; que sans cela, au lieu de diminuer les dettes et les impôts, il faudrait les augmenter incessamment, et que M. Turgot était prêt de présenter au roi un mémoire qui lui montrerait l'état de ses finances et la nécessité de réformer la cour, si on ne voulait ni se déshonorer par une banqueroute, ni se rendre odieux en écrasant le peuple. Il n'y aurait eu alors que deux partis: ou consentir à la réforme, ou laisser partir M. Turgot. Le roi n'aime pas le faste; il a naturellement le sens assez droit; son âme n'est point encore corrompue; il est faible, mais sans passions. Il pouvait accepter le plan, et dès lors M. Turgot devenait inattaquable. Il était donc nécessaire de prévenir ce moment. M. de Maurepas imagina d'insinuer au roi de prendre M. Amelot pour ministre. Vous le connaissez: on ne lui reproche qu'une bêtise au-dessus de l'ordre commun; mais il était aisé de prévenir cette objection. Ce projet réussit, et la réforme devenant impossible avec M. Amelot, il fallait, ou que M. Turgot quittât, ou qu'il attendit jusqu'à ce que l'impossibilité de payer sans faire des manœuvres malhonnêtes le forçât à s'en aller.

M. Turgot fut averti de l'affaire de M. Amelot: il en parla avec force; il écrivit au roi; il lui montra de nouveau la nécessité d'une réforme que M. Amelot ne ferait pas; que la ruine de la nation et de la gloire du roi serait la suite de cette nomination; que le garde des sceaux avait par ses intrigues amenté les parlements contre l'autorité; qu'on cherchait de toutes parts à augmenter les difficultés de faire le bien. Le roi eut la faiblesse de montrer cette lettre à M. de Maurepas. Il n'y avait plus à reculer. Il revint à ses anciennes inculpations contre M. Turgot; il fit dire par M. d'Ogny<sup>1</sup>, qui ouvre les lettres à la poste, que le mécontentement était général en France, et avait M. Turgot seul pour objet. Ce d'Ogny était l'ennemi personnel de M. Turgot, qui l'avait traité avec le mépris que mérite l'infamie du métier qu'il fait. D'ailleurs il sentait que si jamais M. Turgot devenait ministre prépondérant, cet odieux espionnage serait détruit.

M. Turgot était décidé à la retraite, et il ne voulait que parler au roi encore une fois: il alla chez lui le samedi, mais le roi était à la chasse; il y retourna, mais le roi était au débotté, et il fallait l'attendre. M. Turgot remit au travail du lendemain; mais M. de Maurepas, qui avait craint cette entrevue, fit entendre que l'on ne devait pas attendre la démission de M. Turgot, qu'il

1. Rigoley d'Ogny; voyez une note de la lettre 9777.

ne fallait pas laisser dire qu'il s'en allait pour n'avoir pu faire le bien, mais annoncer qu'on l'avait renvoyé parce qu'il n'était pas propre à sa place. Voilà les intrigues de M. de Maurepas auprès du roi; voici maintenant ce qu'il a voulu montrer au public.

Le comte de Guines a été accusé par son secrétaire d'avoir joué dans les fonds publics à Londres, et de l'avoir ensuite désavoué pour se dispenser de payer. Sa réponse est que, sachant la paix faite, il n'aurait pu jouer qu'à jeu sûr. Mais elle ne vaut rien; il est prouvé au roi, à M. de Maurepas et aux ministres, que M. de Guines ne savait rien de la négociation relative à cette paix, et que lorsque le chargé d'affaires lui en rendait compte par pure politesse, il le communiquait à tort; il est prouvé qu'il ne savait pas la négociation finie lorsqu'il a joué. Le comte de Guines est donc coupable. Mais la reine, que l'on n'en a pas instruite, et qui le croit victime de M. d'Aiguillon, le protège. M. de Maurepas a déterminé le roi à faire M. de Guines duc, malgré ce qu'il en savait, et il l'a été apprendre à la reine, espérant se réconcilier avec elle; charger auprès d'elle MM. Turgot et Malesherbes du rappel de M. de Guines; la charger auprès du public du renvoi de M. Turgot, en obtenir le rappel de M. d'Aiguillon, neveu de sa femme, et la consoler par là du renvoi de M. Turgot, parce que, tout en désirant son départ, elle avait trouvé cette forme indécente.

Ce beau projet n'a point réussi. M. de Maurepas comptait sur le peu d'esprit de la reine; mais il oubliait que, n'ayant pas comme lui le bonheur d'être eunuque, elle avait un peu d'âme. Elle lui a donc refusé le retour de M. d'Aiguillon, a déclaré hautement qu'elle n'était pour rien dans le renvoi de M. Turgot, a traité M. de Maurepas avec le mépris le plus froid et le plus gai, et a répété tout haut ce qu'elle lui avait dit.

M. de Saint-Germain a témoigné la plus grande joie du renvoi de l'homme à qui il devait sa subsistance et sa place. Le motif est aussi noble que l'action. Il demandait 350,000 livres pour son établissement. M. Turgot voulait qu'en ce cas l'argenterie et les meubles passassent à son successeur; il espère que M. de Clugny sera moins difficile. Son ordonnance est un chef-d'œuvre d'hypocrisie: il la commence par déclarer que le roi ne souffrira aucun officier connu par son irrégion ou ses mauvaises mœurs. Il aurait donc fallu chasser des armées non-seulement le prince Eugène, le maréchal de Saxe, le grand Condé, le roi de Prusse, mais M. le comte de Saint-Germain lui-même. D'ailleurs il n'aurait pas dû prendre pour adjoint un coureur de filles, ni donner des régiments aux gens de la cour les plus décriés par leurs mœurs.

Le successeur de M. Turgot<sup>1</sup> est ce qu'on appelle un fripon, dur, emporté, ivrogne, joueur et débauché. M. de Maurepas lui a communiqué son goût pour les fermiers généraux: il a déclaré qu'il ne ferait rien qui pût leur déplaire.

A quels maîtres, grands dieux! livrez-vous l'univers!

1. M. de Clugny.



Lorsque le Clugny a été reçu à la chambre des comptes, M. de Nicolai lui a fait un compliment qui était une satire de l'administration précédente. La raison en est que M. Turgot lui a refusé de l'argent pour son frère.

On dit tout haut que tout ce qui compose le ministère sera chassé incessamment pour faire place à M. de Choiseul.

Je vous embrasse, et vous aime comme vous savez.

9787. — A M. LE GENTIL 1.

A Ferney, 14 juin.

Je ne puis trop vous remercier, monsieur. Le mémoire<sup>2</sup> que vous avez eu la bonté de m'envoyer est si instructif que je vous prie de m'instruire encore. Vous avez deviné la grande énigme des brachmanes : elle ressemble à la période julienne de Scaliger, qu'on aurait prise au pied de la lettre, et dont un philosophe découvrirait la composition.

Ou je me trompe, ou les brames attribuent six cent mille années à leurs quatre jogues. Peut-être qu'en se servant de votre méthode, on pourrait découvrir le mystère de ces siècles. La période serait curieuse. Elle servirait à faire soupçonner du moins pourquoi les Chaldéens, imitateurs des Indiens, prétendent autrefois avoir des observations de plus de quatre mille siècles.

Il est certain que les Indiens furent les premiers de tous les hommes qui connurent la précession des équinoxes. Ils ne se trompèrent que de deux secondes par année. Ne se pourrait-il pas qu'ils eussent calculé une période de six cent mille ans sur la révolution résultante de leur cycle de vingt-quatre mille ans, fondée sur cette précession des équinoxes?

M. Holwell et M. Dow prétendent qu'on ne peut tirer aujourd'hui ces secrets que du petit nombre de brames qui fouillent à Bénarès dans les ténèbres de leurs antiquités ; mais vous avouez, monsieur, qu'ils sont peu communicatifs, et vous avez la bonne

1. Guillaume-Joseph-Hyacinthe-Jean-Baptiste Le Gentil de La Galaisière, né à Coutances le 12 septembre 1725, membre de l'Académie des sciences en 1753, alla, en 1760, à Pondichéry pour observer le passage de Vénus sous le disque du soleil. Il est mort le 22 octobre 1792. Il avait fait imprimer la lettre de Voltaire, aux pages 842-44 de son *Voyage dans les mers de l'Inde*, 1781, in-4°. Cette impression présente quelques variantes que j'ai cru inutile de relever. Je dirai seulement qu'on n'y trouve pas les deux dernières lignes du premier alinéa. (B.)

2. *Premier Mémoire sur l'Inde* (dans l'*Histoire de l'Académie royale des sciences*, 1772, deuxième partie, pages 169-214).

foi de nous faire entendre qu'ils ne méritent guère qu'on aille sur le Gange pour les interroger. Pour moi, monsieur, c'est à vous seul que je prends la liberté de faire des questions. Trouvez bon que je vous demande si les noms des signes de leur zodiaque ont toujours été les mêmes ; et s'il serait vrai que les Grecs, qui voyagèrent autrefois dans l'Inde, y eussent établi peu à peu les noms et les signes que nous avons reçus d'eux. C'est un savant jésuite, nommé Pons, qui le dit dans sa lettre au Père Du Halde, tome XXVI<sup>e</sup> des *Lettres curieuses* <sup>1</sup>.

Je ne conçois guère comment les brachmanes, qui étaient si jaloux de leur science, auraient reçu de quelques Grecs un zodiaque étranger qui n'était nullement convenable à leur climat : car, s'il est vrai que les Grecs eussent désigné leur première dodécatémerie par le bélier, parce que les agneaux naissaient d'ordinaire en Grèce au mois de mars ; si leur second signe avait été un taureau, parce qu'on commençait les labours au mois d'avril ; si une fille tenant en ses mains des épis de blé avait été le symbole du sixième mois, comment des Indiens, qui ne connaissaient pas le blé, auraient-ils pu adopter ces signes ?

Mais, supposé que les Indiens, regardés par les Grecs comme les précepteurs du genre humain, et chez qui ces Grecs mêmes n'avaient d'abord voyagé que pour s'instruire, eussent pourtant tenu d'eux leur zodiaque, pourquoi les brachmanes auraient-ils substitué la constellation du chien à la constellation grecque du bélier ? Je vous demanderais encore s'il n'est pas vrai que la mythologie indienne soit l'origine de toutes les mythologies de notre hémisphère, et si on ne doit pas être convaincu après avoir lu M. Holwell et M. Dow ? Le gouverneur de la compagnie des Indes d'Angleterre, que je vis à Ferney l'année passée, m'assura que tout ce que ces deux Anglais avaient écrit était très-vrai. Je vous demande pardon, monsieur, de vous faire des questions si frivoles ; mais votre bonté m'a encouragé.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre, etc. <sup>2</sup>.

1. *Lettres édifiantes et curieuses écrites des Missions étrangères, 1707-1776*, trente-quatre volumes in-12. Il y a des éditions postérieures.

2. Une lettre du comte de Vergennes à Voltaire, à la date du 14 juin 1776, est signalée dans un catalogue d'autographes avec cette mention : « Belle lettre où il lui marque son estime et sa considération. »



9788. — A M. DUPONT,

AVOCAT A COLMAR.

Ferney, 15 juin.

Mon cher ami, le bon M. Roset arriva hier avec ses mille louis, qui disparaissent aujourd'hui. Il en faudrait encore quatre mille pour payer les folies utiles que j'ai entreprises. Il n'appartenait pas à un pauvre homme de lettres de fonder une jolie ville, dans laquelle on fait déjà pour environ cinq cent mille francs de commerce par an. Mon insolence me fait voir du moins quel bien les seigneurs pourraient faire dans leurs provinces, s'ils savaient demeurer chez eux. Ils aiment mieux dépenser cent mille écus à la cour pour obtenir une pension de deux mille. Leur folie ne vaut pas la mienne. Je m'y suis pris trop tard, mon cher ami, pour faire ce petit bien. M. Turgot, le père du peuple, m'encourageait. Il avait délivré mon petit pays des alguazils de la ferme générale et de la tyrannie des gabelles. La destitution de ce grand homme m'écrase, et je vais mourir en le regrettant.

Soyez sûr que je regrette aussi mon ami de Colmar<sup>1</sup>, qui pense comme M. Turgot; mais je ne regretterai guère la vie. Je vous embrasse tendrement.

*Le vieux Malade, VOLTAIRE.*

9789. — A M. TURGOT<sup>2</sup>.

17 juin.

Monsieur, le vieux malade de Ferney, toujours affligé, mais presque consolé par vos bontés, vous réitère ses respects, ses hommages et sa reconnaissance, et vous supplie, quand vous verrez votre vertueux ami<sup>3</sup>, de vouloir bien lui faire lire pour vous deux seuls ce petit écrit<sup>4</sup>, que je mets à vos pieds et aux siens.

9790. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 18 juin.

Je reviens après avoir visité mes demi-sauvages de la Prusse; et, pour me corroborer, j'ai trouvé ici la lettre que vous avez bien voulu m'écrire<sup>5</sup>.

1. Dupont lui-même.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Malesherbes.

4. *L'Épître à un homme*. Voyez tome X, page 451.

5. La lettre 9767.

Je vous remercie du *Catéchisme des souverains*, production que je n'attendais pas de la plume de monsieur le landgrave de Hesse. Vous me faites trop d'honneur de m'attribuer son éducation. S'il était sorti de mon école, il ne se serait point fait catholique, et il n'aurait pas vendu ses sujets aux Anglais comme on vend du bétail pour le faire égorger. Ce dernier trait ne s'assimile point avec le caractère d'un prince qui s'érige en précepteur des souverains. La passion d'un intérêt sordide est l'unique cause de cette indigne démarche. Je plains ces pauvres Hessois, qui termineront aussi malheureusement qu'inutilement leur carrière en Amérique.

Nous avons appris également ici le déplacement de quelques ministres français. Je ne m'en étonne point. Je me représente Louis XVI comme une jeune brebis entourée de vieux loups : il sera bien heureux s'il leur échappe. Un homme qui a toute la routine du gouvernement trouverait de la besogne en France; épié, séduit par des détours fallacieux, on lui ferait faire des faux pas : il est donc tout simple qu'un jeune monarque sans expérience se soit laissé entraîner par le torrent des intrigues et des cabales. Mais je ne croirai jamais que la patrie de Voltaire redevienne de nos jours l'asile ou le dernier retranchement de la superstition. Il y a trop de connaissances et trop d'esprit en France pour que la barbarie superstitieuse du clergé puisse commettre désormais des atrocités dont les temps passés fourmillent d'exemples. Si Hercule a dompté le lion de Némée, un fort athlète, nommé Voltaire, a écrasé sous ses pieds l'hydre du fanatisme.

La raison se développe journellement dans notre Europe; les pays les plus stupides en ressentent les secousses. Je n'en excepte que la Pologne. Les autres États rougissent des bêtises où l'erreur a entraîné leurs pères : l'Autriche, la Westphalie, tous, jusqu'à la Bavière, tâchent d'attirer sur eux quelques rayons de lumière. C'est vous, ce sont vos ouvrages qui ont produit cette révolution dans les esprits. L'hélépole de la bonne plaisanterie a ruiné les remparts de la superstition, que la bonne dialectique de Bayle n'a pu abattre.

Jouissez de votre triomphe; que votre raison domine longues années sur les esprits que vous avez éclairés; et que le patriarche de Ferney, le coryphée de la vérité, n'oublie pas le vieux solitaire de Sans-Souci. *Vale.*

FÉDÉRIC.

9791. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 24 juin.

Eh bien! madame, tandis que vous nous abandonnez, voilà Saint-Géran<sup>1</sup> qui nous donne dans Ferney le bal et la comédie. Il a fait bâtir une salle de spectacle très-ornée, très-bien entendue, et très-commode. Deux choses me privent de ces plaisirs : ma

1. Voyez lettre 9770.



déplorable vieillesse et votre absence. Je me console un peu en vous écrivant de cette main qui est bien faible, et qui fait un effort en étant conduite par mon cœur. J'ai une grâce à vous demander, et voici ce que c'est.

Vous vous souvenez du procès de M. de Morangiés. Il y avait dans cette affaire un cocher fort célèbre, nommé Gilbert<sup>1</sup>, qui déposa effrontément contre le comte de Morangiés, et qui le fit condamner au bailliage du Palais par un polisson nommé Pigeon, et par quelques gens de cette espèce. La cabale mettait le cocher Gilbert au rang des grands hommes qui se sont immortalisés par la seule vertu.

On me mande aujourd'hui que ce Caton-Gilbert a été pris volant dans la poche, qu'il est convaincu d'être plus faussaire que M<sup>me</sup> de Saint-Vincent n'est accusée de l'être, qu'il est dans les cachots du Châtelet, et qu'il va être pendu. Comme je me suis un peu mêlé de l'affaire de M. de Morangiés, je m'intéresse à celle du cocher Gilbert, et je vous supplie instamment, madame, de me mander ce que vous en aurez pu apprendre. Il est très-utile de connaître les gens qui se sont fait un grand parti dans la canaille.

Je ne vous parle point de la cour et du ministère. Je ne sais si M. Turgot est à la campagne chez M<sup>me</sup> la duchesse d'Enville. J'attendrai tristement, mais patiemment, ce qu'on décidera de Ferney. Vous serez toujours la divinité de nos cantons, soit qu'on nous favorise, soit qu'on nous opprime. Nos dragons rouges, nos dragons verts, notre artillerie<sup>2</sup>, et nos cœurs, seront toujours à vos pieds.

9792. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 juin.

Mon cher ange, ce n'est pas de mon joli théâtre, ce n'est pas de Lekain que je veux parler, c'est d'un cocher. Hélas ! ce n'est pas d'un cocher pour me mener à Paris à l'ombre de vos ailes, c'est d'un cocher nommé Gilbert, dont vous ne vous doutez pas. Ce Gilbert est le même qui déposa contre M. de Morangiés, qui le fit condamner, par le nommé Pigeon et consorts, à payer cent mille écus, à garder prison, à être admonesté, etc. La cabale avocassière, convulsionnaire, usurière, prônait dans tout Paris

1. Gilbert ; voyez tome XXXVIII, pages 477, 513 ; et ci-après, lettre 9796.

2. Voyez tome XLIX, page 383.

ce Gilbert comme un Caton : c'était le cocher qui conduisait le monde dans le chemin de la vertu. Ce Caton, Dieu merci, vient d'être pris volant dans la poche et faisant de faux billets : il est dans les prisons du Châtelet. Je vous demande en grâce de vous en informer. Il est bien doux et bien utile de connaître à fond les gens qui ont séduit la canaille, comme les faux Messies et M. Gilbert : cela est important. Envoyez un valet de chambre demander des nouvelles de ce brave Gilbert.

Ne serez-vous pas charmé de voir tous ces impudents brailards du barreau humiliés? N'est-ce pas une grande consolation de confondre ceux qui avaient vu Du Jonquay porter à pied cent mille écus, et faire vingt-six voyages, l'espace de six lieues, en trois heures? N'est-il pas plaisant de confondre un peu ces témoins de miracles, et de pouvoir faire rougir tout Paris, si on ne peut le corriger? Ayez pitié de ma curiosité : c'est une grande passion.

On disait hier que M<sup>lle</sup> Raucourt était à Genève ; mais je n'en crois rien. On prétend qu'elle va en Russie, et que depuis longtemps elle avait fait son marché.

Je vous conjure d'être aussi curieux que moi sur le cocher Gilbert.

9793. — A M. MARIN 1.

24 juin.

Monsieur le philosophe, avez-vous tellement renoncé au monde que vous ne soyez pas informé du dernier acte de la tragi-comédie des Véron et du fameux cocher Gilbert? On me mande que ce Gilbert, que tant d'avocats avaient traité de Caton, est enfin reconnu pour un Cartouche, et qu'il est actuellement dans les cachots du Châtelet pour vol et pour crime de faux. Voilà M. Linguet bien justifié, et les avocats qui s'étaient élevés contre lui bien confondus. Je vous demande en grâce de m'apprendre où en est cette affaire. Une telle aventure doit, ce me semble, faire rentrer en eux-mêmes ceux qui soutinrent avec tant d'acharnement et d'absurdité le roman de cent mille écus portés en treize voyages, et la vertu du cocher Gilbert encore plus incroyable que les cent mille écus. Cela doit bien apprendre à nos Parisiens à précipiter un peu moins leurs jugements. Mais nos Parisiens ne se corrigeront pas. Les convulsionnaires feraient

1. Éditeurs, de Cayrol et François.



demain une Saint-Barthélemy, et les abonnés de l'Opéra se battraient après-demain pour une danseuse, si on les laissait faire.

Quoi qu'il en soit, je vous prie très-instamment de vouloir bien vous informer de ce qu'est devenu Caton-Gilbert. Est-il pendu? est-il aux galères, ou achète-t-il une charge de conseiller au parlement, comme son ami Du Jonquay en devait acheter une?

N'oubliez pas le solitaire votre ami, qui écrit rarement, mais qui ne vous oubliera jamais. V.

## 9794. — DE M. D'ALEMBERT.

Ce 24 juin.

Je ne vous ai point appris mon malheur, mon très-cher et très-digne maître; d'abord parce que je n'avais pas la force d'écrire, et ensuite parce que je n'ai pas douté que nos amis communs ne vous en instruisissent. Je ne m'apercevrai du secours de la philosophie que lorsqu'elle aura pu réussir à me rendre le sommeil et l'appétit, que j'ai perdus. Ma vie et mon âme sont dans le vide, et l'abîme de douleur où je suis me paraît sans fond. J'essaye de me secouer et de me distraire, mais jusqu'à présent sans succès. Je n'ai pu m'occuper, depuis un mois que j'ai essuyé cet affreux malheur, qu'à un éloge<sup>1</sup> que j'ai lu à la réception de La Harpe, et dans lequel il y avait plusieurs choses relatives à ma situation, que le public a bien voulu sentir et partager. Ce succès n'a fait qu'augmenter mon affliction, puisqu'il sera ignoré pour jamais de la malheureuse amie qu'il aurait intéressée.

Adieu, mon cher maître; quand ma pauvre âme sera plus calme et moins flétrie, je vous parlerai des autres chagrins que je partage avec vous, mais qui, en ce moment, sont étouffés par une douleur plus vive et plus pénétrente. Conservez-vous, et aimez toujours *tuum ex animo*.

## 9795. — DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Czarskozélo, 14-25 juin.

Monsieur, plus on vit dans ce monde, et plus on s'accoutume à voir alternativement les événements heureux céder la place aux plus tristes spectacles, et ceux-ci à leur tour suivis de scènes étonnantes. Les pertes dont vous me parlez<sup>2</sup>, monsieur, m'ont touchée sensiblement en leur temps par toutes les circonstances malheureuses qui les ont accompagnées, aucun

1. *Éloge de M. de Sacy*, lu à l'Académie française le 20 juin 1776.

2. La lettre où Voltaire en parle étant perdue, je n'ai pu découvrir quelles étaient les personnes dont il déplora la perte. (B.)

secours humain n'ayant pu ni les prévoir, ni les prévenir, ni réussir à sauver tous les deux, ou au moins l'un des deux. La part que vous y prenez, monsieur, m'est une nouvelle preuve des sentiments que vous m'avez toujours témoignés, et pour lesquels je vous ai mille obligations. Nous sommes présentement très-occupés à réparer nos pertes. Les règlements que vous me demandez ne sont encore traduits et imprimés qu'en allemand; rien n'est plus difficile que d'avoir une bonne traduction française de quoi que ce soit écrit en russe; cette dernière langue est si riche, si énergique, et souffre tant d'inversions et de compositions de termes, qu'on la manie comme l'on veut; la vôtre est si sage et si pauvre qu'il faut être vous pour en avoir tiré le parti et l'usage que vous en avez su faire.

Dès que j'aurai une traduction passable, je vous l'enverrai; mais je vous avertis d'avance que cet ouvrage est très-sec et très-ennuyeux, et que qui y cherchera autre chose que de l'ordre et du sens commun sera trompé. Il n'y a certainement dans tout ce fatras ni esprit ni génie, mais seulement beaucoup d'utilité.

Adieu, monsieur; portez-vous bien, et soyez assuré que rien au monde ne peut changer ma façon de penser à votre égard.

CATHERINE.

9796. — A M. \*\*\*1.

Vers juin.

Il vous souvient, monsieur, de ce fameux procès de M. le comte de Morangiés, maréchal de camp, lequel vous donna tant d'occupation, et de cette cabale abjecte et terrible qui se déchaînait contre lui. Il vous souvient d'un fiacre nommé Gilbert, qui était à la tête de la troupe, avec un ancien clerc de procureur nommé Aubriot, lequel était alors dans les grands remèdes. Ils ameutaient le peuple, ils séduisaient tous les esprits. Le cocher Gilbert avait vu maître Liégard Du Jonquay, son intime ami, ne sachant ni lire ni écrire, reçu docteur ès lois, demeurant dans un grenier sans meubles, et prêt à acheter une charge de conseiller au parlement; il l'avait vu, dis-je, comptant cent mille écus, en or, dans son grenier; il avait aidé le docteur ès lois à ranger cette somme et à la mettre dans des sacs. Il avait vu ce jeune magistrat porter à pied cent mille écus en treize voyages à M. de Morangiés, et courir chargé d'or l'espace de six lieues en trois heures.

Le clerc de procureur, tout couvert de mercure, d'ulcères et d'onguents, depuis les pieds jusqu'à la tête, s'était échappé de son chirurgien, au risque de sa vie, pour voir avec Gilbert cette course digne des jeux olympiques.

1. Cette lettre doit avoir été adressée à Linguet. (B.)



Toute la halle, toute la basoche, jointes à des restes de convulsionnaires, attestaient Dieu en faveur de Du Jonquay. Ils attestaient, après Dieu, le cocher et le clerc de procureur vérolé. Ces deux témoins, comme on dit, ne pouvaient être ni trompés ni trompeurs. Ils avaient vu, et ils déposaient en conscience. La cause du magistrat Du Jonquay était si juste, son droit si évident, qu'un usurier, nommé Aucour, acheta le procès et le poursuivit en son nom, comme un fripier achète un habit de gala pour le revendre.

En vain M. de Sartines, alors lieutenant général de la police, secondé du lieutenant criminel, avait commencé par réprimer sagement l'insolence et l'intrigue aussi absurde que coupable de Du Jonquay et de ses complices. Le peuple cria que les Pilates opprimaient les justes. Les convulsionnaires écrivirent que les commandements de Dieu étaient impossibles aux maréchaux de camp, que tout homme de qualité était nécessairement un fripon, et qu'il n'y avait de vertu que dans les greniers, chez les fiacres, et chez les clercs de procureurs attaqués de la maladie que dom Calmet attribue au saint homme Job. La voix du peuple est la voix de Dieu : cette voix fut si éclatante et si forte que, le procès ayant été d'abord envoyé par le parlement au bailliage du Palais pour être jugé en première instance, cette petite juridiction fit mettre le comte de Morangiés en prison, le condamna à rendre cent mille écus qu'il n'avait jamais pu recevoir, et adjugea trois mille six cents livres au généreux cocher pour récompenser sa vertu.

Le parlement eut bien de la peine à réparer l'horreur et le ridicule de cette sentence. La cabale accusa le parlement d'être cabale lui-même. Des avocats continuent à écrire que le maréchal de camp avait corrompu le parlement, le Châtelet et la police. Un des défenseurs du cocher Gilbert dit dans son mémoire que la présence de ce vertueux cocher fit trembler le juge qui l'interrogeait. C'était Caton que les satellites d'un tyran traînaient en prison.

Enfin, monsieur, on me mande de Paris que ce Gilbert, ce Caton des fiacres, après avoir souvent esquivé la corde, vient d'être surpris en flagrant délit, et convaincu d'être voleur et faussaire. Je ne sais pas si la cabale le sauvera d'un châtiment capital ; mais je sais que, dès qu'un gueux est parvenu à se faire un parti dans la populace, ce parti n'est pas toujours anéanti à la mort du chef. Un seul enthousiaste suffit pour en ranimer la cendre. Si la justice faisait pendre le cocher Gilbert, le fanatisme ferait son panégyrique au pied de la potence. On invoquerait

Gilbert comme le martyr du peuple immolé à la cour ; et qui sait où cette passion pourrait aller ?

On conte qu'un prêtre irlandais,

Qui vivait à Paris d'arguments et de messes,

mit un jour, par mégarde, dans sa poche un calice d'or appartenant à une chapelle royale. Comme on allait l'exécuter, un de ses camarades cria au peuple : « Voyez comme on traite ici les bons catholiques ! » Ce seul mot excita une sédition. Je ne garantis pas cette histoire, car de mille je puis à peine en croire une.

Si vous me demandez comment, dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, une grande partie du public a été assez maligne et assez sotté pour soutenir la misérable cause des gredins qui ont accusé le comte de Morangiés, je vous répondrai que du moins on ne voit plus dans nos jours de ces procès criminels qui ressemblent à des champs de carnage, tels que celui des Templiers, condamnés à mourir dans les flammes comme des apostats, après avoir combattu soixante ans pour la foi ; tels que celui d'un prince d'Armagnac, dont le sang fut versé goutte à goutte sur la tête de ses enfants par les bourreaux de Louis XI ; ou celui d'un comte de Montecuculli, écartelé sous François I<sup>er</sup> parce que le dauphin avait bu imprudemment à la glace ; ou d'un conseiller Du Bourg, pendu pour avoir recommandé la vertu de la tolérance ; ou d'un Ramus, dont le cadavre sanglant fut traîné aux portes de tous les collèges pour faire amende honorable aux quiddités et aux eccécités d'Aristote ; ou d'un maréchal de Marillac, mené à la Grève dans un tombereau, parce que son frère déplaisait à un ministre, etc., etc.

Nous avons eu, à la vérité, il y a quelques années, deux exemples atroces<sup>1</sup>, absurdes, exécrables, mais plus rarement qu'autrefois. La France et l'Europe en ont témoigné leur horreur. Nos pères regardèrent pendant douze siècles avec des yeux indifférents une suite non interrompue d'abominations publiques. Aujourd'hui la voix des sages semble en arrêter un peu le cours, etc. Mais qui sait si la voix des sages et des justes (c'est la même chose) l'emportera toujours sur le rugissement des pervers fanatiques ?

1. L'exécution de Calas et le supplice de La Barre.



9797. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI <sup>1</sup>.

2 juillet.

Je ne m'attendais pas, monsieur, à l'honneur que vous me faites de me ressusciter, moi et mes enfants<sup>2</sup>; vous les faites assurément mieux parler en italien que je ne les fais parler en français. Leur parrain vaut bien mieux que leur père. Agréez les derniers remerciements que vous fait un vieillard près de quitter ce monde. Je mourrai avec le regret de n'avoir pu vous faire ma cour chez vous, mais avec toute la reconnaissance et la respectueuse estime que vous avez depuis longtemps inspirée, monsieur, à votre, etc.

9798. — A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 4 juillet.

Le jour de votre réception<sup>3</sup>, mon très-cher ami, a été un vrai jour de triomphe, car il était précédé de batailles et de victoires. Ceux qui mettent dans la même balance la vie indolente et presque obscure avec la vie active et glorieuse ne songent pas qu'il ne faut point comparer Atticus avec César.

Il me semble que je me serais borné à célébrer vos succès, sans vous donner tant de conseils sur la manière d'en jouir; mais, après tout, ce n'est qu'une nouvelle mode d'ajuster des lauriers sur la tête des triomphateurs. Votre gloire est entière, mon plaisir aussi, ma reconnaissance aussi. Que ne dois-je point à votre amitié courageuse, qui partage publiquement avec moi les fleurons de sa couronne, et qui me fait asseoir sur son char, à la face de nos ennemis! C'est là ce qui est noble, c'est ce qui est véritablement généreux, c'est ce qui déploie toute la fermeté d'un cœur inébranlable.

Je crois qu'en abrégeant beaucoup *la Pharsale*, vous en tirerez un très-bon parti. Vous vous souvenez de la devise qu'on avait faite pour Philippe III. *Plus on lui ôte, plus il est grand*<sup>4</sup>.

On m'a dit que vous aviez encore embelli *Menzicof* et *les Barmécides*. Abondance de bien ne peut nuire. Une partie de vos

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Albergati venait de traduire ses dernières pièces.

3. Le 20 juin; voyez lettre 9768.

4. L'inscription s'appliquait à un fossé. (B.)

succès vient de la Russie. Je n'aurais pas deviné autrefois que, du fond de la mer Baltique, on enverrait un jour de belles médailles <sup>1</sup> à mon ami, et des flottes qui brûleraient la flotte ottomane à la vue de Smyrne.

9799. — A M. DE POMARET.

4 juillet.

J'avais de justes sujets d'espérance, monsieur; je voyais deux vrais philosophes dans le ministère. La tolérance était le premier de leurs principes; tous deux se sont retirés le même jour, après avoir fait tout le bien qui avait dépendu d'eux en si peu de temps :

Nimum vobis, ó *Galla* propago,  
Visa potens, superi, propria hæc si dona fuissent <sup>2</sup> !

M. Turgot surtout avait délivré mon petit pays de tous les commis des fermes générales. Ce qui vous surprendra, monsieur, c'est que M. Turgot avait été bachelier de Sorbonne, et M. de Saint-Germain a été six ans jésuite. Vous voyez qu'il y a d'honnêtes gens partout.

Je ne suis point étonné que vous ayez eu affaire en dernier lieu à un docteur de Sorbonne qui ne pense pas en tout comme un philosophe des Cévennes <sup>3</sup>. *Quot capita, tot sensus*. Moi-même, monsieur, qui suis si d'accord avec vous dans la morale, j'ai le malheur d'être très-éloigné des sentiments que vous êtes obligé de professer <sup>4</sup>; mais ce n'est pour moi qu'une raison de plus de vous être attaché, et d'être de tout mon cœur, monsieur, votre, etc.

9800. — A M. DE VAINES <sup>5</sup>.

5 juillet.

Le vieux malade de Ferney, monsieur, se recommande toujours à votre souvenir. Il suppose que vous avez à présent plus d'une affaire; mais il suppose aussi que vous avez eu le plaisir d'assister à la réception de M. de La Harpe. Je lui dois des re-

1. Il paraît que La Harpe était au nombre des personnes à qui Domaschnieff (voyez lettre 9802) avait fait des envois. Voyez la note 1 de la page 54.

2. *Æn.*, VI, 870-71.

3. Pomaret était ministre du saint Évangile à Ganges.

4. La croyance à Jésus-Christ.

5. Éditeurs, de Cayrol et François.



merciements bien vrais et bien tendres. Son amitié est aussi courageuse qu'éloquente ; et, s'il a passé les bornes en parlant de moi, je ne lui en ai que plus d'obligations. Il a cru devoir opposer quelques exagérations à celles que mes ennemis m'ont prodiguées. Permettez que je mette sous votre enveloppe la lettre que je lui écris.

Je n'ai fait encore aucune démarche auprès de M. de Clugny<sup>1</sup> pour mon petit pays et pour ma petite colonie. Je ne sais point si nous aurons le sel qu'on nous a promis, et pour lequel nous payons trente mille livres par an à la ferme générale.

J'ignore aussi quel parti l'on prend sur les corvées et sur les maîtrises. Le coin de terre que j'habite est dans une position singulière, ayant été déclaré province étrangère, et n'ayant pu jouir des avantages qu'il a chèrement achetés. Je n'en ai pas même encore parlé à M. de Trudaine. J'ai cru que, dans ces premiers moments, il fallait laisser aux ministres le temps de se reconnaître, et ne les pas fatiguer par des demandes indiscrettes. Je ne vous parle en général de mes inquiétudes sur ma petite province et ma colonie qu'encouragé par toutes les marques d'amitié que vous avez bien voulu me donner, et par l'extrême indulgence que vous m'avez toujours témoignée. Conservez-moi, monsieur, des bontés qui me seront toujours chères, et dont la reconnaissance ne finira qu'avec la vie du vieux malade de Ferney.

9801. — A MADAME DE SAINT-JULIEN<sup>2</sup>.

A Ferney, 6 juillet.

Vous êtes toujours, madame, notre patronne et notre protectrice. Je vous écris de ma faible main pour vous en remercier, tandis que tout Ferney est à la comédie. Je ressemble aux loyaux amants qui renonçaient aux fêtes de la cour pour s'occuper en secret de la dame de leurs pensées.

Je crois que Saint-Géran ne s'est pas arrangé avec Lekain ; ainsi je ne suis pas tant le rival de la reine qu'on le croit. Vous sentez bien à quel point je dois être flatté de l'occasion que vous me donnez d'écrire à M<sup>me</sup> la princesse d'Hénin ; mais vous sentez aussi combien je dois être embarrassé : il y a bien longtemps que j'ai renoncé aux cours, et je n'en ai jamais su le langage. Jetez ma lettre dans le feu si elle n'est pas bien.

1. Il remplaçait Turgot aux finances.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

Je suis plus près de faire le voyage de l'autre monde que celui de Versailles, et alors, madame, ce sera vous seule que je regretterai.

Conservez-moi vos bontés en cette vie. Si M. le comte de Maillebois n'est pas encore parti pour son armée, puis-je vous supplier de lui dire, en passant, combien nous nous intéressons ici à cette armée-là? Nous avons proclamé maréchal de France celui qui la commande. Tout Ferney vous crie : *Vive notre patronne!*

9802. — A M. DOMASCHNIEFF<sup>1</sup>.

Ferney, le 6 de juillet.

Monsieur, il est bien doux pour moi de recevoir de vous les médailles de vos victoires et de votre paix; je crois voir sur cette médaille votre flotte, qui brûla celle des Turcs; et je n'oublierai jamais que j'eus l'honneur de vous recevoir chez moi au milieu de vos triomphes. Si j'en croyais mon zèle, je viendrais vous en féliciter encore à Saint-Pétersbourg, et me mettre aux pieds de Sa Majesté impériale, victorieuse, pacificatrice, et législatrice; mais, à mon âge de quatre-vingt-trois ans, accablé de maladies, je ne puis vous applaudir que du bord de mon tombeau.

J'ai l'honneur d'être, avec une respectueuse reconnaissance, etc.,

VOLTAIRE.

9803. — A MADAME LA PRINCESSE D'HÉNIN<sup>2</sup>.

Madame, M<sup>me</sup> de Saint-Julien m'a fait l'honneur de me mander que, si je disputais Lekain à la reine, je devais demander votre protection. J'ai couru sur-le-champ au temple des Grâces pour me jeter à vos pieds. Une de vos compagnes m'a dit :

Imite-nous, tu feras bien.  
A cette reine si chérie  
Nous ne disputons jamais rien,  
Et nous l'avons toujours servie.

1. M. Domaschnieff, gentilhomme de la chambre de l'impératrice des Russies, et directeur de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, a envoyé, au nom de cette souveraine, à plusieurs membres, des médailles en or frappées à l'occasion de la glorieuse paix de la Russie avec les Turcs. (*Note de l'impression de 1781.*)

2. Cette lettre doit être mise ici, et non à la fin de juillet.



Madame, me voilà justement comme les Grâces : je ne dispute rien à Sa Majesté ; mais malheureusement je ne puis rien faire dans mon métier qui soit digne de ses regards ni des vôtres. Je vous prie seulement de pardonner à un vieillard de quatre-vingt-trois ans, qui vous importune pour vous dire que, s'il avait la force de venir crier : *Vive la reine!* de vous faire sa cour, de vous voir, et de vous entendre avant de mourir, il mourrait heureux. Je suis en attendant, avec un profond respect, madame, votre, etc.

9804. — A M. DE TRUDAINE.

Ferney, 9 juillet.

Permettez-vous que j'aie l'honneur de vous présenter un de mes colons, qui fait le plus fleurir le petit coin de terre que vous voulez bien protéger ? C'est le sieur Valentin, négociant et artiste très-intelligent. Je crois qu'il a quelques grâces à vous demander, et j'ose vous assurer qu'il est digne de les obtenir.

J'ai l'honneur d'être, avec autant de respect que de reconnaissance, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

9805. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET <sup>1</sup>.

11 juillet 1776.

Mon esprit et mon cœur vous remercient, intrépide et vrai philosophe, d'avoir bien voulu me faire l'analyse de cette pièce de théâtre<sup>2</sup>. Je ne la connaissais que par des récits infidèles ; vous m'en parlez comme un grand connaisseur. Le héros principal est un Caton ; mais les Catons ne sont pas faits pour réussir chez une nation qui n'aime plus que l'opéra-comique. Je voudrais pouvoir voir l'auteur avant de mourir. Je fais actuellement un recueil de tous ses ouvrages que j'ai pu rassembler. Il me paraît que c'est une collection unique ; elle sera un jour bien précieuse. Si vous le voyez, je vous prie instamment de lui dire combien je révère et combien j'aime son génie et son caractère.

Pour vous, je vous crois enfoncé dans la géométrie ; je vous

1. *Œuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup> ; Paris, 1847. — Cette lettre est celle que Voltaire envoyait à M. de Vaines, et que Beuchot croyait perdue.

2. L'intrigue par laquelle Maurepas fit renvoyer Turgot, exposée dans la lettre de Condorcet du 12 juin 1776.

le pardonne, si vous faites dans les mathématiques des découvertes nouvelles comme ont fait sir Isaac et le capitaine Halley ; mais n'oubliez pas, je vous en prie, notre Académie. Il faut que vous nous fassiez l'honneur d'en être à la première occasion : nous avons besoin d'un homme tel que vous. Alors je dirai : *Nunc dimittis...* Pourquoi faut-il que je sois si éloigné de vous que je ne puisse vous parler et surtout vous entendre ? Vous ranimez ma vieillesse un moment par votre lettre, mais je retombe bientôt après dans mon anéantissement. Où est le temps où vous rallumiez mon feu avec M. d'Alembert ? Où est le temps encore plus éloigné où notre Caton daigna passer quelques jours aux Délices dans la chambre des fleurs ? Je suis de tous les côtés livré aux regrets, et malheureusement je suis sans espérance : c'est le pire de tous les états. C'est même le signal que nous donne la nature pour sortir de ce monde, car quel motif nous y peut retenir quand l'illusion de cette espérance est perdue ?

Conservez-moi du moins la consolation réelle de votre amitié, j'en ai besoin. J'ai vu, dans l'espace de plus de quatre-vingts ans, bien des choses affreuses, et je crains d'en voir encore si ma vie se prolonge.

Pétrarque disait : *Povera e nuda vai filosofia*. Ai-je pu trouver un asile dans mes déserts sur la fin de mes jours ? Je n'en sais rien.

Je vous aime de tout mon cœur, et je vous suis bien respectueusement dévoué.

9806. — A M. DE BELMONT,

DIRECTEUR DU THÉÂTRE DE BORDEAUX 1.

11 juillet 1776.

Sophocle, monsieur, avait à la vérité quatre-vingts ans comme moi quand il donna son *Œdipe citoyen*, mais j'eus sur lui un grand avantage : j'ai eu M. de Belmont pour soutenir ma pièce ; je voudrais venir vous en faire mes remerciements à Bordeaux ; j'ai toujours été tenté de venir passer un hiver chez vous. Je n'ai pu exécuter ce dessein. Je ne sais par quelle fatalité il m'a toujours été plus aisé de faire une mauvaise tragédie qu'un voyage agréable. Je me suis aperçu que je ne vous ai pas répondu sur l'article de Panckoucke ; c'est que je n'ai aucune cor-

1. *Lettres inédites de Voltaire*, Gustave Brunet, 1840.



respondance avec lui, et que je n'ai été nullement consulté ni par lui, ni par personne, sur cette édition in-4° qu'on s'est avisé de faire<sup>1</sup>.

Je suis, etc.

9807. — A M. DE VAINES.

Ferney, 11 juillet.

Souffrez, monsieur, que je vous détourne un moment de vos occupations pour faire encore mon compliment au ministre<sup>2</sup> qui vous a conservé une place<sup>3</sup> dans laquelle vous pouvez faire du bien. C'est une de mes consolations, dans ma triste vieillesse, accablé de maladies, que vous m'avez mis à portée de vous écrire quelquefois, et de vous dérober quelques instants.

Je m'imagine que mes amis, qui sont les vôtres, ont le bonheur de vous voir comme auparavant.

Je me persuade surtout que M. le marquis de Condorcet est celui qui a conservé avec vous la liaison la plus suivie. Trouvez bon que je vous adresse cette lettre pour lui, et surtout que je vous renouvelle le sincère attachement que vous m'avez inspiré.

Conservez un peu d'amitié pour le vieux malade.

9808. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL<sup>4</sup>.

19 juillet.

Mon cher ange, j'apprends que M<sup>me</sup> de Saint-Julien arrive dans mon désert avec Lekain. Si la chose est vraie, j'en suis tout étonné et tout joyeux ; mais il faut que je vous dise combien je suis fâché, pour l'honneur du *tripot*, contre un nommé Tourneur, qu'on dit secrétaire de la librairie, et qui ne me paraît pas le secrétaire du bon goût. Auriez-vous lu deux volumes de ce misérable, dans lesquels il veut nous faire regarder Shakespeare comme le seul modèle de la véritable tragédie ? Il l'appelle le *dieu du théâtre*. Il sacrifie tous les Français, sans excep-

1. Il s'agit sans doute de l'édition du *Théâtre de Corneille avec les Commentaires de Voltaire*, que de Tournes et Panckoucke mirent au jour en 1774 en huit volumes in-4°, et dont ils ne donnèrent qu'un seul exemplaire à Voltaire ; il s'en plaint dans une lettre à d'Argental du 16 avril 1775.

2. Jean-Étienne-Bernard de Clugny avait succédé à Turgot dans le contrôle général des finances (voyez lettre 9840). Clugny mourut en 1776.

3. De premier commis des finances.

4. Une partie de cette lettre est rapportée dans la *Correspondance* de Grimm (juin 1776), avec quelques différences très-légères. Je m'en tiens au texte des éditions de Kehl. (B.)

tion, à son idole, comme on sacrifiait autrefois des cochons à Cérès. Il ne daigne pas même nommer Corneille et Racine; ces deux grands hommes sont seulement enveloppés dans la prescription générale, sans que leurs noms soient prononcés. Il y a déjà deux tomes imprimés de ce Shakespeare<sup>1</sup>, qu'on prendrait pour des pièces de la Foire, faites il y a deux cents ans.

Ce barbouilleur a trouvé le secret de faire engager le roi, la reine, et toute la famille royale, à souscrire à son ouvrage.

Avez-vous lu son abominable grimoire, dont il y aura encore cinq volumes<sup>2</sup>? avez-vous une haine assez vigoureuse contre cet impudent imbécile? souffrirez-vous l'affront qu'il fait à la France? Vous et M. de Thibouville, vous êtes trop doux. Il n'y a point en France assez de camoufflets, assez de bonnets d'âne, assez de piloris pour un pareil faquin. Le sang pétille dans mes vieilles veines, en vous parlant de lui. S'il ne vous a pas mis en colère, je vous tiens pour un homme impassible. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que le monstre a un parti en France; et, pour comble de calamité et d'horreur, c'est moi qui autrefois parlai le premier de ce Shakespeare<sup>3</sup>; c'est moi qui le premier montrai aux Français quelques perles que j'avais trouvées dans son énorme fumier. Je ne m'attendais pas que je servirais un jour à fouler aux pieds les couronnes de Racine et de Corneille, pour en orner le front d'un histrion barbare.

Tâchez, je vous prie, d'être aussi en colère que moi; sans quoi, je me sens capable de faire un mauvais coup.

Je reviens à Lekain. On dit qu'il jouera six pièces pour les Genevois ou pour moi. J'aimerais mieux qu'il eût joué *Olympie* à Paris; mais il n'aime point à figurer dans un rôle, lorsqu'il n'écrase pas tous les autres.

Je ne sais si M. de Richelieu fait paraître le précis de son procès, qui sera son dernier mot. Il m'avait promis de me l'envoyer. Je ne lui ai point assez dit combien il est important pour lui de ne point ennuyer son monde. Il avait choisi un avocat qu'il croyait fort grave, et qui n'était que pesant. Il y a beaucoup de ces messieurs qui font de grands factums, mais il n'y en a point qui sachent écrire.

1. Les deux premiers volumes de la traduction de Shakespeare, par Le Tourneur, Catuelan, et Fontaine-Malherbe, parurent en 1776, in-8°, sous ce titre : *Shakespeare traduit de l'anglais*.

2. Il y en eut dix-huit autres. La traduction de Shakespeare, 1776-81, est en vingt volumes in-8° ou vingt volumes in-4°.

3. Voyez tome XXII, page 149, la dix-huitième des *Lettres philosophiques*.



Quant à mon ami M. le cocher Gilbert<sup>1</sup>, je souhaite qu'il aille au carcan à *bride abattue*.

Si vous voulez, mon cher ange, me guérir de ma mauvaise humeur, daignez m'écrire un petit mot.

9809. — A M. DE MEUNIER<sup>2</sup>.

24 juillet.

Pardonnez, monsieur, si quatre-vingt-deux ans, et presque autant de maladies, ne m'ont pas permis de vous remercier plus tôt du très-agréable présent que M. Panckoucke m'a fait de votre part<sup>3</sup>. Je suis bien étonné qu'étant si jeune vous ayez eu le temps et la patience de parcourir le monde entier, et de mettre en ordre toutes ses fantaisies et tous ses ridicules. Rien n'est plus amusant que ce tableau mouvant; il a dû vous en coûter beaucoup de peine pour nous donner tant de plaisir.

Cet immense tableau du monde moral vaut bien les prodigieux recueils du monde physique; il est bien plus intéressant: car on ne vit point avec les animaux grands ou petits dont les Plines anciens et modernes ont tant parlé, mais on est continuellement exposé à vivre et à traiter avec les hommes de tous les pays. Personne ne sent plus cette vérité que moi, qui me trouve placé depuis vingt-cinq ans dans un coin de terre, entre quatre dominations différentes, sur le grand chemin de tous les voyageurs de l'Europe.

Agréez, monsieur, mes remerciements, etc.

9810. — A M. D'ALEMBERT.

A Ferney, 26 juillet.

Secrétaire du bon goût plus que de l'Académie, mon cher philosophe, mon cher ami, à mon secours. Lisez mon factum contre notre ennemi M. Le Tourneur<sup>4</sup>; faites-le lire à M. Marmontel et à M. de La Harpe, qui y sont intéressés. Voyez si vous pourrez et si vous osez m'écrire une lettre ostensible, un mot de votre secrétairerie, en réponse de ma requête.

1. Voyez lettres 9791 et 9796.

2. Jean-Nicolas de Meunier, né à Noseroy le 15 mars 1751, membre de l'Assemblée constituante en 1789, sénateur en 1802, mort le 7 février 1814.

3. *L'Esprit des Usages et Coutumes des différents peuples*; Paris, 1776, trois volumes in-8°.

4. *Lettre à l'Académie française*, tome XXX page 349.

Je suis un peu indigné contre ce Le Tourneur ; mais il faut retenir sa colère quand on plaide devant ses juges. On veut nous faire trop Anglais, et je plaide pour la France. J'ai dit exactement la vérité, c'est ce qui fait que je m'adresse à vous.

Je vous crois actuellement très-occupé des prix, mais je vous demande un demi-quart d'heure d'audience. Je suis bien malheureux de vous la demander de cent lieues loin. Conservez-moi un peu d'amitié ; elle est la consolation des derniers jours de ma vie. Je ne sais si la vôtre est heureuse ; la mienne serait moins déplorable si je pouvais vous embrasser.

9811. — A M. SÉNAC DE MEILHAN <sup>1</sup>.

28 juillet 1776, à Ferney.

Je vous dois, monsieur, bien des remerciements pour la bonté que vous avez eue de vous intéresser à ce jeune homme du régiment de Boulonnais, moitié soldat, moitié musicien, et je dois en même temps vous demander pardon de mon importunité. J'avais pris la liberté d'écrire à M. le comte de Saint-Germain et de solliciter ses bontés, lorsque je réclamaï les vôtres. Il m'a répondu qu'il m'enverrait le congé du jeune homme, mais je crains qu'il n'ait été déclaré déserteur. Les plus petites affaires font souvent éprouver les difficultés les plus désagréables ; mais je n'éprouve avec vous, monsieur, que le plaisir de vous avoir vu sensible à ma peine.

J'ai l'honneur d'être, avec une respectueuse reconnaissance, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

9812. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU <sup>2</sup>.

28 juillet.

Je reçois aujourd'hui, monseigneur, votre lettre avec M<sup>me</sup> de Saint-Julien, qui arrive. Je me hâte de vous remercier.

Ce serait une grande consolation pour moi de partir pour venir vous faire ma cour, lorsque M<sup>me</sup> de Saint-Julien reviendra à Paris. Le triste état de ma santé est la seule chose qui puisse m'en empêcher. Je ne vois pas qu'il y ait une autre raison ; mais

1. *Les Autographes*, par M. de Lescure, 1865.

2. Éditeurs Bavoux et François.



celle-là en vaut cent autres. La décrépitude est chez moi dans toute la perfection de son horreur. Il ne me reste que ma tendre sensibilité pour vos intérêts, pour votre gloire, pour tout ce qui vous regarde. Je ne me reconnais qu'à la vivacité de ces sentiments. Je volerais à vos pieds si j'existais ; mais le fait est que je ne vis plus que par mon cœur.

J'espère encore que je verrai ce résumé que vous avez eu la bonté de me promettre. Je le crois nécessaire. Le public a ouvert les yeux ; il me semble que rien ne serait plus convenable qu'un précis de ce que vous avez fait de grand et de mémorable pour ce même public, qui est trop souvent ingrat et méchant, mais qui, à la longue, rend toujours justice. C'est ici une occasion où vous devez souffrir qu'on vous peigne à la postérité tel que vous avez été et tel que vous êtes. On doit faire votre éloge malgré vous-même. Je voudrais que cet éloge, fondé uniquement sur les faits, sans phrases d'orateur et sans la fausse éloquence du barreau, fût la principale partie de l'ouvrage, et que le reste ne fût qu'un résumé court et convaincant de l'horrible friponnerie que vous avez essayée. Je voudrais que ce mémoire fût un monument durable. Je voudrais être bon avocat et être jeune. Que ne voudrais-je point ! On s'égare en vains désirs jusqu'au moment de sa mort. Je ne m'égare point en disant combien je suis pénétré des bontés que vous me témoignez, et à quel point elles redoublent ma passion respectueuse pour vous.

9813. — A M. DE VAINES <sup>1</sup>,

A Ferney, 28 juillet.

En vous remerciant, monsieur, des papiers que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et surtout des témoignages d'amitié qui accompagnent cet envoi ; c'est cette amitié qui m'est chère. Que je voudrais me trouver chez vous avec les personnes illustres dont vous me parlez ! La vieillesse, les maladies, les chagrins, me retiennent dans ma retraite. J'y étais soutenu par la bienveillance d'un homme dont je regretterai à jamais la perte : j'y languis à présent ; je n'y attends que la mort.

Je cherchais de la consolation dans les belles-lettres ; je n'y trouve qu'un surcroît d'accablement. Je vois qu'il n'y a de succès à Paris qu'à l'Opéra-Comique ou à la tragédie anglaise : on aban-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

donne Racine et Corneille pour Shakespeare. Je fis connaître autrefois Shakespeare en France, et on se sert pour me battre des armes que j'ai fournies moi-même. On s'efforce de faire regarder Piron comme un grand homme, pour rabaisser ceux qui ont illustré le dernier siècle. Enfin je ne reconnais plus Paris.

Il faut que je vous parle, monsieur, de je ne sais quelle lettre en vers médiocres que j'écrivis à un homme<sup>1</sup> qui certainement n'est pas médiocre, il y a près de deux mois. Je n'en gardai point de copie. On me dit qu'elle a couru. Si elle est parvenue jusqu'à vous, je vous supplie de vouloir bien m'en faire avoir une copie, afin que je voie combien j'ai été téméraire. Je ne me souviens pas d'avoir rien mis dans ce petit écrit qui pût déplaire à personne, et je souhaite que cet écrit ait pu être approuvé de vous, s'il est tombé entre vos mains. Conservez-moi des bontés dont je sens tout le prix.

9814. — A M. MARIN<sup>2</sup>.

28 juillet.

J'ai vu, monsieur, dans ma retraite, un homme fort éloquent, fort savant et fort aimable. Je n'ai donc point été étonné qu'il ait eu beaucoup d'ennemis ; ce qui m'étonne, c'est qu'il ne les ait pas encore réduits au silence. Ma satisfaction aurait été complète si vous aviez pu être du voyage. Je ne cherche actuellement que des consolations. J'espère que le fameux cocher Gilbert m'en fournira. Ce serait un assez beau moment que celui où cet honnête homme nous découvrirait tout le mystère de la sainte société des Véron et des Du Jonquay. Cela pourrait apprendre aux avocats à moins prodiguer leurs figures de rhétorique et leurs injures.

Adieu, monsieur, je vous souhaite la paix de l'âme, que tout le monde cherche dans la retraite et qu'on y trouve très-rarement. Mes sincères compliments, je vous prie, au voyageur qui doit être actuellement dans votre voisinage.

1. Turgot.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.



9815. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG<sup>1</sup>.

Ferney, 29 juillet.

Je me suis vanté, monsieur, à M<sup>me</sup> de Saint-Julien de la lettre dont vous m'honorez ; Lekain est venu avec cette dame. Il est vrai qu'un entrepreneur de spectacles, connu sous le nom de Saint-Géran, a bâti une assez jolie salle de comédie dans Ferney même, et que cela donne l'air d'une petite ville assez agréable à un village affreux qui était autrefois l'horreur de la nature. M<sup>me</sup> de Saint-Julien, sœur de M. le commandant de Bourgogne, a pris sous sa protection ma colonie de Ferney, et l'entrepreneur Saint-Géran et moi. Elle a engagé M<sup>me</sup> la princesse d'Hénin à demander Lekain à la reine ; ainsi je vois mon village et moi honorés des bontés de la plus adorable reine de l'Europe et de la plus aimable princesse de Flandre. Je n'en ai pas moins quatre-vingt-deux ans ; je n'en suis pas moins accablé de maladies ; je n'en vois pas moins de fort près la fin de tous les agréments de ce monde et de tous les spectacles ; je n'en suis pas moins en proie à tous les chagrins de la vie, lorsque je suis près de la quitter : c'est le sort de presque tous les hommes. Les amertumes sont partout, et poursuivent les gens jusqu'à leur dernier quart d'heure. La consolation la plus flatteuse est la bonté que vous daignez me témoigner. Que ne puis-je, monsieur, jouir encore du bonheur de vous faire ma cour, et vous renouveler les tendres assurances de mon très-respectueux attachement !

9816. — A M. L'ABBÉ PEZZANA,

CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DE PARME.

A Ferney, le 30 juillet.

*Ecco il dotto Pezzana...*

. . . Che gran speme

Mi da che ancor del mio nativo nido

Udir farà da Calpe agli Indi il grido.

C'est à peu près, monsieur, ce que dit *questo divino Ariosto*, nel canto XLVI, stanza 18. Vous me comblez d'honneurs et de plaisirs en me promettant un *Arioste* entier commenté par vous. *L'Orphelin de la Chine*<sup>2</sup> ne méritait pas vos bontés ; mais

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. L'abbé Pezzana avait traduit en italien *l'Orphelin de la Chine*.

*Arioste* mérite tous vos soins. Il a certainement besoin de vos commentaires en France, et vous rendez un très-grand service à la littérature. Vous ferez connaître tous les personnages de la maison d'Este dont il parle, et tous les grands hommes de son temps qui ne sont que désignés au commencement du dernier chant. Ce dernier chant surtout est peu connu à Florence même, à ce que m'ont dit des gens de lettres toscans, qui en gémissaient.

Je n'ose vous remercier dans votre belle langue, et je n'ai point d'expressions dans la mienne pour vous exprimer l'estime infinie avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

9817. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 juillet.

Mon cher ange, l'abomination de la désolation est dans le temple du Seigneur. Lekain, aussi en colère que vous l'êtes dans votre lettre du 24, me dit que presque toute la jeunesse de Paris est pour Le Tourneur; que les échafauds et les b...ls anglais l'emportent sur le théâtre de Racine et sur les belles scènes de Corneille; qu'il n'y a plus rien de grand et de décent à Paris que les Gilles de Londres, et qu'enfin on va donner une tragédie en prose où il y a une assemblée de bouchers qui fera un merveilleux effet. J'ai vu finir le règne de la raison et du goût. Je vais mourir en laissant la France barbare; mais heureusement vous vivez, et je me flatte que la reine ne laissera pas sa nouvelle patrie, dont elle fait le charme, en proie à des sauvages et à des monstres. Je me flatte que M. le maréchal de Duras ne nous aura pas fait l'honneur d'être de l'Académie pour nous voir manger par des Hottentots. Je me suis quelquefois plaint des Welches; mais j'ai voulu venger les Français avant de mourir. J'ai envoyé à l'Académie un petit écrit<sup>1</sup> dans lequel j'ai essayé d'étouffer ma juste douleur, pour ne laisser parler que ma raison. Ce mémoire est entre les mains de M. d'Alembert; mais il me semble que je ne dois le faire imprimer qu'en cas que l'Académie y donne une approbation un peu authentique. Elle n'est pas malheureusement dans cet usage. Voilà pourtant le cas où elle devrait donner des arrêts contre la barbarie. Je vais tâcher

1. *Lettre à l'Académie française*, tome XXX, page 349.



de rassembler les feuilles éparses de ma minute, pour vous en faire tenir une copie au net. Je sais que je vais me faire de cruels ennemis; mais peut-être un jour la nation me saura gré de m'être sacrifié pour elle.

Secondez ma faiblesse, mon cher ange, et mettez-moi à l'ombre de vos ailes.

9818. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 4 août.

J'ai lu hier à l'Académie, mon cher et illustre confrère, l'excellent ouvrage<sup>1</sup> que vous m'avez adressé pour elle. Elle l'a écouté avec le plaisir que lui fait toujours ce qui vient de vous. Vos réflexions sur Shakespeare nous ont paru si intéressantes pour la littérature en général, et pour la littérature française en particulier, si utiles surtout au maintien du bon goût, que nous sommes persuadés que le public en entendrait la lecture avec la plus grande satisfaction, dans la séance du 23 de ce mois, où les prix doivent être distribués. Mais, comme nous ne pouvons disposer ainsi de votre ouvrage sans votre agrément, la compagnie m'a chargé de vous le demander, et je m'acquitte avec empressement d'une commission qui m'est si agréable. Vous sentez cependant, mon cher et illustre confrère, que cet écrit, dans l'état où il est, aurait besoin de quelques légers changements, sinon pour être imprimé, au moins pour être lu dans une assemblée publique. Il est indispensable de taire le nom du traducteur, que vous attaquez, et de mettre seulement à la place le nom général de traducteurs; car ils sont en effet au nombre de trois<sup>2</sup>. Il serait convenable encore, même en ne nommant point ces traducteurs, de supprimer tout ce qui pourrait avoir l'air de personnalité offensante. Il serait nécessaire enfin de retrancher dans les citations de Shakespeare quelques traits un peu trop libres pour être hasardés dans une pareille lecture. L'Académie désire donc, mon cher et illustre confrère, ou que vous nous autorisiez à faire ces corrections, dans lesquelles nous mettrons à la fois toute la sobriété et toute la prudence possibles, ou, ce qui serait mieux encore, que vous fissiez vous-même ces légers changements, l'ouvrage ne pouvant que gagner de toute manière à être revu et corrigé par vous. J'attends incessamment votre réponse à ce sujet, et vous renouvelle, du fond de mon cœur, les assurances bien vives du tendre et respectueux attachement avec lequel je suis, depuis tant d'années, mon cher et illustre confrère, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

D'ALEMBERT,

secrétaire perpétuel de l'Académie française,  
au Louvre.

1. La *Lettre à l'Académie*, qui est tome XXX, page 349.

2. Le Tourneur, Catuelan et Fontaine-Malherbe; voyez lettre 9808.

P. S. Après vous avoir parlé au nom de l'Académie, permettez-moi, mon cher maître, de vous parler pour mon compte, et seulement entre vous et moi. Votre ouvrage, excellent en lui-même, me paraît plus excellent encore pour être lu dans une assemblée publique de l'Académie, comme une réclamation, au moins indirecte, de cette compagnie contre le mauvais goût qu'une certaine classe de littérateurs s'efforce d'accréditer. Je m'attends bien que vous donnerez votre consentement à cette lecture, et que vous m'écrirez une lettre honnête pour l'Académie. Vous pourriez, au lieu des grossièretés (inlisibles publiquement) que vous citez de Shakespeare, y substituer quelques autres passages ridicules et lisibles qui ne vous manqueront pas. Vous pourriez même ajouter à votre diatribe tout ce qui peut contribuer à la rendre piquante, quoiqu'elle le soit déjà beaucoup. Par malheur, le temps nous presse un peu : car notre assemblée publique est d'aujourd'hui en trois semaines, et il serait bon que votre diatribe corrigée me parvint avant le lundi 19 de ce mois. Pour abrégier le temps, envoyez-moi, si vous voulez, vos additions, en cas que vous en ayez à faire, et je me chargerai des retranchements, qui ne sont pas difficiles, et qui ne feront rien perdre à l'ouvrage. Au reste, si vous consentez à la lecture publique, comme je l'espère, il sera bon que l'ouvrage ne soit pas imprimé avant le 25, qui sera le jour de cette lecture.

Réponse, mon cher maître, sur tous ces points, et la plus prompte qu'il sera possible. Je vous embrasse tendrement.

9819. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 5 août.

Mon cher ange, vous avez veillé sur le printemps de ma vie, et vous veillez sur la fin. Il faut que je vous découvre toute ma misère : on ne doit rien cacher à son ange gardien. Vous aurez cru, en jetant les yeux sur ma lettre à M<sup>me</sup> la princesse d'Hénil<sup>1</sup>, et sur mes petits versiculets à la reine, que j'étais un vieux fou qui ne respirait que le plaisir. Le fait est qu'au fond, si j'étais gai, j'étais encore plus triste : car je volais un moment à mes douleurs pour tâcher d'être plaisant dans ce moment-là.

Vous savez peut-être qu'un troubadour ambulant, nommé Saint-Géran, protégé par M<sup>me</sup> de Saint-Julien, s'étant aperçu que, dans ma drôle de ville à peine bâtie, il y avait un grand magasin dont on pouvait faire une salle de comédie à laquelle il ferait venir tout Genève et toute la Suisse, a vite établi son théâtre (à mes dépens), et a fait son marché avec Lekain pour venir chanter les treize cantons. Pendant qu'il négociait avec Lekain,

1. Lettre 9803.



et que M<sup>me</sup> Denis regardait cette opération comme la plus belle du royaume, je vous demandai si vous pouviez obtenir un congé pour Lekain<sup>1</sup>; mais je me gardai bien de le demander en mon nom : cette témérité m'aurait paru trop forte. Tout a réussi beaucoup plus que je n'aurais osé l'espérer. Lekain est venu, et a rendu Ferney célèbre. Il a joué supérieurement, tantôt à Ferney, tantôt à deux lieues de là, sur un autre théâtre appartenant encore au troubadour Saint-Géran. Les treize cantons ont accouru, et ont été ravis. Pour moi, misérable, à peine ai-je été témoin une fois de ces fêtes. J'étais et je suis non-seulement dans une crise d'affaires et de chagrins, mais dans l'accablement des maladies qui assiègent ma fin. J'ai manqué Lekain deux fois, par conséquent je suis mort, pendant qu'on me croit un folâtre qui a disputé Lekain à la reine. Vous vous imaginerez peut-être que je ne suis pas mort, parce que je vous écris de ma faible main; mais je suis réellement mort depuis qu'on m'a enlevé M. Turgot. Je vois mon pauvre pays désolé, mes *Te Deum* tournés en *De profundis*, mes nouveaux habitants dispersés, cent maisons que j'ai bâties, et qui vont être désertes : tout cela tourne la cervelle et tue son homme, surtout quand l'homme a quatre-vingt-deux ans. Ce n'est pourtant pas d'être mort que je me plains, c'est de ce qu'*Olympie* ne ressuscite pas. J'aimais cette *Olympie*; mais à présent, qui puis-aimer? aucune de ces guenons-là.

Je vous lègue *Olympie*, mon cher ange, et à M. de Thibouville. Je me mets *sub umbra alarum tuarum*.

*Le vieux Malade.*

9820. — A M. D'ALEMBERT.

10 août.

Mon très-cher grand homme, premièrement je vous supplie de présenter mes remerciements et mes profonds respects à l'Académie.

Souffrez à présent que je vous dise que vous ne pouvez trop vous dissiper, et que ma guerre contre l'Angleterre vous amusera. Ceci devient sérieux. Le Tourneur seul a fait toute la préface, dans laquelle il nous insulte avec toute l'insolence d'un pédant qui régente des écoliers. Voyez, mon cher ami, le ton de Le Tourneur, qui est aussi ennuyeux que l'auteur de *l'Année sainte*<sup>2</sup>,

1. Lettre 9784.

2. Voltaire a voulu parler de *l'Année chrétienne*, dont l'auteur est Nicolas Letourneur (et non Le Tourneur), mort en 1685.

et qui est beaucoup plus impertinent. J'ai été inondé de lettres de Paris ; tous les honnêtes gens sont irrités contre cet homme ; plusieurs ont retiré leurs souscriptions. Il faudrait mettre au pilori du Parnasse un faquin qui nous donne, d'un ton de maître, des Gilles anglais pour mettre à la place des Corneille et des Racine, et qui nous traite comme tout le monde doit le traiter.

Ayez donc la bonté de ne point prononcer son vilain nom. A l'égard des turpitudes qu'il est nécessaire de faire connaître au public, et de ces gros mots de la canaille anglaise qu'on ne doit pas faire entendre au Louvre, serait-il mal de s'arrêter à ces petits défilés, de passer le mot en lisant, et de faire désirer au public qu'on le prononçât, afin de laisser voir le divin Shakespeare dans toute son horreur et dans son incroyable bassesse ? Si c'est vous qui daignez lire, vous saurez bien vous tirer de cet embarras, qui, après tout, est assez piquant. *Fils de p.....* est dans *Molière*<sup>1</sup>. Quand vous le trouverez dans les additions que je vous envoie, il ne vous en coûtera pas beaucoup de le supprimer ; mais conservez, je vous en supplie, l'endroit où je demande justice à la reine<sup>2</sup> ; je combats pour la nation. Je ressemble à M. Roux de Marseille, qui fit la guerre aux Anglais, en 1756, en son propre et privé nom. Donnez-moi permission d'aller en course ; cela s'appelle, je crois, des lettres de marque.

J'ignore si la séance commencera ou finira par cette bagatelle. Je souhaiterais qu'elle fût lue au début, et qu'on pelotât en attendant partie.

Adieu ; je me console de ma triste existence en vous fournissant un moment pour vous amuser. Je me recommande à tous mes confrères qui voudront bien se ressouvenir de moi, et soutenir un Français contre quelques Welches.

9821. — A M. DE VAINES<sup>3</sup>.

A Ferney, 10 août.

Je suppose, monsieur, que ma diatribe contre Gilles Shakespeare et contre Pierrot Le Tourneur est la lettre que M. d'Argental vous a montrée. Il y aura une autre diatribe qu'on lira à la séance publique de l'Académie française le jour de la Saint-

1. Dans *Monsieur de Pourceaugnac*, acte II, scène x ; et dans *Amphitryon*, acte III, scène VII.

2. Voyez tome XXX, page 362.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.



Louis ; je vous y invite comme bon Français et comme soutien du bon goût, et je vous demande votre assistance contre les Welches, qui croient avoir séance au parlement d'Angleterre pour avoir estropié quelques phrases de Shakespeare.

Vous avez grande raison sur Lekain. Ce serait à M. d'Argental à le corriger ; mais il n'osera jamais.

Je recommande à vos bontés l'incluse pour M. d'Alembert. J'enrage toujours de mourir sans pouvoir me trouver entre vous deux.

On me parle d'une ordonnance du roi sur les jurandes ; puis-je, sans indiscretion, vous prier de me la faire parvenir ? Nous n'avons point, à la vérité, de jurandes dans la ville que j'ai eu l'insolence de bâtir à Ferney, et qu'on appelle village ; mais il y en a dans le village de Gex qu'on appelle ville. Adieu, monsieur ; jouissez de votre place, jouissez des belles-lettres, contribuez à les tirer de leur décadence.

9822. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC <sup>1</sup>.

Ferney, 11 auguste.

Monsieur, M. Fabry vient de me montrer une lettre de vous, dans laquelle j'ai vu toute la plénitude de vos bienfaits. On va dans l'instant bâtir des baraques, en attendant des casernes. On se dispose à recevoir préalablement l'officier invalide nommé M. Mantel, que vous avez la bonté de nous envoyer. Je reconnais dans tous vos procédés le digne ami de M. le maréchal de Saxe.

J'ai l'honneur d'être, avec tout le respect et toute la reconnaissance que je vous dois, monsieur, etc.

9823. — A M. D'ALEMBERT.

13 auguste.

Je sens bien, mon cher ami, que je n'ai pas assez travaillé ma déclaration de guerre à l'Angleterre ; elle ne peut réussir que par votre art, très-peu connu, de faire valoir le médiocre, et d'escamoter le mauvais par un mot heureusement substitué à un autre, par une phrase heureusement accourcie, par une expression sous-entendue, enfin par tous les secrets que vous avez.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

Tout le plaisant de l'affaire consiste assurément dans le contraste des morceaux admirables de Corneille et de Racine avec les termes du b...l et de la halle que le divin Shakespeare met continuellement dans la bouche de ses héros et de ses héroïnes. Je suis toujours persuadé que, quand vous avertirez l'Académie qu'on ne peut pas prononcer au Louvre ce que Shakespeare prononçait si familièrement devant la reine Élisabeth, l'auditeur, qui vous saura bon gré de votre retenue, laissera aller son imagination beaucoup au delà des infamies anglaises, qui resteront sur le bout de votre langue.

Le grand point, mon cher philosophe, est d'inspirer à la nation le dégoût et l'horreur qu'elle doit avoir pour Gilles Le Tourneur, préconiseur de Gilles Shakespeare, de retirer nos jeunes gens de l'abominable borbier où ils se précipitent, de conserver un peu notre honneur, s'il nous en reste. Je remets tout entre vos mains. Soyez aujourd'hui mon Raton; coupez, taillez, rognez, surtout effacez. Mais je vous conjure de laisser subsister mon invocation à la reine et à nos princesses. Il faut les engager à prendre notre parti. Je dois surtout prendre la reine pour ma protectrice, puisqu'elle a daigné renoncer à Lekain pendant un mois en ma faveur. Elle aime le théâtre tragique; elle distingue le bon du mauvais, comme si elle mangeait du beurre et du miel<sup>1</sup>; elle sera le soutien du bon goût.

Je vous prierai de me renvoyer la diatribe, quand vous aurez daigné la lire et l'embellir. J'y retravaillerais encore, j'ai des matériaux, et je vous la renverrais par M. de Vaines. Je crois que c'est au libraire de l'Académie d'imprimer ce petit morceau. Il augmentera le nombre de mes ennemis; mais je dois mourir en combattant, quand vous êtes mon général.

9824. — A M. DE FOURQUEUX,

CONSEILLER D'ÉTAT<sup>2</sup>.

A Ferney, 14 août 1776.

Monsieur, quoique je ne me mêle plus que d'achever en paix ma carrière, si je puis, et d'achever aussi la petite ville que j'ai commencé à bâtir, et qui est sous votre protection comme sous celle de M. de Trudaine, je dois pourtant mettre à vos pieds la copie

1. Isaïe, chap. vii, verset 15.

2. Éditeur, G. Avenel.



de la délibération de nos états. Vous verrez qu'ils ne demandent rien que de juste; rien que M. Turgot ne leur ait promis, et que c'est réellement une dette que messieurs les fermiers généraux doivent acquitter.

Je pourrais ajouter d'autres prières à celle que je vous fais. Je pourrais vous parler de la difficulté énorme qu'on trouve déjà à taxer l'industrie pour payer trente mille livres à la ferme générale; mais je me borne, monsieur, à vous représenter qu'il nous est impossible de rien donner de ces trente mille livres si la ferme générale ne nous vend pas du sel pour la payer. C'est un très-petit objet pour le royaume de France, mais vous daignez jeter les yeux sur les petits comme sur les grands. Je m'en remets entièrement à votre protection et à vos bontés.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

9825. — A M. DIDEROT.

A Ferney, 14 auguste.

N'ayant pas été assez heureux, monsieur, pour vous voir et pour vous entendre, à votre retour de Pétersbourg, rien ne pouvait mieux m'en consoler que l'apparition de votre ami M. de Limon. Il est vrai que ma détestable vieillesse, accablée de maladies continuelles, ne m'a pas permis de jouir de sa société autant qu'il m'en a inspiré la passion. Je n'ai fait qu'entrevoir son extrême mérite, et j'ai souhaité qu'il se trouvât beaucoup de Platons semblables auprès des Denys. La saine philosophie gagne du terrain depuis Archangel jusqu'à Cadix; mais nos ennemis ont toujours pour eux la rosée du ciel, la graisse de la terre, la mitre, le coffre-fort, le glaive, et la canaille. Tout ce que nous avons pu faire s'est borné à faire dire dans toute l'Europe aux honnêtes gens que nous avons raison, et peut-être à rendre les mœurs un peu plus douces et plus honnêtes. Cependant le sang du chevalier de La Barre fume encore. Le roi de Prusse a donné, il est vrai, une place d'ingénieur et de capitaine au malheureux ami du chevalier de La Barre<sup>1</sup>, compris dans l'exécrable arrêt rendu par des cannibales; mais l'arrêt subsiste, et les juges sont en vie. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que les philosophes ne sont

1. Morival d'Étallonde.

point unis, et que les persécuteurs le seront toujours. Il y avait deux sages à la cour, on a trouvé le secret de nous les ôter; ils n'étaient pas dans leur élément. Le nôtre est la retraite; il y a vingt-cinq ans que je suis dans cet abri. J'apprends que vous ne vous communiquez dans Paris qu'à des esprits dignes de vous connaître : c'est le seul moyen d'échapper à la rage des fanatiques et des fripons. Vivez longtemps, monsieur, et puissiez-vous porter des coups mortels au monstre dont je n'ai mordu que les oreilles! Si jamais vous retournez en Russie, daignez donc passer par mon tombeau.

9826. — A M. DUTERTRE <sup>1</sup>.

A Ferney, 14 août.

A mon âge de quatre-vingt-deux ans, monsieur, étant à cent trente lieues de Paris et accablé de maladies qui me mènent au tombeau, c'est une grande consolation pour moi de voir qu'un homme de votre mérite veuille bien se charger de mes affaires. Votre lettre me fait connaître votre caractère, vos sentiments et votre esprit. Je devais beaucoup aux bons offices de M. d'Ailly, à qui vous succédez et à qui je dois la plus grande reconnaissance.

Vous trouverez, monsieur, beaucoup de petites parties de rentes difficiles peut-être à recouvrer; mais je n'ai heureusement ni dettes ni procès, et il suffira du semestre courant de mes rentes viagères, à ma mort, pour arranger toutes les choses de convenance. Si j'étais exactement payé de toutes mes rentes à Paris, j'en toucherais environ cinquante mille livres, dixième déduit; mais je me borne à la somme d'environ trente-six mille livres, afin qu'à ma mort, ou dans quelque occasion pressante, on puisse trouver de quoi faire face à tout, sans déranger ni ma famille, ni vous, monsieur, qui voulez bien avoir pour moi les mêmes bontés que M. d'Ailly, à qui je fais mes très-sincères compliments. Agréez les miens, monsieur, et soyez persuadé de la sensible reconnaissance avec laquelle, etc.

9827. — A M. DE VAINES.

14 août.

Le 25 du mois, monsieur, je combats en champ clos, sous les étendards de M. d'Alembert<sup>2</sup>, contre Gilles Le Tourneur, écuyer

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Ce fut d'Alembert qui, en qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie



de Gilles Shakespeare. Je vous réitère ma prière d'assister à ce beau fait d'armes, et je vous prends pour juge du camp. A l'égard de l'édit des jurandes, j'ai toujours une grande curiosité de voir comment on s'y sera pris pour les conserver et pour les réprimer.

Je tremble pour mon petit pays dans les conjonctures où nous sommes.

9828. — A M. DE LA HARPE.

15 août.

Courage, courage, mon cher ami, mon cher confrère; vous allez de victoire en victoire : *Pone inimicos tuos scabellum pedum tuorum*<sup>1</sup>. Le *Journal littéraire*<sup>2</sup>, dont Panckoucke a le privilège, vous donnera gloire et profit : car je suis bien aise de vous dire que personne n'écrit mieux que vous en prose.

M. d'Alembert et vos autres amis font, ce me semble, une œuvre bien patriotique et bien méritoire d'oser défendre, en pleine Académie, Sophocle, Corneille, Euripide, et Racine, contre Gilles Shakespeare et Pierrot Le Tourneur. Il faudra se laver les mains après cette bataille, car vous aurez combattu contre des gadouards.

Je ne m'attendais pas que la France tomberait un jour dans l'abîme d'ordures où on l'a plongée : voilà l'abomination de la désolation<sup>3</sup> dans le lieu saint.

Je n'ai pas eu le temps, mon très-cher confrère, de donner à mon discours patriotique<sup>4</sup> la rondeur et la force dont il a besoin. Vous avez peut-être entendu dire que je suis maçon, et tout le contraire de Sedaine; il a quitté la truelle pour la lyre; et moi, la lyre pour la truelle. C'est en bâtissant à la fois plus de maisons que n'en a le soleil, c'est au milieu de deux cents ouvriers, c'est avec une santé déplorable, que j'ai broché ma petite diatribe.

Ma principale intention et le vrai but de mon travail sont que le public soit bien instruit de tout l'excès de la turpitude infâme qu'on ose opposer à la majesté de notre théâtre. Il est clair qu'on ne peut faire connaître cette infamie qu'en traduisant littéralement les gros mots du délicat Shakespeare. Il est vrai qu'il

française, lut, dans la séance publique du 25 août 1776, la *Lettre à l'Académie française*, qui est tome XXX, page 349.

1. Psaume cix, verset 1.

2. *Journal de Politique et de Littérature*.

3. Daniel, chap. ix, verset 27.

4. La *Lettre à l'Académie française*, tome XXX, page 349.

ne faut pas prononcer à haute voix, dans le Louvre, ce qu'on prononce tous les jours si hardiment à Londres. M. d'Alembert ne s'abaissera pas jusqu'à faire sonner, devant les dames, *la bête à deux dos, fils de putain, pisser, dépuceler*, etc. ; mais M. d'Alembert peut s'arrêter à ces mots sacramentaux ; il peut, en supprimant le mot propre, avertir le public qu'il n'ose pas traduire ce décent Shakespeare dans toute son énergie. Je pense que cette réticence et cette modestie plairont à l'assemblée, qui entendra beaucoup plus de malice qu'on ne lui en dira.

C'est à peu près ce que j'ai mandé à M. d'Alembert<sup>1</sup> ; et je vous prie d'obtenir de lui la grâce que je lui demande ; après quoi je pourrai, à tête reposée, faire un examen plus étendu du Théâtre-Français et de la foire de Londres. Je sais bien que Corneille a de grands défauts, je ne l'ai que trop dit ; mais ce sont les défauts d'un grand homme, et Rymer<sup>2</sup> a eu bien raison de dire que Shakespeare n'était qu'un vilain singe.

Adieu, mon cher ami ; je finis, car je suis trop en colère.

9829. — A M. M\*\*,

SUR DES QUESTIONS MÉTAPHYSIQUES.

Le solitaire à qui vous avez écrit, monsieur, reçoit souvent des lettres de littérateurs ou d'amateurs qu'il n'a pas l'honneur de connaître. Rarement ces lettres valent la peine qu'on y réponde. La vôtre n'est pas assurément de ce genre ; votre écrit respire la plus saine métaphysique, et si vous n'avez rien puisé dans les livres, cela prouve que vous êtes capable d'en faire un très-bon : ce qui est extrêmement rare, surtout dans cette matière.

La liberté, telle que plusieurs scolastiques l'entendent, est en effet une chimère [absurde. Pour peu qu'on écoute la raison, et qu'on ne veuille point se payer de mots, il est clair que tout ce qui existe et tout ce qui se fait est nécessaire : car s'il n'était pas nécessaire, il serait inutile. La respectable secte des stoïciens pensait ainsi ; et ce qu'il y a de singulier, c'est que cette vérité se trouve en cent endroits dans Homère, qui soumet Jupiter au Destin.

Il existe quelque chose, donc il est un Être éternel ; cela est démontré, sans quoi il y aurait un effet sans cause : aussi tous

1. Lettre 9820.

2. Voyez tome XXX, page 363.



les anciens, sans en excepter un seul, ont cru la matière immortelle.

Il n'en est pas de même de l'immensité ni de la toute-puissance. Je ne vois pas pourquoi il est nécessaire que tout l'espace soit rempli; et je n'entends nullement ce raisonnement de Clarke : « Ce qui existe nécessairement en un lieu doit exister nécessairement en tout lieu. » On lui a fait sur cela, ce me semble, de très-bonnes objections, auxquelles il n'a fait que de très-faibles réponses. Pourquoi serait-il impossible qu'il y eût seulement une certaine quantité d'êtres? Je conçois bien mieux la nature bornée que je ne conçois la nature infinie.

Je ne puis sur cet article avoir que des probabilités, et je ne puis que me rendre aux probabilités les plus fortes. Tout se correspondant dans ce que je connais de la nature, j'y aperçois un dessein; ce dessein me fait connaître un moteur; ce moteur est sans doute très-puissant, mais la simple philosophie ne m'apprend point que ce grand artisan soit infiniment puissant. Une maison de quarante pieds de haut me prouve un architecte, mais ma seule raison ne peut m'enseigner que cet architecte ait pu bâtir une maison de dix mille lieues de hauteur. Il était peut-être dans sa nature de n'en bâtir une que de quarante pieds. Ma seule raison ne me dit point encore qu'il n'y ait que cet architecte dans l'espace; et si un homme me soutenait qu'il y a un grand nombre d'architectes semblables, je ne vois pas comment je pourrais le convaincre du contraire.

La métaphysique est le champ des doutes et le roman de l'âme. Nous savons bien que plus d'un docteur nous a dit des sottises; mais nous n'avons guère de vérités à substituer à leurs innombrables erreurs. Nous nageons dans l'incertitude; nous avons très-peu d'idées claires, et cela doit être, puisque nous ne sommes que des animaux hauts d'environ cinq pieds et demi, avec un cerveau d'environ quatre pouces cubes. Mon cerveau, monsieur, est le très-humble serviteur du vôtre.

9830. — A. M. DE VAINES.

16 août.

On dit, monsieur, que vous êtes l'un des soixante<sup>1</sup>. Je vous crois plus fait pour être l'un des Quarante. Je crois que je

1. C'est-à-dire au nombre des fermiers généraux; voyez la note, tome XXI, page 7.

viendrais à Paris exprès pour vous donner mon suffrage. En attendant, je vous supplie de vouloir bien m'envoyer la nouvelle pièce d'éloquence sur les jurandes et maîtrises.

On dit qu'on va faire un recueil des édits de M. Turgot. Cela restera à la postérité.

9831. — A M. DE BURE, PÈRE<sup>1</sup>.

A Ferney, 19 août.

A mon âge, monsieur, on n'est pas bon juge. Le ressort de l'âme est un peu faible à quatre-vingt-deux ans. Je crois pourtant avoir senti le mérite de votre ouvrage. Celui que vous combattez m'a paru plein de déclamations rebattues, et de lieux communs d'athéisme; mais à présent tout est lieu commun. La plupart des auteurs modernes ne sont que les fripiers des siècles passés. Tout l'athéisme est dans *Lucrèce*, et tout ce qu'on peut dire sur la Divinité est dans *Cicéron*, qui n'était que le disciple de Platon.

Quant à la lettre du feu lord Bolyngbroke<sup>2</sup>, qui dit qu'il n'y avait que lui, Pouilly et Pope, qui fussent dignes de régner, je ne crois pas qu'il ait jamais dit une telle folie; et, s'il l'a dite, il ne faut pas l'imprimer.

J'aime mieux ce que disait à ses compagnes la plus fameuse catin de Londres : « Mes sœurs, Bolyngbroke est déclaré aujourd'hui secrétaire d'État; sept mille guinées de rente, mes sœurs, et tout pour nous! »

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que vous méritez, etc.

*Le vieux Malade.*

9832. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 20 août.

Vos ordres seront exécutés, mon cher et illustre maître; je vous lirai à l'assemblée de dimanche prochain, et je vous lirai de mon mieux, quoique

1. De Bure (Guillaume-François), libraire à Paris, auteur de la *Bibliographie instructive*, né en 1731, mort en 1782, avait envoyé à Voltaire un volume ayant pour titre *Observations sur un ouvrage intitulé le Système de la Nature, divisées en deux parties, par M. de B...*; Paris, De Bure, 1776, in-8°. Voltaire crut, d'après les initiales, que le libraire était l'auteur du livre. C'est à Louis-François Nouel de Buzonière, né à Orléans le 30 janvier 1737, mort le 6 mars 1819, que l'on doit ces *Observations*.

2. Dans la *Théorie des Sentiments agréables*, par Lèvesque de Pouilly. (K.)



vos ouvrages n'aient pas besoin d'être aidés par le lecteur. Je regarde ce jour comme un jour de bataille, où il faut tâcher de n'être pas vaincus comme à Crécy et à Poitiers, et où le sous-lieutenant Bertrand secondera de ses faibles pattes les griffes du feld-maréchal Raton. Bertrand est seulement bien fâché qu'on ait été obligé de couper quelques-unes de ces griffes, par révérence pour les dames; mais l'imprimeur les rétablira, et Raton est prié de les aiguïser encore. Au reste, Bertrand ne pense pas qu'en laissant, comme de raison, subsister ces griffes, la grave Académie puisse s'en charger, même à l'impression. Il vaudrait mieux imprimer l'ouvrage sans retranchements, en se contentant d'avertir qu'on en a retranché à la lecture publique, par respect pour l'assemblée et pour le Louvre, ce que le *divin Shakespeare prononçait si familièrement devant la reine Élisabeth*. Enfin, mon cher maître, voilà la bataille engagée, et le signal donné. Il faut que Shakespeare ou Racine demeure sur la place. Il faut faire voir à ces tristes et insolents Anglais que nos gens de lettres savent mieux se battre contre eux que nos soldats et nos généraux. Malheureusement il y a parmi ces gens de lettres bien des déserteurs et des faux frères; mais les déserteurs seront pris et pendus. Ce qui me fâche, c'est que la graisse de ces pendus ne sera bonne à rien, car ils sont bien secs et bien maigres. Adieu, mon cher et illustre ami; je crierai dimanche, en allant à la charge: Vive Saint-Denis-Voltaire, et meure George-Shakespeare!

9833. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 27 août.

M. le marquis de Villevieille a dû, mon cher et illustre maître, partir pour Ferney hier de grand matin. Il se proposait de crever quelques chevaux de poste pour avoir le plaisir de vous rendre compte le premier de votre succès. Il a été tel que vous pouviez le désirer. Vos réflexions ont fait très-grand plaisir, et ont été fort applaudies. Les citations de Shakespeare, *la Chronique de Metz*, *le roi Gorboduc*, etc., ont fort diverti l'assemblée. On m'en a fait répéter plusieurs endroits, et les gens de goût ont surtout écouté la fin avec beaucoup d'intérêt. Je n'ai pas besoin de vous dire que les Anglais qui étaient là sont sortis mécontents, et même quelques Français, qui ne se contentent pas d'être battus par eux sur terre et sur mer, et qui voudraient encore que nous le fussions sur le théâtre. Ils ressemblent à la femme du *Médecin malgré lui*: « Je veux qu'il me batte, moi ! » mais heureusement tous vos auditeurs n'étaient pas comme cette femme et comme eux. Je vous ai lu avec tout l'intérêt de l'amitié et tout le zèle que donne la bonne cause, j'ajoute même avec l'intérêt de ma petite vanité: car j'avais fort à cœur de ne pas voir rater ce canon, lorsque je m'étais chargé d'y mettre le feu. J'ai eu bien regret aux petits retranchements qu'il a fallu faire, pour ne pas trop scandaliser les dévots et les dames; mais ce que j'avais pu

conserver a beaucoup fait rire, et a fort contribué, comme je l'espérais, au gain complet de la bataille. Je vais faire mettre au net l'ouvrage tel que je l'ai lu, afin de vous le renvoyer comme vous le désirez. Vous y ferez les additions que vous jugerez à propos; mais je vous prévien qu'il sera nécessaire de retrancher les ordures de Shakespeare si vous voulez que l'Académie fasse imprimer l'ouvrage par son libraire; et peut-être l'ouvrage y perdra-t-il quelque chose. Au reste, donnez-moi là-dessus vos ordres; et, quoique l'Académie doive entrer en vacance le 4<sup>er</sup> de septembre, je prendrai mes mesures auparavant pour que cette impression puisse se faire de son aveu. Adieu, mon cher maître; je suis très-flatté que vous m'ayez choisi pour sonner la charge sous vos ordres, et, en vérité, assez content de la manière dont je m'en suis acquitté. Je vous embrasse aussi tendrement que je vous aime.

9834. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 27 auguste.

Que vous dirai-je, mon cher ange, sur votre lettre indulgente et aimable du 19 auguste? Je vous dirai que, si j'étais un peu ingambe, si je n'avais pas tout à fait quatre-vingt-deux ans, je ferais le voyage de Paris pour la reine et pour vous. Je vous avoue que j'ai une furieuse passion de l'avoir pour ma protectrice. J'avais presque espéré qu'*Olympie* paraîtrait devant elle. Je regardais cette protection déclarée, dont je me flattais, comme une égide nécessaire qui me défendrait contre des ennemis acharnés, et à l'ombre de laquelle j'achèverais paisiblement ma carrière. Ce petit agrément de faire reparaitre *Olympie* m'a été refusé. Il faut avouer que Lekain n'aime pas les rôles dans lesquels il n'écrase pas tous les autres. Il nous a donné d'un chevalier Bayard à Ferney, dans lequel il n'a eu d'autre succès que celui de paraître sur son lit un demi-quart d'heure. Je ne lui ai point vu jouer ce détestable ouvrage. Je ne puis supporter les mauvais vers et les tragédies de collège, qui n'ont que la rareté, la curiosité, pour tout mérite. Lekain, pour m'achever, jouera *Scévola*<sup>1</sup> à Fontainebleau. Je suis persuadé qu'une jeune reine qui a du goût ne sera pas trop contente de ce *Scévola*, qui n'est qu'une vieille déclamation digne du temps de Hardy.

Lekain ne m'a point rendu compte, comme vous le croyez, des raisons qui font donner la préférence à cette antiquaille; il ne m'a rendu compte de rien : aussi ne lui ai-je demandé aucun compte. Il avait fait son marché avec deux entrepreneurs pour

1. Tragédie de Du Ryer, jouée en 1646.



venir gagner de l'argent auprès de Genève et à Besançon. Il joue actuellement à Besançon ; je l'ai reçu de mon mieux quand il a été chez moi ; je n'en sais pas davantage.

Je ne sais pas comment mon petit procès avec le sieur Le Tourneur aura été jugé le jour de la Saint-Louis. Je n'ai pas eu le temps d'envoyer mon factum<sup>1</sup> tel que je l'ai fait en dernier lieu. Je vais en faire tirer quelques exemplaires pour vous le soumettre. On dit, à la honte de notre nation, qu'il y a un grand parti composé de faiseurs de drames et de tragédies en prose, secondé par des Welches qui croient être du parlement d'Angleterre. Tous ces messieurs, dit-on, abjurent Racine, et m'immolent à leur divinité étrangère. Il n'y a point d'exemple d'un pareil renversement d'esprit, et d'une pareille turpitude. Les Gilles et les Pierrots de la foire Saint-Germain, il y a cinquante ans, étaient des Cinna et des Polyeucte en comparaison des personnages de cet ivrogne de Shakespeare, que M. Le Tourneur appelle le *dieu du théâtre*. Je suis si en colère de tout cela que je ne vous parle point de la décadence affreuse où va retomber mon petit pays. Nous payons bien cher le moment de triomphe que nous avons eu sous M. Turgot. Me voilà complètement honni en vers et en prose. Il me faut abandonner toutes les parties que je jouais. Il faut savoir souffrir ; c'est un métier que je fais depuis longtemps. J'ai aujourd'hui ma maîtrise.

Je voudrais bien savoir comment M. de Thibouville prend la barbarie dans laquelle nous tombons. Il me paraît qu'il n'est pas assez fâché. Pour vous, mon cher ange, j'ai été fort édifié de votre noble colère contre M. Le Tourneur.

Je crois que vous aurez bientôt M<sup>me</sup> Denis, qui entreprend un voyage bien pénible pour aller consulter M. Tronchin ; et ce qu'il y a de pis, c'est qu'elle va le consulter pour une maladie qu'elle n'a pas. Dieu veuille que ce voyage ne lui en donne pas une véritable ! Le gros abbé Mignot la conduira. Un gentilhomme notre voisin, qui est du voyage, la ramènera<sup>2</sup>. Pourquoi ne vais-je point avec elle ? c'est que j'ai quatre-vingt-deux ans, quatre-vingts maisons à finir, et quatre-vingts sottises à faire ; c'est qu'au fond je suis bien plus malade qu'elle, et même trop malade pour parler à des médecins.

Mon cher ange, tout enseveli que je suis sur la frontière de Suisse, cependant je sens encore que je vis pour vous.

1. *Lettre à l'Académie*, tome XXX, page 349.

2. M<sup>me</sup> Denis ne partit point.

9835. — A M. D'ALEMBERT.

3 septembre.

Mon général, mes troupes ne peuvent actuellement recevoir leurs ordres immédiatement de vous. J'ai changé un peu mon ordre de bataille, et on imprime actuellement la campagne que j'ai faite sous vous. Je suis toujours émerveillé qu'une nation qui a produit des génies pleins de goût et même de délicatesse, aussi bien que des philosophes dignes de vous, veuille encore tirer vanité de cet abominable Shakespeare, qui n'est, en vérité, qu'un Gilles de village, et qui n'a pas écrit deux lignes honnêtes. Il y a, dans cet acharnement de mauvais goût, une fureur nationale dont il est difficile de rendre raison.

Je vois que M. de La Harpe fait la guerre de son côté, avec beaucoup de succès, contre messieurs les faiseurs de drames en prose. Il rend en cela un très-grand service à la saine littérature, et je l'exhorte à ne jamais mettre les armes bas. Mais quel sera le brave chevalier qui nous délivrera des monstres chimériques dont on<sup>1</sup> accable la physique? Je vois des folies pires que celles de la matière subtile et de la matière rameuse, pires que les imaginations de Cyrano de Bergerac, et de M. Oufle, se débiter avec le plus grand succès, et marcher le front levé. Je vois les auteurs de ces extravagances aller à la fortune et à la gloire, comme s'ils avaient raison. Chaque genre a donc son Shakespeare; et on n'aura pas même la liberté de siffler ce qui est sifflable. Prions Dieu pour la résurrection du sens commun. Raton se met tant qu'il peut sous la patte de son cher et digne Bertrand. Raton n'en peut plus, il est bien malade; il fera place bientôt à un nouveau quarantième.

9836. — A M. DE VAINES.

4 septembre.

Je ne sais, monsieur, si, après avoir déclaré la guerre à l'Angleterre, je pourrai faire ma paix avec elle. Je n'ai point de Canada à lui donner, ni de compagnie des Indes à lui sacrifier; mais je ne lui demanderai pas pardon d'avoir soutenu les beautés de Corneille et de Racine contre Gilles et Pierrot, et je ne crois pas que l'ambassadeur d'Angleterre demande au roi de France la suppression de ma déclaration de guerre<sup>2</sup>.

1. Mesmer.

2. *Lettre à l'Académie*, tome XXX, page 349.



Je n'ai pu encore trouver à Genève le petit *Commentaire historique*<sup>1</sup> dont vous me parlez. Il a été imprimé à Lausanne, et je crois que c'est Panckoucke qui en a toute l'édition. Je crois pourtant que j'en pourrai trouver incessamment.

Je suis actuellement bien malade, et je ne sors pas de mon lit.

Permettez-moi de mettre sous votre enveloppe un petit mot pour M. d'Alembert<sup>2</sup>.

Je vous supplie aussi de vouloir bien faire parvenir ce paquet au sieur Moureau, libraire, quai de Gèvres.

9837. — A M. FABRY

4 septembre.

M. de Trudaine me mande aujourd'hui, monsieur, que l'affaire de votre sel est réglée et consommée avec la ferme générale, et que M. de Fourqueux doit avoir la bonté de me faire part de cette nouvelle. Je vous supplie de vouloir m'instruire de ce que vous en savez; vos nouvelles seront plus sûres que les miennes, puisqu'elles vous seront probablement parvenues par monsieur l'intendant.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE<sup>3</sup>.

9838. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET<sup>4</sup>.

7 septembre 1776.

Ce monsieur de Castillon, de Berlin, est en vérité un grand philosophe. Tout ce que M. de Condorcet pourra faire sera de lui ressembler; mais il ne le surpassera jamais<sup>5</sup>.

Je suis dans une amertume continuelle depuis qu'on nous a ôté le protecteur du peuple et celui de ma province. Depuis ce jour fatal, je n'ai suivi aucune affaire, je n'ai rien demandé à personne, et j'ai attendu patiemment qu'on nous égorgeât.

1. Voyez au tome I<sup>er</sup> de la présente édition.

2. Il manque.

3. On signale dans un catalogue d'autographes une lettre du baron François de Tott à Voltaire, à la date du 5 septembre 1776. Il lui envoie des renseignements pour son *Histoire de Russie*.

4. *OEuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup>; Paris, 1847.

5. Castillon, de l'Académie de Berlin, est le pseudonyme sous lequel Condorcet publia l'éloge de Pascal, suivi de remarques sur les *Pensées*.

Je me suis un peu dépiqué contre cet étonnant Welche<sup>1</sup>, qui est assez insolent, assez fou, assez Gilles, pour nous proposer de mettre Shakespeare à la place de Corneille.

Si l'excès de sa turpitude doit nous faire vomir, l'excès de son insolence orgueilleuse devait nous faire horreur. Je ne puis croire qu'il se trouve un seul Français assez sot et assez lâche pour désertier nos troupes et pour servir sous ce misérable transfuge de Le Tourneur; mais personne ne se joindra-t-il à moi pour le combattre? Serai-je le seul qui défendrai la patrie après avoir été maltraité par elle?

Je reviens à M. Castillon et à M. Bitaubé, mes deux consolateurs. Que je les remercie de m'avoir fait connaître Blaise! Ce Blaise touchait donc à la fois à l'extrême force d'esprit, et à l'extrême folie? Cela est bon à savoir, on en peut tirer d'étranges conclusions. Je connaissais déjà son éloge; M. de Bitaubé, qui m'honore de son amitié, m'avait envoyé le manuscrit; il était un peu plus ample, et il y a des différences. Je suis maintenant dans le grenier à blé. M. Bitaubé en chasse les charançons et les rats, et fait de belles avenues de tous côtés pour qu'on arrive librement à son grenier. Je l'en félicite, et je l'en remercie. J'aime passionnément que les portes du temple de Cérès soient toujours ouvertes. Conservez-moi, je vous en prie, mon brave et grand philosophe, les bontés de ce M. Bitaubé, à qui je serai attaché tout le reste de ma vie avec un très-tendre respect. V.

9839. — A M. DE VAINES.

7 septembre.

Je ne suis, monsieur, qu'un vieux housard, mais j'ai combattu tout seul contre une armée entière de pandours. Je me flatte qu'à la fin il se trouvera de braves Français qui se joindront à moi, s'il y a des Welches qui m'abandonnent. M. de La Harpe répondra mieux que moi à M. Le Tourneur, en donnant son *Menzicof* et ses *Barmécides*.

Je suis très-content de son journal<sup>2</sup>; il écrit aussi bien en prose qu'en vers, et assurément les gens de bon goût ne regretteront pas son prédécesseur.

Je suis persuadé que vous avez été indigné contre l'insolente

1. Le Tourneur.

2. *Journal de Politique et de Littérature*, précédemment rédigé par Linguet.



mauvaise foi d'un secrétaire de notre librairie<sup>1</sup>, qui a la bassesse d'immoler la France à l'Angleterre pour obtenir quelques souscriptions des Anglais qui viennent à Paris. Il est impossible qu'un homme qui n'est pas absolument fou ait pu, de sang-froid, préférer un Gilles tel que Shakespeare à Corneille et à Racine. Cette infamie ne peut avoir été commise que par une sordide avarice qui courait après des guinées.

Je sais que Garrick a pu faire illusion par son jeu, qui est, dit-on, très-pittoresque ; il aura pu représenter très-naturellement les passions que Shakespeare a défigurées, en les outrant d'une manière ridicule ; et quelques Anglais se seront imaginé que Shakespeare vaut mieux que Corneille, parce que Garrick est supérieur à Molé.

Voilà peut-être l'origine de la bizarre erreur des Anglais. Je les abandonne à leur sens réprouvé, et je ne me rétracterai pas pour leur plaire.

Je me rétracterai encore moins, monsieur, sur un grand homme qui, sans doute, est toujours aimé de vous, et à qui je vous supplie, quand vous le verrez, de présenter ma respectueuse et inaltérable admiration.

#### 9840. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 7 septembre.

On me fait bien de l'honneur de parler de moi en Suisse, et les gazetiers doivent prodigieusement manquer de matière, puisqu'ils emploient mon nom pour rem. lir leurs feuilles.

J'ai été malade, il est vrai, l'hiver passé; mais depuis ma convalescence je me porte à peu près comme auparavant. Il y a peut-être des gens au monde au gré desquels je vis trop longtemps, et qui calomnient ma santé dans l'espérance qu'à force d'en parler je pourrais peut-être faire le saut périlleux aussi vite qu'ils le désirent. Louis XIV et Louis XV lassèrent la patience des Français : il y a trente-six ans que je suis en place; peut-être qu'à leur exemple j'abuse du privilège de vivre, et que je ne suis pas assez complaisant pour décamper quand on se lasse de moi.

Quant à ma méthode de ne me point ménager, elle est toujours la même. Plus on se soigne, et plus le corps devient délicat et faible. Mon métier veut du travail et de l'action, il faut que mon corps et mon esprit se plient à leur devoir. Il n'est pas nécessaire que je vive, mais bien que j'agisse. Je m'en suis toujours bien trouvé. Cependant je ne prescris cette méthode à personne, et me contente de la suivre.

1. C'était le titre de Le Tourneur ; voyez tome XXX, page 354.

Enfin j'ai pu assister à toutes les fêtes qu'on a données au grand-duc<sup>1</sup>. Ce jeune prince est le digne fils de son auguste mère. On a fait ce qu'on a pu pour adoucir la fatigue et l'ennui d'un long voyage, et pour lui rendre ce séjour agréable. Il a paru content; nous le savons de retour à Pétersbourg, en parfaite santé. Sa promesse<sup>2</sup> y sera le 12 de ce mois; et après quelques simagrées en l'honneur de saint Nicolas, les noces se célébreront.

Grimm a passé ici pendant le séjour du grand-duc : il vous a vu malade, cela m'a inquiété. Ensuite, après avoir supputé le temps, j'ai conclu que vous étiez entièrement remis. Nous avons de mauvaises gazettes à Berlin, comme vous en avez à Ferney : elles assurent que notre vieux patriarche s'était fait moine de Cluny<sup>3</sup>. En tout cas, vous ne garderez pas longtemps votre abbé. Mais je m'intéresse peu à ce dernier, et beaucoup au sort du prétendu moine.

Me voici de retour de la Silésie, où j'ai fait l'économe comme vous à Ferney. J'ai bâti des villages, défriché des marais, établi des manufactures, et rebâti quelques villes brûlées. Il s'est présenté à Breslau un M. de Ferrière, ingénieur du cabinet; il prétend vous connaître : il sait sans doute que cela vaut une recommandation auprès de moi. Il a été employé en Alsace, il a servi en Corse; actuellement il est à la suite<sup>4</sup> de M. de Breteuil, à Vienne. Vous l'aurez vu, et peut-être oublié : car, parmi ce peuple innombrable qui se présente à votre cour, des passe-volants doivent vous échapper. Des imbéciles faisaient autrefois des pèlerinages à Jérusalem ou à Lorette; à présent quiconque se croit de l'esprit va à Ferney, pour dire, en revenant chez soi : *Je l'ai vu*.

Jouissez longtemps de votre gloire, marquis de Ferney, moine de Cluny, ou intendant du pays de Gex, sous quel titre il vous plaira; mais n'oubliez pas qu'au fond de l'Allemagne il est un vieillard qui vous a possédé autrefois, et qui vous regrettera toujours. *Vale*.

FÉDÉRIC.

9841. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL<sup>5</sup>.

8 septembre, au soir.

Figurez-vous, mon cher ange, que M<sup>me</sup> de Saint-Julien partit hier pour aller par Lausanne à Plombières. Elle fut accompagnée par deux braves compagnons de voyage et deux dames de notre voisinage; aujourd'hui, nous apprenons qu'elle a eu une fièvre violente dans sa route, et qu'elle craint d'être attaquée

1. Qui a été empereur de Russie sous le nom de Paul 1<sup>er</sup>.

2. Marie Fœderowna de Wurtemberg, née le 25 octobre 1759.

3. On racontait que, lors de la nomination de M. de Clugny à la place de contrôleur général, Voltaire, jouant sur le mot, avait dit : Je me fais moine de Cluny.

4. « Il est cavalier à la suite de M. de Breteuil. » (*Œuvres posthumes*.)

5. Éditeurs, de Cayrol et François.



de la petite vérole, qui fait des ravages affreux dans ce pays-là ; nous sommes dans la plus grande inquiétude.

Je vous envoie par M. de Vaines un exemplaire de ma déclaration de guerre à l'Angleterre et à ce misérable transfuge Le Tourneur. Je ferais bien mieux d'être tranquille que de faire la guerre. Il faut au moins se bien porter pour combattre toute une nation. Me voilà comme le maréchal de Villars, qui faisait la guerre à l'âge de quatre-vingt-deux ans pour son plaisir ; mais il mourut à la peine.

Je suis, de mon côté, aussi malade que M<sup>me</sup> de Saint-Julien l'est du sien : c'est ce qui fait que je vous écris une si courte lettre, dont mon cœur vous demande bien pardon.

9842. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 septembre.

Je suppose, monseigneur, que, dans ce temps de vacances, votre procès ne prend pas tous vos moments, et que vous aurez peut-être assez de loisir pour jeter les yeux sur cette brochure, qui fut lue à l'Académie le jour de la Saint-Louis. Je suis persuadé que notre fondateur, qui n'aimait pas les Anglais, aurait protégé ce petit ouvrage ; et j'ose croire que notre doyen, qui les a fait passer sous les fourches caudines, ne prendra pas le parti de Shakespeare contre Corneille et Racine.

J'ignore si vous honorâtes l'Académie de votre présence le jour qu'on y lut ce petit ouvrage. On peut pardonner à des Anglais de vanter leurs Gilles et leurs polichinelles ; mais est-il permis à des gens de lettres français d'oser préférer des parades si basses, si dégoûtantes, et si absurdes, aux chefs-d'œuvre de *Cinna* et d'*Athalie* ? Il me paraît que tous les honnêtes gens de Paris (car il y en a encore) sont indignés de cette méprisable insolence. Le sieur Le Tourneur a osé mettre le nom du roi et de la reine à la tête de son édition, qui doit déshonorer la France dans toute l'Europe. C'est assurément au petit-neveu de notre fondateur à protéger la nation dans cette guerre ; mais il faut que vous commenciez par vous faire rendre justice avant de nous la rendre. Votre procès est aussi extraordinaire que l'insolence du sieur Le Tourneur, et doit vous occuper bien davantage ; je dois même vous demander pardon de vous parler d'autre chose que de ce qui vous intéresse de si près.

M<sup>me</sup> de Saint-Julien m'a quitté pour aller aux eaux de Plom-

bières, et j'ai bien peur qu'elle ne tombe sérieusement malade en chemin. Pour moi, je suis à peine en vie ; mais je ne le serai pas encore longtemps. Je mourrai au moins comme j'ai vécu, en vous étant bien tendrement attaché.

9843. — A MADAME DE SAINT-JULIEN<sup>1</sup>.

A Ferney, 15 septembre.

Je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main, madame, parce que ma main me refuse le service. Je ne sais où vous êtes, et je ne sais pas trop bien où je suis. Le gros abbé Mignot, que nous vous avons dépêché, et dont j'enviais la force et la santé, nous a dit que vous aviez eu une violente fièvre à Lausanne. M. Racle a mandé depuis que vous alliez à Plombières, et qu'il vous accompagnait jusqu'à Bâle. Je n'ai jamais si bien senti toute ma misère et toute ma faiblesse. Où est le temps où j'avais soixante-dix ans ! J'aurais couru devant votre carrosse jusqu'à Plombières, et de là je vous aurais suivie jusqu'à Paris. Je me regarde comme un homme mort, puisque je n'ai pu seulement vous suivre de Ferney en Suisse.

Qu'allez-vous devenir à Plombières dans cette saison ? Je crains que vous ne deveniez sérieusement malade, et, pour comble, nous ne pouvons recevoir de longtemps de vos nouvelles. J'adresse à tout hasard ma lettre à Paris ; je me flatte que vous l'y recevrez incessamment, et que vous ne me laisserez pas longtemps ignorer l'état où vous êtes. Nous ne vous demandons qu'un mot qui calme nos inquiétudes ; faites-nous écrire par un de vos gens. Vous aurez malheureusement bien des embarras en arrivant à Paris. Vous avez deux maisons, et vous n'en avez pas une : vous faites une vraie campagne d'officier général.

M<sup>me</sup> Denis est presque aussi inquiète que moi, et je suis plus malade qu'elle ; sans cela, j'aurais fait tout comme M. Racle. Il est difficile de vous dire qui de nous tous vous est le plus attaché ; mais je le dispute à tout le monde.

Daignez me conserver vos bontés ; elles sont ma plus grande consolation pour le peu de temps que j'ai encore à vivre.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.



9844. — A M. DE CARACCIOLI<sup>1</sup>.

A Ferney, 15 septembre.

J'ai été, monsieur, fort étonné d'avoir l'honneur de recevoir de vous une lettre non cachetée dans un paquet contre-signé par M. le baron d'Ogny. Je prends la liberté de lui adresser ma réponse.

Je vous dirai d'abord que j'ai été très-fâché qu'on ait imprimé une lettre de moi<sup>2</sup>, où il était question de vous. Il eût fallu que l'éditeur vous en eût demandé la permission. Mais il y a longtemps que je suis accoutumé à ces désagrémens.

Il est très-vrai qu'on m'avait dit qu'un habitant de la Touraine avait pris votre nom pour donner les *Lettres* du feu pape. Quelle que soit votre patrie, soit la France, soit l'Italie, il est certain que vous lui faites beaucoup d'honneur.

Il m'a paru que les *Lettres* attribuées au pape Ganganelli ne pouvaient être de lui. Au reste, quel que soit l'auteur, elles sont d'un homme de beaucoup d'esprit.

Quant à la prétendue veuve de l'infortuné czarowitz, fils de Pierre le Grand, elle a passé quelques jours chez moi cet été, et on lui bâtit actuellement, auprès de mon château, une maison qui probablement ne sera point achevée.

Soyez très-sûr, monsieur, qu'elle n'est pas plus arrière-grand'tante de la reine que le faux Démétrius n'était successeur légitime au trône de Russie.

Je suis très-flatté que toutes ces petites méprises m'aient procuré l'honneur d'écrire à un homme de votre mérite.

J'ai, etc.

VOLTAIRE,

gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

9845. — A M. MARIN<sup>3</sup>.

19 septembre.

J'ai lu, monsieur de Lampedouse, près d'un quart de votre lettre ; pour les trois autres quarts, je crois qu'il n'y a point de drogman dans le monde qui puisse les déchiffrer. Je vous fais mon compliment sur l'aventure du brave cocher Gilbert ; il n'a

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Celle du 2 mai, faite pour être imprimée.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

pas été élevé assez haut en dignité. On peut présumer que s'il avait été pendu, il aurait pu rendre gloire à la vérité sur le dernier échelon, et développer toute l'intrigue des Du Jonquay et des avocats qui les ont aidés dans cette abominable affaire.

On nous mande que M. de Beaumarchais triomphe, qu'il est favori à Versailles, très-fêté de tout le monde à Paris, et bien récompensé à la cour des services qu'il a rendus en Angleterre.

Il n'en est pas de même de votre ami, on le dit entièrement écrasé ; c'est dommage. Sa gloire et sa fortune auraient été bien grandes s'il avait su plier aussi bien qu'il avait su se battre. Vous êtes sage ; vous avez su vous retirer dans le port pendant la tempête. Je mourrai bientôt dans le port où je suis depuis vingt-cinq ans. Mais dans quel autre port irons-nous ? Adieu, bon voyage.

9846. — A MADAME DE SAINT-JULIEN 1.

A Ferney, 19 septembre.

Il est neuf heures du soir ; M. Racle, que nous attendions hier, n'est point venu ; nous n'avons et ne pouvons avoir aucune nouvelle de vous, madame ; nous tremblons que vous ne soyez malade sérieusement. Mon malheur est d'être dans l'impossibilité d'imiter M. Racle, et d'être auprès de vous. Je vous ai écrit à Paris, et cela n'a pu m'instruire ni me consoler. Je cherche du moins quelque soulagement à mes inquiétudes et à celles de toute la maison, en vous écrivant au hasard. J'adresse ma lettre au maître de poste de Bâle, m'imaginant qu'il pourra faire passer ma lettre par Strasbourg ou par Belfort, et la faire parvenir à Plombières, où je présume que vous êtes.

Il est impossible de vous parler d'autre chose que de la crainte où nous sommes pour votre santé. Si on pouvait vous dire des nouvelles dans le temps que vous aurez peut-être un accès de fièvre, je vous dirais que ce fameux cocher nommé Gilbert, dont je vous avais tant parlé, ce modèle de vertu, ce grand homme qui avait joué le rôle d'un Caton dans le procès du comte de Morangiés, vient d'être condamné au carcan, à la fleur de lis et aux galères.

Je vous dirais que M. Thelusson, banquier genevois, associé



avec le Genevois M. Necker, vient de mourir avec sept millions de biens qu'il n'emportera pas dans l'autre monde;

Que M<sup>me</sup> Geoffrin se meurt d'une très-rude apoplexie, sans avoir tout à fait sept millions.

J'ajouterai que notre pauvre colonie est furieusement hasardée.

Mais je ne suis occupé que du courrier, que j'attends demain, et qui m'apprendra peut-être où vous êtes. Tâchez de recevoir ma lettre, d'agréer mon tendre respect, et de me conserver vos bontés. Toute la maison est à vos pieds.

9847. — A M. DE CROMOT<sup>1</sup>.

Ferney, 20 septembre.

Monsieur, en me donnant la plus agréable commission dont on pût jamais m'honorer, vous avez oublié une petite bagatelle : c'est que j'ai quatre-vingt-deux ans passés. Vous êtes comme le dieu des jansénistes, qui donnait des commandements impossibles à exécuter ; et, pour mieux ressembler à ce dieu-là, vous ne manquez pas de m'avertir qu'on n'aura que quinze jours pour se préparer ; de sorte qu'il arrivera que la reine aura soupé avant que je puisse recevoir votre réponse à ma lettre.

Malgré le temps qui presse, il faut, monsieur, que je vous consulte sur l'idée qui me vient.

Il y a une fête fort célèbre à Vienne, qui est celle de *l'Hôte et de l'Hôtesse* : l'empereur est l'hôte, et l'impératrice est l'hôtesse : ils reçoivent tous les voyageurs qui viennent souper et coucher chez eux, et donnent un bon repas à table d'hôte. Tous les voyageurs sont habillés à l'ancienne mode de leur pays ; chacun fait de son mieux pour cajoler respectueusement l'hôtesse ; après quoi tous dansent ensemble. Il y a juste soixante ans que cette fête n'a pas été célébrée à Vienne : Monsieur voudrait-il la donner à Brunoy ?

Les voyageurs pourraient rencontrer des aventures : les uns feraient des vers pour la reine, les autres chanteraient quelques

1. Cromot du Bourg, conseiller d'État et surintendant des bâtiments, finances, arts et jardins de Monsieur, comte de Provence (depuis roi sous le nom de Louis XVIII), avait demandé à Voltaire un petit divertissement pour une fête que Monsieur voulait donner et donna à la reine à Brunoy, le 7 octobre 1776. Voyez ce divertissement, intitulé *l'Hôte et l'Hôtesse*, tome VII, page 307.

airs italiens ; il y aurait des querelles, des rendez-vous manqués, des plaisanteries de toute espèce.

Un pareil divertissement est, ce me semble, d'autant plus commode, que chaque acteur peut inventer lui-même son rôle, et l'accourcir ou l'allonger comme il voudra.

Je vous répète, monsieur, qu'il me paraît impossible de préparer un ouvrage en forme pour le peu de temps que vous me donnez ; mais voici ce que j'imagine : je vais faire une petite esquisse du ballet de *l'Hôte et de l'Hôtesse* ; je vous enverrai des vers aussi mauvais que j'en faisais autrefois ; vous me paraissez avoir beaucoup de goût, vous les corrigerez, vous les placerez, vous verrez *quid deceat, quid non* <sup>1</sup>.

Je ferai partir, dans trois ou quatre jours, cette détestable esquisse, dont vous ferez très-aisément un joli tableau. Quand un homme d'esprit donne une fête, c'est à lui à mettre tout en place.

Vous pourriez, à tout hasard, monsieur, m'envoyer vos idées et vos ordres ; mais je vous avertis qu'il y a cent vingt lieues de Brunoy à Ferney. Je vous demande le plus profond secret, parce qu'il n'est pas bien sûr que dans quatre jours je ne demande l'extrême-onction, au lieu de travailler à un ballet.

J'ai l'honneur d'être avec respect, et une envie, probablement inutile, de vous plaire, etc.

9848. — A M. PASQUIER <sup>2</sup>.

A Ferney, 20 septembre.

Monsieur, je reçois la lettre dont vous m'honorez. Mes yeux de quatre-vingts ans la lisent avec beaucoup de difficulté ; mon cœur en est très-touché, et ma vieille raison me fait comprendre que j'aurais dû ne jamais écrire.

Je vois évidemment que l'avarice de quelques libraires m'a imputé plusieurs ouvrages qui ne sont pas de moi, et a falsifié ceux dont j'ai eu le malheur d'être l'auteur. J'ai vu quatre édi-

1. Horace, livre I, épître vi, vers 62 ; et *Art poét.*, vers 308.

2. Cette lettre a été publiée pour la première fois dans le *Journal des Débats* du 28 thermidor an IX (16 août 1801), par M. Pasquier, ancien président de la Chambre des pairs, à l'occasion de la reproduction, dans le *Journal des Débats* du 25 thermidor, du passage de la *Correspondance littéraire, etc., de La Harpe*, où, en parlant de la mort de Voltaire, La Harpe raconte que Voltaire agonisant fit attacher à sa tapisserie un papier sur lequel se trouvait une phrase où était mêlé le nom de Pasquier.



tions du même écrit dont vous voulez bien me parler<sup>1</sup>, et ces quatre éditions sont absolument différentes<sup>2</sup>. Si je pouvais raisonnablement espérer ou craindre de vivre encore quelques années, je ferais moi-même une édition correcte que j'avouerais, et assurément vous n'en seriez pas mécontent.

Ma famille, monsieur, qui a eu l'honneur de jouir souvent de votre société, m'a appris ce qu'on doit à votre mérite personnel, à votre éloquence, et à la bonté réelle de votre caractère. J'ai tant de confiance en cette bonté que je vous avouerai ingénument la manière dont les choses dont vous me parlez se sont faites.

C'est le fils du brave, du malheureux, de l'indiscret officier<sup>3</sup> dont vous me parlez, qui, dans le désespoir le plus juste ou du moins le plus pardonnable, a écrit les mémoires dont on a fait usage ; et vous excuserez sans doute un fils qui veut justifier son père.

Puisque vous m'enhardissez, monsieur, à vous faire des aveux, dont je suis très-sûr qu'un homme de votre rang et de votre âge n'abusera pas, je vous dirai encore que le très-vertueux ami<sup>4</sup> d'un jeune infortuné qui serait devenu un des meilleurs officiers de France, ayant échappé à la catastrophe épouvantable de ce jeune ami, aussi imprudent que vertueux, a passé deux années entières chez moi, entre la Suisse et Genève. Ce jeune homme, traité aussi durement<sup>5</sup> que son ami, est devenu un des meilleurs ingénieurs de l'Europe. J'ai eu le bonheur de le placer auprès d'un grand roi, qui connaît et qui récompense son mérite.

Je vous demande en grâce de lui pardonner aussi. En vérité, c'est tout ce que nous devons faire à l'âge où nous sommes, vous et moi, que de passer nos derniers jours à pardonner. Quand on regarde du bord de son tombeau tout ce qu'on a vu pendant sa vie, on frissonne de tant d'horribles désastres. Heureux ceux à qui on peut dire avec Horace<sup>6</sup> :

Lenior ac melior fis accedente senecta!

1. *Fragments historiques sur l'Inde et sur le général Lally* ; voyez le chap. xix de cet écrit, tome XXIX, page 153.

2. Aucune des éditions que j'ai vues ne présente de différences dans le passage concernant Pasquier, qui du reste n'y est pas nommé. (B.)

3. Lally. Le fils de Lally a été collègue à la Chambre des pairs du petit-fils du conseiller Pasquier.

4. D'Étallonde de Morival, camarade du chevalier de La Barre.

5. Avec cette différence qu'il ne fut exécuté qu'en effigie.

6. Livre II, épître II, vers 211.

Je vous souhaite, monsieur, une santé plus forte que la mienne, une longue jouissance de l'extrême considération où vous êtes, du repos après le travail, et toute l'indulgence si nécessaire pour les hommes, dont vous connaissez les faiblesses et les misères.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, de véritable estime et de vénération, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

9849. — A M. LE BARON DE TOTT<sup>1</sup>.

A Ferney, 22 septembre.

La maladie de ma nièce et la mienne, monsieur, jointes à mes quatre-vingt-trois ans, ont retardé la réponse que je devais à vos bontés. Je ne me flattais pas que, du Bosphore au pont des Tuileries, vous daignassiez vous souvenir de moi. Je fus votre voisin il y a quelques années ; ce n'était pas chez des Turcs que vous étiez alors. Vous avez, depuis ce temps, fait la guerre à mon autocratrice pour des sultans qui ne la valaient pas, et vous avez donné des leçons à des disciples qui ne passent pas pour être capables d'en profiter.

Vous avez à Ferney un autre disciple plus docile et plus digne de vos instructions : c'est mon neveu l'abbé Mignot, qui vous remercie de toutes les obligations qu'il vous a. Je vous ai celle d'un beau plan de la cacade russe du Pruth. J'ai vu plusieurs officiers de mon autocratrice qui ont combattu contre vos musulmans plus heureusement que ceux de Pierre I<sup>er</sup> ; mais je n'en ai point vu qui pussent m'instruire comme vous.

Je suis très-fâché que Ferney ne se soit pas trouvé sur la route de Constantinople à Versailles, c'eût été une grande consolation pour moi de vous entendre. C'est un bonheur que je ne puis espérer actuellement à mon âge.

Vous serez, monsieur, au nombre fort petit des hommes que je regretterai, en mourant, de n'avoir pu voir.

J'ai l'honneur d'être, etc.

1. Réponse à la lettre signalée en note, page 81.



9850. — A M. DE CROMOT.

Ferney, 22 septembre.

Si vous approuvez, monsieur, l'idée du divertissement que je vous propose, il vous sera très-aisé d'y mettre tous les agréments et toutes les convenances dont il est susceptible ; vous verrez que le canevas peut être étendu ou resserré à volonté.

Je ne crois pas que cette fête exige de grandes dépenses, et qu'elle soit d'une difficile exécution. Je sens bien, monsieur, que je vous ai mal servi ; mais j'ai déjà eu l'honneur de vous dire qu'il y a bien des années que je suis au monde ; et je n'ai pas mis vingt-quatre heures à vous obéir. Si je n'ai pas rencontré votre goût, je vous prie de me pardonner : je ne crois pas qu'il y ait de cuisinier en France qui puisse faire un bon souper à cent vingt lieues des convives. Je suis d'ailleurs un cuisinier qui n'a plus ni sel ni sauce ; je n'avais que l'envie extrême de mériter la confiance dont vous m'honoriez : or cela ne suffit pas pour que Monsieur fasse bonne chère. Permettez-moi seulement de vous demander le secret, de peur que mon *menu* ne soit décrié dans la bonne compagnie.

J'ai l'honneur d'être, etc.

9851. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 27 septembre.

Monseigneur, Votre Éminence croit peut-être que je suis mort : en ce cas, elle ne se trompe guère ; mais, pour le peu de vie qui me reste, j'ai la hardiesse de vous présenter un jeune huguenot mon ami, qui n'a nulle envie de se convertir, mais qui en a beaucoup de vous faire sa cour dans un des moments où vous daignez accueillir les étrangers. Il se nomme Labat ; il est capable de sentir votre mérite, et il cherche à augmenter le sien en voyant la *bella Italia* et la *virtuosa e valente Eminenza* : *e bacio il sacro lembo de sua porpora*.

*Le vieux Malade de Ferney.*

9852. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 1<sup>er</sup> octobre.

Si vous désirez, mon cher maître, des nouvelles littéraires, j'en ai d'intéressantes à vous apprendre. Moureau, à qui j'ai donné votre lettre à

l'Académie, comme vous m'en aviez chargé, l'a imprimée sur-le-champ, ne doutant point qu'on ne lui accordât la permission de la vendre. Monsieur le garde des sceaux <sup>1</sup> a refusé cette permission; *quod erat primum*.

Nous avons demandé au roi, notre protecteur, quinze cents livres par an pour augmenter nos prix, et exciter l'émulation des jeunes gens. Le roi nous a refusé cette somme; *quod erat secundum*. On dit que les dévots de Versailles lui ont persuadé que votre morceau sur Shakespeare était injurieux à la religion, quoiqu'on ait retranché soigneusement à la lecture publique tous les passages indécents du tragique anglais; *quod erat tertium*. Et, sur ce, je vous embrasse tendrement, en gémissant avec vous du crédit des hypocrites calomnieux; *quod erat quartum*. Et je suis fâché qu'ils nous empêchent d'apprendre aux gens de lettres que le roi désire de les encourager; *quod erat quintum*.

9853. — A M. DE VAINES.

2 octobre.

Je vous ai envoyé, monsieur, des exemplaires d'une certaine *Lettre à l'Académie*. J'en ai envoyé à plusieurs de vos amis, sous votre enveloppe; comme à M. de Condorcet, à M. d'Argental, à M. de La Harpe. Il faut que quelque espion des Anglais ait arrêté mes paquets en chemin, ou qu'il y ait en France quelque homme considérable qui préfère Shakespeare à Corneille et à Racine, et qui prenne parti contre moi. Mes lettres ne sont point parvenues. Cependant je reçois le *Camoëns*<sup>2</sup> de M. de La Harpe, contre-signé *Cluny*<sup>3</sup>. La poste est plus favorable aux Portugais qu'aux Anglais. Je crois que c'est à vos bontés que je dois ce *Camoëns*, et je vous en remercie, quoique je ne le croie pas tout à fait digne d'avoir été traduit par M. de La Harpe.

Permettez-moi de vous adresser une lettre<sup>4</sup> pour cet homme de génie, qui me paraît plus fait pour être traduit que pour traduire. Je me flatte que ma lettre, vous étant adressée, sera plus heureuse que les autres.

Conservez vos bontés pour le vieux malade de Ferney, qui vous aime comme s'il avait eu l'honneur de vivre longtemps avec vous. Je ne sais rien des affaires de ce monde : aussi je ne vous en parle pas.

1. Miromesnil.

2. *La Lusade*, poëme héroïque, traduit du portugais de Louis Camoëns (par d'Hermilly et La Harpe), 1776, deux volumes in-8°.

3. Ou plutôt *Clugny*, qui était le nom du contrôleur général; voyez lettre 9807.

4. Cette lettre pour La Harpe manque.



9854. — A M. DE BACQUENCOURT.

4 octobre.

Monsieur, si j'avais soupçonné que les colons de Ferney demandassent une injustice, en implorant les grâces du roi, je n'aurais jamais sollicité votre protection pour eux. Je sais trop qu'il ne vous faut demander que des choses justes ; je vous supplie de pardonner à la compassion qu'ils m'inspirent, si je vous ai présenté leur requête. Ce sont, pour la plupart, des Genevois, des Suisses, des Savoyards, qui travaillaient autrefois à Genève ; ils y étaient sur le pied d'habitants. Ils se déclarèrent pour les lois que proposait monsieur l'ambassadeur de France, et que les bourgeois rejetèrent en 1768. Les bourgeois prirent les armes contre eux, et en tuèrent quelques-uns. Plusieurs familles furent obligées de sortir de la ville. Réfugiées à Ferney, je leur procurai quelques secours. Elles s'y établirent ; le roi daigna les protéger et leur permettre de travailler avec les mêmes encouragements qu'elles avaient à Genève avant les troubles. Peu à peu la colonie grossit, et elle composait, il y a trois mois, une petite ville d'environ douze cents âmes.

Vous savez, monsieur, que, sur une frontière, des artistes étrangers ne sont pas aisés à retenir, et qu'ils vont en foule porter ailleurs leur industrie dès qu'ils craignent de n'être pas favorisés. J'ai perdu, les deux dernières semaines, près de deux cents ouvriers, et je crains de les perdre tous. C'est dans ces tristes circonstances que j'ai eu recours à vos bontés ; je ne demandais pour eux que la confirmation de la grâce dont ils ont joui pendant plusieurs années. Ils offraient même de payer à l'État, pour leurs ouvrages, un impôt qu'ils n'ont jamais payé. Ils offraient de payer vingt sous par montre, en travaillant au même titre que Genève. Les Genevois payent au roi un écu ; et, si la colonie de Ferney était encouragée, il est clair que les vingt sous de Ferney produiraient à la longue une somme plus forte que les écus de Genève, puisque les Genevois ne payent que pour une petite partie de leurs montres vendues en France, et que les colons de Ferney payeraient pour toutes les montres qu'ils fournissent aux pays étrangers.

Je me flattais donc, monsieur, de demander non-seulement une chose juste, mais utile. Si vous la jugez telle, en la considérant sous ce point de vue, j'ose encore vous supplier de la favoriser.

Je ne vous parle point des dépenses immenses que j'ai faites pour établir cette colonie, sans y avoir d'autre intérêt que celui de plaire à des âmes faites comme la vôtre. Pour peu que vous voulussiez favoriser d'un mot cet établissement naissant auprès de monsieur le contrôleur général, vous le sauveriez de la ruine dont il est menacé. Vous feriez à la fois le bien d'un petit pays soumis à votre administration et le bien de tout l'État ; et par ce double bienfait vous satisferiez la plus chère de vos inclinations.

Je vous supplie de me faire savoir si vous me permettez de vous adresser une autre requête conçue sur les idées que je viens de vous présenter.

9855. — A M. NECKER <sup>1</sup>.

A Ferney, 6 octobre.

Grand homme vous-même, monsieur ; mais je ne consentirai jamais que Shakespeare en soit un si redoutable pour la France qu'on lui immole Corneille et Racine. Je suis assez comme ceux qu'on appelle les insurgents d'Amérique ; je ne veux point être l'esclave des Anglais. Je n'ai écrit à l'Académie cette *Lettre* dont vous me faites l'honneur de me parler, que pour me justifier d'avoir été le premier panégyriste en France de la littérature anglaise. Ce n'est pas ma faute si on a abusé des louanges que j'avais données aux bons auteurs de ce pays-là, et si on a voulu me casser la tête avec l'encensoir même dont je m'étais servi pour les honorer. Ma lettre était d'un bon Français qui combattait pour sa patrie, et qui ne voulait point que Paris fût subjugué par Londres.

Croiriez-vous bien, monsieur, que des gens charitables, qui assistèrent à l'assemblée publique de la Saint-Louis, allèrent répandre dans Versailles que ce petit écrit était un ouvrage contre la religion ? On l'a dit à des personnes principales, qui n'ont pas le temps de lire nos bagatelles académiques, et qui ont cru sérieusement cette calomnie absurde. Je crois que M<sup>me</sup> Necker était à l'Académie ce jour-là. Elle doit aimer la solennité de la Saint-Louis ; elle y a vu couronner un beau panégyrique du grand Colbert<sup>2</sup>. Elle sait s'il a été le moins du monde question de religion. Elle doit être bien étonnée de cette accusation nouvelle ; mais vous savez trop l'un et l'autre qu'il ne faut être étonné de rien, et surtout dans le pays où vous êtes.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Par Necker.



Au reste, je sais bien bon gré à ce Shakespeare, qui m'a valu, monsieur, une charmante lettre de votre part ; elle m'a consolé dans les maladies cruelles dont je suis accablé sur la fin de ma vie. M<sup>me</sup> Denis, qui, de son côté, a craint d'être attaquée de la poitrine, se disposait, il y a un mois, à faire un voyage à Paris pour demander de la santé à M. Tronchin. Je l'aurais accompagnée si j'en avais eu la force, et vous et M<sup>me</sup> Necker vous auriez été un des premiers objets de ma course. Mais je vois bien qu'il faudra que je meure sur les bords de votre lac, sans revoir ceux de la Seine. Nous sommes tous deux transplantés, mais vous *ut legatus*, et moi un peu *ut profugus*.

Je vous supplie, monsieur, vous et M<sup>me</sup> Necker, de conserver un peu d'amitié pour ce vieillard de Ferney, qui vous sera attaché à tous deux avec la plus respectueuse tendresse jusqu'au dernier moment de sa vie.

9856. — A M. DE CLUGNY <sup>1</sup>.

A Ferney, 6 octobre.

Monseigneur, quoique je n'aie pas l'honneur d'être connu de vous, et que je craigne l'indiscrétion d'importuner pour des affaires particulières un ministre chargé de celles d'un grand royaume, souffrez cependant que je vous présente la requête d'un village.

Ce village, situé à l'extrémité de la France, entre Genève et la Suisse, allait devenir une ville florissante, et pourra même encore l'être s'il mérite votre protection. Il n'est composé que d'étrangers que j'ai établis à grands frais. On y fabrique des montres beaucoup mieux qu'à Genève, et le sieur Lépine, horloger du roi, l'un des plus habiles de l'Europe, y a son comptoir et ses ouvriers. On y travaille d'un côté pour Paris, et de l'autre pour le Bengale. Les Anglais nous ont préférés aux ouvriers de Londres, parce que nous travaillons à moitié meilleur marché. Cet établissement, fait à la porte même de Genève, pourrait, en peu d'années, partager tout le commerce des Genevois, si vous daigniez le favoriser.

La plupart des autres fabriques ont demandé au roi des encouragements en argent. Celle-ci ne demande que la liberté de travailler. Vous jugerez, monseigneur, de ce qu'on peut faire

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

pour elle. Je mets à vos pieds leur mémoire, et je me borne à attendre les ordres que votre équité et votre bienfaisance voudront bien me donner.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, monseigneur, votre, etc.

9857. — DE M. LE MARQUIS DE CONDORCET <sup>1</sup>.

La Roche-Guyon, ce 6 octobre 1776.

J'ai reçu avec bien du plaisir, mon cher et illustre maître, votre lettre sur Shakespeare <sup>2</sup>. C'est une démonstration, ou il n'y en a point en matière de goût, et je ne crois pas qu'à l'exception des gens qui savent juste en quelle année les planètes ont été détachées du soleil, personne ne s'avise de la révoquer en doute. J'ai été édifié de la colère que vous a causée tout le galimatias physique du comte de Buffon; mais il faut ou le laisser passer sans mot dire, ou s'en moquer : un savant se rendrait ridicule s'il allait combattre sérieusement de telles chimères. Cela est du même genre que le peuple qui habitait la Sibérie, lorsque le globe de la terre n'était pas aussi froid que de nos jours. Mais qu'importe ? les sottises passent, les vérités restent, et ce sont précisément ces sottises qui avertissent les ignorants en place de l'existence des sciences, et qui excitent leur curiosité. C'est la parade qu'on joue à la porte pour engager les passants à entrer.

Le Tourneur n'est plus secrétaire de la librairie; on lui a ôté cette place dans le temps que les honnêtes gens étaient à la mode. Vous savez que cette mode était venue avec celle des coiffures hautes, et qu'elle a duré moins de temps.

Je voudrais que vos blés fussent de votre goût. C'est une lâcheté que de remettre à d'autres les intérêts publics qui s'attachent aux nôtres.

Joignons à la douceur de venger nos amis  
La gloire qu'on emporte à servir son pays.

Il m'est tombé entre les mains un commentaire des aumôniers du roi de Prusse, sur un livre fort ancien <sup>3</sup>. C'est dommage que le commentaire ne soit pas complet, et que les aumôniers se soient dégoûtés trop vite.

1. *OEuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup>; Paris, 1847.

2. *Lettre de M. de Voltaire à l'Académie française*; voyez tome XXX, page 349.

3. *La Bible enfin expliquée par les aumôniers du R. D. P. M. Beuchot* prétend que ces initiales R. D. P. doivent se traduire le *roi de Pologne*, et non le *roi de Prusse*, et que c'était la pensée de Voltaire.

Il n'y aurait eu aucun sel à supposer un commentaire sur la Bible par les aumôniers du roi de Pologne, qui était dévot, et avait effectivement des aumôniers ou un aumônier. Pour Frédéric, c'est une autre affaire, et c'est en quoi consiste la plaisanterie de ce titre : d'ailleurs le passage de Condorcet prouve, contre M. Beuchot, qu'on a raison d'interpréter R. D. P. par le *roi de Prusse*.  
(*Note des premiers éditeurs.*)



J'ai connu un fort brave homme qui avait voyagé en Amérique; il avait vécu chez une peuplade de sauvages qui savait lire, et dont les idées sur les nombres n'allaient pas au delà de trois (La Condamine en parle). Eh bien! ce bonhomme eut la patience de faire un très-gros livre pour leur prouver que deux et deux font quatre.

J'ai vu aussi un livre beaucoup plus intéressant : c'est l'histoire d'un homme très-célèbre <sup>1</sup>. Je suis fâché que cet homme célèbre ait enlevé aux gens de lettres, ses concitoyens, l'honneur d'avoir songé à lui élever une statue, qu'il accorde cet honneur à une étrangère <sup>2</sup>. Le fait n'est pas exact. L'idée est venue à un homme de lettres. Tous ceux à qui on l'a communiquée l'ont reçue avec transport; mais il fallait s'assembler pour convenir de ces faits, et surtout il fallait dîner. L'étrangère prêta sa maison et son cuisinier. Ainsi l'homme célèbre s'est trompé en faisant à M<sup>me</sup> de Montauron un hommage qu'elle ne mérite nullement. Il faut être juste avant d'être galant.

Je suis depuis quelque temps avec un de vos amis <sup>3</sup>, à qui votre *Lettre à l'Académie* a fait autant de plaisir qu'à moi. Il lit l'Arioste; il fait des expériences de physique, et il aurait oublié tout ce qui s'est passé depuis deux ans si le spectacle des maux qu'il voulait ou soulager ou prévenir ne l'en faisait souvenir quelquefois.

Adieu, mon cher et illustre maître. M. de Villevieille m'a mandé de Ferney des choses qui m'ont fait grand plaisir.

9858. — A M. D'ALEMBERT.

7 octobre.

Le vieux Raton, le malheureux Raton, est tout ébaubi d'avoir cette fois-ci brûlé ses pattes dans une occasion si honnête. Il n'y entend rien; il soupçonne que monsieur le traducteur <sup>4</sup>, ne sachant comment se défendre, aura dit au hasard à l'homme dont il dépend <sup>5</sup> : Monseigneur, il y a là de l'hérésie, du déisme, de l'athéisme, car il y en a partout. On l'aura cru sur sa parole, sans lire l'ouvrage, car on ne lit point.

Je vois bien que ni vous ni vos amis vous n'avez reçu les exemplaires que je vous avais envoyés. Je ne sais plus comment

1. *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade.*

2. M<sup>me</sup> Necker, chez qui le projet fut arrêté. Condorcet l'appelle M<sup>me</sup> de Montauron, parce que Necker était un financier, comme ce Montauron à qui Corneille dédia *Cinna*.

3. Turgot.

4. Le Tourneur, traducteur de Shakespeare, et secrétaire général de la librairie.

5. Le garde des sceaux, dans les attributions de qui se trouvait l'administration de la librairie et imprimerie, avait refusé le privilège pour l'impression de la *Lettre à l'Académie*; voyez lettre 9852.

faire ; toute voie m'est interdite. La mauvaise volonté est plus forte que jamais. Je meurs désagréablement, mais je mourrai en vous aimant, mon très-cher philosophe. J'aurai vu mourir la littérature en France ; vivez pour la ressusciter.

J'avais projeté une seconde lettre plus intéressante que la première, mais il ne m'appartient de faire aucun projet.

Je vous embrasse douloureusement.

9859. — A M. DE CROMOT.

Ferney, 10 octobre.

Loin de prendre, monsieur, la liberté de vous envoyer de cent vingt lieues l'esquisse d'une fête pour un palais et des jardins que je ne connais pas, je devais vous écrire : *Si vous voulez voir un beau saut, faites-le.* Vous me faites voir que vous savez admirablement profiter des temps, des lieux, et des personnes : votre disposition est charmante ; tout est varié et brillant.

Si vous voulez de mauvais vers et de plates chansons pour vos personnages, en voilà ; mais je vous supplie, monsieur, de ne pas déceler un pauvre vieillard de quatre-vingt-deux ans passés, très-malade, qui meurt en faisant des chansons. Il n'y a point de ridicule quand on vous sert, mais c'en est un très-grand de vous servir si mal.

*Baucis et Philémon, s'adressant au roi et à la reine,  
ou à Monsieur et à Madame.*

Baucis et Philémon sont votre heureux modèle ;

Ils s'aimaient, ils étaient tous deux

Aussi tendres que généreux.

Que fit le ciel pour le prix de leur zèle ?

A quels heureux destins étaient-ils réservés ?

Le ciel leur accorda les dons que vous avez.

*Les bohémiens chantent au roi et à la reine.*

Autrefois dans ces retraites

Nous disions à contre-temps

La bonne aventure aux passants ;

Mais c'est vous qui la faites.

Nous étions les interprètes

Du bonheur qu'on peut goûter :



Nous n'osons plus le chanter;  
Car c'est vous qui le faites.

*A Monsieur et à Madame, qui veulent se faire dire leur bonne aventure : une bohémienne regarde dans leur main.*

Ma belle dame,  
Mon beau monsieur,  
Je lis dans votre âme;  
Je vous sais par cœur.  
La belle Nature  
Forma votre humeur;  
De vos frères le bonheur  
Est votre bonne aventure.

*Pour monseigneur et madame comtesse d'Artois.*

Je vous en dirai tout autant.  
Pour vous, mon prince, allez toujours gaiement,  
Gaiement, gaiement.  
Vous plairez toujours, je vous jure;  
Et je vous prédurai souvent  
Une bonne aventure.

*Le chevalier de la reine peut chanter ou réciter :*

Jadis de Bradamante on me vit chevalier;  
On la croyait alors une beauté parfaite;  
Et moi, très-fidèle guerrier,  
Je la quittai pour Antoinette.  
Ce nom n'est pas, dit-on, trop heureux pour les vers;  
Mais il le sera pour l'histoire :  
Il est cher à la France, il l'est à l'univers;  
Sitôt qu'on le prononce, il appelle à la gloire  
Les plus brillants esprits et les plus fiers vainqueurs.  
Quand on est gravé dans les cœurs  
On l'est dans l'avenir au temple de Mémoire.

*On peut écrire au-dessus du buste de la reine <sup>1</sup> :*

Amours, Grâces, Plaisirs, nos fêtes vous admettent.  
Regardez ce portrait, vous pouvez l'adorer;  
Un moment devant lui vous pouvez folâtrer :  
Les Vertus vous le permettent.

1. D'après la lettre à M<sup>me</sup> de Saint-Julien, du 30 octobre 1776, ces vers, envoyés après la pièce, arrivèrent trop tard.

Je soupçonne toujours que mes sottises arriveront trop tard. Vous êtes aussi le premier qui ait commandé son souper si loin de chez soi : votre souper sera excellent sans que je m'en mêle. Je suis trop heureux que cette aventure m'ait procuré l'honneur d'être en quelque relation avec un homme de votre mérite.

Je suis, etc.

9860. — A MADAME DE SAINT-JULIEN 1.

A Ferney, 11 octobre.

Je ne reçois, madame, la lettre que vous avez la bonté de m'écrire du 1<sup>er</sup> octobre que le 11 de ce mois. Je soupçonne que ma lettre n'arrivera à Plombières que quand vous en serez partie. J'écris à tout hasard.

Vous serez probablement bien étonnée d'apprendre qu'il se forme une compagnie qui veut bâtir une ville à Versoy et y établir un grand commerce avec des manufactures. On prétend que le roi lui accorde la possession de toute la banlieue pour cent ans. Voilà le projet de M. le duc de Choiseul prêt enfin d'être exécuté. Mais ce grand ministre aurait fait de Versoy une place importante pour l'État, ce qu'aucune compagnie ne pourra faire, pas même la compagnie des Indes.

Notre colonie de Ferney n'est pas si heureuse que Versoy ; elle est persécutée et presque anéantie. Tous les artistes s'en vont les uns après les autres, parce que monsieur l'intendant les a mis à la taille et à la corvée. Cinq cent mille francs, que les maisons par moi bâties m'avaient coûtés, sont cinq cent mille francs jetés dans le lac de Genève. Je suis menacé de mourir, comme j'aurais dû vivre, dans la pauvreté attachée au métier d'homme de lettres.

Je ne réussis guère mieux dans les lettres dont je vous parle. Celle que j'avais écrite à l'Académie sur Gilles Shakespeare a essuyé mille difficultés à l'impression, et n'a pu enfin obtenir qu'une permission tacite. Elle n'est que tolérée, tandis que Gilles Shakespeare est dédié hardiment au roi.

Toutes ces petites nouvelles pourront vous surprendre, madame : elles pourraient m'affliger ; mais rien ne doit abattre un homme qui vous a pour sa protectrice.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.



9861. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, 15 octobre.

Il faut que Bertrand rassure un peu Raton, qui ne sera pas absolument brûlé, mais seulement pendu, par la clémence des juges. On a levé apparemment la défense de rien dire contre le théâtre anglais et contre Shakespeare, car je vis, il y a quelques jours, la lettre exposée en vente aux Tuileries. Mais il n'est pas moins vrai que l'imbécile calomnie a persuadé à Versailles que cette lettre était un ouvrage impie, et qu'en conséquence on nous a refusé l'augmentation des prix que nous demandions, pour avoir une occasion (qui ne se présentera pas sitôt) de remercier et de louer le ministère présent, qui apparemment ne s'en soucie guère. Grand bien lui fasse! En attendant, je vais pousser, comme je pourrai, le temps avec l'épéule, jusqu'au printemps, où j'irai revoir votre ancien disciple, qui m'a écrit deux lettres<sup>1</sup> charmantes sur la perte que j'ai faite, et qui mérite bien que j'aie l'en remercier. Je suis à la veille de faire une autre perte qui m'est bien sensible, celle de M<sup>me</sup> Geoffrin, et d'autant plus sensible que M<sup>me</sup> de La Ferté-Imbault, sa fille, qui joue la dévotion, mais qui ne joue pas la sottise, a écarté du lit de sa mère tout ce qu'on appelle philosophes, et qui n'ont pas plus d'envie que de besoin de parler de religion à sa mère en l'état où elle est. On peut dire de la philosophie ce que Despréaux disait de Dieu, en entendant déraisonner deux sots athées : *Vous avez là de sots ennemis*. Mais ces ennemis sont aussi méchants que sots, et aussi dangereux par leurs calomnies que méprisables par leur imbécillité. Que le ciel nous assiste et les confonde! Mais le ciel n'en fera rien; et je ferai comme l'abbé Terrasson faisait, à ce qu'il disait, de la Providence, je m'en passerai; et je vous exhorte, mon cher Raton, à vous en passer aussi, et surtout à ne pas nous priver de votre seconde lettre, dussions-nous être condamnés à ne plus couronner de mauvaise prose et de mauvais vers. Adieu; je baise bien tendrement vos pattes, et je les exhorte à ne se laisser ni brûler ni engourdir.

9862. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

15 octobre.

Vous me grondez toujours, monseigneur, de ce que je ne vous envoie pas toutes mes sottises. Je vous déclare du fond de mon cœur que je ne les ai jamais voulu hasarder devant votre tribunal, non-seulement parce que je les crois très-indignes de vous être présentées, mais parce que vous les avez toujours traitées comme elles le méritent, et qu'elles n'ont jamais obtenu de vous que des plaisanteries dont vous avez accablé votre très-humble

1. Les lettres de Frédéric à d'Alembert sont des 9 juillet et 7 septembre.

serviteur. Vous savez bien que vous aimez à humilier votre prochain le plus que vous pouvez. Vous avez passé votre vie à rire souvent aux dépens d'autrui ; on ne réforme point son caractère. Vous m'avez intimidé en vous faisant adorer.

Il n'en a pas été de même de ma *Lettre à l'Académie*<sup>1</sup> ; c'est en vérité une chose très-sérieuse. Vous êtes notre doyen, vous êtes le neveu du cardinal de Richelieu, et certainement il n'aurait pas souffert qu'on eût dédié à Louis XIII un gros ouvrage dans lequel on aurait immolé la France à l'Angleterre. Il y a plus de quatre-vingts ans que je vois des insolences ridicules ; mais je n'en avais vu aucune de cette force.

C'est à vous principalement que j'ai dû demander justice. Vous devez prodiguer vos bons mots sur Gilles Shakespeare, le dieu de l'Angleterre, et vous moquer de son jubilé beaucoup plus que de moi.

A l'égard du *Commentaire historique*<sup>2</sup> sur mes misérables œuvres, il a été fait par un homme sage, d'après toutes les pièces justificatives qui sont encore entre ses mains. Cela ne ressemble pas aux *Lettres* du pape Ganganelli<sup>3</sup>, composées par un marquis italien natif d'un village auprès de Tours. Ce petit ouvrage doit trouver grâce devant vos yeux. Vous avez dû y voir une lettre de M. d'Argenson la bête<sup>4</sup>, ou plutôt de M. d'Argenson le philosophe, dans laquelle la bataille de Fontenoy est très-fidèlement décrite, et où l'on vous rend la justice que vous méritez, en avouant que c'est à vous qu'on doit le gain de cette bataille de Fontenoy, que le maréchal de Saxe croyait perdue. Laissez faire, laissez dire ; ces vérités parviendront un jour à la postérité, malgré toutes vos railleries, malgré toutes vos légèretés, et malgré M<sup>me</sup> de Saint-Vincent. Et quand même vous perdriez votre procès, ce qui me paraît impossible ; quand même vous perdriez tout votre crédit à la cour, ce qui me paraît très-possible, on n'ôtera rien à votre gloire.

Je crois que M<sup>me</sup> de Saint-Julien est encore à Plombières, et qu'elle va incessamment à Paris se partager entre vous et M. le duc de Choiseul.

M. de La Vie, qui m'est venu voir, m'a parlé de ce livre intitulé *Des Erreurs et de la Vérité*<sup>5</sup>, que vous avez lu tout entier. Je

1. Tome XXX, page 349.

2. Tome I<sup>er</sup>.

3. Voyez lettre 9751.

4. Nous avons placé cette lettre tome XXXVI, page 361.

5. Voyez lettre 9868.



ne le connais point ; mais, s'il est bon, il doit contenir cinquante volumes in-folio pour la première partie, et une demi-page pour la seconde.

J'ai réellement bâti une ville, et même une assez jolie ville, depuis que je n'ai eu l'honneur de vous faire ma cour à Ferney. Il y a bien là de quoi se moquer de moi plus que jamais ; car sûrement je demanderai l'aumône à une porte de la ville, si jamais il y a une porte. M. de Trudaine avait eu la bonté de faire paver la moitié de cette cité naissante. Je doute que votre intendant de Bordeaux donne de l'argent pour paver le reste. Je n'implore point votre protection dans mes misères : je les expose en soupirant.

Conservez-moi gaiement vos bontés au bord de mon tombeau.

19863. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET<sup>1</sup>.

18 octobre 1776.

Il y a toujours dans vos lettres, mon respectable philosophe, de petits mots qui donnent à penser pendant des années entières. Le galimatias physique de M. le comte<sup>2</sup> me fait faire de profondes réflexions sur les réputations et sur l'adresse qu'on a eue de se faire passer pour un esprit supérieur quand on a donné au public la dimension de la queue d'un singe, et la manière dont l'univers a été formé.

L'autre charlatan<sup>3</sup>, qui, sans connaître Gilles Shakespeare, veut nous le faire adorer, et qui a formé une grande cabale à la cour pour empêcher qu'on ne se moquât de lui, n'est pas moins ridicule ; mais il n'a pas été si heureux.

Vous me parlez de ces sauvages qui comptent jusqu'à trois. Hélas ! je sais bien qu'on ne leur apprendra jamais que deux et deux font quatre. Il y a parmi ces barbares une foule de polissons de bonne foi, qui m'assassinent continuellement de lettres anonymes telles que frère Garasse en aurait écrit à Théophile. J'ai lu comme vous le commentaire des aumôniers. Je ne m'étonne pas qu'ils se soient dégoûtés de leur travail : car, en vérité, le sujet est horriblement dégoûtant, et ceux que leur intérêt attache au texte sont horriblement fripons.

1. *Oeuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup> ; Paris, 1847.

2. Buffon.

3. Le Tourneur.

J'avais toujours cru que c'était une étrangère<sup>1</sup> qui avait imaginé le squelette en marbre, et je l'avais cru parce qu'on me l'avait fait croire.

Le grand homme qui lit l'Arioste<sup>2</sup> a bien raison ; il vaut mieux voyager avec Astolphe dans la lune que de s'obstiner à faire du bien malgré certains gens, ce qui était en effet vouloir prendre la lune avec les dents. Je souffre beaucoup à cause de ce juste. Sa patrie ne le méritait pas.

Continuez à faire honneur à cette patrie, qui ne le mérite guère, et conservez-moi un peu d'amitié, je vous en prie : elle me console sur la fin d'une vie un peu orageuse.

9864. — A M. DE VAINES.

18 octobre.

Je vous admire, monsieur, de continuer à aimer, à cultiver les lettres, au milieu des prodigieux détails d'affaires dont vous devez être chargé ; je vous admire encore plus d'avoir su conserver votre chambre, quand le bâtiment s'est écroulé ; c'est que vous avez su plaie, et c'est assurément le premier de tous les talents. Vous n'avez pas eu besoin des *Moyens*<sup>3</sup> du sieur Moncrif.

Je vous remercie du *Camoëns* ; je ne l'avais jamais lu tout entier, et je crois encore que peu de gens le liront tout entier.

J'ai été bien inspiré de Dieu, en n'envoyant point à M. de Cluny des requêtes de ma colonie, dont j'étais chargé ; il ressemblait alors à M. Turgot par sa goutte, et même il l'emportait beaucoup sur lui ; mes requêtes auraient fort mal pris leur temps ; je laisserai probablement tomber cette colonie, qui m'a coûté tant de peines et de dépenses ; je ne dirai point :

Urbem præclaram statui ; mea mœnia vidi.

(VIRG., *Æneid.*, lib. IV, v. 655.)

Ma consolation serait de vous voir dans votre maison, mais il n'y a plus moyen de transplanter un vieux arbre séché qui n'a plus ni feuilles ni racines.

Permettez que je vous envoie une lettre<sup>4</sup> pour un homme qui est aussi intrépide dans la philosophie qu'il est doux dans la

1. M<sup>me</sup> Necker.

2. Turgot disgracié.

3. Moncrif avait publié un essai sur *l'Art et les Moyens de plaie*.

4. C'est peut-être la lettre 9866, adressée à d'Argental.



société ; cet homme-là paraît tout fait pour vous. Que ne puis-je me trouver entre vous deux ! je crois y être en vous écrivant.

9865. — A M. DES ESSARTS<sup>1</sup>.

18 octobre.

Le vieux malade, monsieur, à qui vous aviez eu la bonté d'envoyer, il y a quelques mois, votre éloquent mémoire, était alors aux eaux, et il en est revenu plus malade encore ; son triste état ne lui a pas permis de vous remercier plus tôt ; il vous fait son compliment sur le gain de votre procès ; il ne doute pas que votre sage éloquence et votre attention à ne soutenir que de bonnes causes ne vous fassent une grande réputation, et ne contribuent à la gloire d'un ordre aussi estimable que libre.

J'ai l'honneur d'être, etc.

*Le vieux Malade de Ferney.*

9866. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 octobre.

Mon cher ange, je soupçonne que vous êtes actuellement à Fontainebleau avec le véritable marquis de Caraccioli<sup>2</sup>, fort différent du prétendu marquis Caraccioli, natif d'auprès de Tours, auteur d'une prétendue *Vie* de M<sup>me</sup> de Pompadour, et imprimeur des prétendues *Lettres* de ce pauvre pape Ganganelli.

Je suppose qu'en qualité d'ambassadeur de famille<sup>3</sup> vous avez été de la fête de Brunoy<sup>4</sup>, et encore plus en qualité d'homme de goût. Il faut que je vous demande des nouvelles de cette fête, car je ne veux pas en demander à Monsieur. Dites-moi, je vous prie, si on y a fait paraître le buste de la reine.

Cette idée de fêter le buste de la reine, tandis qu'on avait sa personne, n'était venue à messieurs de Brunoy que quatre jours avant ce beau souper ; le souper fut le 7 du mois, et celui qui envoya l'inscription ne fut informé de tout cela que le 10 ; ainsi il ne put avoir l'honneur de cajoler le beau buste d'Antoinette.

1. A qui sont adressées les lettres 9532 et 9670.

2. Ambassadeur de Naples à Paris, différent du Caraccioli auteur des *Lettres de Ganganelli* ; voyez lettre 9751.

3. Le comte d'Argental était ministre plénipotentiaire du duc de Parme, dont le père avait épousé une fille de Louis XV.

4. Où fut représenté *l'Hôte et l'Hôtesse* ; voyez tome VII, page 307.

On récita quelques autres mauvais vers de lui, qui étaient venus auparavant à bon port.

On lui mande que ces petits versiculets, tout plats qu'ils sont, n'ont pas été mal reçus de la belle et brillante Antoinette et de sa cour. Il en est fort aise, quoiqu'il ne soit pas courtisan : Il s'imagine qu'on pourrait aisément obtenir la protection de cette divine Antoinette en faveur d'*Olympie* la brûlée. Il s'imagine encore que, dans certaines occasions, certain vieux amateur de certaines vérités pourrait se mettre sous la sauvegarde de certaine famille, contre les méchancetés de certains pédants en robe noire, qui ont toujours une dent contre un certain solitaire.

Si donc vous êtes à Fontainebleau, mon cher ange, je vous prie de ruminer tout cela dans votre tête très-sage, et de le confier à votre bon cœur ; un mot placé à propos peut faire beaucoup de bien, et vous ne haïssez pas d'en faire.

Je ne m'en tiens pas à des inscriptions pour des bustes, ni à de petits quatrains sur le bonheur, qui ont été récités à la fête de Brunoy. Je vous fais de grands diables de vers alexandrins<sup>1</sup>, dont vous entendrez parler dans quatre ou cinq mois si Dieu me donne vie. Je ne suis pas bien sûr de cette vie, c'est ce qui fait que je vais me dépêcher ; mais, en se dépêchant trop, on ne fait rien qui vaille.

Je vous écris tout cela de mon lit, où je souffre comme un damné ; ayant devant moi de beaux jardins, une belle campagne, un beau lac ; à ma droite, les montagnes du Jura ; à ma gauche, les glaces éternelles des grandes Alpes, et dans mon corps, le diable. Je me recommande à mon bon ange gardien, qui ne m'abandonnera jamais.

Je vous prie surtout de me mander comment je dois écrire à M. Pierre Zaguri<sup>2</sup>, qui m'écrit de Venise, et que je crois être un *savio grande*. Il se renomme beaucoup de vous, et il m'écrit des choses qui me confondent et qui me font rougir, en quoi il n'est pas *grande savio* ; mais il paraît fort aimable. J'attends, pour lui répondre, que vous ayez eu la bonté de m'instruire.

1. La tragédie d'*Irène* (tome VII, page 317) ; voyez les lettres 9878 et 9915.

2. Voyez ci-après la lettre 9877.



9867. — A. M. FÉLIX NOGARET<sup>1</sup>.

20 octobre.

Tout le monde, monsieur, ne sera pas de votre avis<sup>2</sup>. La vieillesse et l'enfance déposent trop contre vous. Rousseau, le faiseur de stances<sup>3</sup>, me revient en mémoire. Il a fait un tableau assez vrai des maux qui nous affligent. La peine que vous vous êtes donnée vous a fait tirer parti d'une thèse que d'autres ont soutenue avant vous<sup>4</sup>, et que j'ai combattue. Mon sentiment ne doit ni vous fâcher, ni vous surprendre. Je ne changerai pas d'opinion maintenant que je suis accablé par l'âge et les infirmités. Si, dans un bon moment, j'ai changé l'eau en vin<sup>5</sup>, je l'oublie. J'aimerais assez qu'il ne fût plus question de ce miracle. Vous aurez des contradicteurs pour avoir soutenu sérieusement votre sentiment en prose. Le poëme suffisait; je me suis amusé en le lisant, et je vous en remercie.

Vous ne convenez pas dans vos notes que Fréron soit un animal à longues oreilles. Il m'a semblé pourtant que c'était une vérité reconnue dans Paris. Prenez garde que c'est consentir à passer pour poltron que de n'être pas de cet avis :

Aurículas asini Frero rex habet<sup>6</sup>.

Ce qui le distinguera de ses confrères dans la suite des siècles, ce sera la paire d'ailes dont M. Palissot<sup>7</sup> l'a ingénieusement décoré. La qualification que je lui donne ne le prive point de son droit à l'immortalité. Qu'il soit immortel, j'y consens. Érostrate, Empédocle, Abraham Chaumeix, le Père Fidèle<sup>8</sup> et tant d'autres,

1. Félix Nogaret, né en 1740, est mort le 2 juin 1831; auteur de beaucoup de poésies et de quelques opuscules en prose.

2. Dans les *Vœux des Crétois*, par Xanferligote, 1776, in-8°, l'auteur a voulu prouver que nous avons dans la vie *plus de plaisirs que de peines*.

3. Les stances de J.-B. Rousseau sont celles qui commencent ainsi :

Que l'homme est bien pendant sa vie.

4. Voltaire avait combattu la thèse de *plus de plaisirs que de peines* dans *Candide* et dans *Jean qui pleure et qui rit* (voyez tome XXI, page 137; et IX, 556).

5. Par *changé l'eau en vin*, Voltaire fait allusion à ce qu'il a dit des *plaisirs* de la vie dans le *Mondain* et dans l'*Apologie du Mondain*; voyez tome X, pages 83 et 90.

6. Perse I, 121.

7. Les ailes données à Fréron par Palissot sont les ailes à l'envers; voyez le chant III (IX dans les dernières éditions) de la *Dunciade*.

8. Le Père Fidèle, de Pau, capucin, est auteur d'une *Oraison funèbre du Dau-*

le sont aussi. Il ne faut pour cela qu'avoir fait de grandes balaourdises, de grandes folies ou de grands crimes. On parlera éternellement de Ganymède et d'Antinoüs. Il en sera de même de Desfontaines et de Fréron ; et ce sera pour eux un grand honneur. La monture de la sottise a sujet de se glorifier d'aller de pair un jour avec le favori de Jupiter et le mignon de l'empereur Adrien.

9868. — A M. D'ALEMBERT.

22 octobre.

Raton n'a plus ni pattes, ni griffes, ni barbe, ni dents. Le pauvre Raton est plus malingre que jamais ; il est presque dans l'état d'un contrôleur général. C'est assez là le cas, comme vous dites, de se passer de la Providence. M<sup>me</sup> Geoffrin est réellement une perte. Je ne crois pas qu'elle soit de mon âge ; mais la mort consulte rarement les extraits baptistaires.

Si je suis encore en vie, mon cher philosophe, à votre retour de Berlin, n'oubliez pas, je vous en prie, votre vieux Raton.

Votre doyen m'avait vanté un livre intitulé *les Erreurs et la Vérité*<sup>1</sup> ; je l'ai fait venir, pour mon malheur. Je ne crois pas qu'on ait jamais rien imprimé de plus absurde, de plus obscur, de plus fou, et de plus sot. Comment un tel ouvrage a-t-il pu réussir auprès de monsieur le doyen ? vous me le direz. Dites-moi aussi, je vous prie, quel est le chrétien qui a fait trois volumes de lettres à moi adressées sous le nom de trois juifs<sup>2</sup> ; tâchez de vous en informer. Je viendrai à lui quand j'aurai achevé d'étriller Shakespeare. Je suis comme Beaumarchais : *A vous*<sup>3</sup>, *monsieur Marin ! à vous, monsieur Baculard !* Dieu merci, pour me consoler, j'ai lu Pascal-Condorcet<sup>4</sup>. Cela doit tenir lieu d'une bibliothèque entière. Rien n'est plus propre à instruire ceux qui veulent penser, à fortifier ceux qui pensent, et à raffermir ceux qui chancellent. On avait un grand besoin de cet ouvrage.

Adieu, mon cher ami ; si vous m'écrivez, n'oubliez pas de me

*phin*, 1766, in-4°, écrite d'un style singulier, et qui devait être accompagnée de notes plus singulières encore ; ces notes furent supprimées avant la publication ; mais il en existe des copies manuscrites. (B.)

1. Par L.-C. de Saint-Martin (né en 1743, mort en 1803), 1775, in-8°.

2. *Lettres de quelques Juifs*, etc. (par l'abbé Guénéée). Voyez la réponse qu'y fit Voltaire : *Un Chrétien contre six Juifs*, tome XXIX, page 499.

3. Expression de Beaumarchais dans ses *Mémoires*.

4. L'édition des *Pensées de Pascal*, donnée par Condorcet, avec des notes et un *Éloge de Pascal* ; voyez n° 9929.



dire des nouvelles de la santé de monsieur le contrôleur général, de qui dépend, à ce que je crois, la faveur de vos quinze cents francs, pour encourager la jeunesse. Dites-moi aussi quelque chose de M. de Maurepas. Je suis honteux de paraître encore m'intéresser un peu à ce qui se passe dans le monde.

Je ne vous demande plus des nouvelles de la santé de M. de Clugny<sup>1</sup>, attendu qu'il est mort ; mais je vous prie de me dire le nom d'un ancien recteur du collège du Plessis, auteur des trois volumes de lettres sous le nom de quelques juifs. Cet homme<sup>2</sup> est un des plus mauvais chrétiens, et des plus insolents, qui soient dans l'Église de Dieu.

Vous savez que les troupes du docteur Franklin ont été battues par celles du roi d'Angleterre. Hélas ! on bat les philosophes partout. La raison et la liberté sont mal reçues dans ce monde. Allons, courage, mon très-cher philosophe.

9869. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

(Sans-Souci), 22 octobre.

Voici près de deux mois qu'aucune goutte de rosée du ciel de Ferney n'est tombée sur le rivage de la Baltique ; les soi-disantes Muses et les habitants de notre Parnasse sablonneux dessèchent à vue d'œil, et ils seraient déjà diaphanes si certain commentaire sur je ne sais quelle bible<sup>3</sup> ne leur était tombé entre les mains. C'est à cet ouvrage qu'ils doivent l'existence et la vie. Tout le monde a ri, parce que par Nazareth il fallait entendre l'Égypte, et par l'Égypte, Nazareth. Cet éclat de rire s'est porté par l'écho depuis le Mansfeld jusqu'à Memel : il a dissipé les humeurs noires, et rapporté la joie dans nos contrées.

Que le ciel bénisse le plaisant commentateur de ce profond ouvrage ! Je le crois aussi habile à expliquer les traités entre les nations que les visions hébraïques ; et peut-être que si les Français et les Anglais se fussent servis de lui pour régler leurs anciens démêlés sur le Canada, il les aurait accordés. On se serait épargné la dernière guerre ; ce qui n'eût pas été une bagatelle.

Voici des vers<sup>4</sup> qu'un rêve-creux avait fabriqués ici avant l'arrivée du divin commentaire ; ceux qu'il fera à présent seront plus gais. Il se propose de démontrer que quatre-vingts ans et vingt sont la même chose, et cela

1. Contrôleur général des finances ; voyez lettres 9807 et 9870.

2. L'abbé Guénée.

3. *La Bible enfin expliquée*, etc. ; voyez tome XXX.

4. *Épître à d'Alembert*, par Frédéric. — Voltaire en cite deux vers dans sa lettre 9882.

par l'exemple de personnes qui ne vieillissent point, et dont l'hiver des ans ressemble au printemps de leur jeunesse.

Vos Welches se préparent à faire la guerre sur mer à je ne sais qui; ils ont acheté beaucoup de bois dans mes chantiers, dont Dieu les bénisse! Voilà comme la chaîne des événements lie ensemble différents objets. Il fallait que les Portugais fissent les impertinents dans le Paraguay, pour que don Carlos se mit en colère; il fallait qu'un pacte de famille obligeât par conséquent Louis XVI à se fâcher, et à faire raccommoier sa flotte; et que, pour avoir du bois et des mâtures, il en fit chercher dans nos chantiers. Voilà du Wolf tout pur. Vous l'avez aussi commenté du temps de M<sup>me</sup> du Châtelet, sans adopter cependant tous les brillants écarts de Leibnitz.

Oh çà, commentez ou ne commentez pas, selon votre bon plaisir; mais faites-moi au moins savoir quelques nouvelles de la santé du vieux patriarche. Je n'entends pas raillerie sur son compte; je me flatte que le quart d'heure de Rabelais sonnera pour nous deux la même minute, et que nous pourrons aller métaphysiquer ensemble là-bas; ou du moins je n'aurai pas le chagrin de lui survivre et d'apprendre sa perte, qui en sera une pour toute l'Europe. Ceci est sérieux: ainsi je vous recommande à la sainte garde d'Apollon, des Grâces, qui ne vous quittent jamais, et des Muses, qui veillent autour de vous.

FÉDÉRIC.

9870. — A M. DE VAINES.

25 octobre.

Vous devez être, monsieur, trop occupé actuellement par votre troisième contrôleur général<sup>1</sup> pour que je vous importune d'une longue lettre. Si vous êtes l'ami du ministre nouveau, comme cela doit être, je ne serai pas toujours si discret. Je compte bien mettre sous vos yeux les malheurs de ma colonie. En attendant, je vous supplie de vouloir bien me permettre que je vous adresse une lettre pour M. d'Alembert<sup>2</sup>.

9871. — A M. DE LA SAUVAGÈRE<sup>3</sup>.

Au château de Ferney, 25 octobre 1776.

Monsieur, j'ai eu l'honneur de vous envoyer, par la voie de Paris, le petit livre des *Singularités de la nature*. Il y a des choses dans ce petit ouvrage qui sont assez analogues à ce qui se passe

1. Turgot quitta le contrôle général des finances le 11 mai 1776; il fut remplacé par Clugny, qui mourut le 18 octobre 1776, et eut pour successeur Taboureaux des Réaux.

2. Probablement celle du 22 octobre, n° 9868.

3. *Dernier Volume des œuvres de Voltaire*, 1862.



dans votre château ; je m'en rapporte toujours à la nature, qui en sait plus que nous, et je me défie de tous les systèmes. Je ne vois que des gens qui se mettent sans façon à la place de Dieu, qui veulent créer un monde avec la parole.

Les prétendus lits de coquilles qui couvrent le continent, le corail formé par des insectes, les montagnes élevées par la mer, tout cela me paraît fait pour être imprimé à la suite des *Mille et une Nuits*.

Vous me paraissez bien sage, monsieur, de ne croire que ce que vous voyez ; les autres croient le contraire de ce qu'ils voient, ou plutôt ils veulent en faire accroire. La moitié du monde a voulu toujours tromper l'autre.

Heureux celui qui a d'aussi bons yeux et un aussi bon esprit que vous !

VOLTAIRE.

9872. — DE M. LE MARQUIS DE CONDORCET 4.

Ce 25 octobre.

Vous savez, mon illustre maître, ce qui vient de nous arriver. Necker succède à M. Turgot : c'est l'abbé Dubois qui remplace Fénelon. Vous retrouvez les folies et la corruption des temps de votre jeunesse. M. de Vaines a quitté ; c'est une action noble, digne d'un ami de M. Turgot. Il n'a pas voulu servir sous les assassins de son ancien général 2.

J'ai reçu de vous une lettre charmante. Je fais l'éloge de Linnæus. M. le comte 3 n'en sera pas content ; il n'a jamais pardonné à Linnæus de s'être moqué de ses phrases.

Necker fait un peu oublier Shakespeare. Des gens qu'on veut écorcher tout entiers sont indulgents pour qui se contente d'écorcher leurs oreilles avec de mauvaises tragédies. Le nouveau Law est grand partisan de Shakespeare, parce qu'il s'imagine être admiré en Angleterre, et que Garrick a joué pour lui.

Adieu ; espérez que dans peu nous verrons de beaux jours : il y a des choses qui ne sauraient durer.

Quand je saurai des détails, je tâcherai de trouver moyen de vous les envoyer sans que la canaille de la poste intercepte mes lettres.

1. *OEuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup> ; Paris, 1847.

2. Condorcet en fit autant. Pour n'avoir aucune relation avec Necker, il donna sa démission d'inspecteur des monnaies.

3. Buffon.

9873. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

30 octobre.

Je vous crois à présent, madame, à Paris, en bonne santé. Vous allez reprendre votre train de bienfaitrice de Ferney, comme nous reprenons nos chaînes et notre misère. Les changements arrivés dans le ministère ne nous ont pas été favorables. Tout s'est déclaré contre notre pauvre petit pays. Les fermiers généraux ne nous font point de grâce ; on nous taxe impitoyablement pour les payer. On nous tire notre sang, selon l'usage. Nos colons désertent, nos belles maisons ne seront plus habitées. J'y avais mis toute ma fortune ; c'est une ruine entière ; je me vois sans ressource et sans espérance. On dit qu'il faudrait que je vinsse à Paris pour montrer ma misère aux ministres, et faire entendre ma voix cassée ; mais je n'en ai pas la force, accablé de quatre-vingt-deux ans et de quatre-vingt-deux maladies. Et d'ailleurs vous savez comme on se moque, à la cour et à la ville, des vieux provinciaux qui viennent demander justice ou miséricorde.

L'intendant, de qui l'autorité a augmenté dans les changements de ministère, nous abandonne à notre malheur. On est obligé de soutenir des mesures évidemment mal prises. L'ancien usage est de tout écraser, et c'est cet usage que l'on suit. J'avais espéré qu'on n'abandonnerait pas entièrement les fabriques d'horlogerie que j'avais établies dans votre petit royaume de Ferney. J'avais même obtenu de monseigneur le prince de Condé qu'il daignerait appuyer de sa protection une requête<sup>1</sup> que nous sommes prêts à présenter. Cette requête devait être portée au conseil du roi ; mais il faudrait qu'elle fût motivée par un mémoire détaillé, et puissamment soutenue par M. de Fourqueux et par M. de Trudaine : nous aurions le malheur de la voir combattue par M. de Boullogne, qui préférera toujours le droit fiscal du marc d'or à une manufacture établie au bout du royaume.

C'est un nouveau danger pour nous que l'élévation de M. Necker<sup>2</sup>. Les intérêts de la colonie de Ferney passent pour être opposés aux intérêts de Genève, que M. Necker est obligé de soutenir par sa naissance et par sa place de résident.

Si vous aviez le temps, madame, de nous favoriser encore

1. Probablement l'écrit qui est tome XXX, page 371.

2. Il avait été nommé directeur du trésor et adjoint au contrôleur général.



de vos bontés, au milieu de vos occupations, de vos plaisirs, de vos procès, comment pourrais-je faire? à qui m'adresserais-je pour vous faire parvenir la requête et le mémoire dont je vous parle? J'aimerais bien mieux vous envoyer des papiers d'une autre espèce, dont vous avez déjà vu un premier acte. Vous en fûtes assez contente; vous ne le serez pas du reste; je ne le suis pas non plus, et c'est ce qui fait que je ne l'envoie pas. J'ai bien peur que le sujet ne soit pas aussi favorable que nous l'avions pensé, et que la main-d'œuvre ne soit plus défectueuse encore que le fond de la chose. En vérité, cela est tout aussi difficile à faire qu'une ville à bâtir dans le pays de Gex. Je ne suis pas comme Amphion, qui les construisait au son du violon. Mon violon et ma truëlle sont cassés. Je succombe d'ailleurs sous mes maux, sous mes ennemis, sous les factieux amis de Shakespeare, sous les dévots, sous tous les barbares, et sous les architectes des maisons qu'il faut payer.

Vous êtes ma consolation, madame; je me mets à vos pieds.

*Le vieux Malade.*

*P. S.* Je dois pourtant vous dire que j'ai toujours une violente passion pour la reine; et, comme les amants font quelquefois des vers pour leur maîtresse, j'en ai fait pour Sa Majesté, qui ont été récités dans la fête de Brunoy<sup>1</sup>. Il est vrai que je ne m'en souviens plus; mais en voici d'autres dont on n'a pu faire usage, parce qu'ils sont venus trop tard. On avait imaginé de faire paraître le buste de la reine, porté par des filles qui représentaient les Grâces, et entouré de petits garçons qui figuraient les Amours, et la compagnie tant répétée des Jeux et des Ris. J'avais proposé qu'on mît au-dessous du buste :

Amours, Grâces, Plaisirs, nos fêtes vous admettent :  
 Regardez ce portrait, vous pouvez l'adorer;  
 Un moment devant lui vous pouvez folâtrer,  
 Les Vertus vous le permettent<sup>2</sup>.

Ce dernier vers me paraissait tout à fait dans le caractère de la reine. Que le bon Dieu la prenne sous sa sainte et digne garde! et vous aussi, madame.

1. *L'Hôte et l'Hôtesse*; voyez tome VII, page 307.

2. Voyez lettre 9859.

9874. — A M. L'ABBÉ PEZZANA <sup>1</sup>.

J'ai reçu, monsieur, par Genève, votre belle édition de l'Arioste<sup>2</sup>, dont je vous fais les plus sincères remerciements. Je vous aurai l'obligation de le relire tout entier avant que je fasse mon éternel voyage dans un pays où l'on ne peut plus lire ni écrire.

On dit que vous ferez imprimer à part vos commentaires sur l'*Orlando furioso*; tous les gens de lettres vous auront l'obligation de connaître les personnages et les actions du xvi<sup>e</sup> siècle, dont il est parlé si souvent dans le poëme. Rien ne serait plus curieux et mieux reçu : ce supplément pourrait produire un volume entier; c'est un travail digne de vous.

Agréez, monsieur, la reconnaissance, l'estime, et j'ose dire l'amitié de votre, etc.

*Le vieux Malade de Ferney.*

9875. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET <sup>3</sup>.1<sup>er</sup> novembre 1776.

Raton n'avait que parcouru *Pascal* pendant qu'il faisait relire les *Réflexions sur le commerce des blés*. Raton a été tout étonné de se sentir intéressé par cet ouvrage, qui ne roule que sur des pauvretés humaines, après s'être vu enlevé par la sublime métaphysique et par les grands objets qui se présentent dans Blaise.

Il y a je ne sais quoi de divin dans ce mélange de Blaise Condor; mais les *Réflexions sur le commerce des blés* sont si humaines que Raton y est entré tout de suite avec un extrême plaisir, quoiqu'il eût la tête encore pleine de l'éloge de Blaise, de l'argument de Locke, de l'incertitude de nos connaissances naturelles, d'Épictète et de Montaigne, de l'addition et de l'amulette mystique.

Raton, revenant donc de ce troisième ciel dans notre monde, a été charmé quand il a lu : *L'homme aime mieux dépendre de la nature que de ses semblables; il souffre moins à être ruiné par une grêle que par une injustice; il a ri à la grandeur des riches, à l'ENVELOPPE*

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — C'est à peu près ici la place de ce billet, si l'on s'en rapporte à une lettre à d'Argental du 4 février 1777. (G. A.)

2. Elle était dédiée à Voltaire.

3. *OEuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup>; Paris, 1847.



*des principes dans la pensée*<sup>1</sup>. Il se souvient d'avoir fort connu celui qui disait : « J'aime bien ma maison de campagne, mais j'aime mieux Dieu et la vertu. » C'était le plus ladre vert qui fût à cent lieues à la ronde. C'était lui qui disait : « On en veut toujours à ces pauvres riches ! »

Raton est écrasé dans sa chatière. Raton perd le fruit de tout ce qu'il avait entrepris depuis six ans. Il avait cent maisons bâties devenues inutiles. *In vanum laboraverunt qui ædificant eam*. Il est écrasé de toutes façons, et cependant il est engagé à la reconnaissance envers la compagne de l'*Enveloppe des pensées*<sup>2</sup>. Parce qu'au bout du compte cette compagne et ce même monsieur de l'*Enveloppe* se sont chargés de sa chatière, il y a quelques années, et que les services ne doivent jamais s'oublier.

Raton ne sait plus comment se conduire avec ce monde, qu'il va bientôt quitter ; il miaule plus qu'il ne raisonne ; il se prosterne devant Monsieur plus que Fontenelle.

9876. — A M. GUDIN DE LA BRENELLERIE<sup>3</sup>.

A Ferney, 1<sup>er</sup> novembre.

Quatre-vingt-deux ans, monsieur, environ quatre-vingt-deux maladies, quatre-vingt-deux et plus de maisons bâties dans un cloaque, voisin d'une ville où je crois que vous êtes né ; plus de quatre-vingt-deux injures à moi dites par de bons chrétiens, dans des écrits auxquels on est tenté de répondre, et auxquels il ne faut pas répondre ; plus de quatre-vingt-deux petites affaires domestiques : tout cela, monsieur, a retardé la réponse que je vous dois depuis environ quinze jours :

Vaces oportet, Eutyche, a negotiis,  
Ut liber animus sentiat vim carminis<sup>4</sup>.

J'ai lu avec bien de l'attention votre *Coriolan*<sup>5</sup> : c'est un ouvrage bien pensé et bien écrit d'un bout à l'autre. Il mérite l'estime de tous les honnêtes gens, qui sentent toutes les difficultés et le

1. Expressions tirées d'un écrit de Necker.

2. M<sup>me</sup> Necker. L'expression ridicule de Necker, citée plus haut, lui valut, dans la correspondance des deux amis, ce sobriquet de M. de l'*Enveloppe*.

3. Paul-Philippe Gudin de La Brenellerie, né à Paris le 6 juin 1738, mort le 26 février 1812, avait été secrétaire de Beaumarchais.

4. *Phèdre*, prologue du livre III, vers 2 et 3.

5. Tragédie, imprimée en 1776, in-8°.

mérite de les avoir vaincues. Je ne crois pas qu'il soit possible de tirer une tragédie entière d'un sujet qui n'a qu'une scène, et d'y mieux réussir. Les gens de l'art surtout démêlent cet extrême mérite quand ils sont justes. *Bérénice*, dans laquelle il n'y avait qu'un mot à dire, *invitus invitam*, était bien plus aisée à traiter, parce que l'amour est une source inépuisable, et parce que le spectacle est toujours rempli de quinze cents personnes qui aiment ou qui ont aimé, et que, parmi ces quinze cents spectateurs, il n'y a pas un ancien Romain.

Vous avez, dans votre *Coriolan*, comme dans votre *Royaume en interdit*<sup>1</sup>, bien des traits qui décèlent une philosophie profonde et hardie. Je me flatte que je trouverai cette philosophie dans votre *Essai sur le progrès des Arts*<sup>2</sup>. Je me doute bien que vous n'avez pas un privilège en chancellerie ; je vous en félicite, vous et vos lecteurs. Je n'aime pas plus les maîtrises et les jurandes que M. Turgot : je ne crois pas qu'on doive faire viser son esprit par un censeur royal, et que les pensées aient besoin de cire jaune. Ne doutez pas, monsieur, des sentiments, etc.

*Le vieux Malade de Ferney.*

9877. — A M. ZAGURI<sup>3</sup>,

A VENISE.

A Ferney, 1<sup>er</sup> novembre.

Monsieur, *non sono degno di tanta gloria; Domine, non sum dignus, sed tantum dic verbum*; je ne suis qu'un vieillard malade, accablé de quatre-vingt-deux ans et de quatre-vingt-deux maladies, près de quitter ce monde, que j'aurais regretté davantage si j'avais eu le bonheur de posséder Votre Excellence dans ma chaumière, entre les Alpes et le Jura. Vous n'auriez point vu, monsieur, une habitation comparable à vos palais de la Brenta, mais vous auriez vu un homme pénétré de respect et d'attachement pour votre illustre république, et ces sentiments se seraient encore fortifiés en vous faisant ma cour. Mon âge ne me permet plus le voyage que j'ai toujours eu l'intention de faire à Venise; il ne me reste que la consolation de vous présenter de loin le profond respect avec lequel je suis, monsieur, de Votre Excellence, etc.

1. Voyez tome XLVI, page 60.

2. *Aux mânes de Louis XV et des grands hommes qui ont vécu sous son règne*, 1776, deux volumes in-8<sup>o</sup>.

3. Éditeurs, de Cayrol et François. — Voyez la lettre 9866 *in fine*.



## 9878. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 3 novembre.

Mon cher ange, il est vrai que, dans ma quatre-vingt-troisième année, j'avais la folie d'entreprendre un ouvrage au-dessus de mes forces<sup>1</sup>; mais c'était uniquement pour vous plaire. Il faut l'abandonner, et attendre que je rajeunisse. Mon étrange destinée, qui m'a conduit de Paris aux frontières de la Suisse, et qui m'a forcé de changer un petit cloaque affreux en une jolie ville d'un quart de lieue de long, me persécute aujourd'hui, et ne me rajeunit point; elle m'écrase avec les pierres des maisons que j'ai élevées. Mon extrême facilité m'a ruiné; l'ingratitude m'a suscité des procès infiniment désagréables; le changement de ministère en France a privé ma colonie de tous les avantages que j'avais obtenus pour elle. Tout le bien que j'avais fait à ma nouvelle patrie est devenu calamité. J'avais mis jusqu'à la dernière goutte de mon sang à cet établissement très-utile, sans y avoir d'autre intérêt que celui de bien faire. Mon sang est perdu, et je n'ai plus qu'à mourir étique : voilà une de mes situations.

Une autre tout aussi consolante est une meute de jansénistes qui aboie après moi depuis si longtemps, qui relaye les jésuites Nonotte et Patouillet, qui me relance dans ma tanière, et qui réveille certains messieurs. Ces chiens me déchirent à mes derniers moments, et je meurs dévoré par les dogues de Jansénius, après avoir été mordu par les renards de Loyola.

Vous m'avouerez, mon cher ange compatissant, qu'il est difficile d'achever un ouvrage de poésie dans de pareilles circonstances.

Je vous prie donc de m'excuser auprès de M. de Thibouville, ainsi que de vous-même. Je vous demande pardon à tous deux d'être si vieux, si malheureux, si malade et si sot : peut-être que tout cela changera. Je me mets à l'ombre de vos ailes, et je vous embrasse bien tendrement de mes faibles bras.

## 9879. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 5 novembre.

Le triste Bertrand au malingre Raton, salut. Raton, tout malingre qu'il est, fera très-bien de continuer à égratigner Gilles Shakespeare, quoique

1. La tragédie d'*Irène*; voyez lettre 9866.

les coups de patte qu'il lui a donnés aient fait couper les vivres à la jeunesse studieuse, *studiosæ juventuti*. Il faut qu'au moins la philosophie et la raison fassent justice dans leur petit domaine, puisqu'elles sont battues à la Nouvelle-York; mais on aura beau faire, cette chienne de philosophie sera, comme le prince d'Orangé, souvent battue et jamais défaite.

Quand Gilles Shakespeare aura été dûment étrillé, Raton fera très-chattement d'en venir aux *Lettres des juifs portugais*, qui ne valent pas les *Lettres portugaises*, même pour de pauvres diables éreintés comme Raton et Bertrand. Le secrétaire de ces juifs est un pauvre chrétien, nommé Guénée, ci-devant professeur au collège du Plessis, et aujourd'hui balayeur ou sacristain de la chapelle de Versailles. On dit que ses Lettres lui ont valu quelques pourboires du cardinal de La Roche-Aymon, un des plus dignes prélats qui soient dans l'Église de Dieu, et à qui il ne manque rien que de savoir lire et écrire. On assure que ce saint Ambroise, qui, par humilité, a oublié d'apprendre l'orthographe (ce qui nous a empêchés de lui donner un de nos fauteuils, dont il avait grande envie, et nous fort peu); on assure donc que ce Chrysostome non lettré a représenté au gouvernement que choisir pour ministre des finances un homme qui ne va pas à la messe est un crime qui tient de la bestialité; on lui a répondu que sa remontrance tenait de la bêtise, et on l'a renvoyé dire sa messe, et Guénée la servir.

Bertrand reçoit journellement de l'ancien disciple de Raton de la prose charmante, et des vers <sup>1</sup> qui ne valent pas tout à fait sa prose. Il me mande qu'il m'attend à Berlin l'année prochaine; et Bertrand ira très-volontiers faire avec lui de la prose, et même des vers, sur tout ce qui se passe depuis la Nouvelle-York jusqu'au Kamtschatka. En attendant, Bertrand finit ici sa prose à Raton, et l'exhorte à faire main basse, en vers et en prose, sur les sots, dont ce meilleur des mondes fourmille.

9880. — A M. DE VAINES.

6 novembre.

Je suis plus fâché que vous, monsieur. Comment de malheureux écrivains mercenaires de nouvelles osent-ils calomnier votre abdication généreuse? Je voudrais que vous demeurassiez, quand ce ne serait que pour les faire taire. La retraite n'est bonne que pour des malades inutiles comme moi. Si j'étais à Paris, j'y mourrais bien vite de la vie qu'on y mène; mais vous, qui avez de la santé, et qui êtes dans la force de l'âge, vous pourriez rester, ce me semble, pour être utile à vous et aux autres. On dit que vous travaillez avec une facilité étonnante; que vous mettez le plus grand ordre et la netteté la plus lumineuse dans tout ce que vous faites; que vous n'avez jamais l'air occupé en vous oc-

1. Lettre 9869.



cupant toujours ; que vous êtes aussi aimable dans la société qu'essentiel en affaires : je conclus que c'est à vous de rester dans Paris et dans votre place.

J'ai écrit à M. le marquis de Condorcet avant de recevoir votre lettre, dont je suis très-touché. Je lui ai demandé la permission d'aimer toujours une belle dame qui est née dans mon voisinage, qui a tant contribué à mettre mon squelette en marbre, qui est très-bonne et très-estimable<sup>1</sup>.

Je ne sais si un ancien Romain<sup>2</sup>, sous le portrait duquel j'ai écrit :

Ostendent terris hunc tantum fata<sup>3</sup>,

est à Paris ou à la Roche-Guyon<sup>4</sup>. Quelque part où il soit, je vous supplie de lui faire passer, dans l'occasion, tout ce que je pense et penserai de lui jusqu'au tombeau.

Conservez-moi, monsieur, par justice, l'amitié dont vous m'avez gratifié par générosité.

*Le vieux Malade.*

9881. — A M. D'ALEMBERT.

8 novembre.

Vous ne vous vantez pas des faveurs de votre maîtresse, mais elle s'en vante. Le roi de Prusse, mon cher philosophe, m'a envoyé la belle épître qu'il vous a adressée<sup>5</sup>. Je suis, malgré vous, le confident de vos amours ; c'est le seul rôle que je puisse jouer à mon âge. Ce redoublement de coquetterie entre vous et Frédéric me fait juger que vous l'irez voir au printemps, comme vous me l'avez mandé<sup>6</sup>. J'espère, si je suis en vie, que Ferney sera une de vos auberges dans votre voyage ; mais je ne vous répons pas que ma vieille et frêle machine puisse durer jusqu'au printemps. Qui sera notre secrétaire pendant votre absence ? Il eût été bien nécessaire que M. de Condorcet fût des nôtres. Je me flatte que, si je meurs cet hiver, j'aurai le plaisir de le voir remplir ma place. Je veux même croire que la noble liberté avec laquelle il a écrit ne lui fermerait pas la porte de l'Académie.

1. M<sup>me</sup> Necker.

2. Turgot, qui n'avait fait presque que passer au ministère.

3. *Æn.*, VI, 869.

4. Turgot était à la Roche-Guyon, chez M<sup>me</sup> d'Enville.

5. Voyez lettre 9869.

6. Lettre 9861.

Raton vous prie, encore une fois<sup>1</sup>, de lui faire savoir le nom de ce docte janséniste qui a fait imprimer, chez Moutard, trois scientifiques volumes contre lui, sous le nom de six juifs. Il me traite comme Antiochus, il me donne six Machabées à combattre. M. de La Harpe, qui a fait un petit extrait, ou plutôt qui a donné une simple notice de son livre, doit savoir le nom de l'auteur. Parlez-en, je vous en prie, à M. de La Harpe. Il est bon de savoir à qui l'on a affaire.

Je suis fâché que M. de Vaines quitte sa place ; c'est une très-belle action, si elle est absolument volontaire ; mais elle me paraît triste pour la littérature. Restez-nous fidèle, mon cher ami.

Quum tu, inter scabiem tantam et contagia lucri,  
Nil parvum sapias, et adhuc sublimia cures<sup>2</sup>.

Souvenez-vous, au printemps, que Ferney est sur votre route. Raton vous embrasse bien tendrement de ses pauvres pattes.

9882. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

8 novembre.

Sire, vous m'avez envoyé un ouvrage bien rare<sup>3</sup>, car tout y est vrai. C'est au philosophe d'Alembert à remercier en vers Votre Majesté philosophique. Hélas ! ce ne sont pas mes quatre-vingt-deux ans qui m'empêchent de vous dire en vers que vous avez raison ; c'est que j'éprouve, depuis plus de deux mois, ce que vous dites dans votre belle épître :

Et la pourpre et la bure éprouvent le malheur :  
L'un pleure sur le trône ; et l'autre, en sa chaumière.

Si je ne pleure pas dans ma chaumière, attendu que je suis trop sec, j'ai du moins de quoi pleurer ; messieurs de Nazareth<sup>4</sup> ne rient point comme messieurs du rivage de la mer Baltique ; ils persécutent les gens sourdement et cruellement ; ils déterrent un pauvre homme dans sa tanière, et le punissent d'avoir ri

1. Il en parlait déjà dans sa lettre 9868 ; la réponse de d'Alembert (voyez lettre 9879) s'était croisée avec la nouvelle demande.

2. Horace, livre I, épître XII, vers 14-15.

3. *L'Épître à d'Alembert* ; voyez lettre 9869.

4. Dans sa lettre du 25 novembre, n° 9897, le roi de Prusse dit ne pouvoir deviner les chagrins de Voltaire.



autrefois à leurs dépens. Tous les malheurs qui peuvent accabler un pauvre homme ont fondu sur moi à la fois, procès, pertes de biens, tourments du corps, tourments de ce qu'on appelle âme ; je suis absolument *l'autre dans sa chaumière* ; mais, pardieu, sire, vous n'êtes pas *l'un qui pleurez sur le trône* : vous tâtâtes un moment de l'adversité, il y a bien des années ; mais avec quel courage, avec quelle grandeur d'âme vous avalâtes le calice ! Comme ces épreuves servirent à votre gloire ! comme, dans tous les temps, vous avez été par vous-même au-dessus du reste des hommes ! je n'ose lever les yeux vers vous du sein de ma décrépitude et du fond de ma misère. Je ne sais plus où j'irai mourir. M. le duc de Wurtemberg régnant, oncle de la princesse que vous venez de marier si bien<sup>1</sup>, me doit quelque argent qui aurait servi à me procurer une sépulture honnête ; il ne me paye point : ce qui m'embarrassera beaucoup quand je serai mort. Si j'osais, je vous demanderais votre protection auprès de lui, mais je n'ose pas ; j'aimerais mieux avoir Votre Majesté pour caution.

Sérieusement parlant, je ne sais pas où j'irai mourir. Je suis un petit Job ratatiné sur mon fumier de Suisse ; et la différence de Job à moi, c'est que Job guérit, et finit par être heureux. Autant en arriva au bonhomme Tobie, égaré comme moi dans un canton suisse du pays des Mèdes ; et le plaisant de l'affaire est qu'il est dit dans la sainte Écriture que ses petits-enfants l'enterrent avec allégresse<sup>2</sup> : apparemment qu'ils trouvèrent une bonne succession.

Pardonnez-moi, sire, si, étant devenu presque aveugle comme Tobie, et misérable comme Job, je n'ai pas eu l'esprit assez libre pour oser vous écrire une lettre inutile.

Il est venu dans ma cabane un jeune baron ou comte saxon, qui s'appelle, je crois, Gesdorf. Il est très-aimable, plein d'esprit et de grâces, poli, circonspect. On dit que votre Majesté a pris la peine de l'élever elle-même pour s'amuser. Il y paraît ; c'est Achille qui élève Phénix, au lieu qu'autrefois Phénix fut le précepteur d'Achille.

Je me mets aux pieds de Votre Majesté. *De profundis.*

1. La princesse de Wurtemberg, mariée au grand-duc de Russie ; voyez la lettre 9840.

2. On lit dans Tobie, xiv, 16, que ses petits-enfants l'enterrent avec allégresse.

9883. — A M. LE BARON THOMASSIN DE JUILLY <sup>1</sup>.

Ferney, le 6 novembre.

Mes maladies, monsieur, qui me privent de toutes les consolations, ne m'ont point laissé insensible au plaisir de lire votre *Catinat ou le Modèle des guerriers*. Je vous ai plus d'une obligation ; c'est la troisième fois que je reçois de belles preuves que vous êtes un excellent citoyen, un brave militaire et un homme éloquent. Je vois que dans votre illustre corps on rend autant de services aux belles-lettres par son esprit qu'à l'État par sa valeur.

Mon cher voisin, M. de Varicourt, vient de me dire qu'il est votre camarade et votre ami. Il a redoublé tous les sentiments que vous m'inspirez. Je vous avoue, monsieur, que je suis bien fâché que mon âge de quatre-vingt-deux ans et les infirmités qui me persécutent m'ôtent l'espérance de vous voir. Je suis réduit à vous estimer d'un peu loin ; mais mon estime n'en est pas moins forte. Permettez-moi, monsieur, de me flatter d'avoir avec vous quelque conformité. J'aime passionnément votre ami, M. de Varicourt, et je mourrai avec le plus sincère et le plus respectueux attachement pour M. le prince de Beauvau.

Agréez, monsieur, tous les sentiments avec lesquels, etc.

*Le vieux Malade de Ferney.*

9884. — A M. GERMAIN <sup>2</sup>.

Ferney, 10 novembre.

Un vieillard de quatre-vingt-trois ans, accablé de maladies, et plus près de quitter les misères de ce monde que d'y mettre ordre, a reçu les paquets que M. Germain et M. Lebègue ont bien voulu lui envoyer. Il connaissait depuis longtemps les talents de M. Germain, et il est très-touché de son infortune ; si quelque chose peut la diminuer, c'est sans doute le *Mémoire* de M. Lebègue. Le vieillard qui se l'est fait lire l'a écouté avec beaucoup de sensibilité. Il est triste de n'être que sensible quand on voudrait être serviable. Ces messieurs sont priés de pardonner à un homme chargé de plus de peines que d'années, s'il est hors d'état de leur

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Écuyer et orfèvre du roi, probablement fils de Thomas Germain, cité dans le *Mondain* ; voyez tome X, page 86.



témoigner, par ses services, l'intérêt qu'il prend à eux. Il a l'honneur d'être leur très-humble et très-obéissant serviteur.

*Le vieux Malade de Ferney. V.*

9885. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

10 novembre.

Il ne faut pas s'étonner, monsieur, qu'un pauvre homme houspillé par quatre-vingt-deux ans, par quatre-vingt-deux maladies, et par autant d'affaires désagréables, ait tant tardé à vous répondre. Ma plume n'a pu suivre mon cœur. Je ne sais à présent où vous prendre ; mais je présume que vous pouvez être encore chez vous, puisque vous n'avez point passé par votre hôtellerie de Ferney, qui est sur le chemin de Paris. Vous n'auriez pas trouvé la ville de Ferney absolument bâtie et pavée. Elle ne fait que décroître depuis l'aventure de M. Turgot. Les orages de la cour sont un peu retombés sur nous ; il a un peu grêlé sur notre persil. Nous aurions été trop heureux si nous avions été toujours ignorés. Notre désastre ne m'a pas empêché de m'intéresser à la fête<sup>1</sup> que Monsieur a donnée à monsieur son frère et à sa belle-sœur, et même d'y avoir un peu de part.

On dit que toutes les pièces nouvelles à Fontainebleau ont fait la culbute, excepté celle du jeune Chamfort<sup>2</sup>. Cela ne m'étonne point ; ce jeune homme a du talent, de la sensibilité, de la grâce, et fait des vers très-heureux. Il mérite de l'être, et on dit qu'il ne l'est pas ; mais qui l'est, au bout du compte ? On dit que c'est M. Necker : il a l'air en effet d'avoir attrapé le gros lot à la loterie de ce monde.

Je vous souhaite bien sincèrement quelqu'un des lots qui viennent immédiatement après. Votre dignité suisse ne me paraît pas suffisante pour vous. Voilà encore un gros lot pour M. de Montbarey ; il est, dit-on, secrétaire d'État de la guerre ; je ne l'assure pas, car on me l'a dit. Si cela est, tout est double à Versailles ; et il y a même bien des cœurs qui le sont. Le vôtre n'est pas de cette espèce ; le mien est à vous pour ma vie, et ce n'est pas pour longtemps.

1. *L'Hôte et l'Hôtesse* (voyez tome VII, page 307), divertissement joué à Bruoy devant la reine Marie-Antoinette et le comte d'Artois, depuis Charles X.

2. *Mustapha et Zéangir*, tragédie en cinq actes et en vers, jouée à Fontainebleau pendant le séjour du roi en 1776, ne parut sur le Théâtre-Français que le 15 décembre 1777.

M<sup>me</sup> Denis est bien sensible aux marques d'amitié que vous lui donnez.

9886. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

11 novembre.

Mon cher ami, votre vieux malade vit encore, et il en est bien étonné. Il vous aimera tendrement jusqu'à son dernier jour.

Je fais mon compliment au curé de Jarnac sur son goupillon<sup>1</sup>. Cela est plus fort que l'aventure du révérend père Girard, et ne fera pas tant de bruit. Ce n'est pas assez d'être excessivement fou, libertin et fanatique, pour se faire une grande réputation, il faut encore venir à propos. Il faut être janséniste ou jésuite. Ils sont passés de mode. Les Gilles d'aujourd'hui ne peuvent plus attirer de monde à la Foire.

Jouissez, mon respectable ami, d'une vie tranquille et honorée dans votre heureuse retraite. Ferney, que vous avez vu un vilain hameau, est devenu une ville d'un quart de lieue de long. Je ne sais comment cela s'est fait ; je sais seulement que cela m'a ruiné ; mais il est plaisant qu'un homme aussi chétif que moi se soit donné le plaisir de bâtir une ville.

Je vous embrasse de mes faibles bras le plus tendrement du monde.

9887. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

11 novembre.

Je n'ai fait qu'entrevoir M. de Toulangeon<sup>2</sup>. Il m'a donné, monsieur, la plus grande envie de sa charmante société ; mais mon âge et mes maux ne me l'ont pas permis. Je ne suis plus de ce monde. Je m'intéresserai tendrement à vous jusqu'à mon dernier moment ; mais à quoi cela sert-il ? Je suis *prezens nequicquam umbras et multa volens dicere*<sup>3</sup> ; et je suis réduit à ne rien dire.

M. de Toulangeon m'a paru infiniment aimable, et bien digne de votre amitié. Il a les grâces, la politesse, les talents que je vous ai connus. Avec tout cela on n'est pas toujours heureux. Il

1. Ce curé enseignait assez drôlement le catéchisme aux petites filles de sa paroisse. (K.)

2. François-Emmanuel Toulangeon, historien et littérateur, mort en avril 1812.

3. Virgile, *Géorg.*, IV, 501-2.



y a, comme vous savez, une distance immense entre être heureux et être aimable. Je suis consolé en apprenant que vous passez votre vie avec M. de Saint-Lambert ; mais j'ai peur que l'hiver ne vous sépare. Il n'y a que nous autres, ours des Alpes et du mont Jura, qui passions notre vie à la campagne. Les beaux oiseaux de vos cantons doivent se retirer à la ville quand les feuilles sont tombées.

Mihi jam non regia Roma,  
Sed vacuum Tibur placet, aut imbellè Tarentum <sup>1</sup>.

Je suis très-touché, monsieur, de votre souvenir. Vos bontés pour moi rappellent mon ancienne sensibilité ; elle ne finira qu'avec mes jours.

Posthume, Posthume !  
Labuntur anni <sup>2</sup>.

J'aime à citer Horace à un homme de sa famille.  
Mille tendres respects.

9888. — A MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONDÉ <sup>3</sup>.

A Ferney, 13 novembre,

Monseigneur, j'habite, auprès de Genève, la dernière chaumière de votre province de Bourgogne ; je n'en suis pas moins votre sujet que MM. du Chambertin et du Clos-Vougeot. M. de La Touraille m'a mandé que Votre Altesse sérénissime daigne étendre ses bontés jusqu'à moi. Le hasard, qui fait bien des choses, a fait que j'ai changé mon misérable hameau en une espèce de jolie ville. Ceux qui ont le plus contribué à cet établissement sont des horlogers étrangers que j'ai attirés d'Allemagne, de Suisse, de Savoie et de Genève. Le feu roi les a exemptés de tout impôt, et leur permit de travailler selon les usages de leurs pays. On veut aujourd'hui les priver de cet avantage ; déjà la plupart de ces étrangers, intimidés, sont retournés dans leur patrie. Ce qui reste se jette aux pieds de Votre Altesse sérénissime ; ils la supplient de daigner favoriser de sa protection cette requête qu'ils présentent au roi. Votre nom les sauvera de la

1. Horace, livre I, épître VII, 44-45.

2. Horace, livre II, ode XIV, vers 1 et 2.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

ruine, et un vieillard de quatre-vingt-trois ans vous devra de mourir en paix.

Je suis, avec la plus vive reconnaissance et le plus profond respect, monseigneur, de Votre Altesse sérénissime, etc.

9889. — A MESSIEURS DE LA RÉGENCE DU CANTON DE BERNE<sup>1</sup>.

14 novembre.

Sur ce que M. de Crassy m'a fait l'honneur de me dire au sujet du sel de la province de Gex, j'oserais représenter à Leurs Excellences que l'intérêt de leurs sujets est le même que le nôtre ;

Que les commis des aides et gabelles de France, dont nous sommes délivrés, ne peuvent plus empêcher que nous vendions du blé aux Bernois, et ne peuvent plus leur faire payer des traites considérables au passage de Versoy.

Sur ce fondement, la province de Gex s'est soumise à payer en indemnité aux fermiers généraux trente mille francs par année, et nous avons obtenu du roi la permission indéfinie d'acheter et de vendre du sel où nous voudrions.

Il s'agirait actuellement d'obtenir de Leurs Excellences assez de sel pour fournir dix mille écus de bénéfice à la province, qui n'est pas actuellement en état de les payer à la ferme générale de France.

Si on peut obtenir des délais de messieurs les fermiers généraux, comme cela se pratique très-souvent, je m'engagerais à acheter dans le canton de Berne, sous le bon plaisir de Leurs Excellences, assez de sel pour le faire vendre au profit de la province de Gex, pour l'aider à payer les dix mille écus convenus.

Pour cet effet, je supplierais Leurs Excellences d'ordonner qu'il ne fût vendu dans leur souveraineté aucun sel qu'en mon nom et à mes ayants cause pour le pays de Gex. Je ferais payer ce sel aux ordres du souverain conseil de Berne, aux termes et au prix qu'il jugerait à propos de me prescrire.

Je tâcherais, par là, d'être utile au pays de Gex, et de mériter les bontés de Leurs Excellences.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.



9890. — DE M. LE MARQUIS DE CONDORCET 1.

Ce 14 novembre 1776.

Mon cher et illustre maître, on prétend que vous avez fait des vers en l'honneur de M<sup>me</sup> de l'Enveloppe<sup>2</sup>. C'est toujours bien fait de louer les dames quand elles sont jolies et qu'elles savent l'hébreu. Mais vous ressemblez aux gens qui, lorsqu'il y a eu relâche au théâtre de Zaïre, vont applaudir à celui d'Arlequin. Ce M. de l'Enveloppe a passé sa vie à gagner de l'argent et à souffler des boules de savon. Il fera par vanité une partie des bonnes choses que Caton<sup>3</sup> faisait par vertu; mais comme de l'admiration à l'imitation il n'y a qu'un pas, je me rappelle avec tremblement que Colbert commença son ministère par une banqueroute, et le finit par de la fausse monnaie. Savez-vous que l'imitation est déjà en train, et que M. de l'Enveloppe ne veut pas plus avoir été commis-banquier que Colbert ne voulut être fils d'un marchand? D'ailleurs je ne puis rien espérer d'un homme qui croit que les tragédies de Shakespeare sont des chefs-d'œuvre, et qui s'extasie quand on lui va conter qu'une comète a détaché les planètes du soleil, et que notre globe se gèlera dans soizante-quatorze mille ans. L'esprit qui fait arriver à ces belles choses est l'opposé de celui qui sert à bien administrer les États. Que voulez-vous que devienne un pauvre peuple dont le contrôleur général calculerait en finance comme M. de Buffon calcule en astronomie? Au reste, M. de l'Enveloppe a obtenu le rappel des économistes exilés. C'est toujours une bonne chose, et quoiqu'il eût été l'agresseur dans leur querelle, il est toujours beau de faire du bien à ses ennemis.

Je ne connais pas vos vers sur les deux Enveloppes; on ne les montre point, par modestie ou par vanité. Je suis fâché de ces vers. Vous ne savez pas assez quel est le poids de votre nom, et que vous n'avez pas besoin de louer un sous-ministre pour qu'il respecte tout ce qui tient à vous. Ces espèces d'hommages rendus successivement à des gens de partis différents nuisent à la cause commune. L'Enveloppe, avec toute sa vanité, ne croira jamais que vous puissiez le mettre sur la même ligne que Caton. Il sent qu'il aura beau s'enfler et qu'il crèvera plutôt que d'y atteindre. Ainsi vous lui avez fait moins de plaisir que vous ne faites de peine aux partisans de Caton. Or ce parti est celui de la raison et de la vertu. Adieu, je vous embrasse et vous aime très-tendrement.

On dit que vous louez Caton dans vos vers à l'Enveloppe. Je me rappelle un jeune étranger qui me disait : *J'ai vu trois grands hommes en France, M. de Voltaire, M. d'Alembert, et M. l'abbé Voisenon.*

1. *OEuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup>; Paris, 1847.2. M<sup>me</sup> Necker.

3. Turgot.

9891. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 novembre.

Nos malheurs, madame, commencèrent lorsque vous nous quittâtes, et ils ont redoublé bien cruellement. Nos colons, persécutés et presque détruits, ont présenté une requête au roi, et l'ont envoyée à monseigneur le prince de Condé. Cette requête n'est autre chose que le cri des gens qu'on écorche. Le prince a promis de faire donner cette requête à monsieur le contrôleur général par M. de La Touraille, gentilhomme de sa chambre ; mais, si notre commandant voulait bien lui-même dire un mot à monsieur le contrôleur général, ce serait, je crois, le moyen de nous sauver. Je me borne à demander qu'on ne nous demande rien d'ici à six mois. Monsieur le contrôleur général peut bien aisément engager M. de Boullogne à ne nous point poursuivre. Ce petit délai obtenu nous ferait peut-être éviter notre ruine entière. J'ai donné jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour construire cette ville, qui a été honorée un moment d'un hôtel de Saint-Julien. Je vois que tout va être détruit, et que je n'aurai pas de quoi me faire enterrer dans un coin d'une des rues de la ville que j'ai bâtie.

L'intendant de la province semble ne nous pas favoriser. Nous voudrions avoir son subdélégué pour protecteur auprès de lui, et nous n'osons nous en flatter. La moitié des ouvriers étrangers nous quitte, l'autre moitié tremble et est prête à fuir. On m'accable de procès de tous les côtés : voilà mon état ; mais, si vous me conservez vos bontés, je mourrai moins désespéré.

Quelle différence, bon Dieu ! entre la situation où nous étions sous M. le duc de Choiseul, et le désastre que nous éprouvons aujourd'hui ! Son extrême générosité et ses grandes vues s'étendirent sur nous, et nous l'avons attesté à la postérité dans l'inscription d'un obélisque que nous élevions à Ferney, et qui lui est dédié. Il me suffit qu'il soit instruit de notre reconnaissance. Je n'ai jamais osé lui écrire, parce qu'il m'avait expressément défendu, par M. de Laponce<sup>1</sup>, de lui écrire dans sa retraite. Le comble de mes chagrins est de mourir sans savoir s'il daigne encore se ressouvenir de moi. Ayez la bonté de lui parler du

1. Probablement celui qui, depuis 1766, était inspecteur contrôleur général de l'Hôtel des Invalides.



moins de mon obélisque, je vous en conjure. Je suis, comme j'ai toujours été, entre le lac de Genève et le mont Jura, ayant en perspective les neiges éternelles des grandes Alpes, ignorant tout ce qui se fait chez vous, à mon ordinaire. Je ne sais pas plus de nouvelles de la cour sous ce règne que sous l'autre ; mais, soit que M. le duc de Choiseul tienne sa cour à Chanteloup, soit qu'il la tienne à Paris, je vous demande en grâce de me mettre à ses pieds. Je ne suis pas plus instruit du procès de M. de Richelieu que de celui de Beaumarchais. Je sais seulement, madame, que je vous suis très-tendrement, très-respectueusement dévoué jusqu'au dernier moment de ma vie, et que je vous donne la préférence sur cette M<sup>me</sup> d'Hacqueville<sup>1</sup>, qu'on tient toujours pour la grand'tante de la reine, et pour la veuve du fils de Pierre le Grand. Si vous m'écrivez un petit mot, je serai consolé ; si vous m'oubliez, je ne me consolerais jamais ; mais je ne vous en dirai rien.

9892. — A. M. D'ALEMBERT.

18 novembre.

Mon très-cher philosophe, on m'engage à vous prier de faire donner à M. l'abbé d'Espagnac la charge de panégyriste de saint Louis pour l'année prochaine. Si vous le pouvez, vous ferez une bonne action, dont je vous serai très-obligé. S'il est vrai que vous soyez déjà engagé avec un autre concurrent, je retiens place pour l'année suivante. Ce jeune abbé d'Espagnac a eu les honneurs d'accessit à l'apothéose du maréchal de Catinat. Il a beaucoup d'esprit, il est né éloquent : car, à mon avis, il faut naître éloquent comme naître poète. Son père est un homme d'un rare mérite ; il est, de plus, neveu d'un conseiller de grand'chambre, qui rabat quelquefois les coups que le fanatisme porte à cette philosophie tant persécutée.

Raton joue actuellement avec la souris nommée Guénée<sup>2</sup>, mais ses pattes sont bien faibles. Je ne sais si ce combat du chat et du rat d'église pourra amuser les spectateurs. Le parti du rat est bien fort ; il est toujours prêt à étrangler Raton, et on viendrait le prendre dans sa chatière si on ne disait pas quelquefois que ce n'est pas la peine, et que Raton est mort, ou autant vaut.

1. Voyez lettre 9785.

2. Voyez *Un Chrétien contre six Juifs*, tome XXIX, page 499.

J'ai lu les deux lettres bien étonnantes<sup>1</sup> que vous avez reçues d'un grand roi, plus étonnant encore. Le petit billet du marquis de Condorcet à M. de La Harpe<sup>2</sup> rend la philosophie bien respectable ; je ne sais point de plus belle époque pour elle. En vérité, il n'y a rien au-dessus de la considération dont vous jouissez ; c'est là ce qui doit faire frémir le fanatisme : il est écrasé sous votre char de triomphe.

Une autre gloire pour la philosophie, c'est que M. de Condorcet paraît tranquille dans les révolutions ministérielles. Je voudrais bien savoir de vous ce qu'il fait et ce qu'il pense.

Je voudrais bien encore que M. de Vaines restât en place. Je voudrais bien aussi que vous me mandassiez votre avis sur tout cela, si vous avez un moment de loisir. Les pattes de Raton se raniment un moment pour vous embrasser le plus tendrement du monde.

9893. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Ferney, 18 novembre.

Monsieur, je reçois, le 16 novembre, la lettre dont vous m'avez honoré, datée du 7. Je réponds aujourd'hui lundi 18, parce que la poste ne partait pas hier, jour du dimanche. Je réponds pour vous dire que je suis enchanté des ordres que vous me donnez. J'écris sur-le-champ à mes amis de l'Académie, et surtout à M. d'Alembert. Je ne doute pas que le héros malheureux qui mourut devant Tunis ne fit autant d'honneur à monsieur votre fils<sup>3</sup> que lui en a fait le héros heureux mort à Saint-Gratien<sup>4</sup>.

S'il est vrai que l'Académie se soit engagée avec un autre pour l'année 1777, je retiens place pour l'année suivante ; et si le délabrement de ma machine ne me permet pas de vivre jusqu'en 1778, je prie du moins qu'on ait égard à ma dernière volonté. Cette dernière volonté, monsieur, sera de vous témoigner, autant que je le pourrai, le respectueux attachement, l'estime, et la reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

1. Les lettres de Frédéric à d'Alembert, des 9 juillet et 7 septembre.

2. Imprimé dans le *Journal de politique et de littérature* du 5 novembre 1776.

3. L'abbé d'Espagnac désirait être choisi par l'Académie française pour prononcer le panégyrique de saint Louis ; voyez lettres 9910 et 9923.

4. Catinat ; voyez lettre 9480.



9894. — A M. DE VAINES.

18 novembre.

Quoique j'achève ma vie, monsieur, au pied des grandes Alpes, à quatre cents toises de Genève et à un mille de la Suisse, je suis pourtant si bon Français que je vous prie instamment de garder votre place<sup>1</sup>. Je suis persuadé que tous vos amis vous font la même prière. Je suis assez mal informé dans ma caverne de tout ce qui se passe à Paris.

Je ne sais si je dois m'adresser à monsieur le contrôleur général en faveur de ma colonie, qu'on veut écraser. J'ai bien peur d'être lapidé avec les pierres des maisons que j'ai bâties ; mais je me tais, en attendant que le chaos de Paris se débrouille.

Je vous supplie de vouloir bien faire parvenir ce petit billet à M. d'Alembert. Conservez-moi un peu d'amitié, monsieur, car le vieillard malade vous aime plus qu'il jamais.

9895. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET<sup>2</sup>.

22 novembre 1776.

Raton, mon respectable philosophe, est depuis vingt ans l'ami de M<sup>me</sup> l'Enveloppe, et lui a eu en divers temps quelques obligations. Il ne faut point être ingrat envers ses amis parce qu'il leur arrive quelque bonne fortune.

On n'a point envoyé ce qui s'appelle des vers à la louange, des vers à mettre dans le *Mercur* ; on a écrit une lettre familière, en vers familiers, selon son usage, et on ne l'a montrée à personne.

Je n'ai jamais été de l'avis de ceux qui dénigrent Jean-Baptiste<sup>3</sup>. Je ne crois point du tout qu'il ait commencé par une banqueroute, puisque ses premières opérations furent de diminuer la taille de deux millions et de faire baisser le prix du pain en temps de famine. L'année de sa mort fut la seule où la dépense se trouva égale à la recette, et cela n'est jamais arrivé depuis lui. Il créa en peu de temps une marine formidable qui ne serait pas inutile aujourd'hui. Je l'ai toujours regardé comme un très-grand homme, quoiqu'il eût des défauts, et même des

1. Dans les bureaux du contrôle général ; voyez lettre 9901.

2. *Œuvres de Condorcet*, tome 1<sup>er</sup> ; Paris, 1847.

3. Colbert.

ridicules. Je suis à Caton, mais je ne puis abandonner Jean-Baptiste.

Toutes ces disputes sont des balivernes. L'essentiel pour moi est que la petite ville que je bâtissais tout doucement est détruite avant d'être achevée, et que ses ruines m'écrasent. Je ne pourrais pas dire en ce moment :

Urbem ridiculam statui, mea mœnia vidi,  
Et nunc parva meï sub terras ibit imago.

Mes pauvres horlogers qui avaient fondé la ville sont persécutés. Je ne suis pas assez sot pour les soutenir. J'abandonne tout ; je meurs ruiné.

Jean s'en alla comme il était venu.

Cependant Gilles Shakespeare et maître Guénée<sup>1</sup> triomphent. Peut-être tout cela changera dans soixante et quatorze mille ans, quand tout sera gelé<sup>2</sup>.

Je vous embrasse très-tendrement du fond de ma caverne.

9896. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 23 novembre.

Nos lettres, mon cher maître, se sont croisées sans doute. Vous avez dû recevoir, peut-être le même jour que vous m'avez écrit, celle où je vous apprenais<sup>3</sup> le nom du pauvre chrétien devenu juif qui voudrait vous faire circonciure bien plus que le prépuce, s'il en était le maître. Je vous ai dit qu'il se nomme Guénée, ci-devant professeur de basses classes dans un collège de Paris, et aujourd'hui sous-sacristain de je ne sais quelle chapelle à Versailles. Je vous apprenais aussi, dans ma lettre, les nouvelles galanteries du roi de Prusse, et les vers qu'il m'a adressés. Mon projet est bien en effet de l'aller voir au printemps prochain, et de passer l'été avec lui. En allant ou en revenant, j'irai vous embrasser. M. de Condorcet a lu, à la rentrée de la Saint-Martin, un éloge charmant du Père Leseur, un des deux minimes commentateurs de Newton, et ami de notre pauvre Père Jacquier. Vous savez le triste état où est M<sup>me</sup> Geoffrin depuis trois mois. Sa fille, M<sup>me</sup> de La Ferté-Imbault, vendue à la cabale dévote, dont elle est la servante, a trouvé moyen d'écartier d'après de sa mère tous ses anciens et meilleurs amis, à commencer par moi. Elle m'a écrit à ce sujet une lettre qui ne vaut pas

1. L'abbé Guénée, auteur des *Lettres de quelques Juifs à M. de Voltaire*.

2. Suivant la prédiction de Buffon.

3. Lettre 9879.



celles du roi de Prusse, mais qui est une pièce rare pour l'insolence et la bêtise. Croiriez-vous que je ne sais quelle canaille vient de faire imprimer une comédie intitulée *le Bureau d'esprit*<sup>1</sup>, où cette pauvre femme mourante est fort dénigrée, à la vérité si platement, que cela ne se peut lire? On m'assure que cette rapsodie se trouve chez votre protégé Moureau, sur le quai de Gèvres. Ces libraires vendent de tout pour gagner de l'argent. O que de canailles, grandes et petites, dans ce meilleur des mondes possibles! Ce que je trouve de plus fâcheux, c'est qu'il fait un temps du diable, et qu'il faut attendre six mois les beaux jours pour vous aller voir. Adieu, mon cher et illustre et ancien ami; je vous embrasse *corde et animo*.

## 9897. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

(Potsdam), 25 novembre.

J'ai été affligé de votre lettre<sup>2</sup>, et je ne saurais deviner les sujets de chagrin que vous avez. Les gazettes sont muettes; les lettres de Genève et de la Suisse n'ont fait aucune mention de votre personne; de sorte que je devine en gros que *l'inf...*, plus *inf...* que jamais, s'acharne<sup>3</sup> à persecuter vos vieux jours. Mais vous avez Genève, Lausanne, Neuchâtel dans le voisinage, qui sont autant de ports contre l'orage.

Je ne devine pas les procès perdus. Vous avez la plupart de vos fonds placés à Cadix : il est sûr que la juridiction de l'évêque d'Annecy ne s'étend pas jusque-là.

Vous aurait-on chagriné pour les changements que vous avez introduits dans le pays de Gex? La valetaille de Plutus se serait-elle liguée avec les charlatans de la messe pour vous susciter des affaires? Je n'en sais rien; mais voilà tout ce que l'art conjectural me permet d'entrevoir.

En attendant, j'ai écrit dans le Wurtemberg pour vous donner assistance pour une dette qui m'est connue. Je crois cependant vous devoir avertir que je ne suis pas trop bien en cour chez Son Altesse sérénissime, et plus encore que ladite Altesse a une forte fluxion sur les oreilles chaque fois que ses créanciers la haranguent<sup>4</sup>. On fera néanmoins ce qu'on pourra. Il est singulier que ma destinée ait voulu me rendre le consolateur des philosophes. J'ai donné tous les lénitifs de ma boutique pour soulager la douleur de d'Alembert. Je vous en donnerais volontiers de même, si je connaissais votre mal à fond. Mais j'ai appris d'Hippocrate qu'il ne faut pas se mêler de guérir un mal avant de l'avoir bien examiné et étudié. Ma pharmacie est à votre service : il vaudrait mieux que vous n'en eussiez pas besoin. En

1. Comédie en cinq actes et en prose, du chevalier de Rutledge.

2. Lettre 9882.

3. « Je devine en gros que plus que jamais on s'acharne... » (*Oeuvres posthumes*, édition de Berlin.)

4. Cette dernière phrase a été omise par Beuchot.

attendant, je fais des vœux sincères pour votre contentement et votre longue conservation. *Vale.*

FÉDÉRIC.

*P. S.* Bon Dieu, quelle cruauté de persécuter la vieillesse d'un homme qui illustre sa patrie, et sert de plus grand ornement à notre siècle! Quels barbares!

9898. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES 1.

A Ferney, 28 novembre 1776.

Monsieur, étonné d'être encore en vie, je veux finir ma trop longue carrière par une action qui puisse vous plaire. Votre terre de Tournay est prête de<sup>2</sup> perdre le privilège de l'ancien dénombrement, qui est une chose précieuse; et quoique vous préféreriez l'intérêt public au vôtre, on peut aisément les accorder tous deux.

Quelques membres des états de Gex m'ont prié de prêter trente mille livres à la province pour payer l'indemnité de la ferme générale. Je suis prêt de donner cette somme à quatre pour cent au lieu de cinq, et même de ne stipuler le payement de la rente que dans deux ans, afin de donner aux états le temps de s'arranger et d'établir une très-petite contribution pour subvenir aux autres charges de la province. Si je meurs avant de consommer cette affaire, M<sup>me</sup> Denis, ma nièce, la terminera.

Pour parvenir à cet arrangement, qui paraît essentiel, les états sont prêts à demander à Messieurs de Berne des livraisons de sel, dont le débit servirait encore beaucoup à soulager le pays de Gex.

Voilà, monsieur, sur quoi je suis chargé de demander vos ordres, vos conseils et votre protection; je ne doute pas que vous ne puissiez, dans une conversation avec monsieur l'intendant, arranger tout à la satisfaction de la province et à la vôtre. Pour moi, à l'âge où je suis, je n'ai d'autre intérêt que celui de mourir dans vos bonnes grâces.

Je suis avec respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. Voyez la note tome XIV, page 418.



9899. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

28 novembre.

Votre lettre du 18 de novembre, mon cher marquis, me donne bien des consolations et bien des encouragements. Il ne s'agit plus que de rattraper mon repos et ma tête, pour faire ce que vous voulez. Les affaires, les procès, les intérêts de notre petite province, sont venus augmenter le trouble où était ma pauvre petite cervelle de quatre-vingt-trois ans. Si ces orages s'apaisent, je suis à vous; s'ils me noient, bonsoir, messieurs.

Voilà donc M<sup>lle</sup> Sainval une actrice sublime, supérieure à M<sup>lle</sup> Dumesnil. Le rôle qu'on lui préparait dans la pièce dont vous me parlez<sup>1</sup> ne me paraissait guère dans un genre digne d'elle. Il ne visait pas à l'héroïque et aux grands mouvements du théâtre; et il avait, ce me semble, une catastrophe fort hasardée. Je crois que j'aurais de la peine à bien traiter ce sujet si je n'avais que trente ans. Jugez donc ce qui m'arrivera à mon âge.

Le seul mérite de cet ouvrage serait d'être entièrement neuf, et peut-être de n'être pas mal écrit; mais une nouveauté froide n'est pas ce qu'il faut: vous voudriez de grands intérêts, des passions violentes, et tout le grand attirail de Melpomène. Ma foi, cherchez ailleurs; je ne crois pas qu'il me reste aucune de ces étoffes-là dans mon magasin.

Ce que je vous dis là doit être pour M. d'Argental comme pour vous. Je ne puis lui écrire aujourd'hui: une demi-douzaine d'affaires très-désagréables me tiraillent de tous côtés. Voilà ce que c'est d'avoir eu l'insolence de bâtir une petite ville dans un endroit qui n'était fait que pour des grenouilles.

Connaîtriez-vous, par hasard, M. de Boullogne, l'intendant des finances, ou connaîtriez-vous sa maîtresse, ou sauriez-vous comment on s'y prend pour obtenir quelque chose de lui? Je vous serais très-obligé de lui dire, ou de lui faire dire, qu'il ne faut pas écraser une colonie d'étrangers, devenue très-utile au royaume.

Vous devriez bien me mander pourquoi M<sup>me</sup> de Polignac, accompagnée de M<sup>me</sup> Thierry, est partie précipitamment de Fontainebleau. Vous me direz que je suis bien curieux; mais j'aime bien mieux encore des nouvelles du *tripot*. Je n'en peux plus, et je suis pourtant à vos ordres.

1. Dans la tragédie d'*Irène*.

9900. — DE M. LE MARQUIS DE CONDORCET<sup>1</sup>.

Ce 28 novembre 1776.

Mon cher et illustre maître, je vous demande vos bontés pour le journal de feu Linguet<sup>2</sup>. Vous avez dû y voir avec quel zèle M. de La Harpe y défend la cause du bon goût et de la raison. Je voudrais que, dans une lettre ostensible, vous voulussiez bien dire de ce journal ce que vous en pensez. Votre suffrage vaudra beaucoup de souscriptions. Vous ferez grand plaisir à M. de La Harpe, qui vous est tendrement attaché, et nous ne vous demandons, au nom de la littérature française, que quelques lignes de prose. Nous ne sommes pas si difficiles que M<sup>me</sup> de l'Enveloppe, à qui il faut des vers. Je les ai vus enfin. C'est Caton qui me les a envoyés; M. de l'Enveloppe n'a pas trouvé l'encens assez fort pour les montrer.

J'ai bien peur que nous ne nous battions bientôt pour les déserts que les Espagnols et les Portugais disputent aux chacals du Brésil. Depuis le mois de mai je fais des efforts pour prendre toutes ces choses-là en patience. J'en suis encore loin, mais cela viendra.

Adieu, je vous embrasse, et je vous aimerai toujours, pour qui que ce soit que vous fassiez des vers. Taillez votre plume : l'Enveloppe se prépare à nous donner dans Notre-Dame le spectacle d'une belle abjuration<sup>3</sup>; il ne veut plus rien avoir de commun avec Rosny.

9901. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 30 novembre.

Je vous suis bien obligé, monsieur, du code de la marine. Je suis un peu embarrassé sur terre à la fin de ma vie, et je m'adresse à vous pour mourir en paix.

Restez-vous dans votre place de chef de bureau, ou la quittez-vous? Ne travaillez-vous pas ce mois-ci tous les jours avec monsieur le contrôleur général? Puis-je, sans avoir l'honneur de le connaître, vous envoyer un mémoire secret sur les affaires de notre province? Nous sommes un peu rivaux de Genève, et nous ne voulons nous adresser qu'à des Français<sup>4</sup>, mais surtout à un Français tel que vous.

Votre très-humble et obéissant serviteur.

*Le vieux Malade de F., V.*

1. *Oeuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup>; Paris, 1847.

2. *Journal de politique et de littérature*.

3. Necker était protestant.

4. Voyez lettre 9873.



9902. — A M. VASSELIER.

A Ferney, 2 décembre.

Le vieux malade soupçonne l'Italien dont M. Vasselier lui a parlé d'être un méchant cocu. Il est bon d'apprendre à vivre à ces gens-là. Nous espérons que ce cocu sera roué avant qu'il soit peu. Vous saurez, pour faire la contre-partie, qu'un officier de la reine ayant le malheur d'être le plus laid qui fût à Fontainebleau, et la reine s'étant expliquée sur sa laideur, quitta la cour il y a environ quinze jours, et alla dans sa maison de Paris, rue des Blancs-Manteaux, se jeter dans son puits, avec une grosse pierre au cou. Ce n'est pas là l'opéra-comique de *la Belle et la Bête*<sup>1</sup>.

Outre la petite boîte pour Bourg, je recommande à vos bontés les incluses, et une boîte pour Marseille.

9903. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

4 décembre.

J'ai toujours dit, monsieur, qu'il y a de vrais Français parmi les Welches. Ce sont ces Français-là qui ont mis leur bonheur à lire *la Félicité publique*. Cet ouvrage deviendra le catéchisme de toute la jeunesse de France qui voudra s'instruire à bien penser et à bien parler. Ce que cet ouvrage surtout a d'utile, c'est qu'on y apprend à connaître le gouvernement et le vrai génie des peuples de l'antiquité qui valent la peine d'être connus. Rollin ne peut servir qu'à former un petit janséniste, enthousiaste, ignorant, et phrasier; le livre de *la Félicité publique* peut former un homme d'État.

Je ne savais pas, monsieur, qu'on imprimât un supplément à la grande *Encyclopédie*, et je vois avec douleur que ce supplément est soumis à la révision de quelques cuistres de la littérature qui ne seraient pas reçus dans les antichambres de la bonne compagnie de Paris<sup>2</sup>. Faut-il qu'il y ait toujours en

1. *Zémire et Azor, ou la Belle et la Bête*, comédie-ballet en vers, en quatre actes, mêlée de chants, paroles de Marmontel, musique de Grétry, représentée pour la première fois en 1771.

2. M. de Chastellux avait fait, pour le *Supplément de l'Encyclopédie*, l'article BONHEUR PUBLIC : il fut rayé à la censure par l'abbé Foucher, qui dit que cet article « était rempli de la philosophie moderne, et que le mot de Dieu ne s'y trouvait pas une fois ». (K.)

France un mélange si bizarre de ce qu'il y a de meilleur au monde et de plus méprisable!

Ce qu'on appelle le jansénisme serait une inondation de barbares, si on le laissait faire. C'est une faction d'énergumènes atroces, encouragée par le prétexte toujours subsistant de soutenir les droits de la nation contre les anciennes usurpations de Rome, et qui, dans le fond, voudrait faire brûler le sens commun en place de Grève.

Les presbytériens d'Angleterre et les anabaptistes de Munster n'ont jamais été si dangereux que ces marauds-là : ils sont et ils seront toujours soutenus par quelques pédants en robe, qui ne peuvent avoir un reste de crédit qu'en armant continuellement le fanatisme contre la raison.

Rien ne peut mieux soutenir cette pauvre raison qu'un homme de votre nom et de votre génie. Les jansénistes ont trouvé dans le siècle passé des hommes de considération qui les ont protégés, uniquement pour avoir le plaisir d'être chefs de parti : le temps d'une ambition plus noble est venu. Vous êtes appelé à un beau ministère, celui de rendre sages et heureux les gens qui seront dignes d'être l'un et l'autre.

Continuez, combattez à la tête d'une troupe invincible que le fanatisme peut faire taire quelquefois, mais qu'il ne peut empêcher de penser. Comptez-moi, je vous en prie, monsieur, parmi les penseurs qui vous sont attachés avec le plus d'estime, de respect, et d'amitié.

9904. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 décembre.

Mon cher ange, depuis votre lettre consolante, datée du 19 de novembre, je n'ai pu me mettre à l'ombre de vos ailes. J'ai été et je suis encore lutiné par les embarras que me donne ma pauvre province, par la ruine dont ma colonie me menace, par l'oubli total de M<sup>me</sup> de Saint-Julien, qui renonce à ses amis en hiver, et qui ne s'en souvient qu'en été.

Je conviens avec vous que le jansénisme est passé de mode, et que personne ne se soucie si les cinq propositions sont dans le livre d'un ennuyeux Flamand<sup>1</sup> ; mais il y a des gens qui ont été autrefois jansénistes, qui ont aujourd'hui une petite place à

1. Cornélius Jansénius; voyez tome XV, page 41.



Versailles, et qui font imprimer des trois volumes<sup>1</sup> contre les fidèles. Ils se déguisent en juifs pour nuire aux meilleurs chrétiens du monde. Leur cabale est dangereuse, et peut faire beaucoup de mal. Vous savez que trois ou quatre vieux jansénistes du parlement ont persécuté, au commencement de cette année, une espèce de petit philosophe nommé Delisle<sup>2</sup>. Les chiens enragés ne mordent pas toujours, mais ils peuvent mordre. Je n'ai été que trop mordu dans mon temps, et ces morsures-là laissent toujours de profondes cicatrices.

Au lieu de m'aller baigner dans la mer, j'ai donc pris le parti de m'amuser à quelque chose qu'on ne fait guère à quatre-vingt-trois ans. Mais, quand je vous montrerai ces facéties<sup>3</sup>, vous me direz que je suis véritablement un enragé qui ai voulu manger sans avoir de dents, et danser sans avoir de jambes.

M. de Thibouville m'a mandé que M<sup>me</sup> Sainval n'avait point du tout réussi dans la Cléopâtre de *Rodogune*. Notre nation serait-elle devenue à la fin raisonnable? aurait-on senti enfin, au bout de cent ans, que ce rôle de Cléopâtre n'est point du tout dans la nature; que tout ce qu'elle dit et tout ce qu'elle fait est contre le bon sens; que c'est elle qui est une enragée, qui fait continuellement des confidences inutiles de tous ses crimes faits et à faire à une demoiselle suivante qu'elle appelle gaupe et butorde? Pour moi, je n'ai jamais vu quatre plus mauvais actes, et la moitié du cinquième, préparer plus détestablement une dernière scène admirable.

Après vous avoir prononcé ces blasphèmes, je dois jeter dans le feu ce que j'avais commencé. Je dois sentir qu'il est aussi difficile de faire une bonne tragédie que de raccommo-der nos finances. Je ne dois plus m'occuper que de vous aimer et de ne rien faire.

Mais que je voudrais être auprès de vous, mon cher ange!

9905. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 5 décembre

Je reçois, madame, votre lettre datée du 22. Si elle parvient à la postérité, les commentateurs disputeront sur le mois et sur

1. L'abbé Guénée avait obtenu une place dans la chapelle du roi à Versailles. La quatrième édition de ses *Lettres de quelques Juifs, etc.*, à M. de Voltaire est en trois volumes; voyez tome XXIX, page 499.

2. Voyez tome XLIX, page 514.

3. *Le Vieillard du Caucase*, qu'il intitula depuis *Un Chrétien contre six Juifs*.

l'année; mais notre petite colonie et moi, nous attestons qu'au 22 novembre 1776 vous nous avez comblés de bontés et de très-bons raisonnements.

Puisque vous daignez voir la requête assez inutile de nos colons, la voici. Elle a été donnée à M. de Boullogne par MM. de Fourqueux et de Trudaine. Elle peut avoir été recommandée à monsieur le contrôleur général par M. le prince de Condé. Elle peut avoir été oubliée de tout le monde, surtout dans le temps où l'on était occupé de l'établissement d'un nouveau ministère. Ce qui peut nous arriver actuellement de plus favorable, c'est qu'on nous oublie.

Malheureusement messieurs les fermiers généraux ne songent que trop à nous. Ils sont très-attentifs à leurs trente mille francs; ce n'est que cinq cents francs par an pour chacun de ces messieurs; mais ils ne négligent rien. La province est sur le point d'être écrasée par un impôt très-lourd et très-inégal dont on la charge. Non-seulement on a travaillé à la répartition de cet impôt, mais à assurer des honoraires à celui qui est principalement chargé d'arranger notre ruine, et qui a seul tous les districts dans sa main. Il n'y avait qu'un moyen de nous sauver, c'était d'obtenir du sel de messieurs de Berne, et d'emprunter de l'argent de quelque homme de bonne volonté. Au moyen de cet argent emprunté, et du bénéfice de ce sel de Berne, nous allions payer messieurs des fermes générales sans aucuns frais, et la province était libre. J'avais le bonheur de prêter ces dix mille écus, tout ruiné que je suis, et j'étais d'accord avec nos états. Qu'a-t-on fait pendant ce temps-là? on a suscité un homme inconnu, nommé Rose<sup>1</sup>, ci-devant déserteur de la légion de Condé, aujourd'hui garde-magasin, pour les intérêts du roi, dans les ateliers de Racle. Cet homme, employé secrètement, est allé à Berne solliciter, en son propre et privé nom, la concession de six mille quintaux de sel. Il n'avait pas un sou pour les payer, mais il était bien cautionné.

Messieurs des états, se voyant ainsi supplantés par un homme sans aveu, se sont plaints au subdélégué<sup>2</sup>, qui est, comme vous savez, syndic, maire, trésorier, et fermier des terres du roi à Versoy, etc., etc. « Messieurs, leur a-t-il dit, M. Rose est un galant homme; il lui est permis d'acheter du sel où il voudra, mais cela n'est pas permis à vous autres. Vous ne pouvez faire un traité avec

1. Voyez lettre 4038, tome XL, page 292.

2. Fabry.



une puissance étrangère sans la permission du roi. — Quoi ! monsieur, ce qui est permis à un déserteur ne le serait point à une province ? — Non, messieurs ; croyez-moi, écrivez au ministre des finances et au ministre des affaires étrangères. » Les pauvres rats croient Rominagrobis ; ils écrivent aux ministres. Les ministres, tout étonnés, consultent les fermiers généraux. Ceux-ci répondent qu'on ne peut demander du sel de Berne que pour le verser dans les provinces de France limitrophes, et qu'il faut prévenir ce crime de haute trahison. En conséquence, le ministère mande à l'ambassadeur du roi, en Suisse, d'empêcher que messieurs de Berne ne donnent un litron de sel à la province de Gex. Ainsi les états ont été privés du secours sur lequel ils comptaient : ils se sont eux-mêmes coupé la gorge et la bourse en croyant Rominagrobis, et en demandant au ministère de France une permission qu'ils auraient pu prendre, en vertu de l'édit du roi, sans consulter personne. Rominagrobis actuellement se moque d'eux, établit son impôt, établit ses honoraires, met à part une somme considérable pour le receveur général de Berne, Bugey, Valromey, et Gex, auquel il faudra porter humblement notre contribution, dont il comptera comme il voudra avec messieurs de la ferme.

Voilà, belle Émilie, à quel point nous en sommes <sup>1</sup>.

Nous sommes perdus, et il ne faut pas nous plaindre. Si nous criions, on nous enverra soixante bureaux de commis, au lieu de trente que nous avons, et on nous mettra un bâillon à la bouche. Quelques-uns de nos étrangers, qui ont acheté des maisons à Ferney, vont les abandonner, et nous sommes menacés d'une destruction totale, nous et notre obélisque, et la belle inscription latine que nous voulions y graver pour l'amusement des savants qui vont à Gex.

Si vous voulez, madame, je vous conterai encore que, lorsque j'étais pétrifié de ces désastres, j'ai reçu une lettre de M. le duc de Wurtemberg <sup>2</sup>, qui me doit cent mille francs, et qui me mande qu'il ne peut me payer un sou qu'au commencement de l'année 1778. Il y a dans ce procédé je ne sais quoi de digne de la grandeur d'un roi de France ; et ce qu'il y a de bon, c'est que sûrement je serai mort de vieillesse et de misère ; et ceux qui ont bâti mes maisons seront morts de faim avant l'an de

1. *Cinna*, acte I, scène III.

2. On n'a pas cette lettre du duc de Wurtemberg.

grâce 1778. M. Racle se tire d'affaire par son génie, indépendamment des rois et des princes ; il fait des chefs-d'œuvre en grands ouvrages de faïence, et il les vend à des gens qui payent.

Il y a bien loin de tout cela, madame, à la petite drôlerie dont vous avez vu l'esquisse. Je n'ose vous en parler. Il faut avoir vingt-cinq ans pour faire de ces plaisanteries-là, et j'en ai quatre-vingt-trois. J'en suis plus fâché que de toutes les traverses que j'essuie. Je me réfugie sous les ailes de mon brillant papillon, et sous l'égide de ma philosophe, avec le plus tendre respect.

9906. — A M. DE VAINES.

6 décembre.

J'use, monsieur, de la permission que vous m'avez donnée. Voici deux paquets que je recommande à vos extrêmes bontés : l'un est pour M. de Condorcet<sup>1</sup> ; l'autre, pour mon pauvre neveu<sup>2</sup>, jadis conseiller du parlement de passade.

Je souhaite toujours que votre place de chef de bureaux ne soit point de passade.

Agrérez, monsieur, les sincères remerciements du très-vieux malade.

9907. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

6 décembre.

Je suis toujours fâché, monsieur, quand je vois que dans le *Journal de politique et de littérature* la politique tient tant de place, et la littérature si peu. Je vous avoue que j'aime beaucoup mieux de bons vers et une pièce d'éloquence que toutes les nouvelles du nord et du midi, qui sont détruites le lendemain par d'autres nouvelles.

Il est vrai que cette partie, qu'on nomme politique, est écrite par un homme supérieur<sup>3</sup> ; mais permettez-moi de préférer les belles-lettres, qui bercent ma vieillesse, aux intérêts des princes, auxquels je n'entends rien.

Les dissertations de M. de La Harpe n'ont, à mon gré, qu'un seul défaut, c'est d'être trop courtes. Je trouve chez lui une chose bien rare : c'est qu'il a toujours raison, c'est qu'il a un goût sûr.

1. C'est la lettre qui suit.

2. L'abbé Mignot ; voyez tome XXVIII, page 494 ; la lettre manque.

3. Mallet du Pan.



Et pourquoi se connaît-il si bien en vers? c'est qu'il en a fait d'excellents.

Les gens instruits, et disant leur avis, pleuvent de tous côtés; mais où trouver des hommes de génie qui veuillent bien se consacrer au triste et dangereux métier d'apprécier le génie des autres? L'abbé Desfontaines n'était pas sans esprit et sans érudition; mais il avait malheureusement traduit les *Psaumes* en vers français. La destinée de cet ouvrage, entièrement ignoré<sup>1</sup>, altéra son humeur et son goût, qui devinrent aussi dépravés que ses mœurs. L'auteur de *Mélanie* n'est pas dans ce cas. Si Racine a laissé quelques héritiers de son style, il m'a paru qu'il avait partagé sa succession entre M. de La Harpe et M. de Chamfort.

Je n'ai point vu le *Moustapha*<sup>2</sup> de ce dernier, et je suis fâché qu'on s'appelle Moustapha; mais je me souviens d'une jeune Indienne qui était une bien jolie petite créature, et qui me parut toute racinienne: car, voyez-vous, sans Racine, point de salut. Il fut le premier, et longtemps le seul, qui alla au cœur par l'oreille:

*Componit furtim subsequiturque decor* <sup>3</sup>.

A propos, il faut que vous jugiez, entre le duc de La Rochefoucauld et Confucius, qui des deux a le mieux défini la gravité. Le seigneur français a dit: « La gravité est un mystère de corps, inventé pour cacher les défauts de l'esprit»; le seigneur chinois a dit: « La gravité n'est que l'écorce de la sagesse, mais elle la conserve ».

Je ne veux et je n'ose avoir un avis que quand vous m'aurez dit le vôtre.

9908. — DE M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES,

A M. LAGROS,

BOURGEOIS A SEIGNY, PAYS DE GEX <sup>4</sup>.

Dijon, 7 décembre 1776.

Je reconnais bien, à tout ce que me marque votre lettre et à tout ce qui se passe là-bas, l'esprit remuant et avide du pays, si âpre à faire des projets sur toute espérance de gain, ainsi qu'à se supplanter les uns les autres. Ils

1. Voyez la note 1, tome XXII, page 380.

2. Voyez lettre 9885.

3. Tibulle, livre IV, élégie XI, vers 8.

4. Éditeur, Th. Foisset.

en feront tant qu'ils parviendront bientôt à faire retirer l'édit de libération ; et il aurait déjà été révoqué par M. de Clugny, contrôleur général (qui était prêt à remettre les choses sur l'ancien pied), si je ne l'eusse arrêté et s'il n'eût été autant de mes amis qu'il l'était <sup>1</sup>.

Qu'espère-t-on donc faire de cette énorme quantité de sel à la fois, lorsque les deux mille quintaux tirés de Berne ne sont pas encore à beaucoup près débités, ce qui est déjà fort extraordinaire et répond bien mal aux assurances que l'on m'a fait donner au ministre que la consommation de 3,000 minots par an serait à peine suffisante, vu que le pays se peuplerait davantage, et que le bas prix permettrait d'en donner aux bestiaux ?

Il m'a fallu lutter six mois contre les fermiers généraux pour en arracher 2,500 minots, par la considération qu'il était plus à propos que l'argent du pays fût versé en France qu'à Berne et à l'étranger. Voilà qu'au sortir de là, un nommé Rose et compagnie va faire à Berne un autre marché de 6,000 minots, action d'un fort mauvais patriote assurément et fort dommageable au pays.

Tout le monde crie là contre. Nous nous employons, monsieur l'intendant et moi, auprès de MM. de Vergennes, à la cour et en Suisse <sup>2</sup>, pour le faire casser, et il l'est. On sait d'ailleurs combien M. Turgot avait déjà trouvé mauvais, malgré la nécessité pressante, le premier marché de 2,000 minots avec les Bernois. Et voici que M. de Voltaire envoie M. de Crassy <sup>3</sup>, son ambassadeur en Suisse, pour prendre, sous le nom du pays, ce même marché de 6,000 minots, déjà cassé et désapprouvé ! Dites-moi donc, je vous prie, ce que l'on veut faire de tant de sel à la fois, comment on en aura le prompt débit pour le recouvrement des deniers, et où le pays prendra tant d'argent pour payer ensemble les Bernois, les fermiers généraux vendeurs de sel, les charges publiques et intérêts dus par le pays, et le prix échu de l'abonnement d'un traité de libération horriblement cher, fait avec la plus grande étourderie, sans aucune précaution préalable sur les fournitures du pays à l'avenir, comme on l'a vu par toutes les peines qu'il a fallu que je me donnasse depuis pour le rectifier tant bien que mal.

Mais, dites-vous, M. de Voltaire offre de prêter l'argent pour le payer, et même pour payer l'abonnement. Voilà un beau profit pour le pays ! Ne faudra-t-il pas rendre tout de même le capital et payer l'intérêt ? Étrange manière d'administrer que d'emprunter tous les ans des capitaux pour payer les impositions annuelles !

Le but de M. de Voltaire est fort clair : c'est celui d'un homme qui voit qu'on va taxer dans le rôle prochain ses fonds et son industrie de Ferney,

1. Jean-Étienne-Bernard de Clugny, baron de Nuis-sur-Armançon, successeur de Turgot, né à la Guadeloupe le 2 novembre 1729, mort à Paris le 18 octobre 1776, avait été onze ans conseiller au parlement de Dijon, où avaient siégé son père et son grand-père.

2. Le comte et le marquis de Vergennes, l'un ministre des affaires étrangères, l'autre ambassadeur en Suisse.

3. Le nom de cette famille, originaire de Savoie, était Desprez de Crassier, suivant l'ancienne orthographe du pays de Gex. (Th. F.)



et qui croit avoir imaginé un moyen de prévenir sa taxe. Car il lui importe peu, à son âge, que, les dettes du pays se trouvant accumulées dans quelques années d'ici, les rôles des taxes deviennent nécessairement très-forts, pourvu qu'on n'en fasse point d'ici à quelque temps<sup>1</sup>.

9909. — DE M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES<sup>2</sup>,

A MADAME DE FARGÈS<sup>3</sup>.

1776.

Ma fille, je n'ai le temps de vous dire qu'un mot : j'ai la tête cassée de l'ennui que me donnent les braileries et les crialleries du pays de Gex. J'en reçois lettres sur lettres, de gens qui crient miséricorde sur les entreprises et les tyrannies de Voltaire, qui veut tout gouverner, conduire à sa tête, et se rendre maître de l'administration, dont il n'est pas membre, entreprenant de chasser ceux qui sont au fait, et de mettre là des gens qui lui sont vendus et qui agiront à sa dévotion.

Je viens d'être obligé d'en écrire à M. de Malesherbes, sur la sollicitation de tout le pays, qui demande *au nom de Dieu qu'on les tire de l'esclavage* (ce sont leurs termes). Tout ce tripot m'ennuie fort. Il m'a pourtant bien fallu prier M. de Malesherbes d'attendre mon arrivée<sup>4</sup> pour conférer ensemble.

Comme cet homme-là fait toujours sonner ses relations avec M. de Fargès<sup>5</sup> dont il veut paraître disposer, je vous envoie seulement une des lettres que j'ai reçues, et je choisis celle de M. le comte de La Forest<sup>6</sup>, que vous connaissez pour un homme d'esprit, sage et raisonnable. Faites-la lire tout

1. Voltaire n'était pas plus heureux auprès de l'intendant de Bourgogne, qui était alors M. Duplex de Bacquencourt, l'un des rapporteurs du procès des Calas au Conseil du roi. Le 20 décembre 1776, cet intendant mandait au président de Brosses :

« Quant à ma correspondance avec M. de Voltaire, il me semble que je n'ai jamais dit ni écrit que je ne lui répondais pas. Je voudrais bien, je vous assure, être débarrassé de ce soin, et lui-même serait fort aise de toutes façons de ne pas recevoir de mes lettres, qui ne sont pas académiques et qui ne lui font aucun plaisir, puisque nous sommes rarement d'accord. J'en ai deux des siennes sous les yeux depuis huit jours, une entre autres de huit pages qui est un cours complet de déraison et de flatteries très-malignes. Je vous en régèlerais si j'avais l'honneur de vous voir, et vous admireriez avec moi tous les écarts dont l'imagination peut être susceptible. »

2. Éditeur, Th. Foisset.

3. Hyacinthe-Pierrette de Brosses, fille du premier lit du président, mariée à Louis-Marie marquis de Fargès, lieutenant-général des armées du roi, morte à Dijon le 9 mai 1831.

4. Le président de Brosses était sur le point d'aller à Paris.

5. François de Fargès, alors conseiller d'État, frère du lieutenant-général.

6. Comte de Divonne au bailliage de Gex, et de Ramilly en Savoie, maison très-ancienne, dont un bailli de la noblesse du Bugey en 1344.

de suite à votre beau-frère. Les syndics me marquent qu'ils n'y peuvent plus tenir et que, dès que les choses sont ainsi, ils vont quitter l'administration. Mais c'est justement ce qu'il demande; tout serait, ma foi! bientôt au diable avec un tel premier ministre.

Qu'on écrive à cet homme-là de manière à le contenir en repos, et attendons la semaine prochaine à parler d'affaires, quand je serai auprès de vous, où nous raisonnerons avec plus de sang-froid qu'il n'y en a dans ce pays de Gex, depuis que l'encens des louanges et de la faveur a achevé de tourner cette vieille tête égarée.

Mon Dieu! qu'il parle de vers et de Fréron, mais qu'il laisse parler d'affaires aux gens qui les entendent. Je suis fort ennuyé d'être le bureau d'adresse de toutes ces sottises <sup>1</sup>.

9910. -- A M. D'ALEMBERT.

8 décembre.

C'est à votre lettre du 30 de novembre, mon très-cher philosophe, que je réponds aujourd'hui, et nous ne nous croiserons plus. Je vous remercie de votre bonne volonté pour l'apprenti prêtre et apprenti évêque d'Espagnac. J'ai quelque lieu d'espérer qu'un jour il sera un prélat assez philosophe. Vous pouvez lui confier saint Louis pour l'année 1778. Je crois qu'il a trop d'esprit pour justifier les croisades devant l'Académie. Il me semble qu'il avait parlé de la philosophie de Catinat avec effusion de cœur.

Luc est un singulier corps. Profitez de l'extrême envie qu'il a de vous plaire. Il serait homme à faire comme Hume, si on avait le malheur de le perdre.

Le secrétaire juif, nommée Guénée, n'est pas sans esprit et sans connaissances; mais il est malin comme un singe, il mord jusqu'au sang, en faisant semblant de baiser la main. Il sera mordu de même. Heureusement un prêtre de la rue Saint-Jacques, desservant d'une chapelle à Versailles, qui se fait secrétaire des juifs, ressemble assez à l'aumônier Poussatin <sup>2</sup> du comte de Grammont. Tout cela fait rire le petit nombre de lecteurs qui peut s'amuser de ces sottises.

Savez-vous bien que nos ennemis sont déchainés contre nous d'un bout de l'univers à l'autre? Connaissez-vous le jésuite Ko <sup>3</sup>,

1. Cette lettre aide à comprendre la précédente, bien que la lettre à Lagros soit postérieure.

2. Voyez les *Mémoires de Grammont*, chap. VIII.

3. Celui dont il est parlé tome XVII, page 221. C'est sous le nom du Père Ko que, dans le tome I<sup>er</sup> des *Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les*



résidant actuellement à Pékin? C'est un petit Chinois, enfant trouvé, que les jésuites amenèrent, il y a environ vingt-cinq ans, à Paris. Il a de l'esprit; il parle français mieux que chinois, et il est plus fanatique que tous les missionnaires ensemble. Il prétend qu'il a vu beaucoup de philosophes à Paris, et dit qu'il ne les aime, ni ne les estime, ni ne les craint; et où dit-il cela? dans un gros livre dédié à monseigneur Bertin. Il paraît persuadé que Noé est le fondateur de la Chine. Tout cela est plus dangereux qu'on ne pense. Son livre, imprimé à Paris chez Nyon, ne peut être connu de mon grand poète Kien-long, empereur de la Chine; et il est difficile de l'en instruire. Les jésuites qu'il a eu la bonté de conserver à Pékin sont plus convertisseurs que mathématiciens; ils aiment à travailler de leur métier. Il ne faut que deux ou trois têtes chaudes pour troubler tout un empire. Il serait assez plaisant d'empêcher ces marauds-là de faire du mal à la Chine. On pourrait y parvenir par le moyen de la cour de Pétersbourg; mais commençons par songer à Paris.

Raton se jette en mourant entre les bras de Bertrand.

9911. — A. M. DIDEROT 1.

8 décembre.

Le dragon peintre<sup>2</sup>, si joufflu, si gai, monsieur, m'a trouvé dans mon lit, n'ayant ni joue ni gaieté, parce que la santé, qui est la base de tout, m'a abandonné absolument. J'ai quatre-vingt-trois ans, et je vous répète que je suis inconsolable de mourir sans vous avoir vu. Votre gros garçon dit que vous demeurez dans la rue Taranne depuis très-longtemps; ne soyez point étonné que je l'ignorasse; il y a près de trente ans que je n'ai vu Paris, et je n'y ai jamais demeuré deux ans de suite dans toute ma vie, qui est assez longue. Je reviendrais volontiers y passer mon dernier quart d'heure pour avoir le plaisir de vous entendre, s'il était possible de passer ce dernier quart d'heure dans ce pays-là; mais malheureusement il est fort difficile d'y vivre et d'y mourir comme on veut. Mon grand malheur a été que Ferney ne fût pas précisément sur votre route quand vous revîntes de chez Catherine.

*mœurs, et les usages des Chinois* (Paris, Nyon, 1776-1789, quinze volumes in-4°), est imprimé un *Essai sur l'antiquité des Chinois*, dont le véritable auteur est le jésuite Cibot. (B.)

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Le chevalier de Lisle.

J'ai tâché de rassembler autour de moi le plus qu'il m'a été possible de vos enfants ; mais je n'ai pas toute la famille, il s'en faut bien ; et où la trouver dans mes déserts ? N'y a-t-il point à Paris quelque typographe un peu habile et bien assorti, à qui je puisse m'adresser, et voudriez-vous avoir la bonté de me l'indiquer ? J'avais autrefois un ami<sup>1</sup> qui était le vôtre, et qui ne me laissait pas manquer mon pain quotidien dans ma solitude ; personne ne l'a remplacé, et je meurs de faim. Cet ami savait que nous n'étions pas si éloignés de compte, et qu'il n'eût fallu qu'une conversation pour nous entendre<sup>2</sup> ; mais on ne trouve pas partout des hommes avec qui on puisse parler. La multitude des livres nouveaux, qui ne nous apprennent rien, nous surcharge et nous dégoûte. Le peu que j'ai lu de vous me rend presque tous les autres livres insipides. En un mot, monsieur, vos ouvrages et votre personne causent mes regrets. *Extremum quod te alloquor hoc est.*

N. B. On dit que vous n'aimez pas trop à écrire des lettres ; cependant je vous prie de me répondre sur un objet qui en vaut la peine. On a imprimé à Paris, chez Nyon, les *Mémoires concernant l'histoire des sciences, arts, mœurs, usages des Chinois, par les Missionnaires de Pékin*. Le fond du livre est, dit-on, d'un Chinois nommé Ko, dérobé à ses parents par les jésuites dans son enfance, élevé à la maison professe de ces perturbateurs du genre humain. Il est rempli de leur esprit comme l'était Jean Châtel ; il parle des philosophes de Paris à peu près dans le goût de Palissot. Voici ce qu'il dit, page 271 : « Nous brûlerions sur-le-champ cet ouvrage, si nous soupçonnions qu'il pût plaire par quelque endroit aux ennemis de la religion. Nous les avons vus de trop près pour ne pas les mépriser ; nous les connaissons trop pour les craindre, et nous sommes trop sûrs de ce que nous avons avancé pour ne pas les braver. »

Dans un autre endroit, ils regardent comme un saint martyr un prince du sang qui, séduit par les jésuites sur la fin du règne du Kan-Hi, se fit chrétien, vola toute sa famille pour enrichir une dévote des jésuites, se rendit coupable de mille actions infâmes, et à qui cependant l'empereur Kan-Hi laissa la vie.

Tous ces drôles-là restent impunément à Pékin, sous prétexte qu'ils savent un peu de mathématiques et qu'ils sont en possession de quelques éphémérides, suivant lesquelles ils composent

1. Damilaville.

2. Cet aveu est à noter. (G. A.) — Voyez la lettre de Diderot à Voltaire du 11 juin 1749, tome XXXVII, page 24.



aisément l'almanach. Si on ne les prévient, ils feront un jour à la Chine ce qu'ils ont fait au Japon. On espère, dit-on, qu'on les fera connaître par le moyen de la cour de Pétersbourg.

Le vieux solitaire vous souhaite une vie longue et heureuse ; il n'a que la moitié de ce qu'il vous souhaite.

9912. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, le 9 décembre.

Sire, il n'est pas étonnant qu'un homme qui a passé sa vie à barbouiller du papier contre ceux qui trompent les hommes, qui les volent, et qui les persécutent, soit un peu poursuivi par ces gens-là sur la fin de ses jours. Il est encore moins étonnant que le Marc-Aurèle de notre siècle prenne pitié de ce vieil Épictète. Votre Majesté daigne me consoler, d'un trait de plume, des cris de la canaille superstitieuse et implacable.

J'ai pris la liberté de déposer à vos pieds<sup>1</sup> les raisons qui m'avaient privé longtemps de l'honneur de vous écrire, et parmi ces raisons la première a été la nécessité où je suis réduit d'être un petit Libanius qui répond aux Grégoire de Nazianze et aux Cyrille.

La fourmilière que je fais bâtir dans ma retraite, et qui est rongée par les rats de la finance française, était le second motif de ma douleur et de mon silence ; et l'oubli de votre ancien pupille M. le duc de Wurtemberg était le troisième.

Dans le chaos des petites affaires qui dérangent les petites têtes, je n'osais pas, à mon âge, écrire à Votre Majesté ; je tremblais de radoter devant le maître de l'Europe.

La même main qui instruit les rois et qui console d'Alembert daigne aussi s'étendre pour moi. Votre Majesté est trop bonne d'avoir bien voulu écrire un mot en ma faveur dans le Wurtemberg ; c'est malheureusement dans le comté de Montbéliard qu'est ma dette, et cette principauté de Montbéliard ressortit au parlement de Besançon : ce sont des affaires qui ne finissent point, et moi je vais bientôt finir. M. le duc de Wurtemberg me donne aujourd'hui sa parole de me satisfaire dans le courant de l'année prochaine ; sa régence me doit cent mille francs : cela ruine un homme qui se ruinait déjà à faire bâtir une petite ville. Mais il faut que je prenne patience, et que j'at-

1. Lettre 9882.

tende le payement de M. le duc de Wurtemberg, ou la mort, qui paye tout.

Je mets mes misères aux pieds de Votre Majesté, puisqu'elle daigne me l'ordonner. La postérité rira, si elle sait jamais qu'un chétif Parisien a conté ses affaires à Frédéric le Grand, et que Frédéric le Grand a daigné les entendre.

On vient d'imprimer à Paris un livre assez curieux sur la littérature de la Chine, sa religion, et ses usages. La plus grande partie de ce livre est composée par un Chinois <sup>1</sup> que les jésuites déroberent à ses parents dans son enfance, et qui a été élevé par eux à leur collège de Paris : il parle français parfaitement ; mais malheureusement c'est un jésuite lui-même, et c'est le plus insolent énergumène qui soit parmi eux ; il a la rage du *Contrains-les d'entrer*. Le scélérat est capable de bouleverser l'empire. Je me flatte que si votre écolier en poésie, et votre très-plat écolier Kien-long <sup>2</sup>, est instruit enfin de ce fanatisme qui couve dans sa ville capitale, il enverra bientôt tous ces convertisseurs en Occident.

Daignez conserver, sire, vos bontés pour ma vieille âme, qui va bientôt quitter son vieux corps.

9913. — A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 10 décembre.

Monsieur, il faut que cette fois-ci je vous amuse ou vous ennuie par le récit des tribulations de votre petite province de Gex. Cette historiette sera pour M. de Fourqueux comme pour vous, après quoi je vous supplierai de jeter au feu ma relation.

Dès le commencement de cette année, nosseigneurs des états de Gex songèrent à faire un fonds qui pût fournir trente mille francs à nosseigneurs des fermes générales, et tremblèrent. Le parlement de Dijon, dont un membre principal, originaire du pays de Gex, y avait acheté beaucoup de biens ruraux, avait en conséquence déterminé le parlement à faire au roi des remontrances ; et, dans ces remontrances, on avait supposé que l'industrie du pays de Gex était d'un rapport infiniment plus grand que le fonds des terres. Sur ce faux exposé, le roi avait donné une déclaration par laquelle l'industrie payerait le tiers de ce que

1. Ou du moins imprimé sous son nom ; voyez la note, page 148.

2. Voyez tome X, page 412 ; et XXIX, 452.



payeraient les terres, pour compléter la somme de trente mille francs due à la ferme générale, et pour acquitter d'autres dettes de la province.

Il fallait donc trouver pour dix mille francs d'industrie dans un pays où il n'y en eut jamais pour dix écus, avant que j'eusse la témérité d'y appeler des artistes et d'y bâtir des maisons.

Une partie de mes artistes, effrayés du bruit qui courait qu'on allait les taxer, commença par s'enfuir. On ne trouva, parmi ceux qui restèrent à Ferney, qu'environ cinq cents livres, et dans le reste de la province, presque rien.

Nos pauvres états étaient extrêmement embarrassés, et tous nos colons mouraient de peur. Ils étaient tout accoutumés à jouir du plaisir de la franchise. Il y avait des cabarets à l'enseigne de *la franchise*; les femmes commençaient à porter des rubans à *la franchise*.

Pour rendre notre franchise parfaite, un déserteur de la légion de Condé, nommé Rose, aujourd'hui votre garde-magasin à Versoy, s'associa, il y a deux mois, avec un Brémond, commis de M. Fabry, maire, subdélégué, syndic, trésorier, ayant la poste de Versoy. Ces deux associés transigèrent avec la *chambre des sels* à Berne, et en achetèrent six mille quintaux de sel à bon marché, pour le revendre un peu plus cher à Gex, afin que le pays n'en manquât pas.

Les pauvres gens du pays de Gex, et surtout quelques syndics, furent effrayés de ce monopole, et ils poussèrent l'indiscrétion de leurs plaintes jusqu'à se figurer que M. Fabry donnait dans cette affaire une protection trop marquée à son commis.

Les états alors me firent l'honneur de s'adresser à moi. Ils me chargèrent d'obtenir pour eux, des états de Berne, la même faveur que le commis et le déserteur avaient obtenue, et, de plus, de leur prêter dix mille écus pour payer les fermiers généraux.

Ils consultèrent habilement M. Fabry, qui leur conseilla plus habilement de demander la permission au ministère. Le fruit de tant d'habileté a été que le ministère a prié messieurs du conseil de Berne de ne donner de sel ni à Rose ni à nos syndics, et que je ne leur ai point prêté d'argent, par une raison péremptoire, c'est que je n'en ai plus, et que tout est en pierres de taille, en mortier, et en soliveaux. Nos pauvres syndics sont tous confondus. Les fermiers généraux crient que notre petite province de Gex a voulu se faire contrebandière, et acheter du sel suisse pour le revendre en France. Les syndics disent que c'est

la faute du déserteur Rose et de son conseil. Tous ont un pied de nez. Nos états de la vaste province de Gex gouverneront mieux une autre fois leurs grandes affaires politiques.

J'ai cru, monsieur, vous devoir cette relation fidèle de nos sottises. J'ose me flatter que vous pardonneriez à la simplicité de nos syndics, et à la bavarderie d'un vieillard qui radote. Que ne suis-je auprès de vous ! que ne puis-je vous faire ma cour, et vous parler de Shakespeare, qui radote encore plus que moi !

Agrérez, monsieur, le respect, la reconnaissance, et l'attachement du vieux malade.

9914. — A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 13 décembre.

Un très-vieux hibou, près de mourir dans une mesure, entre le mont Jura et les grandes Alpes, est extrêmement sensible aux bontés que lui témoigne un aigle autrichien. L'esprit qui règne dans la lettre de Bruxelles, du 25 de novembre, ranimerait le pauvre hibou, si quelque chose pouvait le ranimer. Il se souviendra, jusque dans ses derniers moments, d'avoir voyagé autrefois, malgré ses ailes pesantes, vers les domaines de cet aigle charmant, qui ne faisait alors que de naître, et qui depuis l'a honoré, de temps en temps, d'un souvenir qui lui est bien précieux. Ce bel aigle a vu, en dernier lieu, la nouvelle ménagerie de Fontainebleau, et les nouveaux oiseaux brillants qui décorent cette belle volière. Il juge parfaitement de leurs différents ramages. C'est à lui d'établir, par son exemple, une jolie volière à Bruxelles. Il ne faut souvent qu'un seul homme pour faire régner le bon goût dans le pays qu'il habite ; l'émulation gagne de proche en proche. Il en est des choses de l'esprit comme des coiffures des femmes ; il suffit, dans tout pays, d'une belle dame pour mettre une nouvelle coiffure à la mode ; de même c'est assez d'un homme supérieur par son rang et par son esprit pour mettre à la mode les beaux-arts et le bon goût. C'est ce que fait l'aigle dont je parle, l'aigle que je remercie, et dont je suis, avec un profond respect, le très-humble et très-obéissant serviteur.

*Le vieux Hibou.*



9915. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 décembre.

Mon cher ange, il y a environ soixante ans passés que vous êtes occupé à me consoler et à m'encourager. Je commence à croire que ni l'*Ancien* ni le *Nouveau Testament* ne troubleront mes derniers jours, et qu'on a autre chose à faire à la cour que de persécuter un vieux rimailleur pour des sottises dont personne ne se soucie.

Je me démêlerai peut-être aussi des affaires très-embrouillées et très-mal conduites de notre pauvre petit pays de Gex ; mais je ne me tirerai pas si bien de l'entreprise <sup>1</sup> dont M<sup>me</sup> de Saint-Julien vous a donné si bonne opinion. Si ce n'est pas elle qui vous en a parlé, c'est l'abbé Mignot. Le commencement de l'ouvrage me donnait à moi-même de très-grandes espérances ; mais je ne vois sur la fin que du ridicule. J'ai bien peur qu'on ne se moque d'une femme qui se tue, de peur de coucher avec le vainqueur et le meurtrier de son mari, quand elle n'aime point ce mari, et qu'elle adore ce meurtrier. Cela ressemble aux vierges chrétiennes de la *Légende dorée*, qui se coupaient la langue avec leurs dents, et la jetaient au nez des païens, pour n'être pas violées par eux. Il y a quelque chose de si divin dans ces catastrophes, qu'elles en sont impertinentes. D'ailleurs la pièce, roulant uniquement sur le remords continuel d'aimer à la fureur le meurtrier de son mari, ne pouvait comporter cinq actes. J'étais obligé de me réduire à trois, et cela me paraissait avoir l'air d'un drame de M. Mercier. C'est bien dommage, car il y avait du neuf dans cette bagatelle, et les passions m'y paraissaient assez bien traitées ; il y avait quelques peintures assez vraies, mais rien ne répare le vice d'un sujet qui n'est pas dans la nature. Vous ne trouverez pas une femme dans Paris qui se tue pour n'être pas violée. *Bérénice*, qui est le plus mince et le plus petit sujet d'une pièce de théâtre, était beaucoup plus fécond que le mien, comme beaucoup plus naturel : cela me fâche et m'humilie. Un père n'est pas bien aise de se voir obligé de tordre le cou à son enfant. Voilà trois mois entiers de perdus, et le temps est cher à mon âge.

Je reçois dans ce moment une lettre de M. de Thibouville ; il augmente mes regrets. Il me dit surtout des choses si intéres-

1. La tragédie d'*Irène*, tome VII, page 317.

santes sur M<sup>lle</sup> Sainval que je suis homme à mourir de chagrin de n'avoir pu rien faire qui soit digne d'elle.

Je suis de votre avis sur *Rodogune*. Il n'y a pas de sens commun dans toute cette pièce, qu'on a regardée comme le chef-d'œuvre de Corneille. La dernière scène même, qui semble demander grâce pour le reste, n'est nullement vraisemblable; mais il y a tant d'illusion théâtrale d'un bout à l'autre que le public a été séduit. Nous n'avons point une pareille ressource dans une petite pièce qui ne consiste qu'à dire : J'aime mon amant comme une folle; mais je suis dévote, et j'aime mieux me tuer que de coucher avec lui.

M. de Thibouville m'apprend qu'on va jouer *Oreste*, et qu'elle sera très-bien remise au théâtre. Je crois qu'elle réussirait si nous étions en Grèce; mais j'ai peur que des déclamations grecques ne réussissent point à Paris.

Je me mets à l'ombre de vos ailes, mon très-cher ange.

9916. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT<sup>1</sup>.

A Ferney, le 17 décembre.

Mon cher et respectable philosophe bienfaisant, j'ai été bien fâché de ne pas répondre sur-le-champ à votre lettre d'Angoulême du 26 novembre. Quatre-vingt-trois ans, quatre-vingt-trois maladies, et presque autant d'affaires désagréables qui assiègent mes derniers jours, m'ont dérobé le plaisir de m'entretenir avec vous. Il m'en coûte beaucoup d'écrire, et même de dicter; on m'entend à peine quand je prononce, et il faut qu'on me lise les lettres auxquelles je réponds. C'est le partage assez ordinaire de la vieillesse.

Je compte, en vous avouant mes misères, parler en même temps à M. d'Argence et à vous. Vous êtes faits l'un pour l'autre, et vous avez tous deux des bontés pour moi.

Je suis bien aise que vous ayez lu les pièces d'un vieux procès qui devrait être jugé il y a longtemps. Je me les suis fait lire aussi. Ce fatras m'a beaucoup amusé. Je suis fâché seulement que les procureurs et les greffiers, qui autrefois barbouillèrent tant de papier dans cette affaire, aient gagné tant d'argent aux dépens du pauvre peuple.

La terre de M. d'Argence et la vôtre sont mieux administrées.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.



Je n'ai guère vu, dans ce long procès dont vous me parlez, de prix donnés aux *bonnes gens* et aux *bonnes filles*. Ces mots mêmes de bonté d'âme, d'amitié, de reconnaissance, ne s'y trouvent pas une seule fois.

Je n'ai nulle curiosité de voir la profession de foi que vous m'annoncez, ni même la *Galerie des grands hommes selon le cœur de Dieu* <sup>1</sup>. Mais si j'étais encore au nombre des vivants, je voudrais être selon votre cœur.

Vous avez très-bien fait de faire inoculer votre fils. Vous n'avez fait en cela que suivre l'exemple du roi et de la famille royale.

Vous me donnez une grande consolation en me disant que vous pouviez venir passer quelques jours dans ma caverne. Mais il ne faut pas faire de si douces promesses sans les tenir. Vous ne verriez que deux malades, M<sup>me</sup> Denis et moi, dans une profonde solitude et dans un régime plus triste encore que les maladies; mais vous trouveriez deux cœurs qui sont à vous. J'en dis autant à M. d'Argence; il sait avec quelle tendresse nous lui sommes attachés.

9917. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

18 décembre.

Mon cher marquis, tout ce que vous m'avez écrit de M<sup>lle</sup> Sainval m'a tourné la tête et a échauffé mon cœur; mais c'est montrer Vénus toute nue à un castrat. Ce que j'ai commencé pour elle m'en paraît fort indigne. J'avoue ma turpitude à M. d'Argental, et je vous fais la même confession. Le sujet est si simple qu'il ne pourrait aller qu'à trois coups; il en faut cinq pour M<sup>lle</sup> Sainval.

On vient de m'envoyer un nouveau tome des *Lettres édifiantes et curieuses* du révérend Père Patouillet, ci-devant jésuite. Dans ces lettres, qui ne sont ni curieuses ni édifiantes, il s'en trouve une du révérend Père Bourgeois, convertisseur secret à la Chine, et qu'on dit parent de M. de Boynes. Ce maraud raconte qu'il avait baptisé une fille de quinze ans, laquelle était possédée d'un démon de luxure. Adressez-vous à la sainte Vierge, lui dit le Père Bourgeois; prions-la de vous faire mourir plutôt que de vous laisser succomber. La fille le crut, et mourut, pendant la nuit,

1. *Les Grands Hommes vengés des philosophes*, par l'abbé Chaudon. (A. F.)

de la goutte remontée. C'est précisément le sujet de ma petite drôlerie. C'est une femme amoureuse à la fureur du meurtrier de son mari, et qui finit enfin par se tuer, au lieu de se laisser violer par son cher amant. Cela est si peu dans la nature, et surtout dans la nature française, que je parierais pour les sifflets.

Je me suis aperçu très-tard de mon mauvais choix. Je peignais des couleurs les plus vives et les plus tendres un tableau qu'il faut jeter dans le feu. J'en suis bien affligé, car il n'y a pas d'apparence qu'à mon âge je fasse encore des enfants; et celui-là aurait été intéressant, s'il n'avait pas été ridicule.

Si le déclamateur Oreste peut réussir, je ne manquerai pas de prendre ce prétexte pour écrire à l'ami de M<sup>me</sup> de Boulogne. Je vous remercie du bon conseil que vous m'avez donné. Je vous remercie surtout de vos quatre pages d'écriture; vous n'êtes pas accoutumé à faire de telles faveurs. Je suis enchanté de vous avoir corrigé de votre laconisme. Pardonnez-moi de ne vous écrire que deux pages: c'est beaucoup pour un malade dans un désert.

Conservez-moi vos bontés.

9918. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET <sup>1</sup>.

20 décembre 1776.

J'ai envoyé à Monsieur plus que Fontenelle, plus que Pascal, la lettre qu'il demandait concernant mon nouveau confrère M. de La Harpe<sup>2</sup>. Il m'a semblé que cette lettre devait avoir l'air tout à fait impartial, en rendant à M. de La Harpe la justice qui lui est due. Je lui ai adjoint M. de Chamfort, que je ne connais que par *la Jeune Indienne*. Je me souviens que quand M. de La Harpe était à Ferney, il était l'intime ami de ce jeune Chamfort. J'ai donc cru servir à la fois deux amis et remplir vos intentions. J'ai le malheur de ne les remplir guère sur Jean-Baptiste<sup>3</sup>. Si vous n'étiez pas animé contre lui, j'oserais vous représenter que ce Jean-Baptiste avait à faire à un maître enivré de sa puissance et de sa gloire, et que quand il s'agissait de trouver cinq cents millions sur-le-champ pour affermir cette gloire et cette puis-

1. *OEuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup>; Paris, 1847.

2. C'est la lettre à Condorcet, du 6 décembre.

3. Colbert.



sance, il fallait les trouver et les fournir, sous peine d'être écrasé par l'impitoyable Louvois.

Je vous prierais de remarquer que Jean-Baptiste, à sa mort, laissa une fortune fort au-dessous de celle de son rival, et que Sceaux a coûté quatre fois moins que Meudon. *Maximus ille est qui minimis urgetur* <sup>1</sup>.

Je vous dirais encore de songer que Jean-Baptiste débrouilla le chaos, et que ce chaos existait depuis le très-chrétien Clovis. Jean-Baptiste était meilleur courtisan que citoyen. Je regrette toujours un homme qui était citoyen et point du tout courtisan <sup>2</sup>. Je vous avouerai même que, dans le moment présent, je suis la victime du bien qu'il a voulu faire à la petite patrie que je me suis choisie. Mes derniers jours sont un peu persécutés en littérature et en affaires. Il faut savoir souffrir et mourir, c'est l'état de l'homme. Je souffrirai et je mourrai en vous aimant et en vous révérent.

9919. — A M. SAUTEREAU DE MARSY,

RÉDACTEUR DU « JOURNAL DE PARIS » <sup>3</sup>.

22 décembre.

Le plan de votre journal, monsieur, me paraît aussi sage que curieux et intéressant : mon grand âge, et les maladies dont je suis accablé, ne me laissent pas l'espérance de pouvoir produire quelque ouvrage qui mérite d'être annoncé par vous.

Si j'avais une prière à vous faire, ce serait de détromper le public sur tous les petits écrits qu'on m'impute continuellement. Il est parvenu dans ma retraite des volumes entiers, imprimés sous mon nom, dans lesquels il n'y a pas une ligne que je voulusse avoir composée. Je vous supplierai aussi, monsieur, de vouloir bien, par un mot d'avertissement, me délivrer de la foule de lettres anonymes qu'on m'adresse. Je suis obligé de renvoyer toutes les lettres dont les cachets me sont inconnus. Cet avertissement, inséré dans votre journal, m'excuserait auprès des personnes qui se plaignent que je ne leur ai pas répondu ; je vous aurais beaucoup d'obligation.

Je ne doute pas que votre journal n'ait beaucoup de succès ; je me compte déjà au nombre de vos souscripteurs.

VOLTAIRE.

1. Il y a dans Horace : *Optimus ille est*.

2. Turgot.

3. Cette lettre fut imprimée dans le premier numéro du *Journal de Paris*, du mercredi 1<sup>er</sup> janvier 1777.

9920. — A M. LE DOCTEUR PAUL VERGANI <sup>1</sup>.

Ferney, 23 décembre.

Monsieur, un vieillard très-malade, et qui a presque perdu les yeux, a l'honneur de vous remercier du livre dont vous l'avez favorisé. C'est une grande consolation pour lui de se le faire lire. La guerre que vous faites au duel est juste et bien conduite ; elle vous fera beaucoup d'honneur. La mort qui m'appelle en duel depuis quelque temps ne me permet pas de vous en dire davantage.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que vous méritez, etc.

VOLTAIRE,

gentilhomme de la chambre du roi.

9921. — A MADAME DE SAINT-JULIEN <sup>2</sup>.

24 décembre.

M. de Crassy, madame, quitte les ruines du pays de Gex pour avoir le bonheur de vous faire sa cour, et moi je reste enterré sous ces ruines. Il vous racontera toutes nos oppressions, tous nos malheurs. Vous croyez bien que, dans ce labyrinthe de misères, je n'ai eu ni le temps ni la liberté d'esprit nécessaires pour finir ce que j'avais commencé sous vos yeux, et ce que je n'aurais pu heureusement achever qu'en étant éclairé par vos conseils et soutenu par votre présence. Ces petites entreprises-là demandent tout ce que je n'ai point, gaieté, santé, jeunesse, facilité de travail, conseils, tête uniquement occupée de son objet. J'ai été très-malheureux cette année en vers, en prose et en chiffres, et, qui pis est, cette année est ma quatre-vingt-troisième. Toutes les disgrâces ont fondu sur moi, du jour que vous avez quitté votre ville naissante de Ferney. Le comble de notre malheur est d'être abandonnés par Saint-Géran. On dit qu'il ne reviendra point voir le joli théâtre qu'il avait bâti, qu'il s'est ruiné à Bâle, et qu'il est entièrement dégoûté de la Suisse. Nous voyons tomber à la fois nos manufactures et notre comédie ; mais si vous protégez toujours ce petit coin de terre, et surtout si vous l'honorez encore de votre présence, vous nous rendrez la vie.

1. Auteur du livre : *Sur l'énormité du duel.*

2. Éditeurs, de Cayrol et François.



Je suis dans une ignorance absolue de tout ce qui se passe ; je vois seulement de très-loin et très-confusément qu'on nous fait beaucoup de mal, et je ne me console qu'en me flattant que vous nous voulez toujours du bien. Je me mets à vos pieds, madame, du fond de ma caverne, d'où je découvre sept lieues de neiges : mon esprit est à la glace ; mais mon cœur est rempli pour vous du plus tendre respect.

9922. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 26 décembre.

Pour écrire à Voltaire, il faut se servir de sa langue, celle des dieux. Faute de me bien exprimer dans ce langage, je bégayerai mes pensées.

Serez-vous donc toujours en butte  
 Au dévot qui vous persécute,  
 A l'envieux obscur, ébloui de l'éclat  
 Dont vos rares talents offusquent son état ?  
 Quelque odieux que soit cet indigne manège,  
 Les exemples en sont nombreux ;  
 On a poussé le sacrilège  
 Jusqu'au point d'insulter les dieux :  
 Ces dieux, dont les bienfaits enrichissent la terre,  
 Ont été déchirés par des blasphémateurs :  
 Est-il donc étonnant que l'immortel Voltaire  
 Ait à gémir des traits des calomniateurs ?

Je ne m'en tiens pas à ces mauvais vers : j'ai fait écrire dans le Wurtemberg pour solliciter vos arrérages. Voici la réponse que je reçois. Je crois que, sans faire remarquer au duc le peu de confiance que vous avez au présidial de Besançon, il serait peut-être utile de lui faire insinuer que, faute d'obtenir de lui les sommes que vous répétez, vous seriez obligé de recourir à l'assistance de la justice ; la peur prendra le duc, et il vous satisfera : il sera plus touché de cette menace que des meilleures raisons que vous pourriez lui alléguer. Voilà tout ce que j'imagine de mieux à l'égard du duc <sup>1</sup>.

Au reste, je crois que pour vous soustraire à l'âcreté du zèle des bigots, vous pourriez vous réfugier en Suisse, où vous seriez à l'abri de toute persécution. Pour les désagréments dont vous vous plaignez à l'égard de vos nouveaux établissements de Ferney, je les attribue à l'esprit de vengeance des commis de vos financiers, qui vous haïssent à cause du bien que vous avez voulu faire au pays de Gex, en le dérochant un temps à la voracité de ces gens-là.

1. La fin de cet alinéa, depuis « Voici la réponse », a été omise par les éditeurs de Kehl et par Beuchot.

Quant à ce point, je vous avoue que je suis embarrassé d'y trouver un remède, parce qu'on ne saurait inspirer des sentiments raisonnables à des drôles qui n'ont ni raison ni humanité. Toutefois soyez persuadé que si la terre de Ferney appartenait à Apollon même, cette race maudite ne l'eût pas mieux traitée. Quelle honte pour la France de persécuter un homme unique, qu'un destin favorable a fait naître dans son sein! un homme dont dix royaumes se disputeraient à qui pourrait le compter parmi ses citoyens, comme jadis tant de villes de la Grèce soutenaient qu'Homère était né chez elles! Mais quelle lâcheté plus révoltante de répandre l'amertume sur vos derniers jours! Ces indignes procédés me mettent en colère, et je suis fâché de ne pouvoir vous donner des secours plus efficaces que le souverain mépris que j'ai pour vos persécuteurs. Mais Maurepas n'est pas dévot; la reine n'est rien moins que cela; M. de Vergennes se contente d'entendre la messe, quand il ne peut pas se dispenser d'y aller; Necker est hérétique: de quelle main peut donc partir le coup qui vous accable? L'archevêque de Paris est connu pour ce qu'il est, et j'ignore si son Mentor ex-jésuite est encore auprès de lui; personne ne connaît le nom du confesseur du roi: le diable incarné dans la personne de l'évêque du Puy aurait-il excité cette tempête? Enfin plus j'y pense, et moins je devine l'auteur de cette tracasserie.

Je n'ai point vu cet ouvrage sur la Chine, dont vous me parlez <sup>1</sup>. J'ajoute d'autant moins de foi à ce qui nous vient de contrées aussi éloignées, qu'on est souvent bien embarrassé de ce qu'on doit croire des nouvelles de notre Europe.

Cependant soyez sûr que le plus grand crève-cœur que vous puissiez faire à vos ennemis, c'est de vivre en dépit d'eux. Je vous prie de leur bien donner ce chagrin-là, et d'être persuadé que personne ne s'intéresse plus à la conservation du vieux patriarche de Ferney que le solitaire de Sans-Souci. *Vale.*

FÉDÉRIC.

9923. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, 28 décembre.

Votre protégé <sup>2</sup> d'Espagnac, mon cher et illustre maître, m'a bien l'air d'attendre au moins l'année 1778 pour débiter devant notre Académie les sottises ordinaires sur l'atroce absurdité des croisades, et sur ce roi plus moine que roi, qui voulait donner la moitié de son corps aux *frères précheurs*, et l'autre aux *frères mineurs*, et qui disait à Joinville qu'il ne fallait répondre aux hérétiques qu'en *leur enfonçant l'épée dans le ventre jusqu'à la garde*. Il eût été digne de protéger et d'ordonner, comme a fait le roi d'Espagne, son centième petit-fils, ce qui vient de se passer à Cadix.

1. Lettre 9912.

2. Voyez lettres 9893 et 9910.



Vous savez que l'Inquisition, que le roi d'Espagne a remise en honneur et en vigueur plus que jamais, vient de faire une belle procession, plus magnifique et plus solennelle qu'elle n'avait été depuis longtemps; que le peuple, prosterné dans les rues pendant cette belle cérémonie, criait, en se frappant la poitrine : *Viva la fe de Dios!* qu'ensuite on a publié les bulles de Paul IV et de Pie V, ces deux marauds de papes qui ont tant fait brûler d'hérétiques, et qui déclarent que tout le monde sera soumis à l'*Inquisition, sans excepter le souverain*. C'est dommage qu'après cette insolence cette canaille d'inquisiteurs n'ait pas donné les étrivières au roi d'Espagne, comme le pape les donna autrefois à notre Henri IV sur le dos du cardinal Du Perron, et comme les Algériens les ont données l'an passé à Sa très-fidèle Majesté catholique, qui leur avait déclaré la guerre par ordre du puant récollet son confesseur. *O tempora, o mores!* Voilà, mon cher ami, le fruit des lumières que tant d'écrits ont répandues! voilà le fruit de l'expulsion de ces gueux de jésuites, remplacés par des gueux plus insolents! voilà où tant de princes en sont encore dans le siècle de la philosophie! Je crois que votre ancien disciple rira bien de tant de sottises, s'il n'en est pas encore plus indigné; et j'espère, dans quelques mois, lui entendre dire de fâcheuses vérités sur quelques-uns de ses chers confrères. En attendant, je vous recommande le prépuce de Jacob-Éphraïm Guénée, et même ce qui tient à son prépuce, et dont ce prêtre circoncis n'a sûrement que faire. Vous ne feriez pas mal aussi de recommander à votre ami Kien-long, par votre autre amie Catherine, le jésuite mandarin qui écrit tant de sottises. Pour moi, je commence à être las et honteux de toutes celles que j'entends dire, que je vois faire, et que j'ai le malheur de lire. Je serais bien tenté d'en dire et d'en faire aussi quelques-unes; mais je m'abstiens d'être lu, de peur d'être brûlé. Savez-vous bien que je craindrais pour vous, si vous étiez à Collioure au lieu d'être à Ferney, que la sainte Hermandad ne vous fit enlever contre le droit des gens, pour vous brûler suivant toutes les règles du droit canon? Hélas! je ris, et je n'en ai guère envie. Il vaut mieux finir par où j'aurais dû commencer, par me taire, et vous embrasser avec douleur et tendresse.

9924. — A M. FABRY 4.

30 décembre.

Monsieur, le vieux malade de Ferney se proposait bien de vous prévenir, et de vous renouveler, en 1777, les sentiments qu'il a toujours eus pour vous depuis qu'il a choisi ce petit coin de terre pour sa patrie : vous lui avez toujours rendu cette patrie chère ; vous en êtes le soutien. Toutes vos occupations sont utiles au public, et les miennes n'ont été, pendant soixante ans, que de

1. Dans quelques éditions récentes des *OEuvres de Voltaire*, on trouve une lettre à de Vaines sous la date vague de *Ferney, décembre*. Je la supprime, parce que ce n'est qu'un composé de fragments de diverses lettres que j'ai données. (B.)

vains travaux d'un homme de lettres. Je me suis mis enfin à bâtir des maisons, afin de faire quelque chose de solide ; mais les principaux fondements de ma colonie sont vos conseils et vos bontés.

Quoique la crainte des impôts m'ait ôté quelques habitants, il m'en revient d'autres plus utiles et plus considérables ; c'est à votre sage administration principalement que je les dois : je dois commencer cette année par des remerciements. Recevez, avec votre bienveillance ordinaire, les assurances de la respectueuse amitié avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

9925. — A M. DE BACQUENCOURT <sup>1</sup>.

1<sup>er</sup> janvier 1777.

Monsieur, depuis la journée des Calas, je vous ai bien des obligations. La plus grande est celle d'être notre intendant. Je vous remercie surtout de m'avoir instruit sur la petite patrie <sup>2</sup> que je me suis choisie je ne sais comment, et que je connais très-peu.

Il me semble qu'on disputait sans beaucoup s'entendre. Ceux qui accusaient votre subdélégué de prendre secrètement le parti de son commis et de Rose <sup>3</sup> m'ont paru injustes. Ceux qui ont accusé nos états de vouloir prendre pour eux le marché de Rose n'ont pas paru plus équitables. Ce que j'ai pu comprendre dans ma solitude, au milieu de mes souffrances continuelles, c'est que tout le monde avait raison en un seul point, celui de s'en rapporter à votre justice et à votre bonté.

Vous savez, monsieur, par expérience, qu'on va toujours trop loin, soit quand on soutient ses droits, soit quand on attaque ceux d'autrui. On vous avait d'abord mandé que la colonie de Ferney ne voulait payer aucune taxe, et vous avez bientôt reconnu qu'elle offrait de se taxer elle-même. On avait persuadé le conseil que l'industrie, dans le pays de Gex, produisait plus que la culture des terres ; et il s'est trouvé à l'examen que l'industrie, laquelle réside presque tout entière dans Ferney, ne rapporte pas la dixième partie des biens-fonds.

1. Duplex de Bacquencourt, intendant de Bourgogne. Voyez une note de la lettre 9909.

2. Ferney ; voyez lettre 9854.

3. Voyez lettre 9913.



De même on vous a dit, monsieur, que nos états voulaient avoir actuellement six mille quintaux de sel de Berne, ce qui était absolument impossible ; et on a reconnu qu'en faisant casser le marché de Rose, ils ne voulaient que s'assurer pour l'avenir les secours de Berne dans des besoins urgents.

Vous mettez tous les disputants d'accord en leur promettant votre protection dans ce besoin, qui ne tardera pas à se manifester, et en voulant bien les assurer qu'ils auront du sel de la ferme. Moyennant cette assurance, tout le monde me paraît aujourd'hui très-content ; et des deux côtés on doit également vous bénir.

Je voudrais bien que l'affaire des régisseurs du marc d'or pût s'accommoder aussi aisément avec les horlogers de Ferney. Messieurs de Genève envoient tous les ans en France trente mille montres d'or à dix-huit carats, et ces régisseurs ne veulent pas souffrir que mes pauvres colons en envoient cinq cents. M. de Fargès dit à la régie qu'elle a tort, et que celui qui couperait le cou à la poule aux œufs d'or, sous prétexte qu'elle pondrait à dix-huit carats, serait un fort mauvais ménager.

J'abuse de votre temps et de vos bontés, monsieur, en vous parlant de toutes ces misères ; je vous prie de me pardonner.

Ignarosque viæ mecum miseratus agrestes,  
Ingredere, et votis jam nunc assuesce vocari <sup>1</sup>.

Je suis avec respect, etc.

9926. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1<sup>er</sup> janvier.

Ne criez pas tant, messieurs ; il y a longtemps que votre dîner est prêt<sup>2</sup>, mais je n'ai pas osé le servir sur table ; et même encore aujourd'hui je tremble de vous faire très-mauvaise chère ; il n'y a que trois services. Je m'étais imaginé qu'en les donnant à dîner, et les trois actes assez plaisants et assez intéressants, à mon gré, du *Droit du Seigneur*, à souper, cela pourrait vous amuser quelque jour. Il est vrai que la peur m'a pris quand j'ai relu ma petite drôlerie tragique ; et ma peur a été si grande que je ne voulais pas montrer cet abrégé de tragédie à M<sup>me</sup> Denis. Hier j'ai sur-

1. Virgile, *Géorg.*, I, 41.

2. *Irène*, tragédie.

monté mon dégoût et ma crainte, je lui ai donné la pièce à lire; elle a pleuré, et cela m'a rassuré. Quand je dis rassuré, ce n'est pas auprès du parterre : car vous savez qu'à présent votre ville est divisée en factions. J'ai contre moi le parti anglais, le parti juif, le parti dévot, la foule des méchants auteurs, tous les journalistes; et Dieu sait quelle joie quand toute cette canaille se réunira pour siffler un vieux fou qui, dans sa quatre-vingt-troisième année, abandonne toutes ses affaires pour donner un embryon de tragédie au public! Je suis assez fat pour croire que le rôle de mon impératrice est très-honnête, très-touchant, et même, si on veut, assez théâtral. Mais où mon gros abbé Mignot a-t-il péché que le style est dans le goût de *Sémiramis* et de *Mahomet*? Je vous jure qu'il n'en est rien. Je ne le crois pas rampant, mais je le crois beaucoup plus approchant du naïf que du sublime : c'est un combat éternel de l'amour et de la vertu. Le fond de l'étoffe est agréable; mais elle ne peut pas être nuancée.

Je doute fort, après tout ce qui me revient sur M<sup>lle</sup> Sainval, que mon impératrice soit digne de ses talents. Et puis quand cette grande actrice voudrait se charger du rôle; quand Lekain voudrait jouer le rôle de ce qu'on appelle l'amoureux; quand Brizard voudrait jouer le père, qui, par parenthèse, est un moine; enfin, quand tous les comédiens seraient d'accord, comment pourrait-on s'y prendre pour donner au public cet ouvrage, malgré les lois fondamentales de la comédie, qui veulent que chaque pièce passe à son rang? Les comédiens ont, je crois, encore quarante comédies à faire tomber avant moi. Il faudrait que je vécusse jusqu'à quatre-vingt-dix ans pour trouver place.

Vous sentez bien que la personne qui m'offre une place dans sa loge me fait quelque honneur et quelque plaisir. Je ne suis point ingrat; je me sens même beaucoup d'inclination pour cette personne; mais je vous supplie de considérer que j'ai perdu les yeux, les oreilles, les jambes, les dents, la langue, et qu'il n'y a pas moyen que j'aille me montrer parmi des jeunes gens. Très-sérieusement, mon cher ange, je n'en peux plus. Si je m'allais mettre dans une loge de la comédie, on me prendrait pour un des spectres de Shakespeare. Ne dites point, je vous en prie, que je n'ai que quatre-vingt-deux ans; c'est une calomnie cruelle. Quand il serait vrai, selon un maudit extrait baptistaire, que je fusse né en 1694, au mois de novembre, il faudrait toujours m'accorder que je suis dans ma quatre-vingt-troisième année. Vous me direz que quatre-vingt-trois ne me sauveront pas plus que quatre-vingt-deux de la rage des barbares qui me persécutent;



cependant ma remarque subsiste (comme dit Dacier). Tout ce que je sais, c'est que si j'en avais quatre-vingt-treize, je vous aimerais autant qu'à trente. La lie de mon vin vous appartient comme la mère-goutte, et mon cœur est tout jeune quand je pense à vous.

Je vous souhaite la bonne année, mon cher ange ; les années heureuses sont faites pour vous.

9927. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 1<sup>er</sup> de 1777.

Neglectæ dominus splendidior rei <sup>1</sup>  
Intaminatis fulget honoribus <sup>2</sup>.

Jouissez de votre repos, monsieur, et de l'amitié des honnêtes gens, qui rend ce repos si agréable. Je ne sais où est M. Turgot, ni ce qu'il fait. Je vous prie de lui dire, quand vous le verrez, qu'il y a sur la frontière de Suisse un mourant qui lui est plus attaché que tous les vivants de Paris.

Permettez que je vous adresse cette petite lettre pour M. de La Harpe<sup>3</sup>.

Je vous souhaite de tout mon cœur une bonne année, une vie plus heureuse que la mienne, et une santé meilleure.

Je finis dans les douleurs l'année 1776, et je commence l'autre de même.

Votre très-humble et obéissant serviteur. V.

9928. — DE M. LE MARQUIS DE CONDORCET <sup>4</sup>.

Ce 1<sup>er</sup> janvier 1777.

Mon cher et illustre maître, j'ai reçu vos deux lettres. Je trouve que Confucius a mieux défini la gravité d'un sage, et La Rochefoucauld la gravité d'un sot. Cela vient peut-être de ce qu'à la Chine la gravité est la contenance, tandis qu'en France elle est le masque des sots. Je ne me souviens pas d'avoir vu en France un seul homme grave qui ne fût un homme médiocre ; il en est sans doute autrement à la Chine.

Le *Journal de littérature* ne fera point usage de votre lettre par pure modestie ; ce journal a un succès fort au-dessous de son mérite. On trouve que M. de La Harpe parle de lui trop longuement et trop souvent ; qu'il

1. Horace, III, ode XVI, 25.

2. *Id.*, *Ibid.*, II, 18.

3. Elle paraît perdue.

4. *OEuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup> ; Paris, 1847.

juge trop durement ses ennemis, qu'il loue trop certaines gens. Le public n'est indulgent que pour les Linguet; il juge les gens de mérite avec rigueur : on achetait le Linguet en disant qu'il était détestable; on n'achète point le nouveau journal parce qu'il n'est pas absolument parfait.

Je crois que vous revenez un peu sur Jean-Baptiste<sup>1</sup>; j'en suis fort aise. Eh bien, il a fait tout le bien qu'il a pu, en faisant tout le mal qui lui était nécessaire pour conserver sa place. Il est demeuré au-dessous de la fortune du marquis de Louvois, quoique celle qu'il a laissée ait été immense. Je conviens de tout cela; je conviendrai même qu'à l'exception de quelques savants anglais, dont le nom était inconnu en France, personne alors n'en savait plus que Colbert, et que ses opinions étaient celles de son siècle; mais il fut un tyran, et c'est assez pour ne jamais lui pardonner.

Je désire que l'année qui commence soit moins désastreuse que celle qui vient de s'écouler. J'ai vu Papillon-philosophe<sup>2</sup>; il est fort aimable et vous aime à la folie.

Adieu, je vous embrasse. Vous connaissez mon respect et mon tendre attachement. Je voudrais bien que l'année ne se passât point sans que je fisse un pèlerinage à Ferney.

9929. — A M. D'ALEMBERT.

4 janvier.

Mon très-cher philosophe, il y a dans ma petite colonie un homme qui a passé vingt ans en Espagne, et qui m'assure que la cavalcade de la sainte Inquisition est une cérémonie qui se pratique tous les ans pour vendre au peuple la bulle de la cruzade, moyennant laquelle on obtient le droit de manger gras les vendredis et samedis de l'année, et trois jours de la semaine en carême. Cela est consolant; mais si M. Benavidès ou Olavidès<sup>3</sup>, qui est un philosophe très-instruit et très-aimable, est dans les prisons de l'Inquisition, avec l'agrément de Sa Majesté catholique, il sera difficile de me consoler. Il a passé, il y a longtemps, huit jours aux Délices : cela m'attendrit pour lui; mais ne nous pressons pas

1. Colbert.

2. M<sup>me</sup> de Saint-Julien.

3. Paul-Antoine-Joseph Olavidé, né à Lima vers 1725, était en correspondance avec Voltaire; mais ses lettres sont perdues. Une phrase de l'une d'elles (*Il serait à désirer que l'Espagne eût quarante personnes comme vous*) fut un des motifs du jugement prononcé contre lui par l'Inquisition espagnole, le 24 novembre 1778, après une instruction qui durait depuis deux ans. Étant parvenu à s'évader, il vint en France, mais il y fut aussi victime du régime révolutionnaire; revenu aux idées religieuses, il obtint la permission de retourner en Espagne. Il est mort en 1803, après avoir publié le *Triomphe de l'Évangile*, livre de piété dont il existe une traduction française par Buynand des Échelles. (B.)



de gémir, il n'y a peut-être pas un mot de vrai à tout ce qu'on nous dit.

Ce qui est très-vrai, c'est que le *Pascal*, ou plutôt l'*Anti-Pascal*<sup>1</sup>, d'un homme très-supérieur à Pascal<sup>2</sup>, a le succès qu'il mérite auprès des gens de bien qui ont eu le bonheur de le lire ; cela ne doit pas vous décourager. Le petit nombre des élus subsistera toujours. Il est probable qu'il ne sera jamais puissant ; mais il sera indestructible. Je voudrais bien savoir quel est le protecteur du bon goût et de la probité qui a forcé MM. Palissot et Clément à augmenter le nombre des journaux. Nous avons, Dieu merci, plus de journaux que de livres : c'est avoir plus de juges que de plaideurs.

Je suis bien malade, mon cher ami, quoique nous ayons dans notre retraite M. de Villeveille, qui nous parle de vous et de M. de Condorcet. Je n'en peux plus au moment que je vous écris, et je finis, parce que la tête me tourne ; mais je vous embrasse aussi tendrement que si je me portais bien.

9930. — A MADAME DE SAINT-JULIEN<sup>3</sup>.

A Ferney, 5 janvier 1777.

Votre vieux malade, madame, a eu l'honneur de vous écrire par M. de Fontaine. Il ne sait ni où vous demeurez, ni si vous avez reçu sa lettre. Il ignore, au milieu de ses neiges, tout ce qui se fait dans Paris et à Versailles. Il ne sait autre chose sinon que, quand il mourra, vous perdrez un serviteur aussi attaché qu'inutile. L'état où il se trouve, plus détestable que jamais, le met dans l'incapacité de vous écrire une lettre raisonnée et même raisonnable. M. de Crassy, qui se porte bien, vous fera un long détail de toutes nos misères, auxquelles je ne crois pas qu'il y ait de remède. Il faut savoir souffrir de toutes les façons. Le rude hiver que nous éprouvons me décourage. La nature est si horrible que je n'ose espérer un printemps.

Je vous souhaite, madame, une bonne année et de beaux jours. Il n'aurait tenu qu'à vous de me donner du moins un bon

1. Condorcet avait publié un *Éloge et Pensées de Pascal*, 1776, in-8°, où il combat souvent les opinions du philosophe de Port-Royal. Voyez, dans le tome XXXI, les *Dernières Remarques* de Voltaire sur les *Pensées* de Pascal.

2. Cet éloge de Condorcet est répété par Voltaire dans l'*Avertissement* qui est en tête des *Dernières Remarques sur les Pensées de Pascal*, tome XXXI.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.



quart d'heure, en m'écrivant un mot. Mais il n'y a personne au monde avec qui les absents aient plus de tort qu'avec vous. Vous les oubliez entièrement pendant l'hiver, et vous leur reprochez, l'été, de vous avoir oubliée. Il y aurait de la folie à moi si j'osais espérer de vous faire encore ma cour cet été. Je me borne à le désirer passionnément.

Je ne vous parle point de cet ouvrage que vous avez vu naître, et qui n'était pas fait pour être traité par un homme de quatre-vingt-trois ans. Comment vous parlerais-je de mon dernier enfant? J'ignore si vous avez encore la moindre bonté pour le père. Si vous m'honoriez encore d'un reste de souvenir, vous daigneriez m'instruire, par M. de Crassy, de toutes les choses dont je n'ose vous parler, ne sachant pas si ma lettre vous parviendra.

Je me mets à vos pieds à tout hasard.

9931. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

A AUTUN.

A Ferney, 6 janvier.

Le vieux malade, mon cher ami, vous fait son compliment sur la compagnie de cavalerie<sup>1</sup>. Tel oncle, tel neveu.

La puissance démocratique de Genève vient de destituer trois syndics d'un coup de filet : cela ne fait nul bruit. Il n'y aura point de guerre civile : chacun ne songe qu'à mettre des rouleaux de cinquante louis à la loterie de Necker.

Le sieur Bérard, capitaine de notre vaisseau *l'Hercule*, et du *Carnatic*, que nous avons envoyé aux Indes, et qui était revenu à Lorient, vient de repartir avec notre argent, sans prendre congé de personne, et prend le chemin du Bengale, au lieu de nous payer ; mais il n'y a pas moyen d'envoyer après lui la justice en pleine mer, comme dans *les Fourberies de Scapin*<sup>2</sup>. On dit que le scélérat comptera avec nous dans cinq ans au plus tard, et que nous ne perdrons, avec ce marin de Normandie, qu'environ quatre-vingt-dix pour cent. Dieu veuille avoir l'âme de Labat<sup>3</sup>, qui nous avait enjôlés, et qui s'est tiré d'affaire à nos dépens avant de mourir !

1. L'auteur d'*Estelle*, etc., neveu du marquis, avait obtenu une compagnie dans le régiment des dragons de Penthièvre.

2. Acte II, scène II.

3. C'est peut-être le même dont Voltaire parle dans le chant cinquième de la *Guerre civile de Genève*, et dans une note ; voyez tome IX, page 548.



M. Forestier, médecin, demande une maison de six mille francs ; nous la lui donnerons. M. de Crassy, de son côté, en demande une de douze mille pour ses frères. La maison de M<sup>me</sup> d'Hacqueville est bâtie, grâce au beau temps : car nous jouissons d'un printemps perpétuel depuis le commencement de novembre. Celle de M. de La Borde aurait pu l'être, s'il avait voulu se déterminer ; mais l'argent manque pour toutes ces grandes entreprises. Je commence à espérer que la ville sera bâtie avant ma mort. Tout cela pourra vous amuser, surtout si M. de La Borde se fait vassal du château de Bijou <sup>1</sup>.

9932. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET <sup>2</sup>.

8 janvier 1777.

Je vous renvoie, mon vrai philosophe, votre convive, M. de Villevieille, qui est philosophe aussi et bien digne d'être votre ami. C'est lui qui m'a apporté *Blaise* <sup>3</sup>. Le succès de votre *Blaise* est une grande époque. Je me souviens du cri public qui s'éleva, et de la persécution dioclétienne que certain pauvre diable essuya quand il osa toucher du bout du doigt à cette idole <sup>4</sup>. Les cuistres d'Ignace, qui avaient alors un très-grand crédit, n'osèrent pas même refuser de jeter des pierres au blasphémateur. Enfin vous avez montré au peuple le dedans de la tête de Sérapis, et on y a vu des rats et des toiles d'araignée. On dit qu'en disséquant celle du Père Jacquier vous avez trouvé le secret de dire des choses utiles et neuves, dont le défunt ne se serait pas douté. J'ai le malheur de n'avoir rien vu de tout ce que vous avez fait depuis longtemps. Il serait beau à vous de me soulager dans ma misère ; vous devriez m'envoyer le pain sacré dans mon ermitage. C'est ainsi qu'on en usait autrefois avec les fidèles. Ne me laissez pas mourir d'inanition, je suis assez mourant d'ailleurs ; ayez pitié de ma longue agonie.

Est-il bien vrai que, dans l'*Encyclopédie*, *Étymologie*, *Existence*, *Extensibilité*, sont de Caton <sup>5</sup>.

1. Voltaire avait bâti à Ferney, pour le marquis de Florian, une maison à laquelle on donna le nom de Bijou-Ferney ; voyez la lettre du 15 mars 1778.

2. *Œuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup> ; Paris, 1847.

3. *L'Éloge de Pascal* et les remarques sur ses *Pensées*.

4. Voltaire lui-même, qui avait publié en 1734, à la suite des *Lettres philosophiques*, quelques *Remarques* sur Pascal.

5. Turgot.

Notre voyageur part. Je finis en vous embrassant et en vous révérent plus que je ne puis vous dire.

Qui est l'échappé de Bicêtre, page 70?

Qu'il est beau de faire lire aujourd'hui les dernières lignes de la page 78!

9933. — A M. LE CHEVALIER DE FLORIAN.

A Ferney, 9 janvier.

Vous étiez né, monsieur, pour plaire aux princes et pour servir l'État. Vous remplissez votre vocation. Nous autres habitants des cavernes du mont Jura, nous partageons les obligations que vous avez à ce prince si vertueux et si aimable, auprès de qui vous avez le bonheur de vivre<sup>1</sup>. Voilà toute votre famille un peu dispersée : monsieur votre père, au fond du Languedoc ; monsieur votre oncle, à Autun, et vous, dans les palais enchantés de Sceaux et d'Anet. Jouissez de votre heureux sort, que vous méritez, et agréez les sincères assurances de tous les sentiments que M<sup>me</sup> Denis et moi nous conserverons toujours pour vous.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

*Le vieux Malade de Ferney.*

9934. — A M. DE MIRBECK?

A Ferney, 9 janvier.

Monsieur, je ne puis trop vous remercier du mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer : il me paraît excellent pour le fond et pour la forme. Le commencement est plein d'une éloquence touchante, et la fin paraît d'une raison convaincante ; mais vos clients ont à combattre un ennemi bien plus fort que la raison et l'éloquence, c'est l'intérêt ; et ce qu'il y a de pis, c'est que cet intérêt est mal entendu. Il est certain que les moines, chanoines de Saint-Claude, pourraient gagner bien davantage avec de bons fermiers qu'avec des esclaves ; mais ni les moines, ni les seigneurs séculiers qui les imitent, ni les juges qui ont

1. M. le duc de Penthièvre. (K.)

2. Ignace-François de Mirbeck, né en Lorraine le 1<sup>er</sup> mai 1732, mort à Paris le 26 décembre 1818, était avocat aux conseils du roi, lorsque le 23 décembre 1777 il écrivit à Voltaire, et lui envoya un exemplaire d'une *Requête au roi* pour les habitants du mont Jura contre les chanoines de Saint-Claude.



tous des mainmortables, ne veulent renoncer à leur tyrannie. Les uns la croient de droit divin ; les autres, de droit naturel. Je ne verrai point la fin de ce procès ; je vais incessamment dans un pays où on ne trouve ni esclaves ni tyrans.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime respectueuse que je vous dois, etc.

9935. — A M. DE PRUNAY,

CAPITAINE DE GRENAIERS, CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE  
DE SAINT-LOUIS.

A Ferney, 9 de janvier.

Monsieur, vous devez être accablé de la foule des gens de lettres qui vous remercient de votre ouvrage<sup>1</sup>. Ils doivent tous être charmés autant qu'honorés de voir la langue française si heureusement cultivée par un homme de guerre, homme du monde. Mon extrême vieillesse et mes maladies continuelles ne m'ont pas encore permis la lecture entière de tout votre livre ; mais ce que j'en ai lu m'a paru si vrai et si utile que je ne puis différer les remerciements que je vous dois.

J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse reconnaissance, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

9936. — A MONSIEUR LE PRINCE DE CONDÉ.

A Ferney, 17 janvier.

Monseigneur, que Votre Altesse sérénissime daigne agréer mes remerciements, comme elle a bien voulu favoriser mes prières. Quelque petit que soit le pays de Gex, il devient considérable, puisqu'il est dans votre province et sous votre protection. Il n'attend que de vos bontés, monseigneur, la continuation de son existence. Je n'ai d'autre intérêt, dans cette affaire, que celui d'avoir dépensé six cent mille francs à fournir au roi de nouveaux sujets et des colons industrieux. C'est auprès de monsieur l'intendant de Bourgogne que j'ose demander principalement la faveur de Votre Altesse sérénissime. S'il ne considère que les droits du fisc et les usages établis dans le royaume, la colonie est perdue, parce qu'elle est composée d'étrangers en faveur de qui

1. *Grammaire des dames*, 1776, in-12.

on a dérogé, depuis 1770, aux droits du fisc et aux réglemens ordinaires. On leur faisait la grâce de ne les point inquiéter ; ils étaient oubliés, et ils demandent uniquement à l'être encore, jusqu'à ce que le gouvernement ait pris un parti sur cet établissement.

Il serait dur de voir, dans un désert, un chétif hameau, changé en une ville florissante, détruit tout à coup par des commis du marc d'or, de la marque des fers, et de la marque des cuirs. La plupart de nos ouvriers, étant des Allemands qui n'entendaient point le français, sont partis dans la seule crainte d'être rançonnés ; les autres nous abandonnent tous les jours ; et, de douze cents pères de famille utiles que j'avais rassemblés, il ne m'en reste pas à présent la moitié.

La seule grâce que je demande aujourd'hui à monsieur l'intendant de votre province est qu'il veuille bien empêcher, jusqu'à nouvel ordre, que les commis ne viennent, par des saisies, dissiper ce qui reste d'artistes rassemblés de si loin et à si grands frais. Je prendrais ensuite toutes les mesures que monsieur l'intendant me prescrirait, pour conserver ce qui reste de cette malheureuse colonie. Si Votre Altesse sérénissime daignait lui envoyer la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, votre recommandation servirait du moins à retarder quelque temps notre ruine entière ; et à l'âge de quatre-vingt-trois ans, je mourrais avec moins de douleur, étant consolé par vos bontés.

Je suis avec un profond respect et une reconnaissance infinie, monseigneur, de Votre Altesse sérénissime, etc.

9937. — A M. DUTERTRE,

NOTAIRE A PARIS.

18 janvier.

Je vous suis très-obligé, monsieur, de m'avoir mis au fait de toutes mes misères. Vous êtes un bon médecin qui non-seulement connaît les maladies, mais qui les guérit.

Je ne profiterai plus de la bonté qu'avait M. de La Borde de me faire toucher mille écus par mois, pour la dépense de ma maison. Je vivrai comme je pourrai. Vous n'aurez rien à rembourser par cette économie, et s'il faut en user de même pour le mois de mars, je me priverai encore du nécessaire. Peut-être que, dans cet intervalle, nous pourrons fléchir nos illustres et injustes débiteurs le duc de Bouillon et le maréchal de Richelieu.

M. d'Ailly m'a fait signer avec M. le duc de Bouillon un acte



qui doit être entre vos mains, par lequel je devais être payé sur son gouvernement d'Auvergne. Je croyais la chose en règle. Ma créance était originairement homologuée à la chambre des comptes, et ne devait pas périliter ; mais il me paraît que M. le duc de Bouillon ne peut trouver mauvais que je me joigne aux autres créanciers, qui ont fait valoir leurs droits judiciairement. Je vous supplie, monsieur, d'en charger le fondé de procuration que vous employez dans ces affaires<sup>1</sup>.

Je vois que le peu qui me reste à Paris ne pourra suffire, cette année 1777, à m'acquitter de ce que je dois à Ferney pour les maisons que j'ai fait bâtir. Il faudra donc que mes neveux attendent comme moi le débrouillement de mes affaires, et qu'ils ne soient payés qu'à la fin de 1778 de la petite pension qu'ils ont bien voulu accepter. Ils recevront alors deux années ; et, si je meurs dans l'intervalle, ils trouveront dans ma succession de quoi se dédommager.

A l'égard de M. Marchand<sup>2</sup>, s'il ne paye pas les deux mille francs par mois qu'il a promis sur sa parole d'honneur, il faudra saisir aux fermes générales sans difficulté, et ne donner son désistement que quand il aura payé tout ce qu'il doit.

Je crois avoir répondu, monsieur, à tous les articles de votre lettre ; mais je ne vous ai pas assez remercié du bon office que vous me rendez, en me faisant connaître mes affaires. Je ne puis y remédier qu'en pressant mes débiteurs.

Je vous réitère mes sensibles remerciements, etc.

9938. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE<sup>3</sup>.

18 janvier.

L'illustre Baron sait-il qu'autrefois un vieux perruquier nommé Hervé disait : « Monsieur, votre perruque est faite. — Donnez-la-moi donc. — Elle n'est pas finie. » Ensuite : « Elle est finie, mais elle n'est pas achevée ; » et puis : « Elle est achevée, mais elle n'est pas parfaite. »

Voilà comme est votre vieux ouvrier de Ferney. Il y a encore

1. Il y a ici, dans Beuchot, deux paragraphes qui appartiennent à la lettre au même du 28 février.

2. Fermier général qui devait à Voltaire une rente viagère dont il n'avait depuis longtemps payé aucun arrérage.

3. *Mémoires et Correspondances historiques et littéraires*, par Ch. Nisard, 1858, page 172.

un autre inconvénient touchant la perruque<sup>1</sup> qu'il vous a promise, et cet inconvénient est qu'il n'en peut plus. Il est malade comme un chien. Son état est si misérable qu'à peine il peut vous écrire. Il voit avec douleur que l'élève<sup>2</sup> du grand Lekain n'a pas réussi, car personne ne m'a dit qu'elle ait pris sa revanche à la seconde représentation, et Lekain même ne m'en a pas parlé.

Je m'intéresse toujours au tripot malgré mon âge, mes maladies, la perte du peu de talent que j'avais, et la mort qui me talonne. Je suis comme les vieux débauchés qui meurent en cajolant les dames. Je vous fais ma confession de foi, à vous et à votre ami. Soyez assez justes tous deux pour me pardonner si je suis devenu si malheureux et si imbécile : c'est ma faute ; je ne vous en aime pas moins. V.

9939. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 20 janvier.

J'ai recours à vous, monseigneur ; après soixante ans de bontés, vous ne m'abandonnerez certainement pas. Je suis ruiné, et ce n'est pas ma faute. J'ai entrepris, depuis cinq ou six ans, de bâtir une ville, et d'y établir plus d'une manufacture utile à l'État. J'avais été protégé sous le ministère de M. le duc de Choiseul. Je n'ai pas aujourd'hui le même avantage. Il ne me reste que la satisfaction d'avoir tout fait à mes dépens, sans avoir le moindre intérêt dans l'entreprise ; mais je ne veux point mourir banqueroutier à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Vous me devez plus de dix-sept mille francs d'arrérages. Je vous demande en grâce de m'en faire payer neuf mille, pour apaiser des créanciers auxquels il faut du pain. Toutes les autres ressources m'ont manqué tout à coup. Je vous conjure de ne pas me rebuter dans la détresse extrême où je me trouve. Pardonnez à une importunité qui coûte assez à mon cœur.

9940. — A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

24 janvier.

Madame, votre sujet, moitié Suisse, moitié Gaulois, nommé Voltaire, était près de mourir il y a quelques jours : son confes-

1. Irène ou Agathocle.

2. M<sup>lle</sup> Sainval.



seur catholique-apostolique-romain, c'est-à-dire universel, coureur de Rome, vint pour me préparer au voyage; le malade lui dit : « Mon révérend père, Dieu pourrait bien me damner. — Et pourquoi cela, vieux bonhomme? me dit le prêtre. — Hélas! lui répondis-je, c'est qu'on m'a accusé auprès de lui d'être un ingrat. J'ai été comblé des bontés d'une autocratrice qui est une de ses plus belles images dans ce monde, et je ne lui ai point écrit depuis plus d'un an<sup>1</sup>. — Qu'est-ce qu'une autocratrice? me dit mon vilain. — Eh pardieu! lui dis-je, c'est une impératrice. Vous êtes un grand ignorant; et cette impératrice fait du bien depuis le Kamtschatka jusqu'en Afrique. — Oh! si cela est, repartit le prêtre, vous avez bien fait; elle n'a pas de temps à perdre. Il ne faut pas ennuyer une autocratrice-impératrice-bienfaitrice, occupée du soir au matin tantôt à battre les Turcs, tantôt à leur donner la paix, ou bien à couvrir de vaisseaux la mer Noire, et qui s'amuse à faire fleurir onze cent mille lieues carrées de pays. Allez, allez, je vous donne l'absolution. »

9941. — A M. MARIN<sup>2</sup>.

24 janvier.

Vous ne m'écrivez, monsieur, qu'une lettre du jour de l'an. C'est bien à la vérité une marque de souvenir; mais ce n'est pas une marque d'amitié. Vous avez donc renoncé aux affaires et aux belles-lettres; vous les jugez apparemment les unes et les autres tombées en décadence à Paris. Cependant les belles-lettres consolent toujours, pourvu qu'on ne se commette pas avec le public.

Vous ne me dites rien de votre ami l'homme hardi et éloquent. J'ignore où il est à présent. Il m'était venu voir avec M. Pancoucke l'automne dernier. Est-il vrai qu'il a quitté la France? On prétend qu'il s'est retiré à Bruxelles, et de là à Maestricht; une place frontière de la Hollande n'est pas trop faite pour un homme de ses talents et de son caractère. Tout ce qui est arrivé depuis quelque temps à des personnes que vous avez connues est assez extraordinaire. Ce qui ne m'a pas médiocrement étonné, c'est qu'un fils de M. Lépine, horloger du roi, bien connu de vous, jeune homme de quinze à seize ans tout au plus, vient, par le crédit de son oncle, d'être fait capitaine d'artillerie, et est parti en

1. La dernière lettre de Voltaire à Catherine est du 18 octobre 1775.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

cette qualité pour nos îles. Il était, l'année dernière, apprenti horloger dans ma colonie. On voit tous les jours de ces changements de fortune. Je me flatte que vous avez assez affermi la vôtre pour ne rien craindre et ne rien désirer. C'est là, ce me semble, la bonne philosophie; et c'est ce que les querelles littéraires, ni même celles de la cour, ne donnent guère. Comptez que je m'intéresse bien véritablement, monsieur, à tout ce qui peut faire votre bonheur. Ma philosophie consiste à présent dans le repos et l'amitié. Conservez-moi la vôtre; elle sera la consolation de ma vieillesse. Votre, etc.

9942. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 1<sup>er</sup> février.

Il est bien juste, monsieur, que ma colonie et moi nous vous présentions nos remerciements. Nous vous devons la protection de monseigneur le prince de Condé, et la lettre de monsieur le contrôleur général, qui a dissipé les craintes de tous les artistes. Je ne dois plus à présent implorer le secours des grands Condé que contre les Anglais.

J'espère qu'on ne souffrira pas au palais Bourbon que Gilles Shakespeare l'emporte sur le grand Corneille. On dit que vous allez décider incessamment<sup>1</sup> entre Lulli, Piccini, Gluck, et Grétry: ce sera là une très-jolie guerre. Je m'intéresse de loin à tous vos plaisirs. Ne me prenez plus mon titre de vieux malade, et conservez-moi vos bontés.

9943. — A M. MALLET DU PAN L'AINÉ <sup>2</sup>.

Vous allez dans un pays<sup>3</sup> devenu presque barbare par la violence des factions; c'est un de mes grands chagrins que l'homme éloquent<sup>4</sup> que vous y verrez soit malheureux; il lui faudra du temps pour en parler la langue avec facilité: à combien d'em-

1. La guerre musicale, ou querelle entre la musique allemande et la musique italienne, venait de commencer, et ne se termina qu'en 1779, lors du départ de Gluck. Piccini resta en France. Marmontel fit sur cette guerre le poème de *Polymnie*.

2. Dans Beuchot, cette lettre est classée à l'année 1775; c'est une erreur: elle doit être de 1777.

3. L'Angleterre.

4. Linguet.



barras ce grand ouvrage politique hebdomadaire<sup>1</sup> va l'exposer? C'est une chose si délicate que de vouloir rappeler à une nation ses intérêts, lorsqu'elle est privée elle-même de tous les moyens de régénération! Je doute que Xénophon eût osé le tenter chez le jeune Cyrus; mais ce qui me donne les plus grandes espérances, c'est que M. Linguet a les outils universels avec lesquels on fait tout ce qu'on veut, le courage et l'éloquence. Je lui souhaite autant de succès qu'il a de mérite. Vous savez que, selon La Fontaine,

Tout faiseur de journal doit tribut au malin.

Il serait beau qu'il ne crût jamais avoir besoin de cette ressource, et en effet il est trop au-dessus d'elle. Je ne vous reverrai plus ni l'un ni l'autre; mon grand âge et mes maladies continuelles ouvrent mon tombeau, etc.

9944. — A MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONDÉ.

1<sup>er</sup> février.

Monseigneur, l'autre grand Condé n'aurait peut-être jamais daigné entrer avec tant de bonté dans les intérêts de ses vassaux. Je me mets avec eux aux pieds de Votre Altesse sérénissime. La lettre dont elle m'honore, et la réponse de monsieur le contrôleur général, suffiront pour faire fleurir la colonie. Elle était bien digne d'être protégée par vos bontés, car elle a été fondée à coups de fusil. Ce fut d'abord en 1770 qu'une partie des habitants de Genève<sup>2</sup>, chassée par l'autre dans un combat sanglant, vint se réfugier dans votre province. Il suffira qu'on sache qu'elle a trouvé en vous un protecteur, pour qu'elle soit ménagée par tous les préposés aux recettes du roi.

Je suis, avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance, etc.

9945. — DE M. HENNIN<sup>3</sup>.

A Genève, le 1<sup>er</sup> février 1777.

Je cherche en vain depuis mon retour, monsieur, un moment pour avoir l'honneur de vous voir et vous rendre compte du peu que j'ai fait pour

1. *Les Annales politiques.*

2. Voyez les lettres des 16, 19, 21 février et 30 mars 1770.

3. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.

répondre à vos vœux. J'espérais le trouver aujourd'hui; mais un rhume me retient. Si vous l'agréez, je remettrai cette partie à jeudi prochain, et, pour ne pas être contrarié par les portes <sup>1</sup>, je vous demanderai à dîner. M<sup>me</sup> Henin se fait une fête d'être du voyage, ainsi que son amie l'Arcadienne, que vous connaissez.

Il n'y avait point de nouvelles essentielles à Versailles quand je l'ai quitté. Ici, la manie d'être législateur renverse toutes les têtes. Qu'il est fâcheux de ne pouvoir pas rire, comme on le voudrait, de ces Lycurgues d'une nouvelle espèce.

J'ai l'honneur d'être, etc.

9946. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 février.

Mon cher ange, votre lettre du 27 de janvier me prouve que votre providence bienfaisante a toujours les yeux ouverts sur mes misères. Je n'ai point reçu de vers de M. Sélis<sup>2</sup> dont vous me parlez, ni de lettre de M. l'abbé Pezzana<sup>3</sup>, ni d'estampe de la part du graveur Henriquez. J'ai reçu seulement, par un libraire de Genève, la nouvelle édition de l'*Arioste*, et j'en ai remercié M. l'abbé Pezzana par une lettre adressée à l'hôtel garni nommé *l'Île d'Amour*, où il demeurait, il y a plusieurs mois, lorsqu'il m'écrivit.

Vous croyez, vous et M. de Thibouville, que je ne vous ai invités qu'à un petit souper de trois services<sup>4</sup>; il faut que je vous avoue que j'en prépare un autre de cinq<sup>5</sup>. Le rôti est déjà à la broche, mais le menu m'embarrasse. Je crains bien de n'être qu'un vieux cuisinier dont le goût est absolument dépravé. Vous êtes le plus indulgent des convives; mais il y a tant de gens qui

1. Les portes de Genève se fermaient de bonne heure.

2. Sélis avait publié *Épîtres en vers sur différents sujets*, 1776, in-8°.

3. Le 18 juillet 1776, l'abbé Pezzana avait écrit à Voltaire une lettre à laquelle celui-ci répondit le 30 juillet; voyez page 63. Il s'agit ici d'une nouvelle lettre de cet abbé, qui avait dédié à Voltaire une édition de l'*Arioste*, en sept volumes in-12, faite à Paris. Voici quelle en est la dédicace :

Summo Musarum sacerdoti  
Voltaire,  
Universæ litteratorum reipublicæ  
Facile principi,  
Ut centum post hiemes  
Jucundam agat senectutem,  
Nec cithara carentem.

4. La tragédie d'*Irène*, qui devait d'abord n'être qu'en trois actes; voyez la lettre 9926.

5. *Agathocle*.



s'empresstent à vous donner à souper, j'ai tant de rivaux qui me traiteront de gargotier, que je tremble de vous donner mes deux repas. Je vois évidemment qu'il faut remettre cette partie à une saison plus favorable. Il suffirait qu'il y eût un ragoût manqué, pour que tout le monde, jusqu'aux valets de l'auberge, me traitât de vieil empoisonneur. Il viendra peut-être un temps où l'on aura plus d'indulgence. Il faut d'ailleurs que je présente quelques rafraîchissements <sup>1</sup> à six juifs, et à leur aumônier, M. l'abbé Guénée, qui me paraissent un peu échauffés, et qui tirent la langue d'un pied de long.

Il résulte de tout cela, mon cher ange, que je ne pourrai vous rien envoyer qu'au mois de mars. Vous me pardonnerez sans doute, quand vous saurez le triste état où je suis. Ma colonie me prend presque tout mon temps. Des débiteurs très-grands seigneurs, comme MM. les ducs de Bouillon et de Richelieu, et M. le duc de Wurtemberg, m'ont manqué tous à la fois, et me laissent dans l'impossibilité de continuer ma fondation. Il n'y a pas jusqu'à un fermier général qui ne me laisse sans secours. Ils disent tous que j'ai vécu trop longtemps pour être payé; ils me regardent comme un homme mort; et ce qui me paraît très désagréable, c'est qu'ils auront bientôt raison. Or jugez si, dans de telles circonstances, je puis hasarder de vous donner à souper, surtout quand je suis presque sûr de vous faire une chère détestable.

Vous me parlez de M<sup>me</sup> du Deffant; vous sentez bien que la multitude énorme des fardeaux dont j'ai chargé ma faiblesse, et des embarras dont je suis environné, ne me permet guère d'agacer les jeunes dames de Paris : *Sufficit diei malitia sua* <sup>2</sup>. Songez que j'ai presque autant de maladies que d'années, et presque autant de chagrins et d'occupations inquiétantes que de maladies. Ayez donc un peu pitié de moi, mon très-cher ange; portez-vous bien, réjouissez-vous, et aimez-moi : vous ferez toujours ma consolation.

9947. — A. M. HENNIN.

A Ferney, 5 février.

Le vieux malade compte bien d'avoir l'honneur d'entendre demain M. Hennin; mais il n'aura pas celui de lui parler, car

1. *Le Vieillard du mont Caucase*, etc.; ouvrage qu'il intitula depuis *Un Chrétien contre six Juifs*; voyez tome XXIX, page 499.

2. Matthieu, vi, 34.

il a une extinction de voix et extinction de tout, excepté des sentiments d'attachement et de respect avec lesquels il a l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. V.

9948. — A M. DE POMARET.

A Ferney, 7 février.

Le vieillard qui va bientôt finir sa carrière, monsieur, a encore assez de vie pour être très-touché de votre souvenir, ainsi que de votre mérite et de tous vos sentiments. Mon état ne m'ayant pas permis, depuis quelque temps, de cultiver le peu d'amis qui me restaient à Paris, je ne sais rien de ce qui s'y passe. Je vois seulement que le nombre des hommes d'État éclairés et tolérants augmente tous les jours, qu'on adoucit partout dans le commerce de la vie des lois trop sévères, qu'on souffre ou qu'on autorise les mariages entre les personnes de l'ancienne secte et de la nouvelle <sup>1</sup>. Je me réjouis avec vous de ce progrès de la raison, et j'en remercie le Dieu de toutes les sectes et de tous les êtres.

9949. — A M. LE COMTE DE LAMBERG <sup>2</sup>.

7 février.

Monsieur, un vieillard de quatre-vingt-trois ans, qui sera bientôt délivré des souffrances de toute espèce auxquelles il faut se soumettre dans cette vie, et qui conserve encore un peu de goût pour tout ce qui peut éclairer l'esprit et lui plaire, est très-consolé par l'honneur que vous lui avez fait en lui envoyant vos amusantes observations.

Mon état très-douloureux ne me permet pas de vous remercier avec la même gaieté que vous écrivez ; si les maladies qui me persécutent me donnaient un peu de relâche, j'aurais la consolation de m'entretenir avec un très-aimable *mondain* de tous les personnages que j'ai connus, et dont il parle si judicieusement dans son livre. La colonie du vieux malade de

1. Entre les catholiques et les protestants.

2. Maximilien-Joseph de Lamberg, né à Brunn en 1730, mort le 23 juin 1792, auteur de plusieurs ouvrages français, et, entre autres, du *Mémorial d'un mondain*, 1775, in-8° ; 1776, deux volumes in-8°.



Ferney est aussi malade que lui ; il faudrait un homme tel que vous pour lui rendre la vie.

. . . . . Pendent opera interrupta, minæque  
Murorum *tenués*, æquataque *mœnia fimo* <sup>1</sup>.

Le fondateur, entouré de ruines et de maux, vous présente, monsieur, ses très-humbles respects.

9950. — A M. HENRIQUEZ,

GRAVEUR.

A Ferney, 7 février.

Vous avez, monsieur, parmi vos chefs-d'œuvre de gravure, envoyé à un vieillard de quatre-vingt-trois ans, très-malade, son portrait, qui n'était pas digne de vos grands talents. Les trois autres estampes <sup>2</sup> dont vous l'avez gratifié méritaient un burin tel que le vôtre. Je suis honteux de me trouver dans une si bonne compagnie ; mais je n'en suis que plus reconnaissant. L'état de ma santé m'approche du terme où il ne restera plus de moi que votre estampe. Pardonnez aux maladies qui m'accablent, si l'expression de mes remerciements est si courte et si faible.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc.

9951. — DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Pétersbourg, 28 janvier-8 février.

Monsieur, j'ai lu cet hiver deux traductions russes nouvellement faites, l'une du Tasse, et l'autre d'Homère. On les dit très-bonnes ; mais j'avoue que votre lettre du 24 janvier <sup>3</sup>, que je viens de recevoir, m'a fait plus de plaisir que le Tasse et Homère. La gaieté et la vivacité qui y règnent me font espérer que votre maladie n'aura aucune suite, et que vous passerez très-lestement au delà des cent ans.

Votre souvenir m'est toujours aussi flatteur qu'agréable ; mes sentiments pour vous sont toujours invariables.

1. Virgile, *Æn.*, IV, 88.

2. C'étaient les portraits de MM. de Montesquieu, d'Alembert et Diderot. (K.)

3. Lettre 9940.

9952. — A M. DE MIRBECK<sup>1</sup>.

10 février.

Vous défendez, monsieur, toutes les causes auxquelles je m'intéresse. Je me joins à tous ceux qui achètent, vendent, et mettent en œuvre des cuirs. J'ai établi des tanneries dans ma petite colonie, au bout du royaume, dans un coin de terre réputé étranger par un édit du roi ; et l'on nous y persécute, on nous y ruine, comme si nous étions Français. Ni les grandes Alpes ni le mont Jura ne peuvent nous servir de barrière. Les commis sont comme les vautours de nos montagnes : ils volent au-dessus des roches et des précipices, pour venir manger nos volailles.

Je vous remercie bien sensiblement du soin que vous prenez de leur rogner le bec et les ongles. Les malheureux habitants dont je suis entouré n'ont la permission de vivre qu'à de bien tristes conditions. Je vois à ma droite douze mille pères de famille, esclaves de vingt prêtres ; et à ma gauche, une foule d'artistes écrasés par des commis. Puissent votre éloquence et votre raison supérieure briser tant d'odieuses chaînes!

Agréez, monsieur, les sincères compliments et la reconnaissance d'un vieillard qui cessera bientôt d'être témoin des injustices de ce monde.

9953. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 10 février.

Il vaut mieux que vous ayez terminé vous-même votre affaire avec le duc de Wurtemberg, que s'il avait fallu recourir à mon assistance. Je jouis de peu de crédit à cette cour, et Son Altesse sérénissime, surchargée de dettes, a une fluxion d'oreilles qui l'assourdit toutes les fois qu'elle entend le mot *payez*; et, prononcé par ma bouche, ce mot lui répugnerait encore plus que par celle d'un autre. Il était réservé à votre éloquence victorieuse d'amollir le cœur de bronze dudit duc, et de le persuader à délier en votre faveur les cordons de sa bourse. Je vous félicite d'avoir cet embarras de moins, et je me réjouirai si j'apprends que tous vos sujets de chagrins sont dissipés.

1. Sur un mémoire qu'il avait composé pour la liberté du commerce des cuirs, et contre les tyrannies qui le ruinent. — Voyez lettre 9934.



L'âge où vous êtes devrait rendre votre personne sacrée et inviolable. Je m'indigne, je me mets en colère contre les malheureux qui empoisonnent la fin de vos jours. Je me suis dit souvent : Comment se peut-il que ce Voltaire, qui fait l'honneur de la France et de son siècle, soit né dans une patrie assez ingrate pour souffrir qu'on le persécute ? Quel découragement pour la race future ! où sera le Français qui voudra désormais vouer ses talents à la gloire d'une nation qui méconnaît les grands hommes qu'elle produit, et qui les punit au lieu de les récompenser ?

Le mérite persécuté me touche, et je vole à son secours, fût-ce jusqu'au bout du monde.

S'il faut renoncer à revoir l'immortel Voltaire, du moins pourrai-je m'entretenir cet été avec le sage Anaxagore<sup>1</sup>. Nous philosopherons ensemble ; votre nom sera mêlé dans tous nos entretiens, et nous gémirons du triste destin des hommes qui, par faiblesse ou par stupidité, retombent dans le fanatisme.

Deux dominicains qui ont le roi d'Espagne<sup>2</sup> à leurs pieds disposent de tout le royaume : leur faux zèle sanguinaire a rétabli dans toute sa splendeur cette Inquisition que M. d'Aranda avait si sagement abolie. Selon que le monde va, les superstitieux l'emportent sur les philosophes, parce que le gros des hommes n'a l'esprit ni cultivé, ni juste, ni géométrique. Le peuple sait qu'avec des présents on apaise ceux qu'on a offensés ; il croit qu'il en est de même à l'égard de la Divinité, et qu'en lui donnant à flairer la fumée qui s'élève d'un bûcher où l'on brûle un hérétique, c'est un moyen infailible de lui plaire. Ajoutez à cela des cérémonies, des déclamations de moines, les applaudissements des amis, et la dévotion stupide de la multitude, vous trouverez qu'il n'est pas surprenant que les Espagnols aveuglés aient encore de l'attachement pour ce culte digne des anthropophages.

Les philosophes pouvaient prospérer chez les Grecs et chez les Romains, parce que la religion des gentils n'avait point de dogmes ; mais les dogmes de notre *inf...* gâtent tout. Les auteurs sont obligés d'écrire avec une circonspection gênante pour la vérité. La prêtraille venge la moindre égratignure que souffre l'orthodoxie ; l'on n'ose montrer la vérité à découvert ; et les tyrans des âmes veulent que les idées des citoyens soient toutes moulées dans le même moule.

Vous aurez toutefois eu l'avantage de surpasser tous vos prédécesseurs dans le noble héroïsme avec lequel vous avez combattu l'erreur. Et de même qu'on ne reproche pas au fameux Boerhaave de n'avoir pas détruit la fièvre chaude, ni l'étiisie, ni le haut-mal, mais qu'il s'est borné à guérir de son temps quelques-uns de ses contemporains ; aussi peu pourra-t-on reprocher au savant médecin des âmes de Ferney de n'avoir pu détruire la superstition ni le fanatisme, et de n'avoir appliqué son remède qu'à ceux qui étaient guérissables.

Mon individu, qui s'est mis à son régime, le bénit mille fois en lui

1. D'Alembert. Il dut, pour des raisons de santé, renoncer à venir à Berlin.

2. Charles III, qui régna de 1759 à 1788.

souhaitant longue vie et prospérité : c'est dans ces sentiments que le solitaire de Sans-Souci salue le patriarche des incrédules <sup>1</sup>. *Vale*.

FÉDÉRIC.

1. Voici ce que le roi de Prusse écrivait à d'Alembert sur Voltaire, en 1777 et 1780 :

« 25 janvier 1777.

« Messieurs vos conseillers au parlement seront bien gens à protéger l'Inquisition ; le zèle qui les anime contre Voltaire me paraît fort suspect : ce pourrait bien être la suite du ressentiment qu'ils lui conservent d'avoir célébré en beaux vers leur expulsion : ils devraient rougir de honte. Quel honneur ont-ils à persécuter un pauvre vieillard qui est au bord de sa tombe? Et, à bien examiner la chose, Voltaire n'a fait que recueillir les sentiments de quelques Anglais et leurs critiques de la *Bible* ; lui-même il gémit de leur audace, et il paraît n'avoir fait cet ouvrage que dans le dessein qu'on le réfute. On a tant dit de choses dans ce siècle contre la religion ! Ses *Commentaires sur la Bible* sont moins forts qu'une infinité d'autres ouvrages qui font crouler tout l'édifice, en sorte qu'on a de la peine à le relever. Mais il est plus aisé de condamner un livre à être brûlé que de le réfuter. Si l'on parlait sérieusement en France de mes chapelains, on rirait au nez de mon ministre ; tant ma réputation est mal établie en fait d'orthodoxie ! Cependant Voltaire me fait de la peine, son abattement perce dans ses lettres. Il faut qu'on le chicane sur ses établissements de Ferney. Il ajoute qu'il a perdu un procès, qu'il est ruiné, et qu'il terminera ses vieux jours dans la misère. C'est l'énigme du Sphinx ; il faudrait un autre OEdipe pour l'expliquer.

« Tout ce qui arrive à Voltaire me fait venir une réflexion, assez vraie malheureusement, qu'on fait souvent des vœux inconsidérés en souhaitant une longue vie à ses amis. Si Pompée était mort à Tarente, où il fut attaqué d'une fièvre chaude violente, il aurait été enterré avec toute sa réputation, et n'aurait pas vu périr sa république. Si le fameux Swift était mort à temps, ses domestiques ne l'auraient pas montré pour de l'argent lorsqu'il devint imbécile. Si Voltaire était mort l'année passée, il n'aurait pas essuyé tous les chagrins dont il se plaint si amèrement. Laissons donc agir les vagues destinées, et, sans nous embarrasser de la durée de notre course, contentons-nous de souhaiter qu'elle soit heureuse. »

« 22 juin 1780.

« Pour Voltaire, je vous garantis qu'il n'est plus en purgatoire ; après le service public pour le repos de son âme, célébré dans l'église catholique de Berlin, le Virgile français doit être maintenant resplendissant de gloire ; la haine théologique ne saurait l'empêcher de se promener dans les champs Élysées en compagnie de Socrate, d'Homère, de Virgile, de Lucrèce. Appuyé d'un côté sur l'épaule de Bayle, de l'autre sur celle de Montaigne, et jetant un coup d'œil au loin, il verra les papes, les cardinaux, les persécuteurs, les fanatiques, souffrir dans le Tartare les peines des Ixion, des Tantale, des Prométhée, et de tous les fameux criminels de l'antiquité. Si les clefs du purgatoire eussent été uniquement entre les mains de vos évêques français, toute espérance pour Voltaire aurait été perdue ; mais, par le moyen du passe-partout que nous ont fourni les messes pour le repos des âmes, la serrure s'est ouverte, et il en est sorti, en dépit de Beaumont, des Pompignan, et de toute leur séquelle.

« Vous me faites plaisir de m'informer de l'édition nouvelle qu'on prépare des *OEuvres de Voltaire* \* : il serait à souhaiter que les éditeurs élaguassent ces sor-

\* L'édition des œuvres de Voltaire qu'on préparait alors était celle de Kehl.



9954. — A M. CHRISTIN.

10 février.

Mon cher ami, je doute fort que M. Turgot ait dit : *Il ne connaît pas ses forces*. Cet homme sage sait trop bien quelle est ma faiblesse : il n'a que trop éprouvé que la plus grande réputation est écrasée par le pouvoir. M. le prince de Montbarey rapportera l'affaire au conseil. Vous savez comme il pense; et vous n'ignorez pas que le conseil a proscrit toutes ces pièces extrajudiciaires dont le public était inondé. J'ai été cruellement désigné dans le factum de votre adverse partie, et je sais qu'on a proposé de décréter l'auteur du *Curé* <sup>1</sup>. M. le prince de Montbarey ne pardonnera pas à un homme qui, sans être autorisé, se déclarera imprudemment contre lui. Je crois qu'il ne faut point sortir du port dans un temps d'orage.

Je vous embrasse de tout mon cœur, avec autant d'amitié que de tristesse.

9955. — A M. D'ALEMBERT.

15 février.

Mon cher et grand philosophe, vous avez déchiré mon vieux cœur en m'apprenant <sup>2</sup> que je m'étais trompé sur l'Espagne. Je l'avais crue raisonnable; mais je vois bien qu'il faut attendre encore trois ou quatre cents ans. Je présume qu'en attendant cette époque, on pourra bien être aussi sage à Versailles qu'à Buen-Retiro. Il faudra bien qu'un jour les honnêtes gens gagnent leur cause; mais, avant que ce beau jour arrive, que de dégoûts

ties trop fréquentes sur les Nonotte, les Patouillet, et d'autres insectes de la littérature dont les noms ne méritent pas de se trouver placés à côté de tant de morceaux inimitables, qui, dignes de la postérité, dureront autant, et plus peut-être, que la monarchie française. Les écrits de Virgile, d'Horace et de Cicéron, ont vu détruire le Capitole, Rome même; ils subsistent, on les traduit dans toutes les langues, et ils resteront, tant qu'il y aura dans le monde des hommes qui pensent, qui lisent, et qui aiment à s'instruire. Les ouvrages de Voltaire auront la même destinée; je lui fais tous les matins ma prière; je lui dis : Divin Voltaire, *ora pro nobis*.

« P. S. J'ai oublié de vous répondre touchant le buste de Voltaire. N'insultons pas à sa patrie en lui donnant un habillement qui le ferait méconnaître; Voltaire pensait en Grec, mais il était Français. Ne défigurons pas nos contemporains, en leur donnant les livrées d'une nation maintenant avilie et dégradée sous la tyrannie des Turcs leurs vainqueurs. »

1. C'est-à-dire Voltaire lui-même, auteur de *la Voix du Curé*; voyez tome XXVIII, page 567.

2. Voyez lettre 9923.

il faudra essayer! que de sourdes persécutions, sans compter les chevaliers de La Barre, dont on fera des auto-da-fé de temps en temps!

On n'est point en état de lire le Pascal-Condor... <sup>1</sup> à Madrid; mais il y a encore bien des gens dignes de le lire à Paris, et même en province : voilà ma consolation. Il serait bon qu'il y en eût une édition un peu plus répandue. Je me flatte qu'à la fin le journal de M. de La Harpe <sup>2</sup> aura la faveur qu'il doit avoir : c'est le seul de tous les journaux où l'on trouve du goût et de la raison; mais ne fera-t-on pas quelque jour justice des comètes qui forment une terre avec une échancrure du soleil, des enfants qui se font avec des molécules organiques, des Alpes et des Apennins qui s'élèvent par un coup de mer? Je ne vois partout que du charlatanisme. Votre prédécesseur, l'abbé d'Olivet, disait toujours, quand il voyait de tels livres : Cela ne fait mal à personne. Je ne suis point de son avis : cela fait grand mal; car ces lectures rendent l'esprit faux, et donnent de l'humeur au petit nombre de ceux qui n'aiment que le vrai.

Adieu, mon cher ami; quand vous irez voir des rois <sup>3</sup>, n'oubliez pas, en passant, le vieux chat-huant, qui se meurt dans son trou au milieu des neiges.

9956. — A M. PANCKOUCKE.

15 février.

Oui, oui, je ferai tout ce qu'il vous plaira, car vous m'avez gagné le cœur, et je suis toujours amoureux de M<sup>me</sup> Suard <sup>4</sup> votre sœur (si je suis en vie, s'entend; car je ne répons de rien). Tant qu'il me restera un peu de force et un peu d'huile, je suis à votre service.

Il me paraît que le journal de M. de La Harpe reprend beaucoup de faveur auprès des honnêtes gens et de ceux qui ont du goût. Ils dirigent, à la longue, le jugement des autres; et, en tout genre, la *Phèdre* de Racine anéantit la *Phèdre* de Pradon. Si votre débit n'est pas aussi considérable qu'il devrait l'être, n'imputez point ce désagrément passager au prétendu mécontentement du public, fâché de voir M. de La Harpe succéder à

1. *Éloge et Pensées de Pascal*; voyez lettre 9929.

2. Le *Journal de politique et de littérature* entrepris par Panckoucke, qui en avait confié la rédaction à La Harpe pour la partie littéraire.

3. Il était question d'un voyage de d'Alembert à Berlin; voyez lettre 9953.

4. A qui est adressée la lettre 9416.



son ennemi <sup>1</sup>. Le public se soucie peu des querelles des gens de lettres; on se borne à s'en amuser et à en rire pour son argent. La véritable raison qui fait que vous vendez moins votre très-bon journal, c'est que vous avez quarante ou cinquante concurrents. S'il n'y avait qu'un pâtissier dans Paris, il ferait une fortune immense : quand il y en a mille, les profits se partagent.

Je n'ai point reçu le *Tristram Shandy* <sup>2</sup> en français, ni le livre *De l'Homme* <sup>3</sup> dont vous me parlez. On est en état de travailler aux extraits dont M. de La Harpe ne voudra pas se charger. Tout ce qu'on demande, c'est d'être entièrement ignoré, et que M. de La Harpe soit content de ce travail, qui n'est entrepris que pour le soulager, parce qu'on sait bien qu'il a d'autres occupations. On le prie de vouloir bien se donner la peine de corriger tout ce qui ne paraîtra pas convenable. Deux traits de plume peuvent adoucir l'article où l'on donne la préférence à *la Félicité publique* sur *l'Esprit des lois*, quoiqu'on soit persuadé que le fameux ouvrage de Montesquieu n'est que de *l'esprit sur les lois*, comme l'a très-bien dit M<sup>me</sup> du Deffant.

9957. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 février.

Vous êtes bien bon, mon cher ange; mais je vous jure, encore une fois <sup>4</sup>, que je n'ai point entendu parler de M. Sélis. J'ai fait la revue de tous mes papiers, je n'ai trouvé ni vers ni prose de sa part. Quant à M. l'abbé Pezzana, c'est moi qui lui ai écrit, encore une fois <sup>5</sup>, à *l'Île d'Amour*. Je ne savais pas qu'il y eût une aussi jolie auberge dans Paris.

Il est vrai que quelquefois mon grand âge, mes maladies, les chagrins dont on m'accable, et les travaux qui me consolent, m'empêchent de répondre à de fatigantes lettres d'inconnus; mais ce n'est point ici le cas de M. Sélis et de M. Pezzana.

S'il y a quelqu'un à qui on puisse reprocher de ne point écrire, c'est M<sup>me</sup> Papillon-philosophe. Je comptais sur elle, je me flattais de l'honneur de son amitié; j'imaginai même qu'elle

1. Linguet. (K.)

2. Il le reçut peu après; car le *Journal de politique et de littérature* du 25 avril contient, sur *la vie et les opinions de Tristram Shandy*, traduites par Frenais, un article qu'on peut voir tome XXX.

3. Voyez aussi, tome XXX, l'article de Voltaire sur cet ouvrage de Marat.

4. Il l'avait déjà dit dans la lettre 9946.

5. Voyez aussi lettre 9946.

pourrait dire un mot à M. de Richelieu, et employer son éloquence auprès du ministère pour ma petite colonie. Je n'ai eu d'elle aucune nouvelle, et je n'ai personne dont je puisse implorer le secours. Paris est devenu pour moi une ville aussi étrangère que Pékin. Il est vrai qu'on écrit également contre moi dans ces deux villes. Les jésuites missionnaires qui sont encore à la Chine, et qui prennent hardiment le nom de jésuites dans ce seul endroit du monde, me tympanisent un peu dans leurs *Lettres édifiantes*, et j'ai toujours à combattre, dans Paris, l'illustre famille des Fréron, celle des Clément, et celle des dévots. Les anciens ennemis de M. de Richelieu, assez mal instruits pour me croire son favori, me punissent des bontés qu'ils lui supposent pour moi.

Mon cher ange, j'ai cru trouver le repos dans la solitude : il n'est nulle part pour les hommes qui ont eu le malheur de se consacrer au public, en quelque genre que ce puisse être. Il n'y a qu'un moyen pour obtenir la paix de l'âme, c'est de mourir. Il est bien triste, mon cher ange, de finir sa vie loin de vous. Votre amitié me soutient un peu dans mes derniers jours ; j'abandonnerai sans regret tout le reste. J'oublierai surtout les plates et ridicules misères dont toute la littérature est infectée aujourd'hui. Adieu, mon cher ange, mon consolateur.

9958. — DE M. LE MARQUIS DE CONDORCET <sup>1</sup>.

17 février.

Mon cher et illustre maître, je vous envoie ce petit éloge de Leseur que vous avez paru désirer ; mais c'est par pure obéissance que je vous présente une pareille misère.

Vous recevrez aussi un exemplaire des remontrances du parlement contre M. Turgot. Vous n'avez pas besoin de cette pièce pour connaître la turpitude de ces messieurs ; mais elle est assez curieuse par son absurdité pour que vous soyez bien aise de la lire.

Nous n'avons rien ici de nouveau. Nos sottises et notre honte vont toujours croissant : le Genevois <sup>2</sup> emprunte de tous côtés ; le garde des sceaux empêche le plus qu'il peut d'imprimer des choses raisonnables ; M. de Maurepas se joint à eux deux pour corrompre le roi le plus qu'il est en eux, et ils tâchent de ne lui épargner aucun des vices dont sa constitution le rend susceptible.

1. *Oeuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup> ; Paris, 1847.

2. Necker.



Le cardinal de La Roche-Aymon va mourir : c'est un fripon et un hypocrite de moins. Il sera remplacé par l'évêque d'Autun, qui est un homme honnête et si peu fait pour le reste du ministère que je regarderai comme un miracle s'il peut y rester.

M. de Saint-Germain et l'archevêque ont voulu établir une communauté d'ex-jésuites ; la troisième chambre des enquêtes ne l'a point voulu, et l'a emporté.

Toute la canaille qui nous domine se fait une guerre sourde : elle ne tardera pas à éclater, mais qu'importe ? Le peuple payera toujours les frais de la guerre.

Adieu, je vous embrasse et vous aime bien tendrement. M<sup>me</sup> Suard vous remercie de la lettre charmante que vous lui avez écrite, et je dois vous en remercier encore plus. Je serais glorieux de tout ce que vous daignez dire de moi, si je ne croyais que votre amitié et mon zèle pour la bonne cause exagèrent à vos yeux le peu que je vauz.

9959. — A M. M\*\*\*.

A Ferney, 25 février.

Quoique je sois bien vieux et bien malade, monsieur, je n'ai pas absolument perdu la mémoire. Je me souviens qu'il y a environ quinze ans M. Thieriot m'envoya une brochure intitulée *Anecdotes sur Fréron* <sup>1</sup>. Il me manda que plusieurs personnes l'attribuaient à M. de La Harpe. Il se peut qu'avant de l'avoir examiné, j'aie cru et j'aie mandé que cet ouvrage était très-véridique, et qu'il était de l'auteur à qui on l'attribuait. Mais je reconnus bientôt que cet ouvrage ne pouvait être ni de M. de La Harpe, ni d'aucun homme de lettres. Il n'y est principalement question que de marchés avec des colporteurs et des libraires, de querelles et de procès sur les objets les plus bas. Le style est digne du sujet qu'il traite.

M. l'abbé de La Porte, dont il est fort question dans cet ouvrage, et M. de Marmontel, dont il est aussi parlé, peuvent être consultés sur la vérité des faits énoncés dans la brochure. Il y était dit que le libraire Lambert avait un mémoire manuscrit concernant tout ce qu'on reprochait alors à Fréron.

Voilà, je crois, tous les éclaircissements que je puis vous donner. Si jamais je retrouve un exemplaire de cette brochure, vous verrez si elle est véridique ou non ; mais vous verrez bien plus évidemment qu'elle n'est pas d'un homme de lettres. Je

1. Voyez ces *Anecdotes*, tome XXIV, page 181.

me souviens qu'il était parlé, à la fin de l'ouvrage, d'un procès pour des paires de souliers. Toutes ces pauvretés-là ne passent pas la cheville du pied.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

9959 bis. — DE M. LEKAIN,

A M. RIEUX <sup>1</sup>.

Paris, ce 25 février 1777.

Monsieur, suivant l'espoir que vous m'aviez donné, j'espérais recevoir l'édition de M. de Voltaire vers le mois d'octobre dernier, et il y a toute apparence que je passerai mon carême sans en entendre parler; je ne prévois qu'une seule chose qui ait pu vous empêcher de me rendre ce petit service dans son temps, c'est le dérangement de votre santé, et si mon pressentiment est fondé, je vous demande en grâce de m'en donner des nouvelles; il y a déjà quelque temps que je n'en ai reçu de Ferney, mais selon celles qui me parviennent quelquefois par M. d'Argental, je suis instruit que tout le monde se porte bien, et que, même, le patron travaille à nos plaisirs, tandis que quelques grimaux le déchirent à Paris et que les plus grands seigneurs du royaume lui font banqueroute. Il craint que sa colonie n'en souffre, et il a bien raison; je m'écrierai toujours en pensant à lui : *Quel homme ! Quel homme !* Et combien sa nation est peu digne de lui ! Je dois vous prévenir, monsieur, que l'adresse que j'ai eu l'honneur de vous donner pour me faire parvenir l'édition en question ne peut plus avoir lieu, parce que M. Couvet a vendu son intérêt dans la ferme des postes; je vous supplie donc d'avoir la complaisance de la mettre tout uniment à mon adresse; elle restera à la chambre syndicale, et j'ai promesse de l'inspecteur de police qui en a le département d'obtenir l'ordre de me la faire remettre. Permettez-moi de vous réitérer tous mes remerciements et de vous assurer de la plus respectueuse reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être bien sincèrement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LEKAIN.

9960. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU <sup>2</sup>.

A Ferney, 26 février.

J'ai reçu, monseigneur, votre petit billet, qui est une espèce de lettre de change sur M. Marion. Ni lui ni l'abbé Mignot ne

1. Inédite. — Communiquée par M. Alexandre Lombard, ancien banquier à Genève. L'adresse est ainsi libellée : « A monsieur, monsieur Rieux, en sa maison de Ferney, pays de Gex, près le château de M. de Voltaire, à Ferney, pays de Gex. »

2. Éditeurs, de Cayrol et François.



m'ont écrit; mais vos quatre lignes me suffisent. Plût à Dieu que M. le duc de Wurtemberg et M. le duc de Bouillon m'en écrivissent autant! Je suis pénétré de votre bonne action, et de la grâce que vous y mettez. Vous ne sauriez croire quel bien vous me faites en versant ce baume sur mes blessures. Je trouve que ma destinée est réformée à la suite de la vôtre; j'ai un procès bien triste, tandis que vous en avez un bien exécrationnel. Mais je suis toujours plus sûr du vôtre que du mien. Il me paraît impossible qu'on ne vous rende pas à la fin la justice qu'on vous doit. L'affaire est trop criante, et la vérité en est trop palpable. Je ne crois pas qu'il y ait eu un pareil procès depuis celui de la faussaire de Robert d'Artois. On dit que parmi les épines du barreau vous avez conservé toute votre gaieté, comme toute la noblesse et la hauteur de votre âme; je n'en suis point surpris: vous serez toujours supérieur aux autres hommes. Conservez, je vous en supplie, vos bontés à un vieux serviteur qui vous sera attaché jusqu'à son dernier moment avec le plus tendre respect.

9961. — A M. D'ALEMBERT.

26 février.

Voici, mon sage maître, la lettre ostensible<sup>1</sup>, écrite à qui vous voudrez. Je me meurs de maladie et de chagrin. On n'est pas plus maître de chasser le chagrin que la fièvre. Ménagez votre santé. Dites avec Horace :

*Gratia, fama, valetudo, contingit abunde*<sup>2</sup>.

Pour moi, je suis persécuté sur la fin de ma vie comme dans ma jeunesse. On dit que c'est le sort des gens de lettres. Cela est-il vrai? Mon sort est de vous aimer tant que je vivrai.

RATON.

9962. — DU CARDINAL DE BERNIS.

Rome, le 26 février.

Votre jeune huguenot, M. Labat<sup>3</sup>, m'a remis, mon cher confrère, la lettre dont vous m'avez honoré le 27 septembre de l'année dernière<sup>4</sup>. Je ne

1. C'est la lettre 9959.

2. Horace, livre I, épître IV, vers 10.

3. Probablement fils ou parent de celui dont il est parlé dans la lettre 9831.

4. Lettre 9851.

doute pas que ce jeune homme ne soit homme d'esprit, puisque vous vous y intéressez. Il dina hier chez moi. Je ferai toujours honneur à vos recommandations. Je ne vous ai pas cru mort, vous donnez assez souvent de bons signes de vie; mais j'ai cru que vous m'aimiez moins, puisque vous m'aviez retranché ces petites lettres qui de temps en temps me font voir que le goût et les grâces ne sont pas totalement perdus pour nous, et que vous luttez heureusement contre la décadence qui nous menace depuis quelque temps. Je m'intéresse à votre conservation plus que personne, parce que je jouis plus sincèrement que personne de votre gloire. Vivez encore longtemps pour l'honneur de la France, et pour la satisfaction de vos serviteurs et de vos amis.

9963. — A M. BAILLY.

A Ferney, 27 février.

« Tradidit mundum disputationi eorum<sup>1</sup> ».

Je ne dispute point contre vous, je ne cherche qu'à m'instruire. Je suis un vieil aveugle qui vous demande le chemin. Personne n'est plus capable que vous de rectifier mes idées sur les brachmanes.

Je suis étonné qu'aucun de nos Français n'ait eu la curiosité d'apprendre à Bénarès l'ancienne langue sacrée, comme ont fait M. Holwell et M. Dow<sup>2</sup>.

1° Le livre du Shasta, écrit il y a près de cinq mille ans, n'est-il pas assez sublime pour nous laisser croire que les auteurs avaient du génie et de la science?

2° Est-il bien vrai que les brames d'aujourd'hui n'ont ni science ni génie?

3° S'ils ont dégénéré sous la tyrannie des descendants de Tamerlan, n'est-ce pas l'effet naturel de ce que nous voyons dans Rome et dans la Grèce?

4° Zoroastre et Pythagore auraient-ils fait un voyage si long pour aller les consulter, s'ils n'avaient pas eu la réputation d'être les plus éclairés des hommes?

5° Leurs trois vice-dieux ou sous-dieux, Brama, Wistnou, et Routren, le formateur, le restaurateur, l'exterminateur, ne sont-ils pas l'origine des trois Parques?

*Clotho colum retinet, Lachesis net, Atropos occat.*

1. *Ecclésiaste*, III, 11.

2. Voyez sur Holwell, tome XV, page 325; XXVIII, 138; XXIX, 125, 166; sur Dow, tome XV, page 325; XXIX, 125.



La guerre de Moïſazor et des anges rebelles contre l'Éternel n'est-elle pas évidemment le modèle de la guerre de Briarée et des autres géants contre Jupiter ?

6° N'est-il donc pas à croire que ces inventeurs avaient inventé aussi l'astronomie dans leur beau climat, puisqu'ils avaient bien plus besoin de cette astronomie pour régler leurs travaux et leurs fêtes, qu'ils n'avaient besoin de fables pour gouverner les hommes ?

7° Si c'était une nation étrangère qui eût enseigné l'Inde, ne resterait-il pas à Bénarès quelques traces de cet ancien événement ? MM. Holwell et Dow n'en ont point parlé.

8° Je conçois qu'il est possible qu'un ancien peuple ait instruit les Indiens ; mais n'est-il pas permis d'en douter, quand on n'a nulle nouvelle de cet ancien peuple ?

9° Voilà, monsieur, à peu près le précis des doutes que j'ai eus sur la philosophie des brachmanes, et que j'ai soumis à votre décision. Je vous avoue que je n'ai jamais lu le *Système* de M. de Mairan sur la chaleur interne de la terre, comparée avec celle que produit le soleil en été. J'étais seulement très-persuadé qu'il y a partout du feu.

Ignis ubique latet, naturam amplectitur omnem <sup>1</sup>.

Les artichauts et les asperges que nous avons mangés cette année au mois de janvier, au milieu des glaces et des neiges, et qui ont été produits sans qu'un seul rayon du soleil s'en soit mêlé, et sans aucun feu artificiel, me prouvaient assez que la terre possède une chaleur intrinsèque très-forte. Ce que vous en dites dans votre neuvième lettre <sup>2</sup> m'a beaucoup plus instruit que mon potager.

Vos deux livres, monsieur, sont deux trésors de la plus profonde érudition, et des conjectures les plus ingénieuses ornées d'un style véritablement éloquent, qui est toujours convenable au sujet.

Je vous remercie surtout de votre dernier volume. On me croira digne de vous avoir eu pour maître, puisque c'est à moi que vous adressez des lettres où tout le monde peut s'instruire.

1. Ce vers est de Voltaire; voyez tome XXII, page 219.

2. La neuvième des *Lettres sur l'origine des sciences et sur celle des peuples de l'Asie, adressées à M. de Voltaire par Bailly, 1777, in-8°, traite Du feu central ou de la chaleur propre et intérieure du globe.*

Agrérez la reconnaissance et la respectueuse estime de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY,  
*puer centum annorum.*

9964. — A M. DUTERTRE 1.

A Ferney, 28 février.

Dans le triste état, monsieur, de mes affaires et de ma santé, votre lettre du 21 février me console. J'espère que vos bons offices pourront à la fin me tirer de l'embarras où je suis avec la succession de M. Delaleu. Il est clair que si j'étais payé de M. le duc de Bouillon, je ne devrais plus rien à personne dans Paris. J'ai eu l'honneur de vous écrire sur cette affaire, qui m'est très-importante. Je vous ai prié de vouloir bien m'instruire si M. d'Ailly m'a conservé mon hypothèque ancienne, en transportant la dette dont M. le duc de Bouillon est tenu envers moi. Cette dette était homologuée à la chambre des comptes, et me répondait de mon paiement. M. d'Ailly l'a transférée sur le gouvernement d'Auvergne, et j'ai bien peur d'avoir perdu, par ce changement, la sûreté de ma créance.

J'avais prié mon neveu, l'abbé Mignot, de vous en parler. Votre silence sur cette affaire ne laisse pas de m'alarmer. Je vous demande en grâce de m'instruire, et de vouloir bien ordonner à votre homme d'affaires de presser toutes les démarches qui peuvent accélérer mon paiement.

Je ne profiterai plus de la bonté qu'avait M. de La Borde de me faire toucher mille écus par mois pour les dépenses de ma maison.

J'avais fondé une colonie assez florissante ; mais les malheurs qui sont arrivés coup sur coup précipitent la destruction de cet établissement. J'ai des sommes immenses à payer au mois de juin ; et des princes souverains, qui me doivent beaucoup d'argent, me laissent sans secours, de façon qu'avec un revenu considérable je suis à la veille de manquer, et menacé de mourir chargé de dettes.

Dans cet état, monsieur, je n'ai d'espérance que dans l'amitié que vous voulez bien me témoigner. Je vous prie de me la con-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.



server, et de me faire réponse touchant l'affaire de M. le duc de Bouillon. J'ai l'honneur d'être, avec la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc.

9965. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET<sup>1</sup>.

28 février.

Raton a souvent recours aux bontés et aux instructions de l'intrépide philosophe.

Connaît-il un livre intitulé *Aux Mânes de Louis XV et des grands hommes qui ont vécu sous son règne*? Sait-il quel est cet auteur qui parle de tout, et qui semble même se connaître à tout<sup>2</sup>?

On nous avait flatté que l'illustre secrétaire nous avertirait incessamment du jour et de l'heure où notre globe de verre s'en irait en fumée, et quand la comète qui produisit autrefois la terre reviendrait la détruire<sup>3</sup>. Si on a besoin de quelques montagnes élevées par le flux de la mer à deux mille toises de hauteur, j'en ai vis-à-vis mes fenêtres une douzaine à votre service. Je vous prierai de vouloir bien m'envoyer quelques molécules organiques pour me payer de mes montagnes. Il y a un libraire qui n'est point janséniste, et qui veut imprimer *Pascal*<sup>4</sup>. Voulez-vous me permettre de lui envoyer celui que je possède? Je ne peux m'en défaire qu'à condition qu'on multipliera cet excellent volume, qui n'est pas fait pour tout le monde, mais que tout le monde devrait étudier.

Le vieux Raton a bien besoin de consolations; il en cherche dans les écrits et dans l'amitié dont le plus que Pascal et plus que Fontenelle veut bien l'honorer.

9966. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

3 mars.

J'ai reçu, monseigneur, votre lettre du 19 de février; je suis toujours étonné d'écrire en 1777. Vous rafraîchissez mes faibles sens, en me disant que mon neveu d'Hornoy ou Dampierre<sup>5</sup> ne

1. *Oeuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup>; Paris, 1847.

2. C'est Gudin de La Brenellerie. Il avait envoyé son livre à Voltaire, qui apprit, par d'Argental, le nom de l'auteur et le remercia dans une lettre du 7 mars 1777.

3. Raillerie contre les idées de Buffon et celles de Bailly.

4. *L'Éloge* suivi de remarques sur les *Pensées*, par Condorcet.

5. Voyez tome XXXVIII, page 401.

s'est pas mal conduit. Je vous réponds qu'il n'est en aucune façon du parti des fanatiques; il songe même à se tirer de cette cohue.

J'ai pris vingt fois la plume pour oser dire mon avis publiquement sur les injustices que vous essayez. J'ai été retenu par la crainte de vous compromettre sans vous servir. Je ne peux pas m'imaginer qu'à la fin vous ne triomphiez pas. Plus les affaires se prolongent, et plus elles donnent le temps au public de revenir à la raison; c'est toujours mon avis.

Vous m'étonnez par vos *deux furies*<sup>1</sup>. Je voudrais bien les connaître. J'ai vu le temps où il n'y aurait pas eu deux femmes en France capables de se déclarer contre vous.

Je ne sais plus où est M<sup>me</sup> de Saint-Julien, ni ce qu'elle fait, ni ce qu'elle pense, ni où elle demeure. Elle ne m'a écrit qu'une seule fois depuis qu'elle a quitté ma retraite. Je la quitterai bientôt moi-même pour aller mourir dans mon voisinage en Suisse.

Vous savez sans doute que M. de La Borde, l'ancien valet de chambre du roi, veut faire connaître cette Suisse<sup>2</sup> à vos Parisiens, par une description qu'il en fait, accompagnée de mille estampes, pour lesquelles toute la famille royale a souscrit. Il m'avait proposé de prendre une petite maison dans ma colonie, pour être plus à portée de son ouvrage; mais il a changé d'avis: c'était une idée bien singulière pour un fermier général.

J'ose croire que la requête du jeune Lally pour faire revoir le procès de son père ne servira pas peu à rendre la saine partie du parlement plus circonspecte que jamais dans ses décisions.

Le jeune homme ne peut qu'être approuvé du public; il a de l'esprit, de la valeur, de l'opiniâtreté; il veut venger le sang de son père; le public sera pour lui. Il m'engagea, il y a trois ou quatre ans, à dire ce que je pensais de la catastrophe du général Lally, dans un de mes fatras. Le rapporteur de cette étrange procès m'écrivit que j'étais mal informé, et que toutes les procédures qu'il conserve font sa justification. On dit à présent qu'il fera imprimer toutes ces pièces, si la requête du jeune Tolendal-Lally est admise.

Cela va faire une terrible diversion à votre affaire. On me mande que monsieur le premier président est allé parler au roi, pour prévenir cette révision. Je doute en effet qu'elle soit obtenue.

1. M<sup>me</sup> de Saint-Vincent et la comtesse de Saint-Jean, son amie.

2. Les *Tableaux topographiques, pittoresques, historiques, moraux, politiques* ont été publiés de 1780 à 1788, et forment quatre volumes in-folio.



nue. La famille de Thou demanda en vain une révision pareille.

Je crains de vous écrire trop indiscretement ; je m'arrête en vous renouvelant mon tendre et inviolable respect, et les regrets qui me dévorent d'être si loin de vous.

9967. — A M. DE CHABANON.

5 mars.

Je remercie le Théocrite français, et non françois, qui va être mon successeur à l'Académie. Montaigne dit quelque part<sup>1</sup> : Croyez-vous qu'un vieillard rechigné et cacochyme se plaise beaucoup à lire Théocrite et Tibulle ? Je réponds : Oui, quand ils sont traduits par M. de Chabanon. Vous rendez un vrai service au public, en nous donnant de véritables ouvrages de littérature, dans un temps où on nous accable de sottises et de pauvretés qui rendent notre nation méprisable à toute l'Europe.

Je vous répète, du fond de mon cœur, que je vous aime autant que je vous estime. Ce sont les dernières volontés, et peut-être les dernières paroles, du vieux malade de Ferney.

9968. — DE M. LE MARQUIS DE CONDORCET<sup>2</sup>.

Ce 5 mars 1777.

Mon cher et illustre maître, l'auteur des *Mânes* est M. Gudin, qui a fait autrefois une tragédie intitulée *le Royaume en interdit*, ou *Lothaire*, dans l'intention, disait-il, de mériter l'honneur de la Bastille. Malheureusement sa mère l'obligea à retrancher les mots dont il avait fortifié sa pièce, et il eut l'humiliation de conserver sa liberté. Les mânes de Louis XV ne la lui feront point perdre. Il n'y a dit de mal que de ce que vous savez<sup>3</sup>, et les gens qui ont de la puissance ne se soucient de ce que vous savez que lorsqu'elle leur fournit un prétexte pour nuire aux gens de bien, dont ils craignent les lumières et le courage.

J'ignore absolument si la terre sera gelée, ou si elle sera réduite en poussière par le choc d'une comète ; si elle sera brûlée par une explosion du feu central, ou si elle retournera dans le sein du soleil. Il n'y a que M. le comte de Buffon et frère illuminé Bailly qui sachent toutes ces belles choses.

Quant aux montagnes, je suis fort ignorant encore sur cet objet. Il paraît

1. Livre II, chap. XII. Montaigne dit : « Pensez-vous que les vers de Catulle ou de Sappho rient à un vieillard avaricieux et rechigné, comme à un jeune homme vigoureux et ardent ? »

2. *Œuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup> ; Paris, 1847.

3. De la religion.

clair que celles qui contiennent des coquilles dont les analogues se trouvent dans la mer ont été formées par elle, mais quand et comment? Nous le saurons peut-être un jour; mais, ce qui est prouvé, c'est que la manière dont on l'a expliqué dans la grande histoire naturelle répugne un peu aux lois de l'hydrostatique.

Quant au livre dont vous me parlez <sup>1</sup>, l'auteur a donné le manuscrit aux imprimeurs de Deux-Ponts, qui ont eu la bonté de faire un petit présent à son copiste; ainsi il n'est plus le maître de cet ouvrage. Nous attendons avec impatience qu'il sorte quelque chose de dessous l'Enveloppe <sup>2</sup>. Jusqu'ici nous n'avons rien vu que quelques imitations de Montmartel. Je ne sais si les frères l'Enveloppe imiteront en tout les frères Paris, qui eurent tant de part au voyage de Bourges, en 1749. Au reste, la musique de Piccini et celle de Gluck ont excité une guerre si vive que l'on pourra bouleverser le ministère et la finance sans que les Welches s'en daignent apercevoir.

Adieu, mon cher et illustre maître, je vous embrasse. On a parlé d'un *Alexis Comnène*, d'un *Nicéphore* <sup>3</sup>. Si on ne s'est pas trompé, je me recommande à vos bontés. M. de Vaines est administrateur des postes, et vous pouvez m'envoyer des paquets sous son couvert.

9969. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 6 mars.

J'ai reçu, mon cher et illustre maître, la lettre ostensible <sup>4</sup> que je vous demandais. J'en ai fait part à M. de La Harpe, qui doit vous écrire à ce sujet, et qui est très-reconnaissant du témoignage que vous lui rendez.

Il pense pourtant, ainsi que moi, que vous pourriez dire quelque chose de plus positif en sa faveur; par exemple, qu'il était trop jeune quand ce pamphlet a paru, pour avoir eu connaissance des faits et des personnes dont on parle; que ce pamphlet n'a ni son ton ni son style, et que c'est tout au plus l'ouvrage de quelque regrattier de la littérature que maître Aliboron aura maltraité dans ses feuilles. Au reste, il paraît que ses ennemis mêmes ont reconnu sur ce point la vérité des faits, et qu'ils ont renoncé à la querelle qu'ils voulaient lui faire. Mais des ennemis acharnés (vous l'avez éprouvé plus que personne) ne disent pas toujours la vérité; il est bon d'avoir un bouclier tout prêt contre leurs mensonges.

Je suis bien persuadé, comme vous, que le Pascal-Condor (vous savez que le condor est le plus grand et le plus fort des oiseaux) vaudra beaucoup mieux que le Pascal janséniste, et qu'il est destiné à jouer le rôle le plus distingué dans les sciences et dans les lettres. Ce qui m'enchanté, c'est qu'on a cru lui faire grâce en le choisissant pour secrétaire de l'Académie

1. Le *Pascal* avec les notes de Condorcet, que Voltaire demandait l'autorisation de faire imprimer.

2. Necker.

3. C'est *Irène*.

4. Lettre 9959.



des sciences, qui est plus heureuse qu'elle ne mérite d'avoir un tel secrétaire. Celui-là ne parlera ni d'éclaboussures du soleil, ni de molécules organiques, ni des taupinières apennines. Je ris, ainsi que vous, de ces sottises, et du style ampoulé ou empoulé, dont on nous les étale; mais je ne ris pas moins d'un gros volume de lettres qui viennent de vous être adressées, et où l'on nous donne le feu central et le refroidissement de la terre comme des idées comparables au système de la gravitation <sup>1</sup>. Supplément de génie que toutes ces pauvretés; vains et ridicules efforts de quelques charlatans, qui, ne pouvant ajouter à la masse des connaissances une seule idée lumineuse et vraie, croient l'enrichir de leurs idées creuses, et nous persuader de l'existence d'un peuple qui nous a tout appris, excepté son histoire et son nom.

Adieu, mon cher maître. En lisant tout ce qui s'imprime aujourd'hui (qu'heureusement pour moi je ne lis guère), je pourrais dire, comme Pourceaugnac: « Jamais je n'ai été si soulé de sottises <sup>2</sup>. » Continuez de nous en consoler en vivant, en vous portant bien, et en écrivant. *Tuus ex animo.*

BERTRAND.

9970. — A M. GUDIN DE LA BRENELLERIE.

A Ferney, 7 mars.

J'ai reçu, monsieur, du directeur de l'imprimerie de Deux-Ponts, un livre <sup>3</sup> dont je viens de faire la lecture avec M<sup>me</sup> Denis et quelques amis. Nous admirions la multitude des connaissances de l'auteur, cette philosophie hardie à la fois et circonspecte qui règne dans l'ouvrage, et ce style si clair, si noble, si simple, si éloigné de l'affectation, de l'obscurité, de la violence, qui caractérisent aujourd'hui l'esprit du siècle. Nous disions unanimement que ce siècle aurait d'éternelles obligations à l'auteur. Nous avons craint seulement que son extrême indulgence pour deux ou trois personnages vivants ne fit un peu de tort à son goût. C'est ainsi que j'ai pensé, quoique je fusse pénétré d'estime et de reconnaissance pour l'auteur inconnu. Nous cherchions à le deviner, lorsqu'une lettre de M. d'Argental nous a appris son nom. Je sais enfin qui je dois remercier, et qui mérite les applaudissements de la nation. Ce livre sera chéri de quiconque aime les beaux-arts; il encouragera ces arts plus que ne peut faire la protection des rois.

1. *Lettres sur l'origine des sciences et sur celle des peuples de l'Asie, adressées à M. de Voltaire, par M. Bailly, 1777, in-8°.*

2. Molière, *M. de Pourceaugnac*, acte II, scène iv.

3. *Aux mânes de Louis XV.* Voyez page 118.

Je vais bientôt quitter, monsieur, le siècle et la patrie que vous rendez célèbres. Je mourrai en les aimant mieux, mais surtout avec les sentiments que je vous dois : j'en suis pénétré ; M<sup>me</sup> Denis les partage de tout son cœur.

*Le vieux Malade de Ferney.*

9971. — A M. DELISLE DE SALES.

7 mars.

Le vieux malade a reçu, monsieur, la nouvelle édition<sup>1</sup> d'un ouvrage qui doit vous faire beaucoup d'honneur. Je m'intéresse vivement à votre bonheur et à votre gloire. Je croyais l'injuste procès qu'on vous a fait entièrement terminé, et je suis bien indigné qu'il dure encore.

Je ne connais pas l'*Histoire philosophique de Rome*<sup>2</sup>. Je dois présumer que cet ouvrage sera aussi instructif et aussi agréable que l'autre. Vous allez vous faire un grand nom dans la littérature. Puisse votre réputation ne pas nuire à votre félicité ! Ce sont les vœux ardents de votre, etc.

9972. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 mars.

Mon cher ange, j'ai reçu une lettre du 28 de février, écrite si menu, et d'un encre si blanc ou si blanche, que mes vieux yeux ont pu à peine la lire.

Si vous voyez papillon-philosophe<sup>3</sup>, je vous supplie de lui dire que l'autre papillon<sup>4</sup> est le seul dont je sois content ; il s'est arrangé avec moi. Il a payé moitié, c'est beaucoup ; les souverains n'en font pas tant.

Les ides de mars<sup>5</sup> sont venues, je suis tué. Je viens de revoir mes deux enfants nouveau-nés<sup>6</sup>. Je les ai trouvés contrefaits, et privés de tous les organes nécessaires à la vie. Il faut les regar-

1. L'édition de la *Philosophie de la Nature*, 1774, six volumes in-8°, est la deuxième de cet ouvrage ; voyez tome XLIX, page 514.

2. Il s'agit sans doute de l'*Histoire de l'ancienne Rome*, qui fut imprimée beaucoup plus tard en quinze volumes, faisant partie de l'*Histoire des hommes*.

3. M<sup>me</sup> de Saint-Julien.

4. Le maréchal de Richelieu.

5. C'est aux ides de mars que César fut tué.

6. Irène et Agathocle.



der comme mort-nés. J'en suis honteux, mais je me console ; je suis jeune, j'en aurai d'autres ; je les mettrai un jour sous votre protection ; et, s'ils perdaient leur père, vous auriez la bonté de les élever.

Je ne vois pas qu'aujourd'hui les autres pères de famille réussissent mieux que moi. La génération s'affaiblit beaucoup, quoi qu'en dise M. Gudin. Je suis plein de reconnaissance pour lui, mais je n'en sens pas moins mon indignité. Je vous avoue que je suis encore plus indigné qu'il ait osé mettre ce détestable *Émile* de Jean-Jacques au-dessus du *Télémaque*. Passe encore s'il s'en était tenu à cinq ou six pages du *Vicaire savoyard* ! Je ne suis pas comme le dieu jaloux qui ne veut pas qu'on encense d'autres dieux ; mais je ne puis souffrir qu'on soit en même temps à Dieu et à Belzébuth. L'ouvrage sera goûté, il fera du bruit, mais il fera du mal, car il encouragera les talents médiocres.

On m'a envoyé un chevalier d'Éon, gravé en Minerve<sup>1</sup>, accompagné d'un prétendu brevet du roi, qui donne douze mille livres de pension à cette amazone, et qui lui ordonne le silence respectueux, comme on l'ordonnait autrefois aux jansénistes. Cela fera un beau problème dans l'histoire. Quelque académie des inscriptions prouvera que c'est un des monuments les plus authentiques. D'Éon sera une Pucelle d'Orléans qui n'aura pas été brûlée. On verra combien nos mœurs sont adoucies.

Je rongé mon frein et mon âme bien tristement loin de mon cher ange.

9973. — A. M. MARMONTEL.

8 mars.

Non, mon cher confrère, mon successeur, devenu mon maître ; non, pour mon malheur, je n'ai point reçu de nouvelles du Pérou<sup>2</sup> ; non, M. de Vaines ne m'a rien écrit et ne m'a rien envoyé. Il faut que je sois proscrit par l'Inquisition, car notre ami Panckoucke m'avait dépêché, il y a près d'un mois, un livre par M. Moreau, secrétaire de M. de Vergennes, et je ne l'ai point reçu. Il y a quelque excommunication lancée sur les livres et sur moi.

Si vous conservez une bonne volonté, dont j'ai grand besoin, vous m'enverrez votre ouvrage tout uniment par la diligence de

1. Gravé par Letellier, d'après Baader.

2. C'est en 1777 que parut la première édition des *Incas*, par Marmontel.

Lyon. Ne me laissez point languir dans la misère, tandis que vous enrichissez Paris.

Pourriez-vous me dire si vous avez entendu parler de l'affaire d'un jeune philosophe, et par conséquent d'un jeune malheureux, nommé Delisle de Sales, auteur d'un livre intitulé *De la Philosophie de la Nature*? Il a été violemment persécuté, et même décrété de prise de corps. Il y a un mauvais vent qui souffle sur la philosophie. On ne réussit, dit-on, qu'en faisant des journaux contre la tolérance, et le métier de Fréron est devenu une charge héréditaire dans l'État. Heureusement je suis loin de cette barbarie, et je vais m'en éloigner encore davantage en finissant une vie longtemps persécutée. Donnez-moi *les Incas* pour mon voyage, et que les Pizarro et les Almagro ne me privent point des précieuses marques de votre amitié.

P. S. Pourriez-vous me dire le nom d'un homme aimable<sup>1</sup> qui vint me voir à Ferney il y a quatre ans; qui avait un emploi considérable dans les fermes; qui demeurait à l'hôtel Bretonvilliers, ou à l'hôtel Lambert; qui était ami d'un ministre aujourd'hui disgracié; qui vous présenta à lui? Vous devez le connaître à toutes ces indications. Où est-il? que fait-il? Pardon.

9974. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 26 mars.

Des trois raisons qui vous ont empêché de me répondre<sup>2</sup>, la première et la seconde sont une suite des lois de la nature; mais la troisième est un effet de la méchanceté des hommes, qui me les ferait haïr si, par bonheur pour l'humanité, il n'y avait encore des âmes vertueuses en faveur desquelles on fait grâce à l'espèce. Mais quelle cruelle méchanceté de persécuter un vieillard, et de prendre plaisir à empoisonner les derniers jours de sa vie! cela fait horreur, et me révolte de telle sorte contre les bourreaux tonsurés qui vous persécutent, que je les exterminerai de la face de la terre si j'en avais le pouvoir. Le pauvre Morival, qui, jeune encore, a essuyé leurs persécutions, en a eu le cœur si navré, et principalement de l'inhumanité de ses parents, qu'il a été, ces jours passés, attaqué d'apoplexie. On espère cependant qu'il s'en remettra. C'est un bon et honnête garçon qui mérite qu'on lui veuille du bien par son application et le désir qu'il a de bien faire. Je suis persuadé que vous compatirez à sa situation.

Ceux qui vous ont parlé du gouvernement français ont, ce me semble,

1. Garville, ami du duc d'Aiguillon; voyez tome XLVIII, page 458.

2. Voyez lettre 9912.



un peu exagéré les choses. J'ai eu occasion de me mettre au fait des revenus et des dettes de ce royaume : ses dettes sont énormes, les ressources épuisées, et les impôts multipliés d'une manière excessive. Le seul moyen de diminuer, avec le temps, le fardeau de ces dettes, serait de resserrer les dépenses, et d'en retrancher tout le superflu. C'est à quoi on ne parviendra jamais : car, au lieu de dire : J'ai tant de revenu, et je puis dépenser tant, on dit : Il me faut tant, trouvez des ressources.

Une forte saignée faite à ces faquins tonsurés<sup>1</sup> pourrait procurer quelques ressources : cependant cela ne suffirait pas pour éteindre en peu les dettes, et procurer au peuple les soulagements dont il a le plus grand besoin. Cette situation fâcheuse a sa source dans les règnes précédents, qui ont contracté des dettes et ne les ont jamais acquittées. A présent la masse en est si énorme, qu'il ne reste plus qu'une banqueroute à faire pour s'en libérer.

Si la guerre s'allume avec l'Angleterre, ce qui paraît inévitable, il faudra des fonds pour la soutenir; l'impossibilité d'en trouver fera suspendre le payement des rentes; et voilà quarante mille familles au moins d'écrasées dans le royaume. Comptez qu'il ne reste d'autre moyen au gouvernement d'éviter une catastrophe aussi cruelle que de faire une banqueroute réfléchie : s'entend de réduire les rentes et le capital à la moitié de sa valeur. Vous me demandez si j'approuve ce parti. Non, certainement, si j'en voyais un meilleur. Toutefois, en examinant bien les conjonctures présentes, c'est le meilleur; et, comme dit le proverbe, de deux maux il faut choisir le moindre.

C'est ce dérangement des finances qui influe maintenant sur toutes les branches du gouvernement; il a arrêté les sages projets de M. de Saint-Germain, qui ne sont pas même exécutés à demi; il empêche le ministère de reprendre cet ascendant, dans les affaires de l'Europe, dont la France était en possession depuis Henri IV. Enfin, pour ce qui est de votre parlement, en qualité de penseur, j'ai condamné son rappel, parce qu'il était contraire aux principes de la dialectique et du bon sens.

Tenez, voilà comme on découvre et comme on voit les fautes des autres, tandis que l'on est aveugle sur ses propres défauts. Je ferais bien mieux de régler mes actions, et de m'empêcher de faire des folies, que de disséquer les ressorts qui meuvent les grandes monarchies.

Vous me parlez<sup>1</sup> d'un auteur Allemand qui se mêle aussi de diriger la politique européenne : je puis vous assurer que c'est un rêve-creux qui règle des partages à l'instar de ceux qui se firent en Pologne. Ce grand homme ignore que ces sortes de partages sont rares, et ne se répètent jamais durant la vie des mêmes hommes. Le peu de vérités qu'il y a dans les assertions de ce grand politique se réduit à la possibilité de nouveaux troubles qui s'élèvent en Crimée entre la Russie et la Porte, et à l'envie démesurée de l'empereur<sup>2</sup> de s'agrandir vers Andrinople. Ce prince est jeune et ambitieux; mes soixante-cinq ans passés doivent mettre mes intentions hors de soupçon. Ai-je le temps encore de faire des projets?

1. Ce n'est ni dans la lettre 9882, ni dans la lettre 9912. Il faut donc qu'il y ait une lettre de perdue.

2. Joseph II.

Je vous envoie ci-joint, au lieu de mauvais vers que j'aurais pu faire, un *Choix des meilleures pièces de Chaulieu et de M<sup>me</sup> Des Houlières*, que j'ai fait imprimer <sup>1</sup> à mon usage et à celui de mes amis.

Pour en revenir au divin patriarche des incrédules, je crois qu'il fera bien de tromper ses ennemis : leur intention est de le chagriner ; il ne doit leur opposer que de l'indifférence et du mépris. Et s'il se voit obligé de se retirer en Suisse, il pourra les régaler, dans ce pays libre, d'une pièce qui démasquera leur turpitude et leur scélératesse. Que la nature conserve *divus Voltarius*, et que j'aie encore longtemps la satisfaction de recevoir de ses nouvelles ! *Vale*.

FÉDÉRIC.

Vous me prendrez pour un vieux fou politique en lisant ma lettre ; je ne sais comment je me suis avisé de me constituer ministre du très-chrétien roi des Welches.

9975. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Ferney, 28 mars.

Je vous ai avoué, il y bien longtemps, monseigneur, que Dieu, quand il lui prit fantaisie de me faire, n'employa rien de la belle pâte dont il vous a pétri. Je m'en suis aperçu, il y a quelques jours, plus que jamais. Je perdis, pendant deux jours, la mémoire comme Bernard <sup>2</sup>, et je la perdis si absolument que je ne pouvais retrouver aucun mot de la langue. Jamais la nature n'a joué un tour plus sanglant à un académicien. Il est ridicule que je tâte de l'apoplexie étant aussi maigre que le suis ; mais je vous jure que j'aurai beau essayer ces petits accidents et perdre la mémoire, je n'oublierai jamais les bontés dont vous m'avez honoré pendant ma misérable vie.

Je me ressouviens bien pourtant que j'avais prié M<sup>me</sup> de Saint-Julien, il y a plusieurs mois, de me recommander à vous<sup>3</sup>. Elle ne m'a point écrit depuis ce temps-là ; mais elle vous a présenté ma requête fort mal à propos, et dans le temps que vous vous étiez rendu déjà à ma seule prière ; de sorte que, dans mes malheurs, je n'ai qu'à vous remercier.

J'ai un procès au parlement de Dijon<sup>4</sup>, probablement plus

1. A Berlin, chez G.-J. Decker, 1777 ; 188 pages in-8°.

2. Gentil Bernard, mort en 1775, avait perdu la mémoire et la raison les quatre ou cinq dernières années de sa vie.

3. Il faut que la lettre soit perdue ; car Voltaire n'en parle ni dans le n° 9905, ni dans les lettres précédentes à M<sup>me</sup> de Saint-Julien.

4. Voyez lettres 9995 et 10083.



triste pour moi que le vôtre ne l'est pour vous : car je pourrais bien perdre le mien, et il me paraît impossible qu'on ne vous rende pas la justice qu'on vous doit. Tout ce qu'on a fait contre vous est si criant et si absurde qu'on ne peut s'empêcher d'en rougir, pour peu qu'on ait conservé une ombre de raison et d'équité. Je suis bien malheureux de n'avoir pas pu venir faire un petit tour à Pâques vers mon héros. Tout indigne que je suis de paraître devant lui, je me serais cru trop heureux ; mais je mourrai fidèle envers lui à mon culte de latrie.

9976. — A M. LE MARÉCHAL DE NOAILLES<sup>1</sup>.

A Ferney, 30 mars.

Monseigneur, dans l'état un peu fâcheux où la nature vient de me réduire, c'est une grande consolation pour moi d'être au moins capable de regarder le monument que vous venez d'ériger à la gloire de feu monsieur le maréchal votre père, et à la vôtre. Votre maison est chère à la nation ; je lui ai été bien respectueusement attaché. Un petit avertissement que j'ai reçu ces jours-ci de venir faire ma cour à vos ancêtres m'a laissé assez de force pour lire le livre le plus intéressant, le plus vrai, et le plus plein qu'on ait écrit sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV. Ce qui m'a fait le plus de plaisir, c'est que j'ai cru y découvrir beaucoup de traits qui ne peuvent être que de vous. Cet ouvrage doit instruire les citoyens et les rois.

Je ne puis, monseigneur, vous exprimer les remerciements que je vous dois. Je me suis mêlé autrefois de célébrer des héros ; mais je vois bien qu'il n'appartient qu'aux maîtres de parler de leur profession. Après avoir lu vos mémoires, je n'ai autre chose à faire qu'à les relire. Ils feront mon occupation pour le peu de temps que j'ai encore à vivre. Je vous souhaite, du fond de mon cœur, une vie plus longue que celle du grand homme dont vous avez les dignités et le mérite. A peine ai-je eu le bonheur de vous faire ma cour : c'est une consolation à laquelle il faut que je renonce ; mais je serai pénétré jusqu'à mon dernier moment de l'honneur et du plaisir que vous daignez me faire.

1. Louis, duc de Noailles, né en 1713, maréchal de France en 1775, mort à Saint-Germain le 22 août 1793, avait chargé l'abbé Millot de rédiger les *Mémoires d'Adrien-Maurice de Noailles, duc et pair, maréchal de France, ministre d'État*, qui parurent en 1777, six volumes in-12 ; voyez, tome XXX, le cinquième des *Articles extraits du Journal de politique et de littérature*.

Je suis, avec un profond respect et une juste reconnaissance, monseigneur, votre, etc.

9977. — A M. AUDIBERT.

Mars.

Envoyer de beaux vers et de l'argent comptant,  
Ce n'est pas au Parnasse une chose ordinaire.  
Vous pensez bien solidement,  
Et vous possédez l'art de plaire.  
C'est l'*utile dulci* que dans Rome autrefois  
Enseignait le galant Horace,  
Et dont vous donnez avec grâce  
Des leçons chez les Marseillois.

Je vous remercie tendrement, mon cher confrère ; j'aurais bien voulu passer mon hiver entre vous et M. Guys<sup>1</sup>.

J'ai abusé plus d'une fois de vos bontés, monsieur ; je les implore aujourd'hui en faveur de ma nièce, qui est toujours ou qui se croit toujours malade de la poitrine. Elle s'imagine que des branches de palmier d'Afrique, chargées de quelques dattes nouvelles, pourraient lui faire du bien. Je ne crois pas qu'un fruit d'Afrique rende la santé en Suisse ; mais je vous demande cette grâce pour ma pauvre nièce, qui pense que Maroc lui fera plus de bien que la nouvelle ville de Versoy.

On vous aura sans doute mandé, monsieur, que cette ville de Versoy, si longtemps abandonnée, se construit à la fin. Ferney lui a donné tant d'émulation, qu'elle s'élève à nos dépens, et même un peu, dit-on, à ceux de Berne, qui commence à en être effarouchée. On bâtit les portes de la ville avec les pierres qui étaient déjà taillées pour achever le port.

Diruit, ædificat, mutat quadrata rotundis ?  
Insanire putas <sup>2</sup>.

9978. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

6 avril.

Je suis obligé d'avouer à ma protectrice et à mon papillon-philosophe que j'ai reçu de la nature un décret d'ajournement

1. A qui est adressée l'épître cxvii, tome X, page 450.

2. Horace, livre I, épître 1, vers 100-1.



personnel qui me forcera de paraître bientôt devant elle en assez mauvaise posture. Pardonnez-moi cette figure de rhétorique tirée du barreau. Il faut bien que je parle cette langue, puisque j'ai un procès dans votre commandement de Dijon. Je sais qu'on s'adresse à notre protectrice pour toutes les mauvaises affaires qu'on a dans la province. Tantôt c'est pour du sel gris, tantôt pour du sel blanc ; c'est M. Racle qui demande à être payé de ce que le roi lui doit ; c'est M. de Florian qui vous demande des recommandations pour sa femme, laquelle est poursuivie par le procureur du roi de Sémur, auprès du procureur du roi de Dijon, pour une tracasserie qui ne peut faire de sensation que dans une petite ville de province ; enfin, c'est M<sup>me</sup> Denis et moi qui nous adressons à la protectrice.

L'affaire de M<sup>me</sup> de Florian n'est rien, et la nôtre est considérable. On nous demande quinze mille francs, et les frais iront au delà.

Vous nous avez déjà favorisés, madame, auprès de M. de Richelieu ; voyez si vous pouvez nous protéger encore auprès de M. Quirot de Poligny<sup>1</sup>, conseiller au parlement, notre rapporteur : c'est-à-dire souvenez-vous si vous avez à Dijon quelque commissionnaire, quelque homme qui exécute vos ordres, et qui puisse dire à M. de Poligny, que vous daignez vous intéresser à notre bon droit.

Il y a des temps malheureux où l'on est forcé d'importuner de ses misères les papillons philosophes qui ont un cœur compatissant et généreux. Je me suis trouvé à la fois assailli ou abandonné de tous côtés. La ville de Ferney ne s'en trouve pas mieux. Il a fallu renoncer aux maisons qu'on avait commencées ; et je tombe moi-même en ruine, quand je suis entouré de celle de ma colonie. Il me semble que je suis réformé à la suite de M. le duc de Choiseul. Ferney est dans un état bien plus déplorable que Versoy.

Je ne vous cache point, ma protectrice, que je pense toujours au jour fatal où l'on m'annonça qu'on allait ne s'occuper plus que de Chanteloup. J'étais si mal informé alors de tout ce qui se passait, que j'avais cru qu'il ne s'agissait que de diminuer le ressort du parlement de Paris, et de ne plus obliger les pauvres provinciaux de courir deux cents lieues pour aller se ruiner et se morfondre dans l'antichambre d'un conseiller au parlement.

1. Nicolas Quirot de Poligny, né le 21 janvier 1753, reçu conseiller au parlement de Dijon le 20 mars 1776, y mourut le 22 février 1809.

Je me flattais encore qu'on ne persécuterait plus les malheureux philosophes, et qu'on ne mettrait plus en prison douze mille volumes de l'*Encyclopédie* ; qu'on respirerait enfin sous des lois plus tolérables. Je vis bientôt à quel point je m'étais trompé. Je fus au désespoir, j'y suis encore, j'y serai jusqu'au dernier moment de ma vie. C'est là ce qui dévore mon cœur du soir au matin ; c'est ce qui m'a valu enfin l'espèce d'apoplexie, ou quelque chose de pis, qui va bientôt finir ma ridicule carrière.

Je vous demanderai à genoux une très-grande grâce, en prenant mon congé, c'est d'assurer le grand homme vis-à-vis lequel vous demeurez, que je pars de ce monde en n'y connaissant point de plus belle âme que la sienne : j'entends les âmes des hommes ; car, pour celles des dames, je n'en connais point de plus noble et de plus charmante que la vôtre.

Voilà mes dernières volontés, et je vous supplierai très-instamment, dès que je serai inhumé dans un petit coin de la Suisse, de me mettre aux pieds du seigneur de Chanteloup comme aux vôtres.

P. S. Le procès que nous avons à Dijon est au nom de M<sup>me</sup> Denis, et non pas au mien. Il suffirait que votre mandataire, si vous en avez un, recommandât à M. de Poligny l'affaire de M<sup>me</sup> Denis en général.

9979. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 avril.

Mon cher ange, il n'y a que vous à qui j'ose écrire, dans l'état assez désagréable où je suis. J'ai reçu, comme vous savez, un petit avertissement de la nature, qui m'a fait souvenir que j'avais quatre-vingt-trois ans, et que ce n'était pas le temps de faire l'amour à Melpomène. Vous vous souvenez peut-être du petit souper à trois services<sup>1</sup> que je préparais pour elle, pour vous, et pour M. de Thibouville. La nouvelle de cette petite fête que je vous préparais avait transpiré chez quelques cuisiniers qui préparaient de pareils repas de plus haut goût que le mien. Cette concurrence m'avait intimidé, et je vous destinais un autre souper à cinq services<sup>2</sup>. Peut-être les fourneaux ont trop échauffé ma tête, et je serai obligé de renoncer à mon métier de Martialo<sup>3</sup>.

1. Irène; voyez lettre 9946.

2. Agathocle.

3. Auteur du *Cuisinier français*; voyez tome X, page 84.



Si vous étiez voisin des eaux de Bourbonne, au lieu d'être près des Tuileries, je vous demanderais la permission de porter mon souper chez vous, ou plutôt mes deux soupers : celui qui est à cinq services me paraît assez honnête, si j'ose le dire. C'est un repas de santé; mais cela ne suffit pas. On dit qu'il faut actuellement des entrées recherchées, et des nouveautés dont on n'aurait pas mangé autrefois. Il semble que je suis du bon vieux temps, et que la nouvelle cuisine n'est point faite pour moi.

J'ai bien la mine d'être obligé de prendre congé de la compagnie avant d'être en état de vous consulter. Cependant vous m'avouerez que ce serait une chose assez plaisante, si ma petite fête pouvait un jour réussir, et si même j'étais assez heureux pour venir quelque jour, dans un petit coin, vous faire toutes mes confidences. C'est une idée que je roule souvent dans ma tête, et qui me console :

Et cette illusion pour quelque temps répare  
Le défaut des vrais biens que la nature avare  
N'a pas accordés aux humains.

Il faut que je vous confie mes scrupules sur *les Incas*, que mon confrère de l'Académie et en historiographie<sup>1</sup> m'a fait parvenir. J'espérais que ces Incas m'amuseraient beaucoup dans ma convalescence; je vous avoue que j'ai été bien trompé. Il y a des sujets auxquels il ne faut rien changer : le grand intérêt est dans le simple récit. Celui qui ajouterait des fictions aux batailles d'Arbelles et de Pharsale glacerait le lecteur au lieu de l'échauffer. Personne ne m'a parlé des *Incas*, excepté l'auteur. J'ai été étonné de ce silence, après le bruit qu'avait fait l'ouvrage. Serait-il arrivé la même chose *Aux Mânes de Louis XV*? Ce titre un peu fastueux ne promet-il pas trop? et ne peut-il pas se faire que l'encens qu'il prodigue à tout le monde n'ait plu à personne? Cependant le style en est noble, et ne ressemble point au style insupportable qui règne aujourd'hui. L'auteur paraît réunir l'éloquence à la philosophie et à beaucoup de connaissances. Je vous aurai bien de l'obligation, mon divin ange, si vous voulez bien m'apprendre comment ces deux ouvrages réussissent à Paris. Il me paraît que ce sont deux pièces dont la scène est l'univers entier. Pour moi, qui suis obligé de quitter le théâtre, je vous demande votre avis du fond d'une loge grillée. Que ne puis-je en

<sup>1</sup> Marmontel, auteur des *Incas* et historiographe de France.

effet, avant de mourir, me cacher derrière vous, dans quelque loge, et entendre notre ami Lekain ! Faut-il que je sois séparé de vous pour jamais ! c'est une privation que je ne puis supporter. J'ai bien des chagrins, mais celui d'être si loin de vous m'est assurément le plus sensible. Je baise le bout de vos ailes de ma bouche pâle et mourante.

9980. — A M. DE LA HARPE.

8 avril.

Le petit avertissement que j'ai reçu de la nature, d'aller trouver Horace, au nom de qui vous m'écrivîtes une si jolie lettre <sup>1</sup>, m'a empêché, mon très-cher confrère, de répondre plus tôt à celle que j'ai reçue de vous il y a trois semaines. Soyez persuadé qu'il n'y a personne, dans la littérature, d'assez vil et d'assez insensé pour vous attribuer jamais ces *Anecdotes sur feu Zoïle Fréron* <sup>2</sup>. Il n'y a qu'un colporteur qui puisse les avoir écrites, et ce n'est pas à l'auteur de *Warwick* et de *Mélanie* qu'on pourra jamais attribuer de pareilles misères. Thieriot disait que c'était des vérités très-connues, mais tirées de la fange.

Soyez encore bien persuadé que je voulais m'amuser à Ferney, mais que je n'étais pas assez insensé pour faire passer mes amusements jusqu'à Paris. Ce n'est pas à mon âge qu'on a la témérité de faire de pareilles tentatives. Phryné et Ninon n'allaient pas au bal à quatre-vingt-trois ans. Hélas ! j'ai même renoncé à voir les opéras-comiques qu'on joue sur le théâtre de la colonie de Ferney. La surdité s'est jointe à mes autres privations.

Si vous avez quelque chose à mander à Jean Racine, dont vous avez le style, pressez-vous, je vous prie. Je vous fais mes adieux d'avance, et je vous souhaite, du fond de mon cœur, tous les avantages et tous les succès qui sont dus à vos grands talents, à votre goût épuré, à votre amour du vrai, et à votre courage.

9981. — A M. D'ALEMBERT.

8 avril.

Raton n'a pu répondre à la lettre du 6 de mars de ce vrai philosophe Bertrand, au sujet de l'ancienne anecdote touchant feu Cartouche-Fréron. La raison de son silence est qu'il reçut,

1. *Horace à Voltaire*, épître dont il est parlé tome X, page 441.

2. Voyez tome XXIV, page 181.



il y a un mois, un avertissement de la nature qui le somma de comparaître bientôt au tribunal devant qui ce maraud de Fréron étale actuellement son ânerie littéraire. Il n'est pas encore bien rétabli de son accident, et il se trouve même bien hardi, dans l'état où il est, d'oser écrire à Bertrand.

Les anecdotes dont il est question sont quelque chose de si bas, de si misérable, de si crasseux ; c'est un ramas si dégoûtant d'aventures des halles et de sacristies, qu'il n'y a qu'un porte-dieu ou un crocheteur qui ait pu écrire une pareille histoire. J'en ai quelque part un exemplaire que Thieriot le fureteur m'envoya ; et, dès que je pourrai retrouver ce rogaton, je le ferai parvenir à M. de La Harpe. Je ne conçois pas pourquoi son journal a moins de vogue que celui de Linguet <sup>1</sup>. Je suis persuadé qu'à la fin on préférera la raison et le bon goût à des paradoxes de forcené.

On m'a envoyé *la Philosophie de la Nature*, prétendue troisième édition en six volumes ; et on m'apprend que l'auteur <sup>2</sup> a été condamné par le Châtelet au bannissement perpétuel, et qu'il est à présent au cachot, les fers aux pieds et aux mains. On m'a envoyé aussi les noms des juges. On ne sait pas encore à quoi ils seront condamnés.

Je ne sais pas quel opéra-comique divise actuellement tout Paris. Je sais seulement que je mourrai bientôt, et que je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

9982. — A M. MARMONTEL.

8 avril.

L'accident qui m'est arrivé, mon cher ami, ne m'a pas tellement affaibli que je n'aie été en état de faire le voyage du Mexique et du Pérou. Je l'ai fait dans votre beau vaisseau <sup>3</sup>, et je ne saurais assez vous en témoigner ma reconnaissance.

Je n'entends point dire que la Sorbonne ait pris le parti du révérend père inquisiteur qui lut en latin cette bulle du pape à l'inca Atabalipa, et qui fit pendre et brûler sur-le-champ notre inca pour n'avoir pas entendu la langue latine ; mais j'apprends

1. *Annales politiques, civiles et littéraires du XVIII<sup>e</sup> siècle*, commencées en 1777, et dont la collection se compose de 180 numéros formant dix-neuf volumes. La Harpe rédigeait la partie littéraire du *Journal de politique et de littérature*.

2. Delisle de Sales ; voyez la note, tome XLIX, page 514.

3. Le roman des *Incas*, par Marmontel.

que messieurs du Châtelet soutiennent bien mieux notre sainte religion que messieurs les sorboniqueurs. On me mande qu'ils ont condamné au bannissement perpétuel ce pauvre Delisle de Sales, auteur de six volumes sur la nature, dans lesquels il a mis tout ce qu'il a jamais lu. Cette abomination est révoltante ; elle est du *xiv<sup>e</sup>* siècle. On prétend même que le parlement en est indigné, et qu'il va réformer la sentence du Châtelet.

Auriez-vous lu cette *Philosophie de la Nature*? Je vois que toute philosophie court de grands risques. C'est un méchant métier que celui d'instruire les hommes : ceux qui les trompent et qui les volent sont plus adroits que nous ; ils sont mieux récompensés ; et ni vous ni moi ne voudrions pourtant être à leur place.

Adieu, mon cher confrère, mon cher ami ; je vous avoue que je suis fâché de mourir sans vous avoir revu.

9983. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 8 avril.

Le vieux malade de Ferney ressuscite un peu, pour assurer M. de Vaines qu'il est très-affligé d'être à moitié mort sans avoir pu goûter la consolation de vivre pendant quelques jours avec lui et avec ses amis. Il le supplie de vouloir bien lui conserver l'amitié dont il l'a honoré, et de souffrir qu'il mette dans ce paquet ces deux billets, l'un pour M. d'Alembert, l'autre pour M. Marmontel <sup>1</sup>.

S'il n'est pas en état d'écrire une longue lettre, il n'en est pas moins attaché à M. de Vaines, et n'en est pas moins sensible à toutes ses bontés.

Je finis mes adieux en cas que je parte, et je serai très-fâché, monsieur, de partir sans avoir pu embrasser un homme aussi aimable et aussi officieux que vous êtes. Me trouverez-vous un apoplectique trop importun, si je m'adresse à vous pour dire à M. Turgot que je lui serai attaché jusqu'à mon dernier moment? V.

9984. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET <sup>2</sup>.

9 avril.

La nature m'a joué un mauvais tour, mon très-respectable philosophe. Je combats un peu contre elle, mais je serai bientôt

1. Les lettres 9981 et 9982.

2. *OEuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup>; Paris, 1847.



vaincu. Je veux que vous me promettiez pour ma consolation de daigner prendre ma place à l'académie des paroles, quoique vous soyez le soutien de l'académie des choses, et d'être reçu par M. d'Alembert. J'irai me présenter là-haut ou là-bas, ou nulle part avec plus de confiance.

J'ai lu votre *Cassini* et votre *Liseur*. C'est dans votre Académie qu'il faudra poser votre buste, sans attendre la triste coutume de ne payer à un grand homme ce qu'on lui doit que quand il n'est plus.

On m'a envoyé six volumes de la *Philosophie de la Nature*<sup>1</sup>, qu'on met sous le nom d'Helvétius, et dont le véritable auteur est en prison au Châtelet en attendant qu'il subisse le bannissement perpétuel auquel ces polissons l'ont condamné. Je ne sais si le livre méritait un tel honneur; mais il ne méritait pas une telle barbarie. Le fanatisme est donc plus violent que jamais dans Paris, et l'on verra toujours dans cette ville des marionnettes d'un côté et des auto-da-fé de l'autre. J'ai bien fait d'aller mourir sur les frontières de la Suisse: il y a plus de philosophie chez les ours de Berne que chez les papillons de Paris, et, sans vous et vos amis, je ne vois pas qu'il fût possible à un honnête homme de demeurer dans votre capitale.

Adieu, belle âme et grand génie, faites donc vite connaître tout Blaise<sup>2</sup>, et daignez dire un mot de moi à l'autre respectable philosophe, M. T.<sup>3</sup>.

9985. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

9 avril.

Monsieur, la nature venait de me faire une niche fort ridicule, lorsque j'ai reçu ma félicité dans le beau présent de *la Félicité publique*<sup>4</sup>. Il n'appartenait pas à un homme aussi maigre que moi d'être accusé d'une attaque d'apoplexie: ce ne devait pas être là mon genre. Cependant on prétend que telle a été ma destinée; et il faut bien qu'en effet j'aie essuyé cette plaisanterie, puisque tout le monde me le dit, et puisque j'ai été si long-

1. Par Delisle de Sales. C'est la seconde édition: la première était en trois volumes; la troisième est en dix.

2. Pascal.

3. Turgot.

4. Voyez, tome XXX, l'article sur ce livre; c'est le troisième des *Articles extraits du Journal de politique et de littérature*.

temps sans pouvoir vous écrire et vous remercier ; mais enfin je peux lire, et c'est là ma félicité, dont je vous remercie.

Je vois que vous avez bien étendu et bien embelli votre ouvrage. Les *Vues ultérieures* et l'*Appendix sur les Dettes publiques* sont des morceaux très-instructifs. Vos remarques sur les esclaves sont d'autant plus belles que vous aviez des esclaves autrefois, et actuellement ce sont des moines de Bourgogne et de Franche-Comté qui en ont. Il y a mille traits nouveaux qui intéressent et qui instruisent le lecteur.

Vous savez, monsieur, que j'avais été charmé de la première édition, et que je ne pouvais être suspect de flatterie : j'ignorais l'auteur. Je puis actuellement lui rendre les grâces que je lui dois ; mais, dans l'état où je suis, je ne dois pas hasarder une trop longue lettre ; un malade de mon âge doit se taire. Agrérez sa très-tendre et très-respectueuse reconnaissance. Continuez à faire le bonheur de vos amis, en regrettant celle que vous avez perdue.

Je ne fais que des adieux. M<sup>me</sup> Denis compte bien vous remercier un jour à Paris de l'honneur de votre souvenir.

9986. — A M. L'ABBÉ DU VERNET<sup>1</sup>.

Ferney, 10 avril.

Le vieillard malade, ou plutôt mourant, à qui M. l'abbé du Vernet a écrit, compte parmi ses plus grands maux celui de ne lui avoir pu répondre avec exactitude. Monsieur l'abbé ne doute pas que le pauvre solitaire ne soit pénétré d'horreur au récit des méchancetés et des bêtises de ces cannibales<sup>2</sup>. Une relation de cette grossièreté barbare figurerait très-bien dans un de ces journaux où l'on instruit l'Europe de ce qui se passe dans l'île Formose.

Le vieux malade va bientôt partir de ce globe, habité encore par tant de sauvages. Mais il regrettera ceux qui pensent comme M. l'abbé du Vernet et son ami. L'apoplexie dont il a été attaqué n'a pas tout à fait pénétré jusqu'à son âme. Il se console de quitter bientôt ce monde, où il n'entend parler que d'extravagances barbares et fanatiques ; mais il mourra bien plus consolé

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — Une partie de cette lettre est dans Beuchot au nom de Delisle de Sales.

2. Les juges du Châtelet avaient condamné Delisle de Sales au bannissement.



s'il apprend que les détestables coquins de convulsionnaires, qui ont persécuté M. Delisle, ont été sans crédit au parlement, où ils sont prisés ce qu'ils valent. On ne dira même rien de désagréable à un homme aussi estimable que M. Delisle ; on lui recommandera seulement de se conformer plus exactement aux réglemens de la librairie.

Je prie M. l'abbé du Vernet d'embrasser pour moi son prisonnier, qui, je crois, est actuellement délivré.

9987. — DE M. LE MARQUIS DE CONDORCET<sup>1</sup>.

Ce 17 avril 1777.

Mon cher et illustre maître, les tigres qui ont voulu manger M. Delisle ont peur de la griffe de Raton, qui sait se faire sentir de plus loin que la leur. Ils ont promis de faire patte de velours si Raton voulait leur garantir les coups de griffe. Vous sentez combien peu de telles espèces méritent de confiance ; mais ce que nous écrivions ne ferait que nuire dans ce moment, où la canaille de toutes les livrées est réunie contre la raison. Ainsi je crois que le plus sûr est de profiter de la peur que Raton sait inspirer. C'est l'avis de personnes très-graves et très-bien intentionnées. Ainsi, mon cher et illustre maître, taisons-nous et espérons.

L'empereur<sup>2</sup> est arrivé ; il a banni toute étiquette et refusé tout compliment. Les Welches en sont surpris, et craignent qu'il n'ait pas assez de dignité, et qu'il ne leur fasse pas sentir assez qu'il est au-dessus d'eux, et même un peu d'une autre espèce.

Adieu, je vous embrasse ; je répondrai à votre lettre une autre fois.

9988. — A M. L'ABBÉ MIGNOT<sup>3</sup>,

CONSEILLER AU GRAND CONSEIL, RUE ET PRÈS DES BLANCS-MANTEAUX,

A PARIS.

26 avril 1777, à Ferney.

Je vous réponds sur-le-champ, mon cher ami, car je suis piqué contre feu Laleu, le paresseux et le grand seigneur qui aimait mieux m'avancer de l'argent que de me faire rentrer le mien. Je suis piqué contre M. d'Ailly, son successeur, qui m'a très-probablement fait perdre mon hypothèque, et contre M. Durtre, qui me répond lanterne, et contre l'intendant du duc de Bouillon, qui ne me répond rien. Je pourrais être beaucoup

1. *Oeuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup> ; Paris, 1847.

2. Joseph II. Il voyageait sous le nom de comte de Falkenstein.

3. *La Gironde*, du 26 février 1882.

plus piqué encore contre M. le duc régnant de Wurtemberg, qui me traite comme un de ses sujets, c'est-à-dire qui me prend mon argent.

Étant en si beau train d'être piqué, je dois l'être violemment contre ceux qui ont abusé de ma facilité dans l'établissement de ma colonie, et qui veulent que je paye cent mille francs cette année, lorsque je n'ai pas de quoi payer mon boucher.

Vous voyez, mon cher ami, que je suis un apoplectique qui a le sang fort en mouvement. Je profite de vos bons conseils; je me jette entre les bras de votre secrétaire procureur. Je vous envoie un petit mot de procuration pour lui; et je vous jure que je ne bâtirai plus de ville. Je ne sais comment fit Caïn pour bâtir la ville d'Énos lorsqu'il était errant sur la terre, lui troisième; mais s'il y fut aussi embarrassé que moi, je tiens qu'il fut assez puni d'avoir cassé la tête à son frère. Je n'ai pas tué mon frère le janséniste, le convulsionnaire, le fanatique, qui se croyait puissant en œuvres et en paroles. J'aime ma famille, et surtout vous, à qui je suis tendrement attaché pour le peu de temps que j'ai encore à vivre.

Je vais demander l'aumône à la porte du château et des maisons que j'ai bâtis, en attendant que votre procureur batte en ruine les fortifications de Bouillon.

M<sup>me</sup> Denis et moi, nous vous embrassons du meilleur de notre cœur.

9989. — A M. PANCKOUCKE.

A Ferney, 30 avril.

On vous envoie, monsieur, sous l'enveloppe de M. le comte de Vergennes, un extrait<sup>1</sup> assez intéressant des *Mémoires Noailles-Millot*. On souhaite passionnément que ces petits amusements vous soient de quelque utilité. J'avais déjà ces mémoires dans ma petite bibliothèque, et l'on vient de m'en apporter un nouvel exemplaire par la voie de M. Luneau de Boisjermain. Il est accompagné du fatras le plus savant et le plus impertinent que j'aie jamais lu; c'est *l'Histoire véritable des temps fabuleux*<sup>2</sup>. Si j'étais plaisant, il y aurait un plaisant extrait à faire de ce déplaisant galimatias. Je n'ai pas envie de rire; cependant je

1. C'est le cinquième des *Articles extraits du Journal de politique et de littérature*, qui sont tome XXX.

2. C'est le quatrième des *Articles extraits du Journal de politique et de littérature*.



m'égayerai à dire un mot de ce pédant en *us*, nommé Guérin du Rocher, prêtre.

Je suis bien en peine de l'affaire de M. Delisle de Sales. Son livre assurément ne méritait pas ce vacarme. Je ne peux pas dire qu'il ait été de tous les hommes le plus cruellement persécuté ; car, il y a dix ans, il existait un chevalier de La Barre, petit-fils d'un lieutenant général des armées du roi. Les Français seront toujours moitié tigres et moitié singes. Ils se réjouiront également à la Grève et aux grands danseurs de corde du boulevard.

Mes très-humbles compliments, je vous en prie, à M. et à M<sup>me</sup> Suard, et à tous nos amis.

9990. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

30 avril.

Mon très-aimable seigneur suisse, le vieux malade, qui se meurt sur les frontières de la Suisse, vous remercie de votre lettre du mardi 22 d'avril. Il a ri comme un fou des Horaces et des Curiaces<sup>1</sup>, quoique son état ne lui donne pas envie de rire ; mais il pleure cette pauvre philosophie qu'on persécute si cruellement.

J'ai lu les six volumes de *Noailles-Millot*<sup>2</sup> ; je vous avoue que j'avais déjà été un peu fâché pour le duc de Bourgogne qu'il eût écrit à M<sup>me</sup> de Maintenon contre le duc de Vendôme, et qu'il se fût amusé à détraquer une montre avant la bataille d'Oudenarde. J'aime mieux le marquis de Villette, qui veut bien commander une montre de Ferney ; il n'a qu'à me donner ses ordres. La veut-il avec des diamants au poussoir, au bouton, et aux aiguilles ? la veut-il à secondes ? il sera servi sur-le-champ ; vous savez combien je l'aime. Je suis enchanté qu'il ne m'ait pas oublié.

On dit que j'ai eu une attaque d'apoplexie ; ce sont mes ennemis qui font courir ces mauvais bruits. J'avoue pourtant que j'ai eu un accident qui lui ressemblait fort. Cela est fort ridicule à un homme aussi maigre que moi ; mais il faut que je passe par toutes les épreuves. Ce petit avertissement me dit que je ne vous suis pas attaché encore pour longtemps, mais ce sera avec la plus respectueuse tendresse.

1. C'est-à-dire de la *Chanson sur le ballet des Horaces et des Curiaces*, qui est rapportée dans les *Mémoires secrets*, à la date du 22 février 1777.

2. Voyez la note de la lettre 9976.

9991. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Avril.

Quoi ! c'est donc cet heureux vainqueur  
 Et de l'Autriche et de la France ;  
 C'est ce grave législateur  
 De qui la sublime éloquence  
 Parut égale à sa valeur ;  
 C'est ce généreux défenseur  
 De la raison qu'à toute outrance  
 La fanatique extravagance  
 Persécute avec tant d'ardeur ;  
 C'est ce héros, mon protecteur,  
 Qui s'est fait, dit-on, l'imprimeur  
 Des idylles de Des Houlière.  
 Seigneur, je ne m'attendais guère  
 De voir César ou Cicéron  
 Sortir de sa brillante sphère  
 Pour devenir un Céladon.

Mais il faut que tous les goûts entrent dans votre âme universelle ; elle sent mieux que personne qu'il y a dans les ouvrages de M<sup>me</sup> Des Houlières, quoique un peu faibles, des morceaux naturels et même philosophiques qui méritent d'être conservés ; pour Chaulieu, il a fait quatre ou cinq pièces dignes de Frédéric le Grand.

Puisque vous protégez les philosophes après leur mort, Votre Majesté les protégera aussi pendant leur vie ; la rage des pédants fanatiques en robe longue vient de condamner au bannissement perpétuel un jeune homme nommé Delisle<sup>1</sup>, pour avoir fait un livre intitulé *la Philosophie de la Nature*. C'est, dit-on, un savant plein d'imagination, beaucoup plus vertueux que hardi. M. d'Alembert est, je crois, instruit de son mérite et de son malheur.

Pour moi, si ces ennemis des sages me persécutent à quarante-trois ans, j'ai ma bière toute prête en Suisse, à une lieue de la France ; j'ai quelque ressemblance avec Morival ; je fus attaqué, il y a un mois, d'une espèce d'apoplexie dont les suites me tourmentent plus que les fanatiques ne me tourmenteront. J'emploierai, si je puis, mes derniers moments à rendre exécration les assassins juridiques de Morival d'Étallonde, du che-

1. De'isle de Sales.



valier de La Barre, du général Lally, de la maréchale d'Ancre, et de tant d'autres.

Tout ce que Votre Majesté daigne me dire<sup>1</sup> sur notre gouvernement et sur nos finances est bien vrai ; c'est à Newton à parler de mathématiques, c'est à Frédéric le Grand à parler de gouverner les hommes : je serais étonné si la France attaquait aujourd'hui les Anglais sur mer, comme je serais surpris si notre puissance ou impuissance osait attaquer Votre Majesté sans avoir discipliné ses troupes pendant vingt années.

Daignez, sire, me conserver vos bontés jusqu'à mon dernier moment.

9992. — DE M. D'ALEMBERT.

Ce 2 mai.

Vous avez cru, mon cher maître, aller voir les sombres bords, et moi j'ai un estomac qui, je crois, m'y mènera bientôt. Je viens d'écrire<sup>2</sup> à votre ancien disciple que cet estomac maudit ne me permettait plus de projeter d'autres voyages que celui de l'autre monde (si autre monde y a) et que j'irai bientôt attendre Sa Majesté sur les rives du Styx, en faisant néanmoins des vœux, comme de raison, pour ne l'y pas voir sitôt. J'ai autant de peine à digérer ce que je mange que ce que je vois et ce que j'entends ; et je ferai mes adieux, sans beaucoup de regret, à un monde où il se fait et se dit tant de sottises. Le pauvre Delisle est actuellement *aux pieds de la cour* ; nous attendons son jugement, qui suivra de près celui de votre Childebrand<sup>3</sup> et de sa gueuse<sup>4</sup>. Je suis quelquefois tenté de croire à la Providence, quand je vois le sort de Cartouche-Fréron et de Mandrin-Childebrand ; mais je change d'avis quand je vais à la garde-robe, et je ne vois pas quel plaisir cette Providence peut avoir à une mauvaise déjection. Quelque chose qu'elle fasse, je lui pardonnerai, mon cher et illustre ami, tant qu'elle vous conservera. Nous avons ici le comte de Falkenstein<sup>5</sup> ; je ne sais s'il viendra à nos académies ; il est déjà venu voir nos portraits, et peut-être aimera-t-il mieux nos portraits que nos personnes. Il est bien le maître, et peut-être aura-t-il raison. Adieu, mon cher et illustre philosophe ; je vous aime mieux que tous les comtes, tous les empereurs et tous les rois, et je vous embrasse bien tendrement.

Tuus BERTRAND.

1. Lettre 9974.

2. La lettre de d'Alembert au roi de Prusse est du 28 avril.

3. Le maréchal de Richelieu.

4. M<sup>me</sup> de Saint-Vincent.

5. Nom sous lequel voyageait Joseph II.

9993. — A M. DELISLE DE SALES.

6 mai.

Oui, c'est au ridicule, et non à leurs remords, qu'il faut livrer tous ces inquisiteurs soit de Goa, soit de Paris, soit d'Espagne. Tout ce que peut vous ajouter un homme de quatre-vingt-trois ans, mourant des suites d'une attaque d'apoplexie, c'est que si les grands chirurgiens vous font des incisions aussi profondes que les fraters subalternes vous en ont fait, vous ferez très-bien de venir prendre les eaux chez le mourant. Comme vous avez passé votre jeunesse dans l'Oratoire, vous n'avez pas oublié la façon d'exhorter les gens à la mort. Venez chez un ami digne de vous estimer : nous aimerons Dieu ensemble, et nous détesterons les injustices des hommes. . . . .

9994. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX<sup>1</sup>.

A Ferney, 6 mai.

Monsieur, on dit qu'il faut restituer à la mort ce que l'on doit à son prochain : les suites de mon apoplexie m'obligent à songer à ma conscience. Vous avez eu la bonté de m'apprendre que le fils de M. de Lally a obtenu, par sa persévérance courageuse, la révision<sup>2</sup> de l'horrible procès fait à son père. On a retrouvé, en brûlant des papiers chez moi pour les dérober à la rage des persécuteurs, des mémoires que M. de Lally le fils m'avait confiés. Plût à Dieu que le chevalier de La Barre eût laissé un fils qui eût vengé ainsi l'assassinat juridique qui a fait périr son père!

Je ne sais point la demeure du jeune M. de Lally : vous me fîtes l'honneur, monsieur, de m'écrire il y a quelque temps que vous vous intéressiez à ce brave gentilhomme ; vous eûtes même la bonté de me faire parvenir une de ses lettres, si ma mémoire trop affaiblie ne me trompe pas. Souffrez donc que je prenne la liberté de vous adresser le paquet que je lui restitue. Souffrez aussi que je présente mes adieux respectueux à M. de Fourqueux et à M<sup>me</sup> d'Invaux. Personne n'a plus senti que moi le prix de vos bontés, de votre bienfaisance, de votre sage philosophie. Je ne suis plus qu'une ombre, mais cette ombre est pénétrée pour vous du plus tendre attachement, comme du plus profond respect.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. On allait commencer cette révision.



9995. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 mai.

Il paraît un *Résumé*<sup>1</sup> de cent vingt-six pages. Je vous conjure, monseigneur, de me l'envoyer. Ne me tenez point rigueur ; ne me punissez point de la mauvaise démarche de papillon-philosophe<sup>2</sup>, qui vous est venu demander des secours, après que vous m'en aviez donné, pour m'aider à soutenir le procès ridicule et ruineux que j'ai à la cour de Dijon pour une chaumière du pays de Genève. Je suis comme un vieux lapin qui combat pour un terrier ; et vous, un aigle attaqué par cinq ou six chats-huants.

Je vous demande en grâce, je vous supplie à genoux de me faire lire votre *Résumé*. Ordonnez qu'on me l'envoie, ou par la poste avec un contre-seing, ou par la diligence de Lyon. N'abandonnez pas absolument le persécuté de quatre-vingt-trois ans, tombé depuis peu en apoplexie, et ne soyez pas si fier de votre jeunesse de quatre-vingts ans. Conservez-moi vos bontés, comme je vous conserve mon très-tendre respect, sur le point d'être enterré en Suisse.

9996. — A M. D'ALEMBERT.

9 mai.

Votre estomac et votre cul, mon cher ami et mon cher philosophe, ne peuvent pas être en pire état que ma tête. Ma petite apoplexie, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, vaut bien vos déjections à l'âge de soixante ans. Mettons l'un et l'autre dans le même plat, vos entrailles et mes méninges, et présentons-les à la philosophie. Je meurs accablé par la nature, qui m'attaque par en haut, quand elle vous lutine par le bas. Je meurs persécuté par la fortune, qui s'est moquée de moi dans la fondation de ma colonie. Je meurs poursuivi par les mauvais livres qui pleuvent. Je meurs aboyé par les dogues qui déchirent ce Delisle. Je sais qu'étant en curée, ils veulent me dévorer aussi ; mais ils feront mauvaise chère. Je suis un vieux cerf plus que dix-cors, et je leur donnerai de bons coups d'andouillers avant d'expirer sous leurs dents. La cervelle me tinte si prodigieusement, à l'heure que je vous écris, que l'*amanuensis* et moi ne nous entendons plus. Mon cœur est encore sain ; il sera à vous jusqu'au dernier moment.

1. Dans le procès du maréchal de Richelieu avec M<sup>me</sup> de Saint-Vincent.2. M<sup>me</sup> de Saint-Julien.

Adieu, sage, adieu; mes compliments à Pascal-Condorcet; il jouera un grand rôle. Adieu, cher Bertrand; souvenez-vous de Raton.

9997. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Ferney, 9 mai.

Monsieur, ces jours passés je rencontrai Eustache Prévôt, dit *La Flamme*, l'un des invalides que vous avez eu la bonté de me donner. Il me dit qu'il était presque aveugle; je lui répondis que je ne voyais pas trop clair. Il ajouta qu'il était très-malade; je lui répliquai que j'étais tombé en apoplexie il y a près de deux mois, comme cela n'est que trop vrai. Il m'avoua, en soupirant, qu'il était cassé de vieillesse; je lui fis confidence que j'avais quatre-vingt-trois ans. Enfin il me conjura d'obtenir de vous que vous daignassiez l'admettre parmi les invalides de votre hôtel. Il me protesta qu'il voulait avoir la consolation de mourir sous vos lois et sous vos yeux. Je vous demanderais la même grâce pour moi; mais il faut donner la préférence à un vieux soldat qui a essuyé plus de coups de fusil que je n'en ai jamais tiré à des lapins.

Permettez donc que je vous présente ma requête pour *La Flamme*, qui me paraît en effet un peu éteinte. Ajoutez cette grâce à toutes celles dont vous m'avez honoré, et soyez persuadé du respect, de l'attachement, et de la profonde estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

9998. — A M. DECROIX<sup>1</sup>,

SECRÉTAIRE DU ROI, ANCIEN TRÉSORIER DE FRANCE, A LILLE.

A Ferney, 12 mai.

On n'a rendu, monsieur, que depuis très-peu de jours, au vieillard moribond dont vous embrassez généreusement la défense, la lettre et l'ouvrage que vous avez daigné lui faire tenir<sup>2</sup>. Il les a lus avec une extrême sensibilité; mais le déplorable état où il se voit réduit le prive du plaisir de vous remercier de sa main. Il fut atteint, le 8 de mars dernier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, d'un coup d'apoplexie qui augmente prodigieusement

1. A qui est adressé le quatrain tome X, page 594.

2. *L'Ami des arts, ou Justification de plusieurs grands hommes*, Amsterdam (Lille), 1776, in-12. C'est une apologie de Rameau, et surtout de Voltaire.



la *somme* de ses souffrances, et qui, sans doute, ne tardera guère à la réduire à zéro. Dans l'impossibilité où il est d'écrire, il vous prie d'agréer ses excuses, et de ne pas douter de son estime et de sa reconnaissance<sup>1</sup>.

9999. — A M. TURGOT<sup>2</sup>.

17 mai.

Un vieillard de quatre-vingt-trois ans, tombé deux fois dans une espèce d'apoplexie, n'a pas trop la force d'écrire à Caton. Cependant, ayant entendu dire que Caton a daigné indiquer un rapporteur digne de lui au conseil des parties, pour plaider la cause de douze mille esclaves de six pieds de haut contre vingt petits chanoines ivrognes, jadis moines de saint Benoît, et pour tâcher d'obtenir, s'il est possible, que ces douze mille citoyens soient sujets du roi au lieu d'être esclaves de moines, ledit apoplectique se jette aux pieds de monseigneur Turgot pour le remercier très-humblement.

Un jour il arrivera peut-être qu'on sera assez sage et assez heureux pour remettre les étables d'Augias entre les mains d'Hercule ; alors il fera ce qu'on a fait ailleurs : saint Bernard et saint Benoît n'auront plus de serfs de mainmorte.

Le vieux mourant va bientôt partir dans cette douce espérance, et sera attaché bien respectueusement au vertueux Caton jusqu'au dernier moment de sa vie.

10000. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

17 mai.

Le vieux malade de quatre-vingt-trois ans, affligé d'un reste d'apoplexie qui le mène au pays où est descendu Catherin Fréron, a été bien consolé par le souvenir et par la lettre de M. le marquis de Villette. Soit qu'il vive ou qu'il meure, M. de Villette aura dans deux mois son quantième<sup>3</sup> avec répétition et belle boîte d'or de couleur, dont le centre sera garni d'une figure en émail très-ressemblante. Le tout coûtera vingt-cinq ou vingt-six louis.

1. Il y a ici, dans Beuchot, une lettre à l'abbé du Vernet, composée d'un fragment de la lettre du 10 avril (n° 9986).

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. A l'occasion de cette montre à quantième, Villette adressa à Voltaire une épître à laquelle celui-ci répondit par les vers qui sont tome X, page 454.

Le malade, qui n'a guère de force d'écrire ni de dicter, fait ses tendres compliments à M. le marquis de Villevieille, et peut-être ses derniers adieux. Il y a eu un reclus, nommé M. Delisle de Sales, en faveur de qui M. de Villette a fait une belle action. Je n'en suis pas surpris. Je ne le suis pas non plus de la persécution qu'il éprouve : elle est digne des Welches. V.

10001. — A M. SÉLIS 1.

A Ferney, .. mai.

Monsieur, un peintre des Gobelins<sup>2</sup> est venu dans ma solitude le 28 de mai, et m'a apporté une lettre dont vous m'honorez, du 17 d'avril, accompagnée d'une traduction des *Satires* de Perse, et de très-jolis vers français. M. d'Argental m'avait déjà prévenu de toutes vos bontés pour moi<sup>3</sup>; mais je n'avais pas encore reçu votre ouvrage. Mon grand âge et ma déplorable santé ne m'ont point empêché de lire déjà votre très-judicieuse préface, et la traduction de la première satire. Je vois que vos notes éclaircissent beaucoup le texte, et que ceux qui veulent faire quelque progrès dans la langue latine doivent vous lire et vous étudier. J'éprouve par moi-même qu'on peut apprendre à tout âge, et c'est avec reconnaissance que j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.<sup>4</sup>.

1. Nicolas-Joseph Sélis, né en 1737, était professeur au collège d'Harcourt quand il publia sa traduction en prose des *Satires de Perse*, 1776, in-12, contenant aussi quelques pièces en vers. Quinze ans auparavant, il avait fait imprimer sa *Relation de la maladie, de la confession, et de la fin de M. de Voltaire*; voyez tome XXIV, page 95; et XLI, 243.

2. Mézière, à qui est adressée la lettre 9153. Dans l'*Almanach littéraire* de 1783, page 49, où la lettre à Sélis est imprimée, elle commence ainsi : « Un peintre des Gobelins qui se nomme M. Mézière, que j'estime beaucoup, est venu me visiter le 28 de mai dans ma solitude, et m'a apporté, etc. »

3. Voyez lettre 9946.

4. On signale dans un catalogue d'autographes la réponse du chevalier de Chastellux, datée de Montigny, 23 mai 1777, à la lettre de Voltaire du 6 mai (n° 9994); cette réponse est ainsi résumée :

« Charmante épître où il le remercie de ses éloges. « Oui, je voudrais n'avoir auprès d'elle (la postérité) d'autre titre que votre indulgence, et que toute ma célébrité dépendit de ces mots qu'on trouverait écrits quelque part : *Il fut connu de Monsieur de Voltaire et il en fut estimé.* »



10002. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU <sup>1</sup>.

A Ferney, 31 mai.

Souffrez, monseigneur, que je suspende un moment mon triste état pour oser vous parler de l'étonnante issue d'une affaire dont les souterrains me sont encore inconnus. J'ai appris que mon neveu d'Hornoy s'était conduit comme il le devait, et que M. le duc d'Orléans lui en avait témoigné sa satisfaction. Cela m'a un peu consolé, quoique d'Hornoy ait eu la modestie de ne m'en rien dire.

Je suis près d'essayer à Dijon à peu près la même aventure que la chicane vous a suscitée à Paris. Je ne me flatte pas de la soutenir avec autant de grandeur d'âme que vous : il faut que chacun se tienne dans sa sphère. C'est à vous d'être toujours grand et d'être supérieur aux événements; c'est à moi d'être petit, et d'enrager sans en rien dire, mais de vous être toujours attaché avec le plus inviolable et le plus tendre respect, tant que je respirerai dans mon trou, loin de la scène changeante de ce monde.

10003. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 juin.

Je suis indigné contre moi-même, mon cher ange, de n'avoir pas depuis si longtemps tendu les bras à vos ailes, qui m'ont toujours couvert de leur ombre. Hélas! ce n'est pas ma faute; je n'ai eu ni bras, ni pieds, ni tête depuis quelques mois. Je vous écris aujourd'hui d'une main qui n'est pas celle dont je me sers ordinairement; mais c'est toujours le même cœur qui dicte. Je vous parlerai d'abord de l'ambigu à cinq services<sup>2</sup>, qui probablement sera servi bien froid, ou plutôt qu'on n'osera jamais servir. Ce n'est pas que le repas ne soit régulier, et qu'il n'y ait des plats assez extraordinaires qui pourraient être de haut goût; mais malheureusement M<sup>me</sup> de Saint-Julien avait parlé, il y a plusieurs mois, de notre souper; le bruit s'en était répandu dans Paris. Je crois fermement que ce souper ne valait rien du tout, et que le cuisinier a très-bien fait de le supprimer; l'autre est meilleur<sup>3</sup>; mais il faudrait que le cuisinier fût à Paris; qu'il

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. La tragédie d'*Agathocle*.3. La tragédie d'*Irène*; voyez tome VII.

jouât le rôle de maître d'hôtel, et que les gourmets n'eussent pas le goût aussi égaré qu'ils l'ont depuis quelques années. J'ai vu le menu d'un nouveau traiteur de l'Amérique qui a été servi vingt fois sur table<sup>1</sup>, et dont en vérité je n'aurais jamais voulu manger un morceau. Si quelque jour la fantaisie pouvait vous prendre de tâter du vieux cuisinier que vous savez, quand ce ne serait que pour la rareté du fait, ce vieux cuisinier serait capable de faire le voyage auprès de vous, et de se loger dans quelque gargote bien obscure et bien ignorée. Qui sait même si cette aventure ne pourrait pas arriver l'année mil sept cent soixante-dix-huit? Je me berce de cette chimère, parce qu'elle m'entretient de vous. Le préalable serait qu'alors M. le duc de Duras vous donnât sa parole d'honneur de se mettre avec vous à table, et même de manger avec appétit; mais il est plaisant, entre nous, qu'on ait tant mangé de *Zuma*, et qu'on n'ait pas seulement essayé de tâter du *Don Pedre*<sup>2</sup>: le hasard gouverne ce monde.

Mon cher ange, le hasard m'a bien maltraité depuis quelques mois. Ce hasard est composé de la nature et de la fortune; des chances horribles sont sorties du cornet contre moi. Ma colonie est aussi délabrée que l'ont été Pondichéry et Québec. Je me suis trouvé ruiné tout d'un coup, sans savoir comment, et je me suis enfin aperçu qu'il n'appartenait qu'à Thésée, Romulus et M. Dupleix, de bâtir une ville.

Portez-vous bien, mon cher ange; aimez-moi encore, tout chimérique et tout infortuné que je suis. Ma tendre amitié n'est pas du moins une chimère; elle est la consolation très-réelle du reste de mes jours.

10004. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 2 juin.

Ma protectrice, je ne me sers point de la main de l'ami Wagnière, qui est absent; je ne me sers point de la mienne, qui ne peut plus écrire. Je vous demande pardon de vous avoir remerciée si tard de m'avoir appris l'aventure du nasillonneur de Brosse<sup>3</sup>, que je suivrai bientôt. Tous les malheurs se sont

1. La tragédie de *Zuma*, par Lefèvre, jouée pour la première fois le 22 janvier 1777, avait eu vingt représentations.

2. Tragédie de Voltaire; voyez tome VII.

3. La mort du président de Brosse, arrivée en 1777.



accumulés sur notre colonie depuis qu'elle a été privée de l'honneur de votre présence. Monsieur l'intendant fait bâtir une ville charmante à Versoy. Là, tandis que la nôtre, à peine commencée, tombe en ruine, on construit actuellement quatre portes magnifiques à la nouvelle ville de Versoy, avec des pierres aussi belles que le marbre, qui avaient été destinées pour le port par M. le duc de Choiseul. On donne à cette ville des privilèges immenses : ce sera un lieu de franchise et un lieu d'agrément, tandis qu'on ne nous a pas accordé la moindre concession ni le moindre privilège. Je me trouve ruiné de fond en comble, pour avoir donné de nouveaux sujets au roi. Que deviendra mon obélisque de marbre que j'avais déjà commandé au marbrier de Vevey ? Le nom de M. le duc de Choiseul ne sera donc que sur des débris, et ne sera vu que par des gueux !

Je me crois aussi malheureux dans la petite entreprise que j'avais faite sous vos yeux avant que vous partissiez. Je n'étais pas plus propre à faire le métier de Pradon, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, qu'à faire le métier de Mansard. Je vous demande en grâce, pour que je meure moins désespéré, de mettre aux pieds de M. le duc de Choiseul ce pauvre sot qui, entre le mont Jura et les grandes Alpes, ne sut jamais de quoi il s'agissait à Paris et à Versailles, et qui ne connut pas mieux la France que l'ancienne Grèce. Il a été cruellement puni de son ignorance ; mais il compte toujours sur vos bontés. Il vous sera attaché avec un bien tendre respect pour le peu de temps qu'il a encore à vivre sur les frontières de la Suisse. Et dites bien, je vous en prie, à M. le duc de Choiseul, qu'il mourra en le regardant comme celui qui fait toujours l'honneur de la France.

A vos genoux, votre fidèle sujet.

10005. — A M. DE LA HARPE.

4 juin.

Mon cher confrère, j'ai reçu presque à la fois deux lettres de vous, et *la Religieuse*<sup>1</sup>. Cette très-attendrissante *Religieuse* était bien, et elle est beaucoup mieux. Je regarde cet ouvrage comme un des meilleurs que nous ayons dans notre langue.

Pour votre journal<sup>2</sup>, il est le seul que je puisse lire, et nous en avons cinquante. J'avais cédé aux instances de l'ami Panc-

1. *Mélanie*, drame de La Harpe.

2. *Journal de politique et de littérature*; voyez lettre 998

koucke, qui voulait absolument que je combattisse quelquefois sous vos étendards, et qui m'assurait que vous le trouveriez fort bon ; mais aussi il m'avait promis le plus inviolable secret. Il ne me l'a point gardé ; il m'a décelé très-mal à propos, et m'a beaucoup plus exposé qu'il ne pense.

Je vous prie, mon cher confrère, de lui dire bien résolument qu'il ne mette jamais rien sous mon nom ; je ne suis pas en état de faire la guerre. Ce n'est pas que je manque de courage ni de bonnes raisons pour la faire ; mais il faut de la santé, même pour la guerre de plume. J'ai besoin de repos, après mon accident, que vous appellerez comme il vous plaira, mais dont les suites sont bien désagréables. L'indiscrétion de Panckoucke avec son V. me fait une peine mortelle<sup>1</sup>. Il accoutume le public à croire que non-seulement je me porte bien, mais que j'abuse de ma santé jusqu'à écrire des lettres un peu impudentes.

On m'accuse, dit-on, d'avoir écrit à messieurs les juges du Châtelet une philippique un peu forte<sup>2</sup> sur le procès ridicule qu'ils ont fait à ce pauvre Delisle, et sur le jugement atroce qu'ils ont rendu. Vous devez bien savoir comme je pense sur le livre et sur la sentence ; mais assurément je serais plus fanatique que ces messieurs, et cent fois plus répréhensible qu'eux, si je leur avais écrit sur cette affaire. Je ne connais point cette prétendue lettre, et je veux croire qu'elle n'existe pas.

Quand vous aurez un moment de loisir, dites-moi, je vous prie, quel est le polisson<sup>3</sup> que le libraire de la *Poste du soir* a choisi pour son bel esprit.

Je suis en peine de la santé de M. d'Alembert. Pour la mienne, elle est bien déplorable ; mais il y a environ quatre-vingt-trois ans que je suis accoutumé à souffrir.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

1. En insérant, dans les numéros des 15 et 25 mai du *Journal de politique et de littérature*, les articles de Voltaire sur l'ouvrage de M. de Chastellux et sur celui de Guérin du Rocher (voyez ces articles, tome XXX), Panckoucke avait mis en note : « Cet article est de M. de V. »

2. *Lettres de l'inquisiteur de Goa sur la Philosophie de la Nature*, 1776, in-8°. Il paraît que c'étaient les conseillers Clément qui voulaient qu'on poursuivît Voltaire pour cet écrit, qui est de Delisle de Sales ; voyez lettre 10007.

3. C'était Sautereau de Marsy. La poste du soir désigne le *Journal de Paris*, établi en 1777.



10006. — A M. DE VAINES.

4 juin.

Je suis bien sensible, monsieur, à la bonté avec laquelle vous vous êtes souvenu de moi : car je pense souvent à vous, et à l'homme unique<sup>1</sup> avec lequel vous avez travaillé, et dont vous serez toujours l'ami. Mon âge et mes maladies me forcent de renoncer un peu au monde ; mais je regretterai toujours de n'avoir pu vivre avec un homme de votre mérite, et je serai bien fâché de mourir sans avoir eu la consolation de vous embrasser.

Des gens qui se croient bien instruits, et qui peut-être ne le sont point du tout, me disent qu'un homme chez qui vous avez été à la campagne, il y a quelque temps, sera bientôt aussi puissant dans la ville qu'il y est aimé et respecté. Je souhaite passionnément que cette prédiction soit véritable ; mais c'est à condition qu'il en arrive autant à votre autre ami. Je crois que la France ne s'en trouverait pas plus mal, si ces deux hommes-là étaient à leur véritable place.

Je ne sais si vous avez vu l'*Éloge de Pascal*<sup>2</sup>, avec ses *Pensées*, mises en meilleur ordre, et relevées par des notes qui valent bien le texte. L'éditeur est, ce me semble, un homme égal à Pascal pour le génie, et supérieur par la raison. Il est triste, à mon gré, pour le genre humain, qu'un homme comme Pascal ait été un fanatique ; ce qui me console, c'est que saint Augustin l'était tout autant.

Je m'aperçois que mon petit billet est un peu indiscret, mais je n'écris pas à un docteur de Sorbonne.

10007. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 juin.

Eh ! mon Dieu, monseigneur, vous accusez un mourant de ne s'être pas battu dans votre armée. Il y a plus d'un an que M<sup>me</sup> Denis et moi nous soutenons à Dijon, presque sans sortir de notre lit, le procès le plus désagréable et le plus ruineux. Malgré ce fardeau, qui nous accable, je me suis souvent plus occupé de l'injustice qu'on vous faisait que de toutes celles que

1. Turgot, sous le ministère de qui de Vaines avait été premier commis des finances.

2. Par Condorcet.

j'essuie. Je vous ai supplié vingt fois de daigner m'envoyer tout ce qui paraissait dans votre affaire; vous n'avez jamais voulu me répondre sur cet article. Quand j'eus le bonheur de servir M. de Morangiés, quand j'affrontai la canaille des petits praticiens de Paris, qui se croient des Cicérons, M. de Morangiés m'avait envoyé tous ses papiers, sans en excepter un seul.

Je ne sais d'ailleurs si une petite anecdote de MM. Clément, conseillers au parlement, serait parvenue jusqu'à vous. Ces messieurs voulaient m'impliquer dans la plate et chétive, mais dangereuse affaire d'un jeune homme sorti de l'Oratoire, nommé Delisle<sup>1</sup>, lequel a été jugé immédiatement après vous. Ces chiens de Saint-Médard, ces restes de convulsionnaires, aboyaient d'une gueule si fanatique que je pris le parti, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de me ménager une petite retraite sur un coteau méridional de la Suisse, à quatre lieues de chez moi.

Vous voyez que la grêle tombe sur les plus misérables arbrisseaux comme sur les plus hauts chênes. Tout souffre dans ce monde; mais, dans la foule des affligés, peu de personnes ont vos ressources. Quelques envieux que vous ayez, vous êtes à l'abri de tout, parce que vous êtes au-dessus de tout. Il est certain que, dans cette maudite affaire, suscitée par la plus insigne friponnerie, et reconnue pour telle par tous les gens sensés de l'Europe, vous n'avez pu perdre que de l'argent. Vos services, vos dignités, votre considération, votre gloire, ne sont point effleurés. Vous serez bientôt dans la première place de l'État, qui représente le connétable.

Que n'avez-vous pu aimer, du moins pendant quelques mois, cette belle retraite de Richelieu, où je vous ai fait ma cour il y a tant d'années! que n'ai-je pu vous y suivre encore une fois! J'envisage avec la douleur de l'impuissance les montagnes des Alpes et du Jura, qui me séparent de vous. Job sur son fumier, près du lac de Genève, vous crie : Conservez vos anciennes bontés pour un ancien malheureux. Buvez encore avec plaisir les derniers verres du vin trop mélangé de cette vie. Soyez heureux, si on peut l'être; vous aurez toujours de belles heures, et il ne me faut que de la pitié.

Agréé, je vous en conjure, mon très-tendre respect.

1. Voyez lettre 10005.



10008. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

7 juin.

J'ai trop tardé, monsieur, à vous remercier de vos remerciements. Si le triste état où j'ai été peut me laisser encore de la force et du loisir, je crois qu'avant de mourir je ferai une campagne sous vos drapeaux <sup>1</sup>. Je ne vous sers pas comme font les Suisses, à qui il est très-indifférent de se battre pour l'Allemagne ou pour la France, pourvu qu'ils aient une bonne capitulation ; je ne suis pas même un volontaire qui fait une campagne pour son plaisir ; je suis une espèce d'enthousiaste qui prend les armes pour la bonne cause.

Il est vrai que je ne sais pas quel est le chevalier de *la Poste du soir* <sup>2</sup> qui croit m'avoir abattu de sa lance enchantée. Il serait bon de savoir à qui on a affaire ; mais, quel qu'il soit, si nous étions aux prises, je lui ferais bien voir que son héros est un charlatan qui en a imposé au public. Je lui démontrerais que ce charlatan, devenu si fameux <sup>3</sup>, n'a pas mis une citation dans son ouvrage qui ne soit fausse, ou qui ne dise précisément tout le contraire de ce qu'il avance.

Je prouverais à tous les gens raisonnables que ses raisonnements et ses systèmes sont aussi faux que ses citations ; que des plaisanteries et des peintures brillantes ne sont pas des raisons, et qu'un homme qui n'a regardé la nature humaine que d'un côté ridicule ne vaut pas celui qui lui fait sentir sa dignité et son bonheur.

Voilà ce qui m'occupe à présent, monsieur ; mais, pour remplir mon projet, j'ai besoin d'un long travail qui me mette à portée de citer plus juste que l'auteur de *l'Esprit des lois* ; et surtout je voudrais savoir quel est le bel esprit de *la Poste du soir* contre lequel je veux me battre.

Serait-ce abuser de vos bontés de vous demander des nouvelles de la noble entreprise du jeune comte de Lally, de faire rendre justice à la mémoire de son père ?

Conservez vos bontés, monsieur, pour votre très-attaché et très-respectueux serviteur.

1. Voltaire, qui avait, dans le *Journal de politique et de littérature* (voyez lettre 10005), donné un article sur l'ouvrage de Chastellux, intitulé *De la Félicité publique*, semble ici en promettre un autre. Mais je l'ai vainement cherché dans le *Journal encyclopédique*.

2. Le *Journal de Paris*. Voyez lettre 10005.

3. Montesquieu (B.).

10009. — A M. DE VAINES.

11 juin.

Je vous remercie, monsieur, de la lettre que vous m'avez envoyée de cet homme illustre <sup>1</sup> avec lequel vous avez travaillé trop peu de temps, et qui sera toujours cher aux bons citoyens amateurs de la vertu et des grands talents.

Comme j'imagine que vous avez actuellement quelque loisir, j'en abuse peut-être en vous priant de jeter les yeux sur le manuscrit que j'ai l'honneur de vous envoyer <sup>2</sup>. Il s'agit d'un grand nombre de vérités qui combattent l'opinion publique si souvent hasardée, et reçue sans examen. Si les nombreuses erreurs qu'on me force de relever dans *l'Esprit des lois* vous font la même impression qu'elles m'ont faite, je vous supplie, monsieur, de vouloir bien envoyer au sieur Panckoucke le manuscrit cacheté, avec la lettre pour lui ci-jointe <sup>3</sup>.

Je sais bien que ma hardiesse augmentera le nombre de mes ennemis ; mais je suis, comme M. de La Harpe, né pour combattre, et j'ai raison, papiers sur table. Pour peu que vous soyez de mon avis, je croirai avoir remporté la victoire.

Le *Pascal* de M. de Condorcet m'a donné un peu d'humeur contre les réputations usurpées. C'est bien dommage que cet ouvrage ne soit pas entre les mains de tout le monde. Il faudrait que chacun eût dans sa poche ce préservatif contre le fanatisme.

Je vous prie instamment, monsieur, de conserver un peu de bonté pour le vieux malade.

10010. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 17 juin <sup>4</sup>.

Le talent est un don des dieux  
 Qu'en nos jours leur main trop avare  
 Rend plus estimable et plus rare  
 Qu'au temps des Quinaults, des Chaulieux.  
 Né sur les bords de la Baltique,  
 Sous un ciel chargé de frimas,  
 Admirateur du chant lyrique,

1. Turgot.

2. Voyez tome XXX, le *Commentaire sur l'Esprit des lois*.

3. La lettre à Panckoucke manque.

4. Le 1<sup>er</sup> juin 1777. (*OEuvres posthumes*.)



Mon âme épaisse et flegmatique  
 En s'efforçant n'en produit pas.  
 Que me restait-il donc à faire ?  
 Ne pouvant être un bon auteur,  
 Je me rendis l'humble éditeur  
 D'Épique et de Des Houlière <sup>1</sup>.

Si j'étais Voltaire ou Apollon, j'aurais peut-être resserré le volume en le réduisant à moins de pages ; mais m'aurait-il convenu d'être aussi sévère censeur, ne pouvant surpasser ceux que j'aurais ainsi mutilés ? Il me serait arrivé comme à La Beaumelle et à Fréron. Ils jugèrent *la Henriade*, ils voulurent y substituer des vers ; et il n'y eut <sup>2</sup> à y critiquer que ce qu'ils avaient ajouté à ce poème.

J'en viens à vos chagrins et à vos peines : souvenez-vous bien que l'intention de ceux qui vous persécutent est d'abrégier vos jours. Jouez-leur le tour de vivre à leur dam, et de vous porter mieux qu'eux.

Nous sommes ici tranquilles et aussi pacifiques que les quakers. Nous entendons parler du général Howe <sup>3</sup>, dont chaque chien en aboyant prononce le nom. Nous lisons dans les gazettes ce qu'on raconte des hauts faits des *insurgents* d'Amérique. Les uns vantent la force de la flotte anglaise ; d'autres disent que la France et l'Espagne ont plus de vaisseaux que ces insulaires.

Actuellement la politique des gazetiers se repose : il n'est plus question que du séjour du comte de Falkenstein <sup>4</sup> à Paris. Ce jeune prince y jouit des suffrages du public ; on applaudit à son affabilité, et l'on est surpris de trouver tant de connaissances dans un des premiers souverains de l'Europe. Je vois avec quelque satisfaction que le jugement que j'avais porté de ce prince est ratifié par une nation aussi éclairée que la française. Ce soi-disant comte retournera chez lui par la route de Lyon et de la Suisse. Je m'attends qu'il passera par Ferney, et qu'il voudra voir et entendre l'homme du siècle, le Virgile et le Cicéron de nos jours <sup>5</sup>. Si cela arrive, vous l'emporterez en tout sur Jésus. Il n'y eut que des rois, ou je ne sais quels mages, qui vinrent à son étable de Bethléem ; et Ferney recevra les hommages d'un empereur.

Pour rendre le parallèle parfait, je substitue, à l'étoile qui guidait les mages, les lumières de la raison, qui conduit notre jeune monarque. Si cette visite a lieu, je me flatte que les nouvelles connaissances ne vous feront pas oublier les anciennes, et que vous vous souviendrez que parmi

1. L'original porte :

De l'épicurien et de la Des Houlière.

2. L'original porte : « Il n'y avait. »

3. Williams Howe, commandant des troupes anglaises en Amérique, mort en 1814, était frère de l'amiral et pair Richard Howe.

4. L'empereur Joseph II.

5. Voyez la note sur la lettre 10020.

la foule de vos admirateurs il existe un solitaire à Sans-Souci qu'il faut séparer de la multitude. *Vale.*

FÉDÉRIC.

J'ai lu cet ouvrage de Delisle; il y a sans doute de bonnes choses, mais peu de méthode, et, sur la fin, beaucoup de ce que les Italiens appellent *concelli*.

10011. — A. M. GIN<sup>1</sup>.

Ferney, 20 juin.

En passant tout d'un coup par-dessus les compliments et les remerciements que je vous dois, monsieur, je commence par vous avouer que *despotique* et *monarchique* sont tout juste la même chose dans le cœur de tous les hommes et de tous les êtres sensibles. Despote (*herus*) signifie *maître*, et *monarque* signifie *seul maître*, ce qui est bien plus fort. Une mouche est monarque des animalcules imperceptibles qu'elle dévore; l'araignée est monarque des mouches, puisqu'elle les emprisonne et les mange; l'hirondelle domine sur les araignées; les pies-grièches mangent les hirondelles : cela ne finit point. Vous ne disconviez pas que les fermiers généraux ne nous mangent; vous savez que le monde est ainsi fait depuis qu'il existe. Cela n'empêche pas que vous n'avez très-lumineusement raison contre l'abbé Mably, et je vous en rends, monsieur, mille actions de grâces. Vous trouvez très-bien que le gouvernement monarchique est le meilleur de tous; mais c'est pourvu que Marc-Aurèle soit le monarque : car d'ailleurs qu'importe à un pauvre homme d'être dévoré par un lion ou par cent rats? Vous paraissez, monsieur, être de l'avis de *l'Esprit des lois*, en accordant que le principe des monarchies est *l'honneur*, et le principe des républiques, *la vertu*. Si vous n'étiez pas de cette opinion, je serais de celle de M. le duc d'Orléans, régent, qui disait d'un de nos grands seigneurs : « C'est l'homme le plus parfait de la cour; il n'a ni humeur ni honneur; » et je dirais au président de Montesquieu que, s'il veut prouver sa thèse en disant que dans un royaume on recherche les honneurs, on les recherche encore plus dans les républiques. On court après les honneurs de l'ovation, du triomphe, et de toutes les dignités. On veut même être doge à Venise, quoique ce soit *vanitas vanitatum*. Au reste, monsieur, vous êtes beaucoup plus méthodique que cet *Esprit des*

1. Pierre-Louis-Claude Gin, né à Paris en 1726, mort le 19 novembre 1807, avait envoyé à Voltaire son ouvrage intitulé *les Vrais Principes du gouvernement français démontrés par la raison et par les faits*.



*lois*, et vous ne citez jamais à faux comme lui, ce qui est un point bien important: car, si vous voulez vérifier les citations de Montesquieu, vous n'en trouverez pas quatre de justes; je m'en suis donné autrefois le plaisir <sup>1</sup>. Je suis édifié, monsieur, de la circonspection avec laquelle vous vous arrêtez, dans le texte, au règne de Henri IV: tout ce que vous dites m'instruit; et je prends la liberté de deviner ce que vous ne dites pas. Je vous remercie surtout de la manière dont vous pensez, et dont vous vous exprimez sur ce gouvernement tartare qu'on appelle féodal; il est perfectionné, dit-on, à la diète de Ratisbonne; il est abhorré à une demi-lieue de chez moi, à droite et à gauche; mais, par une de nos contradictions françaises, il subsiste, dans toute son horreur, derrière mon potager, dans les vallées du mont Jura; et douze mille esclaves des chanoines de Saint-Claude, qui ont eu l'insolence de ne vouloir être que sujets du roi, et non serfs et bêtes de somme appartenant à des moines, viennent de perdre leur procès au parlement de Besançon, attendu que plusieurs conseillers de grand'chambre ont des terres où la mainmorte est en vigueur, malgré les édits de nos rois: tant la jurisprudence est uniforme chez nous! Enfin votre livre m'instruit et me console; j'en chéris la méthode et le style. Vous n'écrivez point pour montrer de l'esprit, comme fait l'auteur de *l'Esprit des lois* et des *Lettres persanes*; mais vous vous servez de votre esprit pour chercher la vérité. Jugez donc, monsieur, si je vous ai obligation de l'honneur que vous m'avez fait de m'envoyer votre ouvrage; jugez si je le lis avec délices, et si je n'emploie qu'une formule vaine en vous assurant que j'ai l'honneur d'être, avec la plus respectueuse estime et la plus sensible reconnaissance, etc.

10012. — DE M. LE MARQUIS DE CONDORCET <sup>2</sup>.

Ce 20 juin.

Mon cher et illustre maître, M. de Vaines m'a communiqué une lettre que vous écriviez à M. de La Harpe sur Montesquieu et le chevalier de Chastellux. Plusieurs de vos amis l'ont lue comme moi, et tous pensent avec moi que vous ne devez pas la rendre publique <sup>3</sup>.

1° Le nom de Montesquieu est l'objet de la vénération publique, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe; si son ouvrage contient

1. Voyez tome XXVII, page 314; et XIX, 626; Voltaire publia aussi, en 1777 un *Commentaire sur l'Esprit des lois*; tome XXX.

2. *Oeuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup>; Paris, 1847.

3. On n'a pas cette lettre.

des fautes, elles sont bien rachetées par la foule des vérités grandes et utiles dont il est rempli. Le livre *De la Félicité publique*<sup>1</sup> n'a eu aucun succès ; on ne lui a pas même rendu justice à Paris. L'idée que le monde doit aller en se perfectionnant n'est pas de l'auteur : cette opinion est celle des économistes, qui l'ont beaucoup mieux prouvée. On sera toujours blessé de voir comparer ces deux ouvrages. Montesquieu n'y perdra rien, et l'on couvrira de ridicule l'auteur mis en parallèle avec lui. D'ailleurs on rapprochera ce que vous dites aujourd'hui de Montesquieu des éloges que vous lui avez donnés autrefois : ses admirateurs, blessés de la manière dont vous lui reprochez ses inexactitudes dans ses citations, iront rechercher dans vos ouvrages des inexactitudes semblables, et il est impossible qu'ils n'en trouvent pas. On a bien trouvé des inexactitudes dans les *Commentaires* de César racontant ses propres campagnes.

2° On ne songe plus à ce que vous avez dit de *la Félicité publique*, ni à ce qu'on a répondu. L'auteur de la réponse est un jeune homme très-honnête, qui annonce des talents, qui vous admire plus que personne.

3° La *Feuille du jour* est une bagatelle fort peu importante, mais qui peut devenir utile, et qu'il ne faut pas décourager.

4° Le chevalier de Chastellux a été très-content de la lettre insérée dans la *Feuille du jour*, et vous lui feriez de la peine en détruisant son illusion.

5° Les maréchaux de Chastellux ne font rien au mérite de son livre ; et comme les gens qui ne l'aiment pas l'accusent d'attacher trop de prix à sa naissance, son intérêt même demande que vous n'insistiez pas sur cet article.

6° Ce que vous dites du chancelier d'Aguesseau est exagéré. Comment pouvez-vous louer ainsi un chancelier mort après 1750, et qui a laissé un manuscrit sur la divinité du Verbe ; qui n'a pas voulu détruire le droit d'aubaine parce que *c'était la loi la plus ancienne de la monarchie* ; qui, en trente ans de ministère, n'a fait que trois ou quatre ordonnances sur des objets peu importants, et qui occasionnent plus de procès qu'elles n'en préviennent ; qui, après sa première disgrâce, s'est comporté avec la plus grande faiblesse ; un homme fort inférieur à son siècle, et dont tout le mérite est d'avoir eu une érudition prodigieuse ?

7° Vous dites que Montesquieu ressemble à Montaigne, et le chevalier de Chastellux à Charron. Je doute que le chevalier fût content de ce parallèle, car Charron est oublié, et Montaigne ne le sera jamais. Ainsi, la publication de votre lettre serait désagréable pour vous ; elle souleverait les admirateurs de Montesquieu, qui sont aussi vos admirateurs ; et comme un journal se répand beaucoup plus vite que tout autre ouvrage, le déchainement serait très-grand. Cette publication serait désagréable pour l'auteur de *la Félicité publique*, parce que si quelqu'un s'avisait d'attaquer son ouvrage, il en serait fort tourmenté ; elle nuirait à la bonne cause, parce que la canaille, qui se déchaîne contre Montesquieu et contre vous, triompherait de la division qui s'élèverait dans le camp des défenseurs de l'humanité.

1. Du chevalier de Chastellux.



Voilà, mon cher et illustre maître, ce que j'ai cru devoir vous écrire par amitié pour vous plus que par tout autre motif. J'espère que vous me pardonneriez de ne pas être d'un avis auquel vous paraissez attaché. Mon amitié doit vous dire ce qui vous est avantageux et non ce qui peut vous plaire, et, si je vous aimais moins, je n'aurais pas le courage de vous contredire. Je sais les torts de Montesquieu avec vous, et j'ai soin de les apprendre à ceux qui sont blessés du mal que vous en avez dit quelquefois; mais il est digne de vous de paraître les avoir oubliés.

Adieu, je vous embrasse et je vous aime comme je vous admire.

10013. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 23 juin.

Il y a un siècle, mon cher et illustre ami, que je ne vous ai ennuyé de mon bavardage; je suis bien sûr au moins de ne pas vous ennuyer aujourd'hui. Celui qui vous portera ma lettre la rendra intéressante pour vous : c'est M. Delisle, qui a pensé être la victime du fanatisme atroce et absurde de ces plats jansénistes du Châtelet, qui mériteraient bien d'y être enfermés. Il va, comme les anciens chrétiens après les persécutions, vous présenter les cicatrices des fers qu'il a portés et des coups qu'il a reçus; et il sera plus glorieux, et avec plus de raison, de vous montrer ces honorables marques de ce qu'il a souffert pour la raison, que ne l'étaient, au concile de Nicée, ces évêques qui montraient, avec complaisance, leurs oreilles coupées *pour la foi*, et qui méritaient bien de les montrer *tout entières*. M. Delisle joint à ses talents, à ses vertus, et au mérite d'avoir été persécuté, un caractère et une douceur de mœurs qui vous le rendront encore plus cher, et qui intéressent pour lui tous ceux qui le connaissent, à moins qu'ils ne soient jansénistes.

Vous aurez déjà appris que nous avons perdu Gresset<sup>1</sup>, si le mot de *perdu* n'est pas trop fort pour un homme qui ne disait plus que des *oremus*. Je ne sais quel successeur nous lui donnerons. Je ne connais qu'un homme<sup>2</sup> qui en soit digne; mais il a des raisons pour ne pas se présenter en ce moment, et je crois qu'il fait bien. Il est bien fâcheux qu'ayant à prendre Pascal, nous soyons forcés de lui substituer quelque Danchet ou quelque Flamen<sup>3</sup>. Heureusement l'Académie vient de décider qu'attendu l'absence de plusieurs d'entre nous, l'élection ne se ferait qu'au mois de novembre, après Fontainebleau; et peut-être arrivera-t-il, dans cet intervalle de temps, quelque circonstance favorable à ce que je désire. « *Multa quæ provideri non possunt, fortuito in melius cadent.* » J'ai quelques raisons pour l'espérer, et je serais au comble de mes vœux, ainsi que vous.

1. Gresset était mort le 16 juin; il fut remplacé à l'Académie par l'abbé Milot, dont la réception se fit le 19 janvier 1778.

2. C'est Condorcet que désigne d'Alembert; mais Condorcet n'entra à l'Académie française qu'en 1782, à la place de Saurin, mort en 1781.

3. Premier prêtre.

On assure que cette canaille jésuitique va être rétablie en Portugal, à l'exception de l'habit. Cette nouvelle reine me paraît une superstitieuse imbécile, dirigée par des prêtres et par des moines. Si le roi d'Espagne vient à mourir, ou s'il devient tout à fait imbécile (ce qui est, dit-on, fort avancé), je ne réponds pas que ce royaume n'imité le Portugal. Cette canaille ressemble aux vers de terre, fort aisés à couper, mais fort difficiles à mourir. C'en est fait de la raison, si l'armée ennemie gagne cette grande bataille.

Adieu, mon cher et illustre ami ; je ne vous recommande pas M. Delisle ; il est tout recommandé pour vous, et par sa personne, et par ses amis, et par ses ennemis. J'espère qu'il m'apportera de bonnes nouvelles de votre santé. Pour moi, je n'aurai bientôt plus ni tête ni estomac. Je pourrai bien ne pas tarder à aller joindre Gresset. Je ne serai guère plus seul en l'autre monde que je le suis en celui-ci, après la perte que j'ai faite <sup>1</sup>, et qui m'est aussi nouvelle que le premier jour. Adieu ; conservez-vous et aimez-moi.

10014. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 25 juin.

Vous pourriez donc, monsieur,

Humiles habitare casas, non figere cervos <sup>2</sup> ;

vous pourriez venir avec M. Suard et M. de Garville dans ce coin de l'univers où j'achève ma vie loin du monde. Venez, vous prolongerez ma chétive carrière, ou vous en rendrez la fin heureuse. Venez, monsieur, me rendre, s'il est possible, aux beaux-arts et à la société. J'ai perdu *causas vivendi*, la santé, le sommeil, l'appétit, tout ce qui attache à la vie. Si quelque chose peut me ressusciter, ce sera assurément le plaisir de m'entretenir avec vous.

Je suppose que vous allez voir le pays dont M. de La Borde fait la description, et les singulières montagnes qu'il met en taille-douce. La Suisse devient tous les jours digne de la curiosité des gens qui pensent. Je rendrai de grandes grâces à la destinée de me trouver sur la route, et je commence par vous les rendre d'avoir bien voulu penser à moi. Je dois vous faire des excuses d'un fatras <sup>3</sup> dont je vous ai importuné, et que je vous ai supplié de faire passer à l'ami Panckoucke. Mais, selon ce qu'il me

1. M<sup>lle</sup> de Lespinasse, morte le 23 mai 1776.

2. Virgile, *Bucol.*, II, 29.

3. Voyez lettre 10009.



mande, il doit être actuellement en chemin pour Genève. Cramer et lui sont deux savants qui viennent se consulter de temps en temps.

Je ne sais, monsieur, si vous êtes un savant du premier ordre; mais je pense que les savants auraient beaucoup à apprendre avec vous. Hélas! que me servirait-il d'apprendre dans le triste état où je suis réduit! La science de digérer est assurément la première de toutes; mais tout me manque: vous serez ma consolation.

Votre projet du mois d'auguste est le fond de la boîte de Pandore pour un homme qui est assiégé de tous les maux.

10015. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 27 juin.

Votre vieux cuisinier, mon cher ange, est bien loin de vous faire bonne chère. Il est réduit aux apothicaires, et très-étonné d'être encore en vie: cependant il ne voudrait pas mourir sans vous envoyer les cinq pâtés qu'il vous a promis, et qu'il n'a faits que pour vous. Je ne sais s'ils sont de l'ancienne cuisine ou de la nouvelle. Je ne peux manger d'aucun des nouveaux plats qu'on m'a envoyés de Paris; mais mon dégoût ne prouve point que j'aie mieux réussi que les jeunes cuisiniers du temps présent.

Je cède enfin à l'envie extrême de vous montrer ce que je sais encore faire. Jurez-moi, mon cher ange, que personne au monde, hors M. de Thibouville, ne verra mes petits pâtés. Jurez-moi de me les renvoyer dès que vous en aurez mangé un petit morceau. Vous verrez, après cet essai, si je puis me mettre au rang des pâtisseries modernes, qui empoisonnent le public. Le point principal est de vous plaire. Commencez par me faire serment de ne point laisser sortir les pâtés de vos mains, et de me les renvoyer en m'apprenant si j'y ai mis trop ou trop peu de poivre, et si le goût qui règne aujourd'hui est plus dépravé que le mien.

Le fond de mes petits pâtés n'est pas fait pour une monarchie; mais vous m'avez appris qu'on avait servi du *Brutus*, il y a quelque temps, devant M. le comte de Falkenstein<sup>1</sup>, et que les convives ne s'étaient pourtant pas levés de table.

En un mot, mon cher ange, il me paraît si comique de faire

1. L'empereur Joseph II, dans son séjour à Paris. (K.)

encore la cuisine à mon âge, et je vous confie tous mes ridicules avec tant de bonne foi, que je les tiens pour pardonnés. Votre amitié, mon cher ange, me console de tout ; mais je ne demande point votre indulgence : je veux savoir si mes pâtés ne vous écorcheront pas le gosier.

10016. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE <sup>1</sup>.

27 juin.

Mon cher marquis, le vieux malade causait hier avec un apothicaire de Genève ; hélas ! il n'a que trop souvent de tels entretiens. « A propos, dit le malade à l'apothicaire, de quoi guérit l'épine-vinette ? — De rien du tout, me dit-il, ainsi que la plupart des remèdes. — Et où trouve-t-on, lui dit le malade, des pastilles d'épine-vinette ? — On les fait à Dijon, répliqua-t-il ; j'en ai chez moi par hasard une petite boîte. — Envoyez-la-moi tout à l'heure, dit le malade. » Il l'envoya, et je vous l'envoie ; mais j'enverrai bientôt à l'ange cinq petits pâtés. Si vous en parlez jamais, si jamais le nom de ces petits pâtés sort de votre bouche, je reviendrai du fond des enfers vous tirer par les pieds. En attendant je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

*P. S.* La boîte part sous l'enveloppe de M. le baron d'Ogny, et doit être chez lui. Il vous en coûtera une visite pour cette pauvreté.

10017. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

27 juin.

Mon cher marquis, votre vieux malade ne tâte point du ridicule qu'on lui veut donner dans Paris de recevoir une visite du comte de Falkenstein. Il sait trop bien que l'église de son village n'est pas assez belle pour attirer les regards d'un homme qui devrait avoir l'église de Saint-Pierre de Rome pour sa paroisse, et que de misérables manufactures de montres ne valent pas la peine d'être regardées par le protecteur de tous les beaux-arts. Pour ma manufacture de vers français, il y a longtemps qu'elle est à bas. En un mot, je puis vous assurer qu'un seigneur rempli de goût comme M. le comte de Falkenstein ne se détournera pas pour voir un mourant qui n'a d'autre mérite que d'aimer tendrement ceux qui pensent comme vous. L'état où je suis ne me permettrait pas même de me présenter devant lui. Je ferais une

1. Éditeurs, de Cayrol et François.



étrange figure en sa présence, avec mes quatre-vingt-trois ans et mes quatre-vingt-trois maladies. Je ne dois songer qu'à paraître devant Dieu, et non devant les puissances de la terre.

Adieu, mon digne et respectable ami.

10018. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET <sup>1</sup>.

2 juillet 1777.

Il n'y a pas un mot à répondre à ce qu'un vrai philosophe m'a écrit le 20 juin. Je l'en remercie très-sincèrement. On voit toujours mal les choses quand on les voit de trop loin. Je ne savais pas l'aventure de la divinité du Verbe et celle du droit d'aubaine; cela est curieux. Il ne faut jamais rougir d'aller à l'école, eût-on l'âge de Mathusalem.

Je suis bien fâché que vous ne vouliez pas être des nôtres cette fois-ci. Vous nous êtes bien nécessaire. On dit que le philosophe de l'Académie française se console <sup>2</sup>, qu'il se porte bien, qu'il ne va pas en Prusse. Je lui en fais mon compliment, et je vous renouvelle ma sincère reconnaissance de ce que vous m'avez écrit le 20 juin.

10019. — A M. DE VAINES.

2 juillet.

Je n'ai, monsieur, qu'à vous remercier, et à attendre cette fin du mois d'auguste. Si je suis encore en vie dans ce mois-là, j'apprendrai de vous comment on pense à Paris, et surtout comment on doit penser: car, en vérité, je n'en sais rien.

Permettez-moi de glisser dans ma lettre un petit billet pour votre ami M. le marquis de Condorcet. Mon âme et mon corps sont dans un état bien triste. On dit que c'est ce qui arrive à la plupart des gens de mon âge. Vous ferez ma consolation.

10020. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

(Sans-Souci), 9 juillet.

Oui, vous verrez cet empereur <sup>3</sup>,  
Qui voyage afin de s'instruire,

1. *Oeuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup>; Paris, 1847.

2. D'Alembert, qui avait perdu M<sup>lle</sup> de Lespinasse le 23 mai de cette même année.

3. Joseph II n'alla pas visiter Voltaire; voyez lettres 10023, 10032, 10036 et 10039.

Porter son hommage à l'auteur  
 De *Henri quatre* et de *Zaire*.  
 Votre génie est un aimant  
 Qui, tel que le soleil attire  
 A soi les corps du firmament,  
 Par sa force victorieuse  
 Amène les esprits à soi :  
 Et Thérèse la scrupuleuse <sup>1</sup>  
 Ne peut renverser cette loi.

Joseph a bien passé par Rome,  
 Sans qu'il fût jamais introduit  
 Chez le prêtre que Jurieu nomme  
 Très-civilement l'Ante-Christ.  
 Mais à Genève qu'on renomme,  
 Joseph, plus fortement séduit,  
 Révéra le plus grand homme  
 Que tous les siècles aient produit.

Cependant les Autrichiens ont jusqu'à présent encore mal profité des leçons de tolérance que vous avez données à l'Europe. Voilà en Moravie, dans le cercle de Prerau, quarante villages qui se déclarent tous à la fois protestants. La cour, pour les ramener au giron de l'Église, a fait marcher des convertisseurs avec des arguments à poudre et à balle, qui ont fusillé une douzaine de ces malheureux, en attendant qu'on brûle les autres. Ces faits, que nous vous communiquons, sont par malheur peu consolants pour l'humanité.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'il y a un levain de férocité dans le cœur de l'homme, qui reparaît souvent quand on croit l'avoir détruit. Ceux que les sciences et les arts ont dégrasés sont comme ces ours que les conducteurs ont appris à danser sur les pattes de derrière ; les ignorants sont comme les ours qui ne dansent point. Les Autrichiens (j'en excepte l'empereur) pourraient bien être de cette dernière classe.

Il est bien fâcheux que les Français, d'ailleurs si aimables, si polis, ne puissent pas dompter cette fougue barbare qui les porte si souvent à persécuter les innocents. En vérité, plus on examine les fables absurdes sur lesquelles toutes les religions sont fondées, plus on prend en pitié ceux qui se passionnent pour ces balivernes.

Voici un rêve <sup>2</sup> que je vous envoie, qui peut-être vous amusera un moment. Vous donner de tels ouvrages d'une imagination tudesque, c'est jeter une goutte d'eau dans la mer.

Je vous remercie du beau projet de politique <sup>3</sup> dont vous me faites l'ouverture ; ce serait une chose à exécuter si j'avais vingt ans. Le pape et les moines finiront sans doute ; leur chute ne sera pas l'ouvrage de la raison ;

1. Marie-Thérèse, impératrice, et mère de Joseph II ; voyez lettre 10032.

2. Il s'agit de l'*Essai sur les formes du gouvernement et sur les devoirs des souverains*.

3. La lettre qui le contenait manque.



mais ils périront à mesure que les finances des grands potentats se dérangeront. En France, quand on aura épuisé tous les expédients pour avoir des espèces, on sera forcé de séculariser des abbayes et des couvents. Cet exemple sera imité, et le nombre des *cuculatis* réduit à peu de chose. En Autriche, le même besoin d'argent donnera l'idée d'avoir recours à la conquête facile des États du saint-siège pour avoir de quoi fournir aux dépenses extraordinaires, et l'on fera une grosse pension au saint-père.

Mais qu'arrivera-t-il ? la France, l'Espagne, la Pologne, en un mot toutes les puissances catholiques, ne voudront pas reconnaître un vicaire de Jésus subordonné à la main impériale. Chacun alors créera un patriarche chez soi. On assemblera des conciles nationaux. Petit à petit chacun s'écartera de l'unité de l'Église, et l'on finira par avoir dans son royaume sa religion, comme sa langue, à part.

Comme je ne fixe aucune époque à cette prophétie, personne ne pourra me reprendre. Cependant il est très-probable qu'avec le temps les choses prendront le tour que je viens d'indiquer.

Je suis fort sensible aux marques de votre souvenir, et des vieux temps dont vous rappelez la mémoire. Hélas ! que retrouveriez-vous à Sans-Souci, s'il était possible que je pusse espérer de vous y revoir ?

Un vieillard glacé par les ans,  
Froid, taciturne et flegmatique,  
Dont le propos soporifique  
Fait bâiller tous les assistants;  
Au lieu de mots assez plaisants,  
Assaisonnés d'un sel attique,  
Qu'il débitait dans son bon temps,  
Un radotage politique,  
Et d'obscur métaphysique,  
Plus ennuyeux, plus révoltants  
Que ne sont les nouveaux romans.  
Au lieu d'entrechats des béquilles,  
Au lieu de vigueur des guenilles.  
Dieu, quels funestes changements !  
Ainsi, quand le moelleux Zéphyre  
Des airs cède l'immense empire  
Au fougueux souffle d'Aquilon,  
La nature aux abois expire ;  
Le champ qui portait la moisson  
A perdu sa belle parure ;  
L'arbre est dépouillé de verdure ;  
Les jardins sont privés de fleurs :  
L'homme ainsi ressent les rigueurs  
Du temps qui vient miner son être.  
Si, jeune, il se nourrit d'erreurs,  
Dès qu'il juge et qu'il sait connaître,  
L'âge, les maux et les langueurs,  
Le font pour toujours disparaître.

1. Ces trois derniers vers ont été omis par les éditeurs de Kehl et par Beuchot.

Toutes ces variations sont pour le commun de l'espèce, mais non pour le divin Voltaire. Il est comme M<sup>me</sup> Sara, qui faisait tourner la tête aux roitelets arabes à l'âge de cent soixante ans. Son esprit rajeunit au lieu de vieillir : pour lui le Temps n'a point d'ailes ; mais il est à craindre que la nature n'ait perdu le moule où elle l'a jeté. On nous conte que Jupiter prolongea la nuit qu'il coucha avec Alcmène, pour se donner le temps de fabriquer<sup>1</sup> Hercule : je suis persuadé que si l'on examinait les phénomènes de l'année 1694, pareille merveille s'y trouverait<sup>2</sup>. Enfin jouissez longtemps des prodigalités de la nature ; personne ne s'intéresse plus à votre conservation que le solitaire de Sans-Souci. *Vale.*

FÉDÉRIC.

Il fallait les charmes de l'enchanteur de Ferney pour tirer des vers de ma vieille et stérile cervelle.

10021. — A M. DUTERTRE,

NOTAIRE A PARIS.

16 juillet.

Ayant encore, monsieur, le ridicule de n'être point mort, je vous envoie, si vous le trouvez bon, mon certificat de vie, qui servira de ce qu'il pourra. Dieu merci, je n'entends rien du tout à mes affaires ; vous avez eu la bonté de vous en charger, et c'est ma seule consolation. M. le duc de Bouillon, altesse sérénissime, a daigné m'écrire des lettres pleines de bienveillance ; mais il m'a déclaré que ce n'était point à lui à me payer les vingt-deux ou vingt-trois mille francs qui me sont dus par Son Altesse sérénissime monseigneur son père.

Son Altesse sérénissime monseigneur le duc de Wurtemberg, qui me doit aussi beaucoup d'argent, me paye en politesses. Mes maçons, mes charpentiers, et mon boucher, qui ne sont pas si polis, me feraient mettre en prison pour être payés si Dieu ne m'avait pas accordé le bénéfice d'âge de quatre-vingt-trois ans.

Je présume, monsieur, que dans ma détresse vous avez eu pitié de moi, et que vous avez satisfait la succession de M. Delaleu. C'est une chose bien étonnante qu'il ait mieux aimé me prêter vingt-deux mille francs de sa caisse que de me les faire payer par feu M. le duc de Bouillon. Il est encore plus étonnant que M. d'Ailly m'ait fait perdre l'hypothèque privilégiée que j'avais sur tous les biens de ce prince : c'est un malheur irréparable.

Je n'ai d'espérance et de ressource que dans votre sagesse,

1. « De produire. » (*OEuvres posthumes.*)

2. L'année 1694 est celle de la naissance de Voltaire.



dans votre exactitude, et dans l'amitié dont vous m'avez déjà donné des marques. Je viendrais vous en remercier, si mon âge, ma santé, et ma bourse, me permettaient de faire le voyage. Je prendrais quelque petit appartement dans votre voisinage, pour apprendre, pendant quelques jours, à connaître un peu cette ville, que je n'ai vue depuis trente années.

10022. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN<sup>1</sup>.

A Ferney, 16 juillet.

Mon cher ami, vous avez ramené le beau temps à Dijon ; ramenez-y tout d'un temps l'indulgence et l'équité. Revenez le plus tôt que vous pourrez, et revenez content de votre voyage.

Si vous voyez M. Béguillet, notaire des états de Bourgogne, homme de lettres et mon confrère dans l'Académie de Lyon, je vous prie de lui dire où est son gros ballot. Ce sera à lui à décider par quelle voie on pourra le lui faire parvenir.

Je m'imagine que nous aurons le plaisir de vous revoir à la fin de ce mois, vous et votre décrétée<sup>2</sup>, que messieurs du parlement n'ont décrétée sans doute que par pure coquetterie.

J'ai enfin perdu le seul protecteur qui me restait en France, le seul qui pouvait faire un peu de bien à ma colonie délabrée. M. de Trudaine est remercié, lui sixième, comme vous savez. Versoy est protégé avec la plus grande distinction. Voilà une belle occasion pour être plus philosophe que jamais, et pour se détacher des biens périssables de ce monde-ci. M<sup>me</sup> Denis vous fait à tous deux bien des compliments.

10023. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 18 juillet.

M. de Villette, monsieur, m'ayant écrit, il y a deux mois, que vous auriez la bonté de vous charger d'une montre pour lui, et que je n'avais qu'à vous l'envoyer, souffrez que j'use de la permission que vous avez donnée. Je joins à cette boîte le reçu de l'horloger.

Je n'ai point eu le bonheur de voir passer le grand homme qui est venu dans nos quartiers. Mon âge, mes maladies, et ma discrétion, m'ont empêché de me trouver sur sa route. Je vous

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. M<sup>me</sup> de Florian.

confie que deux horlogers genevois, habitants de Ferney, moins discrets et plus jeunes que moi, s'avisèrent, après boire, d'aller à sa rencontre jusqu'à Saint-Genis, arrêchèrent son carrosse, lui demandèrent où il allait, et s'il ne venait pas chez moi. L'empereur, qui les prit pour des Français étourdis, leur dit qu'il n'avait pas encore été interrogé sur la route de France. L'un de ces républicains polis lui dit que c'était une députation de ma part. L'empereur, ayant appris depuis que ces messieurs étaient des natifs de Genève, n'a point voulu coucher dans la ville, ni même voir les syndics, qui se sont présentés à lui. Il a refusé des chevaux que les Bernois lui avaient préparés, et n'a pas même voulu passer par Berne.

Voilà toutes les nouvelles que peut vous mander votre très-humble et très-obéissant serviteur.

*Le vieux Malade.*

10024. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN <sup>1</sup>.

A Ferney, 25 juillet.

Mon cher ami, je n'en peux plus, je n'en peux plus. Je ne peux dicter qu'un mot; ma faiblesse augmente et ma vie s'en va. Je n'aurais pu recevoir l'empereur Joseph, ni même saint Joseph, quand même les impertinences des Genevois de Ferney ne les auraient pas empêchés de m'honorer de leurs visites.

Je ne doute nullement que votre procès ne se tourne en plaisanterie; mais vous ne pouvez consulter personne plus capable de vous aider, soit en plaisanteries, soit en choses sérieuses, que M. Béguillet. Le ballot qu'il réclame deviendrait une chose très-sérieuse. Je vous conjure de mander au sieur Forestier, que vous connaissez et que je ne connais point, qu'il me rende le ballot quand je l'irai chercher à Nyon, ou quand l'ami Wagnière ira le prendre de ma part.

A MADAME DE FLORIAN.

Madame, je ne suis point surpris que monsieur, qui a des yeux et de l'esprit, vous ait distinguée dans la cohue que les Welches appellent *Faxhall*<sup>2</sup>. Je crois que toute la famille, sans exception, en aurait fait autant; mais je porte envie à tous les

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Du Wauxhall.



simples citoyens qui ont le bonheur de vous voir et de jouir de votre société. La fin de ma vie est triste : je ne suis ranimé que par mes sentiments pour vous deux, et consolé par votre amitié.

10025. — A M. DE MESSANCE,

RECEVEUR DES TAILLES EN FOREZ<sup>1</sup>.

A Ferney.

J'ai reçu, monsieur, ma condamnation par livres, sous et deniers, que vous avez eu la patience de faire, et la bonté de m'envoyer. J'admire votre sagacité, et je me sou mets à mon arrêté sans aucun murmure. Tout le monde meurt au même âge : car il est absolument égal, quand on en est là, d'avoir vécu vingt heures ou vingt mille siècles. M. l'abbé Terray avait sans doute notre néant devant les yeux quand il a établi ses rentes viagères. J'ai fait mettre au chevet de mon lit mon compte final, dont je vous ai beaucoup d'obligations. Rien n'est plus propre à me consoler des misères de cette vie que de songer continuellement que tout est zéro. Ce qui est très-réel, c'est l'exactitude de votre travail, son utilité, et la reconnaissance que je vous dois ; ce sont les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

10026. — A M. D'ALEMBERT.

3 août.

Notre martyr<sup>2</sup> ne vous reverra pas sitôt, mon cher et sage confesseur. Il s'en va à Paris par Strasbourg et par Nancy, ce qui n'est pas le plus court chemin. J'ai imaginé que son véritable refuge devait être à Sans-Souci. Il me semble que c'est à Julien à prendre soin de Libanius, d'autant plus que Julien, second du nom, vient de faire un petit ouvrage<sup>3</sup> beaucoup plus fort que tous ceux de son brave prédécesseur, et qu'il doit être bien content d'avoir un tel officier dans son armée. Il faut absolument que ce soit vous, mon très-cher philosophe, qui lui ouvriez les portes de ce sanctuaire. Dieu vous a conservé pour secourir ceux

1. Auteur des *Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen, et de quelques autres villes du royaume*, 1766, in-4°, ouvrage dont Voltaire fait l'éloge dans une note de *l'Homme aux quarante écus* (voyez tome XXI, page 312.)

2. Delisle de Sales, qui était porteur de la lettre.

3. *L'Essai sur les formes du gouvernement* ; voyez la note, page 214.

qui souffrent pour son nom et pour sa gloire. J'ai actuellement avec Julien<sup>1</sup> une petite affaire qui ne me permet pas de lui écrire sur d'autres objets. Je ne pourrai lui écrire sur M. Delisle que dans cinq ou six semaines. Je vous supplie de commencer cette sainte négociation. Ce n'est pas assez de fuir loin de MM. Clément et compagnie, il faut vivre à son aise.

Nam si *Libanio* puer et tolerabile desit  
Hospitium<sup>2</sup>,

Libanius ne pourra peut-être plus servir si bien la bonne cause. Les stoïciens, quoi qu'on en dise, ont des besoins comme les autres hommes.

Ayez donc la bonté, mon cher ami, de dire à Luc que, n'ayant pu le venir voir, vous lui envoyez un de vos disciples. Dès que vous aurez bien voulu m'instruire que votre lettre sera partie, je presserai Luc, je le conjurerai « per patrem suum Julianum, per omnes apostolos nostros, et per sanctum Evangelium nostrum », et encore plus par son propre intérêt, d'admettre auprès de lui un homme aimable, qui lui sera nécessaire : car, après tout, Luc devient vieux ; il a besoin d'un homme qui l'entende et qui l'amuse, qui lui serve quelquefois de secrétaire, de bibliothécaire.

Est-il vrai que nous serons assez heureux pour être renforcés par Pascal-Condor...<sup>3</sup> ? Si vous venez à bout de cette grande affaire, les portes de l'enfer ne prévaudront plus contre nous. *Vale, et miserere mei*<sup>4</sup>.

10027. — A MADAME LA COMTESSE DE VIDAMPIERRE<sup>5</sup>.

3 auguste.

Madame, je joins aux regrets que me laisse votre illustre ami<sup>6</sup> les remerciements que je vous dois. Il a été opprimé, mais il n'a point été malheureux, puisque vous êtes à la tête de tous ceux

1. Frédéric sollicitait le duc de Wurtemberg, son neveu et pupille, de payer les arrérages qu'il devait à Voltaire ; voyez lettres 10057 et 10116.

2. Juvénal, satire VII, vers 60-61.

3. Condorcet ; voyez lettres 9929 et 10013.

4. Matthieu, chap. XVI, verset 18.

5. A qui est adressée la lettre 9762.

6. Delisle de Sales.



qui lui ont rendu justice. J'ai vu par un petit écrit<sup>1</sup> combien de sortes de mérites vous possédez.

Agréez mes faibles hommages : ils sont bien sincères. Je vois qu'avec un esprit supérieur, et avec les charmes de votre sexe, vous connaissez toutes les vertus de l'amitié. Elle est la plus grande des consolations dans les malheurs dont cette vie n'est que trop traversée. J'ose vous dire que j'ai éprouvé cette consolation dans le peu de jours que j'ai passés avec M. Delisle. Je me sens véritablement attaché à lui, et je me flatte, madame, qu'il voudra bien faire valoir auprès de vous les sentiments de l'estime que vous m'inspirez, et le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

10028. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

4 auguste.

J'ai jugé, monsieur, que vous n'aviez point reçu une lettre que je vous avais écrite pour vous remercier d'un présent très-précieux pour moi, dont vous m'aviez honoré. Il y a quelquefois dans les bureaux des gens un peu trop curieux.

Je prends aujourd'hui le parti de ne me confier qu'au confesseur et martyr M. Delisle, qui prend son plus long pour retourner à Paris. Il est impossible de ne pas s'intéresser à lui, dès qu'on a le bonheur de le connaître. Si ceux qui l'ont persécuté avaient pu vivre quelques jours avec lui, ils seraient devenus ses plus ardents défenseurs.

Je pense qu'à présent il n'a rien de mieux à faire que de tâcher d'avoir une place auprès d'un souverain qui me paraît avoir besoin d'un homme comme lui. M. d'Alembert peut le servir très-efficacement, et je ne m'y épargnerai pas : car, si je suis rentré en grâce auprès de ce prince<sup>2</sup> si connu en Europe par ses armes victorieuses, par son coffre-fort, et par sa manière de penser, je dois faire usage de ce petit moment de bonne fortune pour servir votre ami, et, j'ose dire, à présent le mien.

Il est vrai que les agréments de sa société sont plus faits pour la France que pour l'Allemagne ; mais je ne vois à présent de porte ouverte pour lui que celle que je propose. Il trouvera dans Paris des soupers, des plaisanteries, des amis intimes d'un

1. *Mélanges de poésie et de prose par madame la comtesse de Vidamp....* (avec une préface par Delisle de Sales), 1777, in-16. Je crois Delisle de Sales auteur d'*Isménide et Hylas*, conte (en prose) qui est dans le même volume. (B.)

2. Frédéric II, roi de Prusse.

quart d'heure, des espérances trompeuses, et du temps perdu. Peu de personnes savent, comme vous, consoler leurs amis par des services toujours constants.

Si vous approuvez mon idée, vous l'appuierez sans doute auprès de M. d'Alembert, et nous parviendrons à la faire réussir.

Que puis-je à présent vous souhaiter de mieux, monsieur, après que vous avez fait du bien ? Jouissez de vous-même, de votre repos, de vos amis, de votre réputation, et de tous les amusements qui rendent la vie tolérable. Mes montagnes chargées de neiges éternelles saluent de loin votre belle vallée de Montmorency, et ma décrépète vieillesse s'incline profondément devant vous avec le respect le plus tendre.

10029. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 août.

Mon cher ange, il y a plus de soixante ans que vous voulez bien m'aimer un peu. Il faut que je fasse à mon ange un petit croquis de ma situation, quoiqu'il soit défendu de parler de soi-même, et quoiqu'on ait joué *l'Égoïsme*<sup>1</sup> bien ou mal dans votre *tripot* de Paris.

J'ai quatre-vingt-trois ans, comme vous savez, et il y a environ soixante-six ans que je travaille. Tous les gens de lettres en France, hors moi, jouissent des faveurs de la cour ; et on m'a ôté je ne sais comment, du moins on ne me paye plus une pension de deux mille livres que j'avais avant que Louis XV fût sacré.

Je suis retiré depuis trente ans ou environ sur la frontière de la Suisse. Je n'avais qu'un protecteur en France, c'était M. Turgot, on me l'a ôté ; il me restait M. de Trudaine, on me l'ôte encore.

J'avais eu l'imprudence de bâtir une ville ; cette noble sottise m'a ruiné.

J'avais repris mon ancien métier de cuisine pour me consoler ; je ne sens que trop, toute réflexion faite, que je n'entends rien à la nouvelle cuisine, et que l'ancienne est hors de mode.

Le chagrin s'est emparé de moi, et m'a fait perdre la tête. Je suis devenu imbécile, au point que j'ai pris pour une chose sé-

1. *L'Égoïsme*, comédie en cinq actes et en vers, par Cailhava, jouée le 19 juin 1777.



rieuse la plaisanterie de M. de Thibouville, qui me demandait des pastilles d'épine-vinette<sup>1</sup>. J'ai eu la bêtise de ne pas entendre ce logogriphe; j'ai cru me ressouvenir qu'on faisait autrefois des pastilles d'épine-vinette à Dijon, et j'en ai fait tenir une petite boîte à votre voisin, au lieu de vous envoyer le mauvais pâté que je vous avais promis.

Ce pâté est bien froid; cependant il partira à l'adresse que vous m'avez donnée, à condition que vous n'en mangerez qu'avec M. de Thibouville, et que vous me le renverrez, tel qu'il est, partagé en cinq morceaux.

Je ne vous dirai pas combien tous les pâtés qu'on m'a envoyés de votre nouvelle cuisine m'ont paru dégoûtants; mon extrême aversion pour ce mauvais goût ne rendra pas mon pâté meilleur. Peut-être qu'en le faisant réchauffer on pourrait le servir sur table dans deux ou trois ans; mais il faudrait surtout qu'il fût servi par les mains d'une jeune personne de dix-huit à vingt ans, qui sût faire les honneurs d'un pâté comme M<sup>lle</sup> Adrienne les faisait à trente ans passés. Il nous faudrait aussi un maître-d'hôtel tel que celui qui est le chef de la cuisine ancienne, et qui vous fait sa cour quelquefois; et avec toutes ces précautions, je doute encore que ce pâté, qui n'est pas assez épicé, fût bien reçu. Quoi qu'il en soit, goûtez-en un petit moment, mon cher ange, et renvoyez-le-moi *subito, subito*.

Je ne vous parle point du voyageur<sup>2</sup> que vous prétendiez devoir passer chez moi. Je ne sais si vous savez qu'il a été assez mécontent de la ville<sup>3</sup> qui a été représentée quelques années par un grand homme de finances<sup>4</sup>, et que cette ville a été encore plus mécontente de lui. Quoi qu'il en soit, je ne l'ai point vu, et je ne compte point cette disgrâce parmi les mille et une infortunes que je vous ai étalées au commencement de mon épître chagrine.

Le résultat de tout ce bavardage, c'est que j'aimerai mon cher ange, et que je me mettrai à l'ombre de ses ailes jusqu'au dernier moment de ma ridicule vie.

1. Voyez la lettre 10016.

2. L'empereur Joseph II. (K.)

3. Genève; voyez lettre 10023.

4. Necker. (B.)

10030. — A M. LE MARÉCHAL DE BEAUVAU,  
A GENÈVE, EN RÉPONSE A LA DEMANDE QUE CELUI-CI AVAIT FAITE  
D'ÊTRE REÇU A FERNEY <sup>1</sup>.

1777.

C'est donc le héros d'Homère qui descend chez les ombres. Il ne passe pas debout *comme l'empereur*. Je ne suis pas sur les bords du lac, mais du Styx. Sans cela je volerais à vos pieds ; mais l'état où je suis ne me permet que d'attendre vos ordres, et de remercier ma destinée.

10031. — A M. DE VAINES.

5 août.

Il vous est échappé, monsieur, une fois de me flatter de l'espérance d'une certaine apparition dans le mois d'*août*, vulgairement *août* dans la langue des Welches. Plus je me sens indigne d'une telle visite, et plus je la désire. Je sais bien qu'un pauvre vieillard n'est point fait pour les sociétés les plus aimables ; mais il ne les aime pas moins. J'ignore encore si les affaires publiques vous permettront de vous écarter de Paris. J'ignore ce que font vos anciens amis ; j'ignore tout dans ma solitude profonde. Je suis dans une espèce de tombeau, entre le mont Jura et les grandes Alpes, livré aux souffrances, compagnes de la vieillesse, et me repentant, comme tant d'autres, d'avoir très-mal employé ma jeunesse. Si vous voulez venir me ressusciter, vous ferez une très-bonne action.

Permettez du moins que je vous adresse ce petit paquet pour M. d'Argental ; il est assez bon pour m'aimer depuis soixante-dix ans, et c'est le seul ami qui me reste dans Paris. Vous me faites sentir combien il serait doux d'en avoir deux. Je ne crois pas commettre une indiscretion en vous adressant un si gros paquet ; vous avez bien voulu depuis longtemps m'accoutumer à prendre avec vous ces libertés.

Agréez, monsieur, tous les sentiments qui m'attachent à vous. Tout le monde m'assure qu'ils seraient bien plus forts si j'avais eu l'honneur de vous voir, comme j'ai eu celui de recevoir de vos lettres.

1. *Souvenirs de la maréchale princesse de Beauvau, suivis des Mémoires du maréchal prince de Beauvau*, recueillis et mis en ordre par M<sup>me</sup> Standish (née Noailles), son arrière-petite-fille. Paris, L. Techener, libraire-éditeur, 1872.



## 10032. — DE M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Au Palais-Bourbon, 6 août 1.

On nous dit, monsieur, qu'Auguste et Mécène ont quelquefois été boire du vin de Falerne chez Horace ; cet honneur ne l'aurait pas immortalisé, si ses talents ne l'avaient seuls rendu digne des hommages de la postérité. En reculant les époques de ces royales familiarités que donne et reçoit souvent l'orgueil, j'ose croire, monsieur, que feu M. Jupiter, qui était plus grand seigneur qu'Auguste, donna plus d'embarras que de vanité à Baucis et à Philémon, quand, pour s'amuser, il fut, selon Chaulieu, manger un plat d'asperges <sup>2</sup> dans leur pauvre taudis.

Charles IX, voulant combler de joie son bon ami Ronsard, avait formé le dessein de l'aller voir *dans sa maison des champs*. « Cette marque de protection me serait glorieuse, dit le poète, mais ne rendrait pas mes vers meilleurs. »

D'après cela, monsieur, doit-on s'affliger de n'avoir pas vu l'empereur <sup>3</sup> dans sa maison ? Je ne fais d'ailleurs que vous rendre les opinions des gens sensés de ce pays-ci, qui s'intéressent à votre satisfaction, sans avoir assurément la moindre idée de manquer de respect aux dieux et aux souverains.

M. le prince de Condé, monsieur, sera toujours disposé à seconder votre amour paternel en faveur de votre colonie, et vous pouvez, de votre côté, compter sur l'assidu bienfaiteur des Bourguignons. Il en est, comme vous le dites, le Titus adoré.

Je quitte les superbes fêtes de Chantilly pour rentrer sans regret dans ma quiète solitude du Palais-Bourbon, où j'ignore assez souvent s'il y a dans le monde des gens plus riches et plus heureux que moi. Je suis un peu comme ce paysan du mont Saint-Gothard à qui on vantait les richesses du roi de France : « Je parie, dit-il, qu'il n'a pas de si belles vaches que les miennes. »

Recevez, monsieur, l'hommage de ma sincère et constante vénération.

10033. — A M. LAUS DE BOISSY <sup>4</sup>.

A Ferney, 7 août.

Je suis condamné, monsieur, à des souffrances intolérables dans les derniers jours de ma vie. Votre lettre du 2 juillet et

1. Cette lettre est datée du 1<sup>er</sup> août, page 52 du tome II du *Nouveau Recueil de gaieté et de philosophie, par un gentilhomme retiré du monde* (le comte de La Touraille) 1785, deux parties in-12.

2. Voyez la lettre de Chaulieu à la duchesse de Bouillon.

3. A la sollicitation des prêtres, il avait promis à sa mère de ne point voir M. de Voltaire dans son voyage. (K.)

4. A qui sont adressées les lettres 7726, 8803, 9371 et 9757.

votre très-jolie comédie<sup>1</sup> m'auraient fait oublier mes maux si quelque chose pouvait les adoucir. Il m'a fallu passer plus d'un mois sans pouvoir vous remercier, et c'est pour moi une nouvelle peine. Si j'ai encore quelques jours à vivre, et si ces jours sont un peu moins douloureux, soyez sûr, monsieur, que je les passerai à nourrir dans mon cœur tous les sentiments que je dois à vos bontés, et à un mérite aussi reconnu que le vôtre.

J'ai l'honneur d'être, avec un attachement respectueux, etc.

VOLTAIRE.

10034. — A M. DE LA SAUVAGÈRE<sup>2</sup>.

A Ferney, 10 août.

Je n'ai pu, monsieur, vous remercier plus tôt de vos bontés, et des nouvelles instructions<sup>3</sup> que vous voulez bien me donner sur les phénomènes singuliers qui se manifestent dans votre terre. J'ai été longtemps sur le point de passer du règne animal au règne végétal. Mon vieux et faible corps a été sur le point de faire pousser les herbes de mon cimetière; sans cela, je vous aurais remercié plus tôt.

Un jour viendra, monsieur, que vos découvertes détruiront toutes les ridicules charlataneries dont on nous berce. On rougira d'avoir dit que les Alpes et les Pyrénées ont été formées par les mers, comme on rougit aujourd'hui de la matière subtile, rameuse, et cannellée de René Descartes. Notre siècle se vante d'étudier l'histoire naturelle : hélas ! il n'étudie que des fables contre nature.

Je vous invite, monsieur, à faire des protestations dans quelque journal sage et digne de vous. Mon peu d'érudition, mon âge, et les maladies qui me persécutent, ne me permettent pas de vous seconder, et ne m'empêchent pas d'être infiniment sensible à votre mérite, à votre amour de la vérité, et aux services que vous êtes à portée de lui rendre.

1. *La Course, ou les Jockeys*, comédie en un acte et en prose, 1777, in-8°. La pièce avait été jouée le 24 août 1776.

2. A qui sont adressées les lettres 5671, 8028 et 8064.

3. Une longue lettre sur l'histoire naturelle, de M. de La Sauvagère à Voltaire, datée du 20 juin 1777, est imprimée dans le *Journal encyclopédique*, 1778, second cahier de février, pages 133-138.



10035. — A M. DE VAINES.

12 août.

La mort de M. de Trudaine<sup>1</sup>, monsieur, comble mon désespoir et achève ma vie. J'ai vécu, c'est-à-dire souffert, trop longtemps. Si j'ai le bonheur de vous voir à Ferney, je mourrai moins malheureux; il est vrai que vous ne verrez à Ferney qu'un hôpital dans une solitude. Votre voyage sera une belle action de charité; vous serez entre un malade et un mourant<sup>2</sup>. Si je ne savais que M. de Trudaine était malade depuis longtemps, je croirais que le chagrin a avancé ses jours. On m'a dit que M. de Condorcet a remis la place qu'il avait acceptée de M. Turgot. Je vous prie de présenter mes tendres respects à ces deux grands hommes, et de recevoir les miens, puisque vous pensez comme eux.

10036. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Août.

Monsieur le grand rêveur, personne n'a jamais fait un plus beau songe que vous<sup>3</sup>. Si Nabuchodonosor avait rêvé ainsi, il n'aurait jamais oublié un pareil songe, et n'aurait point proposé à ses mages de les faire pendre s'ils ne devinaient pas ce qu'il avait oublié. L'empereur Julien, tout grand philosophe, tout homme d'esprit, et tout apostat qu'il était, n'eut pas le bonheur de raisonner aussi bien étant éveillé, que vous étant endormi. On reproche à ce grand homme d'avoir fait enchérir les bœufs et les vaches par ses fréquents sacrifices, dans les temps qu'il se moquait du saint sacrifice de la messe et des autres facéties des christicoles. Pour vous, monsieur, vous vous moquez de toute la terre, et vous avez grande raison. Il y a même quelque apparence que vous la corrigerez de ses ridicules avant qu'il soit trois ou quatre mille ans; et en vérité vous méritez de vivre jusqu'à cette heureuse révolution. Je ne désespère pas que vous ne montriez ce nouveau prodige au monde. En effet, s'il y a quelque secret pour l'opérer, c'est le beau précepte que vous rapportez à la fin de votre rêve : Réjouis-toi, car tu n'es pas sûr d'en faire autant demain.

1. Jean-Charles-Philibert Trudaine de Montigny, conseiller d'État et aux conseils royaux des finances, du commerce, mort à Montigny le 5 août 1777, dans sa quarante-cinquième année.

2. M<sup>me</sup> Denis et Voltaire.

3. Voyez lettre 10020.

Si vos productions de la nuit m'ont fait un si grand plaisir, celles du jour ne m'en font pas moins. Vos petits vers<sup>1</sup> sont délicieux, mais vous n'avez pas prophétisé aussi juste sur moi que sur le reste de l'univers. Je n'ai point vu M. le comte de Falkenstein<sup>2</sup>, et vous verrez pourquoi dans la lettre<sup>3</sup> que j'eus l'honneur de vous écrire avant celle-ci, et que je mets à la suite. Je vous y demande une grâce singulière, mais qui me paraît nécessaire, et dont il peut résulter un très-grand bien.

Je me jette à vos pieds, etc.

10037. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 13 août.

Je reçois vos deux jolies lettres la veille de mon départ pour la Silésie, de sorte que je me hâte de vous répondre. J'avais cru que les oracles étant, dans leur origine, rendus en vers, Apollon inspirait tous les poètes; mais il n'inspire que les Voltaire et les Virgile, et les poètes obotrites président de travers, comme il m'est quelquefois arrivé. Je dis tant pis pour l'empereur s'il ne vous a pas vu : des ports de mer, des vaisseaux, des arsenaux, se trouvent partout; mais il n'y a qu'un Voltaire que notre siècle ait produit; et quiconque a pu l'entendre et ne l'a pas fait en aura des regrets éternels; mais j'ai appris de bonne part, de Vienne, que l'impératrice a défendu à son fils de voir le vieux patriarche de la tolérance.

Les Suisses font sagement de réformer leurs lois, si elles sont trop sévères; cela est déjà fait chez nous: j'ai aussi médité sur cette matière pour ma propre direction; j'ai même barbouillé quelque bagatelle sur le gouvernement<sup>4</sup>, que je vous enverrai à mon retour, sous le sceau du secret. S'il s'agit de contribuer au bien public, aux progrès de la raison, je m'y prêterai avec plaisir. La banque vous fera passer par Neuchâtel l'argent nécessaire pour le prix proposé par messieurs les Suisses<sup>5</sup>. Tout homme doit s'intéresser au bien de l'humanité.

1. Lettre 10020.

2. L'empereur Joseph II. Il fit une visite à Haller, à Berne, le 19 juillet; il ne voulut pas voir Voltaire.

3. Cette lettre manque.

4. Voyez une note de la lettre 10020.

5. La *Gazette de Berne*, du 15 février 1777, proposa un prix de cinquante louis en faveur du meilleur mémoire sur cette question : « Composer et rédiger un plan complet et détaillé de législation sur les matières criminelles, sous ce triple point de vue :

« 1<sup>o</sup> Des crimes et des peines proportionnées qu'il convient de leur appliquer ;

« 2<sup>o</sup> De la nature et de la force des preuves et des présomptions ;

« 3<sup>o</sup> De la manière de les acquérir par la voie de la procédure criminelle, en sorte que la douceur de l'instruction et des peines soit conciliée avec la certi-



Vous savez que je ne me suis jamais rendu garant du duc de Wurtemberg ; je le connais pour ce qu'il est. Si vous croyez que mon intercession puisse vous être utile <sup>1</sup>, j'écrirai volontiers à ce prince, quoique vous sachiez tout comme moi qu'à l'exemple des grandes puissances il a embrouillé le système de ses finances de telle sorte que peut-être ses arrière-héritiers seront occupés à payer ses dettes. J'attends votre réponse sur cet article.

Je pars pour la Silésie, où je m'occuperai de la justice, qui veut être veillée et surveillée ; j'aurai des arrangements de finance à prendre, des défrichements à examiner, des affaires de commerce à décider, des troupes à voir, et des malheureux à soulager : je ne pourrai finir ma tournée que vers le 4 ou 5 du mois prochain, vers lequel temps je me flatte d'avoir votre réponse. Si ma lettre est courte, ne l'attribuez qu'au voyage que je dois faire. Il faudrait avoir le cerveau bien desséché et bien stérile pour manquer de matière quand on écrit à Voltaire, surtout quand on chérit ses ouvrages, et l'estime autant que le fait le philosophe de Sans-Souci. *Vale.*

10038. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 auguste.

Les voilà enfin ces cinq pâtés<sup>2</sup> trop froids et trop insipides, qui ne sont point du tout faits pour votre pays, et que je ne vous envoie, mon divin ange, que par pure obéissance. Je vous demande bien pardon d'obéir. Renvoyez-moi, par la même voie, ces cinq pièces de four, qui ne doivent être servies sur aucune table. Ne les montrez à personne. Ayez pitié de votre ancienne créature, qui a perdu la tête, et à qui il ne reste que son cœur.

10039. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE <sup>3</sup>.

A Ferney, 18 auguste.

Si Charles IX, dont vous me parlez, monsieur, était allé près de la maison de Ronsard, et s'il eût trouvé un petit officier étranger qui n'eût point désemparé de la portière de son carrosse, et qui l'eût regardé sous le nez ; si le moment d'après deux Genevois, habitués dans le village de Ronsard, se fussent présentés

tude d'un châtement prompt et exemplaire, et que la société civile trouve la plus grande sûreté possible pour la liberté et l'humanité. »

Voyez, tome XXX, l'ouvrage intitulé *Prix de la justice et de l'humanité.*

1. Précédemment on a vu Voltaire réclamer des arrérages du prince de Wurtemberg. Il paraît qu'il s'agissait, depuis, du capital. (B.)

2. La tragédie d'*Agathocle*, tome VII.

3. Cette lettre, qui est une réponse au n° 10032, est datée du 8 août, tome II, page 57 du *Nouveau Recueil de gaieté et de philosophie.*

à Charles IX étant ivres, et lui eussent demandé familièrement où il allait, Charles IX, à mon avis, eût très-bien fait de se fâcher, et de ne point aller chez Ronsard.

C'est ce qui est arrivé au grand voyageur<sup>1</sup> dont vous me parlez, sur la route de Genève. Il trouva ces jeunes gens un peu trop familiers, et il eut raison. Il ne soupa et ne coucha ni à Genève ni chez Ronsard; il ne vit personne. Le résident de France se présenta devant lui, et il ne lui parla point. Il fut de très-mauvaise humeur sur toute la route, depuis Lyon.

Je conçois que le héros de Chantilly est plus affable, et que la vie est plus agréable dans ce beau séjour. Si vous êtes actuellement dans le Palais-Bourbon, vous avez passé d'un ciel dans un autre.

Vraiment je crierai à M. le prince de Condé, du fond de mon purgatoire, si on persécute ma colonie, et je vous adresserai mes plaintes; mais actuellement je ne puis crier que des maux que la nature me fait souffrir. Je suis assurément votre supérieur en fait de tourments, comme je suis votre doyen. Je suis à vos pieds en tout le reste, pénétré de vos bontés et de vos grâces, me recommandant d'ailleurs à Dieu dans ma misère, et rempli pour vous du plus respectueux attachement.

10040. — DE FRÉDÉRIC,  
LANDGRAVE DE HESSE - CASSEL.

Cassel, le 23 août.

Monsieur, je viens de recevoir votre lettre<sup>2</sup> du premier de ce mois. J'espère que vous aurez reçu la mienne, par laquelle j'accepte de bon cœur la proposition que vous me faites d'encourager l'institut de la société de Berne. Il est étonnant que dans un royaume de notre Europe qui se dit policé on pense encore à un tribunal aussi cruel que celui de l'Inquisition, qui serait digne des Iroquois et des anthropophages.

Je suis avec l'amitié la plus sincère, monsieur, votre, etc.

10041. — A M. LE MARÉCHAL DE BEAUVAU,  
DE RETOUR A PARIS .

27 août 1777.

Après de ce prince, les autres étaient peuple. C'est ce qu'on disait autrefois de je ne sais plus qui, et c'est ce que je dis des

1. Joseph II; voyez lettre 10023.

2. Elle manque.

3. Même source que le n° 10030.



deux voyageurs qui ont daigné passer de la fontaine de Plombières au lac de Genève. Le vieux pénitent, retiré dans sa montagne noire, a presque repris un moment de vie à cette belle apparition; il en a plus appris dans un quart d'heure auprès des deux illustres voyageurs qu'il n'en avait mal deviné en plusieurs années de temps. Il est comme Épiménide, qui, en se réveillant dans sa caverne, trouva le monde tout changé. Mais quand les deux êtres supérieurs qui avaient illuminé le pauvre homme furent partis, il retomba à l'instant dans sa misère et dans ses regrets. Il sent bien qu'il n'en sera que plus malheureux le reste de sa vie, pour avoir été si heureux un moment.

Le solitaire, le mourant, le détrompé, le pénitent ne parlera point aux deux voyageurs de leurs amis et de leur situation; il ne leur dira pas un mot de cette singulière enfant et de cette brillante imagination de M<sup>me</sup> du Deffant; il ne dira rien des *Saisons*, qu'il relit malgré M. Clément; il ne peut parler aux deux voyageurs que d'eux-mêmes, et leur présente, du fond de son antre ou de son tombeau, son respect, ses regrets, son enchantement et sa reconnaissance.

10042. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

27 août.

Un peu volé, dans de semblables occasions, signifie beaucoup volé. C'est la figure que les Grecs appelaient *euphémie*, ce qui signifie adoucissement, ménagement. Un doyen d'académie sait ces choses-là mieux que moi, quoiqu'il ne soit pas extrêmement pédant. Or, extrêmement pédant veut dire qu'il n'est point pédant du tout.

Après cette discussion académique, je viens, monseigneur, à la morale. Je conçois très-bien qu'un esprit comme le vôtre est au-dessus de toutes les petites misères, de toutes les tracasseries inévitables dans le pays où vous vivez, et de tous les accidents de la vie. Quand on a été élevé dans son berceau par M<sup>me</sup> de Maintenon, quand on a vu Louis XIV et la régence, on est sans doute accoutumé à tout; et le maréchal de France, possesseur du palais de Richelieu, peut jouir du soir serein d'un jour mêlé d'orages, et de très-belles heures. Je ne suis pas au-dessus de Saint-Évremond comme vous êtes au-dessus du comte de Grammont, mais je voudrais repasser avec vous toute votre brillante et singulière vie. Il me paraît que la Providence m'avait réservé pour cette dernière besogne. Cette Providence a changé d'avis; elle me jette à

cent trente lieues de vous, et j'achève mes derniers jours dans mon lit de deux pieds et demi de large, entre les Alpes et le mont Jura.

Mille grâces vous soient rendues pour la bonté avec laquelle vous voulez bien me parler de mon chétif squelette, qui n'a jamais été bien étoffé, et qui est actuellement réduit à rien, mais dans lequel il y a encore je ne sais quel être sentant et pensant, et tout à fait attaché à votre grand être. Il est vrai que, dans l'ancre où je végète, j'ai mis des pierres à côté les unes des autres ; mais ces pierres-là me retombent sur le nez, et m'écrasent. J'ai des procès tout comme un grand seigneur, et je ne sais pas les soutenir aussi gaiement que mon héros a soutenu le sien.

Mon grand chagrin, mon ver rongeur, est d'être si loin de vous, et de me voir dans l'impuissance de venir encore vous faire ma cour, de vous renouveler mon très-tendre et très-vieux respect, et de jouir de vos bontés.

10043. — A M. DE VAINES 1.

29 août.

Je prévois, monsieur, que votre bénéfice simple va se tourner en bénéfice à charge d'âmes. Dans quelque poste que vous soyez, on aura toujours besoin de vous. Si quelque chose me console du voyage que vous ne faites point, c'est le malheur où je suis d'être tout à fait indigne de la peine que vous prenez. J'aurais été trop honteux de me montrer à vous dans toute ma décrépitude. Je crois très-sérieusement que je vais bientôt trouver M. de Trudaine. Je vous souhaite tout le bonheur que vous méritez. Horace disait :

*Det vitam, det opes ; animum æquum mi ipse parabo.*

Je le crois bien ; *vitam* est là pour la santé, sans laquelle il n'y a rien dans ce monde. Ce n'est donc que de la santé que je vous souhaite, car je suis persuadé que vous resterez administrateur. J'en félicite M<sup>me</sup> de Vaines, qui voulait vous accompagner sur nos frontières.

Le pauvre malade n'a pas la force d'en dire davantage.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.



10044. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 août.

Mon cher ange, il n'y a plus moyen de vous parler en figure, depuis que vous êtes un peu content de ce que je vous ai envoyé. Vous m'avez rendu le courage et l'espérance ; mais comment vous ferai-je tenir l'ouvrage<sup>1</sup> que vous prenez sous votre protection ? vous savez que M. de Vaines ne peut venir dans mon hôpital solitaire. J'ignore encore si on lui conservera sa place. Je n'ai eu l'honneur de voir M. le duc de Villequier qu'un moment ; c'était un de mes plus mauvais jours ; je me trouvai mal devant lui, et il prit le parti de s'en aller au lieu de dîner. Les contretemps les plus funestes ont suivi ce désagrément. M. de Villequier avait oublié une lettre de M. de Malesherbes, écrite de Montigny, au mois de juillet ; il ne me l'a renvoyée qu'hier, du fond de la Suisse.

La mort de M. de Trudaine, chez qui M. de Malesherbes m'écrivait, a mis le comble à toutes les contradictions que j'éprouve. Figurez-vous qu'au milieu des embarras et de la ruine de ma colonie, entouré de créanciers pressants et de débiteurs insolubles, j'ai entrepris deux ouvrages d'un genre bien différent de la tragédie, et peut-être beaucoup plus intéressants et plus utiles. Tant de fardeaux à mon âge ne sont pas aisés à supporter, avec les maladies qui me désolent, et qui me privent de la consolation de venir vous embrasser. Il faut combattre jusqu'au dernier moment la nature et la fortune, et ne jamais désespérer de rien jusqu'à ce qu'on soit bien mort. Commençons par mes Syracusains ; voyons comment je pourrais vous les envoyer ; tout le reste sera mon affaire. La vôtre, mon cher ange, sera d'être le plénipotentiaire de Syracuse aussi bien que de Parme.

M<sup>me</sup> de Saint-Julien m'avait obligé de me réfugier en Sicile, en disant mon secret de Constantinople. Serais-je assez heureux pour que vous engageassiez M. le duc d'Aumont à faire son affaire de cette *Sicile* que vous semblez aimer, et de la faire paraître à Paris sous sa protection ?

Je suis persuadé que vos conseils et ceux de M. de Thibouville suffiraient pour faire représenter l'ouvrage de manière à lui assurer quelque succès, et que peut-être même la singularité d'une pareille entreprise à mon âge désarmerait la cabale, et

contribuerait à me faire mourir en paix. J'ose dire que c'est à vous et à M. de Thibouville, l'élève de Baron, à ramener le bon goût dans Paris. Mes derniers jours seraient trop heureux si j'avais quelque part à une telle victoire. Il me semble qu'il serait digne de M. le duc d'Aumont de se joindre à vous. Vous êtes tous trois très-capables d'ajouter le plaisir du secret à celui de conduire cette affaire, dont le succès serait pour moi de la plus grande importance. Cette importance tient à des choses que vous devinez bien, et dont je vous parlerais si j'avais assez de force pour faire un tour à Paris. Et je l'aurai, cette force, mon cher ange, si vous avez celle de réussir dans la négociation que je vous propose. Oui, vous y réussirez; car vous êtes et vous serez mon ange gardien jusqu'au moment où j'irai, comme de raison, à tous les diables.

10045. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

4 septembre.

Je réponds d'abord, monsieur, à la fin de la lettre dont vous m'honorez, du 19 août, ou peut-être du 29 : car je perds les yeux comme tout le reste. Je pleure bien amèrement la mort de M. de Trudaine<sup>1</sup>, et ce n'est pas seulement parce qu'il était le seul homme en place qui me fût resté de tous ceux qui pouvaient favoriser ma colonie et adoucir la fin de mes jours, c'est parce que sa vertu aimable et son goût pour les belles-lettres me le rendaient infiniment cher. Je passerai le peu de temps qui me reste à regretter M. et M<sup>me</sup> de Trudaine. J'ose me flatter que vous daignerez faire souvenir de moi M. de Fourqueux et M<sup>me</sup> d'Invau. Je ne sais si elle aura reçu dans son temps une lettre<sup>2</sup> dans laquelle je pris la liberté de mêler ma douleur à la sienne.

Je n'aurai pas la consolation de voir M. et M<sup>me</sup> de Vaines dans mon malheureux désert. Le changement qu'on fait dans les postes les retient à Paris. Ils amenaient probablement avec eux M. Barthe<sup>3</sup>, dont vous me parlez. Je me faisais un grand plaisir de voir son ouvrage, qui doit être plein d'esprit et de raison; car tout ce que je connais de lui est dans ce goût.

Je ne puis jamais avoir l'honneur de vous écrire, monsieur,

1. Voyez lettre 10035.

2. La lettre à M<sup>me</sup> d'Invau manque.

3. Voyez tome XXVI, page 567.



sans vous parler de cette *Félicité publique* qui a fait la mienne. Je pense et je dis hautement que ce livre est rempli de plus de vérités utiles que *l'Esprit des lois*, et je ne veux point mourir sans le prouver.

Conservez-moi, monsieur, les bontés consolantes dont j'ai besoin, et agréez mon respect.

10046. — DE M. LE MARÉCHAL DE BEAUVEAU

ET DE MADAME LA MARÉCHALE <sup>1</sup>.

Votre lettre du 27 d'auguste, que différents petits voyages m'ont empêché de recevoir plus tôt, ajoute encore, monsieur, à tous les sentiments qui m'avaient fait entreprendre un voyage que la charmante journée passée auprès de vous avait si bien payé. Vous pourriez nous consoler de ce temps si agréable et si court en nous donnant quelquefois de vos nouvelles; il y aurait encore beaucoup à s'instruire par vos questions, et nous tâcherions de vous parler d'autres choses que du théâtre, qui n'est plus guère intéressant que quand on y revoit vos pièces.

Tous les sentiments d'admiration et d'attachement que vous me connaissez pour vous, depuis si longtemps, sont encore augmentés depuis que j'ai revu l'homme qui fait le plus d'honneur à notre siècle, et le seul qui rappelle et qui empêche de regretter ce beau siècle qu'on ne reverra plus.

Puisque vous m'avez permis, monsieur, de partager avec M. de Beauvau le plaisir de vous voir, vous me permettrez aussi de partager sa reconnaissance et son attachement pour vous, comme je partageais déjà et son admiration, et son empressement. Nous n'oublierons jamais ce temps si court et si précieux que nous avons passé à Ferney; je croyais que vous étiez le seul homme qu'on pût connaître sans l'avoir vu, et j'ai éprouvé qu'il fallait vous avoir vu pour vous connaître, et pour n'avoir plus rien à désirer que le bonheur de vous revoir.

10047. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 5 septembre.

Vous aurez sûrement reçu à présent le prix destiné en Suisse <sup>2</sup> à celui qui aura le mieux apprécié la justesse des punitions; mais il me semble que M. Beccaria n'a guère laissé à glaner après lui. Il n'y a qu'à s'en tenir à ce qu'il a si judicieusement proposé. Dès que les peines sont proportionnées au délit, tout est en règle.

1. Même source que le n° 10030.

2. Voyez la lettre 10037.

Je ne m'étonne point de ce qu'on fait en Espagne<sup>1</sup> : on y rétablit l'Inquisition, on se gendarme contre le bon sens, en un mot on y fait des sottises. Au lieu du philosophe d'Aranda, c'est un confesseur, ou capucin, ou cordelier, qui gouverne le roi<sup>2</sup> : *ex ungue leonem*.

Je reviens de la Silésie, dont j'ai été très-content : l'agriculture y fait des progrès très-sensibles ; les manufactures prospèrent ; nous avons débité à l'étranger pour cinq millions de toile et pour un million deux cent mille écus de draps. On a trouvé une mine de cobalt dans les montagnes, qui fournit à toute la Silésie. Nous faisons du vitriol aussi bon que l'étranger. Un homme fort industrieux y fait de l'indigo tel que celui des Indes ; on change le fer en acier avec avantage, et bien plus simplement que de la façon que Réaumur le propose. Notre population est augmentée, depuis 1756 (qui était l'année de la guerre), de cent quatre-vingt mille âmes. Enfin tous les fléaux qui avaient abîmé ce pauvre pays sont comme s'ils n'avaient jamais été, et je vous avoue que je ressens une douce satisfaction à voir une province revenir de si loin.

Ces occupations ne m'ont point empêché de barbouiller mes idées sur le papier ; et pour épargner la peine de les transcrire, j'ai fait imprimer six exemplaires de mes rêveries : je vous en envoie un. Je n'ai eu que le temps de faire une esquisse ; cela devrait être plus étendu, mais c'est à de vrais savants à y mettre la dernière main. Messieurs les encyclopédistes ne seront peut-être pas toujours de mon avis : chacun peut avoir le sien. Toutefois, si l'expérience est le plus sûr des guides, j'ose dire que mes assertions<sup>3</sup> sont uniquement fondées sur ce que j'ai vu et sur<sup>4</sup> ce que j'ai réfléchi.

Vivez, patriarche des êtres pensants, et continuez, comme l'astre de la lumière, à éclairer l'univers. *Vale*.

FÉDÉRIC.

10048. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY.

Au château de Ferney, 5 septembre.

Je mérite, monsieur, d'être oublié de vous, ayant perdu tant d'années sans avoir eu l'honneur de vous voir et de vous écrire ; mais vous pardonnerez à un homme qui n'a pas eu un moment de santé. Je suis près de terminer ma douloureuse carrière, et d'aller retrouver mon ancien ami et le vôtre, M. de La Marche<sup>5</sup>.

Il faut, avant que je meure, implorer votre assistance dans les misérables affaires de ce monde. M. de Florian, ancien offi-

1. Voyez lettre 9953.

2. « Et la monarchie. » (*OEuvres posthumes*.)

3. Voyez lettre 10020.

4. « Et sur mes réflexions. » (*OEuvres posthumes*.)

5. Voyez la note, tome XXXIII, page 1.



cier de cavalerie, qui avait épousé une de mes nièces en premières noces, a un procès à Dijon. Ma nièce, M<sup>me</sup> Denis, en a un autre assez considérable. Monsieur votre fils<sup>1</sup> est leur juge. Je ne vous en dis pas davantage, et je ne peux vous demander que ce que l'exacte justice peut vous engager à faire.

Je vous souhaite, monsieur, une santé meilleure que la mienne, et une vie plus longue. Je serai jusqu'au dernier moment de la mienne, avec tous les sentiments que je vous dois, et qui sont dans mon cœur, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

10049. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 septembre.

Messieurs du comité de Syracuse, vous me prenez trop à votre avantage. Je ne suis guère en état, dans le chaos de mes affaires, dans la multiplicité de mes années et de mes maladies, et dans l'affaiblissement total de mes fibres pensantes, de remplir sitôt la tâche très-difficile que vous me donnez. Vous avez le commandement ; mais, pour que j'exécute vos ordres, il faut que vous ayez la bonté de m'ôter une trentaine d'années, et de me donner de nouveaux talents. Vous devez sentir qu'il n'est pas aisé de bien dire ce qu'on ne voulait pas dire, et de changer tout d'un coup la figure et l'attitude d'une statue qu'on a jetée en moule. J'avais voulu peindre un stoïcien, et vous me proposez de le changer contre un Sybarite, ou du moins contre un Grec élevé à la française, et accoutumé, sur le théâtre de Paris, à parler de son amour à son inutile confident, et à lui marquer la tendre crainte qu'il a de déplaire à sa chère maîtresse en lui faisant sa déclaration amoureuse. Ces fadeurs n'ont pu jamais être embellies que par Racine. Il est le seul qui ait pu faire passer des églogues sur le théâtre, à la faveur de son style enchanteur ;

1. Frédéric-Henri-Richard de Ruffey, premier des fils du magistrat à qui cette lettre est écrite, était né à Dijon le 29 mai 1750 : il fut reçu conseiller au parlement le 8 août 1768, et président en la même cour le 5 mars 1776. Ce président était connu à Dijon par de nombreux actes de bienfaisance : quoiqu'il n'eût jamais quitté le sol de la France, et que ce fait fût démontré, il n'en fut pas moins condamné à mort pour cause d'émigration, et fut décapité à Dijon le 10 avril 1794. Ce supplice immérité produisit un tel effet sur son épouse qu'elle en perdit la raison, et, nouvelle Nina, elle attendit longtemps chaque jour le retour d'un époux qu'elle chérissait. (Note de C.-X. Girault.)

mais j'ai bien peur que ce qui devient chez lui une beauté ne fût insupportable chez quiconque n'aurait pas l'avantage de s'exprimer comme lui.

Voudriez-vous qu'un héros sauvage et philosophe combattît son amour, comme Titus combat le sien? Voudriez-vous même qu'il songeât s'il est amoureux? ou bien voudriez-vous que ce philosophe, fils d'un potier devenu roi, craignît de déroger en aimant la fille d'un vieux capitaine de dragons? ou bien craindrait-il de donner un mauvais exemple à son frère? Quels scrupules aurait-il à combattre? Il est beau de voir un homme lutter contre sa passion, quand cette passion est criminelle et funeste; mais hors de là le combat est ridicule, il est d'un froid insoutenable.

Quand on a jeté sa statue en moule, il faut l'embellir, la polir avec le burin; mais il ne faut pas vouloir faire d'un satyre un Apollon. Chaque chose doit rester dans son caractère, sans quoi tout est perdu. De plus, soyez très-persuadé qu'on écrit toujours très-mal ce qu'on écrit à contre-cœur.

L'ouvrage n'a pas, sans doute, le mérite continu dont il a besoin pour obtenir un jour un succès véritable, succès si rare, et qui dépend de mille circonstances étrangères. Il faut beaucoup de travail et de loisir; il faut surtout de la santé et des moments heureux; mais, dans l'état où je suis, je n'ai que l'envie de vous plaire.

En vérité, je me meurs. J'ai bien peur de ne pouvoir pas achever cette petite besogne que vous commenciez à favoriser.

Je me meurs, mon cher ange.

10050. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN <sup>1</sup>.

7 septembre.

J'ai vu, monsieur, une lettre charmante entre les mains de M<sup>me</sup> Denis; celui qui l'a écrite ne s'est trompé que dans un seul point: il ignore que je suis incapable de cesser un moment d'être attaché du fond du cœur à un grand homme.

M<sup>me</sup> Denis a été détournée par le mauvais temps de risquer le voyage de Paris; elle remet cette partie au printemps prochain. Sa maladie est, à ce qu'elle présume, la suite et le renouvellement d'un catarrhe violent dont elle fut attaquée il y a dix-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.



huit mois. Ce catarrhe l'affaiblit, lui ôte souvent le sommeil ; elle a quelquefois le pouls un peu dérangé, mais jamais de fièvre véritable ; elle ne tousse et n'expectore que rarement ; le petit lait qu'elle prend presque tous les jours est soupçonné de contribuer à ces expectorations.

Je ne peux vous donner, monsieur, un détail plus circonstancié ; pour moi, je n'ai qu'une maladie : c'est la faiblesse attachée à mon âge de quatre-vingt-deux ans passés.

J'ai l'honneur d'être, avec un attachement et une estime très-véritable, votre, etc.

10051. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 septembre.

Vous ne m'avez jamais dit, mon cher ange, quelle est la dame<sup>1</sup> ou la demoiselle aimable et respectable, ou l'une et l'autre, qui vous prête sa main quand vous avez la bonté de m'écrire.

Vous ne m'avez jamais appris le secret du gouvernement de votre maison. Les ministres des princes sont discrets, et un vieux malade, entre le mont Jura et les grandes Alpes, n'a pas le don de deviner. Je ne puis que remercier au hasard la jolie main qui veut bien m'avertir quelquefois que vous êtes encore mon ange gardien, quoique j'aie la mine d'être bientôt damné.

S'il y a encore dans Paris quelques honnêtes gens qui n'aient pas abjuré le bon goût introduit en France pour quelque temps par nos maîtres ; si on pouvait retrouver quelque étincelle de ce goût dans l'ouvrage<sup>2</sup> dont le fond ne vous a pas déplu ; si cet ouvrage, retravaillé avec soin, pouvait trouver place au milieu des enchantements des boulevards et des soupers où l'on mange des cœurs avec une sauce de sang<sup>3</sup> ; alors peut-être une pièce honnête, approuvée par vous, ferait ressouvenir les Français qu'ils ont eu autrefois un bon siècle.

Plus nous attendrons, et plus cette pièce mériterait de l'indulgence. La singularité d'un tel ouvrage, donné à quatre-vingt-quatre ans, pourrait adoucir la critique des ennemis irrécconciliables, et inspirer même de l'intérêt au petit nombre qui regrette le temps passé. J'aimerais mieux même hasarder la chose à quatre-vingt-dix ans qu'à quatre-vingt-quatre, pourvu

1. M<sup>me</sup> de Vimeux.

2. *Agathocle* ; voyez cette tragédie, tome VII.

3. *Gabrielle de Vergy*, tragédie de de Belloy, jouée le 12 juillet 1777.

que je la visse jouer auprès de vous, dans une loge, assisté de quelques Mathusalems.

Cette idée me paraît assez plaisante ; mais malheureusement le temps coule, la dernière heure sonne. M. de Thibouville dit qu'il est malade. Je tâcherai de profiter de vos réflexions et des siennes ; mais songez que des réflexions qui peuvent faire corriger des fautes ne donnent jamais de génie. Ayez pitié de ma décadence, et rendez justice à un cœur qui vous chérira jusqu'à son dernier moment.

Je n'écris point aujourd'hui à M. de Thibouville. Je m'intéresse vivement à sa santé ; je compte que ma lettre est pour vous deux.

*N. B.* Je reçois dans l'instant la lettre de mon divin ange ; je crois y avoir répondu. J'y répondrai mieux en travaillant selon vos vues, si Dieu m'en donne la force.

10052. — A M. DE VAINES.

20 septembre.

Je me flatte, monsieur, que vous êtes un des administrateurs des *veredarii*<sup>1</sup> ; mais je n'espère plus que ces *veredarii* puissent jamais vous amener de mon vivant vers le beau lac de Genève, dans le plus joli petit canton de la terre, entouré des plus horribles montagnes et des plus affreux précipices. Je vous avais attendu dans mon lit, dont je ne sors presque plus. Je vous aurais parlé avec confiance, et j'aurais peut-être mérité la vôtre. Cette consolation m'est ravie. Donnez-moi, je vous en prie, celle de faire parvenir cette lettre à un de vos amis bien digne de l'être. Conservez-moi un peu d'amitié. Je présente mes respects et mes regrets à M<sup>me</sup> de Vaines.

10053. — DE M. LE DOCTEUR TRONCHIN<sup>2</sup>.

La rose de la réputation a tant d'épines, monsieur, que, craignant la piqûre, je n'ai pas même osé la toucher du bout de mes doigts, et quoiqu'on parle sans cesse de celles qu'on cueille après la mort, puisqu'alors on n'a plus de doigts, c'est une fable dont l'homme sage rit, mais sans rien dire, car cette fable est très-utile. Voilà, monsieur, ma confession de foi sur la

1. De Vaines conserva l'administration des postes jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1778 ; voyez lettre 10106.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.



rose, d'où il est aisé de conclure que je ne puis être un grand homme pendant ma vie, comme après. Mon ambition, depuis bien des années, se borne à être un bon homme, et à mériter par ma bonhomie l'attachement de mes amis, auxquels je suis très-fidèle, et qui me l'ont été aussi. Votre silence de dix ans, et quelques traits par-ci par-là, m'ont fait craindre que vous ne fussiez plus mon ami. N'ayant rien à me reprocher, j'ai vu que la règle de la bonhomie avait aussi ses exceptions, mais qu'il ne fallait pas y renoncer, parce que la règle était bonne; l'amitié constante de M<sup>me</sup> Denis m'en est une preuve très-chère. Si les circonstances lui eussent permis de faire un petit voyage à Paris, mon empressement à la convaincre du retour que je lui donne l'aurait satisfaite, et moi aussi. Daignez, monsieur, l'en assurer, en la priant de m'envoyer un mémoire sur l'état de sa santé. Quoique éloigné, je pourrais peut-être lui donner quelques conseils qui lui prouveront mon dévouement et mon zèle. Dix ans de séjour ici ne m'ont pas changé; je suis toujours le même. Je vous prie d'en être persuadé, etc.

10054. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

22 septembre.

Je ne sais, monseigneur, ce qui m'est arrivé depuis que vous m'avez flatté que je vous ferais ma cour à cent cinquante ans, et que je serais témoin de vos amours avec l'abbesse de Rennes; mais j'ai été tout près d'aller demander là-bas un congé à Lucifer. Il m'envoie quelquefois de ses gardes pour me faire comparaître devant lui, et me fait sentir qu'il n'appartient pas à un pauvre homme comme moi d'oser marcher sur vos pas.

J'ai vu dans ma retraite un homme qui a été, je crois, autrefois votre neveu; c'est M. le prince de Beauvau qui m'a fait cet honneur-là. J'aurais bien voulu que son oncle m'en eût fait autant, quand même il ne m'aurait pas amené M<sup>me</sup> l'abbesse de Rennes. Vous croyez bien que j'ai été tenté cent fois d'aller à Paris; mais comme mes jambes, ma tête et mon estomac, m'ont refusé le service, j'ai pris le parti d'attendre tout doucement ma destinée. Je crois que vous gouvernez très-bien la vôtre, et que vous vous êtes mis absolument au-dessus d'elle. La plupart des autres hommes sont au-dessous. Vous avez été grand acteur sur le théâtre de ce monde; vous êtes le spectateur le plus clairvoyant. Les décorations sont changées; le nouveau spectacle attire tous les regards. Je n'entrevois tout cela, du fond de ma caverne, qu'avec de bien mauvaises lunettes. Je suis un pauvre Suisse mort, et oublié en France; mais je ne puis m'empêcher de vous dire que, par un effet singulier de la sympathie, le roi de Prusse est la seule correspondance qui me soit restée. Ce mot de

sympathie doit vous paraître bien impertinent. Je ne crois pas que j'aie rien de commun avec le vainqueur de Rosbach, pas plus qu'avec le vainqueur de Minorque : cependant il y a une certaine façon de penser qui a rapproché de moi, chétif, ce héros du Nord ; comme il y a eu dans vous une certaine bonté, une certaine indulgence qui vous a toujours empêché de m'oublier totalement. Je vous dirai même que depuis peu le roi de Prusse m'a donné des marques solides de sa protection, dans un temps où mes affaires étaient horriblement délabrées. Je ne me serais pas attendu à cette générosité, lorsque je me brouillai si imprudemment avec lui, il y a trente ans. Cela ne démontre-t-il pas qu'il ne faut jamais désespérer de rien ?

Je me souviens que je vous écrivis plusieurs fois sur la catastrophe de cet infortuné Lally. Je vous demandai votre avis ; vous eûtes la discrétion de ne me jamais répondre ; mais enfin Lally trouve un vengeur dans son fils, qui me paraît avoir le courage et le caractère de son père. Il poursuit la révision du procès avec une chaleur et une fermeté qui paraissent mériter l'applaudissement universel. Il a beaucoup d'esprit ; son style est vigoureux comme son âme ; le parlement ne lui met pas un bâillon dans la bouche. Je me flatte que vous n'en mettrez pas un dans la vôtre, et que vous daignerez me dire s'il est vrai que la requête <sup>1</sup> en cassation soit admise. Je suis bien persuadé qu'elle doit l'être. L'horrible aventure du chevalier de La Barre et de d'Étallonde méritait bien aussi qu'on se pourvût en cassation. L'un de ces deux martyrs est vivant, et est un très-bon et très-brave officier. J'ai obtenu pour lui une place auprès du roi de Prusse ; il est son ingénieur. Qui sait s'il ne viendra pas un jour assiéger Abbeville, quand vous commanderez une armée en Picardie ? J'attends cet événement dans cinquante ans. En attendant, je me meurs, malgré toutes vos plaisanteries. Je ne sors point de mon lit, et je vous demande un *Requiem*.

10055. — A M. D'ALEMBERT.

22 septembre.

Je vous prie, mon véritable et cher philosophe, d'avoir pitié de votre pauvre Suisse. Votre santé est, dit-on, raffermie, quand la mienne est rongée par le temps. Je vous ai écrit <sup>2</sup> pour ce

1. Elle fut admise, et l'arrêt de condamnation contre Lally cassé.

2. Lettre 10026.



Delisle, qui me paraît un si bon enfant, et tout fait pour votre royal ami des bords de la Sprée.

Je ne sais si votre protégé est à Paris, s'il vous a vu, si vous avez écrit en sa faveur, s'il veut que j'écrive. Je n'entends parler ni de vous ni de lui.

J'ignore ce que c'est que M. Remy <sup>1</sup>. Je ne connais point son ouvrage ; mais il faut qu'il soit le philosophe le plus éloquent du royaume, puisqu'il l'a emporté sur le concurrent que vous connaissez <sup>2</sup>. Comment cela s'est-il fait ? a-t-on eu tort, a-t-on eu raison ? cassera-t-on le jugement de l'Académie ? Cette étrange aventure nous privera-t-elle d'un confrère dont nous avons tant de besoin ? Mettez-moi, je vous en prie, au fait avant que je meure. Je ne me soucie point des querelles sur la musique, je ne songe et je ne songerai à mon agonie qu'à la bonne cause, dont il paraît qu'on ne se soucie plus guère. Chacun a pris son parti tout doucement, et je crois qu'on en restera là. Les charlatans en tout genre débiteront toujours leur orviétan ; les sages, en petit nombre, s'en moqueront. Les fripons adroits feront leur fortune. On brûlera de temps en temps quelque apôtre indiscret. Le monde ira toujours comme il est toujours allé ; mais conservez-moi votre amitié, mon très-cher philosophe.

10053. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 23 septembre.

M. Pindare-Théocrite sait sans doute que M. de Vaines et M. Suard n'ont point paru dans le petit coin du monde que vous avez, monsieur, embelli quelque temps par les agréments de votre société et par le charme de vos talents aimables. Moi, qui suis actuellement condamné à la solitude et aux souffrances que la vieillesse traîne après elle, j'y ajoute encore l'oubli du monde. Je ne sais plus ce qu'on fait dans la compagnie à laquelle vous feriez tant d'honneur. On ne m'instruit plus de rien ; on me regarde comme mort, et on ne se trompe pas de beaucoup. Les personnes que j'aurais pu faire souvenir de mon existence, et qui devaient passer par chez moi, n'y sont pas plus venues que M. de Vaines et M. Suard. On ne me consulte pas plus sur la

1. Le sujet du prix était l'éloge du chancelier L'Hospital. Remy avait pour concurrent Condorcet, et aussi Guibert et d'Oigny du Ponceau.

2. Condorcet.

place qui vous est si bien due, que s'il s'agissait de nommer un chef d'escadron ou un maréchal de camp. Je vous avoue toute ma décadence : il ne faut pas faire le fier. Mais, quoique je n'espère rien de mon crédit, j'espère tout de votre mérite. On a deux mois encore pour se décider. Il m'est revenu qu'on emploie le clergé, les dames, et les plus grandes princesses. En vérité, c'est Jeannot Lapin qui implore les dieux et les déesses pour être en possession de son terrier. Je m'imagine que vous entrerez de plein saut, sans tant de cérémonies. Tout ce que je sais, c'est que je voudrais bien que vous pussiez, pour ma consolation, faire encore quelque apparition dans nos retraites. Notre hameau commence à être changé en une jolie ville. Il y a un spectacle qui n'est pas mauvais ; la salle est très-jolie et de fort bon goût ; je ne la fréquente guère, car je ne sors pas de mon lit. J'attends la fin de ma carrière, et c'est en vous aimant de tout mon cœur.

10057. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 24 septembre.

Si j'exécute votre commission, j'aurai opéré un miracle plus grand que celui de Jean-Jacques à Venise : j'aurai, comme Bacchus ou Moïse, fait jaillir une fontaine d'un rocher. Mais ce rocher, sur lequel je dois faire mes opérations, est plus dur que le diamant ; et vous voulez que j'en fasse sortir<sup>1</sup> les eaux du Pactole ! Je crains que mon soi-disant pupille ne me perde de réputation, et qu'il ne m'arrive comme à ces prophètes des Cévennes qui voulurent à Londres ressusciter un mort, et qui n'en purent venir à bout. Cependant j'ai repassé tout mon Cicéron et tout mon Démosthène pour composer une lettre bien pathétique à Son Altesse sérénissime, où, par une belle péroraison, je m'efforce d'amollir ses entrailles d'airain, lui représentant que le grand homme auquel il doit a mérité la reconnaissance de toute l'Europe, et qu'ainsi c'est une double dette dont il doit s'acquitter envers lui. Je lui parle d'une vieillesse respectable qu'il faut honorer et soulager, et de la réputation qui rejallira sur lui d'avoir aidé à tranquilliser sur la fin de sa carrière ce patriarche des êtres pensants, et un homme dont le nom durera plus longtemps que celui de la Forêt-Noire et du Wurtemberg. Enfin, si des phrases peuvent trouver quelque chose dans des bourses vides, peut-être en ferai-je sortir les derniers écus. Mais je n'en répons pas, car *de nihilo nihil*<sup>2</sup>, etc., comme vous savez.

Grimm est arrivé ici de Pétersbourg. Nous avons beaucoup parlé de votre pantocratrice<sup>3</sup>, de ses lois, des grandes mesures qu'elle prend pour

1. Le duc de Wurtemberg ; voyez lettres 10026 et 10116.

2. Commencement d'un vers de Perse ; voyez tome XXIV, page 57.

3. « Autocratrice. » (*OEuvres posthumes.*)



civiliser sa nation. Grimm est devenu colonel : je vous en avertis pour ne pas omettre<sup>1</sup> ce titre, qui de philosophe l'a rendu militaire. Apparemment que nous entendrons parler de ses hauts faits d'armes en Crimée, si le délire porte les Turcs à déclarer la guerre à l'impératrice.

Mais l'incertitude où je suis de ce que deviendra mon miracle m'occupe plus que tout ceci. Je crains quelque mauvais tour de mon pupille, qui, jaloux de ma réputation, me fera manquer mon miracle. Vivez, vivez cependant, et conservez-vous pour la consolation des êtres pensants, et pour le grand contentement du solitaire de Sans-Souci. *Vale.*

FÉDÉRIC.

10058. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

24 septembre.

Quand l'abbé de Chaulieu et le marquis de La Fare s'écrivaient des billets en vers, soit pour aller souper au Temple ou à Saint-Maur, on n'imprimait point leurs billets dans le *Mercure galant*<sup>2</sup>; les cafés de Paris ne devenaient point les confidants et les juges de leurs amusements; enfin on ne les exposait point aux impertinents discours de la canaille de la littérature, plus insolente et plus dangereuse que la canaille des halles. Il eût été à souhaiter que M. le marquis de Villette, qui écrit comme les Chaulieu et les La Fare dans leur bon temps, n'eût pas prodigué sa charmante facilité à un public toujours très-malin, très-injuste, et dont il faut se garder comme de la morsure des singes.

Un pauvre vieillard de quatre-vingt-trois ans, alité depuis deux mois<sup>3</sup>, mourant, et ne devant écrire que son testament, ayant eu la faiblesse et la hardiesse de répondre aux vers charmants de M. le marquis de Villette, sur les mêmes rimes, et non pas avec le même agrément, ne devait pas être puni, et être condamné au *Mercure*.

Ce *Mercure*, tout *Mercure* qu'il est, est feuilleté par les dames de la cour comme par les dames de la rue Saint-Denis. Le petit mot :

Je ne crains point qu'une coquine<sup>4</sup>,

1. « Pour que vous n'omettiez pas. » (*Œuvres posthumes.*)

2. On avait imprimé dans le *Mercure* de septembre 1777 les vers de Villette à Voltaire, et la réponse de celui-ci, qui est tome X, page 454.

3. Dans l'édition de 1784, in-12, des *Œuvres du marquis de Villette*, page 105, on lit ici *trois mois*. Dans l'édition de 1788, in-8°, des mêmes *Œuvres*, page 91, on lit *six mois*. (B.)

4. Vers de l'épître de Voltaire.

est relevé dans les deux *tripots* avec toute la charité qu'on y connaît. Il y a des conjonctures où ces petites méchancetés sont très à craindre, et malheureusement ce vieux malade est dans le cas.

La chose est faite ; il n'y a plus de remède. La seule pénitence est de venir chez le bon homme <sup>1</sup> avec le marquis de Villevieille, d'assister à son extrême-onction, et de lui dire un *De Profundis* en *ine*, aussi joli que la charmante lettre <sup>2</sup>.

10059. — A M. PETRINI <sup>3</sup>.

Du château de Ferney, 25 septembre.

J'ai toujours pensé que les barbares avaient tout bouleversé dans l'*Art poétique* d'Horace, comme ils ont fait dans Rome ; et voilà pourquoi je tenais Boileau pour supérieur à Flaccus, parce qu'il est plus régulier. Aujourd'hui je préfère l'auteur de l'*Art poétique* en *terzetti* : vous avez fait la même chose que les souverains pontifes, vous avez rebâti Rome. Je vous remercie, monsieur, et je suis très-sincèrement votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

10060. — A M. SAURIN.

26 septembre.

Votre lettre, mon cher confrère, me console de tous les maux que mes quatre-vingt-trois ans me font souffrir.

Je commence par répondre à l'article qui vous regarde, parce que c'est celui qui m'intéresse le plus. Je ne sais pas quel est l'homme, ou très-méchant ou très-malavisé, qui a pu consigner un si sot mensonge dans un livre <sup>4</sup> qui est regardé comme une partie des archives de la nation. Ce n'est pas assez de l'avoir réfuté dans un journal <sup>5</sup> bientôt effacé par les journaux suivants :

1. VARIANTE : chez le vieux malade.

2. Beuchot ajoute ici deux paragraphes qui font partie de la lettre du 17 mai.

3. Il venait de publier en tercets une traduction de l'*Art poétique* d'Horace, sous ce titre : *la Poetica di Q. Orazio, restituita all' ordinè suo*, Rome, 1777, in-8°.

4. La *Bibliothèque historique de la France*, par Jacques Lelong et Fevret de Fontette, en cinq volumes in-folio. Dans le tome IV de la nouvelle édition (n° 47,650), il était dit que Saurin père, à l'article de la mort, déclara et signa qu'il était l'auteur des couplets pour lesquels Rousseau avait été condamné ; voyez tome XIV, page 94 ; et XXIV, 79.

5. Saurin avait adressé à La Harpe une réclamation qui est insérée dans le *Journal de politique et de littérature* du 25 août 1777, pages 551-52.



il serait juste et nécessaire que le coupable se rétractât dans le livre même où il a inséré cette calomnie. Elle fut inventée par Fréron *major*, et sera répétée par Fréron *minor*. J'ai un chien gros comme un mulet, qu'on appelle Fréron, parce qu'il aboie toujours. Je ferai dévorer Fréron *minor* par mon chien, s'il ose jamais répéter l'impertinence imprimée dans le gros livre du Père Lelong.

Ces prétendues anecdotes sont la ressource de la canaille de la littérature, qui veut briller dans le *Mercurie galant*. Il court actuellement, parmi les pédants d'Allemagne, une calomnie aussi affreuse qu'absurde sur M. de La Harpe, que ses ennemis ont envoyée à tous les princes qu'ils fournissent de nouvelles. Il y a dans Paris plus de cent bureaux de mensonges littéraires et politiques. Ils seront recueillis un jour par quelque savant en *us*, qui se croira dépositaire de tous les secrets de la cour de Louis XVI.

Je vous sais bien bon gré, mon cher confrère, de regretter M. de Trudaine; c'était le seul homme d'État dans Paris sur qui je pouvais compter. Nous avons fait tous deux une grande perte; je me prépare à l'aller retrouver. *L'Agathocle* dont vous a parlé M. d'Argental est une témérité qui n'est pas faite pour être publique. J'ai un théâtre à Ferney, et je me suis amusé à faire jouer cette rapsodie, uniquement pour quelques amis. Il faudrait travailler deux ans pour mettre cette pièce en état d'être sifflée à Paris. Je n'en aurai assurément ni le temps ni la force. Si je faisais encore des vers, je voudrais en faire de pareils à :

La loi de l'univers est : Malheur au vaincu...<sup>1</sup>.

Et le droit d'opprimer n'émane point des cieux...<sup>2</sup>.

Il rougit de sa gloire...<sup>3</sup>, etc., etc., etc.

Adieu, mon très-cher confrère.

10061. — A M. L'ABBÉ DU VERNET<sup>4</sup>.

Ferney, .. septembre.

L'ermite de Ferney, monsieur, est très-persuadé de la sagesse de M. d'Alembert et du mérite de tous ses confrères de l'Académie.

1. *Spartacus*, tragédie de Saurin, acte III, scène iv.

2. *Ibid.*, acte IV, scène iii.

3. C'est dans la scène 1<sup>re</sup> de l'acte II de la même pièce, et à la fin d'un vers, qu'on lit :

Indigné de sa gloire.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

démie française; mais il doute beaucoup de la vertu de leurs exorcismes. On a vu des bégueules, après certaines épreuves, devenir des femmes charmantes; mais on n'a jamais entendu dire que des folliculaires soient devenus gens de bien : ils sont tous morts, comme des théologiens, dans l'impénitence finale.

Quant à la réconciliation des beaux esprits que vous m'annoncez, elle ressemble au beau rêve de la paix perpétuelle. Je souhaite de tout mon cœur cette réconciliation et cette paix; mais je n'y crois pas.

10062. — DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Pétersbourg, le 20 septembre-1<sup>er</sup> octobre.

Monsieur, pour répondre à vos lettres <sup>1</sup>, il faut que je vous dise premièrement que si vous êtes content du prince Ioussouf, je dois lui rendre le témoignage qu'il est enchanté de l'accueil que vous avez bien voulu lui faire, et de tout ce que vous avez dit pendant le temps qu'il a eu le plaisir de vous voir.

Secondement, monsieur, je ne puis vous envoyer le recueil de nos lois, parce qu'il n'existe pas encore. L'année 1775, j'ai fait publier des règlements pour le gouvernement des provinces; ceux-ci ne sont traduits qu'en allemand. La pièce qui est à la tête rend raison du pourquoi de ces arrangements; c'est une pièce estimée à cause de la manière concise dont y sont décrits les faits historiques des différentes époques. Je ne crois pas que ces règlements puissent servir aux Treize-Cantons : j'en envoie un exemplaire pour la bibliothèque du château de Ferney.

Notre édifice législatif s'élève peu à peu; l'instruction pour le code en est le fondement : je vous l'ai envoyée il y a dix ans. Vous verrez que ces règlements ne dérogent point aux principes, mais qu'ils en découlent; bientôt ils seront suivis de ceux de finances, de commerce, de police, etc., lesquels nous occupent depuis deux ans; après quoi le code ne sera qu'un ouvrage aisé et facile à rédiger.

Voici l'idée que je m'en fais pour le criminel. Les crimes ne sauraient être en grand nombre; mais de proportionner les peines aux crimes, cela demande, je crois, un travail à part et beaucoup de réflexions. Je pense que la nature et la force des preuves pourraient être réduites à une forme de demandes très-méthodique, très-simple, qui éclaircirait le fait. Je suis persuadée, et je l'ai établi, que la meilleure des procédures criminelles et la plus sûre est celle qui fait passer ces sortes de matières par trois instances dans un temps fixé; sans quoi la sûreté personnelle des accusés pourrait

1. Celles dont il s'agit ici manquent.



être à la merci des passions, de l'ignorance, des balourdises involontaires, et des têtes chaudes.

Voilà des précautions qui pourraient ne pas plaire au soi-disant saint-office; mais la raison a ses droits, contre lesquels il faut que tôt ou tard la sottise et les préjugés viennent échouer.

Je me flatte que la société de Berne<sup>1</sup> approuvera cette façon de penser. Soyez persuadé, monsieur, que la mienne à votre égard n'est soumise à aucune variation.

CATHERINE.

J'oubliais de vous dire que l'expérience, depuis deux ans, nous confirme que la cour d'équité établie par mes règlements devient le tombeau de la chicane.

10063. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 3 octobre.

Vous me plongez, messieurs, dans le plus grand embarras où je puisse me trouver. M. Saurin et M. de La Harpe m'écrivent que vous m'avez vu en Sicile; ils me disent même du bien d'*Agathocle*. Voilà mon secret connu, et tout ce que j'osais espérer de cet *Agathocle* renversé.

Vous n'ignorez plus le grand nombre d'ennemis implacables qui me persécutent, et qui me poursuivront jusqu'à la mort. Peut-être le succès d'un ouvrage honnête, dans un âge si avancé, aurait pu, non pas désarmer des ennemis acharnés, mais émousser un peu la pointe du poignard qu'ils aiguisent depuis si longtemps contre moi. Je comptais ne me découvrir qu'après que j'aurais rendu, à force de soins, cet ouvrage un peu digne de votre approbation et de celle du public. Me voilà forcé par vous-mêmes à m'exposer à toute la méchanceté de mes ennemis, à tout le ridicule d'un vieillard qui veut faire le jeune homme, et à tous les chagrins qui peuvent suivre un tel désagrément.

Je n'ai d'autre parti à prendre, sur le bord du précipice où je suis, que de m'y jeter aveuglément, en comptant que votre amitié me soutiendra, et m'empêchera d'aller au fond.

Je crois avoir fait le seul usage que je pouvais faire de vos remarques, et je sens même qu'il m'est impossible de prendre un autre tour; je m'en rapporte à vous.

Je vous envoie donc mon *Sicilien*; et je vous demande en

1. La Société économique de Berne avait proposé un prix sur la question des crimes et des peines; voyez tome XXX, le *Prix de la justice et de l'humanité*.

grâce, au nom de votre ancienne amitié, d'inspirer à M. le duc d'Aumont autant de bienveillance pour moi que vous en avez.

Le temps n'est pas favorable ; mais je suis forcé à combattre dans la saison qui se présente. Si M. le duc d'Aumont est content de l'ouvrage, et s'il vous promet de le protéger d'une manière efficace, je lui écrirai sans doute, et de la manière dont je dois lui écrire ; mais je ne me hasarderai certainement pas à l'importuner pour un ouvrage qui ne lui plairait point.

Je vous avoue que je suis dans une crise violente. Vous m'avez mis, c'est à vous de m'en tirer. Mon cher ange ne voudrait pas me faire mourir de chagrin.

10064. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 3 octobre.

Je vous crois, monsieur, toujours administrateur des postes, et toujours ami de M. d'Argental : car je sais, par mon expérience, que quand on l'aime c'est pour la vie.

Je prends donc la liberté de vous adresser ce petit paquet pour lui.

Je ne me console point d'avoir vu votre pèlerinage manqué. Ce sera un grand hasard si je suis en état de vous recevoir l'année qui vient. Je voudrais moi-même vous épargner le chemin, et vous aller rendre ma visite ; mais à quoi servent les souhaits ? à sentir nos besoins, et non pas à les soulager. J'ai réellement besoin de vous voir ; il me semble que j'aurais bien des choses à vous dire sur ce monde-ci avant de le quitter.

Je viens de lire, avec une extrême satisfaction, le *L'Hospital*<sup>1</sup> de M. de Condorcet. Tout ce qu'il fait est marqué au coin d'un homme supérieur. Que ne puis-je passer quelques jours entre vous et lui !

Mes respects et mes regrets à M<sup>me</sup> de Vaines.

10065. — A M. LE MARQUIS DE CUBIÈRES<sup>2</sup>.

A Ferney, le 5 octobre.

Un beau siècle commence, et vous me l'annoncez.

Un jeune Titus le fait naître,

1. *Éloge de Michel de L'Hospital, chancelier de France, ouvrage présenté à l'Académie française, 1777, in-8°.*

2. Simon-Louis-Pierre, marquis de Cubières, né à Roquemaure le 12 octobre



Et c'est vous qui l'embellissez :  
 L'écuyer est digne du maître.  
 Pégase, ayant su qu'aujourd'hui  
 Vous commandez dans l'écurie,  
 Vient s'offrir à vous, et vous prie  
 De vous servir souvent de lui ;  
 Il aime votre grâce et votre humeur légère ;  
 Sous d'autres écuyers il fit plus d'un faux pas ;  
 Sous vous il vole, il sait nous plaire,  
 Il ne vous égarera pas.

Je vois, monsieur, que vous avez ressaisi votre droit d'aïnesse, et que vous faites d'aussi jolis vers que monsieur votre frère le chevalier<sup>1</sup>. Je ne puis vous remercier à mon âge qu'en mauvaise prose rimée, et c'est à moi qu'il faudra dire :

Solve senescentem<sup>2</sup>, etc.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

*Le vieux Malade de Ferney.*

10066. — A M. DE LA HARPE.

6 octobre.

Votre lettre, mon très-cher confrère, m'a été rendue par M. Panckoucke. Elle m'apprend dans mes limbes ce qui se passe dans votre brillant paradis de Paris.

Je rends mille grâces à M. de Marmontel de m'avoir fourré dans ses caquets<sup>3</sup> d'une manière si agréable, et de m'honorer des sons les plus flatteurs de sa lyre, quand il donne à d'autres des coups d'archet sur les doigts.

Oui, sans doute, j'ai lu ce que vous dites de M. de Condorcet dans votre journal<sup>4</sup>, et c'est le seul que je lise. Vous êtes, par ma foi, le législateur du goût et de la raison. C'est ce que M. le prince de Beauvau et M. de Villette, qui ont passé l'un après l'autre dans ma tanière, avouent hautement.

1747, mort le 1<sup>er</sup> août 1821 ; il était écuyer cavalcadour du roi ; il cultivait la poésie et les sciences naturelles.

1. A qui sont adressées les lettres 9180 et 9516, tome XLIX.

2. Horace, livre I, épître 1, vers 8.

3. Il s'agit des vers dont Voltaire remercie Marmontel dans sa lettre 10069.

4. Le *Journal de politique et de littérature*, du 25 septembre 1777, contient un article de La Harpe sur l'*Éloge de Michel de L'Hospital*, par Condorcet.

Continuez, ne vous laissez pas. Nous avons un extrême besoin de vous, pour ne pas devenir des barbares subsistant uniquement de musique italienne et allemande. Voyez ce qui est arrivé aux Italiens après le siècle des Médicis : ils n'ont eu que des doubles croches.

M. d'Argental est un petit indiscret volage, qui a pris sérieusement un petit divertissement ridicule dont nous nous sommes amusés à Ferney, selon notre usage, c'est-à-dire en vous regrettant et en ne vous remplaçant point.

Je sais bien bon gré à M. de Saint-Lambert<sup>1</sup> d'avoir soutenu Racine et Boileau en pleine Académie. Si vous êtes assez sages et assez heureux pour élire M. de Condorcet, je ne désespère plus du siècle ; mais si vous ne frappez pas ce grand coup, je donne le siècle à tous les diables.

10067. — A M. LE MARÉCHAL DE BEAUVAU<sup>2</sup>.

A Ferney, 6 octobre 1777.

Les philosophes, monseigneur, n'admettent point la Providence particulière ; je suis pourtant obligé d'y croire, et j'imagine que Dieu vous a conduit par la main dans ma caverne de Ferney pour y faire du bien.

Vous vous ressouvenez peut-être, vous et madame la princesse, de cette jeune M<sup>lle</sup> de Varicour, belle, bien faite, honnête, polie, et dans qui la nature a mis toutes les bonnes qualités, que l'art n'imite que mal.

Un gentilhomme titré, brigadier des armées, possesseur de près de cinquante mille écus de rente, est près de l'épouser. Si vous daignez protéger ce mariage et accorder au père une retraite avec le simple titre d'exempt, vous ferez d'un seul mot la fortune d'une personne qui la mérite, et le bonheur du gendre et du beau-père. Le beau-père ne sait encore rien des desseins du prétendant ; il ne l'a pas même encore vu ; il est loin de demander une retraite, mais j'ose croire qu'il l'acceptera, en étant toujours soumis à vos ordres.

Voilà, monseigneur, ce que la Providence vous dit par ma

1. A la séance de l'Académie française du 25 août 1777, Saint-Lambert, chancelier de l'Académie, faisant fonction de directeur en l'absence de M. le duc de Nivernois, avait porté la parole ; et c'est sans doute de cette circonstance que parle Voltaire.

2. Même source que le n° 10030.



bouche profane. Je souhaite bien vivement que la Providence ne soit pas indiscreète dans la requête qu'elle vous présente. Ne la rejetez pas, donnez au vieux solitaire de Ferney la consolation d'avoir contribué sous vos ordres au bonheur de deux personnes qui certainement méritent d'être heureuses. J'attends votre approbation et celle de madame la princesse. Je vous présente à tous deux mon profond respect et ma reconnaissance. V.

10068. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 octobre.

Je vous ai envoyé, mon cher ange, les cinq anciens petits pâtés, avec une lettre douloureuse ; le tout sous l'enveloppe de M. de Vaines, le 3 d'octobre ; et, comme la vieillesse est timide et que tout me fait peur, j'ai grand'peur en effet que vous n'ayez rien reçu, attendu qu'on m'a informé que M. de Vaines n'était plus administrateur des postes. Je me souviens d'une autre sottise que j'ai faite : j'ai mis dans ma lettre M. le duc d'Aumont au lieu de M. le maréchal de Duras. Ce n'est pas ma seule bévue ; il y en a bien d'autres dans ce que je vous ai envoyé. L'impossibilité de les corriger est ce qui me désespère. Vous aurez cinq autres pâtés de Constantinople<sup>1</sup>, si Dieu me prête vie ; mais ceux-là sont beaucoup plus difficiles à cuire. Réchauffez les premiers : vous n'aurez les derniers qu'à la fin de l'hiver où nous allons entrer. Je ne tombe point en jeunesse ; je tombe réellement en enfance. Ayez pitié de moi ; mais êtes-vous capable de vous remuer bien vivement pour votre ancienne créature, qui a tant besoin de vous, et qui se met toujours à l'ombre de vos ailes ?

Je fais mille remerciements à votre aimable secrétaire. Je vois que le caractère de son âme l'emporte encore sur celui de son écriture. Je lui demande sa protection auprès de vous.

10069. — A M. MARMONTEL.

A Ferney, 10 octobre.

Mon cher confrère, je vous fais mon compliment<sup>2</sup>. J'aime mieux que vous soyez marié que moi. Vous êtes fait pour le sacrement de mariage. On dit que vous avez un très-beau signe

1. *Irène*, tragédie où la scène est à Constantinople ; voyez tome VII.

2. Marmontel venait d'épouser une nièce de l'abbé Morellet.

visible d'une chose invisible. Pour moi, je ne suis fait que pour le sacrement de l'extrême-onction. C'est un bon parti que vous prenez de vivre avec M. l'abbé Morellet. Vous devriez bien, quelque jour, nous le donner pour confrère, quand l'Académie aura dégorgé les prêtres qui l'ont pestiférée. L'abbé Morellet ou Mords-les, sa nièce et vous, vous ferez une société charmante. Je voudrais venir vous voir dans votre ménage, si j'étais un homme transportable.

Notre ami M. de La Harpe m'a instruit des obligations que je vous ai. J'ai vu des vers charmants<sup>1</sup>, dont je suis aussi reconnaissant qu'indigne. Il n'y a pas moyen que j'ose vous répondre sur le même ton ; j'ai perdu mon *b-fa-si*.

Son rauco, e perdo il canto e la favella.

Mais je ne perdrai qu'avec la vie la tendre amitié qui m'attache à vous.

VOLTAIRE.

10070. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 10 octobre.

Mon cher ami, soyez sûr que je n'écris point de lettre qui ne soit pleine de la sensibilité qui est dans mon cœur, et de la justice si bien méritée que je vous rends. On ne me donne que des espérances, parce qu'au bout du compte trois ou quatre personnes avec qui je suis un peu lié ne sont pas trente-neuf personnes<sup>2</sup>, parmi lesquelles il y en a une trentaine que je ne connais point du tout. Je suis regardé comme un homme mort, mais vous êtes très-vivant. Si je n'ai pas le bonheur de vous appeler mon confrère dans un mois, vous serez mon successeur dans très-peu de mois.

J'apprends qu'on se bat au Parnasse pour des croches et des rondes<sup>3</sup>. Vous qui êtes un vrai maître dans tous les arts de ce Parnasse, c'est à vous à juger les combattants. Je vous demanderai bientôt un *Requiem* ; mais, quand je lis quelque chose de

1. Dans le quatrième chant de son poëme de *Polymnie* (vers 13-63), Marmontel avait amené l'éloge de Voltaire. Il avait communiqué le morceau à La Harpe, qui l'envoya au philosophe de Ferney (voyez lettre 10066). La Harpe le transcrit dans la lettre LXXIV de sa *Correspondance littéraire*.

2. Les trente-neuf autres membres de l'Académie française.

3. Il s'agit de la querelle des Gluckistes et des Piccinistes.



vous, je lis des *Laudate*<sup>1</sup>. Comptez qu'il n'y a personne dans cet hémisphère qui soit pénétré plus que moi de l'honneur que vous faites aux deux mondes, et qui soit plus votre ami.

## 10071. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 14 octobre.

Je suis très-persuadé que si Marc-Aurèle s'était avisé d'écrire sur le gouvernement, son ouvrage aurait été bien supérieur à ma brochure<sup>2</sup>; l'expérience qu'il avait acquise en gouvernant cet immense empire romain devait être bien au-dessus des notions que peut avoir résumées un chef des Obotrites et des Vandales; et Marc-Aurèle personnellement était si supérieur par sa morale pratique aux souverains, et j'ose dire aux philosophes mêmes, que toute comparaison qu'on fait avec lui est téméraire. Laissons donc Marc-Aurèle, en l'admirant tous deux, sans pouvoir atteindre à sa perfection; et, en nous mettant au niveau de notre médiocrité, rabaissons-nous à la stérilité de notre siècle, qui, s'épuisant pour donner Voltaire au monde, n'a pas eu la force de lui fournir des émules.

Je vois donc que les Suisses pensent sérieusement à réformer leurs lois. Ce code Carolin<sup>3</sup> m'est connu; j'ai fourré le nez dans ces anciennes législations, lorsque j'ai cru nécessaire de réformer les lois des habitants des bords de la Baltique. Ces lois étaient des lois de sang, ainsi qu'on nommait celles de Dracon: et, à mesure que les peuples se civilisent, il faut adoucir leurs lois. Nous l'avons fait, et nous nous en sommes bien trouvés. J'ai cru, en suivant les sentiments des plus sages législateurs, qu'il valait mieux empêcher et prévenir les crimes que de les punir; cela m'a réussi, et, pour vous en donner une idée nette, il faut vous mettre au fait de notre population, qui ne va qu'à cinq millions deux cent mille âmes. Si la France a vingt millions d'habitants, cela fait à peu près le quart; depuis donc que nos lois ont été modérées, nous n'avons, année commune, que quatorze, tout au plus quinze arrêts de mort; je puis vous en répondre d'autant plus affirmativement que personne ne peut être arrêté sans ma signature, ni personne justicié à moins que je n'aie ratifié la sentence. Parmi ces délinquants, la plupart sont des filles qui ont tué leurs enfants; peu de meurtres, encore moins de vols de grands chemins. Mais parmi ces créatures qui en usent si cruellement envers leur postérité, ce ne sont que celles dont on a pu avérer leur meurtre qui sont exécutées. J'ai fait ce que j'ai pu pour empêcher ces malheureuses de se défaire de leur fruit. Les maîtres sont obligés de dénoncer leurs servantes dès qu'elles sont enceintes; autrefois on avait assujéti ces pauvres filles à faire dans les églises des pénitences publiques;

1. Allusion au goût de Chabanon pour la musique.

2. Voyez lettres 10020 et 10047.

3. Voyez le dernier alinéa de la lettre 10135.

je les en ai dispensées<sup>1</sup> : il y a des maisons dans chaque province où elles peuvent accoucher, et où l'on se charge d'élever leurs enfants. Nonobstant toutes ces facilités, je n'ai pas encore pu parvenir à déraciner de leur esprit le préjugé dénaturé qui les porte à se défaire de leurs enfants ; je suis même maintenant occupé de l'idée d'abolir la honte jadis attachée à ceux qui épousaient des créatures qui étaient mères sans être mariées ; je ne sais si peut-être cela ne me réussira pas. Pour la question, nous l'avons entièrement abolie<sup>2</sup>, et il y a plus de trente ans qu'on n'en fait plus usage ; mais, dans des États républicains, il y aura peut-être quelque exception à faire pour les cas qui sont des crimes de haute trahison ; comme, par exemple, s'il se trouvait à Genève des citoyens assez pervers pour former un complot avec le roi de Sardaigne pour lui livrer leur patrie. Supposé qu'on découvrit un des coupables, et qu'il fallût s'éclaircir nécessairement de ses complices pour trancher la racine de la conjuration, dans ce cas je crois que le bien public voudrait qu'on donnât la question au délinquant. Dans les matières civiles il faut suivre la maxime qui veut qu'on sauve un coupable plutôt que de punir un innocent. Après tout, dans l'incertitude sur l'innocence d'un homme, ne vaut-il pas mieux le tenir arrêté que de l'exécuter ? La vérité est au fond d'un puits ; il faut du temps pour l'en tirer, et elle est souvent tardive à paraître ; mais en suspendant son jugement jusqu'à ce qu'on soit entièrement éclairci du fait, on ne perd rien, et l'on assure la tranquillité de sa conscience, ce à quoi chaque honnête homme doit penser. Pardon de mon bavardage de légiste. C'est vous qui m'avez mis sur cette matière ; je ne l'aurais pas hasardé de moi-même. Ces sortes de matières font mes occupations journalières ; je me suis fait des principes d'après lesquels j'agis, et je vous les expose.

J'oublie dans ce moment que j'écris à l'auteur de *la Henriade* ; je crois adresser ma lettre à feu le président de Lamoignon ; mais vous réunissez toutes ces connaissances : ainsi nulle matière ne vous est étrangère. Si vous voulez encore du Cujas et du Barthole des Obotrites, vous n'avez qu'à parler ; je vous donnerai toutes les notions que vous désirez. C'est en faisant des vœux pour la conservation du patriarche de la tolérance que le solitaire de Sans-Souci espère qu'il ne l'oubliera pas. *Vale*<sup>3</sup>.

10072. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 22 octobre.

Messieurs et anges, je vous jure, encore une fois, qu'aucun mortel ne savait de quoi il était question. Ma folie est à présent

1. Le 20 juin 1746.

2. Le 3 juin 1740.

3. Voyez dans la *Correspondance de Grimm*, édition Tourneux, tome XII, page 4, une lettre du 12 octobre 1777, qu'on suppose de Meister, et qui raconte les visites de Barthe, l'auteur de *l'Homme personnel*, à Voltaire.



publique. C'est à votre sagesse et à vos bontés à la conduire. J'aurais voulu que cette folie eût été plus tendre, et eût pu faire verser quelques larmes; mais ce sera pour une autre fois. Je suis occupé actuellement d'une nouvelle extravagance à faire pleurer. Il y a je ne sais quoi de philosophique dans celle que vous protégez. Cela est attachant, cela n'est pas mal écrit; mais élégance et raison ne suffisent pas. Ce n'est pas assez d'un intérêt de curiosité, il faut un intérêt déchirant. Je crois que la pièce est sage; mais qui n'est que sage n'est pas grand'chose. Tirez-vous de là comme vous pourrez.

On dit que les acteurs, excepté Lekain et ceux ou celles que vous voudrez honorer de vos conseils, sont supérieurement plats. On dit que la plupart de ces messieurs débitent des vers comme on lit la gazette.

Je vous prierai donc, messieurs, dans l'occasion, d'empêcher qu'on ne m'estropie et qu'on ne me barbarise.

Je viens d'écrire<sup>1</sup> à M. le maréchal de Duras, comme vous me l'avez ordonné. Je lui ai dit, avec raison, que la consultation de la fin de mes jours dépendait de lui. Car, messieurs mes anges, sachez que je ne puis avoir le bonheur de vous revoir qu'en Sicile<sup>2</sup>. Sachez que, si je vivais assez pour aller jusqu'à Constantinople, je ne pourrais faire ce second voyage qu'après avoir passé par Syracuse.

Je n'ai point dit à M. le maréchal de Duras de quoi il s'agissait précisément. Je l'ai seulement prévenu que vous lui montreriez quelque chose qui avait un grand besoin de sa protection. Je me suis bien donné de garde de lui dire que vous lui laisseriez ce quelque chose entre les mains. Je suis bien sûr que ma *Syracuse* ne sortira pas des vôtres : tout serait perdu si elle en sortait; autant voudrait jeter Agathocle et Idace dans le gouffre du mont Etna. Pour moi, j'ai bien l'air de me jeter, la tête la première, dans le lac de Genève, si vous ne réussissez pas dans ce que vous entreprenez. Nous avons eu deux filles qui se sont noyées ces jours passés; j'irai les trouver, au lieu de venir me mettre à l'ombre de vos ailes; mais je n'ai que faire de me tuer: mon âge, mes travaux forcés, mes maux insupportables, et la Sicile et Constantinople, me tuent assez; et, si je meurs, c'est en me recommandant à messieurs et anges.

1. Cette lettre manque.

2. Lieu de la scène d'*Agathocle*.

10073. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET <sup>1</sup>.

A Ferney, ce 22 octobre 1777.

DE M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

Je suis ici depuis huit jours, mon cher philosophe; j'y passerai quelques mois, peut-être l'hiver, que sais-je? J'aurai donc le temps d'y recevoir de vos nouvelles, et j'espère que vous nous en donnerez.

On me permet de vous parler d'une, de deux tragédies. *Agathocle, tyran de Syracuse*, sujet singulier! Le héros est un disciple de Platon. *Athènes a cultivé ses mœurs et son génie, etc....* Il y a un rôle de prêtresse que j'aime fort, un fort beau cinquième acte, et un dénouement auquel on ne s'attend point. C'est fait pour être joué sur le théâtre de Venise plutôt que sur celui de Paris, et il faudrait peut-être à cette pièce Caton, Brutus, des philosophes comme vous, pour auditeurs. Au reste, elle est écrite d'un bout à l'autre avec la pureté, l'élégance et la correction de Racine. Mais venons à *Alexis Commène* <sup>2</sup>, dont je vous parlai l'année dernière, et qui n'était alors qu'une esquisse informe. Oh! ici l'auteur de *Zulime*, d'*Alzire*, d'*Adélaïde du Guesclin*, a fortifié les crayons de Racine; c'est vraiment une tragédie, on tire le mouchoir. L'intérêt commence au premier vers, marche et croît toujours; il y a un rôle de moine de saint Basile, qui sera neuf; en un mot, M. de Voltaire paraît avoir brisé ses anciens moules et en avoir fondu un tout neuf et tout exprès pour cette pièce. Comme je n'en ai encore entendu que trois actes, j'y reviendrai dans ma première lettre. Le courrier me presse aujourd'hui: je me hâte donc de vous dire combien je vous aime. Croyez que mon attachement pour vous sera toujours un des plus vifs et des plus tendres sentiments de mon cœur.

VILLEVIEILLE.

Protégez, je vous prie, mon hommage respectueux auprès de M<sup>me</sup> la duchesse d'Enville, et rappelez-moi au souvenir de M. d'Alembert.

DE VOLTAIRE.

Ce sont *somnia senectutis* dont vous parle M. de Villeville; mais je ne sais ce que c'est que les vers pour M. Necker dont vous me parlez. Si c'est d'une ancienne lettre à madame sa femme, je n'ai point tort. Je suis désespéré de ce qui se passe au tripot des Quarante. Vous êtes si au-dessus de tous les tripots! et même au-dessus du tripot de Port-Royal! Je vous adore. V

1. *OEvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup>; Paris, 1847.

2. Jouée sous le titre d'*Irène*.



10074. — A MADAME NECKER<sup>1</sup>.

22 octobre.

Madame, vous me fîtes une fois l'honneur de m'écrire, et je répondis à M. Necker par pure bêtise, ayant pris votre écriture pour la sienne. Aujourd'hui M. Necker m'honore d'une très-belle et très-consolante lettre, et c'est à vous que je réponds. Je vous demande, madame, une très-grande grâce, c'est de le remercier pour moi. Vous avez plus de temps que lui, quoique vous n'en ayez guère, et vous avez toujours eu de la bonté pour moi. Je ne veux pas qu'il reçoive une lettre où il serait question de *Zaïre*, parmi une foule de placets et des comptes des fermes générales. Je vous supplie seulement, madame, de lui dire combien j'ai été touché de ce qu'il m'a écrit.

Soyez bien persuadée que je viendrais me mettre au nombre de vos courtisans, si mes quatre-vingt-quatre ans, mes quatre-vingt-quatre maladies et mes quatre-vingt-quatre sottises ne me retenaient au bord de votre lac, que, Dieu merci, vous ne reverrez plus.

Souvenez-vous un petit moment de votre respectueux et fidèle serviteur.

10075. — A M. DE LA HARPE.

25 octobre.

Mon cher confrère, vous avez toujours raison, excepté quand vous dites un peu trop de bien de moi, de quoi je suis bien loin de me fâcher.

L'anecdote qu'on vous a contée de *Mérove* et de La Noue est comme bien d'autres anecdotes : il n'y a pas un mot de vrai.

J'ai quelque chose à vous envoyer, et je ne sais comment m'y prendre. J'ignore si l'on peut encore s'adresser à M. de Vaines. Tout change dans votre pays à chaque quartier de lune.

Il est plaisant que M. Luneau de Boisjermain puisse envoyer par la poste tous les livres qu'il veut, et qu'on ne puisse pas faire parvenir quatre feuilles d'impression à son ami sans courir le risque de la confiscation.

Un polisson, qui fait des nouvelles à la main, écrit que l'intention de la cour est de casser l'Académie française, et de la joindre avec l'Académie des inscriptions. Cela est absurde, mais

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

cela n'est pas impossible : *verum quia absurdum ; credo quia impossibile* <sup>1</sup>. En ce cas-là, vous n'auriez donc pas le plaisir de vous trouver confrère de M. de Condorcet, du rival de Pascal, plus grand géomètre assurément, meilleur philosophe, et homme beaucoup plus raisonnable. On m'avait mandé qu'il allait être des vôtres ; c'était une acquisition admirable. Apparemment quelques saints personnages s'y sont opposés. On craint les penseurs.

On m'assurait que vous ne les craigniez point, parce que vous pensez mieux qu'eux. Pouvez-vous me mander s'il y a quelque apparence à tous ces contes que l'on m'a faits ? Je vous garderai le secret, et je vous aurai grande obligation.

Dites, je vous prie, à M. d'Alembert que M. Delisle, qui a passé deux mois chez moi, et qui s'était chargé de quelques lettres, ne m'a point écrit depuis qu'il est de retour à Paris : apparemment qu'il est occupé à ajouter un nouveau tome aux six volumes qu'il nous a donnés <sup>2</sup>.

Bonsoir, mon très-cher confrère ; continuez, ne craignez jamais rien, prenez toujours le parti du bon goût. Tout le monde, à la fin, y reviendra.

10076. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 25 octobre.

Si vous n'avez pas, monsieur, la place d'administrateur des postes, il faut bien pourtant que vous administriez quelque chose, et ce ne sera pas les sacrements. Je suis homme à en avoir bientôt besoin. Je vous supplie, en attendant, d'avoir la bonté de faire rendre ce paquet à M. d'Argental, votre ami ; mais ayez surtout celle de m'instruire de ce qu'on fait pour vous. Dites-moi quel poste vous occupez ; parlez-moi de vos jouissances, ou du moins de vos espérances. Je m'intéresse à vous comme si je vous avais vu tous les jours. Il y a eu des gens devenus amoureux sur des portraits ; je le suis de votre caractère et de votre esprit : nous voilà bien éloignés l'un de l'autre. Nous ne nous verrons probablement jamais ; il n'y a point de plus malheureuse passion que la mienne.

1. C'est ce que dit saint Augustin.

2. La deuxième édition de la *Philosophie de la nature*, par Delisle de Sales, était en six volumes.



10077. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 octobre.

Messieurs et anges, laissez là votre *Agathocle* ; cela n'est bon qu'à être joué aux jeux olympiques, dans quelque école de platoniciens. Je vous envoie quelque chose de plus passionné, de plus théâtral, et de plus intéressant. Point de salut au théâtre sans la fureur des passions. On dit qu'Alexis <sup>1</sup> est ce que j'ai fait de moins plat et de moins indigne de vous. Si on ne me trompe pas, si cela déchire l'âme d'un bout à l'autre, comme on me l'assure, c'est donc pour Alexis que je vous implore ; c'est ma dernière volonté, c'est mon testament ; il est plus vrai que celui qui m'a été imputé par l'avocat Marchand <sup>2</sup>. Je vous supplie donc, messieurs et anges, d'être mes exécuteurs testamentaires et les protecteurs de mon dernier enfant : tâchez que M. le maréchal de Duras fasse sa fortune. *Agathocle* pourra un jour paraître, et être souffert en faveur de son frère Alexis ; mais à présent, mes chers anges, il n'y a qu'Alexis qui puisse me procurer le bonheur de venir passer quelques jours avec vous, de vous serrer dans mes bras, et de pouvoir m'y consoler.

M. de Villette, votre voisin, qui est à Ferney depuis quelques jours, et qui a été témoin de la naissance d'Alexis, prétend que le nom de Basile est très-dangereux, depuis qu'il y a eu un Basile dans *le Barbier de Séville* <sup>3</sup>. Il dit que le parterre crie quelquefois : *Basile, allez vous coucher*, et qu'il ne faut, avec des Welches, qu'une pareille plaisanterie pour faire tomber la meilleure pièce du monde. Je ne connais point *le Barbier de Séville*, je ne l'ai jamais vu ; mais je crois que M. de Villette a raison. Il n'y aura qu'à faire mettre Léonce au lieu de Basile par le copiste de la Comédie, supposé que ce copiste puisse être employé. Heureusement le nom de Basile ne se trouve jamais à la fin d'un vers, et Léonce peut suppléer partout. Voilà, je crois, le seul embarras que cette pièce pourrait donner. Il y a peut-être quelques vers qu'on pourrait soupçonner d'hérésie ; mais, si quelques théologiens s'en scandalisent, je les rendrai orthodoxes par un tour de main. Je me jette entre vos bras

1. Nom d'un personnage de la tragédie d'*Irène*.

2. Voyez la note, tome XX, page 200.

3. Comédie de Beaumarchais ; voyez tome XLIX, page 243. C'est dans la scène XI du troisième acte qu'est le : *Allez vous coucher*.

comme un homme qui revient d'un voyage de long cours, n'ayant d'autre ressource que dans votre amitié. Si vous ne prenez pas cette affaire avec vivacité, avec emportement, avec rage, je suis perdu.

Je me mets, mon cher ange, bien sérieusement à l'ombre de vos ailes. J'envoie le manuscrit de Constantinople au quai d'Orsay, par M. de Vaines. On m'a dit qu'il était encore en place jusqu'au mois de janvier. Faites-vous rendre le paquet, et ayez pitié de V.

10078. — A M. D'ALEMBERT.

A Ferney, 27 octobre.

Je vous écris, n'en pouvant plus, mon très-cher et très-grand philosophe. M. de Bitaubé<sup>1</sup> l'homérique est venu à Ferney, comme Ulysse alla voir les ombres dans *l'Odyssee*; je n'ai jamais été si ombre qu'à présent. A peine ai-je eu la force de m'entretenir avec M. de Bitaubé de ce qui s'est passé autrefois à Troie. Je suis encore plus étranger à tout ce qui se fait aujourd'hui à Paris. J'entre passionnément dans vos vues sur le panégyriste très-raisonnable de Pascal<sup>2</sup>. Je ne me flatte pas de les seconder; mais je crois que nous n'avons de salut à espérer qu'en ayant pour notre confrère cet homme supérieur, que je ne compare qu'à vous.

Quoiqu'il ne soit pas rare que les gens de lettres oublient leurs amis, cependant il est assez étonnant que le martyr du Châtelet<sup>3</sup> ait si fort oublié des gens qui ne l'ont pas mal reçu, et qui se sont empressés de le servir.

Je vous embrasse de bien loin, mon cher ami. Je ne compte plus vous embrasser de près. Ma vie n'aura été qu'une longue mort.

10079. — A M. D'OIGNY DU PONCEAU.

29 octobre.

Le solitaire de Ferney, accablé d'années et de maladies, a été hors d'état d'écrire depuis trois mois. Il profite dans ses souff-

1. Paul-Jérémie Bitaubé, membre de l'Académie de Berlin, traducteur d'Homère; il était né à Königsberg en Prusse, le 24 novembre 1732, et mourut à Paris le 22 novembre 1808.

2. Condorcet.

3. Delisle de Sales.



frances d'un moment de relâche pour remercier M. d'Oigny, et pour lui témoigner avec reconnaissance combien il a reçu de consolation en lisant le *Panegyrique du chancelier de L'Hospital*<sup>1</sup>. Il voudrait pouvoir donner plus d'étendue à l'expression de ses sentiments. Il supplie M. d'Oigny de lui pardonner si le misérable état où il est ne lui permet pas de lui dire plus au long combien il est son très-humble et très-obligé serviteur. V.

10080. — A MADAME DE SAINT-JULIEN<sup>2</sup>.

Ferney, 29 octobre.

Me voici, madame, entouré de six petits Varicour qui ne sont pas encore de la taille du grand abbé, leur frère, qui vous rendra cette lettre. La mère<sup>3</sup> fait comme tous ceux qui sont à Ferney : elle implore vos bontés. Elle a une pension sur le clergé ou sur les économats : cette pension n'est que de soixante-douze livres, et M<sup>me</sup> de Varicour, femme d'un brigadier des gardes du corps, compagnie de Beauvau, est digne de votre bienveillance par sa pauvreté, qui égale presque son mérite. Vous devez être toute-puissante sur le clergé comme sur les laïques ; vous protégez surtout le petit coin de terre que vous avez honoré et embellie de votre personne. Daignez vous souvenir à Paris du malade de Ferney, comme vous vous en êtes souvenue à Dijon. Je me mets à vos pieds.

10081. — A M. DE CHABANON<sup>4</sup>.

A Ferney, 29 octobre.

Je n'ai que le temps, mon cher ami, de vous écrire, pour ma consolation dans tous mes maux, que je serai incessamment votre confrère : c'est un titre dont vous n'avez pas besoin, mais dont le vieux bonhomme, toujours souffrant, a un besoin extrême. Souvenez-vous des gens de bien, quand vous serez dans votre royaume.

1. Ouvrage de d'Oigny du Ponceau, qui avait concouru pour le prix de l'Académie française, et obtenu une mention honorable.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Villette allait épouser une de ses filles.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

10082. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 30 octobre.

J'ai eu l'honneur, monsieur, de voir monsieur votre fils, qui est digne de son père. J'aurais bien voulu le mieux recevoir, mais il a bien voulu pardonner à un vieillard qui n'a plus que la cendre du feu que vous allumiez autrefois par votre conversation toujours brillante et toujours intéressante. M<sup>me</sup> Denis lui a fait mieux que moi les honneurs de la maison, mais non pas de meilleur cœur. Ce cœur est tout ce qui me reste. J'ai perdu l'imagination et la pensée, comme j'ai perdu les cheveux et les dents. Il faut que tout déloge pièce à pièce, jusqu'à ce qu'on retombe dans l'état où l'on était avant de naître. Les arbres qu'on a plantés demeurent, et nous nous en allons. Tout ce que je demanderais à la nature, c'est de partir sans douleur; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle me fasse cette grâce, après m'avoir fait souffrir pendant près de quatre-vingt-quatre ans. Encore faut-il que je la remercie de m'avoir donné l'existence, et de m'avoir procuré la consolation de vous voir dans ma chaumière. Mon seul bonheur à présent est de me flatter que vous vous souvenez de moi.

10083. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY.

A Ferney, 30 octobre.

Je ne me doutais pas, monsieur, quand j'avais l'honneur, il y a environ quinze ans, de vous voir dans ma retraite de Ferney avec feu M. le premier président de La Marche, que je lui survivrais si longtemps, et que je finirais ma carrière par des procès au parlement de Dijon, soit pour M. de Florian, soit pour moi-même. J'ai été jeté hors de mon élément, et je vais mourir dans une terre étrangère. Vos extrêmes bontés font ma consolation dans l'état assez triste où je me trouve, ayant perdu dans mes derniers jours mon bien et mon repos.

Vous trouverez peut-être le procès de M<sup>me</sup> Denis, ma nièce, aussi mauvais que l'était celui de M. de Florian. Il me paraît indubitable pour le fond, mais je tremble pour la forme, que je ne connais pas du tout, et dans laquelle je crains que M<sup>me</sup> Denis et moi nous n'ayons commis bien des fautes. Nous étions tous deux malades à la mort lorsqu'on nous intenta ce malheureux



procès. Nous sommes à trois lieues de Gex, où nous étions obligés de plaider; par conséquent c'était un voyage de six lieues d'avoir audience d'un procureur.

Nous avons été condamnés, nous avons payé, et il faut que nous soyons condamnés et que nous payions une seconde fois à Dijon. Je ne puis faire le voyage de Dijon, attendu qu'ayant quatre-vingt-quatre ans et quatre-vingt-quatre maladies, mon seul voyage sera celui de l'autre monde.

Je prends la liberté de vous envoyer notre plaidoyer, qui n'est pas selon les usages du barreau, mais qui est, à mon avis, selon la raison et selon l'équité. Maurier<sup>1</sup> est mon procureur, qui ne peut, ce me semble, se dispenser de signer le mémoire de M<sup>me</sup> Denis. M. Arnoult<sup>2</sup>, doyen de l'Université, est mon avocat, qui ne peut signer un mémoire qu'il n'a point fait, et qui était à Paris pendant que nous étions obligés de travailler nous-mêmes à notre défense.

L'affaire est portée à une chambre de parlement; M. Quirot de Poligny<sup>3</sup> en est le rapporteur. Voilà à peu près tout ce que je sais de cette affaire. Elle est assez extraordinaire et très-embarrassante. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour l'accommoder, je n'ai pu en venir à bout. J'ai affaire à un homme qui me croit très-riche, et qui, en conséquence, me demande des sommes trop fortes, que je ne puis lui donner; il ne sait pas que je me suis ruiné à fonder une colonie et à bâtir une ville. *Linquenda*<sup>4</sup> *hæc et domus et placens* Denis. Je mourrai peut-être avant que le procès<sup>5</sup> soit jugé.

Ayez la bonté, je vous en prie, monsieur, de lire notre mé-

1. André Maurier, reçu procureur au parlement le 23 juillet 1748, mort doyen de la communauté des procureurs de cette cour, jouissait de beaucoup de considération dans son état; son fils, Honoré-François Maurier, est aujourd'hui sous-doyen des conseillers à la cour royale de Dijon. (*Note de C.-X. Girault* en 1819.)

2. Jean-Marie Arnoult aîné, reçu avocat au parlement le 21 juillet 1732, professeur en l'université de droit de Dijon en 1746, doyen de cette faculté en 1767, mourut à Dijon en 1782, laissant la réputation d'un très-habile avocat et d'un jurisconsulte profond. (*Note de C.-X. Girault*.)

3. Voyez page 209.

4. *Linquenda tellus, et domus, et placens*  
Uxor.

(HORAT., lib. II, od. XIV, v. 21.)

5. Le procès dont il est ici question était une demande en rescision pour cause de lésion d'outre-moitié dans le prix de la vente d'une mauvaise maison de cultivateur achetée par M<sup>me</sup> Denis, démolie de suite, et réunie au pourpris du château de Ferney. Ce procès ne fut point jugé, parce qu'après la mort de Voltaire les parties convinrent d'un arrangement à l'amiable. (*Note de C.-X. Girault*.)

moire, en attendant que vous me disiez un *De Profundis*. Si vous avez quelques amis parmi mes juges, je vous prie de parler autant que vous pourrez en faveur de la dame Denis la persécutée. Je ne me trouve compromis dans ce procès que parce que je suis son oncle, que je demeure avec elle, et que c'est moi qu'on veut rançonner. J'aurais bien mieux aimé vous envoyer un mémoire pour notre Académie que pour le parlement.

Je vous demande bien pardon de tout l'ennui que je vous cause. Mais enfin, à qui m'adresserai-je, qu'à celui qui a bien voulu me mettre au rang de ses confrères? En un mot, daignez lire le mémoire, et faites tout ce que l'équité, la bienfaisance et l'amitié vous dicteront. J'ai la vanité de compter sur vos bons offices, et j'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

10084. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET <sup>1</sup>.

Ferney, 31 octobre.

Mon cher philosophe, M. Bitaubé, qui partait avant-hier pour Paris, s'est chargé, pour M. d'Alembert et pour vous, de deux exemplaires du *Prix de la justice et de l'humanité*<sup>2</sup>, brochure dont vous connaîtrez l'auteur, et qui est une satire de notre jurisprudence criminelle.

L'on m'a dit à Genève qu'on y imprimait, avec des augmentations, un *Éloge de Pascal*<sup>3</sup>. Cette nouvelle édition sera bientôt achevée, et je vous en ferai parvenir un exemplaire.

J'ai parlé plusieurs fois à M. de Voltaire d'une certaine lettre de Fénelon à Louis XIV, que j'ai lue chez M<sup>lle</sup> de Lespinasse, et dont M. d'Alembert, M. l'abbé Maury, ou M. de Saint-Chamant, doivent avoir une copie. M. de Voltaire désirerait vivement que vous m'adressassiez cette copie, qu'on s'engage à ne point laisser copier, et qu'on renverrait avec exactitude après l'avoir lue.

J'apprends par M. Cramer, qui est de retour de Paris, que les petits MM. de Chabot viennent passer un an à Genève, et qu'ils doivent y arriver à la fin du mois prochain.

Est-ce M. de Chabanon qui sera de l'Académie?

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Voyez tome XXX.

3. Par Condorcet.



Je vous prie de me rappeler au souvenir de monsieur votre oncle, et de présenter mes respects à madame votre mère. Si je pouvais suppléer ceux auxquels vous vous êtes adressé pour elle à Genève, j'espère que vous ne me ménagerez pas. Si Clau-sonnette n'est pas dans ce moment-ci un courtisan de Fontaine-bleau, voudriez-vous bien lui dire mille choses de ma part?

Je vous suis à jamais, mon cher philosophe, le plus inviolablement, le plus tendrement attaché.

10085. — A M. DELISLE DE SALES.

A Ferney, 2 novembre.

Soyez le bienvenu dans Babylone, monsieur. Vous croyez bien que je n'ai pu ni vous lire ni vous entendre sans m'intéresser tendrement à vous. Je vois qu'il est temps que vous preniez un parti, et que vous songiez à vivre heureux autant qu'à être célèbre. Le roi de Prusse me paraît favorablement disposé pour vous. Voyez si vous avez quelque chose de meilleur à espérer à Paris. S'il ne se présente rien qui vous convienne dans cette Babylone, nous allons travailler à vous faire un sort en Prusse. M. d'Alembert et moi, nous tâcherons de vous y introduire.

Si quid novisti rectius istis,  
Candidus imperti; si non, his utere *prudens* <sup>1</sup>.

Quelque chose qui arrive, il ne me paraît guère possible qu'un homme de votre mérite demeure abandonné. Je souhaite passionnément que vous ayez à choisir entre Babylone et Sans-Souci.

M. de Villette est chez moi. Il est assurément plus puissant que moi; il peut vous servir mieux, mais non avec plus de zèle. M<sup>me</sup> Denis pense comme nous, et vous est très-attachée.

J'ajoute à ma lettre que M. de Villette épouse cette demoiselle de Varicour que vous avez vue chez nous. Il la préfère-aux partis les plus brillants et les plus riches qu'on lui a proposés; et quoiqu'elle n'ait précisément rien, elle mérite cette préférence. M. de Villette fait un très-bon marché en épousant une fille qui a autant de bon sens que d'innocence, qui est née vertueuse et prudente comme elle est née belle; qui le sauvera de tous les

1. Horace, livre I, épître vi, vers 67-68.

pièges de Babylone, et de la ruine qui en est la suite. Nous jouissons, M<sup>me</sup> Denis et moi, du bonheur de faire deux heureux.

10086. — A M. LE MARÉCHAL DE BEAUVAU <sup>1</sup>.

2 novembre 1777, à Ferney.

Il ne faut pas, monseigneur le prince, se confier à demi à un homme de votre rang et de votre caractère. Les partis mitoyens sont mauvais en tout genre. Je ne vous avais pas nommé l'homme qui se propose, parce que ma commission ne s'étendait pas jusque-là. Mais mon cœur prend à présent la liberté de se répandre tout entier dans le vôtre.

Cet homme qui veut faire la fortune et le bonheur de M<sup>me</sup> de Varicour est M. de Villette. Oui, M. de Villette qui... il est chez moi depuis un mois; c'est une belle conversion, et c'est de vos mains respectables que nous avons voulu tenir son absolution; il tenait à des égards, que j'appelle des vanités. Il me semble que quand on est possesseur de quarante mille écus de rente et d'un mobilier immense, quand on veut se tirer du fracas très-dangereux du monde, entre les bras d'une femme respectable par ses mœurs, par sa prudence prématurée, et charmante par sa figure, on ne doit pas faire dépendre un tel établissement d'un grade de plus ou de moins : c'est bien assez que M. de Varicour ait l'honneur de servir le roi sous vos ordres, et qu'il ait votre protection. Il est officier du roi ayant rang de lieutenant-colonel et commandant les maréchaux des logis de la maison du roi, et tous les capitaines de cavalerie, quels qu'ils soient. Si vous voulez nous permettre de mettre dans le contrat de mariage le titre de sous-lieutenant de votre compagnie, ce sera un agrément de plus, une obligation que nous vous aurons tous; mais nous ne devons insister sur rien qui puisse vous gêner. Nous nous en reportons à M<sup>me</sup> la princesse de Beauvau, dont nous implorons la médiation dans cette affaire, qui est prête à se consommer. M. de Villette vient de donner sa parole d'honneur à M<sup>me</sup> Denis et à moi de conclure ce mariage.

J'ai une autre grâce à vous demander, monseigneur le prince: c'est de me donner plein pouvoir de signer en votre nom et au nom de madame la princesse le contrat de mariage de M. le marquis de Villette et M<sup>me</sup> de Varicour.

Je meurs content si je peux avoir contribué au bonheur de deux personnes dont l'un est plein d'esprit et d'agrémens et un

1. Même source que le n° 10030.



des plus agréables hommes du monde dans la société, n'ayant jamais eu à se reprocher que des faiblesses pardonnables, et dont l'autre est l'innocence elle-même, la vertu, la prudence et la bonté fondues ensemble.

Je vous supplie tous deux, monseigneur le prince et madame la princesse, de me regarder comme votre créature. Je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie, avec le plus profond et le plus tendre respect.

VOLT...

10087. — A MADAME DU BOCCAGE.

A Ferney, 2 novembre.

Génie vous-même, madame, je suis un pauvre vieillard, moitié poète, moitié philosophe, et qui n'est pas à moitié persécuté, quoiqu'il ne dût être qu'un objet de pitié, étant surchargé de quatre-vingt-quatre ans et de quatre-vingt-quatre maladies; et étant très-près, par conséquent, d'aller voir mes anciens maîtres, que j'ai bien mal imités, les Socrate et les Sophocle. Quand je verrai Corinne, je lui soutiendrai hardiment qu'elle ne vous valait pas, soit qu'elle voulût briller dans la société, soit qu'elle voulût l'emporter sur les hommes dans l'art d'écrire.

Je ne suis point étonné qu'*Alzire* m'ait valu votre lettre, qui m'a infiniment touché. Vous vous êtes retrouvée dans le pays que vous aviez embelli. Vous, madame, et les insurgents, me rendez l'Amérique précieuse.

M<sup>me</sup> Denis est aussi sensible à votre souvenir qu'elle est loin de jouer encore *Alzire*. Elle a été presque aussi malade que moi, et c'est beaucoup dire. S'il me restait la force de désirer, je désirerais d'être à Paris pour jouir de l'honneur de votre société aussi souvent que vous me le permettriez, pour aimer ce naturel charmant, cette égalité et cette simplicité qui relèvent vos talents, et pour vous dire, avec la même simplicité, que je serai du fond de mon cœur, avec le plus sincère respect, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur, jusqu'au dernier moment de ma vie.

*Le vieux Malade de Ferney.*

10088. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

A Ferney, 2 novembre.

Monsieur, il faut d'abord vous dire que j'ai reçu la lettre dont vous m'aviez honoré de Strasbourg, du 13 de septembre, sept ou huit jours après que vous eûtes, à notre grand regret, quitté Ferney.

Je vous remercie aujourd'hui de celle du 19 d'octobre. Elle a été d'une grande consolation pour moi, dans les souffrances continuelles qui persécutent la fin de ma vie. Je n'ai quelquefois qu'un peu de gaieté naturelle à opposer à ces tribulations, ainsi qu'aux six Juifs<sup>1</sup> qui m'ont traité comme un Amalécite, et aux chrétiens qui me traitent comme un juif. Je suis un peu aguerri au mal. J'avais contre moi tous les musulmans dans la dernière guerre de la Russie contre les Turcs.

Je suis bien de votre avis, monsieur, sur le ministre dont vous me parlez<sup>2</sup> : il est gai, donc le fond du cœur est bon. Il ne m'aime pas, parce qu'il m'a cru âme damnée de M. de Richelieu. Il est bien vrai que je serai damné, et lui aussi; mais il se trompait très-fort en croyant dans ce temps-là que je me mêlais d'autre chose que de mon plaisir. Je lui pardonne de tout mon cœur de s'être trompé, mais je ne lui pardonne pas s'il veut un peu de mal à notre Académie, parce qu'elle est libre. Le cardinal de Richelieu l'a créée avec cette liberté, comme Dieu créa l'homme. Il faut lui laisser son libre arbitre, dont elle n'a jamais abusé. C'est un corps plus utile qu'on ne pense, en ne faisant rien, parce qu'il sera toujours le dépôt du bon goût, qui se perd totalement en France. Il faut le laisser subsister, comme ces anciens monuments qui ne servaient qu'à montrer le chemin.

Je m'attendais à voir chez moi le chevalier ou la chevalière d'Éon, dont vous me parlez. Un gentilhomme anglais, qui était à Londres son intime ami, et qui n'avait vu en lui que M<sup>lle</sup> d'Éon, m'avait leurré de cette espérance. J'ai été privé de cette amphibie. Quand on a l'honneur de faire sa cour à M<sup>me</sup> de Blot et à M<sup>me</sup> d'Ennery, on ne désire point de voir des êtres chimériques. Je me flatte que vous voudrez bien me mettre à leurs pieds, comme je leur demanderai leur protection auprès de vous. Je

1. L'abbé Guénée, voyez tome XXIX, page 499.

2. M. de Maurepas. (K.)



suis pénétré de l'honneur qu'elles me font de se souvenir de moi.

Je ne croyais pas que M. de Foncemagne fût mon aîné. Je le respectais assez déjà, sans y joindre encore ce droit d'aînesse. Je lui recommande l'Académie, si sa santé lui permet d'aller encore aux assemblées. C'est un des meilleurs esprits que j'aie jamais connus, quoiqu'il ait fait semblant de croire que le cardinal de Richelieu avait au moins quelque part à son malheureux Testament. Il voulut plaire à feu M<sup>me</sup> la duchesse d'Aiguillon, et cela est bien pardonnable.

Conservez-moi vos bontés, monsieur, si vous voulez faire passer quelques moments heureux au vieux malade de Ferney, qui vous est attaché avec le plus tendre respect.

10089. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 novembre.

Mon cher ange, je vous importune de mes petits chiffons. Voici un *errata* pour la Sicile et pour Constantinople<sup>1</sup>. Je sens bien que vous me direz : *L'errata* devait être cent fois plus long ; et moi je vous répondrai qu'il est encore plus aisé de faire des fautes que de les corriger, et qu'il faut souffrir ses amis avec leurs défauts, surtout quand ils sont accablés de vieillesse et de maladies : alors le temps de s'amender est passé ; on peut se repentir, mais non pas se corriger. Qu'en pense M. de Thibouville ? N'a-t-il pas pitié de moi ?

Nous aurons grand soin, M<sup>me</sup> Denis et moi, autant qu'il sera en nous, de lui conserver l'appartement de l'hôtel des Fées-Villettes. Notre chaumière de Ferney n'est pas faite pour garder des filles. En voilà trois que nous avons mariées : M<sup>lle</sup> Corneille, sa belle-sœur M<sup>lle</sup> Dupuits, et M<sup>lle</sup> Varicour, que M. de Villette nous enlève. Elle n'a pas un denier, et son mari fait un excellent marché. Il épouse de l'innocence, de la vertu, de la prudence, du goût pour tout ce qui est bon, une égalité d'âme inaltérable, avec de la sensibilité ; le tout orné de l'éclat de la jeunesse et de la beauté.

Je me mets à l'ombre de vos ailes.

*Le vieux Malade de Ferney.*

1. Les tragédies d'*Agathocle*, où la scène est en Sicile, et d'*Irène*, où la scène est à Constantinople.

10090. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 9 novembre.

M. Bitaubé<sup>1</sup> doit se trouver fort heureux d'avoir vu le patriarche de Ferney. Vous êtes l'aimant qui attirez à vous tous les êtres qui pensent : chacun veut voir cet homme unique qui fait la gloire de notre siècle. Le comte de Falkenstein a senti la même attraction ; mais, dans sa course, l'astre de Thérèse lui imprima un mouvement centrifuge, qui, de tangente en tangente, l'attira à Genève. Un traducteur d'Homère se croit gentilhomme de la chambre de Melpomène, ou marmiton dans les offices d'Apollon ; et, muni de ce caractère, il se présente hardiment à la cour de l'auteur de *la Henriade* ; et celui-là sait abaisser son génie pour se mettre au niveau de ceux qui lui rendent leurs hommages.

Bitaubé vous a dit vrai : j'ai fait construire à Berlin une bibliothèque publique. Les œuvres de Voltaire étaient trop maussadement logées auparavant : un laboratoire chimique qui se trouvait au rez-de-chaussée menaçait d'incendier toute notre collection. Alexandre le Grand plaça bien les œuvres d'Homère dans la cassette la plus précieuse qu'il avait trouvée parmi les dépouilles de Darius : pour moi, qui ne suis ni Alexandre ni grand, et qui n'ai dépouillé personne, j'ai fait, selon mes petites facultés, construire le plus bel étui possible pour y placer les œuvres de l'Homère de nos jours. Si, pour compléter cette bibliothèque, vous vouliez bien y ajouter ce que vous avez composé sur les lois<sup>2</sup>, vous me feriez plaisir, d'autant plus que je ne crains pas les ports.

Je crois vous avoir donné, dans ma dernière lettre<sup>3</sup>, des notions générales à l'égard de nos lois, et du nombre des punitions qui se font annuellement. Je dois cependant y ajouter nécessairement que la bonne police empêche autant de crimes que la douceur des lois. La police est ce que les moralistes appellent le principe réprimant. Si l'on ne vole point, si l'on n'assassine point, c'est qu'on est sûr d'être incontinent découvert et saisi. Cela retient les scélérats timides. Ceux qui sont plus aguerris vont chercher fortune dans l'Empire, où la proximité des frontières de tant de petits États leur offre des asiles en assez grand nombre.

Vous voyez que dans l'Empire on ne restitue pas même l'argent qu'on a emprunté des philosophes. Je vous envoie ci-joint la copie de la réponse que j'ai reçue de M. le duc de Wurtemberg. Ce prince, qui tend au sublime, veut imiter en tout les grandes puissances : et comme la France, l'Angleterre, la Hollande, et l'Autriche, sont surchargées de dettes, il veut ranger le duché de Wurtemberg dans la même catégorie. Et s'il arrive que quelqu'une de ces puissances fasse banqueroute, je ne garantirais pas que, piqué d'honneur, il n'en fit autant. Cependant je ne crois pas que mainte-

1. Voyez la lettre 10078 ; mais la lettre à laquelle répond Frédéric manque.

2. *Prix de la justice et de l'humanité.*

3. Lettre 10071.



nant vous ayez à craindre pour votre capital, vu que les états de Wurtemberg ont garanti les dettes de Son Altesse sérénissime, et qu'au demeurant il vous reste libre de vous adresser aux parlements de Lorraine et d'Alsace. J'avais bien prévu que Son Altesse sérénissime serait récalcitrante sur le fait des remboursements, et je vous assure de plus que ce soi-disant pupille n'a jamais écouté mes avis ni suivi des conseils.

Que ces misères ne troublent point la sérénité de vos jours : tranquille, du palais des sages, vous pouvez contempler de cette élévation les défauts et les faiblesses du genre humain, les égarements des uns, et les folies des autres ; heureux dans la possession de vous-même, vous vous conserverez pour ceux qui savent vous admirer, au nombre desquels, et en première ligne, vous compterez, comme je l'espère, le solitaire de Sans-Souci. *Vale.*

FÉDÉRIC.

10091. — A M. LE PELLETIER DE MORFONTAINE<sup>1</sup>,

INTENDANT DE SOISSONS.

Ferney, 1777.

DE M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

C'est un proconsul tel que vous, monsieur, qu'il faudrait à cette province ; un homme qui eût autant de philosophie et d'urbanité ; un homme digne de seconder les hautes et inconcevables entreprises que M. de Voltaire a consommées sur un sol où il avait à combattre les hommes et la nature.

Il y a quinze ans que l'on trouvait à peine à Ferney quarante habitants, et trois ou quatre chaumières. Aujourd'hui on est émerveillé d'y voir une colonie nombreuse et policée ; et plus de cent jolies maisons, d'une structure commode et agréable, que l'on croirait élevées au son de la lyre.

Mais ce qui tient encore plus du prodige, c'est que le même homme qui semble n'employer son génie et son temps qu'à fonder une ville, en trouve encore assez pour fabriquer, à quatre-vingt-quatre ans, deux nouvelles tragédies qui auraient étonné à cinquante.

*Agathocle*<sup>2</sup>, tyran de Syracuse. — Sujet singulier : le héros est un disciple de Platon.

Il y a un rôle de prêtresse qui me paraît neuf, un dénoûment auquel on ne s'attend point. C'est une facture étrangère à tout ce que vous connaissez. Peut-être ce sujet conviendrait-il mieux au théâtre de Venise qu'à celui de Paris ; et peut-être serait-il digne d'avoir pour spectateurs des Brutus et des Catons, Adisson, ou des philosophes tels que vous.

1. Louis Le Pelletier, seigneur de Morfontaine, fils de Jacques-Louis, président de la deuxième chambre des enquêtes, et de Marie-Louise Feydeau, né le 6 avril 1730, conseiller au parlement en 1749, maître des requêtes en 1754, intendant de la Rochelle en 1764, puis de Soissons en 1765.

2. Jouée, après la mort de Voltaire, le 31 mai 1779.

*Irène*<sup>1</sup>. — Avant de nous lire cette pièce : « Vous m'avez fait rire hier, nous a-t-il dit; j'essayerai de vous faire pleurer aujourd'hui. » Il nous a tenu parole. L'auteur de *Zaïre*, d'*Alzire* et d'*Adélaïde* a saisi les crayons de Racine. Je ne devine pas l'effet de la représentation; mais c'est la musique de style d'*Athalie*; ce sont partout des vers de situation qui font oublier la monotonie de l'alexandrin.

Il y a quatre mois que je jouis, cinq heures par jour, de la présence réelle de M. de Voltaire, et je proteste que je ne me suis pas aperçu d'une seule redite permise à la plus belle vieillesse.

Il écrit aujourd'hui un *factum* pour des malheureux qui sont venus lui emprunter sa plume et son argent : il leur a donné l'un et l'autre. Il a une sensibilité exquise; il souffre des maux d'autrui comme s'il en était responsable : ce qui lui faisait dire ce matin « qu'on ne peut aimer les hommes sans haïr l'humanité ».

Il me reste à vous parler d'une petite pièce que l'on a représentée à Ferney, et dont je suis l'auteur, c'est *le Mariage interrompu*. Cette pièce, un peu dénuée d'intrigue, finit par un dénoûment qui aura peut-être droit de vous surprendre.

J'épouse, au château de Ferney, une jeune personne adoptée par M. de Voltaire<sup>2</sup>. Elle m'apporte pour dot un visage charmant, une belle taille, un cœur tout neuf et l'esprit qui plaît. J'ai préféré tout cela à un million tout sec que je trouvais à Genève.

Tous les pères de l'Église avaient échoué à ma conversion; elle était réservée au père temporel des capucins, qui est le père spirituel de l'Europe.

DE VOLTAIRE.

Le marquis de Villette permet, monsieur, que je me joigne à lui pour vous dire que je n'ai jamais oublié l'honneur que vous m'avez fait, et la protection utile que vous avez accordée aux malheureux Calas. Je me rappelle vos bontés pour mère Madeleine, ma cousine, supérieure des sœurs grises de votre

1. Composée de 1776 à 1777, *Irène* fut représentée le 16 mars 1778.

2. Reine-Philiberte Routh de Varicour, fille d'un brigadier des gardes du corps, compagnie de Beauvan, sans fortune, née le 3 juin 1757. Destinée d'abord au cloître, puis presque adoptée par Voltaire, qui la surnomma *Belle-et-Bonne*, elle épousa le 12 novembre 1777, à Ferney, le marquis de Villette et mourut le 13 novembre 1822.

Sa séparation d'avec le marquis de Villette dont parlent les biographies ne dut être que passagère, si nous en jugeons par ses nombreux enfants :

Renée-Prosper-Charlotte, née le 13 juin 1781, morte le 7 juillet 1781; Charles-Juste-Marie-François, né le 6 juillet 1784, mort le 5 juillet 1785; Amable-Prosper-Charlotte-Philiberte-Marie, née le 23 novembre 1786, et Charles, né le 4 novembre 1792. Ce dernier épousa, le 21 octobre 1830, Caliste-Adélaïde-Pauline Margerin de Longtiers, fille de Charles-Marie et d'Adélaïde-Julie Samson, née le 22 octobre 1801.



ville, laquelle m'écrivait, autant qu'il m'en souvient, qu'elle aimait Jésus et Marie plus que sa vie.

Je me réjouis quelquefois par les pensées de ma vie sociale elle est finie pour moi. Je ne supporte plus que ma vie pédantesque. Je fais mon testament, tandis que M. de Villette signe son contrat de mariage.

Je suis entièrement de son avis quand il dit que l'on souhaite à Ferney de vivre sous vos lois : vous êtes estimé des riches et adoré des pauvres. Mais je le désavoue tout à fait dans le bien qu'il dit de deux ouvrages qui ne se ressentent que trop de mes années. Je n'ai pas encore achevé tous ceux que j'ai entrepris à Ferney, et je ne les verrai pas finir.

*Felices queis mœnia surgunt.*

(*En.*, I.)

Ce vers de Virgile m'a coûté quinze cent mille livres.

10092. — A M. \*\*\*.

Ferney, 9 novembre.

Vous avez vu ici le mariage de M. de Florian; vous verriez aujourd'hui celui de M. le marquis de Villette; je dis *marquis*, parce qu'il a une terre effectivement érigée en marquisat, comme seigneur de sept grosses paroisses, suivant les lois de l'ancienne chevalerie. Il est en outre possesseur de quarante mille écus de rente. Il partage tout cela avec M<sup>me</sup> de Varicour, qui demeure chez M<sup>me</sup> Denis. La jeune personne lui apporte en échange dix-sept ans, de la naissance, des grâces, de la vertu, de la prudence. M. de Villette fait un excellent marché. Cet événement égaye ma vieillesse<sup>1</sup>...

10093. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

10 novembre.

De mes deux anges il y en a donc un qui est devenu l'ange exterminateur. Il extermine en effet ma pauvre Irène : il prétend qu'elle sera traînée à la morgue, et pendue par les pieds, parce qu'elle s'est tuée étant chrétienne. L'ange exterminateur

1. Le reste de cette lettre manque.

aurait raison si l'impératrice de Constantinople prétendait avoir bien fait en se tuant; mais elle en demande pardon à Dieu, elle lui dit :

Dieu, prends soin d'Alexis, et pardonne ma mort !

Elle ajoute même, en faisant un dernier effort :

Pardonne, j'ai vaincu ma passion cruelle;  
Je meurs pour t'obéir : mourrais-je criminelle ?

Son dernier mot étant un acte de contrition, il est clair qu'elle est sauvée.

Vous jugez bien que, pendant qu'elle prononce ces dernières paroles avec des soupirs entrecoupés, son père et son amant sont à genoux à ses côtés, et mouillent ses mains mourantes de leurs larmes. Je crois fermement que tous les gens de bien pleureront aussi.

J'ai adressé, je crois, à l'ange exterminateur quelques petites corrections qui m'ont paru nécessaires; mais elles ne sont pas en assez grand nombre. Je me suis dépêché, craignant que M. le maréchal de Duras ne fût revenu. On ne fait rien de bien quand on se presse.

Nous allons essayer *Irène* pour les noces de M<sup>me</sup> de Villette; on la jouera derrière des paravents, au coin du feu; et nous verrons l'effet tout aussi bien que si nous étions dans une salle de spectacle.

J'avoue à M. Baron<sup>1</sup> que je pense comme lui. Je crois cette tragédie vraiment tragique, et peut-être la plus favorable aux acteurs qui ait jamais paru. Je pense que les passages fréquents de la passion aux remords, et de l'espérance au désespoir, fournissent à la déclamation toutes les ressources possibles. J'oserais même dire que le théâtre a besoin de ce nouveau genre, si on veut le tirer de l'avilissement où il commence à être plongé, et de la barbarie dans laquelle on voudrait le jeter.

Je n'ai point dit à M. le maréchal de Duras de quoi il s'agissait. Je ne veux point non plus essayer, à mon âge, les caprices et les impertinences de quelques comédiens.

Si je vous ai un peu amusés, messieurs, je me tiens payé de mes peines. Il est vrai que je n'aurais pas été fâché d'être un

1. Thibouville. Voyez la note, tome XXXVII, page 148.



peu bien reçu à Paris, à la suite d'Irène; mais je crains bien de mourir sans avoir tâté de cette consolation.

J'ajoute encore un petit mot sur Irène: c'est que M. Baron a la plus grande raison du monde de dire qu'il n'y aura pas un homme dans le parterre qui examinera si le suicide est chrétien ou non. De plus, il est bon de dire à l'ange exterminateur que le suicide n'est défendu dans aucun endroit de l'Ancien ni du Nouveau Testament. Il y a une loi de Marc-Aurèle qui ordonne de ne point confisquer les biens de ceux qui se sont tués. Je me flatte que si nous sommes barbares au Châtelet, nous ne le sommes point au théâtre.

10094. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

A Ferney, novembre<sup>1</sup>.

Monsieur, pendant que M. de Villette se marie chez moi à la fille d'un officier, dont l'unique dot est de la bonté et de la vertu; pendant qu'on prépare la noce, je suis assez près d'aller habiter mon cimetière, pour mettre un peu de variété dans la scène de ce monde.

J'ai lu, pendant ma maladie, le monument attendrissant que vous élevez à la mémoire de votre ami<sup>2</sup>: j'ai vu partout l'éloquence du cœur et de la vérité. Si j'étais dans un âge où l'on peut travailler encore, je me garderais bien d'oser toucher à votre ouvrage. Il est plein d'intérêt, il est écrit avec sagesse, on y devine des vérités que vous avez l'art de laisser entrevoir. Il y a d'autres vérités que vous développez en homme qui connaît les nations, et qui sait les peindre; entre autres le portrait des Français et des Anglais est de main de maître. Si vous avez montré cet écrit à M. de Foncemagne, il vous aura sans doute conseillé de le faire imprimer: ce sera une consolation pour M<sup>me</sup> de Blot et pour M<sup>me</sup> d'Ennery. Cette espèce d'oraison funèbre, faite par l'amitié, sera éternellement chère aux îles de l'Amérique, où elle parviendra bientôt. L'accablement où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage. Il me serait difficile de vous bien exprimer le plaisir que j'ai eu en lisant ce beau morceau, et

1. Beuchot met 15 novembre, mais cette lettre est évidemment antérieure de quelques jours à cette date, le mariage de Villette ayant eu lieu le 12.

2. Ce devait être un écrit sur le comte d'Ennery, administrateur successif de plusieurs colonies, dont Voltaire fait un grand éloge dans le chapitre XL de son *Précis du Siècle de Louis XV*; voyez tome XV, pages 416-417.

l'estime respectueuse que je conserverai pour l'auteur jusqu'au moment où j'achèverai ma languissante vie.

10095. — A M. DE VAINES.

Ferney, 11 novembre.

Je suis fâché, monsieur, de n'être point instruit de votre destinée. Vous savez combien j'ai été affligé de ne vous pas voir dans la liste des conservés. Pour moi, je vous conserve ma véritable et inutile amitié. Vous jouissez du moins du contre-seing jusqu'au premier janvier. J'en profite pour vous envoyer deux exemplaires d'un ouvrage<sup>1</sup> qui n'est que très-peu de chose, mais avec lequel on peut gagner cent louis d'or. Si vous connaissez quelque jeune jurisconsulte un peu nécessaire et un peu éloquent, à qui vous vous intéressiez, vous pouvez lui donner un exemplaire de ce programme. A l'égard de l'autre exemplaire, je crois que vous avez des affaires trop importantes pour qu'il vous reste le temps de le lire ; je n'ose vous en prier. Je suis plus occupé de votre situation que de tous les ouvrages du temps.

Conservez-moi vos bontés, quelque chose qui arrive. V.

10096. — A MADAME LA MARQUISE D'AZY<sup>2</sup>.

Les deux heureux, madame, me permettent de vous féliciter de leur bonheur. M<sup>lle</sup> de Varicour a bien voulu être ma fille quelque temps ; M<sup>me</sup> de Villette jouit d'un sort plus beau, elle devient aujourd'hui votre nièce : et j'ose vous assurer qu'elle en est très-digne. Je vous rends votre bien, la vertu, le bon esprit, et les grâces.

Mon âge m'empêchera d'aller vous la présenter moi-même, et vous faire ma cour. Affligé dans ma retraite d'un reste d'apoplexie qui m'entraîne au pays où est descendu Catherin Fréron, j'ai été bien consolé par votre aimable lettre. Je n'ai jamais perdu l'habitude de vous être véritablement attaché, et rien n'altérera la sensibilité et le respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

1. Le *Prix de la justice et de l'humanité* ; voyez tome XXX.

2. Tante du marquis de Villette. C'est le *post-scriptum* d'une lettre de Villette, qui n'est pas dans ses œuvres.



10097. — A M. CHRISTIN <sup>1</sup>.

A Ferney, 12 novembre 1777.

Nous sommes fort ignorants, mon cher ami; nous ne savons pas à Ferney s'il est vrai que des lettres patentes du roi, à nous accordées pour valider et confirmer nos échanges et nos marchés faits avec la sainte Église, ne sont valables que pour une année et ne peuvent être entérinées à Dijon qu'au bout de cette année. Il n'est pas dit un mot de cette clause prétendue dans ces lettres patentes. On nous assure que c'est vous qui avez décidé que nous n'avons qu'un an pour faire entériner nos lettres. Mandez-moi, je vous prie, si cela est vrai.

Je ne connais point du tout la jurisprudence du conseil et les entraves que les parlements y mettent. Je ne sais autre chose que de prendre l'intérêt le plus vif à nos chers esclaves <sup>2</sup>, que vous protégez si noblement à ce conseil du roi.

Je vous embrasse tendrement.

*Le vieux Malade.*

10098. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX <sup>3</sup>.

12 novembre.

J'ai donc l'honneur, monsieur, de vous envoyer mon petit programme suisse. Si vous connaissez et si vous protégez quelque jeune petit jurisconsulte qui ait de l'esprit, qui ne soit pas fâché de gagner cent louis d'or, et qui aime hardiment la vérité, vous contribuerez peut-être à faire changer nos lois; vous aurez travaillé de toute façon à *la félicité publique*.

Il y a un endroit dans lequel je ne parais pas assez respecter le sentiment de M. le chancelier d'Aguesseau <sup>4</sup>; je vous demande pardon si j'ai tort, mais je compte sur votre suffrage si j'ai raison : c'est dans le chapitre affreux de la torture.

Vous daignez me parler d'ouvrages d'un autre genre, qui ne conviennent pas plus à un homme de quatre-vingt-quatre ans que la correction du code criminel ne convient à un poète. Mais nous marions à Ferney M. de Villette : nous avons voulu célébrer sa conversion par quelques amusements ; les folies de

1. Éditeurs, Bavoux et François.

2. Les serfs du mont Jura.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. Chastellux était son petit-fils.

notre petit théâtre ont percé jusqu'à Paris. Ce sont des amusements de campagne, qui ne sont pas dignes assurément d'être connus à la ville.

Si jamais vous avez quelques ordres à me donner, je vous supplie de vouloir bien mettre un C et un X à la fin de votre lettre : car votre écriture étant semblable à celle d'un homme qui m'écrit quelquefois, et qui ne vous ressemble pas, j'ai été sur le point de faire une grosse bétise.

Conservez vos bontés, monsieur, pour le vieux malade, qui vous sera bien respectueusement dévoué jusqu'au dernier moment de sa vie.

10099. — A M. LE MARÉCHAL DE BEAUVAU<sup>1</sup>.

14 novembre 1777, à Ferney.

Monseigneur, la fille de votre protégé M. de Varicour est mariée. J'ai pris la liberté de vous prier d'honorer le contrat de votre approbation et de votre signature. Je demandais une procuration, mais j'avais tort; c'est une peine inutile : il ne faut qu'une simple permission de votre part. J'espère que ce mariage ne produira que de bons effets de toutes manières. Je me console de quitter bientôt le monde, puisque j'y laisse quelques heureux. Je l'aurais été moi-même si j'avais pu finir mes jours en vous faisant ma cour, à vous, monseigneur, et à M<sup>me</sup> la princesse de Beauvau.

*Le vieux Malade, V.*

10100. — A M. DE VAINES.

17 novembre.

Puisque vous avez, monsieur, le droit de faire plaisir jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier, je vous supplie de vous procurer cet émolument de votre charge, en vous suppliant de faire tenir le présent paquet à votre ami M. d'Argental. C'est à moi surtout qu'on a fait du mal par le changement arrivé dans les postes. Cela m'a privé du bonheur que j'espérais. Je ne compte sur rien pour l'année prochaine ; je compte actuellement par semaines tout au plus. V.

1. Même source que le n° 10030.



10101. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 novembre.

Ne soyez point l'ange exterminateur ; soyez l'ange sauveur. Secourez-moi, vous qui daignez m'aimer depuis environ soixante-dix ans, et empêchez-moi de mourir de douleur à quatre-vingt-quatre.

Tout ce que je demande, c'est que M. le maréchal de Duras puisse lire *Irène* mise dans son cadre.

Souffrez que je vous envoie des emplâtres pour mettre à toutes les blessures d'*Irène*. J'ose supplier instamment la secrétaire aimable que vous avez élevée de vouloir bien placer ces petits papiers que j'envoie. Il n'y a qu'à lire l'indication de chacun ; ensuite on coupe avec des ciseaux cette indication, et on met la correction avec quatre petits pains à cacheter à la place convenable.

Par exemple, à l'acte second, on coupe le petit avertissement qui finit par *mettez ainsi* ; et on colle proprement les vers ajoutés qui commencent par ces mots, *au premier coup porté*, et qui finissent par ces mots, *de mes scrupules vains*<sup>1</sup>. Quand on a pris ce petit soin, la pièce est en état d'être lue sans peine ; les yeux du lecteur sont contents ; il faut qu'ils le soient pour qu'on puisse bien juger.

Je ne me suis pressé de rien ; je veux seulement vous plaire, et à M. le maréchal de Duras. Après avoir goûté cette satisfaction, je mourrai consolé si cette pièce peut servir un jour à rétablir le seul spectacle qui fasse un véritable honneur à la France. C'est un malheur qu'il n'y ait aucun acteur qui s'y connaisse, et qu'aucun d'eux, excepté Lekain, ne sache mettre les nuances nécessaires dans ses rôles. Nous les avons fait sentir dans *Ferney*, ces nuances, sans lesquelles tout est perdu.

Adieu, mon cher ange ; c'est moi qui suis perdu si vous ne me soutenez pas.

N. B. Voyez comme à la fin *Irène* demande pardon à Dieu de son suicide, et devinez quel effet prodigieux un père respectable et tendre, et un amant désespéré, ont fait par leurs cris douloureux en arrosant de leurs larmes *Irène*, tandis qu'*Irène* demande deux fois pardon à Dieu d'une voix mourante. Tout est froid à votre théâtre à côté de cette catastrophe.

1. Ces vers n'existent ni dans le texte d'*Irène*, ni dans les variantes.

10102. — DE M. D'ALEMBERT.

Paris, 18 novembre.

Mon cher et illustre maître, M. Delisle et M. Bitaubé m'ont rendu vos lettres<sup>1</sup>. J'ai beaucoup causé avec le premier sur son projet et son désir de s'attacher à votre ancien disciple, et j'écris<sup>2</sup> en conséquence à cet ancien disciple tout le bien que je pense de M. Delisle, et tout l'avantage que le monarque trouverait à se l'attacher; je lui demande à quelles conditions il le voudrait, et je lui fais entendre que ces conditions doivent être avantageuses. Nous verrons sa réponse, qui sera, à ce que j'espère, telle que nous la désirons. Joignez-vous à moi de votre côté, et écrivez tout de suite : car ma lettre est partie d'hier.

Voilà la Sorbonne qui veut condamner l'abbé Remy comme hérétique pour son *Éloge de L'Hospital*<sup>3</sup>; mais ces gredins sont, à ce qu'on dit, divisés entre eux, et d'ailleurs ils craignent le parlement, dont on les menace. Quelle vermine et quelle canaille<sup>4</sup>!

Nous n'aurons pas Pascal<sup>5</sup> cette fois-ci; j'ai frappé à la porte de Rufin, et il m'a fait dire qu'il fallait encore attendre; mais j'espère au moins que nous n'aurons pas Cotin-Chabanon, qui demande l'Académie tout à la fois comme on demande l'aumône et comme on demande la bourse, et qui veut accumuler sur sa tête des titres au lieu de talents.

J'ai vu avec grand plaisir que vous avez donné cinquante louis à Berne pour ce prix intéressant<sup>6</sup>, et j'ai lu avec plus de plaisir encore l'ouvrage que vous m'avez envoyé, et qui serait bien digne du prix. Mais je pense, mon cher et illustre maître, sauf votre meilleur avis, qu'il aurait fallu ne pas proposer les trois questions à la fois, et qu'il eût été bon de les séparer : 1<sup>o</sup> parce que la besogne est trop considérable, et que chacune des trois questions séparément vaut bien cent louis au moins; 2<sup>o</sup> parce que la troisième question ne peut guère être traitée à fond que par un jurisconsulte, et que les deux premières, et la première surtout, peuvent l'être par un homme qui ne serait que philosophe. Peut-être serait-il temps d'écrire encore là-dessus à l'Académie de Berne, et personne n'y est plus propre que vous.

Voilà encore la querelle sur la musique recommencée entre La Harpe et un de nos confrères, ou plutôt deux : car Suard et l'abbé Arnaud font bourse commune. Je pense que La Harpe a toute raison<sup>7</sup>; mais cette querelle met

1. Les lettres 10055 et 10078.

2. La lettre de d'Alembert à Frédéric est du 17 novembre.

3. Couronné par l'Académie française.

4. Dans l'édition de Kehl et dans Beuchot, ces gredins sont changés en ces messieurs, et les mots *Quelle vermine et quelle canaille!* sont supprimés.

5. Condorcet, que Voltaire désirait voir entrer à l'Académie. C'est peut-être Maurepas qui est désigné par le nom de Rufin.

6. Voyez tome XXX, le *Prix de la justice et de l'humanité*.

7. Il avait donné, dans le *Journal de politique et de littérature* du 5 novembre, une *Réponse à l'anonyme de Vaugirard*.



bien de l'aigreur parmi nous. Nous sommes comme ces marauds de Grecs qui, pendant que Mahomet les assiégeait, s'égorgeaient entre eux pour la transfiguration. Pauvre espèce humaine ! Tout cela ne sera rien, mon cher confrère, si vous vous conservez pour la philosophie et pour vos amis ; pour moi, je deviens imbécile, et incapable d'écrire deux mots qui aient le sens commun. Quand je pense à tout ce que vous faites avec vingt-quatre ans de plus que moi, je dis avec Térence : « *Homo homini quid præstat* <sup>1</sup> ! Quelle distance entre un homme et un autre ! » Mais je permets à nos esprits, mon cher et illustre maître, d'être à si grande distance qu'ils voudront, pourvu que nos cœurs soient bien proches : vous savez combien le mien a été de tout temps attiré vers le vôtre. Sur ce, je vous embrasse tendrement et vous demande votre bénédiction.

Tuus BERTRAND.

40103. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 18 novembre.

J'attends votre ouvrage instructif sur les abus de la législation <sup>2</sup>, et avec impatience, persuadé que j'y trouverai l'utile et l'agréable. Il paraît que l'Europe est à présent en train de s'éclairer sur tous les objets qui influent le plus au bien de l'humanité, et il faut vous rendre le témoignage que vous avez plus contribué qu'aucun de vos contemporains à l'éclairer au flambeau de la philosophie. Pour vos Welches, sur lesquels vous glosez, je croirais qu'en les prenant en masse ils sont à peu près semblables aux autres habitants de ce globe : ils ont peut-être quelque chose de trop impétueux dans leur vivacité, qui dégénère même en férocité. D'ailleurs l'homme est une espèce assez méchante, à laquelle il faut partout des principes réprimants, ou sa méchanceté foncière renverserait toutes les bornes de l'honnêteté et même de la bienséance. Souvenez-vous que si vos Français vont de l'échafaud au spectacle, Cicéron, Atticus, Varron, Catulle, assistaient au spectacle barbare des combats de gladiateurs, et qu'ensuite ils allaient entendre les tragédies d'Ennius et les comédies de Térence. L'habitude gouverne les hommes : la curiosité les attire à l'exécution d'un coupable, et l'ennui les promène à l'Opéra, faute de pouvoir autrement tuer le temps.

Il y a des fainéants dans toutes les grandes villes, et peu de gens qui aient acquis assez de connaissances pour se former le goût. Quelques personnes, qui passent pour habiles, décident du sort des pièces ; et des ignorants, incapables de juger par eux-mêmes, répètent ce que les autres ont dit. Ces jugements ne se bornent pas aux pièces de théâtre, ils se font remarquer universellement, et constituent ce qu'on appelle la réputation

1. Térence, *Eunuch.*, acte II, scène II, vers 1.

2. Le *Prix de la justice et de l'humanité* ; voyez tome XXX.

des hommes. Et voilà les solides appuis sur lesquels est fondée la renommée. Vanité des vanités <sup>1</sup>!

Vous voulez savoir ce que sont devenus les jésuites chez nous. J'ignorais l'anecdote du régiment levé de cet ordre, et qui probablement aura eu sa part à l'aventure des chèvres <sup>2</sup>; mais, comme ces animaux sont très-rare en Silésie, je ne crois pas que nos bons pères se soient avilis en fréquentant cette espèce. J'ai conservé cet ordre tant bien que mal <sup>3</sup>, tout hérétique que je suis, et puis encore incrédule <sup>4</sup>. En voici les raisons :

On ne trouve dans nos contrées aucun catholique lettré, si ce n'est parmi les jésuites; nous n'avions personne capable de tenir les classes; nous n'avions ni pères de l'Oratoire ni piaristes; le reste des moines est d'une ignorance crasse; il fallait donc conserver les jésuites, ou laisser périr toutes les écoles. Il fallait donc que l'ordre subsistât, pour fournir des professeurs à mesure qu'il venait à en manquer; et la fondation pouvait fournir la dépense à ses frais. Elle n'aurait pas été suffisante pour payer des professeurs laïques. De plus, c'était à l'université des jésuites que se formaient les théologiens destinés à remplir les cures. Si l'ordre avait été supprimé, l'université ne subsisterait plus, et l'on aurait été nécessité d'envoyer les Silésiens étudier la théologie en Bohême, ce qui aurait été contraire aux principes fondamentaux du gouvernement.

Toutes ces raisons valables m'ont fait le paladin de cet ordre. Et j'ai si bien combattu pour lui que je l'ai soutenu, à quelques modifications près, tel qu'il se trouve à présent, sans général, sans troisième vœu, et décoré d'un nouvel uniforme que le pape lui a conféré. Le malheur de cet ordre a influé sur un général qui en avait été dans sa jeunesse : ce M. de Saint-Germain avait de grands et beaux desseins très-avantageux à vos Welches; mais tout le monde l'a traversé, parce que les réformes qu'il se proposait de faire auraient obligé des freluquets à une exactitude qui leur répugnait. Il lui fallait de l'argent pour supprimer la maison du roi : on le lui a refusé. Voilà donc quarante mille hommes dont la France pouvait augmenter ses forces sans payer un sou de plus, perdus pour vos Welches, afin de conserver dix mille fainéants bien chamarrés et bien galonnés. Et vous voulez que je n'estime pas un homme qui pense si juste? Le mépris ne peut tomber que sur les mauvais citoyens qui l'ont contrecarré.

Souvenez-vous, je vous prie, du Père Tournemine votre nourricier (vous avez sucé chez lui le doux lait des Muses), et réconciliez-vous avec un ordre qui a porté, et qui, le siècle passé, a fourni à la France des hommes du plus grand mérite. Je sais très-bien qu'ils ont cabalé et se sont mêlés

1. *Ecclésiaste*, 1, 2.

2. Allusion à une armée levée par le pape et les jésuites contre Henri IV; elle amena des chèvres à sa suite, et fit connaître en France cette turpitude, jusqu'à l'ignorée des Welches. C'est, avec la théologie, la seule chose que Rome moderne ait pu enseigner. (K.)

3. En 1761 et en 1762, Frédéric avait l'intention d'abolir l'ordre. Voyez ses lettres à d'Alembert du 24 mars 1765, et du 5 mai 1767.

4. « Et pis encore, incrédule. » (*Œuvres posthumes.*)



d'affaires; mais c'est la faute du gouvernement. Pourquoi l'a-t-il souffert? Je ne m'en prends pas au Père Le Tellier, mais à Louis XIV.

Mais tout cela m'embarrasse moins que le patriarche de Ferney: il faut qu'il vive, qu'il soit heureux, et qu'il n'oublie pas les absents. Ce sont les vœux du solitaire de Sans-Souci. *Vale.*

FÉDÉRIC.

10104. — DE M. HENNIN<sup>1</sup>.

A Genève, le 18 novembre 1777.

J'ai l'honneur de vous envoyer, monsieur :

1<sup>o</sup> L'Éloge du chancelier de L'Hospital, que M. Moultou m'a remis ;  
2<sup>o</sup> Le nouvel arrêt du Conseil (sur les vingtièmes), qui n'est pas tout à fait ce qu'on avait annoncé.

La nouvelle de la prise de Philadelphie et de la défaite de Washington ne se confirme point. Les fonds anglais ont baissé.

Agrérez, je vous prie, les assurances de l'inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur, etc.

P. S. L'article applicable à M. de Maurepas est à la page 42 de l'Éloge.

10105. — A M. DE LA HARPE.

19 novembre.

Votre lettre du 12 de novembre, mon très-cher confrère, m'apprend les petites persécutions que notre compagnie essuie. J'ai d'ailleurs été informé des petites tracasseries qu'on m'a faites auprès de M. de Chabanon. On a voulu le rendre mon ennemi en le rendant mon confrère, lui que j'ai toujours reçu chez moi avec la plus tendre amitié : cela est bien injuste ; mais peut-on attendre des hommes autre chose que des injustices?

Songez à vous, mon cher confrère : mettez les derniers fleurons à vos couronnes par les *Barmécides* et les *Menzicof*. Pour moi, j'ai la folie de faire jouer à Ferney des tragédies de province, faites par un vieillard de quatre-vingt-quatre ans. Cela nous amuse un moment, par la rareté du fait :

*Dulce est desipere in loco*<sup>2</sup>.

C'est le mariage de M. de Villette, très-connu de vous, qui nous vaut ces bouffonneries. Il est venu nous voir, et nous l'avons

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.

2. Horace, livre IX, ode XII, vers 28.

marié, pour lui faire les honneurs de la maison. Il épouse une jeune et belle demoiselle, fille d'un officier des gardes, que nous avons chez nous. Cette demoiselle n'a d'autre dot que sa beauté et sa sagesse. M. de Villette, qui possède cinquante mille écus de rente, fait un très-bon marché. Pour moi, je reste seul dans mon lit, et j'y radote en vers et en prose.

Je vous envoie un ouvrage plus sérieux <sup>1</sup> que nos drames de Ferney. Vous devez vous y intéresser, mon cher confrère, non pas en qualité d'académicien, mais en qualité de Suisse du pays de Vaud : car enfin vous êtes mon compatriote. Je suis membre d'une société de Berne. Un des membres de la société a donné cinquante louis, et moi cinquante autres, pour un prix qui sera adjugé à celui qui aura fourni la meilleure méthode de corriger l'abominable loi criminelle reçue en France et dans plusieurs États de l'Allemagne. Nous venons au secours de l'humanité et de la raison, bien cruellement traitées.

Si vous connaissez quelque jeune candidat de la chicane à qui vous vous intéressiez, et à qui vous vouliez faire gagner cent louis d'or, donnez-lui ce programme à lire, et faites-lui gagner le prix, à moins que vous ne vouliez nous faire l'honneur de le gagner vous-même. Vous verrez, dans ce programme, des choses que vous connaissez, et qui doivent faire dresser les cheveux à la tête de tous les honnêtes gens.

Je voudrais que les grands juges de toutes choses, les d'Alembert et les Condorcet, eussent le temps de lire notre programme bernois. Adieu, mon cher confrère ; combattez, triomphez, et prospérez.

10106. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 19 novembre.

Le vieux malade persiste à profiter des bontés de M. de Vaines jusqu'au premier jour de janvier 1778, et à l'aimer toute sa vie.

10107. — A M. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU <sup>2</sup>.

20 novembre.

Je n'ai reçu, monsieur, que le 18 de novembre votre paquet du 12 d'octobre. J'ai fait lire à M. le marquis de Villette, et à quelques amis qui passent le reste de l'automne dans ma chau-

1. *Le Prix de la justice et de l'humanité*; voyez tome XXX.

2. Voyez tome XLIX, page 72.



mière, l'ouvrage plein d'esprit, de beaux vers, et de vérités, dont vous m'avez gratifié <sup>1</sup>. Je ne compte point pour des vérités les politesses que vous me faites dans cet écrit si agréable, et je ne suis point surpris qu'on vous ait refusé la permission d'imprimer l'éloge que vous faites d'un homme <sup>2</sup> peu agréable au ministère et à l'ordre des avocats : vous sentez que des ennemis se tiennent pour insultés quand on loue leurs ennemis.

Vous ne trouverez pas, monsieur, beaucoup de secours pour votre édition parmi les libraires de Suisse et de Genève : il y en a de riches qui n'impriment que de gros livres de bibliothèque; il y en a de pauvres qui ne débitent que des almanachs, mais aucun qui sache encourager le mérite d'un homme de lettres. Vous ne trouverez nulle ressource pour vos œuvres dans toute la librairie de ce pays-là. Il y a bientôt trente ans que j'y suis; vous pourrez dire de moi :

In qua scribebat barbara terra fuit <sup>3</sup>.

Vous jouissez d'un sort contraire, quand vous avez le bonheur d'être chez M. Dupaty <sup>4</sup>. Il daigna autrefois honorer ma retraite de sa présence, lorsqu'il était un peu victime de son éloquence et de son courage : c'est un homme d'un rare mérite, et qui est fait pour sentir le vôtre. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien lui dire combien nous sommes flattés, ma nièce et moi, de son souvenir. Je lui envie le plaisir qu'il a de vous posséder chez lui. Je voudrais pouvoir partager vos peines, et goûter avec vous tous les plaisirs de l'esprit; mais j'ai quatre-vingt-quatre ans, je suis accablé de souffrances de toute espèce, et je n'ai plus qu'à mourir.

*Le vieux Malade de Ferney.*

10108. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL <sup>5</sup>.

A Ferney, 22 novembre.

Angé exterminateur redevenu ange gardien, vous ranimez toute ma tendresse paternelle pour mon dernier enfant <sup>6</sup>. Je

1. *Discours sur les dégoûts de la littérature*; cette pièce de vers est imprimée dans l'*Almanach des Muses* pour 1778.

2. Linguet.

3. Ovide, *Tristes*, livre III, élégie 1, vers 18.

4. Voyez tomes XLVI, page 295, et XLVII, 285.

5. Éditeurs, de Cayrol et François.

6. *Irène*.

profite des bontés de l'aimable secrétaire <sup>1</sup>. Voilà deux additions absolument nécessaires, l'une pour le premier acte, l'autre pour le troisième. Le premier changement m'a été suggéré par M. de Thibouville; le second n'est que de moi; mais je ne crois pas qu'il fasse un mauvais effet.

Il me semble que notre ami M. de Chabanon met une terrible importance à cette place de l'Académie; sa passion est si forte qu'il a écouté des tracasseries bien injustes qu'on m'a faites sur son compte. Comment ne sait-il pas à quel point je l'aime?

10109. — A M. LE MARÉCHAL DE BEAUVAU <sup>2</sup>.

A Ferney, 22 novembre 1777.

Je viens de lire, monseigneur, la lettre dont vous avez honoré M. de Varicour, datée de Paris du 13 novembre. Il l'a envoyée à sa fille, ne pouvant l'apporter lui-même, car un pauvre gentilhomme n'a pas toujours des chevaux pour aller à trois lieues.

Je vois que nous ne nous sommes pas entendus, lui et moi, dans les lettres dont nous vous avons fatigué inutilement. Lorsque j'eus d'abord l'honneur de vous mander que M. de Villette ne voulait point épouser la fille d'un simple maréchal des logis, la chose était ainsi, et nous pensions, M. de Varicour et moi, que, sans vos extrêmes bontés, ce mariage était manqué. Ce fut alors que ce brave officier, qui est un père tendre, hasarda de vous demander un grade; mais, dès le lendemain, nous fîmes sentir à M. de Villette qu'il n'avait pas besoin de ce grade de son beau-père pour épouser la fille d'un gentilhomme servant sous vos ordres. Les charmes de M<sup>lle</sup> de Varicour firent le reste. Le mariage s'accomplit chez moi, et alors je crus que vous pourriez faire l'honneur à un officier que vous protégez, et qui sert sous votre commandement, de signer au contrat de mariage de sa fille. C'est une galanterie que je voulais lui faire. Le contrat est encore au contrôle des notaires, et on doit l'apporter incessamment. Mon empressement était d'autant plus pardonnable que j'avais fait la noce. Le contrat avait été signé dans ma chambre, et la bénédiction nuptiale donnée dans mon église. J'étais flatté d'ajouter, au bonheur d'avoir fait deux heureux, le

1. M<sup>me</sup> de Vimeux, qu'on disait fille de d'Argental.

2. Même source que le n<sup>o</sup> 10030.



plaisir de leur présenter leur contrat honoré de votre approbation.

Permettez-moi que je vous renouvelle le respect et l'attachement avec lequel je serai jusqu'au dernier moment de ma vie, monseigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

10110. — A M. HENNIN.

.. novembre.

Le vieux malade, monsieur, vous remercie de toutes vos bontés. Il vous renvoie l'édit du roi <sup>1</sup>, qui n'est pas une extrême bonté pour la nation, mais qui est du moins un petit soulagement pour quelques pauvres petites familles. On n'est pas en état de faire de grandes choses quand on n'a que de grandes dettes.

Je supplie monsieur et madame Hennin d'agréer mes respects. V.

10111. — A M. DE VAINES.

23 novembre.

Le vieux malade trouve toujours sa consolation dans les bontés de M. de Vaines. Il lui adresse cet envoi pour M. de Condorcet, son ami, et lui en adressera encore un autre avant l'expiration du bail des postes.

Extremum... quod te alloquor, hoc est <sup>2</sup>.

10112. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET <sup>3</sup>.

24 novembre 1777.

J'ai lu plusieurs fois l'éloge de Képler, et j'ai toujours reconnu l'auteur; mais ayant cru trouver Fénelon dans la lettre qui lui est attribuée, j'en ai douté à une seconde lecture, et je crois même actuellement qu'elle n'est pas de lui <sup>4</sup>. Je ne peux pas

1. *L'Arrêt du conseil d'État du roi*, du 2 novembre 1777, concernant la répartition des vingtièmes, et portant suppression des vingtièmes d'industrie dans les bourgs, les villages et les campagnes.

2. Virgile, *Æn.*, VI, 466.

3. *Oeuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup>; Paris, 1847.

4. La lettre de Fénelon à Louis XIV est très-authentique. Elle a été publiée

m'imaginer qu'un précepteur des Enfants de France ait fait une démarche aussi imprudente et aussi fanatique, ni qu'un homme vertueux ait eu la bassesse d'écrire une lettre anonyme contre l'archevêque de Paris et contre le confesseur du roi. Il ne me paraît pas vraisemblable qu'un homme qui aspirait aux premières places eût pu faire un crime au roi de s'être emparé de Strasbourg, ayant gagné les membres de l'hôtel de ville, et ayant surtout un extrême besoin de cette ville, qui donnait une entrée continuelle aux armées de l'Empire.

Je trouve d'ailleurs dans cette lettre des répétitions, du vague. Je crois bien que l'auteur des *Maximes des saints* avait une tête exaltée; mais il y a, ce me semble, une si énorme folie à écrire une pareille lettre que je n'ose en croire Fénelon capable. Du moins, si l'avoir écrite est d'un fou, l'avoir supprimée est d'un sage. J'ai vu des manuscrits de la main de Fénelon, et je crois que je reconnaitrais l'écriture si quelque jour je pouvais voir l'original de cette lettre.

Je suis très-affligé de ce qui se passe dans notre Académie. Je serai tendrement attaché, tant que je respirerai, à celui qui fait la gloire de l'Académie des sciences, et je souhaite qu'il daigne un jour faire la nôtre.

Je le remercie de la bonté qu'il a eue de m'accorder une lecture de cette singulière lettre que je lui renvoie.

M. de Villevieille, mon rival dans le culte d'hyperdulie que j'ai pour vous, dit qu'il vous embrasse aussi tendrement que moi.

10113. — A M. DELISLE DE SALES.

A Ferney, 24 novembre.

Je n'ai autre chose à vous mander, monsieur, sinon que j'écris aujourd'hui au même homme qui recevra la lettre de M. d'Alembert.

Le gros paquet qui contiendra vos ouvrages ne pourra lui parvenir que dans deux ou trois mois, par les voitures de Suisse et par les chariots d'Allemagne. Ma lettre lui sera rendue dans quinze jours. Je compte beaucoup plus sur la recommandation de M. d'Alembert que sur la mienne; mais je mets à cette négociation autant d'intérêt que lui. Il vaudrait mieux, sans doute,



lui dédier un ouvrage de philosophie qu'à Palmyre<sup>1</sup>. La galanterie française n'a que faire ici :

Non erat his locus...<sup>2</sup>.

Au reste, le roi de Prusse fait bâtir une magnifique bibliothèque à Berlin. C'est à vous à lui fournir des ouvrages dignes de l'Apollon palatin. Le vieux malade vous embrasse sans cérémonie.

10114. — DE FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

Cassel, 24 novembre.

Monsieur, j'ai reçu la lettre<sup>3</sup> du 27 du mois passé, avec le *Prix de la justice et de l'humanité*<sup>4</sup>. Je me suis empressé de le lire, et j'y ai vu la justice et l'humanité tracées l'une et l'autre sur le papier avec la plume la plus éloquente et la prose la plus belle. Il serait à souhaiter que les juriconsultes pensassent comme vous sur cette matière. Je viens d'en perdre un dans la personne de M. le conseiller privé Koop, qui réunissait tous les talents que l'on peut souhaiter dans une charge de cette importance. Homme juste, éclairé, laborieux, intègre, compatissant au malheur d'autrui, la mort nous l'a enlevé, et il n'avait pas encore cinquante ans. Il était entièrement revenu du sentiment barbare et inutile d'arracher le propre aveu du criminel par des supplices plus cruels que la mort.

Je voudrais pouvoir mériter les éloges que vous me donnez à cette occasion, et je les attribue uniquement à votre amitié pour moi, qui a trop d'indulgence.

Je suis avec la plus parfaite considération, monsieur, votre, etc.

10115. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

25 novembre<sup>5</sup>.

Grand homme en tout, et sans rival  
Depuis Paris jusqu'à la Mecque,  
Vous fondez donc un hôpital  
Pour la langue latine et grecque !

1. Delisle de Sales avait dédié sa *Philosophie de la Nature : A la femme que j'aurai*, et qu'il appelait Palmyre.

2. Horace, *Art poétique*, vers 19.

3. Cette lettre manque, ainsi que presque toutes celles de Voltaire à ce prince.

4. Voyez tome XXX.

5. Je laisse à cette lettre la date du 25 ; d'après le dernier alinéa, on pourrait la croire du 20, mais Voltaire y mentionne une lettre du 18. (B.)

Vous placez leur bibliothèque<sup>1</sup>  
 Vis-à-vis de votre arsenal.  
 Vous avez passé votre vie  
 Entre le dieu des grenadiers  
 Et le dieu de la poésie.  
 Tous deux, épris de jalousie,  
 Vous ont accablé de lauriers.  
 Vous les avez aimés en sage ;  
 Vous les caressez tour à tour ;  
 Et l'on pourra douter un jour  
 Qui des deux vous plut davantage.

J'apprends, sire, que M. d'Alembert<sup>2</sup> vous a proposé un des martyrs de la philosophie pour un de vos bibliothécaires. C'est ce Delisle<sup>3</sup>, dont Votre Majesté a entendu parler, qui a été tout près d'être condamné comme Morival par un sanhédrin de barbares imbéciles. Ce Delisle est assez savant pour un bel esprit ; il est très-laborieux ; il a autant de véritable vertu que les bigots en affectent de fausse. Je le crois très-digne de servir Votre Majesté dans toutes les parties de la littérature ; votre vocation est de réparer nos sottises et nos injustices.

J'ai mis aux chariots de poste des exemplaires du *Prix de la justice et de l'humanité*, pour lequel vous avez contribué si généreusement : ils arriveront quand il plaira à Dieu.

J'ai aujourd'hui quatre-vingt-quatre ans. J'ai plus d'aversion que jamais pour l'extrême-onction et pour ceux qui la donnent. En attendant, je suis à vos pieds, et je vous invoque comme mon consolateur dans cette vie et dans l'autre.

*Le vieux Malade.*

10116. — A M. D'ALEMBERT.

26 novembre.

Non, vous n'êtes plus Bertrand, vous êtes Caton ; vous êtes juste et intrépide..... ; mais je suis très-fâché de tout ce qui se passe.

A l'égard d'un des martyrs de la raison, condamné par les petits cuistres, et à peine sauvé par les grands cuistres, je me joins à

1. Voyez lettre 10090.

2. Voyez lettre 10102.

3. Voyez tome XLIX, page 514 ; Frédéric refusa ; voyez lettre 10128.



vous auprès de Julien *minor* ou *major*, que vous appelez mon ancien disciple. Je lui écris le plus fortement qu'il m'est possible en faveur du martyr dont j'espère de nouvelles homélies moins longues, moins décousues, plus solides, plus neuves, et plus dignes d'un homme qui sera auprès de Julien. La belle bibliothèque qu'a fait bâtir cet homme amoureux de toute sorte de gloire est une belle occasion de placer Delisle très-avantageusement. Julien est en train de faire du bien. Il vient de m'accorder deux grandes bontés : l'une a été de daigner être mon solliciteur auprès de son neveu le duc régnant de Wurtemberg, sur lequel j'ai placé tout mon bien, et qui veut que je meure de faim, moi qui ne voulais mourir que de vieillesse.

Je m'occupe actuellement de la conversion de M. de Villette, à qui j'ai fait faire le meilleur marché qu'on puisse jamais conclure. Il a épousé, dans ma chaumière de Ferney, une fille qui n'a pas un sou, et dont la dot est de la vertu, de la philosophie, de la candeur, de la sensibilité, une extrême beauté, l'air le plus noble ; le tout à dix-neuf ans. Les nouveaux mariés s'occupent jour et nuit à me faire un petit philosophe. Cela me ragailardit dans mes horribles souffrances, et cela ne m'empêche pas de vous regretter tous les jours de ma vie. Vous savez que ma plus grande consolation est de vous aimer.

10117. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET <sup>1</sup>.

26 novembre.

Un académicien de Berne ambitionne le suffrage de toutes les académies de l'Europe. Des citoyens qui aiment la justice doivent un hommage au meilleur citoyen. Je ne sais si j'oserai envoyer ce petit ouvrage<sup>2</sup> à M. Turgot, et si je puis le lui adresser à lui-même. Enterré entre les grandes Alpes et le Jura, j'ignore même si mon paquet parviendra jusqu'à M. de Vaines ; j'ignore surtout ce qu'on fait à l'Académie française. Je ne suis plus de ce monde ; mais je mourrai avec mon culte d'hyperdulie pour M. Pascal de Condorcet.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Le *Prix de la justice et de l'humanité*.

10118. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 26 novembre.

Le vieux malade a encore recours aux bontés de M. de Vaines, en lui demandant bien pardon de tant d'importunités.

10119. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

26 novembre.

Je dois autant de reconnaissance que d'estime au vrai Baron, plus connaisseur que Baron. Nous sommes encore bien loin de livrer *Irène* aux bêtes féroces du parterre de Paris; mais j'ai eu le temps de remédier aux très-grands défauts que vous aviez trouvés au second acte, quand on vient annoncer au prince Alexis Comnène, en présence d'Irène, qu'il est mandé par l'empereur. C'est assurément un coup de théâtre qui méritait qu'Alexis en parlât avec plus d'étendue. Je n'ai pas manqué d'envoyer cette addition à l'ange exterminateur, redevenu l'ange sauveur.

Permettez-moi de résister obstinément aux autres critiques qui sont trop contraires à l'esprit dans lequel j'ai fait *Irène*. J'avais tenté d'abord de rendre son mari tout à fait odieux, afin de la justifier. Je m'aperçus bien vite qu'alors elle devenait ridicule de s'obstiner à être fidèle, et de se tuer très-sottement, pour ne pas manquer à la mémoire d'un méchant homme. J'ai vu évidemment qu'il faut avoir quelques reproches à se faire, pour qu'on soit bien reçu à se tuer entre son père et son amant.

A l'égard de la catastrophe, il faut bien se donner de garde de l'allonger. Le parterre s'en va dès que l'héroïne est morte. Il ne faut que le spectacle attendrissant de l'amant et du père, qui disent chacun deux mots aux genoux de la mourante.

Omne supervacuum pleno de pectore manat <sup>1</sup>.

L'ascendant d'un vieillard fanatique sur une enfant, c'est-à-dire sur une fille et non pas sur un garçon, ne peut fournir aucune allusion. Vous savez bien qu'il n'y a, dans votre pays, aucun fanatique qui gouverne sa fille enfant.

Mon imagination décrépète est d'ailleurs aux ordres de votre

1. Horace, de *Art. poet.*, v. 337.



critique judicieuse, et mon cœur est encore plus aux ordres de votre cœur. Vous vous êtes heureusement corrigé de l'habitude affreuse de m'écrire, deux fois par an, quatre mots indéchiffrables qui ne signifiaient rien. Cela est bon pour la petite poste de Paris, pour avertir un homme oisif qu'il est prié à souper chez une femme oisive, avec des gens qui n'ont rien à faire ni à dire. Je n'ai pas un moment à moi dans la journée : je suis accablé de travaux incroyables, de maladies, et d'années, et cependant je trouve encore des moments pour raisonner avec vous, pour vous dire que je vous aime tendrement, surtout quand vous secouez avec moi votre paresse, et que je viendrai vous voir, si je puis jamais supporter le voyage, et si je ne meurs point en chemin ; mais la destinée m'a toujours contredit. Nous formons des projets avec M<sup>me</sup> Denis, avec M. et M<sup>me</sup> de Villette ; nous arrangeons ces projets à midi, et nous en découvrons toutes les impossibilités à deux heures. Cette M<sup>me</sup> Denis vous écrit à la fin : vous voyez bien qu'on n'est pas incorrigible. Pour moi, je tâche de me corriger, moi et mes ouvrages, dans un âge où l'on prétend qu'on est incapable de tout.

Je n'en crois rien. Si j'avais fait une faute à cent ans, je voudrais la réparer à cent et un. Adieu ; si j'avais tort de vous aimer, je ne m'en corrigerais pas.

10120. — DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Pétersbourg, 23 novembre-4 décembre.

Monsieur, j'ai reçu les trois feuillets <sup>1</sup> imprimés qui accompagnaient votre lettre du 28 octobre <sup>2</sup>. Le sujet que vous proposez est digne de vous : il est à désirer qu'il soit entièrement rempli. Les inquisitions d'État et d'Église n'auraient pas besoin du grand fatras de règles et de formes, si les princes étaient instruits ou éclairés. J'attends avec une grande impatience les exemplaires complets que vous me promettez ; je vous avoue que ceux de vos écrits me seraient les plus précieux : ils me délasseraient de certains réglemens de finance dont la base porte sur ces mots : *Vivre et laisser écrire*. On y travaille depuis deux ans, et je n'en vois pas la fin.

Adieu, monsieur ; portez-vous bien, et souvenez-vous quelquefois de moi.

M. de Schouvalow est revenu plus enchanté de vous que jamais.

1. Probablement les trois premières feuilles du *Prix de la justice et de l'humanité* ; voyez tome XXX.

2. Cette lettre manque.

10121. — A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Ferney, 5 décembre.

Madame, je reçus hier au soir un des gages de votre immortalité, le code de vos lois en allemand, dont Votre Majesté impériale daigne me gratifier. J'ai commencé, dès ce matin, à le faire traduire dans la langue des Welches; il le sera en chinois, il le sera dans toutes les langues : ce sera l'évangile de l'univers.

J'avais bien raison de dire, il y a treize ans<sup>1</sup>, que tout nous viendrait de l'étoile du Nord.

J'ai pris la liberté d'adresser, il y a quinze jours, à Votre Majesté, par des chariots de poste d'Allemagne, le *Prix de la justice et de l'humanité*. C'est un petit coup de cloche qui annonce vos bienfaits au genre humain. Nous sommes deux membres de la société de Berne qui avons déposé chacun cinquante louis d'or pour le concurrent qui fera le projet d'un code criminel le plus approchant de vos lois, et le plus convenable au pays où nous vivons.

Je voudrais qu'on proposât un prix pour celui qui trouvera la manière la plus prompte et la plus sûre de renvoyer les Turcs dans le pays d'où ils sont venus; mais je crois toujours que ce secret n'est réservé qu'à la première personne du genre humain, qui s'appelle Catherine II. Je me prosterne à ses pieds, et je crie dans mon agonie *Allah! allah! Catherine reçoul ullah*<sup>2</sup>.

10122. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 décembre.

Je ne vous parlerai pas aujourd'hui, mon cher ange, des deux enfants que j'ai faits dans ma quatre-vingt-quatrième année. Vous les nourrirez, s'ils vous plaisent : vous les laisserez mourir

1. L'expression d'*étoile du Nord* se trouve dans une lettre de Voltaire à Catherine du 21 juin 1766 (voyez tome XLIV, page 310). Dans celle du 27 février 1767 (voyez tome XLV, page 137), Voltaire dit qu'il fait Sa Majesté impériale *étoile*, et qu'*un temps viendra où toute lumière nous viendra du Nord*. Dans son épître à Catherine, qui est de 1771, il a dit (voyez tome X, page 435) :

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

2. Formule de la profession de foi des mahométans.



s'ils sont contrefaits. Mais je veux absolument vous parler d'un autre monstre : c'est de cet animal amphibie qui n'est ni fille, ni garçon ; qui est, dit-on, habillé actuellement en fille<sup>1</sup>, qui porte la croix de Saint-Louis sur son corset et qui a, comme vous, douze mille francs de pension. Tout cela est-il bien vrai ? je ne crois pas que vous soyez de ses amis, s'il est de votre sexe ; ni de de ses amants, s'il est de l'autre. Vous êtes à portée, plus que personne, de m'expliquer ce mystère. Il ou elle m'avait fait dire, par un Anglais de mes amis, qu'il ou elle viendrait à Ferney, et j'en suis très-embarrassé.

Je vous demande en grâce de me dire le mot de cette énigme.

Je ne sais point de nouvelle de la santé de M. de Thibouville ; vous croyez bien que je m'y intéresse. La mienne est bien déplorable ; vous savez que je n'ai pas besoin d'un fort hiver.

Je remercie de loin votre très-aimable secrétaire, qui a bien voulu raccommo-der les langes de mon dernier enfant. Savez-vous bien que je vous en enverrais encore un autre, si celui-là ne mourait pas en nourrice ? Il est plaisant que je sois si prolifique en étant continuellement à la mort.

Avez-vous mis en nourrice mon Constantinopolitain chez M. le maréchal de Duras ? Je ne vous fais cette question, mon cher ange, que pour vous remercier de vos bontés, car je ne suis pressé de rien. Si j'avais des passions vives, ce serait de venir me mettre à Paris sous les ailes de mon ange. Je me recommande à M. de Thibouville.

10123. — A M. DE VAINES<sup>2</sup>.

6 décembre.

Le vieux malade a reçu la lettre du 29 novembre de M. de Vaines ; il passe ses derniers jours dans son lit, et se console de ses souffrances, en cherchant quelques vérités qu'il a bien de la peine à trouver. Pilate avait bien raison de dire : *Qu'est-ce que vérité ?*

Il s'est amusé aussi à marier des filles, et ne s'en porte pas mieux. Une de ses grandes consolations est l'espérance que M. de Vaines lui donne pour l'année prochaine ; il le supplie de vouloir bien le mettre aux pieds de M. Aristide Turgot.

1. Le chevalier d'Éon.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

Je profite des bontés de M. de Vaines pour le supplier de vouloir bien faire passer le paquet ci-joint à sa destination.

10124. — A M. DELAUNAY,  
MAITRE DES REQUÊTES<sup>1</sup>.

8 décembre.

LE VIEUX MALADE TRÈS-MORTELL<sup>2</sup>,  
AU BRILLANT ET SOLIDE AUTEUR DU PANÉGYRIQUE DE LA PITIÉ.

Oui, la pitié est un don de Dieu; oui, son panégyriste a raison, et d'autant plus qu'il est très-éloquent : car, s'il ne l'était pas, à quoi servirait-il d'avoir raison?

Oui, la pitié est le contre-poison de tous les fléaux de ce monde. Voilà pourquoi Jean Racine prit pour sa devise, dans l'édition de ses tragédies : *Φόβος καὶ ἔλεος*, *Crainte et pitié*; voilà pourquoi on dit à notre messe latine le *Kyrie eleïson* des Grecs. Tous les prédicateurs cherchent à inspirer la pitié pour les pauvres et pour les malheureux; et la plupart de ces orateurs mêmes font pitié.

L'illustre maître de l'assemblée littéraire et fraternelle fera toujours plutôt envie que pitié.

Si je pouvais, dans mon triste état, faire un voyage à Paris, mon plus grand désir serait que le panégyriste de la pitié en eût un peu pour moi.

Pour M. de Villette, il est sans pitié pour sa nouvelle conquête, et ne lui donne pas le temps de respirer.

10125. — A M. DUTERTRE<sup>3</sup>.

A Ferney, 10 décembre.

Je commence, monsieur, par vous souhaiter par avance une bonne année de 1778. Je vous remercie en 1777 des secours que

1. La qualité donnée ici à Delaunay me fait croire que le personnage est Louis-Guillaume-René Cordier-Delaunay de Valery, maître des requêtes dès 1753, intendant de Caen depuis 1783 jusqu'en 1790, puis conseiller d'État au service de Russie, mort à Saint-Pétersbourg le 26 janvier 1820, auteur d'une traduction de *l'Iliade*, publiée pour la première fois en 1782. Je n'ai pu me procurer la vue de son *Panégyrique de la Pitié*, dont l'existence, au moins en manuscrit, me paraît incontestable. (B.)

2. Ce texte est celui qu'on lit à la page 106 de l'édition de 1784, in-12, des *OEuvres du marquis de Villette*. Dans l'édition in-8° de 1788, on lit, page 93 : « Salut au brillant, etc. »

3. Éditeurs, de Cayrol et François.



vous voulez bien me faire parvenir et de tous vos bons offices. J'en ai besoin plus que jamais : car, tandis que je suis à l'étroit pour mes rentes de Paris, j'ai fait des pertes immenses dans le pays que j'habite, et il ne me reste, pour le moment présent, aucune ressource. Les maisons considérables que j'ai bâties dans ma colonie ne m'ont valu jusqu'à présent que des procès.

Pourriez-vous cependant donner mille livres à M. l'abbé Mignot et mille livres à M. d'Hornoy, conseiller au parlement, à compte de la petite somme qu'ils me font le plaisir d'accepter de moi? Cette pension est pour chacun de dix-huit cents francs, et chacun toucherait les huit cents francs restants dans un temps plus favorable.

Pourrai-je toucher à la fin de ce mois de décembre plus des deux mille quatre cents livres que j'ai tirées sur vous jusqu'à présent chaque mois, depuis que vous avez fait cet arrangement? Cela me serait bien nécessaire, ayant une grosse maison à soutenir; mais je ne voudrais pas vous déranger le moins du monde, et je vous prie de me refuser si ma demande est indiscrete.

Au reste, ne pourriez-vous pas représenter à mes neveux, M. Mignot et M. d'Hornoy, le triste état où je me trouve actuellement? Ils attendraient, ainsi que moi, le rétablissement de mes affaires. Cela est désagréable; mais dans un temps de famine chacun retranche un peu de sa table.

Pour moi, je ne retrancherai jamais rien dans mon cœur des sentiments de reconnaissance que je vous dois. Je voudrais pouvoir recevoir votre réponse avant la fin de l'année, afin de savoir sur quoi compter. J'ai l'honneur d'être, avec le plus véritable attachement, votre, etc.

10126. — A M. FABRY.

12 décembre.

Monsieur, on me demande de Paris une copie circulaire imprimée que nous reçûmes de la part du ministère, dans tout le pays de Gex, il y a plusieurs années. C'était dans le temps que M. le duc de Praslin avait le département de la marine, et que la France envoya une petite flotte contre l'empereur de Maroc. La flotte fut prise; les soldats et les officiers qui la montaient furent mis aux fers. La lettre circulaire dont je vous parle nous exhortait à une contribution volontaire que nous fîmes. J'ai perdu l'exemplaire qui m'était adressé.

Comme vous êtes plus exact que moi, et que vous êtes un homme d'ordre, ce que je suis bien loin d'être, j'ai recours à vos bontés pour tâcher de retrouver cette copie qu'on me demande. Je présume qu'elle pourrait être dans vos archives, ou dans celles des états de la province. Je vous serais très-obligé de cette complaisance, et je vous demande bien pardon de mon importunité.

Je vous souhaite d'avance, monsieur, une bonne année de 1778, quoique nous ne soyons encore qu'au jour de l'escalade de 1777<sup>1</sup>. Il n'y a plus de bonne année pour moi, qui suis accablé de quatre-vingt-quatre ans et de quatre-vingt-quatre maladies.

Je n'en suis pas moins avec un sincère attachement, monsieur, votre, etc.

10127. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 décembre.

Messieurs mes anges, il ne faut qu'une critique vraisemblable, faite par un homme d'esprit et imposant, pour séduire quelquefois les esprits les plus éclairés et les cœurs les plus sensibles. Nous sommes tous, dans notre retraite, d'un avis absolument contraire au vôtre. Soyez juge entre vous et nous. On pense ici unanimement que, si Alexis n'était pas coupable, Irène ne serait qu'une dévote impertinente qui se tuerait par piété.

On pense, et il est très-vrai, que l'exemple de Massinisse, dans la *Sophonisbe*, n'a rien de commun avec Alexis. Autrefois *Sophonisbe* réussit en Italie<sup>2</sup> et en France. Ce fut même notre première tragédie régulière, et la *Sophonisbe* de Mairet l'emporta toujours sur la *Sophonisbe* de Corneille. Les esprits sont devenus depuis beaucoup plus raffinés et moins naturels. La *Sophonisbe* de Mairet, quoique corrigée avec le plus grand soin, a déplu à une nation qui ne veut point voir un roi traité comme un esclave par un Romain, obligé par ce Romain de quitter sa femme, et se déshonorant par la mort de cette femme même, pour n'être point déshonoré en la voyant traîner en triomphe à la queue de la charrette du vainqueur.

C'est ici tout le contraire. Je vous prie, messieurs les anges,

1. Voyez la note 1, tome XXXIX, page 326.

2. Voyez ce que Voltaire dit de la tragédie italienne de Trissino, tome IV, page 488 et VII, 38.



de bien peser cette vérité; je vous prie de bien sentir que toute la tragédie d'*Irène* est d'amour, et d'amour effréné. La mort de Nicéphore n'en est que l'occasion, et n'en est point le sujet. Le cœur ne raisonne point; et une critique de réflexion, quelque plausible qu'elle puisse être, ne détruit jamais le sentiment.

Certainement l'amour d'*Irène* doit faire cent fois plus d'effet, si ce rôle est joué par une actrice passionnée, que l'amour de ma petite Idace, laquelle, au bout du compte, n'est qu'une Agnès tragique. Idace est très-honnête; mais *Irène* est déchirante, ou je suis fort trompé.

Voici des vers qui m'ont paru nécessaires à cette pièce, et qui semblent satisfaire, autant qu'il m'est possible, à la critique qui s'est élevée chez vous. Ils se ressentent peut-être de ma vieillesse et des douleurs qui me tourmentent. Je les ai faits dans mon lit, dont je ne sors point; mais, s'ils ne sont pas beaux, ils sont du moins raisonnables. J'avoue qu'ils ne détruiront jamais la censure. On dira toujours qu'*Alexis* a tort de vouloir épouser *Irène* immédiatement après avoir tué son mari. Je dirai, comme les autres, qu'il a grand tort, et que c'est ce tort inexcusable que j'ai voulu mettre sur le théâtre. Je dirai que j'ai voulu peindre un homme enivré de sa passion, et non pas un homme raisonnable.

Il y a dans la pièce un raisonneur, c'est bien assez; et ce raisonneur fait, ce me semble, un assez beau contraste avec le fougueux, l'écervelé et le tendre *Alexis*. C'est un rôle que je voudrais jouer sur mon petit théâtre de campagne, si j'avais vingt-quatre ans au lieu de quatre-vingt-quatre.

Ce qui est sûr, mon cher ange, c'est que je vous aime dans ma vieillesse comme je vous aimais quand j'étais mineur.

10128. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 17 décembre.

Il est agréable d'avoir le monument de toutes les pensées des hommes qu'on a pu recueillir: pour les ouvrages d'imagination, je prévois qu'il faudra s'en tenir à Homère, Virgile, le Tasse, Voltaire et l'Arioste. Il semble qu'en tout pays les cervelles se dessèchent, et ne produisent plus ni fleurs ni fruits. Pour les ouvrages historiques, il faudrait, pour les rendre utiles, les purger, si l'on pouvait, de l'esprit de parti, des fausses anecdotes, et des mensonges. Quant aux métaphysiciens, on n'apprend chez eux que l'incompréhensibilité de nombre d'objets que la nature a mis hors de la portée de notre esprit; et quant à tout le fatras théologique d'auteurs hypochondriaques et fanatiques, il ne mérite pas qu'on perde son temps à lire les

chimères ineptes qui leur ont passé par le cerveau; je ne dis rien de messieurs les géomètres, qui carrent éternellement des courbes inutiles : je les laisse avec leurs points sans étendue et leurs lignes sans profondeur, ainsi que messieurs les médecins, qui s'érigent en arbitres de notre vie, et qui ne sont que les témoins de nos maux. Que vous dirai-je des chimistes, qui, au lieu de créer de l'or, le dissipent en fumée par leurs opérations?

Il ne reste donc, pour notre utilité et pour notre consolation, que les belles-lettres, qu'on a nommées à juste titre *les lettres humaines*<sup>1</sup>; et c'est à elles que je m'en tiens. Le reste peut être utile dans une capitale, où des amateurs mal partagés des dons de la fortune ne peuvent pas vérifier des citations qu'ils ont trouvées en d'autres livres, et dont ils trouvent là les originaux : et voilà à quoi cette bibliothèque est destinée. Mais les œuvres de Voltaire y occupent la place la plus brillante; la belle<sup>2</sup> édition in-4° y est étalée dans toute sa pompe.

Vous me proposez<sup>3</sup> un M. Delisle pour bibliothécaire; mais je dois vous apprendre que nous en avons déjà trois, et que, selon l'axiome des nominaux, il ne faut pas multiplier les êtres sans nécessité. Je crois qu'il faudra nous en tenir au nombre que nous avons. Je vous avouerai que j'ai eu la bêtise de lire cet ouvrage de ce Delisle, pour lequel il a été banni de France : c'est une rapsodie informe, ce sont des raisonnements sans dialectique, et des idées chimériques qu'on ne saurait pardonner qu'à un homme qui écrit dans l'ivresse, et non à un homme qui se donne pour un penseur. S'il se fait folliculaire à Amsterdam ou bien à Leyde, il pourra y gagner de quoi subsister, sans sacrifier sa liberté aux caprices d'un despote en venant s'établir ici. Il y a eu des ex-jésuites à Paris qui, après la suppression de l'ordre, se sont faits fiacres. Je n'ose proposer un tel métier à M. Delisle, mais il se pourrait qu'il fût habile cocher; et, à tout prendre, il vaut mieux être le premier cocher de l'Europe que le dernier des auteurs. Je vous parle avec une entière franchise; et si vous connaissez l'original en question, vous conviendrez peut-être qu'il ne perdrait rien au troc.

Pour mon très-indigne pupille, le duc de Wurtemberg, je suis bien loin de vouloir excuser ses mauvais procédés. Il ne faut pas se rebuter; on gagne plus avec lui en l'importunant qu'en le convainquant de son droit. Et j'espère encore de pouvoir ériger un trophée à *Voltaire vainqueur du duc*.

Je suis sur le point d'aller à Berlin donner le carnaval aux autres sans y participer moi-même. Il s'y trouve un comte de Montmorency-Laval, très-aimable garçon que j'ai vu en Silésie. Je me dispute avec lui : il veut apprendre l'allemand; je lui dis que cela n'en vaut pas la peine, parce que nous n'avons pas de bons auteurs, et qu'il ne veut apprendre cette langue que pour nous faire la guerre. Il entend raillerie, et n'est certainement pas ennemi des Prussiens.

1. Quintilien les appelle *humaniores litteræ*.

2. Voyez la note, tome XLVI, page 75.

3. Lettre 10115.



Puisse la nature fortifier les fibres du vieux patriarche! Je ne m'intéresse qu'à son corps, car son esprit est immortel. *Vale.*

FÉDÉRIC.

10129. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 décembre.

Mon cher ange, pardon de tant de vers. Je vous en ai dépêché plusieurs, aussi bien qu'à M. de Thibouville. Je vous afflige encore d'un nouvel envoi. Je demande pardon au très-aimable secrétaire de fatiguer à ce point sa belle main, que je suppose faite pour des emplois plus agréables; mais enfin, mon cher ange, tous ces nouveaux vers étaient nécessaires pour justifier pleinement Alexis, et pour fermer la bouche aux détracteurs. Tout ce que je crains à présent, c'est qu'Alexis ne paraisse trop innocent, et qu'Irène ne soit regardée comme une bégueule de dévote qui aime mieux se tuer pour plaire à Dieu que de coucher avec son amant.

Je ne sais pas si M<sup>lle</sup> d'Éon couchera avec le sien. Je ne puis croire que ce ou cette d'Éon, ayant le menton garni d'une barbe noire très-épaisse et très-piquante, soit une femme. Je suis tenté de croire qu'il a voulu pousser la singularité de ses aventures jusqu'à prétendre changer de sexe pour se dérober à la vengeance de la maison de Guercy, comme Pourceaugnac s'habillait en femme pour se dérober à la justice et aux apothicaires.

Toute cette aventure me confond. Je ne puis concevoir ni d'Éon, ni le ministère de son temps, ni les démarches de Louis XV, ni celles qu'on fait aujourd'hui. Je ne connais rien à ce monde. Je mets sous vos ailes Byzance et ses faubourgs; je m'y mets surtout moi-même.

10130. — A M. D'ALEMBERT.

19 décembre.

Mon très-cher philosophe, j'ai lu *la Bienfaisance prouvée par les faits*<sup>1</sup>. On a dit jusqu'à présent que la philosophie n'est pas sen-

1. Il s'agit d'un éloge de M<sup>me</sup> Geoffrin, par M. d'Alembert. Cette dame avait des actions dans la manufacture des glaces de Saint-Gobain. Thomas et l'abbé Morellet ont aussi écrit son éloge. Ces trois morceaux ont été réunis et réimprimés par les soins de l'abbé Morellet, 1812, in-8°. L'écrit de d'Alembert se compose de

sible : vous démontrez bien le contraire. Vous et l'abbé Morellet m'apprenez des choses dont on ne se doutait pas à Genève. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu d'exemple dans Paris de tant de générosité. Une femme d'un actionnaire de Saint-Gobain a fait plus de bien qu'aucune reine de France, et a fait ce bien avec une raison supérieure, qui n'était pas le partage de Marie Leczinska. Vous rendez son nom immortel, tandis que nous avons des grands seigneurs qui aspirent aux premières charges de l'État en friponnant au jeu et en volant dans la poche.

On dit qu'il paraît un troisième éloge fait par M. Thomas<sup>1</sup>. Je ne l'ai point encore. Je ferai relier ce trio respectable, et vous serez à la tête. Je ne puis trop vous remercier, mon cher ami, de m'avoir fait lire le chef-d'œuvre de votre cœur. Je ne sais pas encore si vous avez réussi auprès de Frédéric pour le martyr du Châtelet. Vous avez pourtant bien pris votre temps : car, en bâtissant une très-belle bibliothèque, il a besoin d'un bibliothécaire, et Delisle est tout propre pour cet emploi. J'ai écrit à Frédéric dans cette idée ; je n'ai point encore de réponse ; mais sûrement Frédéric vous répondra, car il est coquet, il veut vous plaire. Vous avez dans Paris une voix prépondérante, et Alexandre voulait plaire aux Athéniens. Je ne sais si c'est en donnant douze cents francs de pension qu'il s'écriait : « O gens d'Athènes, voyez ce qu'il m'en coûte pour être loué de vous ! »

M. de Villette a consommé son mariage dans la chaumière que vous avez daigné habiter quelque temps. C'est une belle conversion, et qui fera grand honneur à la philosophie si elle dure.

Je vous embrasse de toutes mes forces, et je suis fâché que ce soit de si loin.

10131. — DE M. LE MARQUIS DE CONDORCET<sup>2</sup>.

Ce 21 décembre 1777.

Mon cher et illustre maître, je ne saurais être de votre avis sur la lettre de Fénelon. 1° Les maximes de droit public sur les usurpations que des traités, suite d'une guerre injuste, ne peuvent légitimer, me paraissent

deux lettres adressées à Condorcet. Le titre que lui donne Voltaire rappelle celui d'un ouvrage de l'abbé Houteville, *la Vérité de la religion chrétienne prouvée par les faits*.

1. Il est intitulé *A la mémoire de madame G...*, Paris, Moutard, 1777, in-8°, anonyme.

2. *OEuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup>; Paris, 1847.



dignes de Fénelon. Si en politique la prescription peut établir un droit légitime, ce ne peut être en faveur de la personne même de l'usurpateur ; 2<sup>o</sup> la conquête de Strasbourg, ville libre, fut un vol dont aucun casuiste ne pouvait absoudre sans exiger la restitution. En vain dira-t-on que le conseil de la ville était d'accord avec Louis XIV. Prétendra-t-on que les brigands ont droit de garder les effets volés dans un coche, parce que le cocher était complice ? Je ne trouve point de bassesse à écrire sous un nom en l'air ce qu'il est impossible d'écrire sous le sien. Une lettre comme celle de Fénelon n'est pas plus un libelle anonyme que *les Provinciales* ; c'est également une espèce d'apologue. Une lettre anonyme qui ne sera pas criminelle étant signée, ne l'est point lorsqu'elle est sans signature. Cacher son nom peut être un défaut de courage, mais il n'y a point de courage à braver inutilement un despote entouré de deux cent mille satellites. Il y aurait de l'imprudencé à dire son nom lorsque, loin de servir à l'objet qu'on se propose, il ne ferait qu'y nuire. Or c'est ici le cas où était Fénelon, précepteur des Enfants de France. Louis XIV eût trouvé mauvais qu'il se mêlât des affaires d'État ; Louis XIV eût regardé comme la lettre d'un fou cette lettre signée de Fénelon, et il pouvait la regarder comme la lettre d'un saint en la croyant d'un solitaire inconnu.

L'archevêque de Paris<sup>1</sup> et le père La Chaise sont traités comme ils méritent de l'être. Savez-vous que cet archevêque avait défendu d'enseigner dans son diocèse la philosophie de Descartes, dont il prenait en secret des leçons ? Il était encore plus hypocrite et persécuteur que débauché. Voici donc ce que je crois de cette lettre. Fénelon l'aura écrite de concert avec le duc de Beauvilliers et M<sup>me</sup> de Maintenon, pour faire parvenir à Louis XIV la vérité qu'ils n'osaient lui dire tout entière. On y aura dit un peu de mal d'eux pour que Louis XIV ne regardât point cette lettre, dont le fond était d'accord avec leurs sentiments, comme concertée avec eux ; la lettre existe, écrite et raturée par Fénelon<sup>2</sup> ; mais il paraît vraisemblable que jamais elle n'a été envoyée.

J'ai lu et relu le *Prix de la justice et de l'humanité*<sup>3</sup>. Il doit exciter le zèle de tous les vrais philosophes. Il n'y a rien à espérer pour la France ; mais l'exemple de l'Europe entière, qui tend à se rapprocher de la raison sur ces objets, influera peut-être un peu sur nous.

Paris ne nous offre rien de bien intéressant ; nous passons notre vie entre des chansons et des loteries. On joue *Mustapha et Zéangir*<sup>4</sup>. Cette pièce m'a paru vide de passions et d'idées, mais bien écrite et remplie de choses communes très-bien tournées.

Adieu, mon cher et illustre maître, pensez à moi quelquefois, et soyez sûr que vous n'avez ici personne qui vous aime et vous respecte plus que moi.

1. Harlay de Chanvallon, prêtre dissolu qui refusa la sépulture à Molière.

2. D'Alembert l'avait eue sous les yeux, car sur la copie qui a servi pour l'impression il a mis en marge cette note : « L'original que nous avons vu est écrit tout entier de la main de Fénelon. »

3. Voyez tome XXX.

4. De Chamfort.

10132. — A M. CHRISTIN.

23 décembre.

Le vieux malade a écrit à M. le chevalier de Chastellux<sup>1</sup>; mais j'avertis mon très-cher correspondant, le protecteur des persécutés, que M. d'Aguesseau n'a jamais voulu lire le livre de la *Félicité publique*; qu'il n'en a jamais dit un mot à l'auteur, quoique son neveu; et que le grand-oncle de la *Félicité publique* est un homme un peu difficile en affaires.

Je souhaite à mon cher défenseur des infortunés tout le succès que sa constance mérite. J'avoue que je crains toujours ces vingt-quatre personnages qui déclarèrent leur communauté esclave par-devant notaire. Je n'ai pas de peine à croire que ce notaire était un étranger, un mal vivant, et un ivrogne. Je viens d'avoir affaire à un procureur qui est tout cela, et cependant j'ai perdu mon procès. Que ne suis-je à portée d'intéresser M. Necker dans cette affaire! il est, je crois, le seul qui pourrait engager M. de Maurepas à signaler son ministère par l'abolition de la servitude, en imitant le roi de Sardaigne.

J'embrasse bien tendrement mon très-cher ami le maire de Saint-Claude, qui mériterait d'être le maire de Londres.

10133. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 27 décembre.

Ma négociation pour M. Delisle n'a pas été heureuse, mon cher maître. Le roi de Prusse me répond<sup>2</sup> sèchement et laconiquement qu'il n'y a point de place à Berlin qui lui convienne, et qu'il lui conseille d'aller en Hollande, où il pourra faire le métier de tant d'autres qui lui ressemblent. Je vous adouciss même les termes de sa lettre, dont vous croyez bien que je n'ai pas régélé le pauvre Delisle. Notre Salomon a de l'humeur, et je le crois mécontent ou malade. Sa réponse est de nature à ne pas me permettre d'insister, et vous pouvez me dire, comme Châillon à Nérestan :

Seigneur, s'il est ainsi, votre faveur est vaine<sup>3</sup>.

Peut-être au reste M. Delisle n'aurait-il pas été heureux dans la place que nous voulions lui procurer. Vous savez, ainsi que moi, à quel maître il

1. La dernière lettre qui lui est adressée est du 4 septembre, n° 10345.
2. La lettre de Frédéric à d'Alembert est du 20 décembre. Le roi de Prusse avait écrit dans le même sens à Voltaire le 17; voyez lettre 10128.
3. *Zaire*, acte II, scène 1.



aurait eu affaire, sans compter qu'il eût été pour tous les entours un grand objet de jalousie, et par conséquent de calomnie. Voyez si vous jugez à propos de faire, pour votre compte, une nouvelle tentative. On craindra de vous désobliger que moi; mais je doute que vous ne soyez pas éconduit sans doute avec politesse. Je suis étonné que M. Thomas ne vous ait pas envoyé ce qu'il a écrit sur notre vertueuse et respectable amie. Je crois que si elle revenait au monde, et qu'elle lût ses trois éloges, son esprit serait content de Thomas; son âme, de l'abbé Morellet; et son cœur, de moi: et il est bien vrai que c'est le cœur seul qui m'a dicté cette petite lettre.

Nous avons préféré, ne pouvant pas avoir Pascal-Condorcet, à Chapelain-Lemierre et à Cotin-Chabanon, Eutrope-Millot, qui a du moins le mérite d'avoir écrit l'histoire en philosophe, et de ne s'être jamais souvenu qu'il était jésuite et prêtre. C'est moi qui suis chargé de le recevoir. Buffon, directeur, s'en va à Montbard. Le prince Louis, chancelier, a des affaires; c'est comme dans le Chapitre des Rats:

L'un dit: Je n'y vas pas, je ne suis pas si sot;

L'autre: Je ne saurais<sup>1</sup>;

si bien que me voilà endossé de l'oraison funèbre de Gresset. Je me tirerai de tout cela comme je pourrai.

On dit que vous aurez chez vous tout l'hiver M. et M<sup>me</sup> de Villette. Ce catéchumène a besoin, pour assurer sa conversion, de passer quelques mois dans votre église, et d'aller chez vous au catéchisme. Je désire fort que vos instructions achèvent cette cure.

Adieu, mon cher et illustre ami; je vous embrasse tendrement, et suis plus que jamais *tuus ex animo*.

BERTRAND<sup>2</sup>.

10134. — A M. D'ALEMBERT.

4 janvier 1778.

Ce héros, mon cher philosophe, n'aime pas la métaphysique, et peut-être n'a-t-il pas grand tort; mais, croyez-moi, il n'aime pas davantage la géométrie; il me mande à peu près les mêmes choses qu'à vous<sup>3</sup>.

Je crois qu'il se trompe sur notre pauvre Delisle, et que ce

1. La Fontaine, livre II, fable II.

2. Dans la *Correspondance de Grimm*, édition Tourneux, tome XII, page 33, on peut voir un extrait d'une lettre de Genève concernant Voltaire (décembre 1777). Beuchot place ici la lettre à M. Derrey de Rocqueville, que nous avons donnée à la date du 12 juillet 1769, et le post-scriptum de Voltaire à M. Pelletier de Morfontaine qui est du commencement de novembre 1777.

3. Voyez la lettre 10128.

serait un sujet dont il serait fort content. Il est laborieux et exact :

Ad nutus aptus heriles.

(HOR., lib. II, ep. II, v. 6.)

Il serait assurément plus satisfait de lui que d'un petit laquais qu'il me prit autrefois pour en faire son secrétaire<sup>1</sup>.

Que voulez-vous, mon cher ami? il faut prendre les rois comme ils sont, et Dieu aussi. Il est triste que Delisle ne puisse prétendre à rien, et que Sabotier et Polissot aient fait une fortune : cela est capable de dégoûter les honnêtes gens. Peut-être se trouvera-t-il à Paris quelque soi-disant grand seigneur qui aura besoin d'un précepteur pour son fils. Le président de Maisons prit chez lui Dumarsais, sur ce qu'on disait qu'il était athée ; Delisle, qui n'est que déiste, pourrait trouver pratique.

J'ai lu les trois éloges<sup>2</sup>, et surtout le vôtre, avec plaisir. Il me semble que le grand Condé et M. de Turenne n'avaient eu que deux oraisons funèbres. Il est beau qu'une simple citoyenne en ait eu trois : aussi avait-elle fait beaucoup plus de bien qu'aucune de vos princesses, et même de vos reines. Cet exemple unique sera-t-il imité ? Je ne crois pas que ce soit par sa fille.

Je ne suis ni fâché ni bien aise que le rédacteur<sup>3</sup> des *Mémoires de Noailles* soit des nôtres ; mais je voudrais bien mourir confrère de Pascal-Condorcet, ou, si vous voulez, d'Anti-Pascal.

Je vous souhaite, comme on dit, la bonne année, et je suis bien étonné d'avoir vu finir l'année des trois sept.

J'ai donné à Villette la plus belle et la meilleure femme du monde. J'ose espérer qu'il en sera digne : car, après tout, il a bien de l'esprit, et il est très-aimable dans la société. Vivez heureux, mon très-cher philosophe.

10135. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 6 janvier.

Sire, grand homme, que vous m'instruisez, que vous me consolez, que vous me fortifiez dans toutes mes idées au bout de ma carrière ! Votre Majesté, ou plutôt Votre Humanité, a bien raison ; le fatras métaphysique, théologique, fanatique, est sans doute ce

1. Il s'appelait Villaume ; voyez tome XXXVIII, pages 392 et 403.

2. Voyez la lettre 10130.

3. Millot ; voyez ci-devant, page 207, et tome XLIX, page 592.



que nous avons de plus méprisable, et cependant on écrira sur ces chimères absurdes tant qu'il y aura des universités, des esprits faux, et de l'argent à gagner.

Parmi les géomètres, il n'y a guère eu qu'Archimède et Newton qui aient acquis une véritable gloire, parce qu'ils ont inventé des choses très-difficiles, très-inconnues, et très-utiles; il n'y a point de gloire pour ceux qui ne savent que diviser  $A-B$  plus  $C$ , par  $X$  moins  $Z$ , et qui passent leur vie à écrire ce que les autres ont imaginé.

Pour l'histoire, ce n'est, après tout, qu'une gazette; la plus vraie est remplie de faussetés; et elle ne peut avoir de mérite que celui du style. Ce style est le fruit de la littérature: c'est donc à la littérature qu'il faut s'en tenir. C'est ainsi que pensa le grand Condé dans sa retraite de Chantilly; c'est ainsi que pense le grand Frédéric à Sans-Souci.

Quand j'ai proposé à Votre Majesté le sieur Delisle pour arranger votre nouvelle bibliothèque, je ne savais pas que vous aviez déjà plusieurs gens de lettres occupés de ce service. Je le proposais comme un homme laborieux et exact, très-capable de faire des extraits et de tenir tout en ordre. J'avais éprouvé ses talents dans ce travail, et j'osais vous le présenter comme un subalterne qui aurait bien servi dans cette partie.

Je vous ai plus d'obligations que vous ne pensez; votre pupille vient enfin de se laisser un peu attendrir; il m'a payé vingt mille francs sur les quatre-vingt mille que je lui avais prêtés, et peut-être avant ma mort me payera-t-il le reste; c'est vous que j'en dois remercier.

M. le comte de Montmorency-Laval saura bientôt assez d'allemand pour faire tourner à droite et à gauche, et pour commander l'exercice; mais en vous entendant parler français, il donnera la préférence à la langue des Montmorency; sans doute les hommes de sa maison doivent aimer les Prussiens. Il n'y a jamais eu que le cardinal de Bernis qui ait imaginé d'unir la France avec la maison d'Autriche contre la maison de Brandebourg; il en a été bien puni. Sa politique a été aussi malheureuse que les chimères théologiques de trente autres cardinaux ont été ridicules.

Je ne sais si les chariots de poste ont apporté à Votre Majesté le petit paquet contenant deux exemplaires du petit livre<sup>1</sup> contre la torture et contre la Caroline de Charles-Quint:

1. *Le Prix de la justice et de l'humanité*; voyez tome XXX.

nous allons tâcher d'être humains chez nos Suisses, ce sera à votre exemple ; vous en donnez à la terre entière dans tous les genres. Je me jette à vos pieds du fond de mon trou, avec tout le respect, toute la reconnaissance, toute l'admiration que vous ne pouvez pas m'empêcher de ressentir, quoique cela doive vous être fort indifférent dans le comble de votre grandeur et de votre gloire.

10136. — A M. DELISLE DE SALES.

A Ferney, 10 janvier.

Je suis plus fâché que vous, monsieur, du refus que nous avons essuyé. Vous n'avez perdu que ce que j'ai quitté. Je me flatte que vous trouverez dans votre patrie ce que nous cherchions ailleurs pour vous. Je deviens malheureusement tous les jours plus inutile. La mort m'a enlevé presque tous mes amis, et me rejoindra bientôt à eux. Mais il est impossible que votre mérite ne vous procure pas bientôt quelque place. Vous n'aurez jamais de recommandation plus forte que vous-même ; montrez-vous, et vous réussirez. Il me semble d'ailleurs que du pain dans sa patrie vaut encore mieux que des biscuits en pays étrangers.

La manière dont on vous a refusé des biscuits est un peu dure. J'espère que vous trouverez plus de douceur chez les Français ; car tous ne sont pas Welches, et je crois qu'il y en a beaucoup dignes de vous connaître et de vous accueillir. Je vous embrasse avec douleur, mais avec espérance.

10137. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET <sup>1</sup>.

12 janvier 1778.

Mon philosophe universel, dont les lumières m'étonnent et dont l'amitié m'est de jour en jour plus chère, je suis affligé et honteux d'avoir été d'un autre avis que vous sur l'adorable Fénelon, et sur la dernière tentative d'un vieillard de quatre-vingt-quatre ans<sup>2</sup>. J'avais cru, sur la foi de quelques pleurs que j'ai vu répandre à des personnes qui savent lire et qui savent se passionner sans chercher la passion, que si cette éskisse était

1. *OEuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup>; Paris, 1847.

2. Sur la tragédie d'*Irène*. La lettre où Condorcet exposait ces réflexions ne s'est malheureusement point retrouvée.



avec le temps bien peinte et bien coloriée, elle pourrait produire à Paris un effet heureux. Je m'étais imaginé qu'il n'était pas absolument impossible d'adoucir la rage de certains gens, et qu'enfin je pourrais venir vous embrasser et avoir la consolation de mourir entre vos bras. Je me suis malheureusement trompé<sup>1</sup>.

Je conviens d'une grande partie des vérités que vous avez la bonté de me dire, et je m'en dis bien d'autres à moi-même. Je travaillais à faire un tableau de ce croquis, lorsque vos critiques, dictées par l'amitié et par la raison, sont venues augmenter mes doutes. On ne fait rien de bon dans les arts d'imagination et de goût, sans le secours d'un ami éclairé.

Je n'entrerai ici dans aucun détail, j'enverrai à M. d'Argental le résultat de vos réflexions et de mes efforts ; si je suis réduit à me dire *solve senescentem*, je mourrai entre mes montagnes dans mon inutilité. Mais je mourrai avec un cœur aussi pénétré de votre bonté et de votre mérite, que mon esprit sera incapable de profiter de vos lumières.

Si vous voyez M. d'Argental, je vous supplie de lui dire qu'il ne montre le tableau à personne, et qu'il attende les derniers coups de pinceau du trop vieux barbouilleur, qui vous est tendrement attaché, à vous et à vos amis.

10138. — A M. PANCKOUCKE<sup>2</sup>.

12 janvier 1778.

J'ai reçu, monsieur, votre paquet moitié imprimé, moitié feuilles blanches<sup>3</sup>, trois mois après que vous me l'aviez annoncé. J'avais été si touché de votre dessein et de votre honnêteté que j'avais déjà corrigé plus de douze volumes d'une édition que j'ai entre les mains. Il ne s'agira que de faire porter ces changements sur vos exemplaires. Ce travail, très-pénible pour un homme de mon âge, accablé de maladies continuelles, ne m'a rebuté pourtant que par l'énormité des fautes absurdes de l'ancien éditeur, et par l'extrême impertinence qu'il a eue d'ajouter à ce fatras intolérable un nombre prodigieux de sottises qui ne

1. Voltaire partit de Ferney le 5 février ; il arriva le 10 à Paris, à trois heures du soir, et mourut le 30 mai.

2. Éditeurs, Bavoux et François.

3. Panckoucke, voulant avoir des corrections de Voltaire, avait fait intercaler des feuilles blanches dans un exemplaire de l'Édition encadrée, qu'il avait achetée des Cramer.

sont nullement de l'auteur. Mais quand il s'agira de travailler pour vous faire plaisir, rien ne me rebutera que la mort.

Vous avez fait un bien mauvais marché ; vous avez été la victime de l'avidité, de la sottise et du mauvais goût des marchands de fadaises qui vous ont vendu cette détestable collection. Ces polissons, pour le vain plaisir de faire une édition encadrée, ont supprimé tous les millésimes et tous les titres marginaux, absolument nécessaires dans la partie historique, de sorte qu'un jeune homme qui voudrait apprendre quelque chose dans cet ouvrage ne saurait point si Turenne et le grand Condé vivaient sous Louis XIV ou Hugues Capet.

En vérité, cette édition n'est bonne qu'à allumer le feu de la Saint-Jean. Je vous plains beaucoup de vous être chargé d'une si ridicule marchandise ; tâchez de vous en défaire à quelque prix que ce soit, car elle commence à être furieusement décriée.

Si je suis en vie dans un an, je vous aiderai, autant que je pourrai, à faire une édition digne de vous. Je crois que des estampes seraient fort inutiles. Ces colifichets n'ont jamais été admis dans les éditions de Cicéron, de Virgile et d'Horace. Il faut imiter ces grands hommes dans cette simplicité, si on ne peut pas imiter leurs perfections.

J'ai lu le second volume de votre *ABC* politique ; je vois bien que M. de Condorcet et M. d'Alembert n'ont pas travaillé pour vous. Je voudrais savoir quel est l'Allemand qui a fait un gros livre de l'article ALLEMAGNE. Serait-ce par hasard M. Grimm ?

Je suis toujours bien content du journal de M. de La Harpe<sup>1</sup>, mais fort mécontent de ce fou de public.

J'ai envoyé sur-le-champ à M. de Neufchâteau<sup>2</sup> ce que vous avez demandé pour lui. Je reconnais toujours la noblesse de vos procédés, et je souhaite que vous ne vous en repentiez jamais.

Si vous connaissiez quels sont les auteurs du journal de Paris, qu'on nomme la *Poste du soir*, vous me feriez plaisir de m'en apprendre les noms.

Je fais mille compliments à madame votre sœur<sup>3</sup>, et je vous embrasse de tout mon cœur avec une véritable amitié, sans aucune cérémonie.

1. *Journal de politique et de littérature.*

2. François de Neufchâteau.

3. M<sup>me</sup> Suard.



10139. — A M. CHRISTIN<sup>1</sup>.

A Ferney, 13 janvier 1778.

Vous me déchirez le cœur, mon cher ami, par tout ce que vous me mandez. Il m'est impossible d'écrire à votre Genevois. Jugez-en vous-même.

Sa femme est née et a été élevée dans le même village que la mère de M<sup>lle</sup> de Varicour, qui lui donna longtemps des bas et des souliers, quoiqu'elle n'en eût guère pour elle-même.

J'ai donné part du mariage de M<sup>lle</sup> de Varicour à la Genevoise, et ma lettre était assurément très-flatteuse. Elle n'a pas daigné me répondre ; mais elle a répondu à un frère de M<sup>lle</sup> de Varicour, et lui a dit qu'elle était une femme trop sérieuse et voyant trop bonne compagnie pour recevoir chez elle ma jeune mariée. Cet excès d'impertinence est-il concevable ?

Je tremble de tous côtés pour nos chers Saint-Claudiens. J'ai bien peur qu'ils ne soient mangés par les pharisiens et par les publicains ; mais où se réfugieront-ils ? Ils n'ont ni protection ni asile. Tout ce que je vois me fait horreur et me décourage. Je vais mourir bientôt en détestant les persécuteurs et en vous aimant.

10140. — A M. DE LA HARPE.

14 janvier.

Mon très-cher confrère, je suis fâché et honteux qu'on ait montré au salon de la Comédie française l'esquisse<sup>2</sup> dont j'aurais pu faire un tableau si j'avais été à portée de vous consulter. Mon dessein n'était point du tout que ce pauvre enfant de ma vieillesse eût à Paris cette célébrité. Théophraste, à cent ans, disait qu'il apprenait tous les jours ; et moi, je dis, à quatre-vingt-quatre ans, qu'on peut encore se corriger.

La pièce n'avait été faite que pour les noces de votre ami<sup>3</sup> ; mais, puisqu'il s'agit aujourd'hui du public, ceci devient une affaire sérieuse. Je ne veux point combattre l'hydre du parterre, sans être armé de pied en cap.

De plus, j'aurais bien mauvaise grâce à vouloir passer avant vous<sup>4</sup>. Rien ne serait plus injuste et plus maladroit. C'est à vous,

1. Éditeurs, Bavoux et François.

2. La tragédie d'*Irène*.

3. Le marquis de Villette.

4. La tragédie des *Barmécides*, par La Harpe, déjà reçue, ne fut jouée que le 11 juillet 1778, quatre mois après *Irène*.

s'il vous plaît, à vous exposer aux bêtes le premier, parce que vous êtes un excellent gladiateur ; mais j'ai peur que vous ne soyez dégoûté vous-même de cette impertinente arène dans laquelle on est jugé par la plus effrénée canaille, qui ne veut plus que des pièces qui lui ressemblent.

Il me semble que notre chère nation tourne furieusement, depuis quelques années, à l'opprobre et au ridicule, en plus d'un genre. J'ai vu la fin du siècle d'Auguste, et je suis déjà dans le Bas-Empire. Vous qui êtes

Spes altera Romæ,

(VIRG., *Æneid.*, lib. XII, v. 168.)

faites revivre le bon goût ; combattez hardiment en vers et en prose. Menez les Français tantôt en Sibérie, tantôt dans Babylone ; ils trouveront des fleurs partout où vous les conduirez.

Je vous parle très-sérieusement ; je ne passerai point avant vous, quoique je sois votre ancien.

M. de Villette est très-sensible à tout ce que vous lui dites de flatteur dans votre lettre. J'espère bien qu'il sera toujours fidèle à sa tendresse pour sa femme, et à son amitié pour vous. Vous méritez bien l'un et l'autre qu'on vous aime ; et je vous assure que j'en fais bien mon devoir.

J'attends avec impatience la suite<sup>1</sup> de votre réponse à cette Montagu, la Shakespearienne. Je vous avoue que la barbarie de de Belloy<sup>2</sup> et consorts m'est presque aussi insupportable que la barbarie de Shakespeare. De Belloy est cent fois plus excusable, puisqu'il avait des modèles, et que le Gilles anglais n'en avait pas.

Je ne parlerais pas si librement à d'autres qu'à vous ; mais nous sommes tous deux de la même religion, et nous ne devons pas nous cacher nos mystères.

Adieu, mon cher confrère ; je vous embrasse de tout mon cœur.

1. Elle parut en plusieurs fois dans le *Journal de politique et de littérature*, dans divers cahiers de janvier 1778 au 15 juin 1778. A cette époque le *Journal de politique et de littérature* fut réuni au *Mercur* ; et rien ne parut depuis cette suite, quoique le dernier article imprimé en promit la continuation.

2. On avait joué sa *Gabrielle de Vergy* en juillet 1777.



10141. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 janvier.

Mon cher ange, M. de La Harpe m'a mandé qu'on avait lu *Irène au tripot*. Je serais bien fâché qu'elle fût représentée dans l'état où elle est ; c'est une esquisse qui n'est pas encore digne de vous et de la partie éclairée du public, sans laquelle il n'y a jamais de véritable succès. Je suis honteux d'avoir donné tant de peine à votre aimable secrétaire. Je vais faire transcrire bientôt la pièce entière, que je soumettrai en dernier ressort à votre juridiction.

Vous sentez combien il est difficile de nuancer tellement les choses qu'Alexis soit intéressant en étant pourtant un peu coupable, et que Nicéphore ne soit point odieux, afin qu'ils servent l'un et l'autre à augmenter la pitié qu'on doit avoir pour Irène.

Ce mélange de couleurs n'est pas aisé à saisir par un pinceau de quatre-vingt-quatre ans ; mais j'ai toujours pensé qu'on pouvait se corriger à tout âge, et que si Mathusalem avait fait des vers médiocres, il aurait dû les refaire à neuf cents ans passés.

Je vous demande en grâce d'être mon ange gardien jusqu'à mon dernier jour ; de garder mon esquisse jusqu'à ce que je puisse vous envoyer le tableau. Je vous supplie de ne montrer la pièce à personne. Je me flatte que les comédiens n'en ont point de copie ; j'en serais désespéré, et je conjurerais M. de Thibouville de la retirer de leurs mains. Ce serait bien alors qu'il faudrait employer la protection et les ordres de M. le maréchal de Duras.

Soyez sûr que je n'ai travaillé à cet ouvrage et que je n'y travaille encore que pour avoir une occasion de venir à Paris jouir, après trente ans d'absence, de la bonté que vous avez de m'aimer toujours : c'est là le véritable dénouement de la pièce. Il est triste d'être pressé, et de n'avoir pas longtemps à vivre. Ce sont deux choses plus difficiles à concilier que les rôles de Nicéphore et d'Alexis.

*Sub umbra alarum tuarum*<sup>1</sup> plus que jamais. J'en dis autant à M. de Thibouville, que je mets dans votre hiérarchie.

1. Psaume xvi, verset 8.

10142. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

15 janvier.

Tandis que je travaillais jour et nuit pour M. Baron, que j'effaçais, corrigeais, ajoutais, retranchais, j'ai appris que Monvel a lu la chose au *tripot* assemblé, et je ne sais pas si le *tripot* a ri ou pleuré : je ne crois pas que mes deux anges aient laissé le manuscrit à Monvel ; je ne crois pas non plus que le *tripot* s'en soit emparé. Ce serait alors que je pleurerais et que je me tuerais comme Irène. Attendez, messieurs, attendez ; vous êtes des jeunes gens bien pressés ; vous aurez par la poste une Irène toute décrassée et sortant de sa toilette, dans quinze jours ou trois semaines. Vous avez pris des esquisses pour des tableaux. Pour Dieu, attendez que le peintre ait fini !

Je conjure instamment l'autre ange, M. d'Argental, de ne laisser voir ces croquis à personne. Je me défie de tous les prétendus connaisseurs qui crient : Voilà un bras trop long, quand il est trop court, et qui vont vilipender dans tout Paris un nez aquilin qu'ils disent être retroussé. Un pauvre peintre est déclaré barbouilleur avant que son ouvrage ait paru dans son jour. Mandez-moi, je vous en supplie, où j'en suis et où vous en êtes ; mais j'ai peur que votre santé ne vous le permette pas.

M. d'Argental me manda, il y a près d'un mois, que vous n'étiez pas très-content de votre vache, et que vous étiez très-enrhumé : votre santé m'est plus chère que celle d'Alexis. Je me suis mis à vous aimer passionnément depuis que je vous ai connu comme un homme essentiel, au lieu qu'auparavant je ne vous regardais que comme un homme aimable. Tâchez donc que je puisse venir vous voir cet été dans cette maison que j'ai habitée autrefois ; car l'hiver je ne peux sortir de mon lit. Je suis pénétré pour vous de tendresse et de reconnaissance.

10143. — A M. MARIN !.

16 janvier 1778.

Il y a trois mois, mon ancien ami, que je n'ai pas un moment à moi. Les mariages, les colonies, les affaires, les maladies, les travaux forcés, ont accablé un vieillard de quatre-vingt-quatre



ans. Je n'ai pu vous dire encore combien je vous suis obligé d'avoir pensé à moi. Si j'avais pu disposer de mon corps et de mon âme, je serais venu causer avec vous à Paris ; j'aurais même été jusqu'en Normandie me présenter à un homme<sup>1</sup> qui ne devrait pas être en Normandie, et de qui j'avais attendu de grandes choses pour toutes les provinces du royaume.

Je ne savais pas que l'homme que j'ai marié<sup>2</sup> fût votre ami. Je vous en félicite tous deux. Nous avons eu un Provençal<sup>3</sup> que je crois de vos amis aussi, puisqu'il est votre compatriote. Il est de l'Académie de Marseille, et par conséquent j'imagine qu'il est votre confrère. Il est, comme vous, aimable et serviable. Il me fait venir tout ce qu'il y a de précieux dans votre belle province qu'on appelle la Gueuse parfumée, et on ne m'envoie de Paris que des livres insipides et des brochures impertinentes. La canaille se mêle de vouloir avoir de l'esprit ; elle fait taire les honnêtes gens et les gens de goût. Vous buvez la lie du détestable vin produit dans le siècle qui a suivi le siècle de Louis XIV. Si j'avais quelques bouteilles de l'ancien temps, je voudrais les boire avec vous.

Conservez-moi du moins votre amitié consolante, soit qu'il me faille bientôt renoncer à tous les siècles en finissant ma longue carrière, soit que je respire encore quelques jours en faisant quelques imprécations contre le siècle où je suis né.

10144. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

17 janvier.

Je vous ai écrit hier, illustre et généreux Baron, et je suis forcé de vous écrire encore aujourd'hui, parce que je viens de recevoir tout à l'heure une lettre de vous du 3 janvier, qui apparemment a fait le tour de la France avant de m'être rendue.

Je suis bien plus étonné encore de ce que m'écrit M. d'Argental. Je ne conçois rien à Lekain ; je n'entends rien à tout ce qui se passe ; je vois seulement que je vous ai une obligation extrême de la chaleur et de la bonté que vous avez mises dans cette affaire, qui m'est essentielle. Je vois qu'il faudra que je vienne à Pâques vous remercier, si je suis en vie.

Je n'ai pu lire la ligne où vous me dites : Madame.... aura le

1. Turgot.

2. Villette.

3. Peut-être Guys ou Audibert. (G. A.)

manuscrit ce matin. Je ne sais point quelle est cette madame : c'est peut-être un monsieur, car il n'y a qu'une *M* fort mal faite. Je ne suis point étonné que, dans un siècle où tous nos auteurs écrivent pour n'être point entendus, ceux qui écrivent à leurs amis écrivent pour n'être point lus.

Je persiste dans la prière que je vous ai faite de retirer tous les rôles et la pièce, et de mettre le tout dans un profond oubli et dans le feu, jusqu'à ce que je puisse venir vous témoigner ma tendre reconnaissance.

Je soupçonne que le nom que je n'ai pas pu lire est Suard; je soupçonne qu'il en a fait la critique avec M. de Condorcet; je soupçonne qu'elle pourra être imprimée malgré moi dans peu de temps, et que cela serait bien cruel; je soupçonne qu'il faut absolument que j'y travaille avec la plus grande attention, et que je prévienne toutes les tracasseries que je prévois.

Je soupçonne que je serai fort embarrassé.

J'ajoute à tous mes soupçons que je n'ai entendu parler ni de M<sup>me</sup> Vestris, ni de M<sup>lle</sup> Sainval; que je ne connais personne, excepté Lekain, qui devrait, par reconnaissance, avoir un peu plus d'attention pour moi.

Je me jette entre vos bras: car, en vérité, vous êtes un homme essentiel.

M<sup>me</sup> Denis vous fait les plus tendres compliments.

10145. — DE M. LE MARQUIS DE CONDORCET 1.

Ce 19 janvier 1778.

Mon cher et illustre maître, vous êtes trop bon d'attacher quelque prix à mes réflexions<sup>2</sup>; c'est l'amitié qui me les a inspirées. M. Suard, qui a lu la pièce comme censeur des spectacles, M. Turgot, à qui on a cru pouvoir la laisser lire sans vous déplaire, pensent à peu près comme moi. Nous trouvons également que si vous daignez faire quelques corrections et vous rendre sévère à vous-même, il ne vous faudra qu'un peu de temps et de patience pour produire deux ouvrages<sup>3</sup> qui feront époque dans la littérature. Je ne suis point surpris de l'effet que la lecture des deux pièces a fait à Ferney; j'y ai trouvé de quoi justifier l'enthousiasme et les larmes. Mais songez que vous nous avez accoutumés à la perfection dans les convenances, dans les caractères, comme Racine nous avait accoutumés à la perfection dans le

1. *OEuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup>; Paris, 1847.

2. Sur la tragédie d'*Irène*.

3. *Irène* et *Agathocle*.



style ; que vous seul avez réuni ces deux perfections, et que si on est sévère, c'est votre faute. M. d'Argental fera ce que vous souhaitez.

J'ai reçu votre nouveau factum en faveur du genre humain<sup>1</sup>. J'en avais déjà un exemplaire que M. Bitaubé m'a apporté. Vous pouvez l'envoyer par la poste à M. Turgot. C'est le plus beau sujet de prix qu'aucune académie ait proposé.

Les petits-enfants de M<sup>me</sup> la duchesse d'Enville partiront vers la fin de février pour Genève ; quoique très-fâchés de quitter la maison paternelle, l'espérance de vous voir les a presque consolés. Je vous écrirai par eux sur quelques objets que je ne me soucie de communiquer ni à la canaille qui ouvre les lettres à la poste, ni à celle qui s'est opposée à l'abolissement de cette violation de toutes les lois de l'équité et de la décence. Si les méchants voulaient bien s'abstenir seulement des infamies qui ne leur sont bonnes à rien, le genre humain serait délivré de la moitié de ses maux.

Adieu, mon cher et illustre maître, vous connaissez mon respect et ma tendre amitié.

Je viens d'apprendre par M. d'Argental<sup>2</sup> que vous voulez que Nicéphore ne soit pas trop odieux ; il me paraît que vous ne pouvez guère disculper Alexis qu'en faisant de Nicéphore un tyran, et un tyran qui a formé le projet de faire périr sa femme, projet dont l'arrivée d'Alexis puisse seule empêcher l'exécution. Le respect d'Irène pour son mari coupable en serait plus intéressant, les espérances d'Alexis un peu mieux fondées, et le sacrifice d'Irène d'autant plus intéressant qu'il ne serait plus absolument indispensable. *Il ne s'agit pas de frapper juste, mais de frapper fort.* Vous souvenez-vous de ce mot, qui vaut mieux que toute la poétique d'Aristote ?

10146. — A M. LEKAIN<sup>3</sup>.

Ferney, 19 janvier.

Je vous avais prévenu, monsieur. Il est vrai que j'avais envoyé à des amis que je respecte l'esquisse d'un ouvrage qui ne convenait guère à mon âge, mais qui, après avoir été fini, et surtout corrigé par un travail assidu, d'après les sages critiques de ces mêmes personnes dont l'amitié m'est si précieuse, aurait pu rendre les derniers jours qui me restent un peu moins désagréables.

J'y travaillais nuit et jour malgré ma mauvaise santé, et j'espérais qu'à Pâques j'aurais pu, par ma docilité et ma déférence à leurs lumières, rendre la pièce moins indigne de vous. Je me flattais même que vous pourriez jouer le rôle de Léonce, qui n'est

1. Le *Prix de la justice et de l'humanité*.

2. Voyez la lettre à d'Argental du 14 janvier 1778.

3. Il mourut le 8 février de cette année, âgé de quarante-neuf ans.

pas fatigant, et que vous auriez rendu très-imposant par vos talents sublimes.

Les amis respectables dont je vous parle n'ont fait lire à l'assemblée de messieurs vos camarades cette esquisse encore informe que pour avoir vos avis et les leurs, pour m'en instruire, et pour que tout fût prêt à Pâques.

Il convient sans doute qu'on remette la pièce et les rôles entre les mains de ceux qui ont bien voulu m'honorer de leur bienveillance dans cette occasion, et qui ont daigné entrer dans les détails de cette affaire.

Les papiers publics disent que vous vous remariez. Je vous en fais mon compliment très-sincère. Je doute de ce mariage, puisque vous n'avez pas daigné m'en instruire.

Si la chose était vraie, je pense que la fatigue de vos noces ne vous mettrait pas dans l'incapacité de jouer l'ermite Léonce, qui n'a pas de ces passions qui ruinent la poitrine, et qui parle de la vertu d'une manière qui semble être assez dans votre goût. Si vous aviez donné ce rôle à un autre, je craindrais de m'y opposer, car je suis très-sûr que vous auriez bien choisi.

J'ai toujours compté sur votre amitié depuis le jour où je vous ai connu dans votre jeunesse. Le temps a fortifié tous les sentiments qui m'attachent à vous. Vous savez trop combien M<sup>me</sup> Denis et moi nous vous sommes dévoués, pour que nous nous servions ici de la formule ordinaire qui n'a jamais été dictée par le cœur.

*Le vieux Malade.*

10147. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 20 janvier.

Mon cher ange, en voici bien d'une autre ! il faut, pour le coup, que je me jette entre les bras de votre providence, de votre sagesse, et de cette constante amitié qui fait la consolation de ma vie. Je suis trop jeune, je ne sais pas me conduire, à moins que je ne sois toujours à l'ombre de vos ailes.

J'ai cru qu'il était de mon devoir de vous envoyer la lettre que je reçois d'un de vos protégés, et la réponse que je lui fais <sup>1</sup>. Je ne doute pas que vous n'engagiez votre ami M. de Thibouville à mettre sous ses pieds cet oubli de toutes les bienséances. Je lui mande qu'autrefois M. de Ferriol, votre oncle, l'ambassadeur à

1. C'est la lettre qui précède.



Constantinople, disait, s'il m'en souvient, qu'il n'y avait d'honneur ni à gagner ni à perdre avec les Turcs.

Si vous trouvez ma réponse à votre ancien protégé convenable et mesurée, puis-je vous supplier de la lui faire tenir, aussi bien que celles que j'ai dû écrire à M. Suard et à M<sup>me</sup> Vestris, et à un M. Monvel<sup>1</sup> qu'on dit avoir beaucoup d'esprit, beaucoup de sensibilité, et beaucoup de talents, avec très-peu de poitrine ?

Une chose encore bien importante pour moi, c'est de demander très-humblement pardon à madame votre secrétaire de lui avoir fait écrire des choses qui certainement ne subsisteront pas, car tout ne sera fini que vers Pâques; et c'est vers ce saint temps que je compte vous apparaître comme Lazare sortant de son tombeau.

Je vous conjure ensuite plus que jamais de faire retirer la copie qui est peut-être au *tripot*, et les rôles qui peuvent être chez les tripoteurs et les tripoteuses. Je suis réellement perdu, s'il reste dans le monde le moindre lambeau de ces haillons. Vous sentez que la publicité de ces misères est très à craindre : elle arrêterait tout à coup un jeune homme dans le commencement de sa carrière ; mais, soit au commencement, soit à la fin, il est certain que cela me ferait un tort irréparable.

Songez, mon divin ange, que je passe les jours et les nuits à remplir la tâche très-difficile, mais très-nécessaire, que vous m'avez donnée. Songez que je marche sur des charbons ardents. J'ose espérer que je ne me brûlerai pas la plante des pieds, parce que je vous invoquerai en subissant une épreuve qui surpasse mes forces.

Vous savez, de plus, combien il y avait de vers faibles à fortifier, de nuances à observer, d'expressions familières à supprimer, de petites choses à préparer pour les faire servir à de plus grandes, enfin combien l'esquisse était indigne de vous. Vous avez été trop bon ; mais vous m'avez rendu difficile contre moi-même. J'ai deux mois au moins par-devant moi, et je vais les employer à vous plaire ; mais suis-je sûr de deux mois de ma vie ?

*Sub umbra alarum tuarum.*

1. Les lettres à M<sup>me</sup> Vestris, à Suard et à Monvel, manquent. M<sup>me</sup> Vestris jouait le rôle de Gabrielle de Vergy dans la tragédie de ce nom. Ce fut elle qui joua le rôle de la grande prêtresse dans la tragédie d'*Agathocle*; elle avait débuté, en 1768, par le rôle d'Aménaïde (de *Tancrède*; voyez tome XLVI, page 226). Monvel, auteur et acteur, né en 1745, est mort le 13 février 1811; il était membre de l'Institut.

10148. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

20 janvier.

J'ai dû être un peu étonné, je vous l'avoue, de tout ce que vous avez bien voulu me mander sur un homme dont je devais attendre quelque reconnaissance et quelque amitié <sup>1</sup>.

Vos deux lettres du 13 janvier me parvinrent hier dimanche, 19 janvier. Je reçus en même temps celle de l'homme en question, et je crois que mon devoir est de vous l'envoyer. Je vous la dépêche donc sous le couvert de M. d'Argental, et je vous répète que son oncle, M. de Ferriol, ambassadeur à Constantinople, disait des Turcs : « Il n'y a d'honneur ni à gagner ni à perdre avec eux. »

Je pense en effet, monsieur le marquis, que vous ne devez en aucune façon vous compromettre. Pour moi, je suis bien loin de ressembler à l'homme dont vous avez tant de sujet de vous plaindre : je suis pénétré de vos bontés ; je ne les oublierai de ma vie, et je travaillerai sans relâche, jusqu'à Pâques, à mériter l'honneur que vous m'avez fait d'être mon chevalier.

Oubliez, encore une fois, les ingrats, et ne vous ressouvenez que des cœurs reconnaissants.

M<sup>me</sup> Denis et M. de Villette sont tout aussi étonnés que moi, et ils sont persuadés qu'il faut tout oublier jusqu'à nouvel ordre.

J'écris à M. d'Argental en conformité, et je le supplie de tout retirer et de tout abandonner jusqu'à ce saint temps de Pâques.

J'écris à M<sup>me</sup> Vestris et à M. Monvel, selon les avis que vous voulez bien me donner. Je ne manque pas surtout à M. Suard <sup>2</sup>. Je les remercie tous des soins qu'ils ont bien voulu se donner pour une malheureuse esquisse qui ne sera finie de plus de deux mois.

J'envoie toutes ces paperasses à M. d'Argental, afin que vous en jugiez. Je les adresse à M. de Vaines, pour épargner des ports de lettres trop considérables. Ne sachant point d'ailleurs la demeure d'aucun de ces messieurs, je supplie M. d'Argental de leur faire tenir ces lettres par la petite poste, ou par un de ses gens, en cas que vous soyez contents l'un et l'autre de la manière dont je conduis cette petite affaire.

1. Lekain ; voyez les lettres 10146 et 10147.

2. Ces trois lettres sont perdues.



Je vous exhorte à ne songer qu'à votre santé; il n'y a que cela de précieux; mais j'y ajoute encore l'amitié.

M<sup>me</sup> Denis vous fait les plus tendres compliments.

Nous croyons tous que M<sup>me</sup> de Villette est grosse.

10149. — A M. DE VAINES <sup>1</sup>.

A Ferney, 20 janvier.

Le vieux malade se souviendra jusqu'au dernier moment de sa vie de toutes les bontés que M. de Vaines a eues pour lui.

Il profite de la permission qu'il lui a donnée de s'adresser à M. de Montsaugé <sup>2</sup>. Hélas! que ne peut-il porter ses paquets lui-même! que ne peut-il jouir d'une société aussi délicieuse! Mais il est entre cent lieues carrées de neiges, et il y est depuis plus de trente ans. Il serait bien temps qu'il fit un petit voyage à Paris, s'il en avait la force. Mais il y a si loin, monsieur, de la Sibérie où je suis à la Babylone où vous êtes! Je présente mes respects à M. et à M<sup>me</sup> de Vaines.

*Le vieux Malade.*

10150. — A M. DECROIX.

A Ferney, 23 janvier.

DU MARQUIS DE VILLETTE.

Je ne sais, monsieur, ce que vous avez fait à ce grand pontife des Muses qui nous a bénis, mais il est entré chez M<sup>me</sup> Denis en chantant vos louanges. Je n'ai donc pas hésité de lui proposer la solution d'un problème qu'il n'appartient qu'à lui de résoudre.

DE VOLTAIRE.

M. le marquis de Villette, monsieur, n'a point vu, comme moi, le vieux Baron, ni Beaubourg, ni même Dufresne. Ce Dufresne n'avait qu'une belle voix et un beau visage; Beaubourg était un énergumène; Baron était plein de noblesse, de grâces, et de finesse; Lekain seul a été véritablement tragique.

Mais je dois vous parler de choses plus intéressantes. Je ne

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Administrateur des postes.

puis vous exprimer les obligations que nous vous avons, M<sup>me</sup> Denis et moi. Vous nous envoyez des armes pour nous défendre contre une troupe de coquins qui sont venus, du bout de la Flandre, aux portes de Genève pour nous voler et pour nous faire un procès ruineux. Je me flatte qu'au moyen des pièces que vous avez la bonté de nous faire tenir, nous serons enfin délivrés de la vexation de ces scélérats <sup>1</sup>.

J'ai l'honneur d'être, avec toute la reconnaissance que je vous dois, etc.

10151. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

23 janvier.

Je vous dois des remerciements, monsieur, pour votre pâté de perdrix ; mais M<sup>me</sup> Denis et les dames qui passent l'hiver avec nous vous en doivent bien davantage : car elles s'en sont crevées, et il ne m'est pas permis d'en manger. Je suis réduit, en tout genre, à n'être que témoin du plaisir de mon prochain.

Nous avons, il y a quelque temps, dans notre château, un M. le comte de Sainte-Aldegonde, qui aurait cru faire un grand crime s'il avait touché à une perdrix venue d'Angoulême au lac de Genève. Je crois que c'est le seul pythagoricien qui reste dans les Gaules. Sa vie est la condamnation de notre gourmandise. Mes quatre-vingt-quatre ans et mon extrême faiblesse me rendent encore plus pythagoricien que lui ; mais je serai, jusqu'au dernier moment, de la secte des pyrrhoniens et de celle de vos amis.

Pardonnez à un pauvre malade qui peut à peine vous envoyer quatre lignes de remerciements pour quatre perdrix ; mon cœur est à vous, et mes faibles mains vous embrassent.

1. Après avoir fait banqueroute, ils s'étaient réfugiés à Ferney, où, sur l'offre qu'ils avaient faite à M. de Voltaire d'y établir des plantations et des fabriques de lin et de tabac, ils avaient obtenu des concessions avantageuses. Ils en abusèrent bientôt en vexant tous leurs voisins et M. de Voltaire lui-même. Mais, se voyant enfin connus, ils s'enfuirent du pays, au milieu des procédures qu'ils avaient intentées. (*Note de Decroix.*)



## 10152. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 24 janvier.

Mon cher et illustre confrère, vous recevrez vraisemblablement, avec cette lettre, le long cancan que je viens de faire à l'Académie<sup>1</sup> pour la réception de l'ex-jésuite Millot, qui a du moins le mérite d'être tout à fait ex-jésuite, et dans tous les sens. J'aimerais bien mieux avoir eu à recevoir le Pascal dont vous me parlez, qui vaut mieux que tous les ex-jésuites ensemble ; mais j'espère que nous ne tarderons pas à faire cet acte de justice, qui devrait être déjà fait, et qui le serait déjà si la chose ne dépendait que de nous.

Vous croyez donc que le héros dont vous me parlez n'aime ni la métaphysique ni la géométrie ; j'ai bien peur, et j'ai plus d'une raison pour le craindre, qu'il ne pousse ses haines encore plus loin, et que la philosophie ne soit guère mieux sur ses papiers. Il ne lui a pas pardonné le *Système de la Nature*, dont l'auteur en effet a fait une grande sottise de réunir, contre la philosophie, les princes et les prêtres, en leur persuadant, très-mal à propos, selon moi, qu'ils font bourse et cause communes. Il y a partout des gâte-métiers, et cet écrivain en est un. Je vois que vous n'avez pas eu plus de crédit que moi pour ce pauvre diable de Delisle ; c'était pourtant bien l'homme qu'il fallait à votre disciple. Je suis fâché qu'à force d'humeur et de mauvaise santé, qui en est la cause, il connaisse si mal ce qui peut lui convenir : ce sont ses affaires. Tout cela n'est rien, si vous continuez à vous bien porter, et surtout à m'aimer comme je vous aime.

La petite diatribe que je vous envoie a été fort applaudie à la représentation ; mais gare la lecture ! J'ai bien peur d'être comme le fils de Dieu, triomphant le dimanche sur un âne, crucifié le vendredi et enterré le samedi, pour ne pas ressusciter comme lui dans la huitaine.

Si ce rogaton ne vous ennuie pas à la mort (car c'est là toute mon ambition),

Sublimi feriam sidera vertice 2.

Adieu, mon cher et illustre maître. Votre Bertrand embrasse bien tendrement les pattes de son cher et respectable Raton.

## 10153. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 janvier.

Monseigneur, la dernière lettre que vous avez bien voulu m'écrire m'a été d'une grande consolation, et en même temps

1. En l'absence du chancelier et du directeur, c'était d'Alembert qui, en qualité de secrétaire perpétuel, avait répondu au récipiendaire Millot le 19 janvier. Millot succédait dans l'Académie française à Gresset.

2. Horace, livre I, ode 1, vers dernier.

m'a donné bien des regrets. Je vois que vous daignez m'aimer encore. Vous me plaignez sans doute de mourir loin de vous ; mais vous me plaindriez bien davantage de me voir réduit, par les maux qu'amène ma décrépitude, à l'incapacité de vous faire ma cour. J'ai gémi de ne pouvoir vous marquer tous mes sentiments lorsque vous suiviez ce procès si étrange et si étrangement jugé. Si j'avais pu approcher de vous secrètement, je vous aurais bien convaincu alors que j'étais persécuté à votre suite. Vous auriez vu que, si j'avais élevé ma faible voix comme j'en avais tant d'envie, je vous aurais beaucoup plus nuï que servi. Vous connaissiez assez les horreurs d'un parti ridiculement acharné ; mais peut-être n'étiez-vous pas descendu jusqu'à connaître la mauvaise foi et la scélératesse de la canaille de la littérature.

Je pense que vous voyez d'un œil de pitié la faiblesse que j'ai eue d'envoyer à M. de Thibouville une tragédie à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et de m'exposer à voir le cadavre de ma réputation déchiré par ces bêtes puantes dont je vous parle. J'ai eu très-grand tort. Vous êtes supérieur à votre âge, et moi, je radote au mien ; mais nous nous étions amusés de cette pièce dans Ferney avec M. de Villette et sa jeune femme. M. de Thibouville demeure à Paris dans la maison de M. de Villette. Il aime passionnément le théâtre et la déclamation ; il s'y connaît parfaitement, il devait jouer dans cette pièce en société s'il avait eu de la santé. Tout cela n'était qu'un projet d'amusement qui ne devait pas être public.

Malheureusement MM. de Villette et de Thibouville ont cru que ce dangereux public pourrait être aussi indulgent qu'eux. Ils ont imaginé qu'on pardonnerait à ma vieillesse ; leur amitié les a trompés.

Je n'ai pas osé assurément vous adresser ce radotage de mes quatre-vingt-quatre ans. Je n'ai pas voulu renouveler le ridicule de ce vieux fou de Crébillon<sup>1</sup>. Je vois trop comme vous m'auriez traité, de quelles plaisanteries vous auriez égayé mon agonie ; et vous auriez eu raison.

Pour goûter les vers ou la musique, il faut avoir l'esprit tranquille et du loisir. Je doute que vos affaires et votre situation vous laissent l'un et l'autre. Si vous aviez quelques heures à perdre, et si vous me commandiez absolument de vous envoyer la pauvre sotte *Irène*, je la retravaillerais de toutes mes forces, je

1. Crébillon était dans sa quatre-vingt-unième année (voyez tome XXIV, page 362) quand, le 23 décembre 1754, il fit jouer le *Triumvirat*.



tâcherais de la rendre moins indigne d'un maréchal de France, vainqueur des Anglais; je la mettrais à vos pieds. Je vous supplierais de ne la point montrer, comme vous avez montré la lettre où je vous parlais de M<sup>lle</sup> Raucourt<sup>1</sup>. Je vous conjurerais de m'épargner les ridicules qui peuvent n'être qu'amusants dans la société, mais qui sont mortels quand on est exposé à ce public cruel. Je suis si honteux de mon énorme sottise, à mon âge, que je tremble en vous en parlant. Je ne devrais avoir que deux objets, de mourir, ou d'achever auprès de vous quelques jours qui me resteraient encore, et de les passer à vous témoigner la très-respectueuse et tendre reconnaissance que je conserverai pour vous jusqu'à mon dernier soupir.

## 10154. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 25 janvier.

J'ai reçu la brochure d'un sage, d'un philosophe, d'un citoyen zélé, qui éclaire modestement le gouvernement sur les défauts des lois de sa patrie, et qui démontre la nécessité de les réformer. Cet ouvrage mérite d'être approuvé par tout le monde. En fait d'équité naturelle et de droite raison, il n'y a qu'un sentiment, qui est celui de la vérité, lequel vous avez lumineusement démontré. Pourquoi ne le suivra-t-on pas ? A cause qu'on craint plus le travail qu'on n'aime le bien public, à cause de l'ancienneté des abus, et peut-être encore pour ne point ajouter un fleuron à la couronne qu'un vieux philosophe a su se faire, en usant du grand nombre de talents dont la nature, prodigue envers lui, l'avait doué. Cet ouvrage entrera dans ma bibliothèque comme un monument de l'amour que vous avez pour l'humanité. Copernic, ne vous en déplaît, y tiendra aussi son petit coin en qualité de Prussien; il pourra trouver place entre Archimède et Newton. Quant à votre Newton, je vous confesse que je n'entends rien à son vide ni à son attraction; il a démontré avec plus d'exactitude que ses devanciers le mouvement des corps célestes, j'en conviens; mais vous m'avouerez pourtant que c'est une absurdité en forme que de soutenir l'existence du rien. Ne sortons pas des bornes que nous donne le peu de connaissance que nous avons de la matière. A mon sens, la doctrine du vide, et des esprits qui existent sans organes, sont le comble de l'égarément de l'esprit humain. Si un pauvre ignorant de ma classe s'avisait de dire : Entre ce globe et celui de Saturne, ce qui n'a point d'existence existe, on lui rirait au nez; mais le sieur Isaac, qui dit la même chose, a hérissé le tout d'un fatras de calculs que peu de géomètres ont suivi; ils aiment mieux l'en croire sur sa parole, et admettre des contre-vérités, que de se perdre avec lui dans le labyrinthe du calcul intégral et du calcul infinitésimal. Les Anglais ont construit des vaisseaux

1. Voyez la note, tome XLVIII, page 258.

sur la coupe la plus avantageuse que Newton avait indiquée, et leurs amis m'ont assuré que ces vaisseaux étaient beaucoup moins bons voiliers que ceux qui sont fabriqués selon les règles de l'expérience. Je voulus faire un jet d'eau dans mon jardin; Euler calcula l'effort des roues pour faire monter l'eau dans un bassin, d'où elle devait retomber par des canaux, afin de jaillir à Sans-Souci<sup>1</sup>. Mon moulin a été exécuté géométriquement, et il n'a pu élever une goutte d'eau à cinquante pas du bassin. Vanité des vanités! vanité de la géométrie!

Je crois que la Suède conviendra mieux à votre peu systématique Delisle que notre pays; s'il s'y rend, il sera regardé dans peu comme le plus bel esprit de Stockholm: il pourra rendre les Lapons d'Umeå, de Torneå, de Kemi, grands métaphysiciens, et adoucir les mœurs sauvages des habitants des rivages polaires. Descartes a longtemps habité ce royaume; pourquoi Delisle ne s'y fixerait-il pas? Je crois de plus que les glaces septentrionales pourront calmer l'ardeur d'un sang provençal qui l'expose souvent à des attaques de fièvre chaude. Ce conseil physico-politique et la religion universelle pourront très-bien s'amalgamer avec le système des tourbillons.

Voici la première fois que mon soi-disant élève<sup>2</sup> se conduit bien; c'est une belle chose de payer quand on doit, une plus belle encore est de ne point usurper ce qui ne nous appartient pas. La mort de l'électeur de Bavière pourrait donner lieu à de tels procédés qui pourront causer de violentes convulsions à la tranquillité publique. Jamais le traité de paix de Westphalie n'a été autant relu, étudié, et commenté, qu'il l'est à présent. Un brouillard plus épais que celui de nos frimas nous cache l'avenir, et l'incertitude des événements redouble la curiosité du public. Ces grandes distractions ne m'ont pas empêché de trembler pour les jours du patriarche de Ferney; d'impitoyables gazetiers avaient annoncé votre mort; tout ce qui tient à la république des lettres, et moi indigne, nous avons été frappés de terreur; mais vous avez surpassé le héros du christianisme; il ressuscita le troisième jour, vous n'êtes point mort. Vivez, vivez pour continuer votre brillante carrière, pour ma satisfaction, et pour celle de tous les êtres qui pensent. Ce sont les vœux du solitaire de Sans-Souci. *Vale*<sup>3</sup>.

10155. — A M. COLINI.

A Ferney, 26 janvier.

Le vieux malade, mon cher ami, n'a pas été en état de vous répondre au commencement de cet hiver. La nature a donné à

1. Frédéric l'en remercie dans deux lettres datées du 27 septembre et du 21 octobre 1747.

2. Le duc de Wurtemberg, débiteur de Voltaire.

3. Une lettre de Monvel, du 25 janvier, et une lettre de M<sup>me</sup> Vestris, du 26, remerciant Voltaire des rôles qu'il leur a confiés dans *Irène*. (*Catalogue d'autographes*, 1880.)



mon âme un étui très-faible et très-mauvais, qui ne peut guère soutenir, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le voisinage des Alpes et les inondations de neige. Ma décrépitude est accablée de plus d'une manière; je n'en suis pas moins sensible à votre souvenir et à votre amitié.

Je vous fais mon compliment sur le bonheur que vous avez de servir un maître dont la tête est actuellement ornée de deux belles couronnes électorales<sup>1</sup>.

La nouvelle de 30,000 Autrichiens campés à Straubingen alarme nos pacifiques Suisses. Je ne puis m'imaginer que l'empereur veuille, pour son coup d'essai, vous faire la guerre. On dit qu'il ne s'agit que d'un passage; mais ne peut-on point passer sans avoir 30,000 hommes à sa suite? Je ne suis pas politique; je me borne, mon cher ami, à vous souhaiter de la paix et du bonheur.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

10156. — DE M. LEKAIN<sup>2</sup>.

Paris, ce 26 janvier 1778.

Mon cher maître, il est aisé de remarquer, au ton de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que l'on vous a prodigieusement aigri contre moi; vous le déguisez quelquefois avec une politesse à laquelle je suis très-sensible. Je connais les auteurs de cette trahison, et je ne m'en vengerai qu'en cherchant à vous plaire jusqu'à mon dernier moment. Je jouerai votre *Ermite*, quoique ce rôle ne soit pas de mon emploi, qu'il appartienne à Brizard, et je vous promets d'y mettre tout ce que j'ai de savoir. Je n'ai pourtant ni le ton, ni le caractère, ni la tournure de ces sortes de rôles; mais j'ai à cœur que vous n'ayez pas à vous plaindre de moi: heureux et mille fois heureux si j'y puis réussir! Je ne m'en flatte pas, et je donnerai sans doute beau jeu à tous ceux qui m'ont voulu perdre auprès de vous. Il n'importe; mon obéissance aveugle à faire ce que vous désirez me tiendra lieu d'excuse auprès de vous.

Il n'y a pas d'apparence que je pousse plus loin ma carrière; mais la fin en sera glorieuse si j'ai mérité de conserver votre estime et votre amitié.

Mon mariage avec M<sup>lle</sup> Bertin est une de ces mauvaises plaisanteries que l'on imagine dans Paris lorsque les papiers publics manquent de matière. Selon eux, j'étais déjà marié avec cette demoiselle, et moi seul je n'en savais

1. Par la mort de Maximilien-Joseph, électeur de Bavière, arrivée le 31 décembre 1777 (voyez tome XIII, page 214), Charles-Philippe-Théodore, électeur palatin, se trouvait titulaire de deux couronnes électorales (voyez tome XIII, page 212).

2. *Mémoires de Lekain*; Paris, an IX (1801).

rien ; il y a plus, c'est que je ne la connais que de vue : il n'est donc pas étonnant que je ne vous aie point fait part d'une chose qui n'existait pas. Mais ce qui ne cessera d'être en moi, c'est le dévouement le plus respectueux avec lequel je serai toute ma vie, mon cher maître, votre très humble et très obéissant serviteur.

LEKAIN.

10157. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 janvier.

Mon cher ange, vous ne m'abandonnerez pas sans doute dans le déplorable état où je suis. Vous devez avoir reçu le paquet que j'ai envoyé à M. de Montsaugé, administrateur des postes, pour vous être rendu par M. de Vaines. Il contient la lettre de Lekain et ma réponse, avec d'autres lettres que je vous suppliais de vouloir bien faire tenir à leurs adresses, en cas que vous les approuvassiez.

Je travaille depuis près d'un mois, jour et nuit, à profiter, autant que le permet ma faiblesse, de toutes les sages critiques que vous m'avez faites. Je demande, encore une fois, pardon à votre aimable secrétaire de toutes les peines inutiles que ma précipitation lui a données. Vous sentez qu'à mon âge il faut du temps pour rendre un pareil ouvrage un peu moins indigne de vous et du public. Je n'en ai, dans le moment présent, ni le temps ni la force. J'ai cru, ces jours passés, que j'allais mourir non-seulement de vieillesse, mais des efforts que j'ai faits et du chagrin que tout cela me cause. Les critiques sont déjà publiques ; trente personnes ont vu l'ouvrage, et toutes en ont fait des censures contradictoires. Les uns ont dit que les premiers actes ne passeraient point ; les autres, que le dernier était d'une froideur insupportable. Lekain a soutenu que son rôle ne pouvait pas être souffert, et que c'est par cette raison qu'il l'avait refusé.

Ce serait absolument vouloir me tuer que de me forcer à donner *Irène* dans des conjonctures si humiliantes. Il serait plus honnête de me laisser mourir de ma belle mort. Tout ce que je vous demande actuellement, à vous, mon cher ange, et à M. de Thibouville, c'est qu'il ne soit plus question de cette malheureuse *Irène* jusqu'à ce que je l'aie finie, et que vous en soyez contents. Il faut absolument jeter dans le feu l'exemplaire et tous les rôles, parce que tous seront changés. Je vous demande jusqu'à Pâques. Peut-être, malgré l'état horrible où je suis, aurai-je pu alors trouver quelque moyen de me rendre moins ridicule, et de vous faire moins de honte. Crébillon donna son *Catilina* à quatre-vingts ans, mais il l'avait commencé à quarante, et moi, j'ai commencé



*Irène* à quatre-vingt-deux passés, et je la finis dans ma quatre-vingt-quatrième année. Quand je demande six semaines pour achever ma besogne, et pour affronter les siffleurs du parterre, ce n'est pas trop assurément.

M. de Thibouville a un empressement inconcevable; il ne me parle que de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourbon et de la reine; il veut qu'on m'immole ce carême, pour les amuser. Je dois répondre comme Molière aux empressés qui lui criaient : *Le roi attend.* — *Il est le maître,* dit-il; *qu'il attende.*

Je sais fort bien que toute cette aventure fait du fracas dans votre Paris, où le beau monde veut des nouveautés, et où la canaille immense des écrivains subalternes attend ces mêmes nouveautés pour les décrier, pour rire, pour faire rire, et pour gagner un écu. Je vois tout l'excès du ridicule où je me jette à mon âge, la syndérèse dans le cœur, et la mort entre les dents, ou du moins entre les gencives, car de dents je n'en ai plus; mais il faut mourir comme j'ai vécu, en faisant des sottises.

Étendez bien vos ailes, afin que je me cache dessous. Personne n'est jamais mort plus singulièrement que moi. Tout ce que je demande, c'est qu'on ne me fasse pas mourir ce carême, et qu'on attende le jour de la Quasimodo. Je suis persécuté aujourd'hui par des procès; je perds mon bien, la santé et la vie. De bonne foi, n'est-ce pas assez? mon ange n'a-t-il pas pris sous sa protection une drôle de créature? *Miserere mei.*

10158. — A M. DE TRESSÉOL<sup>1</sup>.

Janvier.

J'ai reçu, monsieur, les deux volumes que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Ma solitude, mon âge et mes infirmités, m'ont laissé un cœur toujours plein de la mémoire de M. Desmahis. Je suis très-sensible aux soins que vous prenez de faire connaître au public le mérite d'un homme si aimable. Il fut trop tôt enlevé<sup>2</sup> aux gens de goût et de bonne compagnie. Le juste éloge que vous faites de ses ouvrages et de sa personne fait également aimer l'auteur et l'éditeur. Vous augmentez mes regrets par le présent que vous voulez bien me faire, et votre style me console de sa perte.

1. Pierre-Ignace Roubaud de Tresséol (frère du Roubaud à qui est adressée la lettre 7578, tome XLVI, page 361), né en 1740, mort en 1788, éditeur des *OEuvres de Desmahis*, 1778, deux volumes in-12, qu'il avait envoyés à Voltaire.

2. En 1761, à trente-neuf ans; voyez tome XXXIX, page 75.

10159. — A M. DE VAINES.

2 février.

Je voudrais, monsieur, que vous eussiez le contre-seing pour toute votre vie, pourvu que ce fût le contre-seing d'un directeur général des finances, et non d'un administrateur des postes. Vous me parlez de voyages : vous m'attendrissez et vous faites tressaillir mon cœur. Mais j'ai bien peur de ne faire incessamment que le petit voyage de l'éternité, car je suis roué ; et mon corps est en lambeaux pour avoir été ces jours passés à Syracuse et à Constantinople : j'ai été si horriblement cahoté que je ne peux plus remuer.

J'ai fait autrefois un voyage à Paris. Je ne crois pas avoir jamais demeuré trois ans de suite dans cette ville ; je ne la connais que comme un Allemand qui a fait son tour de l'Europe. Je me souviens que le roi de France, à qui on dit que je parlais bon français, me donna une place de palefrenier ordinaire de sa chambre, me permit ensuite de la vendre, et m'en conserva toutes les fonctions et toutes les prérogatives. J'eus aussi une place de copiste de gazettes sur les Charniers Saints-Innocents. Je jouis encore de toutes ces grandes dignités.

Il y a peut-être quelques sacristains qui pensent qu'un étranger aussi étrange que moi n'oserait, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, venir boire de l'eau de la Seine, parce qu'ils soupçonnent que, dans mes voyages à Constantinople et à Pétersbourg, j'ai donné la préférence à l'Église grecque sur l'Église latine. Quelques habitués de paroisse ont même débité qu'il y avait contre moi, dans je ne sais quel bureau, une paperasse qu'on appelle *littera sigilli* ; je puis vous assurer qu'il n'y en a point, et que ces sacristains ne disent jamais un mot de vérité ; mais je sais que ces messieurs expédieraient contre moi très-volontiers *litteras proscriptionis*.

Franchement, je suis pénétré de reconnaissance pour tout ce que vous me dites et pour ce que vous me proposez. Je vous dirai même que j'en profiterais vers la Saint-Jean, ou même vers la *Quasimodo geniti infantis*<sup>1</sup>, si j'étais en vie dans ce temps-là.

Le vieux solitaire vous remercie bien tendrement, et salue M<sup>me</sup> de Vaines.

1. Premiers mots de l'introit de la messe du premier dimanche après Pâques. Dans la première épître de saint Pierre, chapitre II, verset 2, on lit : « Sicut modo geniti infantis. »



## 10160. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mardi matin, 3 février.

Mon cher ange, c'est moi qui vous écris aujourd'hui, ce n'est pas M<sup>me</sup> Denis; c'est moi qui suis désespéré de ne pas accompagner nos voyageurs. J'ai eu la force de faire dix actes, et je n'ai pas celle de faire cent lieues. L'âme supporte des fatigues que le corps ne soutient pas; mais avec le temps on vient à bout de tout, et quand les cent lieues mènent dans votre voisinage, on les fait gaiement. Je ne suis pourtant pas trop gai. Un homme de mon âge, qui vient de bâtir quatre-vingt-quatorze maisons, qui est ruiné, qui a dix procès et dix actes de tragédie<sup>1</sup> sur le corps, n'a pas de quoi rire.

Quand est-ce donc que ce pauvre éclopé aura le bonheur de vous embrasser, vous et votre aimable secrétaire? Je vais accompagner M<sup>me</sup> Denis jusqu'à la première poste. Je n'ai pas le temps d'écrire à M. de Thibouville: ces dames lui parleront plus éloquemment que moi, et elles arriveront avant ma lettre.

10161. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE<sup>2</sup>.

Paris, le 10 février.

Le vieux malade est infiniment sensible au souvenir de M. de Lisle. Si son triste état lui permettait de sortir, il courrait au-devant de lui; il n'y a pas de moment où il ne soit enchanté de voir le plus aimable des hommes.

## 10162. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Paris, 11 février.

J'arrive mort<sup>3</sup>, et je ne veux ressusciter que pour me jeter aux genoux de M<sup>me</sup> la marquise du Deffant.

1. Les deux tragédies d'*Irène* et d'*Agathocle*.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Parti de Ferney le 5 février, Voltaire était arrivé à Paris le 10, à trois heures et demie du soir. Il reçut le même jour une lettre de M<sup>me</sup> du Deffant, à laquelle répond ce billet.

10163. — A MADAME D'ÉPINAI.

Le vieux malade, arrivé mourant, ressent les douleurs de M<sup>me</sup> d'Épinai encore plus que les siennes, et il ressent encore plus l'honneur de son souvenir. S'il n'accompagne pas Lekain, il viendra assurément lui renouveler ses anciens hommages avec la plus respectueuse tendresse.

10164. — A MADAME LA COMTESSE DE BLOT <sup>1</sup>.

Paris, 13 février.

J'ai deux devoirs, madame, à remplir auprès de vous : l'un est de vous remercier du fond de mon cœur de tout ce que vous daignez dire de moi à M<sup>me</sup> de Villette ; l'autre est de vous dire que j'ai profité des instructions que M. le comte de Schomberg m'a données sur un grand homme dont la mémoire vous sera toujours chère. Son éloge historique se trouve dans une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV et de Louis XV*, qui sera imprimée par M. Panckoucke, homme d'un rare mérite, fort au-dessus de sa profession de libraire. Je lui rends la justice qui lui est due ; et, soit que je sois encore en vie quand l'ouvrage sera imprimé, soit que j'aie fini ma carrière, j'espère, madame, que vous ne serez pas mécontente de la manière dont j'aurai parlé d'un général et d'un ministre qui faisait tant d'honneur à la France.

Je suis, madame, avec un très-profond respect, etc.

10165. — A M. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

Paris, 15 février.

Le vieux voyageur très-malade n'a pu remercier qu'aujourd'hui M. François de Neufchâteau de la lettre qu'il a bien voulu lui écrire le 11 de ce mois.

Quand M. François de Neufchâteau aura la bonté de venir voir ce malade, il espère lui faire quelques propositions qui peut-être ne lui déplairont pas.

Il est, avec tous les sentiments qu'il lui doit, son très-humble et très-obéissant serviteur. V.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.



10166. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN<sup>1</sup>.

Février.

Le vieux malade étonné de vivre, autrefois très-mauvais plaisant, toujours admirateur du vrai mérite, présente ses respects à monsieur l'associé, à qui peu d'hommes de son art sont *associables*. Il est affublé de quatre-vingt-quatre ans et de quatre-vingt-quatre maladies. Il est consolé, parce qu'il y a dans le monde un M. Tronchin. V.

Venez à notre secours, mon cher docteur ; vous êtes aimé et respecté, comme vous le méritez, de l'oncle et de la nièce.

DENIS.

## 10167. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Paris, 16 février.

Je reçois votre lettre, mon cher ami, et le plaisir de la lire est un peu gâté par les souffrances horribles qui me tourmentent : elles sont un peu l'effet de la fatigue et du tourbillon bruyant où je me trouve. Je puis malheureusement en accuser aussi mon grand âge et ma faiblesse. Je vis comme je vivais à Ferney. M<sup>me</sup> Denis, qui se porte mieux que jamais, fait les honneurs, et je me couche à peu près avec le soleil. Je quitterai ce chaos brillant le plus tôt que je pourrai, pour venir auprès de monsieur et de madame de Florian, dans le séjour de la paix. V.

10168. — A M. MOLÉ<sup>2</sup>,

DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE.

Si je n'étais pas mourant, monsieur, je serais chez vous. Je vous demande en grâce de passer un moment chez M. de Villette, si vous le pouvez sans vous gêner. Comptez que je ne cherche qu'à mourir votre ami, comme je suis l'un de vos plus zélés partisans d'après la voix publique.

Accordez cette grâce, monsieur, à votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Éditeur, H. Beaune. — Sans date. Corps de la lettre écrit par un secrétaire. Signature authentique, d'une main tremblante. L'adresse est : « A monsieur, monsieur Molé, rue du Sepucre (*sic*) vis à vis la cour du Dragon. »

10169. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN 1,

AU PALAIS-ROYAL.

A Paris, 17 février.

Le vieux Suisse, que M. Tronchin a eu la bonté de voir chez M. de Villette, lui représente que l'alternative continuelle de strangurie et de diabète, avec une cessation entière du mouvement péristaltique des entrailles, est une chose assez désagréable et un peu dangereuse ; qu'une machine ainsi détraquée ne peut subsister encore quelques jours que par ces mêmes bontés que M. Tronchin a eues.

Les pilules de M<sup>me</sup> Denis lui ont fait depuis peu beaucoup de bien, mais n'ont diminué aucune de ses douleurs. Un peu d'enflure aux jambes, enflure qu'il est difficile à démêler dans un corps si sec, semble annoncer la destruction prochaine de cette frêle machine.

Le vieux malade sera fort aise de pouvoir entretenir un moment M. Tronchin, avant de prendre congé de la compagnie.

Il a vu M. Franklin, qui lui a amené son petit-fils, auquel il a dit de demander la bénédiction du vieillard. Le vieillard la lui a donnée en présence de vingt personnes, et lui a dit ces mots pour bénédiction : *Dieu et la liberté.*

10170. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN 2.

Paris, 18 février, au matin.

On est honteux d'importuner M. Tronchin de ses petites misères ; mais il n'y a point de plaideur qui ne sollicite son juge. Le vieux voyageur de Ferney pourrait bien être condamné.

La strangurie a recommencé et s'est emparée seule de la place ; les pieds et les jambes sont enflés, et sans cela il se servirait de ses jambes pour venir embrasser M. Tronchin au Palais-Royal.

1. Editeurs, de Cayrol et François.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.



10171. — A M. MOLÉ<sup>1</sup>,

PENSIONNAIRE DU ROI, A LA COMÉDIE-FRANÇAISE.

19 fév.

Le vieux malade ne s'est point mêlé de donner décidément des rôles à des personnes dont il ne peut connaître les talents. Il s'en est rapporté à d'autres. Il serait très-fâché de faire la moindre peine à M. Molé, à qui il ne cherche qu'à plaire.

Il vient d'envoyer le rôle de Zoé<sup>2</sup> à madame son épouse, qu'on lui avait dit être malade.

Il s'en rapporte d'ailleurs entièrement aux ordres et au goût de monseigneur le maréchal de Richelieu.

10172. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Paris, 19 février.

Monsieur le maréchal de Richelieu sort de chez moi : il est touché des larmes de M. Molé<sup>3</sup>; il m'a assuré que M<sup>me</sup> Molé n'était pas absolument détestable. Il a tant fait, que j'ai été obligé d'envoyer le rôle de Zoé à M<sup>me</sup> Molé. On m'assure qu'on peut donner encore ce rôle à une autre; que le rôle de Zoé, au cinquième acte, est de la plus grande importance; que le tableau qu'elle fait de l'état d'Irène est un morceau principal qui exige une grande actrice, et que ce serait une chose essentielle d'obtenir de M<sup>lle</sup> Sainval qu'elle daignât le jouer, comme M<sup>lle</sup> Clairon débita le récit de Mérope; que cela seul pourrait faire réussir la pièce, et que M. Molé ne devrait point s'y opposer, puisque Zoé n'est point une simple confidente, mais une princesse favorite de l'impératrice; et que c'est en effet M<sup>me</sup> Molé qui ôterait le rôle à M<sup>lle</sup> Sainval.

Voilà *donc, mon cher ange*, à quel point nous en sommes<sup>4</sup>.

J'ai besoin plus que jamais de vos bontés et de vos ordres.

Dudit jour, à dix heures et demie du soir.

M<sup>lle</sup> Arnould revient de chez M<sup>lle</sup> Sainval la cadette, qui lui a promis de jouer Zoé<sup>5</sup>. Il ne s'agit plus que d'obtenir de M. Molé

1. Éditeur, H. Beaune. — Sans signature. Main d'un secrétaire.

2. Zoé, suivante d'Irène, dans la tragédie de ce nom.

3. M<sup>lle</sup> d'Épinay, que Molé, veuf d'un premier mariage, épousa à la fin de 1768.

4. *Cinna*, acte I, scène III.

5. Dans la tragédie d'*Irène*.

de convertir sa femme, à laquelle on promet un rôle fait pour elle dans *le Droit du Seigneur*, qui est entièrement changé, et qu'on pourrait jouer à la suite d'*Irène*, si cette *Irène* avait un peu de succès ; sinon je dirai comme Sosie :

O juste ciel ! j'ai fait une belle ambassade <sup>1</sup>.

10173. — A M. PALISSOT,

QUI LUI AVAIT ENVOYÉ L'ÉDITION DE SES ŒUVRES, FAITE A LIÈGE  
EN 1777.

Paris, 19 février.

Je suis arrivé mourant, monsieur, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Je suis très-fâché de votre rhume :

Non ignara mali, miseris succurrere disco <sup>2</sup>.

Je vais relire vos ouvrages, ils me consoleront : c'est un bienfait dont je vous dois mille remerciements. M. Tronchin, qui est chez moi, et qui me défend d'écrire, ne me défend pas de lire, encore moins de vous témoigner l'estime et la reconnaissance dont le cœur de ce pauvre vieillard est rempli pour vous.....

10174. — A M. DE LA DIXMERIE <sup>3</sup>.

A Paris, 19 février.

Si on pouvait rajeunir, le vieillard que M. de La Dixmerie honore d'une épître si flatteuse rajeunirait à cette lecture. Il est arrivé extrêmement malade. M. Tronchin lui défend d'écrire, mais il ne lui défend pas de sentir avec la plus extrême reconnaissance les bontés que M. de La Dixmerie lui témoigne avec tant d'esprit.

10175. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Paris, 19 février.

Le vieux malade de Ferney est incapable d'avoir passé trois jours sans répondre aux bontés de M. le comte de Tressan, et

1. *Amphitryon*, acte I, scène II.

2. Virgile, *Æn.*, I, 630.

3. Nicolas Bricaire de la Dixmerie, né à la Motte d'Attencourt en Champagne vers 1731, mort à Paris le 26 novembre 1791, avait adressé à Voltaire des vers sur son retour à Paris.



sans lui avoir témoigné sa tendre et respectueuse reconnaissance.

Je suis entre les mains de M. Tronchin ; mais, quoiqu'il m'ait défendu tout, il ne pourra m'empêcher de vous écrire. Je suis dans un tourbillon qui ne convient ni à mon âge ni à ma faiblesse. Mon âme serait plus à son aise à Franconville.

Votre ami, M. de Villette, a raison d'aimer le monde ; il y brille dans son étonnante maison ; il l'a purifiée par l'arrivée d'une femme aussi honnête que belle. Je l'abandonnerai bientôt à son nouveau bonheur ; mais je compte bien être témoin du vôtre dans votre retraite, si je puis disposer de moi un moment. Il y a longtemps que j'aspire à cette consolation. Je serai, jusqu'au dernier moment de ma vie, monsieur le comte, le plus attaché, le plus respectueux de vos serviteurs.

10176. — DU MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU

A M. MOLÉ <sup>1</sup>.

Paris (19 fév.), ce jedy soir.

Je viens en rentrant chez moy, mon cher Molet, de recevoir la lettre cy jointe que M. de Voltaire m'a écrite ; elle pourra vous surprendre après ce qu'il vous a écrit dans l'après diner : mais je ne puis vous dire autre chose dans le moment et vous souhaite le bonsoir. Demain si vous voulés me venir voir et l'aller voir vous-même, vous en saurés peut être davantage et moy aussi.

LE MAL DE RICHELIEU.

10177. — A MADAME D'ÉPINAI.

Le vieux malade oubliera tous ses maux pour venir jouir de toutes les consolations qu'on trouve dans la société de la respectable philosophe. Il est bien affligé qu'elle ressente comme lui des misères attachées à la condition humaine.

1. Éditeur, H. Beaune. — Signature seule autographe.

10178. — A M. LE DOCTEUR MARET,  
 SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DE DIJON.

A Paris, 20 février.

Monsieur, le vieillard de quatre-vingt-quatre ans qui passa par Dijon<sup>1</sup> n'eut que le temps de voir le rapporteur d'un procès qui est presque le sien, étant celui de sa nièce. Il fut obligé de partir immédiatement après avoir rempli ce triste devoir. Si j'avais été le maître d'un moment, je l'aurais employé à me mettre aux pieds de l'Académie. Ce n'est pas en courant la poste que je dois la remercier de toutes ses bontés. J'espère d'être en vie jusqu'à la mi-carême, et que M. Tronchin daignera prolonger mes jours jusqu'à ce temps. Alors je viendrai mourir à mon aise entre mes honorés confrères, à qui je présente mon respect, ainsi qu'à vous, monsieur. Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LE VIEUX MALADE V.

10179. — DE M. LE DOCTEUR TRONCHIN<sup>2</sup>  
 AU MARQUIS DE VILLETTE.

J'aurais fort désiré de dire de bouche à M. le marquis de Villette que M. de Voltaire vit, depuis qu'il est à Paris, sur le capital de ses forces, et que tous ses vrais amis doivent souhaiter qu'il n'y vive que de sa rente. Au train dont les choses vont, les forces, dans peu, seront épuisées; et nous serons témoins, si nous ne sommes pas complices, de la mort de M. de Voltaire.

10180. — A MADAME MOLÉ<sup>3</sup>,  
 PENSIONNAIRE DU ROI.

A Paris, 20 février 1778.

Le vieux malade de Ferney n'a point de terme pour exprimer la reconnaissance qu'il doit à l'amitié que M. Molé veut bien lui témoigner, et aux extrêmes bontés de M<sup>me</sup> Molé. Elle lui sacrifie ce qui n'était pas digne d'elle, et ce qu'elle embellira quand elle daignera le reprendre. Il est pénétré de ce qu'il doit à sa com-

1. C.-X. Girault, qui le premier publia cette lettre, dit que Voltaire passa à Dijon le 12 février. Ce fut la nuit du 7 au 8 que Voltaire coucha à Dijon. (B.)

2. *Journal de Paris*, du vendredi 20 février 1778, page 204.

3. Éditeur, H. Beaune. — Corps de la lettre de la main d'un secrétaire. Signature de Voltaire.



plaisance, il espère l'être de ses talents quand il aura le plaisir de l'entendre. Il lui présente ses respectueux remerciements.

VOLTAIRE.

10181. — DE M. L'ABBÉ GAULTIER<sup>1</sup>.

A Paris, ce 20 février.

Beaucoup de personnes, monsieur, vous admirent; je désire, du plus profond de mon cœur, être de leur nombre; j'aurai cet avantage si vous le voulez, et cela dépend de vous. Il en est encore temps; je vous en dirai davantage si vous me permettez de m'entretenir avec vous. Quoique je sois le plus indigne de tous les ministres, je ne vous dirai cependant rien qui ne soit digne de mon ministère, et qui ne doive vous faire plaisir. Quoique je n'ose me flatter que vous me procuriez un si grand bonheur, je ne vous oublierai pas pour cela au très-saint sacrifice de la messe, et je prierai, avec le plus de ferveur qu'il me sera possible, le Dieu juste et miséricordieux pour le salut de votre âme immortelle, qui est peut-être sur le point d'être jugée sur toutes ses actions. Pardonnez-moi, monsieur, si j'ai pris la liberté de vous écrire: mon intention est de vous rendre le plus grand de tous les services; je le puis avec le secours de celui qui choisit ce qu'il y a de plus faible pour confondre ce qu'il y a de plus fort. Que je me croirai heureux si votre réponse est analogue aux sentiments avec lesquels, etc.!

GAULTIER, prêtre.

10182. — A MADEMOISELLE CLAIRON<sup>2</sup>.

Paris, 21 février.

Le vieux malade de Ferney a entendu dire que M<sup>lle</sup> Clairon avait été fort incommodée ces jours passés; il voudrait bien lui dire combien il s'intéresse à elle et à quel point il lui est dévoué, s'il n'était pas lui-même dans le plus triste état.

1. « J'avais été jésuite pendant dix-sept ans, et curé de Saint-Marc dans le diocèse de Rouen pendant près de vingt ans, » disait l'abbé Gaultier à Voltaire dans la visite qu'il lui fit le 21 février. L'abbé ajouta qu'il s'occupait alors du ministère apostolique dans Paris, et qu'il célébrait la sainte messe tous les jours aux Incurables. (B.)

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

10183. — A M. L'ABBÉ GAULTIER.

Paris, 21 février.

Votre lettre, monsieur, me paraît celle d'un honnête homme ; et cela me suffit pour me déterminer à recevoir l'honneur de votre visite le jour et les moments qu'il vous plaira me la faire. Je vous dirai la même chose que j'ai dite en donnant la bénédiction au petit-fils de l'illustre et sage Franklin, l'homme le plus respectable de l'Amérique ; je ne prononçai que ces mots : *Dieu et la liberté*<sup>1</sup>. Tous les assistants versèrent des larmes d'attendrissement. Je me flatte que vous êtes dans les mêmes principes.

J'ai quatre-vingt-quatre ans ; je vais bientôt paraître devant Dieu, créateur de tous les mondes. Si vous avez quelque chose à me communiquer, je me ferai un devoir et un honneur de recevoir votre visite, malgré les souffrances qui m'accablent. J'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

10184. — A M. MOLÉ<sup>2</sup>,

PENSIONNAIRE DU ROI, RUE DU SÉPULCRE, A PARIS.

M. Amelot, qui daigna venir hier mercredi chez le vieux malade, a permis qu'on lui présente la requête au nom de Corneille, de Racine et de Molière.

Celui qui a dressé cette requête en donne avis à celui qui fait l'honneur du théâtre français, et lui fait les plus sincères compliments.

10185. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE MEYNIÈRES<sup>3</sup>.

Paris, 22 février.

Vous avez écrit, madame, à un homme de quatre-vingt-quatre ans mourant, et peu s'en est fallu que vous ayez écrit à un mort. Vous avez bien mal adressé les choses pleines d'esprit et de grâce que vous m'écrivez. Je ne puis y répondre, dans le cruel état où je suis, que par les sentiments de reconnaissance et de respect

1. Voltaire prononça sa bénédiction en anglais : *God and liberty* ; voyez, tome I<sup>er</sup> de la présente édition, la *Vie de Voltaire* par Condorcet.

2. Éditeur, H. Beaune.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.



avec lesquels je serai jusqu'au dernier moment que j'attends, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur, et celui de M. de Meynières.

10186. — A M. MOLÉ<sup>1</sup>,

PENSIONNAIRE DU ROI, A LA COMÉDIE FRANÇAISE OU RUE DU SÉPULCRE,  
A PARIS.

Il ne faut pas mettre :

*On adore à genoux leur puissance établie,*

parce qu'on a déjà parlé deux fois de genoux, et que voilà trop de genoux.

Il faut mettre :

Bientôt on s'accoutume à ses maîtres nouveaux,  
On finit par aimer leur puissance établie,  
Qu'on sache gouverner, etc.

10187. — A M. L'ABBÉ DU VERNET<sup>2</sup>.

Paris, 25 février.

Le vieillard, arrivé à Paris excessivement malade, est bien consolé par la lettre que M. l'abbé du Vernet lui fait l'honneur de lui écrire; il le sera encore plus si monsieur l'abbé veut lui faire l'honneur de venir chez lui. Tous les jours seront bons et toutes les heures. Je le remercie de son petit mémoire sur Lekain; c'est un ouvrage nécessaire à la littérature.

10188. — A M. L'ABBÉ GAULTIER.

Paris, 26 février.

Vous m'avez promis, monsieur, de venir pour m'entendre: je vous prie de venir le plus tôt que vous pourrez.

VOLTAIRE<sup>3</sup>.

1. Éditeur, H. Beaune. — De la main d'un secrétaire. Sans signature.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. Le lendemain, M<sup>me</sup> Denis écrivit à l'abbé Gaultier ce billet :

« 27 février 1778.

« M<sup>me</sup> Denis, nièce de M. de Voltaire, prie M. l'abbé Gaultier de vouloir bien le venir voir : elle lui sera très-obligée. »

10189. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN<sup>1</sup>.

27 février.

Le vieux malade du palais Villette demande à son sauveur du Palais-Royal si l'enflure aux jambes qui continue toujours, avec un reste de strangurie, ne pourrait pas produire, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, une hydropisie que ledit malade regarde comme un mal de famille. Il ne serait pas fâché d'être rassuré par un petit mot d'Esculape Tr.

Son très-humble et très-obligé serviteur.

10190. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mars.

Pardon, mon cher ange, ma tête de quatre-vingt-quatre ans n'en a que quinze ; mais vous devez avoir pitié d'un homme blessé qui crie, ne pouvant parler. Songez que je meurs, songez qu'en mourant j'ai achevé *Irène*, *Agathocle*, *le Droit du Seigneur*, et fait quatre actes d'*Atrée*<sup>2</sup>. Songez que Molé m'a mutilé indignement, sottement, et insolemment ; qu'il ne veut point jouer son rôle dans *le Droit du Seigneur*, etc. Je suis mort, et il faut que je coure chez les premiers gentilshommes de la chambre ; voyez s'il ne m'est pas permis de crier : cependant j'avoue que je ne devrais pas crier si fort.

Je suis à vous, mon ange, à toute heure.

10191. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE<sup>3</sup>.

Paris, ...

J'étais au désespoir, je l'avoue ; je me croyais méprisé et avili par les amis les plus respectables. La constance de leurs bontés guérit la blessure horrible de mon cœur, et m'empêche de mourir de chagrin plus que de mon vomissement de sang. Que j'aie la consolation de vous voir avant que vous sortiez !

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Voltaire retouchait alors *le Droit du Seigneur* (voyez tome VI, page 1) et *les Pélopidés* (voyez tome VII, page 101).

3. On lit en note, de la main de d'Argental : « Petit billet écrit par M. de Vol. à Paris, à M. le marquis de Thibouville, le lendemain du jour où il s'était mis très en colère contre M. d'Argental sur quelques vers changés ou supprimés dans *Irène* pendant sa maladie. »

MM. de Cayrol et François l'ont imprimé au nom du marquis de Villette.



10192. — A MADEMOISELLE DIONIS<sup>1</sup>.

Mars.

Mademoiselle, vous avez eu la bonté de m'envoyer un livre qui contient, à ce que je présume, l'origine de votre maison. Mais, en ajoutant à ce bienfait celui de m'écrire, vous ne m'avez point instruit de votre demeure. Je n'ai pu, même après avoir lu votre origine avec tant de plaisir, trouver le nom du libraire qui la débite ; ainsi il m'a été impossible d'avoir un moyen de vous écrire et de vous remercier. M. de La Harpe, qui se connaît en grâces et en style, vient de me dire qu'il était assez heureux pour vous connaître, et qu'il se chargerait de mettre à vos pieds la reconnaissance de votre très-humble, etc.

## 10193. — DE M. LEBRUN

A M. DE BUFFON<sup>2</sup>.

Mars 1778.

M<sup>me</sup> Necker était fort curieuse de savoir comment M. de Voltaire avait pris mes vers sur son arrivée, et comment il avait pu me passer les vers où je lui dis très-impérativement :

Partage avec Buffon le temple de Mémoire.

La vérité est que mon admiration et mon amitié pour vous, monsieur, ont joui, à cet égard, du triomphe le plus complet. Voici comment s'est passée la scène, car mes vers et ma visite à M. de Voltaire ont fait quelque bruit. D'abord je ne lui avais point envoyé ces vers, de manière qu'il ne les a eus que par le *Journal de Paris*<sup>3</sup>. Voltaire en fut si enthousiasmé qu'il les lut trois fois à tout ce qui l'environnait. Je tiens le fait de M. de Villette. C'est la première chose qu'il m'a dite, lorsque j'entrai chez M. de Voltaire. Jugez, monsieur, s'il pouvait arriver rien qui me flattât davantage, que d'avoir obligé M. de V\*\*\* (dans ce premier moment de l'enthousiasme français qui semblait le regarder comme l'homme unique<sup>4</sup>) de prononcer lui-même trois fois ce vers :

Partage avec Buffon le temple de Mémoire.

1. M<sup>lle</sup> Dionis, née vers 1757, est auteur de l'*Origine des Grâces*, poème en cinq chants, 1778, in-8°. Cet ouvrage est en prose.

2. *OEuvres de Lebrun*, tome IV, pages 90-93. *Retour et Mort de Voltaire*, par G. Desnoiresterres, pages 215-218.

3. *Journal de Paris*, du mardi 18 février 1778, n° 49, page 193.

4. Il venait de paraître une estampe représentant Voltaire, intitulée *L'homme unique à tous les âges*.

D'ailleurs j'ai mis, dans cette même pièce que je vous envoie : *expiant les succès*<sup>1</sup>, termes que Voltaire a trouvés assez énergiques. Il y avait même deux vers que le journal a refusé d'insérer, comme pouvant choquer M. de Voltaire, et que j'ai rétablis à l'impression; c'est :

De ton Midi les brûlantes ardeurs  
N'ont que trop élevé d'orages.

Informé, malgré cela, du très-bon effet que la pièce avait produit sur M. de Voltaire, je lui fis une visite, cinq ou six jours après son arrivée<sup>2</sup>. Il me reçut avec la distinction la plus honorable. J'eus une conférence particulière d'une grande heure, dans son cabinet. Il débuta par cette phrase : *Vous voyez, monsieur, un pauvre vieillard de quatre-vingt-quatre ans, qui a fait quatre-vingt-dix mille sottises*. Je pensai être confondu de ce début, qui paraissait avoir trait au conseil un peu sévère qui termine ma pièce :

Mais ne va point troubler ta joie et nos hommages.

Heureusement, je lui répondis sur-le-champ qu'il ne fallait que quatre ou cinq de ces sottises-là pour rendre un homme immortel. Il me dit que j'étais bien bon; il ajouta avec toute sorte de grâces que si la vieillesse ne l'avait point brouillé avec les Muses, il se serait fait un véritable plaisir de répondre à mes vers. Quelques moments après, en admirant sa santé qui me paraissait bien étonnante pour son âge, car il voit et il entend comme un jeune homme (quoiqu'il n'ait cessé depuis vingt ans de calomnier son ouïe et ses yeux), je lui dis qu'il devait avoir en années, sur M. de Fontenelle, le même avantage qu'il avait eu en talents. Il me répondit : *Vous êtes bien honnête, mais il y a une grande différence : Fontenelle était heureux et sage, et je n'ai été ni l'un ni l'autre*.

Je vous avouerai, monsieur, que ce ton qu'il n'a point quitté au milieu de ses plus grandes politesses, m'a fait craindre en moi-même que, malgré mes éloges, le terrible *expiant tes succès*, et les conseils par lesquels je termine mon épître, n'aient contristé le cœur de cet illustre vieillard, dont l'attendrissement paternel pour la personne qu'il vient d'établir m'a vraiment pénétré l'âme. Les larmes roulaient dans ses yeux en nous parlant de *Belle et Bonne*, c'est ainsi qu'il la nomme, et en faisant opposition de ses grâces naïves à celles de M<sup>me</sup> du Barry, qui venait de le quitter. Je suis donc sorti du cabinet de cet étonnant vieillard me reprochant un peu d'avoir hasardé une leçon à un homme de quatre-vingt-quatre ans, et m'intéres-

1.

Voltaire, ne cesse jamais  
De nous plaire et de nous surprendre  
Ces quatre-vingts hivers dont tu braves le faix  
Semblent, *expiant tes succès*,  
Moins te vieillir que te défendre.

2. Sa visite est du vendredi 20 février, deux jours après, conséquemment, la publication de l'ode dans le numéro du 18 février. (G. DESN.)



sant beaucoup plus à lui que lorsque je suis entré. Aussi lui ai-je envoyé une petite lettre et une autre vingtaine de vers pour réparer la fin sévère et moralisante des premiers. J'y fais l'éloge de sa *Belle et Bonne*, en effet très-séduisante. Cependant le ton de la première pièce a plu extrêmement au public, et peut-être a-t-il mieux servi M. de Voltaire que tout le plat encens de sacristie dont il a été enfumé par la foule des rimailleurs.

10194. — A M. LE CURÉ DE SAINT-SULPICE<sup>1</sup>.

4 mars.

M. le marquis de Villette m'a assuré que si j'avais pris la liberté de m'adresser à vous-même, monsieur, pour la démarche nécessaire que j'ai faite, vous auriez eu la bonté de quitter vos importantes occupations pour venir, et daigner remplir auprès de moi des fonctions que je n'ai cru convenables qu'à des subalternes auprès des passagers qui se trouvent dans votre département.

M. l'abbé Gaultier<sup>2</sup> avait commencé par m'écrire sur le bruit seul de ma maladie; il était venu ensuite s'offrir de lui-même, et j'étais fondé à croire que, demeurant sur votre paroisse, il venait de votre part. Je vous regarde, monsieur, comme un homme du premier ordre de l'État. Je sais que vous soulagez les pauvres en apôtre, et que vous faites travailler en ministre. Plus je respecte votre personne et votre état, plus je crains d'abuser de vos extrêmes bontés. Je n'ai considéré que ce que je dois à votre naissance, à votre ministère, et à votre mérite. Vous êtes un général à qui j'ai demandé un soldat. Je vous supplie de me pardonner de n'avoir pas prévu la condescendance avec laquelle vous seriez descendu jusqu'à moi; pardonnez aussi l'importunité de cette lettre: elle n'exige pas l'embarras d'une réponse, votre temps est trop précieux.

J'ai l'honneur d'être, etc.

## 10195. — DE M. DE TERSAC,

CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Tous mes paroissiens, monsieur, ont droit à mes soins, que la nécessité seule me fait partager avec mes coopérateurs. Mais quelqu'un comme M. de Voltaire est fait pour attirer toute mon attention: sa célébrité, qui fixe sur

1. Jean-Joseph Faydit de Tersac, mort en 1789.

2. Voyez lettre 10181.

lui les yeux de la capitale de la France, et même de l'Europe, est bien digne de la sollicitude pastorale d'un curé.

La démarche que vous avez faite n'était nécessaire qu'autant qu'elle pouvait vous être utile dans le danger de votre maladie. Mon ministère ayant pour objet le vrai bonheur de l'homme, en dissipant par la foi les ténèbres qui offusquent sa raison et le bornent dans le cercle étroit de cette vie, jugez avec quel empressement je dois l'offrir à l'homme le plus distingué par ses talents, dont l'exemple seul ferait des milliers d'heureux, et peut-être l'époque la plus intéressante aux mœurs, à la religion, et à tous les vrais principes, sans lesquels la société ne sera jamais qu'un assemblage de malheureux insensés divisés par leurs passions, et tourmentés par leurs remords. Je sais que vous êtes bienfaisant; si vous me permettiez de vous entretenir quelquefois, j'espère que vous conviendriez qu'en adoptant parfaitement la sublime philosophie de l'Évangile, vous pourriez faire le plus grand bien, et ajouter, à la gloire d'avoir porté l'esprit humain au plus haut degré de ses connaissances, le mérite de la vertu la plus sincère, dont la sagesse divine, revêtue de notre nature, nous a donné la juste idée, et fourni le parfait modèle, que nous ne pouvons trouver ailleurs.

Vous me comblez de choses obligeantes que vous voulez bien me dire, et que je ne mérite pas. Il serait au-dessus de mes forces d'y répondre en me mettant au nombre des savants et des gens d'esprit qui vous portent avec tant d'empressement leur tribut et leurs hommages. Pour moi, je n'ai à vous offrir que les vœux de votre solide bonheur, et la sincérité des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

10196. — A M. MOLÉ<sup>1</sup>.

11 mars 1778.

Un mourant qui aime passionnément sa patrie consulte M. Molé pour savoir s'il ne conviendrait pas de mettre sur les affiches :

*Le Théâtre-Français donnera un tel jour.... etc.*

N'est-il pas honteux que le premier théâtre de l'Europe, et le seul qui fasse honneur à la France, soit au-dessous du spectacle bizarre et étranger de l'Opéra ?

On attend pour *Irène* une décoration qui contienne un salon avec de grandes arcades à travers desquelles on voie la mer et des tours.

1. Éditeur, H. Beaune. — De la main d'un secrétaire. Sans initiale ni signature.



## 10197. — DE M. L'ABBÉ GAULTIER.

Paris, 13 mars.

Je désire, monsieur, savoir de vos nouvelles : je me suis présenté plusieurs fois à votre hôtel, et toujours inutilement. Tout ce qu'on m'a dit, c'est que vous n'étiez pas visible. Je souhaite que votre santé se rétablisse ; je ne cesse de demander, dans le saint sacrifice de la messe, que le Dieu de bonté vous accorde d'heureux jours. Soyez persuadé de mes sentiments ; ils ne peuvent être ni plus vifs ni plus sincères. Si vous me permettez d'aller vous voir, je vous dirai de vive voix ce que je n'ose vous marquer dans cette lettre, plus dictée par le cœur que par l'esprit.

J'ai l'honneur d'être, etc.

GAULTIER.

## 10198. — A M. L'ABBÉ GAULTIER.

15 mars.

Le maître de la maison a ordonné à son suisse de ne laisser entrer aucun ecclésiastique que M. le curé de Saint-Sulpice. Quand le malade aura recouvré un peu de santé, il se fera un plaisir de recevoir M. l'abbé Gaultier.

DE VOLTAIRE.

## 10199. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN,

A BIJOU-FERNEY.

A Paris, 15 mars.

Le vieux malade n'a pu encore écrire à M. et à M<sup>me</sup> de Florian. Il a été à la mort pendant plus de quinze jours, depuis son accident. Il a fallu passer par toutes les horreurs qui accompagnent cet état. Il saisit un moment où il souffre un peu moins, pour dire à M. et à M<sup>me</sup> de Florian qu'il serait mort en les aimant de tout son cœur, et en comptant sur leur souvenir.

Vous savez que tout parle guerre à Paris ; que le roi a déclaré, par son ambassadeur à Londres, qu'il veut la paix, mais qu'il fera respecter son pavillon et le commerce de ses sujets. Le traité avec les Américains est public. J'ai vu M. Franklin chez moi, étant très-malade : il a voulu que je donnasse ma bénédiction à son petit-fils. Je la lui ai donnée, en disant *Dieu et la liberté*, en présence de vingt personnes qui étaient dans ma chambre.

L'ambassadeur d'Angleterre arriva une heure après. Tout ce que j'ai éprouvé de bontés de la cour et de la ville a été bien

au delà de mes espérances et même de mes souhaits ; mais je ne crois pas que ce temps-ci puisse être convenable pour demander des grâces pécuniaires en faveur de ma colonie. Le roi est trop endetté. Les flottes ont coûté un argent immense. Les billets de la loterie de M. Necker perdent chacun quatre-vingts sur mille. Il y en a cinq mille à prendre, dont personne ne veut. Il n'est plus question d'économie, il ne s'agit plus que de vengeance. M. d'Estaing commande une escadre formidable, M. de La Motte-Piquet une autre.

Vous savez que M. Dupuits est à Paris, et qu'il espère être employé. Il est à croire que, sans guerre déclarée, il y aura des coups donnés. Pour moi, qui suis très-pacifique, je ne songe qu'à être défait de tous les polissons qui me parlent de Shakespeare, de Faxhall, de Rotsbeef, de sauteurs anglais, et de milords anglais.

Je demande bien pardon à M. de Florian d'entrer dans ces détails. J'aimerais bien mieux faire paver devant sa maison ; mais je vois qu'il est plus aisé de guérir d'un vomissement de sang que d'obtenir de l'argent d'un gouvernement obéré, qui n'a pas même le moyen de payer le pauvre Racle. Il y a ici un luxe révoltant et une misère affreuse. Paris est le rendez-vous de toutes les folies, de toutes les sottises, et de toutes les horreurs possibles.

Quand pourrai-je revoir Ferney, et embrasser tendrement le seigneur et la dame de Bijou !

10200. — A M. D'ALEMBERT.

Paris, le 19 mars.

J'aime à voir par vos vitres, mon cher maître, et surtout à voir par vos yeux. Vous êtes mon voyant. Tout mort que je suis, je compte venir aujourd'hui à l'Académie. Je tâcherai de bien voir, et de faire bien voir, et de commencer dès demain à travailler sans discontinuer<sup>1</sup>. Je veux mourir en m'éclairant avec vous, et en vous servant.

1. Pour le *Dictionnaire de l'Académie*. Voyez, tome XXXI, page 161, le morceau intitulé PLAN. Voltaire s'était chargé de la lettre T ; les articles qu'il a faits ont été placés, par les éditeurs de Kehl, dans le *Dictionnaire philosophique* ; voyez tome XX.



10201. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE MEYNIÈRES<sup>1</sup>.

Paris, le 21 mars.

Le malade à qui M<sup>me</sup> la présidente de Meynières fait l'honneur d'écrire n'a d'autre titre que celui de malade et de malheureux. Il était attaqué d'une strangurie mortelle et d'un vomissement de sang. Il est guéri de son vomissement ; mais il ne l'est pas de la strangurie. S'il peut à son âge revenir d'un si triste état, il ne manquera pas de venir rendre ses respects à M. et M<sup>me</sup> de Meynières.

10202. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN<sup>2</sup>.

Je vous l'avais bien dit, mon cher sauveur, que mon vomissement de sang n'était qu'un des symptômes de ma maladie. Le fond est une strangurie opiniâtre, accompagnée d'une...<sup>3</sup> invincible. C'est ce qui me fait enfler les pieds, et qui me fait craindre une hydropisie par laquelle je finirai : car il faut finir. Comptez que je mourrai tronchinien.

10203. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT<sup>4</sup>.

Paris, 28 mars.

Je suis à peine réchappé, monsieur, de deux maladies mortelles à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et mes tourments redoublent par les peines dont vous m'apprenez que vous avez été affligé, vous et M<sup>me</sup> de Rochefort. Je m'intéresserai à vous jusqu'au dernier moment de ma vie. Je vous serai attaché à tous deux avec la plus vive tendresse.

## 10204. — DE M. L'ABBÉ GAULTIER.

30 mars.

Monsieur, plusieurs de ceux qui savent par eux-mêmes des nouvelles de votre santé me disent qu'elle se rétablit. Personne n'y prend plus de

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Mot illisible. (A. F.)

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

part que moi; je désire qu'elle soit parfaite. Je ne vous oublie point dans mes prières; si elles sont efficaces, vous en sentirez les heureux effets. Je me suis présenté plusieurs fois à votre hôtel pour vous féliciter sur votre convalescence. On m'a toujours répondu qu'il n'y avait plus rien à faire<sup>1</sup>. Je ne sais ce que cela signifie, surtout après que vous m'avez écrit que vous me verriez avec plaisir lorsque vous seriez un peu rétabli. Je ne me présenterai plus à votre hôtel : car il me paraît inutile de frapper à d'autres portes qu'à celle de votre cœur : je suis sûr d'y avoir entrée. Quelle consolation et quel plaisir pour moi si je pouvais vous aider à parvenir au vrai bonheur! J'ai l'honneur d'être, etc.

GAULTIER<sup>2</sup>.

10205. — A M. LE MARQUIS DE SAINT-MARC<sup>3</sup>.

31 mars.

Monsieur, j'ai appris que c'est vous qui daignâtes hier<sup>4</sup> vous amuser à me donner l'immortalité dans les plus jolis vers du monde. Ils ont apaisé les souffrances que la suite de ma maladie me fait éprouver. Si je ne suis pas encore en état de vous répondre dans le langage charmant dont vous faites un si bel

1. Voyez le billet 10198.

2. Cette lettre resta sans réponse. Lorsque, deux mois après, l'abbé apprit que Voltaire était condamné par les médecins, il décocha encore la lettre que voici :

« Paris, 30 mai.

« J'apprends, monsieur, par la voix publique que vous êtes très-dangereusement malade. Cette nouvelle m'afflige beaucoup; mais ce qui augmente ma douleur, c'est qu'on ne m'envoie pas chercher de votre part. Quoique je n'aie pu, quelque effort que j'aie fait depuis votre dernière maladie, avoir l'honneur de vous voir, cela ne m'empêchera pas de retourner chez vous si vous me demandez. Hélas! si le Seigneur vous appelle à lui, quel bonheur pour vous de vous être mis en état de paraître devant ce grand Dieu qui juge les justices mêmes! Quel malheur, au contraire, de périr sans avoir pensé à la grande affaire de votre salut! Ah, mon cher monsieur, pensez-y sérieusement, et ne pensez qu'à cela; profitez du peu de temps qui vous reste à vivre; il va finir, et l'éternité va commencer.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« GAULTIER. »

Cette lettre, peu rassurante pour un malade, fit effet sur Voltaire. L'abbé Mignot, neveu de Voltaire, alla sur les six heures du soir chercher l'abbé Gaultier pour qu'il confessât son oncle; mais quand le chapelain des Incurables arriva, il ne trouva pas, à ce qu'il dit, le malade en état de se confesser; et Voltaire mourut dans la nuit. (B.)

3. Jean-Paul-André de Razins, marquis de Saint-Marc, né au château de Razins, paroisse de Saint-Selves, en 1728, mort à Bordeaux le 11 octobre 1818.

4. A la sixième représentation d'*Irène*, où Voltaire assista et où son buste fut couronné sur la scène. (Voyez l'*Avertissement*, en tête de cette tragédie, tome VII.)



usage, je vous supplie du moins d'agréer ma vive reconnaissance et le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

10206. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE MEYNIÈRES 1.

Paris, 31 mars.

Après trente ans d'absence et soixante ans de persécution, j'ai trouvé un public et même un parterre devenu philosophe, et surtout compatissant pour la vieillesse mourante. Mais ce qui me charme le plus, c'est la lettre et la bonté dont vous m'honorez, et l'indulgence de M. le président de Meynières.

J'ai l'honneur d'être, avec une respectueuse reconnaissance, etc.

10207. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Paris, le 1<sup>er</sup> avril.

Sire, le gentilhomme français qui rendra cette lettre à Votre Majesté, et qui passe pour être digne de paraître devant elle, pourra vous dire que si je n'ai pas eu l'honneur de vous écrire depuis longtemps, c'est que j'ai été occupé à éviter deux choses qui me poursuivaient dans Paris : les sifflets et la mort.

Il est plaisant qu'à quatre-vingt-quatre ans j'aie échappé à deux maladies mortelles. Voilà ce que c'est que de vous être consacré : je me suis renommé de vous, et j'ai été sauvé.

J'ai vu avec surprise et avec une satisfaction bien douce, à la représentation d'une tragédie nouvelle, que le public, qui regardait, il y a trente ans, Constantin et Théodose comme les modèles des princes, et même des saints, a applaudi avec des transports inouïs à des vers qui disent que Constantin et Théodose n'ont été que des tyrans superstitieux. J'ai vu vingt preuves pareilles du progrès que la philosophie a fait enfin dans toutes les conditions. Je ne désespérerais pas de faire prononcer dans un mois le panégyrique de l'empereur Julien ; et assurément, si les Parisiens se souviennent qu'il a rendu chez eux la justice comme Caton, et qu'il a combattu pour eux comme César, ils lui doivent une éternelle reconnaissance.

Il est donc vrai, sire, qu'à la fin les hommes s'éclairent, et que ceux qui se croient payés pour les aveugler ne sont pas tou-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

jours les maîtres de leur crever les yeux ! Grâce en soient rendues à Votre Majesté ! Vous avez vaincu les préjugés comme vos autres ennemis : vous jouissez de vos établissements en tout genre. Vous êtes le vainqueur de la superstition, ainsi que le soutien de la liberté germanique.

Vivez plus longtemps que moi, pour affermir tous les empires que vous avez fondés. Puisse Frédéric le Grand être Frédéric immortel !

Daignez agréer le profond respect et l'inviolable attachement de

VOLTAIRE.

10208. — A MADAME DE CHÉNIER<sup>1</sup>.

Ce 1<sup>er</sup> avril 1778.

Un vieux malade, un mourant, madame, reprend un peu de vie à la lecture d'une lettre qui vient du pays de Juba, de Massinisse et de saint Augustin. Je suis dans un état qui ne me permet pas de parler, mais qui me permet d'entendre, et c'est ce qui fait que je souhaite passionnément d'avoir l'honneur de vous faire ma cour.

VOLTAIRE.

10209. — A M. MOLÉ<sup>2</sup>.

(5 avril.)

Je viens de lire, monsieur, dans un journal, votre discours avec autant de plaisir et de reconnaissance que je l'ai entendu à votre brillant spectacle<sup>3</sup>. Je devrais être chez vous ; je devrais vous y dire combien je suis touché de vos talents et de votre esprit. Pardonnez aux suites cruelles de mon accident si je ne puis remplir tous les devoirs de mon cœur. Ah ! qu'on m'en avait imposé sur le mérite de M<sup>me</sup> de Molé !

Le très-détrompé et très-reconnaissant malade. V.

1. Éditeur, Gab. de Chénier. — Il s'agit de M<sup>me</sup> de Chénier, mère de Marie-Joseph et d'André Chénier, qui avait probablement transmis à Voltaire une lettre de son mari, alors chargé des affaires de France au Maroc.

2. Éditeur, H. Beaune. — Même écriture que la lettre 10196. Sans date.

3. Voltaire avait assisté incognito à la représentation de clôture du 4 avril ; il n'avait pas été oublié, comme on le pense bien, dans le compliment fait par Molé. Il remercia aussitôt l'acteur par le billet ci-dessus.



## 10210. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

6 avril, à six heures du soir.

M<sup>me</sup> d'Ennery et madame sa sœur sortent de chez moi, madame. Je leur ai répété ce que j'avais dit et dû dire à M. de Schomberg et à M. de Villarceaux, que, si elles pensaient à cette maison, j'avais trop de respect pour elles pour aller sur leur marché. Elles m'ont répondu qu'elles étaient prêtes à me vendre cette maison, qui était à elles. Je leur ai dit : « Mesdames, il faut que vous en soyez maîtresses par un contrat, pour être en droit de la vendre. — Monsieur, nous avons une parole de M<sup>me</sup> de Villarceaux. — Madame, une parole d'honnêteté n'a jamais mis personne en possession d'un bien. — Monsieur, on nous a promis de nous la vendre à vie, et nous vous la vendrons à vie, si vous voulez. — Mesdames, si vous l'aviez pour votre vie, vous ne pourriez pas me la vendre pour la mienne. »

Ces dames n'entendent pas parfaitement les affaires ; elles disent qu'elles ont parole de trouver de l'argent, et ne l'ont point encore. Elles disent qu'elles feraient les achèvements nécessaires en un an. Je les ferais en deux mois. Je payerais sur-le-champ M. et M<sup>me</sup> de Villarceaux. Il ne s'agirait que d'engager M<sup>me</sup> d'Ennery à me donner un billet par lequel elle permettrait que je fisse marché avec M. de Villarceaux.

Vous savez, madame, que je meurs d'envie d'être votre voisin, et de finir mes jours près de l'hôtel de Choiseul et près du vôtre.

## 10211. — A M. DUMOUSTIER DE LA FOND 1,

CAPITAINE D'ARTILLERIE, MEMBRE DE PLUSIEURS ACADÉMIES.

Paris, 7 avril.

Monsieur, l'île de Délos eut son Apollon, la Sicile ses Muses, et Athènes sa Minerve. Les villes de Loudun et de Saint-Loup, à l'exemple des sept villes qui combattirent autrefois pour la naissance d'Homère, voudraient-elles aujourd'hui combattre pour être le lieu de la naissance de mes ancêtres ? Je n'ai aucune voie de conciliation à leur proposer. Si cette découverte les intéresse, elles ne manqueront pas de moyens pour la faire. Les vers<sup>2</sup> que

1. Auteur d'un *Essai sur l'histoire de la ville de Loudun*, Poitiers, 1778, in-8°.2. On trouve ces vers dans le tome I<sup>er</sup> de l'*Histoire littéraire de Voltaire*,

fit Antoine Dumoustier, un de vos ancêtres, sur la mort de René Arouet, qui peut aussi être un des miens, sont animés d'un caractère d'amitié qui fait honneur au cœur de celui qui les a écrits. Puisque vous travaillez à l'histoire de votre province, évitez avec soin le trop grand flegme de style assez ordinaire aux personnes qui, comme vous, par état ou par goût, s'appliquent aux mathématiques.

Je suis, avec toute la considération que vous méritez, monsieur, etc.

AROUET DE VOLTAIRE.

10212. — A M. \*\*\* 1.

Paris, quai des Théatins, le 7 avril 1778.

Monsieur, M. de Cléry, avocat aux conseils, chargé auprès de vous des requêtes des habitants du petit canton de Lellex, a cru que, en qualité de leur voisin, vous me pardonneriez de vous recommander leur affaire. Je n'ai nul droit auprès de vous, mais si j'avais cru que vous pussiez m'écouter, et si j'avais eu des propositions à vous faire, je me serais présenté chez vous malgré les suites cruelles d'un vomissement de sang qui m'a mis à la mort. Je suis persuadé que vous pourrez décider cette affaire très-aisément avec monsieur l'intendant de Bourgogne, et avec M. Necker, et que tout notre pays de Gex s'empressera de mériter votre bienveillance en s'opposant à toute la contrebande qu'on pourrait faire dans ces quartiers.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,

gentilhomme ordinaire du roi.

10213. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC 2.

A Paris, 13 avril.

Monsieur, j'abuse à l'excès de vos bontés ; mais aussi vous êtes le maître de ne répondre à mes requêtes que par des refus.

J'ose vous supplier de récompenser, s'il est possible, par une

par le marquis de Luchet ; dans l'*Almanach littéraire, ou Étrennes d'Apollon*, année 1781, page 35. L'auteur était l'aïeul de Dumoustier de La Fond.

1. Éditeur, G. Avenel.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.



croix de Saint-Louis les anciens services de M. Mantel, qui commande la brigade des invalides à Ferney. C'est un homme si exact à tous ses devoirs et si honnête dans tous ses procédés, que je n'ai pu me dispenser de vous présenter cette très-humble requête. C'est à vous de juger si elle est admissible, et si j'ai poussé trop loin mon zèle. Ce qui est très-sûr, c'est que je ne pourrai jamais porter trop loin ma vive reconnaissance pour vos bontés et le respect avec lequel, etc.

## 10214. — A M. DE VAINES.

A Paris, samedi, à quatre heures, avril.

Oui, sans doute, monsieur, les premiers *Pascal-Condorcet* qui viendront du pays étranger seront pour vous. Ce sont deux grands hommes ; mais le premier était un fanatique, et le second est un sage. Celui-ci est fait pour vous. Je me console dans mes douleurs, vous souhaitant un bon voyage.

10215. — A MADAME DE SAINT-JULIEN<sup>1</sup>.

A Paris, dimanche au soir, 1778.

Notre protectrice, il est bien clair qu'entre les Israélites et les rois de Gerar, il n'y eut jamais de guerre pour un puits plus juste que celle que nous allons soutenir contre M. de Villarceaux<sup>2</sup>: car s'il bouche le passage au delà de son puits, avec quoi nos domestiques pourront-ils avoir de l'eau pour les choses les plus nécessaires? Comment les gens de l'écurie pourront-ils seulement laver les pieds des chevaux? Nous sommes confondus, M<sup>me</sup> Denis et moi. Nous vous supplions de parler à M. de Villarceaux, et d'obtenir du moins de son honnêteté ce que nous devrions exiger de sa justice. Arrangez tout avec M. Chalgrin<sup>3</sup>. Sans vous, nous serions privés de la chose la plus nécessaire à la vie. V.

## 10216. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT,

A VERSAILLES.

A Paris, 16 avril.

Je demande bien pardon à M<sup>me</sup> Dix-neuf ans de lui avoir écrit en cérémonie. Je pourrais avoir bien plus de tort avec vous,

1. Éditeurs, Bavoux et François.

2. Propriétaire de l'hôtel que Voltaire achetait.

3. L'architecte.

monsieur, en vous remerciant si tard de votre très-agréable lettre; mais j'ai eu ces derniers jours une fièvre assez violente, suite de deux maladies mortelles dont je suis réchappé.

Je crois que M. l'abbé de Beauregard<sup>1</sup>, prédicateur de Versailles, soi-disant ci-devant jésuite, m'aurait volontiers refusé la sépulture, ce qui est fort injuste, car on dit que je ne demanderais pas mieux que de l'enterrer; et il me devait, ce me semble, la même politesse.

Je ne crois point que le maître et la maîtresse de la maison se soient moqués de cet abbé de Beauregard; c'est bien assez qu'ils ne se livrent pas à la fureur de son zèle, et c'est à quoi tous les honnêtes gens se bornent.

Il est permis à ces pauvres ex-jésuites de haïr tel homme qui les força, il n'y a pas longtemps, à restituer à sept enfants mineurs, tous au service du roi, leur bien de patrimoine, dont ces bons pères s'étaient emparés. Ce sont de ces sacrilèges que les dévots ne pardonnent jamais. J'ai fait rentrer dans leur bien six jeunes officiers dépouillés par eux. Il est vrai que je n'ai point prêché de carême; mais, en vérité, j'ai observé ce carême plus rigoureusement que tous les moines de l'Europe: aussi je suis plus diaphane et plus maigre qu'aucun des anciens disciples de Loyola; je ressemble au Lazare sortant de sa niche.

Je me flatte, monsieur, que votre santé est bonne, et que vos affaires sont arrangées. Je m'intéresserai, jusqu'au dernier jour de ma vie, à tout ce qui peut vous toucher. Conservez-moi des bontés qui font la consolation de mes derniers jours.

10217. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 avril.

Mon cher ange, vous m'avez ordonné de dépouiller le quatre pour habiller le cinq. Depuis cinq heures du matin, je déshabille fort aisément ce quatre; mais je crains d'être un mauvais tailleur pour le cinq.

La généreuse secrétaire est priée de corriger au second acte un petit couplet d'Argide, qui me paraît un peu trop brutal pour un prince aussi noble et aussi vertueux que lui. Il faudrait, je crois, tourner ainsi cet endroit :

Ne t'enorgueillis point d'être né de son sang;  
Souviens-toi de la fange où le ciel te fit naître.

1. Voyez la note, tome XXIII, page 482.



Il a su la couvrir par les vertus d'un maître ;  
Et les excès affreux qui l'ont trop démenti  
Te rendront au limon dont il était sorti <sup>1</sup>.

Je crois que Larive et Molé joueront bien les rôles des enfants d'Agathocle, qu'Idasan convient fort à Monvel, que les cheveux blancs et la voix de Brizard suffiront pour Agathocle, et que le rôle d'Idace est beaucoup plus dans le caractère de M<sup>me</sup> Vestris que celui d'Irène, pourvu qu'elle se défasse de l'énorme multitude de ses gestes.

Enfin il me semble qu'*Agathocle* sera beaucoup mieux joué qu'*Irène*, de laquelle *Irène* je suis bien cruellement mécontent.

Je me jette entre les bras de mon cher ange pour ma consolation. Je ne demande que deux représentations d'*Irène* à la rentrée, pour égaler la gloire de M. Barthe. Il faut que je parte dans quinze jours, sans quoi tout périt à Ferney. J'espère, au mois de septembre, ne plus sortir de dessous les ailes de mon ange <sup>2</sup>.

1. Voyez tome VII, page 406.

2. *Notice sur M. le comte d'Argental (extrait du Journal de Paris du 16 de janvier 1788), par M. de La Harpe.*

« Monsieur le comte d'Argental fut pendant cinquante ans l'ami de M. de Voltaire; sa mort ne saurait être indifférente à ceux qui ont aimé ce grand homme. Un autre grand homme a dit : « Il y a quelque chose de sacré dans les « longs attachements, *est aliquid sacri in antiquis necessitudinibus* » (Cicéron); et sans doute ils sont encore plus respectables quand le génie est à côté de l'amitié. Le plus intime ami de l'écrivain le plus célèbre de son siècle est, en quelque sorte, un homme public; et c'est à ce titre que j'ai cru que vous pouviez, messieurs, placer dans vos feuilles quelques lignes consacrées à sa mémoire; car, d'ailleurs, j'ai toujours pensé que celui qui a été assez heureux pour n'avoir à remplir que les devoirs d'une vie privée ne doit guère recevoir d'autres tributs après sa mort que les regrets et le témoignage de ceux qui l'ont connu et chéri; tributs beaucoup plus honorables que ces notices nécrologiques, aujourd'hui si multipliées, bien moins par le désir d'honorer les morts que par la petite vanité de signer quelques phrases imprimées, et pour parler au public, à qui tout le monde veut parler.

« Je n'ai point eu l'honneur d'être l'ami particulier de M. le comte d'Argental; j'ai eu celui de vivre assez longtemps dans sa société, et avec les personnes qui lui ont été les plus chères. Ce que j'ai à dire de lui n'est que l'expression des sentiments qu'il a laissés dans leur cœur, et le langage unanime de tous ceux qui l'ont approché. Les uns n'en parlent qu'avec les larmes de la reconnaissance et de la douleur, les autres qu'avec la plus affectueuse estime. Son commerce plaisait à tout le monde, et son caractère le faisait chérir de ses amis.

« Il paraît que M. d'Argental a été un des hommes les plus heureusement nés

\* Et même pendant soixante et dix ans; et cette longue amitié ne fut jamais troublée par le moindre nuage. (K.)

10218. — A M. D'ALEMBERT.

Très-aimable chef de notre Académie, je vous prie de m'apprendre si cette épître dédicatoire n'est pas indigne d'elle et de

pour eux comme pour les autres. Passé les premières années de sa jeunesse, où l'on sacrifie plus ou moins aux passions de cet âge, il n'a eu que des inclinations douces et des plaisirs tranquilles. Il cultivait l'amitié, les lettres et la société : ce fut là sa vie entière. Elle a toujours été la même, sans aucune altération, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

« Engagé quelque temps dans la magistrature, il en remplit les devoirs, souvent pénibles et gênants, avec une exactitude qui semblait ne lui rien coûter. Par une tournure d'esprit aussi heureuse que rare, tout ce qui était pour lui une obligation était au nombre de ses plaisirs. Devenu depuis ministre d'une cour étrangère, les correspondances régulières qu'il entretenait avec elle, et qui pouvaient être un assez grand travail dans un âge fait pour le repos, devinrent le principal objet de ses soins, et parurent entrer dans ses goûts. Le premier de tous et le plus vif fut toujours celui des lettres. Il fut lié avec tout ce que la France a eu de plus célèbre en ce genre, mais surtout avec Voltaire. On peut dire que son amitié pour lui fut sa passion dominante : c'était une espèce de culte. L'amitié est la seule où la superstition soit sans danger ; elle n'a d'autre effet que d'agrandir à nos yeux celui que nous aimons ; et si c'est un excès, il n'est pas contagieux : d'ailleurs, qui jamais eut plus que Voltaire le droit de le justifier ?

« M. d'Argental n'était point un de ces prôneurs charlatans qui s'enorgueillissent sous l'enseigne d'un grand nom. Son admiration pour Voltaire était un sentiment vrai et sans aucune ostentation ; il adorait ses talents comme il aimait sa personne, avec la plus grande sincérité. Il jouissait véritablement de ses confidences et de ses succès, il n'en était pas vain, il en était heureux, et de si bonne foi que tous ceux qui le voyaient lui savaient gré de ce bonheur. En effet, cette espèce de bonheur dont nous jouissons dans autrui a quelque chose de si intéressant, que c'est peut-être le seul qui ne puisse exciter l'envie.

« Avec beaucoup de douceur dans les mœurs, il n'avait pas moins de fermeté dans ses principes, deux choses qui ne s'allient pas communément ; et c'étaient surtout ses principes qui déterminaient ses affections. Il en donna une preuve remarquable, et qui mérite d'être rapportée. Il était lié depuis longtemps, par une correspondance journalière, avec un homme tout-puissant dans cette même cour, dont lui-même était ici le ministre. Cet homme éprouva la plus éclatante disgrâce, et fut obligé de quitter son pays. Il vint à Paris ; et dans des circonstances si délicates, où tout autre aurait pu craindre de s'exposer soi-même en paraissant attaché à un proscrit, M. le comte d'Argental, qui ne le connaissait que par ses lettres, ne permit pas qu'il eût d'autre maison que la sienne, et se montra publiquement et constamment son ami et son défenseur, au risque de perdre une place qui faisait alors la plus grande partie de sa fortune. Rien n'est si commun aujourd'hui que de se vanter d'avoir *du caractère* ; mais on n'a pas coutume de le prouver de cette façon-là.

« M. d'Argental ne se pressait pas non plus de parler de *sensibilité* ; mais il avait en effet une âme très-sensible et un cœur aimant, et il n'attendait pas, pour le montrer, les grandes occasions, qui sont assez rares. Il avait cette sensibilité qui se montre dans tous les moments : il savait que, dans l'amitié, les petites choses sont d'un grand prix, parce qu'elles sont de tous les jours. Personne n'eut plus que lui de ces attentions délicates et continuelles qui sont le charme de la



vous, et si je pourrais espérer qu'elle fût de quelque utilité<sup>1</sup>. Je voulais courir à l'Académie; deux maladies cruelles me retiennent.

Mon très-cher secrétaire et maître perpétuel, je vous recommande, et à mes respectables confrères, les vingt-quatre lettres de l'alphabet.

10219. -- A MADAME DE SAINT-JULIEN<sup>2</sup>.

Je scai bien ce que je desire mais je ne scais pas ce que je feray je suis malade je souffre de la tete aux pieds il ny a que mon cœur de sain, et cela nest bon a rien.

société intime. Souvent ses parents, ses amis, étaient agréablement surpris de tout ce qu'il imaginait pour leur faire voir combien il s'occupait d'eux : le désir de leur plaire et de les voir heureux était une de ses pensées habituelles dans un âge où le plus souvent l'on n'est pas plus satisfait des autres que de soi-même; et ceux qui vivaient avec lui racontent à ce sujet des détails qu'on n'entend pas sans attendrissement.

« Dans un accès de fièvre, qui fut le commencement de la maladie dont il est mort au bout de trois jours, il fit des vers pour une dame qui, depuis bien des années, était son amie intime, et dont l'amitié est faite pour honorer tous ceux qui peuvent la mériter \*. Il en faisait peu, quoiqu'il les aimât infiniment; et l'on trouve encore dans ses derniers vers un sentiment aimable délicatement exprimé.

« Il n'est pas nécessaire de dire que l'ami de Voltaire, et le premier dépositaire de toutes ses pensées et de tous ses écrits, avait un goût naturellement juste et un esprit orné, nourri de la politesse de ce beau siècle de Louis XIV, dont il avait vu la fin. Ce goût devait le rendre un peu sévère sur celui d'aujourd'hui; mais il aimait toujours les vrais talents en tout genre; et notre grand acteur Lekain trouva en lui un protecteur aussi constant qu'affectionné.

« Une longue vieillesse sans douleur, sans dégoûts, et presque sans infirmités, devait être la récompense d'un esprit doux, d'un bon cœur, et d'un caractère aimable. Sans ambition, sans cupidité, sans orgueil, M. d'Argental conserva jusqu'à la fin de ses jours les mêmes goûts, les mêmes plaisirs, les mêmes amis. Sa vie fut égale comme son humeur. Sa tête n'éprouva aucun affaiblissement. Spectacles, littérature, événements publics, il s'intéressait à tout, autant que ceux qui pouvaient voir devant eux un long avenir. Sa santé même était assez bonne pour qu'on dût se flatter que sa carrière pouvait se prolonger encore. Une fièvre soporeuse le conduisit au tombeau en peu de jours, aussi doucement qu'il avait vécu; et l'on peut dire qu'il s'est endormi dans la mort. Ceux qui le pleurent ont désiré que je rendisse à sa mémoire ce triste hommage, dont ils se seraient acquittés mieux que moi, puisqu'ils ont mieux connu celui que je regrette avec eux. »

1. Voyez cette dédicace d'*Irène*, tome VII, page 325.

2. Ce billet est imprimé avec l'orthographe et la ponctuation du *fac-simile*.

\* M<sup>me</sup> de Courteille. (K.)

10220. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN<sup>1</sup>.

Paris, 22 avril, à dix heures.

Pardon, pardon, mon cher maître, vous m'aviez demandé des glaires; j'en ai au service de toute la Faculté. Je n'ai pu en conserver qu'une très-petite partie par des opérations très-humiliantes pour la nature humaine. Mais il ne faut point rougir de la nature. Vous savez, monsieur, combien le dedans est dégoûtant, si quelquefois le dehors est agréable.

Comment puis-je être continuellement empoisonné par tant de glaires dans les entrailles, lorsque je ne mange ni viande ni poisson? N'ai-je pas un besoin évident de dessiccatifs? Pouvez-vous me refuser un peu de quinquina? Je combats depuis quatre-vingts ans la nature en l'admirant. J'ai besoin de forces dans cette lutte continue, et j'admire comment Dieu, en nous abandonnant à tant de maux, nous a accordé tant de secours.

Enfin je vous demande la permission de prendre un peu de quinquina et un peu de vin sur les bords de la Seine, comme sur les bords du lac de Genève. Je crois n'avoir d'autre mal que ces glaires dont je vous parle. Elles rendent ma vie affreuse. Vos bontés la rendront tolérable.

10221. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC<sup>2</sup>.

Paris, le 30 avril.

Votre vieil ami de quatre-vingt-quatre ans, mon cher marquis, est bien consolé de ses maux par votre souvenir.

Nous sommes bien malades, M<sup>me</sup> Denis et moi, dans une maison charmante. J'ai eu le plaisir de voir un de vos aimables enfants. Mes consolations viennent de vous. Mon triste état ne me permet pas d'en dire davantage, et je ne pourrais rien ajouter aux tendres sentiments que je conserverai pour vous toute ma vie.

10222. — A M. DE VAINES.

Jedi, 7 mai, quai des Théatins.

Le vieux malade V. abuse peut-être un peu des bontés de M. de Vaines; mais il le supplie de vouloir bien donner cours à

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.



cette lettre <sup>1</sup> pour l'ami Wagnière. Il lui sera très-obligé. Il lui fait les plus tendres compliments.

10223. — A M. L'ABBÉ DE L'ATTAIGNANT <sup>2</sup>

A Paris, le 16 mai.

L'Attaignant chanta les belles <sup>3</sup>;  
 Il trouva peu de cruelles,  
 Car il sut plaire comme elles :  
 Aujourd'hui, plus généreux,  
 Il fait des chansons nouvelles  
 Pour un vieillard malheureux.

Je supporte avec constance  
 Ma longue et triste existence,  
 Sans l'erreur de l'espérance ;  
 Mais vos vers m'ont consolé :  
 C'est la seule jouissance  
 De mon esprit accablé.

Je ne peux aller plus loin, monsieur ; M. Tronchin, témoin du triste état où je suis, trouverait trop étrange que je répondisse en mauvais vers à vos charmants couplets. L'esprit d'ailleurs se ressent trop des tourments du corps ; mais le cœur du vieux Voltaire est plein de vos bontés.

10224. — DE MADAME DENIS

A M. WAGNIÈRE <sup>4</sup>.

25 mai 1778, Paris.

Mon cher Wagnière, je suis dans une inquiétude mortelle. Mon oncle est tombé malade depuis que vous êtes parti, de sa strangurie. Elle a toujours augmenté, et la fièvre s'y est jointe. Tous les accidents sont cessés, mais il est d'une faiblesse si grande qu'elle nous effraye, et elle cause la même inquiétude à M. Tronchin.

Vous savez, mon cher ami, que je n'ai de confiance qu'en vous. Revenez : votre maître a besoin de vous, j'en ai besoin moi-même. Apportez

1. Elle manque.

2. Gabriel-Charles de L'Attaignant, chanoine de Reims et chansonnier, né en 1697, mort le 10 janvier 1779.

3. Ces couplets sont sur la mesure de ceux que L'Attaignant avait adressés à Voltaire.

4. Extrait des *Mémoires de Wagnière*, tome I<sup>er</sup>, page 173.

tous les papiers que vous pourrez; emballez des livres. Il vous demande avec impatience. Je crois que vous ne pouvez pas revenir avec la berline, cela serait trop long. Il faut pourtant que la Perrachon et cette berline reviennent. Je voulais envoyer Jean-François la chercher; mon oncle s'y est opposé avant sa maladie, et je n'ose transgresser ses ordres. Il faudra prendre un charretier de la ferme, qui mène bien et qui soit sûr. Enfin, je ne peux vous donner des conseils, vous êtes sur les lieux, faites de votre mieux. Prenez quatre chevaux pour trainer la berline; nous en vendrons deux, et nous en garderons deux. Si vous avez quelque reste d'affaires à Ferney, je m'en vais mander à Christin de vous aller trouver, et vous raisonnerez ensemble. Excepté M. Christin, je vous supplie de dire à M<sup>me</sup> Wagnière de ne confier les clefs du château qu'à lui.

J'espère, mon cher ami, qu'à votre retour vous trouverez votre maître en meilleur état. Nous faisons de notre mieux pour le fortifier. J'ai grand besoin de vous, car mon cœur emporte ma tête. Apportez tous les papiers d'affaires que vous pourrez, c'est l'essentiel, et venez au plus vite. Vous connaissez mon amitié pour vous; elle est inaltérable.

DENIS.

10225. — DE M. D'HORNOY

A M. WAGNIÈRE<sup>1</sup>.

A Paris, ce 25 mai 1778.

Mon pauvre oncle, mon cher Wagnière, est dans l'état le plus fâcheux. M<sup>me</sup> Denis a dû vous mander son accident. L'effet de l'opium est passé, mais il a laissé des suites cruelles. L'anéantissement est extrême; il a un éloignement affreux pour tout ce qui pourrait le soutenir et le réparer; il ne veut point prendre de bouillon. Tout ce que nous pouvons faire à force d'instances, de supplications, et même de propos faits pour l'effrayer sur son état, est de l'engager à avaler quelques cuillerées de gelée ou de blanc-manger. Aussi sa faiblesse augmente, et elle est effrayante. Il vous désire vivement; je le fais comme lui. Il m'a chargé de vous écrire pour vous presser de revenir le joindre.

Ne perdez pas de temps. Vous aurez ici un spectacle bien cruel, mais peut-être aurez-vous plus de crédit sur lui que nous. Il a assez de tête pour résister obstinément aux instances que nous faisons pour qu'il se nourrisse, et pas assez pour se rendre à la raison. Il est bien douloureux de voir un homme qui avait encore quinze ans à vivre se tuer par son impatience. Hâtez-vous donc de venir, mon cher Wagnière; vous consolerez peut-être les derniers moments d'un homme que vous aimez, qui vous aime beaucoup, et dont je partage bien les sentiments qu'il a pour vous.

1. *Mémoires de Wagnière*, tome I<sup>er</sup>, page 176.



## 10226. — DE MADAME DENIS

A M. WAGNIÈRE<sup>1</sup>.

Le 26 mai, à Paris.

Mon cher Wagnière, mon oncle va beaucoup mieux depuis hier, et j'espère que nous le conserverons, mais c'est à cause de cela même qu'il faut que vous reveniez le plus vite possible. Nous sommes convenus avec mon oncle qu'il ne faut pas affermer Ferney. Il faut que Poramy la régisse toujours; c'est un honnête homme qui connaît bien cette terre; il faut qu'il vende les denrées et qu'il rende compte de l'argent.

Je crois qu'il faut laisser à Saint-Louis son habit et son chapeau. Je ne peux trop vous donner de réponse sur les autres choses.

Mon cher ami, voyez les arrangements que vous prendrez pour faire venir ma berline. Comment faites-vous pour la vaisselle d'argent? Tâchez de la bien emballer. Je crois que vous ferez bien d'adresser les livres de mon oncle à M. Le Noir, lieutenant de police, et de nous en donner avis.

Si vous avez quelque affaire que vous ne puissiez pas finir, chargez-en Christin. Je lui écris que mon oncle va mieux, et j'espère que nous le conserverons encore longtemps.

Notre maison avance; elle sera prête au plus tard vers le 10 juin, mais nous ne pourrons peut-être y aller qu'à la fin du mois.

Dites, je vous prie, à la Perrachon de m'envoyer tous les petits articles qu'elle a mis à part et qu'elle ne m'a pas envoyés, en un mot tout ce qui est à moi.

M<sup>me</sup> Cramer Dallon a trois volumes à moi des chansons de M. de La Borde. Je vous supplie de vouloir bien les lui demander et de les apporter. J'ai une édition de *la Henriade* en deux volumes en maroquin, apportez-la-moi aussi.

Adieu, mon cher ami; je suis aujourd'hui bien plus contente. Comptez sur mon inviolable amitié. Embrassez votre femme et votre fille pour moi. Je voudrais bien qu'elles fussent à Paris.

DENIS.

Faites dire à M. Dupuits que mon oncle va mieux.

## 10227. — DE M. D'HORNOY

A M. WAGNIÈRE<sup>2</sup>.

A Paris, 26 mai 1778.

Les nouvelles, mon cher Wagnière, sont toujours plus fâcheuses, et le deviennent tous les jours de plus en plus. La faiblesse augmente de jour en

1. *Mémoires de Wagnière*, tome I<sup>er</sup>, page 174.2. *Ibid.*, page 177.

jour. L'impossibilité de faire prendre à mon malheureux oncle de la nourriture s'accroît encore. Ce serait se faire illusion que de conserver de l'espérance. Il est affreux de lui voir terminer ainsi une carrière aussi brillante, dans l'instant où il a le plus joui de sa gloire. Malgré son âge, cette carrière pouvait encore se prolonger. Il l'a abrégée par son impatience. J'adresse cette lettre à votre femme, parce que j'imagine que vous serez parti sur ma dernière. Si vous ne l'êtes pas, partez toujours. Ce qui lui reste de tête est pour vous désirer. Il est fort douteux que vous arriviez à temps; mais au moins, s'il vit encore, vous adoucirez un peu ses derniers moments.

Adieu, mon cher Wagnière; je suis navré. Je sais combien vous serez affligé l'un et l'autre. Vous perdez un homme qui avait pour vous bien de l'amitié. Si celle que vous trouverez dans sa famille peut être un adoucissement, vous êtes bien sûr de la trouver ici.

10228. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN <sup>1</sup>.

(D'une écriture tremblée.)

Votre vieux malade a la fièvre. Son corps glorieux a les jambes fort enflées et parsemées de taches rouges. Il voulait ce matin se transporter au temple d'Esculape; il ne le peut.

10229. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN <sup>2</sup>.

Le patient de la rue de Beaune a eu toute la nuit et a encore des convulsions d'une toux violente. Il a vomi trois fois du sang. Il demande pardon de donner tant de peine pour un cadavre <sup>3</sup>.

10230. — DE M. LE MARQUIS DE CONDORCET <sup>4</sup>

A M. TURGOT.

Ce mardi.

Le mandement a manqué son coup, le grand homme <sup>5</sup> est sauvé, et il n'y aura qu'un prêtre de mort. Le curé de Saint-Sulpice <sup>6</sup> est arrivé hier tout

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. A ce billet est collée, avec deux pains à cacheter, une carte à jouer où on lit, de la main de Voltaire :

« Non cecidit.

« Panem mitto. Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod oritur ex ore Tronchin. — V. »

4. *OEuvres de Condorcet*, tome I<sup>er</sup>; Paris, 1847.

5. Voltaire.

6. Faydit de Tersac.



courant, pour tâcher d'avoir un corps ou une âme. On lui a dit que le corps n'était pas dans le cas d'être enterré, et que, pour l'âme, depuis qu'elle avait pris de l'opium, on ne savait ce qu'elle était devenue. Elle revient peu à peu. L'affaissement est moindre, la fièvre est calmée, et M. Tronchin répond presque du malade, s'il ne se tue pas.

On a fait une plaisanterie qui me paraît assez bonne; on a mis au bas d'un de ses portraits ces quatre vers :

Aux cris religieux d'un parterre idolâtre,  
En face de lui-même, au milieu du théâtre,  
Paris, à ce grand homme érigeant un autel,  
A couronné son front d'un laurier immortel.

(Par M. GILBERT.)

Ce sont, à quelques mots près, les vers de sa satire <sup>1</sup>.

On prétend que M. d'Orvilliers <sup>2</sup> n'a pas eu d'attaque d'apoplexie, mais qu'il a pris aussi trop d'opium, et qu'ainsi on peut bien lui confier le commandement de la flotte. M. de Voltaire va mettre cet accident à la mode.

J'espère vous voir dimanche au plus tard. Dites, je vous prie, à M<sup>me</sup> la duchesse d'Enville que Moulou s'est enfin déterminé à me venir voir, quoi qu'on puisse en juger au contrôle <sup>3</sup>. C'est une belle action pour un Genevois, et dont je me trouve bien indigne d'être l'objet.

10231. — A M. LE COMTE DE LALLY.

26 mai.

Le mourant ressuscite en apprenant cette grande nouvelle <sup>4</sup>; il embrasse bien tendrement M. de Lally; il voit que le roi est le défenseur de la justice : il mourra content <sup>5</sup>.

1. Intitulée *Mon Apologie*.

2. Le lieutenant général comte d'Orvilliers commandait l'armée navale réunie au port de Brest.

3. Chez Necker, contrôleur général.

4. La cassation de l'arrêt du parlement qui avait condamné Lally père à la mort.

5. M. de Voltaire était au lit de mort quand on lui fit part de cet événement; il sembla se ranimer pour écrire ce billet, qui peut être regardé comme le dernier soupir de ce grand homme; il retomba, après l'avoir écrit, dans l'accablement dont il n'est plus sorti, et expira le 30 de mai 1778, âgé de quatre-vingt-quatre ans et quelques mois. (K.)

« Cela ne lui suffit pas; on attachait par ses ordres à la tapisserie un papier sur lequel il faisait écrire : « Le 26 mai l'assassinat juridique commis par Pasquier (conseiller au parlement) en la personne de Lally a été vengé par le conseil du roi. » (La Harpe, *Correspondance littéraire*, tome II, page 242.)

SUPPLÉMENT

A LA

**CORRESPONDANCE**

---

10232. — A M. D'OMBREVAL,

LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE <sup>1</sup>.

Versailles, mardi matin (1725).

Je vous aurai obligation toute ma vie de ce que vous avez bien voulu faire en faveur du pauvre abbé Desfontaines ; tous les gens de lettres qui connaissent son mérite supérieur partageront ma reconnaissance. S'il a été coupable de quelque indiscretion, il en a été bien cruellement puni ; mais je puis vous assurer qu'il est incapable du crime infâme qu'on lui attribue, et que d'ailleurs il mérite, par sa probité, et j'ose dire par son malheur, que vous lui donniez votre protection, et que vous daigniez parler en sa faveur à monseigneur le Duc ; vous êtes dans une place où vous pouvez faire du mal, mais votre cœur vous porte à faire du bien. Pour moi, je n'ai que des grâces à vous rendre, et je joins les sentiments de la plus vive reconnaissance au respect que j'ai pour votre personne<sup>2</sup>.

*Apostille de M. Duval à M. Rossignol.*

Donner l'ordre de la liberté à M. le président de Bernières quand il viendra le chercher.

29 mai 1725.

1. *Archives de la Bastille*, par F. Ravaisson ; Paris, 1881, tome XII, page 122.

2. L'ordre de mise en liberté était du 24 mai, et Desfontaines sortit le 30 pour s'en aller à trente lieues de Paris ; au bout de huit jours il obtint son rappel. (*Note du premier éditeur.*)



10233. — A M. HÉRAULT<sup>1</sup>,

LIEUTENANT DE POLICE.

24 avril 1726.

Je vous supplie très-instamment d'avoir la bonté de vous souvenir que vous m'avez promis que j'aurais ici tous les soulagements dont j'ai besoin dans la situation déplorable où je suis.

Je ne me vois à la Bastille que pour avoir suivi avec trop de précipitation et d'ardeur les lois que le monde a établies sur l'honneur.

J'ai été assassiné par six personnes publiquement, et au bout du compte, je suis puni pour le crime d'un autre, parce que je n'ai pas voulu le faire punir lui-même par les voies de la justice.

Je vous supplie de vous servir de votre crédit pour que j'obtienne la permission d'aller en Angleterre, où je devais aller depuis longtemps.

En attendant, je vous demande la grâce de vouloir bien me procurer ici autant de liberté que j'en puis avoir avec bienséance, et en suivant les règles du lieu où je suis.

Une autre grâce plus intéressante pour moi, et dont je vous prie de ne pas me priver, est l'honneur de vous voir et de vous entretenir un moment, quand vous viendrez à la Bastille.

Mercredi, avril 1726.

Je vous supplie de ne pas changer en une amertume cruelle la consolation que vous me donnâtes hier ; vous me promîtes que je pourrais voir quelques amis au gouvernement : ils sont en petit nombre, ne me refusez pas la douceur de les embrasser. Il y a des personnes que je suis dans une obligation indispensable de voir. Elles doivent venir dans l'espérance de pouvoir me parler ; ne me faites pas, je vous en conjure instamment, le déplaisir et l'injure de me priver de leur vue, n'ajoutez point un désagrément si sensible au malheur dont je suis accablé : je ne suis point ici en criminel, il dépend uniquement de vous de me donner le soulagement que je vous demande. Monseigneur le Duc<sup>2</sup> ne s'y opposera pas, et je vous en aurai obligation toute ma vie.

D'ailleurs trouvez bon que je ne parte qu'après-demain, ne

1. *Archives de la Bastille*, par F. Ravaisson ; Paris, 1881, tome XII, page 133.

2. Le duc de Bourbon, premier ministre, qui fut renvoyé vingt-cinq jours après la réception de cette lettre.

pouvant finir aujourd'hui mes affaires avec le sieur Dubreuil <sup>1</sup>, qui en prend soin, et étant tombé malade.

Je vous demande pardon de mon importunité, j'espère que vous aurez la bonté de faire dire à la Bastille qu'on peut me laisser voir quelques amis aujourd'hui et demain; encore une fois, ne me refusez pas cette grâce, et souffrez que je joigne les sentiments de la reconnaissance la plus vive à ceux de l'estime et du respect.

10234. — A M. HÉRAULT <sup>2</sup>,

LIEUTENANT DE POLICE.

5 mai 1726, à Calais, à 9 heures du matin, chez M. Dunoquet <sup>3</sup>, trésorier des troupes.

J'arrive à Calais, fort reconnaissant de la permission que j'ai de passer en Angleterre, très-respectueusement affligé d'être exilé à cinquante lieues de la cour, d'ailleurs pénétré de vos bontés et comptant toujours sur votre équité.

Je suis obligé de vous dire que je n'irai à Londres que lorsque j'aurai rétabli ma santé, assez altérée par les justes chagrins que j'ai eus. Quand même je serais en état de partir, je me donnerais bien de garde de le faire en présence de l'exempt, afin de ne pas donner lieu à mes ennemis de publier que je suis banni du royaume; j'ai la permission et non pas l'ordre d'en sortir, et j'ose vous dire qu'il ne serait pas de l'équité du roi de bannir un homme de sa patrie pour avoir été assassiné. Si vous le voulez, je vous notifierai mon départ, lorsque je pourrai aller en Angleterre. D'ailleurs, les ordres du roi, qui me sont toujours respectables, me deviendront chers lorsqu'ils passeront par vos mains.

10235. — A MONSEIGNEUR LE DUC DE RICHELIEU <sup>4</sup>.

(1732.)

Je ne sais pas encor monseigneur si ma chienne de santé pourra me permettre de venir faire la guerre sous vos ordres cet

1. Germain Cassegrain, dit Dubreuil, était un ancien commis de M. Arouet père; il était resté l'ami du fils, et c'était chez lui que se cachait Voltaire lorsqu'il se hasardait sans permission dans Paris.

2. *Archives de la Bastille*; Paris, 1881, tome XII, page 135.

3. Ami de M<sup>me</sup> de Ferriol.

4. Éditeur, M. Émile Biais, archiviste de la ville d'Angoulême, 1880. — La



automne mais je vous avoue qu'il y a plus d'apparence que je feray une partie de la campagne à Fontainebleau.

Partout où est la comédie, c'est là mon camp, et Zaïre est mon général dont je suis volontiers les drapaux. Si vous pouviez me prêter une tente pour quelques jours dans votre maison sans que je vous incommodasse je vous serois très obligé. Je suis plus malade et plus chetif que jamais. Si j'allois vous trouver sur la Sambre en cet état, vous m'enverriez à l'hospital de l'armée. Je n'ay pas plus de santé qu'il m'en faut pour voir les grands yeux noirs de Zaïre<sup>1</sup>, et je réserve pour elle le peu de vie que j'ay. La Sambre me tueroit, et la vue de Zaïre me ranime. M. Palu est je croi le maître de votre maison et souffrira bien que j'y aye un petit trou. Je me flatte, monseigneur, que votre santé est meilleure que jamais, que la fatigue qui me tueroit vous sied à merveille, que vous faites faire plus d'évolutions que le chevalier Follard<sup>2</sup> n'en a imaginées, et qu'avec tout cela vous serez charmé de revenir. Adieu, monseigneur, je suis le plus paresseux et le plus tendre de tous vos serviteurs. Je me flatte qu'un jour je passeray ma vie uniquement auprès de vous, et c'est une idée charmante pour moy. J'ay changé d'avis sur votre terre.

A de moindres faveurs des malheureux prétendent.

J'ay eu l'insigne folie de perdre près de douze mille francs chez la baronne et j'ay renoncé à être seigneur terrier. Aimez toujours votre adorateur. V.

10236. — A M. THIERIOT<sup>3</sup>.

1738<sup>4</sup>.

Depuis que j'ai vu M. le G. P., mon cher Thieriot, je suis plus résolu que jamais de supprimer et de ne pas envoyer notre épître. Sans compter les petits inconvénients où cela pourrait me jeter, j'ai fait depuis des réflexions qui m'ôtent entièrement la volonté de la rendre publique; ce n'est pas que l'amour-propre

pièce originale est littéralement reproduite ici, avec sa ponctuation et les caprices de son orthographe.

1. De M<sup>lle</sup> Gaussin, grands yeux noirs dont il est aussi question dans la lettre à Formont, n<sup>o</sup> 282.

2. Célèbre tacticien, auteur des *Nouvelles Découvertes sur la guerre, Défense des places*, etc.

3. *Pièces inédites de Voltaire*, 1820.

4. Cette date, donnée par le premier éditeur, nous paraît très-douteuse.

de l'auteur des *Essais* et la mauvaise foi de son apologiste ne méritent correction, mais c'est affaire à ceux qui sont du métier ; je trouve qu'il est mal à de certaines gens de publier des ouvrages auxquels ils seraient fâchés de mettre leur nom au bas ; je serais honteux à l'excès toutes les fois qu'il faudrait nier un ouvrage dont je serais auteur ; j'aimerais mille fois mieux l'avouer, tout méchant qu'il est, que d'être exposé à mentir trente fois par jour ; et comme en l'avouant je me ferais beaucoup d'ennemis et m'acquerrais peu de gloire, j'aime mieux tout net le supprimer. Mais trêve de réflexions ; la première fois que je vous verrai, nous en brûlerons les exemplaires ; vous me ferez plaisir d'écrire à votre ami d'empêcher qu'il n'en passe ici ; s'il n'y a pas moyen d'empêcher qu'on ne l'insère dans la *Bibliothèque choisie*, il en arrivera ce qui pourra.

10237. — A M. LE LIEUTENANT DE POLICE <sup>1</sup>.

Cirey (mai ou juin 1738).

J'ai appris avec douleur dans ma retraite que l'on continue à inonder Paris de brochures infâmes. Il y en a deux surtout dont on m'a parlé qui semblent mériter toute votre indignation. L'une est un *Almanach du Diable*, infamie qu'on renouvelle tous les ans ; l'autre est un recueil de chansons atroces faites pendant la régence, et de pièces licencieuses sous le nom de M. Ferrand. Il y a dans ce dernier recueil une pièce de l'abbé de Chaulieu, que l'on prétend que la calomnie m'attribue, elle est intitulée : *Épître à Uranie*.

Je suis sorti du silence que je garde depuis si longtemps avec tout le monde, pour écrire à Paris, et j'ai promis des récompenses aux personnes au fait de ces livres nouveaux pour déterrer ceux qui les distribuent et vous en avertir sur-le-champ.

Un de mes neveux, nommé Mignot, correcteur des comptes, se donne des mouvements pour connaître les imprimeurs de ces libelles, et il doit avoir l'honneur de vous rendre compte de ce qu'il pourra découvrir.

Pour moi, monsieur, je me repose entièrement sur votre protection. Il y a vingt-cinq ans au moins que je vous suis dévoué. J'ai eu l'honneur d'être élevé avec vous quelques années, et

1. Premier éditeur, M. Léouzon Leduc. — Voyez la *Correspondance* des années 1737 et 1738, notamment les lettres 714, 716, 833, 838, 844, 861, 869.



assurément vous devez me regarder comme un de vos anciens et de vos plus tendres serviteurs.

Vous savez mieux que moi, monsieur, que les *Nouvelles ecclésiastiques* s'impriment publiquement à Utrecht, et de là sont envoyées en France. Mais vous ne sauriez croire à quel point ce parti dangereux se fortifie dans les provinces. L'impertinente et abominable secte des convulsionnaires est un beau champ pour cet ouvrage que j'avais autrefois commencé sous vos yeux et que je reprendrais de bon cœur uniquement pour vous, sans autre confident si vous l'ordonniez. Vous n'auriez qu'à me faire tenir quelques mémoires sur ces fous de cabrioleurs. Il y a de quoi faire quelque chose d'utile et de très-plaisant. J'y emploierais volontiers mon loisir dans la vue de servir l'État et vous, monsieur, dont je serai toute ma vie, avec respect et reconnaissance, etc.

Les personnes qui pourraient être soupçonnées d'être les éditeurs de l'*Almanach du Diable* et autres brochures sont un nommé Parfait, un nommé Guyot de Merville, autrefois libraire à la Haye, fils d'un maître de la poste aux chevaux à Versailles, auteur de quelques pièces pour la Foire ; l'abbé Desfontaines.

Il y a un colporteur peu connu, nommé Guillièrre, qui pourrait donner quelques indices sur ces imprimés.

On peut avoir des lumières du nommé Tabary, autrefois libraire, travaillant secrètement avec Jore. Il demeurerait, il y a quelque temps, près de l'hôtel de Tours.

J'ai droit d'espérer, monsieur, de votre probité et de vos bontés, que vous payerez du moins ma confiance et mon respectueux attachement d'un secret inviolable.

10238. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL<sup>1</sup>.

(17 janvier 1741.)

J'ai parlé à La Noue fortement de Fabio. La Noue ignore encore s'il ira en Prusse. On lui a mandé d'attendre jusqu'à nouvel ordre. Il est très-embarrassé. Il a pris des arrangements et il n'a point reçu d'argent. C'est un contre-temps très-fâcheux.

Quoique je n'eusse pas lieu d'être très-content de Thieriot, cependant j'ai cru devoir solliciter Sa Majesté prussienne en sa

<sup>1</sup> *Mémoires et Correspondances historiques et littéraires*, par Ch. Nisard, 1858, page 51.

faveur. Je puis vous assurer que je suis le seul qui lui ai parlé de régler à Thieriot une pension, et le roi m'a promis qu'il ferait cet arrangement sans délai. Il m'a même dit de combien est cette pension. Cependant je n'ai point de nouvelles de Thieriot depuis que je lui en ai donné des nouvelles positives. Il faut qu'il ait touché ses appointements.

Adieu ; j'attends la volonté du cœur des anges. On ne peut vous aimer plus tendrement que je vous aime, ni sentir avec plus de plaisir les obligations que je vous ai.

Tâchez, je vous prie, de vous souvenir si vous avez reçu un billet de Rémusberg, il y a six semaines, où je vous parlais de vos statues. V.

10239. — A MADAME LA MARGRAVE DE BAIREUTH<sup>1</sup>.

Bruxelles, le 26 septembre 1742.

O vous qui de Minerve avez suivi les traces  
 Par quel effroyable revers  
 Aurais-je donc perdu plus de soixante vers  
 En l'honneur de vos bonnes grâces ?  
 C'est ainsi quelquefois qu'un malheureux mortel,  
 L'esprit en oraison et les mains étendues,  
 Marmotte un froid cantique au pied du maître-autel ;  
 Un diable vient boucher tous les chemins du ciel,  
 Et les prières sont perdues.

Votre Altesse royale saura que voilà ma destinée auprès d'elle. Je reçus, il y a environ un an, un petit paquet fort joli de sa part avec une lettre du philosophe M. de Superville. Je partais pour Paris précisément dans le moment que je reçus ce témoignage de ses bontés ; je prends à témoin Apollon, les neuf Muses et la grande divinité de la Reconnaissance, que je fis sur la route un nombre très-considérable de mauvais vers, lesquels je joignis, en arrivant à Paris, à quatre pages de prose ; je portai l'énorme paquet moi-même à la grande poste de Paris, et je le recommandai avec tant d'empressement, qu'on crut apparemment qu'il contenait de grands mystères. Les curieux furent confondus sans doute ; mais, madame, c'est moi qui le suis par ce qui me revient aujourd'hui. J'apprends que Votre Altesse royale n'a reçu

1. *Revue française*, novembre 1865, tome XII, page 335.



ni prose ni vers, et qu'elle me croit avec raison un barbare, paresseux, sans aucune connaissance de ses premiers devoirs.

Rendez-moi justice, madame ; songez combien il est impossible d'oublier vos bontés, et croyez que non-seulement j'eus l'honneur d'écrire à Votre Altesse royale, mais que je serais venu la remercier dans ses États si ma destinée m'avait permis de faire cet agréable voyage. Non, madame, je n'oublierai jamais la princesse philosophe, la protectrice des arts, la musicienne parfaite, le modèle de la politesse et de l'affabilité. Le roi, votre auguste et très-amusant frère, m'ordonna, il n'y a pas longtemps, de lui faire ma cour à Aix-la-Chapelle ; je le vis, madame, se portant comme un héros, se moquant des médecins, et se baignant pour son plaisir ; je ne trouvai rien de changé en lui que son visage, que j'avais vu, il y a deux ans, un peu affilé par la fièvre quarte, et qui est devenu d'une rondeur qui sied très-bien avec une couronne de lauriers ; deux victoires de plus ne l'ont rendu ni moins humain, ni moins affable. Je ne cesserai, madame, de regretter les jours où j'ai eu l'honneur de faire ma cour à Votre Altesse royale et à Sa Majesté, dans la retraite de Rémusberg ; les bontés dont m'honora monseigneur le margrave me seront toujours présentes, et tout ce que je souhaite, c'est de pouvoir encore jouir au moins une fois en ma vie du même honneur.

Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Altesse royale le très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

10240. — A M. DE MARVILLE,

LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE <sup>1</sup>.

30 décembre 1742.

PLAINTÉ DE VOLTAIRE.

Vers le mois de février 1742, le plaignant acheta du colporteur nommé Constantin deux exemplaires de l'édition en question, en cinq volumes, dans lesquels il trouva, au troisième tome, les libelles diffamatoires les plus scandaleux contre M<sup>me</sup> la marquise du Châtelet et plusieurs autres personnes respectables, et au cinquième tome, contre M. Le Pelletier-Desforts, et fit venir chez

1. *Archives de la Bastille* ; Paris, 1881, tome XII, page 228. — Les passages en italique sont de la main de Voltaire.

lui sur-le-champ le clerc du commissaire Laminoire. Le colporteur Constantin déclara qu'il tenait ce livre des nommés Didot et Barrois, demeurant au quai des Augustins, rue du Hurepoix ; la plainte resta chez le commissaire Laminoire (Daminois?).

Le plaignant se transporta chez Didot et Barrois, et les menaça de la sévérité de la justice s'ils ne lui remettaient entre les mains tous les exemplaires du libelle scandaleux qu'ils avaient imprimé ; ils lui avouèrent qu'ils avaient fait cette édition de concert avec le nommé Savoie, qui demeure rue Saint-Jacques ; que Savoie leur avait cédé sa part de l'édition, laquelle montait, disaient-ils, à 750 exemplaires ; ils lui remirent en conséquence environ 700 exemplaires (*on ne compte pas ; le plaignant les brûla devant M<sup>me</sup> la marquise du Châtelet*) des libelles qu'ils avaient ajoutés aux troisième et cinquième tomes de cette édition, et donnèrent leur parole que l'édition ne paraîtrait *jamaï*s avec ces libelles.

Néanmoins, pendant l'absence du plaignant ils ont continué de les débiter et les débitent encore, malgré leur parole ; ils se sont associés avec M. E. David le jeune, qui demeure au Saint-Esprit, dans cette même rue du Hurepoix, *et en ont donné au nommé Granger, libraire du Palais*. Le 8 du présent mois de décembre 1742, le plaignant, ignorant cette perfidie, passa chez Didot pour acheter quelques exemplaires de l'édition purgée ; Didot lui répondit qu'il n'en avait point, et le renvoya à M. E. David ; la femme de David, ne le connaissant point, lui dit qu'elle lui en ferait relier ; mais lorsqu'ensuite il les envoya demander, le mari, qui se sentait coupable, dit qu'il n'en avait point. Le 14, le plaignant envoya un homme de confiance acheter deux exemplaires chez David, qui lui furent vendus treize livres, et dans lesquels il trouva les libelles au troisième tome (*déposés chez le commissaire Daminois, ce 20 décembre*).

Le lendemain, 15 du mois, le plaignant alla, muni du corps du délit, se plaindre amiablement aux nommés Didot et Barrois, qui avouèrent une partie de leurs fautes, et lui remirent encore environ 200 exemplaires du libelle du troisième tome seulement (*je les ai et je les apporte*) ; mais le nommé Savoie avoua le même jour audit plaignant que Didot et Barrois en avaient encore 1,500 exemplaires, et que toute l'édition avait été tirée à 2,000. Didot, le plus coupable de tous, a la moitié du dépôt entre ses mains, et Barrois l'autre moitié. Barrois est après le plus coupable ; il est évident, par les pièces ci-jointes, que Barrois et Didot ont l'édition entière.



*Savoie est le moins obstiné et le plus facile d'eux tous.* Savoie est en état de dire celui dont on tient les pièces scandaleuses insérées dans cette édition infâme ; il parlera plus aisément que Didot, qui est un homme fort hardi dans ses malversations, *et qui a l'intrépidité de l'habitude.* Ils ont transporté leur magasin hors de chez eux.

10241. — A M. DE MARVILLE,

LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE <sup>1</sup>.

31 août 1744.

En arrivant à Paris, j'allai d'abord chez vous pour vous faire ma cour. Je m'y suis présenté depuis pour vous demander justice au nom du sens commun, contre les ouvrages impertinents dont cette pauvre ville est inondée.

Entre autres, il y en a un aussi insolent que ridicule, et qui ne serait digne que du plus profond mépris s'il n'était digne de punition. C'est une prétendue ode, imprimée sous mon nom. J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint l'exemplaire que j'ai acheté aujourd'hui, à onze heures du matin, au café de Foy, du nommé Nicolas, en présence de son maître. Ce Nicolas est un garçon du café. Il tient ses exemplaires de la nommée Bienvenu, vendeuse de sottises imprimées, qui étale dans le Palais-Royal, au-dessous du café de Foy. J'ai parlé à la Bienvenu, qui paraît savoir d'où partent ces brochures. Elle en reçut vingt-cinq, samedi dernier. Je vous supplie de vouloir bien avoir la bonté d'interroger Bienvenu et Nicolas. Je n'ai point trouvé cet imprimé chez les autres libraires où j'ai été ; je suis persuadé que la Bienvenu vous mettra au fait ; je vous aurai une nouvelle obligation de la justice que je vous demandé instamment.

*Apostille de M. de Marville.*

M. Raynol : Dire à M. Perrault de m'amener demain matin la Bienvenu qui a vendu des exemplaires d'une ode ridicule attribuée à Voltaire.

J'ai envoyé la femme Bienvenu en prison pour n'avoir jamais voulu me dire de qui elle la tenait. C'est Bérault qui l'a arrêtée. Faire l'extrait pour prendre l'ordre en forme au premier travail de M. de Saint-Florentin, et charger le commissaire Lavergée d'aller interroger cette femme.

1. *Archives de la Bastille* ; Paris, 1881, tome XII, page 250.

10242. — A M. DE MARVILLE,

LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE <sup>1</sup>.

Champs, 22 octobre (1744).

Ce n'était pas assez que les libraires aient imprimé sous mon nom l'ode aussi punissable que méprisable au sujet de laquelle je vous ai dénoncé la Bienvenu ; il faut encore que Prault, le libraire, imprime et défigure mes véritables ouvrages. Je suis bien affligé que M. de Crébillon, qui a de l'amitié pour moi, ait mis son nom au bas de cette pièce<sup>2</sup>, sans m'en avertir, et que Prault ait pu en disposer sans daigner m'en demander la permission.

Je suis trop jaloux de votre estime pour n'avoir pas l'honneur de vous envoyer l'ouvrage tel que le roi l'a reçu et tel qu'il a daigné l'honorer de son approbation. Il eut la bonté de dire qu'il voyait bien que celui-là était de moi, et que j'étais incapable d'avoir fait cette ode impertinente que les colporteurs même rougissent de m'attribuer.

Oserais-je vous supplier d'ajouter vos bontés à celles du roi, d'envoyer chercher Prault le père, et de l'engager à réparer la double faute qu'il a faite d'imprimer mon ouvrage sans mon consentement, et de l'imprimer si mal. Votre place et votre goût vous engagent à protéger les arts : ainsi j'ose me flatter que vous pardonneriez à mon importunité et que vos bontés justifieront la confiance que j'ai en elles.

*Apostille de M. de Marville.*

M. Duval : Il faudrait faire dire à Prault le père de me venir parler demain vendredi matin, et me représenter cette lettre quand il viendra.

J'ai parlé à Prault et fait réponse à M. de Voltaire ; il se trouve qu'il est d'accord avec Prault, et que Crébillon n'a pas plus de tort que moi dans la chose.

1. *Archives de la Bastille* ; Paris, 1881, tome XII, page 254.

2. Crébillon fils était censeur royal, et en cette qualité il avait signé le permis d'imprimer sur le manuscrit présenté par Prault.



10243. — A M. JOSEPH PANCKOUCKE <sup>1</sup>,  
LIBRAIRE A LILLE EN FLANDRE.

Ce 24 (mai 1745).

J'ai reçu un exemplaire de votre septième édition par M. de La Porte.

Je vous prie toujours, monsieur, d'en faire tenir à tous ceux qui sont nommés dans le poëme et dans les notes <sup>2</sup>, et de vouloir bien mettre à la marge de la première page : *De la part de votre très-humble et très-obéissant serviteur*, VOLTAIRE.

Je vous prie d'en faire tenir un à M. d'Afry, commandant des gardes suisses. Vous m'enverrez votre mémoire, et vous serez payé sur-le-champ. Je n'ai que le temps de vous dire combien je suis satisfait de vous.

VOLT.

10244. — A M. DE MARVILLE,  
LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE <sup>3</sup>.

Juillet 1746.

Il ne m'appartient pas de vous recommander personne, mais permettez que je joigne mes très-humbles et très-instantes prières à toutes celles que vous avez dû recevoir en faveur de Phélizot ; il paraît qu'il doit s'attendre à vos bontés depuis l'aveu qu'il a fait qu'il tenait ses libelles de Travenol. Cet aveu s'est trouvé conforme à la vérité, et vous serez sans doute touché de pitié pour lui ; je ne fais, en prenant la liberté de vous parler pour lui, que seconder les sentiments de votre cœur. Permettez que j'aie aussi l'honneur de vous représenter que la mère du nommé Binot, arrêté pour la même faute, se jette à vos pieds : c'est une pauvre femme aveugle qui prétend que son fils aidait à la faire subsister.

*Apostille de M. de Marville.*

M. de Maurepas consent à la liberté de Phélizot et de Binot ; m'en faire signer les ordres anticipés, et faire l'extrait pour les prendre en forme, au premier travail de M. de Maurepas. J'ai fait réponse à M. de Voltaire.

1. *Mémoires et Correspondances historiques et littéraires*, par Ch. Nisard. 1858, page 57.

2. Il s'agit du *Poëme de Fontenoy*.

3. *Archives de la Bastille* ; Paris, 1881, tome XII, page 282.

10245. — A M. BERRYER,

LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE <sup>1</sup>.

(1747.)

Supplie humblement Sa Majesté, Arouet de Voltaire, gent l'homme ordinaire de la chambre du roi, historiographe de France, disant qu'en un procès pendant actuellement entre lui et les nommés A. Travenol et L. Travenol père et fils, par-devant messieurs de la Tournelle, sa partie adverse le veut rendre responsable de l'emprisonnement d'A. Travenol, fait par ordre du roi le 7 juin 1746, et qu'ainsi il se trouve obligé de requérir que M. le lieutenant de police se fasse représenter cet ordre du roi existant dans son dépôt, et qu'il veuille bien interroger le commissaire et l'exempt chargés de cet ordre du roi, afin que sur l'inspection de cet ordre et sur le rapport du commissaire et de l'exempt, comme aussi sur le dépouillement des registres, M. le lieutenant de police puisse certifier au dos de cette requête : 1° si A. Travenol a été constitué prisonnier en vertu d'un ordre du roi ; 2° si cet ordre ou ordonnance de police a été précédé de plaintes contre A. Travenol, dénonciation ou requête de la part du suppliant, afin que la cour puisse faire droit.

*Apostille.*

Point de certificat à donner. 30 juillet 1747.

10246. — A M. LE COMTE ALGAROTTI<sup>2</sup>.

(Berlin.)

Je pars demain, très-aimable comte, à six heures du matin.

Si le cœur vous en dit, je vous offre un bon fond à côté du conseiller privé, que le devant incommode, car je ne vous conseille pas de dépenser 10 écus pour aller et venir ; voyez si vous voulez qu'on aille vous prendre à cette heure.

Serez-vous prêt ?

Veillez dire oui. Nous reviendrons seuls. Darget reste pour ses yeux. Bonsoir vous disent le cousin et la cousine.

1. *Archives de la Bastille*; Paris, 1881, tome XII, page 286.

2. Inédite. Biblioteca Queriniana, à Brescia. Communiquée par M. Melzi.



10247. — A M. LE COMTE D'ARGENSON<sup>1</sup>.

A Colmar, 12 février (1754).

Puisque vous faites une bibliothèque considérable, il faut bien, monseigneur, qu'il y entre des livres médiocres. En voici un qui est probablement fort indigne de vous être présenté. Je sais que vous avez une reliure particulière, et d'ailleurs il y a peu de relieurs à Colmar. Souffrez donc que votre vieux courtisan vous présente ces prémices telles qu'elles sont.

Vous avez voulu avoir absolument cette prétendue *Histoire universelle* à laquelle on a mis mon nom, et qui est si ridiculement imprimée. Vous êtes en quelque façon obligé en honneur d'empêcher qu'on ne fasse des procédures contre cet ouvrage. Quelque bonne âme a voulu engager un vieux procureur général du conseil d'Alsace à instrumenter dans cette affaire contre le livre et contre l'auteur. Vous êtes secrétaire d'État de l'Alsace. Il est très-certain qu'un mot de vous au procureur général empêcherait un scandale ridicule qui irait aux oreilles du roi, et qui éclaterait dans l'Europe. Deux lignes en général, une recommandation même vague suffirait assurément pour tout arrêter ! J'ose vous la demander instamment. J'ai peur que ma lettre n'arrive dans un moment où la goutte vous tourmente encore ; je m'intéresse bien plus vivement à votre santé qu'à tous les livres du monde, et je conserverai pour vous, jusqu'au dernier moment de ma vie, le tendre et respectueux attachement qui par malheur a commencé il y a bientôt cinquante années. V.

10248. — A M. LE COMTE D'ARGENSON<sup>2</sup>.

A Colmar, 14 février.

Mon pied pourri apprend, monseigneur, que le vôtre est enflé et a la goutte encore. Je me flatte que votre régime adoucit vos maux. Permettez-moi de vous dire que je ne suis pas sur mes pieds si bien que vous. Un missionnaire jésuite, nommé Menar, est venu prêcher à Colmar, et il s'est avisé de me désigner un peu fortement dans ses sermons, que je crois très-édifiants, mais que je ne peux avoir la consolation d'entendre, parce que je suis au lit depuis trois mois. Ce saint homme a poussé son zèle

1. Publiée par M. E. Muller, dans *le Livre*, livraison du mois d'août 1882.

2. Même source que le n° 10247.

jusqu'à écrire apostoliquement à l'évêque de Porentru, qui a Colmar dans son diocèse. Ce digne prince de l'Empire a écrit, après boire, au procureur général d'Alsace, et ce procureur général, après boire, a résolu de déférer à son parlement le livre de la prétendue *Histoire universelle*. Les présidents des deux chambres m'en ont averti. Il est vrai que j'ai publiquement désavoué et condamné ce livre dans les journaux et dans les gazettes. Mais enfin il est imprimé sous mon nom, il peut fournir grande matière à débats et à scandales, il peut diviser le conseil d'Alsace, il peut le mettre aux prises avec l'évêque de Porentru, et je crains un éclat qui irait aux oreilles du roi. Rien n'est plus aisé que de faire un incendie de cette étincelle ; mais aussi rien n'est plus aisé que de l'éteindre. Une seule lettre de vous, très-générale, une lettre de protection au procureur général de votre province préviendra tout et remédiera à tout. Je vous demande instamment cette lettre. Je l'attends de vos anciennes bontés. Elle sera d'autant plus convenable que je suis ici pour des affaires assez considérables que j'ai avec M. le duc de Wurtemberg, qui a des terres en Alsace. Daignez, je vous en conjure, mander au procureur général que vous me protégez beaucoup, et que vous espérez qu'il me favorisera en tout ce qui dépendra de son ministère et de son équité. Je ne vous demande que ces trois lignes. Vous savez que trois lignes de vous font quelque effet. Vous préviendrez une scène très-ridicule. On a déjà fait entendre raison au buveur évêque de Porentru, et le buveur procureur général souscrira, en buvant, à tous vos ordres. Pour moi, qui ne bois que de la tisane, je devrai à vos bontés et à votre protection le repos dont j'ai le plus grand besoin du monde, et je conserverai jusqu'au dernier moment de ma vie mon tendre et respectueux attachement et ma reconnaissance<sup>1</sup>. V.

10249. — DE M. LE COMTE D'ARGENSON<sup>2</sup>.

A Versailles, le 21 février 1754.

J'ai reçu, monsieur, le nouvel ouvrage sur les *Annales de l'Empire* que vous m'avez fait le plaisir de m'envoyer, et je vous en remercie. Par rapport à l'*Histoire universelle* que l'on vous attribue, que peut-on dire à

1. Le 20 du même mois, Voltaire, n'ayant pas reçu de réponse, adresse au comte d'Argenson une troisième lettre (celle qui, dans notre édition, porte le n° 2696, et à la première ligne de laquelle il faut ajouter un mot : « Votre bibliothèque souffrira-t-elle encore ce rogaton ? »)

2. Même source que le n° 10247.



un homme qui prend le soin d'avertir le public qu'un ouvrage ne lui appartient pas, et qui, par cette précaution, empêche que la considération pour son nom n'entraîne à une lecture dangereuse? Il me semble que dans ce cas l'auteur doit être séparé de l'ouvrage. Mais vous sentez bien, monsieur, si vous y voulez penser, que la demande que vous me faites par votre seconde lettre n'est pas praticable, et qu'il ne conviendrait pas d'écrire au procureur général d'Alsace pour ralentir son zèle<sup>1</sup> sur une pareille matière. Soyez d'ailleurs très-persuadé de l'intérêt que je prendrai toujours à ce qui pourra vous regarder, particulièrement à votre santé, dont l'état où je suis me fait connaître mieux qu'un autre tout le prix, et ne doutez point de la continuité des anciens sentiments avec lesquels je suis toujours, monsieur, votre<sup>2</sup>, etc.

10250. — A M. LE COMTE D'ARGENSON<sup>3</sup>.

A Colmar, 16 mars 1754.

Il n'est pas juste, monseigneur, que vous ayez dans votre bibliothèque le premier volume d'un mauvais livre sans avoir le second. Dieu merci, il n'y en a pas davantage.

Vous avez la goutte comme Charles-Quint; mais je me flatte que vous n'abdiquerez pas comme lui, et qu'il n'y aura jamais pour vous d'hiéronimites. Ce qu'il y a d'affreux, c'est qu'il faut qu'un secrétaire d'État travaille quand il est malade, et qu'un empereur peut se reposer. Je fais assurément des vœux bien sincères pour le rétablissement de votre santé.

Je vous demande bien pardon de vous avoir importuné pour un procureur général de quatre-vingts ans; ce n'était sans doute qu'en cas que la chose fût aisée, simple, ordinaire, ne tirant à aucune conséquence.

Si vous permettiez que j'envoyasse sous votre enveloppe les *Annales de l'Empire* à M. le président Hénault, je prendrais cette liberté. Ce serait mettre l'Empire aux genoux de la France.

J'ignore si, avant ma mort, j'aurai au moins la consolation de vous faire ma cour.

Si ma santé me permet de continuer mes voyages, je me recommande à votre protection, je pense toujours qu'il est permis d'aller chercher le soleil quand une fois on est en chemin.

1. Les mots *pour ralentir son zèle* sont mis en surcharge.

2. Après *tout le prix* se trouvent ces mots raturés : *ne doutez... soyez persuadé.*

3. Même source que le n° 10247.

Je ne connais à présent de beaux jours que ceux que le soleil donne.

Je vous supplie de me conserver vos bontés ; elles sont la consolation la plus chère d'un cœur qui vous est dévoué depuis longtemps avec le plus tendre respect. V.

*Post-scriptum.* — Il est juste qu'un homme qui a un ulcère au pied présente ses hommages à son protecteur qui a la goutte. Il n'est pas moins juste qu'il le supplie de lire ou de se faire lire les imprimés ci-joints.

Il serait encore très-juste que le roi m'accordât au moins la permission de venir mettre ordre à mes affaires, que quatre ans d'absence ont bouleversées, et tâcher d'assurer du pain à ma famille ; après quoi j'irai, si on veut, mourir ailleurs. Si vous pouvez, monseigneur, m'obtenir cette grâce, qu'il y aurait bien de l'inhumanité à vous refuser, et qu'on doit à un mourant, vous ferez une belle action. Il n'y a qu'un homme du Nord qui puisse en être fâché. Il est plus votre ennemi que le mien, et on lui a fait assez de sacrifices <sup>1</sup>. V.

10251. — A M. DE SIREUIL <sup>2</sup>.

Du 13 octobre 1754.

Malgré l'état douloureux où mes maladies me réduisent, monsieur, je me hâte de répondre avec la plus vive sensibilité aux politesses dont vous m'honorez. Je n'ai point reçu la copie de l'opéra de *Pandore*, auquel vous avez bien voulu travailler. M. de Moncrif me l'aurait fait aisément tenir sous l'enveloppe de M. d'Argenson, si on la lui avait laissée entre les mains. Je ne doute pas de la beauté de la musique de M. Royer, et votre prose me persuade de plus en plus que vous l'aurez très-bien servi par vos vers dans tous les canevas et dans la coupure des scènes, où il faut que le poète et le musicien soient d'intelligence. Il n'y a, monsieur, que ce qui est de moi dans cet ouvrage qui me donne de justes sujets de craintes : elles sont d'autant mieux fondées que, suivant tout ce que j'apprends, M. Royer n'a pas choisi la meilleure leçon de mon poème. On me mande, par

1. L'épilogue de l'affaire se trouve dans un billet daté du 13 août 1754, publié par nous sous le n° 2779.

2. *Dernier Volume des œuvres de Voltaire*, 1862.



exemple, qu'il n'a point mis en musique la première scène de Prométhée :

Prodige de mes mains, charmes que j'ai fait naître,  
 Je vous appelle en vain, vous ne m'entendez pas.  
     Pandore, tu ne peux connaître  
     Ni mon amour, ni tes appas, etc.

Il n'a point non plus mis en œuvre ces vers que Prométhée dit à Pandore en lui apportant le feu du ciel :

Terre, sois attentive à ces heureux instants,  
 Lève-toi, cher objet, c'est l'Amour qui l'ordonne.  
     A sa voix obéis toujours,  
     Lève-toi; l'Amour te donne  
     La vie, un cœur et de beaux jours.

Il est triste que l'ouvrage soit depuis longtemps imprimé d'une façon et soit représenté d'une autre. J'ignore, monsieur, si les éditions où se trouve ce petit ouvrage sont parvenues jusqu'à vous; M. Royer ne les connaissait pas, mais il aurait pu choisir, entre les différentes copies qu'il avait du poëme, la moins défectueuse. Il aurait sûrement embelli les morceaux que je viens de vous citer, et tous ceux qui sont dans le même goût. Je vous assure, monsieur, que je ne suis rassuré que par le soin que vous avez pris pendant mon absence de vous prêter au génie du musicien et de servir à la fois son goût et celui d'un spectacle qui est pour moi très-étranger. Nous vous devons, lui et moi, des remerciements. Mais vous savez quel danger on court toujours en se livrant au public, et combien la malignité des hommes aime à profiter de l'occasion. M. Royer n'est peut-être pas sans envieux, et vous savez que je ne manque pas d'ennemis, c'est l'état du métier. Je crois donc qu'il est nécessaire d'intituler l'imprimé qu'on débitera à l'Opéra : *Prométhée, ou Pandore, ouvrage dramatique tiré des fragments de la pièce de M. de Voltaire, à laquelle on a ajouté pendant son absence les ariettes et les vers convenables au théâtre lyrique.*

Ce titre sera dans l'exacte vérité, puisqu'on ne donne en effet que des fragments de mon ouvrage, et préviendra toutes les critiques en faisant sentir l'obligation que l'on a à celui qui a donné à ce poëme la forme exigée par l'opéra. J'ai écrit à M. de Moncrif en conformité. Je me flatte que vous voudrez bien, monsieur, vous

prêter à cet arrangement. Ce sera une nouvelle obligation que je vous aurai. Permettez que je vous aie encore celle de faire passer à M. Royer les sentiments d'estime que j'ai pour lui, et le sincère intérêt que je prends à son travail et à sa gloire. Recevez encore une fois les assurances de ces mêmes sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

10252. — A. M.] LE COMTE D'ARGENSON 1.

Aux Délices, ou prétendues Délices, près de Genève, 8 août (1755).

Assurément, monseigneur, si vous aimez les manuscrits dans votre belle et rare bibliothèque, il ne tient qu'à vous d'en avoir un, et il me semble que peut-être l'avez-vous déjà par M. de Paulmy.

Il y a dans le monde un rôdeur nommé Grasset qui se vante de vous chercher de ces manuscrits, qui a même reçu de très-gros paquets avec votre contre-seing, adressés par lui à monsieur le résident de Genève. Ce Grasset montre partout votre signature. Ce Grasset m'a dit qu'il devait vous fournir la chose pour cinquante louis d'or, et je vous jure que je vous la donne pour rien. Ce Grasset écrit souvent à M. Berryer et à M. de Malesherbes. Ce Grasset est un sot et un fripon.

Ce Grasset m'est venu proposer de me vendre, à moi, *la Pucelle d'Orléans*, non pas celle de Chapelain, et toujours pour cinquante louis, m'assurant qu'il n'y a que son exemplaire dans le monde, et qu'il va vous le vendre si je ne l'achète.

Vraiment, c'est un bel ouvrage, et vous ne pourriez mieux placer votre argent.

Et amoureux d'une gueuse fanée  
Dort en Bourbon la grasse matinée;  
Et saint Louis, le saint et bon apôtre  
A ses Bourbons en pardonne bien d'autres,  
Son premier ministre est un maquereau.

Voilà de beaux vers, cela! et pour me mettre en goût, ce Grasset eut l'esprit de me confier de sa main une vingtaine de passages de cette délicatesse et de cette force. Je le fis mettre sur-le-champ entre les mains de la justice, lui et son manuscrit.

1. Inédite. Bibliothèque de l'Arsenal. B. L. 20,740, manuscrit inséré dans une édition de *la Pucelle*.



Il a été flétri et banni, et il est actuellement sur le chemin de Marseille, apparemment pour y travailler dans le port.

Franchement, ceux qui ont farci l'ouvrage de ces beautés et de tant de belles personnalités sont d'honnêtes gens et me veulent du bien. Ma destinée est charmante ; je me recommande à vos bontés, si faire se peut, et vous renouvelle mon tendre respect, aussi bien que M<sup>me</sup> Denis, qui de cette affaire-là est tout à fait heureuse au pied des Alpes. V.

10253. — A MADAME DE FONTAINE 1.

6 août.

Ma chère nièce, je remercie d'abord, avec votre permission, le grand écuyer de Cyrus<sup>2</sup> de ses nouvelles. M. le maréchal de Richelieu m'avait parlé des chars et les avait envoyés en Assyrie. Je doute fort qu'il aille au pays d'Hanovre relever le maréchal d'Estrées à moins que M. d'Estrées ne soit blessé à mort. On prétend que le 24 juin il y a eu une bataille, ne vous déplaie, entre les Français et les Hanovriens ; que ceux-ci ont été coucher à Hamelin, et que les Français ont couché sur le champ de bataille faute de lits. Je doute de cette bataille ; mais, si elle est vraie, ce n'est guère le temps d'ôter le commandement à celui qui vient de remporter une victoire.

Non-seulement nous savons depuis quinze jours la prise de Gabel, en Bohême, mais nous savons celle de Gorlitz, sur le chemin de la Silésie, et celle de Zittau, et peut-être en savons-nous trop, car je doute de Zittau. On parle d'un convoi coupé, on dit que la foudre s'en mêle, et qu'elle est tombée par prélude sur un magasin de *Luc* ; qu'il abandonne Leitmeritz ; qu'il ne sait que faire, et que dans son dépit il a fait arquebuser quarante de ses officiers pour attacher les autres à son service. Quel Salomon ! Je doute de tout cela ; on l'écrit de Ratisbonne. On me mande de l'armée autrichienne, en Bohême, que *Luc* est perdu. J'en doute encore : c'est un prince très éclairé, très au fait, très-bon officier, qui me mande que ce *Luc* est sans ressource, et cependant je doute encore pour n'avoir pas de fausse joie.

Cette litanie de mes doutes étant épuisée, je prie M. le grand écuyer de vouloir bien nous mander ce qu'il saura de certain.

1. *Pièces inédites de Voltaire*, 1820.

2. Voltaire nommait ainsi le marquis de Florian, que M<sup>me</sup> de Fontaine épousa après la mort de son premier mari.

10254. — A M. LEKAIN <sup>1</sup>.

Lausanne, 5 janvier (1758).

On dit, mon cher Lekain, que M. de Richelieu a gagné une bataille ; mais je ne serai tout à fait content que quand il vous aura donné cette part entière qu'il y a tant d'injustice à vous refuser<sup>2</sup>. Mais pourquoi les autres gentilshommes de la chambre ont-ils eu la même dureté ? Les talents sont quelquefois bien cruellement traités : j'en ai fait longtemps l'expérience, et je n'ai été heureux que dans ma retraite.

C'est une fantaisie de M<sup>me</sup> Denis, que ces habits de théâtre qu'elle vous a demandés. Ces amusements ne conviennent ni à mon âge, ni à ma santé, ni à ma façon de penser ; mais j'aime toujours l'art dans lequel vous excellez.

Je serai enchanté de vous voir à Lausanne, si vous allez à Dijon ; vous auriez mieux fait vos affaires à Genève. Vous gagnerez plus en province qu'à Paris : c'est une honte insoutenable.

Je vous embrasse de tout mon cœur ; M<sup>me</sup> Denis vous fait bien ses compliments. V.

10255. — A M. FABRY,

MAIRE ET SUBDÉLÉGUÉ A GEX <sup>3</sup>.

Aux Délices, 30 ...

Monsieur, les moments que vous voudrez bien venir passer avec nous aux Délices nous seront bien chers. Si quelque affaire vous arrête, pourrai-je saisir cet intervalle de temps pour vous prier, monsieur, de vouloir bien me donner quelques lumières sur la position de la maison nommée la Perrière et ses dépendances le long du lac, dans lesquelles dépendances on a volé deux noix et reçu un coup de sabre, le tout estimé environ mille écus selon l'usage.

1° On prétend que cet endroit est du territoire de Versoy.

2° D'autres disent qu'il est du fief de Saint-Victor.

3° Je ne trouve dans mon terrier ni Panchaud, ni la Fayard,

1. Beuchot a donné cette lettre sous la date du 7 janvier 1761.

2. Lekain eut part entière au 1<sup>er</sup> avril 1758.

3. Inédite. Communiquée par M. Louis Leguay, membre de la Société centrale des architectes.



sa femme, qui posséda ce bien, ni les Frizé, dont les Fayard achetèrent.

4° Si ce terrain relevait de moi, le colonel Pretet, qui le fit subhaster l'année 1751, me devrait des lods et ventes; et je n'en ai point entendu parler.

5° La seigneurie de Tournay ne s'étend point jusqu'au lac; elle finit au grand chemin, et c'est par delà le grand chemin, vers le lac, que le crime concernant les deux noix a été commis.

6° En 1727, au mois d'août, 24 du mois, un Genevois nommé Sonnet ayant tué un homme au même endroit, la chose fut jugée au nom et aux frais du roi.

Je vous supplie instamment, monsieur, de m'aider de vos lumières.

Je vous avais bien dit que Silhouette ne resterait pas en place. Montmartel gouvernera sous le nom de M. Bertin. Le temps est très-favorable pour le succès de vos idées. Je me flatte que M. de Fleury s'y prête.

Sans cérémonie et de tout mon cœur votre très-humble obéissant serviteur. V.

10256. — A M. JALLABERT,

SYNDIC DE GENÈVE 1.

L'oncle et la nièce apprennent avec le plus grand plaisir que monsieur Jallabert va allonger sa perruque par-devant<sup>2</sup>. Ils lui font les plus sincères compliments et se flattent que sa nouvelle dignité ne l'empêchera pas de venir quelquefois dans l'ermilage nommé les Délices, où il trouvera deux solitaires pénétrés pour lui de tous les sentiments qu'ils lui doivent.

VOLTAIRE ET DENIS.

10257. — A M. J.-R. TRONCHIN,

A LYON 3.

Genève, le 10 août 1759.

Mon cher correspondant, j'avais donné 3 lettres de 1000 £ chacune sur laeu. voila ce qui a fait mon erreur. vous avez

1. Éditeur, E. Gaullieur.

2. Il venait d'être nommé syndic.

3. Inédite. Communiquée par M. E. Merle d'Aubigné. Nous conservons l'orthographe de l'original.

compté une fois 10 et une fois 20 : cela revient toujours à trois fois dix. je ne laisse pas de vous fournir quelque argent depuis quinze jours. mais laissez faire. si vous en êtes quitte cette année pour 80000 £ je serai bien étonné.

Mon petit théâtre de polichinelle ne sera pas cher. Monsieur le conseiller se moque de moy. il veut réduire mes acteurs à deux pieds et demi de haut comme les diables de Milton qui se font pygmées. il faut pour sa peine qu'il vienne nous voir jouer mérope.

J'ai fait la pièce tout seul je ferai bien le théâtre tout seul. ce n'est pas ma faute si le généreux président de brosse n'a pas une galerie plus longue et plus large<sup>1</sup>.

*Nota bene.* Mademoiselle destouches a dans son magasin des branches de verdure, des guirlandes pour les ballets. voyla ce qui nous faut. son décorateur en peut faire cent par jour et j'en demande une charetée. avec ce secours, je suis fort, et mon théâtre est très agréable. un mot de M<sup>r</sup> camp à M<sup>lle</sup> destouches fera l'affaire. je me charge de tout le reste. tout autre party serait trop long et la vie est courte. je reviens aux affaires, il y aura force lettres tirées de moy sur M<sup>r</sup> tronchin une au p<sup>d</sup> de Ruffey pour 399 ou à peu près.

une a M<sup>r</sup> fabri pour les lods et ventes de fernex 1800 £ plus je prendrai force florins chez M<sup>r</sup> cathala.

Mille tendres amitez à toute la maison et mille remerciements en particulier à M<sup>r</sup> camp

t. h. ob. s.

V.

je suis assez fâché que de mon théâtre à mon plancher il n'y et que huit pieds de haut mais il n'y a qu'à bien jouer et l'on oublie alors ou l'on est. ces représentations sont faites entre amis. c'est comme si on lisait au coin du feu<sup>2</sup>.

enfin si M<sup>r</sup> camp m'envoie une énorme caisse de verdure et de fleurs je ne demande plus rien excepté pardon de mon importunité.

1. Ces deux derniers paragraphes ont été édités par MM. de Cayrol et François. Voyez tome XL, page 151.

2. Ce paragraphe a été également édité par MM. de Cayrol et François. Voyez tome XL, page 152.



10258. — A M. CAMP,

A LYON <sup>1</sup>.

Genève, le 15 août 1759.

Je joins, monsieur, à tous les remerciements que je vous dois, tous les compliments que mérite un huguenot qui fait travailler des religieuses; ce qu'elles font pour l'amour de nous est bien édifiant; je ne doute pas que quelqu'une d'elles n'aille plus loin; c'est le vrai secret de rapprocher les deux religions. les bonnes créatures travaillent à la fois pour Calvin et pour le théâtre, je viendrai à bout de tout avec leurs fleurs, cela ne doit pas coûter beaucoup et quand l'académie de Lézine elle-même aurait fait ma salle de comédie, elle n'aurait pu être faite à meilleur marché.

Il y a longtemps que j'avais donné une lettre de change d'environ 400 £ à Mr le Président de Ruffey, j'avais oublié de mettre l'adresse de messieurs Tronchin et Camp il la mettra ou ne la mettra pas cela est fort égal, vous n'en ferez pas moins honneur à ma signature.

Je voudrais que vous vissiez le grand Pictet de Varambé haut de six pieds sur mon théâtre de huit, relevé encor d'un panache d'un pied et demi; mais pour obvier à toutes ces difficultés je vous avertis que la scène est dans un entre sol, tout est bon pourvu qu'on s'amuse<sup>2</sup>; cela n'empêche pas qu'on ne soit très affligé de nos malheurs, mais ils seront peut-être réparés avant que la pièce se joue; mille compliments à toute la société et à toute la famille.

V. t. h. ob. s.

VOLTAIRE.

10259. — A M. TRONCHIN,

A LYON <sup>3</sup>.

Aux Délices, 28 avril 1760.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous envoyer six chevilles pour boucher une partie des trous que je vous ai faits, c'est à

1. Inédite. Communiquée par M. E. Merle d'Aubigné. Nous conservons l'orthographe.

2. Ce commencement de paragraphe a été édité par MM. de Cayrol et François. Voyez tome XL, page 154.

3. Inédite. Communiquée par M. E. Merle d'Aubigné.

vous à voir ce que vous en voulez faire, si vous pouvez les négocier à Lyon sans y rien perdre. Si vous voulez les envoyer à M. Tronchin encas qu'il ait des paiements à faire, enfin disposez en comme vous le jugerez à propos, je vous enverrai encor un petit adjutorium au mois de May ; et je vous ferai probablement de larges saignées au mois de Juin. je vous donne plus d'affaires qu'aucun barbouilleur de ma force ; ne m'avez vous pas dit, Monsieur, que vous aviez la bonté de m'envoyer quatre tonneaux de vin de beaujolois ; je vais vous dire une dure vérité c'est qu'il n'y a qu'un cri à Genève contre le vin de Beaugeolois cette année ; il n'est point moëlleux, il n'est point couvert, il est vert, il n'est point potable ; le deviendra-t-il ? Vous connaissez-vous en vins ? dites-moi ce que vous en pensez. faites je vous en prie mes tendres compliments à vôtre cher associé et soyez persuadé des sentiments avec lesquels je serai toute ma vie Monsieur votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

10260. — A M. LE COMTE DE CHOISEUL,  
AMBASSADEUR A VIENNE<sup>1</sup>.

A Ferney, par Genève, 15 août 1760.

Pangloss avait assurément grand tort avec son Tout est bien. Votre Excellence doit penser au moins comme Martin après notre désastre, et il faut avoir la patience de Socrate pour voir de sang-froid tout ce qui arrive. Cette fausse aventure n'ôtera rien à la considération personnelle que vous avez dans la cour où vous êtes ; mais elle vous sera aussi sensible qu'elle est cruelle. Je ne sais si vous m'avez rendu encore meilleur Français que je n'étais, et si vos bontés et celles de M. le duc de Choiseul ont échauffé mon patriotisme au milieu des Alpes, mais la défaite de notre armée me pénètre de douleur. Si les Russes sont battus par le roi de Prusse, je fais jeter dans le feu toute l'histoire de Pierre le Grand.

Vous voici dans un moment de crise bien violent ; peut-être a-t-on donné une bataille vers l'Oder. Si le roi de Prusse la gagne, je connais des gens qui diront :

Dieux, qui le connaissez,  
Est-ce donc sa vertu que vous récompensez ?

1. *Mémoires et Correspondances historiques et littéraires*, par Ch. Nisard, 1858, page 25.



Et s'il la perd, j'assure Votre Excellence qu'une certaine nièce, très-sensible à l'honneur de votre souvenir, se consolera, et moi peut-être aussi. Je vous soupçonne fort de savoir certaines choses très-étranges et uniques dans leur espèce, qui seront de bonnes anecdotes pour la postérité.

Pourquoi suis-je vieux, malingre et Suisse? Il me semble que j'irais passer huit jours dans un faubourg de Vienne pour vous faire ma cour. J'espère au moins avoir l'honneur de vous envoyer un des premiers exemplaires de *l'Histoire de Pierre le Grand* pour vous délasser pendant quelques heures de vos importantes et épineuses occupations. J'ai bien peur qu'elles ne prennent sur votre santé. On m'a parlé d'un mal au pied, d'un érésypèle.

Ah! monsieur, les affaires du monde entier, les honneurs, ne valent pas la santé. Conservez la vôtre pour jouir de tout le reste. Je fais mille vœux pour votre bonheur du fond de ma douce retraite, et je vis pénétré de la plus respectueuse et de la plus tendre reconnaissance pour toutes vos bontés.

*La Marmotte des Alpes. V.*

10261. — A M. TRONCHIN,

A LYON 1.

5 décembre 1760.

Ne croyez pas mon cher huguenot que mon zèle pour la maison du Seigneur et ma tendre affection pour la compagnie de jésu, me fassent jeter 18000 £ dans le lac. ils seront déposés au greffe et la terre me répondra de mon argent. figurez-vous que les révérends ont eu le bien de m<sup>lles</sup> baltazar pour sept à huit mille livres, et qu'il vaut 1200 £ annuellement avec une administration médiocre. je vous diray pour vous réjouir que ces bonnes gens ont offert mille écus à l'un des héritiers pour l'engager à leur remettre les titres de sa famille et à la frustrer de ses droits. l'homme auquel ils se sont adressés est un officier incapable d'une action si lâche il a été outré de la proposition et la turpitude des saints sera bientôt mise au grand jour. je ne réponds pas qu'ils ne fassent quelque miracle qui leur conserve le bien usurpé, comme par exemple quelque faux contract, quel-

1. Cette lettre nous a été communiquée par M. E. Merle d'Aubigné. Elle n'est inédite qu'en partie. Nous l'avons donnée d'après MM. de Cayrol et François tome XLI, page 83. Nous croyons à propos toutefois de la réimprimer ici avec les additions fournies par l'autographe, et pour justifier davantage ce double emploi nous reproduisons toute la physionomie de l'original.

que vieux titre de donation. en ce cas je n'en seray que pour 4 ou 5 cent livres de frais que j'auray avancez il se peut encore qu'ils demandent une somme plus forte que celle qui sera déposée. ce serait alors une difficulté embarrassante. il s'agira de savoir si les héritiers naturels seront tenus de donner plus d'argent qu'ils n'en avaient reçu quand ils mirent, eux ou leurs auteurs, cet héritage en anticrèse.

c'est une matière à procez sans doute et nous verrons alors si en donnant encor quelque surplus, la terre vaudra le principal que nous donnerons. en un mot je ne risque rien et tout le danger que je cours est de donner aux jésuites une nouvelle gloire.

S'il arrivait quelque empêchement dirimant, ce que je ne prévois pas, alors les 18000 £ passeraient du greffe de gex, dans la bourse d'un de vos auditeurs M<sup>r</sup> des franchises qui demande 18000 £. il est fort riche et payera bien.

Si l'argent reste au greffe de gex, je pouray bien tirer sur vous aux rois 18000 £ pour M<sup>r</sup> des franchises. cependant vers les rois je vous enverrai un rafraichissement à recevoir d'environ 22000 £ tournois<sup>1</sup>. je passerai ce qui me reste de vie à faire de la terre le fossé; et à mettre mes chers voisins les jésuites dans la voye du salut.

On a fort mal fait de faire courir ma lettre à la cousine de chimène. il arrivera que les dévots se remueront on la mettra auprès d'une princesse. peut être même la reine la prendra. je m'en consolerais. j'auray fait mon devoir et j'en aurai moins de soins et de peines.

Si elle vient, madame d'argental se chargera de vous l'adresser et de la recommander à vos bontez<sup>2</sup>.

ques ce donc que ce M<sup>r</sup> de mabli qui croit avoir fait une comédie? es ce un fils de l'abbé Mabli cy devant secretaire du cardinal de tençin? que n'apprend il plustôt à chiffrer? je renverrai incessamment à M<sup>r</sup> votre frère l'énorme et inlisible paquet avec une lettre honnête pour ce pauvre monsieur.

Adieu mon très cher correspondant voyez vous! je vous l'avais bien dit vous débourserez cent mille francs avant l'épiphanie de l'année 1762.

Je vous embrasse bien tendrement<sup>3</sup>.

V.

1. Ce commencement de paragraphe est inédit.

2. Les deux précédents paragraphes sont inédits.

3. Cette finale et le paragraphe précédent sont inédits.



10262. — A M. LE MINISTRE MOULTOU,

A GENÈVE <sup>1</sup>.

Mon cher et aimable philosophe, n'auriez vous point ou ne pourriez vous point déterrer un petit ouvrage intitulé, *Traité sur le rappel des protestans sous des conditions sages et honorables pour la religion et pour le gouvernement?* on dit que cet écrit est bon, par conséquent il a dû être fort inutile. le malheur de tous ces livres là, c'est qu'ils ne sont lus que par des protestants. il en faut qui soient lus par les catholiques et qui soient appuiez auprès des ministres ; un livre de cette espèce ne doit jamais paraître sans avoir un parti qui le soutienne mais il est plus aisé encor d'écrire que d'agir. avouez que je travaille un peu pour des ingrats. la même chose pourra vous arriver un jour. vous excitez l'envie en méritant la reconnaissance.

Comptez que vous n'excitez jamais chez moi que la plus sincère estime et la plus véritable amitié.

V.

10263. — A M. LE COMTE ALGAROTTI <sup>2</sup>.

No, no, no, caro cigno di Padua, non ho ricevuto le lettere sopra la Russia, e me ne dolgo. Car si je les avais vues j'en aurais parlé dans une très-facétieuse préface où je rends justice à ceux qui parlent bien de ce qu'ils ont vu, et où je me moque beaucoup de ceux qui parlent à tort et à travers de ce qu'ils n'ont point vu.

Basta. Ce sera pour l'antiphone du second volume, car vous saurez que, n'ayant point encore reçu les mémoires nécessaires pour le complément de l'ouvrage, je n'ai pas encore été plus loin que Pultava.

Or su bisogna sapere che vi sono due valenti banchieri a Milano, chiamati Bianchi e Balestrerio, e quegli rinomati banchieri sono li corrispondenti d'un valente mercante o mercatante di Geneva chiamato Le Fort di quella famiglia di Le Fort la quale ha dato alla Russia il gran consigliere del gran Pietro.

Le lettere sopra la Russia non si smarriranno quando saranno indirizzate dal Bianchi à un Le Fort.

1. Inédite. Communiquée par M. E. Merle d'Aubigné. Nous conservons l'orthographe de l'original.

2. Inédite. Biblioteca Queriniana, de Brescia. Communiquée par M. Melzi.

Prenez donc cette voie, caro cigno. Godete la vostra patria. Je vais adresser incessamment à Venise le premier volume russe par le signor Bianchi. Je serais tenté d'y joindre le plan du petit château de Ferney que je viens de faire bâtir, moi tout seul. Les Allobroges me disent que j'ai attrapé le vrai goût d'Italie.

*Sed non ego credulus illis.*

Mais j'ai bâti aussi une tragédie à l'italienne, qu'on joue actuellement à Paris.

La scène est en Sicile, c'est de la chevalerie, c'est du temps de l'arrivée des seigneurs normands à Naples, ou plutôt à Capoue. Il y est question d'un pape qui est nommé sur le théâtre.

Cependant les Français n'ont point ri, et les Françaises ont beaucoup pleuré.

Je tiens toujours mes bons Parisiens en haleine, de façon ou d'autre. J'amuse ma vieillesse, il n'y a guère de moments vides. Vous êtes, vous, dans la force de l'âge et du génie. Je ne marche plus qu'avec des béquilles et vous courez ; et vous allez ferme. E la dama e le muse vi favoriscono a gara. Vivez beatus. Have you read *Tristram Shandy*? T'is a very unaccountable book : an original one. They run mad about it in England.

Les philosophes triomphent à Paris. Nous avons écrasé leurs ennemis en les rendant ridicules.

Vivez beatus, vous dis-je.

VOLTAIRE

10264. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL<sup>1</sup>.

(8 mai 1761.)

Divins anges, daignez me renvoyer icelle<sup>2</sup> quand vous l'aurez lue. Je n'ai que cet exemplaire.

Ce maître Ledain est un maître fat.

Et mes prêtres, qui me chicanent sur des os de morts. Ah ! je les mènerai bon train ; je leur apprendrai à respecter la piété d'un bienfaiteur de l'Église.

1. *Mémoires et Correspondances historiques et littéraires*, publiés par M. Ch. Nisard ; Paris, 1858.

2. *Appel à toutes les nations de l'Europe*.



10265. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL<sup>1</sup>.

Cher protecteur de mon âme, je n'ai point fait de sottise, car je n'ai rien fait du tout. Je n'ai vu ni homme ni prêtre. A jeudi. Je verrai le plus aimable des hommes, et j'espère bien lui faire ma cour auparavant. V.

Comment se porte l'autre ange?

10266. — A M. JALLABERT<sup>2</sup>,

SYNDIC DE GENÈVE.

Je vous renvoie, monsieur, la rapsodie<sup>3</sup> que vous avez eu la bonté de me confier. Je vous remercie de votre attention. Ce ne peut être qu'un coquin du plus bas étage qui ait fait la plupart de ces vers, et surtout ceux sur lesquels j'ai fait une petite note. Les laquais de Paris travaillent infiniment mieux quand ils font des vers dans nos antichambres. Si je trouvais le malheureux qui débite ces plates impertinences, je le ferais mourir sous le bâton.

Pardonnez à ma juste indignation contre le bas scélérat qui est l'auteur de ces sottises. Je suis persuadé que vous partagez ma juste colère.

Quand viendrez-vous souper avec nous et me faire oublier par votre aimable société et par votre vertu toutes ces horreurs<sup>4</sup>.

V.

1. *L'Amateur d'autographes*, année 1866, page 91.

2. Éditeur, E. Gaullieur.

3. *La Pucelle*.

4. A cette lettre était joint le manuscrit du poëme; on y trouvait, à la page 13, chant I<sup>er</sup>, cette apostille en marge, de la main de Voltaire :

« Quel est le laquais qui a fait la plupart de ces vers, et surtout ceux-ci :

Et ma bonne âme est fort scandalisée  
De voir Charlot, mon fils le bien aimé,  
Dont le pays en cendre est consumé,  
Qui des Valois trompant la destinée  
A la gard' Dieu laisse aller son armée.

« Quel est le maraud de la lie du peuple qui peut écrire ces insolentes bêtises? »

10267. — A M. GABRIEL CRAMER<sup>1</sup>.

(1759.)

*Caro Gabriele*, je voudrais bien avoir une douzaine d'exemplaires de cette relation<sup>2</sup>, petit caractère, pour l'édification des fidèles.

*Jeanne* est absolument prête. L'*Histoire générale* est devenue un fidèle et terrible portrait du genre humain.

*Crede mihi*, cela est bien curieux. En voilà pour employer longtemps les presses. Vous commencerez quand il vous plaira. Il n'y a point de griffonneur plus à votre service que moi. Imprimez, imprimez, imprimez. V.

10268. — A M. GABRIEL CRAMER<sup>3</sup>.

(1759.)

Il y a bien longtemps que nous n'avons bu ensemble. Il faut que frère Bertier soit un terrible personnage, puisqu'il n'est bruit que de lui à Paris, malgré la misère. Bonsoir. Je suis bien malade. V.

10239. — A M. GABRIEL CRAMER<sup>4</sup>.

(1761.)

De la copie? Vous allez donc un train de chasse! Ah! donnez-moi du temps. Je ne vas pas si vite.

Cet avocat général me paraît vraiment plus traitable que Joly de Fleury. Dieu soit béni!

Songez aux *Étrennes pour les sots*<sup>5</sup>.

Ne manquez pas de dire à M<sup>me</sup> Gabriel combien je m'intéresse à elle. *Vale, caro*.

Voici ce qu'on pourrait mettre sous la vignette représentant une lyre et un âne qui braie :

Que veut dire  
Cette lyre?  
C'est Melpomène ou Clairon.

1. Éditeur, E. Gaullieur.

2. *Relation de la mort du jésuite Berthier*, etc.

3. Éditeur, E. Gaullieur.

4. Éditeur, E. Gaullieur.

5. *Les Chevaux et les Anes ou Étrennes aux sots*. Voyez tome X, page 132.



Et ce monsieur qui soupire  
 Et fait rire ?  
 N'est-ce pas Martin Fréron ?

10270. — A M. RIBOTTE <sup>1</sup>.

Au château de Ferney en Bourgogne, par Genève, octobre 1761.

J'ai écrit à M. le maréchal de Richelieu, comme vous le désirez, monsieur; je crois que s'il n'y a point eu de procès-verbal, l'affaire peut s'accommoder. Il laisse la plus honnête liberté, mais il ne veut pas qu'on en abuse. Je souhaite que

1. Nous devons ces lettres à notre docte correspondant M. Louis de Richemond, qui les a transcrites sur les originaux conservés dans les archives de la famille de Portal, de Montauban, avec diverses lettres de d'Alembert, Buffon, Marmontel, etc. Les lignes suivantes de M. de Richemond en sont l'introduction naturelle. Il s'agit du procès qui précéda immédiatement celui de Calas, mais qui n'émut pas au même degré l'opinion :

« Le pasteur François Rochette, né au lieu de Vialas, diocèse d'Uzès, consacré au ministère évangélique le 28 janvier 1760, à son retour de Lausanne, desservit pendant vingt mois les églises de l'Agénois et du Quercy et fut secrétaire des synodes provinciaux réunis le 28 novembre 1760 et le 3 juin 1761. « Il n'avait d'autre demeure que le désert », et ses fonctions consistaient « dans la prédication de la parole de Dieu, dans des exhortations à la pratique de la « vertu, dans les prières pour le peuple et dans l'administration des sacrements « institués par Jésus-Christ ». A l'âge de vingt-six ans, il avait été arrêté à Caussade, le 14 septembre 1761, comme simple particulier, par pur accident et il aurait été relâché immédiatement si, interrogé, il ne s'était pas fait connaître; mais il déclina son nom et sa vocation, convaincu que la dignité de son caractère l'obligeait à le confesser hautement. C'était se vouer à la mort, car les ordonnances royales du 1<sup>er</sup> juillet 1686 et du 24 mai 1724, appliquées en 1754 à Teissier dit Lafage, étaient toujours en vigueur contre les « prédicants ». Des malveillants répandent le bruit que les protestants allaient tenter un coup de main pour délivrer le captif. Le tocsin sonne, l'alarme se répand, une terreur panique s'empare des catholiques, ils courent aux armes et prennent pour signe de ralliement une marque blanche au chapeau. Les trois frères de Grenier, qui se trouvaient à Montauban, se dirigent en toute hâte du côté de Caussade, armés de deux fusils et d'un sabre; ils veulent défendre leurs coreligionnaires menacés. Mais avant d'arriver, ils sont reconnus, poursuivis par des miliciens et des chiens de boucher qu'on lance sur leurs traces, et bientôt, arrêtés, jetés en prison. On incarcère aussi bon nombre de protestants. Mais le lendemain, 16 septembre, on en relâche la plus grande partie : les magistrats s'étaient aperçus que « tout cet émoi n'était que le rêve d'une frénésie inquiète ». On retient le pasteur Rochette, les trois gentilshommes et sept autres protestants. Les prisonniers sont transférés des prisons de Caussade dans celles de Cahors et bientôt livrés au parlement de Toulouse, sur la réclamation de celui-ci. Les Églises et les pasteurs présentent une funeste issue, car, de longue date, ils connaissent le fanatisme impitoyable des magistrats toulousains. Ils adressent de touchantes suppliques aux intendants, aux gouverneurs du Languedoc, aux ministres d'État,

vous ayez des confesseurs et point de martyrs, c'est une façon fort ridicule d'aller au ciel par une échelle.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,

Gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

*A monsieur, monsieur Ribotte, etc., chez M. Marmontel, à Bordeaux, chez M. Delfau, en foire à Montauban.*

(Cachet en cire rouge aux armes d'azur à trois flammes d'or posées 2 et 1. Timbre couronne de marquis. L'écu accompagné de la croix de Saint-Michel.)

10271. — A M. RIBOTTE <sup>1</sup>.

Au château de Ferney, par Genève, 27 novembre 1761.

M. le maréchal de Richelieu me mande, monsieur, qu'il ne peut rien pour votre ministre et pour ses adhérents, tant qu'ils seront entre les mains du parlement de Toulouse. J'ose me flatter de la clémence du roi lorsque l'affaire sera jugée. Vous ne devez pas douter, monsieur, qu'on ne soit très-indigné à la cour contre les assemblées publiques. On vous permet de faire dans vos maisons tout ce qui vous plaît, cela est bien honnête. Jésus-Christ a dit qu'il se trouverait toujours entre deux ou trois per-

au roi Louis XV. Paul Rabaut écrit à la fille du roi, la princesse Marie-Adélaïde. Ribotte Charon essaye d'intéresser J.-J. Rousseau au sort de ses frères de France, et les philosophes, Voltaire et les encyclopédistes, à la cause de la tolérance.

« Voltaire, également prié d'intervenir, plaïda à sa manière cette sainte cause. Écrivant en faveur des prisonniers au maréchal de Richelieu, « le plus corrompu « parmi les courtisans et le plus incrédule de ceux qui se disaient disciples des « philosophes (Sismondi) », il prit un ton de légèreté et de persiflage qui lui réussissait parfois auprès de tels correspondants : « Qu'on pend le prédicant « Rochette ou qu'on lui donne une abbaye, cela est fort indifférent pour la pros- « périté du royaume de France; mais j'estime qu'il faut que le parlement le con- « damne à être pendu, et que le roi lui fasse grâce. Cette humanité le fera aimer « de plus en plus, et si c'est vous, monseigneur, qui obtenez cette grâce du roi, « vous serez l'idole de ces faquins de huguenots. Il est toujours bon d'avoir pour « soi tout un parti. » On ne sait si le vieux courtisan chercha, dans cette circonstance, à devenir « l'idole » d'un parti opprimé. Quoiqu'il en soit, le philosophe de Ferney mit, peu de temps après, bien autrement de chaleur dans la défense de Calas et de Sirven, dont le procès inspirait à Marmontel les lignes suivantes : « Viendra le temps où l'on rougira d'avoir été capable de ces puériles fureurs; « mais nous ne serons plus ! » (*Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, 15 avril 1882.)

1. *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, 15 avril 1882.



sonnes assemblées en son nom, mais quand on est trois ou quatre mille, c'est le diable qui s'y trouve. J'ai tout lieu d'espérer que les personnes qui approchent Sa Majesté fortifieront dans son cœur les sentiments d'humanité et de bonté qui lui sont si naturels.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

10272. — A M. RIBOTTE <sup>1</sup>.

7 juin 1762.

Concourez avec vos amis à faire partir sur-le-champ cette veuve infortunée par la route que ses amis lui ont indiquée. Qu'elle ne craigne rien, on la servira avec le plus grand zèle.

10273. — A M. RIBOTTE <sup>2</sup>.

28 septembre 1763.

Le solitaire à qui M. Ribotte écrit quelquefois a trois tristes qualités, celles d'être vieux, malade et paresseux. Il se réveille quelquefois, tantôt pour soutenir un pauvre roué, dont par parenthèse le procès commencera après la Saint-Martin, tantôt pour donner sur le nez à Simon Lefranc, attendu que Simon Lefranc porte le nez un peu trop haut, tantôt pour prêcher la tolérance au long et au large. Il est fort aise que vos protestants assemblent des synodes, et serait encore plus aise que les philosophes en assemblassent. Il a entendu dire qu'on avait imprimé à Paris un *Petit Catéchisme de l'honnête homme*, dont tous les honnêtes gens sont assez contents, il a entendu dire aussi qu'on en enverrait à M. Ribotte si on pouvait lui faire tenir le paquet franc de port; la vérité est bonne, mais il ne faut pas qu'elle ruine. Cinq ou six cents citoyens de Genève vont faire des représentations au conseil pour la quatrième fois sur la manière dont ledit conseil en a usé envers Jean-Jacques Rousseau leur concitoyen. Ils prétendent qu'un bourgeois de Genève a le droit de tourner en ridicule la religion chrétienne tant qu'il veut, qu'on doit disputer amiablement avec lui, et non pas le condamner sans l'entendre. Le nombre des philosophes, qui augmente pro-

1. *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, 15 avril 1882.

2. *Ibid.*

digieusement, rit de tout cela et fait bien. Que M. Ribotte rie; si jamais il fait un voyage dans nos quartiers, je le prie de venir rire chez moi.

10274. — A MADAME BRUYÈRE DE LAVAISSE.

AU CARLAT, EN LANGUEDOC<sup>1</sup>.

Au château de Ferney en Bourgogne, par Genève, 13 décembre 1763.

Si je n'étais pas depuis longtemps malade, madame, et menacé de perdre entièrement la vue, j'aurais certainement répondu plus tôt à la lettre dont vous m'avez honoré. Vous avez de grands droits à mes hommages, par l'immortel Bayle dont vous êtes parente et par un mari qui portait le nom de Lavoiselle, nom devenu si cher pour moi [par] l'aventure des Calas et par l'abominable jugement [de] Toulouse. Mais vous en avez encore davantage par votre esprit et par vos sentiments. Je voudrais être à portée de vous témoigner ceux que vous m'inspirez. La grande distance qui nous sépare, et le triste état où je suis, ne me laissent pas l'espérance de jouir d'un commerce aussi agréable que le vôtre, mais si vous avez quelques ordres à me donner, je tâcherai de vous prouver par mon exactitude les respectueux sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,

gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

10275. — A M. RIBOTTE<sup>2</sup>.

1764.

On aura bientôt l'arrêt du conseil imprimé; en attendant, voici une relation que l'on m'a envoyée, elle amuse toute la cour; il y en a cinq ou six de cette façon, et surtout une chanson que tout le monde chante à table. L'ami Pompignan tient la nation en joie. Si vous pouvez faire dire de ma part au ministre Rabot qu'il est un fou et qu'il faut qu'il se taise jusqu'à ce que le procès des Calas soit entièrement gagné, vous rendrez un très-grand service, et de dire aussi à vos ministres qu'ils soient infiniment

1. *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, 15 avril 1882.

2. *Ibid.*



circonspects : il est question de leur faire du bien, pourvu qu'ils ne l'empêchent pas. On vous fait, monsieur, mille compliments très-sincères.

10276. — A M. RIBOTTE 1.

24 septembre 1766.

Dieu merci, monsieur, les nouvelles qui ont couru n'ont pas le moindre fondement. Je suis toujours dans ma terre de Ferney, où je viens de faire jouer la comédie de *Henri IV* par la troupe de Genève. J'ai été ivre de joie en voyant mon héros sur la scène. J'ai un autre héros, c'est M. le duc de Choiseul, le bienfaiteur des Calas. Il veut être celui des Sirven. Voici les propres mots qu'il m'écrivit dans la dernière lettre dont il m'a honoré de sa main : « Le jugement de Calas n'est qu'un effet de la faiblesse humaine qui n'a fait souffrir qu'une famille, mais la dragonnade de M. de Louvois a fait le malheur du siècle. » Il me semble que ces paroles doivent être gravées en lettres d'or dans le Languedoc. On ne peut être plus touché que je le suis, monsieur, des sentiments que vous voulez bien me témoigner.

10277. — A M. MOULTOU 2.

Le vieux malade espère mourir bientôt, pour ne plus voir de ces horreurs. Il voit trop que le même esprit qui les a fait naître les maintient et les maintiendra. On nous trompait quand on nous promettait de la douceur. Un tigre mangera toujours des agneaux, mais ne le deviendra pas.

La lettre que ce pauvre père de famille<sup>3</sup> m'écrivit me déchire le cœur. Je me trouve moi-même dans une situation très-pénible pour avoir pris son parti. Ceux qui sont payés et honorés pour faire du mal, au nom de Dieu, sont les maîtres absolus dans leur tripot infernal et sacré.

J'ai reçu des lettres anonymes dans lesquelles on me menace beaucoup si je continue à prendre part dans cette affaire. Je vous prie, mon cher philosophe, de vouloir bien écrire au père de famille l'état où je me trouve, sans me nommer. M<sup>me</sup> la duchesse d'Enville serait la seule personne qui pourrait rendre quelque

1. *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, 15 avril 1882.

2. Éditeur, A Coquerel.

3. Sirven.

service dans cette affaire, auprès d'un athée qui cherche à plaire à des fanatiques.

Je vous embrasse tendrement et ne puis vous en dire davantage, ni ne puis écrire au père de famille.

Je vous supplie instamment de lui mander que de très-tristes raisons me forcent de ne pas écrire un seul mot par la poste, sur la tolérance et sur la justice qu'on fait aux hommes. Vous, mon cher philosophe, vous pouvez mander tout ce que vous voudrez ; vous êtes libre, vous êtes né libre, et je suis né esclave.

10278. — A M. MOULTOU <sup>1</sup>.

Je m'étais trompé moi-même, mon cher philosophe ; une partie des choses qu'on vous avait mandées ne s'est trouvée que trop vraie, mais ces bêtises tyranniques n'ont eu aucun effet dangereux. Le petit diable qui voulait faire du mal n'est qu'un de ces petits diables dont parle La Fontaine, qui ne tonnaient que sur des choux. Cependant il est toujours à craindre qu'un jour ces diables ne tonnent sur des hommes. On fait toujours fort bien de se mettre à l'abri de ces marauds-là.

10279. — A M. MOULTOU <sup>2</sup>.

9 décembre.

Mon cher philosophe, tâchez de venir quelque jour dîner ou souper avec nous, j'ai des choses très-importantes à vous communiquer, et qui vous feront plaisir ; vous pourrez rapporter en même temps le gros manuscrit qu'on vous a prêté ; il est extrêmement édifiant. Mais j'ai des nouvelles à vous dire qui vous plairont davantage. Je vous embrasse sans cérémonie ; je vous aime trop pour faire des compliments. V.

10280. — A M. MOULTOU <sup>3</sup>.

Le 20 au soir.

J'ai été malade, mon cher philosophe, comme tout le monde l'a été dans votre ville sainte et damnée ; mais je ne suis pas mort comme le conseiller Mallet. J'écrirai au jeune avocat tou-

1. Éditeur, A. Coquerel.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*



lousain dès que j'existerai ; je commence à croire que vous serez libres ; conservez bien ce trésor, qu'on ne trouve que parmi les rochers ou dans les marais.

L'affaire des Sirven est toujours prête à être rapportée, et ne se rapporte point ; n'importe, je vous réponds que je ne me découragerai pas plus que vous. Je vous embrasse en Platon, en Aristote, nullement en Paul. V.

10281. — A M. MOULTOU <sup>1</sup>.

Ce n'est pas sans doute Diderot qui a fait imprimer ce plat et inintelligible rogaton ; je serais bien fâché qu'un tel ouvrage fût de lui ; ce n'est pas une débauche d'esprit, c'est du galimatias sans esprit.

Mille tendres respects au cher philosophe qui ne fait jamais de galimatias. V.

10282. — A M. MOULTOU <sup>2</sup>.

18 décembre.

Est-il vrai, mon cher philosophe, que vous ayez rencontré des gens assez intolérables pour être choqués du livre de *la Tolérance* ? Ces gens-là sont pourtant de l'espèce en faveur de laquelle le livre a été écrit, et je serais fâché qu'ils fussent de l'espèce des chiens qui mordent ceux qui leur donnent à manger ; je vous prie de me dire s'il est vrai qu'ils aient aboyé.

Au reste, comme on bourdonne beaucoup dans votre ruche, et que les abeilles sont en querelle avec les bourdons et les guêpes, je suis bien sûr que vous ne montrerez *la Tolérance* qu'à des gens dignes de votre confiance.

Je me flatte que monsieur votre fils se porte bien à présent. Quand pourrez-vous vous échapper pour venir voir un pauvre aveugle qui vous aime de tout son cœur ?

10283. — A M. MOULTOU <sup>3</sup>.

Je profite, mon cher et aimable philosophe, d'un moment d'intervalle que ma fluxion me laisse, pour vous dire que je

1. Éditeur, A. Coquerel.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

souhaite que ce soit un ministre d'État qui soit l'auteur de ce livre, plus que je ne le crois. M. de Maurepas en serait seul capable ; mais je doute qu'il se mette en frais pour des intérêts qui lui sont si étrangers. La tolérance est plus courue que connue : elle est à Versailles sous la clef. On la mettra en liberté quand la fermentation parlementaire sera un peu calmée. Il est bien triste de n'avoir délivré qu'un galérien, tandis qu'il y en a vingt-trois aux fers pour avoir prié Dieu mal à propos.

Il y a certainement un peu de mésintelligence entre la cour romaine et la nôtre. Plusieurs évêques étaient prêts de prendre le parti de Rome ; et voilà précisément pourquoi on a enfermé cette tolérance ou plutôt cette indifférence, afin de ne donner aucun prétexte de crier.

Vous me ferez grand plaisir, mon cher philosophe, de m'envoyer la nouvelle preuve de la fausseté de ce beau monument chinois dont Navarette s'est tant moqué.

Comment le sage Abauzit peut-il croire à ces animaux venus de .....<sup>1</sup>, conduits par des nuées bleues ? Que de faussaires en tout lieu et en tout temps !

Je vous embrasse, je vous respecte autant que je vous aime.

V.

10284. — A M. LE DUC DE PRASLIN<sup>2</sup>,

MINISTRE ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Aux Délices, 27 septembre 1763.

Monseigneur, étant dans mes jours de taupe, je ne peux employer ma main à vous remercier des bontés dont mon cœur est pénétré.

Je prends la liberté de vous adresser un paquet pour mes anges, qui regarde la conspiration des roués, à la tête desquels vous avez la bonté de vous mettre. Si vous avez le temps, vous lirez ces chiffons ; si vous ne l'avez pas, mes anges vous en amuseront quand vous les verrez.

C'est aujourd'hui la quatrième représentation des citoyens genevois à leur petit conseil ; ils prétendent toujours que Jean-Jacques a le droit de l'apostolat, et que le conseil n'a pas celui de le condamner sans l'entendre. Tout cela est extrêmement plaisant, et les remontrances de vos parlements ne le sont pas.

1. Un mot indéchiffrable, de quatre ou cinq lettres. Ne serait-ce pas *du ciel* ? (A. C.)

2. Inédite. Communiquée par M. Stapfer.



Je vous supplie, monseigneur, d'agréer le profond respect du conspirateur

VOLTAIRE.

10285. — DE M. LE MARQUIS DE SAINT-FLORENTIN<sup>1</sup>.

3 novembre 1763.

J'ai reçu les volumes de la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV* et du roi ; je vous suis très-obligé de votre attention ; je les lirai avec le plaisir que me fait toujours ce qui vient de vous. Je ne trouve point d'inconvénient qu'un ouvrage consacré à la gloire de Sa Majesté et à celle du roi son bis-aïeul lui soit présenté.

10286. — A M. MOULTOU<sup>2</sup>.

Je suis très-touché, monsieur, de votre lettre, et de plus très-éclairé. Je sens bien que je marche sur des charbons ardents ; on est tantôt en colère, et l'on a tantôt envie de pouffer de rire quand on lit l'histoire des Hébreux. En vérité, l'olivier sauvage sur lequel on a greffé l'olivier franc était un vilain chardon.

Vous êtes bien plus hardi que moi : vous me proposez d'oser dire qu'on ne peut attribuer à la Divinité des lois intolérantes. Je suis bien de votre avis ; mais le *Deutéronome* n'en est pas, car ce *Deutéronome* ordonne de tuer son frère, son fils, sa fille, sa mère, sa femme, s'ils prophétisent des choses vraies, et si en prophétisant ils s'éloignent du culte reçu. Cela est aussi absurde qu'horrible ; mais comment le dire ? Nos seigneurs les évêques me feraient brûler comme un porc...

J'ai beaucoup retravaillé l'ouvrage en question. Je me dis toujours : Il faut tâcher qu'on te lise sans dégoût ; c'est par le plaisir qu'on vient à bout des hommes ; répands quelques poignées de sel et d'épices dans le ragoût que tu leur présentes ; mêle le ridicule aux raisons ; tâche de faire naître l'indifférence : alors tu obtiendras sûrement la tolérance.

VOLTAIRE.

10287. — A M. MOULTOU<sup>3</sup>.

15 septembre 1764.

.... Je ne savais pas un mot, mon cher philosophe, des passages singuliers dont vous voulez bien me faire part. C'est la honte de

1. *Archives de la Bastille*, tome XII, page 484.

2. *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1862.

3. *Ibid.*

la nature que des gens qui se sont toujours plaints de l'intolérance deviennent eux-mêmes les plus intolérants des hommes. Il y a tel hypocrite qui a l'insolence de faire sur son palier le petit persécuteur, et que je pourrai bien faire sauter par les fenêtres quand je le rencontrerai sur le mien.

Je prévois qu'il est impossible qu'un homme de votre mérite et de votre probité reste dans ce malheureux tripot, et je crois qu'il viendra un temps où vous irez vous établir dans la France, votre patrie. Rien ne vous sera plus aisé que d'être de l'Académie des Belles-Lettres. Vous serez aimé et considéré à Paris, et cent fois plus libre que vous ne l'êtes dans un pays qui se dit libre.

... Je vous embrasse en Platon, en Cicéron, en Pythagore, en Confucius, etc.

VOLTAIRE.

10288. — A M. MOULTOU<sup>1</sup>.

Mon cher philosophe, j'imagine que, dans quelque grande Bible, on trouvera le livre apocryphe d'Énoch traduit en mauvais latin. Je vous serais obligé de vouloir bien m'en procurer la lecture. J'ignore pourquoi ce livre est plus apocryphe que d'autres. Mais de tous les livres, celui que j'ai le plus envie de lire, c'est un certain ouvrage sur quatre premiers siècles d'absurdités, auquel travaille un homme dont l'esprit et la raison sont soutenus par la science, et qui ne veut tromper personne.

Je suis bien las de cette multitude affreuse de livres écrits par des fanatiques ou par des fripons.

10289. — A M. MOULTOU<sup>2</sup>.

Vraiment, mon cher philosophe, vous rendrez un grand service à la raison. Faites ces trois articles. Imités et surpassez cet homme au nez aquilin qui, ayant secoué la poussière de la synagogue, jeta les fondements d'une loi nouvelle. Jetez les fondements de la raison, soyez-en l'apôtre. Allez, allez, ils sont tous morts dans leur lit.

1. *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1862.

2. *Ibid.*



10290. — A M. MOULTOU 1.

26 septembre 1764.

Mon cher philosophe, seriez-vous assez bon et auriez-vous assez de loisir pour jeter sur le papier quelque chose d'un peu détaillé sur les ophionistes? Calmet, qui parle de tout avec une ingénuité et une bonne foi imbécile qui enchante, ne dit rien sur cette matière. Je n'ai presque point de pères de l'Eglise dans ma bibliothèque... Vous travaillez sans doute à votre grand ouvrage. Pourquoi n'en apporteriez-vous pas quelques cahiers à Ferney?

Il y a deux choses que j'aime passionnément : c'est tout ce que vous dites et tout ce que vous écrivez. Vous avez encore un mérite qui vous distingue bien singulièrement de vos confrères, c'est que vous aimez passionnément la vérité. Aussi c'est avec une vérité extrême que je vous suis attaché pour toute ma vie.

10291. — A M.\*\*\* 2.

26 décembre 1764.

J'apprends, monsieur, qu'un coquin de libraire de Hollande vient d'imprimer sous mon nom, pour l'édification du prochain, le *Dictionnaire portatif*, le *Testament* de ce *Jean Meslier* connu depuis plus de trente ans, le *Sermon des Cinquante* de La Mettrie, l'*Examen de la religion* par Dumarsais, attribué à Saint-Evremond ; il est inconcevable comment le libraire, en conservant tous ces titres, a pu mettre mon nom à la tête. C'est la friponnerie jointe à la démente ; le tout a été incendié à la Haye, et avec grande raison. Les gazettes peuvent retentir de mon nom, c'est un des agréments de la profession d'homme de lettres. Je sais bien que les honnêtes gens ne seront pas les dupes de ces horreurs ; mais s'il y a des honnêtes gens, il y a aussi des Frérons. Je compte dans cette occasion sur votre bienveillance et sur votre équité.

Voyez si vous voulez insérer dans votre *Gazette littéraire* la lettre ci-jointe, et dans la *Gazette de France* l'article que je propose. Un mot de votre part vaudrait cent fois mieux ; je m'en remets à vos bontés, et je vous supplie d'être persuadé de la vive reconnaissance de votre très-humble et très-obéissant serviteur. V.

1. *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1862.

2. Inédite. Communiquée par M. Stapfer.

10292. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL 1.

25 février 1765.

Mes divins anges, je vis, il y a quelques jours, une lettre de Pune de vous deux entre les mains de M<sup>me</sup> Denis. Cette lettre, qui d'ailleurs est dans le goût de M<sup>me</sup> de Sévigné, ne contient pas une approbation entière de mes déportements concernant mon théâtre et les Délices. Mais considérez, je vous prie, que je suis, quoi qu'on die, dans ma soixante et douzième année, que M<sup>me</sup> Denis a commencé sa cinquante-sixième, et qu'à cet âge il faudrait avoir le diable au corps pour jouer la comédie. Il me semble qu'il faut savoir vieillir, et que les fleurs du printemps ne sont pas faites pour l'hiver.

A l'égard des Délices, je ne peux m'attacher à une maison qui après moi n'appartiendrait pas aux miens. Je deviens d'ailleurs tous les jours si faible que c'est une fatigue pour moi de sortir de Ferney. Ce n'est pas la peine d'avoir deux maisons, quand une suffit. Je resserre tous les jours mes désirs. Je n'ai plus en vérité qu'un seul regret, c'est de mourir sans vous revoir.

J'ai reçu une lettre de M. Berger, qui m'a paru cachetée avec vos armes, ou du moins quelque chose d'approchant. J'ai soupçonné qu'il l'avait écrite chez vous; il ne m'instruit point de sa demeure; permettez que je vous adresse ma réponse, et que je vous supplie de la lui faire tenir, supposé que vous découvriez le logement de ce Berger; je vous demande pardon de la liberté grande.

On me mande beaucoup de bien du *Siège de Calais*. Il me semble que vous devez vous intéresser à ce succès. N'y a-t-il pas un roman du siège de Calais qui vous plaisait beaucoup?

Nous avons ici M. de Villette. Quelle est donc son aventure? Il dit qu'il a été emprisonné et exilé pour avoir fait semblant de tuer un homme; que serait-ce donc s'il l'avait tué effectivement?

On nous dit que Fréron est au For-l'Évêque, et La Harpe à Bicêtre: voilà le Parnasse plaisamment logé! Passe encore pour Fréron, mais je plains ce pauvre La Harpe.

Je me flatte que ma nièce Florian aura l'honneur de venir prendre vos ordres avant d'entreprendre le voyage de Ferney. Je fais bâtir de nouvelles cellules pour les recevoir dans mon cou-



vent. Si vous aviez jamais pu venir à Lyon, et de là à Ferney, j'aurais certainement conservé mon théâtre.

Je baise toujours bien dévotement le bout des ailes de mes anges.

Il est vrai que j'ai pris la liberté d'écrire à M<sup>me</sup> la duchesse de Grammont, et de demander une compagnie de dragons pour M. Dupuits quand son tour viendra d'être placé. Il a dix ans de service, tout jeune qu'il est; c'est un officier très-sage et plein de bonne volonté, et il y a dans la plupart des jeunes officiers français plus de bonne volonté que de sagesse.

10293. — A M. MOULTOU 1.

(1765.)

Les lettres du vendredi arrivent, mon cher ami, je crois, le même jour que celles du samedi; ne doutez pas que je ne fasse ce que vous m'ordonnez.

Vous connaissez le voyageur Dampierre: il dit qu'il a traversé l'Amérique d'un bout à l'autre, sans jamais rencontrer un seul sauvage qui trouvât mauvais qu'il fût de la religion anglicane. J'écrirai donc une seconde lettre, quoique je pense fermement que vous n'en avez pas besoin; j'avouerai votre *turpitude*, puisque vous le voulez; mais pour vous rassurer je vous dirai que lorsque M. Carbon s'en retourna avec sa famille, je demandai un passe-port à M. le maréchal de Richelieu, qui m'envoya *promener* avec mon passe-port, et qui me dit que pourvu que ce M. Carbon n'ameutât point le peuple et ne priât point Dieu la baïonnette au bout du fusil, il serait le très-bien venu. Il est aujourd'hui très-tranquille et très-heureux dans sa patrie; et cependant il était violemment

1. Éditeur, A. Coquerel. — Cette lettre et les cinq suivantes ont trait à la circonstance que voici: Paul Moultou et son père se proposaient de faire un voyage à Montpellier, leur ville natale; le père, âgé et malade, voulait y consulter la célèbre Faculté de médecine. Seulement, le gouvernement ne voulait accorder de passe-port à Paul Moultou qu'à la condition de taire sa qualité de ministre du saint Évangile. Ces passe-ports accordés à des protestants réfugiés étaient signés du roi lui-même et contre-signés d'un ministre. J'en possède quelques-uns. Il ne fallait pas moins pour la sécurité d'un protestant. Moultou, qui se sentait appuyé par Voltaire et par des amis influents, refusa le passe-port et obtint à grand-peine de faire rétablir sur cette pièce son titre illégal. Ce n'était nullement un caprice d'amour-propre. C'était un moyen, peu important en apparence, mais réel, de faire faire au gouvernement un pas de plus vers la tolérance. Le ministre genevois, influent et à l'abri, plaidait ainsi pour ses frères proscrits. Son obstination est digne d'éloges. On n'a guère obtenu les libertés publiques qu'en réclamant jusqu'au bout l'exercice des droits privés. (A. C.)

soupçonné d'être apôtre. Enfin, puisque vous le voulez, je vais avouer votre apostolat. Allez, vous étiez fait pour être ministre d'État et non pas ministre d'Église.

Je vous embrasse bien tendrement.

10294. — A M. MOULTOU <sup>1</sup>.

4 février.

Il faut, mon cher philosophe, que je prenne la liberté de vous envoyer cette lettre, que je soupçonne être d'un apprentif ministre<sup>2</sup>. Vous serez peut-être étonné comme moi que le fils d'un tailleur écrive dans ce goût. Voudriez-vous avoir la bonté de vous informer de la situation où est son père, et de la destination du fils? Je voudrais bien chercher à placer ce jeune homme, supposé qu'il ait le mérite qu'il paraît avoir; il y a dans le monde bien des talents enfouis qu'un peu d'aide pourrait mettre au jour.

Je n'ai pu encore avoir de réponse sur la réformation de votre passe-port; vous croyez bien que dès que j'en aurai des nouvelles, je ne manquerai pas de vous les faire parvenir. Je serai toute ma vie à vos ordres, avec le plus tendre empressement.

10295. — A M. MOULTOU <sup>3</sup>.

28 janvier au soir.

Il faut, monsieur, que le passe-port ait été signé avant qu'on eût reçu les deux semonces que j'ai faites, selon vos désirs, car voici ce qu'on me mande du 24 janvier: « On vous a envoyé votre passe-port pour le vieux malade. M. le duc de Praslin ne ferait pas plus de difficulté d'en accorder un à son prêtre de fils, mais il prétend que celui du père servira. Si cependant on prévoyait quelque obstacle, vous n'aurez qu'à m'envoyer une nouvelle note pour le ministre du saint Évangile, et vous serez expédié à la réception de votre lettre. »

Ainsi, mon cher philosophe, toutes vos terreurs paniques seront dissipées. Je suppose que M<sup>me</sup> la duchesse d'Enville, ayant reçu votre lettre, a déjà agi en conséquence. Si elle ne l'avait pas fait,

1. Éditeur, A. Coquerel.

2. Il était étudiant en théologie de la Faculté de Genève.

3. Éditeur, A. Coquerel.



vous savez que je suis à vos ordres. J'écrirai sur-le-champ, de la manière que vous me prescrirez.

Monsieur votre père n'est-il pas citoyen ou bourgeois de Genève? Citoyen ou bourgeois, n'est-ce pas la même chose en France? Vous ne voulez pas probablement qu'on mette le titre de Français réfugié dans le passe-port? Encore une fois, si M<sup>me</sup> la duchesse d'Enville n'était point à Paris, ayez la bonté de m'envoyer le modèle précis suivant lequel ce passe-port doit être conçu, et vous serez servi avec la plus grande exactitude.

Il est vrai, mon cher philosophe, que je vends les Délices. L'état de mes affaires ne me permet pas de les garder. J'ai essuyé quelques petites tribulations dans ma fortune, et il ne m'appartient pas d'avoir autant de maisons que le soleil.

Quand aurai-je donc le plaisir de vous revoir dans celle que j'habite encore?

Je vous embrasse très-tendrement et très-philosophiquement.

10296. — A M. MOULTOU<sup>1</sup>.

Mercredi soir.

Vous savez bien, mon cher philosophe, que j'écrivis le vendredi, et qu'en conséquence de la rage que vous aviez d'être intitulé : *ministre du saint Évangile*, j'écrivis encore le samedi. On me mande, en réponse de la lettre du vendredi, que vous aurez votre passe-port. Mais je tremble, je vous l'avoue, que la lettre du samedi n'ait tout gâté. Il est très-certain qu'avec un passe-port du ministre, vous auriez été dans la plus grande sécurité.

La petite aventure de M. Jallabert arriva dans un temps suspect, et il y eut des circonstances particulières qui n'ont rien de commun avec la situation présente.

Il se peut faire que ma réticence du vendredi sur votre sacré ministère, et mon aveu du samedi, aient donné quelques soupçons.

Si dans huit jours vous ne recevez pas le passe-port, il faudra absolument que M<sup>me</sup> la duchesse d'Enville réponde pour vous, et qu'elle jure que vous n'êtes pas plus serviteur de ce farouche Calvin que de ces imbéciles du concile de Nicée. Qui croirait qu'il fallût tant de soins et tant de peines pour respirer l'air de son pays?

1. Éditeur, A. Coquerel.

Nous sommes encore Welches :

Hodieque manent vestigia ruris.

Le mot de *ruris* est trop faible ici. C'est *barbaries* qu'il faudrait mettre.

Je vous demande pardon pour la France, mais Genève n'est guère plus sage ;

Iliacos intra muros peccatur et extra.

Zurich me paraît plus raisonnable que le tripot de Calvin. Zwingle était un bon et brave déiste qui a laissé son esprit à ses compatriotes<sup>1</sup>. Que Dieu soit béni !

Bonsoir, mon cher philosophe, que je respecte et que j'aime pour ma vie.

10297. — A M MOULTOU<sup>2</sup>.

Mon cher philosophe, je ne puis m'empêcher de vous gronder encore de m'avoir forcé à vous donner ce malheureux titre au-dessus duquel vous êtes si fort élevé. Vous l'avez voulu. J'ai obéi malgré moi, parce qu'il faut servir ses amis comme ils le veulent et non pas comme on veut. Mais je vous jure encore sur ma tête que cette précaution était fort inutile, et qu'elle pouvait être très-dangereuse. J'en juge ainsi, puisque je n'ai pas reçu, aujourd'hui jeudi, le passe-port que j'attendais.

J'écris à M. le duc de Praslin pour le remercier et pour le presser. J'ai bien peur qu'il ne se croie obligé de conférer avec M. le comte de Saint-Florentin.

C'est se noyer dans son crachat.

Un jour viendra que les Hottentots, en lisant l'histoire de notre religion, ne pourront croire notre excès d'imbécillité et de folie.

J'avoue que M<sup>me</sup> la duchesse d'Enville a bien raison de souhaiter qu'on vous refuse.

Puis-je compter que vous viendrez me consoler dans mon ermitage ?

1. Il fut le plus libéral et le plus éclairé des réformateurs, mais il fut chrétien et non déiste (A. C.)

2. Éditeur, A. Coquerel.



10298. — A M. MOULTOU<sup>1</sup>.

Lundi matin.

Je vous souhaite un bon voyage, mon cher philosophe; je crois que vous pourriez dès aujourd'hui trouver chez Grasset les feuilles de la nouvelle édition qu'il a faite, d'après celle de Hollande, de la *Relation de la mort du chevalier de La Barre*. On dit qu'il est important que ce petit ouvrage soit répandu. Il est de feu M. Cassen, avocat au conseil. Je ne l'ai point encore lu; je l'attends avec impatience.

Dites-moi, je vous prie, le nom et la demeure du philosophe qui vint ces jours passés avec vous. Tout philosophe m'est cher, excepté Jean-Jacques; mais celui-là a renoncé à la philosophie en faveur de l'orgueil et de la démence.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur. V.

10299. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT<sup>2</sup>.

A Ferney, 10 avril 1765.

Monsieur, ce que vous avez bien voulu m'écrire dans la dernière lettre dont vous m'honorâtes, concernant les justices subalternes, est digne d'un magistrat tel que vous. Je vis, il y a un an, le parlement de Bourgogne, sous la juridiction duquel j'ai le bonheur de me trouver, donner un bel exemple qui doit contenir ces justices dans les bornes des lois. Une pauvre fille de mon voisinage, qui n'avait point celé sa grossesse, et qui était accouchée, entre les mains de trois femmes, d'un enfant mort en naissant, fut condamnée à être pendue par des juges de village: elle fut amenée par-devant votre Tournelle, qui la déclara innocente et trouva la sentence très-inique.

Quelques-uns de vos magistrats me firent, plusieurs mois après, l'honneur de venir dîner à Ferney. Le juge qui avait porté cette malheureuse sentence s'y trouvait, on en parla; un de vos messieurs, indigné, lui dit: « Quel est le butor qui a prononcé cette sentence? Il mériterait qu'on le prit à partie, et qu'on le punit sévèrement. »

Le butor, à qui on adressait la parole, ne répondit rien, et je

1. Éditeur, A. Coquerel. — De la main de Voltaire.

2. Éditeur, de Mandat-Grancey. — Dictée par Voltaire, signée par lui.

ne lui fis point l'affront de le découvrir. Je peux vous assurer, monsieur, que la justice de Gex aurait besoin quelquefois d'être éclairée par ses supérieurs. M. Dupuits, qui a épousé M<sup>lle</sup> Corneille et qui aura l'honneur de vous rendre ma lettre, est appelant d'une sentence de Gex, rendue contre lui en faveur d'un Genevois. Je crois que vous serez son juge ; je ne prends pas la liberté inutile de vous solliciter ; la sollicitation ne doit être que dans l'évidence du bon droit. Il vous expliquera sa cause. Peut-être est-elle d'une nature que les ordonnances sur substitutions n'ont ni assez éclaircie, ni même assez prévue : car l'ordonnance ressemble assez, comme vous savez, au conte de La Fontaine : *On ne s'avise jamais de tout.*

Je crois que je serai bientôt au nombre de vos clients. Ma nièce, du moins, à qui j'ai donné le château de Ferney, pourra être obligée de plaider par-devant vous contre son curé pour les dîmes ; c'est une affaire dont nous n'avons pas encore la moindre connaissance ; elle était pendante au conseil du roi du temps des prédécesseurs du seigneur et du curé. Les principaux documents sont à Turin et à Berne ; tout ce que j'en sais, c'est que nous avons contre nous le concile de Latran, et pour nous Henri IV ; c'est lui qui sollicite en notre faveur, et je crois même que vous nous avez déjà fait gagner notre cause en enregistrant des lettres patentes de ce prince qui maintenaient les seigneurs de Gex dans la possession de leurs dîmes, en vertu des traités faits avec les ducs de Savoie et le canton de Berne. Je ne sais si ces traités furent enregistrés au parlement. Il serait bien étrange qu'on eût omis une formalité si essentielle.

M. de Fontette négocie actuellement avec M. le duc de Praslin, pour prendre les arrangements convenables. Je n'en sais pas davantage. Oserais-je vous supplier, monsieur, d'en parler à M. de Fontette ? Il paraît que messieurs de Berne et de Genève, ayant les mêmes intérêts que nous dans ce qui regarde le maintien des traités, c'est une affaire d'État autant que de jurisprudence.

Au reste, les petits délais que doit nécessairement éprouver le curé de Ferney ne lui sont pas bien préjudiciables. Il est fort à son aise, nous lui avons fait bâtir une jolie église, nous lui avons donné des ornements d'évêque, et s'il ne boit pas d'aussi bon vin que moi, il en boit beaucoup davantage<sup>1</sup>.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, monsieur, votre très-humble, etc.

1. Au milieu d'une lettre de remerciements écrite à M. Le Bault par M. Dupuits,



10300. — A M. LULLIN,

CONSEILLER SECRÉTAIRE D'ÉTAT A GENÈVE <sup>1</sup>.

Jeudi au soir, 21 novembre 1765, à Ferney.

Ce matin, quatre citoyens m'ont fait dire qu'ils voulaient me parler ; je leur ai envoyé un carrosse, je leur ai donné à dîner, et nous avons discuté leurs affaires. Je dois d'abord leur rendre témoignage qu'aucun d'eux n'a laissé échapper un seul mot qui pût offenser les magistrats. Je ne crois pas qu'il soit impossible de ramener les esprits, mais j'avoue que la conciliation est fort difficile. Il y a des articles sur lesquels il m'a paru qu'ils se rendraient ; il y en a d'autres qui demandent un homme plus instruit que moi et plus capable de persuader. J'avais imaginé un tempérament qui semblait assurer l'autorité du conseil, et favoriser la liberté des citoyens ; je vous en ferai part quand je pourrai avoir l'honneur de vous entretenir. Vous serez du moins convaincu que je n'ai profité de la confiance qu'on a bien voulu avoir en moi que pour établir la concorde.

10301. — A M. DEODON <sup>2</sup>.

Ferney, 25 décembre 1765.

Il est vrai, monsieur, que M. de Hennin me fit l'honneur de venir dîner ici ces jours passés ; il est vrai que M. Deluc l'aîné et M. Vieusseux y vinrent aussi. J'eus l'honneur de les présenter

mari de M<sup>lle</sup> Corneille et par suite gendre adoptif de Voltaire, celui-ci ajouta les quelques lignes qui suivent :

« Monsieur, permettez que je me joigne à mon gendre adoptif. Vous voyez que mes remerciements ne sont pas toujours pour du vin ; mais s'il est permis de joindre l'agréable à l'utile, oserai-je vous présenter une requête pour cent bouteilles du meilleur l'automne prochain. Il faut encore que j'implore vos bontés pour un petit tonneau de provins ou chapons \*. — Pardon de mêler ainsi Bacchus avec Thémis, mais ce sont deux grandes divinités.

« M<sup>me</sup> Le Bault veut-elle bien recevoir mon respect, ainsi que vous, monsieur, qui honorez de vos bontés votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« VOLTAIRE. »

1. Archives de Genève, sur les affaires publiques, n° 4890. — G. Desnoires-terres, *Voltaire et Genève*, page 6.

2. Archives de Genève, sur les affaires publiques, n° 4890. — G. Desnoires-terres, *Voltaire et Genève*, page 10.

\* Il s'agit de plants de vigne.

à monsieur le résident sans qu'il fût question le moins du monde des affaires de Genève. Les ancêtres de M. Deluc ayant possédé autrefois la terre de Ferney et M. Deluc étant venu plus d'une fois au château pour consulter les archives, j'en pris occasion de dire à M. de Hennin qui il était, et j'ajoutai qu'il était un savant dans l'histoire naturelle. M. de Hennin l'accueillit avec toute la politesse qu'on lui connaît et fut très-content de lui aussi bien que de M. Vieusseux. Il m'en parla ensuite avec éloge. Il ne fut pas dit un seul mot des différends qui partagent la ville de Genève. M. de Hennin parut seulement très-sensible à toutes les marques personnelles de considération qu'on lui a témoignées à l'envi. Il s'exprima avec les termes les plus remplis de bienveillance pour tous les ordres de l'État. Je vous donne ma parole d'honneur, monsieur, que c'est tout ce qui s'est passé dans ce dîner. Je saisis cette occasion de vous dire combien j'ai de respect pour votre république.

10302. — A M. JACOB TRONCHIN,

CONSEILLER <sup>1</sup>.

27 décembre 1765.

Il me vient une idée, monsieur, je vous la soumets ainsi qu'à vos amis. L'amour du bien public peut inspirer des sottises comme il peut aussi faire bien rencontrer. Si mon idée est mauvaise, moquez-vous-en ; la voici.

Si la médiation vient pour la seconde fois, en attendant une troisième, vous m'avouerez qu'il n'est pas plaisant de montrer à l'Europe qu'on a besoin de précepteurs.

La grande question qu'on agitera sera celle de l'effet des représentations. Il peut arriver que les médiateurs soient frappés de la raison qu'apportent les citoyens. Faudra-t-il, disent-ils, que nos remontrances soient toujours sans effet ? que nous servirait un droit qu'on pourrait toujours rendre inutile ?

Si donc le Conseil voulait spécifier quelques cas où ce droit aurait toute sa plénitude, ne serait-ce pas un moyen de ramener le peuple ?

Je suppose qu'on accorde que quand la majorité des citoyens viendra se plaindre de l'infraction d'une loi reconnue, le Conseil portera la requête aux Deux Cents ; si la majorité des Deux Cents trouve la plainte fondée, elle sera portée au Conseil général. II

1. Archives de Genève, sur les affaires publiques, n° 4890. — G. Desnoires-terres, *Voltaire et Genève*, page 15.



me semble qu'alors le Conseil ne perd rien de sa dignité ni de son autorité, le peuple est très-content, et la confiance doit renaître.

Je ne parle point des autres articles; je suis persuadé qu'on les arrangera sans peine. Si on voulait donner parole qu'on ne refusera pas la proposition que je vous fais, peut-être je serais à portée de la faire accepter avec une respectueuse reconnaissance par les principaux citoyens, peut-être j'aurais des moyens de les porter à y consentir.

10303. — A M. MOULTOU<sup>1</sup>.

23 mars 1765 (1766?).

Mon très-cher et très-aimable philosophe, il est vrai que je veux vendre Ferney. Je suis las de vivre en fermier général ou en prince de l'Empire. Nos affaires ont été dérangées pour avoir donné pendant quatorze ans bals, ballets et comédies, et pour avoir été les aubergistes de l'Europe. M<sup>me</sup> Denis va tâcher de rassembler quelques débris à Paris. Je lui donne vingt mille francs de pension, et je me réserve de quoi vivre philosophiquement à Tournay, si je puis trouver un prix raisonnable de Ferney. Quiconque l'achètera ne pourra que faire un très-bon marché. Puisque vous avez la bonté de m'en procurer la défaite, vous recevrez demain un mémoire très-fidèle concernant la terre. J'aurai l'honneur de vous parler une autre fois de Paul, apôtre. Permettez qu'aujourd'hui le spirituel soit un peu sacrifié au temporel<sup>2</sup>...

1. *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1862.

2. Grimm rapporte que Voltaire, vers 1765 ou 1766, était complètement isolé au milieu de la société genevoise, et qu'il avait sérieusement songé à quitter sa résidence de Ferney. « Il y a déjà plus de deux ans, dit le chroniqueur à la date de mai 1768, qu'il se trouve abandonné de tous ses amis de Genève et qu'il ne voit plus personne de cette ville dans sa retraite, pour avoir voulu très-mal à propos jouer un rôle dans les troubles et pour avoir sacrifié ses amis véritables et essentiels au parti du peuple, sans autre vue que celle de faire l'homme d'État. Depuis ce temps, son habitation aux portes de Genève lui est devenue désagréable... L'année dernière, ses amis eurent déjà beaucoup de peine à l'empêcher de louer une maison sur les bords de la Saône, près de Lyon, et de se mettre ainsi dans le ressort du parlement de Paris, où sa véracité sur de certains objets lui a fait de puissants ennemis. Ses amis seraient encore bien moins tranquilles, s'il obtenait la permission de venir fixer sa résidence à Paris : c'est l'endroit du monde où ils le croiraient le moins en sûreté; mais si c'est là réellement son projet et qu'il ait en tête de le faire réussir, adieu les pamphlets, les brochures, les facéties ! Le rossignol ne chantera plus; une politique enfantine et inutile le

## 10304. — DE MADAME DENIS

A M. [D'ARGENTAL] <sup>1</sup>.

27 décembre 1766.

On m'a dit, monsieur, qu'il fallait que je fisse une protestation signifiée par un sergent, et qu'il fallait même en envoyer copie à monsieur le vice-chancelier, ce que je ne crois pas. Mais en tout cas, puisque les gens du bureau ont mandé à monsieur le vice-chancelier qu'ils avaient vendu l'équipage cinquante louis, ou plutôt relâché cet équipage à un homme qui a servi de caution, il est nécessaire probablement que cette protestation soit envoyée à monsieur le vice-chancelier après que vous en aurez pris lecture.

À l'égard de la personne que vous nous avez adressée <sup>2</sup>, on ne peut se conduire plus sagement. Elle n'a été occupée que du soin de ne vous point compromettre. Elle mérite assurément toutes vos bontés, et un cœur comme le vôtre sera touché de son état. Vous savez d'ailleurs combien la considération qu'on a pour la mémoire de son frère doit rejaillir sur elle.

Je me flatte bien que vous ne négligerez rien dans une occasion si cruelle. Pour moi, je ne sais pas comment je ne succombe pas à ma douleur.

DENIS.

## 10305. — ADDITION AU MÉMOIRE

ENVOYÉ A MONSIEUR LE VICE-CHANCELIER LE 29 DÉCEMBRE 1766,  
PAR LA DAME DENIS DE FERNEY, AU SUJET DE LA SAISIE DE SON  
ÉQUIPAGE A COLLONGES <sup>3</sup>.

7 janvier 1767.

Monseigneur, la dame Denis, ayant appris dans le moment que des amis généreux et respectables ont parlé ou écrit à monseigneur le vice-chancelier sur cette affaire, est obligée de lui dire que, dans leurs bontés prévenantes, ils ne pouvaient en aucune manière être instruits du fait; et s'ils ont dit que la femme Doiret est parente de la femme de charge du château de Ferney, ils ont été trompés par de faux rapports.

condamnera au silence; je dis inutile, parce qu'il n'obtiendra sûrement pas la permission de revenir à Paris, et que ses amis n'auront pas du moins l'inquiétude trop juste de le voir exposé à toute sorte d'accidents. Je regarde sa brouillerie avec la république de Genève comme un des véritables malheurs de sa vie, et comme une des fautes les plus graves qu'il ait commises. Il trouvera difficilement sur toute la surface du globe une habitation aussi agréable, aussi avantageuse pour lui, aussi bien située à tous égards que celle qu'il s'est choisie sur les bords du lac, et dont il s'est si bien trouvé depuis quinze ans. »

1. Inédite. Communiquée par M. Stapfer.

2. M<sup>me</sup> Lejeune.

3. Inédite. Communiquée par M. Stapfer.



Aucun de nos domestiques n'a jamais connu la femme Doiret. Notre femme de charge est sœur du boulanger du roi nommé Thierry, qui vient d'acheter la charge de président du grenier à sel de Versailles.

Monseigneur est très-instamment supplié de le faire interroger par un officier de justice de Versailles. Il verra que la famille de cette femme de charge n'est ni parente ni alliée, ni connue de cette femme Doiret.

Monseigneur peut aussi exiger que monsieur l'intendant de Châlons, ou son subdélégué, interroge les Doiret de Châlons.

La femme de charge du château de Ferney se nomme Mathon. Elle est chargée de nourrir plus de cent personnes par jour, et dirige même souvent les travaux de la campagne. C'est une personne infiniment estimable dans son état, et qui n'a jamais su s'il y a eu au monde des La Mettrie, des Fréret, des lord Bolingbroke, des Dumarsais et des Boulanger.

En un mot, il paraît que toute cette aventure est une friponnerie de gens qui ont abusé d'un nom connu pour faire un commerce puissable.

#### DENIS DE FERNEY.

La nommée Doiret de Châlons est allée en Suisse pour voir une de ses parentes et amies, qui l'a chargée de plusieurs papiers qu'elle ne connaissait point et dont elle ignorait entièrement la conséquence. De là elle est allée à Ferney, où elle a une cousine, femme de chambre de M<sup>me</sup> Denis. Après y avoir resté quelques jours, n'ayant point de voiture pour se rendre à Collonges, cette cousine, à l'insu de ses maîtres, lui en a fait prêter une avec quatre chevaux, lui a donné un homme pour l'accompagner et faire plomber ses malles. Elle était de si bonne foi et y entendait si peu de finesse qu'elle a livré ses malles pour cette opération; il s'est trouvé en les visitant que les papiers dont elle s'était chargée étaient des livres prohibés en France. Là-dessus les commis ont saisi<sup>1</sup> la voiture, les chevaux, les malles, et se sont emparés des papiers; la femme, craignant qu'on n'en usât de même à son égard, s'est sauvée après avoir déclaré les faits qu'on vient d'exposer. L'homme qui l'accompagnait avait fait une déclaration contraire par rapport à la voiture et aux malles; mais il n'était pas instruit, et c'est celle de la femme qui est dans l'exacte vérité.

M<sup>me</sup> Denis, informée de l'aventure, a réclamé tout ce qu'on avait saisi, hors les papiers; on n'a consenti à rendre la voiture, les chevaux, et deux malles, qu'à condition de consigner cinquante louis, ce qui a été fait. Aujourd'hui, il est question de les faire rendre; les malles réclamées par M<sup>me</sup> Denis contenaient des habits appartenant à elle et à M. de Voltaire.

1. *Nota* qu'ils n'avaient point droit de visiter, puisque le plomb n'est mis que pour assurer qu'on ne mettra point d'autres effets, et que le tout sera visité à l'arrivée à la douane.

10306. — A M. RIBOTTE <sup>1</sup>.

16 janvier 1769.

Non, il n'est pas mort, il vous aime autant qu'il déteste la superstition, et tant qu'il aura une goutte de sang dans les veines il combattra le monstre de l'intolérance. Il espère envoyer bientôt les Sirven à Toulouse. Les choses sont bien changées. Le parlement commence à ouvrir les yeux. Les hommes s'éclairent peu à peu, le fanatisme commence à être écrasé, et la raison rentrera dans ses droits. Le tableau de la sacristie de Lavaur est curieux, il y en a un de la Saint-Barthélemy au Vatican. Les beaux-arts sont fort en honneur dans l'Église.

On fait de très-sincères compliments à M. Ribotte.

10307. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL <sup>2</sup>.

20 avril 1769.

J'ai reçu enfin, mon cher ange, votre lettre du 14 mars par Perrachon. Je voudrais vous écrire un volume, mais je suis toujours assez malade, et ce qui vous surprendra, c'est qu'à peine j'ai un moment de libre dans ma solitude. Vous trouverez dans ce paquet le *Cucufin* de M. Aveline, l'*A B C* de M. Huet, et les *Singularités de la nature*, d'un académicien de l'Institut de Bologne,

Sirven, à qui vous daignez vous intéresser, est à Toulouse, dirigé par un conseiller du parlement et par un docteur de Sorbonne, qui embrassent tous deux sa cause et celle de la philosophie avec autant de chaleur que de prudence. Il faut enfin que l'esprit de tolérance s'établisse. J'aurai du moins contribué à cette bonne œuvre, et c'était l'objet de mon ambition.

Les *Guèbres* n'ont été faits que dans ce dessein. Je regarde la publicité de cet ouvrage comme la chose la plus importante. Il comporte une préface dans laquelle on déploiera des sentiments honnêtes et des vérités qu'aucun des barbares qui existent encore ne pourra combattre.

Je vous prie instamment de me renvoyer le manuscrit par Marin ou par telle autre voie sûre que vous pourrez aisément trouver.

1. *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, 15 avril 1882.

2. Inédite. Communiquée par M. Stapfer.



Je n'ai point reçu les réflexions que vous m'aviez promises, mais j'en ai fait. Je ferai porter sur le manuscrit les additions et les changements qui m'ont paru nécessaires. Il y avait trois mois que je n'avais relu cet ouvrage ; mes autres occupations me l'avaient entièrement fait perdre de vue. Il m'a intéressé ; je ne puis m'imaginer qu'il soit mal reçu. Le temps le plus favorable pour les spectacles est précisément celui qu'il faut prendre pour le faire représenter. Les acteurs sont mauvais, d'accord ; mais pourvu qu'il soit joué seulement cinq ou six fois, et que les gens pensants, qui gouvernent à la longue les autres, en soient contents, cela suffit. Il ne s'agit que d'avoir un droit acquis de faire subsister cette pièce au théâtre pour l'édification du genre humain. Elle est assurément moins hardie que le *Tartuffe*, et elle embrasse des objets plus essentiels.

S'il y avait de la difficulté, pourrait-on trouver quelqu'un qui s'adressât à M<sup>me</sup> d'Egmont, qui l'intéressât en faveur du jeune homme auteur de cette pièce, qui l'engageât à la faire jouer d'autorité par un ordre exprès de M. de Richelieu ? Ce pas est délicat et dangereux ; aussi je ne vous le propose que comme une idée dont je me défie beaucoup, et que je sou mets entièrement à votre prudence.

J'avoue que j'ai une violente passion de faire jouer cette pièce cette année, parce que toutes les apparences sont que je ne verrai pas l'année 1770. Je m'affaiblis tous les jours ; j'ai eu douze accès de fièvre assez violents ; j'en ai encore des ressentiments toutes les nuits ; plus d'appétit, plus de force : mon petit rôlet va finir.

C'est une belle chose que l'immortalité de l'âme. J'aime assez le capitaine suisse qui, avant une bataille, faisait ses prières derrière un buisson, et qui disait : « Mon Dieu, s'il y en a un, ayez pitié de mon âme si j'en ai une. »

Les hommes prononcent toujours des mots sans les entendre. Tout ce que nous savons, c'est que nous voyons avec nos yeux, que nous digérons avec notre estomac, que nous pensons par notre tête, et que nous sentons par tout notre corps. Mais il n'y a point d'être particulier qui s'appelle la vue, point d'être qui s'appelle la digestion, point d'être qui s'appelle la sensation, point d'être qui s'appelle âme. Daignez relire le chapitre sur l'âme dans l'*A B C*.

Toutefois il est fort bon de faire accroire aux hommes qu'ils ont une âme immortelle, et qu'il y a un Dieu vengeur qui punira mes paysans s'ils me volent mon blé et mon vin, qui fera rouer là-bas ou là-haut les juges des Calas, et brûler ceux d'Abbeville.

Le grand point est d'empêcher les prêtres d'abuser de cette doctrine pour nous tyranniser en s'engraissant de notre substance. Tous les honnêtes gens doivent s'entendre et se liguer ensemble pour que la religion fasse le moins de mal qu'il est possible. Il est bien honteux pour un État policé qu'on ait contenu les officiers sans pouvoir jamais contenir les prêtres. Le temps approche où on les mettra dans l'impossibilité de nuire ; alors la vie sera un peu tolérable.

*L'Imposture sacerdotale* est un recueil de quelques pensées anglaises et un tableau de quelques abominations des papes. Michel Rey a imprimé à Amsterdam trente volumes beaucoup plus philosophiques. *L'Examen de milord Bolingbroke* est beaucoup plus profond, plus méthodique et plus fort. C'est l'histoire suivie et démontrée de dix-sept cents ans d'impostures. *Le Militaire philosophe*, adressé au Père Malebranche, est plus abstrait ; mais c'est une logique à laquelle il n'y a rien à répliquer. Les livres philosophiques sont actuellement sans nombre ; tout cela fait du bien sans doute ; mais un cordelier véhément qui prêche, qui confesse, et qui fait des enfants à ses dévotes, a plus de crédit sur le peuple que cent mille volumes bien écrits n'en ont sur les sots qui osent croire n'être pas peuple.

Un enthousiaste fanatique et fripon fait seul plus de mal que tous les sages ne peuvent faire de bien : voilà le grand malheur. Les fous courent les rues et crient, les sages ferment leurs portes, soupent tranquillement avec leurs amis, et laissent crier les fous. Je souhaiterais aux sages un peu plus de chaleur.

Au reste, vous voyez bien, mon cher ange, par la quantité prodigieuse de livres contre la prêtraille dont l'Europe est inondée, combien il est injuste de m'attribuer des ouvrages dont plus de la moitié est traduite de l'anglais.

L'indiscrétion de plusieurs gens de lettres de Paris, qui, sans croire me nuire, m'ont attribué des ouvrages qui me nuisent, ont eu<sup>1</sup> l'imprudence la plus fatale. Ce sont de très-mauvais conspirateurs : non-seulement ils découvrent leurs complices, mais ils en supposent d'imaginaires. Ils fournissent à leurs ennemis des armes contre leurs amis. L'auteur du *Catéchumène*, par exemple, auteur que je connais très-bien, a fait courir son ouvrage sous mon nom. Je vous avoue franchement que je ne veux être le martyr de personne. J'ai toujours respecté la religion de mon pays dans tous mes écrits. Je désavoue hautement tous ceux

1. Ainsi dans l'original.



qu'on m'attribue, et j'aimerais mieux communier tous les huit jours dans ma paroisse que de ne pas mourir en paix.

Dites bien à M<sup>me</sup> d'Argental, mon cher ange, combien je suis affligé que vous ne me parliez point d'elle dans vos lettres. Mais si sa santé est bonne, je vous pardonne.

Vous savez que je n'ai point vu Molé ; il serait venu inutilement, j'étais alors à la mort.

Adieu, mon très-cher ange, portez-vous bien. Faites prospérer la tragédie de *la Tolérance*, et tolérez le plus vieux de vos amis, qui vous chérira jusqu'à son dernier moment.

Vous pouvez m'écrire par Marin. Les lettres contre-signées *Chancelier* ne sont jamais ouvertes.

Permettez que je vous parle un petit moment d'affaires temporelles. Croyez-vous qu'on rembourse les actions des particuliers sur la caisse d'escompte ? J'y ai mis la plus grande partie du bien libre qui me restait. J'ai donné tout le reste. Je serais très-embarrassé. La finance serait-elle aussi dangereuse que la prétraille ? V.

10308. — A M<sup>\*\*\*</sup> 1.

Soyez bien malade, mon cher camarade, afin que nous vous guérissions. Venez au temple d'Esculape, faites votre pèlerinage comme les dames de Paris. Nous avons ici depuis deux ans M<sup>me</sup> d'Épinai, confessée en chemin, arrivée mourante ; non-seulement elle est ressuscitée, mais inoculée. Voilà un grand triomphe et un grand exemple. Et moi donc ! ne pourrai-je me citer ? Je m'étais arrangé pour mourir il y a quatre ans, et je me trouve plus fort que je ne l'ai jamais été, bâtissant, plantant, rimant, faisant l'histoire de cet empire russe qui nous venge et qui nous humilie.

O fortunatos nimium, sua nam bona norunt,  
Agricolas !

Aussi je ne me suis point fait enduire de térébenthine, et je n'ai point eu besoin d'envoyer chercher des capucins. Maupertuis a vécu comme un insensé et est mort comme un sot. Le roi de Prusse ne pouvait pas le souffrir ; mais comme il n'avait alors de niches à faire ni à l'impératrice ni au roi, il en faisait à Maupertuis et à moi. J'ai pris le parti d'enterrer l'un, et d'être beau-

1. *Voltaire à Ferney*, par E. Bavoux et A. François. — M<sup>\*\*\*</sup> est sans doute M. de Cideville. Cette lettre est due à l'obligeante communication de M. Chambry. (Note de M. E. Bavoux.)

coup plus heureux que l'autre. L'ingratitude du roi de Prusse a fait mon bonheur, et le roi, notre bon maître, l'a comblé en déclarant mes terres libres. Il ne me manque que de vous voir arriver ici pour prendre, comme moi, des lettres de vie au bureau de Tronchin. Je vous embrasse de tout mon cœur.

La mode est-elle toujours dans les académies de louer les athées d'avoir eu de grands sentiments de religion?

Qu'on est sot à Paris! V.

10309. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE <sup>1</sup>

Je vous dirai comme Ninon :

Je touche à mon hiver, et c'est mon passe-temps  
De cultiver en vous les fleurs d'un beau printemps.  
N'étant plus bon à rien désormais pour moi-même,  
Je suis pour le conseil : voilà tout ce que j'aime.  
A la droite raison restez toujours soumis,  
Changez de volupté, ne changez point d'amis,  
Soyez homme d'honneur, d'esprit et de courage,  
Et livrez-vous sans crainte aux erreurs du bel âge.  
Quoi qu'en disent l'*Astrée*, et *Clélie*, et *Cyrus*,  
Il ne faut pas trop prendre au sérieux Vénus!

Je n'ai pas rêvé les couronnes d'Anacréon, parce que j'ai vu la Parque de bonne heure. J'ai vécu toujours, mais je me suis senti mourir souvent. Lisez La Fare. C'est son sang qui court dans vos veines, c'est son esprit qui vous anime. Faites comme lui; aimez les belles, et ne regardez pas à votre montre quand viendra le temps de ne plus aimer.

Enfin vous voilà délivré de ce guet-apens. Les marchands d'argent sont plus chers que les marchands d'amour; ne vous y laissez pas reprendre.

J'ai vu de ces gens-là qui se croyaient habiles,  
Pour avoir quelquefois trompé des imbéciles,  
Dans leurs propres filets bientôt enveloppés :  
Le monde avec plaisir voit les dupeurs dupés.  
On peint l'Amour aveugle, il peut l'être sans doute  
Mais l'intérêt l'est plus, et souvent ne voit goutte.  
Vouloir toujours tromper, c'est un malheureux lot :  
Bien souvent, quoi qu'on dise, un fripon est un sot.

1. *Le Dernier Volume des OEuvres de Voltaire*, Paris, 1862.



10310. — ALLA SIGNORA FONTANA ZORZI,

A VENEZIA <sup>1</sup>.

1763, 16 mai.

Madame, mi ricordo anchorà delle soavi hore con voi passate nella venuta costi, e mi ralegro della vostra eccellente saluti nella quale vi trovate.

Amirato delle vostre doti, del vostro sapere alorchè veniste a me, ora riserbo un caro souvenir di tutte esse cose, e me provo un desiderio molto vivo di venire fra le dolci climats della vostra bella Italia. Per mio grande malanno, non so se posso stabilire il tempo de la mia venuta, perchè l'anima mi conforta, ma le forze mi vengono insufficiente.

Si compiaccia agradire V. Excellence li sensi del mio vivo sentimento e mi creda

Dev<sup>mo</sup> amico <sup>2</sup>,

VOLTAIRE.

10311. — A M. MARCHAND DE LA HOULIÈRE <sup>3</sup>.

A Ferney, 12 novembre 1770.

Je vous dirai donc, mon cher neveu, que, selon moi, vous n'avez pas trop bien fait de ne pas remercier sur-le-champ M. le duc de Choiseul et M. Gayot. Quand on remercie d'une grâce promise, on met le bienfaiteur dans la nécessité d'en hâter l'accomplissement.

Vous feriez très bien aussi d'écrire un petit mot à M<sup>me</sup> la du-

1. *Voltaire contro Shakespeare, Baretli contro Voltaire, etc.*, dal Luigi Morandi. Roma, 1882, page 134. — Cette lettre, d'après l'auteur de cet ouvrage, a été copiée sur l'original et publiée par le professeur P. G. Molmenti.

2. *Traduction* : Je me souviens encore des douces heures passées avec vous, lors de votre séjour en ces lieux, et je me réjouis de l'excellent état de santé dans lequel vous vous trouvez.

Rempli d'admiration pour vos qualités, pour votre savoir, lorsque vous étiez ici, je conserve un cher souvenir de tout cela, et j'éprouve un très-vif désir de visiter le doux climat de votre belle Italie. Pour mon grand malheur, je ne puis prévoir avec certitude l'époque de mon voyage, parce que mon âme est ferme, mais mes forces deviennent insuffisantes.

Daigne agréer Votre Excellence l'expression de mes vifs sentiments, et qu'elle me croie son ami très-dévoué.

3. Communiquée à l'Académie des sciences et lettres de Montpellier par M. Lacombe Saint-Michel, et publiée dans les *Mémoires de la section des Lettres*, tome VI, iv<sup>e</sup> fascicule, années 1878-1879; Montpellier, 1880.

chesse de Choiseul. C'est par elle que passent toutes mes lettres à monsieur le duc, afin qu'elles ne soient point confondues dans la foule. C'est elle qui a fait la fortune de M. Dupuits, mari de M<sup>lle</sup> Corneille. Ne manquez pas de lui mander que je vous ai appris que vous êtes au nombre de ceux qui lui ont obligation. Deux mots suffisent. Vous n'aurez probablement point de réponse, mais on se souviendra de vous.

Je me flatte encore que vos très-courtes lettres à monsieur le duc et à M. Gayot seront d'une écriture lisible.

Je vous fais cette semonce, supposé que vous n'avez pas encore votre brevet, car si vous l'avez reçu, sans doute vous avez remercié ; mais encore une fois, il ne faut pas oublier la duchesse.

Je m'étonne que votre frère ne vous avance pas les deux chétives années de pension qu'on vous doit. Ce n'est pas la peine d'être fermier général, s'il ne vous aide pas à provigner vos belles vignes. N'allez pas, s'il vous plaît, vous mettre en frais pour m'envoyer du vin du cap de Salses ; ma faible machine n'est pas digne d'une telle liqueur. Si vous voulez m'envoyer une très-petite caisse seulement pour rendre honneur et gloire à vos travaux, il n'y a qu'à l'adresser à Lyon, à M. Sherer, banquier, avec un mot d'avis. M<sup>me</sup> Denis en boira deux coups, et moi un. La petite-fille de Corneille en boira dans une cuiller à café, comme une dame d'honneur. M<sup>me</sup> Denis et moi, nous vous faisons les plus tendres compliments, ainsi qu'à madame la brigadière, à madame votre fille, et à l'amateur de la lecture<sup>1</sup>, le tout sans cérémonie.

Quand il se présentera quelque chose à votre bienséance, avertissez-moi, sans faire de bruit ; les petits servent quelquefois mieux que les grands. Comptez, du moins, sur mon zèle et sur ma promptitude, tout vieux et tout malade que je suis.

10312. — A M. MARCHAND DE LA HOULIÈRE<sup>2</sup>.

A Ferney, le 12 novembre 1770.

Immédiatement après avoir envoyé ma lettre à la poste, je reçois, mon cher neveu, votre paquet du 4 novembre. Il faut que

1. D'Aubermesnil, gendre de La Houlière, esprit ardent, un peu romanesque ; plus tard député à la Convention nationale, et fondateur de la secte des Théophilanthropes.

2. Même source que le n° 10311.



l'excès de votre reconnaissance pour M. le duc de Choiseul vous ait rendu bien disert. Vous faites vraiment une belle prosopopée du roi au ministre. Permettez-moi de vous dire qu'on n'écrit pas sur ce ton. A grand seigneur peu de paroles, et surtout *point de main potelée et bienfaisante*. Ces familiarités ne sont permises que quand le ministre les a longtemps autorisées par un commerce suivi. Il ne faut d'inférieur à supérieur que cinq ou six lignes qui ne disent ni trop ni trop peu. Otez la *main potelée*. Arrêtez-vous à ces mots : *il ne vous dira jamais non*, et surtout gardez-vous bien de lui faire envisager qu'il peut un jour demander sa retraite. Parlez encore moins de finances. Il faut que vous soyez bien mal informé de ce qui se passe à la cour.

Je ne saurais trop vous dire combien votre lettre aurait fait un mauvais effet. Vous avez été bien inspiré quand vous me l'avez envoyée. Je vous le répète, parlez, en six lignes, de la reconnaissance de l'oncle et du neveu, et de votre désir de servir toujours le roi. Tout le reste serait superflu, et tout ce que vous avez écrit serait très-dangereux.

Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

10313. — A M. DE SEYNAS,

LIEUTENANT DE POLICE DE LA VILLE ET FAUBOURGS DE LYON <sup>1</sup>.

10 septembre 1760.

Monsieur, souffrez que j'aie l'honneur de m'adresser à vous. Un nommé Rigollet, espèce de libraire de votre ville, a envoyé un libelle affreux, imprimé par lui, à un nommé Bardin, libraire genevois. Ce libelle est intitulé *Dialogues chrétiens*, par M. V., Genève, 1760<sup>2</sup>. L'Église de Lyon et celle de Genève y sont également insultées. J'ai porté mes plaintes au conseil de Genève : Bardin, interrogé, a répondu qu'il tenait ce libelle et plusieurs autres de Rigollet, qui les fait imprimer à Lyon.

Rigollet a eu de plus l'insolence de m'écrire la lettre cotée A, par laquelle il m'instruit qu'il possède un autre libelle détestable intitulé *Épître du diable*. En même temps il a écrit à Bardin la

1. Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 1181. — Cette lettre a été publiée par M. F. Brunetière dans la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> février 1882 : « La Direction de la librairie sous M. de Malesherbes. »

2. Les *Dialogues chrétiens* sont de Voltaire, qui avait fait lui-même parvenir le manuscrit au libraire Rigollet. (F. B.)

lettre cotée B <sup>1</sup>, par laquelle il lui promet des exemplaires de ce même libelle, qu'il juge excellent.

La conduite de ce malheureux doit être sans doute réprimée et punie. J'en écris à M. de Choiseul et à monsieur le chancelier, mais je m'adresse principalement à vous, monsieur, voulant vous devoir uniquement la suppression d'un tel scandale.

Rigollet possède encore le manuscrit du libelle des *Dialogues chrétiens*, dont il a fait passer cent exemplaires à Genève. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien avoir la bonté de vous faire représenter le manuscrit, et de daigner me l'envoyer sous mon reçu, si vous n'aimez mieux l'envoyer au conseil de Genève. Je vous aurai une extrême obligation. C'est une grâce que je vous demande instamment.

J'ai l'honneur d'être, etc.

10314. — A M. MARCHAND DE LA HOULIÈRE <sup>2</sup>,

BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI, COMMANDANT DU CHATEAU DE SALSSES.

Ferney, 30 novembre 1772.

Je vous envoie, mon cher brigadier, une montre qu'on a faite exprès pour vous. Elle est à très-bon marché. On assure qu'elle est excellente; mais vous savez qu'il faut la régler les premiers jours, et surtout avoir soin d'ôter le petit papier qui est au balancier.

Nous avons craint, ces jours-ci, de perdre M<sup>me</sup> Denis d'une dyssenterie qui a été épidémique et mortelle dans nos cantons. Elle est heureusement guérie. Mille respects à madame votre femme et à toute votre famille. Pardon d'une lettre si courte, mais un malade qui est garde-malade n'a pas beaucoup de temps dont il puisse disposer.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur. V.

10315. — A M. RIEU <sup>3</sup>.

en vous remerciant mon cher corsaire.

Dieu nous soit donc en aide.

1. Les lettres cotées A et B sont jointes au dossier de l'affaire. (F. B.)

2. Même source que le n° 10314.

3. Ce billet et toute la correspondance qui suit, jusqu'à la fin du *Supplément*, nous ont été communiqués par M. Alexandre Lombard, ancien banquier à Genève



grandes nouvelles sur notre petit pays! il changera, il florira, tout ira mieux qu'on ne croit, cher corsaire.

10316. — A M. RIEU,

A CHOUILLY.

vous n'avez donc pas les pieds aussi bons que la tête, mon cher corsaire!

guérissez votre entorse; et venez nous voir.

je pense qu'un jour le libraire qui a imprimé le *Tractatus theologicus politicus* pourrait imprimer le livre anglais dont vous me parlez. les faquins qu'il attaque ont publié tant d'horreurs qu'il est juste qu'on publie leur opprobre. et puisqu'ils se sont établis par la fraude il faut qu'ils soient écrasés par la vérité.

je vous embrasse.

10317. — A M. RIEU.

Si j'avais un moment de santé j'irais savoir des nouvelles de mon cher corsaire. je le prie de me faire dire comment il se porte. V.

10318. — A M. RIEU.

17 juillet 1763.

Mon très cher corsaire, tout le monde vous regrette et vous devez vous en douter. Notre petite troupe de Ferney soupire. Vous voilà donc hollandais, tâchez de l'être le moins longtemps que vous pourrez.

(voyez le n° 9959 bis), et par M. le professeur Ch. Rieu, du British Museum. Nous conservons l'orthographe des originaux.

Henri Rieux ou Rieu (cette dernière orthographe est celle conservée par la famille), né à Paris en 1721, avait d'abord servi dans les troupes de la Compagnie hollandaise des Indes et s'était trouvé mêlé à diverses aventures maritimes sur des vaisseaux munis de lettres de marque. De là ce nom de « corsaire » qu'on lui donnait familièrement. Plus tard, Henri Rieu devint commandant des îlots de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, deux des petites Antilles. Sur la fin de ses jours, il se retira à Genève et vécut dans une grande intimité avec le cercle cultivé qui entourait le philosophe de Ferney. Il mourut en 1787.

M. Alexandre Lombard, dans un opuscule publié à Genève en 1873, et intitulé *Isabeau Menet, prisonnière à la tour de Constance, 1735-1750*, a imprimé une lettre intéressante du chevalier de Boufflers à cet Henri Rieu. Cette lettre pourrait être jointe utilement à celles que le chevalier écrivit à sa mère pendant son voyage en Suisse et son séjour à Ferney, et que M. Asse a données à la suite des *Lettres de M<sup>me</sup> de Graffigny*, Paris, Charpentier, 1879. Nous la reproduisons ci-après.

Si vous avez du loisir, amusez-vous à lire la tragédie sainte de *Saül* et de David. Si vous aimez à gratifier le public, faites un recueil pour lédification des saintes âmes, et croiez que la mienne est à vous bien tendrement. V.

10319. — A M. RIEU.

Vous qui savez tant de langues, mon cher corsaire, je vous prie de me dire,

si les hollandais ne prononcent pas très souvent l'*u* voyelle comme nous; s'ils ne disent pas diener, votre serviteur,

si les Allemands n'ont pas encore conservé cette prononciation dans quelques mots, et s'il n'est pas d'usage parmi eux de dire flûte au lieu de flaüte.

Fournissez-moi, je vous prie, quelques mots que les Allemands et les Hollandais prononcent avec notre *v*.

Toutes les lettres de l'alphabet me serviront toujours à vous dire combien je vous suis attaché. V.

10320. — A M. RIEU.

22 décemb.

On m'envoie encore de Lyon une belle édition de Voiture, ainsi je prie mon très cher corsaire de vouloir bien raier Voiture comme Balzac.

Il y a un courrier littéraire à Genève. Il annonce numéro 72, *View of the internal policy of great Britain*.

Je ne sais pas le nom du libraire, et je m'en rapporte aux bontés que mon cher corsaire a pour moi.

Mille compliments à M. Gaussen.

10321. — A M. RIEU.

Mon cher corsaire n'aura pas sans doute oublié d'avoir la bonté d'écrire à ce Marc Michel pour avoir quelques exemplaires du *Chevalier de La Barre* et du *Bannissement des Jésuites*. Je voudrais avoir 12 *Labarre*-et 6 *Jésuites*.

10322. — A M. RIEU.

Je vous envoie, mon cher ami, un exemplaire du livre arrivé de Hollande. Vous reconnaitrez aisément que le titre peut avoir



été substitué à celui dont je vous ai parlé. Il est très vraisemblable qu'il aura imprimé deux titres, l'un pour nous, l'autre pour le public. Vous avez vu la lettre qui ne permet pas d'en douter. Je me flatte que ce libraire fera de sérieuses réflexions sur ce que vous aurez eu la bonté de lui mander. Il ne lui en coutera qu'un quarré de papier pour être honnête homme et pour s'épargner à lui et à ses protecteurs des chagrins cruels. Je lui ai écrit moi-même pour l'avertir de l'injustice qu'on lui fait de le croire capable d'une telle infamie et je crois que ma lettre ne peut ni le compromettre ni l'effaroucher. Mais j'attends beaucoup plus de vos remontrances que des miennes.

Je vous supplierai, mon cher ami, quand vous serez à Genève, d'empêcher qu'il n'entre aucun de ces livres dans la ville. J'ai bien peur que Marc Michel n'en ait envoyé quelques uns à Philibert, vous en jugerez par la note que je joins icy et que M. Coladon a envoyée. Vous verrez quel parti votre droiture et votre prudence pourront prendre dans cette conjoncture. Vous pourriez demander à acheter un de ces exemplaires; vous le confronteriez et engageriez Philibert à n'en point vendre dans la ville. En un mot, mon cher ami, j'espère en vous, et je me flatte que nous nous verrons avant que vous quittiez votre campagne.

10323. — A M. RIEU.

27 fév.

Mon cher corsaire, voicy le saint temps de Pâques; il est bon que Pellet imprime le *Sermon* que je vous envoie. Je le crois très édifiant et je m'imagine qu'il fera du bien aux âmes dévotes et indévotes. Je vous prie, mon cher ami, qu'on ne perde pas un moment. Je vous embrasse du milieu de mes neiges.

10324. — A M. RIEU.

5 9bre au soir.

Je vous serai très obligé, mon cher corsaire, de vouloir bien envoyer ce petit avertissement aux journaux de Hollande que vous connaissez. Il est bon de prévenir l'effet de méchancetés. On me mande que ces lettres ont été recueillies par La Beaumelle, et par lui envoyées à un nommé Schneider qui est dit-on libraire en Hollande.

Mandez-moi je vous prie si vous connaissez ce Schneider. Je soupçonne plutôt Marc Michel Rey.

Serez-vous encore longtemps à Chouilli ? N'aurez-vous pas la bonté de passer par Ferney avant de retourner à Genève ? Mille respects à toute votre famille.

10325. — DE M. LE CHEVALIER DE BOUFFLERS

A M. RIEU.

Lunéville, 20 février 1765.

J'ose me flatter, monsieur, que vous ne m'avez point encore oublié ; je n'ai que de la reconnaissance à vous rendre pour tout ce que j'ai reçu de vous, mais elle sera éternelle. Sans vous j'aurais estimé et respecté votre patrie, mais vous me l'avez fait aimer. Vous êtes en cela bien aidé par toute votre aimable famille. Vous êtes de ces corsaires qu'il ne faudrait jamais laisser embarquer, non à cause du mal qu'ils font sur mer, mais à cause du bien qu'ils font sur terre. Je suis bien fâché pour votre république que vous ne soyez que bourgeois ; je vous aimerais bien mieux citoyen et syndic, nouvelle élection, parce que j'imagine que vous seriez aussi utile à vos concitoyens qu'aux étrangers.

A propos de votre république, nous avons ici les *Lettres de la campagne et de la montagne* avec le *Sentiment des citoyens*, que vous avez brûlés, comme je l'avais auguré de la modération du conseil. Si vous êtes un peu trop occupés chez vous, vous avez au moins le plaisir d'occuper toute l'Europe. Cela ne laisse pas d'être flatteur pour seize à dix-sept cents bourgeois qui n'avaient eu jusque-là que la gloire d'être honnêtes, riches et sages. On dit que les représentants demandent la dissolution du petit conseil. Sans doute que vous aurez des tribuns du peuple ou le dictateur Jallabert. Je vous prie de me mander de vos nouvelles. Elles m'intéressent par la petite part que vous pouvez y avoir et par l'attachement que j'ai voué à votre ville. Nous autres Français, nous avons dans le cœur du patriotisme de reste, et j'ai appliqué le mien au profit de votre patrie, en attendant que j'en aie une.

Voudriez-vous bien vous souvenir de moi auprès de toutes ces dames<sup>1</sup> ? Il ne serait pas impossible qu'avant un mois je vinsse les remercier de toutes leurs bontés. Vous avez chez vous monsieur de \*\*\*. Je vous prie de croire qu'il n'est point mon ami, quoiqu'il m'ait souvent fait rire. Vous avez un autre M. de \*\*\* chez vous, que j'aime encore mieux que le premier. C'est Macac, à qui je vous prie de faire mes compliments.

Adieu, monsieur, n'oubliez pas un jeune ami qui vous aimera toute sa

1. M<sup>me</sup> Rieu, née Guichard, était de la Guadeloupe. Fort aimable personne, elle ajoutait aux charmes de sa société celui d'un petit singe dont les gentilleses divertissaient les visiteurs de sa maison. Les autres dames auxquelles fait allusion le chevalier de Boufflers sont M<sup>me</sup> Rieu-Calandrini, mère d'Henri Rieu, et sa fille Julie. C'est à cette dernière qu'on doit de connaître les lettres de M<sup>lle</sup> Aïssé à M<sup>me</sup> Calandrini, mère de M<sup>me</sup> Rieu, et qu'elle publia aidée des conseils de Voltaire.



vie. Ne quittez Genève que pour venir en Lorraine. Soyez toujours un corsaire de bonne compagnie, et bornez-vous à croiser sur votre lac.

Je suis avec tous les sentiments qui vous sont rendus par ceux qui vous connaissent, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

LE C. DE BOUFFLERS.

10326. — A M. RIEU.

My dear friend, je ne sais où M<sup>me</sup> Denis a pêché ce qu'elle vous a dit; j'en suis vraiment bien éloigné, et je pense absolument comme vous. J'attends très tranquillement les événements. Je me flatte toujours que M<sup>r</sup> Astier aura eu la bonté de faire réformer les sottises bataviques. Je profite de vos bontés en vous envoyant douze *Pamela*.

Ce que Mad. Denis était chargée de vous dire concernait Infernaux que Marc Michel doit envoyer à plusieurs libraires de Genève et qu'il est important de prévenir. Mandez-moi, je vous prie, si vous croiez que je doive en écrire au conseil. S'il y a quelque chose de nouveau voulez-vous bien m'en informer; comptez sur mon secret comme sur ma reconnaissance.

S'il pleut trop demain matin le commissionaire ne portera que les *Pamela*.

10327. — A M. RIEU.

Je prends la liberté d'envoyer à mon cher corsaire un *Warburton* anglais complet, qu'il joindra à sa bibliothèque anglaise. Je le prie d'ouvrir le paquet, d'y prendre ce qui lui appartient et quatre ou cinq dictionnaires pour lui ou pour les personnes qu'il voudra en gratifier. On remettra le reste empaqueté entre les mains du porteur. La petite brochure qu'il m'a envoyée n'est ni bien élégante ni bien fine, mais elle me paraît sage et forte, et elle doit, ce me semble, faire beaucoup d'effet sur l'esprit de la plupart des citoiens. On dit qu'elle est de Vernes. S'il sait quelque chose de nouveau il me fera grand plaisir de m'en instruire. Je ne doute pas qu'il n'ait eu la bonté d'écrire fortement à M<sup>r</sup> Astier et qu'il ne l'ait engagé à détruire en Hollande l'infâme calomnie qui n'y est que trop accréditée.

Voicy la copie de ce que j'écris à M<sup>r</sup> le grand pensionnaire. M<sup>r</sup> Rieu est prié de vouloir bien envoyer cette copie à M<sup>r</sup> Astier afin qu'il la fasse mettre dans toutes les gazettes de Hollande. Cette requête ne produira rien, mais elle fera voir au public que

j'ai fait toutes les démarches convenables. Cela est d'autant plus nécessaire que le roi lit la gazette d'Amsterdam.

On fait mille tendres compliments à M<sup>r</sup> Rieu, tout le monde l'embrasse et le regrette.

10328. — A M. RIEU.

Mon très cher Corsaire, j'ai écrit en Angleterre pour avoir les deux autres tomes de *Warburton*, mais ceux que je vous ai envoyés sont indépendants des premiers; à peine est-il parlé de Moÿse dans les deux que vous n'avez pas encore. Voulez-vous bien avoir la bonté de faire donner à Mad. Denis les *Pamela* cousus, enveloppés et ficelés, sans dire ce que le paquet contient. Permettez-vous que je m'adresse encore à vous pour une autre douzaine? Je vous embrasse du meilleur de mon cœur; j'aurais bien voulu être du voiage de Mad<sup>e</sup> Denis.

10329. — A M. RIEU.

Mon très cher Corsaire, vous êtes trop bon et trop aimable; ne vous affligez pas pour la prévarication impudente d'un misérable libraire. Il est à croire qu'il déférera à votre lettre et à l'autorité de M<sup>r</sup> Astier. Ma plus grande peine est de vous voir affligé. Je vous envoie l'*Espion chinois* imité de l'*Espion turc*. On est bien las de ces livres de plagiaires. On les fait pour gagner de l'argent et on n'en gagne guère. Il y a quelques hardiesses dans l'*Espion chinois*, mais elles sont rebattues et ne sont plus des hardiesses. Je vous embrasse tendrement. Je vous prie de passer chez nous avant d'aller vous établir à Genève.

10330. — A M. RIEU.

J'ai oublié de demander à mon cher Corsaire si Duvillard a vendu quelques exemplaires du factum pour ce pauvre Sirven.

Voicy un mémoire qu'on m'a envoyé de Paris et qui pourra amuser mon cher Corsaire.

10331. — A M. RIEU.

30 may.

Voicy encore, mon cher ami, une petite pièce à mettre dans le recueil. Mais je vous supplie de garder un secret inviolable



sur le nom de l'auteur, de retirer et de brûler le manuscrit aussitôt qu'il sera imprimé. Vous sentez la nécessité de tout cela. Les barbares qui ont persécuté mon ami ne m'épargneraient pas, et je n'aurais pas comme lui un T... pour me protéger.

Il me paraît que si le libraire a quelques relations à Lyon, et dans les autres villes de province, il tirera un bon parti de ce recueil. Mille tendres amitiés à madame Rieu. Je vous embrasse, mon cher ami, de toute mon âme.

Il serait bien nécessaire que vous présidiez à l'impression, et que l'on vous envoyât au moins les secondes épreuves.

10332. — A M. RIEU.

14 mars 1766.

Voicy, mon cher ami, de quoi faire un bon pourri<sup>1</sup>, c'est le *Cid*, tel qu'on le joue à Paris, et une comédie du roi de Prusse qu'on a jouée à Berlin. Ces deux morceaux sont également rares.

Je ne puis vous exprimer ma tendre reconnaissance de tous les soins que vous prenez de ma bibliothèque.

Mes compliments et mes respects à toute votre famille. V.

10333. — A M. RIEU.

Je ne puis trop vous réitérer mes remerciements, mon cher corsaire. Permettez que je vous envoie encore quelques rogatons in-4° pour le pot-pourri, et deux autres pour les petits pots-pourris 8°.

Voicy dix Louïs pour le paiement des livres. Je paierai le relieur avec la même exactitude.

Je vous supplie de vouloir bien dire à M<sup>r</sup> Coladon que je lui enverrai incessamment de l'argent; il faut qu'il me pardonne de payer les livres avant les drogues, tout pauvre malade que je suis. Mille respects à toute votre famille. V.

10334. — A M. RIEU.

Mon cher ami, je viens de recevoir les deux premiers tomes de Pellet. Je suis un peu étonné de voir *Guillaume Tell* immédiatement après le *Cid*, sans que l'éditeur donne aucune raison de cette étrange accolade.

1. Il faut lire sans doute : un bon pot-pourri.

Je vous suis bien obligé de toutes vos bontés ; on aura bien de la peine à empêcher Marc-Michel Rey d'être un fripon et un insolent. Pourriez-vous cependant me faire avoir les *Doutes sur la religion* suivi de *l'Analyse de Spinoza* par Boulainvillers ;

*L'Esprit du clergé ou le christianisme primitif vengé*, traduit de l'anglais ;

*La Théologie portative* de l'abbé Bernier ;

*Le recueil de Passeran*.

Vous pourriez aisément me faire avoir ces livres par votre ami M<sup>r</sup> Cramer.

Je vous embrasse bien tendrement. Pellet n'a point voulu recevoir de mon argent, mais je l'ai forcé d'en prendre.

10335. — A M. RIEU.

Mille remerciements, mon cher monsieur ; l'ombre du grand Corneille et sa petite nièce vous feront aussi les leurs. Scudéri eut très grand tort ; l'Académie n'eut pas toujours raison, et Scudéri mérite l'indignation de la postérité. Elle payerait en cette monnoye si elle pouvait connaître son nom.

Bon jour, monsieur ; quand aurons-nous l'honneur de vous voir ? V.

10336. — A M. RIEU.

Je souscrirai assurément, mon cher corsaire, pourvu que vous écriviez *français* par un *a*. Vous devriez bien m'aider dans le projet honnête d'écrire comme on parle.

J'ai fait quelques changements à mes *Scithes*. Si les acteurs n'ont pas encore appris leurs rôles, je vous enverrai ces changements. Il sera absolument nécessaire que je les fasse répéter moi-même. En ce cas, il faudrait que les acteurs et actrices vissent coucher chez moi. Il est certain que si l'on ne prend pas ce parti cela sera joué très ridiculement.

Voicy les changements principaux que vous êtes prié de faire porter sur les rôles.

10337. — A M. RIEU.

Samedi au soir.

Mad<sup>e</sup> la Dauphine est peut-être morte, on a cessé les spectacles à Paris ; nous ne savons plus quand nous jouerons. Nous



ne manquerons pas d'avertir à l'avance notre cher corsaire. Tout ce que je puis lui dire c'est que Mad<sup>e</sup> de la Harpe lui fera grand plaisir.

Mille tendres compliments.

10338. — A M. RIEU.

2 mars 1767.

Mon cher corsaire, puisque vous voulez qu'on joue les *Scithes*, il faut tâcher, non seulement qu'ils soient bien joués, mais qu'ils soient dignes de l'être. C'est à la 1<sup>re</sup> scène du 5<sup>e</sup> acte.

Sozame a-t-il appris à sa fille qui m'aime,  
Les rites consacrés de cette loi suprême?

OBÉIDE.

Je n'en apprends que trop.

SOZAME.

Je vous l'ai déclaré,  
Je respecte un usage en ces lieux consacré ;  
Mais des sévères lois par vos aïeux dictées  
Les têtes de nos Rois pourraient être exceptées.

LE SCITHE.

Plus les princes sont grands et plus sur nos autels, etc.

Si j'ai un peu de loisir, je viendrai quelque jour faire une répétition chez M<sup>r</sup> Hennin ou chez vous. Mais je n'ai ni loisir ni santé. En attendant que j'aie l'un et l'autre que je n'aurai peut-être point, je vous prie de vous faire représenter le rôle d'Obéïde et celui de Sozame et de faire coller avec des petits pains le changement que je vous envoie.

Tout Ferney embrasse notre cher corsaire. Mille tendres respects à toute sa famille. V.

10339. — A M. RIEU.

Mon cher Corsaire, j'ai donné, comme vous savez, les *Scithes* à Gabriel Cramer, et je ne puis les donner à Guillaume Pelet. C'est à Guillaume à s'accommoder avec Gabriel.

*S'il n'est point offensé (punctum).*

Mad<sup>e</sup> Du Luc avait donc 2,054 amis? Voilà une brave femme.

10340. — A M. RIEU.

18 avril 1767.

Mon cher ami, je suis aussi honteux que reconnaissant, je rougis autant que je vous aime.

Je vous renvoie les trois premières feuilles corrigées; je suppose qu'elles ne sont point tirées; il y a beaucoup de fautes. Je ne sais qui a oublié quatre vers, si c'est l'éditeur ou moi, je les ai replacés, il n'y a qu'à serrer à la page 22, en rapprochant le titre de la scène. Vous me ferez un plaisir extrême de faire dépêcher les feuilles suivantes. Permettez-moi d'en acheter plusieurs exemplaires et de souscrire pour quatre exemplaires du total. Pellet me paraît un bon enfant et je m'intéresse tout-à-fait à lui.

10341. — A M. RIEU.

24 févr. au matin.

Mon cher corsaire, je m'intéresse à vos plaisirs et aux avantages de M<sup>r</sup> Rosimond. Vos désirs sont mes loix; il n'a qu'à venir, tout à l'heure avec un copiste pour copier les rôles, sa principale actrice et deux acteurs pour les entendre. La troupe de Ferney récitera la pièce devant les principaux acteurs de M<sup>r</sup> Rosimond pour leur donner l'esprit des rôles. Il peut venir dès aujourd'hui dîner s'il en a le temps, ou coucher, et je voudrais bien que vous fussiez du voïage.

10342. — A M. RIEU.

Vendredi au soir.

A mardy, mon cher ami. Voicy encore une petite correction que je vous prie de ne pas manquer de faire sur le rôle d'Obeïde. C'est au 5<sup>e</sup> acte à l'endroit des imprécations :

Puisqu'ils sont tous égaux, qu'ils soient également  
De leur chute éternelle un aveugle instrument.

J'ai peur que quelque malintentionné ne fasse de ces deux



vers une application maligne ; c'est un danger qu'il faut prévenir.

Voulez-vous bien avoir la bonté de mettre à la place :

Que tout chargé de fers au bord de son cercueil  
Pour son châtiment même il garde son orgueil,  
Et qu'en mordant le frein, etc.

Je vous prie d'amener les acteurs pour coucher et non pas pour diner. On ne fait rien à diner. On est obligé de s'en retourner après avoir pris son café. D'ailleurs quand on ne vient que pour diner, les chevaux sont obligés de faire quatre voïages en une journée, et nous n'avons pas assez de chevaux pour tant d'allées et de venues. En venant coucher on est le maître absolu de son temps.

Mille compliments, je vous prie, à M. le Résident, dites-lui qu'il est tendrement aimé à Ferney. Bonsoir, mon très cher Corsaire.

10343. — A M. RIEU.

Mardy au matin.

Mon très cher corsaire sçaura que madame Denis a été saignée, qu'elle a un violent mal de gorge, et moi aussi. Il est impossible que nous répétions aujourd'hui et que nous puissions envoyer des carosses à d'autres qu'à des médecins et à des chirurgiens. Tout autre jour sera bon et nous attendrons les dispositions de notre cher corsaire. Il est d'ailleurs d'une nécessité absolue qu'on fasse des répétitions devant moi et je n'ai donné la pièce qu'à cette condition.

Voicy encor une petite correction pour le rôle d'Indatire au 4<sup>e</sup> acte

Quoi ! nous t'avons en paix reçu dans ma patrie,  
On t'a donné le droit de l'hospitalité,  
Nous te traitons en frère, et ta férocité  
Oserait me forcer, dans la même journée.

Mettez ainsi

Quoi ! nous t'avons en paix reçu dans ma patrie,  
Ton accueil nous flattait : notre simplicité  
N'écoutait que les droits de l'hospitalité  
Et tu veux me forcer, dans la même journée, etc.

10344. — A M. RIEU.

Vendredi au soir.

Mon cher ami, comme vous ne me mandez point si les acteurs viendront dîner ou souper, je ne puis envoie de carosse. Car si je me trompais le carosse reviendrait à vide. Je vous supplie de louer un carosse à Genève que je paierai. Nous jouons les *Scithes* jedy à Ferney, nous vous attendons avec M<sup>r</sup> Hennin, à qui je vous supplie de faire mes très tendres compliments.

Vous sentez bien, mon cher corsaire, qu'on a mis *de mes sens éperdus*, au lieu de *Et mes sens éperdus*. Je crois que cette faute n'est pas sur le rôle.

10345. — A M. RIEU.

Mon cher ami, envoyez-moi par le porteur votre exemplaire des *Scithes*, je le colationnerai avec le mien. Je crois qu'il y a environ une douzaine de vers qui vous manquent. Il y a aussi dans la préface quelques lignes d'oubliées. Nous ajusterons le tout très proprement. On m'a parlé des homélies; dès que j'en aurai je ne manquerai pas de vous en envoyer, et je vous ferai part de toutes les nouveautés qui me tomberont entre les mains.

Venez nous voir, mon cher Corsaire, vous n'avez point de meilleurs amis qu'à Ferney.

Prêtez-moi, je vous prie, *Guillaume Tell*; donnez-le au porteur ou envoyez-le chez Souchet au Lyon d'or.

10346. — A M. RIEU.

Mon cher corsaire, je vous répète qu'il faut se hâter sans quoi vous serez prévenu. Je travaille continuellement à rendre votre édition plus curieuse. Voicy un petit changement pour le 1<sup>er</sup> acte qui n'est pas indifférent. C'est à la 3<sup>e</sup> scène entre les deux vieillards :

HERMODAN.

Il est bien malheureux.

Il fut libre!

SOZAME.

Ah! crois-moi, ces lauriers sont affreux.  
Fouler aux pieds le faible et corrompre le brave,



Être esclave à la cour et rendre un peuple esclave,  
 Ramper pour s'élever, c'est le destin des grands.  
 Cette erreur orgueilleuse a trompé mes beaux ans.  
 Enfin, Cyrus sur moi répandant ses largesses, etc.

Envoïez-moi, je vous prie, les épreuves, et probablement à  
 chaque épreuve je vous donnerai du nouveau.

10347. — A M. RIEU.

Mon cher Corsaire, je vous remercie de votre *Guillaume Tell*.  
 Vraiment ce brave homme et tous ses compagnons parlent très  
 bien la langue de leur pays. Cet ouvrage doit être conservé comme  
 un modèle de barbarie.

J'ai l'honneur d'être confrère du Suisse ..... en qualité de  
 Scithe. Croyez-moi, ne perdez point de temps. J'ai encore bien  
 des changements à vous envoyer pour le 3<sup>e</sup> acte. Cette édition  
 aura au moins le mérite de la nouveauté et de l'exactitude.

Il faudra mettre au frontispice :

ÉDITION NOUVELLE

*plus correcte et plus ample que toutes les autres.*

J'en achèterai beaucoup d'exemplaires.  
 Votre fidèle. V.

10348. — A M. RIEU.

Si vous venez dîner aujourd'huy mercredy chez les solitaires,  
 mon cher ami, apportez votre tragédie Scithe afin qu'on la  
 farcisse des changements que nous avons faits et qu'elle puisse  
 servir pour le souffleur. Vous voilà enfoncé dans le théâtre jusqu'au  
 cou. Dieu soit béni, cela est plus agréable que des listes de re-  
 présentants. Je vous embrasse. V.

10349. — A M. RIEU.

Jeudi matin.

Mon cher Corsaire, n'envoïez point à Marc Michel la *Guerre  
 de Genève*; on lui en envoie une aujourd'hui par la poste cor-

rigée et très augmentée. Mandez-lui je vous prie que c'est l'auteur lui-même qui la lui envoie et qu'il compte sur son amitié.

Je vous embrasse bien tendrement.

10350. — A M. RIEU.

4 novembre.

Mon cher Corsaire est prié d'avoir la charité d'envoyer le plus tôt qu'il pourra une notice simple des scènes les plus extravagantes du Théâtre espagnol; le combat et la danse de Jesu-Christ avec le diable, le Lazare amoureux de Marie Magdeleine, l'*Ite comœdia est*. Cinq ou six suffiront. Les noms des auteurs, la date des pièces, voilà tout ce qu'on demande. Il rendra un grand service à ceux qui voudront s'amuser.

Maman lui fait les plus tendres compliments.

10351. — A M. RIEU.

23 may.

Mon très cher corsaire, vous connaissez la Guadeloupe; vous savez qu'il y a encore cinq ou six familles des anciens habitans du païs. Vous savez, et vous m'avez dit que leur peau est rouge, ou du moins j'ai cru vous l'entendre dire. Mandez-moi si je me suis trompé, car je veux en avoir le cœur net.

Je vous embrasse bien tendrement. V.

10352. — A M. RIEU.

Mon cher Corsaire saura que j'ai envoyé chercher l'académie des sciences à Genève à sa maison. Je lui en ai donné avis par un petit billet; que probablement il n'a point reçu mon billet; que probablement il n'a point trompé, ne sachant point que c'était à Bourdigny qu'il fallait envoyer, et qu'en conséquence j'enverrai à Bourdigny.

S'il veut avoir la bonté de chercher dans Herrera l'endroit où il est dit que des Américains furent condamnés comme criminels de Lèze-Majesté pour avoir gardé chez eux de petits poissons à coquilles qui devaient leur servir de nourriture, il trouvera peut-être cet endroit singulier rapporté par Montesquieu.



Je le remercie de son Thevenot, et je me défie de tous les contes des Jésuites.

J'embrasse mon cher Corsaire de tout mon cœur.

Si vous voulez donner l'académie au porteur, il la mettra dans sa hotte.

10353. — A M. RIEU.

9 avril.

Je crois, mon cher Corsaire, qu'il faut se hâter de faire cette édition de peur qu'on ne vous prévienne à Lyon. Vous avez des changements qu'on n'a ni à Lyon ni à Paris. Je me chargerai de faire passer très aisément la plus grande partie de l'édition à Lyon. Mais encore une fois il faut que cela soit fait en quatre jours.

Le titre qui porte jouée en 1767 à Genève jure un peu avec la préface qui dit que cette pièce n'a point été faite pour être jouée en public. Il ne serait pas mal que vous daignassiez faire un petit mot d'avertissement.

Je vous embrasse, mais quand vous verrai-je?

10354. — A M. RIEU.

6 avril 1768.

Votre projet, mon cher ami, demande deux hommes tout entiers, une correspondance immense et des frais préliminaires. Mr Seigneux De Corrèvon, dont vous avez peut-être entendu parler à Lausanne, s'est associé avec plusieurs personnes et avec le libraire Grasset pour faire une gazette littéraire dans le goût que vous proposez. Je vous prie de ne rien faire sans que je vous aie parlé. A peine les matériaux pourront-ils être prêts pour le mois de Juin. Je fais venir de Paris un grand travailleur fort instruit. Je vous en dirai davantage à notre première entrevue. Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

10355. — A M. RIEU.

19<sup>e</sup> avril.

Le vieux malade fait les plus tendres compliments à son cher Corsaire. Il a donné congé à Panvier qui ne pourra sortir qu'au

1<sup>er</sup> Juin; et dès le second jour de Juin on travaillera sans relâche à tout ce que mon cher Corsaire a désiré.

Je le supplie de vouloir bien me faire envoyer les livres bons ou mauvais que le relieur de la résidence a du me relier depuis longtemps.

Dites-nous je vous prie ce que c'est qu'un jeune homme nommé Butini qui m'a envoyé un livre sur le luxe.

10356. — A M. RIEU.

14 fév. 1769.

Je prie très-instamment mon cher Corsaire de me recommander à Pellet et de lui dire de garder le plus profond secret jusqu'au débit de cette feuille. Il ne doit tirer que lorsque tout sera exactement corrigé, car il ne faut pas qu'il y ait une faute. Il en vendrait beaucoup à Lyon et dans les provinces méridionales s'il savait bien prendre ses mesures.

J'embrasse bien tendrement mon cher Corsaire.

10357. — A M. RIEU.

Vendredi au soir 5 Avril.

L'hermite de Ferney, mon cher Corsaire, a eu douze accès de fièvre consécutifs et a été sur le point de quitter son hermitage « for his long home ». Il a même bravement passé par toutes les cérémonies de sa chère église papiste, à la barbe des huguenots.

Dès qu'il aura repris un peu de force, il sera charmé de voir le philosophe Danois-Polonais dont son cher Corsaire lui parle.

10358. — A M. RIEU.

1<sup>er</sup> May 1769.

Mon cher ami, ce que vous me proposez est très-fesable. Je serai charmé d'obliger Pellet. Il pourrait faire un petit volume de pièces fugitives honnêtes qu'on lui fournirait; nous en conférerons la première fois que vous serez assez bon pour venir chez le solitaire malade.



Il est bien étonnant que Messieurs de Fournes, pour qui Grasset travaille depuis si longtemps, abandonnent cette pauvre famille à une persécution aussi cruelle ; on le punit pour avoir imprimé la Lettre de Rillet et Rillet ne l'a pas païé. En vérité on devrait avoir pitié de ce pauvre homme qui a quatre enfans et qui va mourir de faim. Je ne doute pas que vous ne fassiez tout ce qui sera en votre pouvoir pour lui rendre service. Il y a bien des corsaires dans ce monde, mais il n'y en a point qui ait le cœur aussi bon que vous.

Je vous embrasse bien tendrement. V.

10359. — A M. RIEU.

9 May 1769.

Vous me l'aviez bien dit, mon cher corsaire, que le livre *des Trois Imposteurs* était un plat ouvrage. Il y a des raisons essentielles qui exigent qu'on diffère de quelques jours l'impression des épîtres. On ne perdra rien pour attendre.

Je félicite mon très cher corsaire d'aller se mettre en possession de son beau et utile domaine, et je me félicite de n'être pas éloigné de lui. Je l'embrasse tendrement. V.

10360. — A M. RIEU.

Mon cher Duc de Bellegarde est supplié de m'envoïer la première épreuve de Pellet. Il y a quatre vers à ajouter à la seconde scène, ce qui demandera un petit remaniement. Nous n'avons point de temps à perdre ; il est à craindre que cet ouvrage ne soit imprimé à Paris sur quelque mauvaise copie.

Si Monsieur le Duc sait quelque nouvelle du Captif il me fera plaisir de me l'apprendre. Toute la maison de Madame la Comtesse de Givry lui fait bien des compliments <sup>1</sup>.

10361. — A M. RIEU.

Je me félicite d'apprendre qu'enfin mon cher corsaire a préféré mon voisinage à la prétendue ville de Nion. Ce sera ma

1. Voyez tome VI, page 385, dans les variantes de *Charlot ou la Comtesse de Givry*, la scène du duc de Bellegarde. M. Rieu avait probablement rempli ce rôle dans une représentation de cette pièce.

consolation de le savoir près de moi. Sain ou malade, je recevrai avec grand plaisir le philosophe du pays de Vaud. Monsieur Rieu peut venir dîner avec lui à une heure le jour qu'il lui plaira<sup>1</sup>.

Voicy un petit morceau très singulier et très convenable au tems que l'on m'a envoyé pour le faire imprimer. Pellet peut s'en charger ; cela demande une grande célérité. On exige que l'édition soit en caractère bien propre avec une belle marge. On veut en avoir six douzaines d'exemplaires sur du papier de Hollande. On paiera le papier.

Mon cher corsaire est prié instamment de presser cette affaire. C'est un service qu'il rendra au genre humain.

Je vous demande en grâce, mon cher ami, de ne le montrer à personne au monde.

10362. — A M. RIEU.

23 May 1774.

Pourquoi mon cher corsaire ne vient-il pas donner ses ordres dans sa maison qui l'attend ? Pourquoi ne vient-il pas avec madame sa femme ordonner tous les embellissemens qui lui conviendront, parler au masson, au charpentier, au menuisier, au peintre ? arranger toutes ses commodités et faire dessiner son jardin ?

Venez donc, mon cher Corsaire, vous et madame Rieu ; notre maison sera la vôtre en attendant que vous soiez logés. Ma détestable santé me met absolument hors d'état de faire ce que vous feriez très aisément et sans vous gêner. Vous ferez plus de besogne en un jour que je n'en ferais en quinze. Taillez, rognez, coupez, vous êtes le maître absolu de tout ; je ne veux avoir que la consolation de votre voisinage. Je vous embrasse très tendrement mon cher Corsaire. V.

10363. — A M. RIEU.

Mon cher ami, je vous prie de me renvoyer la lettre que je vous ai écrite dans laquelle se trouve le modèle de ce que le con-

1. En 1775, Henri Rieu vint occuper à Ferney une maison que Voltaire avait fait construire, et qu'il lui vendit. Après le départ de Voltaire, il se fixa à Rolle.



troleur de Colonge doit écrire au controleur de Saconey. C'est une pièce dont j'ai absolument besoin. Je commence à croire que les dames et surtout les hommes qui sont partis de Genève ont très mal fait. J'embrasse M<sup>r</sup> Coladon bon pour mon très cher Corsaire. Pourquoi ne venez-vous pas diner et coucher chez nous? Tout notre petit couvent vous embrasse. V.

10364. — A M. RIEU.

26 fév.

Mon cher Corsaire, je vous envoie le *Campeador*. Voicy une petite note pour Michel Rey. Je vous supplie de vouloir bien la lui envoyer et de lui recommander pour son intérêt d'imprimer ce dictionnaire portatif dont vous lui communiquez l'errata. Quand verrons-nous mon cher Corsaire? Mille respects à toute la famille. V.

10365. — A M. RIEU.

3 fév. 1776, à Ferney.

Donnez-nous donc, mon cher ami, des nouvelles de votre santé et de celle de Madame votre femme et de celle de Mademoiselle votre fille.

J'ai bien des prières à vous faire. La première c'est de dire à Monsieur Hennin que je n'ai point eu de réponse de M<sup>r</sup> d'Espagnac sur l'article dont il est question.

Ma seconde prière est de dire aujourd'hui à M<sup>r</sup> Cramer qu'il est absolument nécessaire qu'il vienne diner demain dimanche avec Mad<sup>e</sup> Denis pour affaire très pressante, et tâchez, je vous en prie, d'y venir avec lui.

Ma troisième supplique est de faire entendre raison au relieur Hallé qui fait attendre bien longtemps Mad<sup>e</sup> Denis pour des reliures.

La quatrième est de m'envoyer, quand vous n'aurez rien à faire, un certificat comme quoi je suis encore en vie, quoique la chose ne soit pas tout-à-fait vraie, mais on peut mentir quelquefois pour ses amis.

La prière la plus pressante que je vous ferai toujours, mon cher voisin, sera de me conserver un peu d'amitié.

N'oubliez pas, je vous prie, de venir demain avec M<sup>r</sup> Cramer, toute affaire cessante.

10366. — A M. RIEU.

9 mars 1776.

Le vieux malade fait mille tendres remerciements à Monsieur Rieu.

Si le marché qu'on a fait n'est que pour trente-sept, d'où vient donc que Bardin annonce hardiment quarante dans les journaux ? Si on ne s'occupe à Paris que des Édits, pourquoi a-t-on brûlé la *Théologie portative*, la *Philosophie de la nature*, etc... ?

Si on ménage les absents, pourquoi les avoir menacés hautement ?

Votre ami ne peut assurément répondre à cette question. Ce sont des armes contre lesquelles il n'y a point de bouclier.

Monsieur Cramer est prié d'envoyer les deux exemplaires qu'il a promis, et dont on a un besoin pressant. Monsieur Rieu est prié de l'en faire souvenir. On est très inquiet de la santé de Mademoiselle Rieu. On présente ses obéissances à Monsieur et à Madame Rieu.

10367. — A M. RIEU.

12 mars 1776.

Le vieux malade ne sait pas ce que c'est que cet exemplaire dont parle le domestique de Monsieur Rieu. Tout ce qu'il sait c'est qu'il a sujet de craindre que Grasset de Lausanne, qui vient de contrefaire les six volumes des *Questions sur l'Encyclopédie*, ne contrefasse actuellement les trois derniers volumes scandaleux qui terminent l'édition de Cramer, si dangereusement annoncés par Bardin dans les journaux.

Le vieux malade s'en remet à l'amitié de Monsieur Rieu et lui demande comment il faut s'y prendre pour prévenir cet attentat contre les bonnes mœurs et contre la sainte religion catholique. Il lui fait les plus tendres compliments.

10368. — A M. RIEU.

Lundy au soir 13<sup>e</sup> 1777.

Mon très cher corsaire, pourriez-vous demander à Pellet si son commettant ne trouverait pas fort bon qu'on imprimât les *Questions sur l'Encyclopédie* dans la nouvelle édition de l'*Encyclo-*



*pédie* même. Cela composerait sept ou huit cents articles nouveaux avec ceux qu'on y ajouterait.

Pourriez-vous aussi me mander de quoi il s'agit dans la conversation que M<sup>r</sup> Hennin a eue avec M<sup>r</sup> Duplex ?

Pourriez-vous me mander les noms des quatre refusés hier dimanche ?

Pourriez-vous venir nous voir quelque beau jour ?

Vous êtes bien tendrement aimé à Ferney. V.

10369. — DE MADAME DENIS

A M. RIEU.

11 avril 1778.

J'ai été, Monsieur, dans une agitation si grande depuis que je suis icy que je n'ai pas eu le tems de me reconnaître. J'ai commencé en arrivant par être obligée de recevoir toute la cour et toute la ville. Cela commençait à neuf heures du matin et ne finissait qu'à dix heures du soir. Mon oncle entra plusieurs fois dans la journée dans le salon et se retirait de temps en temps dans sa chambre. Il a été dix ou douze jours comme cela. On lui a fait dire de Versailles des choses bien satisfaisantes. Ensuite tout-à-coup il lui a pris une hémorragie de sang si violente qu'il vomissait à flots; il en a vomi deux bassins pleins. On l'a saigné et il lui en est resté un crachement de sang qui a duré trois semaines et maintenant il est très bien.

Après cette aventure, il a été à la sixième représentation d'*Irène*. Vous n'avez point d'idée de la façon dont le public l'a reçu. Cela est au dessus de tout ce que je peux vous exprimer. Il commença par aller à l'Académie, il y avait dix mille personnes dans la cour du Louvre qui battaient des mains. Tout ce peuple se mit autour de son carosse pour le conduire à la Comédie. Nous crûmes que la salle effondrerait à force d'applaudissemens, cela dura une heure. Entre les deux pièces on mit son buste au milieu du théâtre et tous les comédiens le couronnèrent de lauriers avec des applaudissemens inexprimables. Ensuite il fut conduit chez lui par un public innombrable qui obligèrent les chevaux d'aller au pas et ce fut encore les mêmes applaudissemens. Il n'ose se montrer à la fenêtre ni faire un pas sans que le monde soit autour de lui. Cela a des inconvéniens, mais cela passera. Au reste il se porte bien et j'espère que nous nous verrons dans le mois de may. Je n'ai point eu l'honneur de vous écrire parce que je ne savais où vous prendre et que je n'ai pas un moment à moi. Mad<sup>e</sup> de Villette est actuellement dans son lit; elle a pensé faire une fausse couche et nous ne sommes pas entièrement rassurés. En descendant de carosse, au lieu de mettre le pied sur le marchepied, elle l'a mis sur le pavé; elle a fait un effort du bras pour se retenir sur l'épaule du laquais qui la soutenait. Depuis ce temps elle a senti des douleurs, cependant comme cela va de mieux en mieux nous espérons qu'elle ne fera point de fausse couche.

J'ai vu hier M<sup>r</sup> Hennin; il se porte bien et cherche une maison à Ver-

sailles pour faire venir M<sup>me</sup> Hennin près de lui. Vous saurez tout le reste par M<sup>r</sup> Gavard à qui je vous prie de faire mille complimens de ma part. Je donnerai votre petit billet à M<sup>r</sup> D'Ornois.

Adieu Monsieur, je n'ai pas le temps de vous en dire davantage. Faites mille tendres complimens pour moi à tous nos amis. Dites des choses bien tendres de ma part à Madame Rieu et à Mademoiselle. Je suis fort aise que leur santé se soutienne, la mienne va à merveille. Depuis le 4<sup>er</sup> Avril nous avons un tems du mois de Juillet. Je finis en vous assurant des tendres sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être Monsieur votre très humble et très obéissante servante.

DENIS.

Nous insérons au dernier moment trois pièces inédites publiés dans *le Livre* du 10 novembre 1882, par M. Louis-D. Petit, de Leyde :

10370. — A. M. JEAN NEAULME,

LIBRAIRE A LA HAYE.

10 février 1754.

Ce que j'avais prévu en lisant votre malheureuse édition de la prétendue Histoire universelle, où vous avez mis mon nom, est arrivé. Le roi mon maître, justement indigné de voir mon nom à la tête de cet ouvrage, me prive de la pension dont il m'honorait depuis trente années, et m'interdit le séjour de Versailles et de Paris. Mon éloignement de la capitale dans ces conjectures me coûte d'ailleurs la moitié de mon bien. Voilà, monsieur, ce que m'a valu votre empressement imprudent d'imprimer sans ma participation et sans m'en donner le moindre avis, un ouvrage aussi informe. Vous devez de plus sentir que cette édition est la honte de la librairie; je vous l'ai déjà dit. Il n'y a presque pas de ligne sans fautes grossières. Vous m'avez perdu et déshonoré pour gagner un peu d'argent : vous ne pouvez vous excuser en me disant que votre manuscrit, que vous avez acheté d'une main étrangère, est lui-même plein de fautes. Il était de votre honneur et de votre intérêt de consulter des hommes habiles, comme Kœnig et M. Cheisse. Ils auraient daigné vous indiquer toutes les erreurs dont votre ouvrage fourmille, ou plutôt ils vous auraient conseillé de ne point donner au public cet avorton ridicule. Ce manuscrit n'est point mon ouvrage; il n'en est que la quatrième partie défigurée, altérée, et entièrement méconnaissable. — Vous avez sans doute bien des reproches à vous faire, de m'avoir immolé si cruellement, et d'avoir envoyé l'ouvrage en France sous mon nom. Je sais bien que vous n'avez pas eu intention de me nuire, et je suis persuadé que vous écouteriez les conseils de votre probité si elle pouvait servir à réparer le mal que vous m'avez fait. Je vous prie au moins d'empêcher M. Rousset votre ami de me déchirer davantage dans ses feuilles périodiques, et d'insulter à mon malheur. Je sais supporter très patiemment mes infortunes; mais j'avoue qu'il est douloureux pour moi de voir que, tandis que vous me perdez absolument, votre ami ne cesse de m'outrager. Je vous prie de lui donner la lettre ci-jointe; il verra par cette lettre qu'il a aussi peu de raison de m'offenser que vous en avez eu de me nuire. Je suis avec douleur, mais sans aucun ressentiment contre vous, votre très-humble et obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

10371. — A. M. JEAN NEAULME.

A Colmar, 28 février 1754.

En vérité vous êtes un homme étrange. Votre lettre du 23 et toutes les autres ressemblent à votre malheureux Abrégé de l'Histoire universelle. Tous les faits y sont estropiés.

1<sup>o</sup> Rousset a bien fait de critiquer ce livre rempli de fautes absurdes, qui n'y seraient pas si vous m'aviez consulté avant de l'imprimer.

2<sup>o</sup> Vous prétendez toujours que mon véritable manuscrit n'existe pas, et moi, je vous avertis que j'ai déjà fait venir de Paris 1,254 feuillets de ce manuscrit véritable, et que j'en ai constaté l'authenticité par-devant deux notaires.



3<sup>o</sup> Vous m'avez forcé à remplir ce devoir par l'avidité imprudente que vous avez eue d'acheter et d'imprimer sans m'en donner avis un manuscrit si tronqué, si confus, si altéré et si ridicule.

4<sup>o</sup> Vous me forcez à faire imprimer ce *procès-verbal* authentique pour me justifier auprès du roi de l'édition de votre malheureux ouvrage, à laquelle je suis bien loin d'avoir part.

5<sup>o</sup> Vous ne me parlez jamais dans vos lettres que du petit profit que peut vous valoir cet indigne livre, et vous ne songez pas que vous m'avez perdu sans ressource en osant y mettre mon nom, comme si vous ignoriez que la calomnie pénètre aisément à l'oreille des rois, et la vérité difficilement. Sachez que je suis gentilhomme de la chambre du roi, vétérân et surnuméraire, que j'avais des pensions, qu'on perd ses pensions et son bien en gardant un vain titre.

6<sup>o</sup> Comment pouvez-vous dire que j'insérerais votre ouvrage dans les *Annales de l'Empire!* tandis que depuis deux mois ces Annales, qui se débitent à Bâle en Suisse, portent expressément que j'ai inséré tout ce qui m'a paru convenable de ce que contenait mon ancien manuscrit. J'ai donc inséré il y a près d'un an ce que vous dites que j'insérerais.

7<sup>o</sup> Ce fut au mois de mai 1753 que je commençai ces *Annales de l'Empire* à Gotha, avec le secours de cet ancien manuscrit, que M<sup>me</sup> la duchesse de Saxe-Gotha possède. C'est à M<sup>me</sup> la duchesse de Gotha que ces Annales sont dédiées, et c'est à la tête du premier volume de ces Annales que je désavoue et que je condamne votre édition de la prétendue Histoire universelle, qui ne pouvait que me perdre et me déshonorer.

8<sup>o</sup> Je vous avertis encore que cet ancien manuscrit de l'année 1740, dont il y a malheureusement trop de copies, n'est point digne de voir le jour, qu'il y a une grande différence entre des études qu'on fait pour son propre usage et un livre auquel on a donné la dernière main, et qu'un libraire qui imprimerait ce manuscrit tel qu'il est ferait une très-grande sottise.

On ne peut, je crois, vous parler plus vrai et plus net, et je vous répète encore, avec la même vérité et la même douleur, que vous avez rempli d'amertumes les derniers jours de ma vie, en faisant sans me consulter votre édition aussi fautive que condamnable.

9<sup>o</sup> Je sais fort bien que ce n'est pas dans l'intention de me nuire, mais dans celle de gagner de l'argent, que vous avez fait cette malheureuse démarche. Mais vous devez avoir gagné très-peu, et vous m'avez nuï beaucoup. Je ne vous veux point de mal, il y a des gens qui m'en ont fait davantage à qui je pardonne. Si vous avez quelque humanité, vous devez assurément me plaindre et vous repentir. Je n'en suis pas moins votre serviteur, et prêt à vous rendre service.

VOLTAIRE.

10372. — A M. JEAN NEAULME.

Colmar, 13 mars 1754.

Je déclare que je suis encore plus mécontent de l'édition de Philibert de Genève que je ne l'ai été des autres. Il annonce dans les gazettes son édition *corrigée et augmentée par moi*, et il l'avait faite sans me consulter. M. Vernet, professeur d'histoire à Genève, a eu la bonté à la vérité de corriger quelques fautes grossières, à ce qu'il m'a mandé; et j'ai envoyé seulement, il y a huit jours, un petit article concernant l'évaluation des monnaies sous Charlemagne, parce que cette erreur pouvait très-aisément avoir échappé à M. Vernet. Je n'ai donc pas la moindre part à cette édition de Genève, je désavoue toutes celles qu'on a faites et qu'on fera, je ne me mêle en aucune manière de cet ouvrage. Les errata que j'ai envoyés aux libraires de Dresde et de la Haye ne regardent presque que les fautes d'impression. Je ne leur ai rendu ce petit service qu'afin que leur édition fût un peu moins mauvaise; protestant toujours que personne n'a imprimé mon véritable manuscrit, et quiconque se hasarderait de l'imprimer sans me consulter ne pourra donner qu'un très-mauvais ouvrage que je serai le premier à condamner.

M. Jean Neaulme peut faire mettre cet article dans tous les journaux. Il verra par cette déclaration que s'il s'était adressé à moi, je lui aurais rendu plus de service que son prétendu galant homme qui lui a vendu trois cents florins un mauvais manuscrit qui ne lui appartenait pas; que je lui aurais donné pour rien de meilleurs manuscrits qui m'appartiennent, et qu'il vaut mieux recevoir mes bienfaits que de faire de mauvais marchés.

VOLTAIRE.

FIN DE LA CORRESPONDANCE.

# NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

PAR

GEORGES BENGESCO <sup>1</sup>.

## I. — THÉÂTRE.

### A. — ÉDITIONS DES PIÈCES DE THÉÂTRE DE VOLTAIRE PUBLIÉES DEPUIS 1719 JUSQU'À NOS JOURS.

1. *OËDIPE*, TRAGÉDIE. Par Monsieur de Voltaire. *Paris*, P. Ribou; au Palais, P. Huet, J. Mazuel et Ant. Urb. Coustelier. 1719, in-8 de 4 ff. non chiff. et 131 pp.

Avec les « Lettres écrites par l'auteur qui contiennent la critique de l'*OEdipe* de Sophocle, de celui de Corneille et du sien ».

LA MÊME TRAGÉDIE: *Paris*, P. Ribou. 1719, in-12 de 4 ff. prélim., 57 pp. (pour *OEdipe*) et 46 pp. (pour les Lettres écrites par l'auteur, etc.). — *Paris*, P. et J. Ribou. 1719, in-8 de 4 ff. non chiff. et 134 pp. Seconde édition. Revue, corrigée, et augmenté (*sic*) d'une Lettre. — *Amsterdam*, Nicolas Violet. 1719, petit in-8 de 2 ff. non chiff., 54 et 40 pp. — *Paris*, veuve de P. Ribou. 1730, in-8. Nouvelle édition avec une préface dans laquelle on combat les sentiments de M. de La Motte sur la poésie. — *Amsterdam*, E. J. Ledet et C<sup>ie</sup> et J. Desbordes. 1731. in-8. 1 fig. — *Paris*, Prault fils. 1736, in-8. — *Paris*, Duchesne. 1763, in-12. — *Copenhague*, Philibert. 1770, in-8. — *Paris*, Duchesne. 1777, in-8. — *Bordeaux*, Philippot. 1779, in-8. — *Avignon*, frères Bonnet. 1793, in-8. — *Paris*, Fages. 1816, 1822, in-8. — *Paris*, Barba et Hubert. 1817, in-8. — *Avignon*, Raymond Lapierre. 1826 et 1828, in-8. — *Paris*, Michel Lévy frères. 1875, gr. in-8.

2. *HÉRODE ET MARIAMNE*, tragédie de M. de Voltaire. *Paris*, N. Pissot et Fr. Flahault. 1725, in-8 de 42 ff. non chiff., 95 pp. et 2 ff. non chiff. pour le privilège.

Cette première édition contient une dédicace à la reine, non reproduite jusqu'ici par les éditeurs de Voltaire. (Voy. l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, Y, 5593. — Cette dédicace est au tome XXXII de la présente édition.)

1. Dans cette *Notice bibliographique*, nous ne mentionnerons que les écrits imprimés séparément; pour les autres, nous renvoyons à notre ouvrage intitulé: *Voltaire, Bibliographie de ses œuvres*. *Paris*, 1882 et ann. suiv., in-8.



LA MÊME TRAGÉDIE: *Amsterdam, Changuion.* 1725, in-12. — *Amsterdam, veuve Desbordes ou veuve Desrordes (sic).* 1725, in-12. — *Paris, veuve de P. Ribou.* 1726 et 1730, in-8. — *Amsterdam, E. J. Ledet et C<sup>ie</sup> et J. Desbordes.* 1731, in-8, 1 fig. — *Paris, Prault fils.* 1736, in-8. — *Paris, aux dépens de la C<sup>ie</sup>.* 1765, in-8. — *Paris, Barba.* 1817, in-8.

3. L'INDISCRET. Comédie de M. de Voltaire. *Paris, Noël Pissot et Fr. Flahault.* 1725, in-8 de 4 f. de titre, 59 pp. et 2 ff. non chiff. pour le privilège. Première édition.

Avec une dédicace en vers à madame la marquise de \*\*\* [Prie].

LA MÊME COMÉDIE: *Amsterdam, E. J. Ledet et C<sup>ie</sup> et J. Desbordes.* 1732, in-8, 1 fig. — *Ibid., id.* 1736, in-12. — *Paris, Prault fils.* 1742, in-8.

4. LE BRUTUS DE M. DE VOLTAIRE. Avec un discours sur la tragédie. *Paris, J.-Fr. Josse.* 1731, in-8 de 46 ff. prélim., 440 pp. et 2 ff. non chiff. — Seconde édition revue et corrigée par l'auteur. *Amsterdam, E.-J. Ledet et C<sup>ie</sup> et J. Desbordes,* in-8; 4 fig.

LA MÊME TRAGÉDIE: *Paris, Prault fils.* 1736, in-8. — *Paris, Duchesne.* 1762, in-12. — *S. l. et s. n.* 1772, in-8. — *S. l. et s. n.* 1780, in-8. — *Paris, Webert, l'an second de la liberté.* In-8. — *Paris, Chambon.* 1792, in-8. — *Ibid., P. Gueliot.* 1792, in-8. — *Ibid., et Lille, Deperne.* 1793, in-8. — *Paris, A. Chambon.* 1794, in-8. — *Paris, Fages.* An IX, in-8. — *Paris, Quoy,* 1822, in-18. — *Ibid., Painparré et Veret.* 1822, in-18. — *Paris, Bezou.* 1825, in-8. — *Paris, Desauges.* 1826, in-32.

##### 5. LES ORIGINAUX OU MONSIEUR DU CAP-VERT. 1732.

Imprimés en 1820 dans l'édition des *Œuvres* de Voltaire donnée par M. Lequien (t. IX, p. 323). A Cirey, on appelait les *Originaux* le grand *Boursoufle* ou *Boursoufle l'aîné*, pour distinguer cette comédie de l'*Échange* (voy. plus loin), qui était le *petit Boursoufle*.

Les couplets qui terminent les *Originaux* ont été imprimés en 1785, dans les *Étrennes lyriques*, etc... *Paris*, in-18.

6. ERIPHILE. Tragédie de M. de Voltaire représentée par les comédiens ordinaires du roi, le vendredi 7 mars 1732. *Pièce que l'auteur s'était opposé qu'elle fût représentée de son vivant (sic).* *Paris, s. n.* 1779, in-8 de 82 pp. — *Paris, s. n.* 1779, in-8 de 80 pp. — *Paris, s. n.* 1779, in-8 de 54 pp.

On lit sur le titre de l'édition en 54 pp. : *Pièce que l'auteur ne voulut point faire imprimer de son vivant*, etc....

7. ZAYRE, tragédie. Représentée à Paris, aux mois d'août, novembre et décembre 1732. *Imprimée à Rouen, chez Jore père et fils, et se vend à Paris, chez J.-B. Bauche.* 1733, in-8 de 3 ff. non chiff. (pour le titre et le privilège), 95 pp., 4 p. non chiff. pour l'approbation et 4 f. pour l'errata.

LA MÊME TRAGÉDIE: *Imprimé (sic) à Rouen chez Jore père et fils. S. n. de libraire.* 1733, in-12 de 2 ff. prélim. et 91 pp. — *Rouen et Paris, J.-B. Bauche.*

1733, in-8. (C'est l'édition en 95 pp., à laquelle on a ajouté un titre, une *Épître dédicatoire* à M. Falkener, et une *Épître* à mademoiselle Gaussin). — *Amsterdam, Ét. Ledet*. 1733, in-8. — *Paris, J.-B.-Cl. Bauche*. 1736, in-8 (avec une nouvelle *Épître dédicatoire*). — *Ibid., id.* 1758, in-8. — *Paris, veuve Duchesne*. 1767, in-12. — *Paris, veuve Allouel*. 1771, in-8. — *Naples (de l'impr. de J. Gravier)*. 1777, in-8. — *Paris, Delalain*. 1781, in-8. — *Ibid., id.* 1788, in-8. — *Paris, Fages*, 1800, 1801, 1806, 1812, 1814, 1822, in-8. — *Paris, Duchesne*. 1813, in-12. — *Paris, Fain et Hubert*. 1817, in-8. — *Paris, Desauges et Sanson*. 1826, in-32. — *Paris et Strasbourg, Levrault*. 1827, in-18. — *Berlin, Schlesinger*. 1838, gr. in-8 (2 éditions dont l'une *classique*). — *Paris, Marchant*. 1840, in-8. — *Berlin*. 1851 ou 1852, in-32. — *Dresde*, de 1871 à 1875, in-8. — *Paris, librairie de la Bibliothèque nationale*. 1874, in-32. — *Londres*, 1872, in-8, et 1875, in-16.

8. SAMSON, opéra en cinq actes. Non représenté. 1733.

Impr. en 1745, dans le tome VI<sup>e</sup> des *OEuvres de Voltaire* (*Amsterdam, Ét. Ledet*, pp. 1 à 54. — Réimprimé séparément (*Paris, Le Mercier et Lambert*. 1750, in-8 de 74 pp. et à la suite d'*Oreste*, *ibid.*, 1750, in-8).

9. ADÉLAÏDE DU GUESCLIN, tragédie représentée pour la première fois le 18 janvier 1734, et remise au théâtre le 9 septembre 1765. Donnée au public par M. Le Kain, comédien ordinaire du roi. *Paris, veuve Duchesne*, 1765, in-8 de 4 ff. non chiff., 71 pp. et 4 p. non chiff. pour l'approbation.

Avec une *Préface* et un *Avertissement de l'éditeur*.

Réimprimée, avec des corrections, dans le tome III<sup>e</sup> des *Nouveaux Mélanges*, etc., pp. 215-294.

LA MÊME TRAGÉDIE: *Paris, veuve Duchesne*. 1766, in-8 de 4 ff., 71 pp., 1 p. non chiff. et 2 ff. non chiff. Nouvelle édition à laquelle on a joint deux lettres de l'auteur. — *Ibid., id.* 1766, in-8 de 4 ff. prélim. et 60 pp. — *Vienne (Autriche), Ghelen*. 1768, in-8. — *Paris, N. B. Duchesne*, 1772, in-8. — *S. l. et s. n.*, 1776, in-8. — *Paris, Delalain*. 1777, in-8. (Les frontispices des éditions de 1772 et de 1777 portent: *Adélaïde du Guesclin*, tragédie, etc., par M. Lekain.) — *Paris, Barba*. 1819, in-8.

10. LE DUC DE FOIX, tragédie par M. de Voltaire. *Paris, Lambert*. 1752, in-8 de 2 ff. non chiff. et 64 pp.

Réimpr. en 1756, sous le titre d'*Amélie ou le duc de Foix*, dans le tome IX<sup>e</sup> (III<sup>e</sup> des *Ouvrages dramatiques*) de la *Collection complète des OEuvres de M. de Voltaire*, etc... *S. l. (Genève)*, in-8.

LA MÊME TRAGÉDIE: *Amsterdam*. 1752, in-8. — *Dresde*. 1753, in-8. — *Vienne, Ghelen*. 1755, in-8. — *Paris, Lambert*. 1760, in-8.

11. LE DUC D'ALENÇON OU LES FRÈRES ENNEMIS, tragédie en trois actes par Voltaire. Ouvrage inédit publié pour la première fois par M. L. Dubois. *Paris, Pluquet et Brissot-Thivars*. 1824. in-8 de 6 ff. prélim. et 35 pp.

Le *duc de Foix* et le *duc d'Alençon* sont des variantes d'*Adélaïde du Guesclin*.

12. L'ÉCHANGE OU QUAND EST-CE QU'ON ME MARIE, comédie en deux



actes. *Vienne (Autriche), Ghelen, 1761, in-8; et 1765, in-8 de 47 pp.* Premières éditions.

A Cirey, l'*Échange* était connu sous le nom du *comte de Boursoufle* ou de *Boursoufle* tout court, et pour le distinguer des *Originaux*, qu'on y appelait le *grand Boursoufle* ou *Boursoufle l'aîné*, on disait le *petit Boursoufle* pour l'*Échange*.

Joué à Cirey en 1736, au château d'Anet en 1747; à la Comédie Italienne à Paris, et sur le théâtre de la Cour, à Vienne, en 1761.

Le sujet de l'*Échange* est emprunté à une comédie de Van Brugh : « *The relapse, or Virtue in danger.* »

La première édition française est de 1817 (*OEuvres de Voltaire, Paris, madame Perronneau, tome VII*).

Réimpr. sous son titre primitif, le *Comte de Boursoufle*, par M. Renouard, dans le tome VII<sup>e</sup> de son édition des *OEuvres* de Voltaire.

LE COMTE DE BOURSOUFLE OU LES AGRÉMENTS DU DROIT D'AINESSE, comédie par feu M. de Voltaire. *Paris, J. Renouard, s. d. (1826), in-32, ou Paris, Touquet. 1826, in-32.*

LE COMTE DE BOURSOUFLE OU Mlle DE LA COCHONNIÈRE, comédie-bouffe en trois actes et en prose, représentée sur le théâtre impérial de l'Odéon, le 28 janvier 1862, précédée du *Comte de Boursoufle*, conte par Voltaire. *Paris, Plon. 1862, in-12.*

Imprim., dans la même année, sous le titre de *Mademoiselle de la Cochonnière* dans le *Dernier Volume des OEuvres de Voltaire, etc...* *Paris, Plon. 1862, in-8.* — C'est une nouvelle version de l'*Échange*. Elle a été reproduite dans la présente édition, tome VI<sup>e</sup> du *Théâtre*, pp. 539-572.

13. LA MORT DE CÉSAR. Tragédie de M. de Voltaire, etc. Première édition (*sic*). *Amsterdam, s. n. 1735, in-8 de 50 pp.* — *Amsterdam, s. n. 1736, in-8 de 40 pp.*

Éditions furtives, données sans la participation de l'auteur.

LA MÊME TRAGÉDIE : Imprimée à Londres, chez Innis, et se vend à Paris, chez J.-B.-Cl. Bauche. 1736, in-8 de 13 ff. prélim. et 72 pp. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur. Avec un Avertissement (de La Mare) et une Lettre à ce sujet. (La lettre de M. N. (Algarotti) à M. N. (l'abbé Franchini) est suivie d'une lettre de M. L. à M. D, sur la tragédie de Voltaire). — *S. l. s. n. et sans date.* In-12 de 72 pp. — *Amsterdam, J. Desbordes (ou Ét. Ledet et C<sup>ie</sup>). 1736, in-8 de 8 ff. prélim. et 70 pp.*; avec l'*Épître sur la Calomnie*. Seconde édition, revue, etc. — *Ibid., id., in-8 de 61 pp. (La Mort de César seule).* — *Paris, Duchesne. 1763, in-12.* — *Paris. 1767, in-8.* — *Amsterdam, 1777, in-8.* — *Paris, Jacob, Sion et Webert. An II.* — *Paris, Chambon. 1794, in-8.* — *Commune affranchie (Lyon), L. Cutty. L'an second de la République.* — *Paris, Fages. 1811, in-8.* — *Paris, Paimparé et Veret. 1822, in-18.* — *Paris, Lacourrière. 1822, in-18.* — *Paris, Bezou. 1825, in-8.* — *Paris, Desauges. 1826, in-32.* — *Paris, Marchant. 1839, in-8.* — (Voyez aussi *Mahomet*.)

14. ALZIRE OU LES AMÉRICAINS. Tragédie de M. de Voltaire représentée pour la première fois à Paris, le 27 janvier 1736. *Paris, J.-B.-Cl. Bauche. 1736, in-8 de 11 ff. prélim., 79 pp. et 1 p. non chiff. pour l'approbation.*

Avec une *Épître à madame du Châtelet* (tous les exemplaires n'ont pas cette *Épître*) et un *Discours préliminaire*, dont plusieurs passages se

retrouvent dans un *Discours de M. de Voltaire en réponse aux invectives et outrages de ses détracteurs*, etc., imprimé dans les *Pièces inédites*, etc. Paris. 1820, pp. 115 et sq.

LA MÊME TRAGÉDIE : Paris, J.-B.-Cl. Bauche (de l'imprimerie de Joseph Bulot). 1736, in-8 de 1 f. de titre, 4 ff. non chiff. pour l'*Épître à madame du Châtelet*, 7 pp. (I à VII) pour le *Discours préliminaire*, 1 p. non chiff. pour les *Personnages* et 80 pp. — Amsterdam, J. Desbordes (ou Ét. Ledet et C<sup>ie</sup>). 1736, in-8. (Avec un *Avis du libraire*, dans lequel il est question de plusieurs éditions d'*Alzire*, contrefaites à Bruxelles et à Strasbourg). — Amsterdam. Aux dépens de la C<sup>ie</sup>. 1736, in-8<sup>4</sup>. — Vienne (Autriche), J. P. van Ghelen. 1752, in-8. — S. l. et s. n. 1776, in-8. — Amsterdam, la compagnie des libraires. 1782, in-8. — Paris, Fages. 1814, in-8. — Paris, Barba. 1819, in-8. — Paris, Delalain. 1845, in-18 (avec des notes par Paul Longueville). — Paris, Hachette. 1849, in-8 (avec des notes par Geruzet). — Londres. 1875, in-8.

45. L'ENFANT PRODIGE. Comédie en vers dissyllabes (*sic*), représentée sur le théâtre de la Comédie-Française le 10 octobre 1736. Paris, Prault fils. 1738 (1737), in-8 de 4 ff. non chiff. pour le titre, la *Préface de l'éditeur* (cette *Préface* est de Voltaire) et les noms des *Acteurs*; 404 pp. et 4 p. non chiff. pour l'approbation et le privilège.

LA MÊME COMÉDIE: Corrigée de nouveau par l'auteur. Amsterdam, Ét. Ledet et C<sup>ie</sup>. 1738, in-8, 1 fig. — Vienne (Autriche), Ghelen. 1752 et 1760, in-8. — Avignon, Louis Chambeau. 1761, in-8. — Paris, Didot l'aîné. 1772, in-8. — *Ibid.*, veuve Duchesne. 1773, in-12. (Ces deux dernières éditions sont conformes à la représentation.)

46. L'ENVIEUX, comédie en trois actes et en vers par Voltaire. Imprimée pour la première fois. Paris, Didot frères. 1834, in-8 de 67 pp. et 4 p. non chiff. pour les *Notes*.

Tiré à 24 exemplaires.

L'*Envieux* n'a jamais été représenté.

17. ZULIME, tragédie en cinq actes par M. de Voltaire, représentée par les comédiens français ordinaires du roi. Genève, s. n. 1761, in-8 de 2 ff. lim. et 71 pp. — *Ibid.*, s. n., in-8 de 55 pp. — Paris, Duchesne. 1763, in-8 de 52 pp.

Premières éditions données sans la participation de l'auteur.

La première édition authentique de *Zulime* est de 1763 (dans le tome X<sup>e</sup> (V<sup>e</sup> des *Ouvrages dramatiques*) de la *Collection complète des œuvres de M. de Voltaire, seconde partie*). — Avec une *Épître à M<sup>lle</sup> Clairon*.

LA MÊME TRAGÉDIE: Paris. 1764, in-8. — Dresde, George Conr. Walther. 1770, in-8.

1. Le catalogue des livres de M. Paulin Paris (*Paris, Techener*, 1881), porte l'indication d'une édition de 1736 avec l'adresse d'*Amsterdam, J. Ryckhof fils*, 2 part. pet. in-8 (avec la parodie de MM. Romagnesi et Riccoboni). — L'exemplaire de M. P. Paris appartient aujourd'hui à la Bibliothèque nationale.



48. MAHOMET, tragédie par Mr de Voltaire, représentée sur le théâtre de la Comédie-Française le 9 août 1742. *Bruxelles*. 1742, in-8 de 77 pp. — *Ibid.*, in-8 de 72 pp. — *Ibid.*, in-8 de 4 f. de titre, 71 pp. et 4 p. non chiff. pour l'errata. — *S. l. et s. n.* 1742, in-8 de 4 f. de titre et 34 (lisez 90) pp. — *S. l. et s. n.* 1742, in-8 de 4 f. de titre et 89 pp.

Premières éditions données sans la participation de l'auteur.

LE FANATISME OU MAHOMET LE PROPHÈTE, tragédie par M. de Voltaire. *Amsterdam, Ét. Ledet et Cie* (ou *J. Desbordes*). 1743, in-8 de 12 ff. non chiff. et 112 pp., 4 fig.

Avec un *Avis de l'éditeur*, signé P. D. L. M. (P. de La Mare); cet *Avis* est de Voltaire; — une lettre de Voltaire au roi de Prusse, datée de Rotterdam, 20 janvier 1742 (lisez décembre 1740); — et une lettre de Voltaire à M. de S\*\*\* (S'Gravesande) du 1<sup>er</sup> juin 1741. — C'est la première édition authentique de *Mahomet*. (Voyez le *Mercur*e d'avril 1743, p. 721.)

LA MÊME TRAGÉDIE : *Berlin, s. n.* 1751, in-8. (Avec la *Lettre au roi de Prusse*, la *Lettre de Voltaire au pape Benoît XIV*, la *Lettre de Benoît XIV à Voltaire*, la *Lettre de remerciement de Voltaire au pape* (en italien); — à la suite de *Mahomet*, on trouve le morceau intitulé : *De l'Alcoran et de Mahomet*. — *Bruxelles*. 1752, in-8. — *Amsterdam, Ét. Ledet et Cie*. 1753, in-8. (Ces deux dernières éditions sont des éditions de 1742 et de 1743, pour lesquelles on a fait de nouveaux titres.) — *S. l. et s. n.* 1773, in-8. — *Paris*, 1778, in-8. — *S. n.* 1780, in-8. — *Paris, les libraires-éditeurs*, 1788, in-8. — *Paris, Barba et Hubert*. 1817, in-8. (Édition conforme à la représentation). — *Paris, Dondey-Dupré père et fils*. 1825, in-8 (Avec un *Commentaire historique et critique par Jean Humbert*). — *Paris, Berquet*. 1826, in-32. — *Paris, Sanson*. 1826, in-32. — *Paris, Desauges, Baudouin frères et Ponthieu*. 1826, in-32. — *Avignon, Raymond-Lapierre*, 1829, in-8. — *Paris, Marchant*. 1839, in-8. — *Berlin, Schlesinger*. 1840, gr. in-8. — *Paris*. 1878, in-32. (Avec la *Mort de César*, t. 229<sup>e</sup> de la *Bibliothèque nationale*.)

49. LA MÉROPE FRANÇAISE AVEC QUELQUES PETITES PIÈCES DE LITTÉRATURE. *Paris, Prault fils*. 1744 (de l'imprimerie de Joseph Saugrain), in-8 de 2 ff. non chiff., 42 ff. paginés 4 à XXIV, 4 f. non chiff. et 115 pp. 4 fleuron sur le titre, 4 portrait de Voltaire d'après de Latour et 2 fig.

Les *Pièces fugitives de littérature* sont : 1<sup>o</sup> la *Lettre sur l'esprit*; 2<sup>o</sup> les *Nouvelles Considérations sur l'histoire*. — A la suite de ces *Pièces* on trouve, dans la plupart des exemplaires, la *Lettre à M. Norberg*, etc. *Londres*. 1744, in-8 de 16 pp.

LA MÊME TRAGÉDIE : Par M. Arrouet (*sic*) de Voltaire. *Paris, Prault fils*. 1744, in-8 de XVIII et 43 pp. pour *Mérop*e, plus 21 pp. (pag. 1 à 21) pour la *Lettre sur l'esprit*, les *Nouvelles Considérations sur l'histoire*, et la *Lettre à M. Norberg* (contrefaçon de l'édition précédente). — *Paris, Prault fils* 1744, in-8 de 2 ff. prélim., xx et 86 pp. — *Amsterdam, Ét. Ledet et Cie*. 1744, in-8, 1 fig. — *Paris, Prault fils*. 1745, in-8. — *La Haye, Aux dépens des associés*. 1756, in-8. — *Paris, Prault fils*. 1758, in-8. — *Paris, les libraires associés*. 1788, in-8. — *Paris, Fages*. 1814, in-8. — *Paris, Barba*. 1823, in-8. — *Paris, Delalain*. 1825, in-18. — *Paris, Béchét aîné*. 1826, in-32. — *Paris et Strasbourg, Levrault*. 1828, in-18. — *Paris, Baudouin frères*. 1828, in-8. — *S. n. de libraire* (imprimerie de Joly à Dôle). 1829, in-18. — *Paris, Marchant*. 1840, in-8. — *Berlin, Schlesinger*. 1842,

gr. in-8. — Paris, Hachette. 1841 et 1850, in-18. — Paris, Dezobry, É. Magdeleine et C<sup>ie</sup>. 1845, in-18. — Paris, Hachette. 1849, in-18 (édition annotée par M. Geruzet). — Paris, Lecoffre. 1853, in-18. (Avec des Notes et des Commentaires.) — Paris, Dezobry et Magdeleine. 1855, in-18. (Avec la préface de l'auteur, les variantes, etc.) — Paris, Lecoffre et C<sup>ie</sup>. 1863 et 1874, in-18. — Paris, Jules Delalain et fils. 1868, in-18. — *Ibid.*, *id.* 1869 in-12 (Édition classique annotée par M. Lebohe). — *Ibid.*, *id.* 1869 et 1875, in-18. — Londres et Paris. 1872, in-8. — Bielefeld. 1874, in-16. — Paris et Lyon, Lecoffre. 1879, in-18. (Voyez aussi Zaire.)

20. FRAGMENT DE THÉRÈSE. S. l. et s. n. (Paris, Lefèvre et Didot, 1830), in-8 de 46 pp.

Extrait du tome V de l'édition Beuchot (Lefèvre et Didot).

21. LA PRINCESSE DE NAVARRE, comédie-ballet. Fête donnée par le Roy en son château de Versailles, le mardi 23 février 1745. De l'imprimerie de Ballard fils, s. l. (1745), in-8 de xvi et 106 pp. Frontispice de Baudouin.

Réimprimée en 1768, dans le tome V<sup>e</sup> des *Nouveaux Mélanges*, etc.

22. LE TEMPLE DE LA GLOIRE, fête donnée à Versailles, le 27 novembre 1745. De l'imprimerie de J.-B.-C. Ballard. 1745, in-4 de viii et 48 pp. Figures, vignettes, culs-de-lampe et lettres de Baudouin, grav. par Pasquier.

Réimprimé dans le tome V<sup>e</sup> des *Nouveaux Mélanges*, etc.

23. LA PRUDE OU LA GARDEUSE DE CASSETTE, comédie en cinq actes, en vers de dix syllabes par Mr Arouet de Voltaire. Paris. Aux dépens de la Compagnie des libraires. 1759. in-8 de 82 pp. — Paris, Duchesne. 1763, in-12.

Imprimée, dès 1748, dans le tome VIII de l'édition de Dresde, pp. 129-164.

24. LA TRAGÉDIE DE SÉMIRAMIS ET QUELQUES AUTRES PIÈCES DE LITTÉRATURE. Paris, Le Mercier et Lambert. 1749, in-12 de 4 f. de titre, 482 pp. et 1 f. non chiff. Fleuron sur le frontispice.

Précédée d'une *Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne*, etc., et suivie : 1<sup>o</sup> de l'*Éloge funèbre des officiers qui sont morts dans la guerre de 1741*; 2<sup>o</sup> *Des Mensonges imprimés*.

LA MÊME TRAGÉDIE : Paris, Le Mercier et Lambert. 1749, in-16 de 143 pp. (Première édition avec le nom de l'auteur). — La Haye, s. n. 1749, in-8. — Amsterdam, Ét. Ledet et C<sup>ie</sup>. 1750, in-8. — Paris, Le Mercier et Lambert. 1751, in-8. — Paris, Duchesne. 1763, in-12. — S. l. et s. n. 1773, in-8. — Paris, Le Mercier. 1773, in-8. — Paris, Delalain. 1785, in-8. — Paris, Fages. 1814, in-8. — Paris, Barba. 1818, in-8.

25. LA FEMME QUI A RAISON, comédie en trois actes, en vers, par M. de Voltaire, jouée sur le théâtre de Caronge (*sic*), près Genève, en 1758.



Genève, s. n. (Paris, Lambert). 1759, in-12 de 71 pp. — Amsterdam, Ét. Ledet et C<sup>ie</sup>. 1760, in-8. — Dresde, Walther. 1770, in-8.

Réimprimée en 1765 dans le tome III<sup>e</sup> des *Nouveaux Mélanges*, etc.

26. NANINE, comédie en trois actes, en vers de dix syllabes, donnée par l'auteur. Paris, Le Mercier et Lambert. 1749, in-12 de xvi, 4 f. non chiff., 92 pp. et 4 f. non chiff.

LA MÊME COMÉDIE : Paris, la compagnie des libraires associés. 1749, in-12 (édition désavouée par Voltaire). — Paris, Le Mercier et Lambert. 1749, in-8 de ix et 58 pp. — Amsterdam, Ét. Ledet et C<sup>ie</sup>. 1750, in-8. — Paris, Duchesne. 1763 et 1776, in-12. — Avignon, L. Chambeau. 1765, in-8. — Copenhague, Cl. Philibert. 1767, in-8. — Besançon, Fantet. 1769, in-8. — Paris, Barba. An V et 1819, in-8.

27. ORESTE, tragédie. Paris, Le Mercier et Lambert. 1750, in-8 de 3 ff. prélim, XXI pp. et 4 p. non chiff., 212 pp. et 4 f. non chiff.

Oreste est suivi de *Samson*, tragédie lyrique (pp. 105 à 156), des chapitres II et III des *Mensonges imprimés* et d'une lettre de Voltaire au maréchal de Schulembourg.

LA MÊME TRAGÉDIE : Amsterdam, Ét. Ledet et C<sup>ie</sup>. 1750, in-8. — S. n. et s. l. 1773, in-8.

28. ROME SAUVÉE, tragédie de M. de Voltaire. Berlin, Et. de Bourdeaux. 1752, in-12 de 4 f. de titre et 406 pp.

L'édition authentique de *Catiline ou Rome sauvée* fait partie du volume intitulé *Supplément au Siècle de Louis XIV*, etc. Dresde, George Conrad Walther. 1753, pet. in-8 de 8 ff. prélim. et 184 pp.

LA MÊME TRAGÉDIE : Paris, M. Lambert. 1753 et 1755, in-8. — Dresde et Genève Ant. Philibert. 1753, in-8. — Amsterdam, Charles Warletthius. 1755, in-12. — Paris, s. n. 1791, in-8.

29. L'ORPHELIN DE LA CHINE, tragédie représentée pour la première fois à Paris, le 20 août 1755. Paris, Michel Lambert. 1755, in-12 de xi pp. 4 p. non chiff. (pour les *Personnages*) et 72 pp.

Précédé d'une *Épître à Mgr le maréchal duc de Richelieu* et suivi d'une lettre (de Voltaire) à M. J. J. R. C. D. G. (Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève).

LA MÊME TRAGÉDIE : S. l. s. n. et s. d. (Genève, Cramer, 1755). In-8 de x pp. 1 f. non chiff. (pour le faux titre et les *Personnages*), 85 pp. et 4 f. non chiff. pour les « Changements faits à la tragédie de *l'Orphelin de la Chine* pendant le cours des représentations ». — Amsterdam, Ét. Ledet. 1755, in-8 de ix et 102 pp. ou de xii, 1 f. non chiff. et 82 pp. — Paris, Duchesne. 1764, in-12. — S. l. et s. n. 1773, in-8. — Paris, Duchesne. 1811, in-12.

30. SOCRATE, ouvrage dramatique traduit de l'anglais de feu M. Tompson. Amsterdam (Paris), s. n. 1759, in-12 de 407 pp.

Avec la *Préface* de M. Fatema, traducteur : cette préface est antidatée.

— Il existe de cette édition une contrefaçon, également in-12 de 107 pp. (Amsterdam, 1759).

Réimprimé en 1761 dans le volume intitulé *Seconde Suite des Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*. S. l. (Genève) in-8.

31. LE CAFFÉ (*sic*) OU L'ÉCOSSAISE, comédie par M. Hume, traduite en français. Londres (Genève), s. n. 1760, in-12 de XII et 204 pp.

LA MÊME COMÉDIE : Par M. de Voltaire. Londres. 1760, in-12 de XI pp., 1 p. non chiff. (pour les noms des Acteurs) et 117 pp. Première édition avec le nom de l'auteur. — Comédie en cinq actes par Mr Hume, traduite en français par M. de Voltaire ; nouvelle édition à laquelle on a joint par supplément les corrections et augmentations faites aux représentations. Genève, frères Cramer. 1760, in-12 de 9 ff. prélim., et 108 pp. — Amsterdam (Paris) s. n. 1760, in-12 de 6 ff. prélim., et 108 pp. — Londres. 1760, petit in-8 de XI et 100 pp. — Londres. 1760, in-8 de VI et 66 pp. — Londres. 1760. in-8 de 64 pp. — Vienne (Autriche), Ghelen. 1760, in-12. — Londres (Genève). 1761, in-8. Portrait médaillon de Voltaire sur le titre. — S. l. (Genève, 1761), in-8. (Cette réimpression fait partie du volume intitulé *Seconde Suite des Mélanges de littérature*, etc. Avec une *Épître dédicatoire du traducteur de l'Écossaise à M. le comte de Lauraguais* ; la *Requête à MM. les Parisiens* ; un *Avertissement* et la *Préface* de la première édition). — Genève, frères Cramer. 1763, in-12. — Besançon, Fantet. 1765, in-8. — Paris, veuve Duchesne. 1788, in-12.

32. TANCRÈDE, tragédie en vers croisés et en cinq actes, représentée par les comédiens français ordinaires du roi, le 3 septembre 1760. Paris, Prault petit-fils, 1761<sup>1</sup>, in-8 de 6 ff. prélim. et 80 pp. Portrait de Voltaire et 2 fig.

Avec une *Épître à madame la marquise de Pompadour*.  
Voltaire a désavoué cette édition.

LA MÊME TRAGÉDIE : S. l. s. n. et s. d. (Genève, frères Cramer, 1761). In-8 de 6 ff. non chiff. et 110 pp., 1 fig. (de Gravelot).

L'Épître à madame de Pompadour a subi, dans cette édition, quelques remaniements. *Tancrède* est suivi d'une lettre de Voltaire à M. le marquis Albergati Capacelli (pp. 93-110).

LA MÊME TRAGÉDIE : Genève, les frères Cramer. 1761, in-8 de IX pp., 1. p. non chiff. (pour les noms des Acteurs), et 98 pp., 1 fig.

Contrefaçon de l'édition précédente, avec une contrefaçon de la gravure.

LA MÊME TRAGÉDIE : Genève, 1761, in-8 de 8 pp., 1 p. non chiff. et 96 pp. — Paris, Duchesne. 1763, in-12. — Paris, la Compagnie des libraires. 1769, in-8. — S. n. et s. l. 1773, in-8. — Paris, Fages. An X, in-8. — Paris, Fages. 1814, in-8. — Paris, Barba et Hubert. 1817, in-8. — Paris, Bezou. 1825, in-8. — Leipzig, Günther. 1870, in-8. — Paris, Michel Lévy frères. 1875, in-8.

1. Le catalogue des livres de M. Paulin Paris (Paris, Techener, 1881, porte l'indication d'une édition de *Tancrède* avec le millésime 1760 (Paris, in-8 de 73 pp.).



33. SAÛL, tragédie tirée de l'Écriture sainte par M. de V... S. l. et s. n. 1755, in-8 de 48 pp. — S. l. et s. n. 1758, in-8 de 46 pp.

Éditions antédattées : *Saül* ne parut qu'en 1763 <sup>1</sup>.

LE MÊME ŒUVRE : Par M. de Voltaire. Genève, s. n. 1763, in-8 de 61 pp. — Genève, s. n. 1764, in-12 de 59 pp. — S. l. s. n. et s. d. (Nancy, J.-B.-H. Leclerc, 1764), in-8 de 57 pp. (Le titre porte : *Saül, hyperdrame héroï-comique en cinq actes* par M. de V.) — London (sic), Pierre Marteau. 1767, in-8. — S. l. s. n. et s. d. (1768), in-8. — S. l. s. n. et s. d. (1774), in-8. — S. l. s. n. et s. d. (Genève, 1775), in-8. (Édition encadrée.)

Réimprimé dans l'*Évangile de la raison* (s. l. et s. n. 1765, in-8, pp. 201-254), sous le titre de : *Saül et David, hyperdrame. D'après l'anglais intitulé : The man after God's own heart, etc.*

Cf la réimpression de l'*Évangile de la raison*, de 1768, s. l., in-24, et le tome V des *Nouveaux Mélanges*, etc.

Dans ce dernier recueil, *Saül* est intitulé *Drame traduit de l'anglais de M. Hut*.

L'édition séparée de 1768 (s. l. n. d.) et l'édition de 1774 ont paru à la suite d'une traduction de l'ouvrage anglais de Peter Annett : *David, ou l'histoire de l'homme selon le cœur de Dieu*. Cette traduction est du baron d'Holbach.

34. LE DROIT DU SEIGNEUR, comédie en vers par M. de Voltaire. Représentée pour la première fois sous le titre de *L'Écueil du Sage*, par les comédiens français ordinaires du roi, le 18 janvier 1762. Genève, les frères associés, 1763, in-8 de 119 pp. — Dresde, Walther. 1770, in-8.

Le catalogue de Soleinne cite, du *Droit du seigneur*, une édition s. n. et s. d., in-12 de 78 pp., et Quérard une édition avec l'adresse de Genève et Paris, Duchesne. 1763, in-8 et in-12.

L'ÉCUEIL DU SAGE, comédie de M. de Voltaire, réduite à trois actes pour le service de la cour de Vienne, par M. Delaribadière. Vienne, en Autriche, dans (sic) l'imprimerie de Ghelen. 1764, in-8 de 72 pp.

C'est le *Droit du seigneur*, réduit en trois actes.

35. OLIMPIE, tragédie nouvelle de M. de Voltaire, suivie de Remarques historiques. Francfort et Leipsic. 1763, in-8 de vi (pour le titre et l'avis de l'éditeur) et 136 pp<sup>2</sup>.

Édition publiée par Colini.

LA MÊME TRAGÉDIE : Francfort et Leipsic. 1763, in-8 de vi, 1 f. non chiff. et 119 pp. — Ibid. 1763, in-8 de 98 pp. et xvi pp. — Genève. 1763, in-8 de v pp., 1 p. non chiff. et 134 pp. — Francfort et Leipsic (de l'imprimerie de Knoch et Esslinger). 1763, in-12 de 91 et xvi pp. — Paris, Duchesne. 1764, in-12 de 108 pp. — Paris, Lejay. 1771, in-8. — Paris, veuve Duchesne. 1774, in-8 de 74 pp. — Bruxelles et Lyon. 1774, in-8. — S. n. et s. l. 1774, in-8.

1. Lowndes cite une édition de Londres, avec le millésime 1760, in-8.

2. Kayser cite une édition d'*Olympie*, avec l'adresse de Schäfer, à Francfort, 1763, gr. in-8.

36. OCTAVE ET LE JEUNE POMPÉE OU LE TRIUMVIRAT, avec des Remarques sur les proscriptions. *Amsterdam et Paris, Lacombe, 1767 (1766)*, in-8 de 4 f. de titre, viii et 480 pp.

Le *Triumvirat* est suivi de *Notes* (de Voltaire), d'un morceau intitulé *Du gouvernement et de la divinité d'Auguste* et d'un second morceau intitulé *Des conspirations contre les peuples ou des proscriptions*.

Réimprimé en 1767, dans le tome IV<sup>e</sup> des *Nouveaux Mélanges*, etc.

37. LES SCYTHES, tragédie. Par M<sup>r</sup> de Voltaire. Nouvelle édition, corrigée et augmentée sur celle de Genève. *Paris, Lacombe, 1767*, in-8 de xiv, 4 f. non chiff. et 78 pp.

Avec une *Épître dédicatoire* et une *Préface* (de Voltaire). A la suite des *Scythes* se trouve l'*Avis au lecteur*, dans lequel Voltaire déclare que « *la plupart de ses tragédies, imprimées à Paris, chez Duchesne, au Temple du goût, en 1764, ne sont point du tout conformes à l'original.* »

LA MÊME TRAGÉDIE: Lyon, frères Périsset. 1767, in-8.

Avec l'*Épître dédicatoire*, la *Préface*, et une *Préface des éditeurs de Lyon*; cette *Préface*, qui est aussi l'œuvre de Voltaire, est intitulée, dans l'édition in-4 des *Oeuvres* (tome V<sup>e</sup>, daté de 1768): *Préface des éditeurs qui nous ont précédé immédiatement*.

LA MÊME TRAGÉDIE: *Bordeaux, Jean Chappuis, 1767*, in-8. (*Troisième édition avec de nouveaux changements qui ont été envoyés par l'auteur à la direction de Bordeaux, etc., etc.*)

LA MÊME TRAGÉDIE: *S. l. 1767*, in-8. — *Paris, Lacombe, 1768*, in-8.

Dans la *Préface des éditeurs de Lyon*, Voltaire parle de trois autres éditions des *Scythes*: 1<sup>o</sup> une édition qu'il appelle *la première édition de Genève*; 2<sup>o</sup> une édition publiée à Genève par Pierre Pellet; 3<sup>o</sup> une édition de Hollande. Kayser cite une édition avec l'adresse de *Walther à Dresde. S. d. (1770?)*, in-8.

*Les Scythes* furent aussi réimprimés en 1767, dans le tome IV<sup>e</sup> des *Nouveaux Mélanges*, etc., etc.

38. CHARLOT OU LA COMTESSE DE GIVRI. Pièce dramatique représentée sur le théâtre de F\*\*\* (Ferney), au mois de septembre 1767. *Genève et Paris, Merlin, ou Paris, Merlin, 1767*, in-8 de 4 f. non chiff. et 69 pp.

Le catalogue de Soleinne (t. II, n<sup>o</sup> 1680) cite une édition avec la même adresse et le même millésime, in-8 de 91 pp.; Kayser, une édition de 1770 (*Dresde, Walther*, in-8, et Quérard une réimpression de 1771, in-8).

*Charlot* a été réimprimé en 1768, dans le tome V<sup>e</sup> des *Nouveaux Mélanges*, etc.

39. LE DÉPOSITAIRE, comédie en vers et en cinq actes par M. de Voltaire. *Genève et Paris, Valade, 1772*, in-8 de 94 pp. — *Lausanne, François Grasset et comp. 1772*, in-8 de 4 f. et 416 pp. (Première édition donnée par l'auteur: elle contient une *Préface*, qui est l'œuvre de Voltaire.)

Réimprimé en 1772, dans le tome XII<sup>e</sup> des *Nouveaux Mélanges*, etc.



40. LES GUÈBRES OU LA TOLÉRANCE. Tragédie par M. D\*\*\* M\*\*\*. S. l. (Genève). 1769, in-8 de 446 pp.

Avec une *Préface de l'éditeur* (l'éditeur est Voltaire lui-même) et une *Épître dédicatoire à M. de Voltaire*. (Cette *Épître* qui est de Voltaire est signée : *Gabriel Grasset et associés*.) Les initiales D\*\*\* M\*\*\* qu'on lit sur le frontispice désignent Desmahis.

Réimprimés en 1769, dans le tome VIII des *Nouveaux Mélanges*, etc.

LA MÊME TRAGÉDIE : S. l. (Paris). 1769, in-8. — *Roterdam (sic), Reinier Leers (Genève, frères Cramer)*. 1769, in-8 de 2 ff. non chiff. et 104 pp. (Édition encadrée : elle contient un *Discours historique et critique à l'occasion de la tragédie des Guèbres*.) — Genève. 1769, in-8. — *Dresde, Walther*. 1770, in-8. — *Rotterdam*. 1776, in-8. — *Paris, Ruault*. 1777, in-8.

41. SOPHONISBE, tragédie de Mairet, réparée à neuf. *Paris, veuve Duchesne*. 1770, in-8 de XII, 59 pp., plus 4 f. d'*Errata*. Première édition. — S. l. (Genève). 1770, in-8. (Nouvelle édition « *corrigée et augmentée* »). — S. l. 1773, in-8.

Réimprimée aussi dans le tome X<sup>e</sup> des *Nouveaux Mélanges*, etc. L'édition s. l. avec le millésime 1770, fait partie du tome III des *Choses utiles et agréables*.

42. LES PÉLOPIDES OU ATRÉE ET THIESTE, tragédie par M. de Voltaire. *Genève et Paris, Valade*, ou *Paris, Valade*. 1772, in-8 de 64 pp. et 4 f. non chiff. pour l'approbation. — *Genève et Toulon, J.-R. Mallard*. 1772, in-8.

*Les Pélopidés* parurent pour la première fois dans le tome III du *Théâtre complet de M. de Voltaire*, etc. *Lausanne, François Grasset et comp.* 1772 (pp. 219-290). Ils ont été réimprimés en 1772 dans le tome XII<sup>e</sup> des *Nouveaux Mélanges*, etc...

Les éditeurs de Kehl ont réimprimé *les Pélopidés* d'après un manuscrit retrouvé dans les papiers de Voltaire; une autre version en a été donnée par Nageon (*Théâtre de Voltaire*, édition stéréotype, *Paris, Didot*. An IX in-18, tome IX<sup>e</sup>).

43. LES LOIX DE MINOS OU ASTÉRIE, tragédie en cinq actes par M. de Voltaire. *Genève et Toulouse, Jean-Florent Baour*. 1772, in-8 de 47 pp.

LA MÊME TRAGÉDIE : *Genève et Paris, Valade*. 1773, in-8 de 1 f. de titre, 64 pp., plus 1 p. non chiff. — S. l. (Genève, Gabr. Cramer). 1773, in-8 de 2 f. non chiff. xv, 395 pp. et 2 pp. paginées 1-2. (Première édition donnée par Voltaire, avec une *Épître dédicatoire* au duc de Richelieu, les *Notes* de M. de Morza (Voltaire) et plusieurs *pièces curieuses détachées*). — S. l. 1773, in-8 de XIII, 1 p. non chiff. et 82 pp. (Cette édition fait partie du tome X<sup>e</sup> de l'*Évangile du jour*). — *Lausanne, François Grasset et Cie*. 1773, in-8. — Genève, s. n. 1773, in-8.

*Les Loix de Minos* ont été aussi réimprimées dans le tome XIV<sup>e</sup> des *Nouveaux Mélanges*, etc.

44. DON PÈDRE, ROI DE CASTILLE, tragédie et autres pièces. S. l. (Genève) et s. n. 1775, in-8 de 448 pp.

Avec une *Épître dédicatoire à M. d'Alembert* et un *Discours historique et critique sur la tragédie de Don Pèdre* 1.

Les pièces qu'on trouve à la suite de *Don Pèdre* sont les suivantes :

1° *L'Éloge historique de la raison, prononcé dans une académie de province par M. de Chambon* ; — 2° *De l'Encyclopédie* ; — 3° *Dialogue de Pégase et du vieillard* ; — 4° *La Tactique*.

LA MÊME TRAGÉDIE : Londres. 1775, in-8 de 108 p. (Cette édition fait partie du tome XII<sup>e</sup> de *l'Évangile du jour*). — Lausanne, François Grasset et comp. 1775, in-8. — S. l. 1776, in-8.

*Don Pèdre* a été aussi réimprimé dans le tome XIX des *Nouveaux Mélanges*, etc.

45. IRÈNE, tragédie de M. de Voltaire, représentée pour la première fois le 46 mars 1778. Paris S. n. 1779, in-8 de 62 pp.

Voltaire avait prié l'Académie de vouloir bien agréer la dédicace d'*Irène*. Cette dédicace, intitulée par les éditeurs de Kehl « *Lettre de M. de Voltaire à l'Académie française* », a paru en tête d'une édition d'*Irène*, que Voltaire ne fit tirer qu'à quelques exemplaires pour ses confrères de l'Académie 2.

L'édition de 1779 n'a pas la *Lettre à l'Académie française*.

LA MÊME TRAGÉDIE : Paris. S. n. 1779. in-8 de 48 pp. (Portrait-médaille de Voltaire sur le frontispice). — Paris, Duchesne. 1779, in-8. — Lausanne, Pott. 1779, in-8. — Toulouse, Broulliet. 1784, in-8.

## B. — ÉDITIONS COLLECTIVES DU THÉÂTRE DE VOLTAIRE.

46. LE THÉÂTRE DE M. DE VOLTAIRE. Nouvelle édition qui contient un recueil complet de toutes les pièces de théâtre que l'auteur a données jusqu'ici. Amsterdam, François-Canut Richoff. 1753, 4 vol. in-16.

*Ibid.*, id. 1762, 4 vol. in-16. (Un cinquième volume parut en 1763.) —

*Ibid.* id. 1768 et 1770, 6 vol. in-16, figg.

47. SUPPLÉMENT AUX ŒUVRES DRAMATIQUES DE VOLTAIRE. Genève et Paris, Duchesne. 1763, in-8 (Quérard, *Bibliogr. Voll.*, n° 457).

48. ŒUVRES DE THÉÂTRE DE M. DE VOLTAIRE. Amsterdam ou Paris, Duchesne. 1764, 5 vol. in-12. — Nouvelle édition revue et corrigée. Paris, veuve Duchesne. 1767, 6 vol. in-12.

49. THÉÂTRE COMPLET DE M. DE VOLTAIRE. Le tout revu et corrigé par l'auteur même. Lausanne, François Grasset et comp. 1772, 8 vol. in-8.

1. Les éditeurs de Kehl ont imprimé à la suite de ces deux morceaux un *Fragment d'un discours historique et critique sur Don Pèdre*, qui se trouvait, disent-ils, imprimé à la suite de la tragédie de *Don Pèdre*, dans les éditions précédentes. Ce *Fragment* est au tome X de l'édition de 1775 (*édition encadrée*), pp. 403-406.

2. Nous avons vainement cherché cette première édition d'*Irène* à la Bibliothèque nationale et à la Bibliothèque de l'Institut.



Cette édition du *Théâtre* forme les tomes XIV à XXI de la *Collection complète des OEuvres de Voltaire*, etc. Lausanne, François Grasset. 1770 et ann. suiv. Kayser cite une édition du *Théâtre complet* avec l'adresse de Pott (Lausanne. 1772-1779, in-8).

50. THÉÂTRE DE VOLTAIRE AUGMENTÉ DE DEUX PIÈCES QUI NE SE TROUVENT PAS DANS LES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES. Londres, 1782 (*Cazin*), 40 vol. in-18. Portr. et 33 fig.

51. LE MÊME, AUGMENTÉ DE PLUSIEURS PIÈCES QUI NE SE TROUVENT PAS DANS LES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES. Londres, 1782, et Amsterdam, Wan Harrevell, 1782, 8 vol. in-18.

52. LE MÊME. Caen, G. Leroy. 1788, 9 vol. in-12.

Paris, Didot l'aîné. An IX (1801 et 1813), 12 vol. in-18 (édition stéréotype <sup>1</sup>). — Paris, Gide et Nicolle. 9 vol. in-18, in-12 et in-8. — Paris, Baudouin frères. 1828-1829, 8 vol. in-8. — Paris, Laplace, Sanchez et Cie. 1873, gr. in-8 à 2 col. (Précédé d'une *Introduction* par M. Édouard Fournier : 20 portraits en pied coloriés.)

### C. — CHEFS-D'OEUVRE DRAMATIQUES ET THÉÂTRE CHOISI.

53. LES CHEFS-D'OEUVRE DRAMATIQUES DE M. DE VOLTAIRE. Genève. 1778, 3 vol. in-12.

Paris, veuve Duchesne. 1779, 3 vol. in-12, figg. — Genève. 1785, 3 vol. in-12. — Rouen. 1793, 4 vol. in-12 (d'après Quérard). — Paris, H. Nicolle. 1808, 4 vol. in-18, in-22 et in-8 (édit. stéréotype d'Herhan, dont il a été fait des tirages en 1813, 1816, 1819, 1821 et 1830). — Paris, Ménard et Raimond. 1813, 4 vol. in-12. — Paris, Bourgeois. 1820-1821, 4 vol. in-8 et in-12 (Avec l'indication des changements adoptés par la Comédie-Française, des *Préfaces* et des *Notes* historiques et critiques, par M. Lèpan). — Paris, Touquet. 1821, 3 vol. pet. in-12. — Paris, Ménard et Desenne fils, 1822, 4 vol. in-18, fig. — Paris, Aillaud. 1822, 5 vol. in-18. — Paris, Saintin. 1822, 4 vol. in-32, figg. — Paris, Ladrangé, Guibert, Lheureux, Verdrière. 1822-1823, 4 vol. in-18. — Paris, de Bure. 1824, 6 vol. in-32 (Portrait). — Paris, veuve Dabo. 1824, in-8. Portrait et fac-similé (Avec les observations des anciens commentateurs et de nouvelles remarques, par MM. Ch. Nodier et Lepeintre. Le tome I<sup>er</sup> seul a paru). — Paris, Roux-Dufort et Froment. 1825, 4 vol. in-48 (Classiques en miniature). — Paris, Baudouin frères. 1829, in-24. — Paris, Hiard, 1831-1832, 4 vol. in-18. — Paris, Saintin et Thomine. 1838, 4 vol. in-18. — Limoges, Ardant, et Paris. 1840 et 1847, 5 vol. in-18. — Paris, veuve Desbleds. 1847, gr. in-8.

54. THÉÂTRE CHOISI DE VOLTAIRE. Paris, Fournier père et fils, an XI (1803), 5 vol. in-32.

Paris, Sanson. 1823, 3 vol. in-18. — Paris, Desoer, s. d. 5 vol. in-32. — Paris Treuttel et Wurtz. 1831-1832, 7 vol. in-8. — Paris, Didot. 1842, in-12. Portrait

1. Kayser cite de l'édition stéréotype de 1801 une contrefaçon allemande (Vienne, Ambruster).

(souvent réimprimé). — *Paris, Hachette*. 1849, in-12 (Avec une notice biographique et des notes par M. Geruzex). — *Paris, Furne*. 1854, in-8. Portrait et figg. — *Paris, Garnier frères*. 1868, in-18 Jésus. — *Paris, Delalain*. 1870, in-18 (édition classique avec une notice par F. Estienne). — *Paris, Michel Lévy frères*. 1875, in-18 Jésus. — *Paris, Hachette et C<sup>ie</sup>*. 1876, in-12 (Avec une notice biographique et littéraire et des notes, par M. Geruzex).

55. CHOIX DE TRAGÉDIES DE VOLTAIRE, par Ventouillac. *Londres*. 1826 et 1837, 2 vol. in-18.

## II. — POÉSIES.

### A. — LA HENRIADE.

56. LA LIGUE OU HENRI LE GRAND. POÈME ÉPIQUE PAR M. DE VOLTAIRE. *Genève, Jean Mokpap (Rouen, Viret)*. 1723, in-8 de VIII et 234 pp.

Thieriot fut l'éditeur de cette édition, qui fut faite à Rouen par le libraire Viret.

Il y a dans les neuf chants du poème quelques lacunes, qui sont remplies par des points ou par des étoiles (pp. 65, 90, 133).

Il existe de cette édition deux contrefaçons : *La Ligue*, etc., *Genève, Jean Mokpap*. 1723, in-8 de VIII et 216 pp. — *La Ligue*, etc. *Ibid.*, id. 1724, in-8 de VIII et 168 pp.

LA LIGUE OU HENRY LE GRAND. Poème épique par M<sup>r</sup> de Voltaire. Avec des additions et un recueil de pièces diverses du même auteur. *Amsterdam, Jean-Frédéric Bernard (Évreux ou Rouen)*. 1724, in-12 de VII et 196 pp.

Édition donnée par l'abbé Desfontaines, à Évreux, d'après Voltaire; à Rouen, d'après Michault (*Mélanges historiques*, etc. 1754, tome I, p. 159).

L'éditeur y ajouta des vers de sa façon (voyez p. 72); mais toutes les lacunes de l'édition de 1723 n'ont pas été remplies par Desfontaines. (Voy. pp. 46, 64.)

LA LIGUE OU HENRY LE GRAND. Poème épique, par M. Arrouet de Voltaire. *Amsterdam, Henri Desbordes*. 1724, in-12 de VIII, 170 pp. (pour *la Ligue*), 74 pp. (pour les *Remarques*) et 64 pp. pour les *Poésies diverses*, plus les tables.

LA HENRIADE DE M. DE VOLTAIRE. *Londres*. 1728, in-4 de 3 ff. prélim., pour le titre et la dédicace, 5 ff. paginés 1-10 pour la liste des souscripteurs et 202 pp. Frontispice, figures, fleurons, culs-de-lampe.

Le poème est en dix chants. La dédicace (en anglais) est adressée à la reine Élisabeth.

LE MÊME POÈME : *Londres*. 1728, in-4 de 1 f. de titre, 1 f. (pour la dédicace) et 190 pp.

Édition sans figures : 1 fleuron sur le frontispice.



LE MÊME POÈME : *Londres, Woodman et Lyon*. 1728, in-8 de 4 ff. 287 pp. et XIII pp. pour les *Pensées sur la Henriade*.

Ces *Pensées*, attribuées à René de Bonneval, sont de Faget, réfugié français à Londres.

LE MÊME POÈME : *La Haye, Gosse et Neaulme*. 1728, in-12 de 1 f. de titre et 262 pp. 1 fig.

Édition encadrée. Les *Pensées sur la Henriade* y sont reproduites sous le titre de *Critique de la Henriade*.

LE MÊME POÈME : *Londres, Prévost et Coderc*. 1728, in-8. — *Zuric (sic), C. Orell et C<sup>ie</sup>*. 1728, in-8.

LE MÊME POÈME : *La Haye, Gosse et J. Neaulme*. 1729, in-8 de 133 pp. et 1 p. non chiff.

*La Henriade* seule.

LE MÊME POÈME : *Londres, Hiérôme Bold Truth, à la Vérité (Paris)*. 1730, in-8 de XXVI et 349 pp.

Précédé de l'*Histoire abrégée des événements sur lesquels est fondée la fable du poème de la Henriade* et de l'*Idée de la Henriade*.

LE MÊME POÈME : *Londres, Innis (Rouen, Jore)*. 1733, in-8 de 9 ff. et 317 pp., fig. Suivi de l'*Essai sur la poésie épique* (pp. 251-317).

LE MÊME POÈME : *Londres, Jacob Tonson*. 1734, in-8 de 10 ff., 245 pp., 99 pp. et 1 p. non chiff. (pour l'*Essai sur la poésie épique*).

Édition encadrée. Réimpression de l'édition de 1733.

LE MÊME POÈME : *Londres*, 1737. In-8 de XXXI pp., 1 p. non chiff. et 364 pp. Portr. de Voltaire. — Frontispice de Boucher.

Avec une *Préface* de Linant et une *Lettre* d'Antonio Cocchi, lecteur de Pise, à M. Rinuccini, secrétaire d'État de Florence.

L'*Essai sur la poésie épique* est imprimé à la suite de *la Henriade*.

LE MÊME POÈME : *Londres*. 1741, in-4 de XXIV et CXXII pp.

Édition donnée par Gandouin, libraire à Paris. Ce n'est pas une réimpression de *la Henriade*; l'éditeur n'a imprimé que « des additions nécessaires à l'édition de 1728 » : arguments, notes, et variantes (ces dernières recueillies par Lenglet du Fresnoy).

En tête de l'édition sont placés un nouveau frontispice, un *Avertissement du libraire*, la *Préface* de Linant, la dédicace à la reine (en français), etc., etc.

Lowndes cite une édition de *Londres*, 1741. in-8.

LE MÊME POÈME : *S. l. (Paris, Prault)*. 1746, 2 vol. in-12 de 1 f. de titre, XXIII et 447 pp. Une pagination pour les deux tomes. Titre gravé, 1 fleuron, 1 vignette.

Avec une *Préface* de Marmontel.

Le chant VII<sup>e</sup> a la note dite des *Damnés* (t. I, p. 138).

Le tome II<sup>e</sup> contient les *Variantes* et l'*Essai sur la poésie épique*.

Réimpr. en 1761, par *Duchesne*, 2 vol. in-12. Lowndes cite une édition de *Londres*, 1746, 2 vol. in-12.

LE MÊME POÈME : *Amsterdam* (Rouen) *aux dépens de la Cie*. 1748, in-8. — *Londres* (Rouen). *Aux dépens de la Société*. 1750, 2 vol in-12, figg. (Réimpr. sous la rubrique d'*Amsterdam, Aux dépens de la Cie*, 1752, 2 vol. in-12, figg.). — *S. l.* (Genève), 1756, in-8. (Avec un *Avant-propos* de Frédéric, roi de Prusse, des *Notes* tirées de l'édition de 1741; etc., etc. Fait partie de l'édition des *OEuvres* que les frères Cramer publièrent en 1756. C'est le tome 1<sup>er</sup> de l'édition). — *Amsterdam, François L'Honoré*. 1764, 2 vol. in-8. *Portr.* et figg. (Réimpr. en 1779, à Rouen, chez *Pierre Machuel*, 2 vol. in-8). — *Henrichemont et Bidache* (Toulouse). 1769, in-12. (Avec des remarques par La Beaumelle. Voltaire fit saisir l'édition.) — *La Haye, Pierre Gosse junior*. 1770, in-12. — *Paris, V<sup>e</sup> Duchesne, Saillant, Desaint, Panckoucke et Nyon* (de l'imprimerie de *Barbou*). *S. d.* (1770), 2 vol. in-8. Frontispice, titre gravé avec portrait de Voltaire, 10 figg. et 10 vignettes d'Eisen. — *Amsterdam*. 1772, in-8, figg. — *Genève* (Lille). 1773, in-24. Fleuron sur le frontispice. — *Berlin et Paris, Le Jay*. 1775, in-4; ou 2 vol. in-8. Frontispice gravé, avec les portraits de Voltaire, de La Beaumelle, et de Fréron, par Saint-Aubin. (Il a été fait un nouveau tirage de l'édition in-4 en 1783, *Paris, Mérigot, Volland et Belin*). — *Genève*. 1776, in-24. *Portr.* de Henri IV. — *Genève*. 1777, in-24. — *Neufchâtel*. 1778, in-8. — *Genève*. 1778 et 1779, in-18. *Portr.* de Henri IV. — *Berlin et Paris, Bastien*. 1780, in-12. (Le faux titre porte : *La Henriade vengée*. Cette édition a été donnée par M. Bidaut.) — *Londres* (Cazin), 1781, in-18. *Portr.* de Henri IV. — *Londres et Paris, Moutard*. 1784, in-8. *Portr.* de Voltaire. (Avec des remarques par *Palissot*.) — *Liège, Bassompierre*. 1785, in-12. *Portr.* — *De l'Imprimerie de la Société littéraire et typographique* (Kehl). 1785, 2 vol. in-8, figg. — *Caen, Leroy; Paris, Delalain*. 1787, in-12. — *Paris, Veuve Duchesne et Deleau*. 1787, in-18. *Frontisp.* et figg. — *Mayence, Kupferberg*. 1788, gr. in-8. — *Paris, Barbou*. 1788, in-12. — Imprimé à *Ruën*, en *Livonie*. 1788-1789, 2 vol. in-8. — *S. l.* 1789, in-18. *Portr.* de Voltaire. — *Rouen*, 1789, 2 parties in-12, figg. — *De l'Imprimerie de la Société littéraire et typographique* (Kehl). *Grand in-4*. *Pap. vélin*. *Figg.* (Kaysers signale des exemplaires de cette édition avec l'adresse de *Levrault*, à *Strasbourg*, et avec celle de *Thurneysen*, à *Cassel*). — *Paris, Didot fils l'aîné*. 1790, in-4. (Tiré à 250 exempl.) — *Toulouse, Sens*. 1791, in-12. — *Hambourg*. 1791, in-12. — *Paris, Didot l'aîné*. 1792, in-18. (Devait faire partie de la collection du Dauphin). — *Hambourg, Fauche*. 1795, in-12. — *Londres, Molini*. 1795, in-8. (Avec des notes, par *J. Sivrac*. Réimpr. en 1812). — *Paris*. 1797, in-12. — *Berlin*. 1799, in-8. (Avec des notes historiques, etc., par *Muchler*. 3<sup>e</sup> édition, 1805; 7<sup>e</sup> édit., 1825). — *Londres*. 1800, in-12. — *Paris, P. Didot aîné*. 1801, in-18 et sur gr. *pap. vélin*. In-12. Édition stéréotype. — *Paris, Fournier père et fils*. 1802, in-12. — *Toulouse, Devers*, an XI (1803), in-12. C'est l'édition de 1769, avec un nouveau frontispice et un *Avertissement*. — *Paris, Le Prieur*. 1804, 1807, 1808, 1813; *Paris, Le Dentu*. 1820, in-12. *Frontisp.* et figg. — *Paris, H. Nicolle*. 1805, in-18; in-12 et in-8. Édition stéréotype d'Herhan. — *Paris, Barbou*. 1806, in 12. — *Paris, Pigoreau*. 1809, in-18. — *Avignon, Aubanel*. 1809, in-18. Avec des notes, etc., par *M\*\*\** (Sardy de Beaufort), ancien officier. Réimpr. en 1810 à Paris. — *Genève* (Leipzig, *Hinrichs*). 1811, in-12. — *Londres*. 1812, in-18. — *Lyon, Veuve Buynand*. 1812, in-18. (Réimpr. en 1818). — *La Flèche, de l'impr. de Voglet*. 1812, in-18. — *Paris, Robert*. 1813, in-18. — *Avignon, De l'impr. de Joly*. 1813, in-18. — *Paris, Caille et Ravvier*. 1813, in-18. Réimp. en 1815. — *Paris, Duportet*. 1813, in-18. Édition classique, par un professeur de l'Académie de Paris (M. Naudet). — *Paris, P. Didot l'aîné*. 1814, in-8. — *Paris, Égrou*. 1816, in-18. — *Paris, Vauquelin*. 1816, in-18. — *Paris, Garnery et Nicolle*. 1816, in-18. Édit. stéréotype d'Herhan. — *Paris, Didot*. 1816, in-36. — *Paris et Liège, Desoër*. 1817, in-8. — *Paris, Ménard et Desenne*, ou *Paris, Janet*. 1817, in-18. — *Paris, Dabo, Tremblet, Feret et Gayet*. 1819, in-18. — *Paris, P. Didot l'aîné*. 1819, 2 vol. in-16. De la collection dédiée à S. A. R. Madame la duchesse d'Angoulême. — *Paris, P. Didot*



*l'atné*. 1819, in-folio. Édition dédiée à S. A. R. Monsieur ; tirée à 125 exemplaires, 1 exemplaire sur vélin. — *Lyon, Rolland*. 1819, in-18. — *Paris, Delalain*. 1820, in-18. — *Avignon, Offray*. 1821 et 1846, in-18. — *Strasbourg et Paris, Levrault*, 1822, in-18. — *Paris, P. Dupont et E. Dubois*. 1822-1827 ; et *Paris, E. Dubois*. 1825, in-folio. Dessins d'Horace Vernet. — *Paris, De Bure, d'Houry et Nepveu*. 1823, in-32. — *Paris, Ponthieu, Bossange, Pichard*. 1823, in-8. Avec des remarques, de Clément. Il y a eu un tirage in-12. — *Paris (1823), De l'impr. de F. Didot*. 1819, pet. in-folio. Figg. Avec des notes de Daunou. Tiré à 200 exempl. ; 1 exempl. sur vélin. — *Paris, Lefèvre et Brière*. 1823, in-32. — *Paris, Bossange père*. 1823, in-8. Avec un commentaire classique, dédié à S. A. R. M<sup>sr</sup> le duc de Bordeaux, par M. Fontanier. — *Paris, Roux-Dufort et Froment*. 1824, in-18 (*Classiques en miniature*). — *Paris, Delalain*. 1824, in-18. Édition classique, par un ancien chef d'institution. — *Paris, Veuve Dabo*. 1824, in-18. — *Londres*. 1824, in-18. — *Leipzig*. 1824, in-8. (Édition classique, par J.-F. Sanguin). — *Paris, Janet*. 1825, in-18. — *Rheims, Frémon fils, et Paris, Renouard*, 1826, in-8. Édit. encadrée, réimprimée suivant l'édition de 1728, avec des notes inédites de Voltaire et une critique de ce poème. Les notes de Voltaire portent sur la critique de son poème, par Faget. Fac-similé. — *Paris, Sanson, et Paris, Lemoine*. 1826, in-32. — *Nantes (De l'imprimerie de Mellinet-Malassis)* 1826, in-12. (Édition donnée par M. Besnier, prêtre-professeur). — *Hanovre*. 1827, in-8 (édit. classique, par Siemsen). — *Paris, Baudouin frères*. 1828, in-8. (Édition revue par M. Daunou.) — *Paris, Veuve Dabo*. 1828, in-18. — *Paris, Adolphe Rion*. 1829, in-18. (Réimpr. en 1835.) — *Avignon, Offray fils*. 1829, in-24. (Réimpr. en 1845 et 1846). — *Paris (De l'imprimerie de Doyen)*. 1829, in-18. — *Paris (De l'imprimerie de Marchand-Dubreuil)*. 1829, in-18. — *Paris, Grimprelle*. 1829, in-18. — *Paris, Lecointe*. 1830, in-18. Édition stéréotype de Didot. — *Londres*. 1832, in-24. — *Paris, Treuttel et Wurtz*. 1832, in-8. — *Leipzig, Engelmann*. 1833, gr. in-12. Édit. classique, par le D<sup>r</sup> Schiebler. — *Paris, De Bure*, 1835 et 1836, in-32. — *Paris, De Bure*. 1835 et 1836, in-18. Figg. Édition collationnée sur les textes originaux (par M. Ravenel). — *Paris, Bouquin de la Souche*. 1836, in-8. — *Paris, Maire-Nyon*, 1836, in-8. (C'est l'édition de Lepan, rajeunie au moyen d'un nouveau frontispice). — *Leipzig, Fleischer*. 1837. gr. in-12. Édit. classique, donnée par Ed. Hoche, et réimprimée en 1851, 1858, 1860, etc. — *Paris, Hiard*. 1836, in-18. — *Paris (De l'imprimerie de Comynet, à Avallon)*. In-18. (Réimpr. en 1838). — *Paris, Pougin*. 1837, in-18. — *Paris, Chrétien fils*. 1838, in-8. Frontispice et figg. Édition encadrée avec Préface. — *Paris, Locard-Davi*. 1838, gr. in-8. — *Paris, Yonet*. 1838, in-18. — *Stuttgart, Erhard*. 1840, in-16. — *Paris (De l'impr. de Moquet)*. 1841, in-18. — *Paris, Didot*. 1841, in-12. Portr. (Souvent réimprimé). — *Paris, Picard fils*. 1845, in-24. — *Leipzig, Renger*. 1846, pet. in-8. (Édit. classique, par E.-J. Hauschild, plusieurs réimpressions). — *Paris, Gerdès*. 1850, in-18. — *Londres*. 1850, in-12 (avec notes, par Tarver). — *Paris, Borrani et Droz*. 1853, in-18. — *Paris Lebigre-Duquesne*. 1854, in-18. Portr. — *Édimbourg* (1856), in-18. Édit. donnée par M. Surenne. — *Leipzig, Tauchnitz*. 1859, in-16. (*La France classique*.) — *Paris, Garnier frères*, 1873, 1877, in-18. (*La Henriade et le Poème de Fontenoy* 1).

1. Des *Morceaux choisis de la Henriade, etc.*, à l'usage des collèges et maisons d'éducation ont été publiés en 1827 (*Marseille, Masvert*, in-18).

## B. — LA PUCELLE.

57. LA PUCELLE D'ORLÉANS. *Poème héroï-comique. Première édition (sic). Paris. 1755*, pet. in-12 de 2 ff. non chiff. (pour le titre et une épître de l'imprimeur à M. le Poète) et 216 pp.

Sur le frontispice se lit l'épigraphe suivante :

Desinit in piscem, mulier formosa superne.

(HOR.)

Cette édition est en XIV chants<sup>1</sup> ; le XIV<sup>e</sup> chant est suivi de l'*Épilogue* :

C'est par ces vers, enfants de mon loisir...

Etc. . . . etc. . . . . etc. . . . .

qui est imprimé au tome XIV<sup>e</sup> de la présente édition, p. 349.

LA PUCELLE D'ORLÉANS. *Poème divisé en quinze livres, par Monsieur de V\*\*\*, Louvain. 1755*, in-8, de 2 ff. prélim. et 161 pp. ; ou in-12 de 2 ff. prélim. et 161 pp.

L'une de ces deux éditions est l'édition *princeps* de la *Pucelle d'Orléans*. Il résulte en effet de la *Correspondance* de Voltaire et d'une lettre de M. de Saint-Sauveur, ministre du roi à la Haye, à M. Berryer (du 6 novembre 1755 (voy. *Correspondance*, t. VI, p. 498) que la *Pucelle* fut d'abord imprimée à Francfort, « quoique supposée à Louvain ». Les deux éditions publiées sous la rubrique de Louvain ont, l'une et l'autre, 1 f. de titre, 2 pp. non chiff. pour la *Préface* et 161 pp. Dans l'une et l'autre, la page 161 se termine par trois lignes de points, et les mots : *Cætera desunt*. Il est évident que l'une des éditions a été faite sur l'autre. Voici cependant quelques différences qui les distinguent :

Sur le frontispice de l'une d'elles (l'édition in-8, qui a été aussi tirée dans le format in-12), les mots : *par M. de V\*\*\** sont entre deux lignes horizontales doubles, tandis que sur le frontispice de l'autre, ces mêmes mots sont entre deux lignes horizontales simples.

Dans l'édition in-8, la première page de la *Préface* a dix lignes ; cette même page n'a que neuf lignes dans l'édition in-12.

Voyez d'autres différences pp. 14, vers 21 ; — 15, vers 29 ; — 37, vers 7 ; — 151, vers 12 ; — 161, vers 3.

LA P..... D'O..... *Poème divisé en quinze livres. S. l. n. d.* In-12 de 1 f., prélim., et 161 pp.

Cette édition a, comme les deux éditions avec l'indication de *Louvain* et le millésime 1755, 161 pp. ; et elle finit, comme elles, par trois lignes de points et les mots : *Cætera desunt*. Mais elle est sans titre et sans préface. Elle se compose uniquement d'un faux-titre, sur lequel ont lit : *La P..... d'O....., poème divisé en quinze livres*.

1. M. Desnoiresterres signale une édition en XIV chants publiée à Bâle en 1755 (*Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 499).



AUTRES ÉDITIONS DE la *Pucelle d'Orléans* : Paris. 1756, in-12 de 2 ff. non chiff. et 198 pp. (Portrait de Voltaire). — *Tabesterahu*. Imprimé par *Pyr Mandschanburg*. (Genève) 1756, in-8. — Londres. 1756, in-12 de 193 pp., et Londres, 1756, in-32. (Avec un *Avis de l'éditeur*, la *Lettre de Voltaire à l'Académie française* (de novembre 1755), la *Réponse de l'Académie*, l'*Épître du Père Grisbourdon à M. de Voltaire*, etc., etc. Nombreuses réimpressions, notamment en 1757, 1758, 1767, 1773, 1775, 1777, 1780). — *Glascow*, *Frères Follis*. 1756, in-32. — *Amsterdam*. 1757, in-12 de 2 ff., prélim. et 223 pp.; et *Londres*. 1757, in-18. Figg. (Réimpressions des éditions de 1756). — Genève. 1757, 2 vol. très-pet. in-8 de 116 et 91 pp. (Titres gravés). — *Londres*. 1758, in-48 de 178 pp. (Portrait de Voltaire). — *Londres*. 1758, in-18. (Portrait de Voltaire). — *A Paris, l'an des Pucelles*. 1758, 2 vol., pet. in-8. — *Londres, les héritiers des Elzevirs, Blæw et Vascosan*. 1761, in-12 de 180 pp. — *Londres*, Aux dépens de la Cie. 1760 et 1761, in-8, figg. — *S. l. (Genève, Cramer)*. 1762, in-8 de 2 ff. prélim., VIII et 358 pp. Figg. Première édition avouée par l'auteur et publiée sous le titre suivant : *La Pucelle d'Orléans, Poème divisé en vingt chants avec des notes. Nouvelle édition, etc.* Les figures sont de Gravelot. Il y a des exemplaires qui n'ont que 354 pp. — *S. l.* 1762, in-16 de XVI et 303 pp. — *Londres*, aux dépens de la Cie. 1764, in-8 de XVI et 384 pp. Figg. — *A Conculix* (1765). In-24 de 264 pp. Figg. — *S. l. (Genève)*. 1765, in-24. — *S. l.* 1766, in-16. Figg. — *Londres*. 1767, pet. in-8 de 247 pp. (Réimpression des éditions de 1756.). — *Londres, s. d.* (vers 1770), in-18. — *Londres ou s. l. (Genève)* 1771, in-8. Figg. (Le poème est divisé en 21 chants, avec les *Notes de M. de Morza* (Voltaire). — *S. l. (Genève)*. 1771, in-8 de 366 pp. (Réimpression de l'édition de 1762.) — *Orléans*, 1771, in-16. — *Genève*. 1772, in-18. Frontispice par Marillier. — *Londres*. 1773, in-18. — *S. l. (Genève)*. 1773, in-8 de VIII et 352 pp. Figg. (Édition encadrée. Réimpression de l'édition de 1771, en 21 chants). — *Londres*. 1774, in-8. — *Londres*. 1774, in-24. — *Londres*. 1775, in-8. Figg. (Édition encadrée). — *Paris*. Aux dépens de la Cie. 1775, 2 vol. pet. in-12. — *Genève*. 1777, in-18. Figg. (En 18 et en 21 chants). — *Londres*. 1778, 2 vol. in-18. Édit. encadrée. Portrait de Jeanne d'Arc. — *Londres*. 1779, in-8 de XVI et 365 pp. — *Londres*. 1779, 2 vol. in-12. — *Genève*. 1780, in-12 de XII et 445 pp., plus 1 f. non chiff. — *Londres (Cazin)*. 1780, in-18 de 252 pp. (Portrait de Jeanne d'Arc). Réimpressions en 1780 et en 1790; 264 pp. — *Londres (Paris, Cazin)*. 1780, 2 vol. in-18. Figg. de Duplessis-Bertaux. (Cette édition a été tirée aussi sur grand papier, dans les formats in-8 et in-12). — *En Suisse* (sic). 1781, in-12. Figg. — *Paris*. 1782, Pet. in-12. Figg. — *Paris*. 1785, in-8. Figg. — *De l'imprimerie de la Société littéraire et typographique (Kehl)*. 1784 et 1785, in-8. Figg. de Moreau<sup>1</sup>. — *Amsterdam*. 1788, in-12. — *Genève*. 1788, in-12. — *De l'imprimerie de la Société littéraire et typographique (Kehl)*; *Strasbourg, Levraut*; *Cassel, Thurneysen*. 1789, in-4. Figg. de Moreau. — *De l'imprimerie de la Société littéraire et typographique (Kehl)*. 1789, 2 vol., pet. in-8 de 228 et 247 pp. — *S. l.* 1790, in-18. — *Londres*, 1790, in-24. — *Paris*. 1792, in-8. — *Paris*. *De l'imprimerie de Didot le jeune*, an III (1795). 2 vol. in-4. Papier vélin. Figg. — *Paris, De l'imprimerie de Crapelet*, an VII. 2 vol. gr. in-8. Figg. — *Paris, F. Didot* 1801, in-18 et in-12. (Édition stéréotype.) — *Paris, J.-B. Fournier*, père et fils, an XI (1802), in-12. — *Paris, Sallior*, an XII (1803). 2 vol. in-18. (Édition encadrée). — *Paris, Gide et Nicolle*. 1808, in-18, in-12 et in-8. (Édition stéréotype d'Herhan, souvent réimprimée). — *Paris, A. Belin*. 1812, in-8. — *Paris, Nicolle et Belin*. 1813, in-12. — *Paris, Gide fils ou Gide et Nicolle*. 1813, in-18. — *Paris, Renouard*. 1816, in-8. Figg. de Moreau. — *Paris, Dabo*, etc. 1818 et 1819, in-18. — *Paris, De Bure, d'Houry et Nepveu*. 1822, in-16. Figg. de Le Prince. — *Paris, Nep-*

1. On a fait pour cette édition des titres avec le nom de *Buckingham, s. d.*

veu. 1824, in-32. (Il y a des exemplaires avec le millésime 1825. Tir. à 26 exemplaires, dont 6 sur vélin). — *Paris, les marchands de nouveautés*. 1831 et 1832, in-18. 1 fig. — *Paris, Didot frères*. 1833, in-8. — *Paris, Lebigre frères*, 1833 et 1834, in-18. — *Paris, Fortin, Masson et C<sup>ie</sup>*. 1842, in-18. — *Paris, Borrani et Droz*. 1850, in-18. — *Paris, Leclère*. 1865 (1864), 2 vol. in-18 et in-8 (Réimpression de l'édition *Cazin*, de 1780, avec les figures de Duplessis-Bertaux. *Collection des Conteurs français*, t. 5 et 6. Réimprimée en 1880, à Rouen, *Lemonyer*. 2 vol. in-16. Figg. de Duplessis-Bertaux). — *Paris, Garnier frères*. 1881, in-18. — *Paris, Librairie anticléricale*. 1881, in-12.

C. — ODES, STANCES, POÈMES, CONTES EN VERS, SATIRES,  
ÉPITRES, POÉSIES MÊLÉES.

*Odes.*

58. IMITATION DE L'ODE DU R. P. LEJAY SUR SAINTE GENEVIÈVE. *S. l. n. d.* (1710 ou 1711), in-4 de 7 pp.

59. ODE SUR LA MORT DE S. A. R. M<sup>me</sup> LA MARGRAVE DE BAREITH. *S. l. n. d.*, in-8 de 35 pp. — *S. l. n. d.*, in-8 de 16 pp.

60. STANCES POUR LE 24 AOUT 1772, PAR M. DE V\*\*\*. In-8 de 3 pp.

Première édition de l'*Ode sur l'anniversaire de la Saint-Barthélemy*<sup>1</sup>.

*Stances.*

61. LE BONHEUR DE LA VIE, PAR VOLTAIRE. *Réimpression à 40 exemplaires des stances composées par Voltaire pendant l'automne de 1734 à Cirey. S. l. n. d.* (Rouen, de l'imprimerie de Cagnard, 1868), in-8 de 2 pp. non chiff. pap. teinté.

Ce sont les stances intitulées, dans les éditions modernes : *Impromptu fait à un souper dans une cour d'Allemagne*, t. VIII de la présente édition, p. 521.

*Poèmes.*

62. LE TEMPLE DU GOUST (avec cette épigraphe) : *Nec lædere, nec adulari. S. l. Hierosme Print-All, à l'Enseigne de la Vérité* (Rouen, *Jore*). 1733, in-8 de 4 f. de titre et 64 pp. — In-8 de 4 f. de titre et 63 pp.

Ces deux premières éditions sont sans privilège.

1. Nous avons vu aussi une édition séparée de l'*Ode sur l'ingratitude*, suivie de la *Ménagerie ou Psaphon* (pièce de vers contre Voltaire), *s. l. n. d.*, in-12 de 12 pp.; et une édition de l'*Ode sur les malheurs du temps*, imprimée avec la date de 1715, dans un recueil anglais de 1734.



LE TEMPLE DU GOUT, par M. DE VOLTAIRE. Édition véritable donnée par l'auteur. — *Amsterdam, Ledet* (ou *J. Desbordes*). 1733, in-8 de xiv et 48 pp.

Édition précédée d'une *Lettre de M. de V... (Voltaire) à M. de C.... (Cideville)*, en forme de préface : l'approbation de Crébillon est du 21 avril 1733.

LE TEMPLE DE L'AMITIÉ ET LE TEMPLE DU GOUT, pièces de M. de Voltaire. *S. l. Hiérosme Print-Alt*. 1733, in-12 de 87 pp.

LE TEMPLE DU GOUT, par M. DE VOLTAIRE, augmenté d'une réponse à l'auteur par M. Rousseau. *S. l. Hiérosme Print-Alt*. 1733, in-8 de 62 pp. et 1 f. non chiff.

LE MÊME POÈME : *Amsterdam, J. Desbordes*. 1737, in-12 de 60 pp. — *S. l.* 1745, in-12. (Édition citée par Quérard). — *Paris, L. Debure*. 1823, in-32.

63. ÉPÎTRES SUR LE BONHEUR. *Paris, Prault fils*. 1738, in-8 de 8, 7, 6 pp. et 4 p. non chiff.

Ce sont les trois premiers *Discours en vers sur l'homme*.

ÉPÎTRES SUR LE BONHEUR, LA LIBERTÉ ET L'ENVIE, par M. DE VOLTAIRE, *Amsterdam, Et. Ledet*. 1738, in-8 de 28 pp.

ÉPÎTRE DE LA MODÉRATION EN TOUT, DANS L'ÉTUDE, DANS L'AMBITION, DANS LES PLAISIRS. *S. l. n. d.*, in-8 de 8 pp.

C'est le quatrième *Discours en vers sur l'homme* ; il a été réimprimé avec les trois premiers *Discours*, et une *Épître* de Rousseau, en 1738 (*Épîtres sur le bonheur*, etc.... *Amsterdam, J. Desbordes*. In-8 de 37 pp.).

Les autres *Discours* ont paru dans les éditions des *OEuvres de Voltaire* : l'édition de *Dresde* de 1752 est la première qui contienne les sept *Discours* à la suite les uns des autres (t. 3, pp 9-46).

64. DISCOURS EN VERS SUR LES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 1744. Par M. de Voltaire. *Paris, Prault père*. 1744, in-4 de 7 pp.

Nouvelle édition, revue par l'auteur, etc.... *Ibid.*, 1744, in-4 de 7 pp. — *Strasbourg, Le Roux*. In-4 de 4 ff. non chiff. L'édition de Strasbourg est anonyme.

65. LA BATAILLE DE FONTENOY. Poème. *Paris, Prault père*. 1745, in-4 de 44 pp. et 4 p. non chiff. — Deuxième édition revue, etc., *ibid.*, *id.*, 1745, in-4 de 42 pp. — Troisième édition plus correcte et plus ample que les précédentes, *ibid.*, *id.*, 1745, in-4 de 42 pp. (avec plan et vue de la bataille). — Quatrième édition augmentée de plusieurs vers, etc., *ibid.*, *id.*, in-4 de 42 pp.

Ces premières éditions sont anonymes : elles n'ont ni dédicace, ni préface. L'*Épître dédicatoire* et le *Discours préliminaire* parurent dans la sixième édition de Paris, conforme à la septième de Lille. — La sixième édition de Paris (*Paris, Prault père*. 1745) est in-8 de 29 pp. La septième, faite à Lille (*André-Joseph Panckoucke*. 1745), est in-8 de 26 pp.

LE POÈME DE FONTENOY. *Paris, De l'Imprimerie royale*. 1745, in-4 de 28 pp. Texte encadré.

LE MÊME POÈME : Septième édition conforme à celle du Louvre. *Paris, Prault*. 1745, in-8 de 48 pp. — Neuvième édition, *ibid.*, *id.* 1745, in-8. (Réimpression de la septième).

*Le poème de Fontenoy* a été aussi imprimé à Châlons, à Rouen, à Lille, à Lyon, à Tournay, etc.

66. LA RELIGION NATURELLE. [Poème en quatre parties. Au roi de Prusse, par M. V\*\*\*. *Genève (Paris)*. 1756, in-12 de 24 pp.

Réimprimé en 1760, in-24 de 24 pp.

LE MÊME POÈME (sous le même titre) : Par M. Arrouet (*sic*) de Voltaire. *S. l. n. d.*, in-8 de 28 pp.

Avec le *Poème sur la destruction de Lisbonne*.

POÈMES SUR LA RELIGION NATURELLE ET SUR LA DESTRUCTION DE LISBONNE. *S. l.* 1756, in-8 de 45 pp.

La dédicace à la margrave de Baireuth :

*Souveraine sans faste, et femme sans faiblesse,*

est adressée, à tort, à cette princesse ; Voltaire l'avait faite pour la duchesse de Saxe-Gotha.

NOUVELLE ÉDITION DE LA RELIGION NATURELLE, *poème en quatre parties*, AU ROI DE PRUSSE, par M. DE VOLT.... Augmentée de plusieurs pièces curieuses. — *Genève (Paris)*. 1756, in-12 de 2 ff. non chiff. et 78 pp.

POÈMES SUR LA RELIGION NATURELLE ET SUR LA DESTRUCTION DE LISBONNE, par M. V\*\*\*. — *Genève*. 1756, in-12 de 32 pp.

POÈMES SUR LE DÉSASTRE DE LISBONNE ET SUR LA LOI NATURELLE. Avec des préfaces, des notes, etc. — *Genève*. *S. d.* (1756), in-8 de 51 pp.; et *S. l.* (*Genève*). En may 1756, in-8 de 51 pp.

Ces deux éditions ont été données par Voltaire.

Lowndes cite une édition avec le nom de *Londres*. 1756, in-8.

Le poème sur la *Loi naturelle* a été réimprimé en 1773, à la suite des *Lois de Minos* et dans le tome X de *l'Évangile du jour*.

67. POÈME SUR LA DESTRUCTION DE LISBONNE. *S. l. n. d.*, in-12 de 42 pp.

POÈME DE M. DE VOLTAIRE AVEC LA RÉPONSE A SES OBJECTIONS CONTRE L'AXIOME : TOUT EST BIEN. *S. l.* 1756, in-8 de 16 pp.

C'est le *Poème sur la destruction de Lisbonne*, publié séparément.

68. PRÉCIS DE L'ECCLÉSIASTE EN VERS PAR M. DE VOLTAIRE. *Paris*. 1759, in-8 de 15 pp. Portrait-médaille de Voltaire sur le frontispice.

Nous ne connaissons du *Précis de l'Ecclésiaste* ni l'édition in-4 signalée par Quérard et par Barbier, ni l'édition faite au Louvre « avec le portrait de Voltaire à la tête ». (Voltaire à Thieriot, 15 décembre 1759.)



PRÉCIS DE L'ECCLÉSIASTE EN VERS par M. DE VOLTAIRE. A Francfort, en Foire, chez J.-F. Bassompierre, libraire à Liège. 1759, in-8 de 15 pp. Portrait-médaille sur le frontispice.

Contrefaçon de l'édition précédente.

PRÉCIS DE L'ECCLÉSIASTE EN VERS, par M. DE VOLTAIRE. Avec le texte en français. Édition très-correcte, etc. Paris. 1759, in-8 de 21 pp. Portrait de Voltaire sur le frontispice.

69. LE CANTIQUE DES CANTIQUES EN VERS. Avec le texte par M. de Voltaire. Paris. 1759, in-8 de 45 pp., et Liège, Bassompierre. 1760, in-8 (d'après Quérard).

PRÉCIS DE L'ECCLÉSIASTE ET DU CANTIQUE DES CANTIQUES, par M. DE VOLTAIRE. Genève, Frères Crammer (Paris?). 1759, in-8 de 24 pp — *Ibid.*, id. (Paris?) 1759, in-8 de 22 pp. — Paris. 1759, in-12 de 41 pp. — Liège, J.-F. Bassompierre (Genève?). 1759 et 1760, in-8 de 40 pp. Portrait-médaille de Voltaire sur le frontispice. (Édition encadrée, avec le texte du *Précis de l'Ecclésiaste* d'après la Vulgate, etc...). — Francfort, Esslinger. 1760, in-12. — Londres. 1770, pet. in-8 de 2 ff. et 30 pp.

Les deux poèmes ont été réimprimés en 1761, dans la *Seconde Suite des Mélanges de littérature*, etc., et en 1771, dans le recueil intitulé *Épîtres, satires, contes, odes*, etc... (Avec une *Épître dédicatoire au roi de Prusse*.)

70. LA GUERRE CIVILE DE GENÈVE, OU LES AMOURS DE ROBERT COVELLE. Poème héroïque avec des notes instructives. Bezançon, Nicolas Grandvel (Genève). 1768, in-8 de xvi et 68 pp. ou in-8 de xvi et 67 pp. (premières éditions). — S. l. (Genève). 1775, in-8 de 56 pp. (Texte encadré).

Nous n'avons pu retrouver ni l'édition in-8 (Londres, 1768), signalée par Quérard, ni l'édition in-16 ou in-18, citée par Beuchot et par M. A. Cohen, (*Guide de l'amateur de livres à vignettes*, etc., 4<sup>e</sup> édition, col. 525).

L'édition en 68 pp. est ornée de vignettes, en guise de fleurons.

La *Guerre civile de Genève*, dont le *Mercur* de juillet 1768 avait reproduit quelques fragments, a été réimprimée en 1772, dans le tome XII<sup>e</sup> des *Nouveaux Mélanges*, etc...., et en 1777 dans le tome XXVI de l'édition in-4 des *Oeuvres de Voltaire* (avec des additions au chant II<sup>e</sup>). — Nous avons vu au British Museum une édition de *la Guerre civile de Genève* avec le millésime 1769, in-8.

71. JEAN QUI PLEURE ET JEAN QUI RIT. S. l. n. d., in-8 de 8 pp.; — par M. de Voltaire. S. l. 1772, in-8 de 8 pp.; — Lausanne, François Grasset et Comp. 1772, in-8 de 8 pp.

Voy. aussi *Mercur* de juillet 1772, t. I, p. 5; *Nouveaux Mélanges*, t. XII; *Évangile du jour*, t. IX, etc.

72. RECUEIL DE DIFFÉRENTS POÈMES CONTENANT LE TEMPLE DU GOUT, ETC., par M. de Voltaire. Genève, s. n. 1773, pet. in-12 de 2 ff. lxxxvj, 4f. non chiff., iv et 88 pp.

73. POÈMES, ÉPÎTRES ET AUTRES POÉSIES, par M. de Voltaire. Genève. 1777, in-18. — Londres (Cazin). 1779, in-18.

74. POÈMES ET DISCOURS EN VERS DE VOLTAIRE. *Paris, de l'imprimerie de P. et F. Didot.* An VIII (1800), in-18 et in-12. — *Paris, Gide et Nicolle.* 1808, 1813, etc., in-18, in-12 et in-8.

Éditions stéréotypes de Didot et d'Herhan.

75. POÈMES ET DISCOURS EN VERS DE VOLTAIRE. *Paris, Ménard et Desenne.* 1822, in-18 (*Bibliothèque française*). — *Paris, de Bure.* 1822, in-32 (*Classiques français, etc.*). — *Paris, Lefèvre.* 1822, in-24 (d'après Quérard).

*Contes en vers.*

76. CE QUI PLAÎT AUX DAMES, CONTE. *Partout, chez des libraires français.* 1764, in-8 de 23 pp. Frontispice gravé. — *Londres, 1764,* in-8 de 22 pp. (Texte encadré). — *S. l. n. d.,* in-8 de 45 pp.

Sur ce conte, voyez une notice de Beuchot dans le *Journal de la librairie* du 20 septembre 1817.

77. L'ÉDUCATION D'UNE FILLE. *S. l. n. d.,* in-8 de 7 pp.

78. MACARE ET THÉLÈME. Allégorie, par M. de Voltaire. *S. l. n. d.,* in-4 de 8 pp. et in-8 de 8 pp.

79. LA BÉGUEULE, conte moral. *S. l. 1772,* in-8 de 41 pp. *Lausanne, François Grasset et Comp.* 1772, in-8 de 40 pp. — *Au château de Ferney.* 1772, in-8 de 42 pp. (avec les *Trois empereurs en Sorbonne*). — 1775, in-8 (d'après Quérard).

80. LE DIMANCHE OU LES FILLES DE MINÉE. Poème adressé par M. de Voltaire, sous le nom de M. de La Visclède, à madame Harnanche (*sic*). *Londres, Aux dépens de la Société.* 1775, in-8 de 46 pp. Portrait de Voltaire.

81. CONTES DE GUILLAUME VADÉ. *S. l. (Genève).* 1764, in-8 de xvi, 386 et 2 pp. non chiff.

Ce recueil renferme, outre la *Préface de Catherine Vadé*, les contes suivants :

1° *Ce qui plaît aux dames*; 2° *l'Éducation d'un prince*; 3° *l'Éducation d'une fille*; 4° *les Trois Manières*; 5° *Thélème et Macare*; 6° *Azolan*; 7° *l'Origine des métiers*. — Suivent d'autres morceaux en prose et en vers.

LE MÊME RECUEIL : Édition augmentée par l'auteur d'un *Supplément au Discours aux Welches*, *Genève.* 1764, in-8 de xii, 314 pp. et 2 pp. non chiff. — *S. l. (Genève).* 1764, in-8 de 390 pp. et 2 pp. non chiff. — *S. l.* 1764, in-8 de viii, 269 pp. et 2 pp. non chiff. — *S. l.* 1764, 2 parties in-12 de viii (ix) et 144 pp. et de 117 pp. et 1 p. non chiff. — *Berlin, Nicolai.* 1765, in-8. — *Genève.* 1775, in-8 de 2 ff. non chiff. et 212 pp. <sup>1</sup>.

1. Une édition de 1764 a pour adresse : *En Europe (sic)*; 2 vol. pet. in-8



82. CONTES ET POÉSIES DIVERSES DE M. DE VOLTAIRE. *La Haye, Gosse junior*. 1777, in-18. Portr. — *Genève*. 1777, in-18.

83. CONTES ET NOUVELLES EN VERS, par MM. de Voltaire, Vergier, Sénecé, etc. *Londres (Paris, Cazin)*. 1778, in-18. Figg.

Tome III<sup>e</sup> du *Recueil des meilleurs contes en vers*, réimprimé en 1862. (*Paris, Leclère*).

84. CONTES ET POÉSIES DIVERSES DE M. DE VOLTAIRE. *Londres*, 1780, in-18.

85. CONTES EN VERS, SATIRES ET POÉSIES MÊLÉES DE VOLTAIRE. *Paris, de l'impr. de P. Didot*. An VIII (1800), in-8 et in-12. — *Paris, Gide et Nicolle*, 1808, ou *Paris, Gide fils et Nicolle*. 1813, in-18, in-12 et in-8. (Éditions stéréotypes de Didot et d'Herhan.) — *Paris, Ménard et Desenne*. 1822, in-18 (*Bibliothèque française*).

86. CONTES EN VERS ET SATIRES, par Voltaire. *Paris, Debure*. 1822, in-32 (*Classiques français*, etc.).

87. CONTES EN VERS, SATIRES ET POÉSIES MÊLÉES DE VOLTAIRE. *Paris, Lecointe*. 1830, in-18. — *Paris, Hiard*. 1831, in-18.

88. CONTES, SATIRES, ÉPÎTRES, POÉSIES DIVERSES, ETC., ETC., par Voltaire. *Paris, Didot*. 1841, in-12. Portrait. (Souvent réimprimé.)

### Satires.

89. LE MONDAIN (suiwi de LA CRÉPINADE). *S. l. n. d.* (1736?), in-12 de 8 pp.

90. LE PAUVRE DIABLE. *A Paris*. 1758 (*sic*), in-4 de 20 pp.

Le titre de départ porte : *Le Pauvre Diable, ouvrage en vers aisés de feu M. Vadé, mis en lumière par Catherine Vadé, sa cousine, dédié à maître Abraham \*\*\** (Chaumeix).

La dédicace, signée *Catherine Vadé*, est datée du 27 mars 1758.

*Le Pauvre Diable* est antidaté ; il a été composé en 1760.

LA MÊME SATIRE : *Paris*. 1758 (1760), in-8 de 32 pp.

Avec la *Vanité* et la *Requête de Jérôme Carré*.

LA MÊME SATIRE : *Paris, rue Thibautodé, chez M. Jean Gauchat*, etc. 1758 (1760), in-8 de 2 ff. et 15 pp. — *Genève*. 1760, in-8 de 3 ff. prélim., et 30 pp. — *Genève, Cramer*. 1760, in-8 de 1 f. et 14 pp. — *Paris*. 1760 et 1762, in-8 de 24 pp. (Ces deux dernières éditions font partie d'un volume intitulé *Recueil de pièces intéressantes*. *S. l. n. d.* (1760 et 1762), in-8)

*Le Pauvre Diable* réimprimé dans le *Recueil des facéties parisiennes*, etc. (1760), a été compris dans la *Seconde Suite des Mélanges de littérature*, etc.

*S. l. (Genève)*. 1761, in-8, et dans le volume intitulé *Épîtres, satires contes, odes, etc. Londres (Genève)*. 1771, in-8. Les notes sont de 1771.

91. LA VANITÉ, PAR UN FRÈRE DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE. *S. l. n. d.* (1760), in-4 de 4 pp.; — in-8 de 7 pp.; — in-8 de 4 pp.

92. LE RUSSE A PARIS. *S. l. n. d.* (1760), in-4 de 15 pp.

Le titre de départ porte : *Petit poème en vers alexandrins, composé à Paris, au mois de mai 1760, par M. Ivan Alethof, secrétaire de l'ambassade russe.*

LA MÊME SATIRE : *S. l. n. d.* (1760), in-8 de 16 pp.; — in-8 de 14 pp.

93. LES CHEVAUX ET LES ANES OU ÉTRENNES AUX SOTS. *S. l. n. d.*, in-8 de 8 pp.

On lit à la page 8 : *Par M. le chevalier de M...re, cornette de cavalerie et en cette qualité ennemi juré des ânes. A Paris, le 1<sup>er</sup> janvier 1762. Pour vos étrennes. (M...re c'est-à-dire Molmire).*

Dans les *Contes de Guillaume Vadé*, dans l'édition in-4, dans l'édition encadrée cette satire est datée du 1<sup>er</sup> janvier 1761 (lisez 1762).

LA MÊME SATIRE. *S. l. n. d.* Pet. in-12 de 6 pp.; — in-12 de 6 pp. (troisième édition).

94. LE MARSEILLAIS ET LE LION. *S. l.* 1768, in-8 de 14 pp.

Le titre de départ, p. 3, porte : *Par feu M. de Saint-Didier, secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille.*

95. LES TROIS EMPEREURS EN SORBONNE, par M. l'abbé Caille. *S. l.* 1768, in-8 de 8 pp.

Les *Trois Empereurs en Sorbonne* ont été réimprimés en 1772, à la suite de la *Béguéule*. (Voy. *Contes en vers*.)

96. LES SYSTÈMES (*sic*). *S. l. n. d.* (1772), in-8 de 8 pp.

Les *Systèmes* sont suivis de deux pièces qui ne sont pas de Voltaire.

97. LES CABALES, OEUVRE PACIFIQUE. *S. l.* 1772, in-8 de 8 pp.

LES SYSTÈMES ET LES CABALES, AVEC DES NOTES INSTRUCTIVES; EN SUITE LA BÉGUÉULE ET JEAN QUI PLEURE ET JEAN QUI RIT. *S. l.* 1772, in-8 de 54 pp.

98. LA TACTIQUE. Pièce en vers de M. de Voltaire, envoyée de Ferney par l'auteur à M. l'abbé de Voisenon, le 30 novembre 1773. *S. l. n. d.*, in-8 de 8 pp. — *Dresde, Walther*. 1774, in-8.

La *Tactique* parut aussi dans le *Mercur*e de janvier 1774, t. I, p. 52.

LA MÊME SATIRE : *S. l. n. d.*, in-8 de 6 pp. — *S. l. n. d.*, in-8 de 32 pp. (Avec quelques épîtres nouvelles du même auteur, etc.)



99. DIALOGUE DE PÉGASE ET DU VIEILLARD, par M. de V. *S. l. n. d.* (Genève. 1774), in-8 de 4 f. non chiff. et 22 pp.

*S. l. n. d.*, in-8 de 20 pp. — Londres, chez la Société typographique, 1774, in-8 de 14 pp.

Les *Satires* de Voltaire ont été souvent réimprimées à la suite de ses *Contes en vers*; voyez aussi le volume intitulé *Épîtres, satires, contes, odes, etc....* Londres (Genève), 1771, in-8; *Poésies satyriques du XVIII<sup>e</sup> siècle*. Londres (Cazin), 1782 et 1788, 2 vol. in-18; *Satiriques du XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Colnet, an VIII, 4 vol. in-8.

### Épîtres<sup>1</sup>.

100. NOUVELLE ÉPITRE AU ROI PAR M. DE VOLTAIRE. Présentée à Sa Majesté au camp devant Fribourg, le 4<sup>er</sup> novembre 1744 (Paris, de l'imprimerie de Prault père), in-4 de 3 pp.

101. ÉPITRE SUR LA VICTOIRE REMPORTÉE PAR LE ROI A LAWFFELD. *S. l. n. d.* 1747, in-4 de 8 pp.

LETTRE A S. A. S. M<sup>me</sup> LA DUCHESSE DU MAINE SUR LA VICTOIRE REMPORTÉE PAR LE ROI A LAWFFELD (*sic*). Lyon, Delaroche. 1747, in-8 de 8 pp.

102. LES TONNEAUX, par M. de Voltaire. *S. l. n. d.* 1751, in-4 de 4 ff. non chiff.

C'est l'*Épître au roi de Prusse*, qui débute par ce vers :

Blaise Pascal a tort, il faut en convenir...

103. ÉPITRE DE M. DE V\*\*\* EN ARRIVANT DANS SA TERRE PRÈS DU LAC DE GENÈVE, EN MARS 1755, *S. l. n. d.* (chez Emmanuel du Villard fils, libraire et imprimeur de la Gazette), in-4 de 6 pp. (Texte encadré.)

*S. l. n. d.*, in-4 de 6 pp. et 1 f. non chiff. pour la Réponse à l'*Épître de M. de V\*\*\**; — *S. l. n. d.*, in-8 de 8 pp. — *S. l. n. d.*, in-8 de 7 pp. — Londres, 1755, in-4 (avec une traduction anglaise en regard du texte français).

104. ÉPITRE DE VOLTAIRE A M<sup>lle</sup> CLAIRON. *S. l. n. d.*, in-8 de 8 pp.

Le titre de départ porte : *Pantaodai, Étrennes à M<sup>lle</sup> Clairon, par A\*\*\* C\*\*\** (Abraham Chaumeix). A Paris, le 1<sup>er</sup> janvier 1761.

105. ÉPITRE DE M. DE VOLTAIRE A MADAME DENIS SUR L'AGRICULTURE. *S. l. n. d.* (1761), in-8 de 7 pp.

*S. l. n. d.*, in-8 de 16 pp. (Suivie du *Rescrit de l'empereur de la Chine* et d'une *Lettre à M. l'évêque d'Annecy*). — *S. l. n. d.*, in-8 de 15 pp.

1. Une édition séparée de l'*Épître à Madame du Châtelet sur la philosophie de Newton* est intitulée *A Émilie*. *S. l. n. d.* (1736 ou 1738), in-8 de 8 pp.

406. A M<sup>lle</sup> CLAIRON. *S. l. n. d.* (1765), in-4 de 4 pp. — *S. l. n. d.*, in-8 de 4 pp.

C'est l'épître qui débute par ce vers :

Le sublime en tout genre est le don le plus rare.....

407. ÉPITRE A BOILEAU. *S. l. n. d.* (1769), in-8 de 6 pp.

408. ÉPITRE A L'AUTEUR DU NOUVEAU LIVRE DES TROIS IMPOSTEURS. *S. l. n. d.* (1769), in-12 de 4 pp.

409. LES TROIS ÉPITRES (à Boileau, à l'auteur du nouveau livre des Trois Imposteurs et à Saint-Lambert). *S. l. n. d.*, in-8 de 46 pp.

410. ÉPITRE AU ROI DE LA CHINE SUR SON RECUEIL DE VERS QU'IL A FAIT IMPRIMER. *S. l. n. d.*, in-8 de 6 pp. — *Seconde édition corrigée et augmentée. S. l. n. d.*, in-8 de 44 pp. — *Troisième édition purgée de toutes les fautes des premières et accompagnée de notes. S. l. n. d.*, in-8 de 44 pp.

411. LES QUATRE DERNIÈRES ÉPITRES DU POÈTE PHILOSOPHE (à l'impératrice de Russie; — au roi de Suède; — au roi de Danemark; — à d'Alembert). *S. l.* (Genève). 1771, in-8 de 40 pp.

412. ÉPITRE A HORACE. *S. l. n. d.* (1772), in-8 de 42 pp. — *S. l. n. d.* in-8 de 44 pp. — *À Ferney.* 1773, in-8 de 4 f. non chiff. et 46 pp. (suivie de la *Réponse d'Horace* et des *Systèmes*). — *S. l. n. d.*, in-8 de 32 pp. (suivie de la *Réponse d'Horace* et d'une pièce qui n'est pas de Voltaire).

413. ÉPITRE A UN HOMME. *S. l. n. d.* (Genève. 1776), in-42 de 2 pp. non chiff.

Cette épître est adressée à Turgot.

414. ÉPITRES, SATIRES, CONTES, ODES ET PIÈCES FUGITIVES DU POÈTE PHILOSOPHE, DONT PLUSIEURS N'ONT POINT ENCORE PARU. Enrichies de notes curieuses et intéressantes. *Londres* (Genève), 1771, in-8 de VIII et 448 pp.

*Ibid.*, in-8 de 445 pp.

415. RECUEIL D'ÉPITRES, SATIRES, CONTES, ETC., du poète philosophe. *Bouillon.* 1771, in-8.

Édition citée par Barbier (*Dict. des ouv. anonymes*, éd. Daffis, IV, 53. — Le renvoi au *Bulletin du bibliophile belge*, 1873, p. 203, est inexact).

416. ÉPITRES, STANCES ET ODES DE VOLTAIRE. *Paris. de l'imprim. de P. Didot l'aîné.* An VIII. (1800), in-18, et sur gr. pap. vélin, in-42.

*Paris, Gide et Nicolle: Nicolle et Renouard; Nicolle; Gide fils, etc., etc.* 1808, 1812, 1813, etc... in-18, in-12 et in-8. (Éditions stéréotypes de Didot et d'Herhan.) — *Paris, Ménard et Desenne.* 1822, in-18 (*Bibliothèque française*). — *Paris, Debure.* 1823, 2 vol. in-32 (*Classiques français, etc.*); — *Paris, Sanson.* 1826, in-32 (d'après Quérard).



117. ÉPÎTRES DE VOLTAIRE. *Paris, Lecointe*. 1830, in-18.

118. ÉPÎTRES, SATIRES, CONTES, ÉPIGRAMMES DE VOLTAIRE, SUIVIS DE FRAGMENTS DE LA PUCELLE. *Paris, Garnier frères*. 1874, in-18 Jésus.

Les *Épîtres* de Voltaire ont été aussi imprimées quelquefois à la suite de ses *Poèmes*.

*Poésies mêlées.*

149. HYMNE CHANTÉ AU VILLAGE DE POMPIGNAN. *S. l. n. d.*, in-16 de 3 pp.

120. ADIEUX A LA VIE, PAR VOLTAIRE. *Paris (Typ. Appert)*. 1863, in-8 de 2 pp. non chiff.

C'est la pièce qui débute ainsi :

Adieu; je vais dans ce pays, etc.

(n° 309 de la présente édition, t. X, p. 602).

D. — ÉDITIONS COLLECTIVES DES POÉSIES DE VOLTAIRE.

121. MÉLANGES DE POÉSIES ET DE PIÈCES FUGITIVES DE DIVERS GENRES EN VERS. *Lausanne, Pott*. 1772, 2 vol. in-8.

122. MÉLANGES DE POÉSIES. *Nouvelle édition considérablement augmentée sur la dernière in-4 faite à Genève. Neuchâtel (Paris, Panchoucke)*. 1773, 2 vol. in-12.

Ces deux volumes font partie de l'édition des *OEuvres de Voltaire*, publiée sous la rubrique de *Neuschâtel* (voy. *OEuvres complètes*, année 1772).

123. VOLTAIRE POÈTE. NOUVELLE ÉDITION MISE EN ORDRE PAR UN DES MEILLEURS CRITIQUES DU SIÈCLE (Palissot). *Paris, Servière*. 1798, 15 vol. in-8.

Voy. *OEuvres choisies*<sup>1</sup>.

124. POÉSIES DE VOLTAIRE. *Paris. P. Didot*. 1823, 5 vol. in-8.

Édition donnée par Beuchot.

125. ŒUVRES POÉTIQUES DE VOLTAIRE CONTENANT LES CHEFS-D'ŒUVRE DRAMATIQUES, LA HENRIADE, ETC., ETC., ET LES POÉSIES MÊLÉES. *Paris, L. de Bure*. 1824, gr. in-8. Portrait.

126. POÉSIES DIVERSES DE VOLTAIRE, *Paris, Roux-Durfort et Froment*. 1825 (1824), 2 vol. in-48. — *Paris, Treuttel et Wurtz*. 1833, 3 vol. in-8.

1. Kayser (VI [1836], p. 108), indique une édition des *Poésies choisies* (de Voltaire), avec l'adresse de: *Rabenhorst, à Leipzig*. 1797, in-16.

III. — ESSAI SUR LES MŒURS ET L'ESPRIT DES NATIONS. — ANNALES DE L'EMPIRE. — SIÈCLE DE LOUIS XIV. — SUPPLÉMENT AU SIÈCLE DE LOUIS XIV. — PRÉCIS DU SIÈCLE DE LOUIS XV. — HISTOIRE DU PARLEMENT. — HISTOIRE DE CHARLES XII. — HISTOIRE DE RUSSIE.

A. — ESSAI SUR LES MŒURS ET L'ESPRIT DES NATIONS.

427. ESSAI SUR L'HISTOIRE GÉNÉRALE ET SUR LES MŒURS ET L'ESPRIT DES NATIONS DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'À NOS JOURS. *S. l.* (Genève, Cramer). 1756, 7 vol. in-8.

Des fragments de l'*Essai sur l'Histoire générale* parurent dès 1745 dans le *Mercur*, sous le titre de : *Nouveau plan d'une Histoire de l'Esprit humain* (*Mercur* d'avril, de juin, de septembre et d'octobre 1745; — de janvier, de mai et de juin 1746).

L'*Histoire des Croisades* (qui forme aujourd'hui les chapitres LIII à LVIII de l'*Essai sur les mœurs*) fut également publiée dans le *Mercur* (septembre, octobre, décembre, 1750, — février 1751).

En 1751, l'*Histoire des Croisades*, par M. Arouet de Voltaire, parut sous la rubrique de Berlin, en un volume in-12 de 131 pp. Le titre de cette première édition porte : HISTOIRE DES CROISADES, AVEC LA CRITIQUE. Cette Critique consiste en deux lettres sur l'*Histoire des Croisades* (pp. 107 à 131).

L'*Histoire des Croisades* et le *Nouveau plan d'une l'Histoire de l'Esprit humain* furent réimprimés à la suite de *Micromégas* (Londres. 1752, pet. in-8; — Berlin, 1753, pet. in-8) <sup>1</sup>.

En 1753 parut, sans la participation de Voltaire, un *Abrégé de l'Histoire universelle depuis Charlemagne jusques à Charlequint* (*sic*), par M. de Voltaire. La Haye, Jean Néaulme. 2 vol. in-12 (2). Voltaire, après avoir désavoué cet *Abrégé*, fit paraître un tome troisième, intitulé :

*Essai sur l'Histoire universelle, tome troisième, etc... Leipzig et Dresde, 1754, in-12.*

AUTRES ÉDITIONS DE L'ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE :

La Haye, J. Néaulme, (Paris). 1753, 2 vol. in-12. — Londres, J. Nourse (Paris). 1753. 2 vol. in-12. — Genève, Claude-Philibert. 1754, 3 vol. in-8 (avec le tome troisième, publié par Voltaire). — Francfort, Esslinger. 1754, 2 vol. in-8. — Londres. J. Nourse, 1754, 2 vol. in-12. — Colmar, Fontaine. 2 vol. in-12 (sous le titre d'*Histoire universelle, etc...*). — La Haye et Berlin, J. Néaulme. 1754, 3 vol. in-12. — Bâle et Dresde, G. C. Walther. 1754-1758, 6 vol. in-8 (sous le titre d'*Essai sur l'Histoire universelle, etc...*). — Lausanne. 1785, 2 vol. in-8. — Bâle. 1792, 2 vol. in-8.

1. Une réimpression de l'*Histoire des Croisades* seule fut faite en 1753 (*S. l.*, petit in-12 de 2 ff. et 193 pp.).

2. Sur les relations de Voltaire et de Néaulme, voyez le *Livre*, livraison du 10 novembre 1882.



*L'Essai sur l'Histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations*, etc. S. l. (Genève, Cramer). 1756, est divisé en ccxv chapitres. Les 7 volumes forment les tomes XI à XVII de la *Collection complète des OEuvres de M. de Voltaire*. Première édition.

AUTRES ÉDITIONS SUR L'ESSAI SUR L'HISTOIRE GÉNÉRALE :

S. l. (Genève, Cramer). 1757, 7 vol. in-8. (C'est l'édition de 1756, avec de nouveaux frontispices et des additions au tome VII<sup>e</sup>). — S. l. (Hollande). 1757, 7 vol. in-8. (avec une *Table générale des matières*). — S. l. (Genève, Cramer). 1761-1763, 8 vol. in-8<sup>1</sup>. — Amsterdam. Aux dépens de la C<sup>ie</sup>, 1764, 7 vol. in-12. — Genève. 1774, 3 vol. in-12. — Paris, Didot. 1805, 8 vol. in-18 et in-12 (sous le titre d'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, etc...) — Paris, Lecointe, 1829-1830, 10 vol. in-18. — Paris, Hiard. 1832, 10 vol in-18. — Paris, Treuttel et Wurtz. 1835, 4 vol. in-8.

B. — ANNALES DE L'EMPIRE.

428. ANNALES DE L'EMPIRE DEPUIS CHARLEMAGNE, PAR L'AUTEUR DU SIÈCLE DE LOUIS XIV. Bâle, Jean-Henri Decker (de l'imprimerie de Schœpflin, à Colmar). 1753-1754, 2 vol. in-12 de 24 ff. non chiff. et 360 pp. (t. I<sup>er</sup>); — de 4 ff. paginés 4-8, 383 pp. et 2 ff. non chiff. (t. II<sup>e</sup>).

Le tome I<sup>er</sup> contient une dédicace à la duchesse de Saxe-Gotha; une lettre de M. de V\*\*\* à M. de \*\*\*, professeur en histoire; un Avertissement, etc...

Le tome II (de 1754) n'a qu'un titre de départ; il renferme un *Errata* (p. 363) et 4 ff. paginés 1 à 8 pour les *Doutes sur quelques points de l'Histoire de l'empire*.

AUTRES ÉDITIONS :

Bâle, J.-H. Decker, 1753 (1754), 2 vol. in-12 (réimpression de la première édition). — Genève, Les frères Cramer, 1754, 2 vol. in-12. — Dresde, Walther. 1754, 2 vol. in-12. — Francfort, Andréa. 1754, 2 vol. in-8. — La Haye et Berlin. 1754, 2 vol. in-8. — Paris, Bichois, 1777, 2 vol. in-12. — Paris, Treuttel et Wurtz. 1835, 2 vol. in-8.

Réimpr. de 1772 à 1775 dans les xv<sup>e</sup>, xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> parties des *Nouveaux Mélanges*; et en 1775 dans les tomes XXIII et XXIV de l'édition encadrée.

1. En 1763 parurent aussi des *Additions à l'Essai sur l'histoire générale, etc...*, pour servir de supplément à l'édition de 1756 en VII volumes. S. l. (Genève, Cramer). in-8 de 2 ff. et 467 pp. — En 1765, Voltaire publia la *Philosophie de l'histoire*, par feu l'abbé Bazin. Amsterdam, Changuion. in-8 de viii et 304 pp. — *Id.*, *ibid.*, in-8 de viii, 2 ff. et 336 pp. — Utrecht, Aux dépens de la Compagnie. 1765, in-12, etc. — La *Philosophie de l'histoire* devint en 1769 (dans l'édition in-4 des *OEuvres de Voltaire*), le *Discours préliminaire de l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, etc. (tome VIII<sup>e</sup> de l'édition in-4).

## C. — SIÈCLE DE LOUIS XIV.

129. LE SIÈCLE DE LOUIS XIV PUBLIÉ PAR M. DE FRANCHEVILLE, CONSEILLER AULIQUE DE SA MAJESTÉ ET MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROIALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE PRUSSE. *Berlin, C.-F. Henning*, imprimeur du roi. 1751, 2 vol. in-12 de 7 ff. non chiff., 488 pp. et 4 p. non chiff. pour l'*errata* du premier volume (t. I<sup>er</sup>); — de 4 f. de titre, 466 pp. et 2 pp. non chiff. pour l'*errata* du premier et du deuxième volume (t. II).

Dès 1732, Voltaire travaillait au *Siècle de Louis XIV*. En 1739, les libraires de Hollande firent paraître un prospectus intitulé : *Essay sur l'Histoire du Siècle de Louis XIV, par M. de Voltaire*. Amsterdam, H. du Sauzet, in-8 de 16 pp. et 1 p. non chiff. — Ce prospectus contient l'*Introduction* au *Siècle de Louis XIV* et une partie du chapitre I. Cette *Introduction* et le chapitre I tout entier furent réimprimés en 1739, en tête du volume intitulé : *Recueil de pièces fugitives en prose et en vers, par M. de V\*\*\*, S. l.* (Paris, Prault). 1740 (1739), in-8. Ce *Recueil* fut supprimé par arrêt du Conseil du 4 décembre 1739.

L'édition de 1751 présente les deux particularités suivantes :

1<sup>o</sup> Il n'y a pas une seule lettre capitale dans tout l'ouvrage, excepté en tête des paragraphes;

2<sup>o</sup> C'est le premier livre imprimé tout entier avec l'*orthographe de Voltaire*.

Cartons pp. 39-40; 89-90; 213-214; 339-340; 391-392; 417-418; 483-484 (tome I); 103-104 (tome II).

## AUTRES ÉDITIONS DU SIÈCLE DE LOUIS XIV :

*Berlin, C.-F. Henning*. 1752, 2 vol. in-12 (les fautes signalées dans les *errata* de la première édition sont corrigées dans celle-ci). — *Berlin, C.-F. Henning*. (Rouen ?) 1752, 2 vol. in-12 (titre rouge et noir, contrefaçon de la seconde édition)<sup>1</sup>. — *La Haye, J. Néaulme*. 1752, 2 vol. in-8<sup>2</sup>. — *Leipsig, J.-F. Gleiditsch*. Septembre 1752, 2 vol. in-12. — *Dresde, G.-C. Walther* (Lyon ou Trévoux). 1752, 2 vol. in-12<sup>3</sup>. — *Édimbourg, Hamilton, Balfour et Neill*. 1752, 2 vol. in-12. — *Londres, R. Dodsley*. 1752, in-4<sup>o</sup>, ou 2 vol. in-12. — *Leipsic (Paris)*. 1752, 4 parties en 2 tomes in-12. Il existe de la 2<sup>e</sup> partie du tome II<sup>e</sup> des exemplaires en 218 (lisez 278) pages, et des exemplaires en 317 (lisez 297) pages. (La différence de pagination vient de ce que l'édition publiée sous la rubrique de *Leipsic (Paris)*, a été, après coup, enrichie d'additions, suivant la copie de 1753, imprimée à Leipzig, avec l'adresse de G.-C. Walther, à Dresde.) — *Dresde, G.-C. Walther*. 1753 (1752), 2 vol. in-8. (Nouvelle édition, revue par l'auteur et considérablement augmentée). — *Leypsic ou Leypsic (Lyon ?)*. 1752, 4 parties en 2 vol. in-12. — *Leypsic (Paris ?)*. 1753, 4 parties en 2 vol. pet. in-12. — *Dresde, G.-C. Walther* (Lyon ou Trévoux). 1753, 3 vol. in-12. — *Leypsic (Rouen ?)*. 1756, 4 parties en 2 tomes

1. On lit sur les frontispices : *Histoire du Siècle de Louis XIV, par M. de Francheville, etc.*

2. On lit sur les frontispices : *Histoire du Siècle de Louis XIV, par M. de Voltaire, etc.* — Il y a des exemplaires avec le nom de B. Gibert. Q uérard dit qu'un troisième volume fut ajouté en 1753 (*Bibliogr. Volt.*, p. 81).

3. On lit sur les frontispices : *Troisième édition.*



in-12. — *Berlin, Henning*. 1753, 2 vol. in-12. Avec les *additions et les corrections* de la première édition publiée sous la rubrique de *Leipsic (Paris)*. — *Francfort, veuve Knoch et Eslinger, ou Metz, Bouchard le jeune*. 1753, 3 vol. in-8. *Nouvelle édition augmentée d'un très-grand nombre de remarques par M. de la B\*\*\** (La Beaumelle). — *Amsterdam, Aux dépens de la C<sup>ie</sup>*. 1764, 3 vol. in-12. — *Amsterdam, Aux dépens de la C<sup>ie</sup>*. 1765, 3 vol. in-12. — *S. l. (Genève, Cramer)*. 1768, 4 vol. in-8. (*Nouvelle édition, revue et augmentée, à laquelle on a joint un Précis du Siècle de Louis XV*). — *Genève*. 1770, 4 parties en 2 tomes pet. in-12. — *S. l. (Genève)*. 1771, 4 vol. in-8. — *Amsterdam, Aux dépens de la C<sup>ie</sup>*. 1774, 3 vol. in-12. — *Dresde, Walther*, 1777, 2 vol. in-8. — *Lausanne, J.-H. Pott*. 1780, 3 vol. in-12. — *Berne, Société typographique*. 1781, 3 vol. in-12. — *Londres*. 1798, 3 vol. in-18. — *Paris, Didot, et Londres*. 1803, 5 vol. in-18 et in-12. — *Paris, H. Nicolle*. 1808 2 vol. in-12 et avec le *Précis du Siècle de Louis XV*, 4 vol. in-18. (Édition stéréotype d'Herhan). — *Paris, Nicolle et Renouard*. 1812, 2 vol. in-12. — *Paris, Dabo*. 1819, 2 vol. in-12. — *Paris, chez l'éditeur des OEuvres de M<sup>me</sup> la comtesse de Genlis*. 1820, 3 vol. in-12. (Nouvelle édition, avec des retranchements....., par M<sup>me</sup> la comtesse de Genlis). — *Paris, P. Didot l'aîné et J. Didot fils*. 1820, 4 vol. in-18, ou *Paris, Didot aîné*. 1821, 4 vol. in-8, (Avec le *Précis du siècle de Louis XV*). — *Paris, Ménard et Desenne*. 1822, 6 vol. in-18. Figg. (Avec le *Précis du siècle de Louis XV*). — *Paris, Au bureau des éditeurs ou Paris, Hiard*. 1829-1830, 4 vol. in-18. (Avec le *Précis du siècle de Louis XV*). — *Paris, Delalain*. 1831 et 1832, 2 vol. in-18. — *Paris, Treuttel et Wurtz*. 1835, 3 vol. in-8 (*Siècles de Louis XIV et de Louis XV*). — *Paris, Charpentier*. 1840, 1842, 1843, 1846, in-12. — *Paris, F. Locquin*. (1842), in-8. — *Paris, F. Didot*. 1843, in-12. — *Paris, Delalain*, 1843. in-18. (Édition classique, par M. A. Dubois. Réimpr. en 1844 et 1853). — *Paris, Lehuby*. 1846 et 1847, in-8. Figg. (Édition revue par l'abbé Duchesne de Ciszewille, avec des suppressions). — *Paris, Boulet*. 1847, 3 vol. in-16. — *Paris, J. Lecoffre*. 1847, in-12. (Nouvelle édition, par M. l'abbé Drioux. Avec des suppressions. Réimpr. en 1860). — *Paris, Charpentier*. 1852, in-18. (*Nouvelle édition, annotée par M. Ch. Louandre*. Réimpr. en 1858, 1865. 1869, 1874). — *Paris, Hachette*. 1853, in-12. (*Nouvelle édition, accompagnée d'une notice, etc., par M. A. Garnier*. Réimpr. en 1857, 1860, 1863, 1865. 1868, 1872, 1875, 1878). — *Paris, Delalain*. 1854, in-18 et in-12. (L'édition in-12 a été donnée par M. Genouille. Réimpr. en 1856 et en 1869). — *Paris, Furne*. 1854 et 1873, in-8. — *Paris, Delalain*. 1856, in-18 (*Édition classique adoptée par le Conseil impérial de l'Instruction publique*). — *Paris, Dezobry et Magdeleine*. 1856, in-12. (Édition annotée par M. Dauban. Réimpr. en 1860, 1864 (*Tandou*) et 1869 (*Delagrave*). — *Paris, Delalain* (1856), in-18. (Édition classique donnée par M. F. Estienne. Réimpr. en 1861, 1867, 1873, 1876, 1877). — *Paris, Hachette*. 1856, in-18. (Édition classique réimprimée en 1862 et en 1876). — *Paris, F. Didot frères, fils et C<sup>ie</sup>*. 1858, 2 vol. in-8. (De la collection des *Chefs-d'œuvre littéraires, etc.*, publiée par M. Lefèvre). — *Paris, Belin* (1862), in-18 et in-12. (*Nouvelle édition précédée d'une notice sur l'auteur, etc., par M. Grégoire*. Réimpr. en 1863, 1876, 1879, 1880). — *Paris, Garnier frères*. 1866 à 1882, in-18. — *Paris, rue Baillif*. 1869, 4 vol. in-32. (*Bibliothèque nationale*. Réimpr. en 1880). — *Londres*. 1875, in-8° (Édition donnée par M. G. Masson). — *Paris, Delalain frères*. 1879, in-18. *Édit. classique*, par M. L. Feugère<sup>1</sup>.

1. *Siècle de Louis XIV, par Voltaire*. Nouvelle édition classique, avec notes, cartes et gravures, par M. Paul Gaffarel. *Paris, Garnier frères* (1882), in-18 Jésus.

## D. — SUPPLÉMENT AU SIÈCLE DE LOUIS XIV.

430. SUPPLÉMENT AU SIÈCLE DE LOUIS XIV, CATILINA, TRAGÉDIE, ET AUTRES PIÈCES DU MÊME AUTEUR. *Dresde, G.-C. Walther. 1753, in-8 de 8 ff. non chiff. et 484 pp.*

La Préface est dédiée à *M. Roques, conseiller ecclésiastique du sérénissime landgrave de Hesse-Hombourg.*

A la suite de *Catilina*, on trouve l'*Examen du testament politique du cardinal Alberoni* (pp. 173-184).

## AUTRES ÉDITIONS :

*Dresde. 1753, in-8, de 1 f. de titre, 7 ff., pag. III-XVI, 149 et 94 pp. — Réimp. dans le Siècle politique de Louis XIV ou Lettres du vicomte Bolingbroke sur ce sujet. Avec les pièces qui forment l'histoire du Siècle de M. F. de Voltaire et de ses querelles avec MM. de Maupertuis et La Beaumelle, etc.... Sièclepolie, Aux dépens de la C<sup>ie</sup>. 1753, in-8; 1754 et 1755, in-12.*

La Beaumelle a écrit une *Réponse au Supplément du siècle de Louis XIV, Colmar. 1754, in-12 de 166 pp. — Réimprimée en 1763, sous le titre de Lettres de M. de La Beaumelle à M. de Voltaire. Londres, J. Nourse, in-12 de 213 pp.*

## E. — PRÉCIS DU SIÈCLE DE LOUIS XV.

431. PRÉCIS DU SIÈCLE DE LOUIS XV, PAR M. DE VOLTAIRE, SERVANT DE SUITE AU SIÈCLE DE LOUIS XIV DU MÊME AUTEUR. *Genève. 1769, 2 vol. in-12 de 2 ff., 365 pp. et 5 pp. non chiff. (t. I<sup>er</sup>); — de 1 f. de titre, 303 pp. et 3 pp. non chiff. (t. II).*

Une partie de ce qui formait, en 1769, le *Précis du Siècle de Louis XV* avait paru en 1755 et en 1756, sans la participation de l'auteur, sous le titre suivant :

*Histoire de la guerre de mil sept cent quarante et un. Amsterdam (Paris). 1755, 2 parties in-12 et La Haye. 1756, 2 parties in-12. (Cette dernière édition avec le nom de Voltaire<sup>1</sup>.)*

La première édition du *Précis du Siècle de Louis XV* parut en 1768 à la suite du *Siècle de Louis XIV, s. l. (Genève, Cramer)*, 4 vol. in-8. L'édition séparée de 1769 doit être de la fin de 1768 (voy. *Mémoires secrets*, 3 et 20 décembre 1768).

## AUTRES ÉDITIONS DU PRÉCIS DU SIÈCLE DE LOUIS XV :

*Genève. 1769, 2 vol. in-12 de 2 ff., 299 pp. et 4 pp. non chiff. (t. I<sup>er</sup>) et de 1 f. de titre, 250 pp. et 1 f. non chiff. (tome II<sup>e</sup>). — S. l. 1769, 2 vol. in-12. —*

1. Une seconde édition, revue et corrigée par l'auteur, parut en 1756 sous la rubrique de *Genève*, 2 vol. in-12. — Le catalogue du British Museum porte l'indication d'une édition de la *Guerre de mil sept cent quarante et un* avec le nom de *Londres* et le millésime 1756, 2 parties in-12.



*Lausanne*. 1769, 2 vol. in-12. — *S. l.* 1770, 2 vol. in-12. — *Genève*, 1770, 2 vol. in-12. — *Genève*. 1771, in-8. — *Genève (Francfort, Eslinger)*. 1772, 2 vol. in-8. — *Genève*. 1772, 2 vol. in-12. — *Dresde, Walther*. 1779, 2 vol. in-12. — *Maestricht*. 1781, 2 vol. in-12. — *Paris, Moutard*. 1785, in-8. (Fait partie de l'ouvrage intitulé : *Histoire universelle depuis le commencement du monde*; t. LXXVIII (38<sup>e</sup> de l'*Histoire moderne*). — *Paris (Nicolle et Renouard)*, *De l'imprimerie des frères Mame*. 1808, in-18, in-12 et in-8. (Édit. stéréotype d'Herhan, réimpr. en 1812). — *Paris, Dabo, Tremblay, Feret et Gayet*, 1819, in-12. (Édit. stéréotype). — *Paris, F. Didot*. 1850, in-18, Portr. (Avec l'*Histoire du Parlement de Paris*). — *Paris, Garnier frères*. 1880, in-18 jésus, suivi de l'*Histoire du Parlement*.

Le *Précis du siècle de Louis XV* a été aussi souvent réimprimé à la suite du *Siècle de Louis XIV*.

#### F. — HISTOIRE DU PARLEMENT DE PARIS.

432. HISTOIRE DU PARLEMENT DE PARIS, PAR M. L'ABBÉ BIG... *Amsterdam*. 1769, 2 vol. in-8 de 4 ff., vi et 246 pp. (t. I<sup>er</sup>); de 4 ff. et 245 pp. (t. II). — Seconde édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur. *Amsterdam, J.-J. Du Fay*. 1769, 2 vol. in-8. (Dans cette seconde édition, le chapitre LXVII<sup>e</sup> (et dernier) a été remanié). — *Nouvelle édition, etc. Genève*. 1769, 2 vol. in-8. — Cinquième édition. *S. l.* 1769, in-8. — *Amsterdam, S. n.* 1770, 2 vol. in-8. — Sixième édition, corrigée. *Lausanne, Grasset*. 1770, 2 vol. in-12. (Le titre porte : *Histoire du Parlement de Paris depuis son établissement jusques à l'abolissement des Jésuites, par M. de Voltaire*.) — Sixième édition, corrigée. *S. l. (Genève)*. 1771, in-8. — Huitième édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur. *Francfort, Jean Pontet*. 1770, 2 vol. in-8. (Le titre porte : *Histoire du Parlement de Paris, par M. l'abbé Bigore*. Bien qu'ayant le millésime 1770, cette édition doit être postérieure à l'édition *s. l. (Genève)* avec le millésime 1771.) — Nouvelle édition considérablement augmentée par l'auteur. *Londres (Genève)*. 1773, in-8. — *Lausanne, Pott*. 1773, in-8. — *Paris, De l'imprimerie de F. Didot*. 1820, in-48. (Édit. stéréotype.) — *Paris, Lecointe*. 1830, in-48. — *Paris, Treuttel et Wurtz*. 1835, in-8.

L'*Histoire du Parlement de Paris* a été réimprimée en 1850, à la suite du *Siècle de Louis XV*. (*Paris, F. Didot*, in-18); et en 1880, à la suite du même ouvrage (*Paris, Garnier frères*, in-18).

#### G. — HISTOIRE DE CHARLES XII.

433. HISTOIRE DE CHARLES XII, ROI DE SUÈDE, PAR M. DE V\*\*\*. *Basle, Chr. Revis (Rouen, Jore)*. 1734, 2 vol. in-12 de iv, 355 pp. et 4 f. d'*errata* (t. I<sup>er</sup>); — de 2 ff. non chiff., 363 pp. et 4 f. d'*errata* (t. II).

Voltaire écrit l'*Histoire de Charles XII* pendant son séjour en Angleterre. L'impression du livre, commencée à Paris vers la fin de 1730, fut suspendue par ordre du garde des sceaux. On saisit la première partie de l'ouvrage, qui avait été tirée à 2,600 exemplaires, et Voltaire dut chercher à Rouen « un de ces imprimeurs qui font tout sans permission ». Cet impr-

meur était Jore : c'est lui qui imprima la première édition de *l'Histoire de Charles XII*, publiée sous la rubrique de *Bâle*.

## AUTRES ÉDITIONS DE L'HISTOIRE DE CHARLES XII :

Seconde édition, revue et corrigée par l'auteur. *Bâle, Revis (Rouen, Jore)*. 1732, in-8. Portr. de Charles XII. (*Le Discours sur l'Histoire de Charles XII*, qui, dans la première édition, était à la fin du tome second, est, dans cette deuxième édition, en tête de l'ouvrage). — *Amsterdam, Aux dépens de la Cie*. 1732, 2 vol, in-8. — *Nouvelle édition, revue et corrigée par l'auteur, Basle. Chr. Revis*. 2 parties in-8. Portr. de Charles XII. — *Troisième édition, revue et corrigée par l'auteur. Basle, Revis (Rouen, Jore)*. 1732, in-8. C'est la deuxième édition, avec un nouveau frontispice. — *Quatrième édition, revue et corrigée de plusieurs fautes qui s'étaient glissées dans les trois précédentes. Bâle, Revis*. 1732, 2 tomes in-8. — *Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, par l'auteur, avec les remarques critiques de M. de La Motraye et les réponses de M. de Voltaire. Amsterdam, Aux dépens de la Cie*. 1733, 2 vol. in-8. — *Cinquième édition de Chr. Revis, etc... augmentée des critiques de La Motraye et des réponses à ces critiques. Basle, Revis (Rouen, Jore)*. 1733, 2 tomes in-8. — *Septième édition de Chrystophe (sic) Revis. Basle, Chryst. Revis*. 1737, 2 tomes in-12. Portr. (Titre rouge et noir. Contrefaçon de la cinquième édition de Jore). — *Neuvième édition de Chr. Revis. Basle, Chr. Revis*. 1737, 2 tomes in-12 (Titre rouge et noir. Portr. Réimpr. en 1738). — *Basle, Chr. Revis*. 1740 et 1748, 2 tomes in-12. (Titre rouge et noir. Portr.). — *Amsterdam, Ledet. et Cie*. 1739, 2 vol. in-8. — *Huitième (sic) édition de Chryst. Revis. Basle, Chryst. Revis*. 1740, 2 tomes in-12. (Titre rouge et noir. — C'est la septième édition de Chryst. Revis, rajeunie au moyen d'un nouveau frontispice). — *Dixième édition de Chr. Revis*. 1740 et 1748, 2 tomes in-12. (Titre rouge et noir. Portr. C'est la neuvième édition (de 1738) rajeunie au moyen d'un nouveau frontispice). — *Nouvelle édition plus ample et plus correcte que toutes les précédentes, etc... Hambourg, Aux dépens de la Cie*. 1745, 2 tomes in-12 — *S. l. et s. n. (Paris, Lambert)*. 1751, in-12. (Titre rouge et noir). — *Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée par M. de Voltaire. Berlin, chez M. Sansouci (Rouen)*. 1755, 1764, 1776, in-12 et 2 tomes in-12. (Titre rouge et noir. Portr.) — *Genève, Les frères Cramer (Paris?)*. 1760 et 1766, in-12. (Titre rouge et noir. Portrait de Charles XII). — *Nouvelle édition....., imprimée sur le manuscrit de l'auteur. Amsterdam, J. Desbordes*. 1760, 2 vol. in-12. Portr. — *Nouvelle édition, revue, etc....., par l'auteur. Dresde, G.-C. Walther*. 1761, in-8. — *Augsbourg*. 1769, in-8. (Histoire abrégée). — *Genève, les frères Cramer*. 1776 et 1788, 2 tomes in-12. — *Lausanne*. 1776, in-8 — *Dresde*. 1776 et 1780, in-8. — *Liège*. 1790, in-12. — *Leipzig*. 1790, in-8. — *Paris, Didot*, 1802, in-18 et in-12 (Édit. stéréotype). — *S. l.* 1802, in-12. — *Dresde, Walther*. 1803, in-8. — *Metz*. 1805, in-12. — *Londres, Stockdale*. 1807, in-8. Portr. — *Paris, H. Nicolle*. 1808, in-18, in-12 et in-8. Portr. et figg. (Édit. stéréotype). — *Nîmes*. 1810 et 1812, in-12. — *Avignon, Joly*. 1810, in-12. Portr. — *Londres*. 1814, in-12. — *Leipzig*. 1816, in-8. (Édit. classique, 2<sup>e</sup> édit. 1826, 3<sup>e</sup> édit. 1830). — *Paris, Didot aîné*. 1818, in-8. — *Paris, Dabo et Tremblay*. 1819, et *Paris, M<sup>me</sup> Dabo*. 1825, in-12. — *Zwickau*. 1820, 2 vol. in-16. Figg. — *Paris, Lebègue*. 1820, 2 vol. in-12. — *Strasbourg, Levrault*. 1821, in-18. (Édit. classique). — *Alais Martin*. 1821, in-12. — *Paris, Ménard et Desenne*. 1822, 2 vol. in-18. — *Londres*. 1824, 2 vol. in-18 (Édition donnée par M. Ventouillac et réimprimée en 1834). — *Londres*. 1824, 1 vol. in-12. — *Paris, Debure*. 1824, 2 vol. in-32. Portr. — *Londres. S. d.* (1825), in-12. (Édit. revue et corrigée par M. Catty). — *Paris, Dufour et Cie*. 1827, in-48. — *Paris, Lecointe*. 1829, in-18. — *Leipzig*. 1829, in-16. (Édit. classique avec un vocabulaire à l'usage des écoles, 2<sup>e</sup> édit., 1832). — *Paris. (Impr. de Gaultier-Laguionie)*. 1830, in-12. — *Stuttgard, Steinkopf*. 1830, gr. in-12.



— *Paris, Hiard*. 1831, 2 vol. in-18. — *Francfort, Brönnner*. 1831, in-8. (Édit. stéréotype). — *Leipzig, Muller*. 1831, in-8. (Édit. classique donnée par le Dr Schiebler). — *Berlin, Dümmler*. 1832, in-12. — *Cologne, Dumont-Schauberg*. 1832, in-12. — *Londres*. 1832, in-24. — *Paris, Delalain*. 1832, in-18. (Édit. classique. Ouvrage adopté par l'Université). — *Stuttgard, Erhard*. 1834 et 1838, in-16. — *Paris, Rion*. 1835, 2 vol. in-32. — *Paris, Treuttel et Wurtz*. 1836, 2 vol. in-8. — *Leipzig, Volckmar*. 1836, in-8. (Avec des notes grammaticales, etc., par M. A. Thibaut, 4<sup>e</sup> édition. La huitième édition est de 1845; la quinzième (*Berlin, Renger*), de 1856; la vingtième (*Ibid., id.*), de 1869). — *Montbéliard, Deckherr*. 1836, 2 vol. in-18. — *Avignon, Offray aîné*. 1838, pet. in-12. — *Paris, Pougin*. 1839, in-18. — *Paris, Dufour*. 1840, in-12. — *Quedlinburg, Basse*. 1840 et 1866, in-8. (Éd. abrégée donnée par M. J.-G.-Fr. Renner). — *Leipzig*. 1841, gr. in-12. — *Leipzig, Baumgärtner*. 1841, in-8. — *Paris, Didot et Gosselin*. 1841, in-12. (Édit. stéréotype). — *Paris (Locquin)*, 1842, in-12. — *Ibid., id.*, 1843, in-18. — *Francfort, Brönnner*. 1844, in-12. (Nouvelle édit. stéréotype.) — *Leipzig, Tauchnitz*. 1845, in-12. — *Leipzig, Brauns*. 1846, in-12. — *Tours, Pornin*. 1846, in-12. — *Leipzig, Brauns*. 1847, gr. in-16. (Édition classique donnée par M. A. de Saules. Réimpr. en 1855, 1864, 1870, 1874). — *Paris, Dezobry et Magdeleine*. 1847, in-12. (Édition de M. Geffroy, réimprimée en 1853, 1858, 1861, 1864, 1867, 1872, 1881). — *Édimbourg*. 1848, in-18. (Édition donnée par M. Surenne et réimprimée en 1862). — *Paris, Delalain*. 1849, in-8. — *Paris, F. Didot*. 1850, in-18. (Avec l'*Histoire de Russie*). — *Londres*. 1850, in-12. (Édition donnée par M. du Guc). — *Francfort, Brönnner*. 1850, gr. in-16, (Édition donnée par M. J. Holfa). — *Leipzig, Fleischer*. 1851, in-8. — *Paris (impr. de Delalain)*. 1851, in-12. Édition donnée par M. Genouille, pour les aspirants au baccalauréat. — *Paris, Hachette*. 1852 (1851), in-12. (Édition donnée par M. Brochard-Dauteuille). — *Paris, Barba*. 1852 et 1864, in-4. Figg. — *Paris, Borrani et Droz*. 1853, in-18. — *Paris, Hachette*. 1854, in-12. (Édition donnée par M. Brochard-Dauteuille, et réimprimée en 1857, 1859, 1862, 1863, 1865, 1867, 1869, 1878, 1880). — *Tours, Mame*. 1854, in-12. Figg. (Édit. corrigée; réimprimée en 1857, 1859 (*Paris*) 1861, 1863, 1867, 1872). — *Londres*. 1854, in-8 (avec des notes par M. Direy). — *Londres*. 1855, in-16 (avec des notes par M. Bertrand). — *Paris, F. Didot*. 1856, in-16. — *Paris, Delalain*. 1856, in-12. (Édition Genouille.) — *Paris, Delalain*. 1857, in-24. (Édition F. Estienne). — *Leipzig, Fleischer*. (1858), in-16. (Édition donnée par M. E. Hoche. Treizième édition. Réimpr. en 1863, 1867, 1870, 1875). — *Leipzig, Tauchnitz*. 1859, in-16. — *Paris, Borrani*. 1859, in-18. — *Paris, Belin*. 1860, in-12. (Édition de M. L. Grégoire; réimpr. en 1872, 1873, 1877, 1880). — *Paris, Dubuisson et C<sup>ie</sup>*. 1863, 2 vol. in-32. (*Bibliothèque nationale*. Réimpr. en 1864, 1865, 1866, etc...). — *Breslau, Max et C<sup>ie</sup>*. 1854, gr. in-8. (Édition *épurée*, donnée par MM. Jaeger et Peucker). — *Paris, Garnier frères*. 1866, 1877, 1880, in-18 jésus. — *Leipzig, Berndt*. 1866, gr. in-16. — *Altenburg*. (de 1865 à 1869), in-8. — *Londres, G. Tegg*. 1869, in-8. (Édition donnée par M. le chevalier Le Chatelain). — *Munster* (de 1870 à 1876), in-16. — *Liegnitz*. 1875, gr. in-8. (Édition donnée par M. Alfr. Van der Velde). — *Limoges, Eug. Ardant et C<sup>ie</sup>*. 1877 et 1879, in-8. — *Paris, Garnier frères*, 1881, in-18. (Édition donnée par M. Merlin avec notes et cartes, réimprimée en 1882 1).

1. Deux éditions classiques de l'*Histoire de Charles XII* ont été aussi données en Suède (voyez le tome II de notre *Bibliographie des OEuvres de Voltaire* : AVERTISSEMENT).

## H. — HISTOIRE DE L'EMPIRE DE RUSSIE.

434. HISTOIRE DE L'EMPIRE DE RUSSIE SOUS PIERRE LE GRAND. PAR L'AUTEUR DE L'HISTOIRE DE CHARLES XII. Tome premier *S. l. (Genève)*. 1759, in-8 de xxxix, 302 pp. et 4 f. d'errata. Titre rouge et noir. Frontispice gravé, 2 cartes de Russie. — Tome second. *S. l. (Genève)*. 1763, in-8 de 2 ff., xvi et 318 pp.

En 1748, Voltaire avait fait paraître dans le tome II<sup>e</sup> de l'édition de ses *OEuvres* donnée par *Walther*, à *Dresde*, des *Anecdotes sur le czar Pierre le Grand*.

C'est en 1757 que Voltaire fut chargé par le comte Béstoujéf, ambassadeur de Russie à Paris, d'écrire une histoire de la Russie sous Pierre le Grand. Le tome I<sup>er</sup>, imprimé en 1759, ne parut qu'en 1760. — Ce tome I<sup>er</sup> a été aussi tiré dans le format in-12 sous le titre suivant : *Histoire de l'Empire de Russie sous Pierre le Grand. S. l. (Genève)*. 1759. (xl et 294 pp.) Portrait de Pierre le Grand, gravé par Danzel. Le tome second de l'édition in-12 porte l'adresse de *Panckoucke*, à *Paris*, et le millésime 1763.

## AUTRES ÉDITIONS DE L'HISTOIRE DE L'EMPIRE DE RUSSIE :

*S. l. (Lyon)*. 1761 et 1763, 2 vol. in-12. — *Amsterdam, Aux dépens de la C<sup>ie</sup>*. 1761, in-8. (Tome I<sup>er</sup> seul. Titre rouge et noir.) — *Leipzig, Fr. Laukisch et héritiers*. 1761 et 1764, 2 vol. in-8. — *Leipzig, Brockhaus*. 1764, 2 vol. in-8. — *S. l.* 1764, in-8. (Réimpression du 2<sup>e</sup> volume seul, sous le titre de : *Suite de l'Histoire de l'Empire de Russie*, etc.) — *S. l. (Genève)*. 1765, 2 vol. in-8. — *Amsterdam*. 1765, 2 vol. in-12. — *Lausanne, Grasset et C<sup>ie</sup>*. 1771, in-8. (Réimpr. avec l'adresse de *Pott*, à *Lausanne* en 1778 et en 1787.) — *S. l. (Genève)*. 1773, 2 vol. in-8. — *Amsterdam*. 1780, in-12. (C'est le tome 2<sup>e</sup> de 1763 (édition lyonnaise) rajeuni au moyen d'un nouveau frontispice). — *Paris, P. et F. Didot*. 1803, 2 vol. in-18. (Édition stéréotype tirée aussi dans le format in-12 et réimprimée en 1815, 1828, 1830 (*Bossange*), 1833, 1836 (*V. Masson*) 1840 (*Fortin, Masson et C<sup>ie</sup>*). — *Paris (Nicolle et Belin), de l'imp. de Mme frères*. 1809, in-18, in-12 et in-8. (Édit. stéréotype d'Herhan. Réimpr. en 1813, 1824 (*M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Dabo*, etc.) — *Londres*. 1808, in-12. — *Paris, Menard et Desenne*. 1821, 2 vol. in-18. — *Leipzig, Fleischer*. 1825 et 1850, in-8. (Édition scolaire.) — *Londres*. 1825, 2 vol. in-18 (édition Ventouillac, réimpr. en 1834). — *Paris, Levrault*. 1826, in-18. Portr. — *Paris, Touquet et Brière*. 1826, in-32. (Abrégé.) — *Londres*. 1828, in-12. — *Paris, Lecointe*. 1829, 2 vol. in-18. — *Stoutgart (sic)*. 1830, in-8. — *Paris, Hiard*. 1831, 2 vol. in-18. — *Londres*. 1833, in-24. — *Paris, les Marchands de nouveautés*. 1835, in-8. — *Paris, Treuttel et Wurtz*. 1836, in-8. — *Paris, Pougin*. 1838, in-12. — *Stuttgard, Erhard*. 1840, in-12. — *Paris, Didot et Gosselin*. 1841, in-12. Portr. (Voy. *Histoire de Charles XII*, éd. de 1841.) — *Francfort, Ullmann*. 1842, in-12. — *Leipzig, Tauchnitz*. 1845, in-8. — *Londres*. 1850, in-18 et 1851 in-12. — *Édimbourg, Simpkin, Marshall et C<sup>ie</sup>*. 1856, in-12. (Édition revue par M. Surenne.) — *Londres et Édimbourg*. 1855 et 1859, in-8. — *Paris, Dubuisson et Marpon*. 1864, 2 vol. in-32. (*Bibliothèque nationale*. Réimp. en 1865.) — *Limoges, Ardant*. 1876 et 1879, gr. in-8 (Avec des extraits de *l'Histoire de Charles XII*. Édition revue par E. du Châtenet.)



## IV. — DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE ET QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPÉDIE.

## A. — DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

435. DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE PORTATIF. *Londres (Genève)*. 1764, in-8 de VIII et 344 pp.

Cette première édition comprend 73 articles.

## AUTRES ÉDITIONS DU DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE :

*Londres*. 1764. in-8 de 272 pp. — *Londres*. 1765, pet. in-8 de 6 ff. et 364 pp. — *Londres (Nancy)*. 1765, in-8 de 4 ff. et 336 pp. — *Londres*. 1765, in-8 de 2 ff et 308 pp. (Ces trois dernières éditions sont augmentées de huit articles.) — *Amsterdam, Varberg*. 1765, 2 vol. in-12. (Édition augmentée d'une *Préface des éditeurs*, d'un *Avis au lecteur* et de 15 articles.) — *Londres*. 1765, 2 vol. in-12. — *Berlin*. *Nusans*, 1765, 2 vol. in-12, plus un *Supplément* de 31 pp. — *Londres*. 1767, 2 parties en 1 vol. in-8. (Sixième édition augmentée de 34 articles.) — *Londres*. *S. d.*, in-8 de 4 ff. et 88 pp. (Supplément à l'édition de 1765.) — *S. l. Genève*. 1769, 2 vol. in-8. (Sixième édition revue, etc.; elle est intitulée : *La Raison par alphabet*. On trouve dans le tome II<sup>e</sup> (pp.197-339) l'*A BC* (Voy. *Mélanges*.) — *Londres*. 1770, 2 vol. in-8. (Réimpression de l'édition de 1769 (moins l'*ABC*) sous le titre de : *Dictionnaire philosophique ou la Raison par alphabet*.) — *S. l.* 1770 et 1773, 2 vol. in-8. (*La Raison par alphabet*.) — *S. l.* 1776, 2 vol. in-12. (*La Raison par alphabet en forme de dictionnaire*.) — *S. l.* 1776, in-8. (*La Raison par alphabet ou Supplément aux questions sur l'Encyclopédie, attribué à divers hommes célèbres*.) — *Amsterdam, Marc-Michel Rey*. 1789, 8 vol. in-12. — *S. l.* 1795, 8 vol. in-8. — *Paris, P. et F. Didot*. 1813, 14 vol. in-18. (Éd. stéréotype). — *Paris, Ménard et Desenne*. 1827. 14 vol. in-18. — *Paris* (de l'imp. de *Doyen*). 9 vol. in-16. — *Paris, Hiard*. 1833, 4 vol. in-18. — *Paris*. 1874 et 1877, 2 vol. in-32. (Extrait du *Dictionnaire philosophique* sous le titre de *Les Homélie*s de *Voltaire* par *Victor Poupin*.)

## B. — QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPÉDIE.

436. QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPÉDIE PAR DES AMATEURS. *S. l. (Genève)*. 1770-1772, 9 vol. in-8.

*S. l. (Genève)*. 1771-1772, 9 vol. in-8. — *Londres*. 1771-1772, 9 vol. in-8. — *Genève*. 1777, 6 vol. in-12. — *Lausanne, Pott*. 1779, 8 vol. in-8.

*Voltaire* a reproduit, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, non-seulement un assez grand nombre des articles du *Dictionnaire philosophique* et de *la Raison par alphabet*, mais encore quantité de morceaux empruntés à divers de ses écrits en prose et en vers.

## V. — ROMANS.

437. MEMNON, HISTOIRE ORIENTALE. *Londres (Paris), pour la Compagnie.* 1747, in-8 de 2 ff. et 472 pp.

*Londres, pour la Compagnie.* 1748, in-8. — *Francfort, Knoch.* 1748, in-12, *Leipzig.* 1748, in-8. — *Bar-le-Duc, V. Damblard et fils.* 1773, in-8.

438. ZADIG, OU LA DESTINÉE, HISTOIRE ORIENTALE. *S. l. (Nancy, Le-seure?).* 1748, in-12 de 6 ff. et 495 pp.

*Zadig* est le même ouvrage que *Memnon*; mais *Zadig* a de plus que *Memnon* les chapitres xi, xii et xiv. — Voyez d'autres différences à la fin des chapitres iv, v, viii et au commencement des chapitres xii (de *Memnon*) et xv (de *Zadig*).

## AUTRES ÉDITIONS DE ZADIG :

*S. l.* 1748, in-12 de viii, 1 f. et 178 pages. — *S. l.* 1749, in-12. — *Londres.* 1756, pet. in-8 (sous le titre de : *La Destinée, ou le théâtre de la vie humaine*). — *Londres.* 1772, in-8. — Imprimé à *Ruïen en Livonie.* 1789, in-16. — *Berlin.* 1792, in-8. — *Londres, Polidori.* 1799, in-32. Portrait et figg. — *Paris, Hachette.* 1853, in-18. — *Paris, Marpon.* 1865, in-32 (*Bibliothèque nationale, t. IV des Romans de Voltaire.*) — *Paris, Jouaust.* 1878, in-16. Figg. (Suivi de *Micromégas*.)

439. LE MICROMÉGAS DE M. DE VOLTAIRE. *Londres, s. d. (1752),* in-12 de 4 f. et 92 pp. Titre gravé.

LE MICROMÉGAS DE M. DE VOLTAIRE AVEC UNE HISTOIRE DES CROISADES ET UN NOUVEAU PLAN DE L'ESPRIT HUMAIN PAR LE MÊME. *Londres.* 1752, petit in-8 de 1 f. et 257 pp., ou *Berlin.* 1753, pet. in-8 de 1 f. et 254 pp. — MICROMÉGAS PAR M. DE VOLTAIRE, *Berlin, Aux dépens de l'auteur.* 1750 (1752), in-8 de 48 pp. — *Paris, Sanson.* 1826, in-32. (Voy. aussi *Zadig*.)

440. CANDIDE OU L'OPTIMISME, TRADUIT DE L'ALLEMAND DE M. LE DOCTEUR RALPH. *S. l. (Genève, Cramer).* 1759, in-12 de 299 pp. Première édition.

Le fleuron du titre est répété pp. 293 et 266; le fleuron de la p. 86 (une corbeille inclinée) est répété p. 115; le fleuron de la page 64 (tambour, drapeaux, cuirasse et autres attributs militaires) est répété pp. 122, 179 et 224.

## AUTRES ÉDITIONS DE CANDIDE :

*S. l. (Londres ?).* 1759, in-12 de 299 pp. (Le fleuron du titre, deux E entrelacés, surmontés d'une couronne, est répété p. 34 et p. 279). — *S. l.* 1759, in-12 de 299 pp. (fleurons: p. 134 une corbeille de fruits; p. 228 deux cornes d'abondance entrelacées; le fleuron de la page 213, signé N. C., est répété p. 279. Les feuilles F et G sont d'une justification plus grande et d'un caractère plus fort). — *S. l. (Paris, Lambert).* 1759, in-12 de 237 pp. et 3 pp. non chiff. (p. 194 le mot *Apercevant* est écrit avec deux p). — *S. l. (Paris.* 1759), in-12 de 237 pp. et 3 pp. non chiff. (La p. 45 est paginée 25 et la page 123, 223). — *S. l. (Paris.)* 1759, in-12 de 237 pp. et 3 pp. non chiff. (Réimpression de l'édition précédente. La p. 45



est bien paginée, mais il y a toujours un défaut de pagination page 123). — *S. l.* (Paris.) 1759, in-12 de 237 pp. et 3 pp. non chiff. (p. 84, ligne 15: « Qui a une très-belle moustache » devrait être ligne 13). — *S. l.* 1759, in-12 de 315 (215) pp. — *S. l.* 1759, pet. in-12 de 301 pp. — *Londres.* 1759, in-8 de 166 pp. — *S. l.* 1759, in-12 de 125 (215?) pp. — *S. l.* 1760, in-12 de 166 pp. et 4 pp. non chiff. — *Genève.* 1760, in-12 de 234 pp. et 3 pp. de table. — *S. l.* 1761, in-12 de 259 pp. (Avec la seconde partie de *Candide*. *S. l.* 1761, in-12 de 130 pp. Cette seconde partie a été attribuée à *Thorel de Campigneulles*, qui l'a désavouée.) — *Aux Délices.* 1763, petit in-8 (avec la seconde partie. *S. l.*, 1761, pet. in-8). — *S. l.* 1763, in-12 (avec la seconde partie. *S. l.* 1763, in-12). *S. l.* — 1769, in-12 (avec la seconde partie). — *S. l.* 1771, in-8 (avec la seconde partie). — *S. l.* 1771, in-12 (avec la seconde partie). — *Londres.* 1772, in-8. — *S. l.* 1775, in-8. — *S. l.* 1775, in-12. — *Berlin, Himbouurg.* 1778, pet. in-8 (avec la seconde partie et les figg. de Daniel Chodowiecky). — *Lille.* 1793, in-8. — *Zwickau.* 1818, deux vol. in-16, figg. — *Paris, Caillot et Delarue.* 1822 et 1829, 2 vol. in-18 figg. — *Paris, Sanson.* 1826, in-32. — *Paris, Sandré.* 1845, in-18. — *Paris, Havard.* 1848, in-4 (Romans illustrés : *Candide et Micromégas*). — *Paris, Dubuisson et C<sup>ie</sup>* ; *Marpon.* 1867, in-32. Tome I des *Romans de Voltaire (Bibliothèque nationale)*. — *Paris, Académie des bibliophiles (Jouaust).* 1869, in-8. (Portr. Titre rouge et noir). — *Paris, Degorce-Cadot.* 1874, in-18 et in-4 à deux colonnes. — *Paris, Delarue.* 1877, in-12. — *Paris, Jouaust.* 1878, in-16 figg. (*Petite Bibliothèque artistique*).

444. L'INGÉNU, HISTOIRE VÉRITABLE TIRÉE DES MANUSCRITS DU PÈRE QUESNEL. *Utrecht (Genève).* 1767, in-8 de vii pp. 4 p. non chiff. pour lerrata et 240 pp. Édition encadrée. Première édition.

*Utrecht.* 1767, in-8 de 1 f., v, et 208 pp. — *Utrecht,* in-8 de iv, 155 pp. et 1 p. non chiff. — *Genève (Londres ?).* 1767, in-8 de iv et 132 pp. — *Londres (Dresde, Walther),* in-8 de iv et 89 pp. — LE HURON OU L'INGÉNU. Seconde édition *Lausanne (Paris).* 1767, in-8 de 2 ff. non chiff. et 118 pp. (Première partie); — de 2 ff. non chiff. et 120 pp. (Seconde partie).

Les faux titres portent :

*L'Ingénu.* Première partie.

*L'Ingénu.* Seconde partie.

Sur cette édition voyez la *Correspondance de Grimm*, édit. Tourneux, t. VII, pp. 417-418.

#### AUTRES ÉDITIONS DE L'INGÉNU :

*Lausanne (Paris).* 1767, in-8 de 2 ff. non chiff. et 102 pp. (Première partie); de 2 ff. non chiff. et 96 pp. (Seconde partie, texte encadré?). — Nouvelle édition *Genève.* 1767, in-8 de 2 ff. non chiff. et 59 pp. (Première partie); de 2 ff. non chiff. et 59 pp. (Seconde partie). — *Londres.* 1767, in-8, de 2 ff. non chiff. et 56 pp. (Première partie); de 56 pp. (Seconde partie). — *Lausanne (sic).* 1767 et 1768, 2 parties in-12 de 1 f. de titre et 99 pp. (Première partie); de 1 f. de titre et 87 pp. (Seconde partie). — *Breslau, Korn.* 1768, in-8. — *Copenhague, Prof.* 1768, in-8. — *Londres.* 1772, in-8. — *Anspach, Hauesein.* 1785, in-8. — *Paris, Jouaust.* 1878, in-16. Figg. (*Petite Bibliothèque artistique*). — (*Paris*, 1881) in-4.

1. Une autre édition de cette *Seconde partie*. *S. l.* (*Londres ?*), 1761, in-12, a 132 pp.

2. Une autre édition, publiée également sous la rubrique *Lausanne (Seconde édition,* 1767, in-8), n'a que 2 ff. de titre et 100 pp. Le roman n'y est pas divisé en deux parties. — Citons encore une édition de *Lausanne.* 1768, in-12 de 93 et de 94 pp. (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> parties).

442. L'HOMME AUX QUARANTE ÉCUS. *S. l. (Genève)*. 1768, in-8 de 2 ff. non chiff. et 420 pp.

Des fragments de *l'Homme aux quarante écus* ont été imprimés dans le *Mercure* de juillet et d'août 1768.

Il existe de la première édition de *l'Homme aux quarante écus* une réimpression également en 120 pp. dans laquelle les fautes signalées dans l'*errata* de la première édition sont corrigées. Néanmoins on a laissé subsister l'*errata*. Cet *errata* ne se trouve plus dans une réimpression en 119 pp. *S. l. (Genève)* 1768.

AUTRES ÉDITIONS DE *l'Homme aux quarante écus* : *S. l.* 1768, in-8 de 2 ff. et 119 pp. (Contrefaçon de l'édition précédente). — *S. l.* 1768, in-8 de 2 ff. non chiff. et 124 pp. — *S. l.* 1768, in-8 de 124 pp. (Titre encadré). — *S. l.* 1768, in-8 de 1 f. et 106 pp. — *S. l.* 1768, in-8 de 95 pp. — *Paris*. 1768, in-8 de 2 ff. non chiff. et 92 pp. (Avec la permission de la docte chambre syndicale et de Messieurs les gras Fermiers généraux). — *Londres*. 1768, in-8 de 2 ff. et 89 pp. — *Genève (Amsterdam)*. 1768, in-8 de 80 pp. — *Genève*. 1768, in-8 de 2 ff. non chiff. 58 pp. et 1 p. non chiff. — *Reims, Brigot, et Paris, les Marchands de nouveautés*. An III de la République, in-12. — *Paris, Dufart*. An V (1797), pet. in-12. — *Paris, les Marchands de nouveautés*. 1826, in-32. — *Paris, Maurier*. 1835, in-18 (*L'Homme aux quarante écus et Cosi-Sancta*). — *Paris, Librairie de la Bibliothèque nationale*. 1867, in-32 (tome II des *Romans de Voltaire*).

443. LA PRINCESSE DE BABILONE. *S. l. (Genève, Cramer)*. 1768, in-8 de 2 ff. non chiff. et 482 pp.

Cette première édition est divisée en 41 paragraphes, sans intitulés ni sommaires.

LE MÊME OUVRAGE : *Genève (Londres ?)*. 1768, in-8 de 184 pp. — *S. l. (Paris) et s. d.* (1768), in-12 de 177 pp. — *Genève (Paris)*. 1768, in-8 (sous le titre de : *Voyages et Aventures d'une princesse Babylonienne pour servir de suite à ceux de Scarmantado. Par un vieux philosophe qui ne radote pas toujours*). — *Londres (Dresde)*. 1768, in-8 de 144 pp. (Avec la Lettre de l'archevêque de Cantorbéry à l'archevêque de Paris.) — *Londres (Amsterdam ?)*. 1768, in-8 de 1 f. et 100 pp. — *Rome. Avec la permission du Saint-Père*. 1768, in-8. (Avec la même Lettre). — *Londres*. 1772, in-8. — *Lille, les principaux libraires*. 1812, in-18. — *Paris, Plancher et Roulet*. 1815, in-18. — Seconde édition. *Id. ibid.* 1815, in-18. Fig. — Troisième édition *id.*, *Plancher, Delaunay*. 1816, in-18. Fig. (Sous le titre de : *Voyages de la Princesse de Babylone et aventures galantes de son cher Amazan*.) — *Paris, Maurier*. 1835, in-18. — *Paris, Dubuisson, Marpon*. 1865, in-32 (tome III<sup>e</sup> des *Romans de Voltaire*.) — *Paris, Jouaust*, 1878, in-16. Figg. (*Petite Bibliothèque artistique*.)

444. LES LETTRES D'AMABED, ETC., TRADUITES PAR L'ABBÉ TAMPONET. *S. l. (Genève) et s. d.* (1769), in-8 de 448 (lisez 94) pp.

La page 8 est paginée 32, la page 9, 33, et ainsi de suite. Fait aussi partie du tome 1<sup>er</sup> des *Choses utiles et agréables*. *Berlin (Genève)*. 1769. Cf *Nouveaux Mélanges*, t. VIII (de 1769) et *Évangile du jour*, t. VI, (de 1769).

LES LETTRES D'AMABED, ETC. : *Dresde, Walther*. 1769, in-8. — *Genève*. 1770, in-8. — *Londres*. 1772, in-8. — *Paris, Jouaust*. 1878, in-16, figg. (suivies du *Taureau blanc. Petite Bibliothèque artistique*).



145. LE TAUREAU BLANC, TRADUIT DU SYRIAQUE PAR DOM CALMET. *A Memphis (Genève)*. 1774, in-8 de 104 pp.

Réimpr. dans les *Nouveaux Mélanges* (t. XIV) sous ce titre : *Conte nouveau traduit du syriaque par dom Calmet*.

AUTRES ÉDITIONS DU *Taureau blanc* : *Memphis*. 1774, petit in-8 de 97 pp. — *Londres (Genève)*. 1774, in-8 (sous ce titre : *Le Taureau blanc, traduit du syriaque par M. Mamaki, interprète du roi d'Angleterre pour les langues orientales*). Édition avec sommaires et de nouvelles notes, donnée par Voltaire). — *Memphis (Amsterdam)*. 1774, in-8 de 48 pp. — *S. l.* 1774, in-8 de 1 f. de titre et 83 pp., plus 1 pages paginées 1 à 1. — *Memphis (Paris)*. 1774, in-8 de LXIV pp. — *Paris, Gustave Havard*. 1849, in-4. Figg. (Suivi de *Jeannot et Colin*. Romans illustrés anciens et modernes.)

146. HISTOIRE DE JENNI, OU LE SAGE ET L'ATHÉE, PAR M. SHERLOC. TRADUIT PAR M. DE LA CAILLE. *Londres (Genève)*. 1775, in-8 de 2 ff. et 405 pp.

*Londres*. 1776, in-8. (Suivie d'une *Nouvelle Diatribe sur l'agriculture... du Dimanche ou les filles de Minée...* et d'une *Lettre de M. de La Visclède*, etc.) — *Paris, Dubuisson et Marpon*. 1865, in-32. (Collection de la *Bibliothèque nationale*, tome V des *Romans de Voltaire*.)

#### ÉDITIONS COLLECTIVES DES ROMANS DE VOLTAIRE.

147. RECUEIL DES ROMANS DE M. DE VOLTAIRE, CONTENANT BABOUÇ, ETC. *S. l. (Paris)*. 1764, 2 vol. in-12.

148. RECUEIL DE ROMANS MORAUX ET PHILOSOPHIQUES PAR VOLTAIRE. *Neufchâtel*. 1774, 2 vol. in-12.

149. ROMANS ET CONTES PHILOSOPHIQUES. *Londres*. 1772, 2 vol. in-8.  
*Londres*. 1775, 2 vol. in-12, portr. — *Londres*. 1777, 2 vol. in-12. — *Bouillon, Aux dépens de la Société typographique*. 3 vol. in-8 (fleurons, 13 vignettes, 57 figg.). — *Id., ibid.*, 3 vol. in-12 (sans figg.). — *Bâle, Flick*. 1778, 2 vol. in-8. — *Paris, de l'imprimerie de Didot l'aîné*. 1780, 6 vol. in-18 (de la collection du comte d'Artois). — *Londres*. 1781, 3 vol. in-18 (*Cazin*; frontisp.). — *Londres*. 1781 et 1789, 4 vol. in-18. — *Lyon, Am. Le Roy*. 1790, 6 vol. in-18. — *Port-Malo, Hovius*, an III, 4 vol. in-18, figg. — *Paris*. 1797, 6 vol. in-18. — *Paris, Didot*. An VIII (1800), 3 vol. in-18 et in-12 (édit. stéréotype). — *Paris, Mame* (ou *Nicolle*). 1808 et 1809, 4 vol. in-18 et 2 vol. in-12 ou in-8 (édit. stéréotype d'Herhan). — *Paris, Dabo et Tremblay*. 1819, 2 vol. in-12. — *Paris, impr. de Didot aîné*. 1821, 3 vol. in-18. — *Paris, Caillot fils et Delarue*. 1822, ou *Paris, Caillot fils*, 1828, 2 vol. in-18 (réimpr. en 1834). — *Paris, Ménard et Desenne fils*. 1823, 4 vol. in-18. — *Paris, Baudouin frères*. 1827, 2 vol. in-8. — *Paris, Lecointe*. 1829, 4 vol. in-18. — *Paris, Hiard*. 1831, 4 vol. in-18. — *Paris, Treuttel et Wurtz*. 1833, 2 vol. in-8. — *Stuttgart, Erhard*. 1835, 3 vol. in-16. — *Paris, Jannet*. 1853-1854, 2 vol. in-16. — *Paris, Dubuisson et Marpon*. 1864-1865, 5 vol. in-32 (Réimpr. en 1866, 1867, etc.). — *Paris, Le Chevalier*, 1867, 1 vol. gr. in-8 illustré. — *Paris, Garnier frères*. 1865 et 1868, in-18 Jésus. — *Paris, Gennequin fils*. 1877, 2 vol. gr. in-8. — *Paris, Lemerre*. 1877-1879, 3 vol. petit in-12. — *Paris, Jouaust*. 1878, 5 vol. in-16. Figg.

## VI. — MÉLANGES.

450. LETTRE DE MR TIRIOT (*sic*) A MR L'ABBÉ NADAL. *S. l. n. d.*, in-12 de 4 pp. non chiff.

Cette Lettre, datée du 20 mars 1725, est de Voltaire. Voyez Desnoires-terres, *la Jeunesse de Voltaire*, pp. 318-319.

451. ESSAI SUR LES GUERRES CIVILES DE FRANCE, TIRÉ DE PLUSIEURS MANUSCRITS CURIEUX. TRADUIT DE L'ANGLAIS DE M. DE VOLTAIRE (par l'abbé Granet). *La Haye, G. de Merville*. 1729, in-8 de 60 pp. — ESSAI SUR LA POÉSIE ÉPIQUE. TRADUIT DE L'ANGLAIS DE MR DE VOLTAIRE. PAR M\*\*\* (l'abbé Desfontaines). *Paris, Chaubert*. 1728, in-12 de 4 ff. non chiff. et 170 pp.

Ces deux ouvrages parurent d'abord en anglais, sous le titre suivant : *An Essay upon the civil Wars of France extracted from curious Manuscripts. And also upon the Epick poetry of the European nations from Homer down to Milton, by M. de Voltaire*. London. Printed by S. Jallasson. in-8 de 1 f. de titre et 130 pp. Pp. 1-35, *The History of the civil wars*; pp. 37-130, *An Essay on epick Poetry*.

## AUTRES ÉDITIONS ANGLAISES.

London. 1728, in-8. (*Second edition corrected*). — London. 1731, in-8 (*Fourth edition corrected*). — Dublin. 1760, in-8. (To which is prefixed a short Account of the Author by J. S. D. D. S. P. D. (Jonathan Swift, dean of St Patrick's. Dublin).

Quérard et Lowndes (*Bibliogr. Volt.* p. 79; — *The Bibliographer's Manual*, V, 2791), disent que l'édition de 1727 parut à Londres, en anglais et en français. C'est une erreur. L'*Essai sur la poésie épique* fut traduit par l'abbé Desfontaines en 1728 (l'approbation du censeur pour l'*Essai sur la poésie épique, traduit de l'anglais*, etc., est du 23 avril 1728). La traduction de l'*Essai sur les guerres civiles* ne parut qu'en 1729. La *Bibliothèque française*, t. XIII (Amsterdam, 1729, p. 127) nous apprend que le censeur royal de Paris n'avait pas permis l'impression de la traduction de l'*Essai sur les guerres civiles*, et qu'on dut faire paraître cette traduction en Hollande.

Une seconde édition de la traduction française de l'*Essai sur les guerres civiles* fut publiée en 1731. (Voy. *Le Nouvelliste du Parnasse*, édition de 1734, II, 56); en 1768 l'*Essai sur les guerres civiles* fut réimprimé dans le tome VII<sup>e</sup> des *Nouveaux Mélanges*, pp. 328-357.

Quant à l'*Essai sur la poésie épique*, Voltaire, après avoir corrigé la traduction de l'abbé Desfontaines, l'inséra en 1732 dans l'édition de ses *OEuvres* publiée à Amsterdam chez Ledet (ou Desbordes), 2 vol. in-8. Dans cette réimpression, l'*Essai sur la poésie épique* est intitulé : *Essai sur la poésie épique de toutes les nations, écrit en anglais par M. de V\*\*\**, en 1726, et traduit en français par M. l'abbé Desfontaines.

En 1733, l'*Essai sur la poésie épique*, « retravaillé en français et considérablement augmenté par l'auteur » (*Mercure* de juin 1733) fut réimprimé à la suite de la *Henriade*, éd. de Londres, Innis (Rouen, Jore), pp. 231-317.

L'*Avis au lecteur*, imprimé en tête de l'édition anglaise des deux *Essais* de Voltaire, a été traduit par Desfontaines et mis au devant de l'*Essai sur la poésie épique* (*Paris, Chaubert*. 1728); mais cette traduction est infidèle et incomplète. (Voy. le n<sup>o</sup> suivant.)



452. LETTRES PHILOSOPHIQUES PAR M. DE V\*\*\*. *Amsterdam, Lucas (Rouen, Jore)*, 1734, in-8 de 2 ff. non chiff. et 387 pp.

Les *Lettres philosophiques* parurent d'abord en anglais, sous le titre suivant : *Letters concerning the english nation by M. de Voltaire. London. Printed for C. Davis and A. Lyon. 1733*, in-8 de 8 ff. prélim., 253 pp. et 9 ff. non chiff. pour l'*Index* (alphabétique) et l'*Errata*.

AUTRES ÉDITIONS ANGLAISES.

*Dublin*. 1733 et 1740, in-12. — *Glasgow*. 1752, in-8 et 1759, in-12. — *London*. 1778, in-12, etc.

L'édition anglaise de 1733 est due aux soins de Thieriot. Selon l'abbé Prévost, l'original écrit par Voltaire en français fut traduit en anglais par Lockman (*Le Pour et Contre*, 1733, t. I, p. 242). La *Préface* mise par Thieriot au devant de la première édition anglaise (voy. Voltaire à Thieriot, 14 juillet 1733), n'a pas encore été traduite en français. Un passage de cette *Préface* nous apprend que les *Lettres philosophiques* ont été écrites entre la fin de l'année 1728 et l'année 1731. « *Several Particulars which are mentioned in them make it necessary for us to observe, that they were written between the latter end of 1728, and about 1731.* » Cf Voltaire à Thieriot, 24 juillet 1733. Cependant l'auteur a donné à la XI<sup>e</sup> Lettre et à la XX<sup>e</sup> la date de 1727. Il est certain que dès 1727, Voltaire songeait à écrire les *Lettres philosophiques*. Dans l'*Avis au lecteur*, qu'il fit imprimer en tête de l'édition anglaise de l'*Essai sur les guerres civiles* et de l'*Essai sur la poésie épique* (cet *Avis* est de 1727), Voltaire, après avoir parlé des grands hommes qui honoraient l'Angleterre, ajoutait : « Tous ceux qui ont eu l'honneur et le bonheur de connaître l'un d'entre eux, et qui voudront bien m'instruire de quelque particularité de leur vie... auront droit non-seulement à ma reconnaissance, mais encore à celle du public. Je serai également très obligé à tous ceux qui voudront bien me donner des informations sur les nouvelles découvertes et entreprises qui ont déjà obtenu du succès ou qui en méritent. Je citerai mes auteurs, ou je tairai leur nom, selon qu'on m'en exprimera le désir. » Ce passage n'a pas été traduit par l'abbé Desfontaines.

La première édition anglaise des *Lettres philosophiques* (*Letters concerning the English nation, etc.*), contient vingt-quatre *Lettres*; au bas de la XXIV<sup>e</sup> Lettre, on lit le mot : *Finis*. Puis vient la *Lettre sur l'incendî d'Altena* (*Letter concerning the burning of Altena*, pp. 245 et suivantes 1.

Beuchot croyait que les *Lettres philosophiques* avaient été imprimées, dès 1731, à Rouen, chez Claude-François Jore. Il se trompait. Jore n'imprima les *Lettres philosophiques* qu'en 1733 (voy. Voltaire à Cideville, 12 et 21 avril; 21 et 29 mai; 19 juin; 1<sup>er</sup> juillet 1733).

L'impression en était achevée au mois de mai. (La XXV<sup>e</sup> Lettre (*sur les Pensées de M. Pascal*) fut envoyée à Jore en juillet, c'est-à-dire lorsque l'ouvrage était déjà imprimé; aussi lit-on le mot *fin* au bas de la XXIV<sup>e</sup> Lettre. Le commencement de la lettre XXV<sup>e</sup> est imprimé en caractères plus gros.

L'édition en 387 pp. a été certainement donnée par Jore : le fleuron du titre est le même que celui qui se trouve sur le frontispice du tome I<sup>er</sup> de l'*Histoire de Charles XII*, éd. de Bâle, *Revis* (*Rouen, Jore*). 1731. Les *Lettres philosophiques* ont été condamnées par arrêt du Parlement du 10 juin 1734. (Voy. *Mercur*e d'août 1734, pp. 1893 et 1894), et par décret de la cour de Rome, du 4 juillet 1752.

LETTRES PHILOSOPHIQUES PAR M. DE V\*\*\*. *Amsterdam, E. Lucas (Paris)*. 1734, in-12 de 2 ff non chiff. et 354 (lisez 324 pp.).

1. La *Lettre sur l'incendie d'Altena* n'est pas dans la réimpression anglaise de 1778.

Par suite d'une faute de pagination, la page 169 est paginée 199, la page 170, 200, etc., etc.

La page 37 est paginée 13.

La *vingt-cinquième Lettre sur les Pensées de M. Pascal* est aux pages 273-354 (lisez : 243-324). Nous croyons que cette édition est celle qui fut publiée, à Paris, par François et René Josse. (Voyez Voltaire à Jore, 24 mars 1736. — M. Léouzon-le-Duc a daté cette lettre du 26 mars.)

L'édition de F. et R. Josse parut au mois d'avril 1734, avant l'édition de Jore.

LETTRES ÉCRITES DE LONDRES SUR LES ANGLAIS ET AUTRES SUJETS, PAR M. DE V\*\*\*. *Basle (Londres)*. 1734, in-8 de 4 ff. non chiff., 228 pp. et 10 ff. non chiff. pour la *Table des principales matières*.

S'il faut en croire l'auteur de la *Réponse ou critique des Lettres philosophiques de M. de V\*\*\* (Basle, Ch. Revis. 1735, p. 247)*, l'édition de *Londres*, imprimée sous la rubrique de *Bâle*, a précédé l'édition de Paris, et par conséquent celle de Rouen.

L'édition de *Londres* a une *Préface* qui, « quoiqu'elle paraisse venir des éditeurs, est néanmoins donnée au public de concert avec l'auteur ». La *Lettre sur les Pensées de Pascal* ne s'y trouve pas; on y a substitué la *Lettre sur l'incendie d'Attena*.

« Il y a quelques phrases de plus dans les éditions d'Amsterdam qui paraissent avoir été omises dans celle-ci. » (Note manuscrite de Beuchot.)

LETTRES PHILOSOPHIQUES PAR M. DE V.... *Rouen, Jore*. 1734, in-8 de 2 ff. non chiff. et 190 pp.

Cette édition est celle dont il est question dans le *Factum* de Jore. (Voy. le tome XXXIV de la présente édition, p. 80.) Jore dit qu'elle se vendait chez Ledet, imprimeur de Voltaire, à Amsterdam. Elle contient vingt-six lettres. Beuchot prétend que le nom de Jore « est imprimé fautiveusement dans cette édition », et qu'on lit *Jorre* au lieu de *Jore*. Aucun des exemplaires que nous avons vus ne présente cette incorrection.

LETTRES PHILOSOPHIQUES PAR M. DE V\*\*\*. *Amsterdam, E. Lucas (Paris?)*. 1734 in-8 de 124 pp., plus 57 pp. (paginées 1 à 56 : lisez 57), pour la *Vingt-cinquième Lettre sur les Pensées de M. Pascal*.

Cette édition a été faite sur celle de Jore. Non-seulement on a suivi l'orthographe de l'édition en 387 pp., mais le fleuron des pages 28, 41, etc. est une contrefaçon du fleuron imprimé sur le frontispice de l'édition de Rouen. Ne serait-ce pas l'édition donnée par René Josse? (Voy. Voltaire à Jore, 24 mars 1736.)

LETTRES ÉCRITES DE LONDRES SUR LES ANGLAIS ET AUTRES SUJETS, PAR M. DE VOLTAIRE, SUIVANT LA COPIE IMPRIMÉE A LONDRES. *Amsterdam, Ledet ou J. Desbordes*. 1735, in-8 et in-12. — *Id., ibid...* (*Rouen?*). 1736, in-12. (Contrefaçon de l'édition de 1735.) — *Rouen, Jore*. 1737, in-12. — *Londres, 1737*, in-8. — *Amsterdam, Desbordes*. 1739, in-8.

Quérard et Lowndes citent une édition avec le nom de *Londres (Rouen, Jore)*, 1736, in-12 : nous ne la connaissons pas. Quant aux éditions de 1757 et de 1776 mentionnées, la première par Quérard, la seconde par Ersch, Quérard et Lowndes, nous croyons qu'il y a eu confusion entre les *Lettres philosophiques* et un volume intitulé : *Lettre philosophique, par M. de V\*\*\* (La Haye, P. Poppy. 1738 et 1739, in-12)*, qui contient une



*Lettre de Voltaire sur l'Ame.* (Voy. *Dict. philosophique*, article *Ame*, section VIII). C'est le volume : *Lettre philosophique, par M. de V\*\*\*, etc.*, qui a été réimprimé en 1757 et en 1776. A partir de 1739 les *Lettres philosophiques* ont été réimprimées dans les *OEuvres de Voltaire*, parmi les *Mélanges de littérature et de philosophie*. (Voy. les éditions de 1738-1739, t. IV; de 1742, t. IV; de 1746, t. IV; de 1748, t. II; de 1751, t. XI; de 1752, t. II; de 1756, t. IV; de 1768 (in-4), t. XIV; de 1775 (encadrée), t. XXXIII).

Les éditeurs de Kehl ont dispersé les *Lettres philosophiques* dans le *Dictionnaire philosophique* (aux articles *Quakers*, *Anglicans*, *Presbytériens*, *Sociniens*, *Parlement d'Angleterre*, *Gouvernement*, *etc.*, *etc.*, *etc.*)

LETTRES PHILOSOPHIQUES, PAR M. DE VOLTAIRE. Nouvelle édition. Paris, M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Perronneau. 1818, in-12 de XIX et 155 pp.

Édition donnée par Beuchot, et tirée à 30 exemplaires. C'est un extrait du tome XX<sup>e</sup> de l'édition des *OEuvres de Voltaire*, en 56 volumes in-12. La *Lettre sur les Pensées de M. Pascal*, la *Lettre sur l'incendie de la ville d'Altena*, et la *Lettre sur l'Ame*, qui avait paru en 1738 dans le volume intitulé : *Lettre de M. de V\*\*\* avec plusieurs pièces de différents auteurs. La Haye, Pierre Poppy*, in-12 de 1 f. de titre, 175 pp. et 3 pp. non chiff.<sup>1</sup> (voyez ci-dessus), n'ont pas été comprises par Beuchot dans la réimpression de 1818. Voy. son *Avertissement*, t. XXII de la présente édition, p. 79.

453. LE PRÉSERVATIF, OU CRITIQUE DES OBSERVATIONS SUR LES ÉCRITS MODERNES. *La Haye, J. Néaulme*. 1738, in-42 de 45 pp. 4 fig.

Selon les éditeurs de Kehl, la première édition du *Préservatif* parut sous le nom du chevalier de Mouhy. Nous ne connaissons pas d'édition portant ce nom. « Le chevalier de Mouhy », dit M. Desnoiresterres, « accepta la responsabilité du *Préservatif*, en tête duquel se trouvait une estampe représentant Desfontaines, à genoux, recevant le fouet d'un drôle qui n'y allait pas de main morte. » (*Voltaire à Cirey*, pp. 171-172. Cf *Voltaire à d'Argental*, 2 avril 1739.)

Voltaire a attribué aussi le *Préservatif* à La Mare (Voltaire à Cramer, 31 mars 1770).

Voltaire a désavoué le *Préservatif* dans une déclaration du 2 mai 1739, publiée pour la première fois par M. Desnoiresterres (*Voltaire à Cirey*, p. 218).

Réimprimé, en 1739, à la suite de la *Voltaireomanie* (*La Voltaireomanie avec le Préservatif et le Factum du sieur Claude-François Jore. Londres*, in-8 de 4 ff. et 88 pp.); et, en 1775, dans le tome III des *Pièces détachées attribuées à divers hommes célèbres* (XL<sup>e</sup> de l'édition encadrée, p. 358). Cf le t. XXIX de l'édition in-4 (1777), p. 490.

454. ÉLÉMENTS DE LA PHILOSOPHIE DE NEWTON, MIS A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE. PAR MR DE VOLTAIRE. *Amsterdam, Ledet ou Desbordes*. 1738, in-8 de 399 pp. et 4 p. non chiff. pour l'*errata*.

Frontispice dessiné par Dubourg et gravé par Folkema; 1 portrait gravé par Folkema<sup>2</sup>; 27 vignettes et 22 culs-de-lampe, par Dubourg, Lacave, etc.; et

1. Cette même lettre a été reproduite dans le volume : *Lettre philosophique par M. de V\*\*\* avec plusieurs pièces galantes et nouvelles de différents auteurs. Paris*, 1747 et 1756; *Londres*, 1757 et 1776; *Berlin*, 1760, 1774, 1775, etc.

2. Tous les exemplaires n'ont pas le portrait.

un grand nombre de figures géométriques dans le texte et tirées à part. En outre, une *Table des couleurs et des tons de la musique*, p. 182.

Cette première édition n'est qu'une partie de l'ouvrage tel qu'il est imprimé aujourd'hui.

Voltaire travaillait dès 1736 aux *Éléments de la philosophie de Newton*. (Voyez sa lettre de juillet à Berger. *Correspondance*, tome II, n° 621.)

Dès 1736 aussi, l'*Épître à M<sup>me</sup> du Châtelet*, imprimée en tête des *Éléments*<sup>1</sup>, était composée (Voltaire à hieriot, 5 septembre, 21 octobre, 24 novembre 1736; — à Berger, 12 décembre 1736).

L'édition de 1738 fut imprimée par Ledet, à qui Voltaire avait confié le manuscrit incomplet des *Éléments*. Ledet fit achever l'ouvrage par un mathématicien hollandais, et le mit en vente vers la fin de mars ou le commencement d'avril 1738.

Voltaire, après avoir envoyé à divers journaux des *Éclaircissements en forme de préface pour servir de supplément à l'édition de Hollande*<sup>2</sup> (Voltaire à l'abbé Prévost, juillet 1738), se décida à donner lui-même, à Paris, une édition plus correcte de son livre.

Cette édition est intitulée :

*Éléments de la philosophie de Newton, donnés par M. de Voltaire. Nouvelle édition, Londres (Paris, Prault). 1738. in-8 de 2 ff. lim., xvi pp. (pour les Éclaircissements nécessaires), 3 ff. non chiff. pour la Table des chapitres et l'Avertissement des libraires, 326 pp. (paginées 3 à 328), 6 ff. de Table non chiff. et 1 f. d'errata. Portraits de Newton et de Voltaire. (Le portrait de Newton est gravé par Dupin). Sur le titre un fleuron de Duflos.*

Voltaire a ajouté à cette édition de 1738 un chapitre xxvi<sup>e</sup> : *Du flux et du reflux*, etc...

Les libraires de Hollande firent réimprimer ces additions et les joignirent aux exemplaires des *Éléments* qu'ils n'avaient pas encore débités. Nous avons eu entre les mains un de ces exemplaires. Il est constitué de la façon suivante :

1<sup>o</sup> 1 f. de faux-titre; 2<sup>o</sup> frontispice; 3<sup>o</sup> 1 f. de titre; 4<sup>o</sup> 1 f. non chiff. pour l'*Avertissement des libraires de Londres (Paris)* et l'*Avertissement de libraires d'Amsterdam*; 5<sup>o</sup> 6 ff. paginés I-XII pour les *Éclaircissements nécessaires*; 6<sup>o</sup> 1 f. non chiff. pour la *Table des chapitres*.

A la suite des *Éléments* on a réimprimé (pp. 401-410) le chapitre xxvi<sup>e</sup> : *Du flux et du reflux*, etc. L'ouvrage se termine par 3 ff. de *Table des matières* non chiff. En 1740, parut à Amsterdam chez J. Desbordes : la *Métaphysique de Newton ou Parallèle des sentiments de Newton et de Leibnitz*, par Mr de Voltaire, in-8 de 3 ff. non chiff. et 71 pp. Une note imprimée au-dessous du titre porte : « Cet ouvrage, qui renferme beaucoup de choses très-instructives dans sa petitesse, peut servir de supplément aux *Éléments de la philosophie de Newton*, que le même auteur a publiés. » L'*Avis au public*, imprimé en tête de la *Métaphysique de Newton*, n'a pas été réimprimé par les éditeurs des *OEuvres de Voltaire*.

ÉLÉMENTS DE LA PHILOSOPHIE DE NEWTON CONTENANT LA MÉTAPHYSIQUE, LA THÉORIE DE LA LUMIÈRE ET CELLE DU MONDE, PAR MR DE VOLTAIRE. Nouvelle édition. Londres

1. Il existe de cette *Épître* une édition séparée, s. l. n. d., in-8 de 8 pp.

2. Voy. tome XXII de la présente édition, p. 267. — Ces *Éclaircissements* furent imprimés dans les *Mémoires de Trévoux*, de juillet 1738, p. 1448, sous le titre suivant : *Éclaircissements nécessaires donnés par M. de Voltaire le 20 mai 1738, sur les Éléments de la philosophie de Newton*. Voltaire en avait adressé à Thieriot deux copies, l'une pour le *Journal des sçavants*, l'autre pour les journaux anglais. Il en avait aussi envoyé des copies en Hollande. (Voltaire à Thieriot, 9 mai 1738; Voltaire à Moussinot, 9 mai 1738.)



(Paris, Prault). 1741, in-12 de 5 ff. dont 1 f. de titre et 4 ff. paginés 5-12 pour l'*Épître à M<sup>me</sup> la marquise du Châtelet*, 471 pp., VIII pp. pour la *Table des chapitres* et 3 pp. d'*errata* non chiff. Fleuron de Duflos sur le titre.

La première partie de cette réimpression comprend la *Métaphysique* publiée en 1740. Les xxiv<sup>e</sup> et xxv<sup>e</sup> chapitres de 1738 n'ont pas été réimprimés en 1741 : Voltaire a substitué à ces deux chapitres, auxquels il n'avait eu, dit-il, aucune part (voyez sa lettre à Maupertuis, *Correspondance*, t. III, n<sup>o</sup> 940), des morceaux de sa composition.

Sur les divers changements introduits par Voltaire dans les *Éléments de la philosophie de Newton* en 1741, 1748, 1751, 1756, etc... voyez le tome XXII de la présente édition, pp. 398 et 399, 401, 415, 417, 434, 445, etc., etc.

On fit, en 1745, un nouveau titre pour l'édition de 1741. Ce titre porte : *Éléments de la philosophie de Newton, etc., par M. de Voltaire, de la Société royale de Londres. Londres (Paris, Prault), 1745.* Fleuron de Duflos.

Quérard cite une édition de 1772, in-8, avec le nom de *Neuschâtel*. C'est l'édition qui fait partie des *OEuvres* de Voltaire, publiées à Paris, par Panckoucke, de 1772 à 1773, sous la rubrique de *Neuschâtel*. Le format est in-12.

ÉLÉMENTS DE LA PHILOSOPHIE DE NEWTON PUBLIÉS PAR M. DE VOLTAIRE ET SUIVIS DE QUELQUES PIÈCES DE LITTÉRATURE, DE PHILOSOPHIE ET DE PHYSIQUE. — Nouvelle édition augmentée. *Lausanne, Jules-Henri Pott et Comp.* 1782, in-8 de 1 f. de titre, 2 ff. paginés III-VI et 382 pp.

Les pièces de littérature, de philosophie et de physique sont aux pages 279, 285, 287, 292, 297, 301, 317, 372, 379.

455. MÉMOIRE DU SIEUR DE VOLTAIRE. *La Haye, J. Néaulme (Paris).* 1739, in-12 de 56 pp.

Ce Mémoire est daté de *Cirey*, 6 février 1739 : il est signé *Voltaire*. Réimprimé en 1830, dans les *OEuvres de Voltaire* (t. XXXVIII, p. 299 de l'édition Beuchot).

Le *Mémoire sur la satire, à l'occasion d'un libelle de l'abbé Desfontaines contre l'auteur* (t. XXIII de la présente édition, p. 47), est une seconde version du *Mémoire du sieur de Voltaire*.

456. RÉPONSE A TOUTES LES OBJECTIONS PRINCIPALES QU'ON A FAITES EN FRANCE CONTRE LA PHILOSOPHIE DE NEWTON. *S. l.* 1739, in-8 de 1 f. de titre et 26 pp.

Réimprimé par les éditeurs de Kehl (t. XXXI, p. 235), sous le titre suivant : *Défense du Newtonianisme*.

Le titre de départ porte : *Réponse aux objections principales, etc.* On lit sur le frontispice de l'édition *princeps* : *Réponse à toutes les objections principales, etc.*

457. VIE DE MOLIÈRE, AVEC DES JUGEMENTS SUR SES OUVRAGES. *Paris, Prault fils.* 1739, in-12 de 2 ff. de titre, 120 pp. et 2 ff. non chiff. pour l'approbation et le privilège. (L'approbation du 29 février 1739 est signée : *Fontenelles (sic)*.)

VIE DE MOLIÈRE, ETC., par M. de Voltaire. *Nouvelle édition, où l'on a rétabli,*

sur le manuscrit de l'auteur, les endroits qui ont été retranchés dans l'édition de Paris, Amsterdam, Catuffe. 1739, in-8 de 92 pp.

« Voltaire avait été prié par M. de Chauvelin d'écrire cette *Vie* pour la grande édition de Molière in-4, avec les figures de Fr. Boucher, que le libraire Prault devait publier en 1734; mais le censeur de la librairie ne voulut pas approuver l'ouvrage de Voltaire, et comme l'édition ne pouvait paraître avec une notice nouvelle qu'on avait demandée à J.-B. Rousseau, sans pouvoir l'obtenir, on chargea un écrivain obscur, nommé de La Serre, de fournir un travail biographique et critique, qui a été mis en tête des *OEuvres de Molière*. » (Note de M. Paul Lacroix, *Bibliographie Moliéresque*. Paris, Fontaine. 1875, n° 996.)

La *Vie de Molière* a été réimprimée dans les *Contes de Guillaume Vadé*. S. l. (Genève) 1764, sous le titre suivant: *Vie de Molière avec de petits sommaires de ses pièces*, p. 305<sup>1</sup>; et séparément, en 1774 (*Lausanne*, in-8) et en 1844 (*Paris, Derche*, in-12).

Les éditions des *OEuvres de Molière*, précédées de la *Vie de Molière*, par Voltaire, sont les suivantes: 1765 (*Amsterdam et Leipzig*); — 1773 (*Paris*); — 1786-88 (*Paris, Belin et Brunet*); — an VII (*Paris, Didot*); — 1804 (*Paris*); — 1817 (*Paris, Pierre Didot*); — 1821-1822 (*Paris, Tardieu-Denesle*); — 1823-1824 (*Paris, Lheureux*); — 1825 (*Paris, Dupont et Verdrière*); — 1828 (*Paris, Urbain Canel*); — 1832 (*Paris, Lebigre*); — 1851 (*Paris, Penaud frères*); — 1853 ou 1854 (*Paris, Furne*); — 1859, 1862, 1878 (*Paris, Garnier frères*); — etc.

458. CONSEILS A M. RACINE SUR SON POÈME DE LA RELIGION, PAR UN AMATEUR DES BELLES-LETTRES. S. l. n. d. (1742), in-8 de 14 pp.

Sur cette brochure, voyez deux lettres (dont l'une de Destouches) dans le *Mercur*e de mai et dans le *Mercur*e d'août 1742 (pp. 1088 et 1718).

459. DISCOURS PRONONCEZ DANS L'ACADÉMIE FRANÇOISE LE LUNDI 9 MAI MDCCXLVI A LA RÉCEPTION DE M. DE VOLTAIRE. Paris, de l'imprimerie de Jean-Baptiste Coignard. 1746, in-4 de 35 pp.; — in-12 de 47 pp.<sup>2</sup>.

Avec la *Réponse de M. l'abbé d'Olivet, directeur de l'Académie françoise, au Discours prononcé par M. de Voltaire* (pp. 24 de l'édition in-4 et 33 de l'édition in-12).

Réimpr. avec des notes, dans le tome VIII de l'édition de Dresde, (1748, pp. 109-128). Beuchot a reproduit l'*Avertissement des éditeurs*, qui précède la réimpression de 1752 (tome IV de l'édition de Dresde, in-12). Voy. le tome XXIII<sup>e</sup> de la présente édition, p. 206).

460. PANÉGYRIQUE DE LOUIS XV. S. l. (Paris). 1748, in-8 de 2 ff. de titre et 49 pp.

Le titre de départ porte: *Ludovico decimo-quinto de humano genere bene merito*.

On sait par la *Préface de l'auteur* (voy. plus loin) et par l'abbé Raynal (*Nouvelles littéraires*, t. I de la *Correspondance de Grimm*, éd. Tournoux, p. 279), que l'auteur du *Panegyrique de Louis XV* fut longtemps ignoré. Le public attribua le *Panegyrique* à M. de Lafitau, évêque de Sisteron

1. Cette réimpression est augmentée d'un *Avertissement*.

2. Le catalogue du British Museum porte l'indication d'une édition de *Göttingue*, avec le millésime 1746.



(Raynal, *Nouvelles littéraires*, *ibid.*, p. 193), et au président Hénault (Clément, *Les Cinq Années littéraires*, 25 octobre 1748).

LE MÊME OUVRAGE : S. l. 1748, in-12 de 2 ff. de titre et 44 pp. Fig.

Le titre de départ porte : *Panegyrique de Louis XV. Ludovico decimoquinto, etc.*

La figure représente la France agenouillée devant le buste de Louis XV.

Sur le socle on lit : *Ludovico XV Victori Pacificatori Patri Patriæ. M DCCXLVIII.*

LE MÊME OUVRAGE : S. l. Paris. 1748, in-8 de 2 ff. de titre et 39 pp.

LE MÊME OUVRAGE : S. l. 1748, in-8 de 39 pp. (y compris le faux titre et le titre) plus 4 ff. paginés I-VIII pour la *Préface de l'auteur*.

On lit sur le faux titre : *Panegyrique de Louis XV. Cinquième édition.*

Au verso du titre se trouve l'*Extrait d'une lettre de M. le président de X<sup>\*\*\*</sup>* 1. (Voy. tome XXIII de la présente édition, p. 262.)

La *Préface de l'auteur* paraissait pour la première fois dans cette cinquième édition.

LE MÊME OUVRAGE : Sixième édition. S. l. (Paris) 1749, in-8 de 50 pp. Fleuron de Beaumont sur le frontispice.

La *Préface* de la cinquième édition est intitulée dans cette sixième édition : *Réponse de l'auteur à quelques critiques* (pp. 37 et suivantes).

LE MÊME OUVRAGE : Sixième édition avec les traductions latine, italienne, espagnole et anglaise. S. l. (Paris) 1749, in-8 de 36, 47, 1 f. de titre et 44, 1 f. de titre et 39, 1 f. de titre et 45 pp.

Sur cette traduction polyglotte voyez l'abbé Raynal, *Nouvelles littéraires* (t. I de la *Correspondance de Grimm*, p. 279). — Cf Longchamp, *Mémoires sur Voltaire*, t. II, p. 180, et Desnoiresterres, *Voltaire à la cour*, pp. 252 et sq.

461. LETTRE DE VOLTAIRE A M. DE MACHAUT, CONTROLEUR GÉNÉRAL, A L'OCCASION DE L'IMPOT DU VINGTIÈME. (1749). Imp. de A. Firmin Didot. 1829, in-8 de 47 pp.

*Imprimée pour la Société des bibliophiles français.*

« La lettre suivante, dit l'éditeur, M. H. de La Bédoyère... a été trouvée dans les papiers de M. le marquis Rouillé du Coudray... à qui Voltaire l'avait adressée avec le désir, comme l'indique le billet d'envoi 2, qu'il la remit à M. de Machaut, son beau-frère, alors contrôleur général. Le manuscrit est de l'écriture de Longchamp... (Voy. *Mélanges publiés par la Société des Bibliophiles français*, t. VI, 1829.)

Il a été fait de cette *Lettre* un tirage à part (30 exemplaires).

462. PANÉGYRIQUE DE SAINT LOUIS, ROI DE FRANCE, PRONONCÉ DANS LA

1. Dans les éditions de 1765 (tome II des *Nouveaux Mélanges*), de 1771 (tome XV de l'édition in-4), de 1775 (tome XXXIV de l'édition encadrée), on lit : *Extrait d'une lettre de M. le Président de...* Les éditeurs de Kehl ont mis : *Extrait d'une lettre de M. le président Hénault* — Le titre actuel du *Panegyrique* est de 1765 (tome II des *Nouveaux Mélanges*, p. 5).

2. Voyez ce billet d'envoi dans la *Correspondance* (mai 1749).

CHAPELLE DU LOUVRE, EN PRÉSENCE DE MESSIEURS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, le 25 août MDCCXLIX, par M. l'abbé d'Arty. Paris, de l'imprimerie de Bernard Brunet. 1749, in-4 de 20 pp.

L'approbation est du 18 août 1749. Réimpr. par les éditeurs de Kehl, t. XLVIII, p. 417.

Nous ne connaissons pas les éditions d'Amsterdam et de Paris, Didot, 1759, in-12, citées par Quérard.

Sur l'abbé d'Arty et sur le panégyrique de saint Louis, voy. Desnoires-terres, *Voltaire à la cour*, pp. 291-294.

463. CONNAISSANCE DES BAUTEZ (*sic*) ET DES DÉFAUTS DE LA POÉSIE ET DE L'ÉLOQUENCE DANS LA LANGUE FRANÇAISE A L'USAGE DES JEUNES GENS ET SURTOUT DES ÉTRANGERS, AVEC DES EXEMPLES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE. Par M. D\*\*\*. Londres. Aux dépens de la Société. 1749, in-12 de 2 ff. de titre et 214 pp. Titre rouge et noir.

Réimpr. en 1750 sous le titre suivant : *Connoissance des beautez (sic) et des défauts, etc.* Londres (Paris), in-8 de 1 f. de titre et 251 pp.; et en 1751, Londres (La Haye), in-8 de 3 ff. non chiff. xxiv et 354 pp. On trouve aux pages 257-354 des *Remarques critiques sur la connaissance des beautés et des défauts, etc. etc.*

Sur la *Connaissance des beautés, etc.*, voy. : Fréron, *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, 4 août 1749, t. I, p. 267; — Clément, *les Cinq Années littéraires*, 30 septembre 1749; — Trublet, *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de M. de Fontenelle, etc.*... Seconde édition. Amsterdam. M.-M. Rey. 1759, pp. 138-139 et 281; — Collé, *Journal et Mémoires, éd. Didot*, t. I, pp. 83 et 95; — Desnoiresterres, *Voltaire à la cour*, pp. 388-389; — G. Bengesco et C. Lahovary, *Voltaire poète comique* <sup>1</sup> (sous presse, etc., etc.

464. LES MENSONGES IMPRIMEZ, PAR M. ARROUET DE VOLTAIRE, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE. Nouvelle édition avec des remarques et des notes. En Hollande, par la Compagnie des libraires. 1750, in 8 de 2 ff. de titre et 62 pp.

Le faux titre porte :

*Défense des libraires hollandais contre les Mensonges imprimés de M. de Voltaire.*

*Avertissement*, pp. 1-4.

*Des Mensonges imprimés*, pp. 5-28.

*Remarques sur les Mensonges imprimés*, pp. 29-62.

Réimpression du chapitre 1 des *Mensonges imprimés*, imprimé en 1749 à la suite de *Sémiramis* (Paris, Le Mercier et Lambert, in-12, pp. 159-182).

465. REMERCIMENT SINCÈRE A UN HOMME CHARITABLE. Amsterdam, Le Vray. 1750, in-8 de 45 pp. — Amsterdam, 1758, in-12.

C'est une défense de *l'Esprit des lois* contre les gazetiers des *Nouvelles ecclésiastiques*.

1. Dans cet ouvrage, ainsi que dans le tome II de notre *Bibliographie des Oeuvres de Voltaire*, nous essayons de démontrer que la *Connaissance des beautés, etc.* n'est pas de Voltaire.



Sur les attaques des *Nouvelles ecclésiastiques*, voyez *l'Introduction à l'Esprit des lois*, par M. Laboulaye (*Œuvres complètes de Montesquieu*, éd. Garnier, t. III, pp. xxviii et sq). Cf *Histoire de Montesquieu*, par M. Louis Vian, Paris, Didier, 1879, pp. 265 et sq.

Dans l'édition *princeps*, le *Remerciement sincère* est daté de *Marseille, le 10 mai 1750* (p. 3.)

466. LA VOIX DU SAGE ET DU PEUPLE. *Amsterdam, Le Sincère (Paris)*. 1750, in-8 de 46 pp.

*Amsterdam, Le Sincère*. 1750, in-12 de 46 pp. — *Ansterdam (sic), Le Sincère*. 1750, in-12 de 46 pp.

L'édition in-12, avec le nom d'*Amsterdam*, a été faite sur celle in-8.

Barbier cite une édition d'*Ansterdam (sic)* avec le millésime 1751 : l'exemplaire que nous avons vu porte le millésime 1750.

Nous ne connaissons pas l'édition *S. l. n. d.* signalée par Barbier (*Dict. des ouvrages anonymes*, éd. Daffis, IV, 1051).

Réimpr. dans le *Recueil des voix pour et contre les immunités du clergé, Londres (Paris)*. 1750, in-12.

*La Voix du sage et du peuple* a été condamnée par décret de la cour de Rome, du 25 janvier 1751 et par arrêt du Conseil du 21 mai 1751.

467. DÉFENSE DE MILORD BOLLINGBROKE, PAR LE DOCTEUR GOOD NATURE'D VELLVISHER, CHAPELAIN DU COMTE DE CHESTERFIELD. TRADUIT DE L'ANGLAIS. IMPRIMÉ AVEC LA PERMISSION DES SUPÉRIEURS. S. l. Novembre 1752, in-8 de 46 pp.

Quérard (*les Supercheries littéraires dévoilées*, éd. Daffis, t. III, p. 994, et *Bibliographie voltairienne*, p. 5), a daté cet opuscule de 1751. Il est de 1752.

Réimpr. dans la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe*, pour les mois d'avril, mai et juin 1753, *Amsterdam*, 1753, pp. 392-402, et dans un petit volume intitulé : *Œuvres mêlées d'un auteur célèbre qui s'est retiré de France*. Berlin. 1753, in-12 de 60 pp (pp. 39-60).

Nous n'avons pas vu l'édition en 39 pp. dont il est question dans la *Bibliothèque impartiale pour les mois de janvier et février 1755*, t. VII, p. 315<sup>1</sup>.

Dans les trois éditions que nous citons, on lit, au sujet du cardinal d'Auvergne : *Abbé de Cluny, propter clunes*. Cf *Nouveaux Mélanges*, t. III, p. 65.

Sur la *Défense de Mylord Bolingbroke*, voyez Formey, *Souvenirs d'un citoyen*, Berlin, de *La Garde*. 1789, t. I, p. 265 et sq...

468. DIATRIBE DU DOCTEUR AKAKIA, MÉDECIN DU PAPE. — DÉCRET DE L'INQUISITION ET RAPPORT DES PROFESSEURS DE ROME AU SUJET D'UN PRÉTENDU PRÉSIDENT. *Rome (Leyde, Luzac?)*. 1753, in-8 de 32 pp. — *Rome (Leipzig, d'après Barbier, ou plutôt Paris)*. 1753, in-12 de 24 pp.

Quérard (*les Supercheries littéraires dévoilées*, éd. Daffis, I, 224, et *Bibliographie voltairienne*, p. 55), cite une édition in-8 avec le nom de *Rome (Berlin)* et le millésime 1752. L'édition de la *Diatribes* que Voltaire

1. Voici, d'après la *Bibliothèque impartiale*, le titre de cette édition : *Défense de Milord Bollingbroke, par Mr de Voltaire*. Berlin, 1753.

avait fait imprimer à Potsdam fut brûlée par Frédéric au mois de novembre 1752 (Voy. Desnoiresterres, *Voltaire et Frédéric*, p. 371). Voltaire fit réimprimer la *Diatribes* à Leyde, chez Luzac (Formey, *Souvenirs d'un citoyen*, t. I, p. 270); il est probable que cette édition de Leyde est l'édition en 32 pp. avec le nom de Rome et le millésime 1753. Elle dut paraître à la fin de 1752, puisque le libelle fut brûlé le dimanche 24 décembre 1752, à Berlin, par la main du bourreau. Quant à l'édition in-12 de 24 pp., nous croyons que c'est une réimpression parisienne.

La *Diatribes* du Docteur Akakia a eu de nombreuses réimpressions: nous citerons celles qui font partie des recueils suivants :

1° *La Querelle*, S. l. n. d. (1753), in-12 de vii, et 63 pp. 1.

2° *OEuvres mêlées d'un auteur célèbre qui s'est retiré de France*. Berlin. 1753, in-12.

3° *Maupertuisiana*. Hambourg. 1753, in-8 2. Dans cette réimpression, la *Diatribes* forme une brochure in-8 de 16 pp. (Rome, 1753).

4° *Histoire du Docteur Akakia et du natif de Saint-Malo*. Berlin. 1753, in-8 de 61 pp. 3.

4° *Le Siècle politique de Louis XIV ou Lettres du vicomte Bolingbroke, etc...* 1753, etc.

La *Diatribes* du docteur Akakia a été aussi réimprimée avec une *Préface* dans l'édition des *OEuvres de Voltaire* publiée à Genève, par Cramer, en 1756, tome V.

#### 469. AVIS A L'AUTEUR DU JOURNAL DE GÖTTINGUE. (*La Haye?* 1753).

Nous ne connaissons pas la première édition de cet *Avis* : il a dû être imprimé séparément, si l'on en juge par ce passage de la *Bibliothèque impartiale* (t. VII, p. 316) : « On voit ici (à la Haye) un imprimé qui a pour titre : *Avis à l'auteur du Journal de Göttingue*. Le voici mot à mot... » — Suit la réimpression de l'*Avis*, pp. 316-319.

#### 470. LE TOMBEAU DE LA SORBONNE. Constantinople. 1753, in-12 de 4 f. de titre et 48 pp. paginées 5-22.

Quérard (*Bibliog. volt.*, p. 56), a donné au *Tombeau de la Sorbonne* la date de 1751. Cet opuscule ne peut être que de la fin de 1752. M. Tour-

1. Ce volume renferme : 1° *Extrait des œuvres de M. de Maupertuis*, tiré de la *Bibliothèque raisonnée* (voy. le tome XXIII de la présente édition, p. 535); — 2° *Lettre de M. de Voltaire à M. Kœnig*, du 17 novembre 1752; — 3° *Réponse d'un académicien de Berlin à un académicien de Paris*; — 4° *Diatribes* du docteur Akakia.

2. Ce volume n'a pas été décrit par les bibliographes.

3. Nous ne connaissons pas l'édition en 44 pp. mentionnée par Beuchot. Le texte de l'édition en 61 pp. n'est pas toujours conforme au texte suivi par Beuchot. Voici ce que contient l'édition en 61 pp. de l'*Histoire du docteur Akakia* : 1° *Histoire du docteur Akakia et du natif de Saint-Malo*, pp. 3-4; 2° *Diatribes* du docteur Akakia, pp. 5-29; 3° le *N. B.* de la p. 571 du tome XXIII de la présente édition; 4° *Séance mémorable*, pp. 31-35 (l'édition séparée de cet opuscule s. l. n. d., in-8 de 8 pp. se trouve dans le recueil *Maupertuisiana*); 5° le *N. B.* de la page 573 du tome XXIII de la présente édition; 6° *Traité de paix* conclu entre M. le Président et M. le professeur le 1<sup>er</sup> janvier 1753, pp. 37-45 (l'édition séparée de cet opuscule, Berlin, 1753, in-8 de 19 pp. se trouve dans le recueil *Maupertuisiana*); 7° le 3<sup>e</sup> alinéa de la page 581 du tome XXIII de la présente édition; la *Requête du docteur Akakia*; l'*Extrait du journal de Leipsick*, intitulé *Der Hofmeister*; la *Lettre du docteur Akakia au natif de Saint-Malo, etc., etc.*, pp. 46-57. (L'extrait de la *Lettre de M. le président à son médecin Akakia* ne fait pas partie de l'édition en 61 pp. de l'*Histoire du docteur Akakia*. Cet extrait, la *Lettre du docteur Akakia* et l'*Extrait du journal de Leipsick* ont été imprimés séparément, sous le titre suivant : *l'Art de bien argumenter en philosophie réduit en pratique par un vieux capitaine*



neux en cite une édition intitulée : *le Tombeau de la Sorbonne. Traduit du latin. S. l. 1752*, in-8 (*Correspondance littéraire de Grimm*, t. III, p. 87).

Nous ne croyons pas que *le Tombeau de la Sorbonne* ait été écrit par Voltaire : on l'attribue avec plus de vraisemblance à l'abbé de Prades. (Voyez tome XXIV de la présente édition, p. 17, note 1.)

471. DOUTES SUR QUELQUES POINTS DE L'HISTOIRE DE L'EMPIRE. *S. l. n. d.* (1753), in-12 de 8 pp. (Voyez ANNALES DE L'EMPIRE)

472. RELATION DE LA MALADIE, DE LA CONFESSION, DE LA MORT ET DE L'APPARITION DU JÉSUI TE BERTIER. *S. l. n. d.* (1759), in-8 de 30 pp.

*S. l. n. d.* (1759), in-8 de 14 pp. — *S. l.* 1760, in-12 de 54 pp.

L'édition in-12 de 54 pp. est intitulée : *Relation de la maladie, etc. . . . Avec la Relation (sic) du voyage de frère Garassise, et ce qui s'ensuit, en attendant ce qui s'ensuivra.*

Réimpr. dans le *Recueil des facéties parisiennes pour les six premiers mois de l'an 1760.* (Genève, 1760), pp.181-204.

473. MÉMOIRES POUR SERVIR A LA VIE DE M. DE VOLTAIRE, ÉCRITS PAR LUI-MÊME. Genève. 1784, in-8 de 474 pp. et 4 f. d'errata.

Londres. 1784, in-8 de 117 pp. (Titre encadré). — Berlin. 1784, in-8 de 106 pp. — Berlin. 1784, in-8 de 80 pp. — *S. l.* 1784, in-12 de 166 pp., etc., etc.

Sur ces *Mémoires*, écrits vers 1759, voyez Desnoiresterres, *Voltaire, son retour et sa mort* pp. 458-460.

L'ouvrage intitulé : *Frédéric le Grand, contenant des anecdotes précieuses sur la vie du roi de Prusse, etc, etc.* (Amsterdam. 1785, in-12 de 1 f. de titre et 249 pp. ou *S. l. n. d.*, in-8 de 190 pp.)<sup>1</sup> a été donné comme pouvant faire suite aux *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire, écrits par lui-même*?. Les *Mémoires pour servir à la vie, etc.*, ont été réimprimés dans le tome LXX<sup>e</sup> de l'édition de Kehl. — Les éditeurs de Kehl en avaient déjà fondu une partie dans le *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade* (voy. leur édition, t. XLVIII, pp. 89 et sq.).

Sur de prétendus *Mémoires de Voltaire* qui auraient dû être publiés en 1878, voyez *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, I, 86, et XI, 613.

474. LES QUAND, NOTES UTILES SUR UN DISCOURS PRONONCÉ DEVANT L'ACADÉMIE FRANÇAISE, LE 40 MARS 1760. PAR MONSIEUR DE VOLTAIRE. *S. l. n. d.* (1760), in-8 de 7 pp.

*Sixième édition augmentée des Si et des Pourquoi* (de l'abbé Morellet). Genève (1760), in-12 de 20 pp. Frontispice dessiné et gravé par Moreau le jeune.

de cavalerie travesti en philosophe. *Hambourg*, 1753, in-8 de 8 et in-8 de 4 pp.); 8<sup>o</sup> *Addition, Copie de la lettre de M. de Maupertuis à Voltaire* (du 3 avril 1753), etc., etc., pp. 58-61. — Les termes dans lesquels sont rédigés les avis des pp. 58 et 61 montrent que l'édition en 61 pp. de *l'Histoire du docteur Akakia* a été donnée sans la participation de Voltaire. Cf la *Nouvelle Bigarrure, La Haye*, 1753, t. III, pp. 33 et sq.

1. L'édition en 190 pp. est intitulée *Frédéric le Grand*.

2. Les *Mémoires, etc.*, ont été réimprimés sous le titre de : *Voyage à Berlin*, dans le tome V des *Romans de Voltaire*, éd. de la *Bibliothèque nationale*, 1 vol. in-32.

Cette sixième édition, imprimée en rouge, est anonyme. Sur le titre, on lit l'épigraphe suivante :

Noli molestus esse omnino litteris,  
Majorem exhibeant ne tibi molestiam.

(*Phæd.*, lib. IV.)

Il existe de cette sixième édition une contrefaçon également imprimée en rouge. *Genève* (1760), in-12 de 20 pp. — Grimm nous apprend que des copies des *Quand coururent* sous le nom de M. Clodoré. (Voyez *Correspondance littéraire, etc.*... éd. Tourneux, t. VII, p. 237. Cf la note de M. Tourneux, *ibid.*)

Réimp. dans le *Recueil des facéties parisiennes*, pp. 33-37, avec un *Avertissement*.

475. PLAIDOYER POUR GENEST RAMPONEAU, CABARETIER A LA COUR-TILLE, PRONONCÉ CONTRE GAUDON, ENTREPRENEUR D'UN THÉÂTRE DES BOULEVERTS (*sic*), PAR M. V\*\*\*. *Genève, frères Cramer*. 1760, in-8 de 14 pp.

Le titre de départ porte : *Plaidoyer de Ramponeau prononcé par lui-même devant ses juges*.

Réimp. dans le *Recueil des facéties parisiennes*, p. 26.

476. REQUÊTE ADRESSÉE A MM. LES PARISIENS, PAR B.-JÉRÔME CARRÉ, NATIF DE MONTAUBAN, TRADUCTEUR DE LA COMÉDIE INTITULÉE : « LE CAFE OU L'ÉCOSSAISE », POUR SERVIR DE POST-PRÉFACE A LADITE COMÉDIE. *S. l. n. d.*, in-12 de 8 pp. Fig.

*S. l. n. d.*, in-8 de 4 pp.

L'édition in-8 est intitulée : *Requête de Jérôme Carré aux Parisiens*. Voyez *L'Écossaise*.

477. DIALOGUES CHRÉTIENS, OU PRÉSERVATIF CONTRE L'ENCYCLOPÉDIE, PAR M. V\*\*\*. *Genève*. 1760, in-8 de 46 pp.

Sur ces *Dialogues*, imprimés à *Lyon* par *Rigolet*, voyez la *Lettre de Voltaire à Bordes*, du 5 septembre 1760. — Cf la *Librairie sous M. de Malesherbes* (*Bibliothèque Nationale*. Mss. Fr. Nouv. acquisitions. 1181).

478. LETTRE CIVILE ET HONNÊTE A L'AUTEUR MALHONNÊTE DE LA CRITIQUE DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE M. DE V\*\*\*, QUI N'A JAMAIS FAIT D'HISTOIRE UNIVERSELLE. LE TOUT AU SUJET DE MAHOMET. *Genève*. 1760, in-12 de 44 pp. Titre encadré.

479. A MONSIEUR LE LIEUTENANT CRIMINEL DU PAYS DE GEX ET AUX JUGES QUI DOIVENT PRONONCER AVEC LUI EN PREMIÈRE INSTANCE... (1761).

Nous ne connaissons pas la première édition de cette requête, qui a été réimprimée par les éditeurs de *Kehl*, t. LVII, pp. 123-127.

On lit dans une note de la page 123 : « La requête qui suit, rédigée probablement par M. de Voltaire, et qui fut imprimée dans le temps, présente les détails de cette affaire » (l'affaire du curé de Moëns).



180. LETTRES SUR LA NOUVELLE HÉLOÏSE OU ALOÏSIA DE J.-J. ROUSSEAU, CITOYEN DE GENÈVE. S. l. 1761, in-8 de 29 pp.

S. l. 1761, in-8 de 27 pp.

Le titre de départ porte : *Lettres à M. de Voltaire.*

La première lettre, datée du 20 janvier 1761, est signée : *Le marquis de Ximènes.*

Réimpr. en 1762, à la fin de la *Nouvelle Héloïse*, et en 1770 dans le tome III des *Choses utiles et agréables*, pp. 312-318 (*Lettre de M. le marquis de Chimène sur la nouvelle Héloïse ou Aloïsia de Jean-Jacques*)<sup>1</sup>.

181. ANECDOTES SUR FRÉRON, ÉCRITES PAR UN HOMME DE LETTRES A UN MAGISTRAT QUI VOULAIT ÊTRE INSTRUIT DES MOEURS DE CET HOMME. S. l. n. d. (1770), in-8 de 45 pp.

Nous n'avons pu voir les deux éditions de 1761 dont il est question dans l'*Avertissement* de Beuchot. C'est d'après un passage de la *Correspondance de Grimm*, éd. Tourneux, t. IX, p. 62, que nous donnons à l'édition en 15 pages la date de 1770.

Cette réimpression est postérieure à celle qui fait partie du tome II des *Choses utiles, etc.*, p. 350.

Réimprimées en 1770 dans la brochure intitulée *Dieu. Réponse au Système de la nature*. S. l. pp. 45 et sq.

Les *Anecdotes sur Fréron* ont été rédigées par Voltaire sur des matériaux que lui avait fournis Thieriot.

182. APPEL A TOUTES LES NATIONS DE L'EUROPE, DES JUGEMENTS D'UN ÉCRIVAIN ANGLAIS, OU MANIFESTE AU SUJET DES HONNEURS DU PAVILLON ENTRE LES THÉÂTRES DE LONDRES ET DE PARIS. S. l. (*Paris*). 1761, in-8 de 2 ff. de titre et 114 pp.

Titre rouge et noir.

Le faux titre porte : *Suite de la collection complète des œuvres de M. de... Nouveau volume pour joindre aux autres. Seconde partie*<sup>2</sup>.

Selon *Grimm* (*Correspondance littéraire*, éd. Tourneux, t. IV, p. 341), *l'Appel aux nations, etc.*, a été imprimé à Paris. Le fleuron de la page 1 (signé *Roche*) est en effet un de ceux qu'on retrouve le plus fréquemment sur les ouvrages sortis des presses de *Grangé*, imprimeur à Paris. — Nous n'avons pas vu l'édition genevoise de *l'Appel aux nations* : nous croyons que cette édition n'existe pas, et que *l'Appel* fut imprimé à Paris, pour les *Cramer*.

Réimpr. en 1764 dans les *Contes de Guillaume Vadé*, sous le titre suivant : *Du théâtre anglais, par Jérôme Carré.*

183. RESCRIT DE L'EMPEREUR DE LA CHINE. S. l. n. d. (1761), in-8 de 4 pp.

Cf le *Journal encyclopédique* du 1<sup>er</sup> mai 1761, et le tome III des *Nouveaux Mélanges*, p. 365.

1. On n'a réimprimé dans le tome III des *Choses utiles* que des fragments des *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*.

2. Les mots *Seconde partie* ne se lisent pas sur tous les exemplaires.

484. LETTRE DE M. CLOCPITRE A M. ERATOU. SUR LA QUESTION SI LES JUIFS ONT MANGÉ DE LA CHAIR HUMAINE ET COMMENT ILS L'APPRÊTAIENT (1764).

Cette Lettre est de 1764 (voy. les *Contes de Guillaume Vadé*, p. 281), et non de 1761. C'est la *Lettre de M. Eratou à M. Clocpicre* (sic), imprimée en tête du *Cantique des Cantiques*, qui est de 1761.

485. CONVERSATION DE M. L'INTENDANT DES MENUS AVEC L'ABBÉ \*\*\*. S. l. n. d. (1761), in-12 de xxiv pp.

Grimm dit que cet opuscule fut tiré à 30 exemplaires. (*Correspondance littéraire*, éd. Tourneux, t. IV, p. 427.)

Réimpr. en 1764, dans les *Contes de G. Vadé*, p. 231.

486. LETTRE DE CHARLES GOUJU A SES FRÈRES, AU SUJET DES RR. PP. JÉSUITES. S. l. n. d., in-8 de 42 pp. — S. l. n. d., in-12 de 44 pp.

L'édition en 11 pages n'a qu'un titre de départ sur lequel on lit : *Lettre de Charles Gouju à ses frères*.

Condamm. par décret de la cour de Rome du 24 mai 1762.

487. LES CAR. A MR LE FRANC DE POMPIGNAN. S. l. n. d. (1761), in-16 de 4 pp.

488. LES AH! AH! (1764). A MOÏSE LE FRANC DE POMPIGNAN. S. l. n. d., (1761), in-16 de 3 pp.

489. SERMON DU RABIN AKIB. S. l. n. d. (1761), in-8 de 45 pp. — S. l. n. d. in-16 de 45 pp.

Le titre de départ porte : *Sermon du rabin Akib prononcé à Smyrne le 20 novembre 1761. Traduit de l'hébreu*.

L'édition in-16 est imprimée avec des caractères microscopiques.

Réimpr. en 1762 (avec des retranchements) dans le *Journal encyclopédique*, tome V, 2<sup>e</sup> partie, pp. 112-120; en 1765, dans le tome III des *Nouveaux Mélanges*, p. 72.

490. EXTRAIT DE LA GAZETTE DE LONDRES DU 20 FÉVRIER 1762. S. l. n. d., in-12 de 6 pp.

Réimpr. dans les *Nouveaux Mélanges*, t. X, p. 369.

491. TESTAMENT DE JEAN MESLIER. S. l. n. d. (Genève, 1764), in-8 de 63 pp.

S. l. n. d. (Genève, 1762), in-8 de 64 pp. — S. l. n. d., in-8 de 48 pp.<sup>4</sup>

L'édition en 63 pp. est de la fin de 1761 (voy. Grimm, *Correspondance littéraire*, éd. Tourneux, t. V, p. 178), ou du commencement de 1762 (Voltaire à Damilaville, 4 février 1762). Elle ne contient pas *l'Avant-Propos*.

*L'Abrégé de la vie de l'auteur* (p. 1) est suivi de *l'Extrait des sentiments de Jean Meslier adressé à ses paroissiens sur une partie des abus et des erreurs en général et en particulier* (pp. 4 et sq...).

1. L'édit. en 48 pp. fait partie d'une édition de *l'Évangile de la Raison*.



On lit, p. 63 : « Voilà le précis exact du *Testament* in-folio de Jean Meslier. Qu'on juge de quel poids est le témoignage d'un prêtre mourant qui demande pardon à Dieu. Ce 15<sup>e</sup> mars 1742. »

*L'Avant-Propos* a paru en 1762, dans l'édition en 64 pp. (pp. 4-5).

Réimpr. dans *l'Évangile de la raison*, 1765 (1764), in-8; dans le *Recueil nécessaire*, Londres. 1768, 2 vol. pet. in-8, tome II in fine; dans *l'Encyclopédie méthodique (Philosophie, t. III, p. 319)*; et à la suite du *Bon sens puisé dans la nature* ou *Le bon sens du curé Meslier*<sup>1</sup>, en 1792 (an I de la République), 1822<sup>2</sup>, 1830, 1831, 1833, 1834, 1870 (*Montevideo*, gr. in-8 de 322 pp). — *L'Abrégé de la vie de l'auteur* et *l'Avant-Propos* font partie d'une réimpression du *Bon Sens du curé Meslier (Paris, Librairie Anti-Cléricale, 1880, in-18)*.

Condamn. par décret de la cour de Rome du 8 juillet 1765.

Le *Testament de Jean Meslier* n'a été admis que depuis 1817 dans les *OEuvres de Voltaire* (voy. *l'Avertissement de Beuchot*, t. XXIV de la présente édition, p. 293).

M. Rudolph Charles (R. C. d'Ablaing von Giessenburg) a publié à *Amsterdam*, en 1864 (3 vol. in-8), le *Testament de Jean Meslier*, ouvrage inédit, précédé d'une *Préface*, d'une *étude biographique, etc.*...

492. BALANCE ÉGALE. *S. l. n. d.* (1762), in-12 de 44 pp.

Barbier cite une édition *s. l. n. d.* in-16 de 6 p. et 1 f. blanc que nous ne connaissons pas.

493. PETIT AVIS A UN JÉSUIE. *S. l. n. d.* (1762), in-12 de 4 pp.

494. ÉLOGE DE M. DE CRÉBILLON. *Paris. 1762*, in-8 de 4 f. de titre et 34 pp. — *Paris. 1762*, in-8 de 32 pp.

Réimpr., selon Beuchot, dans une brochure intitulée : « *Éloge de M. de Crébillon, et la critique de ses ouvrages faite en 1762, avec le factum pour la nombreuse famille du Rapterre (parterre), contre le nommé Giolot<sup>3</sup> Ticalani<sup>4</sup>*, par M. de Voltaire (*Lausanne?*), in-8 de 40 pp. »

Nous n'avons pas retrouvé cette brochure dans la collection Beuchot.

495. PIÈCES ORIGINALES CONCERNANT LA MORT DES SIEURS CALAS ET LE JUGEMENT RENDU A TOULOUSE. *S. l. n. d. (Genève, 1762)*, in-8 de 22 pp.

(a) *Extrait d'une Lettre de la dame veuve Calas*, du 15 juin 1762, pp. 1-6.

(b) *Lettre de Donat Calas fils à la dame veuve Calas, sa mère*. De Châtelaine, 22 juin 1762, pp. 7-22.

Une réimpression de Hollande (*Amsterdam, Harlem, etc.*) a 29 pp. in-8.

496. A MONSIEUR LE CHANCELIER. *S. l. n. d.* (1762), in-8 de 2 pp.

De Châtelaine, 7 juillet 1762. Signé *Donat Calas*.

1. Cet ouvrage du baron d'Holbach a paru en 1772. *Londres (Amsterdam)*, petit in-8.  
2. L'édition de 1822 porte le millésime 1802. (Voy. Quérard, *les Supercheries littéraires dévoilées*, éd. Daffis, t. I, 442-443).  
3. Anagramme de Joliot.  
4. Anagramme de Catilina.

497. REQUÊTE AU ROI EN SON CONSEIL. *S. l. n. d.* (1762), in-8 de 2 pp.

Châtelaine, 7 juillet 1762.

Les éditions séparées de la *Lettre au chancelier* et de la *Requête au roi* n'ont pas passé sous nos yeux. — Ces deux éditions sont citées par M. Coquerel fils dans la *Bibliographie* placée à la suite de son excellent ouvrage : *Jean Calas et sa famille*, seconde édition, Paris. 1869, in-8, p. 486.

498. MÉMOIRE DE DONAT CALAS, POUR SON PÈRE, SA MÈRE ET SON FRÈRE (suivi de la *Déclaration de Pierre Calas*). *S. l. n. d.* (Genève, 1762), in-8 de 30 pp.

Le *Mémoire* (pp. 1-18) est daté de Châtelaine, 22 juillet 1762.

La *Déclaration* (pp. 19-30) est datée du 23 juillet 1762.

Une autre édition *s. l. n. d.* (in-8 de 40 pp. et 3 pp. non chiff.) contient un *Avis de l'éditeur* qui n'a pas été reproduit par *Beuchot*.

499. HISTOIRE D'ÉLISABETH CANNING ET DE JEAN CALAS. *S. l. n. d.* (1762), in-8 de 21 pp. — *S. l. n. d.*, in-8 de 20 pp. — Londres, 1762, in-8 (Catal. du British Museum).

(a) *D'Élisabeth Canning*, pp. 1-7.

(b) *Histoire des Calas*, pp. 8-20.

*L'Histoire d'Élisabeth Canning* et le *Mémoire de Donat Calas* ont été réimprimés, avec d'autres pièces, dans un volume intitulé : *Pièces curieuses et intéressantes concernant la famille Calas, qui ont été fournies par M. de Voltaire. Lausanne, Grasset et C<sup>ie</sup>. 1768, in-8 de 108 pp.*<sup>1</sup> (Coquerel, *Jean Calas, etc.*... pp. 486-487. — Voyez aussi le *Recueil de différentes pièces sur l'affaire malheureuse de la famille des Calas. S. l. n. d.*, in-8).

200. IDÉES RÉPUBLICAINES PAR UN MEMBRE D'UN CORPS. *S. l. n. d.* (Genève, 1762?), in-8 de 45 pp.

Cette édition est divisée en LXVI paragraphes. — La réimpression qui fait partie de la présente édition en a LXV. Cette différence tient à ce que, dans l'édition *princeps*, on a subdivisé, à tort, le paragraphe XXXIV en 2 paragraphes (XXXIV et XXXV).

201. SERMON DES CINQUANTE. *S. l.* (Genève). 1749 (1762?), in-8 de 27 pp.<sup>2</sup> — Paris, Bécus. 1878, in-16 de 40 pp.

Sur le titre on lit cette note :

« On l'attribue à *Mr du Martaine* ou du *Marsay*; d'autres à *La Métrie*; mais il est d'un grand prince très-instruit. »

Réimpr. dans l'*Évangile de la raison*; dans le *Recueil nécessaire, etc.*

Condamn. par décret de la cour de Rome du 8 juillet 1765.

1. Dans les *Pièces curieuses et intéressantes concernant la famille Calas*, se trouve une *Lettre de Donat Calas à l'archevêque de Toulouse*, datée de Châtelaine, le 8 juillet 1762 (pp. 18-27). M. Coquerel croit que cette *Lettre* est de Voltaire.

2. M. Renouard cite du *Sermon des cinquante* une édition in-12, qu'il dit d'Angleterre (voyez la note de *Beuchot*, t. XXIV de la présente édition, p. 449). Le catalogue Paulin Paris (*Techener*, 1881, n° 3225), contient l'indication d'une édition de 1749 (1762?) in-8 de 26 pp.



202. LETTRE DE M. DE L'ÉCLUSE, CHIRURGIEN DENTISTE, SEIGNEUR DU TILLOY, PRÈS MONTARGIS, A M. SON CURÉ. AVEC UN AVIS DES ÉDITEURS ET UN HYMNE CHANTÉ A LA LOUANGE DE M. LE MARQUIS DE POMPIGNAN, A LA FIN DU JOUR DE LA FÊTE QU'IL A DONNÉE A SON VILLAGE, POUR LA BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE, ET QUI N'A POINT ÉTÉ IMPRIMÉE (*sic*), AVEC LA RELATION DE CETTE FÊTE ET LE SERMON PRONONCÉ A CETTE OCCASION. Genève. Aux dépens des chirurgiens dentistes. In-8 de 26 pp.

LETTRE DE M. DE L'ÉCLUSE, CHIRURGIEN-DENTISTE, SEIGNEUR DU TILLOY, PRÈS DE MONTARGIS, A M. SON CURÉ : S. l. n. d. (Genève, 1763), in-8 de 12 pp. — S. l. n. d., in-16 de 5 pp.

Avec l'*Hymne chantée au village de Pompignan* et la *Relation du voyage de M. le marquis Lefranc de Pompignan*.

L'édition in-16 n'a ni l'*Hymne* ni la *Relation*.

203. RELATION DU VOYAGE DE M. LE MARQUIS LE FRANC DE POMPIGNAN, DEPUIS POMPIGNAN JUSQU'A FONTAINEBLEAU, ADRESSÉE AU PROCUREUR FISCAL DU VILLAGE DE POMPIGNAN. S. l. n. d. (1763). in-16 de 4 pp.

204. CATÉCHISME DE L'HONNÊTE HOMME, OU DIALOGUE ENTRE UN CALOYER ET UN HOMME DE BIEN. Traduit du grec vulgaire par D. J.-J. R. C. D. C. D. G<sup>1</sup>. Paris. 1764 (1763), in-12 de 68 pp. — S. l. n. d., in-12 de 23 pp.

L'édition en 23 pp. porte, p. 23, le millésime 1758, entre deux lignes horizontales doubles.

Réimpr. dans le *Recueil nécessaire, etc.*, et dans le tome VII des *Nouveaux Mélanges*, avec les initiales D. L. F. R. C. D. C. D. G.

205. REMARQUES POUR SERVIR DE SUPPLÉMENT A L'ESSAY SUR L'HISTOIRE GÉNÉRALE ET SUR LES MŒURS ET L'ESPRIT DES NATIONS, DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A NOS JOURS. S. l. (Genève). 1763, in-8 de 4 f. de titre et 86 pp.

206. INSTRUCTION PASTORALE DE L'HUMBLE ÉVÊQUE D'ALÉTOPOLIS A L'OCCASION DE L'INSTRUCTION PASTORALE DE JEAN-GEORGE, HUMBLE ÉVÊQUE DU PUY.... (1763).

Nous n'avons pas vu la première édition de cet opuscule; elle doit avoir 5 ou 6 pp. (voy. Fréron, *L'Année littéraire*. 1763, t. VII, p. 282).

Réimpr. à la suite de la *Lettre d'un quaker* (voyez le numéro suivant) et dans le tome III de l'*Évangile du jour*.

207. LETTRE D'UN QUAKRE (*sic*) A J.-G. LE FRANC DE POMPIGNAN, ÉVÊQUE DU PUY EN VÉLAY, ETC., ETC... ET INSTRUCTION PASTORALE DE L'HUMBLE ÉVÊQUE D'ALÉTOPOLIS. S. l. n. d. (1763), in-12 de 23 pp. — S. l. n. d., in-8 de 21 pp.

Dans l'édition en 21 pp. le faux titre porte : *Lettre d'un quaker*; et le titre

1. Dom Jean-Jacques Rousseau, ci-devant citoyen de Genève.

de départ : *Lettre d'un quakre à Jean-George Le Franc de Pompignan, évêque du Puy en Velay, etc. etc., et digne frère de Simon Le Franc de Pompignan.*

*L'Instruction pastorale* est aux pp. 17-21.

Une édition *s. l. n. d.*, in-12 de 14 pp. n'a que la *Lettre d'un quakre* : c'est, croyons-nous, l'édition *princeps* de cette *Lettre*.

La *Lettre d'un quaker* a été réimprimée aussi dans les *Contes de G. Vadé*. *S. l.* 1764<sup>1</sup>.

208. TRAITÉ SUR LA TOLÉRANCE. *S. l. (Genève)*. 1763, in-8 de iv, 211 pp. et 1 f. d'Errata.

Le titre de départ porte : *Traité sur la Tolérance à l'occasion de la mort de Jean Calas.*

TRAITÉ SUR LA TOLÉRANCE : *S. l. (Genève)*. 1763, in-8 de iv et 183 pp.

Les fautes signalées dans l'Errata de l'édition en 211 pp. sont corrigées dans l'édition en 183 pp.

TRAITÉ SUR LA TOLÉRANCE : *S. l. (Rouen?)* 1764, in-8 de iv et 210 pp. — *S. l.* 1764, in-12 de 309 pp. et 2 pp. de *Table* non chiff. — *S. l. n. d. (Amsterdam ou La Haye?)* in-8 de iv et 138 pp.<sup>2</sup>

Réimpr. avec des additions dans le tome II des *Nouveaux Mélanges*, etc. pp. 27 et sq.

Condamm. par décret de la cour de Rome du 3 février 1766.

209. DIALOGUE DU DOUTEUR ET DE L'ADORATEUR, PAR MR L'ABBÉ DE TILLADET. AVEC LES DERNIÈRES PAROLES D'ÉPICËTE A SON FILS, ET LES IDÉES DE LA MOTHE LE VAYER. *S. l. n. d.* (1766?), in-8 de 24 pp.

Beuchot a classé le *Dialogue du douteur*, etc., et les *Dernières paroles d'Épicète* à l'année 1763, et les *Idées de La Mothe Le Vayer* à l'année 1751. Nous croyons que ces écrits sont de 1766; ils ont été réimprimés en 1766 dans le *Recueil nécessaire* (ce *Recueil* porte le millésime 1765) et en 1768 dans le tome VII des *Nouveaux Mélanges*.

240. LETTRE DU SECRÉTAIRE DE M. DE VOLTAIRE. *S. l. n. d. (Genève)*, 1763 ou 1764, in-8 de 7 pp.

Le titre de départ porte en plus : *Au secrétaire de M. Le Franc de Pompignan.*

244. SECONDE LETTRE DU QUAKER (1764).

Nous ne connaissons pas la première édition de la *Seconde Lettre d'un quaker*.

Le dernier paragraphe de cette *Seconde Lettre* a été réimprimé en 1764, dans les *Contes de Guillaume Vadé*, et la *Lettre* entière fait partie du tome III des *Nouveaux Mélanges*, pp. 209-214.

1. Le dernier paragraphe de la réimpression qui fait partie des *Contes de G. Vadé* (« Ami Jean-George, je réfléchis avec douleur ») appartient à la *Seconde Lettre du quaker*. Voy. le n° 211.

2. Nous trouvons dans le catalogue Paulin Paris (*Teuchener*, 1881) l'indication d'une édition *s. l.*, in-12 de 191 pp., avec 1 millésime 1764 (n° 3228).



212. COMMENTAIRES SUR LE THÉÂTRE DE P. CORNEILLE ET AUTRES MORCEAUX INTÉRESSANTS. S. l. 1764, 3 vol. in-12; — de 3 ff., 340 pp. et 4 f. de table; — de 2 ff., 374 pp. et 4 f. de table; — de 2 ff., 554 pp. et 4 f. de table.

A la fin du 3<sup>e</sup> volume, on trouve, avec une pagination particulière (1 à 7), la *Réponse de l'auteur des Commentaires à un académicien*. Cette *Réponse* avait déjà été imprimée à la fin du tome second du *Théâtre de Pierre Corneille avec des commentaires*. S. l. (Genève, Cramer). 1764, 12 vol. in-8, figg. (Supplément au tome second, pp. 1-9; voy. le tome XXV de la présente édition, p. 223.)

« L'édition séparée des notes et commentaires ajoutés par Voltaire à l'édition du *Théâtre de Pierre Corneille*, publiée par lui en 1764, paraît, dit M. Picot, le savant bibliographe de Corneille, avoir été faite sans sa participation ». (*Bibliographie Cornélienne*, p. 451). — Cependant les fleurons qui se trouvent sur les frontispices de ces trois volumes sont ceux des impressions des Cramer.

Quérard cite deux réimpressions séparées des *Commentaires* (Paris, Duchesne et Despillay. 1764, 2 vol. pet. in-12 et 2 vol. in-12 (sic); et Paris, P. et F. Didot. 1806, 4 vol. in-18 et in-12. Édition stéréotype. *Bibliogr. Volt.*, p. 63); M. Picot signale deux autres réimpressions, l'une de 1765, avec quelques additions (Amsterdam et Leipsic, 2 parties in-12); l'autre de 1851 (Paris, Didot, in-18).

Les *Commentaires* de Voltaire ont été réimprimés dans les éditions suivantes des *OEuvres de P. Corneille*: S. l. (Genève). 1765. — Genève (Berlin). 1774. — Paris, an IX. — Paris (impr. de Cordier). 1817. — Paris (impr. Crapelet). 1817. — Paris, Janet et Cotelle. 1821. — Paris, Lefèvre. 1824. — Paris, Desbleds. 1838. — Paris, Didot et Lefèvre. 1854. — Paris, Hachette. 1862-1868 (Les Grands Écrivains de la France).

213. SUPPLÉMENT DU DISCOURS AUX WELCHES AVEC UNE LETTRE DU LIBRAIRE DE L'ANNÉE LITTÉRAIRE A M. V. ET LA RÉPONSE DE M. V. À CETTE LETTRE. S. l. (Paris, Lambert). 1764, in-8 de 21 pp.

L'Avertissement est aux pp. 5-8.

Réimp. dans la seconde édition des *Contes de G. Vadé*.

214. DOUTES NOUVEAUX SUR LE TESTAMENT ATTRIBUÉ AU CARDINAL DE RICHELIEU, PAR MR DE VOLTAIRE. Genève et Paris, Duchesne, 1765, in-8 de 71 pp. — S. l. n. d., in-8 de 73 pp.

Les *Doutes nouveaux*, etc., parurent à la fin d'octobre ou au commencement de novembre 1764 (voy. *Mémoires secrets*, t. II, p. 112).

La *Lettre écrite depuis l'impression des Doutes* fait partie de la première édition (pp. 65-71).

Réimpr. en 1765 dans le tome I<sup>er</sup> des *Nouveaux Mélanges*, etc... pp. 259 et sq.

L'édition s. l. n. d. contient l'*Arbitrage entre M. de Voltaire et M. de Fonce-magne* (pp. 51-73).

215. SENTIMENT DES CITOYENS. S. d. (1764), in-8 de 8 pp.

Nous n'avons pas vu la première édition du *Sentiment des citoyens*. Grimm dit qu'elle est intitulée : *Sentiments (sic) des citoyens sur les Lettres*

*écrites de la Montagne.* (*Correspondance littéraire*, édit. Tourneux, t. VI, p. 199). Mais son véritable titre doit être : *Sentiment des citoyens*. En effet, une réimpression de cet opuscule est intitulée : *Réponse aux Lettres écrites de la Montagne, publiée à Genève sous ce titre : Sentiment des citoyens.* Genève et Paris, Duchesne. 1765, in-8 de 22 pp. — On lit également dans cette réimpression (p. 21) : « Il a paru depuis quelques jours une brochure de 8 pages in-8 sous le titre de *Sentiment des citoyens*. » Enfin, le titre de départ de la *Réponse aux Lettres écrites de la Montagne* porte : *Sentiment des citoyens* (p. 5). On trouve aux pp. 3-4 la Lettre de J.-J. Rousseau, du 6 janvier 1765, qui est reproduite dans la présente édition, t. XXV, p. 309.

Sur le *Sentiment des citoyens*, voy. Desnoïsterres, *Voltaire et Rousseau*, pp. 350 et sq.

246. ARBITRAGE ENTRE M. DE VOLTAIRE ET M. DE FONCEMAGNE. *S. l. (Genève) n. d.* (1764), in-8 de 23 pp.

La page 11 est paginée 61 ; p. 13 on lit *validité* pour *vénalité*.

*L'Arbitrage* a dû, sinon paraître, du moins être imprimé avant le *Sentiment des citoyens* (Voy. Grimm, *Correspondance littéraire*, 15 décembre 1764).

Réimpr. dans le tome I<sup>er</sup> des *Nouveaux Mélanges*, etc..., p. 311, sous ce titre : *Arbitrage entre M. de V... et M. de Foncemagne*; et à la suite des *Doutes nouveaux sur le testament attribué au cardinal de Richelieu* (Voy. le n° 214).

247. MANDEMENT DU RÉVÉRENDISSIME PÈRE EN DIEU ALEXIS, ARCHEVÊQUE DE NOVOGOROD-LA-GRANDE. *S. l. n. d.* (1765), in-8 de 24 pp. — *S. l. n. d.*, in-8 de 15 pp.

Dans l'édition en 24 pp., après le titre de départ, on lit ces mots : *Deutera — ton — pia — nepsiou* <sup>1</sup>. — Il y a : *Deutera tou pianepsiou* dans l'édition en 15 pp. Le *Permès d'imprimer* (p. 15) est signé : *Christophe Borkerof, lieutenant de police de Novogorod la Grande*.

L'édition en 15 pp. sort, croyons-nous, des presses des *Cramer*.

Réimpr. par les éditeurs de Kehl, t. XLVI, p. 215.

248. QUESTIONS SUR LES MIRACLES À MR LE PROFESSEUR CL..., PAR UN PROPOSANT. *S. l. n. d. (Genève, 1765)*, in-8 de 20 pp. (C'est la première *Lettre*). — AUTRES QUESTIONS D'UN PROPOSANT A MR LE PROFESSEUR EN THÉOLOGIE SUR LES MIRACLES. *S. l. n. d. (Genève, 1765)*, in-8 de 14 pp. (C'est la seconde *Lettre*). — TROISIÈME LETTRE DU PROPOSANT A M. LE PROFESSEUR EN THÉOLOGIE. *S. l. n. d. (Genève, 1765)*, in-8 de 13 pp. — QUATRIÈME LETTRE DU PROPOSANT A M. LE PROFESSEUR ET REMERCIEMENTS A SES EXTRÊMES BONTÉS. *S. l. n. d. (Genève, 1765)*, in-8 de 8 pp. — CINQUIÈME LETTRE DU PROPOSANT A M. N. (NÉEDHAM) *S. l. n. d. (Genève, 1765)*, in-8 de 4 pp.<sup>2</sup>. — SIXIÈME LETTRE SUR LES MIRACLES, LAQUELLE N'EST PAS D'UN PROPOSANT. *S. l. n. d. (Genève, 1765)*, in-8 de 9 pp. —

1. Ce qui répond au 12 octobre des Franks. (Note de Voltaire).

2. Cette cinquième *Lettre* manque dans la collection Beuchot; quant à l'exemplaire de la Bibliothèque nationale (D<sup>2</sup> 12140), il ne se compose que d'un f. de titre. Barbier (*Dictionnaire des ouvrages anonymes*, éd. Daffis, t. III, 1160) dit que cette cinquième *Lettre* a 4 pp.



SEPTIÈME LETTRE DE M. COVELLE SUR LES MIRACLES. *S. l. n. d.* (Genève, 1765), in-8 de 4 pp. — HUITIÈME LETTRE SUR LES MIRACLES ÉCRITE PAR LE PROPOSANT. *S. l. n. d.* (Genève, 1765), in-8 de 7 pp. — NEUVIÈME LETTRE SUR LES MIRACLES, ÉCRITE PAR LE JÉSUI TE DES ANGUILES. *S. l. n. d.* (Genève, 1765), in-8 de 7 pp. — DIXIÈME LETTRE ÉCRITE A L'OCCASION DES MIRACLES, PAR MR COVELLE, CITOYEN DE GENÈVE, A MR \*\*\*, PASTEUR DE CAMPAGNE. *S. l. n. d.* (Genève, 1765), in-8 de 7 pp. — ONZIÈME LETTRE A L'OCCASION DES MIRACLES, ÉCRITE PAR LE PROPOSANT A M. COVELLE. *S. l. n. d.* (Genève, 1765), in-8 de 8 pp. — DOUZIÈME LETTRE DU PROPOSANT A M. COVELLE, CITOYEN DE GENÈVE, A L'OCCASION DES MIRACLES. *S. l. n. d.* (Genève, 1765), in-8 de 7 pp. — TREIZIÈME LETTRE A L'OCCASION DES MIRACLES, ADRESSÉE PAR M. COVELLE A SES CHERS CONCITOYENS. *S. l. n. d.* (Genève, 1765), in-8 de 7 pp. — QUATORZIÈME LETTRE A L'OCCASION DES MIRACLES, A M. COVELLE, CITOYEN DE GENÈVE, PAR M. BEAUDINET, CITOYEN DE NEUFCHATEL. *S. l. n. d.* (Genève, 1765), in-8 de 42 pp. — QUINZIÈME LETTRE A L'OCCASION DES MIRACLES, PAR M. BEAUDINET, CITOYEN DE NEUFCHATEL, A M. COVELLE, CITOYEN DE GENÈVE. *S. l. n. d.* (Genève, 1765), in-8 de 7 pp. — SEIZIÈME LETTRE DU PROPOSANT. *S. l. n. d.* (Genève, 1765), in-8 de 8 pp.<sup>1</sup>.

Nous n'avons vu aucune édition séparée des Lettres XVII à XX. — (La *Collection des Lettres sur les miracles* se compose de vingt *Lettres*.) Nous savons par Grimm (*Correspondance*, éd. Tourneux, t. VI, p. 474), que la *Vingtième Lettre* avait paru en janvier 1766; le bruit courait qu'il y en avait une vingt et unième de M<sup>lle</sup> Le Vasseur, gouvernante de M. Rousseau, à M<sup>lle</sup> Ferbot<sup>2</sup>.

Les vingt *Lettres sur les miracles* ont été réimprimées sous le titre suivant :

COLLECTION DES LETTRES SUR LES MIRACLES, ÉCRITES A GENÈVE ET A NEUFCHATEL PAR MR LE PROPOSANT THÉRO, MR COVELLE, MR NÉEDHAM, MR BEAUDINET ET MR DE MONTMOLIN, ETC. *Neufchâtel* (Genève). 1765, in-8 de 232 pp.

PP. 5 à 198 : Les vingt *Lettres*.

PP. 199-216. *Réponse du jésuite Néedham*. (Voy. t. XXV de la présente édition, p. 437.)

PP. 217-232. *Dissertation sur les Miracles, par M. J.-J. Rousseau, tirée de la troisième Lettre écrite de la Montagne*. (Voy. le même tome, p. 449.)

LE MÊME RECUEIL : *Neufchatel*. (La Haye ou Amsterdam?) 1767 (1765?). Petit in-8 de 2 ff. de titre et 258 pp.

Réimpression de l'édition avec le millésime 1765. P. 220 on lit : *Réponse au jésuite Néedham*, au lieu de : *Réponse du jésuite, etc...*

QUESTIONS SUR LES MIRACLES, EN FORME DE LETTRES, A MR LE PROFESSEUR CL..., PAR UN PROPOSANT. Genève. 1767 (1765?), in-42 de 1 f. de titre et 126 pp.

Sur cette édition, qui ne contient que les seize premières *Lettres*, voy.

<sup>1</sup>. Cette *seizième Lettre* avait paru en novembre 1765 (Voy. Grimm, *Correspondance littéraire*, éd. Tourneux, t. II, p. 418).

<sup>2</sup>. Cette *Lettre* n'a jamais été imprimée ou n'a jamais existé.

*l'Avertissement* de Beuchot, t. XXV de la présente édition, pp. 357 et 358.

QUESTIONS SUR LES MIRACLES, A M. CLAPARÈDE, PROFESSEUR DE THÉOLOGIE A GENÈVE, PAR UN PROPOSANT, OU EXTRAIT DE DIVERSES LETTRES DE M. DE VOLTAIRE, AVEC DES RÉPONSES PAR M. NÉEDHAM, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES, ETC. *Londres et Paris, Crapart*. 1769, in-8 de 116 pp.

Cette édition ne contient que des *Extraits* des *Lettres sur les Miracles*.

Les *Questions sur les Miracles* ont été réimprimées dans le tome XIX des *Nouveaux Mélanges*, pp. 255 et sq.; dans les *Pièces détachées, etc.*, t. II<sup>e</sup> (XXXIX<sup>e</sup>, de l'édit. encadrée), p. 343, etc.

249. LE PRÉSIDENT DE THOU JUSTIFIÉ CONTRE LES ACCUSATIONS DE M. DE BURY, AUTEUR D'UNE VIE DE HENRI IV. *S. l. n. d. (Genève, 1766)*, in-8 de 38 pp.

Réimpr. dans le tome V des *Nouveaux Mélanges*, p. 287, et à la suite de *l'Examen de la nouvelle histoire de Henri IV de M. de Bury, par le marquis de B\*\*\** (Belestat, ou plutôt par La Beaumelle), *Genève, Philibert*. 1768, pp. 74-98. Cf le tome II de *l'Évangile du jour*.

Les réimpressions qui font partie de *l'Examen de la nouvelle histoire de Henri IV* et du tome II de *l'Évangile du jour* sont augmentées de trois lettres de Henri IV, qui avaient paru, en 1761, dans le tome V de *l'Essai sur l'histoire générale*.

*l'Examen de la nouvelle histoire, etc.*, a été aussi réimprimé dans le tome II de *l'Évangile du jour*; les notes qui accompagnent cette réimpression sont de Voltaire; elles n'ont pas été reproduites dans ses *Oeuvres*. Citons aussi une édition de *l'Examen de la nouvelle histoire, etc.*, suivi de la brochure de Voltaire : *Le président de Thou justifié, etc.* (*Londres, 1769, in-8 de 76 pp.*) Cette réimpression est conforme à celle du tome II de *l'Évangile du jour*.

220. LETTRE CURIEUSE DE M. ROBERT COVELLE, CÉLÈBRE CITOYEN DE GENÈVE, A LA LOUANGE DE M. LE PROFESSEUR VERNET, PROFESSEUR EN THÉOLOGIE DANS LA MÊME VILLE. *Dijon, Brocard*. 1766, in-8 de 14 pp. — *Lyon, les frères Périsset*. 1766, in-8.

Nous donnons le titre, adresse, date, etc..., de l'édition de *Dijon*, d'après le *Mémoire présenté à Mr le premier syndic*, par Jacob Vernet *S. l.* 1766, in-8, p. 3. — Vernet, dans un *Poscrit* du 20 juillet 1766, parle d'une 2<sup>e</sup> édition, dans laquelle Voltaire avait ajouté six lignes qui ne contiennent qu'une invective de plus : est-ce l'édition de *Lyon*, signalée par Quérard (*Bibliogr. volt.*, p. 66)? La *Lettre de M. Robert Covelle, etc.*, a été réimprimée par les éditeurs de Kehl, t. XLIX, p. 201.

224. RELATION DE LA MORT DU CHEVALIER DE LA BARRE, PAR M. CASS\*\* (Cassen), AVOCAT AU CONSEIL DU ROI. A M. LE MARQUIS DE BECCARIA. *S. l.* 1766 (ou 1768?), in-8 de 24 pp.

*Nouvelle édition. Amsterdam (Genève)*. 1768, in-8 de 30 pp.

L'édition en 24 pp. est sans frontispice; elle est datée du 15 juillet 1766. Cependant, s'il faut en croire Grimm, elle ne parut qu'en 1768 (*Voy. Correspondance littéraire*, éd. Tourneux, t. VIII, p. 47).



Ce qui est certain, c'est que la *Relation* fut écrite en 1766 (Voy. Voltaire à Damilaville, 14 juillet; — au comte de Rochefort, 16 juillet; — à d'Alembert, 18 juillet 1766).

Le faux titre de l'édition en 30 pp. porte : *Relation, etc... Nouvelle édition très exacte*. Sur le titre on lit : *Relation, etc., écrite en 1766. Nouvelle édition*.

Réimpr. dans le tome I<sup>er</sup> des *Choses utiles et agréables*, p. 267; à la suite de la *Canonisation de saint Cucufin*, éd. d'Amsterdam, 1769; dans les *Questions sur l'Encyclopédie* (Septième partie, 1771, au mot *Justice*)<sup>1</sup>, etc.

Beuchot a recueilli plusieurs variantes tirées d'une édition de 1775 : il faut lire 1776. C'est la réimpression qui fait partie du volume intitulé : *Recueil intéressant sur l'affaire de la mutilation du crucifix d'Abbeville, etc... Londres. 1776*, pp. 96-129.

222. APPEL AU PUBLIC SUR LES PARRICIDES IMPUTÉS AUX CALAS ET AUX SIRVEN. *S. l. n. d.* (Genève, 1766), in-8 de 34 pp. — *S. l. n. d.*, in-8 de 30 pp.

Réimpr. dans les *Nouveaux Mélanges, etc.*, t. IV, p. 222, etc.

223. COMMENTAIRE SUR LE LIVRE DES DÉLITS ET DES PEINES, PAR UN AVOCAT DE PROVINCE, *S. l.* (Genève). 1766<sup>2</sup>, in-8 de VIII et 120 pp. — *Nouvelle édition corrigée et augmentée. S. l.* (Genève), 1767, in-12 de 2 ff. de titre, 121 pp. et III pp. de table.

Les fautes signalées dans l'*errata* de l'édition en 120 pp. sont corrigées dans l'édition en 121 pp. Grimm dit que cette dernière édition est augmentée du double (*Correspondance*, éd. Tourneux, t. VII, p. 164); les augmentations se bornent à l'addition d'un passage omis en 1766. (Voy. p. 61 et suiv.)

Réimpr. dans le tome IV des *Nouveaux Mélanges, etc.*, pp. 343-402. Plusieurs paragraphes du *Commentaire* ont été reproduits par Voltaire dans le *Précis du siècle de Louis XV* et dans les *Questions sur l'Encyclopédie*.

Le *Commentaire sur le livre des Délits et des Peines* a été réimprimé en 1821, à la suite d'une traduction nouvelle du *Traité* de Beccaria. (Paris, Dalibon, 1821, in-8.)

Condamn. par décret de la cour de Rome, du 19 juillet 1768.

224. A LETTER FROM MR VOLTAIRE TO MR JEAN-JACQUES ROUSSEAU. London, J. Payne. 1766, in-12 de 2 ff. et 84 pp.

C'est la *Lettre au docteur Pansophe*. Nous croyons, avec M. Moland, (Voy. son *Avertissement*, t. XXVI, pp. 17-19) que cette *Lettre* est de Voltaire. Elle a paru d'abord en anglais et en français; les deux textes sont en regard l'un de l'autre.

Le faux titre porte : *A Letter from Mr Voltaire to Doctor John James Rousseau*.

Le titre de départ de la version française (p. 2) porte : *Lettre de M. de Voltaire au docteur J.-J. Pansophe*.

1. Sous le titre de *Lettre de Mr Cass... à Mr Beccaria*.

2. Il existe deux éditions avec le millésime 1766 : l'une et l'autre ont VIII et 120 pp.; elles diffèrent par les fleurons, lettres initiales, etc.; nous les croyons sorties toutes les deux des presses des Cramer.

Réimpr. dans la brochure intitulée *le Docteur Pansophe, ou Lettres de M. de Voltaire. Londres (Paris)*. 1766, in-12 de 44 pp.; et dans l'*Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. J.-J. Rousseau, etc.; auquel on a joint le Docteur Pansophe. Londres*. 1766, in-12 de 132 pp. <sup>1</sup>.

Sur l'*Exposé succinct, etc.*, voy. la *Correspondance de Grimm*, éd. Tourneux, t. VII, pp. 139-146. — Réimpr. dans le tome III des *Choses utiles et agréables*, pp. 243 et sq.

225. LETTRE DE M. DE VOLTAIRE A M. HUME. *S. l. (Genève)*. 24 octobre 1766, in-8 de 44 pp.

Réimpr. dans le *Docteur Pansophe* et dans l'*Exposé succinct, etc.*

Dans ces deux réimpressions, on a omis la phrase suivante : « Quelques ex-jésuites ont fourni à des évêques des libelles diffamatoires sous le nom de Mandements : les Parlements les ont fait brûler. » — Cf Grimm, *Correspondance*, éd. Tourneux, t. VII, p. 162.

226. NOTES SUR LA LETTRE DE M. DE VOLTAIRE A M. HUME, PAR M. L... *S. l. n. d. (Genève, 1766)*, in-12 de 32 pp.

Dans la *Déclaration de l'éditeur* (pp. 31-32) on lit : *Ces remarques sont d'un magistrat.* — Le désaveu de Voltaire : « Je n'ai jamais écrit la *Lettre au Docteur Pansophe, etc.*, » (*ibid.*) est daté du 1<sup>er</sup> décembre 1766. Voy. un autre désaveu daté du 29 décembre dans le *Mercure* de janvier 1767, t. II, pp. 88-89.

227. LE PHILOSOPHE IGNORANT. *S. l. (Genève)*. 1766, in-8 de vii et 471 pp. Édition encadrée.

Contient aussi :

P. 134. *Petite Digression* (sur les Quinze-Vingts.)

P. 137. *Avanture (sic) indienne traduite par l'ignorant.*

P. 143. *Petit commentaire de l'ignorant sur l'Éloge du dauphin de France, composé par M. Thomas.*

P. 155. *Supplément au Philosophe ignorant : André Destouches à Siam.*

AUTRES ÉDITIONS : *S. l. (Londres)*. 1766, in-8 de ix et 211 pp (Avec l'*Avis au public sur les parricides, etc.*...). — *S. l.* 1766, in-8 de vii et 168 pp. (édit. encadrée). — *S. l. (Amsterdam ou La Haye)*. 1766, in-8 de 3 ff. non chiff. et 120 pp. (Au verso du titre on lit : *Par M. A..... de V....., gentilhomme jouissant de cent mille livres de rente, connaissant toutes choses, et ne faisant que radoter depuis quelques années. Ah! public, recevez ces dernières paroles avec indulgence. Ne contient pas le Supplément*). — *S. l.* 1766, in-8 de 2 ff. non chiff. et 107 pp. — *S. l.* 1767, in-8 de 2 ff. non chiff. et 108 pp. (*Nouvelle édition corrigée*). — *Augsbourg*. 1767, in-8.

Réimpr. dans les *Nouveaux Mélanges*, t. IV, p. 255, sous le titre de : *Questions d'un homme qui ne sait rien.*

1. La première édition de l'*Exposé succinct, etc.* (*Londres*, 1766, in-12 de xvi et 127 pp.) ne contient pas la *Lettre au docteur Pansophe*.



228. LETTRE D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE ZURICH A M. D\*\*\*, AVOCAT A BEZANÇON. *S. l. n. d.* (Genève, 1767), in-8 de 7 pp.

Réimpr. dans le tome III de *l'Évangile du jour*.

229. ANECDOTE SUR BÉLISAIRE. — SECONDE ANECDOTE SUR BÉLISAIRE (PAR L'ABBÉ MAUDUIT, QUI PRIE QU'ON NE LE NOMME PAS). *S. l. n. d.* (Genève, 1767), in-8 de 15 pp.

Nous ne saurions dire si les *Anecdotes sur Bélisaire* ont paru en même temps, ou si la seconde a été publiée quelque temps après la première. Il semble résulter d'un passage de la *Correspondance de Grimm* (éd. Tourneux, t. VII, p. 342) et de la correspondance de Voltaire avec d'Alembert, des 6 avril, 3, 4, 23 mai, etc., 1767 que les deux *Anecdotes* furent écrites et imprimées à quelques semaines d'intervalle. — Mais d'un autre côté, les *Mémoires secrets* parlent, dès le 31 mars, d'*Anecdotes sur Bélisaire* « que M. de Voltaire vient de répandre »<sup>1</sup>.

L'édition en 15 pp. fait partie du premier cahier des *Pièces relatives à Bélisaire* (Amsterdam et Genève. 1767, in-8). Ce sont, croyons-nous, des exemplaires de la première édition des *Anecdotes sur Bélisaire* qui forment ce premier cahier, pour lequel on fit un faux titre (*Pièces relatives à Bélisaire*), un titre (*Pièces relatives à Bélisaire. Premier cahier. Amsterdam, 1767*), et qu'on augmenta d'un *Extrait d'une Lettre écrite de Genève à M\*\*\* sur la liste imprimée des propositions que la Sorbonne a extraites de Bélisaire pour les condamner* (pp. 17-19)<sup>2</sup>.

Le second cahier des *Pièces relatives à Bélisaire* (Genève. 1767, in-8 de 2 ff. et 13 pp.) contient *l'Honnêteté théologique. L'Honnêteté théologique* a été désavouée par Voltaire; mais il l'a « rebouissée », selon l'expression de Grimm, et nous pensons, avec M. Tourneux, qu'elle aurait pu trouver place dans ses *OEuvres*, au même titre que le *Tombeau de la Sorbonne, etc.* (Voy. la *Correspondance de Grimm*, éd. Tourneux, t. VII, p. 419 et t. VIII, p. 224.)

Le troisième cahier des *Pièces relatives, etc.* (Genève. 1767, in-8) a 2 ff. de titre, 17, 16 et 21 pp.<sup>3</sup>.

Le quatrième cahier (Genève. 1767, in-8) a 1 f. de titre et 47 pp.

Enfin le cinquième cahier (*S. l. n. d.*) a 1 f. paginé o (*sic*) et 15 pp., ou 15 pp.

Ce cinquième cahier renferme deux lettres et un billet de Voltaire.

Il existe des *Pièces relatives à Bélisaire*<sup>4</sup> une édition (de Paris), dans

1. La plus ancienne édition que nous connaissons des *Anecdotes sur Bélisaire* contient les deux *Anecdotes* à la suite l'une de l'autre. Voyez cette édition imprimée à Genève (*S. l. n. d.*, in-8 de 15 pp.) dans le premier cahier des *Pièces relatives à Bélisaire*.

2. Nous avons tout lieu de croire que ce morceau est de Voltaire; il n'a pas été recueilli dans ses *OEuvres*.

3. Il y a des exemplaires qui n'ont qu'un f. de titre, 17 et 21 pp.; d'autres qu'un f. de titre et 21 pp.; d'autres enfin qu'un f. de titre et 17 pp.

4. Il ne faut pas confondre les *Pièces relatives à Bélisaire* avec les *Pièces relatives à l'examen de Bélisaire*, par M. de Legge, Paris, de Hansy le jeune, 1768, in-12. C'est dans ce volume que se trouve la lettre de Voltaire à M. \*\*\* , dont parle Quérard (*Bibliogr. Volt.*, n° 283) et *Supercheries littéraires dévoilées*, éd. Daffis, II, 1075). Cette lettre, adressée à Cogé, est imprimée dans la *Correspondance* (année 1767, 27 juillet). — Voyez, dans la *Correspondance de Grimm*, éd. Tourneux, t. VIII, pp. 29 et 30, une autre lettre de Voltaire à Cogé, datée du 15 décembre 1767, et intitulée *la Défense de mon maître*. Cette lettre, signée *Valentin*, et écrite au nom du valet de Voltaire, a été imprimée (moins les trois derniers alinéas) en 1825, dans les *Œuvres* de Voltaire, sous le titre de : *Réponse catégorique au sieur Cogé*. Cf. la présente édition, t. XXVI, p. 529.

laquelle on ne trouve pas *l'Honnêteté théologique*. Dans cette réimpression in-12, les *Anecdotes sur Bélisaire et l'Extrait d'une Lettre écrite de Genève à M\*\*\** forment un cahier de 22 pp.

Les *Anecdotes sur Bélisaire* ont été aussi réimprimées dans le tome VII des *Nouveaux Mélanges*, pp. 33, 40, et dans le tome III de *l'Évangile du jour*. La première *Anecdote* fait aussi partie du *Fragment des instructions pour le prince royal de\*\*\** (voy. le n° 239); elle y est datée du 20 mars 1767. Une réimpression des *Fragments* avec le millésime 1768 contient les deux *Anecdotes* (pp. 37-59)<sup>1</sup>.

230. LES HONNÊTETÉS LITTÉRAIRES, ETC., ETC., ETC. *S. l. (Genève)*. 1767, in-8 de 2 ff. de titre et 189 pp.

La XXVI<sup>e</sup> *Honnêteté* est suivie (pp. 166-189) d'une *Lettre à l'auteur des Honnêtetés littéraires*; cette *Lettre* est de Voltaire.

LES HONNÊTETÉS LITTÉRAIRES PAR MR DE V\*\*\*. *S. l.* 1767, in-8 de 96 pp.  
Cf *Nouveaux Mélanges*, t. XIX, p. 104.

231. LES QUESTIONS DE ZAPATA, TRADUITES PAR LE SIEUR TAMPONET, DOCTEUR DE SORBONNE. *Leipzig (Genève)*. 1766 (1767). in-8 de 53 pp. Édition encadrée.

Il existe de cette première édition une contrefaçon, également encadrée, avec mêmes titre, lieu, date, format et nombre de pages.

AUTRES ÉDITIONS : *Leipzig*. 1766, in-8 de 1 f. et 43 pp. — *Leipzig (Genève)*. 1766, in-8 de 35 pp. Titre encadré.

Cf *Nouveaux Mélanges*, t. VII, p. 50.

Condamn. par décret de la cour de Rome du 29 novembre 1771.

232. LETTRE DE M. DE VOLTAIRE. *S. l. n. d. (Genève, 1767)*, in-8 de 4 pp.

On lit au bas de la page 4 : « Fait au château de Ferney, 24 avril 1767. Voltaire. » — Voyez la présente édition, t. XXVI, pp. 191-193.

233. L'EXAMEN IMPORTANT DE MILORD BOLINGBROKE, ÉCRIT SUR LA FIN DE 1736. Nouvelle édition corrigée et augmentée sur le manuscrit de l'illustre auteur. *S. l. (Genève)*. 1767, in-8 de 230 pp.

La première édition de *l'Examen important* fait partie du *Recueil nécessaire, Leipsik (Genève)*, 1765 (1766), in-8, pp. 151-296. (Voy. *Ouvrages dont Voltaire a été l'éditeur*). Le *Recueil nécessaire* est de 1766 (voy. Grimm, *Correspondance littéraire*, éd. Tourneux, t. VII, pp. 127-128 et 147-148).

Sur *l'Examen important*, voyez la note de Beuchot, t. XXVI de la présente édition, pp. 195-196.

AUTRES ÉDITIONS DE *l'Examen important* : Londres. 1771, in-8 de VIII et 190 pp. (Neuvième édition en français. Accompagnée des notes de Mr M. . . . éditeur de ses ouvrages, avec la *Lettre de milord Cornsbury à milord Bolingbroke*,

1. PP. 59-64 : *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry à l'archevêque de Paris*.



pp. 187-190). — *Londres*. 1775, in-8 de 4 ff. non chiff. et 148 pp. — *Londres*. 1776. in-8 de VIII et 216 pp. (Dixième édition corrigée et considérablement augmentée)

Cf *Nouveaux Mélanges*, t. XVIII, pp. 133-330, et *Pièces détachées attribuées à divers hommes célèbres*, t. III, pp. 214-357.

Condamn. par décret de la cour de Rome du 29 novembre 1771.

234. LETTRE SUR LES PANÉGIRIQUES, PAR IRÉNÉE ALÉTHÈS, PROFESSEUR EN DROIT DANS LE CANTON SUISSE D'URI. *S. l. n. d.* (*Genève*, 1767), in-8 de 45 pp. — *S. l. n. d.*, in-8 de 45 pp. (avec fleuron, p. 1); — *La Haye, Frédéric Straatman*. 1767, in-8 (d'après Quérard, *Bibliogr. volt.*, p. 67).

Cf *Nouv. Mélanges*, t. IX, p. 242; — *Évangile du jour*, t. III.

235. HOMÉLIES PRONONCÉES A LONDRES, EN 1765, DANS UNE ASSEMBLÉE PARTICULIÈRE. *S. l.* (*Genève*). 1767, in-8 de 78 pp.

Quatre Homélies.

Réimpr. sous le titre suivant : *les Quatre Homélies prêchées à Londres. Seconde édition, etc...* *S. l.* (*Genève*), 1757 (1767), in-8 de 96 pp. (Avec des additions).

Cf *Nouveaux Mélanges*, t. VI, p. 293, et le *Recueil nécessaire* (éd. de 1768) t. I, p. 173.

236. MÉMOIRE POUR ÊTRE MIS A LA TÊTE DE LA NOUVELLE ÉDITION QU'ON PRÉPARE DU SIÈCLE DE LOUIS XIV, ET POUR ÊTRE DISTRIBUÉ A CEUX QUI ONT LES ANCIENNES. (1767), in-8 de 45 pp.

Sur ce Mémoire, voyez la *Préface* de Beuchot, en tête de la *Table alphabétique et analytique* de son édition (*Paris*, 1840) et la note de M. Moland (t. XXVI de la présente édition, p. 355).

237. LA DÉFENSE DE MON ONCLE. *S. l. n. d.* (*Genève*). 1767, in-8 de 1 f., VIII et 434 pp. (paginées 3-136).

Pages I-IV *Avertissement essentiel ou inutile*. — *Table des Chapitres* pp. V-VIII.

AUTRES ÉDITIONS : *Genève*. 1767, in-8 de VIII et 400 pp. (sous le titre de : *la Défense de mon oncle contre ses infâmes persécuteurs*, par A...t de V\*\*\*). — *Genève*. 1768, in-8 de 411 pp. — *Londres*. 1768, in-8 de 103 pp. et 2 ff. de table. — *Londres*. 1773, in-8 (d'après Quérard, *les Supercheries littéraires dévoilées*, éd. Daffis, I, 474).

Cf *Nouv. Mélanges*, t. VII, p. 128.

Condamn. par décret de la cour de Rome du 29 novembre 1771.

238. A WARBURTON. *S. l. n. d.* (*Genève*, 1767), in-8 de 6 pp.

Réimpr. dans les *Choses utiles et agréables*. (1769), t. II, p. 124, et dans le tome III de *l'Évangile du jour*.

239. FRAGMENT DES INSTRUCTIONS POUR LE PRINCE ROYAL DE \*\*\*. *Berlin* (*Genève*). 1767, in-8 de 77 pp. Édition encadrée.

Il doit y avoir des exemplaires avec le millésime 1766. (Voy. Grimm, *Correspondance littéraire*, éd., Tourneux, t. VII, p. 349).

A la suite du *Fragment des Instructions, etc.* on trouve :

1° *Du Divorce*, p. 41.

2° *De la liberté de conscience*, p. 49.

3° *Anecdote (première) sur Bélisaire*, p. 58.

AUTRES ÉDITIONS : *Berlin*. 1767, in-8 de 56 pp. (édit. encadrée). — *Londres*. 1767, in-8 de 30 pp. — *Berlin (Genève)*. 1768, in-8 de 64 pp. (Édit. encadrée). Elle contient de plus que l'édition encadrée en 77 pp. la *Seconde anecdote sur Bélisaire* et la *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry à l'archevêque de Paris*.)

Cf *Nouveaux Mélanges*, t. IX, p. 202.

240. ESSAI HISTORIQUE ET CRITIQUE SUR LES DISSENTIONS (*sic*) DES ÉGLISES DE POLOGNE, PAR JOSEPH BOURDILLON, PROFESSEUR EN DROIT PUBLIC. *Basle (Genève)*. 1767, in-8 de 54 pp.

Réimpr. dans les *Nouveaux Mélanges*, t. VII, p. 5, et dans le tome III de *l'Évangile du jour*.

Condamn. par décret de la cour de Rome du 12 décembre 1768.

241. LETTRES A SON ALTESSE MONSIEUR LE PRINCE DE \*\*\* (Brunswick) SUR RABELAIS ET SUR D'AUTRES AUTEURS ACCUSÉS D'AVOIR MAL PARLÉ DE LA RELIGION CHRÉTIENNE. *Amsterdam, Marc-Michel Rey (Genève)*. 1767, in-8 de 2 ff. de titre et 144 pp.

Dix Lettres.

Une édition, avec le nom de *Londres* et le millésime 1768<sup>1</sup> (in-12 de 3 ff. non chiff. et 114 pp.), a un double frontispice : l'un est pareil à celui de l'édition en 144 pp.; l'autre porte : *Catalogue raisonné des esprits forts depuis le curé Rabelais jusqu'au curé Jean Meslier, dressé par M. P. V., professeur en théologie. Berlin, J. Pauli, 1768.*

On trouve aux pp. 109-114 un morceau qui n'est pas de Voltaire.

Réimpr. dans les *Nouveaux Mélanges*, t. VII, p. 233, et dans le tome III de *l'Évangile du jour*.

242. LE DINER DU COMTE DE BOULAINVILLIERS, PAR MR ST-HIACINTE (*sic*). *S. l. (Genève)*. 1728 (1767), in-8 de 4 f. de titre et 60 pp.

Le faux titre porte : *le Dîner du comte de Boulainvilliers*. C'est la première édition. (Voy. Grimm, *Correspondance littéraire*, éd. Tourneux, 1<sup>er</sup> janvier 1768, t. VIII, p. 9.)

AUTRES ÉDITIONS : *S. l.* (En Hollande). 1728 (1767), in-8 de 60 pp. (Édition imprimée en caractères plus gros que celle de Genève; la page 1 est paginée 1-2, tandis que cette même page est paginée 3-4 dans la première édition). — *S. l. n. d. (Genève)*, in-8 de 62 pp. — *S. l. n. d. (Genève)*, in-8 de 47 pp. (Le faux titre porte : « *Dîner du comte de Boulainvilliers par Mr St-Hiacinte* ». — *Rome. Avec la permission du Saint-Père (Berlin?)*, in-8 de 2 ff. de titre et 56 pp.

Réimpr. en 1769 dans le tome I<sup>er</sup> des *Choses utiles et agréables*, p. 295, et

1. Lowndes indique une édition avec le nom de *Londres* et le millésime 1767 (*the Bibliographer's Manual*, V, 2794).



en 1775 dans les *Pièces détachées, attribuées à divers hommes célèbres*, t. II p. 126.

Une réimpression moderne (*Paris, Liseux*. 1880, pet. in-12 de 108 pp.) est suivie de *l'Empereur de la Chine et le frère Rigolet*.

243. FEMMES, SOYEZ SOUMISES A VOS MARIS.

Un *Catalogue des ouvrages de M. de Voltaire ou qui lui sont attribués*, joint à un exemplaire des *Lois de Minos*, indique de cet opuscule une édition séparée avec le millésime 1772, in-8. — Ce morceau a été imprimé dans les *Nouveaux Mélanges*, t. III (de 1765) p. 147. C'est donc à tort que Beuchot l'a classé parmi les *Mélanges* de l'année 1768.

244. LETTRE DE L'ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRI A L'ARCHEVÊQUE DE PARIS. *S. l. n. d.* (*Genève*, 1768), in-8 de 4 pp. — Voyez aussi les n° 229 et 239.

Réimpr. dans les *Nouveaux Mélanges*, t. VII, p. 47, et dans le tome III de *l'Évangile du jour*.

245. LE SERMON PRECHÉ (*sic*) A BALE LE PREMIER JOUR DE L'AN 1768, PAR JOSIAS ROSSETTE, MINISTRE DU SAINT ÉVANGILE. *S. l. n. d.* (*Genève*, 1768), in-8 de 22 pp. — *S. l. n. d.*, in-12 de 49 pp.

Réimpr. dans les *Nouveaux Mélanges*, t. VI, p. 359.

246. RELATION DU BANNISSEMENT DES JÉSUITES DE LA CHINE, PAR L'AUTEUR DU COMPÈRE MATHIEU. *Amsterdam (Genève)*. 1768, in-8 de 28 pp.

Une autre édition (*s. l. n. d.*, in-8 de 31 pp.) n'a qu'un titre de départ qui porte : *Relation du bannissement des jésuites de la Chine*.

247. CONSEILS RAISONNABLES A M. BERGIER POUR LA DÉFENSE DU CHRISTIANISME, PAR UNE SOCIÉTÉ DE BACHELIERS EN THÉOLOGIE. *S. l. n. d.* (*Genève*, 1768), in-8 de 31 pp.

Le titre donné par Grimm (*Correspondance*, éd. Tourneux, t. VIII, p. 94), diffère de celui qui porte l'édition *princeps* des *Conseils raisonnables*.

Réimpr. dans *l'Évangile du jour*, t. I.

Condamn. par décret de la cour de Rome du 1<sup>er</sup> mars 1770.

248. LA PROFESSION DE FOY DES THÉISTES, PAR LE COMTE DA..... AU R. D. (P?) (roi de Prusse?). TRADUIT DE L'ALLEMAND. *S. l. n. d.* (*Genève*, 1768), in-8 de 39 pp. Titre rouge et noir.

Réimpr. dans les *Nouveaux Mélanges*, t. XI; dans *l'Évangile du jour*, t. I (sous le titre de : *Confession de foi des Théistes*), etc...

Condamn. par décret de la cour de Rome du 1<sup>er</sup> mars 1770.

249. DISCOURS AUX CONFÉDÉRÉS CATHOLIQUES DE KAMINIEK, EN POLOGNE, PAR LE MAJOR KAISERLING AU SERVICE DU ROI DE PRUSSE. *Amsterdam (Genève)*. 1768, in-8 de 16 pp.

Réimpr. dans les *Nouveaux Mélanges*, t. IX; dans le tome I<sup>er</sup> de *l'Évangile du jour*, etc.

250. L'ÉPÎTRE AUX ROMAINS, PAR LE COMTE PASSERAN, TRADUITE DE L'ITALIEN. *S. l. n. d. (Genève, 1768)*, in-8 de 42 pp.

Sur les titres successifs de *l'Épître aux Romains*, voyez la note de Beuchot (t. XXVII de la présente édition, p. 83).

Réimpr. dans les *Nouveaux Mélanges*, t. XI; dans le tome I de *l'Évangile du jour*, etc.

Condamn. par décret de la cour de Rome du 1<sup>er</sup> mars 1770.

251. REMONTRANCES DU CORPS DES PASTEURS DU GÉVAUDAN, A ANTOINE-JEAN RUSTAN (*sic*), PASTEUR SUISSE A LONDRES. *Amsterdam (Genève)*. 1768, in-8 de 29 pp.

Suivies des *Instructions à Antoine-Jean Rustan* (pp. 20-29).

Réimpr. dans *l'Évangile du jour*, t. I.

Condamn. par décret de la cour de Rome du 1<sup>er</sup> mars 1770.

252. LES SINGULARITÉS DE LA NATURE, PAR UN ACADÉMICIEN DE LONDRES, DE BOULOGNE, DE PÉTERSBOURG, DE BERLIN, ETC. *Basle (Genève)*. 1768 (1769), in-8 de vii et 131 pp.

*Amsterdam (Paris)*. 1769, in-8 (d'après Barbier, *Dict. des ouvrages anonymes*, édit Daffis, IV, 497).—Le catalogue du British Museum porte l'indication d'une édition in-12 avec le nom de *Genève* (1769), et d'une édition in-8 avec le nom de *Dresde* (1769).—Une contrefaçon de l'édition de *Genève* (in-8 de vii et 131 pp.) a été publiée avec la rubrique de *Bâle* et le millésime 1768. Nous croyons que cette contrefaçon a été imprimée à Paris.

Une édition de 1772, avec l'indication de *Londres* (in-8) porte, dit Barbier, le nom de l'auteur (*ibid*). Cette édition a dû être réimprimée en 1773.

Kayser signale une autre édition de 1772, avec l'adresse de Pott, à Lausanne, in-8 (*Index locupletissimus*), t. VI, (1836) p. 109).

Réimpr. dans le tome VIII des *Nouveaux Mélanges*; dans le tome IV<sup>e</sup> de *l'Évangile du jour*, etc.

Condamn. par décret de la cour de Rome du 16 janvier 1770.

253. LES DROITS DES HOMMES ET LES USURPATIONS DES AUTRES. TRADUIT DE L'ITALIEN. *Amsterdam (Genève)*. 1768, in-8 de 48 pp. — TRADUIT DE L'ITALIEN PAR L'AUTEUR DE L'HOMME AUX QUARANTE ÉCUS. *Amsterdam (Paris)*. 1768, in-8 de 4 f. et 47 pp.

Réimpr. dans le volume intitulé : *Pièces nouvelles de Monsieur de Voltaire*. *Amsterdam*. 1769, pet. in-8 de 144 pp. (avec le *Discours aux confédérés catholiques*, etc., les *Colimaçons du révérend père l'Escarbotier*, *l'Homélie du pasteur Bourn*, etc...).

Cf les *Nouveaux Mélanges*, t. X et le t. I de *l'Évangile du jour*.

Condamn. par décret de la cour de Rome du 11 août 1769.

254. LES COLIMAÇONS DU RÉVÉREND PÈRE L'ESCARBOTIER, PAR LA GRACE DE DIEU CAPUCIN INDIGNE, PRÉDICATEUR ORDINAIRE ET CUISINIER DU GRAND COUVENT DE LA VILLE DE CLERMONT EN AUVERGNE, AU RÉVÉREND PÈRE ÉLIE,



CARME DÉCHAUSSÉ, DOCTEUR EN THÉOLOGIE. *S. l. (Genève)*. 1768, in-8 de 23 (24) pp.

Réimpr. dans le tome XIV<sup>e</sup> des *Nouveaux Mélanges*; dans le tome I de l'*Évangile du jour*, etc; voy. aussi le n<sup>o</sup> précédent.

Condamn. par décret de la cour de Rome du 1<sup>er</sup> mars 1770.

255. HOMÉLIE DU PASTEUR BOURN, PRÊCHÉE A LONDRES LE JOUR DE LA PENTECOTE. *S. l. (Genève)*. 1768, in-8 de 16 pp.

PP. 14-16 : *Fragment d'une lettre du lord Bolingbroke*<sup>1</sup>.

Réimpr. dans le tome I de l'*Évangile du jour* et dans le tome XVII des *Nouveaux Mélanges*, sous le titre de : *Traduction de l'Homélie du pasteur Bourn*.

Voy. aussi le n<sup>o</sup> 253.

Condamn. (avec le *Fragment d'une lettre, etc.*) par décret de la cour de Rome du 1<sup>er</sup> mars 1770.

256. INSTRUCTION DU GARDIEN DES CAPUCINS DE RAGUSE A FRÈRE PEDICULOSO, PARTANT POUR LA TERRE SAINTE.

Cette *Instruction* parut en 1769, à la suite de l'écrit intitulé : *De la Paix perpétuelle, par le docteur Goodheart*. (Voy. le n<sup>o</sup> 266).

Réimpr. dans le tome X<sup>e</sup> des *Nouveaux Mélanges*; dans le tome VII<sup>e</sup> de l'*Évangile du jour*.

Condamn. par décret de la cour de Rome du 3 décembre 1770 (avec les ouvrages suivants contenus dans le tome VII de l'*Évangile du jour*: *Dieu et les hommes*; *De la Paix perpétuelle*; *Tout en Dieu*).

257. L'A, B, C, DIALOGUE CURIEUX TRADUIT DE L'ANGLAIS DE MONSIEUR HUET. *Londres, Robert Freemann (Genève)*. 1762 (1768), in-8 de VII et 460 pp. (Titre encadré.)

*Id.*, *ibid.* 1768, in-8 de IV et 135 pp. (titre encadré). — *Id.*, *ibid.* (Genève). 1769, in-8 de 120 pp. (titre encadré). — M. André Lefèvre (*Dialogues et Entretiens philosophiques* (de Voltaire), t. I, p. XIII, cite, d'après Quérard, une édition de 1772, *Neufchâtel*, in-8.

Réimprimé avec des additions, dans la *Raison par alphabet, sixième édition*, s. l. (Genève). 1769, t. II, pp. 197-339.

Cf le tome II de l'*Évangile du jour*. Voy. aussi sur les divers titres de cet ouvrage la note de Beuchot (t. XXVII de la présente édition, p. 311).

Condamn. par décret de la cour de Rome du 11 juillet 1776 (avec la *Raison par alphabet*).

258. LETTRE ANONIME (*sic*) ÉCRITE A MR DE VOLTAIRE ET LA RÉPONSE. *S. l. n. d. (Genève, 1769)*, in-8 de 31 pp. et 4 p. non chiff. — Seconde édition augmentée. *S. l. n. d. (Genève, 1769)*, in-8 de 35 pp.

Imprimée pour la première fois dans les *OEuvres de Voltaire*, par Beuchot (éd. Lefèvre et Didot, complément du t. L).

1. C'est donc à tort que Beuchot a placé cet écrit parmi les *Mélanges* de l'année 1760.

259. LA CANONISATION DE SAINT CUCUFIN. *S. l. n. d.* (Genève, 1769), in-8 de 24 pp.

Le titre de départ (p. 3) porte : *La Canonisation, etc., Frère capucin d'Ascoli, par le pape Clément XIII. Et son apparition au sieur Aveline, bourgeois de Troyes; mise en lumière par le sieur Aveline lui-même A Troyes, chez M<sup>me</sup> Oudot, 1767.*

Réimpr. dans le tome I des *Choses utiles et agréables* (c'est la même composition qui a servi pour ce recueil et pour l'édition séparée); dans le tome V de *l'Évangile du jour, etc.*

Une édition d'Amsterdam (Berlin?), 1769, in-8 de 1 f. et 36 pp., est suivie de la *Relation de la mort du chevalier de La Barre, par Monsieur de Vol\*\*\* : A M. le marquis de Beccaria* (pp. 18-36).

260. COLLECTION D'ANCIENS ÉVANGILES OU MONUMENS DU PREMIER SIÈCLE DU CHRISTIANISME, EXTRAITS DE FABRICIUS, GRABIUS ET AUTRES SAVANTS, PAR L'ABBÉ B\*\*\* (Bigex). *Londres (Amsterdam), 1769*, in-8 de 2 ff. non chiff. et 284 pp.

Réimpr. dans le tome X des *Nouveaux Mélanges, etc.*

261. CINQUIÈME HOMÉLIE PRONONCÉE A LONDRES, LE JOUR DE PAQUES DANS UNE ASSEMBLÉE PARTICULIÈRE. *S. l. n. d.* (Genève, 1769), in-8 de 46 pp. paginées 97 à 142<sup>1</sup>.

Une contrefaçon *s. l. n. d.* a également 8 pp. pages (97) à 112.

Réimpr. dans le tome V de *l'Évangile du jour.*

262. LE CRI DES NATIONS. *S. l.* (Genève). 1769, in-8 de 20 pp. — *Genève (Paris?) 1769*, in-8 de 30 pp.

L'édition en 30 pp. a une vignette en guise de fleuron, p. 5.

Réimpr. dans le tome VIII des *Nouveaux Mélanges*; dans le tome V de *l'Évangile du jour, etc.*

263. DISCOURS DE L'EMPEREUR JULIEN CONTRE LES CHRÉTIENS.

Voy. *Ouvrages dont Voltaire a été l'éditeur.*

264. PROCÈS DE CLAUSTRE. SUPPLÉMENT AUX CAUSES CÉLÈBRES. *S. l. n. d.* (Genève, 1769), in-8 de 31 pp.

Le titre de départ (p. 3) porte : *Supplément aux Causes célèbres.*

Réimpr. dans le tome VI de *l'Évangile du jour.*

265. TOUT EN DIEU. COMMENTAIRE SUR MALLEBRANCHE. *S. l. n. d.* (Genève, 1769), in-8 de 24 pp.

On lit, p. 24, ligne 7 : *Par l'abbé de Tilladet.*

Réimpr. dans les tomes VIII<sup>e</sup> des *Nouveaux Mélanges*, VII<sup>e</sup> de *l'Évangile du jour, etc.* (Voy. aussi le n<sup>o</sup> suivant.)

Condamn. par décret de la cour de Rome du 3 décembre 1770.

1. Dans la seconde édition des *Quatre Homélies*, imprimée en 1767, la dernière page de la quatrième *Homélie* est paginée 96 : c'est pourquoi la première page de la cinquième *Homélie* est paginée 97.



266. DE LA PAIX PERPÉTUELLE, PAR LE DOCTEUR GOODHEART. *S. l. n. d.* (Genève, 1769), in-8 de 74 pp.

Suivi de l'*Instruction du gardien des capucins de Raguse à frère Pédiculuso*. pp. 56-74) voy. le n° 256).

Une réimpression *s. l. n. d.*, in-8 de 70 pp. contient en outre *Tout en Dieu* (pp. 54-70).

Réimpr. dans le tome VII de l'*Évangile du jour*; dans le tome XVII<sup>e</sup> des *Nouveaux Mélanges*, etc...

Condamn. par décret de la cour de Rome du 3 décembre 1770.

267. DIEU ET LES HOMMES, OEUVRE THÉOLOGIQUE, MAIS RAISONNABLE, PAR LE DOCTEUR OBERN. TRADUIT PAR JAQUES AÏMON. *Berlin, Chr. de Vos.* (Genève). 1769, in-8 de VIII et 264 pp.

Réimpr. dans le tome IX des *Nouveaux Mélanges* et dans le tome VII de l'*Évangile du jour*.

Condamn. par arrêt du Parlement de Paris du 18 août 1770 et par décret de la cour de Rome du 3 décembre de la même année. Sur cet ouvrage, voyez la note de Beuchot (t. XXVIII de la présente édition, p. 129).

268. JOURNAL DE LA COUR DE LOUIS XIV. — LES SOUVENIRS DE MADAME DE CAYLUS.

Voy. *Ouvrages dont Voltaire a été l'éditeur.*

269. LES ADORATEURS OU LES LOUANGES DE DIEU. OUVRAGE UNIQUE DE M. IMHOF, TRADUIT DU LATIN. *Berlin (Genève).* 1769, in-8 de 42 pp.

Voy. aussi le tome II des *Choses utiles et agréables*; le tome X des *Nouveaux Mélanges*; le tome VIII de l'*Évangile du jour*, etc.

270. DÉFENSE DE LOUIS XIV. *S. l. n. d.* (Genève, 1769), in-8 de 29 pp.

Cette *Défense* fait aussi partie du tome II des *Choses utiles et agréables*; du tome XI des *Nouveaux Mélanges*; du tome VIII de l'*Évangile du jour*, etc... — Cf le n° 298.

271. REQUÊTE A TOUS LES MAGISTRATS DU ROYAUME. COMPOSÉE PAR TROIS AVOCAT (*sic*) D'UN PARLEMENT. *S. l. (Genève).* 1769, in-8 de 45 pp.

Fait aussi partie du tome II des *Choses utiles et agréables*; réimpr. dans le *Journal des savants* (éd. de Hollande, février 1770, p. 506); dans les tomes IX<sup>e</sup> des *Nouveaux Mélanges*, VIII<sup>e</sup> de l'*Évangile du jour*, etc.....

272. AU ROI EN SON CONSEIL. POUR LES SUJETS DU ROI QUI RÉCLAMENT LA LIBERTÉ DE LA FRANCE, CONTRE DES MOINES BÉNÉDICTINS DEVENUS CHANOINES DE SAINT-CLAUDE EN FRANCHE-COMTÉ. *S. l. n. d. (Genève, 1770)*, in-8 de 46 pp. — *S. l. n. d. (Paris, Lambert. 1770)*, in-8 de 22 pp.

Réimpr. dans le tome VIII de l'*Évangile du jour*; — dans le tome XIX des *Nouveaux Mélanges*, etc..., et dans le recueil intitulé *Collection des Mémoires présentés au Conseil du roi par les habitants du mont Jura et le*

*chapitre de Saint-Claude avec l'arrêt rendu par ce tribunal ; s. l. (Genève). 1772, in-8 de 164 pp. (pp. 3-16. — La seconde et la troisième requête (pp. 17 et 58) ne sont pas de Voltaire.*

273. TRADUCTION DU POÈME DE JEAN PLOKOFF, CONSEILLER DE HOLSTEIN, SUR LES AFFAIRES PRÉSENTES.

La plus ancienne édition que nous connaissions de cet opuscule est celle qui fait partie du tome XIX des *Nouveaux Mélanges* (1775) p. 204. — Cf l'édition encadrée, t. XXXVII, p. 391, et l'édition in-4, t. XXVIII (de 1777) p. 535. Cependant il est question, dès 1770, de la *Traduction du poème de Jean Plokoff* dans Grimm (*Correspondance littéraire*, édit. Tourneux, t. IX, p. 62) et dans les *Mémoires secrets* (9 juin 1770).

274. NOUVELLE REQUÊTE AU ROI EN SON CONSEIL PAR LES HABITANTS DE LONGCHAUMOIS, MOREZ, ETC. *S. l. n. d. (Genève ou Paris, 1770)*, in-8 de 6 pp.

Cf Grimm, *Correspondance littéraire*, édit. Tourneux, t. IX, p. 143.

275. LETTRE D'UN JEUNE ABBÉ. *S. l. n. d. (1771)*, in-8 de 3 pp.

Réimpr. dans le *Recueil de toutes les pièces intéressantes publiées en France relativement aux troubles des Parlements, etc...* Bruxelles, Flon. 1771, t. II, p. 27.

276. RÉPONSE AUX REMONTRANCES DE LA COUR DES AIDES PAR UN MEMBRE DES NOUVEAUX CONSEILS SOUVERAINS. *S. l. n. d. (1771)*, in-8 de 7 pp. — *S. l. n. d.*, in-8 de 6 pp.

Beuchot croit que l'édition en 6 pp. est l'édition *princeps*, et que l'édition en 7 pp. est une réimpression parisienne.

Réimpr. dans le *Recueil de toutes les pièces intéressantes, etc.*, t. I, p. 440.

277. FRAGMENT D'UNE LETTRE ÉCRITE DE GENÈVE, 19 MARS 1771, PAR UN BOURGEOIS DE CETTE VILLE A UN BOURGEOIS DE L\*\*\*. *Genève. 1771*, in-8 de 12 pp.

278. AVIS IMPORTANT D'UN GENTILHOMME A TOUTE LA NOBLESSE DU ROYAUME. *S. l. n. d. (1771)*, in-8 de 4 pp.

Réimpr. dans le *Recueil de toutes les pièces intéressantes, etc.*, t. II, p. 43.

279. SENTIMENTS DES SIX CONSEILS ÉTABLIS PAR LE ROI, ET DE TOUS LES BONS CITOYENS. *S. l. n. d. (1771)*, in-8 de 8 pp.

Réimpr. dans le *Recueil de toutes les pièces intéressantes, etc.*, t. II, p. 314.

280. REMONTRANCES DU GRENIER A SEL. *S. l. n. d. (Genève, 1771)*, in-8 de 14 pp.

Le titre de départ (p. 3) porte : *Très-humbles et très-respectueuses Remontrances du grenier à sel.*



281. SERMON DU PAPA NICOLAS CHARISTESKI, PRONONCÉ DANS L'ÉGLISE DE SAINTE-TOLERANSKI, VILLAGE DE LITHUANIE, LE JOUR DE SAINTE-ÉPIPHANIE. *S. l. n. d. (Genève, 1774)*, in-8 de 8 pp.

Réimpr. dans le tome XI des *Nouveaux Mélanges*, et dans le tome 1<sup>er</sup> de la seconde édition de *l'Évangile du jour*.

282. LES PEUPLES AUX PARLEMENTS. *S. l. n. d. (Genève, 1774)*, in-8 de 44 pp. — *S. l. n. d. (Paris, 1774)*, in-8 de 46 pp. — *S. l. n. d. (Genève, 1774)*, in-8 de 42 pp.

Réimpr. dans le tome XI des *Nouveaux Mélanges*. — Le titre de départ de l'édition en 12 pp. est suivi de ces mots : *Seconde édition, corrigée et augmentée*. Le texte de cette édition diffère et du texte de l'édition *princeps*, et de celui de l'édition de Paris, et enfin du texte du tome XI des *Nouveaux Mélanges*. La réimpression qui fait partie du *Recueil de toutes les pièces intéressantes publiées en France, etc. (Bruxelles)*. 1774, t. II, est conforme à l'édition de Paris, en 16 pp.

283. L'ÉQUIVOQUE. *S. l. n. d. (Paris, 1774)*, in-8 de 13 pp.

Réimpr. dans le *Recueil de toutes les pièces intéressantes publiées en France, etc.*, t. II, p. 85. On n'a pas recueilli dans les *Oeuvres de Voltaire* l'écrit intitulé : *Raisons pour désirer une réforme dans l'administration de la justice* (*s. l. n. d.*, in-8 de 14 pp., et in-12 de 12 pp. d'après Barbier, *Dict. des ouv. anonymes*, éd. Daffis, IV, 5). Nous croyons que cette brochure est de Voltaire; elle a été réimprimée dans le *Recueil de toutes les pièces intéressantes publiées en France, etc.*, à la suite des *Peuples aux Parlements*, et avant la *Lettre d'un jeune abbé* (t. II, p. 15).

284. LA MÉPRISE D'ARRAS, PAR M. DE VOLTAIRE. *Lausanne, Franç. Grassel et Comp. 1771*, in-8 de 29 pp. — *Id., ibid. 1772*, in-8 de 22 pp<sup>1</sup>.

Réimpr. dans le tome XI des *Nouveaux Mélanges*, et avec des retranchements et quelques différences dans l'édition in-4 des *Questions sur l'Encyclopédie* (à l'article *Lois*).

285. LE TOCSIN DES ROIS AUX SOUVERAINS DE L'EUROPE, PAR M. DE VOLTAIRE. *S. l. 1772*, in-12 de 8 ff. non chiff. Édition encadrée.

*Le Tocsin des Rois* est de décembre 1771.

Réimpr. dans la brochure intitulée : *Le Tocsin des Rois, par M. de Volt\*\*\*, suivi d'un Mandement du Muphti ordonnant la suppression de cet ouvrage, etc... Londres, Boissière, s. d.*, in-8 de iv et 95 pp. *Le Tocsin des Rois* est aux pp. 5-14. Voy. aussi le *Mercurie historique et politique* (*La Haye*, janvier 1772, p. 24); — les *Nouveaux Mélanges*, t. XI; — *l'Évangile du jour*, t. I de la seconde édition, etc.

286. LETTRE DE M. DE VOLTAIRE A UN DE SES CONFRÈRES DE L'ACADÉMIE. *Genève et Paris, Valade. 1772*, in-8 de 1 f. de titre et 7 pp.

Avec un *Avis de l'imprimeur* (pp. 6-7). Voy. aussi *Mercurie* d'avril 1772,

1. Kayser cite une édition de 1772, avec l'adresse de Pott, à Lausanne; il doit exister aussi une édition de 1773, in-8 (probablement avec le nom de Londres).

t. I, p. 203 (*l'Avis de l'imprimeur* ne se trouve pas dans le *Mercur*). — Quérard signale une autre édition de 1776, in-8.

287. LETTRE DE MONSIEUR DE V\*\*\* SUR UN ÉCRIT ANONYME. *A Ferney*, 20 avril 1772 (*Genève*), in-8 de 14 pp. — *S. l. n. d.*, in-8 de 8 pp.

Voy. aussi le *Mercur* de juin 1772, p. 143; — les *Nouveaux Mélanges*, t. XI. Le texte du *Mercur* diffère de celui des premières éditions.

288. ESSAI SUR LES PROBABILITÉS EN FAIT DE JUSTICE. *S. l. n. d.* (*Genève*, 1772), in-8 de 33 pp.

Seconde édition très-augmentée. *S. l. n. d.*, in-8 de 31 pp.

Une édition *s. l. n. d.*, in-8 de 32 pp., porte sur le frontispice ces mots : *par Mr de Voltaire*; le texte de cette édition est conforme à celui de l'édition en 35 pp.

Réimpr. dans le tome XI des *Nouveaux Mélanges*.

289. RÉFLEXIONS PHILOSOPHIQUES SUR LE PROCÈS DE M<sup>lle</sup> CAMP AVEC DES VERS SUR LE MASSACRE DE LA SAINT-BARTHÉLEMI, PAR M. DE VOLTAIRE. *Genève*. 1772, in-8 de 42 p.

1<sup>o</sup> *Réflexions philosophiques, etc.* pp. 3-6.

2<sup>o</sup> *Réponse à M. l'abbé de Caveyrac*, pp. 7-10.

3<sup>o</sup> Pour le 24 Auguste ou Août 1772, pp. 11-12.

Une édition encadrée *s. l. n. d.* (*Genève*), in-8<sup>o</sup> de 8 pp., n'a qu'un titre de départ, sur lequel on lit : *Sur le procès de M<sup>lle</sup> Camp*.

Réimpr. dans le tome XI des *Nouveaux Mélanges*, et dans le tome IX de l'*Évangile du jour*.

290. LA VOIX DU CURÉ SUR LE PROCÈS DES SERFS DU MONT-JURA. *S. l. n. d.* (*Genève*, 1772), in-8 de 46 pp. — *Londres* (?) 1773, in-8.

Réimpr. dans les tomes XVII et XIX des *Nouveaux Mélanges*.

291. NOUVELLES PROBABILITÉS EN FAIT DE JUSTICE. *S. l.* (*Genève*). 1772, in-8 de 4 f. de titre et 20 pp. — *Par M. de Voltaire, Lausanne*. 1773, in-8 de 20 pp. — *Id.*, *ibid.*, in-8 de 48 pp.

Le titre de départ de l'édition *s. l.* porte : *Nouvelles Probabilités en fait de justice dans l'affaire d'un maréchal de camp et de quelques citoyens de Paris*.

Réimpr. dans le tome X de l'*Évangile du jour*.

292. DISCOURS DE M<sup>e</sup> BELLEGUIER, ANCIEN AVOCAT. SUR LE TEXTE PROPOSÉ PAR L'UNIVERSITÉ DE PARIS, POUR LE SUJET DES PRIX DE L'ANNÉE 1773. *S. l. n. d.* (*Genève*, 1773), in-8 de 49 pp.

Une édition intitulée : *Thème de M. de Voltaire sur le texte proposé par l'Université, etc.* (*Genève* (*Paris*), 1773, in-12 de 28 pp. est précédée d'une *Lettre préliminaire de Mr le marquis de ... à M<sup>me</sup> la comtesse de...*



datée de Ferney, 1<sup>er</sup> mai 1773 (pp. 3-6) et suivie d'une *Épître aux comètes, écrite quelques jours avant la destruction du monde* (pp. 25-28).

Ces deux pièces ne sont pas de Voltaire.

Réimpr. à la suite des *Lois de Minos*, s. l. 1773, p. 244.

Cf. le tome XIII des *Nouveaux Mélanges* et le tome X de l'*Évangile du jour*.

293. DÉCLARATION DE M. DE VOLTAIRE SUR LE PROCÈS ENTRE M. LE COMTE DE MORANGIÈS ET LES VERRON. *Lausanne (Paris)*. 1773, in-8 de 4 f. de titre et 46 pp.

La *Réponse d'un avocat* (sic)<sup>1</sup> à l'écrit intitulé : *Preuves démonstratives en fait de justice*<sup>2</sup> est pp. 12-16.

Réimpr. dans le tome X de l'*Évangile du jour*. Cf le n° 298 bis.

294. LETTRE SUR LA PRÉTENDUE COMÈTE. *Lausanne (Genève)*. 1773, in-8 de 45 pp.

Le faux titre porte : *Lettre sur la prétendue comète par M. de Voltaire*.

Réimpr. dans les *Nouveaux Mélanges*, t. XIII, p. 323.

La *Lettre sur la prétendue comète* avait paru dans le *Journal encyclopédique* du 1<sup>er</sup> juin 1773, sans nom d'auteur.

295. PRÉCIS DU PROCÈS DE M. LE COMTE DE MORANGIÈS CONTRE LA FAMILLE VERRON. *S. l. n. d.* (1773), in-8 de 30 pp.

Ce *Précis* a paru d'abord dans le volume intitulé *Fragments sur l'Inde, sur le général Lalli et sur le comte de Morangès*, s. l. (Genève). 1773, pp. 163-184 (Voy. le n° 297).

Le premier alinéa du *Précis* n'a pas été reproduit dans la réimpression en 30 pp.

296. LETTRE DE M. DE VOLTAIRE A MESSIEURS DE LA NOBLESSE DU GÉVAUDAN QUI ONT ÉCRIT EN FAVEUR DE M. LE COMTE DE MORANGIÈS. *S. l. n. d.* (Genève, 40 août, 1773), in-8 de 44 pp. — SECONDE LETTRE DE MONSIEUR DE VOLTAIRE A MM. DE LA NOBLESSE DU GÉVAUDAN SUR LE PROCÈS DE MONSIEUR LE COMTE DE MORANGIÈS. *S. l. n. d.* (Genève, 16 août, 1773), in-8 de 46 pp. — TROISIÈME LETTRE DE M. DE VOLTAIRE A MESSIEURS DE LA NOBLESSE DU GÉVAUDAN. *S. l. n. d.* (Genève, 26 août, 1773), in-8 de 42 pp. — QUATRIÈME LETTRE DE MR DE VOLTAIRE A MM. DE LA NOBLESSE DU GÉVAUDAN. *S. l. n. d.* (Genève, 8 septembre 1773), in-8 de 4 pp.

Réimpr. dans les *Fragments sur l'Inde, etc., etc.* Londres. 1774, in-8 de VIII et 400 pp. (Voy. le n° 298 bis).

297. FRAGMENTS SUR L'INDE, SUR LE GÉNÉRAL LALLI ET SUR LE COMTE DE MORANGIÈS. *S. l. (Genève)*. 1773, in-8 de VIII et 484 pp.

1. Il faut lire : *Réponse à l'écrit d'un avocat*.

2. Les *Preuves démonstratives, etc.* (s. l. 1773) forment un vol. in-8 de 126 pp.

Le titre de départ (p. 1) porte : *Fragments sur quelques révolutions dans l'Inde et sur la mort du comte de Lalli.*

L'article vingtième est suivi du *Précis du procès de Mr le comte de Morangiès contre la famille Verron* (pp. 163-184; voy. le n° 295).

297 bis. FRAGMENTS SUR L'INDE ET SUR LE GÉNÉRAL LALLI. S. l. (Paris?). 1773, in-8 de 2 ff. non chiff. et 462 pp. (Les fautes signalées dans l'*Errata* de l'édition en 484 pp. sont corrigées dans cette réimpression, qui ne contient pas le *Précis du procès de M. le comte de Morangiès, etc.*)

298. FRAGMENTS SUR L'INDE, SUR L'HISTOIRE GÉNÉRALE ET SUR LA FRANCE<sup>1</sup>..., in-8 de 264 pp., 4 f. non chiff. pour l'*Errata*, plus les f. titre et titre.

Ces nouveaux *Fragments sur l'Inde* forment seize articles (pp. 1 à 98.)

P. 99. *Fragment sur la justice à l'occasion du procès de M. le comte de Morangiès contre les Jonquay.*

P. 111. *Fragment sur le procès criminel de Montbailli, roué et brûlé vif à Saint-Omer en 1770 pour un prétendu parricide, et de sa femme condamnée à être brûlée vive, tous deux reconnus innocents.*

P. 119. *Fragment sur l'histoire générale* (XVI articles, parmi lesquels la *Défense de Louis XIV*; voy. le n° 270).

298 bis. FRAGMENTS SUR L'INDE, SUR LE GÉNÉRAL LALLI, SUR LE PROCÈS DU COMTE DE MORANGIÈS, ET SUR PLUSIEURS AUTRES SUJETS. Londres. 1774, in-8 de VIII et 400 pp.

PP. 1-220. *Fragments sur quelques révolutions dans l'Inde et sur la mort du comte de Lalli* (36 articles).

PP. 221-279. *Fragment sur l'histoire générale* (10 articles).

P. 279. *Fragment sur la Saint-Barthélemi.*

P. 285. *Fragment sur la révocation de l'édit de Nantes.*

P. 291. *Calomnies contre Louis XIV.*

P. 292. *Défense de Louis XIV contre les Annales politiques de l'abbé de Saint-Pierre.*

P. 301. *Fragment sur le procès criminel de Montbailli, etc...*

P. 308. *Fragment sur la justice à l'occasion du procès de M. le comte de Morangiès, etc.*

P. 317. *Précis du procès de M. le comte de Morangiès, etc.* (Voy. le n° 295.)

P. 336. *Déclaration de M. de Voltaire sur le procès entre Mr le comte de Morangiès et les Verron.* (Voy. le n° 293.)

PP. 358-400. *Lettres de M. de Voltaire à MM. de la noblesse du Gévaudan. — Des Dictionnaires de calomnies.*

Sur la réimpression du *Fragment sur l'histoire générale* dans les *Nouveaux Mélanges*, dans l'édition de Kehl, etc., voy. l'*Avertissement de Beuchot*, (t. XXIX de la présente édition, pp. 223-224).

Kaysers cite des *Fragments sur l'Inde* une édition de 1779, in-8 avec l'adresse de Pott, à Lausanne.

1. L'exemplaire de la collection Beuchot est incomplet. Il n'a ni faux titre ni titre : le titre de départ porte : *Fragments sur l'Inde*. Nous empruntons le titre que nous donnons ci-dessus à Beuchot (t. XXIX de la présente édition, p. 86), et aux *Mémoires secrets*, du 16 janvier 1774.



299. LETTRE D'UN ECCLÉSIASTIQUE SUR LE PRÉTENDU RÉTABLISSMENT DES JÉSUITES DANS PARIS. *S. l. n. d. (Genève, 1774)*, in-8 de 43 pp.

Réimpr. dans le tome XIV des *Nouveaux Mélanges*.

300. ÉLOGE DE LOUIS XV, PRONONCÉ DANS UNE ACADÉMIE LE 25 MAI 1774. *S. l. n. d. (Genève, 1774)*, in-8 de 46 pp.

301. DE LA MORT DE LOUIS XV ET DE LA FATALITÉ. *S. l. n. d. (Genève, 1774)*, in-8 de 14 pp.

*L'Éloge de Louis XV* et l'écrit intitulé *De la mort de Louis XV* ont été, selon Beuchot, distribués en même temps : ils sont réimprimés dans une brochure dont voici le titre : *Éloge de Louis XV, etc., avec un Essai sur la fatalité à l'occasion de la mort du même prince*, par M. de V\*\*\*. Ferney et Berlin, Haude et Spener. *S. d.*, in-8 de 30 pp.

302. AU RÉVÉREND PÈRE EN DIEU MESSIRE JEAN DE BEAUVAIS, CRÉÉ PAR LE FEU ROI LOUIS XV ÉVÊQUE DE SENEZ. *S. l. n. d. (Genève, 1774)*, in-8 de 8 pp.

303. PETIT ÉCRIT SUR L'ARRÊT DU CONSEIL DU 43 SEPTEMBRE 1774, QUI PERMET LE LIBRE COMMERCE DES BLÉS DANS LE ROYAUME. *S. l. n. d. (Genève, 1775)*, in-8 de 7 pp.

Voy. aussi le *Mercur* de janvier 1775, t. II, pp. 160-166.

Le *Petit Écrit*, daté du 2 janvier 1775, est signé : *F. d. V. S. de F. et T. G. o. d. R.* (François de Voltaire, seigneur de Ferney et de Tournay, gentilhomme ordinaire du roi).

Réimpr. dans le tome XII de l'*Évangile du jour*.

304. DIATRIBE A L'AUTEUR DES ÉPHÉMÉRIDES. *S. l. (Genève, 1775)*, in-8 de 32 pp. — *Genève et Paris, Valleyre. 1775*, in-8 de 27 pp.

L'édition en 32 pp. contient (pp. 26-32) un Extrait de la *Gazette d'agriculture, commerce, arts et finances* du 19 mai 1775, n° 39.

Cet Extrait ne se trouve pas dans l'édition en 27 pp.

Kayser signale une édition avec le nom de *Genève* (1775, in-8; *Rottman, à Berlin*) : est-ce l'édition de *Genève et Paris* ?

Réimpr. dans les tomes XVIII des *Nouveaux Mélanges* et XIII de l'*Évangile du jour*.

Sur la *Diatribes*, voyez les *Mémoires secrets*, t. VIII, pp. 107, 153, 158, 166, 183, et la *Correspondance secrète*, t. II, pp. 441, 457, etc.

305. LE CRI DU SANG INNOCENT. *S. l. (Genève). 1775*, in-8 de 37 pp.

PP. 3-23. *Au roi très chrétien en son conseil.*

PP. 24-37. *Précis de la procédure d'Abbeville.*

Réimpr. dans le tome XVIII des *Nouveaux Mélanges*, et dans le *Recueil intéressant sur l'affaire de la mutilation du crucifix d'Abbeville. Londres. 1776*, in-12.

306. LES ÉDITS DE SA MAJESTÉ LOUIS XVI PENDANT L'ADMINISTRATION DE M. TURGOT.

Beuchot croit qu'il s'agit de cet écrit dans un passage des *Mémoires secrets* du 10 décembre 1775. L'analyse que les *Mémoires secrets* donnent, le 15 décembre 1775, de la brochure sur les corvées, annoncée le 10 décembre précédent, prouve que les *Mémoires secrets* font allusion non pas à l'écrit de Voltaire : *Les édits de S. M. Louis XVI*, mais à celui de Condorcet, intitulé *Sur l'abolition des corvées*.

Voy. *OEuvres de Condorcet, Paris, Didot, 1847-1849, t. XI, p. 89.*

307. LETTRES CHINOISES, INDIENNES ET TARTARES A MONSIEUR PAW, PAR UN BÉNÉDICTIN. AVEC PLUSIEURS AUTRES PIÈCES INTÉRESSANTES. Paris (Genève). 1776, in-8 de 2 ff. non chiff. et 292 pp.

Sur ces diverses *Pièces intéressantes*, voyez la note de Beuchot, t. XXIX de la présente édition, p. 451.

Les *Lettres Chinoises, etc.*, ne contiennent pas la romance de Sedaine, rapportée par Meister (*Correspondance littéraire*, éd. Tourneux, t. XI, pp. 243-244).

Une édition avec le nom de Londres (*Amsterdam*). 1776, in-8 de 2 ff. non chiff., 182 pp. et 2 pp. non chiff., contient de plus que l'édition en 292 pp. :

*Le Dimanche ou les Filles de Minée et la Diatribe à l'auteur des Éphémérides.*

Réimpr. dans le tome XIII de l'*Évangile du jour*.

308. UN CHRÉTIEN CONTRE SIX JUIFS. La Haye, aux dépens des libraires (Genève). 1777, in-8 de 2 ff. non chiff. et 303 pp. — Londres (*Amsterdam*). 1777, in-8 de 4 f. de titre et 488 pp.

L'édition en 188 pp. forme le tome XIV de l'*Évangile du jour*.

Imprimé aussi sous ce titre :

*Le Vieillard du mont Caucase aux juifs portugais, allemands et polonais ou Réfutation du livre (de l'abbé Guénéé) intitulé : Lettres de quelques Juifs portugais, allemands et polonais*, in-12. Paris. 1776. Ouvrage attribué à un ami de l'auteur de la *Henriade*, orné du portrait de M. de V\*\*\*. Rotterdam (Genève). 1777, in-12 de 2 ff. non chiff. et 296 pp.

Le titre donné par Barbier à ce dernier ouvrage est inexact. (Voy. *Dict. des ouvrages anonymes*, éd. Daffis, I, 326). Barbier en cite une édition avec le nom de Londres. 1785, in-8 (*Ibid.*, IV, 1023); et Kayser une édition avec le nom de Lausanne. 1785, in-8 (*Index locupletissimus, etc.*.... t. VI, p. 109).

309. LA BIBLE ENFIN EXPLIQUÉE PAR PLUSIEURS AUMONIERIS DE S. M. L. R. D. P. (*Sa Majesté le Roi de Prusse*, selon les uns, ou *le Roi de Pologne*, selon les autres). Londres (Genève). 1776, 2 vol. in-8 de 2 ff. et 316 pp. (t. I<sup>er</sup>); — de 2 ff. et 318 pp. (t. II). Première édition.

Réimpr. la même année à Londres (*Amsterdam*), in-4 de 2 ff. non chiff. et 275 pp., et en deux tomes in-8 de 2 ff. et 550 pp., plus 1 f. pour l'*Avis au relieur* et 2 ff. non chiff. pour les faux titre et titre du tome II, qui commence à la page 275.

Une édition de 1777 est intitulée *Troisième édition, revue, corrigée et*



*augmentée* : cette réimpression publiée sous la rubrique de *Londres (Genève)* forme 2 tomes in-8 de 2 ff. non chiff. et 274 pp. (t. I<sup>er</sup>); de 2 ff. non chiff. et 260 pp. (t. II<sup>e</sup>), elle renferme un *Avertissement* en un alinéa qui a été reproduit dans le tome XXX de la présente édition, p. 3. Une autre édition de 1777 (*Londres*, in-8) a 2 ff. et 488 pp.

Sur la *Bible enfin expliquée* voyez *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, t. IX. p. 155.

310. LETTRE DE M. DE LA VISCLÈDE A M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DE PAU.

Beuchot a daté cette lettre de 1776. Cependant on la trouve dès 1775 dans le tome XIII de l'édition encadrée, à la suite d'une réimpression des *Filles de Minée*. Cf *Nouveaux Mélanges, etc.*, t. XVII (de 1775) p. 215.

311. REMONTRANCES DU PAYS DE GEX AU ROI. S. l. n. d. (1776), in-8 de 7 pp.

Réimpr. dans le *Journal encyclopédique* (t. V de 1776, p. 325); — dans le tome XIV de *l'Évangile du jour, etc., etc.*

312. COMMENTAIRE HISTORIQUE SUR LES OEUVRES DE L'AUTEUR DE LA HENRIADE, ETC. AVEC LES PIÈCES ORIGINALES ET LES PREUVES. *Basle, les héritiers de Paul Duker (Genève)*, 1776, in-8 de iv, et 282 pp.

*Londres (Amsterdam)*. 1776, in-12 de iv et 197 pp. — *Neufchâtel (Genève?)*. 1776, in-8 de iv et 232 pp. (Édition encadrée). — *Genève et Berlin, Haude et Spener*. 1777, in-8 de 1 f. de titre et 238 pp.

Sur le *Commentaire historique*, voy. la *Préface* de Beuchot (t. XLVIII de l'édition *Lefèvre et Didot*, pp. 311-314).

La brochure de Feydel intitulée *Un cahier d'histoire littéraire (Paris Delaunay)*. 1818, in-8) renferme sur la publication et l'impression de cet ouvrage des détails tout à fait erronés : c'est ainsi que Feydel dit que le *Commentaire* fut imprimé à *Bâle*; or la première édition de cet écrit est sortie des presses de Cramer, ce qui prouve qu'elle fut donnée avec la participation de Voltaire. Le *Commentaire historique* est bien l'œuvre de Voltaire; longtemps avant Beuchot, La Harpe avait exprimé le même avis : « Le *Commentaire historique*, dit-il dans sa *Correspondance littéraire*, a été composé par M. de Voltaire lui-même, avec autant de réserve qu'il est possible d'en avoir en parlant de soi-même<sup>1</sup>. » Ajoutons que Voltaire n'a pas désavoué le *Commentaire*.

Dans l'édition en 282 pp., le *Commentaire* finit à la page 122; les pages 123 à 282 sont occupées par des « *Lettres véritables de M. de Voltaire* », par plusieurs morceaux en prose et par le conte en vers intitulé *Sésostris*.

Wagnière a fait des *Additions au Commentaire historique* (Voy. *Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages*. (Paris, André. 1826, t. I., pp. 1 à 112.)

313. LETTRE DE M. DE VOLTAIRE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE, LUE DANS CETTE ACADÉMIE, à la solennité de la Saint-Louis, le 25 auguste 1776. S. l.

1. *Oeuvres de La Harpe*. Paris, Verdière, 1820, t. X, p. 372.

*n. d.* (Genève, 1776), in-8 de 32 pp. — Paris, *Renduel*. 1827, in-18 de 36 pp.

Dans l'édition de 1776, la *Seconde partie* est intitulée, par erreur, *Première partie* (voy. p. 24).

Voltaire ayant fait à la *Lettre à l'Académie française* des additions manuscrites sur un exemplaire qui appartenait en 1823 à M. Raynouard, et qui est aujourd'hui la propriété de l'Académie, M. Lequien recueillit ces notes et les admit dans son édition des œuvres de Voltaire.

Ces additions ont aussi paru dans le tome XV de la *Revue encyclopédique*.

La *Lettre à l'Académie française* a été réimprimée dans le *Journal encyclopédique* de 1776 (t. VII, p. 504 et t. VIII, p. 122) et dans le tome XV de l'*Évangile du jour*.

#### 314. REQUÊTE AU ROI POUR LES MALHEUREUX HABITANTS DU MONT JURA AU NOMBRE DE DOUZE MILLE.

Tel est, d'après les *Mémoires secrets* du 17 février 1777, le titre exact de la *Requête au roi pour les serfs de Saint-Claude*. (Voy. le tome XXX de la présente édition, p. 375). Cette *Requête*, ajoutent les *Mémoires secrets*, est accompagnée d'une lettre, écrite le 24 août dernier par ces habitants à M. le comte de Saint-Germain. Nous ne connaissons pas cette édition séparée de la *Requête au roi*; l'on peut d'ailleurs se demander s'il s'agit bien, dans les *Mémoires secrets*, de l'opuscule de Voltaire; en effet Voltaire écrit au nom de « vingt mille pères de famille » (c'est par ces mots que débute sa *Requête*) et la *Requête au roi* dont parlent les *Mémoires secrets* est intitulée *Requête au roi pour les habitants, etc., au nombre de douze mille*.

#### 315. COMMENTAIRE SUR L'ESPRIT DES LOIS DE MONTESQUIEU, PAR MR DE VOLTAIRE. S. J. (Genève). 1778, in-8 de 125 pp.

Ce *Commentaire* ne parut qu'en 1778 : il fut imprimé à la suite du volume intitulé *Prix de la justice et de l'humanité*. (Voy. le n° 317.)

M. Vian cite deux éditions avec le nom de *Londres* et les millésimes 1777 et 1778 (*Histoire de Montesquieu*, 2<sup>e</sup> édition. Paris, Didier. 1879, in-8, p. 382). Quérard (*Bibliographie Voltairienne*, p. 20) dit que le *Commentaire sur l'Esprit des lois* fut imprimé à Paris, par Panckoucke, en 1777. Nous n'avons rencontré aucun exemplaire appartenant à ces diverses éditions.

#### 316. DIALOGUES D'EVHÉMÈRE. Londres (Amsterdam). 1777, in-8 de 4 f. de titre et 132 pp.

Cette édition fait partie du tome XV de l'*Évangile du jour*<sup>1</sup>.

#### 317. PRIX DE LA JUSTICE ET DE L'HUMANITÉ, PAR L'AUTEUR DE LA HENRIADE, AVEC SON PORTRAIT. Ferney (Genève). 1778, in-8 de iv et 120 pp. Portr. de Voltaire.

Le *Commentaire sur l'Esprit des lois* fut imprimé à la suite du *Prix de la justice* (voy. la réclame de la page 120 de l'édition *princeps* du *Prix de la justice et de l'humanité*).

1. C'est à tort que M. A. Lefèvre (*Dialogues et Entretiens philosophiques* (de Voltaire). Paris, Lemerre. 1878, t. I, p. XIII), donne à cette édition 86 pp.



Il existe une édition anonyme avec le nom de *Londres* (*Amsterdam*). 1778, in-8 de 2 ff. non chiff, 114 pp. et 1 f. non chiff. (pour un *Catalogue de livres français*). Citons encore une édition, avec le nom de *Genève*, 1778, in-8 de iv et 120 pp., et une autre édition avec l'adresse de *Schneider*, à *Leipzig*, 1778, in-8.

348. ÉLOGE ET PENSÉES DE PASCAL. NOUVELLE ÉDITION COMMENTÉE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE PAR MR DE \*\*\* (Voltaire). *Paris* (*Genève*). 1778, in-8 de XII et 316 pp. Portraits de Voltaire et de Pascal

Voy. *Ouvrages dont Voltaire a été l'éditeur*.

349. PENSÉES, REMARQUES ET OBSERVATIONS DE VOLTAIRE. OUVRAGE POSTHUME. *Paris*, *Barba*, an X, 1802, in-8 de 2 ff., xvi et 456 pp.; et in-12.

Voy. *Ouvrages faussement attribués à Voltaire*.

VII. — CORRESPONDANCE. — OUVRAGES ÉDITÉS OU ANNOTÉS PAR VOLTAIRE. — ŒUVRES COMPLÈTES ET ŒUVRES CHOISIES. — OUVRAGES FAUSSEMENT ATTRIBUÉS A VOLTAIRE OU IMPRIMÉS SOUS SON NOM.

A. — CORRESPONDANCE

320. LETTRE A M. RAMEAU. *S. l. n. d.* (*Paris*, 21 juin 1738). In-8 de 4 pp.

321. LETTRE DE M. DE VOLTAIRE A M. L'ABBÉ DUBOS. *S. l. n. d.* (1739) In-12 de 6 pp.

322. LETTRE DE M. DE VOLTAIRE SUR SON ESSAI DE L'HISTOIRE DE LOUIS XIV. A MILORD HARVEY, GARDE DES SCEAUX D'ANGLETERRE. *S. l.*, 1740. In-8 de 8 pp.

323. LETTRE A M. NORBERG, CHAPELAIN DU ROY DE SUÈDE CHARLES XII, AUTEUR DE L'HISTOIRE DE CE MONARQUE. *Londres* (*Paris*, *Prault*), 1744. In-8 de 4 f. de titre et 46 pp. <sup>1</sup>.

324. LETTRE DE M. DE V\*\*\*, AU RÉVÉREND PÈRE DE LA TOUR, PRINCIPAL DU COLLÈGE DE LOUIS-LE-GRAND. *S. l.* (*Paris*), 1746. In-4 de 42 pp. — *S. l.* (*Paris*), 1746. In-8 de 4 f. de titre et 9 pp.

L'édition in-8 est intitulée : *Lettre de M. de Voltaire, etc.*

1. Cette *Lettre* a été imprimée à la suite de l'édition *princeps* de *Mérope*.

325. LETTRE DE M. DE V\*\*\* A UN DE SES ÉLÈVES, *S. l. n. d.* (1756). In-8 de 4 pp.

326. LETTRES ET RÉPONSES DE M. PALISSOT A M. DE VOLTAIRE. *S. l. n. d.* (1760). In-12 de 2 ff.; 4 pp., pag. 9, 40, 41 et 24; 47 pp., pag. 3 à 49; 45 pp., pag. 4 à 15; 12 pp., pag. 4 à 8, 40, 26, 27 et 12.

Le titre de départ porte : *Lettres de M. de Voltaire à M. Palissot avec les réponses.*

Une autre édition est intitulée : *Lettres de M. de Voltaire à M. Palissot, avec les réponses, à l'occasion de la comédie des Philosophes.* Genève (Paris), 1760. In-12 de 68 pp.

Il existe aussi une *Copie de la troisième lettre de M. de Voltaire à M. Palissot. S. l. n. d.* (18 juillet 1760), in-12 de 8 pp., avec une *Réponse de M. de Voltaire à M. Diderot.*

327. LETTRE DE M. DE VOLTAIRE AU ROI STANISLAS. Genève, 1760 In-8 de 8 pp.

Il existe plusieurs éditions de cette *Lettre* ayant toutes les mêmes titre, lieu, millésime, format et nombre de pages : les fleurons seuls et autres ornements typographiques permettent de les distinguer.

328. LETTRE DE M. DE VOLTAIRE SUR PLUSIEURS SUJETS INTÉRESSANTS, ADRESSÉE A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI, SÉNATEUR DE BOLOGNE, *S. l. n. d.* (23 décembre 1760). In-8 de 22 pp.

329. RÉPONSE DE M. DE VOLTAIRE A M. DIODATI (*sic*) DE TORAZZI (*sic*), AUTEUR DU LIVRE DE L'EXCELLENCE DE LA LANGUE ITALIENNE. *S. l. n. d.* (24 janvier 1761). In-8 de 16 pp.

Réimprimée sous le titre suivant : *Lettre de M. de Voltaire à M. Deodat de Torazzi, etc., avec la réponse de M. Deodati...* *S. l. n. d.* In-12 de 24 pp.

330. LETTRE DE M. DE VOLTAIRE A M. LE DUC DE LA VALLIÈRE. *S. l. n. d.* (Genève, 1760). In-8 de 26 pp. et 1 f., p. 1-2.

PP. 1-20. *Lettre de M. de Voltaire à M. le duc de La Vallière.*

PP. 21-22. *Lettre de M. de Voltaire à Mylord Lydletton.*

PP. 23-24. *Réponse de Mylord Lydletton.*

PP. 25-26. *Réponse de M. de Voltaire à la Lettre de M. l'abbé Trublet.*

PP. 1-2. *Lettre de M. le duc de La Vallière à l'auteur de l'Appel aux nations.*

Il est rare de voir des exemplaires de cette *Lettre* constitués de la même façon; les uns n'ont que la *Lettre de Voltaire au duc de La Vallière*; les autres n'ont ni la *Réponse à l'abbé Trublet*, ni la *Lettre du duc de La Vallière.*

Une réimpression est intitulée : *Lettres de M. de Voltaire à M. le duc de La Vallière, à Mylord Lydletton, etc...* *S. l. n. d.*, in-8, de 20 pp. Cette réimpression n'a pas la *Lettre du duc de La Vallière.*



331. LETTRE DE M. DE VOLTAIRE A MONSIEUR \*\*\* (LE DUC DE BOUILLON). *S. l. n. d.* (31 juillet 1761). In-8 de 3 pp.

La première édition est intitulée : *Réponse de M. de Voltaire à M. le duc de Bouillon. S. l. n. d. (Genève)*, in-8 de 7 pp. Dans cette édition, la lettre de Voltaire est sans date.

332. LETTRES DE M. DE VOLTAIRE A L'ÉLECTEUR PALATIN ET AU ROI DE PRUSSE. *S. l. n. d. (Genève, 1761)*. In-8 de 8 pp.

333. LETTRE DE M. DE VOLTAIRE, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, A M. L'ABBÉ D'OLIVET, CHANCELIER DE LA MÊME ACADÉMIE. *S. l. n. d. (Genève, 20 août 1761)*. In-8 de 15 pp.

334. RÉPONSE DE M. DE VOLTAIRE AU SIEUR FEZ, LIBRAIRE D'AVIGNON, DU 17 MAI 1760. *Aux Délices*. In-8 de 12 pp.

Suivie (pp. 7 à 12) d'une lettre de Formey.

Le titre de départ (p. 3) porte : *Réponse de M. de Voltaire, etc., du 17 mai 1762*.

335. LETTRE DE M. DE VOLTAIRE A M. D'ALEMBERT. *S. l. n. d. (Genève, 11 février 1763)*. In-8 de 8 pp.

336. AUX PLAISIRS (*sic*), 27 janvier 1764, *s. l. (Genève)*, 1764. In-8 de 8 pp.

Lettre de Voltaire à M<sup>me</sup> du Deffand, suivie de vers de La Harpe à M<sup>lle</sup> Dumesnil.

337. LETTRE DE M. DE VOL... A M. D'AM... (Damilaville). *S. l. n. d. (Genève, 1<sup>er</sup> mars 1765)*. In-8 de 16 pp.

338. LETTRE DE M. DE VOLTAIRE A M. LE MARQUIS DARGENCE. 24 *Auguste* 1765.

Imprimée à la suite d'une *Lettre de M. le marquis Dargence, brigadier des armées du roi. S. l. n. d. (Genève, 1765)*, in-8 de 8 pp. La réponse de Voltaire est aux pp. 7-8.

339. LETTRES SECRÈTES DE M. DE VOLTAIRE PUBLIÉES PAR M. L. B. *Francfort et Leipzig, Eslinger, 1765*. In-8 de 2 ff. non chiff. et 210 pp.

Ces lettres, imprimées à la fin de 1764 avec le millésime 1765, ont été publiées par J.-B.-R. Robinet. On lit sur le frontispice de plusieurs exemplaires de cette édition de 1765 (1764) le nom de *Genève*. Les exemplaires avec le nom de *Genève* ont 3 ff. non chiff. et 210 pp.

Une *nouvelle édition, augmentée de Lettres très-secrètes, Genève, 1765*, in-12, a 114 pp. et 1 f. d'errata. Il existe de cette *Nouvelle édition* plusieurs réimpressions, portant également le nom de *Genève* et le millésime 1765 ; l'une d'elles (in-8 de 1 f. de titre et 114 pp.) a un portrait-médaille de Voltaire sur le titre.

Réimpr. d'après Barbier (*Dict. des ouvr. anonymes, II, 1288*) en 1785.

## 340. LE DOCTEUR PANSOPHE OU LETTRES DE M. DE VOLTAIRE, ETC.

Voy. *Mélanges*, année 1766.

341. LETTRES DE M. DE VOLTAIRE<sup>1</sup> A SES AMIS DU PARNASSE, AVEC DES NOTES HISTORIQUES ET CRITIQUES. Genève (Amsterdam), 1766. In-8 de 4 ff., non chiff. et 200 pp.

Ce recueil fut aussi publié par Robinet. Le désaveu de Voltaire, daté du 26 octobre 1766, avec des certificats de Damilaville, de Deodati de Tovazzi, etc., qui attestent que les Lettres imprimées par Robinet sont falsifiées, forme une brochure s. l. n. d., in-8 de 8 pp.

342. RÉPONSE DE M. DE VOLTAIRE A M. L'ABBÉ D'CLIVET, ETC... S. l. n. d. (Genève, 5 janvier 1767). In-8 de 1 f. et 18 pp.

Suivie pp. 17 (lisez 15)-18 de l'*Éloge de l'Hypocrisie*.

343. LETTRE DE M. DE VOLTAIRE A M. ÉLIE DE BEAUMONT, AVOCAT AU PARLEMENT, du 20 mars 1767. S. l. n. d. In-8 de 14 pp. — *Seconde édition*, s. l. n. d. (Genève). In-8 de 15 pp.

344. RÉPONSE DE M. DE VOLTAIRE (AU COMTE DE LA TOURAILLE).

Imprimée à la suite de la *Lettre de M. le comte de \*\*\* (La Touraille) à M. de Voltaire à l'occasion du nouvel an*. S. l. n. d. (Paris, 1768), in-8 de 7 pp.

345. LETTRE DE MR L'ÉVÊQUE D'A\*\*\* (ANNECY) A M. DE V\*\*\*, AVEC LES RÉPONSES DU 11 AVRIL 1768. S. l. n. d. (1768). In-8 de 16 pp.<sup>2</sup>.

346. LETTRE DE M. DE VOLTAIRE A M. LE CURÉ DE SAINT-SULPICE. S. l. n. d. (Paris, 1778). In-12 de 8 pp.

Suivie de la *Réponse de Mr le Curé*, datée de Paris, 4 mars.

347. LETTRES CURIEUSES ET INTÉRESSANTES DE M. DE VOLTAIRE ET DE PLUSIEURS AUTRES PERSONNES DISTINGUÉES PAR LEUR RANG ET PAR LEUR MÉRITE. Avec des réflexions et des notes par M. A. D. Dublin, Haldhead, 1781. In-8 de 1 f., x, et 246 pp.

348. LETTRES DE M. DE VOLTAIRE A M. L'ABBÉ MOUSSINOT, SON TRÉSORIER, ÉCRITES DEPUIS 1736 JUSQU'EN 1742, ETC... ETC... PUBLIÉES PAR

1. Un recueil intitulé : *Monsieur de Voltaire peint par lui-même ou Lettres de cet écrivain dans lesquelles on verra l'histoire de sa vie, etc...* Lausanne, 1766, 2 parties in-12 (nombreuses réimpressions), est un libelle dans lequel on a ramassé tout ce que Voltaire a écrit lui-même sur sa vie, ses ouvrages, ses querelles, etc... Il contient un assez grand nombre de lettres de Voltaire. La préface et les notes ont été attribuées à La Beaumelle.

2. En 1778, on imprima une *Lettre d'un père à son fils faisant l'auteur et le bel esprit à Paris, suivie d'une Lettre de M. de Voltaire* (au duc de Richelieu). Castres, in-8 de 1 f. et 19 pp.



M. L'ABBÉ D\*\*\* (Du Vernet). *La Haye; Paris, Moutard, 1781*. In-8 de XIX, 1 p. non chiff. et 244 pp.

Sur les altérations faites par l'abbé Du Vernet à ces lettres, voy. Desnoisterres, *Voltaire à Cirey*, pp. 132-133; et la Préface de M. Courtat, qui a réimprimé en 1875 la correspondance de Voltaire avec l'abbé Mousinot, sous le titre suivant : *Les Vraies Lettres de Voltaire à l'abbé Mousinot, publiées pour la première fois sur les autographes de la Bibliothèque nationale, par Courtat. Paris, Lainé*. In-8 de 2 ff. de titre, XLIV et 239 pp.

349. LETTRES DE M. DE VOLTAIRE ET DE SA CÉLÈBRE AMIE (MADAME DU CHATELET), SUIVIES D'UN PETIT POÈME, ETC., ETC. *Genève et Paris, Cailleau, 1782*. In-12 de VIII et 75 pp.

Avec un extrait de la *Guerre civile de Genève*, pp. 65-67, etc., etc... Voy. *Correspondance secrète*, t. XIII, p. 188.

350. CORRESPONDANCE DE VOLTAIRE ET DU CARDINAL DE BERNIS, DEPUIS 1761 JUSQU'À 1777. *Publiée d'après leurs lettres originales, avec quelques notes, par le citoyen Bourgoing, membre associé de l'Institut national. Paris, Dupont et l'éditeur, an VII*. In-8 de XII, 311 pp. et 1 p. non chiff. pour l'errata.

351. LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE À FRÉDÉRIC LE GRAND, ETC. *Publiées sur les originaux* (par M. Boissonade). *Paris, Delalain jeune, 1802*. In-8 de 1 f. de titre, XII, 230 pp. et 4 f. d'errata; ou *ibid.*, 1802. In-12 de 2 ff., x, 195 pp. et 4 p. non chiff. pour l'errata.

352. LETTRES INÉDITES D'HENRI IV, ET DE PLUSIEURS PERSONNAGES CÉLÈBRES, TELS QUE FLÉCHIER, LA ROCHEFOUCAULD, VOLTAIRE, ETC. *Imprimées sur les originaux...*, par A. Serieys. *Paris, Tardieu, an X* (1802). In-8.

Lettres de Voltaire, pp. 187, 192.

353. SUPPLÉMENT AU RECUEIL DES LETTRES DE M. DE VOLTAIRE. *Paris, Xhrouet, Déterville, Petit, 1808*, 2 vol. in-8 de XIV et 399 pp. (t. I<sup>er</sup>); — de 2 ff. de titre et 384 pp. (t. II<sup>e</sup>); — ou *ibid.*, 1808, in-12 de XVI et 444 pp. (t. I<sup>er</sup>); — de 2 ff. et 439 pp. (t. II<sup>e</sup>).

Selon Barbier (*Dict. des ouvr. anonymes*, IV, 591) et Quérard, ce recueil a été publié par M. Auger.

354. OPUSCULES EN PROSE ET EN VERS RENFERMANT... des LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE ET MONTESQUIEU (par Grosley). *Paris, Patris et Labitte, 1810*. In-12.

Lettre de Voltaire, p. 121.

355. LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE ADRESSÉES À MADAME LA COMTESSE

DE LUTZELBOURG, AUXQUELLES ON A JOINT UNE LETTRE AUTOGRAPHE DE VOLTAIRE GRAVÉE PAR MILLER. *Paris, Masse et Delaunay, 1812.* In-8 de 3 ff., prélim., xxxiv et 139 pp.

Fac-similé.

356. CHOIX DE LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE AU MARQUIS DE VAUVENARGUES (*publ. par M. Roux-Alphéran*). *Aix, Pontier, 1813.* In-8 de 46 pp.

357. LETTRES INÉDITES DE MADAME LA MARQUISE DU CHATELET ET SUPPLÉMENT A LA CORRESPONDANCE DE VOLTAIRE AVEC LE ROI DE PRUSSE ET AVEC DIFFÉRENTES PERSONNES CÉLÈBRES. *On y a joint quelques lettres de cet écrivain qui n'ont point été recueillies dans les Œuvres complètes, avec des notes historiques et littéraires.* *Paris, Lefebvre, 1818.* In-8 de 2 ff. de titre, xi, 4 p. non chiff., 285 pp. et 4 p. non chiff. d'errata.

358. LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE. *Paris, chez les éditeurs Mongie, Delaunay et Pélicier, 1818.* In-8 de xi, 407 pp. et 4 p. non chiff. d'errata.

Portr. de Voltaire (par J. Vernet) et fac-similé.

359. LETTRES INÉDITES DE BUFFON, J.-J. ROUSSEAU, VOLTAIRE, ETC..., PUBLIÉES PAR C.-X. GIRAULT. *Paris, Delaunay et Dijon, Gaulard Marin, 1819.* In-8 et in-42.

Fac-similé.

Lettre de Voltaire, p. 22.

360. VIE PRIVÉE DE VOLTAIRE ET DE MADAME DU CHATELET, OU SIX MOIS DE SÉJOUR A CIREY. *Par l'auteur des Lettres péruviennes* (Madame de Graffigny). *Suivi (sic) de cinquante lettres inédites en vers et en prose de Voltaire.* *Paris, Treuttel et Wurtz, Pélicier, etc., 1820.* In-8<sup>1</sup>.

361. LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE, DE MADAME DENYS ET DE COLINI, ADRESSÉES A M. DUPONT, ETC., ETC... *Paris, Mongie aîné, 1821.* In-8 et in-42 de 2 ff. de titre et 264 pp.

Le faux titre porte : *Supplément aux œuvres complètes de Voltaire.*

362. LETTRES DIVERSES RECUEILLIES EN SUISSE PAR LE COMTE FÉDOR GOLOWKIN, ETC... *Genève et Paris, Paschoud, 1821.* In-8 de 2 ff. de titre et 428 pp.

Lettres de Voltaire, pp. 91, 94, 102 à 190, 193 à 199, 202 à 231.

1. Réimprimée, en 1879, sous le titre suivant : *Lettres de madame de Graffigny, suivies de celles de Mmes de Staal, d'Épinay, du Boccage, Suard, etc., etc.*; revues sur les éditions originales.... par E. Asse. *Paris, Charpentier.*



363. LETTRE DE VOLTAIRE A L'ABBÉ RAYNAL (*suivie d'une lettre du chancelier d'Aguesseau au marquis de Torcy*). Paris, de l'impr. de F. Didot, 1821. In-8.

Tirée à 5 exempl. en papier ordinaire et 25 exempl. en papier vélin, pour la Société des bibliophiles. Cf *Mélanges publiés par la Société des bibliophiles français*, t. I. (1820).

364. LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE A MADEMOISELLE QUINAULT, A M. D'ARGENTAL, AU PRÉSIDENT HÉNAULT, ETC., ETC. Paris, A.-A. Renouard, 1822. In-8 de 2 ff. de titre, VIII et 388 pp.

Se joint à l'édition des *OEuvres* donnée par M. Renouard.  
Contient 301 Lettres de Voltaire.

365. LETTRES DE VOLTAIRE (*Paris, impr. de Firmin Didot*), 1823. In-8 de 45 pp.

L'éditeur de ces Lettres, imprimées en 1822 dans les *Mélanges publiés par la Société des bibliophiles français*, t. II, est M. S. Bérard.

Tir. à trente exemplaires pour la Société des bibliophiles.

366. CORRESPONDANCE INÉDITE DE VOLTAIRE AVEC P.-M. HENNIN, RÉSIDENT DE FRANCE PRÈS LA RÉPUBLIQUE DE GENÈVE, ETC... PUBLIÉE PAR M. HENNIN FILS. Paris, J.-S. Merlin, 1825. In-8 de xxx et 296 pp.

367. LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE. Paris, Dupont, 1826. In-8 de 2 ff. de titre, II, 380 et xxxviii pp.

Vignette sur le frontispice et fac-similé.

Se joint à l'édition des *OEuvres* donnée par M. Dupont. La table alphabétique de la *Correspondance générale*, en xxxviii pp., doit se placer à la fin du tome LXIX de cette édition.

368. LETTRE DE VOLTAIRE A M. SEGUY (*Paris, impr. de F. Didot*) 1826. In-8 de 7 pp.

Impr. à trente exemplaires pour la Société des bibliophiles français, par le marquis de Fortia. — Cf *Mélanges publiés par la Société des bibliophiles français*, t. V.

369. LETTRES DE VOLTAIRE ET DE J.-J. ROUSSEAU A C.-J. PANCKOUCKE. Paris, Panckoucke, 1828. In-8 de 66 et 4 pp. non chiff.

370. CORRESPONDANCE INÉDITE DE VOLTAIRE AVEC FRÉDÉRIC II, LE PRÉSIDENT DE BROSSES ET AUTRES PERSONNAGES, PUBLIÉE D'APRÈS LES LETTRES AUTOGRAPHES, AVEC DES NOTES, PAR TH. FOISSET. Paris, Levavasseur, 1836. In-8 de 2 ff. de titre, VII, 410 et 68 pp.

A reparu en 1858 sous letitre suivant : *Voltaire et le président de Broesses. Correspondance inédite suivie d'un supplément à la Correspondance de*

*Voltaire avec le roi de Prusse et d'autres personnes, publiée, etc... par Th. Foisset. Nouvelle édition. Paris, Didier et C<sup>ie</sup>. In-8 de 2 ff. de titre, vii 410 et 68 pp. — Il n'y a pas eu réimpression.*

371. LETTRE DE VOLTAIRE (1745), RELATIVE A SON HISTOIRE DE PIERRE I<sup>er</sup>, ADRESSÉE AU COMTE D'ALION, MINISTRE DE FRANCE EN RUSSIE SOUS LE RÈGNE DE L'IMPÉRATRICE ÉLISABETH I<sup>re</sup>, ETC..., ETC... *Paris, impr. Lange Lévy et C<sup>e</sup>, avril 1839. In-8 de 41 pp.*

Publiée par un bibliophile (M. S. Poltoratzky), et tirée à 150 exemp. numérotés.

Cf *l'Histoire de la Régence*, de Lemontey (1832, t. II, p. 393), et *le Temps* du 14 avril 1839.

MM. de Cayrol et François l'ont insérée dans leur recueil. C'est la lettre 1721 de la présente édition.

372. LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE (*Paris, impr. Demoquet*), 1840, in-8 de 15 pp.

Publiées par M. G. B. (G. Brunet), et tirées à 40 exemp. Cf *Le Bulletin du bibliophile*, 1840, p. 184.

373. LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE, RECUEILLIES PAR M. DE CAYROL ET ANNOTÉES PAR M. ALPHONSE FRANÇOIS, ETC., ETC. *Paris, Didier et C<sup>e</sup>, 1856. 2 vol. in-8.*

Deuxième édition en 1857.

La Préface est de Saint-Marc-Girardin.

374. VOLTAIRE A FERNEY. SA CORRESPONDANCE AVEC LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA, SUIVIE D'AUTRES LETTRES ET DE NOTES POUR MÉZERAI CONTRE LE P. DANIEL, ENTIÈREMENT INÉDITES, *recueillies et publiées par MM. E. Bavoux et A. F. (François). Paris, Didier, 1860. In-8.*

Deuxième édition, augmentée de 27 lettres inédites, en 1865.

375. VOLTAIRE. LETTRES INÉDITES SUR LA TOLÉRANCE, *publiées avec une Introduction et des Notes, par Athanase Coquerel fils. Paris et Genève, Cherbuliez; Amsterdam, Van Bakkenes, 1863. In-18 jésus, de 2 ff. de titre, xii et 308 pp.*

376. LETTRES ET BILLETS DE VOLTAIRE, A L'ÉPOQUE DE SON RETOUR DE PRUSSE EN FRANCE, EN 1753. *Paris. Pour la Société des bibliophiles (Jouaust) 1867. In-8 de VIII et 31 pp.*

377. LETTRES DE VOLTAIRE A MR LE CONSEILLER LE BAULT, *publiées et annotées par Ch. de Mandat-Grancey. Paris, Didier, 1868. In-8 de xv et 82 pp.*

378. VOLTAIRE. LETTRES ET POÉSIES INÉDITES ADRESSÉES A LA REINE DE PRUSSE, A LA PRINCESSE ULRIQUE, A LA MARGRAVE DE BAIREUTH, pu-



*bliées d'après les originaux de la Bibliothèque royale de Stockholm, par M. Victor Advielle. Paris, Librairie des bibliophiles, 1872. In-16 de 70 pp.*

Tir. à 350 exempl. numérotés.  
Cabinet du Bibliophile, n° XIII.

379. SIX LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE. *Bourg, Impr. de Dufour (1874). In-8 de 28 pp.*

Extrait des *Annales de la Société de l'émulation de l'Ain, Bourg. 1873, pp. 315-340.*  
L'éditeur est M. Cl. Perroud.

380. VOLTAIRE ET LE PAYS DE GEX. LETTRES ET DOCUMENTS INÉDITS, *par A. Vayssière. Bourg, Grandin. 1876, in-8.*

Tir. à 100 exempl.

381. LETTRES ET VERS DE VOLTAIRE ADRESSÉS A M. DE BELMONT, DIRECTEUR DES SPECTACLES DE BORDEAUX. *Bordeaux, Gounouilhou, 1880, in-8.*

Extrait des *Annales de la faculté des Lettres de Bordeaux.*

382. UNE LETTRE INÉDITE DE VOLTAIRE, *annotée par M. Émile Biais, archiviste de la ville d'Angoulême, conservateur du Musée archéologique. Angoulême, Goumar, 1880. In-8 de 44 pp.*

Extr. du *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, ann. 1878-1879.  
Tirée à 100 exempl.

#### B. — LETTRES CHOISIES.

383. LETTRES CHOISIES DE VOLTAIRE. *Paris, chez les libraires associés, 1792. 4 vol. in-12.*

384. CHOIX MORAL DE LETTRES DE VOLTAIRE, *précédé d'une Notice sur la vie et les ouvrages de cet écrivain célèbre, par M. Victor-M. Hugo. Paris, Boulland, 1824. 4 vol. in-18. Portr.*

385. LETTRES CHOISIES DE VOLTAIRE. *Par Eugène Fallex. Paris, Delagrave, 1867, 2 vol. in-8.*

LES MÊMES : Édition à l'usage des classes, *ibid.*, 1881, in-12.

386. LETTRES CHOISIES DE VOLTAIRE, *précédées d'une notice, etc.,*

par M. Louis Moland, ornées d'une galerie de portraits historiques. Paris, Garnier frères, 1872 (1874). Grand in-8 de xxvii et 625 pp.<sup>1</sup>.

Contient 430 lettres.

387. LETTRES CHOISIES DE VOLTAIRE AVEC DES NOTES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES, par M. Ch. Aubertin. Paris, veuve Belin, 1882. In-12.

Des lettres de Voltaire ont été publiées, aussi bien de son vivant qu'après sa mort, dans presque tous les ouvrages périodiques de la France et de l'étranger : dans *l'Amateur d'autographes*, les *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, les *Annales de la Société de l'émulation de l'Ain*, *l'Athenæum*, *l'Autographe*, le *Bibliophile belge*, la *Bibliothèque universelle de Genève*, le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, le *Bulletin du bibliophile*, le *Bulletin polymathique de Bordeaux*, la *Correspondance littéraire*, la *Correspondance littéraire de Grimm*, la *Correspondance secrète*, le *Courrier d'Italie*, le *Courrier de l'Europe*, la *Décade philosophique*, *l'Illustrated London News*, *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, le *Magasin encyclopédique*, les *Mélanges publiés par la Société des bibliophiles français*, les *Mémoires secrets*, le *Mercur de France*, le *Nouveau Magasin français*, la *Revue des autographes*, la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue rétrospective*, etc., etc., etc.....

Beaucoup d'autres lettres ont paru dans les œuvres de d'Alembert, d'Algarotti, du marquis d'Argenson, de Baculard d'Arnand, de Bettinelli, du chevalier de Boufflers, de Buffon, de M. de Chenevières, de Condorcet, de Diderot, de M<sup>me</sup> du Deffand, de M<sup>me</sup> Dunoyer, de Favart, de Frédéric le Grand, de Formey, de Garat, de Garrick, de Grosley, d'Helvétius, de Lebrun, de Lekain, de Marmontel, de MM. de La Montagne, de la Place, de la Sauvagère, de la Touraille, de J.-B. et de J.-J. Rousseau, de la comtesse de Vidampierre, du marquis de Villette, d'Horace Walpole, etc., etc., etc...

On trouve encore des lettres de Voltaire dans divers ouvrages de Beffroi de Reigny, de lord Brougham, de M. Capitaine, de lord Chatham, de Colini, de Longchamp et Wagnière, de M. Sayous, de M. Stahr, de Thiébauld, de M. Tribolati, du marquis de Valori, de M. Varnhagen von Ense, etc., etc.

Donnons encore les titres des volumes et recueils suivants, qui contiennent un nombre plus ou moins considérable de lettres inédites de Voltaire.

*Tableau historique et politique des révolutions de Genève, dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, 1782.* — *Mémoire pour servir à la justification de l'administration du pays de Gex*, par Fabry, syndic général, 1790. — *Pièces inédites de Voltaire*, 1820. — *Documents pour servir à l'histoire politique et littéraire des temps passés et des temps présents*, par F.-A. Ebert, 1826. — *Monuments des arts du dessin, etc., recueillis par le baron Vivant Denon*, 1829. — *Essai sur la vie de Tissot*, 1839. — *Voltaire à Lausanne*, par J. Olivier, 1842. — *Le Correspondant*, du 15 juin 1844. — *Biographie d'Albert de Haller*, 1845. — *Étrennes nationales*, par Gauthier, 1845 et ann. suivantes. — *Lettres, pièces rares ou inédites*, par Matter, 1846. — *Études sur la Russie*, par Léouzon-le-Duc, 1852. (Cf *Voltaire et la police*, du même, 1867). — *Mélanges historiques et littéraires sur la Suisse fran-*

1. LES MÊMES : *Ibid.*, 1874, 2 vol. in-12. — CHOIX DE LETTRES DE VOLTAIRE. *Édition classique avec un extrait de l'appréciation de la correspondance de M. de Voltaire*, par M. D. Nisard, une notice biographique et des notes, par L. Moland. Paris, Garnier, 1881, in-12. — *Deux cents Lettres de Voltaire. Édition classique avec un extrait, etc....* par L. Moland. Avec un fac-similé de l'écriture de Voltaire. *Ibid.*, 1882, in-12.

Des *Lettres choisies de Voltaire* ont été encore publiées en 1881, par M. Frédéric Godefroy (Gaume, in-18).



*gaise*, par Gaullieur, 1855 — *Mémoires et correspondances historiques et littéraires inédits*, par Ch. Nisard, 1858. — *Le Dernier Volume des œuvres de Voltaire*, 1862. — *Le Monde illustré*, du 9 mai 1863. — *Le Cabinet de l'Amateur*, par E. Piot (n<sup>os</sup> 27 et 28 de 1863). — *Le Nain jaune*, du 4 juillet 1863. — *La Revue française* du 1<sup>er</sup> novembre 1865, des 1<sup>er</sup> février et 1<sup>er</sup> mars 1866 (Cf le volume intitulé : *Voltaire und die Markgräfin von Baireuth*, von Georg Horn, 1865). — *Voltaire au collège*, par Henri Beaune, 1867. — *Collection de Documents, Mémoires et Correspondances relatifs à l'histoire de l'empire de Russie*, publiée par la Société impériale de l'histoire de Russie, 1870 et ann. suiv. — *Voltaire et la Société au XVIII<sup>e</sup> siècle*, par M. Desnoiresterres, deuxième édition, 1871 et ann. suivantes. — *La Revue politique et littéraire* du 14 septembre 1872. — *Souvenirs de la maréchale princesse de Beauvau*, 1872. — *La Suisse illustrée* du 25 mai 1872. — *Wiener Abendpost* du 3 janvier 1873. — *Briefwechsel der Grossen Landgräfin Carolina von Hessen*, 1877. — *Voltaire en exil*, par B. Gastineau, Paris, 1878, in-12. — *Manchester Guardian*, du 27 mars 1880. — *Mémoires de l'Académie de Montpellier (section des lettres)*, 1880. — *Archives de la Bastille; Documents inédits recueillis et publiés par F. Ravaisson*<sup>1</sup>, 1881. — *Voltaire contre Shakespeare, Baretti contre Voltaire*, Rome, 1882. — *Le Livre* (livraisons des 10 août et 10 novembre 1882) etc., etc.

Quant aux Lettres inédites de Voltaire qui n'ont jamais été imprimées, il en existe d'assez nombreux recueils, principalement en Suisse, en Angleterre et en France.

« On annonçait tout récemment la vente, à l'hôtel Drouot, de soixante-huit lettres inédites adressées par Voltaire au marquis d'Argens. Ces lettres excitaient vivement la curiosité du public, la plupart ayant été écrites au moment où Voltaire était au plus mal avec Frédéric II. M. d'Argens était un original très divertissant. Frédéric II l'avait attiré à Potsdam, où il reçut la clef de chambellan et 6,000 livres de pension. Voltaire se plaignit à lui plus d'une fois de la chicherie de Frédéric II, de la mauvaise qualité du café, de ce qu'il y avait d'inconvenant à laisser un homme de son importance acheter lui-même son sucre à la cour du roi philosophe.

« Les fameuses lettres ne se sont pas vendues. Trouvées dans la succession d'un avoué d'Angoulême, les lettres de Voltaire ont été revendiquées par l'arrière-petit-fils du marquis d'Argens. Ces curieux autographes, classés et annotés par le marquis d'Argens, ont été considérés comme un précieux héritage de famille. Ils auraient été, paraît-il, détournés par un mandataire salarié du marquis d'Argens, sorte d'archiviste, mort depuis peu. Les héritiers de ce dernier se sont dits propriétaires en vertu de cet axiome de droit : « En fait de meubles, possession vaut titre. » Le tribunal d'Angoulême n'a point goûté ce système, et a ordonné la restitution des lettres au marquis d'Argens. Nous espérons que ce dernier livrera ces lettres à la publicité, attendu qu'il s'agit des époques les plus curieuses de la vie de Voltaire<sup>2</sup>. »

On lisait récemment dans les journaux russes :

« Le journal *Orlovsky Vestnik* (le Messager d'Orel) nous apprend que quelques propriétaires du gouvernement d'Orel possèdent des bibliothèques remarquables où l'on trouve des ouvrages et des manuscrits fort rares. Ils sont fort négligés pour la plupart. Ainsi dans le village de Moldovane, district de Karatchevsky, qui a appartenu autrefois à Teploff, secrétaire d'État de l'impératrice Catherine II, il y a une

1. Il résulte d'une note de l'inspecteur de police d'Hémery à M. Berryer, publiée par M. Ravaisson (p. 372 du tome XII de ses *Archives de la Bastille*) que Voltaire passait pour être le père du libraire Lambert. Des extraits d'une correspondance inédite très-intéressante entre Voltaire et Lambert, relative à la publication des *Œuvres de Voltaire*, ont été donnés en 1856, par M. Laverdet, dans un *Catalogue d'une collection d'autographes* (vente des 2-5 juin 1856).

2. *Liberté* du 9 juin 1875.

bibliothèque des plus riches où l'on peut voir quelques rouleaux d'une correspondance, inédite, authentique et restée inconnue jusqu'à aujourd'hui, de Voltaire avec Teploff et Razoumovsky.»

Voyez aussi le *Moniteur universel* du 28 octobre 1880.

C. — OUVRAGES ÉDITÉS OU ANNOTÉS PAR VOLTAIRE

388. L'ANTI-MACHIAVEL OU ESSAI DE CRITIQUE SUR LE PRINCE, DE MACHIAVEL. 1740. In-8.

(Souvent réimprimé.)

389. RECUEIL DES FACÉTIES PARISIENNES POUR LES SIX PREMIERS MOIS DE L'AN 1760. In-8.

(Voy. *Mélanges*.)

390. THÉÂTRE DE P. CORNEILLE AVEC DES COMMENTAIRES. 1764. 12 vol. in-8 (Voy. *Mélanges*).

391. DISCOURS DE L'EMPEREUR JULIEN CONTRE LES CHRÉTIENS, *traduit de M. le marquis d'Argens*. 1768. In-8.

392. LES SOUVENIRS DE MADAME DE CAYLUS. 1770. In-8.

393. JOURNAL DE LA COUR DE LOUIS XIV, DEPUIS 1684 JUSQU'À 1715 1770. In-8.

394. ÉLOGE ET PENSÉES DE PASCAL. *Paris (Genève)*, 1778. In-8.

395. LETTRES DE MADemoiselle AÏSSÉ A MADAME C\*\*\*, *avec des notes dont quelques-unes sont de M. de Voltaire*. 1787. In-12.

396. DE LA FÉLICITÉ PUBLIQUE, ETC., par le marquis de Chastellux. *Nouvelle édition augmentée de notes inédites de Voltaire*. 1722. 2 vol. in-8.

D. — ŒUVRES COMPLÈTES.

397. ŒUVRES DE M. AROUET DE VOLTAIRE. *La Haye. Gosse et Néaulme*, 1728. In-12.

*OEdipe, Hérode et Mariamne, la Henriade* et plusieurs pièces, qui ne sont pas de Voltaire (*le Ballet de la Sottise, le Mauvais Ménage, etc.*). Les libraires se sont bornés à imprimer des frontispices, en réunissant des éditions, publiées séparément, d'*OEdipe, d'Hérode et Mariamne, etc.*



398. ŒUVRES DE M. DE VOLTAIRE. *Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée par l'auteur et enrichie de figures en taille-douce. Amsterdam, Et. Ledet ou J. Desbordes, 1732. 2 vol. in-8.*

Le second volume contient, avec des titres distincts et une pagination séparée, le Théâtre de Voltaire.

399. ŒUVRES DE M. DE VOLTAIRE. *Amsterdam (Rouen), 1736. 4 vol. in-12.*

Édition citée par Peignot et par Quérard.

400. ŒUVRES DE M. DE VOLTAIRE. *Nouvelle édition revue, corrigée et considérablement augmentée, avec des figures en taille-douce. Amsterdam, Et. Ledet et C<sup>ie</sup>, 1738-1739. 4 vol. in-8.*

Édition donnée avec la participation de Voltaire. Nous ne connaissons pas le tome V<sup>e</sup> de cette édition; mais un tome VI<sup>e</sup> parut en 1745.

401. ŒUVRES DE M. DE VOLTAIRE, ETC... *Amsterdam. Aux dépens de la C<sup>ie</sup>, 1739. 3 vol. in-8.*

Avec une édition séparée (dans le tome III<sup>e</sup>) des *Lettres écrites de Londres sur les Anglais*.

402. ŒUVRES DE M. DE VOLTAIRE. *Nouvelle édition revue, corrigée et considérablement augmentée, avec des figures en taille-douce. Amsterdam, Aux dépens de la C<sup>ie</sup>, 1740. 4 vol. in-12.*

Une autre édition, portant les mêmes titre, lieu, adresse, millésime, etc., a également 4 vol. in-12.

403. ŒUVRES DE M. DE VOLTAIRE. *Nouvelle édition revue, corrigée et considérablement augmentée, avec des figures. Amsterdam. Aux dépens de la C<sup>ie</sup>. (Chartres ou Rouen), 1741-1742. 5 vol. in-12.*

Le tome V<sup>e</sup> est une réimpression d'un volume condamné en 1739 et intitulé : *Recueil des nouvelles pièces fugitives en prose et en vers, etc., Londres. 1741, in-12.*

404. ŒUVRES MÉLÉES DE M. DE VOLTAIRE. *Nouvelle édition revue sur les précédentes et considérablement augmentée. Genève, Bousquet, 1742, 5 vol. in-12.*

C'est l'édition de 1741-1742, avec de nouveaux frontispices (gravés) et quelques changements. Cette édition fut donnée à Paris, par les libraires *Barrois, Didot, etc.* Le cinquième volume a subi des remaniements; on le trouve tantôt en 270, tantôt en 252 pp.

405. ŒUVRES DE M. DE VOLTAIRE. *Amsterdam, Arckstée et Merkus, 1743. 5 vol. in-8.*

Reproduction, avec de nouveaux frontispices, des quatre volumes de l'édition de 1738-1739. Un tome VI<sup>e</sup> (nous croyons qu'il faut lire V<sup>e</sup>) est daté de 1745.

406. OUVRES DIVERSES DE M. DE VOLTAIRE. *Nouvelle édition recueillie avec soin, enrichie de pièces curieuses, et la seule qui contient ses véritables ouvrages.* Londres, J. Nourse (Trévoux), 1746, 6 vol. in-12.

407. OUVRES DE M. DE VOLTAIRE. *Nouvelle édition revue, corrigée et considérablement augmentée par l'auteur. Enrichie de figures en taille douce.* Dresde, G.-C. Walther, 1748-1754. 10 vol. in-8.

Édition donnée avec la participation de l'auteur. Le tome IX est de 1750; le tome X de 1754. Condamn. par la cour de Rome le 22 février 1753.

408. LA HENRIADE ET AUTRES OUVRAGES DU MÊME AUTEUR. *Nouvelle édition revue, corrigée, avec des augmentations considérables, particulières et incorporées dans tout ce recueil. Enrichi (sic) de 56 figg.* Londres, Aux dépens de la Société, 1750-1752.

C'est pour cette édition, dont les faux titres portent : *OEuvres de M. de Voltaire*, que d'Arnaud a composé sa *Dissertation historique, etc.* (in-12 de xxiv pp.).

Cette édition avait au moins 10 volumes, en 1752; il est probable qu'elle forme 12 volumes, comme une édition faite à Rouen en 1748 (avec le titre d'*Amsterdam*), et dont Voltaire parle dans ses lettres à d'Argental et à Clément de Dreux, des 10 et 11 juin 1748.

409. OUVRES DE M. DE VOLTAIRE. *Nouvelle édition considérablement augmentée, enrichie de figures en taille-douce.* S. l. (Paris, Lambert), 1751. 44 vol. petit in-8.

Cette édition, à l'impression de laquelle Voltaire ne demeura pas étranger, fut complétée en 1758 par deux volumes pet. in-8, et intitulés : *Supplément aux OEuvres de M. de Voltaire.* Londres. On fit, en 1763, de nouveaux frontispices pour ces deux tomes, qui se débitaient à Paris, chez Panckoucke.

410. OUVRES DE M. DE VOLTAIRE. *Nouvelle édition revue, corrigée et considérablement augmentée par l'auteur. Enrichie de figures en taille-douce.* Dresde, G.-C. Walther, 1752. 40 vol. in-12.

Les tomes IX et X de cette édition sont de 1770.

411. COLLECTION COMPLÈTE DES OUVRES DE M. DE VOLTAIRE. Première édition. S. l. (Genève, Cramer), 1756. 47 vol. in-8.

T. I. *La Henriade.*

T. II, III, IV, V : *Mélanges de poésies; — Mélanges de philosophie; — Mélanges de littérature; — Suite des Mélanges de littérature.*

T. VI. *Histoire de Charles XII.*

T. VII-X. *Ouvrages dramatiques.*

T. XI.-XVII. *Essai sur l'Histoire générale.*

En 1757, il fut fait un nouveau tirage de cette édition, avec réimpression partielle des tomes I, X et XVII.

Réimprimée en 1764, et de 1770 à 1773, l'édition des frères Cramer s'augmenta successivement du *Recueil des facéties parisiennes*,



d'une *Seconde Suite des Mélanges de littérature*, des *Contes de Guillaume Vadé*, d'un cinquième volume de *Théâtre*, des *Nouveaux Mélanges historiques, critiques, etc.* (les *Nouveaux Mélanges* forment 19 volumes), des *Questions sur l'Encyclopédie*, de *l'Histoire de l'empire de Russie*, de *l'Histoire du Parlement de Paris*, de *la Pucelle*, de *la Raison par alphabet*; on put ainsi réunir, dès 1774, une collection de 51 volumes d'œuvres de Voltaire, collection qui fut plus tard portée à 58 volumes, par l'impression des tomes XIII-XIX des *Nouveaux Mélanges*. Une *Table générale des OEuvres de M. de Voltaire, sur l'édition in-8*, fut publiée en 1774. Il existe des exemplaires de cette *Table*, avec des cartons pour les pp. 134-139. Ces cartons avaient été rendus nécessaires par la publication des tomes XIII et XIV des *Nouveaux Mélanges*.

412. OEUVRES DE M. DE VOLTAIRE. *Seconde édition, considérablement augmentée, enrichie de figures en taille-douce*. S. l. (Paris, Lambert), 1757. 20 ou 22 vol. in-12.

L'édition en 20 volumes ne comprend pas les *Annales de l'Empire*.

413. COLLECTION COMPLÈTE DES OEUVRES DE M. DE VOLTAIRE. *Nouvelle édition augmentée de ses pièces de théâtre et enrichie de 61 figures en taille-douce*. Amsterdam. Aux Dépens de la C<sup>ie</sup>, 1764. 22 tomes en 18 vol. in-12.

Les tomes I, III, XVII, et XVIII ont deux parties.

Voltaire est demeuré étranger à la publication de cette édition, qui contient un grand nombre de pièces relatives à ses ouvrages, à sa personne, à ses querelles littéraires, sans parler des pièces qu'il a désavouées ou qui ne sont pas de lui.

414. COLLECTION COMPLÈTE DES OEUVRES DE M. DE VOLTAIRE. Genève (Cramer) et Paris, Bastien, 1768. — 4<sup>e</sup> Année républicaine. 45 vol. in-4. 42 figg. de Gravelot et portraits.

Les volumes XXXI à XLV ont été imprimés longtemps après l'édition de Kehl.

Le tome XLV se termine par une *Table générale des matières*.

415. COLLECTION COMPLÈTE DES OEUVRES DE M. DE VOLTAIRE. Lausanne, François Grasset et comp. 1770 et ann., suiv. 57 vol. in-8 (d'après Quérard).

Nous n'avons pas rencontré un seul exemplaire complet, appartenant à cette édition de Lausanne, à laquelle Voltaire, malgré ses désaveux, a dû participer.

416. OEUVRES DE M. DE VOLTAIRE. Genève (Liège, de l'impr. de Plomteux). 1771-1777. 32 vol. in-12.

417. OEUVRES DE M. DE V\*\*\*. Neufchâtel (Paris, Panckoucke), 1772-1773, 34 vol. in-12.

Cette édition est annoncée souvent en 40 volumes, parce qu'on y joint

les six volumes des *Questions sur l'Encyclopédie*, publiés en 1777 par le même éditeur.

L'édition de 1772-1773 a été réimprimée en 1783.

418. LA HENRIADE, DIVERS AUTRES POÈMES ET TOUTES LES PIÈCES RELATIVES A L'ÉPOPÉE. S. l. (*Genève, Cramer et Bardin*), 1775. In-8. Figg. Édit. encadrée.

C'est le premier volume de l'édition dite *encadrée*, qui forme 37 vol. in-8, plus 3 vol. de *Pièces détachées*, etc.

Cette édition ne porte point le titre d'*OEuvres*; on lit aux faux titres : *Tome I<sup>er</sup>, tome II<sup>e</sup>, tome III<sup>e</sup>, etc.* Chaque ouvrage est imprimé avec son titre particulier : *Ouvrages dramatiques, la Pucelle d'Orléans, Mélanges, Essai sur les mœurs, etc., etc.*

L'édition encadrée est la dernière édition des *OEuvres* donnée du vivant de Voltaire, avec sa participation. Un volume de *cartons*, d'environ 400 pp., se joint ordinairement à cette édition. C'est sur un exemplaire de l'édition *encadrée*, dont 31 vol. avaient été corrigés de la main de Voltaire, que fut imprimée en partie l'édition de Kehl.

419. OEUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE. *De l'imprimerie de la Société littéraire typographique (Kehl)*, 1784-1789 et 1785-1789. 70 volumes in-8 ou 92 vol. in-8 et in-12. Figg. (de Moreau le jeune).

Le prospectus de cette édition parut en janvier 1781, sous le titre d'*Édition des OEuvres de M. de Voltaire avec les caractères de Baskerville*.

L'édition en 70 vol. in-8 a été tirée sur cinq papiers différents : *papier bis; papier ordinaire dit à la + (croix); grand papier dit à l\* (étoile); grand papier fin; très-grand papier fin.*

Les papiers bis et ordinaire n'ont pas les figures. — Pour l'édition en 92 volumes, il existe également cinq papiers.

Chantreau a fait paraître en 1801 une *Table analytique et raisonnée des matières contenues* dans les 70 volumes des *OEuvres de Voltaire*. (Paris, an IX, 2 vol. in-8.)

420. OEUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE. *Basle, de l'impr. de J.-J. Tournaisen, avec des caractères de G. Haas; ou Gotha, Ch.-G. Ettinger*, 1784 et ann. suiv. 71 vol. in-8.

Réimpr. de l'édition de Kehl, augmentée d'une soixantaine de lettres inédites.

421. OEUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE. *Lyon, La Mollière (ou Bâle, ou Deux-Ponts, ou Hambourg)*, 1791 et ann. suiv. 100 vol. in-12.

Nous ne connaissons pas cette édition, citée par Beuchot et par Quérard.

422. OEUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE. *Paris et Liège, Desoer (impr. de Fain)*, 1817 et ann. suiv. 12 vol. in-8.

La *Table analytique*, de Goujon, a paru en 1819 et forme un vol. in-8. Chaque volume de cette édition est divisé en 2 tomes.



423. VOLTAIRE. ŒUVRES COMPLÈTES. *Paris, Plancher*. 1817 et ann. suiv., 44 vol. in-12.

Le 44<sup>e</sup> volume contient une *Table analytique*.

424. ŒUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE. *Paris, Madame veuve Perronneau, Cérioux, Delaunay et Mongie*, 1817 et ann. suiv. 56 vol. in-12.

Édition due en grande partie aux soins de Beuchot.

425. ŒUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE. *Nouvelle édition. Paris, Leffèvre et Déterville (impr. de Crapelet)*, 1817 et ann. suiv. 41 vol. in-8.

La *Table générale*, de M. Miger (*Paris*, 1820, in-8), forme le tome XLII<sup>e</sup>.

426. ŒUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE. *Paris, Renouard (impr. de Crapelet)*, 1819 et ann. suiv. 66 vol. in-8. Figg. de Moreau le jeune (Ce sont les 113 figg. de la *Seconde Suite*.)

Les *Lettres de Voltaire à M<sup>lle</sup> Quinault, etc.*, la *Vie et les Mémoires de Voltaire, avec les Tables chronologiques* et deux volumes de *Tables*, par M. Miger, forment les tomes XLIII à XLVI de l'édition Renouard.

#### AUTRES ÉDITIONS DES ŒUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE :

427. *Paris, E.-A. Lequien (impr. de P. Didot aîné)*. 1820 et ann. suiv., 70 vol. in-8. — *Nouvelle édition. Paris, Carez, Thomine et Fortic (impr. de Carez)*. 1820 et ann. suiv. 60 vol. in-18. — *Paris, Esneaux (impr. de M<sup>me</sup> Ve Jeunehomme-Crémière, etc.)* 1821 et ann. suiv. 65 vol. in-8. — *Paris, chez l'éditeur (impr. de Laurens aîné)*. 1821 et ann. suiv., 75 vol. in-12. (C'est le *Voltaire, édition Touquet*). — *Paris, Chassériau, ou P. Dupont (impr. de P. Dupont ou Gaultier Laguionie)*. 1823 et ann. suiv., 71 vol. in-8. — *Paris, Dalibon ou Delangle, ou Delangle frères et Marius Amyot (impr. de J. Didot aîné)*. 1824 et ann. suiv., 97 vol. in-8<sup>1</sup>. — *Paris, Baudouin frères (impr. de J. Didot aîné)*. 1825 et ann. suiv., 97 vol. in-8<sup>2</sup>. — *Paris, J. Didot aîné, Baudouin frères, Roux-Dufort, Jeamin, etc., etc. (Impr. de J. Didot aîné)*. 1825 et ann. suiv., 1 vol. in-8, portr.<sup>3</sup> — *Paris, Verdière, Dupont, Rappily, Bossange, etc. (impr. de Fournier)*. 1825 et ann. suiv., 3 vol. in-8. — *Paris, Baudouin frères (impr. de Rignoux)*. 1825 et ann. suiv., 75 vol. in-8<sup>4</sup>. — *Paris, Fortic et Verdière (impr. de Lachevardière, de Carez, etc.)*. 1825 et ann. suiv., 75 vol. in-18. — *Paris, Garnery (impr. de Cosson)*. 1827 et ann. suiv., 75 vol. in-12<sup>5</sup>. — *Paris, Lefèvre, Firmin Didot frères, Werdet et Lequien fils*

1. Édition donnée avec le concours de MM. Arago, Auguis, Clogenson, Daunou, etc.
2. C'est la *première édition Baudouin*, tirée à 1,000 exemplaires sur les formes de l'édition Dalibon-Delangle.
3. Édition en 96 livraisons. La dernière page imprimée est chiffrée 5551. — De nouveaux frontispices furent faits pour cette édition en 1832, avec l'adresse de *Leroi et Feret*, et en 1827-1829 avec l'adresse de *J. Didot l'aîné et Dufour et Cie*.
4. *Deuxième, troisième, quatrième et cinquième éditions Baudouin*. On a fait, pour ces quatre éditions, ou plutôt pour ces quatre tirages d'une seule et même édition, des frontispices avec le millésime 1828.
5. Édition stéréotype. Nouveau tirage du *Voltaire-Touquet* en 75 vol. — Nous possédons un volume d'une édition des *Œuvres complètes de Voltaire*, donnée à Bruxelles en 1827 par les imprimeurs-libraires *Ode et Wodon*. Cette édition forme au moins 93 livraisons pet. in-12.

(*impr de Firmin Didot*). 1828 et ann. suiv., 70 vol. in-8; plus une *Table alphabétique* par Miger (*Paris, Beuchot, Lefèvre, Aimé André; impr. de Crapelet*). 1840, 2 vol. in-8<sup>4</sup>. — *Paris, Baudouin (imprimerie de J. Didot aîné)*. 1829 et ann. suiv., ou *Paris, Pourrat frères (imprimerie de Crapelet)*. 1831, 75 vol. in-8<sup>2</sup>. — *Paris (imprimerie de David, à Paris; de Tremblay, à Senlis)*. 1829 et ann. suiv. 75 vol. in-18<sup>3</sup>. — *Paris, A. Aubrée (impr. de Trouvé et de Rignoux)* 1829 et ann. suiv., 54 vol. in-8. — *Paris, Drevet, Gagniard, ou Lefebvre (impr. de Pinard, d'Allois, etc.)* 1829 et ann. suiv., 50 vol. in-12. — *Paris, Bazouge-Pigoreau (impr de Rignoux)*. 1832 et ann. suiv., 70 vol. in-8. — *Paris, Pourrat frères (impr. de Rignoux)*. 1833 et ann. suiv., 75 vol. in-8. — *Paris, Balencie (impr. de Grégoire)*. 1834, 75 vol. in-18. — *Paris, s. n. (impr. d'Éverat) et Paris, Furne*. 1835 et ann. suiv., 13 vol gr. in-8 à 2 col., figg. — *Paris, Postel, Ferrier, Deschamps (impr de Bacquenois)*. 1835 et ann. suiv., 7 vol. gr. in-8 à 2 colonnes, figg. — *Paris, Houssiaux et Perrotin (impr. de F. Didot)*. 1852, 13 vol. gr. in-8 à 2 colonnes, figg. — *Paris, Bry aîné, Lécrivain et Toubon (impr. de Gaillet et de Bry aîné)*. 1856 et ann. suiv., 20 vol. in-8<sup>4</sup>. — *Paris, F. Didot frères, fils et C<sup>ie</sup> (impr. de F. Didot)*. 1859, 13 vol. gr. in-8 à 2 col., figg. — *Paris, Hachette et C<sup>ie</sup> (impr. Lahure et C<sup>ie</sup> 1)*. 1859 et ann. suiv., 35 vol. in-18 jésus<sup>5</sup>. — *Paris, aux Bureaux du Siècle (impr. de J. Voisvenel)*. 1867 et ann. suiv., 8 vol. in-4 à 2 col. — *Paris, Garnier frères*, 1877-1883. 50 vol. in-8.

ÉDITIONS DES ŒUVRES DE VOLTAIRE, QUI ONT ÉTÉ COMMENCÉES,  
PUIS ABANDONNÉES :

428. *L'édition stéréotype (Paris, P. et F. Didot, 1799 à 1823)* : cette édition forme 61 vol. in-18 ; pour être complète, elle ne devrait pas avoir, selon Beuchot, moins de 130 volumes.

429. L'édition in-32 (*Paris, Baudouin et Lemoine, 1826-1827*), dont il n'a paru que 14 livraisons.

430. L'édition in-16, entreprise en 1827 par MM. *Delangle et Doyen*, et dont il n'a été publié que 6 volumes.

ÉDITIONS DES ŒUVRES DE VOLTAIRE DONT IL N'A PARU  
QUE LE PROSPECTUS :

431. L'édition des *Deux mille*, qui devait former 30 vol. in-18 (1826).

432. L'édition promise d'abord en 77, puis en 90 vol., par le libraire *Mongie aîné* (1827).

433. L'édition *nationale*, par voie de concours, annoncée en 75 vol. grand in-8 (1830).

434. L'édition dédiée au général de La Fayette, annoncée en 100 vol. in-16 (1830).

1. C'est l'édition Beuchot, elle fait suite à la collection des *Classiques français* publiée par Lefèvre. Les faux-titres du grand papier portent : *Collection des Classiques français*.
2. Nouveaux tirages des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> éditions Baudouin.
3. Nouveau tirage du *Voltaire-Touquet*.
4. Cette édition n'a pas été achevée.
5. Une autre édition, publiée chez le même libraire, a 46 vol. in-18 jésus.



## E. — OEUVRES CHOISIES.

435. OEUVRES MÊLÉES D'UN AUTEUR CÉLÈBRE QUI S'EST RETIRÉ DE FRANCE. *Berlin*, s. n., 1753. Petit in-8.

Contient seulement la *Diatribes du docteur Akakia et la Défense de Mylord Bolingbroke*.

436. OEUVRES CHOISIES (POÉTIQUES) DE M. DE VOLTAIRE. *S. l.*, 1756. 5 vol. petit in-12.

Édition mentionnée par Quérard.

437. OEUVRES CHOISIES DE M. DE VOLTAIRE. *Avignon, Giroud*, 1761. In-8.

Ne contient que des poésies, le *Temple du Goût*, et quelques Lettres mêlées de vers et de prose.

## AUTRES ÉDITIONS DES OEUVRES CHOISIES DE VOLTAIRE :

438. *Paris, Stoupe et Servière*. 1792 et ann. suiv. 55 vol. in-8 (avec des notes et des observations critiques, par Palissot).— *Paris, Renouard*. 1817, 21 vol. in-12 et in-8. Figg. — *Paris (impr. de Baudouin fils)*. 1820, 15 vol. in-12 (édition publiée par M. Touquet).— *Paris, Baudouin frères*. 1821, in-12 (édition dialoguée, et intitulée *Voltaire en un volume*). — *Paris, Dupont*. 1833, 33 vol. in-8. — *Paris, Treuttel et Wurtz*. 1838, 33 vol. in-8. — *Paris, aux bureaux du Comité central*. 1878, in-18 jésus. *Édition du centenaire*.

On peut aussi ranger parmi les *Œuvres choisies* de Voltaire les ouvrages suivants, qui se composent en grande partie d'écrits partis de sa main :

1° Les dix-neuf volumes des *Nouveaux Mélanges philosophiques, historiques, etc.* *S. l. (Genève, Cramer)*. 1765, et ann. suiv.

2° *L'Évangile de la Raison. Ouvrage posthume de M. D. M... y. S. l. n. d.* (1764), in-8.

3° *Le Recueil nécessaire.* *Leipsik*. 1765 (1766) in-8.

4° *Les Choses utiles et agréables.* *Berlin (Genève)* 1769-1770, 3 vol. in-8.

5° Les quinze volumes de *l'Évangile du jour.* *Londres (Amsterdam)*. 1769 et ann. suiv.

F. — OUVRAGES FAUSSEMENT ATTRIBUÉS A VOLTAIRE  
OU IMPRIMÉS SOUS SON NOM.

## I. — THÉÂTRE.

*Jean Hennuyer, évêque de Lisieux*, 1772, in-8 (par Mercier).

*M. de Fintac ou le Faux Connaisseur*. 1775, in-8 (par Lefebvre de Saint-Idephont).

*La Mort de Caton*, 1777, in-8 (par Panckoucke).

On a attribué encore à Voltaire le *Ballet de la Sottise* (de Bernard); — le *Mauvais Ménage* (de Legrand et Dominique); — les *Titans*, opéra; — *Salmanazar*; — *l'Amiral Bing*; — *Fintée* ou *Fuitée* (M. de Fintac); — *le Siège de Paris*; — *Xerxès*. Sur ces diverses pièces, voyez la *Préface* de Beuchot, en tête du *Théâtre de Voltaire*; — Cf Grimm, *Correspondance littéraire*, 15 mai 1757.

*Coligny ou la Saint-Barthélemy*, 1740, in-8 (par Baculard d'Arnaud) a été aussi mis sur le compte de Voltaire. (Voy. *Critique de la tragédie de Coligny*, par M. de V\*\*\*. Bruxelles, 1740, in-8.)

## II. — POÉSIES.

### A. — Odes.

*Ode sur les conquêtes du Roi*, 1744, in-4 (par Me Bienvenu).

*Voltaire pénitent*. Ode imprimée dans la *Correspondance de Grimm*, éd. Tourneux, t. IV, pp. 44-46, et attribuée à Voltaire par M. Ed. Fournier (*Introduction au Théâtre de Voltaire*, Paris, 1874).

*Ode sur la guerre* (par Borde; voy. Voltaire à Pierre Rousseau, 16 septembre 1761).

### B. — Stances.

Des stances attribuées à Voltaire sont insérées dans la *Correspondance de Grimm*, éd. Tourneux, t. V, p. 70. Cf la présente édition, t. XXXII. Voy. *ibid.* d'autres stances intitulées : *Portrait de la marquise du Châtelet*.

### C. — Contes en vers.

*Le Banquet*, imprimé à la suite de la *Ligue ou Henry le Grand*, 1724.

*Le Bijou trop peu payé et la brunette anglaise*, 1764, in-8.

*Le Janséniste et le Moliniste*, imprimé dans la *Correspondance secrète*, t. XI, pp. 114-115.

### D. — Satires.

Les *J'ai vu*, de Lebrun. Voy. t. I<sup>er</sup> de la présente édition.

*Brevet pour agréger le sieur Camuzat dans le régiment de la Calotte*.

*Deux pièces de vers sur l'expulsion du Prétendant*. L'une de ces pièces est de Desforges, l'autre de l'abbé Sigorgne.

*Irus ou le savetier du coin*. 1760. In-8 (par Groubentall de Linières).

*L'Apothéose du roi Pétaud*.

*Michel et Michau* (par Turgot).

### E. — Épîtres.

*Épître sur l'honneur*. S. l. n. d. In-8.

*Épître newtonienne sur le genre de philosophie propre à rendre heureux*. S. l. 1739, in-8.



*Épître de M. de V... à Mgr l'archevêque de Paris, s. l. n. d. (1752) in-8.*

*Épître à MM. La Beaumelle, Fréron, Clément et Sabatier, suivie de la Profession de foi, autre épître du même auteur par M. de V\*\*\*. 1773, in-8.*

*Épître à Ninon de Lenclos et réponse à M. de V\*\*\*, publiée par M. Asinoff, etc. Nouvelle édition, Genève. 1774, in-8. — Cette épître, du comte André Schouwalow, a été imprimée par les soins de Voltaire, à qui on l'a souvent attribuée.*

*Épître à Henri IV sur l'avènement de Louis XVI. 1774, in-8.*

*Épître au comte de Tress... sur ces pestes publiques qu'on appelle philosophes. 1775, in-8.*

*Épître de M. de Voltaire aux Parisiens, pour servir de suite à son retour de Ombres. 1776, in-8.*

*Épître de Voltaire à M<sup>lle</sup> Raucour (sic). 1790, in-8.*

*Épître de Voltaire aux nombreux éditeurs de ses œuvres complètes. 1817, in-8.*

*Épître de Voltaire à M. Beuchot, l'un de ses éditeurs. 1817, in-8.*

Voy. d'autres épîtres imprimées sous le nom de Voltaire dans le *Mercure* de septembre 1731; dans le *Recueil de nouvelles pièces fugitives en prose et en vers*, par M. de Voltaire, Londres, 1741; dans les *Pièces fugitives de M. de Voltaire, s. l. et s. d. (1742)*; dans le *Portefeuille trouvé*, 1757, t. I; dans le *Second Recueil de nouvelles pièces fugitives de M. de Voltaire, Genève et Paris, Duchesne, 1762*; dans l'*Évangile du jour*, t. VIII; dans l'*Almanach des Muses*, de 1775 et de 1783; dans la *Correspondance secrète*, t. VI; dans les *Lettres inédites de Voltaire, de M<sup>me</sup> Denis, etc., 1821, in-8.*

### F. — Poésies mêlées.

Un volume entier ne suffirait pas pour recueillir tous les vers attribués à Voltaire ou imprimés sous son nom : nous nous bornerons à renvoyer au *Mercure* de novembre 1755, aux *Nouvelles littéraires* de l'abbé Raynal, dans le tome I de la *Correspondance de Grimm*, éd. Tourneux, pp. 366 et 368-369; à la *Correspondance de Grimm*, t. III, pp. 156, 159, 169; t. VII, pp. 471, 499, 500; t. IX, pp. 224, 285; à la *Correspondance secrète*, t. II, p. 241; t. III, p. 224; t. V, p. 7; t. XI, pp. 115, 265; t. XII, p. 263, etc., etc.

Citons encore, parmi les ouvrages en vers publiés sous le nom de Voltaire, des *Adieux de Voltaire aux Muses*, 1739, in-8; la *Nouvelle Héloïse, romance* (en 57 couplets); une *Réponse de M. de Voltaire aux épîtres du Diable*, 1762, in-8; le *Vieux de la Montagne*, 1772, in-8; *Voltaire aux Welches*, 1780, in-8; *Voltaire des champs Élysées à ses concitoyens* (vers 1789); *Voltaire tel qu'il est maintenant ou tel qu'il doit être* ou *Réponse de Voltaire à J. Chénier*, 1806, in-8; des vers de Voltaire *sur les femmes de quarante ans*, imprimés dans les *Lettres de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné*, éd. de 1806, etc., etc.

### III. — ROMANS.

*Nouvelle. Fragment, de M. de V\*\*\*, trouvé dans ses papiers, écrit de sa main. S. l. n. d. In-12 de 12 pp.*

Fait partie du volume intitulé : *Recueil de nouvelles pièces fugitives en prose et en vers par M. de Voltaire. Londres. 1741, in-12.*

*Candide, seconde partie* (voyez : *Romans*).

*Chinki, histoire cochinchinoise qui peut servir à d'autres pays, etc.* 1768, in-8 (par l'abbé Coyer).

*L'homme au latin ou la Destinée des savants.* 1769, in-8 (par Siret).

*Foka ou les Métamorphoses, conte chinois dérobé à M. de V...* 1777, 2 parties, in-12 (par Baret).

*L'Odalisque, ouvrage traduit du turc. Constantinople (Genève).* 1779, in-12.

*Misogug ou les Femmes comme elles sont, histoire orientale, traduite du chaldéen* (par de Cubières). Paris. 1788, 2 vol. in-12. Quérard, *Bibliogr. volt.*, n° 571.

*L'Arbre de science, roman posthume de Voltaire.* 1842, in-32.

Voy. aussi le *Dernier Volume des œuvres de Voltaire* (le comte de Boursoufle, fragment d'un conte inédit de Voltaire) et un article de M. Courbet, dans la *Gazette bibliographique*. Paris, Lemerre. 1868-1869, p. 257 (*Anecdotes de l'ambassade turque en France, conte inédit de Voltaire*).

#### IV. — MÉLANGES.

*Mémoires pour servir à l'histoire de Perse.* 1745, petit in-8.

Attribués à Voltaire par M. Paul Lacroix (voy. son *Histoire de l'homme au masque de fer*, 1840, in-12). Cf *Erreurs et Mensonges historiques*, par Ch. de Barthélemy, 1866, 2 vol. in-18.

*Le Philosophe chrétien*, 1749, in-12 (par le roi Stanislas). Voy. Desnoiresterres, *Voltaire à la cour*, p. 251.

*Lettre d'un académicien de province à MM. de l'Académie française.* 1749, in-12 (par du Molard Bert).

Voy. Clément, *les Cinq Années littéraires*, 26 février 1749.

*Mes Pensées. Copenhague.* 1751, in-12 (par La Beaumelle).

Voy. Desnoiresterres, *Voltaire et Frédéric*, p. 222.

*Idee de la personne, de la manière de vivre et de la cour du roi de Prusse.* Juin 1752 (sic). Avec une déclaration de M. de Voltaire, détenu en prison à Francfort par le roi de Prusse, et la lettre à M<sup>me</sup> Denis du 9 juillet 1753. S. l. n. d. In-4 de 8 pp.

Le faux titre d'une édition de 1773 (en français et en anglais) porte : *Idee du roi de Prusse par M. de Voltaire.* Cf la *Nouvelle Revue encyclopédique*. Paris, Didot, 1848, t. V, p. 426, et Desnoiresterres, *Voltaire à Cirey*, 392, et *Voltaire à la cour*, 431.

*Testament politique de Mandrin* (par le chev. Goudar). Genève, 1755, in-12. Quérard, *Bibliogr. volt.*, n° 538.

*Poliergie ou Mélange* (sic) *de littérature et de poésie, par M. de V...* 1757, in-12.

*Réflexions d'un Suisse sur la guerre présente*, 1757, in-8.

Barbier, *Dict. des ouv. anonym.*, IV, 128.

*Projet aussi utile aux sciences et aux lettres qu'avantageux à l'État, par Sadoc Zorobabel.* 1760, in-12.

Quérard, *les Supercheries littéraires dévoilées*, III, 495.



*Prédiction tirée d'un vieux manuscrit en style prophétique, S. l. n. d. (1761).*  
In-12.

Grimm, *Correspondance littéraire*, éd. Tourneux, IV, 427.

*Les Pourquoï, ou Questions sur une grande affaire pour ceux qui n'ont que trois minutes à y donner. S. l. 1762, in-12 (par Botherel).*

*Mémoires secrets*, 28 août 1762.

*Le Codicille de M. de Voltaire. Genève. 1762, in-12.*

*De l'Esprit, par M. de V\*\*\* Genève, 1762, in-12.*

*L'Arétin. (1763), in-12.*

*Mémoires secrets*, 9 octobre 1763.

*Lettre à Mgr l'archevêque de Lyon, dans laquelle on traite du prêt à intérêt à Lyon. Avignon. 1763, in-8 (par Prost de Royer et, peut-être, Voltaire).*

*Profession de foi philosophique. Amsterdam, Marc-Michel Rey, et Lyon. 1763, in-8 (par Borde; attribuée aussi à M. de Montazet).*

*Lettre du rabbin Aaron Mathathai à Guillaume Vadé, etc. Amsterdam, 1765, in-8.*

*Dénonciation de l'Ancien et du Nouveau Testament à l'Europe.*

Collé, *Journal et Mémoires*, III, 44; Cf *Mémoires secrets*, 27 septembre 1765.

*Analyse de la religion chrétienne, par du Marsais.*

Fait partie du *Recueil nécessaire* publié en 1766, avec le millésime 1765. Nous croyons, avec Grimm, que, si ce morceau n'est pas de Voltaire, « le patriarche l'a au moins fortement retouché ». Voy. *Correspondance littéraire*, éd. Tourneux, VII, 147.

*Les Matinées du roi de Prusse, écrites par lui-même, 1766, in-12.*

Sur cet ouvrage, voy. Quérard, *les Supercheries littéraires dévoilées*, III, 83 et sq.; — une *Table chronologique des diverses éditions connues des Matinées du roi de Prusse*, par M. Paul Lacroix, en tête d'une réimpression de 1871, in-8; — le *Catalogue raisonné des écrits attribués à Frédéric le Grand* dans le volume de *Tables* de l'édition Preuss, p 159, etc., etc.

Réimpr. sous ce titre : *les Soirées du roi de Prusse ou Entretiens sur l'art de régner, 1774, in-8 (avec quelques opuscules de Voltaire)*. Il existe aussi des *Soirées philosophiques du cuisinier du roi de Prusse (Sans-Souci, 1785, in-8)*, composées en grande partie d'entretiens extraits des *OEuvres de Voltaire*.

*Code évangélique (1766), in-8 de 35 pp.*

Grimm, *Correspondance littéraire*, édit. Tourneux, VI, 473.

*De la Prédication, par l'auteur du Dictionnaire philosophique (par l'abbé Coyer). Aux Délices, 1766, in-12.*

*Le compère Mathieu ou les Bigarrures de l'esprit humain (par Du Laurens) 1766, 3 vol. in-8.*

*Réponse honnête à des théologiens, au sujet de Bélisaire, 1767, in-8.*

Quérard, *Bibliogr. volt.*, n° 552.

*La Théologie portative et l'Imposture sacerdotale (1767).*

Les *Mémoires secrets* du 18 septembre 1767 attribuent ces deux ouvrages à Voltaire. Cf *Mémoires secrets* du 29 octobre 1767.

« Il y a encore des critiques et des érudits qui tiennent que la *Théologie*

*portative ou Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne, par M. l'abbé Bernier, licencié en théologie, ne peut être (moins le Discours préliminaire) que de Voltaire. »*

*Almanach philosophique en quatre parties, etc. Goa, 1767 (par Castillon). Mémoires secrets, 16 janvier 1767.*

*L'Honnêteté théologique (1767) par Damilaville.*

Grimm, *Correspondance littéraire*, éd. Tourneux, VIII, 224.

*Le Calendrier politique, ou prédictions véritables pour les temps écoulés. 1768, in-12.*

Quérard, *Bibliogr. volt.*, n° 554.

*Le Catéchumène, traduit du chinois. Amsterdam. 1768, in-8.*

Souvent réimprimé et sous des titres différents (par Borde).

*Cri d'un honnête homme qui se croit fondé en droit naturel et divin à répudier sa femme, etc. (par Philibert). S. l. 1768. In-12.*

Selon Wagnière (*Mémoires sur Voltaire*, I, 294), Voltaire a collaboré à cet ouvrage.

*Tableau philosophique du genre humain depuis l'origine du monde jusqu'à Constantin. Traduit de l'anglais (par Borde). Londres, 1770, in-8.*

La première édition est de 1767 : voy. Grimm, *Correspondance littéraire*, VII, 507.

*Histoire abrégée des religions du monde ou l'analyse de l'Encyclopédie de Voltaire. Genève, 1770, 2 parties in-12.*

*Histoire critique de Jésus-Christ ou analyse raisonnée des Évangiles (par le baron d'Holbach; Amsterdam, vers 1770); in-8.*

Quérard, *Bibliogr. volt.*, n° 559.

*Testament politique de M. de V... (par Marchand). Genève et Paris, 1770, in-8.*

*Le Parloir de l'abbaye de \*\*\* ou Entretiens sur le divorce, par M. de V\*\*\*, etc., (par De Cerfvol). Genève, 1770, in-8.*

*Essai sur la poésie lyri-comique par Jérôme Carré. 1771, in-8.*

Grimm, *Correspondance littéraire*, éd. Tourneux, IX, 270.

*Les Oreilles des baudets de Corinthe avec une lettre de M. de Voltaire sur les comètes. La Haye et Paris. 1772, in-8.*

*Le Congrès politique. 1772.*

Voy. *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux*. Année 1865, pp. 330, 413.

*Deux Sermons prêchés à Toulouse devant MM. du Parlement et du Consulat, etc., etc. 1772, in-12.*

Quérard, *Bibliogr. volt.*, n° 562.

*Lettre de M. l'abbé Pinzo au susnommé Clément XIV, son ancien camarade de collège, etc.*

Grimm, *Correspondance littéraire*, édit. Tourneux, X, 59-60.

*Lettre d'un père à son fils faisant l'auteur et le bel esprit à Paris, etc., 1773, in-8.*

Grimm, *ibid.*, X, 228.



*Extrait d'un ouvrage nouveau des dictionnaires de calomnies*, article 15. 1773.

*Mémoires secrets*, du 15 octobre 1773. — Ne serait-ce pas la *Réponse par M. de Morza au fragment d'une lettre sur les dictionnaires satiriques?* (Voy. la présente édition, t. XXIX, p. 4.)

*Lettre d'un théologien (Condorcet) à l'auteur du Dictionnaire des trois siècles*. 1774.

Grimm, *Correspondance littéraire*, éd. Tourneux, X, 473.

*Lettre d'un fermier de Champagne à M. Necker*, 1774. — *Lettre d'un laboureur de Picardie à M\*\*\*, auteur prohibitif à Paris*. 1776.

*Mémoires secrets* des 30 décembre 1775 et 14 avril 1776.

*Lettre de l'inquisiteur de Goa à Maître Dedelay d'Achères, inquisiteur au Châtelet de Paris, etc., etc.* Goa, 1776, in-8.

Trois Lettres.

*Lettre d'un ami des hommes ou réponse à la diatribe de M. de V. contre le clergé de France par l'auteur du Préservatif* (le P. Richard). 1776, in-8.

*Réflexions d'un citoyen catholique sur les lois de France relatives aux protestants* (par Condorcet), 1778, in-12.

Une édition en a été donnée sous le nom de Voltaire, *Maestricht*, 1778, in-8.

*Pièces fugitives des OEuvres mêlées de M. de V...* (par G. A. de Mehegan), 1779, in-12.

*Éloge de Voltaire composé par Voltaire lui-même*. Londres et Paris. 1780, in-8.

Quérard, *les Supercheries littéraires dévoilées*, III, 973.

*Lettres philosophiques sur saint Paul. Traduit de l'anglais, par le philosophe de Ferney, Neuschâtel*, 1783, in-8. (Attribuées à Brissot.)

*Voltaire aux Français, sur leur constitution* (par J.-J. Laya). Paris. 1789 ou 1790, in-8.

Quérard indique encore, parmi les ouvrages attribués à Voltaire, un *Dialogue entre Périclès, un Grec et un Russe* (par Suard), et *David ou l'histoire de l'homme selon le cœur de Dieu* (Voy. *Bibliogr. volt.*, nos 557 et 564).

#### V. — CORRESPONDANCE.

*Lettre de Voltaire à l'Assemblée nationale*. (1791), in-8.

*Lettre philosophique, morale et littéraire de Voltaire aux Français*, par E. B. D. M. Paris. 1818, in-8.

*Lettres de Voltaire à M<sup>me</sup> du Deffand au sujet du jeune de Rebecque, etc.* Paris. 1837, in-8.

*Une lettre de Voltaire au comte d'Argental*, par Edgar Courtois. Paris. 1878, in-32.

Les lettres insérées sous le nom de Voltaire dans les *Mémoires secrets et inédits de M<sup>me</sup> Du Barry* (Paris, 1839, 6 vol. in-8) sont apocryphes.

G. BENGESCO.

# TABLE

## DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE DIX-HUITIÈME VOLUME DE LA CORRESPONDANCE.

### LETTRES

1776

9751. M<sup>\*\*\*</sup>. 2 mai 1776. — « J'ai été si excédé de mes *Lettres ingénieuses et galantes*. » . . . . . B.
9752. Turgot. Ferney, 3 mai. — « M. de Trudaine, votre digne ami. » . B.
9753. Le baron de Faugères. 3 mai. — « Vous proposez qu'autour de la statue. » . . . . . B.
9754. Le marquis d'Argence de Dirac. 3 mai. — « Le vieux malade qui n'est plus bon à rien. » . . . . . C. et F.
9755. MM. les fermiers généraux. Ferney, 3 mai. « La noblesse de votre procédé envers moi. » . . . . . C. et F.
9756. De Vaines. 3 mai. — « Puisque vous daignez admettre. » . . . . B.
9757. Laus de Boissy. Ferney, 6 mai. — « Si j'ai l'honneur d'être votre confrère. » . . . . . B.
9758. Le marquis de Thibouville. Ferney, 7 mai. — « Mais, vraiment, vous parlez à un malade. » . . . . . B.
9759. Le comte d'Argental. Ferney, 11 mai. — « Je reçois votre lettre du 2 mai. » . . . . . B.
9760. Moultou. Ferney, 12 mai. — « Je vous renvoie la lettre de votre grand vicaire. » . . . . . A. C.
9761. De Vaines. Ferney, 13 mai. — « Nous voici donc dans le temps. » . C. et F.
9762. La comtesse de Vidampierre. 15 mai. — « J'ai peur d'avoir perdu votre adresse. » . . . . . B.
9763. M<sup>me</sup> de Saint-Julien. 15 mai. — « Voici une aventure toute faite pour ceux qui croiraient aux présages. » . . . . . B



9764. De Vaines. 15 mai. — « Ah! mon Dieu, quelle funeste nouvelle j'apprends! » . . . . . B.
9765. Marin. 17 mai. — « Vous voyez qu'il y a une Providence. » . . . C. et F.
9766. Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel. 18 mai. — « Je vous avoue que je suis bien étonné. » . . . . . B.
9767. Frédéric II, roi de Prusse. Ferney, 21 mai. — « Vous allez être étonné. » . . . . . B.
9768. La Harpe. 22 mai. — « Il n'y avait que votre promotion au fauteuil. » . . . . . B.
9769. Le comte d'Argental. 27 mai. — « Je suis pénétré de la bonté que vous avez eue. » . . . . . B.
9770. M<sup>me</sup> de Saint-Julien. 29 mai. — « J'ose me servir de ma faible main. » . . . . . B.
9771. Christin. 30 mai. — « Vous jugez bien de la désolation où nous sommes. » . . . . . B.
9772. Le marquis de Thibouville. 31 mai. — « Votre prétendu *Pierre-Jean* est dans son lit. » . . . . . C. et F.
9773. *De Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel. 1<sup>er</sup> juin 1776.* — « Vous flattez singulièrement mon amour-propre. » . . . . . B.
9774. Condorcet. 5 juin. — « Je vous supplie, mon vrai philosophe. » *OEuv. de Cond.*
9775. De Vaines. 5 juin. — « Je suis presque consolé. » . . . . . C. et F.
9776. L'abbé Spallanzani. Ferney, 6 juin. — « Votre lettre du 31 de mai ranime mes anciens goûts. » . . . . . B.
9777. *De Condorcet. Mercredi...* — « Je ne vous ai point écrit depuis l'événement fatal. » . . . . . *OEuv. de Cond.*
9778. La comtesse de Turpin. Ferney, 6 juin. — « Vous et moi avons perdu un ami. » . . . . . B.
9779. M<sup>lle</sup> Adélaïde de Nar... Ferney, 7 juin. — « Un vieillard accablé d'années. » . . . . . B.
9780. D'Alembert. 10 juin. — « C'est pour le coup que la philosophie vous a été bien nécessaire. » . . . . . B.
9781. De Vaines. 10 juin. — « Les gens qui aiment la vertu et l'esprit. » C. et F.
9782. La Harpe. 10 juin. — « Quand les préparatifs de votre réception. » B.
9783. Laujon. Ferney, 11 juin. — « Un vieillard de 83 ans reçut ces jours passés. » . . . . . B.
9784. Le comte d'Argental. 12 juin. — « Vous avez en moi un correspondant. » . . . . . B.
9785. M<sup>me</sup> de Saint-Julien. 12 juin. — « Notre belle bienfaitrice, ce n'est pas moi. » . . . . . B.
9786. *De Condorcet. 12 juin.* — « M. Panckoucke me met à portée. » *OEuv. de Cond.*
9787. Le Gentil. Ferney, 14 juin. — « Je ne puis trop vous remercier. » B.
9788. Dupont (de Colmar). Ferney, 15 juin. — « Le bon M. Roset arriva hier. » . . . . . B.
9789. Turgot. 17 juin. — « Le vieux malade de Ferney, toujours affligé. » C. et F.
9790. *De Frédéric II, roi de Prusse. 18 juin.* — « Je reviens après avoir visité. » . . . . . Pr.

9791. M<sup>me</sup> de Saint-Julien. Ferney, 24 juin. — « Eh bien! tandis que vous nous abandonnez. » . . . . . B.
9792. Le comte d'Argental. 24 juin. — « C'en'est pas de mon joli théâtre. » B.
9793. Marin. 24 juin. — « Monsieur le philosophe, avez-vous tellement renoncé. » . . . . . C. et F.
9794. *De d'Alembert*. 24 juin. — « Je ne vous ai point appris mon malheur. » . . . . . B.
9795. *De Catherine II, impératrice de Russie*. 25 juin. — « Plus on vit dans ce monde. » . . . . . B.
9796. M<sup>\*\*\*</sup>. Vers juin. — « Il vous souvient de ce fameux procès. » . . B.
9797. Le marquis Albergati Capacelli. 2 juillet 1776. — « Je ne m'attendais pas à l'honneur. » . . . . . C. et F.
9798. La Harpe. Ferney, 4 juillet. — « Le jour de votre réception a été un vrai jour de triomphe. » . . . . . B.
9799. Pomaret. 4 juillet. — « J'avais de justes sujets d'espérance. » . . B.
9800. De Vaines. 5 juillet. — « Le vieux malade de Ferney se recommande. » . . . . . C. et F.
9801. M<sup>me</sup> de Saint-Julien. Ferney, 6 juillet. — « Vous êtes toujours notre patronne. » . . . . . C. et F.
9802. Domaschnieff. Ferney, 6 juillet. — « Il est bien doux pour moi de recevoir. » . . . . . B.
9803. La princesse d'Hénin. — « M<sup>me</sup> de Saint-Julien m'a fait l'honneur de me mander. » . . . . . B.
9804. De Trudaine. Ferney, 9 juillet. — « Permettez-vous que j'aie l'honneur de vous présenter. » . . . . . B.
9805. Condorcet. 11 juillet. — « Mon esprit et mon cœur vous remercient. » . . . . . *OEuv. de Cond.*
9806. Belmont. 11 juillet. — « Sophocle avait à la vérité 80 ans. » . . G. B.
9807. De Vaines. Ferney, 11 juillet. — « Souffrez que je vous détourne un moment. » . . . . . B.
9808. Le comte d'Argental. 19 juillet. — « J'apprends que M<sup>me</sup> de Saint-Julien. » . . . . . B.
9809. M. de Meunier. 24 juillet. — « Pardonnez si quatre-vingt-deux ans. » B.
9810. D'Alembert. Ferney, 26 juillet. — « Secrétaire du bon goût plus que de l'Académie. » . . . . . B.
9811. Sénac de Meilhan. Ferney, 28 juillet. — « Je vous dois bien des remerciements. » . . . . . *LESC.*
9812. Le duc de Richelieu. — « Je reçois aujourd'hui votre lettre. » . . B. et F.
9813. De Vaines. Ferney, 28 juillet. — « En vous remerciant des papiers. » C. et F.
9814. Marin. 28 juillet. — « J'ai vu dans ma retraite. » . . . . . C. et F.
9815. Le comte de Schomberg. Ferney, 29 juillet. — « Je me suis vanté à M<sup>me</sup> de Saint-Julien de la lettre. » . . . . . C. et F.
9816. L'abbé Pezzana. Ferney, 30 juillet. — « *Ecco il dotto Pezzana.* » . B.
9817. Le comte d'Argental. 30 juillet. — « L'abomination de la désolation est dans le temple du Seigneur. » . . . . . B.
9818. *De d'Alembert*. 4 aug. 1776. — « J'ai lu hier à l'Académie. » . . B.



9819. Le comte d'Argental. Ferney, 5 août. — « Vous avez veillé sur le printemps de ma vie. » . . . . . B.
9820. D'Alembert. 10 août. — « Mon très-cher grand homme, premièrement je vous supplie. » . . . . . B.
9821. De Vaines. Ferney, 10 août. — « Je suppose que ma diatribe. » . C. et F.
9822. Le baron d'Espagnac. Ferney, 11 août. — « M. Fabry vient de me montrer. » . . . . . C. et F.
9823. D'Alembert. 13 août. — « Je sens bien que je n'ai pas assez travaillé. » . . . . . B.
9824. De Fourqueux, conseiller d'État. Ferney, 14 août. — « Pourquoi je ne me mêle plus que d'achever en paix ma carrière. » . G. A.
9825. Diderot. 14 août. — « N'ayant pas été assez heureux. » . . . . . B.
9826. Dutertre. Ferney, 14 août. — « A mon âge de quatre-vingt-deux ans. » . . . . . C. et F.
9827. De Vaines. 14 août. — « Le 25 du mois je combats. » . . . . . B.
9828. La Harpe. 15 août. — « Courage, courage, mon cher ami. » . . . . . B.
9829. M<sup>\*\*\*</sup>, sur des questions métaphysiques. — « Le solitaire à qui vous avez écrit. » . . . . . B.
9830. De Vaines. 16 août. — « On dit que vous êtes l'un des soixante. » . B.
9831. De Bure, père. Ferney, 19 août. — « A mon âge on n'est pas bon juge. » . . . . . B.
9832. *De d'Alembert.* 20 août. — « Vos ordres seront exécutés. » . . . . . B.
9833. *De d'Alembert.* 27 août. — « M. le marquis de Villevieille a dû partir. » . . . . . B.
9834. Le comte d'Argental. Ferney, 27 août. — « Que vous dirai-je sur votre lettre? » . . . . . B.
9835. D'Alembert. 3 septembre 1776. — « Mon général, mes troupes ne peuvent actuellement. » . . . . . B.
9836. De Vaines. 4 septembre. — « Je ne sais si après avoir déclaré la guerre » . . . . . B.
9837. Fabry. 4 septembre. — « M. de Trudaine me mande aujourd'hui. » . B.
9838. Condorcet. 7 septembre. — « Ce monsieur de Castillon, de Berlin, est en vérité un grand philosophe. » . . . . . *OEuv. de Cond.*
9839. De Vaines, 7 septembre. — « Je ne suis qu'un vieux housard. » . . . . . B.
9840. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 7 septembre. — « On me fait bien de l'honneur de parler de moi. » . . . . . PR.
9841. Le comte d'Argental. 8 septembre au soir. — « Figurez-vous que M<sup>me</sup> de Saint-Julien partit hier. » . . . . . C. et F.
9842. Le duc de Richelieu. Ferney, 11 septembre. — « Je suppose que dans ce temps de vacances. » . . . . . B.
9843. M<sup>me</sup> de Saint-Julien. Ferney, 15 septembre. — « Je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main. » . . . . . C. et F.
9844. Caraccioli. Ferney, 15 septembre. — « J'ai été fort étonné d'avoir l'honneur. » . . . . . C. et F.
9845. Marin. 19 septembre. — « J'ai lu, monsieur de Lampedouse, près d'un quart de votre lettre. » . . . . . C. et F.

9846. M<sup>me</sup> de Saint-Julien. Ferney, 19 septembre. — « Il est neuf heures du soir. » . . . . . C. et F.
9847. M. de Cromot. Ferney, 20 septembre. — « En me donnant la plus agréable commission. » . . . . . B.
9848. Pasquier. Ferney, 20 septembre. — « Je reçois la lettre dont vous m'honorez. » . . . . . B.
9849. Le baron de Tott. Ferney, 22 septembre. — « La maladie de ma nièce et la mienne. » . . . . . B.
9850. M. de Cromot. Ferney, 22 septembre. — « Si vous approuvez l'idée du divertissement. » . . . . . B.
9851. Le cardinal de Bernis. Ferney, 27 septembre. — Votre Éminence croit peut-être que je suis mort. » . . . . . B.
9852. *De d'Alembert*. 1<sup>er</sup> octobre 1776. — « Si vous désirez des nouvelles littéraires. » . . . . . B.
9853. De Vaines. 2 octobre. — « Je vous ai envoyé des exemplaires. » . . . . . B.
9854. De Bacquencourt. 4 octobre. — « Si j'avais soupçonné que les colons de Ferney. » . . . . . B.
9855. Necker. Ferney, 6 octobre. — « Grand homme vous-même, monsieur. » . . . . . C. et F.
9856. M. de Clugny, contrôleur général. Ferney, 6 octobre. — « Quoique je n'aie pas l'honneur d'être connu de vous. » . . . . . C. et F.
9857. *De Condorcet*. 6 octobre. — « J'ai reçu avec bien du plaisir. » *OEuv. de Cond.* . . . . . B.
9858. D'Alembert. 7 octobre. — « Le vieux Raton, le malheureux Raton. » . . . . . B.
9859. M. de Cromot. Ferney, 10 octobre. — « Loin de prendre la liberté. » . . . . . B.
9860. M<sup>me</sup> de Saint-Julien. Ferney, 11 octobre. — « Je ne reçois la lettre. » . . . . . C. et F.
9861. *De d'Alembert*. 15 octobre. — « Il faut que Bertrand rassure un peu Raton. » . . . . . B.
9862. Le duc de Richelieu. 15 octobre. — Vous me grondez toujours. » . . . . . B.
9863. Condorcet. 18 octobre. — « Il y a toujours dans vos lettres. » *OEuv. de Cond.* . . . . . B.
9864. De Vaines. 18 octobre. — « Je vous admire de continuer. » . . . . . B.
9865. M. des Essarts. 18 octobre. — « Le vieux malade à qui vous aviez eu la bonté d'envoyer. » . . . . . B.
9866. Le comte d'Argental. 18 octobre. — « Je soupçonne que vous êtes actuellement. » . . . . . B.
9867. Félix Nogaret. 20 octobre. — « Tout le monde ne sera pas de votre avis. » . . . . . B.
9868. D'Alembert. 22 octobre. — « Raton n'a plus ni pattes. » . . . . . B.
9869. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 22 octobre. — « Voici près de deux mois » . . . . . Pr.
9870. De Vaines. 25 octobre. — « Vous devez être trop occupé. » . . . . . B.
9871. De La Sauvagère. Ferney, 25 octobre. — « J'ai eu l'honneur de vous envoyer. » . . . . . *Dern. Vol.*
9872. *De Condorcet*. 25 octobre. — « Vous savez ce qui vient de nous arriver. » . . . . . *OEuv. de Cond.*
9873. M<sup>me</sup> de Saint-Julien. 30 octobre. — « Je vous crois à présent à Paris, en bonne santé. » . . . . . B.



9874. L'abbé Pezzana. — « J'ai reçu par Genève. » . . . . . C. et F.
9875. Condorcet. 1<sup>er</sup> novembre 1776. — « Raton n'avait que parcouru  
*Pascal.* » . . . . . *OEuv. de Cond.*
9876. Gudin de La Brenellerie. Ferney, 1<sup>er</sup> novembre. — « Quatre-vingt-  
deux ans, monsieur, environ quatre-vingt-deux maladies . . . . . B.
9877. Zaguri. 1<sup>er</sup> novembre. — « Non sono degno di tanta gloria. » . . . C. et F.
9878. Le comte d'Argental. Ferney, 3 novembre. — « Il est vrai que dans  
ma quatre-vingt-troisième année. » . . . . . B.
9879. *De d'Alembert.* 5 novembre. — « Le triste Bertrand au malingre  
Raton, salut! » . . . . . B.
9880. De Vaines. 6 novembre. — « Je suis plus fâché que vous. » . . . . B.
9881. D'Alembert. 8 novembre. — Vous ne vous vantez pas des  
faveurs. » . . . . . B.
9882. Frédéric II, roi de Prusse. 8 novembre. — « Vous m'avez envoyé  
un ouvrage bien rare. » . . . . . B.
9883. Le baron Thomassin de Juilly. Ferney, 6 novembre. — « Mes  
maladies qui me privent. » . . . . . C. et F.
9884. Germain. Ferney, 10 novembre. — « Un vieillard de quatre-vingt-  
trois ans. » . . . . . B.
9885. Le marquis de Villevieille, 10 novembre. — « Il ne faut pas  
s'étonner qu'un pauvre homme. » . . . . . B.
9886. Le marquis d'Argence de Dirac. 11 novembre. — « Votre vieux  
malade vit encore. » . . . . . B.
9887. Le comte de Tressan. 11 novembre. — « Je n'ai fait qu'entrevoir  
M. de Toulangeon. » . . . . . B.
9888. Le prince de Condé. Ferney, 13 novembre. — « J'habite auprès  
de Genève » . . . . . C. et F.
9889. MM. de la régence du canton de Berne. 14 novembre. — « Sur ce  
que M. de Crassy m'a fait l'honneur. » . . . . . C. et F.
9890. *De Condorcet.* 14 novembre. — « On prétend que vous avez fait  
des vers. » . . . . . *OEuv. de Cond.*
9891. M<sup>me</sup> de Saint-Julien. 15 novembre. — « Nos malheurs commen-  
cèrent. » . . . . . B.
9892. D'Alembert. 18 novembre. — « On m'engage à vous prier. » . . . . B.
9893. Le baron d'Espagnac. Ferney, 18 novembre. — « Je reçois, le  
16 novembre, la lettre. » . . . . . B.
9894. De Vaines. 18 novembre. — « Quoique j'achève ma vie. » . . . . B.
9895. Condorcet. 22 novembre. — « Raton est depuis vingtans. » *OEuv. de Cond.*
9896. *De d'Alembert.* 23 novembre. — « Nos lettres se sont croisées  
sans doute. » . . . . . B.
9897. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 25 novembre. — « J'ai été affligé  
de votre lettre. » . . . . . Pr.
9898. Le président de Brosses. Ferney, 28 novembre. — « Étonné d'être  
encore en vie. » . . . . . Th. F.
9899. Le marquis de Thibouville. 28 novembre. — « Votre lettre du  
18 de novembre. » . . . . . B.

9900. *De Condorcet*. 28 novembre. — « Je vous demande vos bontés. » *OEuv. de Cond.*
9901. De Vaines. 30 novembre. — « Je vous suis bien obligé du code de la marine. » . . . . . B.
9902. Vasselier. Ferney, 2 décembre 1776. — « Le vieux malade soupçonne l'Italien. » . . . . . B.
9903. Le chevalier de Chastellux. 4 décembre. — « J'ai toujours dit qu'il y a de vrais Français. » . . . . . B.
9904. Le comte d'Argental. 4 décembre. — « Depuis votre lettre consolante. » . . . . . B.
9905. M<sup>me</sup> de Saint-Julien. Ferney, 5 décembre. — « Je reçois votre lettre datée du 22. » . . . . . B.
9906. De Vaines. 6 décembre. — « J'use de la permission que vous m'avez donnée. » . . . . . B.
9907. *Condorcet*. 6 décembre. — « Je suis toujours fâché. » . . . . . B.
9908. *Du président de Brosses à M. Lagros*. 7 décembre. — « Je reconnais bien. » . . . . . TH. F.
9909. *Du président de Brosses à M<sup>me</sup> de Fargès*. — « Ma fille, je n'ai le temps de vous dire. » . . . . . TH. F.
9910. D'Alembert. 8 décembre. — « C'est à votre lettre du 30 de novembre. » . . . . . B.
9911. Diderot. 8 décembre. — « Le dragon peintre si joufflu, si gai. » . . . . . C. et F.
9912. Frédéric II, roi de Prusse. Ferney, 9 décembre. — « Il n'est pas étonnant qu'un homme. » . . . . . B.
9913. Trudaine. Ferney, 10 décembre. — « Il faut que cette fois-ci je vous amuse. » . . . . . B.
9914. Le prince de Ligne. Ferney, 13 décembre. — « Un très-vieux hibou, près de mourir. » . . . . . B.
9915. Le comte d'Argental. 15 décembre. — « Il y a environ soixante ans passés. » . . . . . B.
9916. Élie de Beaumont. Ferney, 17 décembre. — « Mon cher et respectable philosophe bienfaisant. » . . . . . C. et F.
9917. Le marquis de Thibouville. 18 décembre. — « Tout ce que vous m'avez écrit de M<sup>lle</sup> Sainval. » . . . . . B.
9918. *Condorcet*. 20 décembre. — « J'ai envoyé à Monsieur plus que Fontenelle. » . . . . . *OEuv. de Cond.*
9919. Sautereau de Marsy. 22 décembre. — Le plan de votre journal me paraît aussi sage. » . . . . . B.
9920. Le Dr P. Vergani. Ferney, 23 décembre. — « Un vieillard très-malade et qui a presque perdu les yeux. » . . . . . B.
9921. M<sup>me</sup> de Saint-Julien. 24 décembre. — « M. de Crassy quitte les ruines. » . . . . . C. et F.
9922. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 26 décembre. — « Pour écrire à Voltaire. » . . . . . PR.
9923. *De d'Alembert*. 28 décembre. — « Votre protégé d'Espagnac m'a bien l'air. » . . . . . B.
9924. Fabry. 30 décembre. — « Le vieux malade de Ferney se proposait. » . . . . . B.



1777

9925. De Bacquencourt. 1<sup>er</sup> janvier 1777. — « Depuis la journée des Calas. » . . . . . B.
9926. Le comte d'Argental, 1<sup>er</sup> janvier. — « Ne criez pas tant. » . . . . . B.
9927. De Vaines. Ferney, 1<sup>er</sup> janv. — « Neglectæ dominus splendidior rei. » . . . . . B.
9928. *De Condorcet*. 1<sup>er</sup> janvier. — « J'ai reçu vos deux lettres. » *OEuv. de Cond.*
9929. D'Alembert. 4 janvier. — « Il y a dans ma petite colonie. » . . . . . B.
9930. M<sup>me</sup> de Saint-Julien. Ferney, 5 janvier. — « Votre vieux malade a eu l'honneur de vous écrire. » . . . . . C. et F.
9931. Le marquis de Florian. Ferney, 6 janvier. — « Le vieux malade vous fait son compliment. » . . . . . B.
9932. Condorcet. 8 janvier. — « Je vous renvoie votre convive. » *OEuv. de Cond.*
9933. Le chevalier de Florian. Ferney, 9 janvier. — « Vous étiez né pour plaire aux princes » . . . . . B.
9934. De Mirbeck. Ferney, 9 janvier. — « Je ne puis trop vous remercier. » . . . . . B.
9935. De Prunay. Ferney, 9 janvier. — « Vous devez être accablé. » . . . . . B.
9936. Le prince de Condé. Ferney, 17 janvier. — « Que Votre Altesse sérénissime daigne agréer. » . . . . . B.
9937. Dutertre. 18 janvier. — « Je vous suis très-obligé. » . . . . . B.
9938. Le marquis de Thibouville. 18 janvier. — « L'illustre Baron sait-il qu'autrefois. » . . . . . CH. NIS.
9939. Le duc de Richelieu. Ferney, 20 janvier. — « J'ai recours à vous. » . . . . . B.
9940. Catherine II, impératrice de Russie. 24 janvier. — « Votre sujet, moitié Suisse, moitié Gaulois. » . . . . . B.
9941. Marin. 24 janvier. — « Vous ne m'écrivez qu'une lettre. » . . . . . C. et F.
9942. Le comte de la Touraille. Ferney, 1<sup>er</sup> février 1777. — « Il est bien juste que ma colonie. » . . . . . B.
9943. Mallet du Pan, l'aîné. — « Vous allez dans un pays. » . . . . . B.
9944. Le prince de Condé. 1<sup>er</sup> février. — « L'autre grand Condé n'aurait peut-être jamais daigné entrer. » . . . . . B.
9945. *De Hennin*. 1<sup>er</sup> février. — « Je cherche en vain depuis mon retour. » *Corr. inéd.*
9946. Le comte d'Argental. 4 février. — « Votre lettre du 27 de janvier me prouve. » . . . . . B.
9947. Hennin. Ferney, 5 février. — « Le vieux malade compte bien. » . . . . . B.
9948. De Pomaret. Ferney, 7 février. — « Le vieillard qui va bientôt finir sa carrière. » . . . . . B.
9949. Le comte de Lamberg. 7 février. — « Un vieillard de 83 ans qui sera bientôt délivré. » . . . . . B.
9950. Henriquez, graveur. Ferney, 7 février. — « Vous avez parmi vos chefs-d'œuvre de gravure. » . . . . . B.
9951. *De Catherine II, impératrice de Russie*. 8 février. — « J'ai lu cet hiver deux traductions russes. » . . . . . B.
9952. De Mirbeck. 10 février. — « Vous défendez toutes les causes. » . . . . . B.

9953. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 10 février. — « Il vaut mieux que vous ayez terminé. » . . . . . Pr.
9954. Christin. 10 février. — « Je doute fort que M. Turgot ait dit. » . . . . . B.
9955. D'Alembert. 15 février. — « Vous avez déchiré mon vieux cœur. » . . . . . B.
9956. Panckoucke. 15 février. — « Oui, oui, je ferai tout ce qu'il vous plaira. » . . . . . B.
9957. Le comte d'Argental. 16 février. — « Vous êtes bien bon. » . . . . . B.
9958. *De Condorcet.* 17 février. — « Je vous envoie ce petit éloge. » *OEuv. de Cond.*
9959. M<sup>\*\*\*</sup>. Ferney, 25 février. — « Quoique je sois bien vieux. » . . . . . B.
9. 59 bis. *De M. Lekain à M. Rieu.* 25 février. — « Monsieur, suivant l'espoir que vous m'aviez donné. » . . . . . *Inédite.*
9960. Le duc de Richelieu. Ferney, 26 février. — « J'ai reçu votre petit billet. » . . . . . C. et F.
9961. D'Alembert. 26 février. — « Voici la lettre ostensible. » . . . . . B.
9962. *Du cardinal de Bernis.* 26 février. — « Votre jeune huguenot, M. Labat, m'a remis. » . . . . . B.
9963. Bailly. Ferney, 27 février. — « Tradidit mundum disputationi eorum. » . . . . . B.
9964. Dutertre. Ferney, 28 février. — « Dans le triste état de mes affaires. » C. et F.
9965. Condorcet. 28 février. — « Raton a souvent recours. » . . . *OEuv. de Cond.*
9966. Le duc de Richelieu. 3 mars 1777. — « J'ai reçu votre lettre du 19 de février. » . . . . . B.
9967. Chabanon. 5 mars. — « Je remercie le Théocrite français. » . . . . . B.
9968. *De Condorcet.* 5 mars. — « L'auteur des *Mânes* est M. Gudin. » *OEuv. de Cond.*
9969. *De d'Alembert.* 6 mars. — « J'ai reçu la lettre ostensible. » . . . . . B.
9970. Gudin de La Brenellerie. Ferney, 7 mars. — « J'ai reçu du directeur de l'imprimerie de Deux-Ponts. » . . . . . B.
9971. Delisle de Sales. 7 mars. — « Le vieux malade a reçu la nouvelle édition. » . . . . . B.
9972. Le comte d'Argental. 7 mars. — « J'ai reçu une lettre du 28 de février. » . . . . . B.
9973. Marmontel. 8 mars. — « Non, mon cher confrère, mon successeur. » . . . . . B.
9974. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 26 mars. — « Des trois raisons qui vous ont empêché. » . . . . . Pr.
9975. Le duc de Richelieu. Ferney. 28 mars. — « Je vous ai avoué il y a bien longtemps. » . . . . . B.
9976. Le maréchal de Noailles. Ferney, 30 mars. — « Dans l'état un peu fâcheux où la nature. » . . . . . B.
9977. Audibert. — « Envoyer de beaux vers et de l'argent comptant. » . . . . . B.
9978. M<sup>me</sup> de Saint-Julien. 6 avril 1777. — « Je suis obligé d'avouer à ma protectrice. » . . . . . B.
9979. Le comte d'Argental. 7 avril. — « Il n'y a que vous à qui j'ose écrire. » . . . . . B.
9980. La Harpe. 8 avril. — « Le petit avertissement que j'ai reçu. » . . . . . B.
9981. D'Alembert. 8 avril. — « Raton n'a pu répondre à la lettre du 6 de mars. » . . . . . B.
9982. Marmontel. 8 avril. — « L'accident qui m'est arrivé. » . . . . . B.



9983. De Vaines. 8 avril. — « Le vieux malade de Ferney ressuscite un peu. » . . . . . B.
9984. Condorcet. 9 avril. — « La nature m'a joué un mauvais tour. » *OEuv. de Cond.*
9985. Le chevalier de Chastellux. 9 avril. — « La nature venait de me faire une niche. » . . . . . B.
9986. L'abbé du Vernet. Ferney, 10 avril. — « Le vieillard malade, ou plutôt mourant. » . . . . . C. et F.
9987. *De Condorcet.* 17 avril. — « Les tigres qui ont voulu manger. » *OEuv. de Cond.*
9988. L'abbé Mignot. Ferney, 26 avril. — « Je vous réponds sur-le-champ. » *Gironde.*
9989. Panckoucke. Ferney, 30 avril. — « On vous envoie sous l'enveloppe de M. le comte de Vergennes. » . . . . . B.
9990. Le marquis de Villevieille. 30 avril. — « Mon très-aimable seigneur suisse, le vieux malade, qui se meurt. » . . . . . B.
9991. Frédéric II, roi de Prusse. — « Quoi ! c'est donc cet heureux vainqueur. » . . . . . B.
9992. *De d'Alembert.* 2 mai 1777. — « Vous avez cru aller voir. » . . . . . B.
9993. Delisle de Sales. 6 mai. — « Oui, c'est au ridicule et non à leurs remords. » . . . . . B.
9994. Le chevalier de Chastellux. Ferney, 6 mai. — « On dit qu'il faut restituer. » . . . . . C. et F.
9995. Le duc de Richelieu. Ferney, 6 mai. — « Il paraît un résumé de 126 pages. » . . . . . B.
9996. D'Alembert. 9 mai. — « Votre estomac et votre cul. » . . . . . B.
9997. Le baron d'Espagnac. 9 mai. — « Ces jours passés, je rencontrais Eustache Prévôt. » . . . . . B.
9998. Decroix. Ferney, 12 mai. — « On n'a rendu que depuis très-peu de jours. » . . . . . B.
9999. Turgot. 17 mai. — « Un vieillard de 83 ans. » . . . . . C. et F.
10000. Le marquis de Villette. 17 mai. — « Le vieux malade de 83 ans. » . . . . . B.
10001. Sélis. Ferney, mai. — « Un peintre des Gobelins est venu. » . . . . . B.
10002. Le duc de Richelieu. Ferney, 31 mai. — « Souffrez que je suspende un moment. » . . . . . C. et F.
10003. Le comte d'Argental. Ferney, 2 juin 1777. — « Je suis indigné contre moi-même. » . . . . . B.
10004. M<sup>me</sup> de Saint-Julien. Ferney, 2 juin. — « Ma protectrice, je ne me sers point. » . . . . . B.
10005. La Harpe. 4 juin. — « J'ai reçu presque à la fois. » . . . . . B.
10006. De Vaines. 4 juin. — « Je suis bien sensible à la bonté » . . . . . B.
10007. Le duc de Richelieu. Ferney, 6 juin. — « Eh ! mon Dieu, monseigneur, vous accusez un mourant. » . . . . . B.
10008. Le chevalier de Chastellux. 7 juin. — « J'ai trop tardé à vous remercier. » . . . . . B.
10009. De Vaines. 11 juin. — « Je vous remercie de la lettre. » . . . . . B.
10010. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 17 juin. — « Le talent est un don des dieux. » . . . . . PR.
10011. Gin. Ferney, 20 juin. — « En passant tout d'un coup par-dessus

- les compliments. » . . . . . B.
10012. De Condorcet. 20 juin. — « M. de Vaines m'a communiqué. » *OEuv. de Cond.*
10013. De d'Alembert. 23 juin. — « Il y a un siècle que je ne vous ai ennuyé. » . . . . . B.
10014. De Vaines. Ferney, 25 juin. — « Vous pourriez donc, monsieur, *humiles habitare casas.* » . . . . . B.
10015. Le comte d'Argental. Ferney, 27 juin. — « Votre vieux cuisinier est bien loin. » . . . . . B.
10016. Le marquis de Thibouville. 27 juin. — « Le vieux malade causait hier. » . . . . . C. et F.
10017. Le marquis d'Argence de Dirac. 27 juin. — « Votre vieux malade ne tâte point du ridicule. » . . . . . B.
10018. Condorcet. 2 juillet 1777. — « Il n'y a pas un mot à répondre. » *OEuv. de Cond.*
10019. De Vaines. 2 juillet. — « Je n'ai qu'à vous remercier. » . . . . . B.
10020. De Frédéric II, roi de Prusse. 9 juillet. — « Oui, vous verrez cet empereur. » . . . . . PR.
10021. Dutertre. 16 juillet. — « Ayant encore le ridicule. » . . . . . B.
10022. Le marquis de Florian. Ferney, 16 juillet. — « Vous avez ramené le beau temps. » . . . . . C. et F.
10023. Le chevalier de Lisle. Ferney, 18 juillet. — « M. de Villette m'ayant écrit. » . . . . . B.
10024. Le marquis de Florian. Ferney, 25 juillet. — « Je n'en peux plus, je n'en peux plus. » . . . . . C. et F.
- A Madame de Florian : « Madame, j'é ne suis point surpris. »
10025. De Messance. Ferney. — « J'ai reçu ma condamnation. » . . . . . B.
10026. D'Alembert. 3 août 1777. — « Notre martyr ne vous reverra pas sitôt. » . . . . . B.
10027. La comtesse de Vidampierre. 3 août. — « Je joins aux regrets que me laisse. » . . . . . B.
10028. Le comte de Tressan. 4 août. — « J'ai jugé que vous n'aviez point reçu. » . . . . . B.
10029. Le comte d'Argental. 4 août. — « Il y a plus de soixante ans. » . . . . . B.
10030. Le maréchal de Beauvau. — « C'est donc le héros d'Homère . . . . . *Souv.*
10031. De Vaines. 5 août. — « Il vous est échappé une fois. » . . . . . B.
10032. *Du comte de La Touraille.* 6 août. — « On nous dit qu'Auguste et Mécène ont quelquefois. » . . . . . *Nouv. Recueil de gaieté.*
10033. Laus de Boissy. Ferney, 7 août. — « Je suis condamné à des souffrances intolérables. » . . . . . B.
10034. De La Sauvagère. Ferney, 10 août. — « Je n'ai pu vous remercier plus tôt. » . . . . . B.
10035. De Vaines. 12 août. — « La mort de M. de Trudaine comble mon désespoir. » . . . . . B.
10036. Frédéric II, roi de Prusse. Août. — « Monsieur le grand rêveur, personne n'a jamais fait. » . . . . . B.
10037. De Frédéric II, roi de Prusse. 13 août. — « Je reçois vos deux jolies lettres. » . . . . . PR.



10038. Le comte d'Argental. 15 août. — « Les voilà enfin ces cinq pâtés. » . . . . . B.
10039. Le comte de La Touraille. Ferney, 18 août. — « Si Charles IX, dont vous me parlez. » . . . . . B.
10040. *De Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel.* 23 août. — Je viens de recevoir votre lettre. » . . . . . B.
10041. Le maréchal de Beauvau. 27 août. — « Auprès de ce prince, les autres étaient peuple. » . . . . . *Souv.*
10042. Le duc de Richelieu. 27 août. — « Un peu volé, dans de semblables occasions. » . . . . . B.
10043. De Vaines. 29 août. — « Je prévois que votre bénéfice simple. » C. et F.
10044. Le comte d'Argental. 31 août. — « Il n'y a plus moyen de vous parler en figure. » . . . . . B.
10045. Le chevalier de Chastellux. 4 septembre 1777. — « Je réponds d'abord à la fin de la lettre. » . . . . . B.
10046. *Du maréchal de Beauvau.* — « Votre lettre du 27 d'août, que différents petits voyages. » . . . . . *Souv.*
10047. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 5 septembre. — « Vous aurez sûrement reçu à présent. » . . . . . Pr.
10048. Le président de Ruffey. Ferney, 5 septembre. — « Je mérite d'être oublié de vous. » . . . . . B.
10049. Le comte d'Argental. 5 septembre. — « Messieurs du comité de Syracuse. » . . . . . B.
10050. Le docteur Tronchin. 7 septembre. — « J'ai vu une lettre charmante. » . . . . . C. et F.
10051. Le comte d'Argental. 20 septembre. — « Vous ne m'avez jamais dit. » . . . . . B.
10052. De Vaines. 20 septembre. — « Je me flatte que vous êtes un des administrateurs. » . . . . . B.
10053. *Du docteur Tronchin.* — « La rose de la réputation a tant d'épines. » . . . . . C. et F.
10054. Le duc de Richelieu. 22 septembre. — « Je ne sais si ce qui m'est arrivé. » . . . . . B.
10055. D'Alembert. 22 septembre. — « Je vous prie d'avoir pitié. » . . . . . B.
10056. Chabanon. Ferney, 23 septembre. — « M. Pindare-Théocrite sait sans doute. » . . . . . B.
10057. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 24 septembre. — « Si j'exécute votre commission. » . . . . . Pr.
10058. Le marquis de Villette. 24 septembre. — « Quand l'abbé de Chaulieu et le marquis de La Fare. » . . . . . B.
10059. Petrini. Ferney, 25 septembre. — « J'ai toujours pensé que les barbares. » . . . . . B.
10060. Saurin. 26 septembre. — « Votre lettre me console de tous les maux. » . . . . . B.
10061. L'abbé du Vernet. — « L'ermite de Ferney est très-persuadé. » . . . . . C. et F.
10062. *De Catherine II, impératrice de Russie.* 1<sup>er</sup> octobre 1777. — « Pour

- répondre à vos lettres. » . . . . . B.
10063. Le comte d'Argental. Ferney, 3 octobre. — « Vous me plongez dans le plus grand embarras. » . . . . . B.
10064. De Vaines. 3 octobre. — « Je vous crois toujours administrateur. » B.
10065. Le marquis de Cubières. 5 octobre. — « Un beau siècle commence. » B.
10066. La Harpe. 6 octobre. — « Votre lettre m'a été rendue. » . . . B.
10067. Le maréchal de Beauvau. Ferney, 6 octobre. — « Les philosophes n'admettent point. » . . . . . *Souv.*
10068. Le comte d'Argental. 10 octobre. — « Je vous ai envoyé les cinq anciens petits pâtés. » . . . . . B.
10069. Marmontel. Ferney, 10 octobre. — « Je vous fais mon compliment. » B.
10070. Chabanon. Ferney, 10 octobre. — « Soyez sûr que je n'écris point. » B.
10071. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 11 octobre. — « Je suis très-persuadé que si Marc-Aurèle. » . . . . . Pr.
10072. Le comte d'Argental. 22 octobre. — « Je vous jure encore une fois. » B.
10073. Condorcet. Ferney, 22 octobre. *Du marquis de Villeveille.* — « Je suis ici depuis huit jours. »  
De Voltaire. — « Ce sont *somnia senectutis.* » . . . . . *OEuv. de Cond.*
10074. M<sup>me</sup> Necker. 22 octobre. — « Vous me fîtes une fois l'honneur de m'écrire. » . . . . . C. et F.
10075. La Harpe. 25 octobre. — « Vous avez toujours raison. » . . . . . B.
10076. De Vaines. Ferney, 25 octobre. — « Si vous n'avez pas la place. » B.
10077. Le comte d'Argental. 25 octobre. — « Laissez là votre *Agathocle.* » B.
10078. D'Alembert. 27 octobre. — « Je vous écris, n'en pouvant plus. » . B.
10079. D'Oigny du Ponceau. 29 octobre. — « Le solitaire de Ferney, accablé d'années. » . . . . . B.
10080. M<sup>me</sup> de Saint-Julien. Ferney, 29 octobre. — « Me voici entouré de six petits Varicour. » . . . . . C. et F.
10081. Chabanon. 29 octobre. — « Je n'ai que le temps de vous écrire. » C. et F.
10082. Le marquis d'Argence de Dirac. Ferney, 30 octobre. — « J'ai eu l'honneur de voir monsieur votre fils. » . . . . . B.
10083. Le président de Ruffey. Ferney, 30 octobre. — « Je ne me doutais pas. » . . . . . B.
10084. Condorcet. 31 octobre. — « M. Bitaubé, qui partait avant-hier. » C. et F.
10085. Delisle de Sales. Ferney, 2 novembre 1777. — « Soyez le bienvenu dans Babylone. » . . . . . B.
10086. Le maréchal de Beauvau. Ferney, 2 novembre. — « Il ne faut pas se confier à demi. » . . . . . *Souv.*
10087. M<sup>me</sup> du Boccage. 2 novembre. — « Génie vous-même, madame » B.
10088. Le comte de Schomberg. Ferney, 2 novembre. — « Il faut d'abord vous dire. » . . . . . B.
10089. Le comte d'Argental. 5 novembre. — Je vous importune de mes petits chiffons. » . . . . . B.
10090. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 9 novembre. — « M. Bitaubé doit se trouver fort heureux. » . . . . . Pr.
10091. *Du marquis de Villette à Le Pelletier de Morfontaine.* — « C'est



- un proconsul tel que vous. » . — P. S. de Voltaire : « Le marquis de Villette permet. » . . . . . E. A
10092. M<sup>\*\*\*</sup>. Ferney, 9 novembre. — « Vous avez vu ici le mariage. » . . . . . B.
10093. Le marquis de Thibouville. 10 novembre. — « De mes deux anges il y en a donc un. » . . . . . B.
10094. Le comte de Schomberg. — « Pendant que M. de Villette se marie chez moi. » . . . . . B.
10095. De Vaines. Ferney, 11 novembre. — « Je suis fâché de n'être point instruit. » . . . . . B.
10096. La marquise d'Azy. — « Les deux heureux me permettent. » . . . . . B.
10097. Christin. Ferney, 12 novembre. — « Nous sommes fort ignorants. » B. et F.
10098. Le chevalier de Chastellux. 12 novembre. — « J'ai donc l'honneur de vous envoyer. » . . . . . C. et F.
10099. Le maréchal de Beauvau. — « La fille de votre protégé M. de Varicour est mariée. » . . . . . *Souv.*
10100. De Vaines. 17 novembre. — « Puisque vous avez le droit. » . . . . . B.
10101. Le comte d'Argental. 17 novembre. — « Ne soyez point l'ange exterminateur. » . . . . . B.
10102. *De D'Alembert*. 18 novembre. — « M. Delisle et M. Bitaubé m'ont rendu vos lettres. » . . . . . B.
10103. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 18 novembre. — « J'attends votre ouvrage instructif. » . . . . . PR.
10104. *De Hennin*. 18 novembre. — « J'ai l'honneur de vous envoyer. » *Corr. inéd.*
10105. La Harpe. 19 novembre. — « Votre lettre du 12 de novembre m'apprend. » . . . . . B.
10106. De Vaines. Ferney, 19 novembre. — « Le vieux malade persiste. » . . . . . B.
10107. François de Neufchâteau. 20 novembre. — « Je n'ai reçu que le 18 de novembre. » . . . . . B.
10108. Le comte d'Argental. Ferney, 22 novembre. — Ange exterminateur redevenu ange gardien. » . . . . . C. et F.
10109. Le maréchal de Beauvau. Ferney, 22 novembre. — « Je viens de lire la lettre. » . . . . . *Souv.*
10110. Hennin. — « Le vieux malade vous remercie. » . . . . . B.
10111. De Vaines. 23 novembre. — « Le vieux malade trouve toujours. » . . . . . B.
10112. Le marquis de Condorcet. 24 novembre. — « J'ai lu plusieurs fois. » . . . . . *OEuv. de Cond.*
10113. Delisle de Sales. Ferney, 24 novembre. — « Je n'ai autre chose à vous mander. » . . . . . B.
10114. *De Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel*. 24 novembre. — « J'ai reçu la lettre du 27 du mois passé. » . . . . . B.
10115. Frédéric II, roi Prusse. 25 novembre. — « Grand homme en tout, et sans rival. » . . . . . B.
10116. D'Alembert. 26 novembre. — « Non, vous n'êtes plus Bertrand. » . . . . . B.
10117. Condorcet. 26 novembre. — « Un académicien de Berne ambitionne. » . . . . . C. et F.
10118. De Vaines. 26 novembre. — « Le vieux malade a encore recours. » . . . . . B.

10119. Le marquis de Thibouville. 26 novembre. — « Je dois autant de reconnaissance que d'estime. » . . . . . B.
10120. De Catherine II, impératrice de Russie. 4 décembre 1777. — « J'ai reçu les trois feuillets imprimés. » . . . . . B.
10121. Catherine II, impératrice de Russie. Ferney, 5 décembre. — « Je reçus hier au soir. » . . . . . B.
10122. Le comte d'Argental. Ferney, 6 décembre. — « Je ne vous parlerai pas aujourd'hui. » . . . . . B.
10123. De Vaines. 6 décembre. — « Le vieux malade a reçu la lettre. » C. et F.
10124. Delaunay. 8 décembre. — « Oui, la pitié est un don de Dieu. » B.
10125. Dutertre. 10 décembre. — « Je commence par vous souhaiter. » C. et F.
10126. Fabry. 12 décembre. — « On me demande de Paris. » . . . . . B.
10127. Le comte d'Argental. 16 décembre. — « Il ne faut qu'une critique vraisemblable. » . . . . . B.
10128. De Frédéric II, roi de Prusse. 17 décembre. — « Il est agréable d'avoir le monument. » . . . . . PR.
10129. Le comte d'Argental. 19 décembre. — « Pardon de tant de vers. » B.
10130. D'Alembert. 19 décembre. — « J'ai lu *la Bienfaisance prouvée par les faits*. » . . . . . B.
10131. De Condorcet. 21 décembre. — Je ne saurais être de votre avis. » . . . . . *OEuv. de Cond.*
10132. Christin. 23 décembre. — « Le vieux malade écrit à M. de Chastellux. » . . . . . B.
10133. De d'Alembert. 27 décembre. — « Ma négociation pour M. Delisle. » B.

## 1778

10134. D'Alembert. 4 janvier 1778. — « Ce héros n'aime pas la métaphysique. » . . . . . B.
10135. Frédéric II, roi de Prusse. Ferney, 6 janvier. — « Sire, grand homme, que vous m'instruisez...! » . . . . . B.
10136. Delisle de Sales. Ferney, 10 janvier. — « Je suis plus fâché que vous. » . . . . . B.
10137. Condorcet. 12 janvier. — « Mon philosophe universel, dont les lumières m'étonnent. » . . . . . *OEuv. de Cond.*
10138. Pancoucke. 12 janvier. — « J'ai reçu votre paquet. » . . . . . B. et F.
10139. Christin. Ferney, 13 janvier. — « Vous me déchirez le cœur. » B. et F.
10140. La Harpe. 14 janvier. — « Je suis fâché et honteux. » . . . . . B.
10141. Le comte d'Argental. 14 janvier. — « M. de La Harpe m'a mandé. » B.
10142. Le marquis de Thibouville. 15 janvier. — « Tandis que je travaillais. » . . . . . B.
10143. Marin. 16 janvier. — « Il y a trois mois. » . . . . . C. et F.
10144. Le marquis de Thibouville. 17 janvier. — « Je vous ai écrit hier. » B.
10145. De Condorcet. 19 janvier. — « Vous êtes trop bon. » . . . . . *OEuv. de Cond.*
10146. Lekain. Ferney, 19 janvier. — « Je vous avais prévenu. » . . . . . B.



10147. Le comte d'Argental. Ferney, 20 janvier. — « En voici bien d'une autre! » . . . . . B.
10148. Le marquis de Thibouville. 20 janvier. — « J'ai dû être un peu étonné. » . . . . . B.
10149. De Vaines. Ferney, 20 janvier. — « Le vieux malade se souviendra. » . . . . . C. et F.
10150. Decroix. Ferney, 23 janvier. *Du marquis de Villette* : « Je ne sais ce que vous avez fait. » — De Voltaire : « M. le marquis de Villotte n'a point vu. » . . . . . B.
10151. Le marquis d'Argence de Dirac. 23 janvier. — « Je vous dois des remerciements. » . . . . . B.
10152. *De d'Alembert*. 24 janvier. — « Vous recevrez vraisemblablement. » . . . . . B.
10153. Le duc de Richelieu. Ferney, 25 janvier. — « La dernière lettre que vous avez bien voulu m'écrire. » . . . . . B.
10154. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 25 janvier. — « J'ai reçu la brochure d'un sage. » . . . . . PR.
10155. Colini. Ferney, 26 janvier. — « Le vieux malade n'a pas été en état. » . . . . . B.
10156. *De Lekain*. 26 janvier. — « Il est aisé de remarquer. » . . . . . Mém.
10157. Le comte d'Argental. 30 janvier. — « Vous ne m'abandonnez pas sans doute. » . . . . . B.
10158. M. de Tresséol. — « J'ai reçu les deux volumes. » . . . . . B.
10159. De Vaines. 2 février 1778. — « Je voudrais que vous eussiez le contre-seing. » . . . . . B.
10160. Le comte d'Argental. Mardi matin, 3 février. — « C'est moi qui vous écris aujourd'hui. » . . . . . B.
10161. Le chevalier de Lisle. Paris, 10 février. — « Le vieux malade est infiniment sensible. » . . . . . C. et F.
10162. La marquise du Deffant. Paris, 11 février — « J'arrive mort. » . . . . . B.
10163. M<sup>me</sup> d'Épinai. — Le vieux malade, arrivé mourant. » . . . . . B.
10164. La comtesse de Blot. Paris, 13 février. — « J'ai deux devoirs à remplir. » . . . . . C. et F.
10165. François de Neufchâteau. Paris, 15 février. — « Le vieux voyageur très-malade. » . . . . . B.
10166. Le docteur Tronchin. Février. — « Le vieux malade étonné de vivre. » . . . . . C. et F.
10167. Le marquis de Florian. Paris, 16 février. — « Je reçois votre lettre. » . . . . . B.
10168. Molé, de la Comédie française. — « Si je n'étais pas mourant. » . . . . . H. B.
10169. Le docteur Tronchin. Paris, 17 février. — « Le vieux Suisse, que M. Tronchin a eu la bonté de voir. » . . . . . C. et F.
10170. Le docteur Tronchin. Paris, 18 février. — « On est honteux d'importuner. » . . . . . C. et F.
10171. Molé. 19 février. — « Le vieux malade ne s'est point mêlé. » . . . . . H. B.
10172. Le comte d'Argental. Paris, 19 février. — « M. le maréchal de Richelieu sort de chez moi. » . . . . . B.

10173. Palissot. Paris, 19 février. — « Je suis arrivé mourant, monsieur. » B.
10174. La Dixmerie. Paris, 19 février. — « Si on pouvait rajeunir. » B.
10175. Le comte de Tressan. Paris, 19 février. — « Le vieux malade de Ferney est incapable. » . . . . . B.
10176. Du maréchal de Richelieu à Molé. Paris, 19 février. — « Je viens en rentrant chez moi. » . . . . . H. B.
10177. M<sup>me</sup> d'Épinai. — « Le vieux malade oubliera. » . . . . . B.
10178. Le docteur Maret. Paris, 20 février. — « Le vieillard de quatre-vingt-quatre ans qui passa à Dijon. » . . . . . B.
10179. *Du docteur Tronchin au marquis de Villette.* — « J'aurais fort désiré de dire de bouche. » . . . . . *Journ. de Paris.*
10180. M<sup>me</sup> Molé. Paris, 20 février. — « Le vieux malade de Ferney n'a point de terme. » . . . . . H. B.
10181. *De l'abbé Gaultier.* Paris, 20 février. — « Beaucoup de personnes vous admirent. » . . . . . B.
10182. M<sup>lle</sup> Clairon. Paris, 21 février. — « Le vieux malade de Ferney a entendu dire. » . . . . . C. et F.
10183. L'abbé Gaultier. Paris, 21 février. — « Votre lettre me paraît celle d'un honnête homme. » . . . . . B.
10184. Molé. — « M. Amelot, qui daigna venir. » . . . . . H. B.
10185. La présidente de Meynières. Paris, 22 février. — « Vous avez écrit à un homme de quatre-vingt-quatre ans mourant. » . . . C. et F.
10186. Molé. — « Il ne faut pas mettre : *on adore à genoux.* » . . . . H. B.
10187. L'abbé du Vernet. Paris, 25 février. — « Le vieillard arrivé à Paris. » . . . . . C. et F.
10188. L'abbé Gaultier. Paris, 26 février. — « Vous m'avez promis de venir. » . . . . . B.
10189. Le docteur Tronchin. 27 février. — « Le vieux malade du palais Villette. » . . . . . C. et F.
10190. Le comte d'Argental. Mars 1778. — « Pardon, mon cher ange. » B.
10191. Le marquis de Thibouville. — « J'étais au désespoir. » . . . . C. et F.
10192. M<sup>lle</sup> Dionis. Mars. — « Vous avez eu la bonté. » . . . . . B.
10193. *De Lebrun à Buffon.* Mars 1778. — « M<sup>me</sup> Necker était fort curieuse. » . . . . . *OEuv. de Lebrun.*
10194. Le curé de Saint-Sulpice. 4 mars. — « M. le marquis de Villette m'a assuré. » . . . . . B.
10195. *De M. de Tersac, curé de Saint-Sulpice.* — « Tous mes paroissiens ont droit à mes soins. » . . . . . B.
10196. Molé. 11 mars. — « Un mourant qui aime passionnément. » . . H. B.
10197. *De l'abbé Gaultier.* 13 mars. — « Je désire savoir de vos nouvelles. » B.
10198. L'abbé Gaultier. 15 mars. — « Le maître de la maison a ordonné. » B.
10199. Le marquis de Florian. Paris, 15 mars. — « Le vieux malade n'a pu encore écrire. » . . . . . B.
10200. D'Alembert. 19 mars. — « J'aime à voir par vos vitres. » . . . B.
10201. La présidente de Meynières. Paris, 21 mars. — « Le malade à qui M<sup>me</sup> la présidente de Meynières fait l'honneur d'écrire. » . . . C. et F.



10202. Tronchin. — « Je vous l'avais bien dit. » . . . . . C. et F.
10203. Le comte de Rochefort. Paris, 28 mars. — « Je suis à peine réchappé. » . . . . . C. et F.
10204. *De l'abbé Gaultier*. 30 mars. — « Plusieurs de ceux qui savent par eux-mêmes. » . . . . . B.
10205. Le marquis de Saint-Marc. 31 mars. — « J'ai appris que c'est vous. » . . . . . B.
10206. La présidente de Meynières. Paris, 31 mars. — « Après trente ans d'absence. » . . . . . C. et F.
10207. Frédéric II, roi de Prusse. Paris, 1<sup>er</sup> avril 1778. — « Le gentilhomme français qui rendra cette lettre. » . . . . . B.
10208. M<sup>me</sup> de Chénier. 1<sup>er</sup> avril. — « Un vieux malade, un mourant reprend un peu de vie. » . . . . . GAB. de CH.
10209. Molé. — « Je viens de lire dans un journal. » . . . . . H. B.
10210. M<sup>me</sup> de Saint-Julien. 6 avril, six heures du soir. — « M<sup>lle</sup> d'Ennery et madame sa sœur. » . . . . . B.
10211. Dumoustier de La Fond. Paris, 7 avril. — « L'île de Délos eut son Apollon. » . . . . . B.
10212. M<sup>\*\*\*</sup>. Paris, quai des Théatins, 7 avril. — « M. de Cléry, avocat aux conseils. » . . . . . G. A.
10213. Le baron d'Espagnac. Paris, 13 avril. — « J'abuse à l'excès de vos bontés. » . . . . . C. et F.
10214. De Vaines. Paris, samedi, à quatre heures. — « Oui, sans doute, les premiers *Pascal-Condorcet*. » . . . . . B.
10215. M<sup>me</sup> de Saint-Julien. Paris, dimanche au soir. — « Notre protection, il est bien clair. » . . . . . B. et F.
10216. Le comte de Rochefort. Paris, 16 avril. — « Je demande bien pardon à M<sup>me</sup> Dix-neuf ans. » . . . . . B.
10217. Le comte d'Argental. 20 avril. — « Vous m'avez ordonné de dépouiller le quatre. » . . . . . B.
10218. D'Alembert. — « Très-aimable chef de notre Académie. » . . . . . B.
10219. M<sup>me</sup> de Saint-Julien. — « Je scai bien ce que je desire. » . . . . . B.
10220. Le docteur Tronchin. Paris, 22 avril, à dix heures. — « Pardon, pardon, mon cher maître. » . . . . . C. et F.
10221. Le marquis d'Argence de Dirac. Paris, 30 avril. — « Votre vieil ami de 84 ans. » . . . . . C. et F.
10222. De Vaines. Jeudi 7 mai, quai des Théatins. — « Le vieux malade V. abuse peut-être. » . . . . . B.
10223. L'abbé de L'Attaignant. Paris, 16 mai. — « L'Attaignant chanta les belles. » . . . . . B.
10224. *De Mme Denis à Wagnière*. Paris, 25 mai. — « Je suis dans une inquiétude mortelle. » . . . . . *Mém. Wagn.*
10225. *De M. d'Hornoy à Wagnière*. Paris, 25 mai. — « Mon pauvre oncle est dans l'état le plus fâcheux. » . . . . . *Mém. Wagn.*
10226. *De Mme Denis à Wagnière*. Paris, 26 mai. — « Mon oncle va beaucoup mieux depuis hier. » . . . . . *Mém. Wagn.*

10227. *De M. d'Hornoy à Wagnière.* Paris, 26 mai. — « Les nouvelles sont toujours plus fâcheuses. » . . . . . *Mém. Wagn.*
10228. Le docteur Trouchin. — « Votre vieux malade a la fièvre. » . . . C. et F.
10229. Le docteur Tronchin. — « Le patient de la rue de Beaune. » . . C. et F.
10230. *De Condorcet à Turgot.* Ce mardi. — « Le mandement a manqué son coup. » . . . . . *OEuv. de Cond.*
10231. Le comte de Lally. 26 mai. — « Le mourant ressuscite. » . . . B.

## SUPPLÉMENT

## A LA CORRESPONDANCE.

10232. M. d'Ombreval, lieutenant général de police. 29 mai 1725. — « Je vous aurai obligation toute ma vie. » . . . . . *Arch. B.*
10233. M. Hérault, lieutenant de police. 24 avril 1726. — « Je vous supplie très-instamment. » . . . . . *Arch. B.*
10234. M. Hérault, lieutenant de police. 5 mai 1726, à Calais, à neuf heures du matin, chez M. Dunoquet, trésorier des troupes. — « J'arrive à Calais. » . . . . . *Arch. B.*
10235. Le duc de Richelieu. (1732.) — « Je ne sais pas encor, monseigneur, si ma chienne de santé. » . . . . . E. B.
10236. Thieriot. (1738.) — « Depuis que j'ai vu M. le G. P. » . . . *Pièces inéd.*
10237. Le lieutenant de police. Cirey (mai ou juin 1738). — « J'ai appris avec douleur dans ma retraite. » . . . . . L. LED.
10238. Le comte d'Argental. (17 janvier 1741.) — « J'ai parlé à La Noue fortement de Fabio. » . . . . . CH. NIS.
10239. La margrave de Baireuth. Bruxelles, 26 septembre 1742. — « O vous qui de Minerve avez suivi les traces. » . . . . . *Rev. fr.*
10240. M. de Marville, lieutenant général de police. 30 décembre 1742. *Plainte de Voltaire.* — « Vers le mois de février 1742. » . . . *Arch. B.*
10241. M. de Marville, lieutenant général de police. 31 août 1744. — « En arrivant à Paris, j'allai d'abord chez vous. » . . . . . *Arch. B.*
10242. M. de Marville, lieutenant général de police. Champs, 22 octobre (1744). — « Ce n'était pas assez que les libraires. » . . . . . *Arch. B.*
10243. M. Joseph Panckoucke, libraire à Lille en Flandre. Ce 24 (mai 1745). — « J'ai reçu un exemplaire. » . . . . . CH. NIS.
10244. M. de Marville, lieutenant général de police. Juillet 1746. — « Il ne m'appartient pas. » . . . . . *Arch. B.*
10245. M. Berryer, lieutenant général de police. 30 juillet 1747. — « Supplie humblement Sa Majesté, Arouet de Voltaire. » . . . . . *Arch. B.*
10246. Le comte Algarotti. (Berlin.) — « Je pars demain, très-aimable comte. » . . . . . *Inéd.*
10247. A M. le comte d'Argenson. Colmar, 12 février (1754). — « Puisque vous faites une bibliothèque considérable. » . . . . . *Le Livre.*



10248. A M. le comte d'Argenson. Colmar, 14 février (1754). — « Mon pied pourri apprend. » . . . . . *Le Livre.*
10249. De M. le comte d'Argenson. 21 février 1754. — « J'ai reçu le nouvel ouvrage. » . . . . . *Le Livre.*
10250. A M. le comte d'Argenson. Colmar, 16 mars 1754. — « Il n'est pas juste que vous ayez. » . . . . . *Le Livre.*
10251. M. de Sireuil. 13 octobre (1754). — « Malgré l'état douloureux. » *Dern. Vol.*
10252. Le comte d'Argenson. Aux Délices ou prétendues Délices, près de Genève, 8 août (1755). — « Assurément, si vous aimez les manuscrits. » . . . . . *Inéd.*
10253. M<sup>me</sup> de Fontaine. 6 août. — « Je remercie d'abord, avec votre permission. » . . . . . *Pièces inéd.*
10254. Lekain. Lausanne, 5 janvier (1758). — « On dit, mon cher Lekain, que M. de Richelieu a gagné une bataille. » . . . . . B.
10255. Fabry, maire et subdélégué à Gex. — « Les moments que vous voudrez bien venir passer. » . . . . . *Inéd.*
10256. M. Jallabert, syndic de Genève. — « L'oncle et la nièce apprennent. » . . . . . E. GAULL.
10257. A M. J.-R. Tronchin, à Lyon. Genève, le 10 août 1759. — « Mon cher correspondant, j'avais donné trois lettres. » . . . . . *Inéd.*
10258. A M. Camp. Genève, le 15 août 1759. — « Je joins à tous les remerciements que je vous dois. » . . . . . *Inéd.*
10259. A. M. Tronchin de Lyon. Aux Délices, 28 avril 1760. — « J'ai l'honneur de vous envoyer six chevilles. » . . . . . *Inéd.*
10260. Le comte de Choiseul, ambassadeur à Vienne. Ferney, 15 août 1760. — « Pangloss avait assurément grand tort. » . . . . . CH. NIS.
10261. A M. Tronchin de Lyon. 5 décembre 1760. — « Ne croyez pas, mon cher huguenot. » . . . . . *Inéd.*
10262. A M. le ministre Moultoù. — « N'auriez-vous point ou ne pourriez-vous point déterrer. » . . . . . *Inéd.*
10263. Le comte Algarotti. — « No, no, no, caro cigno de Padua. » . . . . . *Inéd.*
10264. Le comte d'Argental. (8 mai 1761.) — « Divins anges, daignez me renvoyer icelle. » . . . . . CH. NIS.
10265. Le comte d'Argental. — « Cher protecteur de mon âme. » . . . . . *Am. d'aut.*
10266. M. Jallabert, syndic de Genève. — « Je vous renvoie, monsieur, la rapsodie. » . . . . . E. GAULL.
10267. Gabriel Cramer. (1759.) — « *Caro Gabriele*, je voudrais bien avoir. » . . . . . E. GAULL.
10268. Gabriel Cramer. (1759.) — « Il y a bien longtemps que nous n'avons bu ensemble. » . . . . . E. GAULL.
10269. Gabriel Cramer. (1761.) — « De la copie ? Vous allez donc un train de chasse ! » . . . . . E. GAULL.
10270. M. Ribotte. Ferney, octobre 1761. — « J'ai écrit à M. le maréchal de Richelieu. » . . . . . *Protest. fr.*
10271. M. Ribotte. Ferney, 27 novembre 1761. — « M. le maréchal de Richelieu me mande. » . . . . . *Protest. fr.*

10272. M. Ribotte. 7 juin 1762. — « Concourez avec vos amis. » . . . *Protest. fr.*
10273. M. Ribotte. 28 septembre 1763. — « Le solitaire à qui M. Ribotte écrit quelquefois. » . . . . . *Protest. fr.*
10274. M<sup>me</sup> Bruyère de La Vaisse. Ferney, 13 décembre 1763. — « Si je n'étais pas depuis longtemps malade. » . . . . . *Protest. fr.*
10275. M. Ribotte. 1764. — « On aura bientôt l'arrêt du conseil. » . . . *Protest. fr.*
10276. M. Ribotte. 24 septembre 1766. — « Dieu merci, les nouvelles qui ont couru. » . . . . . *Protest. fr.*
10277. Moulou. — « Le vieux malade espère mourir. » . . . . . A. C.
10278. Moulou. — « Je m'étais trompé moi-même. » . . . . . A. C.
10279. Moulou. 9 décembre. — « Tâchez de venir quelque jour. » . . . A. C.
10280. Moulou. Le 20. — « J'ai été malade, mon cher philosophe. » . . A. C.
10281. Moulou. — « Ce n'est pas sans doute Diderot. » . . . . . A. C.
10282. Moulou. 18 décembre. — « Est-il vrai que vous ayez rencontré. » A. C.
10283. Moulou. — « Je profite d'un moment d'intervalle. » . . . . . A. C.
10284. Le duc de Praslin. Délices, 27 septembre 1763. — « Étant dans mes jours de taupe. » . . . . . *Inéd.*
10285. *Du marquis de Saint-Florentin*. 3 novembre 1763. — « J'ai reçu les volumes de la nouvelle édition. » . . . . . *Arch. B.*
10286. Moulou. — « Je suis très-touché de votre lettre. » . . . *Rev. Deux Mondes.*
10287. Moulou. 15 septembre 1764. — « Je ne savais pas un mot. » *Rev. Deux Mondes.*
10288. Moulou. — « J'imagine que dans quelque grande Bible. » *Rev. Deux Mondes.*
10289. Moulou. — « Vraiment, vous rendez un grand service. » *Rev. Deux Mondes.*
10290. Moulou. 26 septembre 1764. — « Seriez-vous assez bon. » *Rev. Deux Mondes.*
10291. M<sup>\*\*\*</sup>. 26 décembre 1764. — « J'apprends qu'un coquin de libraire de Hollande. » . . . . . *Inéd.*
10292. Le comte d'Argental. 25 février 1765. — « Je vis il y a quelques jours. » . . . . . *Inéd.*
10293. Moulou. (1765.) — « Les lettres du vendredi arrivent. » . . . A. C.
10294. Moulou. 4 février. — « Il faut que je prenne la liberté. » . . . A. C.
10295. Moulou. 28 janvier. — « Il faut que le passe-port ait été signé. » A. C.
10296. Moulou. — « Vous savez bien que j'écrivis. » . . . . . A. C.
10297. Moulou. — « Je ne puis m'empêcher. » . . . . . A. C.
10298. Moulou. — « Je vous souhaite un bon voyage. » . . . . . A. C.
10299. Le conseiller Lebault. Ferney, 10 avril 1765. — « Ce que vous avez bien voulu m'écrire. » . . . . . *MAND.-GR.*
10300. Lullin, conseiller secrétaire d'État de Genève. Ferney, 21 novembre 1765. — « Ce matin, quatre citoyens m'ont fait dire. » . . . . *G. DESN.*
10301. Déodon. Ferney, 25 décembre 1765. — « Il est vrai que M. de Hennin. » . . . . . *G. DESN.*
10302. Jacob Tronchin, conseiller. 25 décembre 1765. — « Il me vient une idée. » . . . . . *G. DESN.*
10303. Moulou. 23 mars 1765 (1766?). — « Mon très-cher et très-aimable philosophe, il est vrai que je veux vendre Ferney. » *Rev. Deux Mondes.*
10304. *De Mme Denis à M. (d'Argental)*. 27 décembre 1766. — « On m'a dit qu'il fallait que je fisse. » . . . . . *Inéd.*



10305. *Addition au Mémoire* envoyé à M. le vice-chancelier, le 29 décembre 1766, par la dame Denis, etc. 7 janvier 1767. — « Monseigneur, la dame Denis ayant appris dans le moment. » . . . . . *Inéd.*
10306. M. Ribotte. 16 janvier 1769. — « Non, il n'est pas mort. » . . . . . *Protest. fr.*
10307. Le comte d'Argental. 20 avril 1769. — « J'ai reçu enfin votre lettre du 14 mars. » . . . . . *Inéd.*
10308. M\*\*\*. — « Soyez bien malade. » . . . . . B. et F.
10309. Le marquis de Villevieuille. — « Je vous dirai comme Ninon. » . . . . . *Dern. Vol.*
10310. Alla signora Fontana Zorzi. 16 mai 1763. — « Mi ricordo anchora delle soavi hore. » . . . . . L. Mor.
10311. A M. Marchand de La Houlière. Ferney, 12 novembre 1770. — « Je vous dirai donc, mon cher neveu. » . . . . . L. St-M.
10312. A M. Marchand de La Houlière. Ferney, 12 novembre 1770. — « Immédiatement après avoir envoyé ma lettre. » . . . . . L. St-M.
10313. A M. de Seynas, lieutenant de police de la ville et faubourgs de Lyon. 10 septembre 1760. — « Souffrez que j'aie l'honneur de m'adresser à vous. » . . . . . *Rev. Deux Mondes.*
10314. A M. de La Houlière, brigadier des armées du roi, commandant du château de Salses. Ferney, 30 novembre 1772. — « Je vous envoie, mon cher brigadier. » . . . . . L. St-M.
10315. M. Rieu. — « En vous remerciant, mon cher corsaire. » . . . . . *Inéd.*
10316. M. Rieu, à Chouilly. — « Vous n'avez donc pas les pieds aussi bons. » . . . . . *Inéd.*
10317. M. Rieu. — « Si j'avais un moment de santé. » . . . . . *Inéd.*
10318. M. Rieu. 17 juillet 1763. — « Mon très-cher corsaire, tout le monde vous regrette. » . . . . . *Inéd.*
10319. M. Rieu. — « Vous qui savez tant de langues. » . . . . . *Inéd.*
10320. M. Rieu. 22 décembre. — « On m'envoie encore de Lyon. » . . . . . *Inéd.*
10321. M. Rieu. — « Mon cher corsaire n'aura pas sans doute oublié. » . . . . . *Inéd.*
10322. M. Rieu. — « Je vous envoie un exemplaire. » . . . . . *Inéd.*
10323. M. Rieu. 27 février. — « Voici le saint temps de Pâques. » . . . . . *Inéd.*
10324. M. Rieu. 5 novembre. — « Je vous serai très-obligé. » . . . . . *Inéd.*
10325. *Du chevalier de Boufflers à M. Rieu.* Lunéville, 20 février 1765. — « J'ose me flatter. » . . . . . ALEX. LOMB.
10326. M. Rieu. — « My dear friend, je ne sais où. » . . . . . *Inéd.*
10327. M. Rieu. — « Je prends la liberté d'envoyer. » . . . . . *Inéd.*
10328. M. Rieu. — « Mon très-cher corsaire, j'ai écrit en Angleterre. » . . . . . *Inéd.*
10329. M. Rieu. — « Vous êtes trop bon et trop aimable. » . . . . . *Inéd.*
10330. M. Rieu. — « J'ai oublié de demander. » . . . . . *Inéd.*
10331. M. Rieu. 30 mai. — « Voici encore une petite pièce. » . . . . . *Inéd.*
10332. M. Rieu. 14 mars 1766. — « Voici de quoi faire. » . . . . . *Inéd.*
10333. M. Rieu. — « Je ne puis trop vous réitérer. » . . . . . *Inéd.*
10334. M. Rieu. — « Je viens de recevoir. » . . . . . *Inéd.*
10335. M. Rieu. — « Mille remerciements. » . . . . . *Inéd.*
10336. M. Rieu. — « Je souscrirai assurément. » . . . . . *Inéd.*
10337. M. Rieu. Samedi au soir. — « M<sup>me</sup> la dauphine est peut-être morte. » . . . . . *Inéd.*

10338. M. Rieu. 2 mars 1767. — « Puisque vous voulez. » . . . . . *Inéd.*
10339. M. Rieu. — « J'ai donné, comme vous savez. » . . . . . *Inéd.*
10340. M. Rieu. 18 avril 1767. — « Je suis aussi honteux. » . . . . . *Inéd.*
10341. M. Rieu. 24 février au matin. — « Je m'intéresse à vos plaisirs. » . . . . . *Inéd.*
10342. M. Rieu. Vendredi au soir. — « A mardi, mon cher ami. » . . . . . *Inéd.*
10343. M. Rieu. Mardi au matin. — « Mon très-cher corsaire saura. » . . . . . *Inéd.*
10344. M. Rieu. Vendredi au soir. — « Comme vous ne me mandez point. » . . . . . *Inéd.*
10345. M. Rieu. — « Envoyez-moi par le porteur. » . . . . . *Inéd.*
10346. M. Rieu. — « Je vous répète qu'il faut se hâter. » . . . . . *Inéd.*
10347. M. Rieu. — « Je vous remercie de votre *Guillaume Tell.* » . . . . . *Inéd.*
10348. M. Rieu. — « Si vous venez dîner. » . . . . . *Inéd.*
10349. M. Rieu. Jeudi matin. — « N'envoyez point à Marc-Michel. » . . . . . *Inéd.*
10350. M. Rieu. 4 novembre. — « Mon cher corsaire est prié. » . . . . . *Inéd.*
10351. M. Rieu. 23 mai. — « Vous connaissez la Guadeloupe. » . . . . . *Inéd.*
10352. M. Rieu. — « Mon cher corsaire saura. » . . . . . *Inéd.*
10353. M. Rieu. 9 avril. — « Je crois qu'il faut se hâter de faire cette édition. » . . . . . *Inéd.*
10354. M. Rieu. 6 avril 1768. — « Votre projet demande deux hommes. » . . . . . *Inéd.*
10355. M. Rieu. 19 avril. — « Le vieux malade fait. » . . . . . *Inéd.*
10356. M. Rieu. 14 février 1769. — « Je prie très-instamment. » . . . . . *Inéd.*
10357. M. Rieu. Vendredi au soir, 5 avril. — « L'ermite de Ferney a eu. » . . . . . *Inéd.*
10358. M. Rieu. 1<sup>er</sup> mai 1769. — « Ce que vous me proposez. » . . . . . *Inéd.*
10359. M. Rieu. 9 mai 1769. — « Vous me l'avez bien dit. » . . . . . *Inéd.*
10360. M. Rieu. — « Mon cher duc de Bellegarde est supplié. » . . . . . *Inéd.*
10361. M. Rieu. — « Je me félicite d'apprendre. » . . . . . *Inéd.*
10362. M. Rieu. 23 mai 1774. — « Pourquoi mon cher corsaire ne vient-il pas? » . . . . . *Inéd.*
10363. M. Rieu. — « Je vous prie de me renvoyer. » . . . . . *Inéd.*
10364. M. Rieu. 26 février. — « Je vous envoie le *Campeador.* » . . . . . *Inéd.*
10365. M. Rieu. 3 février 1766, à Ferney. — « Donnez-nous donc. » . . . . . *Inéd.*
10366. M. Rieu. 9 mars 1776. — « Le vieux malade fait mille tendres remerciements. » . . . . . *Inéd.*
10367. M. Rieu. 12 mars 1776. — « Le vieux malade ne sait pas. » . . . . . *Inéd.*
10368. M. Rieu. Lundi au soir, 13 décembre 1777. — « Pourriez-vous demander à Pellet. » . . . . . *Inéd.*
10369. *De Mme Denis à M. Rieu.* 11 avril 1778. — « J'ai été dans une agitation si grande. » . . . . . *Inéd.*
10370. Jean Neaulme, libraire à la Haye. 10 février 1754. — « Ce que j'avais prévu en lisant. » . . . . . *Le Livre.*
10371. Jean Neaulme. Colmar, 28 février 1754. « En vérité, vous êtes un homme étrange. » . . . . . *Le Livre.*
10372. Jean Neaulme. Colmar, 13 mars 1754. — Je déclare que je suis encore plus mécontent. . . . . *Le Livre.*



## PERSONNAGES

A QUI SONT ADRESSÉES LES LETTRES DE LA CORRESPONDANCE.

- ADÉLAÏDE DE NAR.... (M<sup>lle</sup>). Lettre 9779.
- ALBERGATI CAPACELLI (le marquis). Lettre 9797.
- ALEMBERT (d'). Lettres 9780, 9810, 9820, 9823, 9835, 9858, 9868, 9881, 9892, 9910, 9929, 9955, 9961, 9981, 9996, 10026, 10055, 10078, 10116, 10130, 10134, 10200, 10218.
- ALGAROTTI (le comte). Lettres 10246, 10263.
- ANONYMES. Lettres 9751, 9779, 9796, 9829, 9959, 10092, 10212, 10291, 10308.
- ARGENCE DE DIRAC (le marquis d'). Lettres 9754, 9886, 10017, 10082, 10151, 10221.
- ARGENSON (le comte d'). Lettres 10247, 10248, 10250, 10252.
- ARGENTAL (le comte d'). Lettres 9759, 9769, 9784, 9792, 9808, 9817, 9819, 9834, 9841, 9866, 9878, 9904, 9915, 9926, 9946, 9957, 9972, 9979, 10003, 10015, 10029, 10038, 10044, 10049, 10051, 10063, 10068, 10072, 10077, 10089, 10101, 10108, 10122, 10127, 10129, 10141, 10147, 10157, 10160, 10172, 10190, 10217, 10238, 10264, 10265, 10292, 10307.
- AUDIBERT, à-Marseille. Lettre 9977.
- AZY (la marquise d'). Lettre 10096.
- BACQUENCOURT (de). Lettres 9854, 9925.
- BAILLY. Lettre 9963.
- BAIREUTH (M<sup>me</sup> la margrave de). Lettre 10239.
- BEAUMONT (Élie de). Lettre 9916.
- BEAUVAU (le maréchal de). Lettres 10030, 10041, 10067, 10086, 10099, 10109.
- BELMONT (de), directeur du théâtre de Bordeaux. Lettre 9806.
- BERNE (Messieurs de la Régence du canton de). Lettre 9889.
- BERNIS (le cardinal de). Lettre 9851.
- BERRYER, lieutenant de police. Lettre 10245.
- BLOT (M<sup>me</sup> la comtesse de). Lettre 10164.
- BOCCAGE (M<sup>me</sup> du). Lettre 10087.
- BROSSES (le président de). Lettre 9898.
- BRUYÈRE DE LAVAISSE (M<sup>me</sup>). Lettre 10274.
- CAMP, à Lyon. Lettre 10258.
- CARACCIOLI (de). Lettre 9844.
- CATHERINE II, impératrice de Russie. Lettres 9940, 10121.
- CHABANON (de). Lettres 9967, 10056, 10070, 10081.
- CHÉNIER (M<sup>me</sup> de). Lettre 10208.
- CHASTELLUX (le chevalier de). Lettres 9903, 9985, 9994, 10008, 10045, 10098.
- CHOISEUL (le comte de), ambassadeur à Vienne. Lettre 10260.
- CHRISTIN. Lettres 9771, 9954, 10097, 10132, 10139.
- CLAIRON (M<sup>lle</sup>). Lettre 10182.
- CLUGNY (de). Lettre 9856.

- COLINI. Lettre 10155.
- CONDÉ (le prince de). Lettres 9888, 9936, 9944.
- CONDORCET (le marquis de). Lettres 9774, 9805, 9838, 9863, 9875, 9895, 9907, 9918, 9932, 9965, 9984, 10018, 10073, 10084, 10112, 10117, 10137.
- CRAMER (Gabriel). Lettres 10267, 10268, 10269.
- CROMOT DU BOURG, conseiller d'État, surintendant des bâtiments de Monsieur. Lettres 9847, 9850, 9859.
- CUBIÈRES (le marquis de). Lettre 10065.
- DE BURE, libraire à Paris. Lettre 9831.
- DECREIX, secrétaire du roi, ancien trésorier de France, à Lille. Lettres 9998, 10150.
- DEFFANT (M<sup>me</sup> la marquise du). Lettre 10162.
- DELAUNAY, maître des requêtes. Lettre 10124.
- DELISLE DE SALES. Lettres 9971, 9993, 10085, 10113, 10136.
- DÉODON. Lettre 10301.
- DIDEROT. Lettres 9825, 9911.
- DIONIS (M<sup>lle</sup>). Lettre 10192.
- DOMASCHNIEFF, de l'Académie des sciences de Pétersbourg. Lettre 9802.
- DUMOUSTIER DE LA FOND. Lettre 10211.
- DUPONT, avocat à Colmar. Lettre 9788.
- DUTERTRE, notaire. Lettres 9826, 9937, 9964, 10021, 10125.
- ÉPINAI (M<sup>me</sup> d'). Lettres 10163, 10177.
- ESPAGNAC (le baron d'). Lettres 9822, 9893, 9997, 10213.
- ESSARTS (des). Lettre 9865.
- FABRY. Lettres 9837, 9924, 10126, 10255.
- FAUGÈRES (le baron de), officier de marine. Lettre 9753.
- FERMIERS GÉNÉRAUX. (Messieurs les). Lettre 9755.
- FLORIAN (le marquis de). Lettres 9931, 10022, 10024, 10167, 10199.
- FLORIAN (le chevalier de). Lettre 9933.
- FONTAINE (M<sup>me</sup> de). Lettre 10253.
- FONTANA ZORZI (la signora). Lettre 10310.
- FOURQUEUX (de), conseiller d'État. Lettre 9824.
- FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU. Lettres 10107, 10165.
- FRÉDÉRIC II, roi de Prusse. Lettres 9767, 9882, 9912, 9991, 10036, 10115, 10135, 10207.
- FRÉDÉRIC, landgrave de Hesse-Cassel. Lettre 9766.
- GAULTIER (l'abbé). Lettres 10183, 10188, 10198.
- GERMAIN, écuyer et orfèvre du roi. Lettre 9884.
- GIN (Pierre-Louis-Claude). Lettre 10011.
- GUDIN DE LA BRENELLERIE. Lettres 9876, 9970.
- HÉNIN (M<sup>me</sup> la princesse d'). Lettre 9803.
- HENNIN, résident de France à Genève. Lettres 9947, 10110.
- HENRIQUEZ, graveur. Lettre 9950.
- HÉRAULT, lieutenant de police. Lettres 10233, 10234, 10237.
- HESSE-CASSEL (Frédéric, landgrave de). — Voyez FRÉDÉRIC, landgrave de Hesse-Cassel.
- JAILLABERT, syndic de Genève. Lettres 10256, 10266.



- LA DIXMERIE (BRICAIRE de). Lettre 10174.  
 LALLY (le comte de). Lettre 10231.  
 LA HARPE. Lettres 9768, 9782, 9798, 9828, 9980, 10005, 10066, 10075, 10105, 10140.  
 LA HOULIÈRE (MARCHAND de). Lettres 10311, 10312, 10314.  
 LAMBERG (le comte de). Lettre 9949.  
 LA SAUVAGÈRE (de). Lettres 9871, 10034.  
 LA TOURAILLE (le comte de). Lettres 9942, 10039.  
 L'ATTAIGNANT (l'abbé de). Lettre 10223.  
 LAUJON (Pierre). Lettre 9783.  
 LAUS DE BOISSY. Lettres 9757, 10033.  
 LE BAULT (le conseiller). Lettre 10299.  
 LE GENTIL DE LA GALAISIÈRE, membre de l'Académie des sciences. Lettre 9787.  
 LEKAIN. Lettres 10146, 10254.  
 LE PELLETIER DE MORFONVAINE, intendant de Soissons. Lettre 10091.  
 LIGNE (le prince de). Lettre 9914.  
 LISLE (le chevalier de). Lettres 10023, 10161.  
 LULLIN, conseiller secrétaire d'État à Genève. Lettre 10300.  
 MALLET DU PAN (l'ainé). Lettre 9943.  
 MARET (le docteur), secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon. Lettre 10178.  
 MARIN. Lettres 9765, 9793, 9814, 9845, 9941, 10143.  
 MARMONTEL. Lettres 9973, 9982, 10069.  
 MARVILLE (de), lieutenant de police. Lettres 10240, 10241, 10242, 10244.  
 MESSANCE (de), receveur des tailles en Forez. Lettre 10025.  
 MEUNIER (Jean-Nicolas de). Lettre 9809.  
 MEYNIÈRES (M<sup>me</sup> la présidente de). Lettres 10185, 10201, 10206.  
 MIGNOT (l'abbé). Lettre 9988.  
 MIBBECK (de), avocat au Conseil du roi. Lettres 9934, 9952.  
 MOLÉ (M<sup>me</sup>). Lettre 10180.  
 MOLÉ, de la Comédie française. Lettres 10168, 10171, 10184, 10186, 10196, 10209.  
 MOULTOU (le ministre), à Genève. Lettres 9760, 10262, 10277, 10278, 10279, 10280, 10281, 10282, 10283, 10286, 10287, 10288, 10289, 10290, 10293, 10294, 10295, 10296, 10297, 10298, 10303.  
 NEAULME (Jean), libraire à la Haye. Lettres 10370, 10371, 10372.  
 NECKER. Lettre 9855.  
 NECKER (M<sup>me</sup>). Lettre 10074.  
 NOAILLES (Louis, duc de), maréchal de France. Lettre 9976.  
 NOGARET (Félix). Lettre 9867.  
 OIGNY DU PONCEAU (d'). Lettre 10079.  
 OMBREVAL (d'), lieutenant de police. Lettre 10232.  
 PALISSOT. Lettre 10173.  
 PANCKOUCKE (André-Joseph), libraire à Lille. Lettre 10243.  
 PANCKOUCKE. Lettres 9956, 9989, 10138.  
 PASQUIER, conseiller au Parlement. Lettre 9848.  
 PETRINI. Lettre 10059.  
 PEZZANA (l'abbé). Lettres 9816, 9874.

- POMARET (de). Lettres 9799, 9948.
- PRASLIN (le duc de), ministre des affaires étrangères. Lettre 10284.
- PRUNAY (de), capitaine de grenadiers. Lettre 9935.
- RIBOTTE, à Montauban. Lettres 10270, 10271, 10272, 10273, 10275, 10276, 10306.
- RICHELIEU (le maréchal duc de). Lettres 9812, 9842, 9862, 9939, 9960, 9966, 9975, 9995, 10002, 10007, 10042, 10054, 10153, 10235.
- RIEU (Henri). Lettres 10315 à 10324, 10326 à 10368.
- ROCHFORD (le comte de). Lettres 10203, 10216.
- RUFFEY (le président de). Lettres 10048, 10083.
- SAINT-JULIEN (M<sup>me</sup> de). Lettres 9763, 9770, 9785, 9791, 9801, 9843, 9846, 9860, 9873, 9891, 9905, 9921, 9930, 9978, 10004, 10080, 10210, 10215, 10219.
- SAINTE-MARC (le marquis de). Lettre 10205.
- SAURIN. Lettre 10060.
- SAUTEREAU DE MARSY, rédacteur du *Journal de Paris*. Lettre 9919.
- SCHOMBERG (le comte de). Lettres 9815, 10088, 10094.
- SÉLIS (Nicolas-Joseph), professeur au collège d'Harcourt. Lettre 10001.
- SÉNAC DE MEILHAN. Lettre 9811.
- SEYNAS (de), lieutenant de police de la ville de Lyon. Lettre 10313.
- SIREUIL (de). Lettre 10251.
- SPALLANZANI (l'abbé). Lettre 9776.
- TERSAC (de), curé de Saint-Sulpice. Lettre 10194.
- THIBOUVILLE (le marquis de). Lettres 9758, 9772, 9899, 9917, 9938, 10016, 10093, 10119, 10142, 10144, 10148, 10191.
- THIERIOT. Lettre 10236.
- THOMASSIN DE JULLY (le baron de). Lettre 9883.
- TRESSAY (le comte de). Lettres 9887, 10028, 10175.
- TRESSÉOL (Pierre-Ignace ROUBAUD de). Lettre 10158.
- TRONCHIN (le docteur). Lettres 10050, 10166, 10169, 10170, 10189, 10202, 10220, 10228, 10229.
- TRONCHIN (Jacob), conseiller à Genève. Lettre 10302.
- TRONCHIN de Lyon. Lettres 10257, 10259, 10261.
- TOTT (le baron de). Lettre 9849.
- TRUDAINE (de). Lettres 9804, 9913.
- TURGOT. Lettres 9752, 9789, 9999.
- TURPIN (M<sup>me</sup> la comtesse de). Lettre 9778.
- VAINES (de). Lettres 9756, 9761, 9764, 9775, 9781, 9800, 9807, 9813, 9821, 9827, 9830, 9836, 9837, 9853, 9864, 9870, 9880, 9894, 9901, 9906, 9927, 9983, 10006, 10009, 10014, 10019, 10031, 10035, 10043, 10052, 10064, 10076, 10095, 10100, 10106, 10111, 10118, 10123, 10149, 10159, 10214, 10222.
- VASSELIER. Lettre 9902.
- VERGANI (le docteur Paul). Lettre 9920.
- VERNET (l'abbé du). Lettres 9986, 10061, 10187.
- VIDAMPIERRE (M<sup>me</sup> la comtesse de). Lettres 9762, 10027.
- VILLETTE (le marquis de). Lettres 10000, 10058.
- VILLEVIELLE (le marquis de). Lettres 9885, 9990, 10309.
- ZAGURI, à Venise. Lettre 9877.



## PERSONNAGES

## QUI ONT ADRESSÉ DES LETTRES A VOLTAIRE.

- ALEMBERT (d'). Lettres 9794, 9818, 9832, 9833, 9852, 9861, 9879, 9896, 9923, 9969, 9992, 10013, 10102, 10133, 10152.
- ARGENSON (le comte d'). Lettre 10249.
- BEAUVAU (le maréchal de). Lettre 10046.
- BERNIS (le cardinal de). Lettre 9962.
- CATHERINE II, impératrice de Russie. Lettres 9795, 9951, 10062, 10120.
- CONDORCET (le marquis de). Lettres 9777, 9786, 9857, 9872, 9890, 9900, 9928, 9958, 9968, 9987, 10012, 10131, 10145.
- FRÉDÉRIC II, roi de Prusse. Lettres 9790, 9840, 9869, 9897, 9922, 9953, 9974, 10010, 10020, 10037, 10047, 10057, 10071, 10090, 10103, 10128, 10154.
- FRÉDÉRIC, landgrave de Hesse-Cassel. Lettres 9773, 10040, 10114.
- GAULTIER (l'abbé). Lettres 10181, 10197, 10204.
- HENNIN, résident de France à Genève. Lettres 9945, 10104.
- HESSE-CASSEL (Frédéric, landgrave de). — Voyez FRÉDÉRIC, landgrave de Hesse-Cassel.
- LA TOURAILLE (le comte de). Lettre 10032.
- LEKAIN. Lettre 10156.
- SAINT-FLORENTIN (le marquis de). Lettre 10285.
- TERSAC (FAYDIT de), curé de Saint-Sulpice. Lettre 10195.
- TRONCHIN (le docteur). Lettre 10053.

## PERSONNAGES

## AYANT ÉCRIT DES LETTRES CONCERNANT VOLTAIRE.

- BOUFLERS (le chevalier de). Lettre à M. Rieu, n° 10325.
- BROSSES (le président de). Lettre à M. Lagros, bourgeois à Seigny, n° 9908. — Lettre à M<sup>me</sup> de Fargès, n° 9909.
- CONDORCET (le marquis de). Lettre à Turgot, n° 10230.
- DENIS (M<sup>me</sup>). Lettre à Wagnière, n° 10224. — Autre au même, n° 10226. — Lettre à d'Argental, n° 10304. — Mémoire envoyé au vice-chancelier, n° 10305. — Lettre à Rieu, n° 10369.
- HORNOY (d'). Lettre à Wagnière, n° 10225. — Autre au même, n° 10227.
- LEBRUN. Lettre à Buffon, n° 10193.
- LEKAIN. Lettre à M. Rieu, n° 9959 bis.
- RICHELIEU (le maréchal duc de). Lettre à Molé, n° 10176.
- TRONCHIN (le docteur). Lettre au marquis de Villette, n° 10179.
- VILLETTE (le marquis de). Lettre à Le Pelletier de Morfontaine, n° 10091.
- VILLEVIELLE (le marquis de). Lettre à Condorcet n° 10073.

## NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

	Pages.
<b>THÉÂTRE.</b>	
I. Éditions des pièces de théâtre de Voltaire publiées depuis 1789 jusqu'à nos jours. . . . .	485
II. Éditions collectives du théâtre de Voltaire. . . . .	497
III. Chefs-d'œuvre dramatiques et théâtre choisi. . . . .	498
<b>POÉSIES.</b>	
I. La Henriade. . . . .	499
II. La Pucelle . . . . .	503
III. Odes. . . . .	505
IV. Stances . . . . .	505
V. Poèmes . . . . .	505
VI. Contes en vers. . . . .	509
VII. Satires. . . . .	510
VIII. Épîtres. . . . .	512
IX. Poésies mêlées.. . . .	514
X. Éditions collectives des Poésies de Voltaire . . . . .	514
<b>GRANDS OUVRAGES HISTORIQUES.</b>	
I. Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations. . . . .	515
II. Annales de l'Empire. . . . .	516
III. Siècle de Louis XIV. . . . .	517
IV. Supplément au Siècle de Louis XIV. . . . .	519
V. Précis du Siècle de Louis XV. . . . .	519
VI. Histoire du Parlement de Paris. . . . .	520
VII. Histoire de Charles XII. . . . .	520
VIII. Histoire de l'empire de Russie.. . . .	523
50. — CORRESPONDANCE. XVIII.	40



